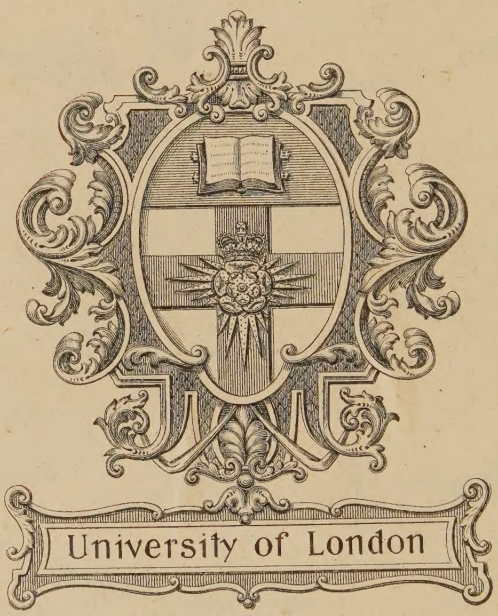
University of London
SHL
WITHDRAWN

P. PR[Bd-, Revue]

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1904_11

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

PUBLIÉE

par la Société d'Histoire littéraire de la France

11e Année. — 1904.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES
—
1904

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN
LONDON
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA COMÉDIE DE MOLIÈRE
L'HOMME DANS L'ŒUVRE

C'a été un progrès pour la critique que d'éclairer l'étude des œuvres par l'étude de la vie de leurs auteurs. Mais ne va-t-on pas bien loin aujourd'hui quand on tend à substituer l'indiscrétion biographique à l'étude sérieuse des textes et à l'admiration naïve pour les belles choses? Peut-être serait-il bon de savourer *Le Lac* de Lamartine avant de se demander quel était le vrai nom d'Elvire, et de se laisser prendre aux entrailles par *Les Nuits* de Musset plutôt que d'approfondir la vilaine histoire des Amants de Venise. Mais, si l'on objecte qu'à coup sûr Lamartine songeait à M^me^ Charles, Musset à George Sand, et tous deux à ce que leur avait fait éprouver la femme aimée, du moins plus de réserve s'impose-t-elle quand il s'agit d'écrivains moins « personnels » et moins « subjectifs », comme étaient nos grands écrivains du XVII^e^ siècle. On peut être des fervents de Molière sans donner dans les excès du Moliérisme.

I

Tous les lettrés savent ce que c'est que ce Moliérisme, célébré par les uns, honni par les autres. C'est une sorte de religion littéraire, dont l'auteur de *Tartuffe* et du *Misanthrope* est le dieu, dont Édouard Fournier et le bibliophile Jacob ont été les aventureux prophètes, dont M. Georges Monval, escorté d'une armée de

lévites, est le très respectable grand prêtre, à laquelle la revue *Le Moliériste* a pendant dix ans servi de temple. Cette religion a eu ses fanatiques, sacrifiant à leur dieu toutes nos gloires littéraires et anathématisant tous ceux qui n'en parlaient pas avec une suffisante vénération. Elle a eu ses bigots, portant comme une relique un morceau de la mâchoire sacrée, ou proposant de mettre dans chaque alcôve un buste de leur idole dont la contemplation suffirait à réintégrer la beauté dans notre pauvre race enlaidie. Elle a eu ses amis des menues pratiques, ne soupçonnant pas qu'il pût y avoir un autre culte que de réciter de fades litanies d'épithètes, ou d'offrir au dieu de menues offrandes, comme des notes sur tel ustensile de son mobilier ou telle pièce de sa garde-robe. Mais elle a eu aussi ses dévots éclairés qui ont voulu vraiment connaître et faire connaître, qui ont vraiment aimé et fait aimer celui qu'ils voulaient servir. Ne maugréons pas trop contre le fatras des publications *moliéresques*. Bien des documents ont vu le jour, dont on se serait aisément passé, et bien des recherches ont été pompeusement étalées, dont le profit net est des plus minces; mais c'est là l'inévitable rançon des trouvailles décisives que font de temps à autre des Beffara, des Jal, des Eudore Soulié. Sans le zèle, parfois indiscret, des Moliéristes, des matériaux eussent manqué, et pour la chronologie moliéresque qu'a établie M. Monval, et pour les copieuses études biographiques qu'ont écrites Moland et Mesnard, et pour la belle édition que Despois avait commencée, que Mesnard, après lui, a menée à bonne fin. Avoir apporté quelques pierres, si petites soient-elles, à ces monuments, voilà qui justifie beaucoup d'érudits improvisés; s'être efforcés, même en vain, d'en apporter d'autres, voilà qui fait excuser les plus maladroits.

Seulement, tant de collaborations diverses ne vont pas sans quelque confusion. Dans des chantiers encombrés d'ouvriers bénévoles, l'architecte a fort à faire pour distinguer le travail qui est recevable de celui qui ne l'est point, et pour refuser les matériaux ou inutiles, ou fragiles, ou sans rapport avec l'édifice à construire. Il faut, à force de vigilance, défendre l'unité et la solidité de la biographie de Molière contre l'intrusion des faits étrangers et des hypothèses hâtives; il faut surtout défendre la clarté et les belles proportions de son œuvre contre les explications qui obscurcissent et les additions qui déforment. Ici comme ailleurs, « rien n'est plus dangereux qu'un ignorant ami », et Molière aurait souvent lieu d'adresser à ceux de ses historiens et commentateurs qui ont du goût la prière que Voltaire adressait à Dieu : « Seigneur, préservez-moi de mes amis; quant à mes ennemis, je m'en charge ».

Faut-il choisir, entre tant de points où se montrent les dangers d'une intempérante érudition, celui où ces dangers sont peut-être le plus grands, celui où s'impose le plus impérieusement un élagage, j'allais dire un échenillage, sévère, je choisirai les rapports entre la vie même de Molière et ses écrits, l'évaluation, toujours si délicate, de ce que l'auteur peut avoir versé de son âme dans l'âme de ses personnages, le chapitre d'une étude sur Molière auquel on pourrait donner ce titre concis : l'homme dans l'œuvre. C'est ce chapitre que j'esquisserai brièvement ici.

Au reste — et je dois le déclarer bien vite — ce n'est pas aux Moliéristes seuls que je vais avoir affaire. En dehors d'eux et bien avant eux, parmi les adversaires comme parmi les plus chauds partisans de Molière, on a trop souvent cherché à expliquer son œuvre par sa vie et à deviner sa vie d'après son œuvre. C'est Édouard Fournier qui a écrit *Le Roman de Molière*, et Dieu sait — et les travailleurs sérieux aussi — combien ce touche-à-tout, d'ailleurs étonnamment érudit, s'entendait à corser un roman, comme à embrouiller une question! Mais c'est Weiss qui a voulu trouver lugubres les pièces les plus gaies de Molière, parce qu'il trouvait lugubre son existence de comédien; ce sont les venimeux auteurs d'*Élomire hypocondre* ou de *La Fameuse comédienne* qui ont voulu établir entre la vie et les écrits de Molière de trop significatives concordances; c'est même G. Larroumet, l'auteur diligent et si bien intentionné de *La Comédie de Molière*, ou Paul Mesnard, l'excellent éditeur et historien de notre grand comique, qui parfois projettent sur l'œuvre admirée par eux quelques lueurs troubles empruntées à l'étude de la biographie, ou sur la biographie quelques lueurs incertaines empruntées à l'étude de l'œuvre.

Un défaut où tombent tant d'écrivains, et des meilleurs, est sans doute inévitable. Raison de plus pour nous mettre en garde contre lui.

II

Tout d'abord — et pour prévenir les malentendus possibles — disons que nous estimons très grande, et pour les dramaturges plus que pour la plupart des écrivains, pour Molière plus que pour la plupart des dramaturges, l'influence de la vie sur l'œuvre. Quelques-unes des comédies de Molière n'existeraient point, si tels ou tels incidents ne s'étaient produits, heureux ou malheureux pour leur auteur. Ni *La Critique de l'École des Femmes* ni *L'Impromptu de Versailles* ne seraient nés, s'il n'avait fallu répondre

aux pédants, aux jaloux et aux « grands comédiens » de l'Hôtel de Bourgogne, qu'avait également exaspérés le succès de *L'École des Femmes*. *La Princesse d'Élide*, *Mélicerte*, *La Pastorale comique*, *Les Amants magnifiques*, œuvres peu d'accord avec les goûts du poète, ne pouvaient jaillir spontanément de sa veine et en sont sortis sur un ordre exprès du roi pour compléter *Les Plaisirs de l'Ile enchantée*, *Le Ballet des Muses* et *Le Divertissement royal*. D'autres pièces, plus dignes de Molière, et dont l'idée, vraiment comique, se serait sans doute traduite un jour ou l'autre sur son théâtre, n'en ont pas moins été faites pour le roi, elles aussi, et doivent aux décors, aux machines, aux ballets dont elles devaient être accompagnées une partie de leur forme et de leur caractère : *Le Mariage forcé* et *Le Sicilien*, où dansait Louis XIV; *L'Amour médecin*, *M. de Pourceaugnac* et jusqu'au *Malade imaginaire*, disposés pour recevoir la musique de l'indispensable Florentin, Jean-Baptiste Lulli, ou de Charpentier; *Le Bourgeois gentilhomme*, dont la Turquerie fut, non pas l'excroissance bouffonne, mais la cause finale et la raison d'être; *Psyché*, prétexte à des merveilles de machinerie et de décoration; *La Comtesse d'Escarbagnas*, passe-partout habile où devait s'encadrer *Le Ballet des Ballets*, c'est-à-dire un pot-pourri des ballets de cour les plus célèbres. — *Les Fâcheux*, faits pour Fouquet, ont été enrichis d'une scène par une sorte de collaboration royale. *Don Juan* ne se ferait pas hypocrite ou, tout au moins, ne débiterait pas sur l'hypocrisie sa terrible tirade, si le dramaturge qui, en 1665, concevait le portrait du « grand seigneur méchant homme » n'avait tenu à dire leur fait sans retard aux implacables ennemis du *Tartuffe*, arrêté quelques mois auparavant par la cabale; et le *Tartuffe* lui-même aurait sans doute un tout autre dénouement, si le roi n'était venu au secours de l'œuvre proscrite.

Faut-il s'en tenir à ces faits éclatants? et n'est-il permis d'interroger sur l'œuvre de Molière que l'existence publique, si je puis dire, du directeur des « comédiens du roi »? Non certes; et son enfance, sa jeunesse aventureuse, ses fréquentations, son mariage troublé, sa santé chancelante peuvent nous fournir des indications utiles. Né dans le quartier des halles et au sein d'une famille bourgeoise, il est probable que « le premier poète des bourgeois », ainsi que l'appelaient non sans exagération les Goncourt, a puisé dans ses plus anciens souvenirs alors qu'il s'est agi de mettre sur la scène les Gorgibus, les Sganarelle et les Chrysale. Gêné par le clergé pendant ses courses en province; forcé par le carême ou l'avent de multiplier les relâches et, par conséquent, d'observer

des jeûnes dont ses compagnons et lui se fussent sans doute fort bien dispensés; abandonné, attaqué par son ancien protecteur Conti, qu'avait touché la grâce janséniste, il est probable que l'auteur de *L'École des Femmes* a cédé à un malin désir de vengeance quand il a écrit le sermon d'Arnolphe sur le mariage, dont le scandale devait être aggravé par la direction d'intention de Tartuffe et les restrictions mentales de don Juan. Ami du goinfre Chapelle, du pique-assiette d'Assoucy et de la cynique famille des Béjart, il est probable que le comédien poète a gardé de la libre vie du théâtre la facilité morale qui était nécessaire pour peindre sans dégoût la délurée femme de George Dandin, pour plaisanter finement sur les infortunes d'Amphitryon, pour étaler çà et là cette « morale lubrique » que réchauffaient encore les sons de la musique de Lulli :

> Ne songeons qu'à nous divertir,
> La grande affaire est le plaisir.

Marié avec une femme coquette et qui ne paraît pas l'avoir jamais aimé, sans cesse occupé à se brouiller et à se réconcilier avec elle, il est probable que le mari inquiet a trouvé dans son expérience, dans ses souffrances personnelles de quoi peindre la coquetterie de Célimène et la jalousie d'Alceste ou de dom Pèdre. Enfin, tourmenté par la faiblesse de son estomac et de sa poitrine, obligé parfois de fermer les portes de son théâtre et de se laisser passer pour moribond ou pour mort, n'ayant justement, comme dit Béralde, de la force que pour porter son mal, sans pouvoir porter avec la maladie les malfaisants remèdes que lui offraient d'ignorants médecins, il est probable que ce malade nullement imaginaire a juré de se revancher de son impuissance en discréditant tous les *monsieur Purgon* et la vaine science dont ils se targuaient, en engageant contre eux la lutte implacable qu'il a soutenue depuis le déguisement burlesque de Sganarelle en médecin jusqu'à la réception plus burlesque encore du docteur Argan et jusqu'aux suprêmes convulsions de Molière lui-même : *juro*. Mais, si tout cela est probable, peut-être tout cela n'est-il pas certain; et, si même l'on veut que tout cela soit certain, du moins n'en peut-on tirer que des conclusions assez générales, et convient-il de compléter, de corriger ces observations par bien d'autres.

Voyez, en effet, ce que, pour nous en tenir aux premières remarques qui se présentent à l'esprit, il est on ne peut plus facile de répondre à ce que nous venons d'avancer. Molière est le poète —

ne disons pas : *le premier* poète — des bourgeois, soit; mais n'est-ce pas surtout dans la bourgeoisie, moins absorbée que le bas peuple par la lutte pour l'existence, moins exposée que l'aristocratie à tomber dans des malheurs tragiques, vivant plus que l'une et l'autre de la vie de famille, n'est-ce pas dans la bourgeoisie, dis-je, qu'un moraliste à l'affût des vices à la fois plaisants et pernicieux pour la famille devait trouver un gibier à sa convenance? Au reste, il était loin de peindre exclusivement la bourgeoisie, celui qui à côté du grand seigneur don Juan savait faire vivre le pauvre valet Sganarelle, voire, dans toute leur saisissante naïveté, les paysans Pierrot et Charlotte; et il était loin d'avoir un parti pris favorable aux bourgeois, celui qui a choisi pour leur faire exposer tant de nobles ou de fines idées, conformes aux siennes, le Dorante de *La Critique*, le Clitandre des *Femmes savantes*, l'Alceste et le Philinte du *Misanthrope*. — Molière, pendant ses années d'apprentissage et de voyage, a eu à souffrir du clergé et de la dévotion; mais bien d'autres n'ont pas eu moins à se plaindre, qui sont restés fort religieux ou fort respectueux en apparence de tout pouvoir spirituel; et ne faut-il pas, pour expliquer ses audaces, songer aussi et surtout à sa philosophie naturaliste? — Il est vrai que sa philosophie elle-même est en partie faite de cette indifférence morale dont nous expliquions tout à l'heure les origines; mais il y a autre chose certes dans cette philosophie qu'une morale accommodante, et ce ne sont pas des fréquentations dangereuses, ce ne sont pas des amours faciles qui ont permis à Molière de créer l'âme si haute d'Alceste. — Est-ce la chaîne qui l'attachait à Armande Béjart qui lui a fait sentir ce qu'était la jalousie? La jalousie tient une fort grande place dans le théâtre de Molière, et les contemporains l'avaient remarqué déjà; mais, si Molière a mis six ou sept fois la jalousie sur la scène depuis son mariage avec Armande, il l'y avait mise six fois auparavant; toutes les formes de ce tourment, même celles qu'il n'a guère pu éprouver, lui sont également familières; et tantôt il excite notre sympathie pour le jaloux, tantôt il le condamne expressément ou nous le présente comme ridicule. — Enfin, dans sa lutte contre la médecine, Molière s'est, pour ainsi dire, démasqué, puisqu'il a fait parler Béralde en son nom; mais n'oublie-t-on pas trop que la médecine n'est pas épargnée dans les farces de sa robuste jeunesse? et, plus tard, même s'il n'avait pas été malade, même si les médecins n'avaient pas eu si beau jeu à lui crier : « Crève, crève; cela t'apprendra une autre fois à te jouer à la Faculté », aurait-il pu, lui le grand railleur, ne pas

s'attaquer à la solennelle nullité des guérisseurs de son temps et à la béate crédulité de leurs victimes?

L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné,

allait dire en un bien joli vers l'ami Despréaux : est-ce que Molière pouvait se taire? et, comme les âmes des héros romains qu'Anchise montre d'avance à Énée dans les enfers, est-ce que l'âme falote de Thomas Diafoirus n'attendait pas quelque part que Molière l'appelât à la vie et à l'immortalité?

III

Trois motifs principaux paraissent avoir enhardi les critiques fureteurs qui voulaient à tout prix trouver dans les pièces de Molière des souvenirs et des indices de sa vie.

Pourquoi, d'abord, hésiterait-on à chercher Molière dans son œuvre, quand il a pris soin de s'y nommer et de s'y montrer lui-même? Il s'est fait maudire par Argan comme ennemi des médecins et discuter par l'ineffable Lysidas comme auteur d'une comédie impardonnable à bien des titres, et notamment parce qu'on y avait couru de toutes parts!

Mais précisément il ne s'agissait là que de l'auteur, qui eût toujours appartenu à la critique, même s'il n'avait pas eu le bon esprit de s'en déclarer justiciable.

Avec l'auteur, Molière livrait aussi le comédien aux appréciations de ses spectateurs et de ses rivaux : « Je leur abandonne de bon cœur mes ouvrages, ma figure, mes gestes, mes paroles, mon ton de voix et ma façon de réciter, pour en faire et dire tout ce qu'il leur plaira, s'ils en peuvent tirer quelque avantage. Je ne m'oppose point à toutes ces choses, et je serai ravi que cela puisse réjouir le monde. » Réjouir le monde! N'est-ce pas, en effet, ce qu'il cherchait tout le premier quand il accusait ses défauts physiques et ceux de ses camarades? La toux du valétudinaire Molière est mise à profit dans *L'Avare*, et peut-être dans *Pourceaugnac*; le gros René Duparc s'écrie dans *Le Dépit amoureux* :

Je suis homme fort rond de toutes les manières;

le boiteux Louis Béjart devient le boiteux médecin des Fonandrès (ou des Fougerais) et « ce chien de boiteux » de La Flèche; quelques comédiennes sont peintes d'un trait dans *L'Impromptu*, et,

chose plus grave, la femme même de Molière, l'enchanteresse Armande, est — ce sont les contemporains qui nous l'attestent — minutieusement décrite dans *Le Bourgeois gentilhomme*. Quelles révélations ne peut-on pas attendre de l'homme qui ne craint pas de *détailler* à ce point devant le public les beautés de celle qu'il aime et qui porte son nom?

« Elle a les yeux petits. — Cela est vrai, elle a les yeux petits; mais elle les a pleins de feux, les plus brillants, les plus perçants du monde, les plus touchants qu'on puisse voir. — Elle a la bouche grande. — Oui, mais on y voit des grâces qu'on ne voit point aux autres bouches; et cette bouche, en la voyant, inspire des désirs, est la plus attrayante, la plus amoureuse du monde. — Pour sa taille, elle n'est pas grande. — Non; mais elle est aisée et bien prise. — Elle affecte une nonchalance dans son parler, et dans ses actions. — Il est vrai; mais elle a grâce à tout cela, et ses manières sont engageantes, ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs... »

Voilà sans doute qui est piquant. Mais quoi! M^lle^ Molière était actrice; c'était son métier d'être analysée, critiquée, admirée par les spectateurs; et ce portrait, qui nous paraît à nous si révélateur, ne révélait rien du tout aux contemporains. Quand Covielle et Cléonte décrivaient ainsi Lucile sous les traits d'Armande, ils ne faisaient que ce qu'ont fait, dans ces dernières années, tant de personnages de théâtre, décrivant celle qu'ils aimaient sous les traits de M^me^ Réjane ou de M^me^ Sarah Bernhardt; et quand Molière jouait ses ridicules physiques ou ceux de ses camarades, il agissait comme tant de vaudevillistes ou de faiseurs d'opérettes tirant des effets comiques du nez incommensurable d'Hyacinthe ou de la voix rouillée de Baron. Tous les dramaturges qui savent, en composant leurs pièces, par qui les divers personnages seront joués, forment ainsi quelque peu ces personnages à l'image et à la ressemblance de leurs interprètes : est-ce à dire qu'il faille chercher dans l'intrigue et dans le dialogue même des révélations sur la vie des comédiens?

Molière, il est vrai, est allé plus loin, et nous rencontrons ici un texte formel dont on ne peut songer à contester l'importance : « Il s'est joué le premier en plusieurs endroits sur des affaires de sa famille et qui regardaient ce qui se passait dans son domestique. C'est ce que ses plus particuliers amis ont remarqué bien des fois. » Qui parle ainsi? L'auteur de la préface de 1682, l'honnête, le fidèle, le véridique disciple du maître, Charles Varlet de La Grange. Mais en quel endroit nous donne-t-il ce renseigne-

ment? A l'endroit même où il constate les qualités d'observateur de Molière : « Il observait les manières et les mœurs de tout le monde; il trouvait moyen ensuite d'en faire des applications admirables dans ses comédies, où l'on peut dire qu'il a joué tout le monde, puisqu'il s'y est joué le premier en plusieurs endroits sur des affaires de sa famille... » A la bonne heure! Que Molière, peintre des mœurs et des caractères, se soit observé lui-même et ait observé les siens comme il observait les étrangers, on s'en serait douté, même si La Grange ne nous en avait point avertis. Mais on sait avec quelle liberté il usait des matériaux que l'observation du monde lui avait fournis. Alceste est Montausier, Alceste est Boileau, Alceste est Molière, Alceste est bien d'autres encore; mais qu'est-ce qui revient à chacun des originaux dans l'admirable copie du poète? Tartuffe est, paraît-il, l'abbé Roquette, il est aussi l'abbé de Pons, il n'est pas moins Conti et Charpy de Sainte-Croix; il est janséniste, il est jésuite, il est de la Compagnie du T. S. Sacrement; les extrêmes se touchent et se fondent harmonieusement en lui. Enfin la personnalité la moins déguisée que contienne tout le théâtre de Molière nous est certainement fournie par le Trissotin des *Femmes savantes*. Trissotin a bien des traits de Cotin, et c'est en lisant des vers de Cotin qu'il fait pâmer le trio de ses admiratrices; mais par combien de traits ne diffère-t-il pas de l'abbé Cotin, savant commentateur du *Cantique des Cantiques* et prédicateur de Notre-Dame? Si l'abbé Cotin nous était inconnu et si, informés que Molière l'a voulu peindre, nous nous figurions son histoire uniquement d'après celle de Trissotin, quelles erreurs ne commettrions-nous pas?

Et voilà le danger que nous courons sans cesse quand, prévenus de l'habitude où était Molière de n'épargner dans ses peintures ni sa famille ni lui-même, nous cherchons à saisir toutes ces allusions que « les plus particuliers amis » dont parle La Grange n'avaient pas de peine à comprendre. Nous ne savons pas comme eux où Molière a semé ces allusions; nous ne voyons pas comme eux s'il a reproduit exactement la vérité, s'il l'a transformée, s'il en a fait la contre-partie; et dès lors, combien de fois il doit nous arriver de mal comprendre l'œuvre, pour vouloir trop la faire ressembler à la vie, ou de conjecturer étourdiment la vie pour vouloir trop la faire ressembler à l'œuvre!

IV

Si l'on jette un coup d'œil sur la famille de Molière, la première chose qui frappe, c'est l'absence de la mère. Marie Cressé est morte alors que son fils n'avait pas onze ans, et nous ne savons d'elle que ce que peut nous apprendre un inventaire dressé après son décès. Qu'avec de tels renseignements d'aucuns aient réussi à savoir ce que Molière devait à sa mère, il serait naïf de s'en étonner; toujours il s'est trouvé des gens pour résoudre le problème fameux : « étant donné la hauteur des mâts et le nombre des passagers, trouver l'âge du capitaine ». Ce qui est cependant plus digne d'examen, c'est que, la mère ayant manqué dans la vie de Molière, les mères manquent presque complètement dans son théâtre. Ceci est-il l'effet de cela? en partie peut-être; mais je me garderais d'affirmer, avec la plupart des critiques, que Molière ne pouvait peindre ce qu'il n'avait pas connu. D'autres mères avaient dû passer sous ses yeux pénétrants, qu'il pouvait étudier sans avoir reçu leurs caresses; et, de fait, ni M^me^ Jourdain dans *Le Bourgeois gentilhomme*, ni Aristione dans *Les Amants magnifiques* ne sont des figures sans vie et sans vérité. Si ces figures sont les seules de ce genre dans le théâtre de Molière, il paraît facile de deviner pourquoi. Est-ce que les mères ne manquaient pas aussi dans le théâtre italien, dont Molière s'est d'abord inspiré? Est-ce qu'elles ne risquaient pas souvent de faire double emploi avec les pères, dont l'action dramatique avait besoin? et un poète comique résolu comme Molière à ne laisser verser la comédie ni dans le spectacle édifiant ni dans la tragédie bourgeoise, habile comme lui à respecter les goûts et les préjugés du public, n'avait-il pas une raison plus puissante encore pour éviter les rôles des mères? Parfaites, elles devenaient fades ou attendrissantes; tourmentées, elles étaient tragiques; méchantes, elles révoltaient le spectateur. « Nous nous agenouillons devant la Mère, s'écrie A. Dumas fils[1], au moment même où, comme il dit, il administre le fouet à la Femme ». Un public de théâtre est toujours prêt, lui aussi, à s'agenouiller devant la Mère; mais, si le geste est beau, il n'est guère de mise à la comédie.

En revanche, le public aime peu la belle-mère : je veux dire — car on pourrait s'y tromper — la marâtre, et la marâtre, sous

1. Préface de *L'Ami des femmes*.

le nom de Béline, joue un rôle odieux à souhait dans *Le Malade imaginaire*. La faute en est-elle à Catherine Fleurette, qui, le 30 mai 1633, avait remplacé Marie Cressé auprès du père Poquelin? Comme Catherine est morte trois ans après, laissant son beau-fils, le futur poète comique, âgé seulement de quatorze ans, il lui eût fallu à coup sûr un caractère bien désagréable, et à son beau-fils une rancune bien tenace, pour que Catherine devînt Béline après plus de trente-six années écoulées. Il est inutile d'ajouter, et que cette métamorphose a été admise, et que rien, absolument rien ne la justifie. Si Molière avait besoin d'être aidé pour concevoir son personnage, il l'a été par Corneille, et Béline ne rappelle pas Catherine Fleurette, mais Arsinoé.

Le père Poquelin nous est beaucoup plus connu que ses deux femmes. Quelques chercheurs heureux, au premier rang desquels s'est placé Eudore Soulié, ont découvert divers actes passés par lui et, outre l'inventaire de 1636 auquel nous faisions allusion tout à l'heure, celui qui a été dressé en 1669 après sa mort. En gros, nous savons quelles ont été ses relations avec son fils. Tapissier valet de chambre du roi — et non pas marchand fripier, comme l'a malignement dit Le Boulanger de Chalussay, comme l'a répété Voltaire — ce bourgeois cossu rêvait d'avoir en son fils aîné Jean-Baptiste un héritier qui lui fît honneur et qui pût se pousser dans le monde, voire à la Cour. Celui-ci avait à peine quinze ans, qu'il lui assurait la survivance de sa charge; en même temps, il lui permettait de compléter brillamment des études déjà sérieuses, en l'envoyant au plus célèbre, au plus important collège de Paris, où le jeune écolier devait avoir les plus nobles condisciples; mieux encore — et ceci est tout au moins probable, — il le confiait comme élève particulier au philosophe Gassendi et le faisait graduer en droit. Après tant de dépenses et de soins, comment le père eût-il accepté volontiers que son fils se fît comédien, bateleur, ainsi qu'on disait alors? Pour détourner le cours d'idées fâcheuses, il est probable qu'il envoya Jean-Baptiste faire à sa place son service de valet de chambre pendant un voyage du roi en Languedoc. Mais la vocation du jeune homme était sérieuse: à peine de retour, Jean-Baptiste résiste à toutes les prières, s'unit aux Béjart et à d'autres fils de famille, fonde l'*Illustre théâtre*. Et, dès lors, si le tapissier Poquelin avait quelque peu tenu rancune à son fils, maintenant affublé d'un nom nouveau, celui de Molière, où est le père de famille qui lui jetterait la première pierre? Mais la vérité est qu'il paraît s'être résigné assez vite, par bonté d'âme ou par faiblesse; qu'une somme de six cent trente livres avancée par

lui sur l'héritage, non encore exigible, de Marie Cressé a facilité l'établissement du nouveau tripot comique; et enfin que, pendant onze ans encore, jusqu'à ce qu'il cédât son commerce à son second fils, il allait laisser au déserteur de son nom et de sa maison le titre honorable et souvent utile de valet de chambre tapissier du roi.

Trois ans plus tard, Jean Poquelin promet de payer une dette de son fils, et il en paie deux un peu après. En 1658, un acte officiel déclare que Madeleine Béjart, l'amie (donnez au mot le sens que vous voudrez), l'amie de Molière, élit domicile en la maison de Jean Poquelin; et, à moins que celui-ci n'en ait pas été informé, voilà qui est pousser un peu loin la complaisance. Puis, la gêne arrive pour le bonhomme; son second fils est mort; le premier, le comédien, l'assiste, de la façon la plus délicate; il paie même ses dettes après sa mort.

Ainsi Molière et Jean Poquelin faisaient, à l'occasion, échange de bons offices. Cependant leurs relations ne paraissent pas avoir été cordiales. De plus, les comptes du marchand tapissier offrent des particularités un peu étranges et font naître le soupçon qu'il prêtait parfois au lieu de vendre et cherchait le gain avec quelque âpreté. Ne voyez-vous pas aussitôt quel parti l'on peut tirer de ces constatations, et quelle place immense le père va prendre dans l'œuvre du fils? Ne dites pas que les pères maussades, grondeurs, bernés par leurs enfants, outre qu'ils ne laissent pas d'exister çà et là dans la réalité, sont un legs de la comédie antique, abondent dans la comédie italienne et française d'avant Molière, et souvent s'imposaient à notre auteur parce qu'ils figuraient dans les originaux imités par lui. Non, non; lorsque Molière met de ces pères-là sur la scène, il songe évidemment à Jean Poquelin; et, si Mascarille dit à son étourdi de maître que Pandolfe a beau pester d'une belle manière contre Lélie, Lélie doit se moquer des sermons d'un vieux barbon comme Pandolfe, — c'est là un souvenir incontestable du temps où le tapissier pestait contre l'aspirant comédien et où l'aspirant comédien riait sous cape du tapissier.

Mais ce sont surtout les portraits d'avares que Jean Poquelin a inspirés. En tournant et retournant les transactions qu'il a passées avec ses enfants, en sollicitant doucement les textes, on s'est convaincu que toujours il avait cherché les affaires avantageuses pour lui, désavantageuses pour les siens. Les créances à lui souscrites amènent à des conclusions pires encore. En voici une dont le signataire doit 192 livres « pour les causes contenues ès dites

lettres »; il a versé deux acomptes, l'un de 64 livres, l'autre de 34 livres 4 sous, et il a rendu à Poquelin une tenture de tapisserie. Peut-être penserez-vous que « les causes contenues ès dites lettres », sont, puisqu'il s'agit d'un marchand tapissier, la vente et l'installation de divers objets d'ameublement; qu'une tapisserie, vendue à un acheteur un peu imprévoyant, a fort bien pu être rendue ensuite, soit parce qu' « elle avait cessé de plaire », soit parce que l'acheteur, n'en ayant point usé, a voulu en alléger sa dette. Mais cette explication est trop simple, et il en vaut mieux une plus « suggestive ». La dette de 192 livres résulte d'un prêt usuraire (il est fâcheux seulement qu'il ne soit nulle part question d'intérêts), et cette somme a été fournie, moitié en espèces, moitié en marchandises. Poquelin a donné une tenture, comme il aurait donné « un crocodile empaillé » ou « un jeu de l'oie, renouvelé des Grecs », et, les fonds tardant à rentrer, il a accepté que son crocodile, je veux dire : que sa tenture lui fût rendue. Et, dès lors, on voit d'où sort un des incidents les plus amusants de *L'Avare* : « Des quinze mille francs qu'on demande, le prêteur ne pourra compter en argent que douze mille livres; et, pour les mille écus restants, il faudra que l'emprunteur prenne les hardes, nippes, bijoux dont s'ensuit le mémoire, et que ledit prêteur a mis, de bonne foi, au plus modique prix qu'il lui a été possible ». Voilà donc Poquelin devenu Harpagon, comme il était devenu Pandolfe, Anselme, Sganarelle, Géronte... Une fois avertis, nous n'avons pas de peine à faire entre les deux personnages de notables rapprochements, car Poquelin par son avarice a dû faire enrager son fils comme Harpagon fait enrager Cléante, il a enfermé sa fille Catherine dans un couvent comme Harpagon voulait faire pour Élise, et son inventaire de 1669, avec le dénûment dont il témoigne, ressemble à l'inventaire d' « un Harpagon auquel on aurait vraiment volé sa cassette ».

Il est vrai qu'on pourrait adresser à tout ceci quelques petites objections. Emprunter, plus ou moins consciemment, quelques traits plaisants à des souvenirs de famille, tout dramaturge ou tout romancier y est exposé; mais faire systématiquement de son père toute une caricature odieuse, cela n'est peut-être pas bien digne d'un honnête homme. — Les calculs qu'on prête à Jean Poquelin ne sont point prouvés. — Molière n'a nullement eu vis-à-vis de son père l'attitude de Cléante. Harpagon eût toujours empoché de bon cœur ce que son fils, devenu riche, lui eût voulu donner, et Molière en a été réduit à de pieuses supercheries pour aider son père dans le besoin. — Enfin, quand il avait sous les yeux

l'*Aulularia* de Plaute, *Les Esprits* de Larivey et *La Belle Plaideuse* de Boisrobert (où se trouvent justement, et un fils prodigue empruntant à son père avare qu'il ne connaît point, et un usurier prêtant en guise d'argent des guenons, de beaux perroquets et douze canons, moitié fonte, moitié fer), comment Molière, pour peindre l'Avare, eût-il eu besoin de renouveler, en l'aggravant, le crime de Cham riant de Noé?

V

Après la petite famille que Molière a abandonnée pour se faire comédien, nous pourrions examiner quel rôle joue dans son théâtre la grande famille où il est alors entré. Est-il vrai qu'amoureux de M^lle^ de Brie, il ait tenu à prodiguer au sieur de Brie, son mari, les épithètes les plus désobligeantes : d'où les injures qui accueillent le Notaire dans *L'École des Femmes* et M. Loyal dans *Tartuffe,* deux personnages que représentait cet acteur? Est-il vrai que, rebuté par M^lle^ du Parc et consolé par M^lle^ de Brie, il se soit personnifié dans le Clitandre des *Femmes savantes*, passant d'Armande à Henriette? Aucun jeu n'est plus facile que celui qui consiste à trouver des allusions de ce genre dans le texte de Molière; mais précisément ce n'est qu'un jeu, et qui risque d'être plus plaisant que ceux qui s'y livrent ne l'auraient voulu. Amené par Boileau chez le grand Arnauld, Racine se jette aux pieds de son ancien maître, qui lui-même se jette aux siens, et tous deux à genoux s'embrassent; comment ne s'est-il pas trouvé un commentateur de Molière pour affirmer que notre poète comique, ami de Racine et de Boileau, a parodié cette scène par les embrassements de Polydore et d'Albert dans *Le Dépit amoureux*, de Tartuffe et d'Orgon dans le *Tartuffe*? Est-ce parce que Racine et Arnauld se sont revus seulement en 1677, tandis que *Le Dépit amoureux* est de 1656 et *Le Tartuffe* de 1664[1]? Les faiseurs de rapprochements n'ont pas toujours autant de scrupules.

Quoi qu'il en soit, mieux vaut s'en tenir à étudier celle des camarades de Molière qui a tenu dans sa vie la plus grande place, Armande Béjart, qui, le 20 février 1662, prenait à Saint-Germain-l'Auxerrois le titre de Madame ou, comme on disait plutôt alors, de M^lle^ Molière. A coup sûr elle a inspiré le poète. Mais où et comment? Voyons ce que disent les commentateurs.

1. Voir une note de Despois dans le *Molière* des « Grands Écrivains », t. I, p. 459.

Le 24 juin 1661, la troupe du Palais-Royal jouait *L'École des Maris*. Il s'en fallait encore de huit mois que le mariage fût célébré, mais Molière en avait formé le projet, et il est donc tout naturel qu'il ait exprimé dans sa pièce ses idées les plus chères et ses rêves. Le vieil Ariste voulant se faire aimer de la jeune Léonor, c'est Molière voulant se faire aimer d'Armande; la liberté avec laquelle Ariste a élevé Léonor, c'est la liberté que Molière, dont l'influence était grande sur Madeleine Béjart, a toujours désiré qu'elle laissât à sa fille ou à sa sœur Armande; les promesses que fait Ariste de permettre à sa future femme de courir les bals et les lieux d'assemblée, de recevoir les visites et d'entendre les fleurettes des damoiseaux, c'est Molière qui y souscrit.

L'hypothèse soulève quelques objections. Molière jouait le grognon Sganarelle, et non le sage Ariste; Armande ne jouait pas Léonor, puisqu'elle ne faisait pas encore partie de la troupe; la différence d'âge qui existe entre Ariste et Léonor ne se retrouvait pas entre Molière et Armande, puisque, si Molière avait trente-neuf ans, Armande en avait dix-huit d'après certains Moliéristes, « environ vingt » d'après son contrat de mariage, vingt-deux et demi d'après l'hypothèse que j'accepterais le plus volontiers. Enfin, Molière n'avait pas conçu lui-même son sujet pour l'adapter à sa situation. Il l'avait pris, sans parler de la tradition de la farce, à différentes sources : *Les Adelphes* de Térence, *La Folle gageure* de Boisrobert, *La Femme industrieuse* de Dorimond, *La Discreta enamorada* de Lope de Vega, et surtout une jolie comédie de Mendoza, où la jeune femme qui est maintenue dans la sagesse par la douceur porte précisément le nom de Léonor, et que M. Martinenche a le premier signalée aux commentateurs de Molière : *El marido hace mujer*, *C'est le mari qui fait la femme*[1]. Malgré tout, les rapports ne manquent pas entre les deux couples Ariste-Léonor et Molière-Armande; Molière, en composant son œuvre, a dû songer à sa jeune fiancée; il n'a pas été fâché qu'elle prît pour elle quelques-unes des déclarations d'Ariste. Mais c'est là sans doute tout ce qu'il faut concéder, et il serait fort dangereux de chercher avec précision jusqu'où va l'assimilation entre les personnages de la comédie et ceux de la réalité.

Bien autrement grandes sont les difficultés que soulèvent les applications faites à Molière et à Armande de *L'École des femmes*.

1. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, V, 110-116 : Les sources de « l'Ecole des Maris ».

Arnolphe recueillant Agnès âgée de quatre ans, ce pourrait être Molière s'occupant, dès son bas âge, de la fille ou de la sœur de Madeleine; par malheur, c'est plus exactement encore le dom Pèdre de la nouvelle de Scarron imitée par le poète : dom Pèdre y recueille Laure à quatre ans et la fait élever dans un couvent avec l'ordre exprès qu' « elle n'ait aucune connaissance des choses de ce monde ». Après une telle éducation, Laure est toute semblable à Agnès; mais ni Laure ni Agnès ne ressemblent à Armande, pas plus d'ailleurs qu'Arnolphe ou dom Pèdre ne ressemblent à Molière. Allons plus loin. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner à fond le scabreux problème de la naissance d'Armande. Mais si, comme l'ont rendu très vraisemblable les recherches de M. Bernardin [1], Armande est une fille, née en 1638, de Madeleine Béjart et de M. de Modène, Armande est sensiblement plus âgée qu'Agnès, et Molière n'a pu être pour rien dans sa première éducation. — Que si Armande est née au début de 1643, la différence entre les âges d'Arnolphe et d'Agnès est sensiblement la même qu'entre les âges de Molière et d'Armande, mais Agnès rend Arnolphe ridicule, et rien alors n'est capable de prouver ce que les Allemands appelleraient l'objectivité de l'art de Molière comme la cruauté avec laquelle ce mari quadragénaire d'une toute jeune fille raille, ici comme ailleurs, les amours tardives de ses personnages.

Jusqu'ici un moyen d'investigation a manqué à nos critiques, dont ils vont dorénavant pouvoir faire un grand usage. Armande n'était pas encore montée sur la scène : elle débute en 1663 dans *La Critique de l'École des femmes* et dans *L'Impromptu*. Dans cette dernière œuvre, elle et son mari figurent sous leurs propres noms, et il est intéressant de savoir ce qu'ils se disent :

« Taisez-vous, ma femme! vous êtes une bête! — C'est une chose étrange qu'une petite cérémonie soit capable de nous ôter toutes nos belles qualités, et qu'un mari et un galant regardent la même personne avec des yeux si différents! — Que de discours! — Ma foi, si je faisais une comédie, je la ferais sur ce sujet. Je justifierais les femmes de bien des choses dont on les accuse; et je ferais craindre aux maris la différence qu'il y a de leurs manières brusques aux civilités des galants. »

Quelle menace! s'écrient les uns, et comme le bonheur conjugal de Molière craque déjà! — Quelle sécurité, s'écrient les autres, chez ce mari qui ose plaisanter ainsi sur ses relations avec sa femme,

1. Voir *Hommes et mœurs au XVII^e siècle*, p. 237-246 : Le Mariage de Molière.

sans craindre que personne le prenne au mot! — Et peut-être n'y a-t-il là tout simplement qu'une plaisanterie traditionnelle, dont il faut se garder de rien conclure.

Mais sans doute le fait même que Molière et sa femme jouaient ici leurs propres personnages était fait pour gêner le poète. Il sera plus libre quand tous deux porteront des noms d'emprunt, et il pourra alors parler à Armande le vrai langage que lui dictera son amour ou sa colère. Que dis-je? il le pourra! Force lui sera bien de le faire, puisque, pendant plusieurs années, les deux époux ne se verront, ne se parleront qu'au théâtre. Aussi considérez *Le Misanthrope*. Pendant que le public croit assister aux démêlés d'Alceste et de Célimène, c'est le cœur ulcéré de Molière qui fait des reproches à la trop coquette Armande :

> Ah! que vous savez bien ici contre moi-même,
> Perfide, vous servir de ma faiblesse extrême,
> Et ménager pour vous l'excès prodigieux
> De ce fatal amour né de vos traîtres yeux!

Acceptons ce fil conducteur, et espérons que, grâce à lui, nous allons pénétrer dans les sentiments intimes du poète. La désillusion va être prompte et complète.

Dans *Le Sicilien*, dom Pèdre et Isidore échangent des paroles qui souvent, semble-t-il, conviendraient à Molière et à sa femme. Or, c'était bien Molière qui jouait dom Pèdre, mais le rôle d'Isidore était confié à M^lle^ de Brie, et Armande, chargée du petit rôle de Zaïde, disait ces mots qui auraient dû mal sonner aux oreilles du mari jaloux : « Un jaloux est un monstre haï de tout le monde, et il n'y a personne qui ne soit ravi de lui nuire, n'y eût-il point d'autre intérêt; toutes les serrures et les verrous du monde ne retiennent point les personnes, et c'est le cœur qu'il faut arrêter par la douceur et la complaisance. »

George Dandin met plus nettement le mari et la femme en présence : l'un jouait Dandin, le mari trompé, ou qui va l'être; l'autre jouait Angélique, la fieffée coquine à laquelle Dandin a eu l'imprudence de s'unir. Est-ce que Molière, sûr de son infortune et de la honte de sa femme, aurait tenu, pour punir Armande, à afficher l'une et l'autre aux yeux du public? c'est ce que Loiseleur ne craint pas de dire. Faut-il au contraire regarder Molière comme plus discret et, si l'adultère est à peu près absent de son théâtre, croire qu'il n'osait peindre ce qu'il avait peut-être à son foyer? C'est ce que fait un instant M. Jules Lemaître. Dira-t-on enfin qu'Armande

devait être bien au-dessus du soupçon et son mari bien en sécurité, pour qu'il n'ait pas craint une comparaison dans l'esprit des spectateurs entre ce qui se passait à la ville et ce qui se représentait au théâtre? C'est à quoi se décide Paul Mesnard; et c'est à quoi nous nous déciderions nous-même, s'il ne nous paraissait plus sage de reconnaître et de proclamer que, mari, auteur et directeur, Molière ne voulait pas confondre ses attributions diverses. Mari, il tenait vis-à-vis de sa femme une conduite et un langage dont lui seul était juge et que nous ne connaissons guère; auteur, il s'efforçait de faire parler et agir chacun de ses personnages selon sa nature, et nous savons combien il a réussi; directeur, il choisissait les interprètes de ses rôles d'après leurs aptitudes, et le succès le justifiait.

N'insistons donc plus sur les rôles joués par les deux époux et ne cherchons pas trop à deviner les intentions de Molière. Dans trois pièces successives, *Mélicerte*, *Le Sicilien* et *Amphitryon*, Armande n'eut pas ou n'eut guère de place. — C'est peut-être que Molière était irrité contre elle! — Pourquoi donc, aussitôt après, lui confiait-il le rôle le plus important de *George Dandin*? — C'est peut-être qu'averti par le trop grand succès de *La Princesse d'Élide* il ne voulait pas permettre à sa femme de briller dans des fêtes de cour! — Pourquoi donc allait-il bientôt, dans les splendides représentations des Tuileries, transformer sa femme en Psyché, tandis que, circonstance aggravante, il donnait le rôle troublant de l'Amour à ce jeune fat sans scrupule de Baron? Et si, par hasard, Armande avait été souffrante au temps de *Mélicerte* et d'*Amphitryon*! L'hypothèse manque de romanesque, elle n'en est pas pour cela plus absurde.

En somme, de tant de suppositions échafaudées sur la carrière théâtrale d'Armande, il ne reste guère debout que celle qui concerne les rôles d'Alceste et de Célimène dans *Le Misanthrope*, et celle-ci même, hélas! est d'une solidité fort douteuse. Parmi les vers les plus caractéristiques de l'atrabilaire amoureux et de la coquette, beaucoup, en 1666, ont été repris par Molière dans son *Dom Garcie de Navarre* de 1661, antérieur de plus d'un an à son mariage. Vous avez cru tout à l'heure que je citais quatre vers du *Misanthrope* : j'ai cité quatre vers de *Dom Garcie*[1].

1. Cf. *Dom Garcie*, IV, 8, et *Le Misanthrope*, IV, 3. Les seuls changements sont ceux d'*Ingrate* en *Perfide* au second vers et d'*effort* en *excès* au troisième.

VI

On a assez vu, par tout ce que nous venons de dire, que d'inconvénients offre, dans le détail, cette chasse aux indications autobiographiques dans Molière. Je ne signalerai plus, en terminant, que quelques inconvénients plus généraux.

Il semble que Molière ait lui-même protesté d'avance contre cette investigation indiscrète, et qu'on puisse en partie appliquer à certains de ses historiens et de ses commentateurs ce qu'il disait des comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et de l'auteur de la comédie satirique jouée par eux, *Le Portrait du Peintre* : « J'en ferai ma déclaration publiquement... Qu'ils disent tous les maux du monde de mes pièces, j'en suis d'accord..., pourvu qu'ils se contentent de ce que je puis leur accorder avec bienséance. La courtoisie doit avoir des bornes; et il y a des choses qui ne font rire ni les spectateurs, ni celui dont on parle. Je leur abandonne de bon cœur mes ouvrages,... mais... ils me doivent faire la grâce de me laisser le reste et de ne point toucher à des matières de la nature de celles sur lesquelles on m'a dit qu'ils m'attaquaient dans leurs comédies. C'est de quoi je prierai civilement cet honnête monsieur qui se mêle d'écrire pour eux. » A coup sûr, les Moliéristes ont des intentions autrement louables que celles de Boursault, et c'est pour la plus grande gloire de Molière qu'ils fouillent obstinément dans les recoins les plus cachés de sa vie. Mais Molière se passerait fort bien de leur zèle; ou du moins, puisque, devenu illustre, il ne peut échapper aux biographes, il les prierait civilement de ne pas trop abuser contre ses ouvrages de ce qu'ils croient avoir appris sur son existence, de ne pas alourdir ses comédies de tous les sous-entendus et de tous les sens mystérieux qu'ils y supposent. « Vous êtes, dirait-il à ces Lysidas d'un nouveau genre, vous êtes de plaisantes gens avec vos révélations, dont vous embarrassez les ignorants et nous étourdissez tous les jours... Ne consultons dans une comédie que l'effet qu'elle fait sur nous. Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles et ne cherchons point de raisonnement pour nous empêcher d'avoir du plaisir. »

Et si encore les comédies n'étaient qu'alourdies! Mais quand la signification en est faussée! Quand l'idée que nous avons affaire à Molière nous empêche de sentir les ridicules d'Alceste ou même d'Arnolphe! Quand, après avoir fait d'étranges conjectures sur sa

vie d'après ses œuvres, on donne de l'ensemble des œuvres d'étranges explications d'après sa vie! Que dirait le grand comique, si, revenant tout d'un coup sur la terre, il se trouvait en face des divers Molières, tous nouveaux pour lui, que l'on a découverts dans son œuvre : le Molière révolté, le Molière prêcheur, le Molière lugubre! Ce dernier surtout a fait fortune. Abreuvé d'ennuis en province, esclave du roi à Paris, amoureux d'une femme qui ne l'aimait pas et le déshonorait, malade de corps, plus malade dans l'âme, comparant sans cesse ses aspirations qui étaient hautes avec ses chutes morales qui ont été profondes, Molière a dû être triste, il l'a été, ses farces mêmes sont douloureuses. « Rassemblez tous ces traits, s'écrie Weiss, mettez-vous devant les yeux cet humiliant collier de servitude, cette vie en promiscuité, avec l'idéal constant d'une vie et d'une vertu austères devant les yeux, la mort sans cesse défiée, mais sans cesse présente... Supposez que tout cela, jeté dans un cerveau de poète comme dans un laboratoire, y fermente et s'y tourne en rire, et songez quel rire formidable, quel rire triste, quel rire sinistre jusque dans sa pleine expansion, vous aurez alors! » O vous, qui vous êtes amusés au *Médecin malgré lui* ou au *Bourgeois gentilhomme*, ne sentez-vous pas combien vous vous trompiez! et ne voilà-t-il pas la gaieté de Molière proprement tuée par raison démonstrative!

Ce qui n'est pas moins tué par une telle méthode, c'est le génie propre, c'est l'originalité particulière du poète. Molière emprunte à tout et à tous; il puise dans les pièces qu'il a jouées, dans les livres qu'il a lus, dans les conversations qu'on a tenues devant lui, dans les pensées que ses yeux pénétrants sont allés découvrir au fond des âmes; mais ce qu'il prend ainsi il le transforme, il le fond avec ses inventions propres, il l'anime de la vraie vie, celle des héros mêmes qui s'agitent sur sa scène, si bien qu'il n'y a plus chez lui de pièces de rapport, mais des parties d'un organisme; pas de mots plaisants en soi, mais des mots plaisants par réflexion à celui qui les prononce; pas de fantoches où les procédés uniformes de l'ouvrier se reconnaissent, mais de vrais hommes et de vraies femmes, distincts, variés comme autour de nous. Dans ces conditions, Molière peut se souvenir de ses parents comme des étrangers, et de sa vie comme de celle des autres; il peut çà et là exprimer ses sentiments les plus chers, et il n'y a sans doute pas d'outrecuidance à prétendre en reconnaître quelques-uns (amour... de l'amour, instinct jaloux, regret attendri de son enfant perdu) à je ne sais quel accent plus chaud et plus pénétrant. Mais chercher dans son théâtre une sorte de commentaire dramatique perpétuel

de sa vie, mais se le *figurer* sans cesse en train de se peindre, c'est le *défigurer* vraiment et commettre le plus caractérisé, le plus prolongé des contresens. C'est le confondre avec des génies d'un autre ordre, avec un Chateaubriand, par exemple. Chateaubriand a dit que l'artiste mettait toujours son histoire dans ses ouvrages et ne décrivait bien que son propre cœur, et il a eu raison en ce qui concerne Chateaubriand lui-même. En vain a-t-il promené ses héros en Bretagne, en Amérique, dans la Grèce et dans la Gaule antiques : René c'est Chateaubriand, Chactas c'est Chateaubriand, Eudore c'est Chateaubriand; et Amélie, Atala, Céluta, Mila, Velléda, Cymodocée sont également des femmes qui n'ont pu résister à l'attrait tout-puissant et fatal de Chateaubriand. Toujours moi, moi partout! c'est son involontaire devise, comme c'est celle d'un Byron ou d'un Lamartine. Mais ce n'est pas celle d'un Shakespeare, d'un Balzac ou d'un Molière. Ceux-ci savent sortir d'eux-mêmes, pénétrer dans les cœurs les plus divers et créer des âmes. Il ne faut pas plus chercher Molière dans ses personnages qu'on ne cherche Balzac dans le père Grandet, le père Goriot ou Vautrain, et qu'on ne cherche Shakespeare dans le roi Lear, dans Iago ou dans Richard III.

Eugène Rigal.

VICTOR HUGO AUTEUR DRAMATIQUE A QUATORZE ANS

Victor Hugo, à peine âgé de quatorze ans, alors qu'il était l'élève du Père La Rivière, puis de la pension Cordier et Decotte, remplissait de nombreux cahiers avec ses poésies, ses romans et ses pièces. Le *témoin de sa vie* a publié un certain nombre d'œuvres de sa première jeunesse, mais ses tragédies d'écolier sont ignorées. Grâce au petit-fils du grand poète, Georges Victor Hugo, nous avons pu les lire et connaître ainsi l'auteur dramatique de quatorze ans. Il nous paraît d'autant plus intéressant de le révéler que nous trouvons, dans ces premières tragédies de jeunesse, l'explication de la vocation en même temps que de l'évolution intellectuelle du plus grand poète du siècle dernier.

On verra par l'analyse et le commentaire de ces œuvres de début comment Victor Hugo a pu triompher des résistances de son père, hostile à ses aspirations de poète, et comment, après avoir été le fervent disciple de Racine, il a été, pour ainsi dire, amené à réagir contre ses admirations premières, se préparant, par ses premiers essais, à prendre l'initiative de la grande réforme littéraire exposée plus tard dans la préface de *Cromwell*.

Victor, tout petit, adore le théâtre, ce qui ne le distingue guère d'ailleurs des autres enfants de son âge. Mais il l'aime avec obstination, avec persévérance, et volontiers à l'exclusion de toute autre distraction. Si loin en effet que l'on remonte dans les souvenirs de son enfance, le seul jouet qui l'ait vraiment captivé, ce n'est pas le soldat de plomb, le cheval de bois, la voiture qu'on traîne ou les instruments qui font du bruit, c'est le théâtre en carton. Le grand bonheur est de manœuvrer des marionnettes en bois; mais l'écho des grandes batailles, des beaux faits d'armes des pères éveille des pensées belliqueuses dans le cerveau des enfants. Il faut bien sacrifier un peu au goût du jour; on joue alors à la guerre, mais sérieusement, théâtralement, non pas en se contentant d'un casque et d'un sabre de fer-blanc, mais en improvisant une véritable mise en scène avec forteresse, bastions et pont-levis. La guerre est un peu monotone, malgré les blessures

imprévues qu'elle réserve à l'ardeur parfois trop impétueuse de nos jeunes guerriers, et les mères n'ont qu'un médiocre enthousiasme pour ces exercices qui rapportent plus de coups dangereux que de gloire utile ; on reprend les marionnettes en bois.

Mais Victor se lasse bientôt de faire dire à ses pantins des histoires recueillies dans les Guignols ou à Bobino, il se met à composer une pièce, une pièce à grand spectacle, une pièce-féerie comme son nom l'indique : *Le Palais enchanté*. Et le voilà directeur, auteur et acteur. On fait répéter les pantins en bois. Tout marche à souhait, la pièce est prête à passer ; une date est même fixée pour la première représentation. Et on se préparait déjà avec joie à cette grande solennité à laquelle on avait naturellement convié des spectateurs, lorsque le général Hugo, destitué de son commandement, revient à Paris, juste la veille de la première représentation. Il fallut faire relâche, remettre les acteurs dans leur boîte, fermer le théâtre et entrer à la pension Cordier.

Il y eut un moment de déception et de mauvaise humeur. Mais Victor était un obstiné. Si sa liberté se trouvait un peu compromise par cette brusque entrée en pension, il lui restait du moins les récréations et les jours de congé. Il avait maintenant de petits camarades qui remplaçaient très avantageusement les marionnettes en bois. Quant au théâtre, il avait trop bien démoli, rue du Cherche-Midi, les malles de M^me^ Lucotte, il les avait trop adroitement transformées en forteresse pour ne pas savoir construire un véritable théâtre. Ce fut en effet un jeu. Il avait la salle, c'était la classe. Il avait rapproché les tables, c'était la scène ; il avait aligné des quinquets, c'était la rampe, et il avait placé des bancs sur plusieurs rangées, c'était le parterre. Mais les coulisses ? les coulisses manquaient. Un théâtre sérieux devait avoir des coulisses, car il n'y avait pas de pièces véritables sans costumes, et on ne pouvait décemment se costumer devant le public. On n'était pas bien grand, ni bien gros alors, on avait de la souplesse et surtout de la bonne volonté, et les dessous des tables parurent offrir un foyer des artistes, sinon très élégant et très confortable, du moins très spacieux.

Quant aux pièces, Victor se chargeait de les composer, c'est lui aussi qui distribuait les rôles, qui réglait la mise en scène, qui donnait les indications sur les costumes. Il variait son répertoire ; mais le plus souvent, c'est Napoléon qui en faisait les frais, et comme chaque artiste voulait naturellement être Napoléon, il avait été établi que chacun le jouerait à son tour. En vertu de ce roulement, on avait réussi à maintenir l'harmonie dans la troupe.

C'est en jouant, pendant les journées de congé, les pièces qu'il avait faites, que durant son séjour à la pension Cordier, Victor songea à entreprendre une grande tragédie en cinq actes : *Irtamène*. Il avait quatorze ans. Il la commença le 17 juillet 1816. Il devait l'offrir en cadeau à sa mère pour le jour de l'an. Le morceau était gros. Il n'avait guère que cinq mois devant lui, et les devoirs de mathématiques absorbaient la plus grande partie de son temps. Il ne lui restait que les jours de congé, parfois les soirs et aussi les nuits, car il lui arriva plus d'une fois de veiller.

Une grande force le soutenait, c'était sa mère ; une pensée le fortifiait, c'était l'assurance qu'il lui donnerait un peu de joie, c'était surtout l'espoir qu'il mériterait son approbation. Aussi, quand il eut terminé sa tragédie, le 14 décembre, quand il la lui donna le 1er janvier 1817, il y joignit des vers d'envoi pour lui dire d'abord sa tendresse en souvenir de ses anciennes bontés, des soins prodigués dans son enfance et pour lui expliquer qu'il a mis toute sa confiance dans ses conseils, sa sagesse et son jugement. Et, avec une modestie touchante, il ne dissimule pas qu'il redoute un peu ce jugement, mais il fait appel à son indulgence. Il craint surtout qu'elle ne s'alarme d'une tentative qui peut l'exposer aux aventures et surtout aux sifflets du parterre. Il tient aussitôt à la rassurer en lui affirmant qu'une pareille perspective ne l'épouvante pas. Ne connaît-il pas le monde ? Ne sait-il pas qu'il y aura toujours des gens qui voudront proscrire ceux qu'ils considèrent comme des rivaux ? Il avait mûrement réfléchi. Et il ne se souciait pas autrement des coups auxquels il s'exposait.

N'est-il pas curieux de lire dans cette pièce d'envoi le raisonnement de cet enfant qui usait de précautions oratoires vis-à-vis de sa mère, et qui se préparait, par une sereine philosophie, à la bataille future d'*Hernani* ? Déjà il parlait des sifflets du parterre comme s'il les eût prévus, il se cuirassait contre la jalousie et l'envie. Pour l'instant, c'est l'approbation de sa mère qu'il recherche, c'est pour elle seule qu'il a travaillé, et il le lui dit. C'est qu'il sent que sa vocation, son avenir dépendront de l'impression première qu'elle aura ressentie.

Redoute-t-il autant cette impression qu'il le laisse paraître ? Évidemment non. Nous avons en effet la preuve qu'il n'était pas mécontent de sa première tragédie, d'abord dans ses vers d'envoi, témoin son dédain pour les envieux et les rivaux, ensuite dans l'absence de toute critique sur son œuvre. Or, il ne ménageait pas d'ordinaire ses sévérités pour ses autres essais poétiques, lorsqu'il se donnait des notes assez rigoureuses qu'on trouve en marge

sur ses cahiers. Il avait conscience qu'il n'avait pas trop à se plaindre de son premier effort, mais ce qui l'agitait, c'était l'impatience de connaître l'opinion de sa mère.

En composant son *Irtamène* il a voulu jouer une partie, frapper un grand coup. Le père, en effet, s'obstinait à le diriger sur l'École polytechnique, il fallait donner à la mère un argument décisif pour décourager ce projet, et la convertir plus résolument à sa carrière littéraire; et c'était si bien sa pensée qu'il avait choisi un sujet qui devait servir ses intérêts. A la passion ardente de M^me^ Hugo pour la royauté, il répondait par une tragédie qui est un hymne en l'honneur des rois. Une profession de foi si vibrante flattait et encourageait des convictions déjà anciennes, et M^me^ Hugo, en lisant cette poésie toute frémissante d'enthousiasme, ces tirades brûlantes à l'heure où les luttes politiques enflammaient les esprits, a dû être certainement séduite et entraînée par ces vers dont un grand nombre sont d'ailleurs d'une belle venue et plusieurs d'une véritable puissance. A ce point de vue, *Irtamène* a été certainement une date dans l'enfance de Victor, et a dû fortifier les opinions de la mère qui voyait dans l'œuvre d'un si jeune écolier mieux qu'une espérance, une promesse.

Irtamène a été aussi pour lui un avertissement et un enseignement. C'est la seule tragédie de sa première jeunesse puisqu'il a commencé *Athélie ou les Scandinaves* un an plus tard, à la fin de 1817, et qu'il ne l'a pas achevée; quant à *Inez de Castro*, c'est un mélodrame assez maladroit d'ailleurs et assez naïf.

Dans *Athélie*, il s'était heurté au système des trois unités; et peut-être sera-t-il aisé de démontrer plus tard que ce fut là, sinon la seule, du moins la principale raison de son découragement. Dans *Irtamène*, au contraire, il a sacrifié en grande partie les unités, et c'est peut-être à l'occasion de cet essai et de ce début que s'agitèrent dans son cerveau les idées qui, d'abord en germe, devaient recevoir plus tard une consécration dans la préface de *Cromwell*.

Pour toutes ces raisons, il nous semble qu'il faut donner une place à part à *Irtamène*, en insistant sur la façon dont il a conçu et exécuté cette tragédie.

D'abord, il ne fait pas de scénario. Il est probable qu'il a, comme plus tard pour ses beaux drames, médité le sujet, pris des notes, marqué quelques points de repère et indiqué des scènes. Mais sa tragédie semble avoir été écrite d'un seul jet; en relisant, il a introduit des variantes sans effacer la version première.

Son poète favori était alors Racine. On le sent à des réminis-

cences qui pourraient presque passer pour des pastiches. Mais il y a de la vigueur, du sentiment et parfois un grand souffle.

Il est même surprenant qu'un enfant rencontre des accents aussi pénétrants et surtout fasse aussi scrupuleusement tenir à ses personnages le langage approprié à leur situation; il trouve les mots, les sentiments qui conviennent à la passion. C'est qu'il a une conviction, une foi. Son amour pour la royauté le soutient et l'entraîne, et il l'éprouve si vivement qu'après avoir prêté à son héros de belles pensées, il écrit sur plusieurs pages, en marge de son manuscrit : Vive le Roi!

C'était une tâche assez ardue pour ce jeune écolier de mettre sur pied une tragédie en cinq actes, sans laisser faiblir l'intérêt. Il y réussit. Il est vrai que certaines invraisemblances, ou certaines audaces ne l'embarrassent pas. Elles ne paraissent pas le toucher, comme on le verra, car il ne fait aucun effort pour les masquer, ni même pour les atténuer, encore moins pour les expliquer. Il a son idée, il la poursuit, et bravement, il n'essaie pas de tourner la difficulté pour sauver l'invraisemblance. Il pense que la scène deviendra si dramatique qu'on oubliera bien vite le motif un peu ingénu qui l'a fait naître.

Il ne s'inquiète pas davantage de l'unité de lieu. Et c'est déjà une des curiosités de sa première tragédie. Il viole carrément une des règles le plus en honneur, et il supprime le fameux vestibule ou l'antique péristyle, champ unique de l'action. Il tient à ce que le drame se passe, non dans la coulisse, mais sur la scène, et il plante bravement trois décors. Il ne respecte pas davantage l'unité de temps, mais il maintient l'unité d'action. N'est-ce pas l'application, avant la lettre, des idées émises onze ans plus tard?

Et c'est en les mettant alors en pratique qu'il arrive à mener jusqu'au bout sa tragédie. Car elle se tient et intéresse comme un drame ou un roman. Nous essaierons, en la racontant, de lui conserver sa couleur romantique :

Au premier acte, la scène se passe à Memphis, dans le palais des rois, occupé maintenant par l'usurpateur Actor.

Irtamène, ancien capitaine des gardes, conspire et veut rétablir son maître Zobéir sur le trône d'Égypte. Il rencontre une assez vive résistance en Phalérie, son épouse, qui lui montre les dangers dont il est menacé. Mais, lui, est inflexible. Il appartient d'abord et avant tout à son roi, et il fait honte à Phalérie de sa faiblesse. Ce soupçon de lâcheté la blesse; non, non jamais un pareil sentiment ne l'a effleurée : si elle l'a supplié de renoncer à une

aussi redoutable aventure, c'est qu'elle a cédé à son cœur, c'est qu'elle l'aime, c'est qu'elle ne pourrait supporter une douleur qui briserait sa vie.

Mais le malheur de la patrie passe pour lui avant tout. C'est la patrie qu'il faut sauver, il l'a juré, il tiendra son serment.

Phalérie comprend que ses prières sont inutiles, et puisqu'elle se heurte à une volonté inflexible, elle suivra partout Irtamène, elle dirigera même son bras pour frapper Actor et elle pourra ainsi s'associer jusqu'au bout à sa destinée et partager son sort. En vain s'obstine-t-il à exposer seul sa vie. Elle n'y consent pas, parce qu'elle ne pourrait lui survivre. Ce dévouement le touche profondément. Comment résisterait-il à un tel élan de tendresse? Mais aussi pourquoi escompter à l'avance le péril homicide et la défaite? Est-ce que le succès ne peut pas couronner ses efforts ? Si sa confiance dans l'issue favorable de la lutte est trahie, alors il acceptera son sacrifice. Jusque-là elle doit vivre et attendre. C'est dit. Elle obéira.

Phoreys, le confident, annonce à Irtamène que ses braves compagnons sont prêts à marcher, qu'ils sont pleins d'ardeur et d'espoir. Cette nouvelle enflamme le jeune guerrier plus résolu que jamais à poursuivre la vengeance, heureux et fier à la pensée qu'il rendra à Zobéir son trône et qu'il donnera à ses compatriotes un roi clément et paternel. Il va se préparer au combat.

Actor, le gouverneur d'Égypte, l'esclave de Cambyse, l'oppresseur du peuple, entre, suivi de son fidèle Mégabise. Il est soucieux et sombre ; son âme est agitée. C'est l'amour, un amour violent, irrésistible, qui le poursuit ; mais un obstacle se dresse devant lui : Irtamène. Car celle qu'il aime, celle qu'il veut à tout prix, c'est Phalérie. Il ne sait à quel parti s'arrêter pour la conquérir et demande conseil à son confident. Mégabise ne comprend ni ses hésitations, ni ses ménagements. Irtamène est son plus mortel ennemi, il l'est doublement puisqu'il est l'ennemi de sa puissance et l'ennemi de son amour. Il faut le traquer sans merci et le tuer. Mais Actor redoute la colère du peuple qui reste attaché à ses rois ; un crime fomenterait la révolte ; Mégabise conseille, non la violence ouverte, mais la ruse, et le poison peut être un utile auxiliaire.

A ce moment, on entend des cris confus mêlés au bruit des armes. Le peuple est soulevé. Un officier accourt éperdu, le spectacle auquel il vient d'assister a crispé ses traits de terreur : de longues colonnes de fumée montent vers le ciel, les flammes dévorent les murs, et déjà la voûte du palais s'écroule ; partout on se

bat, partout il y a du sang répandu. Il faut fuir, car de toutes parts le danger est menaçant.

Actor s'enfuit, mais en jurant de se venger.

L'exposition du drame est nette. Le caractère des personnages est fermement dessiné : — Irtamène, généreux, chevaleresque, patriote, dévoué à ses idées et à son roi ; Phalérie, douce, tendre, mais capable de toutes les énergies et de tous les sacrifices pour sauver son mari ou partager son sort ; Actor, farouche, impitoyable et lâche, mais prêt à toutes les ruses pour garder sa puissance et satisfaire sa passion. — Victor a bien mis en relief tous les éléments de l'action et habilement éveillé l'intérêt à la fin de l'acte.

Au second acte, la conspiration ayant été vaincue, Irtamène est prisonnier et enchaîné. Il a été trahi par ses compagnons. Actor le tient sous sa puissance et lui fait sentir qu'il peut disposer de sa vie à son gré et qu'il assouvira sa colère et exécutera sa vengeance. La mort peut seule expier un pareil forfait. Et quand il croit avoir jeté dans l'esprit de son ennemi la terreur, il épie ses mouvements, ses impressions, il garde encore l'espoir que son prisonnier cédera à la faiblesse, implorera son pardon pour échapper au châtiment, mais Irtamène reste impassible ; alors, recourant à la ruse, Actor laisse entrevoir au vaincu qu'il a peut-être encore un moyen de se sauver, et il feint un mouvement de générosité dont il ne tarde pas du reste à désabuser sa victime, en lui annonçant que le prix qu'il met à sa clémence, la rançon de sa liberté, ce sera Phalérie.

Irtamène bondit sous l'insulte, il jette à son vainqueur sa colère, sa haine et son mépris ; Actor ne se laisse pas émouvoir, il s'attendait à ce bel élan d'indignation, qui n'est pas d'ailleurs pour le fléchir, et, avec la calme impassibilité de l'homme d'autant plus ferme encore dans sa résolution qu'il est désabusé, il annonce au prisonnier qu'il va périr.

Irtamène ne faiblit pas, il envisage la mort avec sérénité. Son heure doit arriver un jour, elle est seulement avancée, qu'est-ce que cela ? C'est le sort commun ; mais quand ils sont morts,

On maudit les tyrans, on pleure les héros.

Et c'est ce qui lui donne du courage, c'est ce qui le rassure et le console, car il meurt pour son roi, pour son roi qui régnera sur son peuple, et cette mort lui est douce.

Actor le regarde avec une pitié méprisante, il lui enlève la der-

nière illusion qui peut le soutenir : Zobéir, son roi, est entre ses mains et mourra à côté de lui.

Irtamène pâlit, la terreur altère ses traits. Quoi ! Zobéir est prisonnier ! quoi, Zobéir va être sacrifié ! Mais ce n'est pas Zobéir qui a conspiré, ce n'est pas lui qui a inspiré et dirigé la conspiration. S'il y a un coupable, c'est lui Irtamène, c'est lui seul qui doit périr, mais Actor, pour réduire le jeune guerrier, le torture en lui montrant que sa résistance à sa volonté consommera la perte de Zobéir.

Irtamène souffre atrocement. C'est, déjà, une tempête sous un crâne. Il doit choisir entre un crime et son honneur. Il est prêt à donner son sang pour son roi, mais il ne peut immoler celle qu'il aime. Et il plaide, non sa cause, mais celle d'un innocent.

Ce qu'il y a de curieux dans ce plaidoyer et ce qui montre bien à quel point le salut du roi domine toute la scène dans la pensée de l'auteur, c'est que le monstrueux sacrifice exigé par Actor y tient une place secondaire.

Victor oublie un peu Phalérie, le prix du marché. Il pense au roi, il ne parle que du roi en louant ses vertus, la noblesse de son caractère, l'élévation de ses sentiments : c'est le roi plus que Phalérie qui est le personnage intéressant, et c'est sur lui qu'il cherche surtout à nous attendrir. Et nous voyons Irtamène angoissé, qui veut retarder l'heure fatale, le danger terrible dont Zobéir est menacé et qui demande, avant de répondre, un jour pour réfléchir. Ce délai lui est accordé. Les gardes l'emmènent.

Actor, resté seul, est convaincu que son plan va réussir, qu'Irtamène sacrifiera tout pour sauver son prince. Mais Mégabise vient lui annoncer que Zobéir s'est échappé et que la conspiration a maintenant un chef.

Actor rassure son fidèle confident. Zobéir n'est pas redoutable, il n'est rien et ne peut rien sans Irtamène, qui est seul capable de fomenter la révolte, qui a seul des partisans, qui est seul obéi et aimé. Zobéir n'est qu'un instrument entre les mains d'Irtamène, et Irtamène est son prisonnier.

Le prudent Mégabise s'étonne d'une confiance qui risque de recevoir un cruel démenti, car il connaît le peuple, et le peuple aime toujours ses rois. Actor ne s'en alarme pas, il ne songe d'ailleurs qu'à son bonheur, et son bonheur, il va pouvoir le saisir demain, aujourd'hui peut-être ; il n'en doute pas, Irtamène va se soumettre.

Mégabise, qui s'inquiète moins des amours de son souverain que des nécessités de la politique, considère que la soumission

d'Irtamène serait un malheur, puisqu'elle entraînerait à sa suite sa liberté. Et sa liberté, c'est plus qu'une menace, c'est un danger.

Actor l'apaise. Il n'est pas homme à tenir ses promesses. Si, pour remplir son engagement, il ne fait pas exécuter Irtamène, il lui reste du moins une ressource, c'est le poison : le captif ne sortira pas de sa prison vivant. Sans doute, le peuple pourrait s'indigner, se révolter; on le calmera en lui disant aussitôt qu'Irtamène, redoutant la mort, s'est empoisonné par lâcheté. Il est délivré ainsi de son plus cruel ennemi et Zobéir est impuissant. Voilà son plan, et Mégabise, émerveillé de tant d'astuce, ne peut que s'incliner devant la profondeur de tels desseins.

Victor, comme on le voit, s'applique, à la fin de chaque acte, à soutenir l'intérêt, en ménageant l'incertitude sur ce qui va se passer à l'acte suivant.

Au troisième acte, Phalérie est désespérée, son époux va mourir. Que lui sert-il de vivre désormais? n'a-t-elle pas promis que si le succès ne couronnait pas les efforts des conjurés, elle partagerait le sort des vaincus? Elle veut donc périr, elle aussi; elle demande un poignard. Sa confidente, Cirma, lui répond qu'elle doit vivre. Qui sait si Irtamène n'attend pas d'elle son salut? Il vit encore : elle peut le sauver et attendrir peut-être le tyran par ses supplications et ses larmes. Phalérie s'apaise; s'il reste, en effet, un espoir de salut, si faible qu'il soit, elle se doit à elle-même, elle doit à celui qu'elle aime de tout tenter pour réussir.

Et quand Actor entre, tout étonné de rencontrer Phalérie, elle se jette à ses pieds, car elle est venue à lui, ici, en suppliante, pour dire sa douleur, implorer la pitié et fléchir la justice du maître. Elle est malheureuse, elle souffre dans son amour, et si elle ne peut obtenir la vie de son époux, elle se donnera la mort.

Lui ne peut rien : il a failli payer de sa vie la révolte qu'Irtamène a fomentée contre lui : un tel crime exige un châtiment. Mais elle, elle peut tout, elle tient entre ses mains la destinée d'Irtamène. C'est donc elle qui sera le dernier et souverain juge.

Une telle assurance la soutient, elle ne doute plus alors du triomphe final, car elle est prête à tout, même à donner sa vie; mais, au moment où Actor lui apprend ce qu'il exige d'elle, elle frémit sous l'insulte : jamais elle ne trahira l'amour d'Irtamène, jamais elle n'humiliera sa dignité et ne sacrifiera son honneur. Et comme Actor ne recule devant aucune perfidie, il lui laisse entendre qu'Irtamène n'a pas une vertu si farouche. Phalérie est troublée, elle demande à voir le prisonnier, elle est sa servante,

elle lui obéira. Actor consent et se retire en annonçant qu'il va donner l'ordre à ses soldats d'amener Irtamène.

Phalérie se réjouit à la pensée de le revoir ; mais elle n'a plus d'illusions, c'est pour la dernière fois. Son cœur est torturé. Elle doit choisir entre deux forfaits : ou laisser exécuter Irtamène, ou sacrifier son honneur, et c'est elle qui doit se prononcer entre un crime et une trahison. Quelle que soit sa résolution, elle sera coupable. Elle n'a donc plus qu'à mourir.

Cirma redoute qu'un si funeste dessein ne provoque la colère des dieux : tout n'est pas perdu encore, il faut croire en leur justice, ils puniront le tyran. Au moment où Phalérie se désespère, Irtamène entre, conduit par des gardes. Elle se jette dans ses bras, elle est heureuse de le revoir, mais les sanglots l'empêchent de parler. Elle vient sans doute lui annoncer le dernier arrêt d'Actor. Il la supplie de lui dire toute la vérité. Et, dans une crise de larmes, elle lui répond : « C'est la séparation pour jamais. »

Irtamène le savait, il y était préparé. Il envisage la mort avec calme. Mais Phalérie ne veut pas l'abandonner, elle mourra avec lui, puisqu'en définitive c'est elle qui le conduit au supplice, alors qu'elle pouvait le sauver ! Et, dans un accès de colère entrecoupée de larmes, elle lui révèle les conditions d'Actor.

Irtamène lui montre qu'il y a pour elle un devoir plus grand que de mourir, c'est de sauver le roi.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Ici, Victor touche à un point délicat. Il se laisse dominer par l'impétuosité de sa foi royaliste. Il semble qu'il devrait nous donner une scène de révolte contre le répugnant marché d'Actor, une scène d'amour indignée. Non, c'est le dévouement seul à son roi qui anime Irtamène. Et il nous le montre envisageant un instant l'immolation éventuelle de Phalérie et son propre déshonneur, capable de livrer celle qu'il aime au caprice du maître pour sauver le roi. Cette belle ardeur irréfléchie, qu'excuse son jeune âge, lui semble cependant un peu audacieuse, car, après nous avoir décontenancé par cette atteinte trop hardie à la morale, il s'empresse d'atténuer cette impression en nous représentant Irtamène éperdu, affolé, ayant cédé à une minute d'égarement à l'heure où la vie de son roi est menacée.

Phalérie est troublée, surprise, elle le presse de questions; Zobéir en danger, menacé ! quelle folie ! Et Irtamène tremblant,

frémissant, lui révèle que Zobéir est prisonnier, qu'il doit le suivre au supplice, qu'Actor vient de le lui annoncer.

Phalérie découvre la ruse d'Actor. Irtamène a été trompé, Zobéir est libre; le généreux Phoreys l'a arraché aux mains des bourreaux.

Irtamène, rassuré, peut donc mourir tranquille, mais Phalérie ne l'abandonnera pas, elle le suivra. Et au moment où Irtamène, ému de tant de vaillance, flétrit le tyran qui fera deux victimes, Actor paraît, il a tout entendu, et puisqu'on le brave, il n'aura pas de pitié. Irtamène se sent fort maintenant. Que lui importent les plus cruels supplices? Il ne les craint plus, puisque son roi est libre, il mourra en paix, s'il doit mourir, mais il saura bien se délivrer de ses fers.

Cette fière attitude, cette résignation si noble déconcertent Actor qui ordonne à ses gardes d'emmener le prisonnier pendant qu'il jette à Phalérie son cri de vengeance. Seul avec son confident, il a peine à se contenir : ce qui l'abat et le terrasse, c'est cette vertu si grande, si belle; ce qui l'effraie, c'est le remords qu'il se prépare; ce qui le paralyse, c'est la pensée de sacrifier un guerrier si généreux. En aura-t-il la force? Il tremble devant ce forfait. Et, comme il va faiblir, Mégabise relève son courage en lui montrant que si Irtamène avait triomphé, c'est lui Actor qui aurait payé de sa vie la victoire des conspirateurs. Où est donc la vertu de ce guerrier qui ne reculait pas devant un crime, où est sa générosité qui aurait été impitoyable au vaincu, où est son courage quand il incendiait le palais des rois? Le crime est patent, il faut le châtier. Il n'y a pas de clémence envers un révolté, il y a un acte de justice à accomplir.

Actor est convaincu, mais si le châtiment est légitime, il doit être exemplaire. Et sa cruauté doit se mesurer à la violence de sa haine et à l'ardeur de son amour. Il faut la torture. Sa fureur ne peut être apaisée que par la grandeur du supplice.

Au quatrième acte, la scène représente un cachot. Irtamène reproche aux dieux leur rigueur et leur injustice. Il est captif dans ce palais où son roi reçut jadis le diadème, qui fut le témoin de son bonheur et qui est aujourd'hui le lieu de ses souffrances. Mais il se reproche aussitôt d'accuser ces dieux qui, en définitive, le libèrent par la mort en lui épargnant la honte d'une infamie.

Jusque-là le drame se déroule avec logique, malgré certaines bizarreries; et il est assez étonnant de voir cet enfant de quatorze ans, dans des vers parfois éloquents, souvent vigoureux, conduire, d'une main aussi sûre, cette lutte de sentiments tantôt tendres,

tantôt chevaleresques. Mais ici notre jeune auteur s'est aperçu qu'en définitive, Irtamène est le héros de la pièce, qu'il joue le grand rôle, que son roi est un personnage bien effacé, qu'il n'est qu'une marionnette incolore et invisible qui opère dans la coulisse. On ne parle que du roi, on ne le voit pas. Il pense très judicieusement qu'on ne s'intéressera à la lutte entre Actor et Irtamène que si celui qui en est l'enjeu est ramené du troisième plan au premier, et c'est en cela qu'il montre son instinct du théâtre, mais peut-être pas son tour de main; il lui faut en effet produire son roi à tout prix, et la tâche n'est pas aisée, car enfin Irtamène est dans un cachot solidement gardé. Victor ne recule pas une seconde devant l'invraisemblance, il se souvient que dans les romans d'Anne Radcliffe les personnages importants du drame entrent par une porte cachée dans la muraille, il a donc simplement placé une porte masquée au fond de la prison, et Zobéir paraît. Comment? par quels moyens? nous sommes dans le domaine du merveilleux, comme dans les romans d'Anne Radcliffe. N'avait-il pas débuté lui-même par *Le Palais enchanté*, une féerie? c'est la prison enchantée.

Il a d'ailleurs un si profond respect pour la puissance des rois, il est si ébloui par leur prestige que peut-être voit-il en eux cette faculté surnaturelle de vaincre tous les obstacles et de se rendre invisibles comme les fées des *Mille et une Nuits* à ceux qui subissent ainsi la vertu de leurs sortilèges. Il y a là le mauvais génie Actor, il nous amène le bon génie, le roi, qui, par la puissance de son talisman, s'introduit auprès de la victime.

Il lui fallait la scène du roi, la scène où il pourrait le montrer avec toutes ses vertus, avec la noblesse de son caractère, son dévouement, son désintéressement, son courage, sa reconnaissance; et en effet, la scène, — abstraction faite de l'invraisemblance, — est émouvante. Zobéir vient pour faire son devoir, pour sauver son ami, et rendre un chef à son peuple qui attend de lui sa délivrance. Et il détache son bandeau royal, s'avance vers Irtamène pour prendre ses fers, mais Irtamène tient à conserver le seul bien qui lui reste, sa vertu; sa vie est désormais inutile. Il ne sera pas le meurtrier de son roi. Zobéir lutte de générosité et d'abnégation, et ne parvenant pas à vaincre la résistance d'Irtamène, il est du moins résolu à partager son sort et sa gloire. Irtamène ne songe qu'à sa patrie, à Memphis, au peuple qui appelle son roi; sacrifier deux vies, ce serait le triomphe de l'usurpateur.

Alors, Zobéir veut l'entraîner et pour le décider à le suivre, il fait entrer Phalérie qui joint ses supplications à celles du roi.

Irtamène sent bien qu'en brisant ses chaînes, il conduit son prince à l'abîme. Au même moment Mégabise fait irruption avec ses soldats, Zobéir s'enfuit, et Actor annonce à Irtamène qu'il va être jugé.

Au cinquième acte, le théâtre représente une salle de justice où sont assemblés des mages, des satrapes et des gardes.

Actor invite les satrapes à condamner le traître, et leur demande d'inventer les plus atroces supplices. On amène le prisonnier. Actor lui annonce que l'échafaud est prêt. Le condamné est impassible; puis, se tournant vers les satrapes et les mages, il leur reproche leur faiblesse et leur soumission, et, au moment où il se prépare à sortir pour marcher au supplice, Phalérie, qui lui a promis de mourir avec lui, paraît, dénonce l'infamie de ce crime; et puisqu'il faut à Actor une victime, qu'il soit satisfait, il en aura deux, car elle suivra son époux; et ce double forfait sera pour le bourreau son remords et pour elle sa vengeance. Actor tremble à cette menace; et pour ne pas céder au repentir, il ordonne aussitôt d'exécuter la sentence, et se retire avec ses mages pendant qu'Irtamène est conduit au supplice.

Phalérie reste seule avec Cirma. Elle a juré de mourir en même temps qu'Irtamène; elle va se poignarder. Cirma la retient. Avant d'accomplir son funeste dessein, elle doit attendre que le crime soit commis. Mais Phalérie n'aurait pas la force de supporter un coup si affreux, elle ne pourrait entendre le récit des dernières tortures du malheureux. Elle veut les ignorer: c'est dans la mort qu'elle trouvera l'apaisement, et au moment où elle est décidée à en finir, Phoreys, le confident d'Irtamène, entre tout échevelé.

Tout était prêt : Déjà près de l'antique enceinte,
Où de nos premiers rois dort la dépouille sainte,
S'élevait à nos yeux, par la main des bourreaux,
L'échafaud où devait expirer un héros;
Le peuple, dans son cœur renfermant ses alarmes,
Sur son sort en tremblant répandait quelques larmes.
Mais, hélas! que pouvait sa stérile pitié?
Par l'aspect du supplice ému, mais effrayé,
Du Tyran furieux redoutant la vengeance,
N'osant briser sa chaîne, il pleurait en silence.
Soudain Actor paraît, plein de joie et d'orgueil,
Il semble s'applaudir de ce lugubre deuil;
Il approche; on frémit, sa garde menaçante
Repousse à flots pressés la foule gémissante;

Le monstre de vengeance et de sang altéré
S'assoit insolemment sur un trône doré.
Cependant entouré d'une troupe farouche,
Le calme dans les yeux, le dédain sur la bouche,
Le corps chargé de fers, mais l'âme libre encor,
Irtamène sans crainte avançait à la mort;
Il monte à l'échafaud et d'un œil intrépide
Contemple des tourments l'appareil homicide;
Puis élevant au ciel ses bras chargés de fers :
Dieux, dit-il, justes dieux, qui du trône des airs,
Voyez en ce moment le triomphe du crime,
Toi dont j'ai défendu la cause légitime,
Généreux prince, et vous, citoyens impuissans,
Que le sort a couchés sous le joug des Persans,
Esclaves malheureux d'une puissance impure,
Je vous prends à témoin! Citoyens, je le jure,
Et par ce que je fais, et par ce que je fis,
Jamais je ne songeai qu'au bonheur de Memphis!
Jamais dans les combats je n'exposai ma vie
Que pour rompre les fers de l'Égypte asservie!
Et si mes derniers vœux peuvent fléchir le sort,
Ah! qu'il rende Memphis heureuse après ma mort!...
Le supplice m'attend; Actor, je te pardonne.....
Mais quoi! le désespoir éclate et m'environne...
Vous gémissez?... Adieu, chers citoyens, je meurs...
Mais je meurs pour mon roi! Séchez d'indignes pleurs.
Il dit, et sans frémir du trépas qu'on apprête
Il présente au bourreau sa généreuse tête.
Le bourreau, plein d'horreur, d'une tremblante main
Saisit le fer cruel, il va frapper!... Soudain
Vers les cieux ébranlés s'élève un cri terrible :
Arrêtez, vils Persans, arrêtez, troupe horrible!
Avant de l'immoler tranchez mes tristes jours.....
Tiens, voici ta victime, Actor! A ce discours,
Parmi les flots bruyants de la foule incertaine
Un jeune homme, un héros vole vers Irtamène :
Les bourreaux à sa vue ont reculé d'effroi,
Et votre époux surpris a reconnu son roi;
Pour lui, vers ses sujets étendant son épée :
Bientôt du sang d'Actor vous la verrez trempée,
Ce bras, dit-il, ce bras va le rendre aux enfers
Amis, secondez-moi, je viens briser vos fers!
Nous bornerons-nous donc à répandre des larmes?
Non, non, le désespoir nous fournira des armes;
Compagnons, écoutez l'honneur et votre roi;
Vengeance! Venez vaincre ou mourir avec moi!

A ces mots, agitant sa redoutable épée,
Il s'élance et poursuit la garde dissipée.
Actor, à cet aspect, ordonne, furieux,
Que le même trépas les punisse tous deux;
Le nombre des soldats, ministres de sa rage,
Déjà des deux héros accable le courage.
Ils vont périr!.... Les vœux du tyran sont comblés!
Soudain de mille cris tous les airs sont troublés :
Le peuple se soulève, il s'indigne, il menace,
Les dangers de son roi réveillent son audace;
Las de courber le front sous un joug étranger,
Il court dans les combats mourir ou se venger.
Déjà brille le fer, déjà vole la flamme;
Actor par la terreur sent agiter son âme,
Il voit un peuple entier qu'anime le devoir,
Prêt, pour sauver son prince, à briser son pouvoir,
Il voit de toutes parts sa garde repoussée,
Irtamène excitant la foule courroucée,
Un roi jeune et vaillant, les armes à la main
Vers la gloire et l'honneur lui montrant le chemin.
Alors, sans hésiter, l'œil enflammé de rage,
Il court en rugissant au milieu du carnage,
Tout périt sous ses coups, tout tombe sous son bras;
Son exemple imprévu ranime ses soldats.
Ils redoublent d'efforts, le peuple d'héroïsme,
Le sang coule à grands flots (que peut le despotisme
Contre un peuple ligué qui combat pour son roi!)
Partout plane la mort, partout règne l'effroi;
Entre les deux partis que guide la vengeance,
La victoire en suspens tient encor la balance;
Mais sans doute les dieux, vengeurs de la vertu,
La feront triompher sur le crime abattu;
Pour moi, couvert d'un sang que j'ai versé pour elle,
Je m'arrache aux combats, et j'accours, plein de zèle,
Par un rayon d'espoir adoucir vos douleurs,
Et tarir, s'il se peut, la source de vos pleurs!
Madame, trop heureux d'arracher votre vie
A l'affreux désespoir qui vous l'aurait ravie.

Après ce récit on entend du bruit. Irtamène paraît en vainqueur et presse Phalérie dans ses bras. Actor a payé ses forfaits. Le peuple rappelle Zobéir au trône. Et au moment où Zobéir entre, Irtamène se jette à ses pieds, exprime sa reconnaissance à son maître qui l'a choisi comme premier conseiller et s'adresse ensuite au peuple :

Et vous, qu'a délivrés son sublime héroïsme
En abhorrant le joug d'un honteux despotisme,
Peuples, soyez toujours fidèles à ses lois.
Quand on hait les tyrans, on doit aimer les rois !

Ce dernier vers est la profession de foi de l'écolier : la royauté est l'affranchissement de la tyrannie, les Bourbons nous délivrent de l'oppression de l'Empire.

On juge si sa mère, fervente royaliste, devait admirer de si beaux sentiments. Victor savait bien qu'il la toucherait à son point faible et que, par suite, il s'assurait une énergique auxiliaire. Voilà pourquoi *Irtamène* marque une date.

Victor avait imploré l'indulgence de sa mère : était-ce bien nécessaire ? Il montrait une précocité assez rare dans la connaissance du théâtre, en graduant les situations, en éveillant progressivement l'intérêt, en faisant rebondir l'action, par quelques coups de théâtre, et quelques effets de mise en scène, créant des personnages sympathiques ou haïssables, mêlant l'héroïsme à l'amour, manifestant sa tendresse pour le peuple, sa haine pour la tyrannie, glorifiant le courage, le désintéressement, le sacrifice, la vertu.

Il avait eu la hardiesse de porter un coup aux unités : peut-être cette liberté lui avait-elle paru trop grande, puisqu'il ne la poussait pas encore jusqu'au bout, car cette scène tragique à la fin, qu'il nous raconte en vers émouvants et colorés, il l'aurait certainement représentée, à une autre époque, sur la scène, s'il n'avait pas voulu rester encore un peu, à ce moment-là, le gardien de la dignité de la Melpomène française.

N'écrira-t-il pas plus tard, dans sa préface de *Cromwell*, lorsqu'il combattra deux des unités : « Au lieu de scènes, nous avons des récits ; au lieu de tableaux, des descriptions. De graves personnages placés comme le chœur antique, entre le drame et nous, viennent nous raconter ce qui se fait dans le temple, dans le palais, dans la place publique, de façon que souventes fois, nous sommes tentés de leur crier : — Vraiment ! mais conduisez-nous donc là-bas ! on s'y doit bien amuser, cela doit être beau à voir ! — A quoi ils répondraient sans doute : — Il serait possible que cela vous amusât ou vous intéressât, mais ce n'est point là la question ; nous sommes les gardiens de la dignité de la Melpomène française. — Voilà ! »

N'importe, l'écolier de quatorze ans témoignait déjà d'une belle audace en entamant fortement la théorie des unités.

Eut-il un remords ? Pensa-t-il qu'il avait pris trop de libertés en

faisant une œuvre en contradiction si manifeste avec les règles? Considéra-t-il qu'une véritable tragédie devait être conforme à une technique consacrée par la tradition? Toujours est-il qu'un an après, quand il entreprend *Athélie ou les Scandinaves*, il se soumet à la règle des unités. C'était peut-être un essai qu'il tentait, un essai loyal. Car, cette fois, il n'abandonne rien à l'improvisation. Il fait un scénario de deux pages un quart. Quoique son goût le porte vers les aventures sombres, les histoires sanglantes, les actions héroïques, il semble vouloir donner une plus large place à l'amour. Et, en effet, dans son sujet, c'est la femme qui est l'enjeu d'une lutte acharnée entre deux chevaliers. Mais ce qui le paralyse un peu, c'est qu'il doit faire cinq actes dans l'unité de temps et dans l'unité de lieu ; et le cadre lui paraît un peu étroit. Nous allons voir comment il va l'agrandir.

Son scénario est fort simple : le roi de Scandinavie meurt, mais, pour témoigner à un guerrier sa reconnaissance d'avoir sauvé la vie de sa fille, il la lui avait donnée en mariage peu de temps avant de rendre le dernier soupir. Athélie s'est résignée à cette union, quoiqu'elle aime un jeune seigneur beau, élégant, courageux. Et comme ce jeune seigneur n'a pu épouser celle à laquelle il avait voué sa vie, il part, désespéré, pour aller chercher la mort, et il ne rencontre que la gloire.

Six mois après son mariage et son avènement au trône, le mari d'Athélie meurt assassiné par un inconnu.

Le crime a été commis par le jeune seigneur amoureux, mais à l'instigation d'un grand chef qui, voulant s'emparer du trône et de la femme, a trouvé le moyen d'exploiter ainsi la haine du jeune seigneur contre l'heureux époux.

Athélie, devenue libre, voudra se donner désormais à celui qu'elle aime toujours, ignorant d'ailleurs qu'il est le meurtrier. Mais le grand chef, qui prévoyait les conséquences de ce dénouement tragique, avait assisté de loin au crime, était accouru auprès du roi expirant, lui avait dénoncé le coupable et lui avait fait écrire ce testament avec son sang. Ainsi armé, le grand chef révèle à Athélie la vérité en lui montrant le testament du roi, qui ordonnait à sa femme de châtier le coupable.

Tel est le résumé rapide du scénario. C'est bien un drame d'amour. Mais Victor n'y trouve pas la matière de cinq actes. Ce scénario lui semble un peu sommaire, un peu étriqué. Et il le développe, cette fois, en détaillant chaque acte et chaque scène. Et alors son sujet s'élargit, se transforme, se prête plus aisément à des coups de théâtre et à des effets de mise en scène.

Ce n'est plus l'amour qui domine l'action, c'est le crime; c'est sur la mise en œuvre de la vengeance que devra se concentrer surtout l'intérêt. Le crime n'est-il pas le meilleur instrument pour provoquer des situations tragiques, pour mettre en mouvement les sentiments les plus passionnés, la colère, la haine, la vengeance? Et, en effet, dans le premier acte, c'est le crime qui se dresse tout d'abord. Victor nous montre le tombeau du roi assassiné dans le temple d'Odin, la veuve en longs voiles de deuil qui interroge l'ombre, qui veut connaître le coupable et qui est prête à frapper, dans la belle attitude d'une statue de la Vengeance. Le jeune seigneur apparaît. Il essaie de contenir son émotion, mais à son trouble on devine que c'est lui l'assassin, et la rencontre en ce lieu des deux amants ne peut manquer d'être dramatique.

Au second acte, le jeune seigneur est au pied du tombeau; il est torturé par son crime, mais il doit le cacher pour ne pas perdre celle qu'il aime; il tremble seulement qu'il ne soit trahi parce que son secret est connu du grand chef. Et le grand chef se dresse tout à coup devant lui, lui reprochant son odieux forfait. La scène est violente, terrible, suivie du duel entre les deux rivaux devant la tombe de la victime.

Au troisième acte, Athélie a appris la vérité, elle en doute encore, et lorsqu'elle se trouve en présence du jeune seigneur, elle fait un effort surhumain pour se contenir; elle n'a pas le courage de sacrifier celui qu'elle aime, elle n'a pas la force de manquer à son serment de venger la victime, elle est prise entre son amour et son devoir, et elle cherche à décourager le jeune seigneur de cette union sans vouloir lui en dire le motif. Sans doute, elle lui a fait une promesse, elle demande à en être dégagée. Mais lui, résiste, implore, supplie. Elle souffre cruellement, et elle sent bien qu'elle souffrira toujours, quel que soit le dénouement de cette tragique aventure.

Au quatrième acte, Athélie comprend qu'elle ne peut se soustraire à son devoir. Elle doit venger son mari, ou tout au moins il doit y avoir une expiation pour un pareil crime. Le mariage, qu'elle n'a pas osé rompre, se prépare. Mais cette union sera pour elle un remords. Elle prend donc sur l'autel la coupe préparée pour son hymen, détache de son doigt le dernier cadeau de son roi, une bague qui renferme du poison, verse le contenu dans la coupe qu'elle remet sur l'autel.

La toile tombe. Et le cinquième acte est plein de promesses. C'est d'ailleurs le plus considérable et le plus tragique. Il se passe comme tous les autres dans le temple d'Odin, dont Victor a noté

ainsi la mise en scène : « On voit à gauche du tableau un tombeau de marbre noir portant le nom de Duncar (le nom de l'époux). Dans le fond est l'autel, qu'un voile peut couvrir au besoin. »

Et voici comment Victor a indiqué la dernière scène :

« Le grand voile du temple se lève, l'autel paraît, brillant de lumières et d'ornements. Les prêtres et les bardes se placent en chœur à droite et à gauche de l'autel. Althur (c'est le jeune guerrier, le fiancé), l'œil enflammé, vêtu de son armure royale et suivi d'une litière couverte d'un drap noir et portée par ses guerriers, entre d'un côté du théâtre; de l'autre côté, Athélie, pâle, tremblante, s'avance, respirant à peine, et soutenue par ses femmes.

« Althur, levant son épée vers l'autel, jure à son épouse amour et protection. Alors, le grand prêtre lui présente la coupe sacrée. Athélie, voyant son amant prêt à boire la liqueur empoisonnée, pousse un cri; rassemble ses forces, saisit la coupe et avale avidement le poison. Alors elle déclare tout à Althur et lui dit de vivre puisque son époux est vengé. Althur, pétrifié d'horreur, dévoile à son tour les perfidies de Morler (le grand chef) et, soulevant le drap noir, il montre à son épouse expirante le corps du traître qu'il vient de rencontrer et d'immoler à sa vengeance. Il ajoute qu'il voulait tout avouer à Athélie aussitôt après leur hymen et apaiser les mânes de Duncar par la mort du véritable assassin; mais, puisque les dieux en ont autrement ordonné, je veux te suivre, je suis justifié. A ces mots, il tire son épée et tombe sur le corps d'Athélie mourante. »

Par ce scénario, on voit que Victor a cherché le drame sanglant, avec duel, assassinat, et suicide.

Il écrit donc les deux premiers actes, fait plus de 700 vers et s'arrête là.

Pour quelles raisons a-t-il abandonné sa tragédie? Il ne nous le dit pas. Ses biographes ne nous renseignent pas davantage. Peut-être est-il aisé de le découvrir par l'étude attentive du scénario. Il est bien probable d'abord que le respect des règles des unités a dû le gêner. Ensuite les actes sont un peu symétriques et tracés d'après un programme invariable : monologue, scène à deux personnages, et intervention d'un troisième; de là quelque monotonie; une monotonie, pour ainsi dire, imposée par la difficulté de conduire une action à trois personnages dans un même temps et dans un même lieu.

Dans *Irtamène*, il avait fait mouvoir des masses, déployé un

appareil de mise en scène, montré un palais, des cachots, des salles de justice; ici, un temple et un tombeau, pas même de chœur antique. Il avait dans *Irtamène* le peuple, la foule, les gens armés; ici, il est obligé de donner un rôle au roi assassiné, à un roi que nous ne connaissons même pas, auquel nous ne pouvons guère nous intéresser; et qui sait si ce n'est pas ce premier effort infructueux qui l'a détourné plus tard du système des trois unités? Qui sait s'il n'a pas été amené ainsi à établir des comparaisons entre son *Irtamène* et son *Athélie* et à se convaincre qu'en étant enfermé dans « la cage des unités » il ne parvenait pas à se tirer de sa tragédie? Qui sait s'il n'a pas été conduit par cet exemple et par cet essai pratique à reconnaître la nécessité de s'affranchir des codes, et de proclamer qu'il n'y a ni règles, ni modèles, qu'il n'y a d'autres règles, comme il l'écrira plus tard, que « les lois générales de la nature qui planent sur l'art tout entier, et les lois sociales qui, pour chaque composition, résultent des conditions propres à chaque sujet ».

L'écolier de quatorze ans, sans bien démêler encore les idées qui s'agitaient confusément dans son esprit et qui devaient revêtir leur forme définitive dans la préface de *Cromwell*, mettait à l'épreuve des théories réputées alors sacro-saintes et en trouvait la condamnation dans son *Athélie* qu'il ne pouvait pas achever, sans doute parce qu'elle ne se produisait pas, comme *Irtamène*, dans les conditions propres au sujet avec les différences de temps et les diversités de lieux.

Nous ne dirons rien de sa tentative de mélodrame *Inez de Castro* publié dans les œuvres de première jeunesse. L'histoire en est vraiment trop pauvre et l'exécution trop ingénue.

Il avait dédié à sa mère son *Irtamène*. Onze ans après, il dédia *Cromwell* à son père.

Irtamène déterminait sa vocation en lui conciliant l'admiration et l'appui de sa mère; *Cromwell*, en 1827, faisait de lui le chef de ce mouvement romantique dont nous voyons poindre la lueur dans sa première tragédie de 1816.

Gustave Simon.

LE PREMIER ROMAN ANGLAIS TRADUIT EN FRANÇAIS

On sait combien, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, la langue et la littérature anglaises furent inconnues de la France. MM. Jusserand[1] et Texte[2] nous ont abondamment renseignés à cet égard. A quoi se réduit l'influence anglaise sur Jean de Schelandre? Et M. Jusserand, ici même, nous a démontré que Cyrano de Bergerac avait bien pu se rencontrer avec Shakespeare, mais non point l'imiter. Thomas Nashe, à la fin du XVI^e^ siècle, prétend que son Pierce Pennilesse a été mis en français. Mais on n'a jamais pu découvrir cette traduction[3].

Le premier roman que M. Jusserand[4] signale comme ayant apparu en français est *L'Arcadie* de Sidney, traduite en 1624 par Baudoin. J'ai trouvé à la Bibliothèque Bodleïenne une traduction d'un roman de Robert Greene, publiée par un certain L. Regnault en 1615. Ce serait donc, sauf plus ample information, le premier ouvrage de ce genre qui ait paru en français. Il est curieux à ce titre; il l'est encore parce que les changements apportés par le traducteur nous montrent assez bien certaines exigences et répugnances du goût français en ce temps, et quelles divergences le séparaient du goût anglais.

Robert Greene, assez connu pour la phrase malveillante qu'il écrivit à l'adresse de Shakespeare, a tous les caractères des dramaturges de l'époque élizabethenne. C'était un fort mauvais sujet. Il abandonna sa femme après un an de mariage et finit dans la misère. Il mena une vie de désordres qui ne l'empêcha pas de produire abondamment. Son cas ressemble assez à celui de Marlowe.

Pandosto parut en 1588[5]. Il est, suivant la mode du jour, précédé d'un titre qui se déploie avec une ample majesté.

Pandosto. — Le triomphe du temps. — Où est découvert par une

1. *Shakespeare en France sous l'ancien régime.*
2. *Jean-Jacques Rousseau et le cosmopolitisme littéraire.*
3. *Revue des études rabelaisiennes.* 1^re^ année, 1^er^ fascicule. Article M. Whibley, traduit par M. Schwob, p. 5.
4. *Le roman au temps de Shakespeare.*
5. Dans l'étude de ce roman, nous suivrons la réimpression des œuvres de Greene donnée par Grosart en 1881-1883, et tirée à cinquante exemplaires seulement. *Pandosto* se trouve au tome IV.

plaisante histoire que, encore que par les moyens de sinistre fortune Vérité puisse être célée, toutefois par temps en dépit de Fortune elle est très manifestement révélée. — Plaisante pour Vieillesse afin d'éviter les pensers soporifiques, profitable pour Jeunesse afin d'éviter autres passetemps déréglés, et apportant à toutes deux un désiré contentement. — Temporis filia veritas. — *Par Robert Greene, maître ès arts de Cambridge.* — Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci[1].

Greene souhaite ensuite une bonne santé aux gentlemen lecteurs, et s'excuse de sa publication sur la courtoisie de ceux qui accueillent ses ouvrages, comme jadis le mauvais poète Afranius s'excusait sur l'indulgence de l'empereur Trajan. Le roman est dédié à George Clifford, comte de Cumberland. Dans sa dédicace, comme il est naturel, Greene fait preuve d'une érudition éperdue. « Ce qui mesure les présents, ce n'est pas la valeur, c'est l'intention. » Et là-dessus il se compare à Baucis qui ne « put servir Jupiter en une assiette d'argent, mais en un plat de terre », à la pierre nommée Echites « non tant aimée pour sa couleur que pour sa vertu », au peintre grec Mison qui osa donner une peinture à Darius. C'est alors le bel air des choses, mis à la mode par Lyly. Dans les discours que tiennent les personnages du roman, nous retrouverons cette même débauche de mythologie, d'histoire et d'histoire naturelle à demi fabuleuse. Le morceau est assez pédant, mais on remarquera qu'il s'y trouve bien moins de tintamarre et de vantardise que chez nos écrivains du commencement du XVII[e] siècle. Cet *university wit* n'est pas un capitan.

Ce petit roman est tout rempli d'incidents et d'aventures extraordinaires. La première partie a pour héroïne principale une de ces innombrables femmes innocentes et persécutées sur qui nos aïeux se sont attendris. La reine Bellaria appartient au troupeau éploré des Godeleine, des Adèle de Ponthieu, des Geneviève de Brabant. Elle fait voir la légendaire résignation de Grisélidis. Le roi de Bohême Pandosto, époux de Bellaria, reçoit en ses états son vieil ami Égistus, roi de Sicile. Bellaria, pour cadrer aux vues de son époux, se montre fort aimable à l'égard d'Égistus. Mais Pandosto en conçoit une jalousie aussi furieuse qu'injus-

1. *Pandosto. — The Triumph of time. — Wherein is discovered by a pleasant Historie that although by the means of sinister fortune, Truth may be concealed yet by Time in spight of fortune it is most manifestly revealed. — Pleasant for age to avoyde drowsie thoughtes, profitable for youth to eschue other wanton pastimes, and bringing to both a desired content. — Temporis filia veritas. — By Robert Greene, Maister of Artes in Cambridge.* — Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.
L'imprimeur est Thomas Orwin et l'éditeur Thomas Cadmann.

tifiée. Il veut faire empoisonner Égistus par son échanson Franion. Mais Franion découvre le complot à Égistus et s'enfuit avec lui, par mer, en Sicile. Car, en tout ce récit, la Bohême est considérée comme un pays maritime. Shakespeare, qui a imité ce conte dans son *Winter tale*, n'a eu garde de toucher à cette géographie fantaisiste.

Les soupçons de Pandosto ne font que s'aggraver. Il fait proclamer la reine criminelle et adultère, et la confine en prison étroite. Pour comble d'infortune, Bellaria se trouve enceinte et met au monde une fille. Pandosto veut d'abord faire brûler la mère et l'enfant. Puis il en est détourné par son conseil.

Alors il ordonne qu'on livre aux flots la petite Fawnia dans une frêle embarcation. On fait le procès de Bellaria. Elle s'en remet à l'oracle de Delphes, qui la justifie. Mais il est dit que le roi restera sans héritier tant que Fawnia ne sera pas retrouvée. En effet le prince héritier du trône meurt. Bellaria de même. Pandosto éclate en transports furieux.

Fawnia n'est pas morte. Elle a été trouvée sur le rivage de Sicile par le berger Porus qui l'élève, de concert avec sa femme Mopsa. Égistus, fils du roi de Sicile, voit la petite bergère parmi ses compagnes. Il s'éprend d'elle, quoique son père veuille l'unir à la princesse de Danemark. Il la fait enlever avec la complicité d'un certain Capnio. Le berger Porus, qui a vu tout le manège, est lui aussi embarqué. Une tempête pousse tout ce monde aux côtes de Bohême. Là le roi Pandosto devient amoureux de sa fille qu'il ne connaît pas. Mais la vérité se déclare bientôt, les deux jeunes gens s'épousent, et Pandosto achève le cours de ses extravagances en se donnant la mort.

« Greene, dit l'éditeur Grosart[1], emprunta le sujet de sa brochure à quelque reproduction, aujourd'hui perdue, d'une légende polonaise concernant le tragique destin de la femme du duc Masovius Zamovitus. Cette légende fut rapportée par un contemporain, l'archevêque de Gnesen, Tcharikowski, dans sa chronique, réimprimée dans le second volume des *Rerum Silesiarum scriptores* de Sommersberg (Leipsig, 1729-1732). Dans la chronique de Tcharikowski, ou plutôt dans la reproduction du conte, Greene a pu glaner l'intéressant renseignement dont Shakespeare fit ensuite usage dans son drame, à savoir que la Bohême avait une côte maritime. »

1. Édition citée, t. I, p. 95. Note à la biographie de Nicolas Storojensko, traduite du russe d'après l'édition de Moscou, 1878. — Voir aussi Karo, Ueber die eigentliche Quelle der Wintermärchens, dans le *Magazin für die Literatur der Ausländer*, 1863, n° 33.

Voici comment le biographe de Greene, M. Storojensko, apprécie *Pandosto*, avec assez de justesse : « Nous n'y trouvons aucun dessin de caractère, aucune analyse psychologique du cœur humain. On nous fait connaître les émotions de quelques-uns des personnages seulement par les effusions lyriques auxquelles ils se livrent à l'occasion : mais même ces effusions ont plus d'euphuïsme en elles que de réelle passion. L'intrigue, toutefois, est assez intéressante... » En effet, dans les discours, vrais morceaux de bravoure destinés à illustrer le roman, c'est toujours et partout Greene que nous retrouvons avec son érudition et sa rhétorique.

Pandosto fut donc traduit en 1615 par un certain L. Regnault. Le titre de la traduction, moins prometteur que celui de Greene, est rédigé comme il suit :

« *Histoire Tragique de Pandosto Roy de Boheme et de Bellaria sa Femme. Ensemble les amours de Dorastus et de Faunia. Où sont comprises les adventures de Pandosto Roy de Bohême; enrichies de feintes, moralités, Allégories et telles autres diversités convenables au sujet.*

Le tout traduit premièrement en Anglois, de la langue Bohême, et de nouveau mis en François par L. Regnault. Dédiée à très haute Princesse Madame Christine sœur du Roy[1].

A Paris, chez Guillaume Marette, rüe S. Jacques au Léopard, près la Poste. M. DC. XV.

Dans sa dédicace à M^me^ Christine, Regnault montre une modestie moins érudite que celle de Greene. Il se compare à cet artisan qui, n'ayant rien de mieux, pour témoigner de sa bonne volonté, apporta de l'eau à Artaxerxès dans le creux de sa main. Puis il donne un très long argument ou sommaire de son histoire. Ce Français a besoin de clarté. Il craint que ses lecteurs se perdent dans ce dédale d'aventures, s'il ne leur tend un fil conducteur.

Voici comment il expose à son « amy lecteur » la façon dont il a été amené à exécuter son petit travail : « Croy moy que mon dessein n'a jamais esté de translater des livres, ny mesme d'en mettre aucun en lumière. Ainsi seroit il bien difficile que celuy qui n'a jamais estudié peust atteindre a ceste belle perfection. Je te diray seulement qu'ayant veu le monde depuis neuf ou dix ans en ça, et en la praticque des estrangers, j'ay toujours esté fort curieux de lire les vieilles Histoires; si bien qu'ayant recouvert celle-ci, j'en ay trouvé le sujet si a mon gré que je me suis

1. Fille de Henri IV, plus tard duchesse de Savoie.

résolu de la mettre en François, le mieux qu'il m'a esté possible et depuis par l'importunité de mes amis j'ay esté contrainct de luy faire voir le jour... »

Nous pouvons maintenant considérer la façon dont Regnault s'est comporté avec son original anglais. Mais d'abord il n'est pas inutile de donner un texte de quelque étendue. Prenons la petite dissertation morale[1] par quoi commence le roman. Car Greene, s'il est peu exemplaire en sa conduite, prétend régler celle des autres en ses écrits. Voici déjà, même avant le grand déchaînement de la morale biblique, un trait national qui apparaît. Dans presque tout vaurien d'Outre-Manche, un prédicant sommeille.

Among al the Passions wherewith human mindes are perplexed, there is none that so galleth with restlesse despight, as ye infectious soare of Jealousie : for all other griefes are eyther to bee appeased with sensible perswasions, to be cured with wholesome counsel, to be relieved in want, or by tract of time to be worne out (Jealousie only excepted) which is so sawsed with suspitions, doubtes, and pinching mistrust, that whoso seekes by friendly counsaile to rase out this hellish passion, it foorthwith suspecteth that he giveth this advise to cover his owne guiltinesse. Yea who so is payned with this restlesse torment doubteth all, dystrusteth him selfe, is alwayes frosen with feare, and fired with suspition, having that wherein consisteth all his joy, to be the breeder of his miserie. Yea, it is such a heavy enemy to that holy estate of matrimony, sowing betweene the married couples such deadey seedes of secret hatred, as Love being once rased out by spightful distrust, there oft ensueth bloudy revenge, as this ensuing

Entre toutes les passions dont l'humaine nature se veoit vexée et tourmentée, il n'y en a point qui se puisse égaler ny comparer à la cruelle jalousie. (Affaibli : Regnault verrait-il dans *galleth* un synonyme de égaler. Il en est bien capable.) Car tous les travaux dont l'homme se voit envelopé, les uns se peuvent appaiser avec bonnes persuasions, les autres par bon conseil, les autres estans assistés quand la nécessité nous presse, les autres peuvent avec le temps, estre du tout effacez de la mémoire des hommes, excepté seulement la jalousie, laquelle est une saulce assaisonnée avec des doutes remplis de soubçon et de mecroyances incroyables : tellement que l'amy qui donne conseil à l'autre pour le destourner de ceste pestifere passion, est incontinent suspect, si bien que le pauvre jaloux demeure tellement perplexe, qu'il se deffie de tout le monde, voire par maniere de dire de soy-mesme : ne demourant jamais en repos (une glose), tousjours glacé de frayeur et tousjours bruslant de soubçon, ayant cela de mauvais en luy (dé-

1. Greene, éd. Grosart p. 233-234. — Regnault, p. 1-3.

Hystorie manifestly prooveth : wherein Pandosto (furiously incensed by causelesse Jealousie) procured the death of his most loving and loyall wife, and his owne endlesse sorrowe and misery.

layé, peut-être pour n'avoir pas compris *having that*) que là où il doit cercher sa joye, il n'y trouve que de la misère (l'anglais est affaibli) tant ce mauvais fléau de jalousie est dangereux principalement à l'endroit de ceux qui se rendent esclaves sous sa domination (ceci remplace la phrase sur le « saint état de mariage » ; l'expression a-t-elle paru trop édifiante à notre auteur, ou, simplement, n'a-t-il pas compris ?) voire même ne cesse jamais tant qu'il aye semé une mauvaise semence, de haine et de dissention dans les cœurs des mariez, qui venant peu à peu à croistre, n'ameine après soy que une tragique ruyne (ici Regnault en a pris à son aise, comme toujours quand les idées sont un peu embrouillées à son appétit) comme nous en pouvons voir l'histoire manifestement prouvée de Pandosto (contresens de relation), lequel venant à être furieusement insensé (traduit *incensed*, contresens par similitude de terme) par ce mauvais ennemy de jalousie, ne s'en peut jamais depestrer, jusques à tant qu'il eust procuré la mort de sa tant vertueuse et très loyale femme, et sa fin malheureuse. (Evidemment ici Regnault a pêché le mot end dans *endlesse*, et a conclu qu'il s'agissait de la mort de Pandosto.)

On voit déjà par cet exemple que Regnault ne se pique pas d'exactitude, non plus, d'ailleurs, que les traducteurs de son temps. Ses erreurs semblent moins provenir de son ignorance de l'anglais que de son étourderie. Souvent il lit à peine la phrase qu'il traduit; souvent encore une grossière analogie dans la forme de deux mots l'amène à une traduction tout à fait erronée. Voici d'amusants contresens. Dans le monologue de

Franion[1], nous lisons : « *Preferment* to a meane man is a *whetstone* to courage » (L'avancement pour un homme de petit état est la pierre à aiguiser du courage). Non seulement Regnault n'entend pas *preferment*, mais encore dans *whet* il lit *white*, et de vagues souvenirs classiques (*albo notanda lapillo*) l'emportant peut-être, il écrit[2] : « La préférence est pierre blanche pour encourager l'homme ». Greene met cette phrase dans la bouche de la reine, dont l'enfant vient d'être livrée aux flots[3] : « Shall thy tender mouth, insteede of sweete kisses, be *nipped* (mordue, au sens où l'on dit que le froid mord) with bitter stormes? » Regnault fait cette trouvaille[4] : « Faudra-t-il que ta tendre bouche au lieu de doux baisers, soit *nippée* d'amères vagues? » Un peu plus loin le mot « Barre » non compris amène un beau galimatias. Greene[5] : « Bellaria, who standing like a prisoner at the *Barre*, feeling in her selfe a cleare conscience to withstand her false accusers... » (Bellaria, qui se tenait comme une prisonnière debout à la barre [du tribunal], sentait en elle-même une conscience claire pour faire face à ses faux accusateurs...) Regnault[6] : « Bellaria, demeurant debout devant toute l'assemblée, comme une pauvre prisonnière, et sçachant qu'elle n'avoit en rien mesfait, *barre* assez forte pour la maintenir à l'encontre de ses faux accusateurs ». Bellaria se défend d'avoir su le départ d'Égistus. Greene[7] : « For I was not *privie* to his departure » (Car je n'étais pas dans la confidence de son départ). Regnault[8] : « Car je n'ay point esté *privée* de sa départie ».

Passons maintenant à des modifications qui indiquent des différences de goût entre les deux nations. Assez souvent Regnault allège son texte. Et surtout il se débarrasse des antithèses, de la mythologie et de l'érudition qui constituèrent les plus beaux ornements de l'euphuïsme. Il y avait alors beaucoup de mauvais goût en France : le ronsardisme, exaspéré par Du Bartas, hurlait des vers monstrueux dans les provinces; l'éloquence était merveilleusement ampoulée; c'était le beau temps du gongorisme. Mais le mauvais goût, des deux côtés du détroit, n'était pas le même. Et quelques-uns des traits, dont Greene avait régalé les dames de la cour anglaise, eussent médiocrement plu à nos beaux-esprits.

1. P. 241.
2. P. 19.
3. P. 242.
4. P. 43.
5. P. 255.
6. P. 46.
7. P. 260.
8. P. 57.

Greene écrit[1] : « The Bohemians, to shewe their inward joyes by outwarde actions, made Bonfires and triumphs throughout all the kingdome... » Regnault[2] supprime l'antithèse artificielle; il dit simplement : « Pour démonstrer la joye intérieure de leurs cœurs, (ils) firent des feux de joye, avec force resjouissance par tout le Royaume ».

On trouve de nombreuses suppressions dans le monologue où Franion balance s'il doit obéir aux ordres cruels de son maître ou révéler le complot à Égistus. Cela ne va pas sans une belle suite d'antithèses. « Know this, where Eagles builde, Falcons may prey; where Lyons haunt, Foxes may steale[3] » (Sache ceci, où les aigles bâtissent, les faucons peuvent trouver leur proie; où les lions hantent, les renards peuvent dérober). Regnault supprime tout ceci. Plus loin[4] : « Yea, but Franion, conscience is a worme that ever biteth, but never ceaseth : that which is rubbed with the stone *Galactites* will never bee hot. Flesh dipped in the sea *Ægeum* will never bee sweete; the hearbe Trigion being once bite with an *Aspis*, never groweth, and conscience once stayned with innocent blood, is alwaies tyed to a guiltie remorse. » La pierre appelée Galactites dont le frottement refroidit à jamais toute chose; la mer Egée qui gâte la viande; l'herbe Trigion qui ne peut plus pousser quand elle a été mordue par l'Aspic, toute cette histoire naturelle, qui semble empruntée aux anciens bestiaires et lapidaires et qui sied si bien à un homme agité par l'incertitude, disparaît chez Regnault. Il écrit simplement[5] : « Mais las! que dis-tu Franion? La conscience est un ver qui tousjours mord et ne cesse jamais, et si tu deviens traistre ostant la vie d'Egistus, tu auras toujours l'âme agitée, et d'un grand remords. »

De même, dans le monologue de Bellaria jetée en prison, il supprime tout un jeu d'antithèses[6]. Visiblement tout cela lui semble hors de propos. On n'a pas tant d'esprit sous la main de la destinée. Et le lecteur français est impatient d'aller au fait.

Greene indique un changement dans la Fortune d'une façon tarabiscotée et contournée à miracle[7] : « Fortune minding to be wanton, willing to shewe that as she hath wrinckles on her browes, so shee has dimples in her cheekes : thought after so

1. P. 235.
2. P. 5.
3. P. 242.
4. *Ibid.*
5. P. 20.
6. Greene, p. 249. Regnault, p. 35.
7. P. 264.

many sower lookes, to lend a fayned smile, and after a puffing storme, to bring a pretty calme : shee began thus to dally » (Fortune songeant à être capricieuse, voulant montrer que tout de même qu'elle a des rides au front, elle a des fossettes aux joues, pensa après tant de mines amères, à prêter un feint (*feigned*) sourire, et après une enflée tempête, à prêter une jolie bonace : ainsi commença-t-elle à s'alentir). Regnault simplifie [1] : « Fortune estant assez contente de toutes ces traverses, voulut après tant de tempestes, ramener un peu de calme ».

Egistus, irrité contre son fils qui refuse d'épouser la princesse de Danemark, l'accable de son courroux, d'un courroux érudit qui emprunte une comparaison à l'arbre Alpya [2]. Regnault n'a garde de reproduire ce détail. « Ah, s'écrie Dorastus [3], but he that striveth against Love, shooteth with them of Scyrum against the winde and with the Cockeatrice pecketh against the steele. » Regnault traduit [4] : « Ah! celuy qui estrive contre l'amour, tire avec ceux de Scyrum contre le vent ». Mais il supprime le trait le plus rare et le plus sublime, la Cockatrice qui use son bec contre l'acier. Pareillement, pour s'exciter à la modestie, Fawnia trouve ces hautes considérations : « The herbe *Amita* growing higher then sixe ynches becommeth a weede. Nylus flowing more then twelve cubits procureth a dearth [5] ». (L'herbe Anita croissant au delà de six pouces devient une mauvaise herbe. Le Nil coulant à une hauteur qui passe douze coudées cause une disette). Regnault reste insensible à ce beau savoir.

Dorastus a déclaré son amour à Fawnia crue bergère. Cette fille des champs est très troublée, et elle exhale ses craintes et ses hésitations en ce style [6] : « Ah Fawnia, why doest thou gaze against the sunne or catch at ye Winde? Starres are to be looked at with the eye, not reacht at with the hande : thoughts are to be measured by Fortunes, not by desires : falles come not by sitting low, but by climing too hie : what then shall al feare to fall, because some happe to fall? No, lucke commeth by bet, and fortune windeth those threedes which the destinies spin. Thou art favoured Fawnia of a prince... » (Ah! Faunia, pourquoi regardes-tu à l'encontre du soleil et veux-tu attraper le vent? Les étoiles sont pour être regardées de l'œil, non suivies de la main : les

1. P. 65-66.
2. P. 273.
3. P. 278.
4. P. 94.
5. P. 279.
6. P. 283.

pensées sont pour être mesurées par conditions, et non par désirs : les chutes viennent non point de ce que l'on sied en bas, mais pour grimper trop haut : mais alors tous craindront-ils de choir parce que choir est advenu à quelques-uns? Non, la chance vient par gager, et Fortune fait sa pelote avec les fils que les destinées ont filés. Tu es favorisée d'un prince, Faunia)... Voici comment Regnault change ce passage[1] : « Et quoy, Faunia! Faut-il que tes désirs te facent succomber soubs le faix de tant de douleurs? Faut-il, di-je, qu'oubliant ce que tu es, tu te laisses emporter à des passions qui ne te peuvent apporter qu'une totale ruyne? Ne considères-tu pas que les pensers des humains doivent estre reglez par leurs destinées, et non pas par leurs propres désirs? Ceux qui se veulent contre la raison et leur devoir, eslever trop haut, n'en peuvent rapporter rien autre chose qu'une chute très périlleuse : mais Faunia! à quoy servent ces considérations? C'est une chose estrange que tu cognois que tu es en la faveur d'un Prince... » Et il en va toujours ainsi, et vers la fin du roman, dans un monologue subtil et passionné de Pandosto, Regnault supprime l'oiseau Ibis. Retrancher, élaguer, simplifier, voilà ce à quoi il s'efforce.

Plus rarement il ajoute. Voici un passage assez délayé. Greene[2] : « They all sawe how willing he was to gratifie their good wils, making a feast for subjects, which continued by the space of twentie dayes; all which time the Justes and Turneys were kept to the great content both of the Lordes and Ladies there present. » Regnault[3] : « Tous appercevoient en luy le contentement qu'il recevoit de leur bonne visitation : aussi estoit-il de son temps, le prince autant liberal, et remply de courtoisie, qu'aucun qui fust ès parties de Levant, si la fortune n'eust point obscurcy son renom avec le pinceau de son despit (cette fleur est de Regnault : en général, il y en a peu de son cru). Il tint cour ouverte à tous venans, durant lequel temps, toutes sortes de joustes ne furent point épargnées, au grand contentement de toute l'assemblée ». Mais ces embellissements sont rares chez lui. Voici un développement curieux. Greene dit simplement[4] : « Which newes so soone as Bellaria hearde, surcharged before with extreme joy, and now suppressed with heavie sorrowe, her vitall spirites were so stopped, that she fell down presently dead,

1. P. 109.
2. P. 235.
3. P. 6.
4. P. 261.

and could never be revived. » Regnault[1] analyse; les sentiments deviennent des personnages et bataillent les uns contre les autres; on croirait assister à une de ces luttes des personnages allégoriques où se plaisait le moyen âge. On verra ainsi le génie de Corneille réaliser des abstractions psychologiques. « Ce qu'ayant entendu Bellaria, laquelle ne faisoit que commencer à jouir plainement de l'extrême joye qu'elle avoit de sa délivrance, fut tellement saisie de tristesse, que la joye sortant et la tristesse venant à la rencontre, pour entrer, se choquèrent de telle fureur, qu'ostant à la bonne dame le moyen de respirer, elle tomba morte... » Enfin Regnault développe pour plus de clarté. Pandosto apprenant la mort de sa femme devient la proie du désespoir. Il est au lit. Greene nous indique qu'il prend sa rapière, avant qu'il éclate en imprécations[2]. Regnault ne trouve pas Greene assez complet. Il ajoute[3] : « Se levant de dessus son lict, comme un homme furieux, et se pourmenant à grands pas par sa chambre, il commença de se complaindre et lamenter en ces termes. »

D'autres modifications sont plus fréquentes encore. Regnault trouve souvent son modèle trop familier. Quand son mari devient jaloux, Bellaria « began to cast beyond the moone[4] ». (Elle se mit à faire des suppositions par delà la lune.) Regnault n'aime point cette lune : il écrit qu'elle « commença d'entrer en une mer de diverses cogitations[5]. » « The Babe, who wrythed with ye head, to seeke for the pap. » (Le petit enfant, qui se tortillait la tête pour chercher la tétine.) Cela ne se pouvait supporter, rien n'étant plus intolérable aux honnêtes gens que le tripotage des mères et des nourrissons. Regnault écrit : « La pauvre petite créature, qui estoit presque morte de faim[6] ». Regnault ne s'embarrasse point des détails de la vie rustique. « She went to her sheepe, dit Greene en parlant de Fawnia[7], thinking with hard labours to passe away her new conceived amours, beginning very busily to drive them to the field, and then to shift the foldes. » (Elle mène ses troupeaux aux champs, et de temps à autre, quand l'herbe est tondue en un lieu, elle change de place les barrières du parc où sont enclos ses moutons). Qu'importe cette opération au lecteur français ! « Elle s'en alla aux champs, taschant à passer

1. P. 58-59.
2. P. 263.
3. P. 60.
4. P. 238.
5. P. 13.
6. P. 68.
7. P. 279.

le temps en faisant paistre son troupeau : pensant avec peine et labeur, de faire esvanouir ses amours nouvellement conceues[1]. » Le mépris du Français, homme de ville, homme de salon, perce visiblement dans un passage. Où Greene fait dire à Fawnia : « In stead of courtlie ditties we spend the daies with country songs[2] », Regnault traduit : « Nous nous resjouissons avec chansons rustiques et grossières[3] ». Il lui faut embellir les jeux champêtres. Greene : « Our toyle is in shifting the fouldes, and looking to the Lambes, easie Labour; of singing and telling tales, homely pleasures[4] » (Notre tâche consiste à changer les parcs, et à veiller sur les agneaux, labeur aisé; à chanter et à conter des contes, plaisirs familiers). — Regnault[5] : « Nostre plus grand et pénible travail est de tondre nos brebis (contresens) et bien prendre garde aux aigneaux, tres aisé labeur, nous assemblans souvent, et *entourans quelque belle fontaine ombragée de maints plaisants arbrisseaux*, nous passons le temps fort joyeusement, en racontans de plaisans comptes ». Il ne plaît pas non plus à Regnault d'ouïr siffler une bergère. Greene[6] : « Ah! foole, it were seemelier for thee to whistle as a shepheard then to sigh as a Lover ». Il aime bien mieux une bergère comme celles qui orneront plus tard les trumeaux[7] : « Ah! fole, il te seroit beaucoup plus seant et convenable de filer ta quenouille, et avoir soin de ton troupeau, comme est le devoir d'une simple bergère, que de souspirer comme une amante. » — En dépit de tout son euphuïsme, Greene, parlant de la vie des champs, rencontre quelques traits de nature. Et ceci ne manque pas de grâce et de naturel : « As it waxed in age, so it increased in beauty. The shepheard every night at his comming home, would sing and daunce it on his knee, and prattle, that in short time it began to speake, and call him Dad, and her Mam[8] » (A mesure qu'elle croissait en âge, elle grandissait en beauté. Le berger, tous les soirs en regagnant son logis, en chantant la faisait danser sur son genou, et babillait, si bien qu'en peu de temps elle commença de parler, et de l'appeler Papa, et elle Maman). Regnault se fût peu délecté au *Cotter' s saturday Night* de Robert Burns. Il esca-

1. P. 96.
2. P. 281.
3. P. 103.
4. H. 282.
5. P. 103.
6. P. 286.
7. P. 110.
8. P. 268.

mote ce passage incongru[1] : « Elle commença de devenir, en peu de temps fort jollie, appellant le bon homme son père; et sa femme sa mère. » Aussi bien le temps approche où l'enfant, sur qui Rabelais et Montaigne s'étaient penchés, ne comptera plus pour la société superbe et dure. La nature, qui avec Shakespeare et ses contemporains, garde son allure débridée, ses rumeurs et ses odeurs sauvages, se police et se civilise sous la main de l'obscur Regnault, comme elle fera plus tard, dans les parcs et jardins, sous celle de Le Nôtre et de La Quintinie.

Regnault a d'ailleurs le sentiment des convenances. Il recule devant un détail qui n'eût pas fait hésiter Molière. Dorastus est malade d'amour : « But Dorastus heither would let them minister, nor so much as suffer them to see his urine. » Regnault esquive le détail : « Dorastus ne voulut jamais permettre qu'ils lui ordonnassent aucune chose[2]. » Ce n'est peut-être pas parce qu'en soi le fait le scandalisait; mais, dès avant Boileau, le Français a eu dans le sang la division des genres, et tel, plus tard, eût répugné au moindre mot familier dans une tragédie, qui ailleurs se fût délecté à la plus grasse scatologie. Regnault trouve sans doute le mot malséant en une si touchante aventure. Enfin Greene, chemin faisant, émet un de ces aphorismes antiféminins qui sont de règle dans la littérature anglaise, de Chaucer aux journaux humoristiques de nos jours. Le berger Porus a trouvé la petite Fawnia et l'apporte chez lui. Sa femme lui fait une scène. « Women are naturally given to beleeve the worst[3] » (Les femmes sont naturellement portées à croire le pis). Et Greene ajoute qu'en cette maison « the most maister went breechless » (Le plus maître des deux allait sans braies). Regnault supprime les deux phrases. Il ne veut pas déplaire au « sexe », comme dit Philaminte. Les Anglais étaient-ils plus impertinents? ou les Anglaises plus tolérantes? Se laissaient-elles chansonner et brocarder comme le sont souvent les pouvoirs établis? Et le respect de notre compatriote n'a-t-il pas en soi quelque chose d'un peu oriental? C'est ce que je n'ose décider.

D'ailleurs Regnault n'est pas un grand clerc; il s'essaie de mettre en vers français des vers anglais de Greene, et ses vers boitent horriblement. Il a un respect ingénu pour la géographie de Greene qui fait de la Bohême un pays maritime. Shakespeare, il est vrai, n'a pas eu plus de scrupule.

1. P. 79.
2. P. 112.
3. P. 267.

Tel est, si le terme n'est pas trop ambitieux, le premier introducteur du roman anglais en France. On sait qu'après l'abbé Prévost et la révélation de Richardson les romans anglais qui ont traversé le détroit sont devenus multitude. Dénombrer leurs traducteurs serait dénombrer une armée. — Ce serait perversité pure que de saluer en Regnault un précurseur à cause de ses contresens et de ses inadvertances. Mais si nous résumons les principaux caractères de son travail, nous reconnaîtrons qu'en général, il simplifie, il éclaircit, il abrège, il ennoblit. Le prince des traducteurs du XVIII^e^ siècle, Le Tourneur, n'a pas fait autre chose. Young lui a semblé chaotique, il l'a abrégé; il a relégué dans ses notes les sermons dont le poète sème ses fantaisies funèbres. Il a épuré Shakespeare et l'a rendu, autant qu'il pouvait, acceptable au goût de ses contemporains. De même Regnault, avant d'offrir le roman de Greene au public, lui a fait sa toilette.

Henri Potez.

ÉTUDES SUR LE THÉÂTRE DE REGNARD

(*Suite* [1].)

IV

SOURCES DU THÉATRE FRANÇAIS

Dans les comédies du *Théâtre français*, Regnard est évidemment plus préoccupé des sujets, des caractères et des situations et il ne laisse pas trotter sa plume un peu au hasard comme dans son théâtre pour les Italiens. Ici toutefois ses inspirations sont assez nombreuses et Molière y joue toujours le premier rôle. Mais tout d'abord une distinction s'impose. Dans ses comédies : *Attendez-moi sous l'orme*, *La Sérénade*, *Le Bal*, *Les Folies amoureuses*, Regnard continue la tradition du recueil Gherardi et, sauf certaines différences de style et un développement plus complet des scènes, il ne sort pas des sujets et de ces caractères brochés à la hâte dont nous venons de faire la connaissance. L'auteur veut surtout amuser son public et dans ce but il emprunte de tout côté ce qui peut égayer son auditoire, sans cette préoccupation des écrivains de nos jours de cacher le bien qu'ils ont pris.

Dans *Le Joueur*, *Le Distrait*, *Les Ménechmes*, *Le Légataire*, etc., l'auteur vise au contraire à un but plus élevé. Après avoir demandé à son maître le secret de faire rire, il lui demande aussi celui de penser et de faire penser. Ses vers flattent encore plus doucement nos oreilles, ses situations, tout en gardant leur verve enjouée, deviennent plus conformes à la possibilité comique, ses personnages naissent de son esprit d'observation et sont soignés dans les moindres détails; la pièce finie, nous les voyons encore autour de nous et nous les reconnaissons, malgré les siècles qui se sont écoulés, dans le monde qui nous entoure. Il y a telle scène du *Joueur* ou du *Légataire* qui est digne de la plume de Molière, mais il faut ajouter aussi que Regnard n'a su nous donner ni un *Misanthrope*, ni un *Tartuffe*. Dans ce théâtre vraiment français, notre écrivain se ressent de ses nombreuses lectures, mais comme

1. Voyez *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1903, p. 25.

il ne s'amusait plus à réjouir son parterre par des bluettes vivant de la vie éphémère d'une soirée, comme il se souciait de mériter les suffrages de Boileau et de la postérité, ses emprunts sont mieux cachés ou pour parler plus exactement se transforment dans son œuvre de manière qu'ils acquièrent un aspect nouveau et peuvent même prétendre à une sorte d'originalité.

Abordons l'examen des sources de ces pièces de notre poète, suivant l'ordre chronologique selon lequel elles virent le jour. L'ordre chronologique représente aussi la succession des genres, car tout d'abord et tant que l'auteur composa pour les deux théâtres, nous n'avons que des pièces légères même au théâtre français. La comédie plus élaborée commence le 19 décembre avec *Le Joueur* et continue sans aucune interruption excepté celle des *Folies amoureuses* (15 janvier 1704)[1].

La Sérénade est une bluette en prose, en un acte, qui finit par un *divertissement*, comme la plupart des pièces légères de Molière. Le sujet? Un père avare, rival de son fils, dupé par un adroit valet. On vole à l'usurier un collier précieux qu'on ne lui rend que sous condition qu'il renoncera à son mariage en faveur de celui de son enfant; on trouve même le moyen d'obliger le bonhomme de donner ce collier à la nouvelle mariée. C'est là, on n'aura pas de la peine à le reconnaître, l'intrigue de *L'Avare*. Le trésor caché est remplacé par le collier, et la jeune fille, tout en acceptant l'amour du jeune homme, ne fait pas la sourde oreille aux propositions de mariage du vieillard. Le père est donc fesse-mathieu, de même

1. *Attendez-moi sous l'Orme* est de 1694. On croit même que cette pièce a été composée par Dufresny; comme elle n'a pas de source déterminée, ce n'est pas le cas de nous en occuper ici. Il suffit de constater qu'elle n'est à tout prendre que la reproduction d'un sujet qui avait défrayé la muse du moyen âge, les bergeries italiennes du *Cinquecento* et leurs imitations françaises. Un chevalier, Dorante, veut ravir à un jeune fermier, Colin, la jolie Agathe, mais la sœur de Colin veille et à l'aide d'un déguisement fait comprendre à la jeune fille que le beau chevalier se moque d'elle et ne vise qu'à l'intérêt. Alors on donne un faux rendez-vous à Dorante; Lisette se présente à celui-ci habillée en comtesse et écoute ses déclarations d'amour, les bergers se réunissent de toute part et bernent le brillant officier, qui a beau jurer qu'il viendra saccager le village à la tête d'un régiment. On rit de ses fanfaronnades, on rit, on chante et l'on danse. C'est le jeu de *Robin et Marion* avec les stratagèmes des Arlequins du théâtre de Gherardi. *Attendez-moi sous l'orme*, de même que *La Sérénade*, précède *La Foire St-Germain* jouée par la troupe de Gherardi le 26 décembre 1695. *Le Bourgeois de Falaise ou le bal* porte la date du 14 juin 1696, tandis que *Les Momies d'Egypte*, dernière pièce jouée aux Italiens, est du 19 mars de la même année. Les autres comédies de Regnard sont toutes postérieures à cette date : *Le Joueur* (19 décembre 1696), *Le Distrait* (2 décembre 1697), *Démocrite* (12 janvier 1700), *Le Retour imprévu* (11 février 1700), *Les Folies amoureuses* (15 janvier 1704), *Les Ménechmes* (4 décembre 1705), *Le Légataire* (9 janvier 1708), *La Critique du Légataire* (19 février 1908). On peut constater, d'après ces données, que Regnard préférait pour ses débuts et pour les mêmes raisons que les autres écrivains dramatiques l'hiver à toute autre saison et on peut voir aussi que, de même que son maître, il finit son théâtre par la plus enjouée de ses pièces.

que le héros de Molière, et son fils n'est pas moins que son devancier criblé de dettes. Lorsqu'on voit un agent qui, de la part de l'avare, cherche à placer de l'argent à usure et que le valet et le jeune homme cherchent, eux aussi, de leur côté à qui en emprunter, on s'attend à cette rencontre célèbre du père et du fils, qui forme une des scènes les plus enjouées de la pièce de Molière.

Regnard s'est probablement arrêté devant cette imitation qui aurait pu passer pour un plagiat trop évident, mais on s'aperçoit que faute de cette rencontre, le dénouement de cette situation reste incomplet.

Et le souvenir de Molière ne se borne pas à cette donnée générale. Dans la scène où M^me^ Argante présente sa fille Léonor au vieillard (Grifon), en présence de Valère, et où Léonor équivoque et, se croyant fiancée au jeune homme, se déclare heureuse de ce mariage, contre lequel elle venait de protester, il y a la reproduction de deux situations bien connues du théâtre de Molière. C'est là l'équivoque de *L'Avare* (I. A, 5 sc., III, 8 sc., et sqq.) et du *Malade imaginaire* (I, 5). Ailleurs M. Grifon charge Scapin d'apprêter une sérénade pour sa maîtresse.

Je voudrais une sérénade à bon marché.

Scapin. — Je ménagerai votre bourse, ne vous mettez pas en peine. Il ne nous faudra que trente-six violons, vingt hautbois, douze basses, six trompettes, cinq orgues et un flageolet.

M. Grifon. — Et fi donc; voilà pour donner une sérénade à tout un royaume.

Scapin. — Pour les voix, nous prendrons seulement douze basses, huit concordans, six basses-tailles, autant de quintes, quatre haute-contres, huit faussets et douze dessus, moitié entiers et moitié hongres.

M. Grifon. — Vous nommez là de quoi faire un régiment de musique.

C'est une reproduction de la scène entre Harpagon et son cuisinier et de cette lutte de l'avarice et de la galanterie qui a suggéré ensuite à Goldoni son *Avare fastueux*.

Autre rencontre. Scapin revoit son camarade Champagne :

Champagne. — Hé ! c'est toi, mon pauvre Scapin !

Scapin. — Le beau Champagne en ce pays-ci ! (Sérénade III.)

Et dans *L'Avare* (II, 5) :

Froisine. — Hé, c'est mon pauvre La Flèche ! D'où vient cette rencontre ?

La Flèche. — Ah ! ah ! c'est toi, Froïsine ! Que viens-tu faire ici ?

Et les deux compères s'embrassent également émus. Même le dernier mot des deux pièces est d'une ressemblance frappante :

VALÈRE. — Si vous voulez consentir que j'épouse Léonor, je vous montrerai votre collier. (*Sérénade*, dernière scène.)

Et Cléante, dans la dernière scène de *L'Avare* : « Si vous voulez vous résoudre à me laisser épouser Marianne, votre argent vous sera rendu ».

La comédie suivante, *Le Bal*, avait été tout d'abord jouée et imprimée sous le titre du *Bourgeois de Falaise*, un bourgeois rappelant bien plus *Monsieur de Pourceaugnac* que le *Bourgeois gentilhomme*. Le héros de la pièce de Regnard se rend à Paris, dans le but d'épouser une fille, qu'il ne connaît pas et qui a déjà disposé de son cœur. Mais la jeune fille n'a rien à craindre pour ses amours. Des intrigants prennent à tâche de la tirer d'affaire et de se moquer de ce bon provincial, qui, malgré ses connaissances de droit, semble né tout exprès pour être dupé. C'était le même sujet qui avait déjà inspiré notre poète dans ses pièces pour le théâtre italien ; ici toutefois il introduit des détails qui lui appartiennent en propre. M. de Sotencour (ce nom du fiancé est bien moliéresque) n'est pas seul. Il est suivi d'un cousin, M. Mathieu Crochet, qui se donne des airs de fine mouche, mais qui est encore plus sot que lui, ce qui est beaucoup dire. En outre M. de Sotencour sait mieux que M. de Pourceaugnac combien la vertu du beau sexe est à Paris « diablement sujette à caution » et les deux cousins se promettent d'avoir l'œil au guet. D'ailleurs l'imitation de la pièce de Molière ne se borne pas ici seulement à la donnée générale. Un des intrigants du *Bal* se déguise en baron d'Aubignac et se présente à M. de Sotencour pour lui demander de l'argent que celui-ci aurait perdu au jeu. M. de Sotencour a beau protester, il n'a jamais connu ce Baron et il déclare aussi n'avoir jamais joué. Le Baron alors porte la main à l'épée et se donne des airs de *capitan Spavento*. Le futur beau-père accourt alors au bruit et il est bien étonné d'entendre qu'il a affaire à un gendre joueur ; il commence à concevoir des soupçons sur ce provincial à l'apparence si simple, mais pour le tirer d'affaire il promet au Baron qu'il sera payé sur la dot de sa fille. C'est la troisième scène du deuxième acte de *Monsieur de Pourceaugnac*. Mais Regnard a le défaut, ici encore, d'exagérer les traits du héros qu'il emprunte à son maître. M. de Pourceaugnac est un personnage peu rusé évidemment, mais non pas dépourvu tout à fait de bon sens. M. de Sotencour n'est,

au contraire, qu'une caricature, faisant à sa fiancée la déclaration suivante :

> Mon cœur tout pantelant comme un cerf aux abois,
> Par avance à vos pieds vient apporter son bois.

Ce n'était pas la peine de se mettre en frais d'imagination pour tromper un tel personnage.

Rappelons encore que dans *Le Bal*, un amoureux est introduit dans une sorte de caisse chez celle qu'il aime, ruse qu'on trouve dans *Le Décaméron* (II, 9), dans *Les Ecatomnithi* de Giraldi (III, 10), dans *Le Mambriano*, etc., et pour ce qui est du théâtre citons entre autres, *La Cofanaria* de François d'Ambra.

On connaît le démêlé entre Regnard et son joyeux convive et collaborateur Dufresny, à propos de la paternité du *Joueur*. Comme ils avaient souvent travaillé ensemble, il se peut que l'idée de cette pièce se soit présentée tout d'abord à l'esprit de celui des deux, qui garde aujourd'hui dans l'histoire des lettres une place plus modeste. Mais si l'intrigue peut lui appartenir en propre, il n'y a pas de doute, pour ceux qui connaissent la production dramatique des deux écrivains, que la mise en œuvre est due à la plume de Regnard. On retrouve ici tout entier le poète spirituel dans la verve du dialogue, dans la beauté des vers, dans les situations vives et enjouées. La pièce de Dufresny est froide et morte, celle de notre auteur jouit de la vie éternelle des chefs-d'œuvre. M. Lenient, dans son ouvrage cité, a remarqué que le début si charmant du *Joueur* de Regnard :

> Il est parbleu, grand jour. Déjà de leur ramage
> Les coqs ont éveillé tout le voisinage

rappelle la plainte de l'esclave Carion, dans le *Plutus* d'Aristophane, simple rencontre due probablement au hasard. On peut remarquer aussi comme souvenirs classiques, ce qu'Angélique dit d'elle-même : « Je vois le bon parti, mais je prends le contraire » (IV, 1), ce qui n'est que la traduction des vers bien connus d'Ovide :

> Video meliora proboque,
> Deteriora sequor

qui avaient inspiré aussi celui de Pétrarque,

> « Veggio il meglio, l'approvo e il peggio seguo.

Regnard a traduit directement Ovide.

Ailleurs le marquis se plaint, comme Pyrgopolinices, le *miles gloriosus* de Plaute, de ce qu'il est trop aimable et estimé :

C'est un pesant fardeau d'avoir un gros mérite (II,-8).

Et Pyrgopolinices :

Nimia est miseriam polchrum esse hominem nimis.

Ce sont là des souvenirs qui démontrent la culture littéraire de notre écrivain, cette culture, dont il a d'ailleurs donné plusieurs preuves, dans ses *Voyages*, où des citations latines correctes et pas trop communes lui échappent à tout moment. On peut même croire, d'après ce qu'il dit et d'après l'inscription latine gravée sur un rocher au terme de son voyage, qu'il était à même d'écrire assez couramment, dans la langue de Cicéron et de Virgile.

Le Joueur a un caractère franchement original, à la fois par l'analyse de ce personnage et la vie nouvelle donnée à d'autres types déjà exploités par la comédie. Le marquis intrigant transformé en chevalier d'industrie a une physionomie qui lui appartient en propre, de même que celle de M^me^ La Ressource, l'aïeule de la sœur de M^me^ Turcaret. La comtesse amoureuse malgré son âge, ainsi qu'Araminte des *Ménechmes*, descend, au contraire, des vieilles folles du théâtre de Molière, et c'est de Molière aussi que Regnard a tiré son Géronte, qui dans sa situation vis-à-vis de son enfant, rappelle de près le père de *Don Juan*. Cette pièce se présenta à l'esprit de notre poète, dans la scène entre son joueur (Valère) et les créanciers. M. Galonier, qui est tailleur aussi bien que M. Dimanche, se présente à Valère pour être payé. Notre jeune homme, à bout de ressources, prie son valet Valère de le tirer d'affaire, et celui-ci a recours à l'expédient de Don Juan de l'interrompre à tout moment :

M. Galonier. — Je viens vous demander...
Hector (à M. Galonier). — Vous prenez trop de peine.
M. Galonier. — Vous...
Hector. — Vous faites toujours mes habits trop étroits.
M. Galonier. — Si...
Hector. — Ma culotte s'use en deux ou trois endroits.
M. Galonier. — Je...
Hector. — Vous coupez si mal...

M^me^ Adam s'adresse elle aussi au jeune homme pour se faire payer, mais celui-ci, mis en bonne humeur par les plaisanteries

de son valet, lui répond par des compliments sur sa fille et sur son prochain mariage.

Dans ce souvenir de Molière on peut constater un progrès d'assimilation. Regnard dans son théâtre italien aurait poussé l'imitation bien plus loin; il aurait probablement reproduit la scène de Molière tout entière. Ici, au contraire, l'imitation se borne à une simple réminiscence et Valère doit employer d'autres moyens pour se délivrer des créanciers qui assiègent sa porte. D'ailleurs, il faut le reconnaître, la scène de M. Galonier et de M^me^ Adam est plus à sa place, ici, que celle de M. Dimanche dans le *Don Juan*. Ce grand seigneur, qui change à tout moment de pays comme d'amours, tenant à une famille très puissante, n'a pas l'air d'être criblé de dettes et la scène des créanciers n'est dans l'œuvre de Molière qu'un épisode quelconque, tandis que dans la maison du *Joueur* on comprend la misère et ce que la misère traîne après elle. Dans le caractère du marquis que nous venons de reconnaître dans son ensemble comme original, il y a aussi quelques petits souvenirs de cet *Homme à bonne fortune* auquel notre écrivain avait déjà dédié une pièce. Le marquis écoute d'un air ennuyé les ambassades galantes de ses valets. Un laquais lui apporte un billet : « C'est de la part de la grosse comtesse »; un autre lui dit que : « Cette jeune duchesse

Vous attend à vingt pas, pour vous mener au jeu »

et un troisième arrive, tout essoufflé, pour ajouter, d'un air de mystère, qu'il y a une femme de robe qui lui fait savoir « que cette nuit son mari couche aux champs ». Le marquis en veut à sa bonne fortune. Comment se sauver de ce siège, comment se délivrer de tous ces hommages que les dames les plus illustres rendent à sa beauté?

Il faudrait avoir un corps de fer
Pour résister à tout.

Mais même dans ce détail où il y a des souvenirs de Plaute et de Baron, Regnard a mis beaucoup du sien. On n'a pas de peine à s'apercevoir que c'est là une scène préparée d'avance entre le marquis et ses valets, pour en faire accroire à cette bonne comtesse et l'homme à bonne fortune se transforme en intrigant et en véritable chevalier d'industrie.

La comédie qui suit *Le Joueur*, à la distance d'une année, c'est *Le Distrait*, dont le sujet s'inspire évidemment des *Caractères* de

La Bruyère, mine inépuisable d'inspirations comiques pour les écrivains français du XVIII^e^ siècle.

Le distrait de La Bruyère est certainement un portrait trop chargé; celui de Regnard est peut-être encore plus exagéré et l'auteur comique ne fait que mettre en action ou traduire en vers ce qu'il avait trouvé dans l'œuvre du philosophe. « Ménalque, dit La Bruyère, dans un passage bien connu, descend du palais, et trouvant au bas du grand degré un carrosse qu'il prend pour le sien il se met dedans : le cocher touche, et croit ramener son maître, dans sa maison. Ménalque se jette hors de la portière, traverse la cour, monte l'escalier, parcourt l'antichambre, la chambre, le cabinet, tout lui est familier, rien ne lui est nouveau, il s'assit, il se repose, il est chez soi. Le maître arrive, celui-ci se lève pour le recevoir, il le traite fort civilement, le prie de s'asseoir et croit faire les honneurs de sa chambre; il parle, il rêve, il reprend la parole : le maître de la maison s'ennuie et demeure étonné. »

Voici ce que le valet Carlin raconte de son maître :

> Sortant d'une maison, l'autre jour, par bévue,
> Pour son carosse il prit celui qui dans la rue
> Se trouva le premier. Le cocher touche et croit
> Qu'il mène son vrai maître à son logis tout droit.
> Léandre arrive ; il monte, il va, rien ne l'arrête :
> Il entre en une chambre où la toilette est prête,
> Où la dame du lieu, qui ne s'endormait pas,
> Attendait son époux, couchée entre deux draps.
> Il croit être en sa chambre ; et d'un air de franchise,
> Assez diligemment il se met la chemise...

Heureusement, le mari paraît et le distrait se réveille, autrement Dieu sait où l'aventure serait arrivée. L'échange de voiture est probable, celui de la maison est possible, mais l'historiette ajoutée par Regnard n'est ni probable, ni possible.

Regnard a puisé à pleines mains, dans le portrait de son devancier, les autres distractions de son héros. « Si Ménalque, avait conté La Bruyère, marche dans les places, il se sent tout à coup rudement frappé à un ais de menuiserie. On l'a vu une fois heurter du front contre celui d'un aveugle, s'embarrasser dans ses jambes et tomber avec lui. » Léandre, le distrait de Regnard, entre en scène sans voir personne, il heurte son valet Carlin, sans s'en apercevoir et tous les deux tomberaient l'un sur l'autre si Carlin ne jugeait à propos de se sauver. Si Ménalque perd sa pan-

toufle et s'empare de celle d'un autre, Léandre en courant perd une botte et ne s'en aperçoit pas non plus. « Ménalque dit *non* où il faut dire *oui*, et où il dit *oui*, croyez qu'il veut dire *non*; il dit votre *Révérence* à un Prince du sang, et votre *Altesse* à un jésuite. Il se trouve avec un magistrat; cet homme grave par son caractère, vénérable par son âge et par sa dignité, l'interroge sur un événement et lui demande si cela est ainsi. Ménalque lui répond : « oui, *mademoiselle* ». Et Carlin n'oublie pas d'énumérer les mêmes absences d'esprit de son seigneur :

> Quand on lui parle blanc, soudain il répond noir,
> Il vous dit non pour oui, pour oui non : il appelle
> Une femme monsieur, et moi mademoiselle.

Ménalque crie, gronde son valet; on lui perd tout, on lui égare tout; il demande ses gants qu'il a dans ses mains, et finit par rire lui-même de ses sottises. Et dans la pièce de Regnard (II, 5) :

> CARLIN.
> Je ne trouve, monsieur, ni les gants, ni l'épée.
>
> LÉANDRE.
> Tu ne les trouves point ! Voilà comme tu fais !
> Ce qu'on te voit chercher ne se trouve jamais ;
> Je te dis qu'à l'instant ils étaient sur ma table.
>
> CARLIN.
> Mais j'ai cherché partout, ou je me donne au diable,
> Il faut donc qu'un lutin soit venu l'y cacher.
> (Il s'aperçoit que Léandre a son épée et ses gants.)
> Ah ! ah ! le tour est bon et j'avais beau chercher.

C'est toujours d'après les distractions de Ménalque, que Léandre écrit une lettre pour une autre, jette la poudre dans l'encrier et fait cent autres sottises pareilles. Ménalque, par exemple, avait jeté sa montre à l'eau. Léandre se borne à la jeter par terre, croyant que c'est du tabac. L'eau sur la scène embarrassait le poète comique. Ménalque demande à une veuve qui pleure celui qu'elle vient de perdre *si elle n'a que ce mari-là*, et Léandre au chevalier qui rappelle la mort de son père :

> Et n'avez-vous jamais eu que ce père-là ?

Enfin le dénouement du *Distrait* est puisé lui aussi à la même source. « Ménalque se marie le matin, l'oublie le soir et découche la nuit de ses noces » et Carlin conclut la pièce par ces vers :

Ah! ciel! un jour de noce oublier une femme!
Cette erreur me paraît un peu digne de blâme ;
Pour le lendemain passe ; et j'en vois aujourd'hui
Qui voudraient bien pouvoir l'oublier comme lui.

Mais Regnard a eu une inspiration heureuse et originale. Il a considéré cette distraction comme une sorte de maladie qui se donne et Carlin a beau vouloir corriger son maître ; il devient tout à coup distrait lui aussi ; qui vit avec les loups apprend à hurler. Il apporte, par exemple, à Léandre un livre au lieu de l'écritoire et c'est le tour du jeune étourdi de se plaindre des absences d'esprit de son censeur. D'autre part, cette sorte de lutte qui s'engage, à propos du mariage, entre le maître qui par ses sottises compromet à tout moment son bonheur et le valet fidèle qui tâche d'y remédier et pare les coups et redresse les plans renversés, cela n'est pas sans rappeler l'intrigue d'une comédie de Molière, dont le héros offre des points de contact avec le caractère de Léandre. Outre *L'Étourdi*, *Le Misanthrope* inspire à son tour notre écrivain et c'est de cette dernière pièce qu'il a tiré la scène entre le Chevalier et Léandre, où ils se piquent, sous l'apparence de la cordialité, à peu près comme Arsinoé et Célimène.

Le Chevalier, qui en veut à Léandre, de ce qu'il épouse sa sœur, l'injurie ayant l'air de lui donner un conseil et de rapporter les discours du monde.

Ce que je vous en dis n'est que par amitié ;
Et je vous trouve, moi, trop sage de moitié.

Mais Léandre n'est pas si sot qu'on le fait. Il comprend les épigrammes de son futur beau-frère et lui riposte, toujours sur le même ton. Puisque vous me donnez là une preuve de votre amitié, je ne vous cacherai pas qu'on dit de vous que vous êtes écervelé, médisant et pis encore :

Enfin, que sais-je, moi ? L'on charge ma mémoire
De cent mauvais récits que je ne veux pas croire.

C'est là ce que Carlin appelle *river le clou* et c'est là l'intérêt d'Arsinoé pour Célimène et la réplique de l'une à l'autre :

Madame, je vous crois l'âme trop raisonnable
Pour ne pas prendre bien cet avis profitable
Et pour l'attribuer qu'aux mouvements secrets
D'un zèle qui m'attache à tous vos intérêts.

Démocrite reproduit, jusqu'à un certain point, la vieille légende d'Aristote. Le philosophe a beau rire des folies des autres : tout vieux qu'il est, il se prend d'amour pour une fille fort tendre et fort jolie et fait, à son tour, rire tout le monde à ses dépens. Mais *Démocrite* renferme aussi un souvenir direct d'*Arlequin Misanthrope*, pièce de M. B. jouée en 1696, par la troupe de Gherardi : Arlequin a quitté la société humaine pour vivre au milieu des bois, comme le héros de Regnard, et là il rencontre Colombine qui lui fait perdre toute sa misanthropie.

La source du *Retour imprévu* est connue depuis longtemps et avouée par notre poète. C'est *Le Revenant* (*Mostellaria*) de Plaute, la même pièce qui avait inspiré Larivey, Montfleury et Destouches. Regnard a employé presque tous les ressorts du *Revenant*, mais il a eu la main heureuse, dans le stratagème du valet. Celui-ci à bout de ressources fait accroire au père de son maître, que la dame qui leur aurait vendu la maison est devenue folle et il répète la même bourde à la dame, pour qu'elle ne s'étonne pas trop des questions du vieillard. Cet expédient est tiré de la nouvelle. Gonnella, le célèbre bouffon italien, aurait, d'après la tradition [1], joué un tour pareil à la marquise de Ferrare et ce tour est répété dans les *Joyeux Devis* attribués à Des Périers. Il s'agit, il est vrai, dans les deux récits, de la surdité des maîtres, mais cela ne varie guère la plaisanterie du sujet, en laissant de côté que la folie, dont on accuse un personnage incommode, se retrouve dans *Les Captifs* de Plaute et dans *Monsieur de Pourceaugnac* [2]. De même que son maître, Regnard fait subir à la *Mostellaria* l'adaptation à son siècle. Les personnages du *Retour imprévu* appartiennent à l'époque de notre poète, comme ceux de *L'Amphitryon* et de *L'Avare* à celle de Molière.

Avec *Les Folies amoureuses*, nous nous retrouvons en pays de connaissance. Il y a tout d'abord le prologue où un auteur comique lutte contre les comédiens. On veut jouer sa pièce, qui n'est pas encore achevée ; une comédienne a une attaque de nerfs ; le public est là qui attend et qui s'impatiente. C'est la situation de

1. Cf. Bandello partie IV, Nouv. 37e, et Des Périers « De Fouquet qui fit accroire au procureur en Chastellet, son maistre, que le bonhomme était sourd, et au bonhomme que le procureur l'estoit ».

2. C'est dans la IVe scène du Ve acte des *Captifs*, là où Aristophonte, mis par Hégion en présence de Tyndare, le reconnaît bien pour ce qu'il est. Tyndare paie d'audace et il assure à Hégion qu'il a affaire à un fou et qu'on aurait tort de prendre au sérieux ce qu'il dit. Aristophonte s'emporte et Tyndare déclare que son emportement est une preuve évidente de cette folie. Que l'on se souvienne que, dans *Les Intrigues amoureuses* de Gabriel Gilbert, on avait déjà fait passer pour fou un personnage incommode.

L'Impromptu de Versailles et du prologue de l'*Amphitryon* de Molière, où l'on trouve de même, l'intervention de la divinité. Pour ce qui est du sujet des *Folies*, rien de plus commun. C'est l'histoire éternelle, que nous venons de voir, du tuteur, de la pupille et de l'amoureux. On sait d'avance que la pupille se moquera des soupirs du vieillard et qu'elle donnera sa main à celui que son cœur a choisi. Toute l'invention de ceux qui remanient cette vieille donnée consiste dans les expédients auxquels les amoureux ont recours. La belle se sauvera-t-elle comme Rosine? le tuteur sera-t-il berné comme le *Sicilien*? Regnard fait que sa belle invente une sorte de folie. Molière s'était déjà servi d'une autre maladie, dans le même but et avec le même résultat (*L'Amour médecin*, *Le Médecin malgré lui*). D'ailleurs, du temps de Mazarin, on avait joué à Paris une pièce italienne *La finta pazza*, développant le même sujet et la comédie de l'art, du recueil Scala, avait déjà donné elle aussi une autre *Finta pazza*. Dans la comédie de Scala, Isabelle ne veut pas épouser le docteur; son père insiste, elle persiste; le docteur arrive, Isabelle ne sachant plus à quel saint se vouer feint la folie, se jette sur le docteur, qui se sauve, met la maison sens dessus dessous et Oratio, l'amoureux payé de retour, joue auprès d'elle le rôle de médecin.

Outre cette inspiration générale, Regnard a eu recours à l'inspiration des détails. Le tuteur veut mettre à la porte la servante Toinette, qui a la langue bien pendue, de même que les soubrettes de Molière. Toinette répond, par une énumération de toutes les joies possibles :

> Un écolier qui sort d'avec son précepteur,
> Une fille longtemps au célibat liée
> Qui quitte ses parents pour être mariée ;
> Un esclave qui sort des mains des mécréans, etc.

pour conclure qu'aucune joie ne pourrait égaler celle qu'elle éprouve en quittant cette maudite maison.

C'est là la méthode de Berni, qui dans son sonnet

> Cancheri, et beccafichi magri arrosto

nous fait l'énumération de tous les malheurs possibles, pour conclure que le pire de tous est celui de se marier. Il en est de même de son sonnet sur les beautés de sa belle, imité par Du Bellay :

> O beaux cheveux d'argent mignonnement retors

par Mellin de Saint-Gelais :

Cheveux d'argent refrangés et retors

et par tant d'autres[1], et cet artifice poétique est suivi bien souvent par les poètes burlesques de la France.

La rencontre du tuteur avec Crispin et ensuite avec l'amoureux de sa pupille s'inspire évidemment de l'accueil que Don Pedre fait à Hali dans *Le Sicilien* et aux reparties de Sganarelle à Valère dans *L'École des Maris*. L'amoureux et son valet font de leur mieux pour s'introduire auprès du bourru, qui les repousse rudement. Mais dans *Les Folies* il y a aussi le souvenir d'une plaisanterie bien connue de l'antiquité et du moyen âge.

CRISPIN.
... Avant de nous quitter,
Dites-moi, s'il vous plaît, Monsieur, à qui peut être
Le château que voilà.

ALBERT (le tuteur).
Mais... il est à son maître.

CRISPIN.
C'est parler comme il faut. Vous répondez si bien,
Que l'on ne peut sitôt quitter votre entretien.
Nous devons à la ville aller ce soir au gîte.
Y serons-nous bientôt?

ALBERT.
Si vous allez bien vite.

Des réponses du même genre sont attribuées à Esope et au *Jongleur d'Ély*. Que l'on rapproche aussi cette scène de celle entre Sganarelle et Valère (*École des maris*, I, 5) :

VALÈRE.
J'ai le bien d'être de vos voisins,
Et j'en dois rendre grâce à mes heureux destins.

SGANARELLE.
C'est bien fait.

VALÈRE.
Mais, monsieur, savez-vous les nouvelles
Que l'on dit à la Cour, et qu'on tient pour fidèles?

SGANARELLE.
Que m'importe?

1. Cf. ce que j'en dis dans mes Études sur la poésie burlesque française de la Renaissance dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 1901.

Et Sganarelle continue à répondre par monosyllabes, comme le moine de Rabelais, à toutes les questions oisives qu'on lui adresse. Le travestissement de Crispin en médecin n'offre non plus aucune originalité et le dénouement de la pièce n'est qu'une variante des dernières scènes du *Sicilien* de Molière. Même dans la rage de toute sorte de déguisements qui s'empare d'Agathe, il y a un souvenir évident d'autres pièces du recueil Gherardi. Il suffit de citer la manie de la fille de Tortillon.

Les Folies amoureuses sont suivies par *Le Mariage de la folie*, sorte de *divertissement* où l'on célèbre, comme en plein moyen âge, la folie universelle de tous les hommes.

> Les plus heureux sont les plus fous,
> Gardez-vous de cesser de l'être.

C'est encore à Plaute que Regnard est redevable de l'idée de ses *Ménechmes ou les jumeaux*. Les comédies inspirées de la ressemblance extraordinaire de deux personnages défrayaient depuis longtemps le public d'Italie et de France. Il suffit de rappeler ici trois pièces de ce genre qu'on lit dans le recueil de Flaminio Scala, *Li duo vecchi gemelli*, *Li duo capitani simili*, *La gelosa Isabella*. Pour d'autres imitations de la pièce latine nous n'avons qu'à renvoyer le lecteur à notre *Théâtre français de la Renaissance*[1]. Outre le modèle direct de Plaute, notre Regnard a-t-il eu sous les yeux quelques-unes de ces imitations ou d'autres inspirations de ce genre? Dans une comédie que Thomas Corneille tira de l'Espagne, *Dom César d'Avalos*, jouée en 1674, le héros de la pièce est parti de Séville pour se rendre à Madrid, où il doit épouser Isabelle. Le long de la route, il s'arrête à une hôtellerie, y couche et le matin il se trompe de valise, et emporte celle d'un gentilhomme, Dom Pascal, qui couchait dans sa chambre; Dom Pascal tout d'abord proteste contre ce *quiproquo*, mais ayant ouvert la valise échangée, il est bien aise d'y trouver une lettre, qui lui permet de supplanter Dom César. C'est avec cette lettre qu'il se présente au père d'Isabelle, dont il est reçu, car le fiancé qu'on attendait était inconnu de même que Ménechme. La ressemblance entre cette situation de *Dom César* et celle du provincial de Regnard est vraiment frappante.

On sait quel soin notre poète apporta à cette comédie, qui est, sous plusieurs rapports, la meilleure de son répertoire et qu'il dédia à Boileau en signe de réconciliation. Il voulait évidemment

1. Cf. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 15 avril 1898.

que l'œuvre fût digne de l'éminent critique, et au souvenir de Boileau, il associe avec toute la reconnaissance de l'élève, celui de Molière. C'est Mercure (peut-être ce Mercure est un souvenir du prologue de *L'Amphitryon*), qui célèbre la gloire du grand maître :

> Depuis qu'un peu trop tôt la Parque meurtrière
> Enleva le fameux Molière,
> Le censeur de son temps, l'amour des beaux esprits,
> La comédie en pleurs et la scène déserte
> Ont perdu presque tout leur prix[1].

Or le souvenir de Boileau et de Molière s'associe, de même, dans d'autres détails de la pièce. C'est de Boileau que notre poète a tiré la description des *embarras de Paris* qui entourent Ménechme le provincial. Nous avons déjà vu que la satire de Boileau s'était déjà présentée dans une autre pièce, à l'esprit de notre poète, mais ici l'inspiration est encore plus complète :

> Quel pays ! quel enfer ! J'ai fait cent mille tours,
> Je n'ai jamais couru tant de risque en mes jours.
> On ne peut faire un pas que l'on ne trouve un piège :
> Partout quelque filou m'investit et m'assiège.
> Là, l'épée à la main, des archers malfaisants,
> Conduisant leur capture, insultent les passants.
> Un fiacre, me couvrant d'un déluge de boue,
> Contre le mur voisin m'écrase de sa roue ;
> Et voulant me sauver, des porteurs inhumains
> De leur maudit bâton me donnent dans les reins.
> Quel bruit confus ! Quels cris! Je crois qu'en cette ville
> Le diable a pour jamais élu son domicile.

C'est un morceau de poésie fort charmant où l'on s'aperçoit de la préoccupation de notre poète de se rapprocher de l'auteur de l'*Art poétique* : pas de distractions, pas d'incorrections métriques. Tout marche ici selon les règles, bien que la description soit peut-être trop longue, pour l'intérêt de la scène. Et après cet hommage à Boileau, voilà arriver Sbrigani, pour nous dire que Regnard n'a

1. L'épître dédiée à Boileau était une amende honorable de ce que Regnard avait dit contre l'ennemi des femmes et d'après cette épître il paraît que l'idée même de la pièce lui aurait été suggérée par Boileau :

> Toi-même as bien voulu, sensible à mes prières,
> Sur cet ouvrage offert me prêter des lumières.
> Ton applaudissement, que rien n'a suspendu,
> De celui du Public m'a toujours répondu.

On voit que Regnard ne se contentait plus seulement du suffrage du parterre.

pas oublié *Monsieur de Pourceaugnac*, ni son auteur. *Monsieur de Pourceaugnac*, on s'en est sans doute aperçu, est une des pièces du maître qu'il imite le plus. Cette fois Sbrigani a changé de nom, il s'appelle Valentin et sert son père. La distraction de Valentin à propos de la valise, n'est que le commencement d'une longue série de malheurs, auxquels ce pauvre descendant de M. de Pourceaugnac est en butte. Entre autres, il a affaire à une vieille folle, Araminte, qui jouit de la faveur de son père. Cette vieille descend en ligne droite de Bélise des *Femmes savantes*. Même intervention du frère de la vieille, pour persuader la bonne femme que le temps des tendres amours est passé pour toujours et cette intervention reste également inutile, dans les deux pièces. Et voici de nouveau un autre souvenir de *Monsieur de Pourceaugnac*. Valentin se présente à Démophon, père d'Isabelle, comme s'il était le valet du fiancé attendu. Il doit partant avoir l'air de connaître l'oncle de ce fiancé, et il s'y prend de manière, qu'il faut que le bonhomme soit bien sot, pour ne pas s'apercevoir de la ruse :

VALENTIN.

Qu'à son âme le ciel fasse miséricorde !
Mais nous parler de lui c'est toucher une corde
Bien triste... et qui pourrait... Mais il était bien vieux.

DÉMOPHON.

Mais, point trop. Nous étions de même âge tous deux.
Cinquante ans environ.

VALENTIN.

Ce mot se peut entendre
En diverses façons, suivant qu'on le veut prendre.
Je dis qu'il était vieux pour son peu de santé ;
Il se plaignait toujours de quelque infirmité.

DÉMOPHON.

Point du tout ; et je crois que dans toute sa vie,
Il ne fut attaqué que de la maladie
Qui causa de sa mort le funeste accident.

Que l'on se souvienne d'Éraste qui demande à M. de Pourceaugnac des nouvelles de son oncle qu'il n'a jamais vu, aussi bien que d'autres membres de sa famille.

ÉRASTE. — Et monsieur votre oncle, le... ?
M. DE POURCEAUGNAC. — Je n'ai point d'oncle.
ÉRASTE. — Vous aviez pourtant en ce temps-là...
M. DE POURCEAUGNAC. — Non, rien qu'une tante.

ÉRASTE. — C'est ce que je voulais dire ; madame votre tante, comment se porte-t-elle?

M. DE POURCEAUGNAC. — Elle est morte depuis six mois.

Et M. Démophon, de même que M. de Pourceaugnac, est saisi d'admiration devant la connaissance profonde que cet étranger a de tous ses parents. Enfin c'est de Molière aussi que Regnard a tiré la scène où la jeune folle, après avoir déclaré qu'elle n'épousera personne, change d'avis lorsqu'elle s'aperçoit que le mari qu'on lui propose est justement celui qu'elle avait choisi. Enfin le souvenir du *Retour imprévu* et de ses sources anime la ruse de Valentin persuadant séparément Ménechme et Coquelet qu'ils ont affaire à un fou. On peut dire partant que cette comédie que Regnard a tirée de Plaute est égayée par une foule d'emprunts faits surtout à Molière, ce qui ne nuit pas à une certaine nouveauté d'ensemble.

Le Légataire universel a été jusqu'à présent considéré comme une pièce absolument originale, tandis qu'elle est peut-être une de celles où son auteur a le plus imité. Tout d'abord Regnard paraît se souvenir de la donnée de ses *Ménechmes*. Un faux héritier doit s'habiller de deuil, feindre l'émotion, prendre le nom et l'apparence du véritable héritier. Dans *L'Étourdi* de Molière il y a quelque chose de plus. Le laquais Mascarille persuade son maître Lélie de faire passer pour mort son père Pandolfe ; il pourra, de la sorte, tirer de l'argent d'Anselme, débiteur et ami du défunt. Hauteroche avait, à son tour, développé un sujet pareil dans une pièce tirée des *Contes d'Eutrapel* [1]. Timante, jeune homme avide de plaisir et sans le sou, comme le sont tous ces beaux garçons de la nouvelle et du théâtre, s'accorde avec Crispin et joue à son père le tour de le faire passer pour mort, touchant ainsi une somme du fermier Jacquemin.

Tout cela peut démontrer comment la comédie s'était déjà emparée de cette idée; pour ce qui est de la nouvelle, elle présentait depuis longtemps le sujet tout entier du *Légataire*. Marco Cademosto de Lodi avait publié en 1544 un recueil de contes, où l'on trouve entre autres, le récit suivant (nouv. VI). Scipion Sanguinaccio de Padoue avant de mourir fait son testament et laisse tous ses biens à l'église. Galeazzo, le valet rusé et affectionné de la maison, voyant que les enfants de son maître resteraient sur le

1. Cf. sur ce sujet ce que j'en dis dans mes *Études sur le théâtre comique français du moyen âge*, Turin, 1902, extrait des *Studi di filologia romanza*, vol. IX, fasc. 2.

pavé, leur conseille de cacher quelque part Sanguinaccio qui vient d'expirer et de déclarer à tout le monde bien haut que leur père se sent un peu mieux et qu'il désire même de faire de nouveau son testament. Galeazzo, après cet accord, se couche dans le lit de Sanguinaccio, s'affuble d'un gros bonnet, ordonne qu'on ferme les volets pour se procurer un demi-jour incertain et il reçoit ainsi le notaire et les témoins, qui ne conçoivent le moindre soupçon. L'intrigant, se repentant de sa donation à l'église, déclare dans un discours bien long pour un mourant, qu'il laisse douze mille ducats à ses enfants, ce qui n'est pas sans émouvoir doucement l'âme reconnaissante de ces excellents garçons. Mais Galeazzo n'oublie pas lui-même. Il ajoute un codicille où il laisse à Galeazzo, en récompense de l'affection qu'il lui a toujours démontrée, deux mille ducats. Pour le coup, cette reconnaissance du mourant paraît trop forte aux fils de Sanguinaccio. Ils protestent à demi-voix, car ils craignent que le notaire et les témoins ne s'aperçoivent de leur intrigue, mais le valet fait la sourde oreille et déclare bien haut, qu'à la moindre protestation il jettera son bonnet. Le notaire et les témoins sortis, on avoue la mort de Sanguinaccio et tout le monde se réjouit de la ruse de Galeazzo.

Nous ne savons pas si quelque nouvelle française (et nos recherches ont été aussi nombreuses qu'inutiles) a servi d'intermédiaire entre l'historiette de Cademosto et la comédie de Regnard. Toujours est-il que celle-ci reproduit la donnée du *novelliere* italien, dans ses moindres détails, mais le poète ajoute une autre scène du dernier comique, une sorte de résurrection du vieux Géronte cru mort ou mourant. Cette résurrection met tout le monde dans l'embarras; il faut persuader au bonhomme qu'il a fait son testament en proie au délire, et le vieillard accepte de jouer le rôle de dupe pourvu que son neveu lui restitue l'argent volé. Cette addition est fort comique, avons-nous dit, mais il faut ajouter qu'elle est aussi fort peu logique. Le vieillard n'a qu'à déchirer ou annuler le testament qu'on vient de faire en son nom et où son neveu a donné des preuves évidentes de son peu d'affection à son égard. Mais la logique n'est pas ce qui fait rire au théâtre et les scènes si enjouées de la surprise de Géronte et des notaires, du désespoir burlesque de Crispin, des mensonges inutiles, et des stratagèmes déjoués, tout cela devait réjouir le public et Regnard ne demandait pas autre chose à sa muse.

Outre la nouvelle de Cademosto, il y a d'autres éléments qui ont concouru à la formation du *Légataire*. Ce malade, Géronte, qui s'interrompt à tout moment, pour courir je ne dirai pas où,

est une copie du *Malade imaginaire* auquel la cure du docteur Purgon conseille des retraites soudaines. Lorsque Géronte demande des explications sur ce qu'il aurait fait pendant son délire et qu'il proteste étonné et indigné, de la farce qu'on lui a jouée, tout le monde pour le persuader s'écrie en chœur : « C'est votre léthargie, c'est votre léthargie ». Toinette du *Malade imaginaire* déguisée en médecin explique, à peu près de la même manière, tous les maux de son maître : « le poumon, le poumon ».

Que l'on ajoute que cette tentative de faire accroire à Géronte qu'il a rêvé est un vieil expédient de la nouvelle. La demoiselle d'un fabliau, *Le Chevalier à la robe vermeille*, persuade son mari qu'il n'a rien vu, ni entendu et le cas contraire, se rapprochant partant de l'épisode du *Légataire*, se retrouve dans cette *Gageure des trois commères*, qui avait fait le tour du monde et inspiré entre autres Poggio et Straparole. Enfin Géronte, qui n'est pas si sot qu'il en a l'air, consent à ratifier son testament, sous condition, comme nous venons de le voir, qu'on lui restitue l'argent volé. C'est le dénouement de *L'Avare* de Molière et ce souvenir de *L'Avare* est d'autant plus probable que dans la pièce de Regnard l'oncle et le neveu veulent épouser la même fille, avec cette rivalité et cette lutte de l'argent et de la jeunesse qui caractérisent la situation du père et du fils dans la comédie de Molière. Harpagon et Géronte sont également avares et ils ont tous les deux la même cassette précieuse [1].

Avec *La Critique du Légataire*, parue la même année et qui, comme les *Critiques* de Molière, a le but de défendre la pièce attaquée par toute sorte d'adversaires, nous nous retrouvons de même en pays de connaissance. Il suffit de voir paraître M^me^ la comtesse, d'entendre les exploits de M. le marquis et ce que dit le poète Boniface de la cohue de la première représentation. « Il ne m'en a jamais tant coûté pour voir une mauvaise comédie ; une moitié de mon justaucorps fut emportée par la foule. »

1. Géronte doit par exemple offrir à sa fiancée un banquet :

GÉRONTE.

Le sort en est jetté, suivons ma destinée.
Je voudrais inventer quelque petit cadeau
Qui coûtât peu d'argent, et qui parût nouveau.

ÉRASTE.

Reposez-vous sur moi des soins de cette fête
Des habits, du repas qu'il faut que l'on apprête,
J'ordonne sur ce point bien mieux qu'un médecin.

GÉRONTE.

Ne va pas m'embarquer dans un si grand festin.

C'est Harpagon aux prises avec M. Jacquet.

Les Souhaits, comédie en vers libres, en un acte, et qui ne fut jamais jouée, n'est que la mise en scène du sujet de l'insatiabilité des hommes, sujet qui avait défrayé tant de fois la muse des fabulistes et des *novellieri*. Il suffit de citer *Les Souhaits Saint-Martin*[1]. Dans *Les Vendanges ou le Bailli d'Asnières*, autre comédie qui non seulement ne fut jamais jouée, mais que l'auteur laissa inachevée, il y a quelques souvenirs du *Sicilien* de Molière et des *Plaideurs* de Racine. Un père donne à un amoureux des conseils de tromperie dont celui-ci se sert pour le tromper et un avocat à propos d'un âne égaré prononce une harangue dont il suffit de citer le début :

> Quand le grand Annibal et les Carthaginois,
> De deux consuls romains triomphant à la fois
> Portèrent la terreur au sein de l'Italie...

Le héros des *Plaideurs* aurait reconnu à cet exorde classique son digne descendant et peut-être son émule, si Regnard eût donné la dernière main à sa pièce[2].

1. Delosme de Montchenay en 1693 avait fait jouer à l'hôtel de Bourgogne une pièce ou il y a à peu près la même intrigue, avec la même intervention des divinités mythologiques. Il n'y a qu'une petite différence de détail; Momus, dans la pièce de Delosme, joue le rôle que Regnard confie à Mercure.

2. Dans son théâtre *gherardesco*, aussi bien que dans son théâtre français, Regnard fait un usage assez fréquent de l'italien, mais quelle est la valeur de cet italien? Le jugement que l'on peut en donner varie de beaucoup selon que l'on examine les pièces imprimées dans le recueil Gherardi ou celles que l'auteur destinait à la scène française. Dans le *Divorce*, Aurelio parle assez couramment l'italien, mais c'est un italien bien étrange! Il dit par exemple « se ne fossi stato creduto » où il y a un *ne* de plus et puis « tu pensa in tanto a quello vieni di promettermi », gallicisme épouvantable, en laissant de côté qu'il manque au moins un *che*. Dans *Les momies d'Égypte*, Colombine demande à Arlequin : « Si puol sapere il nome della vostra antica procurosa? », gallicisme non moins épouvantable que le précédent et que celui qui s'ensuit sur « una figlia di qualità », etc.

Dans le théâtre français, *La Sérénade*, *Le Carnaval de Venise*, etc., l'italien est dû probablement à une plume italienne; du moins est-on porté à le croire en le comparant à celui que nous venons de citer. Mais il s'agit sans doute de la plume d'un Italien fort peu instruit et assez francisé; les vers sont italiens, mais le sens en est tellement mesquin et confus, que l'on s'aperçoit, que même pour cette raison, Regnard n'aurait pu en être l'auteur. Dans *Le Carnaval* cité, un *esclavon* chante :

> Lungi da me, vaga beltà,
> Non mi giova la crudeltà
> Chi vuol sospirar
> Può s'inamorar :
> Amor, non la voglio con te;
> Lascia mio core in libertà,
> Grata mercè di constante fè
> Indarno vien a consolar me :
> Col foco non voglio più scherzar
> Amor per me gioco non è;
> Vogio ridere, non avampar.

« Non la voglio con te » n'est pas italien et rappelle l'expression française « en vouloir à quelqu'un »; « lascia mio core » sans article est plus français qu'italien

V

SUJETS ET COMIQUE DE CE THÉATRE

L'examen des sources que nous venons de faire simplifie celui des sujets. A l'exception de quelques pièces, ce que les Latins appelaient *argumentatum* se réduit ici à fort peu de chose. *Le Divorce* nous présente une femme qui se sépare d'un mari, vieux, cassé et ridicule, d'après la sentence du dieu Hymen, simple farce qui sert à faire apprécier l'esprit des avocats et les costumes du cortège de la divinité. Le titre suffit pour expliquer l'intrigue de *La Descente de Mezzetin aux enfers* et il en est de même de la plupart de ces bluettes, *Les filles errantes*, *La Coquette*, *Les Chinois*, etc., y compris plusieurs pièces du théâtre français : *Attendez-moi sous l'orme*, *Le Bal*, *La Sérénade*. Le sujet passe donc en seconde ligne et ce qui constitue le comique de ce théâtre c'est ce qu'en termes de cuisine on appellerait les hors-d'œuvre, c'est-à-dire des scènes plaisantes qui ne sont liées d'aucune manière au sujet de la pièce et qui pourraient même se transporter d'une comédie à l'autre, sans la moindre contradiction. Les danses, la musique, les plaisanteries des *Zanni* et des valets, la verve du dialogue, la beauté des vers, certains caractères assez approfondis, d'autres brochés à la hâte mais toujours naturels, tout cela explique l'intérêt qu'excitait à l'époque ce théâtre, tout cela constitue le charme que nous retrouvons encore aujourd'hui dans l'œuvre de Regnard. Le caractère principal des comédies de notre poète, est donc celui d'une gaieté débordante, animant les situations les plus fades, relevant les types les moins intéressants. C'est une gaieté folle, qui s'étend sur toute chose, qui domine toute chose, intrigue, dénouement, personnages, gaieté parfois cynique, parfois immorale, riant aux éclats devant l'agonie d'un vieillard ou le

et ce vers horrible « Indarno vien a consolar me » n'est ni italien, ni français. La traduction que Regnard en donne est bien meilleure que l'original.

« Loin de moi, sévère Beauté ;
Je renonce à la cruauté ;
Qui voudra soupirer, s'enflamme ;
Plus de commerce, Amour ; fuis, laisse dans mon âme
Et le calme et la liberté.
En vain, pour me flatter un peu,
La constance me montre un prix que je désire ;
L'on ne badine point en vain avec le feu ;
L'amour pour moi n'est pas un jeu ;
Je ne veux point brûler, si je puis, je veux rire.

désespoir d'une fille trompée. Mais les vieillards mourants finissent par se porter toujours bien, les filles trompées se consolent par d'autres amours, le *Joueur* lui-même continue sa vie sans trop se préoccuper de l'avenir. « S'il y a des jours amers, il y en a de si doux ! »

Enfin vivent la jeunesse, la beauté, l'amour et la folie ! C'est là cette gaieté bien française qui résonne haut depuis les fabliaux jusqu'à l'œuvre de Rabelais et que l'on retrouve encore bien vivante dans les pages de Voltaire et c'est du souvenir de l'Abbaye de Thélème que Regnard s'était inspiré en composant ces tendres vers, où il y a aussi quelque chose d'Horace :

Pour passer doucement la vie
Avec mes petits revenus,
Ici je fonde une abbaye,
Et je la consacre à Bacchus.
Je veux qu'en ce lieu chaque moine
Qui viendra pour prendre l'habit,
Apporte pour tout patrimoine,
Grande soif et bon appétit !...
Afin qu'aucun frère n'en sorte,
Et fasse sans peine ses vœux,
Il sera gravé sur la porte
Ici l'on fait ce que l'on veut[1].

On fait même trop ce que l'on veut dans ce théâtre de Regnard et nous allons nous occuper autre part de la licence du langage et des mœurs. Ce qui nous importe de remarquer ici c'est que notre écrivain, qui s'est inspiré tant de fois de Molière, a oublié de lui demander le secret de ses *écoles*. Comparez ce *Joueur* que nous venons de citer à une pièce du grand maître, à *Don Juan*, par exemple. Le père du Joueur est un bonhomme assez ridicule, dont on se moque et qui au bout de compte est avide, intéressé, envieux, rempli de défauts tout autant que son fils. Le père de Don Juan trouve au contraire des accents qui touchent notre cœur, brave les préjugés de son temps, déclarant hautement qu'il n'y a pas de noblesse où il n'y a point de vertu et son fils est obligé de courber la tête devant la grandeur de l'homme de bien. Il en est de même des jeunes filles. Angélique, trahie, bafouée par son indigne amoureux se venge en donnant sa main à un autre galant. On est sûr qu'elle sera bien vite consolée, peut-être le joueur pourra à son tour prendre sa revanche sur son rival devenu mari. Elvire

1. *Vers à Mesdemoiselles Loyson.*

au contraire porte avec fierté la dignité du malheur et se retire à l'ombre d'un couvent où la charité chrétienne adoucira le souvenir du traître.

Il arrive parfois de surprendre dans le théâtre de Regnard quelques réflexions sérieuses, quelques situations, dont il pourrait profiter pour parler au cœur de son auditoire. Mais Regnard est resté bien plus fidèle que son maître à la gaie tradition de la comédie de l'art; il admire sans doute *Tartuffe* et *Le Misanthrope*, mais il s'en tient à Scapin.

Cette différence de sentiment et d'art se constate aussi dans l'examen des sources comiques de notre écrivain. Il y a par-ci et par-là chez Molière de ces scènes ajoutées, dont nous venons de parler, Celle de M. Dimanche et de Don Juan est certainement du nombre, de même que les disputes des philosophes ou les plaisanteries des bohémiens. Mais ce ne sont là que des exceptions. L'unité d'action lie les pièces de Molière d'un bout à l'autre. Au contraire, si l'on ôtait du théâtre italien de Regnard le superflu, on n'y retrouverait pas toujours le nécessaire. Ces scènes ajoutées sont distinguées souvent par l'auteur lui-même, qui leur donne des noms particuliers. Dans *L'Homme à bonne fortune*, il y a par exemple la *scène de la veuve*, la *scène de la petite fille*, la *scène de la tirade*. Dans *Le divorce*, la *scène des maîtres*, celle *des ambassadeurs de la Chine*; dans *Les filles errantes*, les *civilités*, la *scène de la poularde* et ainsi de suite. Prenons cette dernière pièce. On sait qu'il est question d'une fille (Colombine) qui poursuit son amant infidèle. Colombine rencontre son frère Mezzetin, suivi de Pierrot. Mezzetin veut savoir pourquoi elle a quitté sa maison.

On s'attend à un esclandre; la jeune fille va déclarer sa passion et invoquer la vengeance de son frère. Loin de là. Il faut faire rire et une scène pareille attristerait les spectateurs. J'ai quitté la maison et l'auberge de notre père, dit Colombine, à la suite *du trop de civilité*. Voilà ce qui arrive à une fille qui a eu le malheur d'être bien élevée. Un chevalier se présente à l'auberge et me prie le plus honnêtement du monde de lui donner une chambre. Je lui en montre plusieurs, il n'est jamais satisfait, ce n'est que la mienne qui lui paraisse assez propre. Je le prie de l'accepter. Il refuse de peur de m'incommoder. Son honnêteté me fend le cœur, une fille n'est pas insensible, et voyant que ma chambre lui plaît si fort, je lui dis... qu'il n'a qu'à se coucher dans mon lit. Le jeune homme accepte, mais plutôt que de la voir coucher ailleurs il dormira dans l'écurie. Que faire? La civilité impose à la jeune fille de garder sa place et de lui per-

mettre de se coucher à son côté. C'est cette civilité qu'on lui a apprise avec tant de soin, qui est la source de tous ses malheurs.

Dans la *scène de la poularde*, on équivoque sur ce nom. Pour l'hôtelier, il s'agit d'une véritable poularde, pour les deux amoureux de tout autre chose. Il y a des farces modernes, *La fiancée et la cavale*, par exemple, dont tout l'esprit consiste dans un quiproquo pareil.

Voici un essai encore de cette plaisanterie.

ISABELLE en servante d'auberge (indiquant Cinthio, son amoureux). — Je lui présente une poularde, tendre, grasse jusqu'au bout des ongles comme moi; Monsieur n'est pas content, il en veut encore une autre.

ARLEQUIN (aubergiste). — Diable, monsieur, comme vous y allez, il ne faudrait encore qu'un homme comme vous pour mettre tout une rôtisserie à feu et à sang.

CINTHIO. — Eh, ne le croyez pas, je me serais bien contenté de la poularde, je ne suis pas si grand mangeur ; mais je sais qu'on la présente à tout venant, on l'a déjà servie sur vingt tables différentes, et je ne suis pas un homme à m'accommoder du reste de toute la terre.

Il est évident qu'à ce point la jeune fille proteste, l'aubergiste proteste lui aussi et Cinthio paraît à la fin persuadé que la poularde qu'il venait de goûter n'avait été servie qu'à lui seul.

La Foire Saint-Germain n'est qu'une suite de ces scènes décousues, qui n'ont aucun rapport entre elles. Des personnages paraissent pour un moment et disparaissent pour toujours, des intrigues commencent et restent inachevées, tout marche au hasard, mais ce hasard ne laisse pas parfois d'être fort plaisant. L'unité donnée par les noms des personnages n'est pas moins illusoire. Arlequin, Mezzetin représentent dans la même pièce plusieurs types, ils ne gardent pas toujours le même sexe, et Arlequin en dame forme les délices ou le désespoir de Mezzetin ou de Scaramouche. Mezzetin, dans cette pièce, se présente tout à coup « en petit maître ». Il représente, pour le moment, un chevalier fort distrait. Léandre, le beau Léandre, n'est dans cette scène qu'un marchand fort vulgaire de thé et de café.

LÉANDRE. — Monsieur, que vous plaît-il ? Du thé, du café, du chocolat ?

MEZZETIN (toujours distrait). — Tout comme il vous plaira, la rira.

LÉANDRE. — Voulez-vous monter là-haut, ou demeurer ici-bas ?

MEZZETIN (sans prendre garde heurte Scaramouche). — Tout comme il vous plaira, la rira.

Pour le coup Scaramouche, malgré sa poltronnerie bien connue, se fâche. Il croit évidemment avoir affaire à un homme plus peureux que lui et met l'épée à la main.

MEZZETIN (tirant l'épée). — Tout comme il vous plaira, la rira.

SCARAMOUCHE (recevant un coup d'épée). — Ah, je suis mort, je suis blessé. A l'aide, au secours, au guet, en prison.

MEZZETIN (le poursuivant). — Tout comme il vous plaira, la rira[1].

Où vont-ils finir ces deux personnages et quel est le rôle qu'ils jouent ensuite dans la pièce? On n'en sait rien; ils rentrent dans l'ombre tout à coup, et l'on n'a plus de leurs nouvelles. La logique théâtrale est ébranlée; mais le public a trouvé tout cela très curieux et son applaudissement donne un sens à la scène. Dans cette même *Foire*, il y a une scène dite *des carrosses*, qui a été ajoutée à la fin de la comédie, d'après la déclaration de l'auteur, pour l'allonger et la varier quelque peu. On indique des *couplets ajoutés* « sur ce que messieurs les comédiens français voyant le succès extraordinaire de cette pièce, en donnèrent une sous le même titre, qui n'eut point de réussite ».

Parfois Regnard, ainsi que les autres collaborateurs du théâtre de Gherardi, intéresse son public par des *tirades* ridicules et burlesques. Le Docteur vient de perdre Angélique à la *foire*. Pierrot lui lit l'affiche qu'il a fait préparer, pour la retrouver. « Il a été perdu entre chien et loup, entre Boulogne et Vincennes, une fille entre deux âges, qui était entre deux tailles, les cheveux entre brun et blond, l'œil entre doux et hagard. Quiconque la trouvera, la mette entre deux portes, et avertisse M. le Docteur, qui demeure entre un maréchal et un médecin. Fait à Paris entre deux tréteaux, par Pierrot entre deux vins. » Dans la même pièce Arlequin explique au Docteur ce que c'est que l'*horlogie*. « C'est une astrologie manuelle, qui me rend palpables tous les signes du Zodiaque. Par exemple, par le Bélier je connais que vous avez la tête dure. Par le Taureau que votre front est fait pour porter ses armes. Par les Jumeaux, que si vous avez deux enfants, aucun ne sera de vous. Par l'Écrevisse, qu'en amour vous recu-

1. Voici un cas assez curieux de ressemblance due au hasard. Hoffmann, tout porte au moins à le croire, n'a pas lu le théâtre de Gherardi et malgré cela, dans un de ses *Contes fantastiques*, il reproduit, à peu près, la même donnée. Krespel, ce personnage étrange du *Chant d'Antonia*, pleure lui aussi lorsqu'il faut rire et rit lorsqu'il faut pleurer. On parle de musique et d'un compositeur à la mode. Krespel sourit et dit en gazouillant : « Je voudrais que cent millions de diables emportassent ce croque-notes au fond de l'enfer! » Puis il s'écria tout à coup d'une voix de tonnerre : « C'est un Séraphin pour l'harmonie! c'est le génie du chant! » Toutefois en lui cette contradiction s'explique par le caractère de sa folie.

lerez plutôt que d'avancer. Par le Lion, qu'il ne faut qu'un âne pour vous faire fuir. Par la Pucelle, que vous ne tâterez jamais de ce gibier-là. Par la Balance que votre piqûre n'est pas dangereuse. Par le Sagittaire, que vous ne savez plus de quel bois faire flèche. Par les Poissons que vous avez tout l'air d'un poisson d'avril, par le Verseau qu'il n'y a plus chez vous d'humide radical, et par le Bouc, que vous avez la physionomie d'un *Becco cornuto* ». Voilà une application des signes du zodiaque, qui nous paraît bien plus originale que l'intrigue de la pièce elle-même, bien qu'on puisse se demander si ces scènes détachées et ces *tirades* n'étaient des fragments d'autres pièces disparues, quelque fond de ces plaisanteries traditionnelles auxquelles avaient recours, faute de mieux, les comédiens de l'art.

On connaît un recueil des *bravure* du *capitan Spavento*; ce sont des lieux communs débités par tous les matamores de la scène. Le Docteur devait avoir le sien, de même que les amoureux, Colombine, Isabelle et les *zanni*. On en trouve plusieurs traces dans les *scenari* postérieurs et l'on sait que ce que ces comédiens appelaient *improvisations*, n'était dans la plupart des cas qu'une répétition de lieux communs. Même dans la comédie sérieuse de notre écrivain on trouve des souvenirs de ce genre de plaisanteries. Le valet Hector du *Joueur* présente au père de son maître la liste des créanciers « tirant un papier roulé avec plusieurs autres papiers roulés ». Ce papier énorme avait le même caractère comique que le rasoir colossal du barbier de M. Sotinet dans *Le Divorce*.

Une autre source comique à laquelle puisent fort souvent Regnard et ses confrères de la comédie italienne est celle des plaidoiries des avocats, des sentences des juges, des discussions et de tout l'apparat des cours de justice. Parfois le même personnage est chargé de soutenir le pour et le contre d'une thèse, rappelant de près les poètes burlesques de l'Italie et de la France qui exaltent et dénigrent dans deux *capitoli* successifs la salade, les oignons, la goutte, les cloches et ainsi de suite. C'est parfois ce qui arrive aux avocats eux-mêmes hors du théâtre.

Voici M. Braillardet plaidant dans *Le Divorce* pour messire Mathurin Blaise Sotinet sous-fermier « contre la Dame Sotinet sa femme, demanderesse, en séparation ». La reproduction du milieu ambiant, en caricature bien entendu, est faite dans ses moindres détails. L'art oratoire y est reproduit de même. Maître Braillardet emploie toutes les figures rhétoriques, l'ironie, l'hyperbole, l'invective, tous les moyens plus ou moins honnêtes pour faire effet sur l'âme des juges et son adversaire, maître Cornichon,

agit de même et lance des calomnies contre ce pauvre Sotinet qui sort du débat (ce qui arrive parfois encore de nos jours) bien plus maltraité que la vraie coupable. Braillardet n'est pas un bouffon. C'est avec beaucoup de finesse qu'il esquisse un tableau psychologique de l'âme des jeunes filles, épousant des gens âgés, dans le seul but de s'emparer de leurs biens. C'est avec une verve intarissable qu'il riposte à son adversaire, qu'il commente le passage latin

Quid non muliebria pectora cogis
Auri sacra fames?

et qu'il assaille lui aussi son client, sous prétexte de faire usage de la figure rhétorique de la concession.

Braillardet. — On ne manquera pas de vous dire que celui pour qui je suis est un brutal ; j'en tombe d'accord. Un ivrogne, je le veux. Un débauché ; j'y consens. Un homme même qui est quelquefois attaqué de vertiges ; cela est vrai. Mais, Messieurs...

Sotinet. — Mais, monsieur l'Avocat, qui vous a donné charge de dire tout cela ?

Braillardet. — Hé, taisez-vous, ignorant. Ce sont des figures de rhétorique qui persuadent.

Dans *Les Folies errantes*, Isabelle est à la fois témoin, accusateur et défenseur de son amoureux et se tire d'affaire à merveille dans ces trois rôles. La toge n'est pas oubliée non plus dans les autres pièces de notre écrivain, dans les harangues, par exemple, du *Bailli d'Anières*, dont le nom expressif détermine le caractère de la magistrature de village.

Nous avons indiqué aussi les parodies mythologiques et héroïques. Outre Jupiter monté sur un dindon, on admire dans *Le Divorce* le temple du dieu Hymen « au milieu duquel est un tribunal soutenu de bois de cerfs et de cornes d'abondance. Le dieu de l'Hymen vêtu de jaune, avec une très grande mante doublée de soucis et parsemée de petits croissants, sort au milieu des instruments. Il est précédé de la Joie et des Plaisirs et suivi du Chagrin et de la Tristesse. Après qu'il a fait le tour du théâtre, il va se mettre sur son tribunal, qui est entouré par une infinité d'enfants et de nourrices, qui tiennent des berceaux, des poêlons, des langes et autres ustensiles qui servent à élever les petits enfants ».

Pluton et Proserpine, dans *La Descente de Mezzetin aux Enfers*, ont perdu leur aspect bourru et leur figure n'est plus barbouillée

de fumée. Mais Pluton n'a pas oublié pour cela la bonne habitude de s'asseoir sur un trône de flammes; seulement, en roi qui suit les innovations économiques des autres états, il parle de mettre « un droit sur le bois et le charbon ».

Les Folies amoureuses débordent de ces personnages allégoriques et mythologiques; le prologue des *Ménechmes* met en scène les divinités du Parnasse; Mercure, Mars, Vénus, Vulcain et les Cyclopes font leur apparition dans *Les Souhaits*; *Le Carnaval de Venise* a pour intermède une nouvelle descente d'Orphée aux enfers, etc. Les comédiens de l'art devaient avoir un assortiment complet de costumes diaboliques et divins, de cornes, de queues, de masques épouvantables, laissant de côté le maillot collant et les gazes transparentes qui faisaient admirer les formes plus ou moins arrondies de la déesse des amours. En d'autres pièces la parodie en veut à l'antiquité classique ou au moyen âge. Voici dans *Les Mondes d'Égypte*, Colombine qui joue le rôle de Cléopâtre et qui s'écrie en sortant de la tombe :

> Quel éclat vient frapper ma débile paupière ?
> Quel Dieu cruel me force à revoir la lumière ?

Le comique de cette scène consiste précisément dans cette Colombine transformée en Cléopâtre et dans Arlequin, devenu, pour le moment, Marc-Antoine. Et Arlequin n'a pas oublié pour cela son langage et ses vieilles habitudes.

> Ah ! que j'ai bien dormi ! bon jour, Cléopatrine.
> Quelle heure est-il ? J'ai soif et faim.
> Va vite me tirer chopine;
> Mais ne la bois pas en chemin.

Cléopâtre jure à son prince de lui avoir toujours gardé la foi jurée.

> Pour toi j'ai trotté sur les mers;
> J'ai rôdé par tout l'univers.
> J'ai galoppé l'Europe, et l'Asie et l'Afrique.

Et Marc-Antoine, d'un air goguenard :

> On n'avait pas encor découvert l'Amérique.

Lucrèce, dans *La Foire Saint-Germain*, n'est pas moins maltraitée que la belle Égyptienne. Elle est assise à sa toilette lorsque Mezzetin lui apporte de la part « de l'empereur des Romains » :

Un poulet des plus grands, escorté d'un sesterce.
Un sesterce en français fait mille écus et plus,
Ma Princesse, il est bon de peser là-dessus.

Mezzetin pousse son impudence au point de s'étonner que son seigneur jette ainsi son argent par la fenêtre, et qu'il achète :

Des faveurs trois cents louis comptans,
Qu'il pourrait obtenir ailleurs pour quinze francs.

Mais Lucrèce n'a rien perdu de sa vertu indomptable et c'est justement son langage élevé qui fait ressortir la trivialité comique de ceux qui l'entourent. Le coup de poignard de la belle étonne Tarquin et son écuyer. Quelles seraient les conséquences de cette action héroïque, si les autres dames allaient imiter l'exemple de la grande matrone? Heureusement Tarquin a de bonnes raisons pour croire que l'exception restera toujours telle.

Ah ! Lucrèce, Mamour ! vous donnez aujourd'hui
Un exemple étonnant qui sera peu suivi.

Dans *La Baguette de Vulcain* on vit des héros de l'épopée chevaleresque et dans *La Naissance d'Amadis* on chante en langage burlesque les amours de Perion et d'Élisène, qui vont donner naissance au héros de la légende. Perion porte le masque d'Arlequin.

Mezzetin son valet a pris pour l'occasion le nom de Galaor, mais ce vernis d'antiquité n'a pas altéré sa physionomie primitive. Galaor, par exemple, se plaint de ce que son maître court le monde, comme le juif errant, dans le but de venger l'honneur des pucelles. « Vous n'aurez jamais fini à ce métier-là », et il lui demande, sans cérémonie « quelle est donc la petite carogne qui vous a si bien ajusté? »

Perion parle de ses amours à Dariolette, la suivante d'Élisène, comme un galant du XVII^e^ siècle. « Ah, Dariolette, que je serais heureux si j'étais le jardinier d'une aussi jolie plante que ta maîtresse ! Je la cultiverais, je la labourerais et devant qu'il fût un an j'en aurais de la graine. » Mais Dariolette garde son naturel de Colombine et il faut que le beau chevalier tire de l'argent de sa poche, s'il veut apaiser les scrupules de la soubrette. Le chevalier errant a besoin de la bourse des marquis.

Ce qui constitue un autre genre de parodie, c'est le langage que notre héros emploie dans les moments solennels, un langage hérissé de mots bien archaïques, *gente demoiselle*, *jouvenceau*,

cœur féru, promesse fallace, etc., ce qui ne l'empêche pas de se rappeler sur le bûcher son esprit arlequinesque. « A cette heure je vous avertis que je ne vaux rien rôti. »

Pour bien comprendre toute la portée de la parodie d'Amadis où Regnard suit pas à pas le roman célèbre, il faut lire le dialogue de Boileau « Les héros de Roman ». Ici les personnages célèbres de l'antiquité, Cyrus, Horatius, Coclès, Clélie, Lucrèce, etc., se présentent à Pluton, suivis de Diogène, et parlent le langage doucereux, qu'ils ont appris, dans les romans de l'époque. Cyrus, le grand guerrier persan, s'est transformé en Artamène et soupire pour Mandane; Horatius chante comme Thyrsis ou Céladon les beautés de celle qu'il aime :

> Et Phénisse même publie
> Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

Clélie, à son tour, voyage dans « le royaume de Tendre » et parle de Petits-soins, de Billets-doux ou de Billets-galants et Brutus lui aussi écrit de forts jolis vers pour la cruelle qui le méprise. Dans ces attaques aux Précieuses, Regnard suit encore de près Boileau et Molière.

L'auteur du *Légataire* sait retrouver d'autres sources comiques dans les allusions aux modes et aux événements de son époque. Colombine, dans *Les Filles errantes*, se moque des petits-maîtres de son temps et de leurs perruques. Ailleurs Pasquin rit des femmes qui inventent des modes, pour cacher leurs défauts. « Falbala en haut pour celles qui n'ont point de hanches; celles qui en ont trop le portent plus bas. » Le cou long et les gorges creuses ont donné origine à la Steinquerque et ainsi de suite.

> AGATHE.— Ce qui m'embarrasse le plus, c'est la coiffure. Je ne pourrai jamais venir à bout d'arranger tant de machines sur ma tête ; il n'y a pas de place, pour en mettre seulement la moitié.
>
> PASQUIN. — Oh ! quand il s'agit de placer des fadaises, la tête d'une femme a plus d'étendue qu'on ne pense.

Pasquin explique ensuite le sens d'un livre : « les élémens de la toilette, ou le système harmonique de la coiffure d'une dame » et il cite ces expressions étranges dont l'auteur des *Mots à la mode* s'était déjà servi pour égayer son public. Toutes ces coiffures « la duchesse, le solitaire, la fontange, le chou, le tête-à-tête, la culbute, le mousquetaire, etc. » se proposent elles aussi le but de modifier, corriger, embellir la figure des dames; il y en

a qui raccourcissent le visage, d'autres font les fronts étroits et les nez longs, d'autres encore donnent du relief aux joues plates et font « sortir les yeux en avant ».

Démocrite, dans la comédie qui porte son nom, oublie pour un moment qu'il est grec, et qu'il se trouve à Athènes, et rit lui aussi des toilettes des belles de Paris :

> On voit sur votre tête une longue coiffure
> Et sur de hauts patins vos pieds à la torture ;
> En sorte qu'en ôtant ces secours superflus
> Il ne resterait pas un tiers de femme au plus.

Parfois Regnard sait flatter à propos le sentiment national. On faisait depuis quelque temps la guerre contre les Hollandais. Notre écrivain, dans *Les Filles errantes*, nous présente un capitaine de cette nation, avec une jambe de bois. Ce nom de capitaine d'une armée ennemie, la caricature évidente de son costume, son langage moitié français, moitié allemand, ses fanfaronnades et ses colères grotesques, tout cela était fait pour exciter la curiosité du public et flatter son patriotisme. « Comment, demande Arlequin à cette attaque de l'orgueil flamand, comment oses-tu venir en France? » Et le capitaine : « Moi venir expressément de mon pays de la part des États, pour demander à la Cour, qu'on me rende mon vaisseau que sti diable de Français avoir fait griller comme du boudin. » Voilà une allusion, d'autant plus à propos que c'était sur mer que les Français paraissaient un peu faibles et quel éclat de fierté dans cette réponse d'Arlequin, oubliant (ce qui ne lui arrive presque jamais) que son rôle est toujours de faire rire et répondant à l'ennemi qui redemande aussi sa jambe : « S'il fallait à la Cour qu'on rendît à vos confrères les Hollandais, tous les membres que les Français leur ont emportés cette année, hé, il n'y aurait plus ni bras, ni jambes en France ».

Le capitaine proteste « das, dick, der, dondre, vernette » et voudrait rouer de coups son adversaire, mais celui-ci le bat à plate couture et chante sa victoire, d'un air héroïque. Regnard n'avait pas probablement songé que la caricature de cette jambe de bois nuisait quelque peu au résultat si brillant de cette lutte; ce qui lui importait le plus c'était de démontrer qu'Arlequin avait, sous sa plume, perdu tout à fait son caractère italien et qu'il était devenu bien français de langue et de cœur.

Il en est de même du prologue du *Carnaval de Venise* dédié en entier au souverain et à ses victoires. La fête que l'on apprête et à

laquelle les dieux eux-mêmes viennent apporter leur concours, n'est que la glorification de la patrie et du trône de ce grand prince que Minerve se prépare à couronner.

Mais les allusions aux événements du jour étaient fort rarement d'un ordre si élevé. Regnard, de même que les autres poètes de l'Hôtel de Bourgogne, se borne le plus souvent à esquisser à la hâte quelque petite scène enjouée bien connue de tout le monde ou à se moquer des querelles de la noblesse ou des gens de lettres. La *scène des carrosses* que nous venons de citer est précédée de cette note due à l'auteur lui-même : « Ce qui donna lieu à cette scène, fut que deux femmes, chacune dans son carrosse, s'étant rencontrées dans une petite rue de Paris, trop étroite pour donner place à deux carrosses de front, ne cessèrent point d'embarrasser la rue, jusqu'à l'arrivée d'un commissaire qui pour les mettre d'accord les fit reculer toutes les deux. » Ailleurs, dans *La Baguette de Vulcain*, Bélise porte sur la scène la querelle des anciens et des modernes; elle se range du côté des premiers, mais Roger au nom de la troupe Gherardi, proteste pour cette raison d'une naïveté bien digne de Monsieur La Palisse : « en mille ans les auteurs anciens ne nous produisirent pas un verre d'eau; et ce sont les modernes, comme vous voyez, qui font bouillir votre marmite! » Outre ces allusions avouées, il y en a d'autres, que nous pouvons à peine signaler. Ces financiers âpres à la curée, ces officiers plus chargés de dettes que de lauriers, ces critiques de certains poètes et les aventures plus ou moins risquées de plusieurs ménages, tout cela nous produit l'effet d'une *revue* bien vive du milieu où ce théâtre voyait le jour et il y a bien certainement des allusions personnelles dont la *clef* nous échappe, mais qui devait exciter la curiosité du public de cette époque.

Pierre Toldo.

MÉLANGES

LES ÉPITAPHES D'ANNE DE JOYEUSE DUC ET AMIRAL DE FRANCE PAR JEAN-ANTOINE DE BAÏF

La Croix du Maine et du Verdier attribuent à Jean-Antoine de Baïf un certain nombre d'œuvres qui ne nous sont pas parvenues. Le privilège général accordé au poète le 26 juillet 1571, pour l'ensemble de ses travaux, mentionne « *Un livre de Pseaumes et chansons spirituelles ; le Manuel d'Epictète ; deux traictez de Plutarque, de l'Imagination et de la Superstition ; et deux dialogues de Lucian.* » M. Marty-Laveaux, dans l'édition qu'il a donnée des *Œuvres en Rime*, cite ces quelques lignes du privilège, mais déclare n'avoir pas de renseignements sur ces différents ouvrages. Il ajoute [1] : « *Un catalogue de la vente Maume, du 27 mars 1874, publié par la librairie Labitte, mentionne : Épitaphes de feu Monseigneur Anne de Joyeuse, beau-frère du Roy, duc et admiral de France. — Paris, 1587, 12 ff.* »

Nous avons été assez heureux pour rencontrer la trace de ces *Épitaphes*, que M. Marty-Laveaux n'avait pas vues, et dont il est regrettable qu'il n'ait pu donner l'édition. Nous en avons consulté deux exemplaires, l'un complet, l'autre partiel et peut-être postérieur. Il nous a semblé intéressant de faire connaître cette œuvre d'un poète dont tant de travaux sont encore inédits ou n'ont pu être retrouvés.

I

La Bibliothèque nationale possède (inv. Ye 4032) une plaquette qui figure dans le catalogue au nom de Baïf, avec cette mention : *Baïf. — Prières. S. l., 1587, in-4, 10 p.* Ce petit opuscule, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, se compose de 10 feuillets chiffrés, et porte, en tête du premier feuillet, ce titre général : PRIÈRES. Au bas du dixième feuillet se trouve cette mention manuscrite : ANT. BAYFII. MDLXXXVII.

L'ouvrage comprend huit sonnets, précédés chacun d'un texte liturgique ; puis un nouveau titre : *IOB. Les neuf Leçons des Vigiles*, et neuf pièces de douze à vingt vers alexandrins, — à rimes uniquement masculines, — traductions assez exactes de quelques passages du livre de Job.

Un exemplaire complet des Épitaphes d'Anne de Joyeuse appartient à la bibliothèque de M. le baron James de Rothschild [2]. Il est ainsi décrit dans le catalogue qu'a dressé de cette bibliothèque M. Émile Picot : « Epitafes || de feu

1. Notice biographique, xlvij.

2. Nous trouvons dans le Supplément au *Manuel du Libraire*, de Brunet, la mention suivante : Epitafes d'Anne de Ioieuse. Paris, Morel, 1588, in-4; c'est la 2e édition; la première, s. l. n. d. (Paris, 1587), in-4 de 12 ff., a figuré dans un recueil à la vente Lebeuf de 1876.

Monseigneur || Anne de Ioieuse beau frere || du Roy : Duc Pair et Amiral de France, || Gouuerneur de Normandie. || A Madame la Maréchale || de Ioieuse. — S. l. n. d. [Paris, 1587], in-4 de 2 ff et 20 pp. caract. ital.

« Le volume n'a qu'un simple faux-titre, après lequel est placée une épître en prose « A madame la maréchale de Ioieuse », épître signée : Baïf. Les épitaphes se composent de 35 sonnets, d'une pièce latine de 14 vers hexamètres, et d'une inscription latine en prose, dans le style lapidaire. »

Nous devons à l'obligeance de M. Émile Picot, et à la bienveillance infatigable avec laquelle il met au service des travailleurs les trésors de sa propre érudition, d'avoir pu consulter cet opuscule, et d'en avoir transcrit les pièces les plus intéressantes. Nous nous sommes assuré ainsi que les huit sonnets contenus dans la plaquette de la Nationale, faisaient effectivement partie des *Épitaphes*, et formaient, dans l'ouvrage complet, les sonnets 22 à 29. Si l'on remarque que, dans les *Épitaphes*, ces huit sonnets ne sont nullement précédés des textes liturgiques qui les accompagnent dans les *Prières*, et, d'autre part, que les *Épitaphes* ne contiennent pas les traductions du livre de Job, on est amené à supposer que les *Prières* sont un recueil postérieur, recueil composé des meilleures parmi les œuvres pieuses d'A. de Baïf. Une faute d'impression évidente, contenue dans la sixième *leçon*, permettrait peut-être de conjecturer que ce recueil n'a pas vu le jour du vivant de Baïf. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pu, jusqu'à présent, trouver aucune trace dans un de ses autres ouvrages, de ces paraphrases du livre de Job. Mais, avant de céder la place au poète, il n'est peut-être pas inutile de rappeler quelques-unes des circonstances qui accompagnèrent la mort du duc de Joyeuse.

II

Favori d'Henri III, Joyeuse avait été élevé par l'amour du roi au plus éminent degré de fortune. Le vicomté de Joyeuse fut érigé en duché-pairie, et le nouveau duc obtint la main de Marguerite de Lorraine, sœur de la reine. En 1582, Joyeuse reçut la charge d'amiral de France. En 1587, commandant les armées royales en Guyenne, il fut battu à Coutras, le 20 octobre, et assassiné après la bataille. Il faut lire le récit des funérailles que lui fit faire Henri III ; les somptuosités déployées pour célébrer le mariage du favori furent égalées lorsqu'on pleura sa mort. Un service solennel eut lieu en l'église des Augustins de Paris ; un autre service aux Cordeliers. Ce fut un deuil éclatant et fastueux [1]. Henri III montra comment il savait aimer. Puis il aima d'Épernon.

Sur la tombe du mort, les poètes versèrent à leur tour des larmes qui n'étaient peut-être pas désintéressées. Nous en trouvons le malveillant témoignage dans le journal de Lestoile [2]. « Sur la mort de ce jeune seigneur, âgé

1. Cf. Bibl. nat., Mss fr. 4 317, fol. 270 et 285. — Le trespas obseques et pompe funebre faicts pour l'enterrement de treshault, trespuissant, tresmagnanime et valeureux Anne de Ioyeuse, Beaufrère du Roy, pair et admiral de France, lieutenant g^nal pour le Roy en l'armée de Guienne en l'année 1587.

— L'ordre qui fust tenu au service quarantain que fist Madame de Ioyeuse, veuve du dit sieur diffunct en l'égl. et monastere des Cordeliers de Paris où elle assista le mardi xi décembre 1587.

2. *Lestoile*. Journal de Henri III, t. I, p. 232. Parmi les « fils de bonne mère », on peut citer encore : *André Derossant*. Le tombeau et Éloge du tres illustre et tres magnanime duc de Joyeuse, accompagné de plainctes et regrets de la France, et des heureux anagrammes, latins et françois, du nom d'iceluy. Paris, Michel de Roigny, in-8, 1588 —, et : *Claude Billard Bourbonnois*. — Vers funebres françois et latins, sur le vray discours de la mort de Monseigneur le duc de Joyeuse. Paris, Gilles Reys, 1587, in-4.

seulement de vingt-huit ans, et en l'honneur de sa mémoire et recommandation de sa valeur, furent faits et divalgués à Paris et à la cour plusieurs et divers épitaphes, tombeaux, discours, regrets funèbres et lamentations, n'estant fils de bonne mère, qui, à la courtizanne, c'est-à-dire menteusement et flatteusement, n'en brouillast le papier. Entre les autres se firent paroistre Desportes, Baïf et du Perron, qui estoient de ces vendeurs de fumées d'Alexandre Sévère, dont Spartian escrit; et pour ce qu'ils ne firent rien qui vaille, principalement Baïf et du Perron... un docte courtizan se moquant tant de ceste ombre de du Perron que des épitaphes de Baïf... composa les vers suivants.... » Et Lestoile nous donne ici le titre d'un certain nombre de parodies dont nous n'avons trouvé aucune trace.

Quoi qu'en dise Lestoile, les épitaphes de Baïf « valent quelque chose ». Elles ne sont pas toutes également intéressantes ; quelques-unes sentent un peu trop leur poète de cour ; l'éloge n'y est pas toujours assez discret, et la vérité y est fardée avec excès. Mais ce recueil inégal contient pourtant les plus beaux vers et les sonnets les mieux achevés qu'ait écrits Baïf. Oublions un peu les circonstances qui les ont fait naître, lisons-les sans trop songer au héros qu'on y célèbre, détachons enfin de ces épitaphes les huit sonnets où Joyeuse n'est pas nommé, — c'est ce qu'a fait l'auteur du petit choix intitulé *Prières*, si cet auteur n'est pas Baïf lui-même, — et nous conviendrons que rarement l'inspiration chrétienne a paru plus sincère, a été exprimée en vers plus amples. Il est bon de le noter : au début de l'année 1587, Baïf avait achevé sa traduction en vers rimés du Psautier de David. Il en avait composé déjà deux traductions en vers métriques. Durant toute sa vie poétique, il avait ainsi lutté contre un même texte, cherchant à le traduire avec une précision et une force croissantes. Il était donc tout pénétré du sentiment biblique, et il s'était fait une langue capable de l'exprimer. Les quelques sonnets chrétiens des *Épitaphes* en sont le témoignage. Et si l'on songe que c'est là, vraisemblablement, la dernière œuvre du poète, on conviendra qu'elle est intéressante à plus d'un titre et méritait d'être connue.

III

Épitafes de feu Monseigneur Anne de Joyeuse.

A Madame la Maréchale de Joyeuse [1],

Madame,

Pour consolation et decharge du juste deuil et regret particulier que j'ai soufert, en la perte comune à tout le Roiaume de feu Monseigneur vostre fils, autant que ma passion parmi d'autres empeschemens me l'a permis, j'ai tiré de mon esprit afligé ce petit témoignage d'une plus grande douleur que mon cœur couuoit. Duquel desirant faire quelque part aus bien affectionnés à la mémoire du défunt, et l'aiant fait imprimer pour à cette fin le publier, Madame j'ai pris la hardiesse de le vous dédier, à ce que sous votre nom il se decouurist, portant quelques honeurs et louanges, si non dignes assés d'un sujet tant

1. Nous plaçons ici cette épître dédicatoire, qui, dans le volume, se trouve après les sonnets.

héroïque, pour le moins conformes à l'opinion de tous les bons. Ausquels me proposant de complaire, ensemble de m'aquiter d'une partie de mon deuoir, j'ai fait ces sonets, que je vous suplie Madame dégner receuoir, prenant plus tost garde à l'humble et déuote affection, que non pas à la basse et peu suffisante valeur du present, ou de celui qui le vous presente, et qui est

Votre tres humble et tres obéissant seruiteur

BAÏF.

I[1]

Passant, veux-tu savoir comment, ni la noblesse
Ni la beauté du corps, ni d'un Roy la faueur,
Ni les honeurs plus grans, ni le riant bonheur,
En aliance, en paix, en armes, en richesse :

Ni des peuples l'amour, ni l'ardente prouesse,
N'ont pour l'huméne vie au monde rien de seur :
Vien un Ioieuse voir à l'inuincible cueur,
Le patron de l'humène et puissance et foiblesse.

Mais si tu veus aprendre un sentier de vertu,
Par lequel terrassant le vice combattu
Tu puisses acquérir une immortelle gloire,

Méprisant les dangiers, le vrai los poursuiuant :
Vien un Ioieuse voir, qui mourant et vivant,
(J'en croi les ennemis) veinquit toute victoire.

III

Si pour homme mortel les Dieus pouuoient plorer,
Pour Ioieuse les Dieus se fondroient tout en larmes :
Jupiter le premier et Mars le dieu des armes
Qui l'ont chéri, viendroient de leurs pleurs l'honorer.

Neptune, qui l'éma, s'osant adoulorer,
De cris ébranleroit les rochers les plus fermes :
Diane qu'il seruit dans leurs chênes et chermes
Ses Dryades feroit de dueil alangourer.

Pan et ses Demidieus s'éclateroient en plaintes.
Venus s'abilleroit d'abits noirs et dolents :
Ses Grâces s'écriroient de douleur grièue atteintes :

Les amours éteindroient leurs flambeaux et leurs flames :
Leurs arcs et leurs carcois briseroient violents.
Tous font joie d'auoir la plus belle des Ames.

1. Il n'y a pas de numéros dans les *Épitaphes*. Nous numérotons les sonnets pour plus d'ordre et de clarté. Nous ne donnons ici que les pièces les plus intéressantes par leur valeur littéraire.

XI

Marguerite est en deuil : La Duchesse éplorée
Regrete son Seigneur, son ami, son mari.
Toute en larmes fondant, d'un courage marri
Soupirs sur chauds soupirs sanglote alangourée.

O mon Vnique, à qui la foi j'auoi jurée :
Pour qui seul je vivoi, portant un cueur nourri
De loiale amitié : cueur assés fauori
De sentir qu'en vous seul je l'auois assurée.

Ah ! vous me laissés donq? Et veuve me faudra
En deserte maison traîner ma triste vie,
Attendant que la Mort au ciel nous rejoindra.

Au moins quand me laissiés, si Dieu nous eust doné
Quelque petit Ioieuse ! Ou pour estre assouuie,
Mort, que ne me prins-tu, Dieu l'aiant ordoné !

XII

Mort, que ne me prins-tu, Dieu l'aiant ordoné,
Le jour que j'entendi la piteuse nouuelle,
Qui me fandit le cueur d'une plaie cruelle,
Sous qui pour tout jamais il chut abandoné?

Que fi-je ou di-je adonc? Tout me soit pardoné.
J'accusai cieus et Dieus, que trop ingrats j'apelle,
Enuieus et cruels : qui l'heur d'une femelle
Tuant son pair, en proie aus destins ont doné.

Depuis je ne vi plus que de larmes amères,
Que de cuisans regrets, que de plains langoureus,
Que de poignans sanglots, mes soulas ordinaires.

Ah ! tu meurs, et je vi, sans que plus te reuoie,
En tranchantes douleurs et tourments rigoureus,
Vive à tout déplaisir, et morte à toute joie.

XIII

Vive à tout déplaisir et morte à toute joie,
Me faut parachever de mon âge le cours :
Mes désirs sont éteints et perdus mes amours,
Puisqu'il faut (mon mari), que plus ne te revoie.

Faloit-il que le ciel qui nos destins tournoie
Nous joignît mariés en si clairs et beaus iours,
Avec tant de festins et plaisirs : mais trop cours
Pour tant de longs ennuis qu'à coup il nous enuoie !

Faloit-il nous montrer tant d'honeurs, tant de gloires,
Tant de riches faueurs, tant de belles victoires,
Tant d'aplaudissements des peuples et des Roys,

Poúr nous faire sentir si longue et grièue perte ?
Sous un heur aparent ô misere couuerte !
O convois funebreus sous triomphans arrois !

XVII

Ce monde corrompu de t'auoir n'étoit digne.
Dieu voulut te montrant montrer ce qu'il pouuoit,
Fit dauant toi fuir ceus qu'en haine il auoit,
En toi versa les dons de sa faueur insigne.

Puis souillant de ta mort une enjance maligne,
La vangeance il en fit, que tost après l'on voit
Les forces, qu'un malheur à leur aide émouuoit,
Sentent que peut d'un Roy la prudence bénigne :

Qui les siens conseruant perdit ses ennemis :
Atrista leurs consorts, conforta ses amis ;
Délivra ses sugets de soufrète et de guerre :

Chassa les étrangiers, leurs enseignes osta :
Sans perdre un seul François la victoire emporta.
O Dieu, que tu est grand au ciel et sur la terre !

XX

Marchés, Pompe funèbre, et paiant l'honeur dû,
Vous, peuple, acompagnés et d'yeus et de prieres
Le spectacle dolent de deus fatales bieres [1],
Ou des freres enclos le pair vous est rendu.

Gardés que ce destin pour vous ne soit perdu.
Tant que le garderés, vos devotes banieres
Libres triompheront : les troupes étrangieres
N'auront de vos manoirs le butin prétendu.

L'Heretique insolent ne vous donra sa loi ;
N'exercera veinqueur sur vous sa tyrannie ;
N'ébranlera vos cueurs de l'ancienne foi ;

Vos tutelères Saints leurs honeurs garderont :
Si votre grand Cité se tient en paix unie,
D'où vos Rois tres chrestiens au loin comanderont.

1. Un des frères d'Anne de Joyeuse avait été tué en même temps que lui.

XXII

Subuenite Sancti Dei [1].

Venés, ô Saints de Dieu. Acourés au dauant,
O Anges du Seigneur, pour recueillir cete âme,
Afin que la tirant de la purgeante flame,
La degniés presenter au Treshaut Dieu viuant.

Que des Anges le Chœur cete âme receuant
La place à tout jamais franche et néte de blâme
Au giron d'Abraham. Seigneur je te réclame :
Ie te la recomande elle à toi s'éleuant.

O Dieu, par le pardon de ta sainte clémence,
Tout ce qu'elle a failli couure d'une oubliance ;
Repurge les méchefs de son humanité.

Afin que s'en alant de ce siècle aquitée,
Heureuse elle reuiue en toi ressuscitée,
Pure d'entachements de la mondanité.

XXIII

Misericordiam tuam.

Seigneur Dieu, Père Saint, Éternel, Toutpuissant,
Piété nous contraint d'afection humène,
Pour un autre prier que doutons être en pène,
Au feu du Purgatoire aujourd'hui languissant :

Et nous pour nos péchés deurions nous tapissant
Nous mesmes suplier, si la raison bien sène
Commandoit dedans nous. Mais sa bonté certène,
Mancans pour nous, nous vient pour autre enhardissant.

Plaise toi donc benin l'âme à toi retournante
En ta grâce infinie à jamais receuoir :
Ton Ange Saint-Michel l'assist tout-crégnante.

Que par les saintes mains de tes Anges portée
Voise au sein d'Abraham, pour ta lumière voir,
Des tenebres d'enfer et leur Prince exemtée.

1. Ce sonnet et les sept suivants sont ceux que contient le petit opuscule intitulé *Prières*. Le texte latin qui les précède se trouve uniquement dans les *Prières*, et ne se trouve pas dans les *Epitaphes*. Notons en passant à quel point l'inspiration chrétienne de ces huit pièces diffère de l'inspiration « courtisanesque » et souvent païenne des autres épitaphes.

XXIV

Nullis iam primaeuae.

Céte âme, ô Seigneur Dieu, ne s'en aille confuse,
Ni pour empeschement de quelque iniquité,
Ni pour erreur venant de la fragilité,
Ni pour aucune tache en la nessance infuse.

Plus tôt telle ran-la que nul ne la refuse :
Plus tôt par tous les tiens en ton éternité
Soit receüe auouée, à la félicité
Du repos des heureus, dou ne reuiene excluse.

Tellement qu'au jour creint de ton grand jugement,
Rentrant dedans son cors elle se ressuscite
Avèque tes elus d'un diuin changement :

Là-où pour tout jamais de tout vice expiés,
Contemplans ta splendeur qui tous plaisirs excite,
Des biens promis aux bons soions rassaziés.

XXV

Diri vulneris nouitate.

Soufrant d'un nouueau mal la cruële blessure,
Et d'un deuil trop amer nauré dedans le cueur,
En lamentables cris, du monde ô le Sauueur,
Ta grand' misericorde et i'implore et i'adiure.

Fai que de mon Ami l'âme nette d'ordure,
Recourant à toi seul le sourjon de douceur,
Pour ses poignans remors trouue un remède seur.
Te plaise ô Créateur sauver ta créature!

Reçois-la doucement en ta grace éternéle :
Et s'elle retenoit de la bourbe chernèle
Quelque nuisible tache, humain éface-la.

Pardonne-lui du tout, et son salut asseure :
Et tant que de son corps retourne en la demeure,
De tes Saints bien-heureux aus bandes place-la.

XXVI

Requiem æternam.

Done-lui, Seigneur Dieu, le repos éternel :
Fai luire dessur lui pour iamais ta lumière.
Son âme entre les bons par ta faueur entière
Demeure pour iouir du vrai bien perennel.

N'entre pas, Seigneur Dieu, toi iuge supernel,
En iugement exquis d'une austere maniere
Encontre ton servant. Nul qui entre en la biere
Ne se iustifiera deuant toi criminel.

De la porte d'enfer tiens son âme déliure :
Exausse ma requeste, ô Seigneur. Ma clameur
Paruiene jusqu'à toi, qui les morts fais reuiure.

La resurrection bien heureuse il obtienne :
Si que dedans les Cieus, par Toi, Christ le Sauueur,
En la vie éternèle immortel il paruiene.

XXVII

Deus cui soli competit.

O Dieu qui seul requis même après le trépas
Peus, comme tu es riche en clémence bénine,
Donner aux decedés parfaite médecine,
Gardant que leurs erreurs ne les accablent pas :

Mon oraison entan, que d'un cueur humble et bas,
Mais rehaussé vers toi pour une âme tres dine,
I'adresse à ta pitié, qui jamais ne défine,
Qui toujours est ouuerte à nos plaintifs hélas.

Fai que, de ton seruant, qui, brullé d'un beau zèle
Son sang te répandit souillant tes ennemis,
L'âme nète lauée au tien se renouuele.

Fai, que tout repurgé d'ordures terriènes,
Au rang de tes elus ton loial étant mis,
De ta Redemtion en la part tu retienes [1].

XXVIII

Saluete.

Dieu te garde en sa paix, gentile âme loiale,
Dont le cors ici-bas en guerre massacré,
Soufrit hors du combat l'assassin execré,
Par soldats apostés de façon déloiale.

Bien heureus, qui suiuaut la volonté royale,
De son prince à son Dieu saintement consacré,
Dans la certène mort se ieta de bon gré!
Qui te rendra louange à ton mérite égale?

1. C'est là le texte des *Prières* et des *Épitaphes*. Mais le sens n'exigerait-il pas : *tu le tienes* ?

Le Seigneur Iesu-Christ, qui nous a rachetés
De son précieus sang, des pènes te deliure,
Que pourroient desseruir tes pechés reietés,

Et te méte au troupeau des Anges glorieus :
Où tu prîras pour nous, que si bien puissions vivre,
Que mourans reuiuions immortels dans les cieus.

XXIX

Valete. Respice.

A Dieu l'homme fidèle, ore en terre gisant,
Ci-dauant la terreur du rebelle et du vice.
Te bénisse à jamais le soleil de Iustice,
De sa viue clairté parjouir te faisant.

Sur l'âme de ton serf au cercueil reposant,
O Tout Puissant regarde : et tout le malefice
Des pèchés amorti par ta grâce propice,
En l'extrême besoin l'aide ne refusant.

Toi, qui pour sauver l'home, en l'arbre de la Croix
Nu pendis ataché, les deux mains étandües :
Où l'esprit tu rendis pour nous tous une fois :

Où passas de la mort l'épouvantable pas :
Où pour nous enduras cinq plaies à nous duës :
Sauue ce bel esprit viuant par ton trépas.

XXXIV

Icy dorme en repos Madelon de Fayole
Le seigneur de Neuuic gentil et genereus,
Qui son âge emploia d'un cueur tout valeureus,
Par le monde cherchant d'honeur vrai toute école.

La guerre est en Hongrie, et soudain il y vole.
Fut-elle en son païs? S'y trouve désireus
De gloire entre les siens. Qui pouvant vivre heureus,
En son foier, le hait : tant la vertu l'afole.

La cour du Roy Henri de sa maison l'élogne,
Pour le suiure Monsieur, et puis Roy de Pologne,
Soudain Roy de la France, où régnant s'arrêta :

Qui le done au vaillant amiral de Ioieuse :
Lequel accompagna par sa fortune heureuse
Iusqu'au jour du malheur, qui les deux nous osta.

XXXV

Ie me sens bien heureus (ô âmes bien heurées
Dont i'estimai la vie et i'honore la mort),
D'être calomnié de mon petit effort,
Pour rendre par mes vers vos gloires honorées [1].

Ceus qui m'en vont blâmant, sont âmes exécrées :
Sont des esprits malins, que l'envie remord :
Qui ne peuvent soufrir le moindre éclair, trop fort
Pour leurs yeux éblouis de vos vertus sacrées.

Mais vos honeurs, flambans en nos plaintes funèbres,
De ces cueurs infernauls forceront les ténèbres :
Luiront aux cueurs gentils qui s'en éclersiront.

Et mon obscur flambeau de vos lumières belles
Recevra la clairté, qui des nuits éternelles
Doit garentir mon nom, où leurs noms periront.

ANNAE IOIOSII APOTHEOSIS.

Morte nouus liber Ioiosius incola caeli
Passibus astriferum magnis metitur Olympum :
Sub pedibusque videt nostras sua fata gementes
Convalles, moestosque iubet deponere luctus.
Deliciisque Poli gaudens, quae corpore functas
Excipiunt animas, Felices vivite (clamat)
Vos o Mortales terras habitare remotas
Iussi : lætaque vos faciant mea gaudia laetos.
Heic bona percipio solis concessa beatis,
Ille ego qui cecidi nostris modo victima fausta.
Pax animos nostris posthac tranquillet amicos.
Hostibusque invitis crescet mea fama superstes,
Illorumque meo decrescet gloria letho,
Illorumque mea victoria clade peribit.

1. Lestoile nous apprend que des parodies des épitaphes de Baïf furent semées à Paris sous ces titres : I. Complaintes des plaintes de Baïf et du Perron, sur la mort de Monsieur de Ioieuse. — II. Les mânes du duc de Ioieuse aux épitaphes de lui faits par Jan-Antoine de Baïf (Lestoile, *loc. cit.*). C'est sans doute à des faits de ce genre que Baïf fait ici allusion.

IOB

Les neuf leçons des Vigiles[1].

I

Parce mihi domine.

Pardonne-moi, Seigneur, car mes iours ne sont rien.
Et qu'est-ce du mortel, que tu le fais si grand?
Ou qu'en lui mets ton cueur, qui soin de l'home prend?
Matin le visitant tu le conois trop bien.

Jusqu'à quand me lerras sans pardon ni faueur?
Ne me soufriras-tu ma saliue avaler?
I'ai failli. Que faut-il pour quite m'en aler
Que ie face enuers toi, des homes le Sauueur?

Et pourquoy m'as-tu mis à toi contrariant?
Et pourquoy fu-ie fait à moi-même ennuieus?
Et que ne m'ostes-tu mon forfait odieus?
Et que n'efaces-tu mon péché me tuant?

Me voilà qu'il me faut incontinent coucher
En la poudre ieté là où ie dormirai,
Dou ne resourdrai point ni me rétablirai,
Le lendemain matin si tu viens me chercher.

II

Taedet animam meam.

Mon âme de ma vie est ennuiée : il faut
Que même contre moi m'échappe de parler :
De mon âme ne puis l'amertume celer :
Ne me condamne pas, ce dirai-ie au Tres haut.

Fais-moi paroir pourquoi tu me juges ainsi?
Approuues-tu pour bien de me calumnier?
Et de m'accabler moi de qui tu es l'ouurier?
Et d'aider le conseil des méchans en ceci?

1. Nous rappelons que ces neuf petites pièces se trouvent seulement dans l'opuscule de la Nationale, intitulé *Prières*. Aucun critique n'en a jusqu'ici fait mention, à notre connaissance. Baïf souffrait, à la fin de sa vie, d'une maladie cruelle. C'est peut-être à elle que nous devons ces vers. Et peut-être serait-il permis de conjecturer que lui-même les réunit aux plus belles, aux plus « chrétiennes » de ses épitaphes, comme la pure offrande de sa foi, sous ce titre : *Prières*.

As-tu les yeux de chair? Come l'homme vois-tu?
Tes iours sont-ils ainsi que de l'home les iours?
Tes ans vont-ils ainsi que des humains le cours,
Dont le tems coule tôt emportant leur vertu?

Que tu viens mon méfait et péché rechercher,
Pour sauoir que n'ai fait aucun acte méchant,
Vu qu'il n'est nul au monde aucun moyen sachant
Pour pouuoir de ta main qui que soit aracher.

III

Manus tuae domine.

Tes mains Seigneur m'ont fait, et tout tel que ie suis
Entièrement formé : Toi tant soudénement
Me viens précipiter? Ressouuien-toi coment
D'argile tu m'as fait qu'en poudre tu reduis.

Et ne m'as-tu pas trait ainsi come du lait?
Come fourmage aussi ne m'as-tu pas caillé?
De chair et peau vêtu m'as-tu pas abillé?
D'os et nerfs n'as-tu pas mon assemblage fait?

Tu m'as doné la vie : et si me departant
De ta misericorde, as-tu de moi pitié :
Voire tu as gardé par ta douce amitié
Mon esprit maintenu, benin le visitant.

IV

Responde mihi.

Répon-moi combien i'ai d'ofenses et méfaits :
Mes crimes et délits montre-moi. Mais pourquoi
Ton visage caché détournes-tu de moi?
Et pour ton ennemi tu me tiens et me mets?

Contre une fueille morte abandonnée au vent
Tu montres ton pouuoir : Et tu ménes chassé
Le fetu de nul pris. Contre moi pourchassé
Recherches et rigueurs tu viens mettre en auant.

Et me veus ruiner pour les péchés commis
En ma sote jeunesse et foible et sans raison :
Et mes piés atachés en la dure prison
Dans le cordage étreint des liens tu as mis.

Tu as pris garde à tous les chemins qu'ai songés :
La trace de mes pas tu as fait aguéter :
De moi qu'en pourriture un jour l'on doit ieter,
Comme vieus vetements par les tignes rongés.

V

Homo natus.

L'home né de la femme un peu de tems viuant,
De beaucoup de misere abonde malheureus :
Qui come une fleur passe et fanît langoureus :
Tôt dechet et se perd coms une ombre fuiant.

Iamais en un estat on ne le voit durer.
Toi sur lui qui est tel dégnant ouurir tes yeus,
Tu le fais comparoir lui pauure vicieus,
Voire en plein iugement deuant toi s'assurer.

Et qui peut rendre net celui qui est conçu
D'une sale semence? Est-ce pas toi le seul?
Briefs et courts sont les iours de l'home, et pleins de deul.
Le comte de ses mois est en toi, de toi sçu.

Son terme as établi : tu as borné son cours
Qui ne peut se passer. Done-lui donc repos
Tant que le dernier iour désiré passe clos.
Ses iours, des iournaliers-à-tâche sont les iours.

VI

Quis mihi hoc tribuat.

Qui obtiendra pour moi que me gardes là-bas?
Que tu me caches tant que passe ta fureur,
Et que faces le temps qu'oubliant mon erreur
Te souuienes de moi pour ne me lesser pas?

Tiens-tu que l'home mort reuiue derechef?
Tous les iours que ie suis en guerre maintenant,
I'atan que desur moi mon changement venant,
Me deliure soudain de mon triste méchef.

Si me viens apeler subit ie te répon :
A l'euure de tes mains vien ta dêtre ieter :
Tous les pas que j'ai fais il t'a plu de ieter[1] :
Mais fais à mes pechés par ta grâce pardon.

1. Il y a là une faute d'impression évidente. Il faut lire *compter* au lieu de *ieter*. Le texte latin est : *gressus meos dinumerasti.*

VII

Spiritus meus.

Mon esprit s'amoindrit, et mes iours se defont :
Le tombeau seul me reste, et ie n'ai point méfait.
Et mon œil, de tristesse et déteint et défait,
Demeure en amertume, et tout en pleurs se fond.

Deliure-moi Seigneur, et me mets près de toi :
La main de qui que soit me viene guerroier :
Mes beaus iours sont passés. Loin me faut renuoier
Mes pensers qui donoient à mon cueur tant d'émoi.

La nuit lon change en iour. I'espère la clerté
Après la nuit encor. L'Enfer fut ma maison,
Et ne me suis rendu. Dans l'oscure prison,
Mon lit ie fis dresser : et i'en suis exemté.

Mon pere est pourriture, ai-ie dit : et les vers
Sont ma mere et ma sœur. S'ainsin est, ou est donc
Mon esperer? Ou est mon patienter long?
Tu es, Seigneur, mon Dieu : qui m'as les yeus ouvers.

VIII

Pelli meae consumtis carnibus.

Ma chair toute se fond : mes os persent ma peau :
Les léures seulement restent dessur mes dents.
Au moins vous, mes amis, aiés me regardans
Pitié de moi, qui suis près d'aler au tumbeau.

Car la main du Seigneur m'a touché rudement.
Et pourquoy come Dieu me persecutés-vous?
Et pourquoy de ma chair ainsi vous soulés-vous?
Que tout ce que ie di soit écrit seulement!

Qui fera que mes mots en un livre soient mis?
D'une pointe de fer tracés desus du plom,
Ou gravés dans un marbre? Oh mon Sauveur tout bon
Vit, et ie le sçais bien : et ce qu'il m'a promis.

Ie sçai qu'au dernier iour de terre leuerai :
Et qu'encore viuant de ma peau reuetu
Enuironé serai; et que par sa vertu
En ma chair le Gran Dieu mon Sauveur ie verrai.

Lequel Dieu mon Sauueur moi-même ie doi voir
Et non autre pour moi : Et que mes propres yeus
Doivent le regarder touts contents et ioieus.
Dedans mon sein touiours repose tel espoir.

IX

Quare de vulua eduxisti.

Pourquoy m'as-tu tiré du ventre? Pleust à Dieu
Que fusse éuanoui sans qu'aucun œil m'ust vu!
Comme si n'usse été, i'usse été non conu,
Mis du ventre au tumbeau, sans paraître en nul lieu.

Ah! ce peu de mes iours doit-il bientôt finir?
Lesse-moi qu'un petit ie plègne ma douleur,
Parauant que d'aler en la terre d'horreur
De hideur et malheur, pour ne plus reuenir,

Où cropît le brouillas et l'ombre de la mort :
Où n'est ordre quelconc : où la confusion,
Où habite à jamais toute perdition :
Dou, étant condamné, iamais plus on ne sort.

AUGUSTE BAILLY.

LES « PENSÉES » DE PASCAL ET LE « DE CONTEMPTU MUNDI » DE PÉTRARQUE

Il est difficile de découvrir dans les *Pensées* de Pascal les traces de ses lectures, ou plus généralement des influences qui ont pu s'exercer sur lui ; aussi les critiques se sont-ils rarement livrés à ces recherches. M. Molinier déclare, dans la préface de son édition (p. XXIV), que « l'érudition de Pascal était des plus restreintes ». Il constate cependant, non sans une certaine surprise, qu'il faut inscrire, parmi les livres, connus du philosophe, le *Pugio fidei*, dont l'auteur, le dominicain Raimond Martin vécut au XIII^e^ siècle. De son côté, M. V. Giraud, dans son étude sur *Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence* (13^e^ leçon), dresse une liste assez longue des ouvrages, où Pascal lui semble avoir puisé, soit le fond de sa doctrine, soit des vues plus précises. Il cite, en dehors des Écritures et des Pères de l'Église, le traité d'Hugo Grotius, *De veritate religionis christianae* (1629), François de Sales, Montaigne, Charron, Du Vair, traducteur d'Épictète. Nous croyons qu'on pourrait joindre à ces divers écrivains Pétrarque, avec le *De contemptu mundi*.

Ce traité, qui mériterait d'être plus connu, se trouve dans l'édition de Bâle de 1496, dans celles de Venise (1501) et de Bâle (1554) : nous avons consulté nous-même le tome I^er^ de la réimpression de Bâle (1581), que possède la Bibliothèque nationale, sous la cote d'inventaire Z. 565.

On sait que Pétrarque a rédigé le *De contemptu mundi* vers 1342, en un temps où sa gloire était solidement établie ; au retour des longs voyages qu'il a faits à travers l'Europe, de 1330 à 1337, il a obtenu les honneurs du triomphe au Capitole. C'est alors qu'il chante Laura dans ses immortels sonnets et termine l'*Africa*[1]. C'est alors aussi que, par une singulière contradiction de sa nature, tout ensemble enthousiaste et mélancolique, il s'essaye à mépriser le monde. Ce livre du *De contemptu mundi* comprend trois dialogues, où Pétrarque et Augustin s'entretiennent de la valeur réelle de la vie humaine. Quel prix convient-il d'attribuer à nos joies et à nos grandeurs ? Qu'est-ce que cette condition mortelle, où nous paraissons réduits ? Ne devons-nous pas tendre vers un autre objet, vers la cité céleste ? Telles sont les questions qu'ils discutent. Augustin adresse au poète de vives et sévères réprimandes. Pour le détacher des liens qui l'enchaînent à la terre, il lui montre :

1° Que l'homme, qui vit peu de jours, doit, pour connaître son néant, méditer fréquemment sur la mort et nourrir son esprit de ces réflexions ;

2° Que les raisons, que nous croyons avoir d'élever notre âme et de la rendre orgueilleuse, sont vaines ; car nous ne sommes rien au milieu de l'infini qui nous entoure ; notre corps, poussière organisée, est soumis à de multiples infirmités ; l'ambition nous trompe, la volupté nous égare. Pétrarque, en particulier, lit assidûment Platon, qui pourrait déjà le conduire à de plus salutaires pensées, mais il ne profite guère des leçons du philosophe. Sa mélancolie déguise à peine le vide de son esprit ; et tandis qu'il célèbre la

1. Sur tous ces événements et sur la bibliographie de Pétrarque, on trouvera des renseignements précis dans le *Grundriss der Romanischen Philologie* de Groeber, Bd. II, Abt. III, 6. L'auteur de la *Geschichte der italienischen Litteratur* est M. Tommaso Casini, et le traducteur M. H. Schneegans.

campagne, et blâme la frivole agitation de la ville, il ferait plus sagement d'apaiser le tumulte de ses idées et de ses sentiments;

3° Il doit surtout briser en lui les deux chaînes qui retiennent prisonnière son âme impatiente de s'élancer vers le ciel. Les excuses ingénieuses, qu'il essaie de trouver à son amour pour Laura, n'ont aucune valeur; c'est bien la beauté corporelle de cette femme, et non sa vertu qui le séduit ; cet amour lui a d'ailleurs fait négliger ses devoirs. L'autre lien, c'est l'ambition poétique, qu'il satisfait en écrivant son poème sur l'*Afrique* ; il devrait laisser cette œuvre et songer à son salut.

Telles sont les trois parties du livre ; à cette division logique répondent à peu près exactement les trois dialogues ; ce qui les rend remarquables, c'est moins la doctrine même, où se mêlent des développements trop généraux, des lieux communs, souvent empruntés à l'Antiquité, à Cicéron ou à Pline l'Ancien par exemple, que la sensibilité frémissante du poète, timide et passionné, flottant entre l'ambition et le renoncement, les affections terrestres et l'Amour de Dieu.

La troisième partie est trop personnelle pour qu'elle puisse inspirer d'une façon plus ou moins directe un littérateur, un moraliste. Pétrarque y apparaît tout entier ; ceux qui sont venus après lui ont, sans doute, admiré ces pages, mais ils n'ont dû y voir qu'un beau fragment de vie intime idéalisée. Si Pascal les a lues, il les aura jugées peu discrètes. « Le sot projet que ce poète a de se peindre ! » Mais les deux autres dialogues offrent un caractère tout différent. La méthode que suit Augustin pour arracher Pétrarque à ses passions, offre quelque ressemblance avec celle de l'auteur des *Pensées* ; nous surprenons chez tous deux certaines rencontres dans le ton et l'idée, qui ne sont peut-être pas fortuites.

Pétrarque, éd. de 1581, 1er Dialogue, p. 332.

« ... Cum sit profecto verissimum ad contemnendas vitae hujus illecebras componendumque[1] inter tot mundi procellas animum nihil efficacius reperiri quam memoriam propriae miseriae et meditationem mortis adsiduam, modo non leviter aut superficie tenus serpat, sed in ossibus ipsis ac medullis insideat. »

1er Dialogue, p. 333 :

« Id agere tecum institueram ut ostenderem ad evadendum hujus vitae mortalis angustias attollendoque[2] se altius, primum veluti gradum obtinere meditationem mortis humanaeque miseriae ; secundum vero desiderium vehemens studiumque surgendi, quibus exactis, ad id quo nostra suspirat intentio, ascensum facilem pollicebar. »

Il est vrai que ces analogies sont lointaines et s'expliquent encore par la communauté des croyances, que professent Pétrarque et Pascal, et des sources où ils ont puisé. Mais il y a entre eux des rapports plus étroits. Ainsi Pascal écrit (éd. Brunschvicg, p. 376) : « [L'homme] veut être grand, et il se voit petit, il veut être parfait et il se voit plein d'imperfections ; il veut être l'objet de l'amour et de l'estime des hommes, et il voit que ses défauts ne méritent que leur aversion et leur mépris. Cet embarras où il se trouve produit en lui la plus injuste et la plus criminelle passion qu'il soit possible de s'imaginer ; car il conçoit une haine mortelle contre cette vérité qui le reprend et qui le convainc de ses défauts. »

1. Le texte porte *componendi*. Ce doit être une faute d'impression.
2. Il semble qu'*attollendum* s'expliquerait mieux. L'édition fourmille de fautes.

Ce n'est pas sans quelque apparence de raison que nous rapprocherons de ce passage cette réflexion du *De contemptu mundi* :

2e Dialogue, p. 340 :

« Quam multa sunt quae animum tuum funestis alis extollunt, et sub insitae nobilitatis obtentu totiens ex parte fragilitatis immemorem fatigant, occupant, circumvolvunt, aliud cogitare non sinunt superbientemque suis viribus et usque ad Creatoris odium placentem sibi, quanquam grandia æqualia tibi fingis esse. Non in superbiam tamen, sed in humilitatem inducere debuissent memorantem nullis tuis meritis illa tibi singularia contigisse. »

Si l'homme est pour Pascal un néant au regard de l'infini (éd. Brunschvicg, p. 351), Pétrarque trouve les mêmes arguments, par la voix d'Augustin, pour rabattre son propre orgueil.

2e Dialogue, p. 340 :

« Excute pectus tuum acriter, invenies cuncta quæ nosti, si ad ignota referantur, eam proportionem obtinere quam collatus Oceano rivulus, æstivis siccandus ardoribus.... Quanquam vel multa nosse quid revelat, si cum cœli terræque ambitum, si cum maris spatium et astrorum cursus, herbarumque virtutes et naturæ secreta didiceritis, vobis estis incogniti, si cum rectam virtutis arduæ semitam Scripturis ducibus agnoveritis, obliquo calle transversos agit furor ; si cum omnis ævi clarorum hominum gesta memineritis, quid vos quotidie agitis non curatis!.. »

Il y a plus, et nous oserons conjecturer que le premier dessin de la célèbre image de l'homme, roseau pensant, se trouve chez Pétrarque.

P. 341 :

« Corporis hujus bonis extolleris? Nec quæ te circumstent deinde pericula cernis? Quid autem tuo tibi placet in corpore? Roburne an valetudo prosperior? At nihil imbecillius fatigatio ex levibus causis obrepens, et insultus morborum varii et vermiculorum morsus, seu levissimus afflatus, atque hujus generis multa confirmant. »

Si l'on observe les principaux traits de la phrase de Pascal : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser : une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait ? »... et surtout la fin de ce morceau que nous savons tous par cœur, — la supériorité du philosophe janséniste s'affirme dans cette comparaison, créée par lui, si vraie, si curieusement choisie, de l'homme avec un roseau. Cependant plusieurs éléments restent communs aux deux phrases : la faiblesse de l'homme en face de la nature, les *leves causae* qui l'anéantissent, le *levissimus afflatus* qui peut même le détruire.

En est-ce assez pour justifier notre thèse? Nous hésitons à conclure. Elle ne renferme du moins en elle-même aucune improbabilité. Pascal a pu lire le

De contemptu mundi. Si ce livre professe une doctrine du péché toute contraire à celle des Jansénistes [1], l'intervention de saint Augustin dans ces trois dialogues devait les revêtir d'un singulier prestige à leurs yeux ; le docteur de l'Église, si révéré de l'abbé de Saint-Cyran et de Jansénius, y tient la première place ; il y prend la parole avec une majestueuse autorité pour sauver une âme inquiète et malade [2]. Pascal a donc pu découvrir lui-même ce livre dont l'inspiration répondait à ses propres idées ; ou bien c'est un savant de ses amis, un des Messieurs de Port-Royal, qui lui en a conseillé la lecture.

René Harmand.

1. P. 334. Dic mihi quem hominum putas peccasse coactum?

2. La Vérité recommande en ces termes Pétrarque à St Augustin : « Care mihi ex millibus Augustine, hunc tibi devotum nosti, nec te latet quam periculosa et longa aegritudine tentus sit, qui eo propinquior morti est quo modo aeger ipse a proprii morbi cognitione remotior ; itaque nunc vitae hujus semianimis consulendum est, quod pietatis opus melius quam tu nullus hominum praestare potest ». *Préface*.

A PROPOS DU « PARADOXE » TALMA PLAGIAIRE DE DIDEROT

Dans un article sur Talma et *La Mort de Tancrède*, qui parut dans le *Courrier Français* du 27 mars 1840, Marie Aycard cite une lettre que le célèbre tragédien adressait, de Marseille, en 1814, à son ami A***. Cette lettre, ou plutôt ce fragment de lettre, n'est qu'une copie littérale, à peine retouchée, d'une page bien connue du *Paradoxe sur le Comédien*, éd. Dupuy, pp. 10, 11, 93, 94. C'est le texte du manuscrit de Saint-Pétersbourg que cite, sans doute de mémoire, Talma. Le texte de Naigeon n'en diffère, il est vrai, qu'en un point : le fonds *impérissable* de la nature, au lieu d'*inépuisable*, et qui ne provient, évidemment, que d'une distraction de copiste.

Voici le passage en question, où nous mettrons en italique les changements de Talma :

Ce qui (*Plus je vis, mon ami, plus je réfléchis, plus j'étudie, plus je*) me confirme dans mon opinion (*sur*), c'est — l'inégalité des acteurs qui jouent d'âme. (*Il ne faut s'attendre*) Ne vous attendez — de leur part à aucune unité (*;*). Leur jeu est alternativement fort et faible, chaud et froid, plat et sublime. Ils manqueront demain l'endroit où ils auront excellé aujourd'hui (*;*). En revanche ils excelleront dans celui qu'ils auront manqué la veille. Au lieu que le comédien qui jouera de réflexion, (*qui n'aura d'élans que ceux étudiés d'après*) d'étude de — la nature humaine, (*qui jouera*) d'imitation constante d'après quelque modèle idéal, d'imagination, de mémoire, sera un (*;*) ; le même à toutes les représentations (*;*) ; toujours également parfait. (Ces trois mots manquent chez Talma.) (*Il a tout*) Tout a été — mesuré, combiné, appris, ordonné dans sa tête ; il n'y a dans sa déclamation ni monotomie, ni dissonance. La chaleur a son progrès, ses élans, ses rémissions, son commencement, son milieu, son extrême. Ce sont les mêmes accens, les mêmes positions, les mêmes mouvemens (*;*). S'il y a quelque différence d'une représentation à l'autre, c'est ordinairement à l'avantage de la dernière. Il ne sera pas journalier (*;*). C'est une glace toujours disposée à montrer les mêmes objets et à les montrer avec la même précision, la même force et la même vérité. Ainsi que le poète, il va sans cesse puiser dans le fonds inépuisable de la nature, au lieu qu'il aurait (*vu bientôt*) bientôt vu le terme de sa propre richesse (...). (*Je ne comptais plus jouer Tancrède ; mais à la suite d'une anecdote que je vous conterai, je me suis mis à ce rôle et je veux que les Marseillais en gardent le souvenir*).

Plus loin, dans l'article du *Courrier Français*, on rapporte une pensée qu'exprimait souvent Talma, et qui, pour n'être pas tirée mot pour mot du *Para-*

doxe, semble cependant en être l'écho : « Boileau s'est trompé quand il a dit que pour tirer des pleurs, il fallait pleurer soi-même ; non, il faut feindre des larmes. *Comment voulez-vous émouvoir, si vous abandonnez au hasard votre geste, si vous n'êtes pas maître de votre voix, si des pleurs véritables vous suffoquent et vous coupent la parole ?* »

Il serait assez difficile de dire quel texte Talma a eu sous les yeux. L'important est de constater comment, à son escient ou à son insu, il s'était assimilé la théorie de Diderot sur le comédien objectif. Qu'en 1814, et écrivant à un ami, il plagie le *Paradoxe*, cela n'a rien d'inouï, mais qu'en 1840, dix ans après la publication de l'opuscule, on ne s'aperçoive pas du plagiat, cela ne laisse pas d'étonner quelque peu.

Grâce à la lettre de Talma le *Paradoxe* fut discuté et commenté en Allemagne. En 1841, H. T. Rœtscher, dans son gros et docte ouvrage sur : *Die Kunst der dramatischen Darstellung in ihrem organischen Zusammenhange*, Berlin, classe les acteurs en comédiens *impulsifs*, *objectifs* et *artistes créateurs*. Et à ce propos il loue Talma (I, p. 69) d'avoir exprimé si bien ces idées, et montré comment un acteur bien doué passe forcément de la période impulsive à la période de réflexion ; il cite en partie le fragment cité plus haut in extenso, et (p. 77) rapporte encore l'opinion suivante de Talma, qui a eu, dit Rœtscher, profondément conscience de son développement artistique : « J'ai joué longtemps d'inspiration, m'abandonnant à mes sensations du moment et oubliant tout à fait que j'étais Talma, pour me croire Achille ou Orosmane ; mais sans parler de l'épuisement où me laissait cette méthode, j'étais inégal ; bon, quand j'étais bien disposé, mauvais lorsqu'un souci personnel me ramenait malgré moi à la réalité. Le comédien doit en effet agir sur la foule et pour y parvenir, il faut qu'il soit maître de lui. » Ici encore, Talma s'inspire du *Paradoxe*. Cf. pour la première phrase : Dupuy, p. 10 : « Si le comédien était sensible... » ; pour la seconde, p. 14 : « Ce n'est pas l'homme violent... », p. 32 : « Ce n'est pas, encore un coup... ».

Lorsqu'en 1826, dans ses *Dramaturgische Blätter*, Breslau, II, pp. 306-311, L. Tieck attaque les partisans de l'art objectif, prôné par la Clairon, dans ses *Mémoires*, c'est le *Paradoxe* de Diderot qu'il réfute sans le connaître. Il intitule son article : *Le comédien doit-il sentir pendant la représentation ou rester de sang-froid?* Sa conclusion se borne à dire que la question soulevée par la Clairon est oiseuse, parce qu'elle est mal posée, parce qu'il ne peut y avoir sur la scène de départ absolu entre l'art et la nature.

On conçoit qu'un acteur comme Talma ait nourri à l'endroit du *Paradoxe* des sentiments plus sympathiques. Si Diderot, en effet, s'y montre très dur pour la caste des comédiens, il trouve, pour louer les *grands* artistes dramatiques, c'est-à-dire *objectifs*, des éloges pénétrants, que le grand tragédien devait s'appliquer avec quelque complaisance. Cf. p. 15 : « La sensibilité n'est guère la qualité d'un grand génie » ; p. 19 : « C'est la sensibilité extrême qui fait les acteurs médiocres ; c'est la sensibilité médiocre qui fait la multitude des mauvais acteurs ; et c'est le manque absolu de sensibilité qui prépare les acteurs sublimes. »

Dans le plagiat de Talma il entrait, sans doute, quelque coquetterie ; en attendant qu'on reconnût publiquement l'ouvrage de Diderot, il ne lui déplaisait pas de le prendre à son compte, d'en endosser en quelque manière la paternité, et, ce faisant, de donner un démenti à Diderot, qui avait écrit, p. 16 : « Ces vérités seraient démontrées que les grands comédiens n'en conviendraient pas. »

Paul Bastier.

LES VARIANTES DES « MARTYRS »

Il est peu probable qu'on nous donne de sitôt une édition critique des *Martyrs* de Chateaubriand. En attendant cette édition, et pour y suppléer dans une certaine mesure, il a paru bon de recueillir ici toute les variantes — assez nombreuses, comme l'on verra, et, pour la plupart, très intéressantes — que nous présentent les éditions successives du célèbre poème.

A la différence d'*Atala* et du *Génie du christianisme*, dont nous possédons plusieurs textes différents, — une dizaine pour *Atala* et cinq pour le *Génie*, — il n'existe, vérification faite, que deux textes différents des *Martyrs* [1] : celui de l'édition princeps, qui a été reproduit dans la 2e édition, et celui de la 3e édition qui a été reproduit dans toutes les éditions ultérieures. Il suffit donc, pour recueillir les variantes de l'ouvrage, de comparer attentivement la 1re ou la 2e édition à l'une quelconque des autres éditions [2].

La 1re édition des *Martyrs* a paru au mois de mars 1809, chez Le Normant, en 2 volumes in-8° de XXIV-414 et de 403 pages. En voici le titre exact : *les Martyrs*, | *ou* | *le Triomphe* | *de la Religion chrétienne*; | par | F. A. de Chateaubriand. | Paris, | Le Normant, Imprimeur-Libraire. | 1809. Elle contient une *Préface*, qui a été reproduite dans la plupart des éditions ultérieures, et un *Errata*, à la fin du 2e volume; mais elle ne contient ni d'*Examen*, ni de *Remarques* sur les différents livres. — Il existe une autre édition originale des *Martyrs* imprimée à Londres (nous ne croyons pas que ce soit une contrefaçon), et qu'à notre connaissance aucun bibliographe n'a signalée : nous l'avons là sous les yeux, et le texte nous en paraît exactement conforme à celui qu'a publié Le Normant. En voici le titre : *Les Martyrs*, | *ou* | *le Triomphe* | *de la Religion chrétienne*. | Par F. A. de Chateaubriand, | Auteur du | *Génie du christianisme*, d'*Atala*, etc. | A Londres, Pour B. Dulau [3] et Co. Soho-Square. | 1809. (Trois vol. in-8° de XXIV-254, 295 et 267 pages). — Enfin, nous avons eu entre

1. Si Chateaubriand a en somme assez peu remanié son premier texte, c'est sans doute qu'avant de le livrer à l'impression il l'avait longuement revu et retouché. « Le travail était de conscience, nous dit-il dans les *Mémoires d'outre-tombe* (éd. Biré, t. III, p. 10) : j'avais consulté des critiques de goût et de savoir, MM. de Fontanes, Bertin, Boissonade, Malte-Brun, et je m'étais soumis à leurs raisons. *Cent et cent fois, j'avais fait, défait et refait la même page.* De tous mes écrits, c'est celui où la langue est la plus correcte. » — Qui retrouvera, s'il existe encore, le manuscrit des *Martyrs?*

2. Pour être tout à fait exact, il faut dire qu'en deux passages, le texte de la 1re et sans doute de la 2e édition, a été conservé dans la 3e, et n'a été modifié qu'après cette dernière. On retrouvera ces deux passages plus loin au livre XVI (1re éd., t. II, p. 118; 3e édit., t. III, p. 63; éd. Ladvocat, t. III, p. 17; éd. Didot, t. III, p. 476), et au livre XXIII (1re éd., t. II, p. 340; 3e éd., t. III, p. 344; éd. Ladvocat, t. III, p. 197; édit. Didot, t. III, p. 522).

3. Dulau est le libraire français émigré à Londres qui avait imprimé les premières feuilles de la première version du *Génie du christianisme* (voir à ce sujet les *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Biré, t. II, p. 181, 227, 557). Le livre refondu et réimprimé en France, c'est à Dulau que Chateaubriand s'adressait encore pour en faire une édition anglaise (voir là-dessus G. Pailhès, *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, Paris, Champion, 1896, in-8, p. 97). — La librairie Dulau existe encore. Des recherches qui y ont été faites à ma demande, il résulte qu'on n'y a pas conservé d'exemplaire de ce premier texte du *Génie :* toutes les anciennes éditions ont malheureusement été mises au pilon.

les mains une édition des *Martyrs*, ne portant pas de numéro d'ordre, donc, selon toute vraisemblance, une édition originale aussi, en 3 volumes petit in-18 de XXIV-316, 296 et 294 pages, également chez Le Normant. Elle est datée de 1809. La disposition du titre est de tous points semblable à celui de la 1re édition en deux volumes que nous avons décrite, et le texte en paraît identique. Mais elle est imprimée en caractères différents. A la fin du 3e volume, il y a un *Errata*, mais différent de celui que nous avons signalé dans l'édition in-8°. Serait-ce une contrefaçon? Ou, bien plutôt, Le Normant n'aurait-il pas mis en vente — simultanément ou successivement — deux éditions originales de format différent pour satisfaire aux nombreuses demandes du public[1] ? Nous inclinerions volontiers à cette dernière hypothèse.

La 2e édition a paru, d'après Kerviler[2], en 1809 également, chez Le Normant, en 3 volumes in-18. Elle n'existe pas à la Bibliothèque nationale. Nous n'avons pu nous la procurer. Elle doit reproduire sans aucun changement l'édition princeps.

La 3e édition a paru en 1810. En voici le titre : *Les Martyrs* | *ou* | *le Triomphe* | *de la Religion chrétienne* | par | F. A. de Chateaubriand | Troisième édition. | Précédée d'un Examen, avec des | Remarques sur chaque livre, et | des fragments du Voyage de l'auteur | en Grèce et à Jérusalem. | Paris. | Le Normant, Imprimeur-Libraire. | Lyon | Ballanche, père et fils, Libraires. | 1810 (3 volumes in-8° de XXI-404, 380 et 427 pages). On le voit par le simple titre, cette édition n'est pas conforme aux précédentes; de plus, le texte en a été modifié, ainsi qu'en témoigne l'*Examen*[3], mais pour ne plus varier dans les éditions ultérieures. On y a joint aussi la *Préface de la première et de la seconde édition*[4].

1. « Malgré l'opposition de mes ennemis, écrit Chateaubriand dans la *Préface de la troisième édition, ou Examen des Martyrs*, malgré l'opposition de mes ennemis, malgré les préjugés de toute espèce que l'on a voulu faire naître contre les *Martyrs*, j'ai encore réussi beaucoup au delà de mon attente : il s'est plus écoulé d'exemplaires de mon dernier ouvrage en quelques mois, qu'il ne s'est vendu d'exemplaires du *Génie du christianisme* en plusieurs années. » — Si l'on songe que la première édition du *Génie*, en 5 volumes, avait été tirée à 4 000 exemplaires, que, malgré la concurrence de deux éditions contrefaites, l'une allemande et l'autre française, Migneret avait pu mettre en vente moins de deux ans avant la publication de l'édition originale, *quatre* autres éditions consécutives, — une sixième édition, numérotée quatrième, était mise en vente l'année suivante, en 1804, — il nous faudrait croire que le tirage de la 1re édition des *Martyrs* a été singulièrement élevé.

2. René Kerviler, *Essai d'une bio-bibliographie de Chateaubriand et de sa famille*, Vannes, Lafolye, 1895, in-8°, p. 26. — J'imagine que cette seconde édition doit être la réimpression pure et simple, avec un simple changement de titre, de l'édition en 3 volumes in-18 dont nous venons de parler. M. André Maurel, dans l'appendice bibliographique qui suit son *Essai sur Chateaubriand*, Paris, éditions de la *Revue blanche*, 1898, in-12, ne signale pas (p. 217) de 2e édition : il mentionne simplement, entre la 1re édition en 2 vol. « in-12 » (écrit-il par erreur, au lieu de in-8), et la 3e édition, l'édition non numérotée, en 3 vol. in-18, que nous avons décrite.

3. Voir notamment la partie de l'*Examen* intitulée *Changements faits à cette édition.*

4. La 3e édition a dû paraître au début de l'année 1810 : elle coûtait 15 francs. — On sait en quels termes Hofmann, dans le *Journal de l'Empire* (*Journal des Débats*) avait accueilli la 1re édition. Dans trois articles assez peu connus, croyons-nous, et fort intéressants, que Malte-Brun a consacrés à l'*Itinéraire* (*Journal de l'Empire*, 4 et 13 mars et 1er avril 1811), l'auteur revenait sur *Les Martyrs* à propos de la 3e édition, et les vengeait discrètement des critiques de son confrère : « ... Ce qui surtout, écrivait Malte-Brun, ce qui surtout jette de l'intérêt sur le pèlerinage de M. de Chateaubriand, c'est le pèlerin lui-même...., puisque le but de l'auteur, en voyageant, était principalement d'examiner par lui-même les lieux où il voulait placer les scènes de ses *Martyrs*, et puisque dans son voyage il rappelle partout

M. Kerviler signale une 4e édition que nous n'avons pas vue, 2 volumes in-8°, en 1819 et 1822, chez Le Normant également. Nous la supposons conforme — elle l'est certainement pour le texte — à la précédente.

Mentionnons enfin la 5e édition qui forme les tomes XVII, XVIII, et XVIII bis des *Œuvres complètes de M. le Vicomte de Chateaubriand, pair de France, membre de l'Académie française*, Paris, Ladvocat et Dufey, 1826 à 1831, in-8°. Cette édition comprend, outre la *Préface de la première et de la seconde édition,* une courte *Préface* nouvelle, l'*Examen* et les *Remarques,* et un extrait de la critique de Dussault. Le texte, encore une fois, n'a pas été modifié.

Toutes les éditions ultérieures reproduisent cette dernière. Mais l'*Examen* et les *Remarques* n'y figurent pas toujours. Par exemple, l'édition Pourrat a bien réimprimé les *Remarques*, la critique de Dussault, mais non l'*Examen.*

Il y a enfin un exemplaire peut-être unique de la 1re édition des *Martyrs*, qui comprend plusieurs passages supprimés ou remaniés au moyen de cartons dans le texte courant. L'existence de cet exemplaire nous a été révélée par M. Gabriel Vicaire dans son précieux *Manuel de l'amateur de livres au XIXe siècle.* « Il existe, nous dit M. Gabriel Vicaire, six cartons pour le tome I de l'édition originale des *Martyrs.* M. Henri Monod, directeur de l'Assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, qui les possède, a bien voulu m'en signaler l'existence et me communiquer son exemplaire [1] ».

*
* *

Avant d'en venir au relevé des variantes proprement dites, nous allons reproduire d'après M. Vicaire, ces différents cartons de l'édition princeps.

TEXTE PRIMITIF.	PREMIÈRE ÉDITION PUBLIÉE.
Tel, *dans la ville éternelle, un marbre fameux représente* le sommeil d'Endymion....	Tel *un successeur d'Apelles a représenté* le sommeil d'Endymion....

(T. I, p. 19-20.)

Dioclétien a *des* qualités *et non pas des vertus.* Son esprit est vaste, *son cœur étroit* : tout ce qu'il fait	Dioclétien a *d'éminentes* qualités. Son esprit est vaste, *puissant, hardi*; *mais son caractère, trop*

les grandes idées poétiques et morales qui forment la base du *Génie du Christianisme.*

« Peu d'écrivains, en effet, ont autant de droits à exciter un intérêt général que l'auteur des deux célèbres ouvrages que je viens de nommer.... J'ai lu *les Martyrs* à l'époque où un littérateur consommé, non moins estimable par la dignité de son caractère que recommandable par l'étendue de ses lumières, en fit dans ce même journal un examen sévère, mais dans lequel cependant il n'avait pas manqué de rendre justice aux talents de l'auteur. J'ai relu *les Martyrs* à l'occasion de l'*Itinéraire de Jérusalem;* et qui ne les relira point? Sans prétendre énoncer une opinion littéraire, oserais-je peindre ici les impressions que cette lecture m'a laissées : impressions qui ont toujours été les mêmes, et que j'ai toujours avouées? Il me semble que la critique a eu raison à l'égard des détails qu'elle a relevés, et dont quelques-uns ont été heureusement corrigés dans la 3e édition de cet ouvrage; mais il me semble aussi, et je ne crains point de le dire, que ce même ouvrage, imparfait sans doute, comme le sont toutes les œuvres de l'homme, *vivra autant que la littérature moderne de l'Europe chrétienne* ». Et après quelques critiques : « Quant à la composition des *Martyrs*, je conçois l'opinion de l'illustre littérateur qui semble presque la préférer à celle du *Télémaque*.... Le *Télémaque* serait un morceau d'histoire si les événements étaient vrais; *les Martyrs* seraient un poème s'ils étaient écrits en vers. » (4 mars 1811.)

1. Gabriel Vicaire, *Manuel de l'amateur de livres au XIXe siècle*, Paris, Rouquette, t. II, p. 284.

TEXTE PRIMITIF.	PREMIÈRE ÉDITION PUBLIÉE.
de grand et de petit, découle de l'une ou de l'autre de ces deux sources. Ainsi l'on remarque dans sa vie les *choses* les plus opposées : *l'avarice et la libéralité; l'amour des arts et pourtant des goûts obscurs et des inclinations peu royales. Est-ce son esprit qui le guide? Vous voyez* un prince plein de fermeté, de lumières et de courage, qui brave la mort, qui connoit la dignité de son rang, qui force Galérius à suivre à pied le char impérial comme le dernier des soldats. *Est-ce son cœur qui le conduit? Vous ne trouvez plus qu'un prince* timide....	*souvent faible, ne soutient pas le poids de son génie* : tout ce qu'il fait de grand et de petit, découle de l'une ou de l'autre de ces deux sources. Ainsi l'on remarque dans sa vie les *actions* les plus opposées : *tantôt c'est* un prince plein de fermeté, de lumières et de courage, qui brave la mort, qui connoit la dignité de son rang, qui force Galérius à suivre à pied le char impérial comme le dernier des soldats; *tantôt c'est un homme* timide....
(T. I, p. 119-120.)	
Il l'a relégué loin de la cour, au fond des Gaules; et il a gardé près de lui Galérius, *homme sans naissance et sans mœurs.* Je ne vous parlerai point....	Il l'a relégué loin de la cour, au fond des Gaules; et il a gardé près de lui Galérius. Je ne vous parlerai point....
(T. I, p. 121-122.)	
Tous les cœurs sont enflés des plus vastes désirs; *lorsque des forgerons et des pâtres se sont assis sur la pourpre*, il n'est personne qui ne puisse prétendre à l'Empire....	Tous les cœurs sont enflés des plus vastes désirs; il n'est personne qui ne puisse prétendre à l'Empire....
(*Id., ibid.*)	
Indignée que les disciples de l'Évangile refusassent de partager son idolâtrie, elle *inspira* à son fils l'aversion qu'elle sentoit pour les Fidèles....	Indignée que les disciples de l'Évangile refusassent de partager son idolâtrie, elle *avoit inspiré* à son fils l'aversion qu'elle sentoit pour les Fidèles....
(T. I, p. 123-124.)	
Lorsqu'on se représente Auguste conversant avec Mécène, Pollion, Horace, Virgile, et écoutant chez Octavie la lecture des beaux livres	*Heureux, Galérius, s'il se fût renfermé dans l'enceinte des camps, et qu'il n'eût jamais entendu que les accens des soldats, le cri des*

Texte Primitif.	Première édition publiée.
de l'Enéide; lorsque se reportant encore plus haut, on voit, pour ainsi dire, la cour expirante de la république, Salluste, Cicéron, Atticus, Lucullus, Pompée, César, l'imagination se figure aussitôt tout ce qu'il y a de plus exquis dans les manières, le goût, le langage et l'urbanité. La cour de Dioclétien ne conserve presqu'aucun de ces traits. Grande par les armes, on y découvre une foule de guerriers qui rétablirent dans l'univers la puissance des aigles romaines : une tête couronnée de lauriers est toujours belle; et la main blessée qui porte la pique s'enveloppe noblement dans la pourpre. Petite par les autres côtés, cette même cour est nécessairement remplie de tout ce qu'une nation vieillie et dépravée *engendre d'âmes corrompues et d'esprits pervers. Là se réunit* un troupeau de sophistes....	*dangers et la voix de la gloire! Il n'auroit point rencontré au milieu des armes ces lâches courtisans qui se font une étude d'allumer le vice, et d'éteindre la vertu! Il ne se fût point abandonné aux conseils d'un favori perfide qui ne cesse de le pousser au mal. Ce favori appartient, seigneurs, à une classe d'hommes que je dois vous faire connoître, parce qu'elle influera nécessairement sur les événemens de ce siècle et sur le sort des Chrétiens....* *Rome* vieillie et dépravée *nourrit dans son sein* un troupeau de sophistes....

(T. I, p. 124-125.)

« ... et même une pyramide de gazon pour couvrir son tombeau [1]. *Ah! ne souhaitons pas à ces princes plus de magnificence! Ils ne connaîtront que trop tôt les grandeurs et les chagrins des rois. Peut-être un jour les tristes héritiers de leur couronne regretteront, assis sur la pourpre, le temps où leurs aïeux régnoient au désert et n'avoient pour palais que la voûte des chênes.* » Ainsi me parloit Zacharie....	« ... et même une pyramide de gazon pour couvrir son tombeau. » Ainsi me parloit Zacharie....

(T. I, p. 241-242.)

Que veulent ces rois vêtus de peaux de bêtes, la tête couverte	Que veulent ces rois vêtus de peaux de bêtes, la tête couverte

1. Il est question ici de Mérovée et de l'héritier de la couronne de France.

TEXTE PRIMITIF.	PREMIÈRE ÉDITION PUBLIÉE.
d'un chapeau barbare, ou *le front ceint d'une couronne de fer?*	d'un chapeau barbare, ou *les joues peintes d'une couleur verte?*

(T. I, p. 381-382.)

La plupart des corrections apportées au texte primitif ont été, comme l'on voit, dictées à Chateaubriand par la prudence la plus élémentaire. Les allusions à Napoléon et aux mœurs de la cour impériale, aux malheurs des Bourbons étaient si nettes et si directes que sans doute ses amis durent conseiller à l'auteur d'en voiler un peu la transparence. Il lui en coûta, on le sait, de ne pas tenir assez compte de leurs conseils [1].

*
* *

Venons-en maintenant aux variantes que présentent par rapport aux deux premières éditions toutes les éditions ultérieures. Nous plaçons autant que possible, en soulignant les divergences, les deux textes en face l'un de l'autre. Nous aurions pu renvoyer, en ce qui concerne le texte définitif, à la 3e édition qui le contient pour la première fois. Mais cette édition est devenue assez rare; et nous avons cru préférable, pour faciliter les recherches, de renvoyer à deux éditions assez courantes : l'édition Ladvocat et l'édition Didot. Bien entendu, pour le premier texte, nous renvoyons à l'édition véritablement *princeps*, en deux volumes in-8°, chez Le Normant.

LIVRE I.	LIVRE I.
Muses, daignez *à présent* m'en instruire. (1 éd., t. I, p. 5.)	Muse, daignez m'en instruire. (Éd. Ladvocat, t. I, p. 123; — éd. Didot, t. III, p. 365.)
Elle mit au jour *la tendre* Cymodocée.... (1re éd., t. I, p. 6.)	Elle mit au jour Cymodocée.... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 124; — éd. Didot, t. III, p. 366.)
Elle pria la Nuit de lui verser *l'ambroisie* de ses ombres. (1re éd., t. I, p. 31.)	Elle pria la Nuit de lui verser *la douceur* de ses ombres. (Éd. Ladvocat, t. I, p. 146; — éd. Didot, t. III, p. 371.)
LIVRE II.	LIVRE II.
Aussitôt que l'aurore eut éclairé de ses premiers rayons *le temple* de Jupiter... (1re éd., t. I, p. 39.)	Aussitôt que l'aurore eut éclairé de ses premiers rayons *l'autel* de Jupiter.... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 153; — éd. Didot, t. III, p. 373.)

1. « Au reste, cet ouvrage me valut un redoublement de persécution sous Bonaparte : les allusions étaient si frappantes dans le portrait de Galérius et dans la peinture de la cour de Dioclétien, qu'elles ne pouvaient échapper à la police impériale, d'autant plus que le traducteur anglais, qui n'avait pas de ménagements à garder, et à qui il était fort égal de me compromettre, avait fait dans sa préface remarquer les allusions. Mon malheureux cousin, Armand de Chateaubriand, fut fusillé à l'apparition des *Martyrs :* en vain je sollicitai sa grâce : la colère que j'avois excitée s'en prenoit même à mon nom. » (*Préface* de l'édition de 1826.)

Livre III.	Livre III.
La victime que Dieu, dans sa colère et dans sa miséricorde, avoit choisie pour *racheter les* chrétiens. (1re éd., t. I, p. 71.)	La victime que Dieu, dans sa colère et dans sa miséricorde, avoit choisie pour *expier les fautes des* chrétiens. (Éd. Ladvocat, t. I, p. 182; — éd. Didot, t. III, p. 380.)
Quatre fleuves découlent du trône du Tout-Puissant.... (1re éd., t. I, p. 72.)	*Un* fleuve découle du trône du Tout-Puissant.... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 183; — éd. Didot, t. III, p. 380.)
Les ondes mystérieuses *se réunissent*, *se mêlent* et font croître avec la *myrrhe* immortelle.... (1re éd., t. I, p. 72.)	*L'onde* mystérieuse *se partage en divers canaux qui s'enchaînent*, *se divisent*, *se rejoignent*, *se quittent encore*, et font croître avec la *vigne* immortelle.... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 183; — éd. Didot, t. III, p. 381.)
Les riches vallées de Delhi et de Cachemire, rivages couverts de perles.... (1re éd., t. I, p. 77.)	Les riches vallées de Delhi et de Cachemire, *les* rivages couverts de perles.... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 187; — éd. Didot, t. III, p. 382.)
Cent degrés de rubis, d'escarboucles et d'émeraudes conduisent de la demeure de Marie au sanctuaire du Sauveur des hommes. (1re éd., t. I, p. 82.)	*Des tabernacles* de Marie *on passe* au sanctuaire du Sauveur des hommes. (Éd. Ladvocat, t. I, p. 191; — éd. Didot, t. III, p. 382.)
Là, sont *les vérités* incompréhensibles au ciel même.... (1re éd., t. I, p. 83.)	Là, sont *cachées les sources des vérités* incompréhensibles au ciel même.... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 191; — éd. Didot, t. III, p. 382.)
Quand les essences primitives se séparent.... (1er éd., t. I, p. 83.)	Les essences primitives se séparent.... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 192; — éd. Didot, t. III, p. 382.)
Jéhova fait un signe *de son sourcil redoutable*.... (1re éd., t. I, p. 84.)	Jéhova fait un signe.... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 192; — éd. Didot, t. III, p. 382.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « aux yeux éblouis des Saints et des Anges », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la troisième édition et sqq. :

Aussitôt l'Ancien des jours adresse ces paroles au Fils engendré de tout temps :

« Fils de mon intelligence, verbe qui rentrez sans cesse en moi-même, et sortez sans cesse de mon sein, amour et lien de l'univers, vainqueur des Démons et rédempteur des hommes, la prière d'un de vos martyrs s'est élevée jusqu'à moi. »

(1re éd., t. I, p. 84; — cf. Éd. Ladvocat, t. I, p. 193; — éd. Didot, t. III, p. 383.)

Livre III (*suite*).	Livre III (*suite*).
Le moment *qui doit faire triompher votre croix est arrivé.* (1re éd., t. I, p. 84.)	Le moment est arrivé *où les peuples soumis aux lois du Messie, vont enfin goûter sans mélange la douceur de ces lois propices.* (Éd. Ladvocat, t. I, p. 194; — éd. Didot, t. III, p. 383.)
L'idolâtrie éleva ses temples auprès *de vos* autels. (1re éd., t. I, p. 84.)	L'idolâtrie éleva ses temples auprès *des* autels *du Fils de l'Homme.* (Éd. Ladvocat, t. I, p. 194; — éd. Didot, t. III, p. 383.)
Déjà est né le nouveau Cyrus; *il* brisera les simulacres des Esprits de ténèbres, et mettra le trône des Césars à l'ombre *de votre tabernacle.* (1re éd., t. I, p. 84.)	Déjà est né le nouveau Cyrus *qui* brisera les *derniers* simulacres des Esprits de ténèbres et mettra le trône des Césars à l'ombre *des saints tabernacles.* (Éd. Ladvocat, t. I, p. 194; — éd. Didot, t. III, p. 383.)
Les chrétiens, invincibles sous le fer et dans les flammes, se sont laissés amollir aux *douceurs* de la paix ! (1re éd., t. I, p. 85.)	Les chrétiens, invincibles sous le fer et dans les flammes, se sont laissés amollir aux *délices* de la paix ! (Éd. Ladvocat, t. I, p. 194; — éd. Didot, t. III, p. 383.)
J'ai permis qu'ils connussent les richesses. (1re éd., t. I, p. 85.)	*La Providence a permis* qu'ils qu'ils connussent les richesses.... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 194; — éd. Didot, t. III, p. 383.)

Livre III (*suite*).	Livre III (*suite*).
Qu'ils soient dignes de *la gloire que je leur réserve....* (1re éd., t. I, p. 85.)	Qu'ils soient dignes de *leur gloire....* (Éd. Ladvocat, t. I, p. 194; — éd. Didot, t. III, p. 383.)
Ils ont allumé le feu de *ma colère....* (1re éd., t. I, p. 85.)	Ils ont allumé le feu de *la* colère *du Seigneur....* (Éd. Ladvocat, t. I, p. 194; — éd. Didot, t. III, p. 383.)
Je vais déchaîner Satan sur la terre. (1re éd., t. I, p. 85.)	*Satan sera déchaîné* sur la terre. (Éd. Ladvocat, t. I, p. 194; — éd. Didot, t. III, p. 383.)
Ils *doivent être* punis.... (1re éd., t. I, p. 85.)	Ils *seront* punis.... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 195; — éd. Didot, t. III, p. 383.)
Les victimes sont choisies dans mes conseils. (1re éd., t. I, p. 85.)	*Celui qui doit expier leurs crimes par un sacrifice volontaire, est depuis longtemps marqué dans la pensée de l'Éternel.* (Éd. Ladvocat, t. I, p. 195; — éd. Didot, t. III, p. 383.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « choisies dans mes conseils », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq., mais dont plusieurs phrases, plus ou moins modifiées, ont été reprises (dans la 3e éd., et sqq. : voir plus loin, p. 123, au livre III, le passage qui commence par : « Ces destinées de l'Église... »)

Ainsi parla celui qui s'appelle le Seigneur, celui dont la colère monte comme la fumée d'un vaste incendie, celui qui a mesuré les eaux de l'abîme dans le creux de sa main, et pesé les cieux dans sa balance. Le Modérateur divin qui surpasse en beauté tous les enfans des hommes, le Fils, qui seul avec l'Esprit, demeureroit encore quand le reste des êtres se seroit évanoui devant la fureur de Jéhova, le Dieu de mansuétude et de paix répondit au Dieu fort et terrible :

« Père des années éternelles, que votre volonté soit faite! Votre bonté marche avec votre justice; avec la persécution, vous annoncez le triomphe. Je le vois, l'holocauste du saint évêque dont les soupirs sont montés jusqu'à vous, ne suffit point à votre colère; le prince destiné à planter ma croix sur le trône, ne peut aussi tomber en sacrifice pour ses frères : car les voies de salut ne sont point changées. Vous n'aurez point cherché les défenseurs de ma loi parmi les hommes décorés du bandeau royal; je n'ai point porté la pourpre, je ne suis

point né dans le sein de la grandeur au milieu des fils d'Adam; j'ai passé de l'obscurité au supplice, et mon sang a racheté les hommes. »

Le Rédempteur se tut. Le Père reprit la parole : sa voix ressemblait au roulement majestueux de la foudre qui commence à gronder sur de nombreux bataillons, prêts à se livrer un combat furieux; le signal est suspendu : moitié dans la lumière du soleil, moitié sous l'ombre croissante, les cohortes demeurent immobiles; aucun souffle de l'air ne fait flotter les drapeaux qui retombent affaissés sur la main qui les porte; on n'entend que le frémissement des chevaux qui hennissent au bruit du tonnerre; les mèches embrasées fument, inutiles auprès du bronze muet, et les guerriers, frappés du feu de l'éclair, écoutent en silence la voix des orages.

« Verbe égal à l'Esprit qui procède du Fils et du Père, vos conseils, dit l'Éternel, ne peuvent s'écarter des miens : je vais les révéler aux cieux. Que les cieux se préparent à exécuter mes ordres. Je couronnerai... »

(1re éd., t. I, p. 85-87; — cf. éd. Ladvocat, t. I, p. 193; — Didot, t. III, p. 383.)

Livre III (*suite*).	Livre III (*suite*).
Je couronnerai la vertu de Cyrille; mais *ce n'est point lui que j'ai particulièrement élu.* Il *a* déjà souffert au nom *de mon Fils*, et *ma* justice *attend* une hostie entière.	*Dieu voulait couronner* la vertu de Cyrille; mais *le saint prélat n'était point la victime de prédilection désignée pour la persécution nouvelle*; il *avait* déjà souffert au nom *du Sauveur*, et *la* justice *du Tout-Puissant demandoit* une hostie entière.
(1re éd., t. I, p. 87.)	(Éd. Ladvocat, t. I, p. 193; — éd. Didot, t. III, p. 383.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « une hostie entière », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq. :

Constantin n'est point non plus l'holocauste demandée; il triomphera, sans doute, mais sans avoir lui-même la gloire de répandre son sang au pied de la croix : les hommes attribueroient son dévouement aux effets des passions des cours, aux calculs de l'ambition et de la politique.

(1re éd., t. I, p. 87; — cf. éd. Ladvocat, t. I, p. 193; — éd. Didot, t III, p. 383.)

Dans la 5e édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « ... dans la pensée de l'Éternel », figure le passage suivant qui ne figure pas dans la 1re édition, mais qui a été ajouté à partir de la 3e édition :

Tels sont les premiers conseils que découvrent, dans la parole de

Dieu, les habitants des demeures célestes. O parole divine, quelle longue et faible succession de temps et d'idées la parole humaine est obligée d'employer pour te rendre! Tu fais tout voir, tout comprendre aux Élus dans un moment; et moi, ton indigne interprète, je développe péniblement dans un langage de mort les mystères contenus dans un langage de vie! Avec quelle sainte admiration, avec quelle piété sublime, les justes connoissent ensuite l'holocauste demandé et les conditions qui le rendent agréable au Très-Haut!

(Ed. Ladvocat, t. I, p. 195; — éd. Didot, t. III. p. 383.)

LIVRE III (*suite*).

La victime, *devenue digne de moi, en* vertu des souffrances et des mérites du sang de J.-C., cette victime qui marchera à la tête de mille autres victimes, *doit être un homme obscur*, pour imiter le Sauveur du monde, *et pour qu'on ne puisse soupçonner son offrande de quelque vue terrestre.*

(1re éd., t. I, p. 88.)

LIVRE III (*suite*).

Cette victime *qui doit vaincre l'Enfer par la* vertu des souffrances et des mérites du sang de Jésus-Christ; cette victime qui marchera à la tête de mille autres victimes, *n'a point été choisie parmi les princes et les rois. Né dans un rang obscur* pour *mieux* imiter le Sauveur du monde, *cet homme aimé du ciel, descend toutefois d'illustres aïeux. En lui la religion va triompher du sang des héros païens et des sages de l'idolâtrie; en lui seront honorés par un martyre oublié de l'histoire, ces pauvres ignorés du monde, qui vont souffrir pour la foi; ces humbles confesseurs qui ne prononçant à la mort que le nom de Jésus-Christ, laisseront leurs propres noms inconnus aux hommes.*

(Éd. Ladvocat, t. I, p. 195; — éd. Didot, t. III, p. 383.)

Il faut encore que ce chrétien *dévoué* ait scandalisé l'Église, et qu'il ait *ensuite* pleuré ses erreurs, ainsi que le premier Apôtre, afin d'encourager au repentir *les chrétiens* coupables, *et leur faire supporter avec patience mes châtiments paternels.* Ame de tous les projets des Fidèles, soutien du prince qui renversera *l'idolâtrie, le guerrier que j'ai choisi restera toutefois in-*

Ame de tous les projets des Fidèles, soutien du prince qui renversera *les autels des faux dieux*, il faut encore que ce chrétien *appelé*, ait scandalisé l'Église et qu'il ait pleuré ses erreurs, ainsi que le premier Apôtre, afin d'encourager au repentir *ses frères* coupables.

(Éd. Ladvocat, t. I, p. 196; — éd. Didot, t. III, p. 383.)

connu dans les annales des hommes : ainsi je confondrai la sagesse des peuples qui se trompent sans cesse sur les causes des révolutions des empires. Mais de quelle gloire ce confesseur ne jouira-t-il point dans le ciel!

(1re éd., t. I, p. 88.)

LIVRE III (*suite*).

Je l'ai conduit par la main chez *toutes* les nations de la terre; *je lui ai fait voir* l'Évangile s'établissant de toutes parts; *et*, dans le cours de ces voyages utiles *à mes desseins*, *j'ai laissé les Démons tenter* le nouveau Prédestiné, non encore *revenu à mes autels.*

(1re éd., t. I, p. 88.)

Alors un solitaire lui a, *par mon ordre*, révélé une partie de ses fins.

(1re éd., t. I, p. 89.)

La victime dont l'immolation désarmera *mon courroux...*

(1re éd., t. I, p. 89.)

Le Christ s'inclina devant *le souverain arbitre...*

(1re éd., t, I, p. 89.)

LIVRE III (*suite*).

L'Ange du Seigneur l'a conduit chez les nations de la terre; *il a vu* l'Évangile s'établissant de toutes parts. Dans le cours de ces voyages, utiles *aux desseins de Dieu*, *les démons ont tenté* le nouveau prédestiné, non encore *rentré dans les voies du ciel.*

(Éd. Ladvocat, t. I, p. 196; — éd. Didot, t. III, p. 383.)

Alors un Solitaire, *inspiré de Dieu*, lui a révélé une partie de ses fins.

(Éd. Ladvocat, t. I, p. 196; — éd. Didot, t. III, p. 384.)

La victime dont l'immolation désarmera *le courroux du Seigneur...*

(Éd. Ladvocat, t. I, p. 196; — éd. Didot, t. III, p. 384.)

A la voix de son vénérable martyr, le Christ s'inclina devant *l'arbitre des humains...*

(Éd. Ladvocat, t. I, p. 193; — éd. Didot, t. III, p. 383.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « le marche-pied de Dieu », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq. :

L'Enfer fut agité sur ses bases; et Satan, épouvanté de ce mouvement du Fils de l'homme, prévit de nouveaux tourmens pour la race perdue.

(1re éd., t. I, p. 89; — cf. éd. Ladvocat, t. I, p. 193; — éd. Didot, t. III, p. 383.)

Livre III (*suite*).	Livre III (*suite*).
Le Verbe ouvrit bientôt ses lèvres où respire la loi de la clémence ; *il remplit le ciel de ses* accens plus doux que l'huile de justice dont Salomon fut sacré ; plus purs que *les soupirs de* la fontaine de Samarie... (1re éd., t. I, p. 89.)	*Il ouvre* ses lèvres où respire la loi de la clémence, *pour présenter à l'Ancien des jours, le sacrifice de l'évêque de Lacédémone. Les* accents *de sa voix sont* plus doux que l'huile de justice dont Salomon fut sacré, plus purs que la fontaine de Samarie... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 193 ; — éd. Didot, t. III, p. 383.)
Dans *le* vallon du Thabor... (1re éd., t. I, p. 90.)	Dans *les* vallons du Thabor... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 193 ; — éd. Didot, t. III, p. 383.)

Dans la 3e édition et sqq., après la phrase qui se termine par ces mots : « dans les vallons du Thabor », figure le passage suivant qui ne se trouve pas dans la 1re édition :

Imploré par le Dieu de mansuétude et de paix, en faveur de l'Église menacée, le Dieu fort et terrible fit connaître aux cieux ses desseins sur les fidèles. Il ne prononça qu'une parole, mais une de ces paroles qui fécondent le néant, qui font naître la lumière ou qui renferment la destinée des empires.

Cette parole dévoile soudain aux légions des Anges, aux chœurs des Vierges, des Saints, des Rois, des Martyrs, le secret de la Sagesse. Ils voient dans le mot du souverain Juge, ainsi que dans un rayon limpide du jour, les conceptions du passé, les préparations du présent et les événements de l'avenir.

(1re éd., t. I. p. 90; — cf. Ladvocat, t. I, p. 193; — éd. Didot, t. III, 383.)

« *Créateur du monde, dit-il, qui pourra jamais contester la sagesse de vos décrets et sonder la profondeur de vos voies? Satan et l'homme impie osent seuls s'élever contre vos desseins. Que les cieux, ô Père tout-puissant, connaissent la suite entière de vos conseils! Vous voulez un autre Pierre pour le peuple fidèle;* les Païens auront aussi leur hostie : *vous allez réunir* à jamais	*Tandis que les Saints et les Anges pénètrent les desseins annoncés par la parole du Très-Haut, cette même parole découvre un autre miracle de la Grâce aux chœurs des femmes bienheureuses.* Les Païens auront aussi leur hostie : *car les chrétiens et les idolâtres vont se réunir* à jamais au pied du Calvaire. Cette victime sera *dérobée au troupeau innocent des Vierges*, afin d'expier

au pied du Calvaire *les chrétiens et les idolâtres.*

Cette victime sera *prise parmi les vierges*, afin d'expier l'impureté des mœurs païennes. Épouse désignée du Martyr, et par lui arrachée aux temples des idoles, elle *lui deviendra un aiguillon de gloire. Vous n'abandonnerez* pas sans secours *les victimes livrées aux fureurs des Esprits pervers. Vos légions vont se revêtir* de leurs armes ; *elles voleront à la défense des chrétiens; moi-même je soutiendrai* le confesseur dévoué au salut de *ses frères;* et *ma divine Mère* prendra sous sa protection la vierge *que les décrets éternels appellent dans vos tabernacles.* »

(1re éd., t. I, p. 90.)

l'impureté des mœurs païennes. *Fille des beaux-arts qui séduisent les faibles mortels, elle fera passer sous le joug de la croix les charmes et le génie de la Grèce. Elle n'est point immédiatement demandée par un décret irrévocable: elle n'aura ni le mérite, ni l'éclat du premier holocauste; mais*, épouse désignée du Martyr, et par lui arrachée aux temples des idoles, elle *augmentera l'efficacité du principal sacrifice, en multipliant les épreuves. Dieu cependant n'abandonnera* pas sans secours *ses serviteurs à la rage de Satan; il veut que les légions fidèles se revêtent* de leurs armes, *qu'elles soutiennent et consolent le Chrétien persécuté; il leur confie l'exercice de sa miséricorde, en se réservant celui de sa justice : le Christ lui-même soutiendra* le confesseur dévoué au salut de *tous;* et *Marie* prendra sous sa protection la vierge *timide qui doit accroître les douleurs, les joies et la gloire du Martyr.*

(Éd. Ladvocat, t. I, p. 197; — éd. Didot, t. III, p. 384.)

Dans la 3e édition et sqq., après la phrase qui se termine par ces mots : « et la gloire du Martyr », figure le passage suivant qui ne se trouve pas dans la 1re édition, ou plutôt qui s'y trouve, un peu modifié, mais à un autre endroit (voir plus haut, p. 118, au livre III, le long passage qui commence par : « Ainsi parla celui qui s'appelle... », et les quelques lignes dont nous l'avons fait précéder) :

Ces destinées de l'Église, divulguées aux Élus par un seul mot du Tout-Puissant, interrompirent les concerts, et suspendirent les fonctions des anges; il se fit dans le ciel une demi-heure de silence, comme au moment redoutable où Jean vit briser le septième sceau du livre mystérieux; les milices divines, frappées du son de la parole éternelle, restoient dans un muet étonnement : ainsi, lorsque la foudre commence à gronder sur de nombreux bataillons, près de se livrer un combat furieux, le signal est suspendu : moitié dans la lumière du soleil, moitié sous l'ombre croissante, les cohortes demeurent immobiles; aucun souffle de l'air ne fait flotter les drapeaux, qui retombent affaissés sur

la main qui les porte; les mèches embrasées fument inutiles auprès du bronze muet; et les guerriers, sillonnés du feu de l'éclair, écoutent en silence la voix des orages.

L'esprit qui garde l'étendard de la croix, élevant tout à coup la bannière triomphante, fit cesser l'immobilité des armées du Seigneur.

(1re éd., t. I, p. 90; — cf. éd. Ladvocat, t. I, p. 197; — éd. Didot, t. III, p. 384.)

Livre III (*suite*).	Livre III (*suite*).
Emmanuel cessa de parler : tout le ciel *étonné abaissa* les yeux vers la terre. (1re éd., t. I, p. 91.)	Tout le ciel *abaisse aussitôt* les yeux vers la terre. (Éd. Ladvocat, t. I, p. 199; — éd. Didot, t. III, p. 384.)
Assise au pied du trône de son fils, Marie se sentit émue de compassion : du haut du firmament, *elle laissa* tomber un premier regard... (1re éd., t. I, p. 91.)	*Marie*, du haut du firmament, *laisse* tomber un premier regard... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 198; — éd. Didot, t. III, p. 384.)
Les palmes des confesseurs *reverdirent tout à coup* dans leurs mains *immortelles*... (1re éd., t. I, p. 91.)	Les palmes des confesseurs *reverdissent* dans leurs mains... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 198; — éd. Didot, t. III, p. 384.)
L'escadron ardent *ouvrit* ses rangs... (1re éd., t. I, p. 91.)	L'escadron ardent *ouvre* ses rangs... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 198; — éd. Didot, t. III, p. 384.)
Les milices célestes se couvrent de leurs cuirasses... (1re éd., t. I, p. 91.)	*Ses immortels compagnons* se couvrent de leurs cuirasses... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 199; — éd. Didot, t. III, p. 384.)
Livre IV.	Livre IV.
Il avait étudié dans son enfance sous *le plus célèbre disciple* de Quintilien. (1re éd., t. I, p. 115.)	Il avait étudié dans son enfance sous *le fils du plus célèbre disciple* de Quintilien. (Éd. Ladvocat, t. I, p. 219; — éd. Didot, t. III, p. 389.)
Il a *ces* beaux dehors... (1re éd., t. I, p. 117; — 3e éd., t. I, p. 177; — éd. Didot, t. III, p. 390.)	Il a *ses* beaux dehors... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 221.)

LIVRE VI.	LIVRE VI.
L'haleine enflammée de cent mille combattans, forme sur le champ de bataille une espèce de météore... (1re éd., t. I, p. 201.)	L'haleine enflammée de cent mille combattants, *le souffle épais des chevaux, la vapeur des sueurs et du sang*, forment, sur le champ de bataille, une espèce de météore... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 291; — éd. Didot, t. III, p. 407.)
Je vais t'asseoir autrement sur le trône *de Mars* le Gaulois. (1re éd., t. I, p. 203.)	Je vais t'asseoir autrement sur le trône d'*Hercule* le Gaulois. (Éd. Ladvocat. t. I, p. 293; — éd. Didot, t. III, p. 408.)
La légion chrétienne ouvre une large brèche dans les rangs des Barbares; *la clarté du jour pénètre au fond de cette forteresse vivante.* Romains... (1re éd., t. I, p. 207.)	La légion chrétienne ouvre une large brèche dans les rangs des Barbares; Romains... (Éd. Ladvocat, t. I, p. 297; — éd. Didot, t. III, p. 409.)
LIVRE VII.	LIVRE VII.
Elle *portoit* le haut de la gorge... (1re éd., t. I, p. 222; — 3e éd., t. II, p. 4.)	Elle *avoit* le haut de la gorge... (Éd. Ladvocat, t. II, p. 4; — éd. Didot, t. III, p. 412.)
Les Francs s'assemblent *deux* fois l'année, *aux mois* de mars *et de mai.* (1re éd., t. I, p. 240.)	Les Francs s'assemblent *une* fois l'année, *au* mois de mars. (Éd. Ladvocat, t. II, p. 20; — éd. Didot, t. III, p. 416.)

A partir de la 3e édition, après ces mots : « ces plaines couvertes de cendres », figure le passage suivant, qui ne se trouve pas dans les deux premières éditions :

Nous eûmes le bonheur de ne rencontrer aucune de ces grandes migrations; mais nous trouvâmes quelques familles errantes auprès desquelles les Francs sont un peuple policé. Ces infortunés, sans abri, sans vêtement, souvent même sans nourriture, n'ont pour consoler leurs maux, qu'une liberté inutile et quelques danses dans le désert. Mais lorsque ces danses sont exécutées au bord d'un fleuve dans la profondeur des bois, que l'écho répète, pour la première fois, les accents d'une voix humaine, que l'ours regarde du haut de son rocher ces jeux de l'homme sauvage, on ne peut s'empêcher de trouver

quelque chose de grand dans la rudesse même du tableau, de s'attendrir sur la destinée de cet enfant de la solitude, qui naît inconnu du monde, foule un moment des vallées où il ne repassera plus, et bientôt cache sa tombe sous la mousse des déserts, qui n'a pas même conservé l'empreinte de ses pas.

(1re éd., t. I, p. 243; — cf. éd. Ladvocat, t. II, p. 22; — éd. Didot, t. III, p. 416.)

LIVRE VII (*suite*).	LIVRE VII (*suite*).
Un jour, m'étant un peu écarté de la troupe des chasseurs, *je me trouvai presqu'au bord de l'Ister*, à la vue des flots, du Pont-Euxin. (1re éd., t. I, p. 243.)	Un jour, *ayant passé l'Ister vers son embouchure, et* m'étant un peu écarté de la troupe des chasseurs, *je me trouvai à la vue des flots* du Pont-Euxin. (Éd. Ladvocat, t. II, p. 23; — éd. Didot, t. III, p. 417.)
LIVRE IX.	LIVRE IX.
Puisqu'ils avaient été proscrits par Tibère même et par *Néron*. (1re éd., t. I, p. 312.)	Puisqu'ils avaïent été proscrits par Tibère même et par *Claude*. (Éd. Ladvocat, t. II, p. 79; — éd. Didot, t. III, p. 431.)
LIVRE X.	LIVRE X.
Saisissant Velléda dans mes bras, je m'écriai avec une sorte de rage : « Tu seras aimée! » L'Enfer *donna* le signal de cet hymen funeste; les Esprits *des* ténèbres *hurlèrent* dans l'abîme; les chastes épouses des Patriarches *détournèrent* la tête, et mon Ange protecteur se voilant de ses ailes, *remonta* vers les cieux! (1re éd., t. I, p. 339.)	*Je tombe aux pieds de Velléda!...* L'Enfer *donne* le signal de cet hymen funeste; les Esprits *de* ténèbres *hurlent* dans l'abîme; les chastes épouses des Patriarches *détournent* la tête, et mon Ange protecteur se voilant de ses ailes *remonte* vers les cieux! (Éd. Ladvocat, t. II, p. 100; — éd. Didot, t. III, p. 437.)
Je me trouvai des idées inconnues, *et* le langage de l'Enfer s'échappa naturellement de ma bouche : « *Velléda, ne songeons plus qu'à vivre l'un pour l'autre; renonçons à nos dieux, étouffons nos remords dans les plaisirs. Pourquoi ces dieux*	Je me trouvai des idées inconnues, le langage de l'Enfer s'échappa naturellement de ma bouche, *et* je *fis* entendre les blasphèmes de ces lieux où il y aura des gémissements et des pleurs éternels. (Éd. Ladvocat, t. II, p. 101; — éd. Didot, t. III, p. 437.)

nous ont-ils donné des passions invincibles? Qu'ils nous punissent, s'ils le veulent, des dons qu'ils nous ont faits. J'ai puisé dans ton sein la fureur de ton amour, et puisque la vertu nous échappe, méritons du moins les supplices de l'éternité par toutes les délices de la vie.

Telles furent mes exécrables paroles. Confondant déjà Jésus-Christ et Teutatès, je *faisais* entendre les blasphèmes de ces lieux où il y aura des gémissements et des pleurs éternels.

(1re éd., t. I, p. 341.)

LIVRE X (*suite*).

La vierge de Sayne, *une vestale* a été outragée.

(1re éd., t. I, p. 343.)

LIVRE X (*suite*).

La vierge de Sayne a été outragée.

(Éd. Ladvocat, t. II, p. 103; — éd. Didot, t. III, p. 437.)

LIVRE XI.

La maison du Seigneur me seroit rouverte après *sept* ans...

(1re éd., t. I, p. 351.)

LIVRE XI.

La maison du Seigneur me seroit rouverte après *cinq* ans...

(Éd. Ladvocat, t. II, p. 109; — éd. Didot, t. III, p. 439.)

Un de ces vaisseaux chrétiens que les évêques d'Alexandrie envoient, dans les temps de disette, *chercher* du blé destiné au soulagement des pauvres...

(1re éd., t. I, p. 352.)

Un de ces vaisseaux chrétiens que les évêques d'Alexandrie envoient, dans les temps de disette, *porter* du blé destiné au soulagement des pauvres...

(Éd. Ladvocat, t. II, p. 110; — éd. Didot, t. III, p. 439.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « Leptis, patrie de Sévère », figure la phrase suivante qui a été supprimée dans la 3e édition et sqq. :

Déjà nous commencions à découvrir à notre gauche les premières montagnes de la Crète.

(1re éd., t. I, p. 355; — cf. éd. Ladvocat, t. II, p. 112; éd. Didot, t. III, p. 439).

Elles ressemblent aux portes funèbres de l'Égypte, ou plutôt à *des*

Elles ressemblent aux portes funèbres de l'Égypte, ou plutôt à

arcs de triomphe élevés à la mort...
(1re éd., t. I, p. 361.)

quelque monument triomphal élevé à la Mort...
(Éd. Ladvocat, t. II, p. 118; — éd. Didot, t. III, p. 441.)

LIVRE XI (*suite*).

Il y a *cent* ans que j'habite cette grotte...
(1re éd., t. I, p. 372.)

LIVRE XI (*suite*).

Il y a *cent treize* ans que j'habite cette grotte...
(Éd. Ladvocat, t. II, p. 126; — éd. Didot, t. III, p. 443.)

Mes mains aidées du lion qui l'avoit nourri, lui ont creusé un tombeau...
(1re éd., t. I, p. 384.)

Deux lions qui sortirent des rochers voisins, m'ont aidé à lui creuser un tombeau...
(Éd. Ladvocat, t. II, p. 137; — éd. Didot, t. III, p. 446.)

LIVRE XIII.

Il veut, dit-il, suspendre à ma porte les couronnes *et le flambeau* d'hyménée.
(1re éd., t. II, p. 4.)

LIVRE XIII.

Il veut, dit-il, suspendre à ma porte les couronnes d'hyménée.
(Éd. Ladvocat, t. II, p. 164; — éd. Didot, t. III, p. 453.)

Ces songes brillants qui *sortent* par *la porte d'ivoire* de l'Élysée.
(1re éd., t. II, p. 5.)

Ces songes brillants qui *s'échappent* par *les portes* de l'Élysée.
(Éd. Ladvocat, t. II, p. 165; — éd. Didot, t. III, p. 453.)

Il m'a *montré l'image* de son Dieu.
(1re éd., t. II, p. 5.)

Il m'a *parlé* de son Dieu.
(Éd. Ladvocat, t. II, p. 165; — éd. Didot, t. III, p. 453.)

Dans la 1e édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « éternellement malheureuse », figure la phrase suivante qui a été supprimée dans la 3e édition et sqq. :

D'autres considérations importantes se mêlent à la tendresse du vieillard.
(1re éd., t. II, p. 8; — cf. éd. Ladvocat, t. II, p. 167; — éd. Didot, t. III, p. 453.)

Par *une puissance surnaturelle*, il termine les incertitudes du prêtre d'Homère.
(1re éd., t. II, p. 8.)

Par *un effet de sa puissance*, il termine les incertitudes du prêtre d'Homère.
(Éd. Ladvocat, t. II, p. 167; — éd. Didot, t. III, p. 453.)

Livre XIII (*suite*).	Livre XIII (*suite*).
Comme un ardent coursier d'Ibérie, qui brûle de se plonger dans les eaux rapides de l'Ebre, ou dans les flots plus lents du Tage, Eudore pressé par l'Ange des saintes amours, vole auprès de Démodocus. (1re éd., t. II, p. 9.)	Eudore, pressé par l'Ange des saintes amours, vole auprès de Démodocus. (Éd. Ladvocat, t. II, p. 168; — éd. Didot, t. III, p. 453.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « comme épouse de leur frère », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq. :

On n'entend que les plus doux noms, que le bruit des plus douces larmes.

(1re éd., t. II, p. 9; — cf. éd. Ladvocat, t. II, p. 168; — éd. Didot, t. III, p. 454.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « la lumière du flambeau », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq. :

Tels au milieu des bocages d'Amathonte, ils se jouent dans la chevelure parfumée de la mère des Grâces.

(1re éd., t. II, p. 13; — cf. éd. Ladvocat, t. II, p. 172; — éd. Didot, III, p. 455.)

Le beau présent que vous consentiez à faire *à Jésus-Christ*...	Le beau présent que vous consentiez à *me* faire.
(1re éd., t. II, p. 16; — cf., éd. Ladvocat, t. II, p. 174; — éd. Didot, t. III, p. 455.)	
Je défendrai, au prix de tout mon sang, la vierge que vous confiez *à Jésus-Christ*. (1re éd., t. II, p. 20.)	Je défendrai, au prix de tout mon sang, la vierge que vous *me* confiez. (Éd. Ladvocat, t. II, p. 177; — éd. Didot, t. III, p. 456.)

Dans la 1re édition, après la phrase : « Je serai fidèle à Cymodocée », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition, et sqq. :

J'irai s'il le faut, nouveau Jérémie, cacher ce vase sacré sous la montagne de Nébo, afin de le dérober aux profanations des rois de Babylone.

(1re éd., t. II, p. 20; — cf. éd. Ladvocat, t. II, p. 177; éd. Didot, t. III, p. 456.)

LIVRE XIII (*suite*).

C'est le Maître de la cavalerie, *qui fut même un moment* préfet des Gaules.

(1re éd., t. II, p. 23.)

Ainsi, lorsqu'un serpent d'or et d'azur roule au sein d'un pré ses écailles changeantes, lève une *crête superbe* au milieu des fleurs.

(1re éd., t. II, p. 27.)

LIVRE XIII (*suite*).

C'est le Maître de la Cavalerie; *c'est* le préfet des Gaules...

(Éd. Ladvocat, t. II, p. 179; — éd. Didot, t. III, p. 457.)

Ainsi, lorsqu'un serpent d'or et d'azur roule au sein d'un pré ses écailles changeantes, *il* lève une tête *de pourpre* au milieu des fleurs...

(Éd. Ladvocat, t. II, p. 183; — éd. Didot, t. III, p. 458.)

LIVRE XIV.

Cependant le char a franchi le sommet de l'Herméum, et commence à descendre vers *le bois de chênes de Jupiter.*

(1re éd., t. II, p. 32.)

Le prêtre d'Homère salue *le trophée d'Hercule et le temple de Diane environné de grands noyers.* Il touche *aux ruines de Sélasie, monument de la victoire d'Aratus, et se trouve* tout à coup au penchant fleuri *du Thornax*; Sparte...

(1re éd., t. II, p. 32.)

Elles diminuoient de hauteur par degrés, et se terminoient aux sommets rougis *des coteaux Ménélaïon.*

(1re éd., t. II, p. 33.)

LIVRE XIV.

Cependant le char a franchi le sommet de l'Herméum, et commence à descendre vers *Pillane.*

(Éd. Ladvocat, t. II, p. 186; — éd. Didot, t. III, p. 458.)

Le prêtre d'Homère salue l'*Eurotas dont il côtoie les bords;* il touche *au tombeau de Ladas; il découvre bientôt la statue de la Pudeur, qui marque l'endroit où Pénélope, prête à suivre Ulysse, baissa son voile en rougissant. Il laisse derrière lui le monument de Diane Mysienne, le bois sacré de Carnéüs, les sept colonnes, la sépulture du coursier, et* tout à coup *il arrive* au penchant fleuri *d'un coteau qui couronnoit le temple d'Achille :* Sparte...

(Éd. Ladvocat, t. II, p. 187; — éd. Didot, t. III, p. 458.)

Elles diminuoient de hauteur par degrés, et se terminoient aux sommets rougis *du Ménélaïon.*

(Éd. Ladvocat, t. II, p. 197; — éd. Didot, t. III, p. 458.)

Livre XIV (*suite*).	Livre XIV (*suite*).
Que vous êtes belle, ô mon amie! *Vos yeux sont purs comme les eaux des piscines d'Hesebon*, votre bouche est une grenade entr'ouverte, et vos cheveux ressemblent aux rameaux du palmier. (1re éd., t. II, p. 54.)	Que vous êtes belle, ô mon amie! votre bouche est une grenade entr'ouverte, et vos cheveux ressemblent aux rameaux du palmier. (Éd. Ladvocat, t. II, p. 205; — éd. Didot, t. III, p. 463.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « aux rameaux du palmier », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition, et sqq. :

Les tentes de Cédar et les pavillons de Salomon ont moins d'éclat que ma bien-aimée.

(1re éd., t. II, p. 54; — cf. éd. Ladvocat, t. II, p. 205; — éd. Didot, t. III, p. 463.)

Vent du milieu du jour, *soufflez dans les mandragores et dans les vignes d'Engaddi*, répandez les plus doux parfums... (1re éd., t. II, p. 54.)	Vent du milieu du jour, répandez les plus doux parfums... (Éd. Ladvocat, t. II, p. 206; — éd. Didot, t. III, p. 463.)
Que la myrrhe, *le cinamome* et l'aloès couvrent votre lit embaumé... (1re éd., t. II, p. 54.)	Que la myrrhe et l'aloès couvrent votre lit embaumé!... (Éd. Ladvocat, t. II, p. 206; — éd. Didot, t. III, p. 463.)

Dans la 1re édition, après les mots : « Chantons l'Hyménée », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition, et sqq. :

Jeunes femmes encore sans époux, évitons les jeunes hommes : ils nous cherchent pour nous séduire.

(1re éd., t. II, p. 55; — cf. éd. Ladvocat, t. II, p. 206; — éd. de Didot, t. III, p. 463.)

Toi qui conduis à l'époux la vierge timide, Hymen, *orne tes tempes des fleurs parfumées de la marjolaine; prends ton voile éclatant des couleurs de l'aurore, attache le jaune brodequin à ton pied de neige.* Viens fouler... (1re éd., t. II, p. 56.)	Toi qui conduis à l'époux la vierge timide, Hymen, viens fouler... (Éd. Ladvocat, t. II, p. 206; — éd. Didot, t. III, p. 463.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « ... reposer sur ton sein », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq. :

Franchis de tes pieds ornés de bandelettes d'or, le seuil éclatant de la demeure de ton époux. Matrones, rassurez la vierge timide. Couple heureux, on comptera plutôt les grains de sable de la mer Érythrée, que le nombre de vos caresses.

(1re éd., t. II, p. 56; — cf. Ladvocat, t. II, p. 207; — éd. Didot, t. III, p. 463.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots « qui lui donne ce jour », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition, et sqq. :

Mais, ô vierges, cessons nos chants d'Hyménée! Vertueux époux, vivez longtemps! Amis, retirons-nous, cessons nos chants d'Hyménée.

(1re éd., t. II, p. 57; — cf. éd. Ladvocat, t. II, p. 207; — éd. Didot, t. III, p. 463.)

Livre XIV (*suite*).	Livre XIV (*suite*).
Il ne voit, au premier moment, qu'un moyen de sauver sa fille *chérie*.... (1re éd., t. II, p. 63.)	Il ne voit, au premier moment, qu'un moyen de sauver sa fille.... (Éd. Ladvocat, t. II, p. 212; — éd. Didot, t. III, p. 465.)
Livre XV.	Livre XV.
Le lendemain vers le coucher du soleil, il *l'iroit* chercher. (1re éd., t. II, p. 73.)	Le lendemain vers le coucher du soleil il *iroit la* chercher. (Éd. Ladvocat, t. II, p. 221; — éd. Didot, t. III, p. 467.)
L'Ange qui préside au temps, et qui rend les heures à l'éternité à mesure qu'elles s'envolent, laisse enfin échapper de son urne le jour fatal. (1re éd., t. II, p. 73.)	*Le jour fatal arrive.* (Éd. Ladvocat, t. II, p. 221; — éd. Didot, t. III, p. 467.)
A la modestie de son maintien, *on l'eût* prise pour Minerve elle-même.... (1re éd., t. II, p. 75.)	A la modestie de son maintien, *les Grecs l'auraient* prise pour Minerve elle-même.... (Éd. Ladvocat, t. II, p. 222; — éd. Didot, t. III, p. 467.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « la voix d'Eudore s'altéra », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq. :

Les larmes gagnèrent son cœur, et s'échappèrent malgré lui de ses yeux.

(1re éd., t. II, p. 78; — cf. éd. Ladvocat, t. II, p. 225; — éd. Didot, t. III, p. 468.)

Livre XVI.	Livre XVI.
C'était l'intrépide ami des princes, le véritable ami *du peuple*, *le défenseur* des principes....	C'était l'intrépide ami des princes, le véritable ami des principes....
(1re éd., t. II, p. 118; — 3e éd., t. III, p. 63.)	(Éd. Ladvocat, t. III, p. 17; — éd. Didot, t. III, p. 476.)

Dans la 3e édition et sqq., après la phrase qui se termine par ces mots : « si un Sophiste nous peut égorger au Capitole », figure le passage suivant qui ne se trouve pas dans la 1re édition :

Pour la première fois de sa vie, Dioclétien paroissoit ému : même en laissant persécuter les fidèles, Dieu se servoit de l'éloquence chrétienne pour semer les germes de la foi dans le sénat romain. La mâle simplicité du discours d'Eudore triomphoit et des calomnies d'Hiéroclès, et des touchants souvenirs dont Symmaque avoit environné la statue de la Victoire : tout semble annoncer que l'Empereur va prononcer une sentence favorable aux chrétiens.

(1re éd., t. II, p. 132; — cf. éd. Ladvocat, t. III, p. 29; — éd. Didot, t. III, p. 479.)

Livre XVII.	Livre XVII.
Ile heureuse, *toi qui portes le nom du fils de Pygmalion et d'une statue divine*, tout sur tes bords délicieux, atteste les prodiges de l'Amour.	Ile heureuse, tout sur tes bords délicieux atteste les prodiges de l'Amour.
(1re éd., t. II, p. 142.)	(Éd. Ladvocat, t. III, p. 35; — éd. Didot, t. III, p. 481.)
Tant de lieux consacrés par les paroles et les douleurs du *fils de l'Éternel*...	Tant de lieux consacrés par les paroles et les douleurs du *Fils de Dieu*...
(1re éd., t. II, p. 148.)	(Éd. Ladvocat, t. III, p. 41; — éd. Didot, t. III, p. 481.)

Livre XVIII.	Livre XVIII.
Peu m'importe qu'on me haïsse, pourvu qu'on me craigne : j'inspirerai la terreur pour me sauver du mépris. (1re éd., t. II, p. 174.)	J'inspirerai la terreur pour me sauver du mépris. (Éd. Ladvocat, t. III, p. 61; — éd. Didot, t. III, p. 487.)
Depuis le jour où Sylla se dépouilla de la dictature *aux yeux du monde étonné*, jamais plus grand spectacle n'avoit frappé les regards des Romains. (1re éd., t. II, p. 185.)	Depuis le jour où Sylla se dépouilla de la dictature, jamais plus grand spectacle n'avoit frappé les regards des Romains. (Éd. Ladvocat, t. III, p. 71; — éd. Didot, t. III, p. 490.)
Les lois injustes qui dépeuplent la terre, la Tyrannie qui la ravage, *mille fantômes dévastateurs*, rampent aux pieds du Démon de l'Homicide. (1re éd., t. II, p. 190.)	Les lois injustes qui dépeuplent la terre, la Tyrannie qui la ravage, rampent aux pieds du Démon de l'Homicide. (Éd. Ladvocat, t. III, p. 75; — éd. Didot, t. III, p. 491.)
Délices de Rome, s'écrie-t-il, *vains fantômes du Démon*, venez-vous me troubler jusque dans le désert? Évanouissez-vous, *Esprits de ténèbres!* (1re éd., t. II, p. 204.)	Délices de Rome, s'écrie-t-il, venez-vous me troubler jusque dans le désert? Évanouissez-vous! (Éd. Ladvocat, t. III, p. 87; — éd. Didot, t. III, p. 494.)
Nous ne sommes point des fantômes de ténèbres, nous sommes des chrétiens fugitifs.... (1re éd., t. II, p. 204.)	Nous sommes des chrétiens fugitifs.... (Éd. Ladvocat, t. III, p. 87; — éd. Didot, t. III, p. 494.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « une simple fille des hommes », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq. :

L'Enfer l'a ornée de tous ses dons. Je ne me suis point trompé : c'est l'habit grec, la ceinture, les cheveux parfumés, la démarche légère de ce Démon que les païens adorent sous le nom de Vénus.
(1re éd., t. II, p. 205; — cf. éd. Ladvocat, t. III, p. 87; — éd. Didot, t. III, p. 494.)

Ils ressemblent à ces ruisseaux *qui*, descendus de diverses montagnes, *viennent mêler* leurs eaux dans une même vallée. (1re éd., t. II, p. 206.)	*Ainsi des* ruisseaux, descendus de diverses montagnes, *mêlent* leurs eaux dans une même vallée. (Éd. Ladvocat, t. III, p. 88; — éd. Didot, t. III, p. 495.)

LIVRE XX.	LIVRE XX.

Dans la 1re édition, après ces mots : « Tu sais que je t'aime », figure la phrase suivante qui a été supprimée dans la 3e édition et sqq. :

Un amant est-il donc si redoutable?

(1re éd., t. II, p. 260; — cf. éd. Ladvocat, t. III, p. 132; — éd. Didot, t. III, p. 506.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « si tu consens à m'écouter », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq. :

Hiéroclès prend la fille d'Homère par la main, la fait asseoir sur un siège de pourpre d'Élide, et se place à ses côtés.

Les paroles voluptueuses qui sortent de la bouche d'un homme altéré de sang, sont horribles. L'Athée reprend bientôt le langage de la séduction.

« Idole de mon âme, pourquoi gardes-tu le silence? Pourquoi cette tête charmante est-elle toujours voilée? Laisse-moi voir les yeux qui portent la flamme dans mon cœur. Que ta bouche divine daigne me sourire. Dis : que veux-tu? Palais, honneurs, richesses, tu auras tout. Tu peux à ton gré disposer de l'Empire maintenant, sous mes lois. Commande, et je fais tomber l'univers à tes pieds. »

(1re éd., t. II, p. 260; — cf. éd. Ladvocat, t. III, p. 133; — éd. Didot, t. III, p. 506.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « et des enchantements », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq. :

« Ses enchantemens, dit Cymodocée, ce sont ses malheurs, son amour et sa beauté. »

« Cesse ce langage », s'écrie Hiéroclès hors de lui.

(1re éd., t. II, p. 261; — cf. éd. Ladvocat, t. III, p. 133; — éd. Didot, t. III, p. 506.)

Écoute : *tu veux donc sauver ce chrétien rebelle?* Il va perdre la vie dans les tourmens. (1re éd., t. II, p. 261.)	Écoute : il va perdre la vie dans les tourments. (Éd. Ladvocat, t. III, p. 133; — éd. Didot, t. III, p. 506.)
Deux fois il la ramène vers la statue du Laocoon, deux fois l'innocente victime échappe aux bras du tyran : on eût cru voir des jeux funèbres et une course autour d'un	*Elle se précipite aux pieds du Laocoon*; elle menace.... (Éd. Ladvocat, t. III, p. 136; — éd. Didot, t. III, p. 507.)

tombeau. Palpitante, hors d'haleine, prête à mourir, la fille de Démodocus s'arrête enfin devant le groupe du prêtre d'Apollon et de ses fils; elle menace...

(1re éd., t. II, p. 205.)

Livre XXI.

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « toujours renaissant », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq. :

Là, sont punis les mortels, qui ont paru excusables aux yeux de la terre : l'homicide qui donna la mort pour satisfaire au vain honneur du monde; le juge qui, croyant ses lumières infaillibles, condamna pourtant l'innocence; le prêtre vertueux, mais faible, qui exposa la religion au scandale. Le Souverain Juge, dans la rigueur de son équité, ne trouve point de causes nécessaires à des fautes qui doivent produire un grand mal dans le présent ou dans l'avenir. Dieu voit toujours l'imprudence de la raison, la violation de quelque loi, l'omission de quelque vertu, où les hommes ne découvrent que l'inévitable effet de l'infirmité humaine.

(1re éd., t. II, p. 303; — cf. éd. Ladvocat, t. III, p. 168; — éd. Didot, t. III, p. 515.)

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « moins durables », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq. :

De limpides ruisseaux, des bocages enchantés, d'agréables concerts formés par le chant de mille oiseaux, une lumière semblable à une perpétuelle aurore, annoncent la solitude de ces sages qui ont pratiqué toutes les vertus morales. Toutefois ils sont privés de la vue du Créateur, et de la connoissance des secrets de la nature, parce qu'il est entré dans leurs bonnes œuvres plus d'orgueil humain que d'amour de Dieu.

(1re éd., t. II, p. 304; — cf. éd. Ladvocat, t. III, p. 169; — éd. Didot, t. III, p. 515.)

Livre XXIII.

Dans la 1re édition, après la phrase qui se termine par ces mots : « le Tout-Puissant », figure le passage suivant qui a été supprimé dans la 3e édition et sqq. :

J'aurai vu l'empire de l'éternité prêt à passer sous mes lois.

(1re éd., t. II, p. 333; — cf. éd. Ladvocat, t. III, p. 191; — éd. Didot, t. III, p. 520.)

LIVRE XXIII (*suite*).	LIVRE XXIII (*suite*).
Au milieu du sang et du vin, *le* nom de Jésus-Christ et de Marie se *répétoit* en secret.... (1re éd., t. II, p. 340; 3e éd., t. III, p. 344.)	Au milieu du sang et du vin, *les noms* de Jésus-Christ et de Marie se *répétoient* en secret.... (Éd. Ladvocat, t. III, p. 197; — éd. Didot, t. III, p. 522.)
Telle *on* peint la Nuit.... (1re éd., t. II, p. 350.)	Telle *la Muse des mensonges nous* peint la Nuit.... (Éd. Ladvocat, t. III, p. 206; — éd. Didot, t. III, p. 524.)
LIVRE XXIV.	LIVRE XXIV.
A l'arc de Septime-Sévère, au temple de Jupiter-Stator, aux Rostres, partout.... (1re éd., t. II, p. 381.)	Au temple de Jupiter-Stator, aux Rostres, *à l'arc de Titus*, partout.... (Éd. Ladvocat, t. III, p. 230; — éd., Didot, t. III, p. 530.)
Les gladiateurs, selon l'usage, voulurent revêtir le chrétien d'une robe des prêtres de *Cybèle*. (1re éd., t. II, p. 383.)	Les gladiateurs, selon l'usage, voulurent revêtir le chrétien d'une robe des prêtres de *Saturne*. (Éd. Ladvocat, t. III, p. 231; — éd. Didot, t. III, p. 531.)
Il lève la tête et voit *ou croit voir* l'armée des Martyrs.... (1re éd., t. II, p. 387.)	Il lève la tête et voit l'armée des Martyrs.... (Éd. Ladvocat, t. III, p. 235; — éd. Didot, t. III, p. 533.)
Soit illusion, *soit vérité*, le martyr contemple la vision.... (1re éd., t. II, p. 387.)	Le martyr contemple la vision.... (Éd. Ladvocat, t. III, p. 235; — éd. Didot, t. III, p. 532.)

Dans la 3e édition et sqq., après ces mots : « Les dieux s'en vont », Chateaubriand a ajouté le passage suivant qui ne figure pas dans la 1re édition :

La foule éperdue quitte les jeux. Galérius, rentré dans son palais, s'abandonne aux plus noires fureurs; il ordonne qu'on livre au glaive les illustres compagnons d'Eudore. Constantin paraît aux portes de Rome. Galérius succombe aux horreurs de son mal : il expire en blasphémant l'Éternel. En vain un nouveau tyran s'empare du pouvoir suprême : Dieu tonne du haut du Ciel, le signe du salut brille : Constantin frappe; Maxence est précipité dans le Tibre. Le vainqueur entre dans la cité reine du monde : les ennemis des chrétiens se dispersent.

Le prince, ami d'Eudore, s'empresse alors de recueillir les derniers soupirs de Démodocus, que la douleur enlève à la terre, et qui demande le baptême pour aller rejoindre sa fille bien-aimée. Constantin vole aux lieux où l'on avoit entassé les corps des victimes : les deux époux conservoient toute leur beauté dans la mort. Par un miracle du ciel, leurs plaies se trouvoient fermées, et l'expression de la paix et du bonheur étoit empreinte sur leur front. Une fosse est creusée pour eux dans ce cimetière où le fils de Lasthénès fut autrefois retranché du nombre des Fidèles. Les légions des Gaules, jadis conduites à la victoire par Eudore, entourent le monument funèbre de leur ancien général. L'aigle guerrière de Romulus est décorée de la croix pacifique. Sur la tombe des jeunes martyrs Constantin reçoit la couronne d'Auguste, et sur cette même tombe il proclame la religion chrétienne religion de l'Empire.

(1re éd., t. II, p. 403; — 3e éd., t. III, p. 413; — cf. éd. Ladvocat, t. III, p. 249; — éd. Didot, t. III, p. 535.)

*
* *

Nous n'avons pas à étudier et à commenter les corrections et retouches que Chateaubriand a fait subir à son texte. Il s'est d'ailleurs lui-même très nettement expliqué dans son *Examen* sur les raisons qui l'ont guidé dans ses modifications. Et puisque l'*Examen* ne figure pas dans toutes les éditions courantes des *Martyrs*, on ne sera sans doute pas fâché de trouver ici cette page intéressante. La voici donc :

Dans le troisième livre, les discours des puissances divines sont retranchés : comme ces discours contiennent l'exposition complète du sujet et le mot du récit, j'ai été obligé d'en conserver la substance. M. de La Harpe, dans son chant du *Ciel*, avait commis la même faute que moi, et faisoit parler Dieu à l'exemple du Tasse et de Milton; on lui fit remarquer que ses discours étoient trop longs, et qu'on ne sauroit jamais prêter à Dieu un langage digne de lui. Il changea son plan, et par une heureuse idée, il mit ce qu'il vouloit dire dans la bouche du prophète Isaïe. Debout au milieu des saints et des anges, le fils d'Amos lit dans le *Livre de Vie* les destins de la terre. Je n'ai pu m'approprier cette belle fiction : j'ai eu recours à un autre moyen qu'on jugera.

Dans ce même livre du *Ciel*, Cymodocée n'est plus demandée comme une victime immédiate, mais elle est annoncée comme une victime secondaire, qui doit augmenter le mérite du sacrifice d'Eudore. Les passages de l'*Apocalypse* qui avoient servi de prétexte aux plaisanteries bonnes ou mauvaises d'un journal ont disparu : tout ce qui pouvoit blesser la doctrine ou le dogme, dans le *Purgatoire*, l'*Enfer* et le *Ciel*, a été scrupuleusement effacé. Je ne m'en suis pas rapporté là-dessus à mes lumières, je me suis soumis à la censure de quelques savants ecclésiastiques.

J'ai insisté davantage sur la naissance d'Eudore et de Cymodocée, et

sur ce qu'ils sont, l'un et l'autre, les représentants des grands hommes et des beaux-arts de la Grèce.

Dans le livre de l'esclavage d'Eudore chez les Franks, j'ai rétabli un morceau que j'avois supprimé sur l'épreuve, et que plusieurs personnes regrettoient.

Dans le livre de Velléda, on ne trouvera plus les imprécations d'Eudore; les couleurs trop vives sont adoucies.

J'ai abrégé la scène de l'entrevue de Cymodocée et d'Hiéroclès : elle sentoit trop le roman.

J'ai annoncé plus fortement et plus clairement le triomphe de la religion. J'avois quelquefois parlé moi-même comme poète (qu'on me passe le mot) le langage de la mythologie : j'ai fait disparaître ces légères inadvertances; j'ai retranché plusieurs comparaisons, abrégé quelques détails de mœurs, et corrigé quelques fautes contre l'histoire et la géographie.

Enfin, j'ai ajouté des remarques à chaque livre.

On aura maintenant le moyen, nous l'espérons, de vérifier textes en mains les indications de Chateaubriand.

Victor Giraud et Albert Gschwind.

LES CORRESPONDANTS DU DUC DE NOAILLES

Lettres de M. de Valincour (suite).

Pour ce qui est de l'estat du royaume de Naples [1], il y a longtemps que l'on en est instruit ici, et il eût esté à souhaitter que l'on en eût pu faire usage. L'abbé d'Avarna, vicaire général, et le gouverneur de Messine y ont toujours entretenu des intelligences capables de tout faire soulever, dès qu'on aurait cru le pouvoir faire avec succès, mais il n'y a plus d'apparence à rien tenter de ce costé là [2]. On est réduit même à vous souhaiter de la tranquillité plutôt que de bons succès en Espagne.

On compte toujours à la Haye sur une paix prochaine. Tous les grands et les petits plénipotentiaires y ont loué leurs maisons, comme sûrs d'y demeurer longtemps [3]. Je dis *grands et petits*, parce qu'il y en a de tous les plus petits princes d'Allemagne, et la mode de demander une barrière est tellement établie que je crois que le roi de Suède en demandera une. Quand M. de Torcy y arriva, il fut suivi de près par l'envoyé de Wurtemberg, à quoi on ne songeoit pas : et le Prince Eugène lui ayant demandé ce qui l'amenoit en si grande haste, il lui dit « qu'il vien temander aussi un brayer pour mon maître ». Je lui en souhaite quatre et à l'envoyé autant [4].

C'est moi qui suis cause de l'inconvénient arrivé au pauvre Visé sur ses *Préliminaires de paix*, en forme de manifeste, mais il y a longtemps que l'autheur et ses ouvrages auroient dû être envoyés aux Petites Maisons [5]. On voit présentement, — et M. de Torcy l'a éprouvé à La Haye, — l'effet de ce que j'ay souvent dit « que le *Mercure galant*, les prologues d'opéra et les sottes inscriptions de M. Peltier aux portes de Paris faisoient plus d'ennemis au roi que sa puissance » [6]. Je suis très fâché que vous avez eu la fièvre : quoique vous en soyez quitte, ne

1. Le cardinal Grimani fut obligé de se retirer dans le Castello Nuovo; la population acclamait Philippe V dans les rues de Naples.

2. « Comme on n'est point en estat d'envoyer des troupes dans ce pays, ces troubles s'apaiseront apparemment bientôt » (Dangeau, XII, 4).

3. Le procurateur Foscarini écrivait de la Haye à l'ambassadeur vénitien en France, que jamais on n'y avait tant entendu parler de paix, que les logements coûtaient des sommes immenses, de quinze à trente mille francs pour chaque maison (Dangeau, XIII, 32).

4. Plaisanterie que j'avoue ne pas bien comprendre.

5. Il est fâcheux que Valincour ne donne pas plus de renseignements sur sa responsabilité dans cette mésaventure de Visé et qu'il ne la raconte pas plus clairement. Il n'est du reste pas moins dur dans son genre que La Bruyère sur Visé et le *Mercure Galant*.

6. Opinion très judicieuse : cette vanité provocatrice est restée notre pire défaut national.

négligez pas le chinchina. Vous faites un métier où l'on a besoin de santé.

21 août 1709.

Je reçois, *Jucundissime Domine*, la petite relation que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : j'avois déjà entendu parler du combat [1], et je m'estois réjouï que le premier et peut-être le seul succès heureux, dont on ait ouï parler depuis si longtemps, ayt été imaginé par vous et exécuté par vous [2]. Un succès complet vous aurait fait plus de plaisir et plus de bien à l'affaire générale, et (*sic*) ne vous aurait pas fait plus d'honneur, ni donné plus de joye à vos serviteurs. Je souhaitte pourtant que les troupes tardives ou égarées vous demandent et obtiennent de vous les occasions de réparer leur retardement et leur erreur. Je ne vous mande point de nouvelles de Flandre, où tout paroist mort de nostre côté, pendant que ceux qui sont dans la citadelle de Tournay se font tuer [3].

La rareté du bled cause souvent à Paris des inquiétudes plus grandes qu'il ne convient à une grande ville. Celle d'hier fut un peu trop marquée [4] : on ferma le Palais et les boutiques en beaucoup d'endroits. Il y eut quelques gens tués assez mal à propos, car il paroist toujours dangereux de tirer sur un peuple non armé, et qui est encore en estat de reconnaître l'autorité et de s'y soumettre.

M. Phélipeaux, appesanti par ses maux, a donné sa démission de l'intendance de Paris qui vaut 50 000 escus par an [5]. *Diutiùs alii tenuerint, nemo fortiùs certe dimisit.* C'est un mot de Tacite sur Othon. Le roy a donné l'intendance à M. Bignon de Blanzy [6]; on ne pouvoit trouver un meilleur sujet.

M. de Bercy, gendre de M. des Marets, est en sa place intendant des finances; c'est encore un très bon sujet. On va demain à Marly, où l'on continue à travailler à la chapelle. Ce sont les nouvelles de Versailles.

Les ennemis font un gros armement de mer : il y a dix vaisseaux chargés ou à charger de troupes et d'armes. On ne sait si c'est pour le Portugal, ou pour nos costes.

1. Le combat de Figuères où Noailles fit environ six cents prisonniers. Une partie des troupes françaises avaient été égarées par les guides dans les montagnes, ce qui empêcha le succès d'être complet.

2. Les mesures pour cette entreprise avaient été fort bien prises (Dangeau, XII, 12).

3. Dangeau parle à cette date de sorties heureuses des assiégés et de la prodigieuse artillerie des ennemis.

4. La fameuse émeute du mardi 20 août à Paris, où la troupe tira sur le peuple et qui fut apaisée par la sagesse et la bonhomie du maréchal de Boufflers. La réflexion de Valincour est digne de remarque et contraste avec la sécheresse de Dangeau : « Il y eut quelques gens de tués de cette canaille, parce que l'on fut obligé de tirer dessus. »

5. Phelypeaux resta dans le conseil comme intendant des finances, et le roi lui promit la première place vacante de conseiller d'État.

6. Bignon était intendant des finances. Il vendit sa place 200 000 écus à M. de Bercy.

Le Père Saint (*sic*) s'avise d'envoyer son neveu légat extraordinaire dans toutes les cours de l'Europe, pour prescher la paix et les interests de la relligion : c'est un peu tard. Nous avons deja deux nonces icy, et celui qui vient sera l'extraordinairissime. La fin de tout cela, autant que je puis juger, est que S. S., qui s'est laissé donner les étrivières d'un bout à l'autre par la cour de Vienne, est forcée d'y envoyer un nonce pour faire toutes les satisfactions qu'il plaira à l'empereur d'exiger; et pour en dimiminuer l'infamie on veut que le nonce qu'on y envoie paroisse un nonce à toute l'Europe. Cela n'est pas maladroit. *Vale*, *jucundissime Domine.*

Je reçois, Monseigneur, dans une lettre du bon M. de La Bretonnière une relation de vostre combat qui vous fait plus d'honneur que vous n'avez voulu vous faire dans la vostre. Il dit que MM. vos frères y ont fait des merveilles.

13 septembre 1709.

Vous recevrez Monseigneur, par cet ordinaire la nouvelle d'une action [1] bien différente de celle que vous venez de faire, quoique celle de Flandres soit aussi très glorieuse pour tous ceux qui y ont eu part. M. le duc de Guiche [2] et M. de Coetquien [3] en porteront la marque toute leur vie, si toutefois ce dernier en peut réchaper, car sa blessure est très dangereuse. Pour M. le duc de Guiche, la blessure est telle qu'il y a lieu d'espérer qu'il ne lui restera que la gloire de l'avoir reçue. Je ne vous en ferai point le détail et moins encore celui de l'action générale : vous en serez instruit par de meilleurs endroits. Je me contenteray de me réjouir de la victoire complette [4] que vous venez de remporter, et de ce que les armes de la France prospèrent entre vos mains, pendant quelles sont malheureuses partout ailleurs. Si vous pouvez prendre Gironne, vostre campagne sera complette, mais en vérité, la paix devient tous les jours plus nécessaire que des victoires. Il est temps que Dieu nous l'envoie s'il veut conserver ce Royaume. *Vale*, *illustrissime Domine.*

On dit que M. le marquis de Gondrin est légèrement blessé [5].

20 septembre 1709.

Je reçois, Monseigneur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 7 et qu'on pourrait appeler *Laureatam epistolam*, quoiqu'il

1. Cette action est la célèbre et malheureuse bataille de Malplaquet qui commença le 9 par une canonnade et dura les 10 et 11 septembre.

2. Le duc de Guiche fut blessé à la jambe et sa blessure fut d'une guérison difficile. Le 28 octobre, il était de retour à Versailles, sans être encore en état de marcher.

3. M. de Coëtquen fut blessé à la canonnade du 10 (le pied emporté, dit Dangeau) et fut amputé au-dessous du genou à Maubeuge. C'est à la même bataille que Courcillon, fils de Dangeau, eut la cuisse emportée par un coup de mousquet.

4. Près de Girone, place sous les murs de laquelle il était arrivé par une marche audacieuse.

5. D'un coup de sabre sur la tête.

n'y eût pas de laurier comme les Romains avaient coutume d'en mettre sur celles qui annonçaient les victoires, mais vous ne perdrez rien à ceste modestie, car je vais faire planter un laurier à Saint-Cloud. Mon jardinier m'a promis qu'il serait assez grand à votre retour, non seulement pour vous faire des couronnes, mais pour vous mettre à l'ombre l'esté qui vient, si la paix est faite, comme il est à souhaitter. J'y fais garder aussi deux excellents petits tonneaux de vin de Champagne et de Canarie, afin d'estre en droit de vous dire

Fessum militia latus
Depone sub lauro mea nec
Parce cadis tibi destinatis.

Je dînai hier avec M. le procureur général qui a fait vœu de s'enivrer ce jour-là et vous jugez bien que je n'en feraï pas moins,

Recepto
Dulce mihi furere est amico.

Vous voyez que si vos victoires inspirent de la terreur aux Catalans en Catalogne, elles n'inspirent pas moins de joye à vos serviteurs en France; et certainement cette joie est entièrement sur votre compte, car toutes les nouvelles qui nous viennent icy de toute autre part que la vostre sont si affligeantes que l'on gagnerait à n'en jamais recevoir.

Les affaires du dedans sont encore plus tristes que celles du dehors, et si nous n'avons cet hyver des bleds des païs étrangers que nous ne saurions avoir que par la paix, nous ne savons pas ce que tout ceci deviendra. Cependant parce que vous avez remporté une victoire, je ne suis plus sensible qu'à la joie, et quoique depuis trois ans, je n'ai pas mis le pied à l'Académie, je me sens disposé à vous escrire une lettre, sinon du stile de Voiture (Haud etenim tali me dignor honore), du moins du stile de Montreuil [1] ou de Le Pays [2].

Je suis fasché de ce que M. l'abbé Dangeau n'est pas ici, car j'en aurois volontiers conféré avec lui, et me contentant d'y mettre le solide et le vrai, je l'aurois chargé d'y répandre les fleurs et les gentillesses. Par malheur pour moy il est allé au Quesnoy voir son neveu qui est en très grand danger [3]. On dit déjà icy qu'en cas qu'il meure, il faudra marier M. l'abbé de Dangeau [4], *ut suscitet semen fratri*. Cicéron dit en

1. Mathieu de Montreuil (1611-1691), secrètaire de Cosnac et greffier de l'Université d'Aix, auteur de *Lettres*. Cf. Boileau, satire VII.

2. Le Pays, sieur du Plessis Villeneuve (1636-1690), directeur des gabelles du Dauphiné, auteur du recueil longtemps célèbre (dans les salons) d'*Amitiés, amours et amourettes* (1664).

3. Le même jour (20 septembre 1709), M^me^ d'Huxelles écrit cependant qu'on espérait sauver le marquis de Courcillon, malgré sa blessure.

4. Courcillon fut le premier à imaginer cette bouffonnerie et à en rire et faire rire, malgré la gravité de sa blessure et le danger où était sa vie.

quelque endroit en parlant d'un de ses amis, qui devoit passer avec Jules César en Angleterre et qui faisait le docteur en droit civil. *Mirifica induci persona potest Britanni Jehi.*

Je crois que le personnage de l'abbé Dangeau ne seroit pas moins mirifique avec une épée, une cravate, une grande perruque, un chapeau retroussé, et surtout avec une femme à ses costés. Si ce changement-là arrive, j'en ferai graver une estampe, et je vous en enverrai une douzaine pour faire des écrans.

Mais laissons là l'abbé Dangeau jusqu'à ce qu'il se marie, et revenons à la belle victoire [1] que vous venez de remporter. Je me réjouis, *jucundissime domine*, de ce que dans un temps où les armes de France sont destinées à être malheureuses partout, elles sont du moins heureuses et glorieuses entre vos mains. Dieu veuille que l'on puisse, par l'exemple que vous en donnez, se souvenir que ce n'est pas assez à un bon général de savoir se battre, et qu'il faut encore qu'il sache penser, et qu'il voye qu'il y a très peu de choses impossibles à la bonne volonté et à la persévérance d'un homme qui sait choisir des moyens sûrs pour l'exécution de ce qu'il a résolu.

Je verrais de bon cœur le chemin par où vous avez esté aux ennemis, et par où personne n'avoit été avant vous : Philippe de Macédoine se fût contenté d'y envoyer un mulet chargé d'or, mais vous n'en avez peut-estre pas assez, dans tout votre gouvernement et dans la caisse de votre trésorier, pour en charger un mulet, je dis un très petit mulet. Enfin quoique vous n'y ayez rien envoyé, on ne vous accusera pas d'avoir gardé le mulet. Car vous y avez esté vous-mesme, au hasard de vous casser le col. Mais dites la vérité, ne récitiez-vous pas en passant ce vers de Lucrèce :

Avia Pieridum peragro loca nullius ante
Trita pede?

Cela vous a fait et fera bien de l'honneur à tous les deux.

Pour ce qui est du général que vous avez fait prisonnier avant qu'il eût le temps de remettre ses bottes, on assure que c'est un homme qui a un fort bel esprit, et qui sait les poètes à merveille. Je ne doute pas qu'il ne vous dise :

At tu insulse, male, et moleste vivis;
Perequem non licet esse negligentem.

C'est en effet une chose fort incivile que d'aller tarabuster un pauvre homme avant que les chats soient éveillés, et qu'il ayt eu le temps de prendre son chocolat. Mais que diable ferez-vous de toutes les bottes que vous avez prises en si grande quantité? Je suis bien fasché de ne

1. Valincour répète ici presque dans les mêmes termes ce qu'il a dit dans sa lettre précédente.

pas être auprès de vous, car il me semble que j'en ferois le plus beau trophée du monde, et on n'en a point encore vu de pareil.

Si par hasard vous aviez autant pris de chevaux que de bottes (mais cela n'est pas possible, car il faut compter deux bottes pour chaque cheval), enfin si vous en aviez pris un grand nombre, et qu'il se trouvast dans la foule quelque petit bidet bien tourné, peu propre à la guerre et propre pour me porter à Saint-Cloud, je serais bien tenté de vous le demander, en paiement d'un grand diable de géant que vous me fistes faire jadis pour M^me^ la princesse de Conti, et qui me coûta encore plus de soins et de peine que d'argent, sans compter la harangue espagnole, qui estoit un chef-d'œuvre d'éloquence.

Mais voicy une lettre qui n'aura pas *imperatoriam brevitatem*. Aussi ne suis-je pas général d'armée. Cependant comme vous pouvez avoir autre chose à faire qu'à lire, je me réserve de vous dire le reste à votre retour, et mesme je ne crois pouvoir venir à bout de vous dire jamais tout ce que je pense sur votre sujet,

Non mihi si lingæ centum sint oraque centum.

24 octobre 1709.

Je savois déjà, Monseigneur, le danger que vous et une partie de votre armée avez couru par le débordement de la Llivia et le refoulement de la mer[1]; vous n'en courrerez peut-être point un plus grand de toute la campagne, car vous autres généraux, vous ne comptez pour rien les balles de mousquet. Aussi passent-elles si vite que cela ne vaut pas la peine d'en parler; mais il est plaisant que la Llivia ait voulu faire comme le Tybre et qu'on puisse dire :

Fluviam retortis
Littore ibero violentis undis
Ire dejectum.

Mais j'aimerois mieux qu'elle eût renversé tous les temples de Vesta qu'on a bastis depuis la création du monde, que d'avoir mouillé comme elle a fait des tentes et des bagages de votre armée. Celle de Flandre est en repos par la prise de Mons, dont la nouvelle vint hier[2]. On dit que les ennemis vont se séparer : Dieu le veuille! M. le Maréchal de Villars, qu'on avait cru hors d'affaire, n'est nullement bien, et on doit lui envoyer la litière du Roi pour l'amener icy[3]. On fit hier l'opération

1. Les lettres de Valincour sont fort importantes comme sources pour ce dernier trimestre de 1709, où manquent à la fois le journal de Dangeau (qui était allé soigner son fils Courcillon) et les mémoires de Saint-Simon.

2. La capitulation de Mons est du 21 octobre 1709. Les ennemis organisèrent alors deux camps retranchés à Maubeuge et à Charleroi.

3. Villars guérissait avec peine : il avait de l'inflammation à sa plaie, un abcès, on craignait la fêlure d'un os. Le roi lui envoya sa litière le 29 octobre et lui fit céder l'appartement de la princesse de Conti à Versailles.

à M^me^ de Saint-Géran[1] : cela se passa aussi heureusement qu'on le pouvait souhaitter, non pas toutefois sans beaucoup de douleurs après l'application des stiptyques.

Les nouvelles de M. de Courcillon[2] sont bien différentes de ce qu'elles étaient au commencement, et l'estampe de M. l'abbé Dangeau pourra bien avoir lieu.

Vous savez mieux que moi que les ennemis, après avoir fait peur à Cadiz, qu'il n'avaient aucun dessein d'assiéger, ont passé le détroit et vont à Alicante sur la coste d'Espagne pour faire diversion[3].

Les Anglais assiègent Québec, par mer et par terre[4], et s'ils le prennent, ils nous chasseront de l'Acadie et du Canada, comme ils ont déjà fait de Plaisance :

Nulla salus bello, pacem sed poscimus omnes :

Je ne vois pas qu'elle soit bien prochaine, ni qu'on fasse autant d'avances pour l'avoir qu'elle paroist en demander; car assurément; plus elle devient nécessaire et plus elle devient difficile, et ne sera bientôt *illam quam munus dare non potest pacem*. Cependant les Jésuites et les missionnaires se mangent les yeux sur les cérémonies de la Chine. Les livres pleuvent tous les jours[5]. Je voudrois bien que nous puissions faire la guerre de même contre les Anglais : je serois un grand général. *Vale, jucundissime Domine.*

Versailles, 1^er^ avril 1710.

Je me resjouis, Monseigneur, de votre nouvelle conquête de la Tour des Mèdes[6], dont je connois bien l'importance : il est vrai qu'elle eût dû être faite par la marine sous vos ordres. Mais on peut dire de la marine ce que Cicéron disait de la République : *Quam omnimodo destructam ac corruptam immo nullam jam habemus.* Dieu sait à qui en est la faute, et c'est à lui à en faire justice. Quelque besoin que vous en ayez pour la grande entreprise[7], je ne crois pas que l'on puisse vous fournir autre chose que des bastiments pour porter des munitions, et peut-estre trois ou quatre vaisseaux de guerre, restes infortunés de cent cinquante que le Roi pouvait mettre à la mer du temps de M. de

1. La même nouvelle est donnée par M^me^ d'Uxelles le 24 octobre : mais sans aucun éclaircissement, et même avec moins de détails que n'en donne Valincour (Dangeau, XII, 52).

2. Contradiction avec ladite lettre de M^me^ d'Uxelles (24 oct.). « M. de Courcillon se reporte bien et avec sa même tranquillité »; le 28 oct. elle dit au contraire : « Ce sera un miracle s'il en revient. »

3. A la bataille que Philippe V semblait sur le point de livrer aux Autrichiens de Staremberg.

4. Même nouvelle, moins affirmative, le 6 novembre, par M^me^ d'Uxelles (Dangeau, XII, 60).

5. Il faut toujours sur cette question en revenir à Voltaire et au *Siècle de Louis XIV*.

6. La Tour des Mèdes en Catalogne, sur le Ter au-dessous de Girone.

7. Le siège de Girone, dont la prise restait la secrète ambition de Noailles.

Seignelay[1]. Cependant, du succès de votre entreprise dépend la paix, c'est-à-dire le salut du royaume et de toute l'Europe. Dieu veuille, Monseigneur, qu'on nous la donne quelque jour et que le Roy puisse vous donner les récompenses que vous méritez, et l'Europe les acclamations dont vous estes digne. Alors certes, je ne refuserai point de danser, et je ferai danser l'abbé Renaudot, même sur le Pont-Neuf, s'il est besoin :

Triumphante
Dulce mihi furere est amico.

M. le Maréchal de Montrevel[2] est icy, qui dit des merveilles de vous et qui trouve des auditeurs très aisés à persuader. Mais, quoiqu'il ne dise que la vérité, vous devez lui savoir gré de la manière dont il la dit. *Vale, jucundissime et colendissime Domine, et vince et triumpha, et me ama.*

P.-S. — Je vous dois trop, Monseigneur, et par rapport à l'affaire du jour et par rapport à tant d'autres, pour ne pas regarder comme un devoir de vous rendre compte des moindres choses qui y ont rapport, et vous savez bien que ce n'est pas un devoir pour vous d'y donner aucune attention, dans un temps où vous avez des affaires un peu plus importantes. Le roy a eu la bonté de lire deux fois d'un bout à l'autre l'énorme mémoire dont j'ai pris la liberté de vous envoyer la minute[3]; il a dit qu'il en estoit content et qu'il y penseroit.

27 mai 1710.

Je ne croyais pas, Monseigneur, avoir à vous mander de toute l'année rien de si extraordinaire que ce que je vais vous mander, quoique cette année soit fertile en événements extraordinaires. Le cardinal de Bouillon, ayant eu permission d'aller à Arras[4], a passé de là dans l'armée des ennemis, et a écrit au roi en partant la lettre dont je vous envoie la copie[5]. L'original en a esté envoyé au Parlement[6]. Cette affaire peut avoir de grandes suittes : car il n'est pas aisé au Parlement de prononcer une peine légère contre un sujet qui a l'insolence de renoncer son souverain[7], et d'un autre costé il ne sera pas aisé aussi de prononcer et moins encore d'exécuter en effigie un jugement

1. Témoignage non suspect sur la ruine de la marine à cette époque.
2. N. Aug. de la Baume, marquis de Montrevel, maréchal de France en 1703, gouverneur de Languedoc (1636-1716).
3. Aucune autre indication n'est donnée dans les lettres de Valincour au sujet de ce mémoire.
4. Le cardinal se fit enlever par les ennemis en feignant d'aller d'Arras à son abbaye de Vigogne. Il écrivit au roi avant de quitter Arras, et M. de Torcy remit sa lettre à Louis XIV le 24 mai 1710, à Versailles.
5. Cette copie n'est pas restée dans les papiers de Valincour, mais la lettre est imprimée dans Dangeau, XIII, 160 et suiv.
6. Cf. Dangeau, XIII, 163.
7. « Je reprends la liberté que ma naissance de prince étranger, fils de souverain me donne, ne dépendant que de Dieu. » (Lettre du cardinal.)

contre un évesque d'Ostie, cardinal-doyen [1], qui prétend n'être plus François et ne l'avoir jamais esté; qui agit de concert avec l'empereur, maître absolu dans Rome, ville et cour où sans cela mesme la dignité cardinalesque n'est que trop considérée. Je voudrois qu'au lieu de le déclarer rebelle, le Parlement prît le parti de le déclarer fou [2], en conséquence interdit du maniement de ses affaires, nommât des œconomes pour le temporel de ses bénéfices, et des grands vicaires pour le spirituel.

On attend de moment à autre des nouvelles d'une bataille en Flandres qui décidera de bien des affaires dans le Royaume et dans toute l'Europe [3].

On avait fait et conduit avec un secret infini un projet pour attaquer les ennemis dans leurs lignes la nuit et par quatre ou cinq endroits en même temps; le peu de gens de guerre qui restent icy assurent que le succès en estoit infaillible. Mais hier on eut un courrier du maréchal de Villars qui mande que les ennemis sont sortis de leurs lignes pour venir à lui, qu'il marche à eux et que, selon toutes les apparences, le 29 ne se passera pas sans se rencontrer. Pour ce qui est de la négociation de Hollande après avoir esté rompue et les congés donnés et receus de part et d'autre, elle a été renouée sans grande espérance de succès.

On a mis en question, quoique ce n'en soit pas une, si l'évesque de Metz peut succéder à la duché de son frère. L'exemple du cardinal de Richelieu et du P. Ange de Joyeuse, fait duc estant prestre et capucin, décident la question. Le roi, qui peut avoir des raisons supérieures aux exemples, qui ne sont pas des lois pour lui, ne s'est pas encore expliqué [4]. En attendant, l'évêque de Metz va succéder à une dignité de son frère moins importante : c'est celle d'académicien [5]. *Vale jucundissime Domine.*

Versailles, 15 juin 1710.

On attend, Monseigneur, et non sans quelque impatience, le retour d'un courrier qui doit apporter la nouvelle, ou de la conclusion de la paix, ou de la rupture des conférences de Sainte-Gertrude [6]. On dit que le roi accorde tout ce qu'il peut accorder, et au delà de ce qu'on pouvait lui demander. Si cela n'est pas accepté, les ennemis ne veulent

1. « Dans la première place après la suprême » (*ibid.*).

2. Louis XIV semblait admettre cette manière de voir de Valincour quand il disait aux neveux du cardinal, MM. le duc d'Albert, le comte d'Evreux et le chevalier de Bouillon : « Messieurs, je vous plains bien d'avoir un oncle si extravagant. »

3. L'armée sous Villars était alors en assez bon état, mais la grande bataille attendue ne fut pas livrée, bien que Villars cherchât à attaquer.

4. Le duc de Coislin mourut à Paris le 7 mai 1710. Sur la succession de son frère l'évêque à la duché-pairie, cf. addit. de Saint-Simon, Dangeau, XIII, 147.

5. Le 5 juin 1710 (Dangeau, XIII, 175).

6. Les conférences de Gertruydenberg, où d'Huxelles et l'abbé de Polignac représentaient la France. Ils quittèrent en effet cette ville le 25 juillet 1710. Cf. Marius Topin, *L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV*, pp. 197-219.

point de paix, et cela est fort à craindre, surtout depuis que l'on sait que l'empereur a tout accordé au Duc de Savoie, qui va se mettre à la teste de son armée et tenter pour la seconde fois le projet de Franche-Comté[1]. M. de Pontchartrain a mandé au Maréchal de Château-Renaud que l'on faisait en Angleterre un armement de cinquante vaisseaux de guerre, où l'on devait mettre infanterie et cavalerie pour faire une descente sur nos côtes[2]. Je crois la nouvelle fausse. M. de Bouillon est à Tournay où il a les honneurs de souverain[3]. Il y compose à loisir un manifeste pour justifier sa souveraineté et sa désertion. Il y a arrêt du Parlement, sur la requête du procureur général, portant qu'il sera informé pour justifier que la lettre écrite au Roy est de sa main et que cette lettre sera déposée au greffe criminel. Les termes de crime de lèze-majesté sont employés dans la requeste. Je n'ai pas vu l'arrest. Cette affaire, traitée de la sorte, peut avoir de très grandes suites par rapport à Rome, où le Pape est dans la dépendance absolue de l'empereur, et où *Sua Santità reniega Cristo*, pour me servir des termes du baron de Fœneste, à l'occasion de l'arrest du Parlement touchant M. de Saint-Pons et du procès-verbal de l'Assemblée du clergé de 1705, touchant le fameux *cas de conscience*[4].

Cependant on est fort en peine icy, comme de raison, de deviner quelles dames d'honneur, d'atour et du palais, on mettra autour de M^me^ la Duchesse de Berry[5]. Pour moi qui suis fort assuré qu'on ne sauroit faire qu'un très bon choix, parmi toutes celles qu'on propose,

Tros Rutulusve fuat nullo discrimine.

Je ne scay si on vous a mandé le détail de l'affaire arrivée à l'assemblée du clergé entre Monseigneur le Cardinal de Noailles et l'abbé de Maulevrier[6] : cela fait assés de bruit icy. Vous connoissez mieux que personne la douceur et la bonté naturelle de M. le Cardinal, mais il y a des fripons, et peut estre mitrés, qui cherchent à l'aigrir mal à propos, et qui abusent de la créance qu'il leur donne. Le Roi n'a pas voulu en prendre connaissance. C'est une chose bien difficile aux grands sei-

1. En échange de diverses concessions territoriales à lui faites par l'empereur, le duc de Savoie venait de promettre d'entrer en campagne au commencement de juillet.

2. La flotte considérable qui se réunissait à l'île de Wight. Cf. Calmon-Maison, *Le maréchal de Château-Renault*.

3. Cf. dans Reyssié, *Le cardinal de Bouillon*, un exposé clair et impartial de cette fameuse affaire.

4. Le *cas de conscience* publié en 1702 au sujet de l'absolution à refuser à certains signataires du *Formulaire*, et qui donna lieu aux discussions tranchées ensuite par la bulle *Vineam Domini Sabaoth* (1705).

5. La dame d'honneur fut la duchesse de Saint-Simon, malgré ses refus (cf. addition de Saint-Simon à Dangeau, XIII, 184 suiv.), la dame d'atours, la marquise de La Vieuville.

6. L'abbé de Maulevrier, l'un des agents du clergé, devint évêque d'Autun et, fort ami des jésuites et de Fénelon, « ne garda pas de mesure » avec le cardinal de Noailles, qui, lassé « ne crut pas devoir tout souffrir ». (Les mots cités sont de Saint-Simon, add. à Dangeau, XIII, 188.)

gneurs que de trouver des amis qui soient en même temps sensés et fidèles, car l'un ne vaut rien sans l'autre. Mais je crois, Dieu me pardonne, qu'il leur est encore plus difficile de les garder et d'en faire usage quand il les ont trouvés.

23 juin 1710.

Je vous envoie, Monseigneur, la requeste de M. le procureur général contre le cardinal de Bouillon, qui est dressée d'une manière digne de l'importance de l'affaire et de la qualité des personnes. Dans les informations qu'on a faites, on a trouvé de quoi condamner Son Eminence de folie aussi bien que de lèze-majesté. En entrant à Arras, il dit qu'il ne vouloit voir personne ; le gouverneur se présenta, il dit qu'il vouloit bien le voir parce qu'il représentoit le Roi. Pour l'évesque, il hésita longtemps, enfin il l'admit comme son successeur spirituel tant qu'il était dans son diocèze. L'intendant ne fut receu qu'à condition qu'il feroit les fonctions de son emploi : à l'intendant (*sic*) il dit qu'il falloit opter, et qu'il ne vouloit voir que le mari ou la femme, et qu'encore falloit-il que la femme fît les fonctions d'intendant. Ensuite plusieurs officiers estant entrés, Son Eminence se mit la main sur les ieux, comme font les petits enfants qui veulent se cacher, et dit qu'il ne voyoit personne et ne vouloit point être vu [1]. Cependant, il y a décret de prise de corps contre Son Eminence [2] et qui pis est contre le T. R. P. le R. P. Du Moustier, de la Compagnie de Jésus, complice de tout ce qu'a fait le Cardinal.

Voilà une grande et très grande affaire, très aisée à commencer et difficile à finir, surtout quand on songe que sous Louis XI, où les Papes ne s'estoient pas encore mis dans la teste toutes les visions [3] qu'ils s'y sont mises depuis au sujet des cardinaux, un coquin nommé Balue, cardinal, mais fils d'un meunier de Verdun, Français, ministre d'état, convaincu de trahison et d'avoir donné des conseils aux ennemis contre le roi, prisonnier à la Bastille, ne put cependant estre jugé : il fallut envoyer à Rome deux conseillers de la grand Chambre pour prouver le droit du roi sur un cardinal son sujet, son ministre, et qui le trahit. Mais ils ne persuadèrent personne. Au bout de quatorze ans il fallut mettre ce coquin de cardinal en liberté, et, pour comble de honte, souffrir deux ou trois ans après qu'il fust envoyé comme légat *a latere* en France, et il fallut le recevoir en cette qualité. Monsieur le maréchal d'Harcourt sera icy dans trois jours avec Saint-Fremont [4]. On ne doute

1. Ces détails dénotent assurément une grande singularité de caractère. Valincour insiste d'ailleurs sur l'avantage politique qu'il y aurait eu à considérer Bouillon comme un simple irresponsable.

2. Cf. Dangeau, 19 juin 1710, XIII, 188.

3. Le mot est vif. Mais ces gallicans conservaient leur franc parler à l'égard du Saint-Siège.

4. Même nouvelle dans Dangeau, 22 juin, XIII, 190.

point que de là il n'aille commander en Flandre. J'aimerois mieux commander à Vaugirard :

Et de frumento jus dicere, vasa
Frangere, pannosus vacuis ædilis.

29 juin 1710.

On eut hier, Monseigneur, la nouvelle de la prise de Douai; ce matin M. le duc de Mortemart est arrivé avec la capitulation [1]. La semaine passée on croyait la paix en bon train [2], et il paroissoit que les Hollandais convenoient de faire donner à Philippe V la Sicile et la Sardaigne, et qu'à l'égard de la France, ils se contentoient d'un subside en argent avec des villes de sûreté pour leur payement. Mais depuis hier tout est renversé, au moins à ce que disent les gens les mieux informés. On prétend qu'ils ont déclaré nettement qu'il n'y aurait jamais de paix avec la France, que quand la France auroit fait évacuer l'Espagne et les Indes, et les auroit remises à la Maison d'Autriche. Si cela est vrai, la paix n'est pas preste à se faire.

M. d'Harcourt ne sera icy que dans sept ou huit jours [3]. On dit que c'est pour y demeurer, et non pour aller en Flandres.

Voilà, Monseigneur, tout ce que j'ay à vous mander aujourd'hui, et je voudrois qu'il n'y eût pas un mot de vrai à tout ce que je vous mande.

Le bruit court que Villadarias a quitté le roi d'Espagne pour passer aux ennemis.

1er juillet 1710.

Ceci, Monseigneur, ne sera qu'une confirmation fort triste de ce que j'ay déjà eu l'honneur de vous mander. Il est certain que l'Empereur a envoyé au prince Eugène, à l'armée, et à Zinzendorf [4], à la Haye, des ordres exprès de traverser ou de rompre les négociations de paix, en quelque manière que ce puisse estre. Déjà les Hollandais ont fait déclarer à nos plénipotentiaires qu'il n'y a plus rien à entendre ni à proposer sur la paix, qu'après la pleine et entière évacuation de l'Espagne et des Indes. Vous voyez mieux qu'un autre si cela est possible, et ce qui peut arriver si la paix ne se fait pas.

A Saint-Cloud, 14 juillet 1710.

Je ne sais rien, Monseigneur, de plus nouveau ni de moins important à vous dire, sinon qu'on but hier de bon cœur à vostre santé à Auteuil [5].

1. Nouvelle apprise le jour même à Versailles (Dangeau, XIII, 194).
2. Dangeau disait huit jours plus tôt : « On prétend qu'il y a plus d'apparence à la paix qu'il n'y en a eu jusques ici » (D., XIII, 190).
3. Il n'arriva que le 15 juillet, et eut audience du roi le jour même et le lendemain.
4. Plénipotentiaire de l'empereur près les États généraux et aux conférences de Gertruidensberg.
5. Chez Boileau Despréaux.

J'y avois porté mon quinquina, ma fièvre et un rhume horrible qui me tient depuis huit jours et qui ne m'empêcha pas de faire raison.

On a chassé Baluze [1] à l'aage de quatre-vingt-deux ans pour avoir fait l'*Histoire de la maison de Bouillon* [2]. Il perd à tout cela trois mille francs de rente en pensions du roi, appointements de professeur royal, etc. Mais, si l'histoire et les titres sont faux, comme je le crois, pourquoi laisser ceux qui les ont fait faire en possession de cette grandeur factice et imaginaire? Le cardinal de Bouillon a fait imprimer un manifeste à Tournay [3]. Je dois le recevoir ce soir ou demain, et je ne serois pas fasché que le roi me voulut bien ordonner de faire la réponse. Je suis sûr que je la ferois mieux que M. de Callières [4], quoiqu'il soit mon ancien à l'Académie françoise [5].

Il semble que la paix devient tous les jours plus difficile. Le mal est qu'elle n'est pas moins nécessaire. Il paroist que, si vous aviez une armée, il vous serait plus aisé de chasser l'archiduc d'Espagne que d'en faire sortir Philippe V. Mais quand l'archiduc seroit parti, nous n'en serions pas beaucoup plus avancés pour cela. On veut rendre le royaume de France garant de l'évacuation d'Espagne [6]. On le serre de près, et il n'y a plus de ressources au dedans pour résister.

L'Angleterre n'est pas tranquille, et le Dr Sacheverel [7] a donné lieu à des émotions qui pourront aller loin; mais cela n'empesche pas que les Anglois qui sont en Flandres ne soient payés.

On doit aller à Fontainebleau le 4 septembre [8]. J'eus hier au soir des nouvelles de Marly, où l'on ne disoit encore rien des mouvements de l'armée ennemie en Flandre.

L'abbé Boutard a fait une ode latine pour appeler la paix [9]. J'ai bien peur qu'elle ne fasse à son égard comme le chien de Jean de Nivelle. Du moins il me semble que j'en ferois autant s'il m'appeloit.

Les missionnaires viennent de lascher contre les Jésuites un grand nombre d'escrits qui ne sont pas méprisables. Cette guerre se fait avec beaucoup de violence et peut-être un peu de scandale; mais du moins

1. Baluze fut exilé à quarante lieues de Paris et obtint la permission de se fixer à Rouen.

2. L'histoire fut supprimée, « attendu qu'un pareil ouvrage n'est fait que pour appuyer une usurpation criminelle et ménagée depuis longtemps par tous les artifices les plus condamnables et tromper le public dans les droits ou les prétentions des grands du royaume ».

3. C'est le manifeste dont Valincour parle encore plus loin.

4. François de Callières, normand diplomate et écrivain (1645-1717), secrétaire du cabinet, et ambassadeur au Congrès de Ryswick.

5. Callières avait été reçu à l'Académie française le 7 février 1689. Valincour y remplaça Racine en 1699.

6. Cf. Topin, *op. cit.*, 197-219.

7. Sacheverell avait prononcé dans l'église Saint-Paul à Londres un sermon demeuré célèbre contre la Révolution et les principes des whigs. Il y eut un procès devant la chambre des Lords qui se termina par l'acquittement et un triomphe populaire de l'orateur.

8. Ce voyage n'eut pas lieu. En septembre la cour alla à Marly.

9. Valincour cite à plusieurs reprises ce personnage peu connu comme type de poète latin ridicule.

y a-t-il une consolation : c'est qu'on est bien assuré qu'elle ne détruira pas l'église[1]. Je voudrois bien que, sur la guerre que le Royaume soutient, il y eut une assurance pareille dans le Nouveau Testament ou même dans l'Ancien, qui estoit bien plus approuvé par M. de Marsan. *Vale jucundissime Domine.*

15 juillet 1710.

Je reçois, Monseigneur, votre lettre du 6. Je vous ai mandé par ma dernière la destinée du pauvre M. Baluze, qui est bien triste pour un homme de quatre-vingts ans, qui n'est ni évesque d'Ostie ni doyen du Sacré Collège. J'ai examiné avec autant de soin que j'en suis capable ses deux gros volumes in-folio de l'*Histoire de la maison d'Auvergne*. Il me paroist que les tiltres, produits pour montrer que MM. de la Tour[2] descendent en droite ligne des anciens ducs d'Aquitaine et des comtes d'Auvergne, sont non seulement faux en ce qui regarde les savants critiques (au nombre desquels je ne me mets pas), mais ridicules en ce qui peut estre jugé par tout homme de bon sens.

A l'égard de leur qualité de princes souverains par Sedan et Bouillon, cela ne me paroît pas fort difficile à combattre, et je le ferois (sans estre fort habile), d'une manière où il n'y aurait rien à répondre pour le fonds. La forme serait plus difficile, parce que les secrétaires d'estat (parmi lesquels il y en a eu de tout temps très dignes du nom que vous avez donné à notre ami quand vous pristes congé de lui) ont expédié en 1647, 1648, 1649, actes sur actes, brevets sur brevets, par où l'on assure et l'on conserve à M. de Bouillon, après l'échange de Sedan, les préséances, les honneurs et le rang des princes issus de maisons souveraines. Ce qu'il y a de beau, c'est qu'ils n'en sont point issus, et qu'ils ne prétendent ces honneurs que par des terres et seigneuries qui leur viennent par femmes, terres dont la souveraineté est très douteuse en elle-même, et souverainetés qui ne passent jamais à ceux qui acheptent des terres souveraines, non plus que la qualité des ducs à ceux qui acheptent un duché.

L'affaire du clergé par rapport à l'abbé de Maulevrier[3] contient un détail trop long et trop inutile pour vous estre envoyé, dans un pays d'où vous ne pourriez rien faire pour appaiser le différend, que trop de gens ont pris soin d'aigrir.

Il ne faut pas être fort habile homme pour comprendre que, si vous aviez une armée pour donner la main au roi d'Espagne, vous pourriez avant l'hiver chasser l'archiduc, et retombant sur le Portugal le forcer à faire la paix[4]. C'est là ce qui pourrait avancer la nostre, mais tout

1. Elle détruisit tout au moins les progrès du christianisme en Chine.
2. La Tour d'Auvergne. Il fut de mode à la cour (voir par ex. Saint-Simon) de les nommer De la Tour, au lieu de MM. de Bouillon.
3. Il a été question précédemment de cette affaire.
4. L'armée d'Estramadure n'étant pas appuyée prit ses quartiers d'été vers ce moment, ainsi que l'armée anglo-portugaise. Valincour a déjà exposé le plan militaire qu'il développe ici.

paroist dans des dispositions bien différentes. On sait seulement que les ennemis cherchent tous les moyens possibles d'attaquer M. de Villars. Nous n'y pouvons rien gagner, on y peut tout perdre, et deux ou trois heures peuvent décider de la destruction du royaume sans qu'aucun succès puisse décider de sa conservation.

M. le maréchal d'Harcourt est à Marly. Vous en aurez esté averti de plus d'un endroit, car il me semble que son arrivée met bien du monde en mouvement[1]. Je ne l'ai point vu; ainsi je ne sais en quel estat est sa santé.

Notre siècle est destiné aux grands événements. Visé est mort[2]. Croiriez-vous qu'on pût trouver un homme aussi impertinent que lui pour continuer le *Mercure galant*? On l'a trouvé : c'est M. du Fresny qui a la survivance.

Uno avulso non deficit alter
Stultior.

Vale, jucundissime Domine, et Dieu vous garde surtout de la fièvre tierce, qui, aussi bien que la quarte, est souvent un effet de l'ennui et de la tristesse. On en peut avoir à Céret[3] comme à Versailles.

27 juillet 1710.

On n'a point encore, Monseigneur, de nouvelles que nos plénipotentiaires soient partis[4]. On leur a laissé la liberté de demeurer ou de partir, suivant ce qui se passeroit au lieu où ils sont; et ils n'en sauroient faire meilleur usage que d'y demeurer jusqu'à ce qu'on les chasse : car il n'est pas impossible que les ennemis ne se portent à cette extrémité-là. Mais ce sera lever le masque et dire à leurs peuples, qui ont besoin de la paix, que ceux qui les gouvernent n'en veulent point. Voilà toute la Picardie sous contribution, l'armée de M. de Villars sur le point de manquer de bled dans huit jours et contrainte de quitter le poste où l'on disait qu'elle seroit trois mois[5]. Il y a eu trois petites actions de cavalerie, dans l'une desquelles deux cents de nos gens ont fui à bride abattue devant soixante houssards; les autres de mesme force, et qui font mal augurer d'une bataille, si l'on estoit obligé de la donner[6].

1. D'Harcourt fut reçu duc et pair au Parlement le 9 août. Il partit en septembre pour les Flandres où il prit le commandement de l'armée.

2. Le 8 juillet 1710.

3. En Roussillon, où Noailles allait revenir après son coup de main en Languedoc. Valincour ne savait pas encore qu'il en était parti.

4. Les propositions des alliés étaient si insolentes et si odieuses que le conseil résolut le 16 juillet de rappeler les plénipotentiaires : « On a fait partir ce soir, dit Dangeau (XIII, 208), le courrier qui leur en donne l'ordre. » Ils devaient y surseoir néanmoins dans le cas de nouvelles propositions de l'ennemi. Cf. ce que dit ici Valincour. (Cf. Dangeau, XIII, 213, vendredi 25 juillet.) Le départ des plénipotentiaires fut annoncé le 26 juillet et leur arrivée à Paris le 29.

5. Villars malade demandait à être relevé de son commandement pour aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle.

6. Dangeau passe sous silence ces combats malheureux.

Je ne vous envoie pas toutes les impertinences imprimées et manuscrites qui viennent de Tournai en grand nombre, sous le nom du cardinal de Bouillon, et où certainement il a part. Elles ne valent ni le port qu'elles coûtent ni le temps qu'il faut prendre à les lire [1]. Le roy a envoyé M. de Cotte à Saint-Denys avec une lettre de cachet pour oster de la chapelle où est M. de Turenne un grand nombre de tours, d'écussons, et jusqu'aux armes du cardinal de Bouillon qui estoient aux vitres, ce qui ne seroit pas souffert dans la parroisse d'un seigneur de village [2].

J'ai été diner ce matin chez M. le Maréchal d'Harcourt à Pontalie [3]. Je lui ai trouvé les jambes mauvaises et la main encore très faible, mais la teste aussi bonne que jamais. On a fait courir à Paris et la cour mesme, beaucoup de bruit sur sa prochaine et prodigieuse élévation, mais cela n'a jamais eu le moindre fondement. Visé est mort, et Du Fresny a son emploi :

Uno avulso non deficit alter
Stultior.....

Vale, jucundissime et colendissime Domine. Je ne sçay pas quand on pourra retourner *ad epistolarum genus jocosum.* Cela me paroist bien esloigné. Tout ce que l'on voit, ce que l'on entend, et encore plus ce que l'on pense,

Moestius est lacrymis
Simonideis.

L'armée de Flandres n'a pas de pain pour quinze jours, et il nous reste quatre mois de campagne.

(*A suivre.*) LÉON-G. PÉLISSIER.

1. Dangeau, XIII, 211, mentionne le 29 juillet un écrit imprimé à Tournay sur le décret de prise du corps du cardinal « plus fort que la lettre au roi, et que la lettre anonyme au président de Maison ».

2. Cf. add. de Saint-Simon à Dangeau, XIII, 210 : « celles mêmes du cardinal avec le chapeau étaient aux vitrages ».

3. Pontalie était l'ancienne maison des Moulineaux, donnée successivement en viager par le roi à son chirurgien Félix, puis à Mme de Grammont, puis à D'Harcourt, enfin à l'intendant Bignon et démolie en 1732, sauf le moulin (cf. Boislisle, S. Simon, XI, 113).

COMPTES RENDUS

Jean Bertaut, par l'abbé Georges Grente, Paris, Lecoffre, 1903, in-8° xv-438 p.

L'auteur de cette thèse nous donne de son héros une bonne biographie, qui repose sur des bases solides et souvent neuves. Le portrait qu'il nous trace de Bertaut est définitif, il est vivant. Cette figure d'honnête homme nous est décrite, comme elle méritait de l'être, avec une sympathie profonde, mais qui n'a rien d'excessif. M. Grente tenait en particulier à justifier son client du grief que certains lui faisaient d'avoir composé des vers d'amour depuis son épiscopat : il y est parvenu, et on doit s'en féliciter pour la mémoire d'un poète dont la vie fut digne, si elle n'eut rien d'héroïque.

L'étude littéraire de M. Grente est avant tout une analyse des différentes œuvres de Bertaut avec une appréciation de leurs qualités et de leurs défauts. Les analyses sont bien faites, les appréciations judicieuses. Mais que vaut cette méthode? Elle peut rendre encore de grands services, quand il s'agit de l'œuvre d'un Racine ou de l'œuvre d'un Molière ; car, ce sont là des œuvres profondes, où un esprit original, avec les seuls secours qu'il trouve dans le texte lui-même, découvrira toujours des beautés non encore soupçonnées. Quand il s'agit d'un Bertaut, la même méthode perd beaucoup de son intérêt : il y a, en effet, toutes les chances du monde pour que dix lecteurs un peu cultivés, sur dix, jugent l'œuvre de Bertaut exactement de la même façon et en fondant leur jugement sur les mêmes motifs. Une œuvre comme celle-ci est surtout intéressante par la place qu'elle tient dans l'histoire littéraire. M. Grente semble bien en convenir lui-même et il a essayé çà et là de déterminer cette place. S'il n'a pu le faire avec assez de précision, c'est qu'il n'était pas suffisamment préparé à sa tâche : il connaît fort bien tous les critiques français qui ont parlé de son auteur et de ses contemporains ; mais il ne connaît point la poésie italienne du xvi^e^ siècle ; il connaît mal les critiques italiens, et peut-être ne connaît-il pas très bien les poètes français du xvi^e^ siècle antérieurs à Bertaut. Pour connaître un peu tout cela, je sais qu'il fallait de longues années de travail, mais quand on s'occupe du xvi^e^ siècle, on doit se résigner, si l'on veut aboutir, à dépenser beaucoup de temps en recherches pénibles.

I. — Quelle place Bertaut occupe-t-il dans l'histoire de la poésie amoureuse? On ne peut guère s'en faire une idée d'après M. Grente qui se contente presque de développer cette affirmation : Bertaut a imité Pétrarque. Ils ont imité Pétrarque : voilà, d'ailleurs, à peu près tout ce que notre critique s'est toujours bornée à dire de nos poètes élégiaques du xvi^e^ siècle, et voilà ce qu'elle répète avec plus d'entrain que jamais depuis le livre de M. Piéri sur *Le Pétrarquisme de Ronsard*. Or, ce n'est là qu'une demi-vérité, qu'un quart de vérité. Allons plus loin : c'est presque une erreur. On ne serait pas plus près de se tromper en résumant ainsi toute l'histoire de la tragédie au xviii^e^ siècle : Crébillon, Voltaire et Ducis ont imité Corneille et Racine. Ils les ont imités, sans doute. Mais d'abord, chacun a sa petite originalité. Et puis, quand on passe de l'un à l'autre, on sent qu'un mouvement se fait dans les esprits, qu'auteurs et public

travaillent de concert à modifier un genre épuisé, qu'un théâtre nouveau se prépare. Aussi, malgré les apparences, n'y a-t-il souvent rien qui ressemble moins à une tragédie de Racine qu'une tragédie de ses prétendus imitateurs, et, si l'histoire de la tragédie au XVIIe siècle n'est pas d'un intérêt palpitant elle n'en est pas moins une histoire vivante. Pareillement, l'histoire du pétrarquisme en France au XVIe siècle : c'est une histoire peu animée, mais vivante, qui nous fait assister à des mouvements d'action et de réaction. Elle ne laisse pas d'être assez compliquée ; d'abord, parce que nos poètes ont imité, non point Pétrarque, mais les poètes italiens de leur temps et que tout mouvement littéraire né en Italie a eu assez vite son contre-coup en France ; ensuite, parce que nos poètes, jaloux de sauvegarder leur indépendance, se sont transmis l'un à l'autre certaines habitudes. Ainsi, chacun d'eux s'explique à la fois par ce qui se fait à côté de lui en Italie, par ce qui s'était fait avant lui en France.

La première génération de nos pétrarquistes se rattache, non pas à Pétrarque, mais à Tebaldeo (première édition en 1499), à Séraphin dell' Aquila (1502 et à leurs disciples. Le sonnet, quand il est conservé, devenant une épigramme (Tebaldeo), la préférence donnée à l'épigramme proprement dite ou *strambotto* sur le sonnet, des invitations perpétuelles à cueillir la fleur de la jeunesse, le sensualisme et parfois le cynisme des descriptions, la subtilité et l'emphase dans l'expression, un parfait gongorisme avant Gongora : tels sont les principaux traits qui caractérisent la poésie de cette école ; tels sont aussi ceux qui caractérisent la poésie de Saint-Gelays, et, sauf le sensualisme, celle de Maurice Scève ; Marot lui-même subit l'influence de cette école.

La réaction contre Séraphin provoque en Italie l'œuvre de Sannazar, celle de Bembo (1530) et celle de ses disciples (*Rime di diversi*, 1545, 1547) : réhabilitation du sonnet, abandon de la technique du sonnet imaginée par Tebaldeo, décence dans les descriptions, purisme dans le langage, harmonie de la phrase, moins de poésie que d'éloquence ou de rhétorique. A cette école se rattachent Ronsard et ses amis, sauf Pontus de Tyard, qui s'attarde sur les pas de Scève, donc de Tebaldeo : Du Bellay puise à pleines mains dans les *Rime di diversi*, c'est-à-dire dans des volumes antérieurs de quelques années seulement, on pourrait dire de quelques mois à l'*Olive* ; Magny et Baïf pillent Sannazar ; Ronsard imite surtout Bembo, avec discrétion, d'ailleurs. Cette seconde génération de pétrarquistes français essaie de garder, comme la précédente, une certaine originalité. Saint-Gelays et Scève faisaient des épigrammes, non des sonnets, parce que de leur temps les Italiens faisaient moins de sonnets que de *strambotti* ; mais au huitain italien ils avaient substitué une forme française, le dizain : l'école de Ronsard s'étudie à créer un sonnet français, et après quelques tâtonnements elle réussit à en créer un, qui, par divers caractères, mais surtout par la disposition des rimes des tercets, est tout le contraire du sonnet italien (voir *Revue de la Renaissance*, février 1903). Scève avait été très soucieux de la composition, en cela très français : à son exemple, du Bellay ne l'est pas moins. Et chacun a sa petite originalité, chacun sa façon d'imiter, comme ses modèles préférés.

Quand elle est lasse de Bembo, l'Italie, par une réaction naturelle, revient aux quattrocentistes. La France revient immédiatement à eux, elle aussi : Olivier de Magny rapporte de Rome des *Soupirs* (1557), qui sont pleins de choses imitées du quattrocento. Le retour au quattrocentisme s'accentue avec l'avènement de trois poètes napolitains, donc compatriotes de Séraphin et de son maître Chariteo. Ces trois poètes sont Angelo di Costanzo, Bernardino Rota, Luigi Tansillo. Tous trois, même le dernier qui est un vrai poète, subissent profondément l'influence des quattrocentistes. L'un deux, Angelo di Costanzo, a un succès prodigieux : il est proclamé le plus grand sonnettiste de son siècle. Son importance date de la publication d'une anthologie, *i Fiori*, par Ruscelli en 1558 ; les deux autres poètes doivent aussi leur réputation à cette anthologie. Dans presque tous les sonnets écrits en Italie après 1558 on sent,

l'influence de Costanzo ou celle de Tebaldeo et de Charitео, ses modèles. Or, c'est peu après que Desportes commence à écrire en France, puisque la première édition de ses œuvres est de 1573. Desportes imite beaucoup de gens, mais il imite surtout parmi les poètes récents Angelo di Costanzo et ses divers émules, parmi les poètes anciens Tebaldeo et Pamphilo Sasso, le plus fameux disciple de Séraphin (première édition en 1500) : à eux trois, Costanzo, Tebaldeo et Sasso lui ont fourni une cinquantaine de sonnets, plus du dixième de son œuvre. Et Desportes fait école : c'est Tebaldeo qu'imite ou traduit Amadis Jamyn (1575); c'est de Tebaldeo que Ronsard, devenant l'élève de Desportes, s'inspire dans ses sonnets pour Hélène (1578), et il s'engoue de Tebaldeo au point d'abandonner plus de trente fois ce sonnet français, qu'il a contribué à créer, pour adopter le sonnet de Tebaldeo, qui combine toujours les rimes des tercets suivant la formule C D C, D C D.

Bertaut vient à ce moment, puisque M. Grente fixe ses débuts en 1579, c'est-à-dire un an après la publication des *Sonnets pour Hélène*, deux après celle d'une édition où Desportes avait augmenté son œuvre d'un grand nombre de pièces. Bertaut pétrarquise pendant une dizaine d'années (1579-1589) et avec un grand succès, que son nouvel historien explique surtout par sa décence. Cette décence, comment s'explique-t-elle d'ailleurs? Par l'honnêteté naturelle du poète, pense M. Grente. Evidemment; mais elle s'explique beaucoup aussi par tout un mouvement dont M. Grente ne dit rien: la cour de France a fini par entendre les imprécations d'*Uranie*, la *Muse chrétienne* de Du Bartas, qui rappelait impérieusement à la pudeur public et poètes (1574). Mais la décence de Bertaut ne fut pas la seule cause de son succès. A sa date, il parut nouveau et par quelques caractères il l'était.

1° On avait poussé trop loin la servilité dans l'imitation : Bertaut le comprit et il se fit, je crois, une loi de ne jamais copier. Il est, en effet, avec Pontus de Tyard, le seul pétrarquiste français du XVI^e^ siècle à qui je puisse accorder ce singulier éloge: je n'ai pas encore trouvé chez lui une seule pièce qui soit la traduction d'une pièce italienne antérieure. Assurément on reconnaît à plus d'un signe qu'il a lu les poètes chers à Desportes. Le sonnet *Fait un jour des Cendres* (éd. Chenevière, p. 412) a pour origine probable le sonnet 129 de Tebaldeo (cf. Ronsard, *Sonnets pour Hélène*, II, V et A. Jamyn, *Chanson* : *Voicy le jour commençant le caresme*). Cette façon de ne dire presque jamais « ma dame » en s'adressant à sa maîtresse, mais de lui dire « ô ma chère espérance, ô mon mal nécessaire, ma belle âme, mon doux bien » rappelle étrangement Costanzo et B. Tasso, qui disaient, eux : « dolce mia morte, fiamma via viva, almo mio sol, chiaro mio sol, dolce mio mal ». Si l'on trouve chez Bertaut des images tirées de l'histoire ancienne, s'il invoque, pour expliquer sa passion, le souvenir de Caton, de Mithridate, de Démétrius Poliorcète, c'est que Costanzo avait mis ces images à la mode; on pourra lire, pour s'en convaincre, le sonnet 56 d'*Hippolyte* (éd. Michiels), où Desportes, traduisant Costanzo, compare la tyrannie qu'exerce l'amour sur lui à celle qu'exerça César sur les Romains. (Peut-être ces images s'expliquent-elles aussi chez Bertaut par l'influence de Robert Garnier dont les pièces romaines venaient de paraître.) Telle comparaison de Bertaut (p. 324) semble bien être l'ingénieuse contre-partie d'une comparaison de Costanzo :

> Comme il n'est si douce eau par les fleuves versée
> Qui ne devienne amère entrant dedans la mer;
> Aussi nul réconfort n'entre dans ma pensée
> Qui soudain ne se voye en douleur transformer.

Au lieu de donner le texte de Costanzo, je donnerai la traduction, un peu libre, de Desportes (*Cléonice*, éd. Michiels, 36):

Quand en la mer Pontique, errants en maints destours,
Le Danube orgueilleux vient descharger son cours,
Il rend long tans après douce l'humeur salée.
Vos beautés tout de mesme, entrans dedans mon cœur,
Destrempent doucement son amère langueur
Et parmy mes ennuis la liesse est meslée.

Bertaut imite donc, lui aussi; mais ses imitations, on le voit, sont lointaines et elles sont rares. Mon enquête confirme ainsi celle que M. Lanson a faite, il y a quelques années, chez les poètes espagnols. Les conclusions de M. Lanson étaient sans doute toutes provisoires : car, en indiquant qu'il n'avait pas lui-même reconnu d'emprunts littéraux de Bertaut à la poésie espagnole, il ne prétendait pas que d'autres n'en reconnaîtraient pas; il souhaitait même qu'un spécialiste, connaissant mieux que lui la littérature espagnole, fît de nouvelles recherches sur Desportes et Bertaut. Moi-même, je ne donne pas mes conclusions comme définitives : une enquête sur les sources d'un poète du XVI^e^ siècle n'est jamais close. Mais ayant lu, je crois, la plupart des poètes italiens que Bertaut a dû lire, je ne pense pas être téméraire en supposant que, si je ne l'ai pas encore pris une seule fois en flagrant délit de plagiat, c'est qu'il ne fut pas habituellement, ni peut-être jamais, plagiaire.

2° Bertaut fit des sonnets, mais il en fit très peu, et après lui l'on en fit peu, si l'on en fit quelques-uns de fameux. Nous pouvons dire que la vogue de ce genre de poème finit en France avec Desportes, et que son discrédit date de Bertaut. Celui-ci, évidemment, pensa qu'on avait fait jusque-là chez nous trop de sonnets et qu'il était temps d'essayer de nouvelles formes. Or, justement à la même date l'Italie commence, elle aussi, à se lasser des sonnets. Bientôt avec Guarini et avec Marini la forme préférée de la poésie amoureuse sera le madrigal et la France adoptera cette mode. En attendant d'être éclipsé par le madrigal, le sonnet l'est par les *stanze* et par les *canzoni*. En 1563, Ludovico Dolce avait publié une anthologie des *stanze* les plus fameuses de la poésie italienne. L'ouvrage avait deux volumes. Un grand nombre de poètes, les uns déjà anciens, d'autres tout récents, y figuraient. Il eut de la vogue, fut connu en France puisque Desportes y a fait plus d'un larcin, et fut, je crois, plusieurs fois réimprimé. J'en possède un exemplaire qui porte la date de 1580. L'année suivante (1581), parurent avec éclat les *Rime* de Torquato Tasso : si les sonnets étaient nombreux, le public admira surtout les *canzoni*. Est-ce le succès des deux volumes de *stanze* publiés par Dolce, succès bientôt suivi de celui des *canzoni* du Tasse, qui détermina Bertaut à abandonner le sonnet pour les stances? Si ce ne fut pas la seule raison, ce fut du moins l'une des raisons de son choix.

Mais Bertaut se conforma à la bonne tradition qu'avaient suivie ses prédécesseurs français : il n'emprunta pas aux Italiens leur métrique. Il voulut avoir des stances françaises, comme Scève avait voulu avoir une épigramme française, comme Ronsard avait voulu avoir un sonnet français. Il n'inventa pas d'ailleurs de strophes nouvelles. Il emprunta à Ronsard et à Desportes la strophe de six alexandrins et la strophe de quatre alexandrins à rimes croisées. Il employa surtout celle-ci et il la mania avec un tel bonheur qu'on peut affirmer que s'il ne l'a pas inventée, il en a vraiment, lui Bertaut, découvert la valeur. Peut-être n'y a-t-il rien de plus important à dire des poésies pétrarquistes de Bertaut : c'est avec elles que l'admirable strophe de quatre alexandrins à rimes croisées devient le mètre préféré de l'élégie française [1].

3^e^ Nouvelle par son indépendance à l'égard des modèles, nouvelle dans une certaine mesure par ses cadres, la poésie pétrarquiste de Bertaut parut nou-

1. Je ne voudrais point exagérer ma thèse. La métrique de nos poètes du XVI^e^ siècle ne fut pas toujours absolument indépendante de la métrique des Italiens. Bertaut lui-même nous en offre un exemple intéressant. On sait qu'une seule

velle encore par sa rhétorique. Les poètes de la génération antérieure étaient épais en figures, comme dit Montaigne; Bertaut a peu d'images. Sa rhétorique a pour caractère singulier de se réduire à peu près tout entière à l'emploi d'un seul procédé : le parallélisme. Il faut même ajouter que le parallélisme affecte chez lui un petit nombre seulement de formules :

Si je suis exaucé, mon cœur mourra de joye,
Si je suis éconduit, il mourra de douleur.

Je ne puis perdre un mal dont je me veux défaire
Et perds en un moment le bien que je n'ay pas.

A faute de te rendre immortel en mes vers,
Je rendray ta mémoire immortelle en mon âme.

Si je la dois aymer, rendez-moi tout de feu,
Si je la dois haïr, rendez-moi tout de glace.

Ce goût pour le parallélisme est-il personnel à Bertaut? Voici ce que je lis chez Francesco de Sanctis : « Comme il cherche l'effet, non dans l'ensemble mais dans les parties et fait de tout membre un monde en soi, les jointures se dénouent, l'organisme de la période se dissout et il en résulte une espèce de parallélisme; les pensées et les images vont deux à deux, opposées de front de façon à se donner un relief réciproque. Le fond de ce parallélisme est l'antithèse prise en un sens large, c'est-à-dire une certaine harmonie qui naît d'objets semblables ou dissemblables, mis en face les uns des autres; ainsi :

Molto egli opro col senno e colla mano,
Molto sopri nel glorioso acquisto. »

Si le nom du critique ne vous avait pas dit d'avance qu'il allait s'agir d'un auteur italien, si cette citation de deux vers très connus de la *Jérusalem déli-*

chanson a beaucoup plus servi à sa gloire que tout le reste de son œuvre; c'est celle qui contient le fameux couplet :

Félicité passée,
Qui ne peux revenir;
Tourment de ma pensée,
Que n'ay-je en te perdant perdu le souvenir!

Or, la strophe de cette chanson a une physionomie beaucoup moins française qu'italienne. En voici une tout à fait analogue chez Gir. Molino (Venise, 1573); la disposition des rimes est la même que chez Bertaut; la strophe est composée de trois vers de sept syllabes suivis d'un vers de onze :

Ne l'amoroso stato
Non è pena piu grave,
Che 'l vedersi spogliato
Di quel thesor che posseduto s'have.

Chez Bernardo Tasso assez nombreuses sont les strophes composées de quatre vers courts que suit un vers long; ainsi, *Sal.* XIII :

Con quai lodi, o Signore,
Conterà la mia lira
Il tuo supremo onore?
Chi questa snoda, e gira
Lingua, o la voce, e l'inteletto inspira?

J'ajoute que l'octave italienne se décompose souvent, non par le rythme, mais par le sens en deux quatrains, au moins dans les complaintes. (Voir surtout les diverses complaintes du *Roland Furieux*.) C'est ce que Desportes a bien vu. Voilà pourquoi il a traduit sans peine en strophes de quatre alexandrins la complainte de Bradamante au chant XXXIII. Par ses origines, notre strophe élégiaque de quatre alexandrins n'est donc peut-être que l'octave italienne dédoublée et ayant la disposition des rimes du premier quatrain de cette octave.

vrée ne vous disait pas maintenant qu'il s'agissait du Tasse, ne vous semblerait-il pas que la rhétorique définie dans ces lignes est celle de Bertaut? — Bertaut ressemble donc au Tasse? — Oui, il lui ressemble par son parallélisme; et il lui ressemble, d'abord parce qu'ils ont eu des modèles communs, la manière du Tasse étant en germes chez les poètes de la génération précédente, mais très probablement aussi parce qu'il y a eu influence directe du Tasse sur Bertaut: c'est en 1580, en effet, que la *Jérusalem*, on sait avec quel retentissement se répandit immédiatement dans toute l'Europe, c'est en 1581 que parurent les *Rime* et l'*Aminte*, et c'est vers 1580 justement que se placent les débuts de Bertaut.

L'influence du Tasse explique peut-être encore chez Bertaut un autre caractère. Si tout le monde s'accorde à reprocher l'abus des pointes à l'abbé d'Aulnay, tout le monde lui reconnaît en revanche le mérite d'avoir eu quelque chose de vraiment élégiaque, d'attendri, d'harmonieux et cependant d'assez vigoureux. Mais ces qualités, à quelle école pouvait-il les acquérir si elles lui manquaient, les développer s'il les avait reçues, comme probablement il les avait reçues, de la nature? N'était-ce pas à l'école du Tasse, qui ne fut rien tant qu'un élégiaque, un écrivain attendri, musical et cependant vigoureux?

Si c'est d'un recueil de vers pétrarquistes, *l'Olive* de Du Bellay, que date en France l'influence de l'Arioste, c'est probablement, on le voit, avec une autre œuvre pétrarquiste, celle de Bertaut, que commence chez nous l'influence du Tasse.

J'ai insisté longuement sur les poésies pétrarquistes de Bertaut, parce que, de l'aveu de M. Grente, elles forment la partie la plus soignée de son œuvre et qu'il leur doit sa réputation. Je pense avoir fait entrevoir que l'histoire du pétrarquisme en France au XVI^e^ siècle est loin d'avoir la monotonie qu'on veut bien dire et qu'on n'a nullement expliqué le succès de Bertaut en disant: il a imité Pétrarque. Ce succès s'explique par des nouveautés dont on ne comprend bien l'intérêt qu'en étudiant, non pas l'œuvre de Pétrarque, mort à ce moment-là depuis plus de deux siècles, mais celle des prédécesseurs immédiats de Bertaut en France et celle de ses contemporains en Italie.

II. — Bertaut transporta sa rhétorique dans la poésie épico-oratoire, et c'est là un point important: car des longs poèmes de Bertaut cette rhétorique passa ensuite en partie dans les tragédies des précurseurs immédiats de Corneille. Citant un couplet de *Timandre*, M. Grente dit, d'accord avec M. E. Faguet: « Ce sont là de ces vers de tragédie qui ont dû être beaucoup lus et médités par nos poètes tragiques de 1620-1640. » En effet. Or, je n'ai pas la prétention, sans doute, de soutenir que Bertaut dérive tout entier du Tasse, et M. Faguet ne soutient pas non plus que nos poètes tragiques de 1620-1640 dérivent du seul Bertaut. Mais il me paraît bien probable que si Du Ryer, Tristan et Corneille ont « beaucoup lu et médité » certains vers de *Timandre*, l'auteur de *Timandre* avait beaucoup lu et médité des vers comme ceux-ci:

e par che porte
Lo spavento negli occhi e in man la morte.

Essa le piaghe fé, voi le mirate.

Par l'intermédiaire de Bertaut, un peu de la manière du Tasse a passé, je crois, dans les tragédies françaises du commencement du XVII^e^ siècle, et c'est ce qui donne une réelle importance dans l'histoire littéraire à l'*Hymne du Roi Saint-Louis* et à *Timandre*.

III. — Ce dernier poème offre un autre intérêt. « En le composant Bertaut avait-il un modèle sous les yeux, se demande M. Grente? Est-ce une copie fidèle ou une libre imitation? » Je pense que Bertaut, ici comme dans ses poésies pétrarquistes, s'est piqué de n'être point un imitateur servile et que *Timandre* n'est ni la copie, ni la refonte d'une autre nouvelle. Mais parmi les

éléments qui composent la trame de ce récit, il en est quelques-uns dont l'origine est aisément reconnaissable.

Furieuse d'avoir été dédaignée par un homme qu'elle aimait, une femme jalouse, Ogière, cherche à se venger de l'ingrat qui la délaisse en frappant la rivale qu'il ose lui préférer. Et pour cela qu'imagine-t-elle? De convaincre par l'emploi d'un miroir magique le mari de sa rivale que celle-ci est infidèle. Ainsi dégagée de ses autres éléments, l'histoire qui nous est contée par Bertaut ressemble étrangement à celle qu'on lit au chant XLIII du *Roland Furieux* et qui est si connue sous le nom d'*Histoire de la coupe enchantée*. Ogière joue chez Bertaut le rôle que Mélisse joue chez l'Arioste et le miroir remplace la coupe. Autre ressemblance entre les deux nouvelles: ni chez l'Arioste ni chez Bertaut l'aventure du mari excité contre sa femme par la sorcellerie d'une jalouse n'est contée directement par le poète au lecteur: chez l'Arioste, le récit en est fait par le mari lui-même à Renaud, pour que celui-ci renonce à soupçonner sa femme; chez Bertaut, il est fait par un témoin du drame à son ami Timandre, pour que celui-ci renonce à consulter les magiciennes.

J'avoue qu'il y a, d'ailleurs, de grandes différences entre les deux nouvelles, et pour trouver l'origine des autres éléments mis en œuvre dans *Timandre*, il faudrait chercher peut-être chez les Espagnols, non chez les Italiens. Mais Bertaut doit encore sans doute à l'Arioste une chose capitale, si c'est l'idée même d'avoir mis en vers une histoire de ce genre. Pour le prouver, il me faudrait pouvoir résumer toute l'histoire de l'épopée en France au XVI^e^ siècle avant *Timandre*. Je montrerais qu'au cours de toute cette histoire on rencontre l'influence de l'Arioste; que l'épopée française avait utilisé avant Bertaut à peu près tous les autres éléments du *Roland furieux*; qu'il ne restait donc au dernier venu, s'il voulait en tirer quelque chose de neuf — et Bertaut le voulait — qu'à imiter ces histoires romanesques, ces contes à la façon de Boccace qui n'y sont point rares : Joconde, la Coupe enchantée, Gabrine, le Chien aux pierreries. Ainsi fit Bertaut et par suite son *Timandre* marque un moment intéressant dans l'histoire de l'influence de l'Arioste en France [1].

Il y aurait lieu d'expliquer d'autre part, à propos de *Timandre*, comment l'insuccès de la *Franciade* ayant détourné nos poètes épiques français des sujets antiques les rejeta vers les sujets chrétiens ou bibliques (*Judith* de Du Bartas), vers les sujets tirés de la légende héroïque moderne (petites épopées de Desportes, de Baïf et de Jamyn), vers les sujets romanesques (*Timandre*); — comment la lassitude du merveilleux mythologique dont Ronsard avait abusé fit le succès, d'abord du merveilleux chrétien de Du Bartas, puis du merveilleux magique de Bertaut — enfin, comment, le public ayant reproché à la *Franciade* sa longueur, les successeurs de Ronsard, Du Bartas excepté, n'écrivirent plus que des épopées en un seul chant.

IV. — Bertaut occupe une belle place dans l'histoire de la poésie religieuse, non par la quantité des vers, mais par leur valeur. Si le lyrisme chrétien a produit chez nous au XVI^e^ siècle quelques pièces intéressantes, on sait que ce sont les *Psaumes* et les *Cantiques* de Bertaut. Or, ces œuvres chrétiennes se rattachent, non seulement à plusieurs traductions de *Psaumes* dont parle M. Grente, mais à deux groupes d'œuvres dont il ne parle point.

1. Le monstre de la guerre dont Bertaut fait le portrait dans le *Discours funèbre sur la mort de la Reine mère* (p. 150) est probablement frère du monstre de l'hérésie qui est décrit au chant XXVI, 31 et suiv. du *Furieux* : preuve nouvelle que Bertaut connaît bien l'Arioste. L'imitation est, d'ailleurs, tout à fait libre : preuve nouvelle que Bertaut n'est pas plagiaire. — Je note que l'action de *Timandre* se passe en Scandie, comme celle de *Torrismond*, la fameuse tragédie du Tasse. Le principal héros de Bertaut s'appelle Gernande; l'un des héros du Tasse, Germondo.

1° Pendant le dernier tiers du XVI^e^ siècle la France voit se lever toute une moisson de poèmes chrétiens et dans tous les genres : dramatique (le *Saül* et la *Famine* de Jean de la Taille, les *Juives* de Garnier, l'*Aman* et le *David* de Montchrestien), épique (la *Judith* de Du Bartas), épico-didactique (la *Semaine* de Du Bartas), lyrique (les *Psaumes* et les sonnets chrétiens de Desportes, les *Prières* d'A. Jamyn), satirique (les *Tragiques* de d'Aubigné). J'ai nommé seulement les œuvres essentielles. Les poésies chrétiennes de Bertaut font partie de cet ensemble considérable.

2° Elles se rattachent, d'autre part, à la très longue lignée de *Canzoni*, de *strambotti*, de *stanze*, de sonnets religieux qu'a produite le XVI^e^ siècle en Italie. Il n'est pas, en effet, un pétrarquiste italien qui n'ait interrompu un moment sa cour amoureuse pour faire des pointes sur la naissance de l'Homme-Dieu ou sur les privilèges de la Vierge-Mère. Or, ces poésies chrétiennes, fort nombreuses pendant tout le cours du XVI^e^ siècle, deviennent à la fin du siècle véritablement innombrables. Elles remplissent des volumes entiers et de gros volumes.

Quelles causes, les unes religieuses, les autres purement littéraires, suscitent à la fin du XVI^e^ siècle, cette opulente production de poésies chrétiennes? Quels caractères distinguent les poèmes religieux écrits en Italie de ceux qui furent écrits en France et quels caractères les en rapprochent? Pour répondre à ces questions, de longues pages seraient peut-être nécessaires et M. Grente ne pouvait sans doute, sous prétexte d'expliquer une partie de l'œuvre de Bertaut, insérer dans sa thèse toute une thèse sur la poésie chrétienne à la fin du XVI^e^ siècle. Mais encore devait-il indiquer dans quel milieu favorable à leur succès se sont produites les pièces chrétiennes de son auteur, par quelles œuvres elles ont été préparées, quelles œuvres contemporaines leur ressemblent. Quand on étudie les pointes de Bertaut *sur la Naissance de Notre-Seigneur*, on ne peut se dispenser de les comparer à quelques-unes de celles que le même sujet avait inspirées à tant d'Italiens, depuis Pamphilo Sasso célébrant le Créateur changé en créature et la cause devenue effet, jusqu'à Marini louant la nuit qui nous a donné le jour. Quand on relit, d'autre part, le *Cantique en forme de confession* et qu'on connaît un peu la poésie italienne du XVI^e^ siècle, on est immédiatement débordé par la multitude des comparaisons intéressantes que l'on voudrait faire ; mais aussi, quand on sait quelle prodigieuse dépense d'esprit le souvenir de leurs péchés avait fait commettre à plusieurs générations de poètes, on ne s'étonne plus que Bertaut, venu après tant d'autres et voulant se distinguer en un sujet épuisé, ait élevé un si mirifique monceau d'antithèses.

Je n'ai parlé que des œuvres de Bertaut qui me paraissent compter dans le mouvement littéraire de son temps. — Qu'il est impossible de bien comprendre un poète français du XVI^e^ siècle sans une très longue préparation et en particulier sans une connaissance un peu approfondie de la littérature italienne, voilà donc ce que démontre la thèse de M. Grente sur Bertaut. Elle prouve, d'ailleurs, qu'il a du talent et, comme sa biographie du poète atteste qu'il est capable de travailler sur des documents originaux, je souhaite qu'il n'en reste pas à ce premier ouvrage, où l'on voudrait que tous les chapitres eussent la nouveauté et la solidité des premiers.

Joseph Vianey.

L'Aube du théâtre romantique, par Albert Le Roy, Paris, P. Ollendorff, 1904.

Ce que M. A. Le Roy nous donne sous cette métaphore (en ouvrant le livre on en trouvera beaucoup de semblables) c'est une façon d'histoire du théâtre romantique de 1827 à 1830 (de *Cromwell* à *Christine*) avec des régressions épisodiques vers deux ou trois demi-précurseurs. Si dès l'abord on s'étonne de la composition artificieuse, classique du reste depuis l'Odyssée (l'auteur commence par *Cromwell* et *Henri III* pour nous arrêter ensuite sur Soumet, Lemercier, Casimir Delavigne et Ducis, dans cet ordre) il suffira de remarquer que ce livre, dont les passages les plus divertissants ont paru dans la *Revue Bleue*, a d'abord été un cours libre professé à la Sorbonne à un très grand public et qui n'est pas précisément celui des conférences. Pour qui s'adresse à cet auditoire la question pédagogique ne se pose pas, s'il faut instruire en amusant. Les auditeurs de M. L. R. se sont instruits beaucoup et divertis encore plus. Le professeur a su entretenir le désir du « prochain numéro » par les surprises autant que par l'agrément de son exposition, cependant que l'enchaînement peu nécessaire de leçons dont chacune est « agréable en soi » dispensait d'une assiduité fâcheuse et trop scolaire.

Ceci n'est que pour marquer le caractère de l'ouvrage. Tous les genres sont bons pour quelqu'un et ce livre n'est pas ennuyeux. Cependant les lecteurs de cette Revue ne se soucient pas d'entendre raconter la fable de *Hernani* ou de *Marion de Lorme*, et des citations de l'*Aventurière* (en manière de rapprochements avec le rôle de D. Gomez) ne leur offrent guère d'intérêt. Même, à la rigueur, les détails variés de la fameuse bataille et la nuance exacte du gilet ou du pourpoint de Gautier leur sont assez connus. La collection complète des épigrammes de Sainte-Beuve sur le caractère d'A. de Vigny ils savent comment la former et s'étonneraient de la voir augmentée ici d'autres traits, de M. L. R. : « ... il daigna, en traduisant Shakespeare, remplir l'office d'introducteur des ambassadeurs. Il était né grand-maître des cérémonies littéraires. » Mais comment finir autrement que sur ces *lumina orationis* une brillante lecture publique? On en peut dire autant pour excuser certains chapitres d'être une sorte d'anthologie où surnage encore une fois la *Feuille* d'Arnault, ou bien d'alléguer complaisamment, dans l'étude de pièces vieilles de près d'un siècle, le répertoire actuel du Théâtre-Français ou du Théâtre Antoine. M. L. R. d'une part, a pensé que les bagatelles du goût comme celles de la mode vieillissent et s'oublient vite et par conséquent peuvent de bonne heure redevenir nouvelles et d'autre part, qu'il convient d'expliquer l'inconnu par le connu. Et il a d'illustres prédécesseurs. Assez souvent, le lisant, on évoque le souvenir du *Cours de Littérature dramatique* de Saint-Marc-Girardin, si riche en analyses, anecdotes ou rapprochements, ou celui, plus récent, de vieux maîtres de la même école.

Disons tout de suite que cet enseignement de vulgarisation ne doit être tenu ni pour méprisable ni pour inutile, quelque idée qu'on se fasse d'une méthode, en histoire littéraire, plus exacte et moins spirituelle. Le succès des cours et des livres de M. L. R. répand le goût et la curiosité de nos études, étend la connaissance des résultats acquis et par lui diligemment utilisés, tirés des plus anciens et des plus récents travaux; et par là il nous est permis d'espérer que nos recherches pourront intéresser bientôt quelques « honnêtes gens » en plus des chercheurs.

Pour ceux-ci mêmes, d'ailleurs, certaines parties de ce livre sembleraient devoir offrir quelque attrait. Le premier chapitre s'intitule les « Origines du romantisme » et en cherche une définition. Or, cet effort n'est pas encore devenu inutile. Le second chapitre, sur la Préface de Cromwell, peut présenter le même genre d'intérêt. Enfin, à partir de la « Pétition des Classiques » (provoquée, comme l'on sait, par le succès de *Henri III*), l'auteur nous promène dans le camp classique où il y a encore des trouvailles à faire. Le chapitre sur

Soumet et les cinq chapitres sur Népomucène Lemercier, puis, à propos du *More de Venise* de Vigny, celui sur les traducteurs de Shakespeare retiennent l'attention. Mais il se peut qu'elle soit déçue. Les deux chapitres de discussion générale ne contiennent guère, et dans un grand désordre, que des citations d'opinions variées sur le romantisme, opinions de *Dupuis et Colonet*, de M. Brunetière, de Stendhal, d'Henri Heine sur le romantisme allemand, de M. Doumic, de bien d'autres, plus, déjà, une digression sur Ducis et Lemercier, sans qu'il ressorte de tout cela aucune autre idée, sinon que l'auteur n'a pas d'avis personnel et qu'il ne distingue pas très bien les différents aspects, ni même les différents moments du problème. Cependant, à s'en tenir au seul théâtre romantique, on a beaucoup écrit sur ses tendances et des ouvrages entiers, comme la thèse de M. Nebout, ont été consacrés plus encore à sa constitution qu'à son histoire.

Au reste ce n'est pas dans la discussion, dans l'appréciation ni des doctrines ni même des œuvres que M. L. R. excelle. Appeler le romantisme un « genre littéraire » qui domina pendant une quinzaine d'années, c'est employer une expression tout au moins équivoque. Et si renonçant à définir, M. L. R. veut tracer un tableau d'ensemble de l'époque romantique, son énumération prodigue, non contente de signaler le romantisme dans toutes les formes de l'art, ajoute d'une façon bien surprenante : « Dans le domaine de la science et théorique et appliquée, Chevreul, Claude Bernard, Pasteur et tant d'autres étendent leurs conquêtes et ouvrent des horizons élargis. Les chemins de fer, l'électricité..., etc. » Puis viennent Saint-Simon, Enfantin, Pierre Leroux, Fourier, tous romantiques ! Ici l'auteur abuse de son droit d'être superficiel. De même quand il formule tel aphorisme sur les romantiques : « Ils n'ont pas été véridiques mais ils ont été vivants », ou quand il nous parle de cette « langueur des êtres et des choses éparse dans l'*Enéide* et dans l'*Odyssée* ». S'il juge des œuvres, il y a au moins quelque inconséquence à déclarer, comme tout le monde, le drame de *Cromwell* beaucoup trop touffu et bourré d'érudition anecdotique, et, pourtant, après avoir feuilleté à son tour l'histoire de Guizot, pour y recueillir quelques-uns des détails qui y « pullulent » à regretter que Hugo ne les ait pas introduits dans son œuvre « trop guindée ». Surtout ces anecdotes sont bien semblables à celles que le poète a exploitées, puisque l'une d'elles n'est pas autre, et M. L. R. en fait la remarque, que la mésaventure du faux chapelain Rochester et de dame Guggligoy !

M. L. R. est plus heureux quand il nous conte la vie des poètes ou la fortune des pièces. Il narre bien les anecdotes et n'en est pas avare. De là l'intérêt de la partie considérable de son livre consacrée à la personne et à l'œuvre de N. Lemercier. Bien qu'alourdie de quelques analyses de pièces qui n'étaient pas toutes des tentatives nouvelles, cette étude est agréable et serait précieuse si elle ne doublait souvent la thèse de M. Vauthier. Non moins agréable et plus neuve est l'étude sur Soumet. Mais pourquoi celui-ci est-il appelé un *demi-classique*, tandis que Népomucène est un *demi-romantique* ? Est-ce parce que Soumet fréquenta le Cénacle et collabora à la *Muse Française* et que Lemercier signa la Pétition des classiques ? Quand M. L. R. arrive à la jeunesse et aux pièces d'Alexandre Dumas les anecdotes ne lui manquent pas : il n'a qu'à se baisser pour en prendre à même les *Mémoires* et son auditoire n'a pas dû s'en plaindre. Mais il ne se borne même pas là : si le hasard lui livre le nom de Parseval-Grandmaison il ne résiste pas au plaisir de nous conter comment ce pauvre homme en vint un jour à oublier son propre nom. Ainsi le livre de M. L. R. pourra-t-il être feuilleté, par qui l'aura sous la main en l'absence des sources, comme une compilation amusante des *ana* romantiques.

Il peut fournir aussi d'autres extraits plus signifiants et plus près, je crois, des originaux : des citations de la presse et de la critique sur les premières représentations. Le dépouillement des journaux d'opinions diverses a été bien

fait. Les parodies, cette autre forme que la critique dramatique, sont encore plus largement représentées dans son livre ; mais outre que la nouveauté de plusieurs de ces citations est moins fraîche, leur importance a été quelque peu exagérée, plus par le désir de plaire que par celui d'instruire et de prouver.

A côté de tout ce que contient ce livre, signalons enfin ce qu'on regrette de n'y pas trouver. Les tentatives des derniers classiques pour ranimer la tragédie sont presque toutes, sinon méthodiquement du moins exactement signalées. Mais la part qui revient, dans la préparation de l'opinion, aux dramaturges du mélodrame, aux traducteurs du répertoire étranger, aux auteurs de préfaces, de théories, de brochures, aux auteurs de scènes historiques, de drames écrits, non joués ou non jouables, tout cela devrait être dit sous le titre de ce volume. Abordant *Cromwell*, M. L. R. écrit : « Victor Hugo apportait son renfort à une cause virtuellement gagnée ». Et il constate combien différent fut le sort des acteurs anglais qui jouèrent Shakespeare à Paris en 1822 et en 1827. Oui, la cause était préparée, sinon gagnée (elle ne le fut, malgré tout, qu'avec *Hernani*), mais par qui, par quoi l'était-elle ? Cela mérite encore d'être étudié. M. Maigron consacre son cours de Clermont et des articles de la *Revue Bleue* à cette recherche. M. L. R. y a peu touché.

Enfin, à ne regarder même que la table des matières, il est aisé de se rendre compte que le livre ne conclut pas. *Christine* de Dumas n'est pas une date : ce n'est la fin ni le commencement de rien. Sans doute, dès 1831, l'aube s'efface dans l'ardeur d'une matinée que le soir va suivre rapide. Mais cela est-il si tranché ? N'est-ce pas plutôt la saison de cours publics qui finit ici pour être suivie d'une nouvelle, en autant de leçons ? Et, en effet, M. L. R. a recommencé un cours sur « le théâtre et les mœurs à l'époque romantique » auquel il n'est pas téméraire de prophétiser le même agrément et les mêmes défauts ou insuffisances de méthode que nous avons signalés dans celui-ci.

J. Bury.

L'irrazionale nella letteratura, par Giuseppe Fraccaroli, p. 342 Turin, Bocca, 1903.

Ce livre, destiné à soulever beaucoup de discussions, mérite d'attirer l'attention de nos lecteurs, soit pour sa haute valeur, soit pour certaines remarques touchant l'épopée française du moyen âge. Il est permis de ne partager pas toujours les brillantes théories de M. F. à l'égard du rôle qu'il fait jouer à la critique et de regretter parfois dans son livre un certain décousu un peu trop à la Montaigne ; mais ce qu'il y a de bien sûr, ce que les adversaires même de monsieur F. ne sauraient nier, c'est que nous nous trouvons en présence d'une mine très riche d'idées nouvelles et profondes, c'est qu'un souffle de vie puissante anime ces pages où l'érudition la plus profonde, une érudition qui va de l'antiquité grecque au moyen âge et du moyen âge à l'art de nos jours, est éclairée par un esprit d'élite. L'auteur étudie ce qui dans l'art est ou paraît absurde ou irrationnel, les contradictions de toute sorte, de temps, de lieu, de caractère, les anachronismes, et les interpolations plus ou moins réelles, et à ce propos il fait des rapprochements très curieux entre les contradictions et les répétitions de l'épopée grecque que l'on a voulu expliquer trop souvent par l'intromission d'une main étrangère et celles des poèmes de Chrétien de Troyes, où ce doute n'est pas possible. L'art français devient pour ainsi dire la pierre de touche pour comprendre l'unité homérique des personnages, dans l'art primitif, parlant et agissant selon la nécessité du moment ; tel héros est vieux si la situation l'exige, il rajeunira dans le chant suivant si le poète a besoin de sa jeunesse et de sa force. Ce qui paraît faux dans la création d'un

personnage, répond très souvent à un sentiment plus élevé de l'humanité; la grandeur de certains héros fabuleux a donné au peuple romain un idéal à suivre, et les Français de nos jours ne seraient pas ce qu'ils sont sans les traditions chevaleresques. Un héros qui n'a jamais existé — aurait pu ajouter M. F. — représente l'esprit d'indépendance de la Suisse et le pèlerinage à son prétendu tombeau a formé et forme les générations nouvelles de ce pays de la liberté.

Comment ces légendes naissent et se transforment? A propos du cor d'ivoire de Roland, l'auteur ne croit pas que celui que l'on faisait voir à Saint-Séverin, à Bordeaux, ait créé la légende. Au contraire de notre regretté Gaston Paris, il suppose plutôt l'influence de la légende sur l'histoire de la relique. Ce sont des questions difficiles à résoudre. Au fond, les légendes ont un *substratum* de réalité, que l'on grossit et transforme. Les Sarrasins vaincus de la *Chanson de Roland* deviennent tout à coup quatre cent mille pour donner plus d'éclat à la valeur de Roland, et Ulysse est entouré de monstres et exposé à toute sorte de danger; autrement de quoi s'étonnerait-il le public primitif? Il faut des aventures extraordinaires pour ces guerriers indomptables. Le héros est invincible; s'il tombe c'est qu'il y a un traître; Ganelon explique Roncevaux et l'armée française est détruite seulement parce qu'elle donne tête baissée dans un guet-apens. Ce qui paraît contradictoire n'est parfois qu'une superposition logique de différentes couches de la tradition. M. F. fait à ce moment son propre (p. 274) de ce que M. Gaston Boissier dit de la critique à propos de la légende d'Enée. « Les grammairiens n'ont pas la main légère; ils souhaitent que tout soit raisonnable et sensé, ce qui est assurément un désir très légitime; mais je ne sais comment, dès qu'on veut introduire la raison dans les fables populaires, et qu'on se donne trop de mal pour qu'elles soient vraisemblables, elles deviennent ridicules. » M. F. examine avec soin et à un point de vue parfois très original les chefs-d'œuvre de Chrétien, *Ivain*, *Erec*, *Cligé*. Combien de répétitions dans le premier de ce poème! La première aventure du Chevalier au Lion passe, d'un récit à l'autre comme les variations d'un même motif musical. S'il s'agissait de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*, les critiques parleraient sans doute d'interpolations et découvriraient je ne sais combien d'influences de différentes plumes et de différentes époques. Lorsqu'on réfléchit sur les différences linguistiques entre la *Chanson de Roland* composée peu de temps avant la première croisade et les poèmes de Chrétien, écrits dès 1160, on peut bien douter de l'exactitude de la chronologie de l'épopée d'Homère. Quatre-vingts ans ont suffi pour creuser un abîme de langue et de forme entre ces deux moments de la littérature française; pourquoi n'abrégerait-on pas la distance entre les deux cycles représentés en Grèce par l'*Iliade* et l'*Odyssée*? Ulysse et Ivain — toujours dans le même but — sont rapprochés entre eux par M. F.; l'aventure de Pénélope avec ses contradictions réelles ou apparentes rappelle l'aventure de Rigmel dans le poème *Horn* de Thomas; Horn et Ulysse ont eux aussi quelques traits de ressemblance.

Un autre point très intéressant du livre de M. F. c'est l'étude de l'évolution des sentiments d'où naquirent, à différentes époques, les épopées de la Grèce et de la France. Tout d'abord, il y a eu une vraie Iliade; Achille et sa personnalité remplaçant la collectivité grecque, sont venus ensuite. Le héros des poèmes les plus anciens du moyen âge n'a pas une physionomie bien distincte; il représente la nation où il est né, la religion qui l'a formé; ses passions sont l'écho des intérêts publics. En d'autres termes, Roland a l'âme de la France. Les personnages de Chrétien ont au contraire l'allure libre d'Ulysse; l'individualisme y triomphe. Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de ce que notre critique dit des contes d'Ulysse, des rapports entre l'auteur, ses personnages et ses lecteurs et des différences entre la légende ancienne et le roman moderne, entre la logique et la passion, entre la vérité historique et la

vérité artistique, qui peut bien admettre une certaine exagération et des écarts de la réalité. Et il n'est pas moins intéressant ce qui s'ensuit sur l'allégorie, l'antinomie, le symbolisme, l'homme de la nature, de l'histoire et de l'art et qui aboutit à un apologue, tant soit peu caustique et malin, à l'égard de certains critiques, mais sans doute fort spirituel et à un certain point de vue aussi juste et sincère.

Le défaut de M. F. est d'en vouloir à cette critique historique, dont il est malgré tout un représentant bien fidèle et nous n'avons à ce propos qu'à renvoyer nos lecteurs à un compte rendu très substantiel de M. Renier, *L'Irrazionale nella letteratura* (*Fanfulla della Domenica*, 24 mai 1903).

P. Toldo.

PÉRIODIQUES

Academy. — N° 1638 : *Paris Letter, le Sainte-Beuve de Michaut*. — N° 1647 : *Lettres de M^me^ de Staël à Meister*, par Usteri et Ritter. — N° 1649 : Waters, *The Journal of Montaigne's travels in Italy by way of Switzerland and Germany*. — N° 1650 : Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française, VII*.

L'Amateur d'autographes. — 15 octobre : Maurice Tourneux, « *La Religieuse* » *appréciée par Diderot*. — *La liberté de l'enseignement : lettre de Victor Duruy*. — 15 décembre : Raoul Bonnet, *Béranger et Chintreuil*. — *Signature de Porthos* (fac-similé).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — CXI. 1, 2 : H. Morf, *Das franz. Volkslied*. — A. L. Stiefel, *Eine franz. Novelle des XV^e^ Jahrh. und ein indisches Märchen*. — *Société des Études rabelaisiennes*. — *Société amicale Gaston Paris*. — *Livres scolaires*.

Athenaeum. — N° 3961 : Ch. Bonnier, *La lignée des poètes français au XIX^e^ siècle*. — N° 3964 : G. Paris, *Légendes du moyen âge*. — N° 3972 : Tallentyre, *The life of Voltaire*. — Vial, *Pages choisies de Voltaire*. — Bédier, *Études critiques*.

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 octobre ; 15 novembre ; 15 décembre : baron Roger Portalis, *Bernard de Roqueleyne, baron de Longepierre* (1659-1721) (suite). — 15 octobre ; 15 novembre et 15 décembre : Henry Harrisse, *Les De Thou et leur célèbre bibliothèque*, 1573-1680-1789, *d'après des documents nouveaux* (suite). — 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre : Frédéric Lachèvre, *Une petite découverte bibliographique : les poésies de Des Barreaux* (suite et fin). — 15 octobre et 15 décembre : Ernest Labadie, *Nouveau supplément à la bibliographie des Mazarinades* (suite). — 15 décembre : F. Meunié, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles* (suite). — 15 décembre : l'abbé F. Uzureau, « *Le monstre d'abus* ». — 15 octobre ; 15 novembre et 15 décembre : Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles*.

Le Correspondant. — 10 octobre : Ferdinand Brunetière, *Eugène Fromentin critique d'art*. — L. de Lanzac de Laborie, *Deux représentants du XVIII^e^ siècle : le Président Hénault et le duc de Liancourt*. — 25 octobre : L. de Lanzac de Laborie, *Une correspondance de M^me^ de Staël*. — 25 novembre : H. de Lacombe, *Une vie nouvelle de M^gr^ Dupanloup*. — 10 décembre : Ch. Marc Des Granges, *La femme française, d'après la comédie contemporaine. I. La jeune fille*. — H. de Lacombe, *M^gr^ Dupanloup et M. Gabriel Monod*. — 25 octobre ; 25 novembre et 25 décembre : Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre*.

Critica (La), Revista di letteratura, storia e filosofia. — I, 5, 20 septembre : Nicolini, *I manoscritti dell' abate Galiani*. — V, 6, novembre : *Del carteggio dell' abate Galiani* (lettres inédites de Holbach, Diderot, M^me^ d'Épinay, Necker et M^me^ Necker, Suard, Grimm, Caracciolo, Paisiello et Galiani).

Deutsche Literaturzeitung. — N° 39 : Bastier, *Fénelon critique d'art* (Haguenin). — N° 44 : Gerin, *Lettres et documents sur Claude Tillier* (Cornicelius).

Die Neueren Sprachen. — XI, 6 : *Livres scolaires*. — XI, 7 : *Livres scolaires*. — Dannheisser, *Die Entwicklungsgeschichte der franz. Literatur* (H. Bornecque). — XI, 8 : Lanson, *L'Université et la science moderne*. — Jouffret, *De Hugo à Mistral* (Ott).

Emporium. — XVIII, 103 : Novati, *Gaston Paris*.

Gegenwart (Die). — N° 41 : Semerau, *Mérimée*.

Gids. — Décembre : M. Wilmotte, *Émile Faguet als tonneel-criticus*. — A. G. van Hamel, *Joseph Bédier*.

Journal des débats politiques et littéraires. — 2 octobre : M. Ms., *Une conférence sur Eugène Fromentin*. — André Hallays, *Pèlerinages salésiens*. — 3 octobre : M. M., *Sur les traces de Colomba*. — 4 octobre : Z., *Victor Hugo écolier*. — 5 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 7 octobre : Alfred Rambaud, *Jules Ferry*. — 8 octobre : André Chaumeix, *Ary Renan*. — 12 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 13 octobre : Maurice Muret, *Le protectionnisme au théâtre*. — 16 octobre : André Hallays, *Fontevrault*. — 18 octobre : André Chaumeix, « *Le maître de la mer* », *par le vicomte Eug. Melchior de Vogüé*. — 19 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 21 octobre : Augustin Filon, *Qui a écrit Shakespeare?* III. — 22 octobre : André Chaumeix, *Un laboratoire dramaturgique* (Victor Hugo). — 23 octobre : André Hallays, *Fontevrault*. II. — 26 octobre : S., « *M. de Migurac* », *par M. André Lichtenberger*. — Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 28 octobre : André Beaunier, *Maurice Rollinat*. — 1er novembre : André Chaumeix, « *Un homme d'aujourd'hui* », *par M. Abel Hermant*. — 2 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 3 novembre : Gaston Boissier, *Mommsen*. — Jacques-André Mérys, *Maurice Rollinat intime*. — 7 novembre : Jédéheff, *Un faux Rabelais*. — Emmanuel des Essarts, *Une revue de la poésie française*. — 8 novembre : Maurice Muret, *Le drame du remords : à propos d'un roman de M. Capuana*. — 9 novembre : S., « *L'enfant à la balustrade* », *par M. René Boylesve*. — Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 11 novembre : Paul Flat, *Une correspondance inédite de Balzac*. — 14 novembre : *Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. — 15 novembre : Maurice Demaison, *Jules Janin chansonnier*. — 16 novembre : S., *Un jubilé* (de M. Boissier). — Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 18 novembre : Henri Chantavoine, *Un philanthrope d'autrefois : La Rochefoucauld-Liancourt* (1747-1827). — 21 novembre : Jédéheff, *L'autre Rollinat*. — 22 novembre : André Chaumeix, « *Les amitiés françaises* », *par Maurice Barrès*. — 23 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 24 novembre : Augustin Filon, *Les sonnets du Portugais*. — 25 novembre : Maurice Muret, *Une comédie de M. Sudermann*. — 26 novembre : M. D., *La question de « Francillon »*. — 27 novembre : André Hallays, *Le théâtre alsacien*. — (Supplément), *Séance publique annuelle de l'Académie française*. — 28 novembre : Henri Chantavoine, *A l'Académie française*. — 30 novembre : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — 2 décembre : *Une lettre inédite d'Alfred de Vigny, à propos du « More de Venise »*. — 4 décembre : Henry Bidou, *La statue de Cervantes*. — 7 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 10 décembre : Antoine Albalat, *Mme de Maupassant*. — 12 décembre : G. D. F., *Chateaubriand et Combourg*. — 13 décembre : André Chaumeix, *Le roman d'un comédien au XVII siècle*. — (Supplément) *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques*. — 14 décembre : S., *Alfred de Vigny*. — Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 16 décembre : Ernest Seillière, *Claude Tillier*. — 20 décembre : Adolphe Jullien, *Le centenaire de Berlioz*. — 21 décembre : S., *Les maîtres de la pensée contemporaine*. — Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 22 décembre : René Doumic, *Ames mystiques et romanesques au XVIIe siècle*. — 25 décembre : André Hallays, *La Place Royale*. — 27 décembre : André Chaumeix, *Le livre de M. J.-A. Nau*. — 28 décembre : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — Michel Salomon, *Quelques lettres inédites de Suzanne Brohan*.

Literarisches Centralblatt. — N° 41 : Mennung, *J. Fr. Sarasins Leben und Werke, seine Zeit und Gesellschaft*. — N° 51 : Gossart et Nève, *Ant. de la Salle*.

Literarische Echo (das). — VI, 2 : A. Schurig, *Stendhal-Literatur*.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 12,

décembre 1903 : *Literatur über Antoine de la Sale* (Foerster). — N° 1 : Marchot, *Phonétique du français prélittéraire* (Ettmayer). — N° 2 : Antoine-Eule, *Résumés pratiques de littérature française* (Löschhorn).

Mercure de France. — Octobre : Casimir Stryienski, *Les « dossiers » de Stendhal*. — André Fontainas, *Bernard Lazare*. — Décembre : Chateaubriand, *Lettres inédites*, publiées par Louis Thomas. — Henri Mazel, *Les temps héroïques du symbolisme*.

Modern language Notes. — XVIII, 7 : Kastner and Atkins, *A short history of French literature* (Schinz). — XVIII, 8 : Jenkins, *L'Espurgatoire Saint Patriz of Marie de France* (Gay).

Neue Bahnen. — III, 21 : A. Schurig, *Henri Beyle-Stendhal in Deutschland*.

Neuphilologische Mitteilungen. — XV, 12 : Nyrop, *Gramm. hist. de la langue française* (A. Wallensköld).

La Nouvelle Revue. — 1er octobre : Benjamin Constant, *Lettres à Rosalie*. — 15 octobre : Gustave Kahn, *L'Ironie dans le roman français*. — 1er novembre : Albert Savine, *Une mystification de Shelley*. — Georges Touchard, *La morale pratique de Descartes*. — Gustave Kahn, *Verga et d'Annunzio*. — Jacques Régnier, *Lamartine et le Concordat*. — 15 novembre : Jules Delvaille, *L'enseignement secondaire devant l'opinion*. — Aguiléra, *Le Roman espagnol d'après Perez Galdos*. — Gustave Kahn, *Maurice Rollinat*. — 1er décembre : Gustave Guiches, *M. Paul Deschanel*. — Henri Nicolle, *Les attractions des journaux*. — 15 décembre : Maurice Dumoulin, « *Notes et souvenirs de M. Thiers* ». — Hermand de Melin, *L'avenir du poème*.

Nuova Antologia. — I, 6. suiv. : A. Sassi, *Quattro lettere inedite della contessa d'Albany*.

Preussische Jahrbücher. — Décembre : E. Daniels, *Napoleon I im Kampfe mit Frau von Staël*.

La Quinzaine. — 1er octobre : Emmanuel des Essarts, *Le sentiment chrétien dans la poésie romantique*. — Georges Grappe, *Figures du XVIIIe siècle : les idées politiques du marquis de La Fayette*. — 16 octobre : Victor Giraud, *Histoire et variations d'une page de Chateaubriand*. — 1er novembre : Georges Grappe, *Prosper Mérimée*. — 16 novembre : Ernest Tissot, *La jeunesse et les débuts littéraires de Paul Bourget*. — V. Ermoni, *Ernest Renan*. — 1er et 16 octobre, 1er et 16 novembre : Louis Chabaud, *Mme de Miramion et la charité au XVIIe siècle* (suite et fin). — 1er décembre : Emile de Saint-Auban, *Chronique dramatique : « l'Adversaire », par MM. Ernest Capus et Emmanuel Arène ; « Antoinette Sabrier », par M. Romain Coolus ; « l'Épave », par MM. Eug. Gugenheim et Georges Le Faure*. — 16 décembre : Jean Lionnet, *Chronique littéraire : « le Maître de la mer », par le vicomte Eug. Melchior de Vogüé*.

La Renaissance latine. — 15 janvier 1903 : Émile Faguet, *Menus propos sur la Critique*. — 15 janvier et 15 février : André Chénier, *Pages inédites*, publiées par Abel Lefranc. — 15 février : André Picard, *Tristan Bernard*. — 15 mars : Abel Hermant, *Paul Hervieu*. — Maurice Muret, *Le poète Giovanni Pascoli*. — 15 avril : Louis Bertrand, *La renaissance classique*. — 15 mai : J. Barbey d'Aurevilly, *Second Memorandum*. I. — Robert d'Humières, *M. Pierre Loti et son dernier livre*. — 15 juin, 15 juillet, 15 août, 15 septembre et 15 octobre : J. Barbey d'Aurevilly, *Second Memorandum* (suite et fin). — 15 octobre : Léon Blum, *Le Théâtre de M. Gabriel d'Annunzio*. — Julien Luchaire, *A propos d'Alfieri*. — 15 novembre et 15 décembre : Mirabeau, *Lettres au « Bon Ange »* (*Gabriel Boucher*), publiées par Dauphin Meunier et Georges Leloir. I et II.

La Revue (ancienne *Revue des Revues*). — 1er juillet : Émile Faguet, *Femmes auteurs*. — A. Renard, *Vers la simplification de l'orthographe française*. — Georges Dubosc, *Les ancêtres d'Alexandre Dumas*. — Gabriel Ferry, *Les derniers jours d'Alexandre Dumas*. — 15 juillet : Léon Bollack, *La langue française en l'an 2003*. — Comte A. Wodzinski, *Les jeunes romanciers polonais*. — Georges Pellissier, *Derniers romans de G. Lecomte et de Paul Adam*. — Maurice

Muret, *Un roman sur l'armée allemande.* — 1er août : Émile Faguet, *Sur l'éducation des écrivains et autres mortels.* — Fray Candil, *L'Espagne intellectuelle : Nunez de Arce.* — 15 août : Richard Cantinelli, *La poésie populaire à Marseille.* — H. Faure, *Mme de Staël et le duc de Palmella.* — Georges Pellissier, *Ferdinand Fabre.* — 1er septembre : Dr Cabanès, *Les infirmités du génie.* — Manuel Ugarte, *Influence de la littérature française en Espagne.* — H. Faure, *Mme de Staël et le duc de Palmella* (fin). — 15 septembre : Léon Séché, *Les amies de Sainte-Beuve : Mme d'Arbouville.* — Marius-Ary Leblond, *J.-H. Rosny : l'Épopée évolutionniste de l'énergie humaine.* — G. Savitch, *Vladimir Korolenko.* — Adolphe Retté, *Souvenirs sur le symbolisme.* — 1er octobre : Victor Hugo, *Lettres inédites.* — Émile Faguet, *Le centenaire de Mérimée.* — Prince Karageorgevitch, *Marie Bashkirtseff et la légende.* — 15 octobre : *La crise du livre en France.* — Georges Pellissier, *L'affaire Dreyfus et la littérature française.* — Maurice Muret, *Jeunes écrivains d'Italie.* — 1er novembre : Jules Sageret, *Les grands convertis.* I. *Paul Bourget.* — Émile Faguet, *Lettres inédites de Mme de Staël.* — *La crise du livre.* II. — 15 novembre : Philippe Berger, *Renan intime.* — Marius-Ary Leblond, *Les Anglais dans le roman français moderne.* — Jules Sageret, *Les grands convertis.* I. *Paul Bourget* (fin). — Georges Pellissier, *L'art d'écrire et les corrections des grands écrivains.* — 1er décembre : E. Pardo-Bazan, *Jeunes romanciers et conteurs d'Espagne.* — Jean Chantavoine, *Un poète lauréat de Guillaume II* (Detlev von Liliencron). — 15 décembre : Paul Pottier, *Le prolétariat des journalistes.* — Léo Claretie, *Le « Théâtre de société » de nos jours en France.* — K. Walizewski, *Un cas de naturalisation littéraire* (Joseph Conrad). — G. Pellissier, *M. de Vogüé et M. P. Bourget.*

Revue biblio-iconographique. — Juillet-octobre : Nauroy, *Cinquante ans d'une maison célèbre : les Didot* (1780-1830). — Jacques Brice, *L'auteur des « XV Joyes du Mariage ».* — Novembre : J. B., *Le prétendu livre original du Pantagruel de Rabelais.* — Décembre : Pierre Louys, *Les poèmes de Joannes Meursius.* — Juillet, octobre, novembre et décembre : Pierre Dauze, *Les éditions originales contemporaines.* — Gustave Mouravit, *Napoléon bibliophile* (suite). — Firmin Maillard, *Ombres et fantômes : Profils disparus, Hippolyte Babou.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 3 octobre : Paul Flat, *Le Théâtre idéaliste.* I. *M. Gabriel d'Annunzio.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : la renaissance de la nouvelle.* — Dr Albert Guieysse, *Argan était il malade?* — 10 octobre : Émile Faguet, *Les amoureuses de l'automne* (à propos de Mérimée). — Pierre Foncin, *Les lettres de Mme Roland.* — Paul Flat, *Le Théâtre idéaliste.* II. *M. Maurice Meaterlinck.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : poétesses.* — Léon Vannoz, *La vie psychique, son rythme et la poésie.* — 17 octobre : Henri Bordeaux, *La tour du Lépreux* (de la cité d'Aoste). — Paul Flat, *Le Théâtre idéaliste : M. Ed. Schuré; M. J. Péladan.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : les poètes.* — F. de Miomandre, *Thomas Graindorge et Zarathoustra.* — 24 octobre : Henry Bordeaux, *La tour du Lépreux* (fin). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : les poètes.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « Blanchette », de M. Brieux; « Maison de poupée », d'Ibsen.* — Gabriel Dauchot, *Le poète anonyme de la Pologne.* — 31 octobre : Édouard Magnial, *La composition dans les romans de Maupassant.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : les romans de M. Melchior de Vogüé.* — Paul Flat, *Théâtres : Renaissance, « l'Adversaire », de MM. Alfred Capus et Emmanuel Arène.* — Edmond Pilon, *Les femmes dans l'œuvre d'Anatole France.* — 14 novembre : Honoré de Balzac, *Correspondance inédite.* — Léon Vannoz, *Les modes d'expression de la poésie.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « les Amitiés françaises », par M. Maurice Barrès.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « Jeanne Vedekind », par M. Félix Philippi.* — Tristan Leclère, *Les musiciens de Verlaine.* — Halpérine-Kaminski, *La propriété intellectuelle en Russie.* — 21 novembre : Honoré de Balzac, *Correspondance inédite.* II. — Ch.-M. des Granges, *Les études romanes en France.* — J. Ernest-Charles, *La vie*

littéraire : le nouvel exotisme dans le roman. — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Antoine, « la Guerre au village », de M. Gabriel Trarieux.* — 28 novembre : Honoré de Balzac, *Correspondance inédite.* III. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : l'Aube du Théâtre romantique, par M. Albert Leroy.* — Paul Flat, *Théâtres : l'art de dire.* — 5 décembre : Honoré de Balzac, *Correspondance inédite* (fin). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : l'éducation des femmes.* — René Dellon, *Le Répertoire à la Comédie-Française : lettre à M. Jules Claretie.* — 12 décembre : Édouard de Morsier, *M. Brieux.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : le style nécessaire.* — Paul Flat, *Théâtres : Gymnase, « le Retour de Jérusalem », par M. Maurice Donnay.* — Albert-Émile Sorel, *Injustices littéraires.* — 19 décembre : J. Barbey d'Aurevilly, *Mémorandum de 1864.* — Georges Lecomte, *M. Paul Hervieu.* — A. Bossert, *Le théâtre de la Hofburg à Vienne.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : le roman historique.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Antoine, « Maternité », par M. Brieux.* — Léon Séché, *Un roman oublié : « Arthur », par Ulric Guttinguer, d'après des documents nouveaux inédits.* — 26 décembre : Michel Bréal, *La grammaire française au XX^e siècle.* — J. Barbey d'Aurevilly, *Memorandum de 1864.* II. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Théâtre Sarah-Bernhardt, « la Sorcière », par M. Victorien Sardou.* — Léon Séché, *Un roman oublié : « Arthur », par Ulric Guttinguer* (fin).

Revue Bossuet. — 25 octobre : *Remarques inédites de Bossuet sur le livre des « Maximes des Saints ».* — Ch. Urbain, *Notes sur la correspondance de Bossuet.* — E. Levesque, *Le courrier dépêché de Rome pour annoncer à Bossuet la condamnation de Fénelon.* — L'abbé J.-B. Vanel, *Bossuet et les Bénédictins de Saint-Maur.* II. *Un protégé.* — Ogier de Baulny, *Notes sur Bossuet à Coulommiers.* — *Ouvrages dédiés à Bossuet.* — *Notes sur l'édition Lebarq des Œuvres oratoires de Bossuet.*

Revue Bourdaloue. — 1^er octobre : Eugène Griselle, *Deux sermons* (de Bourdaloue) *sur la mort, d'après les mss Joursanvault et Montausier.* — Lucien Jény, *Essai inédit sur Bourdaloue par Antoine Rochebillière.* — Henri Chérot, *Bourdaloue à Eu* (1665-1666). — Eugène Griselle, *Un appel en vue de l'édition du centenaire.* — Abbé F. Vilaire, *Contrat de mariage des père et mère de Bourdaloue.* — E.-G., *Témoignages sur Bourdaloue : les continuateurs de Moréri.* — V.-M., *L'abbé Joannet et Bourdaloue à Malzéville.* — V^te de Langardière, *Paul-Adrien Bourdaloue.* — Le P. Blaise Gisbert, *Histoire critique de la chaire française, ms. inédit* (suite).

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 46 : *Société des études rabelaisiennes* (A.-C.). — Laclos, *L'Éducation des femmes*, par Ed. Champion (A.-C.). — Baethgens, *Napoléon dans le drame allemand* (A.-C.). — Spoelberch de Lovenjoul, *Bibliographie et littérature* (A.-C.). — N° 47 : Pergameni, *Hist. de la litt. française* (L. Roustan). — N° 49 : Faguet, *Propos de théâtre* (P. Brun). — Targe, *Professeurs et régents dans l'ancienne Université de France* (L.-G.). — Mügge, *Rostand* (L.-R.). — N° 51 : Suran, *Les esprits directeurs de la pensée française* (L. Roustan). — N° 52 : Michaut, *Sainte-Beuve avant les Lundis* (F. Baldensperger). — Reure, *Les origines paternelles de Villon* (A.-J.). — Fontaine, *La critique d'art* (H. de C.). — N° 1 : Valmy-Baïsse, *La poésie française des noirs d'Haïti.* — N° 2 : R. de la Sizeranne, *Le miroir de la vie* (Z.). — N° 3 : Béclard, *Sébastien Mercier* (F. Baldensperger). — N° 4 : V. Giraud, *Table des Lundis de Sainte-Beuve* (Henri Chamard). — N° 5 : Chevaldin, *Les jargons de la farce de Pathelin* (E. Bourciez). — N° 6 : Lion, *Le président Hénault* (G. Dalmeyda). — Allais, *Amy Robsart* (P. Brun). — *Lettre de M. Michaut* (réponse à l'article de M. Baldensperger sur *Sainte-Beuve avant les Lundis*). — N° 7 : Commynes, *Mémoires* II, par Mandrot (R.). — Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique* (R.). — N° 9 : Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, VII. — A. Collignon, *Pétrone traduit par Tailhade* (E.-T.).

Revue de Paris. — 1^er octobre : Gustave Simon, *Victor Hugo écolier.* —

Adolphe Adam, *Lettres sur la Musique française* (1836-1850) (fin). — 15 octobre : André Le Breton, *Les origines du roman balzacien*. — 1er et 15 novembre : Jean Lemoine et André Lichtenberger, *Le Père Tixier*. — 1er et 15 décembre : Léonce Pingaud, *Madame de Staël et le duc de Rovigo*. — Louis Maigron, *George Sand et les mœurs*. I et II. — 1er décembre : P. Félix Thomas, *Pierre Leroux en exil* (1851-1860).

Revue des Deux Mondes. — 1er octobre : Paul Gautier, *Chateaubriand et Mme de Staël, d'après les lettres inédites de Chateaubriand*. — 15 octobre : *Une correspondance inédite de Sainte-Beuve : lettres à M. et Mme Juste Olivier*. I. — A. Bossert, *La jeunesse de Schopenhauer*. — 1er et 15 novembre : *Une correspondance inédite de Sainte-Beuve*. II et III. — 15 novembre : René Doumic, *Revue dramatique : Renaissance, « l'Adversaire », par MM. Alfred Capus et Emmanuel Arène; Vaudeville, « Antoinette Sabrier », par M. Romain Coolus; Odéon, « l'Héritier », par M. Pierre Soulaine; Théâtre Sarah-Bernhardt, « Jeanne Vedekind », par M. Philippi*. — 1er décembre : Arvède Barine, *La Grande Mademoiselle*. II. *En attendant la mort de Mazarin; Louis XIV jeune*. — 15 décembre : *Lettres de H. Taine à F. Guizot et à sa famille*. II. — René Doumic, *Revue littéraire : un séjour en Angleterre au début du XVIIIe siècle. — Revue dramatique : Gymnase, « le Retour de Jérusalem », par M. Maurice Donnay*.

Revue des études rabelaisiennes. — 1903, fasc. 3 et 4. Pio Rajna, *Il Rabelais giudicato da un Italiano del secolo XVI*. — Hugues Vaganay, *De Rabelais à Montaigne : les adverbes terminés en*-ment (1re partie). — Le Dr Georg Pfeffer, *Les études sur Rabelais parues en Allemagne*. — Lucien Pinvert, *Un entretien philosophique de Rabelais rapporté par Charondas*. — Abel Lefranc, *Une poésie inconnue sur Rabelais philosophe* (1538). — Hugues Vaganay, *La mort de Rabelais et Ronsard* (1538). — Paul Laumonier, *L'épitaphe de Rabelais par Ronsard*. — W.-F. Smith, *Rabelais et Shakespeare*. — Ernest Langlois, *Le fumet du rôti payé au son de l'argent*.

Revue universelle. — 1er octobre : Péladan, « *Les songes drolatiques* » *de Rabelais*. — Coquelin et Marius-Ary Leblond, *Revue littéraire. — Nécrologie : Larroumet; Bernard Lazare. — Les fêtes de Renan à Tréguier*. — Georges Riat, *La bibliothèque d'Ernest Renan*. — 15 octobre : Georges Riat, *Les livres d'art*. — Alcide Bonneau, *Luigi Alamanni*. — *Nécrologie : Fernand Lafargue*. — 1er novembre : Clément-Janin, *Éditions de bibliophiles*. — *Nécrologie : Jules Levallois; Delaunay*. — 15 novembre : B.-H. Gausseron et Marius-Ary Leblond, *Revue littéraire*. — *Nécrologie : Charles-Bernard Renouvier*. — Alcide Bonneau, *Le centenaire de Vittorio Alfieri*. — 1er décembre : Gustave Geffroy, *Maurice Rollinat* (1846-1903). — Paul Souday et Ernest Gaubert, *Théâtre : « l'Adversaire », par MM. Alfred Capus et Emmanuel Arène; « Antoinette Sabrier », par M. Romain Coolus; « l'Héritier », par M. Pierre Soulaine; « Marie de Magdala », par M. Pierre Corneille*. — Albert Cim, *La crise du livre*. — 15 décembre : *Séance publique annuelle de l'Institut de France*.

Rivista d'Italia. — Mai : G. Monod, *Michelet et l'Italie*. — Octobre : A. Lumbroso, *Alfieri giudicato da Stendhal-Beyle*.

Le Temps. — 3 octobre : Alfred Mézières, *Le général de Lawenstern*. — 4 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Athos, Porthos et Aramis*. — 5 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 7 octobre : Raoul Aubry, *Les idées de M. Claretie*. — 10 octobre : Jean Chantavoine, *Les débris d'une collection d'autographes* (collection du baron de Trémont). — 11 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. de Vogüé romancier*. — 12 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 13 octobre : Joseph Galtier, *Promenades et visites : M. de Nolhac*. — 18 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : silhouettes d'Italiens, M. Carducci, M. Fogazzaro*. — 19 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 25 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : deux romanciers coloniaux* (MM. Paul Dumas et Ferdinand Duchêne). — 26 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 27 octobre : Jean Chantavoine, *Les*

débris d'une collection d'autographes. — (Supplément) *Séance publique annuelle des cinq Académies.* — 31 octobre : Nozière, *Maurice Rollinat.* — 1er novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : musiques de poètes.* — 2 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 3 novembre : Raoul Aubry, *Le suicide de Maurice Rollinat* (Lettres inédites). — 8 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les « Confessions » de M. Abel Hermant.* — 9 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 14 novembre : *Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* — 15 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire, M. Gaston Boissier professeur.* — 16 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 20 novembre : Eugène Lautier, *Lettres inédites de Mirabeau.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Ch.-V. Langlois lecteur de romans.* — 23 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 25 novembre : Joseph Galtier, *Promenades et visites : Jean Moréas.* — 27 novembre : *« Francillon » et « le Talion ».* — (Supplément). *Académie française : les prix de vertu.* — 28 octobre : Paul Souday, *Académie française : séance publique annuelle.* — 29 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Waldeck-Rousseau orateur.* — 30 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 4 décembre : Albert Sorel, *Jules Ferry aux Affaires étrangères* (d'après M. Alfred Rambaud). — 6 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Chateaubriand et la critique scientifique.* — 7 décembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 11 décembre, Henry Michel, *Herbert Spencer.* — 12 décembre : Maurice Dumoulin, *Berlioz et l'amour.* — 13 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les origines d'Ernest Renan.* — (Supplément). *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.* — 14 décembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 16 décembre Raoul : Aubry, *Promenades et visites : l'autre Paul Hervieu.* — 17 décembre : Joseph Galtier, *Le « trac » au théâtre.* — 20 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Antoine Albalat professeur de rhétorique.* — 21 décembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 23 décembre : *Le prix Goncourt.* — 24 décembre : Joseph Galtier, *A « la Chartreuse » avec Courteline.* — 27 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Le roman social en Angleterre »* (1830-1850), *par Louis Cazamian : « Conseils aux dirigés », par Léon Tolstoï.* — John Viénot, *L'« Émile » de Rousseau et Lamoignon de Malesherbes.* — 28 décembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.*

Tidspiegel. — Décembre : Van Eldick Thieme, *Alexandre Dumas.*

University Record of Chicago. — VIII, 7 nov : T. Atkinson Jenkins, *Gaston Paris, the scholar and the man.*

Wiener Abendpost. — N° 220 : W. Duschinski, *Mérimée.*

Zeitschrift für franz. und englischen Unterricht. — II. 4 : Brun, *Le mouvement intellectuel en France avril-juin 1903.* — Weigand, *Stendhal* (Thurau). — *Livres scolaires.*

Zeitschrift für franz. Sprache und Literatur. — XXVI, 2-4 : E. Herzog, *Olivier de la Marche, Le triomphe des dames*, p. Julia Kalbfleisch. — Leitsmann, *Grundzüge der franz. Literatur und Sprachgeschichte* (Mahvenholtz). — Böhm, *Senecas Einfluss auf die 1552-1562 erschienenen Tragödien* (Mahrenholtz). — Klingler, *Die Comédie italienne in Paris nach der Sammlung von Gherardi* (Mahrenholtz). — Meier, *Racine und Saint-Cyr* (Mahrenholtz). — Rigal, *Le théâtre français avant la période classique*; Martinenche, *La comédie espagnole en France de Hardy à Racine* (Stiefel). — J.-J. Olivier, *Les comédiens français à la cour électorale palatine* (Dannheisser). — Latreille et Roustan, *Lettres de Sainte-Beuve à Collombet* (Ritter). — Welter, *Aubanel*; Cavène, *Roumanille*; Van Hamel, *Fransche symbolisten* (M.-J. Minckwitz). — Gohin, *Les transform. de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle* (Behrens). — *Livres scolaires.* — Counson, *Les écrivains normands du temps de Malherbe.* — P.-E. Richter, *Zu Jean Bouchet, Les regnars traversant.*

LIVRES NOUVEAUX

Albalat (Antoine). *Le travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains. Paris, libr. Colin.* In-16, de 318 p. Prix : 3 fr. 50.

Albert (Henri). *Frédéric Nietzsche.* Biographie illustrée. *Paris, Bibliothèque internationale d'édition.* In-18, de 36 p.

Alexandre (Arsène). *La maison de Victor Hugo. Paris, libr. Hachette.* Grand in-8, de 283 p. avec grav. et portrait. Prix : 20 fr.

Anthologie *des poètes normands contemporains*, avec portraits et notices bibliographiques, colligée par M. C. Poinsot, suivie d'une étude sur la poésie normande par Ch.-Th. Féret. *Paris, Floury.* In-18 jésus, de 365 p. Prix : 5 fr.

Bastier (Paul). *Fénelon critique d'art. Paris, Larose.* In-8, de 63 p. Prix : 1 fr.

Bazin (Raymond). *Rose Harel, la servante-poète normande* (1826-1885). *Pont-l'Évêque, impr. Percepied.* In-8, de 71 p. Prix : 1 fr. 25.

Bernard (Jean). *Savinien de Cyrano et M. Edmond Rostand. Valence, impr. Céas.* In-8, de 36 p. Prix : 50 cent.

Binder (F.). *Der Gebrauch des Konjunktivs und des Infinitivs bei La Fontaine.* Progr. de Zwittau, 1902. In-8°, de 44 p.

Blaize (Jean). *L'Art de dire. Paris, libr. Colin.* In-16, de 326 p. Prix : 3 fr. 50.

Boileau. *Poésies et Extraits des œuvres en prose.* Précédés d'une notice biographique et littéraire et accompagnés de notes par F. Brunetière. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de xxxvi-382 p. Prix : 2 fr.

Bonnefon (Paul). *La Société française du XVII^e^ siècle.* Lectures extraites des mémoires et des correspondances. *Paris, libr. Colin.* In-16, de xv-426 p. Prix : 3 fr.

Bossuet. *Lettres de direction.* Introduction et notes par Moïse Cagnac. Préface de M. Félix Klein. *Paris, Poussielgue.* In-16, de viii-313 p.

Bouchot (Henri). *Les Deux cents Incunables xylographiques du département des Estampes* (Bibliothèque nationale). Origines de la gravure sur bois; les Précurseurs; les Papiers; les Indulgences; les « Grandes Pièces » des cabinets d'Europe; Catalogue raisonné des estampes sur bois et sur métal du cabinet de Paris. *Paris, libr. Levy.* In-4, de xi-261 p.

Brémont (Léon). *L'Art de dire les vers. Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de 346 p.

Brousse (Paul). *Frédéric Mistral*; ses OEuvres; le Félibrige. *Périgueux, impr. de la Dordogne.* In-18 jésus, de 57 p. (Extrait du *Bournat du Périgord.*)

Calan (de). *La Bretagne dans les romans d'aventures. Vannes, impr. Lafolye.* In-8, de 65 p. (Extrait de *La Revue de Bretagne.*)

Carlyle. *Carlyle et le Saint-Simonisme.* Lettres à Gustave d'Eichthal, traduites et publiées par Eugène d'Eichthal. *Paris, F. Alcan.* In-8, de 17 p. (Extrait de *La Revue historique.*)

Catalogue *général de la librairie française.* Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz (période de 1840 à 1885, 11 volumes). T. XV (période de 1891 à 1899), rédigé par D. Jordell. 2^e^ fascicule : Lorain-Notre. *Paris, libr. Per Lamm.* In-8 à 2 col., p. 241 à 480.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* (Auteurs.) T. XIV : Blaquart-Birnvilliers. *Paris, impr. Nationale.* In-8 à 2 col., 1 243 col. — T. XV : Boirac-Bonney. In-8, à 2 col., de 1196 col.

Chauvin (A.). *Un professeur d'éloquence française à la Sorbonne.* Léon Crouslé. *Paris, Champion.* In-8, de 32 p. Prix : 1 fr. (Extrait de *La Quinzaine.*)

Chevaldin (L. E.). *Les Jargons de la Farce de Pathelin* pour la première fois reconstitués, traduits et commentés. *Paris, Fontemoing.* Petit in-8, de XVI-515 p.

Comte (Auguste). *Correspondance inédite.* 2e série. *Paris, Société positiviste.* In-8, de 409 p. Prix : 7 fr. 50.

Conen (Arthur). *Das Bild französischer Zustände in Balzac's Comédie humaine.* Dissertation de Marbourg. 105 p.

Corneille (Pierre). *Théâtre choisi*, contenant : *Le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte, Le Menteur, Pompée* (scènes), *Rodogune, Nicomède, Sertorius.* Nouvelle édition, refondue et coordonnée par Charles DELAITRE. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de XVI-807 p.

Crugnola (G.). *Alfredo de Musset e la sua opera. Roma*, 1903. In-8°, de 595 p.

Delmont (T.). *Alfred Nettement, journaliste, critique, historien. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 36 p. (Extrait de *La Revue de Lille.*)

Dedouvres (l'abbé Louis). *Le Père Joseph.* Études critiques sur ses Œuvres spirituelles. *Paris, Poussielgue.* In-8, de 197 p.

Dickens. *Pages choisies.* Traduction nouvelle et introduction par B. H. GAUSSERON. *Paris, libr. Colin.* In-16, de XXXVII-333 p. Prix : 3 fr. 50.

Ducrocq (L.). *Bernardin de Saint-Pierre et l'Ile-de-France. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 90 p. (Extrait de *La Revue de Lille.*)

Enschedé (C.). *Le Premier ouvrage imprimé de Gutenberg*, d'après Otto Hupp. *Besançon, impr. Jacquin.* In-8, de 27 p. (Extrait du *Bibliographe moderne.*)

Faguet (Émile). *Propos de théâtre* (La Morale au théâtre; Aristophane; Sophocle; Théâtre indien; Shakespeare; Corneille; Molière; Racine; Racine et Sarcey). *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 378 p.

Ferdinand-Dreyfus. *Un philanthrope d'autrefois.* La Rochefoucauld-Liancourt (1747-1827). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XVI-553 p. Prix : 8 fr.

Fischer (W.). *Flauberts Versuchung des heiligen Antonius nach ihrem Ursprung, ihren verschiedenen Fassungen und in ihrer Bedentung für den Dichter.* Dissertation de Marbourg. In-8°, de 100 p.

Gaubert (Ernest). *La Poésie tchèque contemporaine. Paris, Bibliothèque internationale d'édition.* In-16, de 31 p. Prix : 1 fr.

Gerin (Marius). *Lettres et Documents sur Claude Tillier. Nevers, impr. Mazeron.* In-16, de 55 p. Prix : 2 fr.

Giard (René) et Henri **Lemaître.** *Les Origines de l'imprimerie à Valenciennes.* Jehan de Liège. *Paris, Leclerc.* In-8, de 19 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Glachant (Paul et Victor). *Un laboratoire dramaturgique.* Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo. Les drames en vers de l'époque et de la formule romantique (1827-1839). *Paris, libr. Hachette.* In-16, de 409 p.

Giraud (Victor). *La Philosophie religieuse de Pascal et la Pensée contemporaine. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent.

Grein (H.). *Studien über den Reim bei Théodore de Banville.* Dissertation de Kiel. In-8°, de IV et 72 p.

Hansen (J.). *Alexandre Dumas, une force de la nature.* Discours. Luxembourg. In-8°, de 34 p.

Hansen (J.). *Émile Zola, la portée morale et sociale de son œuvre.* Discours. Luxembourg. In-8°, de 34 p.

Hémon (Félix). *Cours de littérature.* XXV : L'Histoire au XIXe siècle; Thiers et Mignet; J. Michelet et Edgar Quinet. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 75 p. Prix 1 fr. 60.

Hentsch (A. A.). *De la littérature didactique du moyen âge s'adressant spécialement aux femmes*, dissertation inaugurale présentée à la Faculté de philosophie de l'Université frédéricienne de Halle-Witenberg. *Cahors, impr. Couesland.* In-8, de XIV-239 p.

Hermant (Abel). *Alphonse Daudet*; *Alexandre Dumas*; *Émile Zola*; *H. de Balzac*; *Arsène Houssaye*. Discours. *Paris, libr. Ollendorff.* In-8, de 87 p. Prix : 2 fr.

Hudson (W. H.). *Rousseau and Naturalism in life and thought. Édimbourg, Clark.* In-8°, de 272 p.

Huit (C.). *La Vie et les Œuvres de Ballanche. Lyon, Vitte.* In-8, de VIII-377 p.

Ingold (A. M. P.). *Histoire de l'édition bénédictine de Saint-Augustin. Paris, Alph. Picard.* In-8, de XII-204 p.

Janvrais (Théophile). *Ernest Renan. Les Étapes de sa vie bretonne. Guingamp, impr. Le Goaziou.* Petit in-8, de 16 p. Prix : 25 cent.

Joret (Charles). *Un helléniste-voyageur normand* : J.-B. Le Chevalier, membre du « Lycée » de Caen, d'après sa correspondance avec Böttiger. *Paris, Alph. Picard.* In-8, de 73 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.*)

Jovy (Ernest). *Études et Recherches sur Jacques-Bénigne Bossuet. Vitry-le-François, impr. Tavernier.* In-8, de 439 p.

Jovy (Ernest). *Un opuscule attribuable à Pascal.* Les « Réflexions sur les vérités de la religion chrétienne ». *Vitry-le-François, impr. Tavernier.* In-8, de 54 p.

Kalepky. *Ludwig Fulda als Uebersetzer Molieres und Rostands.* Programme de Kiel. In-4, de 10 p.

Labrousse (François). *Quelques notes sur un médecin philosophe de la Faculté de Paris* : *P.-J.-G. Cabanis* (1757-1808). Thèse. *Paris, impr. Michalon.* In-8, de 87 p. Prix : 3 fr. 50.

Lachèvre (Frédéric). *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700.* T. II (1636-1661) : Recueils de Cardin Besongne, de Louis Chamhoudry, de la veuve Loyson, etc., et Pièces non relevées par les éditeurs de Chapelle, Charleval, Desportes, Gombault, Lalane, François Maynard, Montplaisir, Saint-Amant, Saint-Pavin, Sarasin, Théophile. *Paris, Leclerc.* In-4, de XVI-772 p.

La Fontaine. *Fables.* Nouvelle édition, avec notes historiques, grammaticales et littéraires, et précédée d'une notice biographique. par A. LEGOUEZ. *Paris, Garnier frères.* 2 vol. In-18 jésus. Livres I-VI, de XXXVI-220 p.; livres VII-XII, de VI-288 p.

Langheim (O.). *De Visé, sein Leben und seine Dramen. Wolfenbüttel, Zwissler.* Dissertation de Marbourg. In-4, de 110 p.

Lebeau (Auguste). *Condillac économiste.* Thèse. *Paris, Guillaumin.*. In-8, de VIII-465 p.

Lecigne (C.). *George Sand. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 43 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Lefebvre (Léon). *Histoire du théâtre de Lille*, de ses origines à nos jours. IV : (1850-1880). *Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.* In-8, de 401 p.

Lefèvre (Edmond). *Frédéric Mistral.* Bibliographie sommaire de ses œuvres, avec l'indication de nombreuses études, biographies et critiques littéraires; notes et documents sur le Félibrige de la langue d'oc. *Marseille*, édition *de l'Idéio prouvençalo.* In-8, à 2 col., 160 p.

Mariéton (Paul). *Le Théâtre antique d'Orange et ses représentations. Paris, impr. Duc.* Grand in-8, de 15 p. Prix : 0 fr. 50.

Méaly (Paul. F.-M.). *Origines des idées politiques libérales en France.* Les Publicistes de la Réforme sous François II et Charles IX. *Paris, Fischbacher.* In-8, de 270 p.

Méjan (Léon). *Bigot, poète nimois* : sa vie, ses œuvres et pièces patoises. *Nîmes, impr. Gory.* In-8, de 65 p. Prix : 1 fr.

Melse (André). *Le Droit d'auteur au regard des régimes matrimoniaux.* Thèse. *Paris, Arthur Rousseau.* In-8, de 169 p.

Mirabal (le comte de). *Le crucifix de Fénelon, exécuté à Rome, vers 1625 par François Duquesnoy, dit le Flamand. Mesnil* (Eure), *impr. Firmin Didot.* In-8, de 30 p.

Morf (N.). *Aus Dichtung und Sprache der Romanen, Vorträge und Skizzen. Strasbourg, Trübner.* In-8, de XI et 540 p.

Neumann (W.). *Les idées littéraires de M. Paul Bourget.* Programme d'Essen. In-4, de 14 p.

Nève (Joseph). *Antoine de la Salle : sa vie et ses ouvrages.* Suivi du Réconfort de Mme Du Fresne, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque royale de Belgique, du Paradis de la reine Sibylle, etc. *Paris, Champion.* In-18 jésus, de 291 p.

Œuvres galantes *des conteurs italiens* (XIVe, XVe et XVIe siècles). Traduction littérale, accompagnée de notices biographiques et historiques et d'une biographie critique, par Ad. van Bever et Ed. Sansot Orland. (Francesco da Barberino, Franco Sacchetti, Giovanni Fiorentino, Masuccio, Antonio Cornazzano, Giovanni Brevio, Matteo Bandello, Francesco Maria Molza, Agnolo Firenzuola). *Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 360 p. Prix : 3 fr. 50.

Orgeval Dubouchet (G. d'.). *Alfred Nettement*, par Edmond Biré. *Vannes, impr. Lafolye.* In-8, de 15 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*).

Pellizzaro (G.-B.). *Il freno dei tempi in Corneille e Alfieri. Vicenza, Raschi.* In-8, de 31 p.

Querlon (Pierre de). *Remy de Gourmont.* Biographie illustrée. *Paris, Bibliothèque internationale d'édition.* In-18 jésus, de 44 p.

Rambaud (Alfred). *Jules Ferry. Paris, Plon-Nourrit,* In-8, de XXVIII-559 p. Prix : 7 fr. 50.

Recueil *général des sotties*, publié par Émile Picot. T. I. *Paris, libr. Firmin Didot.* In-8, de XXXI-282 p. (Société des anciens textes français.)

Rœmer (M.). *Der Aberglaube bei den Dramatikern des XVI Jahrhunderts in Frankreich.* Dissertation de Rostock. In-8 de 52 p.

Rousseau (Jean-Jacques). *Du contrat social.* Nouvelle édition, avec une introduction et des notes explicatives, par Georges Beaulavon. *Paris, Bellais.* In-18 jésus, de 340 p. Prix : 3 fr.

Saint-Simon. *Mémoires.* Nouvelle édition, collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau, et de notes et appendices par A. de Boislisle, de l'Institut, avec la collaboration de L. Lecestre. T XVII. *Paris, libr. Hachette.* In-8, de 683 p. Prix : 7 fr. 50.

Sander (C.). *Die Franzosen und ihre Literatur im Urteil der moralischen Zeitschriften Steeles und Addisons.* Dissertation de Strasbourg. In-8, de 157 p.

Spoelberch de Lovenjoul (le vicomte de). *Bibliographie et Littérature. Paris, Daragon.* In-18 jésus, de 126 p.

Stoullig (Edmond). *Les Annales du théâtre et de la musique* (28e année, 1902). Avec une préface par M. Catulle Mendès. *Paris, libr. Ollendorff.* In-16, de XV-528 p. Prix : 3 fr. 50.

Tallentyre. *The life of Voltaire, London, Smith and Elder,* 2 vol., in-8, de 382 et 368 p.

Thomas. *Le Roman de Tristan.* Poème du XIIe siècle, publié par Joseph Bédier. T. Ier, texte. *Paris, libr. Firmin Didot.* In-8, de IX-130 p. Prix : 12 fr. (Société des anciens textes français.)

Toldo (Pietro). *La Fumée du rôti et la divination des signes. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 18 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes.*)

Vicaire (Georges). *Prosper Mérimée a-t-il été vaudevilliste?* *Paris, Leclerc.* In-8, de 11 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Vigny (A. de). *Œuvres complètes.* (Poésies.) Edition définitive. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 279 p.

Vigny (Alfred de). *Poésies complètes. Paris, Fasquelle.* In-32, de 335 p. Prix : 4 fr.

Vitoux (Georges). *Le Théâtre de l'avenir* (Aménagement général; Mise en scène; Trucs; Machinerie). *Paris, Schleicher.* In-18 jésus, de 249 p. Prix : 3 fr. 50.

Wenderoth (G.). *Estienne Pasquiers poetische Theorien und seine Tätigkeit als Literarhistoriker.* Dissertation de Marbourg. In-8, de 38 p.

Whibley (Charles). *Rabelais en Angleterre.* Traduit par Marcel Schwob. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 14 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes.*)

CHRONIQUE

— Le dernier fascicule de 1903 de la *Revue des études rabelaisiennes* est accompagné des deux premières feuilles d'une réimpression de l'unique exemplaire connu de l'édition du premier livre de *Pantagruel*, donnée par François Juste en 1533. Ce précieux volume est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Dresde, et plusieurs fac-similés permettent de se faire une idée exacte de son apparence bibliographique. Quant au texte de Rabelais, il a été reproduit d'une façon rigoureusement exacte dans la nouvelle réimpression, avec l'orthographe, la ponctuation et jusqu'aux fautes de l'édition originale.

Par une coïncidence à signaler, MM. Léon Dorez et Pierre-Paul Plan ont publié en même temps une reproduction phototypique du même ouvrage, qui a paru à la librairie du *Mercure de France*. Celle-ci est une reproduction intégrale en fac-similé et qui est précédée d'une introduction des deux éditeurs, qui a été insérée également dans la revue l'*Art* (décembre).

— Parmi les thèses soutenues par les élèves de l'École des Chartes de la promotion de 1904 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe, nous signalerons ici celle de M. Henri Longnon, qui est intitulée : *Essai sur Pierre de Ronsard, ses ancêtres, sa jeunesse*. Le sommaire des différentes parties de ce travail a été inséré dans le recueil des *Positions des thèses* de 1904, en attendant, sans doute, qu'il soit imprimé en entier.

— M. Henry Omont a annoncé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (8 janvier 1904), que Mme la baronne James de Rothschild a fait don à la Bibliothèque nationale de treize volumes originaux et en partie autographes, contenant l'ensemble à peu près complet des œuvres de Brantôme. Ces volumes, dont l'existence seule était connue, appartenaient au marquis de Bourdeilles et offrent une première rédaction des œuvres de l'écrivain. Ils complètent heureusement la série que la Bibliothèque nationale possédait depuis le siècle dernier dans les manuscrits de Béthune et qui contient le dernier état de la pensée de Brantôme.

— M. Edmond Poupé, qui s'occupe à rechercher et à recueillir les textes relatifs à des représentations scéniques en Provence au XVIe et au XVIIe siècle, vient d'en communiquer une nouvelle série au Comité des travaux historiques et scientifiques, qui l'a insérée au *Bulletin historique et philologique* (1903, p. 26). Cette suite concerne six localités du département du Var, Callas, La Garde-Freinet, Pignans, Rians, Saint-Tropez et Saillans, et prouve qu'il y avait, dans certaines parties de la Provence, au XVIe siècle, des troupes qui faisaient de véritables tournées dramatiques.

— Dans sa communication sur l'*Origine loudunaise des d'Aubigné-Maintenon* (*Bulletin historique et philologique*, 1903, p. 107), M. Roger Drouault confirme, à l'aide de textes tirés des registres de l'état civil de Loudun et de documents des archives départementales, l'opinion assez généralement admise

que la famille d'Agrippa d'Aubigné était originaire du Loudunois où ses membres occupaient des situations fort modestes.

— Les *Annales du Midi* ont achevé dans leurs fascicules de janvier et de mars 1904, la publication des *Quatrains* de Pybrac, commentés et annotés par M. Henry Guy, qui s'est attaché à mettre surtout en valeur dans son commentaire les emprunts faits par Pybrac aux philosophes anciens. On a tiré à part cette très utile publication.

— M. Georges Doublet a publié, dans le *Bulletin historique et philologique* 1903, p. 71) *Une consultation de l'avocat Olivier Patru (en partie) pour monseigneur Antoine Godeau, évêque de Vence* (1664). Godeau était en procès à cause de maisons qui avaient servi à agrandir l'évêché et qui étaient sujettes au paiement de tailles que l'évêque ne voulait pas acquitter. Pour faire valoir le bien fondé de son refus, Godeau demanda une consultation à trois avocats parisiens en renom, dont l'un était son confrère à l'Académie française, Olivier Patru.

— M. Prudhomme, archiviste de l'Isère, a découvert, dans les registres des baptêmes de la paroisse Saint-Hugues et Saint-Jean de Grenoble, un acte signé par Molière et qui fait connaître que celui-ci séjourna dans cette ville six ans avant un second séjour dont la date est connue.

Voici le texte de ce document:

« Le 12 d'aoust 1652, j'ay baptisé Jean-Baptiste Villequin, fils de sieur Edme, commédien, et honneste dame Catherine Le Clerc mariés, âgé de trois jours. A eut pour parrain sieur Jean-Baptiste Pocquelin, valet de chambre du Roy et pour marraine demoiselle Magdelainne Bejarre, fille de noble Joseph Bejar, bourgeois de Paris.

Signé: Edme Villequin, J.-B. Pocquelin, M. Bejart, De Monery, Pierre de La Porte, vicaire. »

D'après ce texte, Molière a donc fait une première apparition à Grenoble au mois d'août 1652 (il y est revenu, on le sait, en 1658) ; cette heureuse trouvaille fixe un point inconnu de l'itinéraire de sa troupe: depuis le mois de janvier 1652, date où il avait quitté Carcassonne, jusqu'au 19 décembre suivant, où son passage est constaté à Lyon, on ignorait ses étapes.

— Les *Trois édifices de Pézenas au temps de Molière*, décrits par M. Charles Ponsonailhe dans une communication à la 27e session de la Réunion des sociétés des beaux-arts des départements (1903, p. 456) sont: le château de la Grange des Preds, résidence du prince de Conti, où la troupe de Molière fut appelée en représentation ; l'hôtel du baron d'Alfonce de Clairac, grand prévôt de Guyenne, qui contenait la salle de spectacle où la même troupe donna la comédie, à Pézenas ; enfin, la chapelle des Pénitents-Noirs, dans la même ville, qui fut le lieu de réunion des États du Languedoc et qui est actuellement un théâtre.

— Qu'est-ce qui a bien pu inspirer à Molière *La Leçon de grammaire du « Bourgeois gentilhomme »* ? On ne le savait pas encore et M. A. Gazier vient de le déterminer dans un article de la *Revue internationale de l'enseignement*. C'est la mise à la scène d'une leçon de phonétique que Molière avait dû entendre, étant écolier, au collège de Clermont. On trouve l'explication de cette méthode dans un poème du jésuite Jean Lucas, *Actio oratoris, seu de gestu et voce libri duo* (1675), qui dit tenir ce qu'il expose d'un de ses anciens maîtres du collège de Clermont. C'est donc un souvenir de collège que Molière a porté à la scène en lui donnant l'allure d'un épisode comique.

— *Argan était-il malade?* C'est la question que s'est posée M. le docteur Albert Guieysse et qu'il a voulu résoudre dans un article de la *Revue bleue* (3 octobre). Il diagnostique une maladie réelle chez ce malade imaginaire et note tous les symptômes de ce que la médecine actuelle nomme la neurasthénie à forme gastro-intestinale.

— Le fascicule du 25 octobre de *la Revue Bossuet* contient des *Remarques inédites de Bossuet sur le livre des Maximes des Saints*, qui sont publiées d'après une copie de l'abbé Ledieu. C'est la première forme de la réponse que Bossuet voulait faire au livre de Fénelon; mais, tout en y travaillant, il changea d'avis et résolut avec M. de Noailles et Godet des Marais de faire un travail collectif qui parut sous le titre de *Déclaration des trois évêques*. La substance des *Remarques* se retrouve dans cette *Déclaration*.

— Qui ne connaît le récit si vivant que le cardinal de Retz a laissé de sa propre évasion du château de Nantes? Il est, paraît-il, trop sommaire, et pour le compléter et connaître les incidents de ce dramatique épisode, il faut avoir recours aux mémoires de Guy Joly, le confident du cardinal et l'instigateur du projet de fuite. Il y faudra joindre désormais les documents que M. Léon Maitre a publiés sur l'*Évasion du cardinal de Retz hors du château de Nantes* dans le *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure* (1903 et tirage à part). Ce sont les pièces de la procédure de l'information judiciaire (procès-verbaux de transport, d'interrogatoires et d'enquêtes) faite sur cet événement. Toutes ces pièces confirment le récit de l'abbé Joly sans le modifier et servent à éclairer son propre témoignage. Un plan du château fixe également les conditions de la fuite du cardinal.

— Sous ce titre : *Une petite découverte bibliographique, les poésies de Des Barreaux*, M. F. Lachèvre a publié dans le *Bulletin du bibliophile* (avril à décembre et tirage à part) et expose par suite de quelles inductions et de quelles recherches il est parvenu à restituer à l'amant de Marion de l'Orme, nombre de vers de lui qu'on croyait perdus. Quinze pièces de lui se trouvent dans les recueils manuscrits de Conrart ; d'autres ont été publiés anonymement dans divers recueils imprimés du XVII^e^ siècle et surtout dans la seconde partie de celui de Pierre du Marteau (Cologne, 1667). M. Lachèvre a réussi à identifier leur auteur et il les range, pour les étudier, sous trois rubriques différentes : les poésies amoureuses, qui ont particulièrement trait à Marion ; les poésies diverses et les poésies philosophiques. Celles-ci sont les plus intéressantes et étaient les moins connues ; elles servent à faire comprendre au vrai le caractère et les aspirations matérialistes de Des Barreaux, dont le langage ne manque ni d'éloquence, ni de fermeté.

— Dans une étude sur l' « *Émile* » *de Jean-Jacques Rousseau et Lamoignon de Malesherbes* (*Le Temps*, 27 décembre), M. John Viénot examine cette double question : « Y a-t-il eu un complot autour de l'*Émile*, soit pour en empêcher l'impression, soit pour mettre au jour un ouvrage tronqué et expurgé ? Malesherbes, directeur de la librairie, et la maréchale de Luxembourg, ont-ils été, l'un par faiblesse et l'autre par haine, les complices et les metteurs en scène de ce complot, comme l'indique Morin dans son *Essai sur la vie et le caractère de J.-J. Rousseau ?* Sur le premier point, la réponse ne saurait être absolument certaine, mais il est bien démontré que Malesherbes et la maréchale de Luxembourg servirent loyalement Rousseau. Cette étude contient plusieurs lettres inédites du philosophe à Malesherbes qu'il était indispensable de connaître pour bien juger ce problème d'histoire littéraire.

— M^me^ veuve Amédée de la Porte, petite-fille de Villemain, vient de faire don

au musée Carnavalet, de l'encrier authentique de Jean-Jacques Rousseau. Elle le tenait de son grand-père, et quelques pièces qui accompagnent cet objet attestent la certitude de cette provenance.

— Diderot, qui a si volontiers parlé de lui-même, s'est montré beaucoup plus discret sur ses écrits. C'est à ce titre qu'il convient de signaler ici le billet inédit publié par M. Maurice Tourneux dans l'*Amateur d'autographes* (15 octobre) et qui nous montre « *La Religieuse* » *appréciée par Diderot*. On y apprend ce que l'auteur pensait de son ouvrage qu'il offre à Meister, qui l'inséra en effet dans sa *Correspondance*.

— La communication faite par M. Paul Clausel à la 27e session de la Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements (1903, p. 163), sous ce titre : *Coup d'œil sur le théâtre de Nîmes à la fin du XVIIIe siècle*, embrasse une période de vingt années, de 1769 à 1789. On y apprend, entre autres choses, que Fabre d'Églantine ne fut pas seulement comédien, comme on le savait, mais encore directeur de troupe dramatique, et on y trouve le texte du contrat qui conféra à celui-ci le privilège des spectacles de la ville, le 11 mars 1785.

— M. Victor Giraud retrace dans *La Quinzaine* du 16 octobre l'*Histoire des variations d'une page de Chateaubriand*. C'est une page descriptive tirée du chapitre intitulé : *Nuit chez les sauvages d'Amérique* dans l'*Essai sur les Révolutions*. Le texte primitif en a été modifié deux fois, avant que Chateaubriand, satisfait de sa description, l'insérât dans le *Génie du christianisme* (liv. V, chap. 12, *Deux perspectives de la nature*), en avertissant le lecteur que le morceau se trouvait déjà ailleurs. Et, plus tard, le même texte a subi encore deux remaniements successifs dans les éditions ultérieures du *Génie du christianisme*. « De sorte que, dit M. Giraud, en deux ouvrages, nous n'avons pas moins de six versions différentes du même passage. Je ne crois pas qu'il y ait, dans l'œuvre tout entière de Chateaubriand, de page qui nous permette de mieux suivre, presque année par année, et, notons-le, à l'époque décisive de la formation de son génie d'écrivain, les scrupules, les procédés et les progrès de cet incomparable artiste ». Ce sont tous ces enseignements que M. Giraud s'est efforcé de dégager et de mettre en évidence.

— Le mouvement de curiosité qu'excitent la personne et l'œuvre de Mme de Staël n'a jamais été plus vif que maintenant. Mentionnons-en quelques manifestations récentes.

Dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre, M. Paul Gautier expose les relations de *Chateaubriand et Mme de Staël, d'après les lettres inédites de Chateaubriand*. Celui-ci avait débuté au *Mercure*, en critiquant assez âprement le livre de Mme de Staël, *De la littérature*, et quoique une pareille attaque aurait dû jeter quelque froid entre deux personnes séparées par tant de divergences, celle qui avait été discutée ne tardait pas à tendre la main à son adversaire. Désormais, les relations furent assez étroites entre Mme de Staël et Chateaubriand, plus sincèrement affectueuses cependant de la part de l'une que de l'autre. Mme de Staël contribua à faire rayer Chateaubriand de la liste des émigrés et celui-ci se montrait un peu trop fier de la protection de son amie. L'apparition du *Génie du christianisme*, puis celle de *Delphine* faillit encore désunir les deux écrivains. Mais il n'en fut rien et leur amitié se poursuivit avec des alternatives diverses jusqu'à la fin de l'Empire, jusqu'à la mort de Mme de Staël. Les lettres de Chateaubriand publiées dans cette étude aident à comprendre ce que fut son véritable rôle auprès de Mme de Staël.

Dans la *Revue de Paris* du 1er et du 15 décembre, M. Léonce Pingaud a retracé les luttes entre *Madame de Staël et le duc de Rovigo*, pendant les dernières années de l'Empire, c'est-à-dire pendant les années où l'implacable adversaire

de Napoléon fut le plus vivement tracassée par sa police. Tant que celle-ci avait été aux mains de l'astucieux Fouché, Mme de Staël n'avait pas été trop molestée et elle avait pu parfois trouver quelques moyens d'accommodement. Il n'en fut plus de même lorsque Savary, duc de Rovigo, eut succédé à Fouché comme ministre de la police générale. Or, le duc de Rovigo est très bref, dans ses *Mémoires*, et fort peu explicite sur le rôle qu'il a joué vis-à-vis de Mme de Staël et dans la suppression arbitraire du livre *De l'Allemagne*. Mais les lettres échangées à ce propos ont presque toutes échappé et ce sont elles qui ont permis à M. Pingaud de remettre les choses au point et de déterminer au vrai ce que chacun avait fait dans cette circonstance et dans celles qui suivirent.

— M. Louis Thomas, qui s'occupe à rassembler la correspondance de Chateaubriand, a commencé à publier dans le *Mercure de France* (décembre) quelques-unes des lettres inédites qu'il a recueillies ainsi.

— Dans son étude sur *La Tour du Lépreux* (*Revue bleue*, 17 et 24 octobre), M. Henry Bordeaux revient sur l'œuvre fameuse de Xavier de Maistre et précise quelques-unes des conditions dans lesquelles elle fut écrite. C'est d'abord une description exacte de la cité d'Aoste et une histoire bien informée du lépreux Pierre-Bernard Guasco et de sa famille. Puis, après avoir établi comment Xavier de Maistre connut ce pauvre malheureux et en fit le héros de sa nouvelle, M. Henry Bordeaux s'efforce de faire la lumière sur un épisode des amours de Xavier de Maistre qui se trouve mêlé à l'histoire du lépreux et que Sainte-Beuve a mal interprété. Précisant trop nettement des confidences qui lui avaient été faites, les trahissant même par un souci d'analyse trop sensuelle, Sainte-Beuve avait parlé de rendez-vous galant et insinué que Xavier de Maistre lui en avait fait l'aveu. Celui-ci prit fort mal l'indiscrétion, s'employa pour qu'elle fût rectifiée et la vérité rétablie, et il résulte des constatations de M. Henry Bordeaux, que la passion de Xavier de Maistre pour une jeune veuve d'Aoste demeura toujours réservée et n'eut jamais le caractère que Sainte-Beuve lui a prêté.

— L'étude sur *Victor Hugo écolier* publiée par M. Charles Simon dans la *Revue de Paris* (1er octobre) a été composée d'après les papiers de famille de Victor Hugo. Elle complète et rectifie les renseignements fournis sur cette période par le récit du « Témoin » de la vie de Victor Hugo. On y trouvera notamment la reproduction de devoirs que le jeune écolier de onze ou douze ans a ornés de dessins très significatifs ; deux lettres d'Eugène Hugo à sa mère ; l'analyse d'un recueil de poésies composées par Victor Hugo à l'âge de quinze ans (1816) et d'un autre manuscrit daté de 1816-1817 ; des renseignements sur ses deux tragédies d'*Irtamène* et d'*Athélie* et son poème du *Déluge*, ainsi que sur ses amitiés d'adolescence, ses autres essais dramatiques et ses concours académiques. On y trouvera même un traité passé par Victor Hugo avec ses deux frères et deux autres camarades pour la publication d'une brochure périodique, *Les Lettres bretonnes* (25 janvier 1818). Tout est prévu dans les articles échangés ainsi entre ces écoliers, avec une prudence qui sera atteinte plus tard, mais non dépassée ; et ce n'est pas là le moindre sujet d'étonnement de cette enfance exceptionnelle.

— L'étude de M. Gustave Allais sur *Les débuts dramatiques de Victor Hugo* : « *Amy Robsart* » (1822-1828), se compose de deux éléments différents : c'est à la fois un chapitre de critique littéraire et une discussion d'authenticité de texte.

Sur le premier point, l'auteur examine d'abord, à propos d'*Amy Robsart*, les deux textes connus de cette pièce, la collaboration initiale de Victor Hugo et d'Alexandre Soumet, la représentation et l'échec de la pièce en 1828, les

causes de cet échec et établit une comparaison entre le drame français et le *Kenilworth* de Walter Scott, le rôle et le caractère du comte de Leicester dans les deux ouvrages.

Mais au cours de sa critique littéraire, M. Allais ayant rencontré la question de l'authenticité des textes publiés, il l'examine et essaie de la résoudre. Les conclusions auxquelles il aboutit ne sont pas très probantes et ne pouvaient guère l'être, car bien des éléments essentiels au problème font encore défaut. M. Allais pense, en résumé, que nous ne savons pas exactement ce qu'était la pièce jouée en 1828, qu'en tout cas elle était fort différente de la pièce primitive et que la « reconstitution » que M. Paul Meurice a essayé de donner de celle-ci, ne saurait être qu'approximative et arbitraire. La question ne pourra être élucidée pleinement que par la mise au jour de ce qui reste du texte de 1822, dans les papiers de la famille Hugo.

— Dans son étude sur *Un roman oublié* : « *Arthur* », *par Ulric Guttinguer* (*Revue bleue*, 19 et 26 décembre), M. Léon Séché analyse ce livre qui fit quelque bruit et le rapproche du fragment sur le même sujet publié par le vicomte Spoelberch de Lovenjoul dans son volume sur *Sainte-Beuve inconnu*. Guttinguer et Sainte-Beuve avaient songé à traiter ensemble cette histoire romanesque, mais Sainte-Beuve ne poursuivit pas son dessein jusqu'au bout et Guttinguer, qui acheva son œuvre personnelle, la publia, d'abord en 1834 à Rouen, puis en 1836 chez Renduel. L'apparition de ce volume ne passa certes pas inaperçue et elle provoqua, en particulier, un article de Vinet dans *Le Semeur*, dont M. Léon Séché a réussi à retrouver la trace et à restituer la paternité au critique bâlois, qui avait signalé successivement les deux éditions d'*Arthur*.

— La *Correspondance inédite de Honoré de Balzac*, mise au jour par la *Revue bleue* (14, 21, 28 novembre et 5 décembre), est publiée et annotée par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Elle offre ce détail particulièrement intéressant que toutes les lettres de Balzac sont accompagnées soit de la réponse qui y fut faite, soit de la demande qui les provoqua. A côté du nom de Balzac on rencontre donc ceux de Montalembert, Charles Rabou, Buloz, Gosselin, marquis de Custine, Alexandre Dumas, princesse de Belgiojoso, Pongerville, Méry et quelques autres qui touchent de moins près à l'histoire des lettres françaises.

— La *Correspondance inédite de Sainte-Beuve* publiée par la *Revue des Deux Mondes* des 15 octobre, 1er et 15 novembre, comprend les lettres adressées par le critique à ses amis M. et Mme Juste Olivier, de Lausanne, pendant les trois années 1837, 1838 et 1839. C'est une contribution très importante pour bien connaître l'œuvre de Sainte-Beuve qui parle de lui-même et de ses travaux avec abondance et sincérité. En outre des renseignements qu'il fournit sur ce qui le touche, on y trouve force nouvelles littéraires ou mondaines, recueillies par quelqu'un qui savait bien voir et bien juger. Quelque temps après, Sainte-Beuve fut, comme on le sait, le collaborateur de la *Revue suisse* dirigée par Olivier, et c'est là qu'il publia, pendant trois ans, de piquantes lettres parisiennes. Celles qu'on vient de mettre au jour sont comme le prologue des chroniques qui les suivirent et en donnent une avant-goût sur bien des points.

— Dans son article sur *Les « Dossiers » de Stendhal* (*Mercure de France*, octobre), M. Casimir Stryienski met en évidence les procédés de travail de Beyle et signale quelques-uns de ses larcins littéraires. Il grossissait ses livres de fragments pris ailleurs, surtout dans les ouvrages étrangers et s'appropriait sans scrupule tout ce qui lui semblait convenir à son sujet, en l'adaptant seulement à l'ensemble et en lui donnant l'allure générale de l'ouvrage qu'il composait. La vie de Haydn de Stendhal est ainsi une fort habile adaptation des

Haydine de Caspani. La vie de Mozart est la traduction de celle de Schlichtegroll, et Stendhal a beaucoup puisé dans une traduction française antérieure à la sienne. Dans son livre sur *Rome, Naples et Florence en 1817*, Stendhal avait mis fortement à contribution divers articles de la *Revue d'Edimbourg*, qui fut d'abord dupe de son procédé. Enfin, dans le même ouvrage ou dans quelques autres qui ont trait à l'Italie, il a encore eu recours avec la même désinvolture à Gœthe et à Lanzi qu'il traite de la même façon, sans remords et sans scrupule.

— Les *Lettres de H. Taine à F. Guizot et à sa famille*, recueillies par la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1903 et du 1er janvier 1904, sont extraites du second volume de la *Correspondance* de Taine qui vient de paraître récemment et aussi du troisième qui sera publié ultérieurement. Taine avait été, au collège Bourbon, le condisciple de M. Cornélis de Witt, qui devint le gendre de M. Guizot, et cette circonstance fut l'origine de rapports affectueux entre le jeune philosophe et le vieil homme d'État.

— Dans son étude sur *Le Saint-Julien de Flaubert* (Lille, 1903), M. A.-N. Gossez commente surtout la verrière de la cathédrale de Rouen qui donna à Flaubert l'idée de son conte. Flaubert eût voulu qu'on reproduisît cette verrière dans le volume qui contenait *La Légende de Saint-Julien l'hospitalier*, et il n'avait pas tort, car elle explique son œuvre et sert à déterminer les sources diverses de son inspiration. C'est dans les scènes de la verrière que Flaubert a pris l'essentiel de son histoire ; il les a complétées par les œuvres hagiographiques et elles lui ont servi, elles aussi, à composer un récit très personnel, pour lequel les éléments ne manquaient pas, mais qu'il fallait disposer et arranger avec le savoir et le goût d'un artiste restaurateur.

— Dans son article sur *Pierre Leroux en exil* (1851-1860) (*Revue de Paris*, 1er décembre), M. P.-Félix Thomas retrace la vie lamentable que le penseur mena à Londres et à Jersey et cite quelques lettres de lui, inédites, adressées à M. Emile Ollivier.

— Les *Mélanges Boissier*, le recueil de mémoires offert à M. Gaston Boissier à l'occasion de son 80e anniversaire, ne contiennent que des communications sur la littérature et les antiquités romaines. Quelques-unes d'entre elles cependant touchent à l'objet de nos études et il convient de les signaler ici.

M. Georges Perrot y a comparé « *l'Hécyre* » *de Térence et* « *la Dame aux camélias* » *d'Alexandre Dumas fils.*

M. J.-A. Hild présente *Quelques observations à propos de Juvénal au XVIIe siècle* et M. Léon Vernier dans une communication *Sur un passage de l'épître aux Pisons* examine Horace et Boileau comme juges de l'ancienne versification.

— Il vient de se fonder à Genève une association sur laquelle nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs : ce sont les *Archives Jean-Jacques Rousseau*, destinées à centraliser dans une même salle de la Bibliothèque de la ville toutes les éditions des œuvres de J.-J. Rousseau et tous les ouvrages relatifs à sa personne ou à ses livres que possède actuellement cette bibliothèque ou que l'association pourra acquérir ultérieurement par des dons ou par des achats. Cette association doit être, plus tard, l'amorce d'une *Société Jean-Jacques Rousseau*, qui publiera un *Bulletin* et servira de trait d'union entre tous les travailleurs qui s'occupent de ce sujet.

Les adhésions doivent être adressées à M. Bernard Bouvier, professeur à l'Université, 10, Bourg-de-Four, Genève.

— Nous avons appris avec un vif regret la mort du professeur Louis-P. Betz, décédé à l'âge de quarante-deux ans et qui enseignait la littérature comparée à l'Université de Zurich.

D'origine alsacienne, il était né à New-York en 1861 et avait fait ses études à l'Université de Strasbourg, puis à Paris et à Bologne. Il avait ouvert son cours en 1896 et nous avait apporté depuis longtemps son adhésion à notre Société. Il s'occupait surtout de Henri Heine, auquel il rêvait de consacrer un ouvrage considérable, qui aurait été sans doute définitif, à en juger par les travaux préparatoires qu'il avait déjà publiés sur *Heine en France*, *Heine et Alfred de Musset*, *la Littérature française jugée par Henri Heine*. M. Louis-P. Betz avait également consacré des études à *Bayle et ses* « Nouvelles de la République des Lettres », et à la *Littérature comparée de l'époque contemporaine*, qui sont des œuvres fort utiles et qui ne peuvent que rendre plus sensible la perte de leur auteur.

— Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs le dernier volume de Mélanges de Gaetano Negri, publié après sa mort sous le titre *Ultimi Saggi*, *Problemi di religione, di politica e di letteratura* (Milan, Hœpli, 1904, in-16 de CIV-409 pages). Des quinze articles qui composent ce recueil, quatre rentrent dans le cadre de nos études; deux d'entre eux, en effet sont consacrés à M. Anatole France, un à Émile Zola, un à Taine. L'auteur, qui fut l'un des plus remarquables essayistes de son pays, tant par le savoir que par le talent, avait une rare connaissance de notre littérature contemporaine, et a porté, sur quelques-uns de nos auteurs modernes, des jugements qui sont d'un critique très avisé et bien informé. L'article sur Emile Zola est d'une réelle portée philosophique; la belle conclusion de la seconde étude sur M. France serait à citer tout entière; mais nous croyons que plus d'un lecteur sera intéressé surtout par les pages, trop courtes, que Gaetano Negri a écrites sur Taine, à l'occasion du livre bien connu de M. Giacomo Barzellotti. Un peu sévère, semble-t-il, pour l'historien, il admire le penseur presque sans réserves : « Taine demeurera, dit-il, comme l'un des représentants les plus forts, les plus nobles et les plus purs de l'esprit humain pendant la seconde moitié du XIXe siècle. »

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'AMITIÉ D'ALFRED DE VIGNY ET DE VICTOR HUGO

La camaraderie de collège, la camaraderie de régiment n'ont pas tenu une grande place dans les affections de jeunesse d'Alfred de Vigny. Il avait eu pour condisciples, au lycée, Alfred d'Orsay, Hérold, Ravignan, les deux Mouravief, le prince d'Arenberg. Il avait servi à la Maison Rouge, puis dans la garde royale à pied, enfin au 55e d'infanterie, avec Taylor, Dittmer, Cailleux, de Montcorps, de Lacroudée, Pauthier de Censay, Gaspard de Pons. Il conserva des sentiments d'estime ou même d'amitié pour les uns et les autres; mais, sauf Gaspard de Pons et Pauthier de Censay, poètes l'un et l'autre, il ne fut l'intime d'aucun d'eux.

Il se lia davantage avec des gens de lettres, Émile Deschamps et son frère Antony, Alexandre Soumet, Guiraud, Ancelot, Pichald, Jules Lefèvre, de Latouche, de Rességuier, de Saint-Valry, Rocher, Lamartine, Ulric Guttinguer, Mme Sophie Gay et sa fille Delphine. Je n'indique, bien entendu, que les relations des premières années.

Le plus ancien des amis littéraires de Vigny fut Émile Deschamps. Ils se connurent dès l'enfance. Les parents d'Alfred et les parents d'Émile, habitant deux logis voisins, étaient entrés en relations : les fils jouèrent ensemble. L'éducation les sépara. Ils se retrouvèrent vers 1814. Émile Deschamps avait fait imprimer des vers [1]; Alfred de Vigny, plus jeune de six ans, se mêlait déjà d'en écrire : cette conformité des goûts les unit très étroitement.

1. Il débuta en 1812 par *La paix conquise*.

Devenir l'ami d'Émile Deschamps, c'était pénétrer, du même coup, dans la familiarité d'Alexandre Soumet, son maître en poésie. L'auteur des *Études françaises et étrangères* a rappelé le sentiment d'exaltation qui s'empara de lui, lorsqu'il apprit que le poète de Toulouse se rendait à Paris pour y passer « une saison » et qu'il avait précisément pris un appartement dans la maison où demeurait son père. L'adolescent, selon son expression bien romantique, « souffrait d'un feu de poésie au cœur » : il courut, fort ému, déposer son hommage de « vassal » aux pieds du « roi » des Jeux floraux. Au bout de quelques mois, Soumet s'éloigna de Paris. Mais, dans les premiers jours de l'année 1820, il y revint pour s'y fixer. Autour de lui et d'Émile Deschamps quelques poètes se groupèrent.

Quoiqu'on n'ait pas un document précis à ce sujet, il n'est pas téméraire de dire que Deschamps et Soumet furent les deux intermédiaires qui mirent en rapports le comte Alfred de Vigny, sous-lieutenant de la garde royale, et le jeune rédacteur en chef du *Conservateur littéraire*, Victor Hugo. Parmi toutes les amitiés qui se nouèrent, entre poètes, à cette heure inoubliable de l'éclosion du romantisme, il n'y en eut pas de plus intime, de plus ardente que celle de Hugo et de Vigny. Cette liaison n'intéresse pas seulement la jeunesse des deux écrivains : elle est un épisode de l'histoire des lettres. Des documents, inédits en partie, permettent de l'étudier. C'est peut-être le cas de prendre en épigraphe, à la mode des romantiques eux-mêmes, le mot familier de Montesquieu : « Parlons-en tout à notre aise ».

*
* *

1° C'est au cours de l'année 1820 qu'a lieu la première rencontre. Victor Hugo reçoit d'abord la visite de son correspondant des Jeux floraux, Alexandre Soumet, ramené à Paris par ses affaires et résolu à n'en pas repartir. Le rédacteur en chef du *Conservateur littéraire* s'empresse d'annoncer à ses lecteurs, comme un événement, l'arrivée de « cet enfant d'Isaure »[1]. Deux mois plus tard, Alfred de Vigny et Victor Hugo sont en correspondance.

Je dois à la bienveillance d'une famille infiniment distinguée l'avantage d'avoir pu lire et utiliser, entre autres documents qu'elle tient des mains mêmes d'Alfred de Vigny, un lot de vingt et une lettres que Hugo écrivit à son ami, de 1820 à 1832. Quatre

1. *Conservateur littéraire*, 17e livraison, 1re du mois d'août.

de ces lettres ont été connues des éditeurs de la *Correspondance de Victor Hugo*. Elles ont été publiées par eux, peut-être sur des brouillons, peut-être à l'aide de copies. Ce ne sont pas les moins curieuses de la collection. Les dix-sept autres sont inédites.

Aucune des lettres d'Alfred de Vigny à Victor Hugo n'a été publiée pour la même période, sauf une lettre fort longue, fort importante, qui fut écrite de Bordeaux en octobre 1823 et que M. Edmond Biré a donnée, il y a plus de vingt ans, dans son *Victor Hugo en 1830*. Tandis qu'Alfred de Vigny classait, au jour le jour, pour n'en pas laisser perdre une ligne, les moindres billets de Hugo [1], Victor Hugo aurait-il jugé les lettres de Vigny moins dignes d'être conservées? Seuls, les éditeurs de la *Correspondance de Victor Hugo* pouvaient répondre à la question. Cette réponse, M. Paul Meurice a eu la gracieuse obligeance de me la donner sous cette forme : il m'a adressé la copie de trois billets d'Alfred de Vigny, les seuls qui restent dans les papiers de Victor Hugo. De ces trois billets, le plus important, une lettre de condoléances sur la mort de Léopoldine Hugo, a déjà été publié et je compte bien le citer, à mon tour, dans ce travail; je ferai aussi usage des deux autres.

*
* *

La première lettre que je connaisse de Victor Hugo à Vigny, peut-être la première qu'il lui ait écrite, est des derniers jours d'octobre 1820. Elle n'est point datée; mais la date est donnée, d'une façon plus qu'approximative, par un détail précis. Victor Hugo envoie à Vigny un exemplaire de sa « litanie » sur le « petit duc ». Il s'agit de la pièce *sur la naissance de Monseigneur le duc de Bordeaux*, pièce annoncée dans le *Journal de la librairie* à la date du 21 octobre 1820. Or, nous savons par ailleurs que, le 24 de ce mois, Victor Hugo expédiait à M. Pinaud, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux, « quelques exemplaires » de son ode. Il est naturel de penser que l'envoi à Vigny partit le même jour, ou peu s'en faut.

Le ton cérémonieux de cette lettre donne tout lieu de croire que la présentation a été faite récemment. « Je vous dois, monsieur Alfred, une lettre, une visite, etc. » Le texte laisse entendre qu'Alfred de Vigny est allé visiter Hugo, qu'il lui a fait des confidences. Il a lu de ses vers et en assez grand nombre : car, peu de

1. Tous les billets de Mme Hugo à M. de Vigny ont été classés et gardés avec le même soin.

jours après, Victor Hugo, sur le témoignage de son frère Abel, le félicitera pour une pièce dont il se croit obligé de dire qu'il ne la connaît pas; c'est, implicitement, rappeler qu'il en connaît d'autres.

Dans cette première lettre de Hugo à Vigny, il est fait mention d'Émile Deschamps, leur ami commun. Hugo se plaint gaiement d'avoir reçu de lui un billet « dont la moitié est occupée par les trois mots passablement froids : « monsieur et ami ». Il parle aussi de Soumet, de Pichat[1]. Il demande ce qu'ils deviennent. « Ces deux rois futurs de notre scène se rappelleront-ils qu'il existe dans un trou, près du Luxembourg, une espèce d'animal qui ressemble à un poète comme un singe ressemble à l'homme et qui, tout en baragouinant la langue qu'il parle si bien, est leur frère, du moins par l'amitié qu'il leur porte? ». Remarquons, en passant, cette attitude ultra-modeste. Elle caractérise la correspondance de Victor Hugo à ses débuts. Derrière cette humilité d'emprunt, je dirai presque de parade, nous savons ce qui se cachait d'énergique confiance en soi, d'ambition illimitée, et, fort heureusement, imperturbable[2].

Hugo terminait sa lettre en donnant à Vigny son adresse : « Quand le cœur vous en dira, j'espère que vous viendrez rue Mézières, n° 10, chercher de l'ennui et apporter du plaisir ».

Il ne laissa pas s'écouler beaucoup de temps sans insister sur cette invitation. Dans une lettre ainsi datée : « 31 octobre, minuit et demi », il écrivait à l'officier de la garde : « Abel m'a parlé ce soir d'une de vos compositions que j'ignorais, le *Cauchemar royal*. Recevez-en mes sincères compliments et venez *quam potius* (sic) charmer mes vieux pénates des beaux vers que cette idée originale a dû vous inspirer. J'espère que vous me ferez le plaisir de dîner un jour avec nous, dussiez-vous être inspiré aussi, mais d'une autre manière, par notre festin, et devoir, comme Boileau, une satire amusante à notre insipide dîner. » C'était mal connaître Alfred de Vigny et son exquise politesse que d'éprouver, à l'idée de le recevoir modestement, cette appréhension un peu bourgeoise.

Un mois après, le *Conservateur littéraire* publiait, sous la rubrique *Littérature anglaise* et avec le titre *Œuvres complètes de Lord Byron*, un premier article signé des initiales A. de V. et,

1. Pichat est le vrai nom : la forme *Pichald* est un déguisement romantique.

2. Il s'exprime tout autrement dans le *Conservateur littéraire*. Il laisse à d'autres les succès précoces et médiocres au théâtre; il recueille ses forces pour un grand combat. Il dit : « Les faibles oiseaux prennent leur vol tout d'un trait, les aigles rampent avant de s'enlever sur leurs ailes. » C'est là sa vraie pensée.

dans la livraison suivante, le journal de Victor Hugo imprimait, non pas la suite de l'étude en prose, mais une pièce en vers, *Le Bal*, signée, cette fois en toutes lettres, par le *Comte Alfred de Vigny*.

Victor Hugo ne se contenta pas de produire au grand jour les vers de son ami : il tâcha de leur procurer les succès académiques. Reçu maître ès jeux floraux dès 1820, il écrivait, le 28 mars 1821, au secrétaire perpétuel de l'Académie toulousaine pour recommander « à son attention spéciale et éclairée » une *ode sur les troubles actuels de l'Europe*, une élégie intitulée *Symœta* (sic), une autre élégie, le *Convoi de l'émigré*, « qui toutes, dit-il, me paraissent offrir du talent[1] ». L'élégie intitulée *Simœtha* est bien connue des lecteurs de Vigny; c'est un de ses deux premiers ouvrages.

En avril 1821, Alfred de Vigny est envoyé en garnison à Rouen. A peine est-il parti que la correspondance se renoue; c'est sur un ton des plus affectueux qu'elle reprend. L'officier écrit le premier, à la date du 18. Victor Hugo répond le 21. Cette réponse a été publiée; mais ceux qui l'ignorent ou même ceux qui l'ont lue ne peuvent pas être choqués d'en retrouver ici le commentaire. Le poète s'y montre très affecté de la séparation. Peut-être y a-t-il, dans l'expression de ce sentiment, un peu d'emphase et d'amphigouri romantique : « Je plaindrais ceux qui vivraient après vous si le soleil qui se lèvera sur votre tombeau n'est pas plus brillant que l'ami qui reste après votre départ n'est joyeux[2]. » Les images qui suivent sont moins bizarres; elles paraissent encore un peu voulues : « Votre lettre m'a trouvé ici, accablé, fatigué, tourmenté, et, ce qui est plus que tout cela, ennuyé; vous concevez combien je l'ai sentie vivement et quel bonheur cela a été pour moi; je l'ai relue mot par mot, comme un mendiant compte pièce à pièce la bourse d'or qu'il a trouvée. » A propos de la distance de trente lieues qui les sépare, et qui l'empêche d'entendre les vers que son ami compose en ce moment même, Victor Hugo, en écolier resté un peu trop érudit, compare cette privation au « supplice de Tantale »; mais il ajoute, avec un tour d'imagination qui est déjà le sien, cette réflexion symbolique, où l'on serait tenté de reconnaître le germe de la pièce célèbre, *Le papillon et la fleur* : « Pourquoi donc avons-nous des pieds et non des racines, si nous sommes fixés comme de misérables plantes à un point que nous ne pouvons quitter[3]? »

1. *Correspondance de Victor Hugo*, t. I, p. 365.
2. Peut-être y a-t-il ici une allusion à quelque idée mélancolique exprimée par Vigny dans sa lettre? Dans ce cas, la phrase de Hugo serait moins singulière.
3. Lettre inédite.

Un autre trait de la lettre mérite d'être remarqué. Victor Hugo se plaint de sa fatigue et de son impuissance à féconder aucun sujet, particulièrement celui que le gouvernement vient de lui commander : *Le baptême du duc de Bordeaux*. « Vous êtes heureux, vous, Alfred, s'écrie-t-il, vous ne frappez jamais en vain sur le rocher. » Cette image expressive, à l'adresse du jeune écrivain qui va symboliser l'isolement du génie dans *Moïse*, traduit un sentiment d'admiration peut-être un peu exagéré; mais ce sentiment s'exprimera trop fréquemment et avec trop d'effusion, dans les lettres de Victor Hugo à Vigny, pour n'avoir pas été plus qu'à demi sincère. Il faut se rappeler qu'à ce moment Hugo a seulement 19 ans ; Vigny en a 24. Si bien doué que soit « l'enfant sublime », le jeune homme a sur lui cette supériorité, non de forme, mais de pensée, qu'assure, dans ces âges-là, une avance de cinq années. Ainsi peut, au moins en partie, s'expliquer chez Hugo, vis-à-vis de Vigny, ce langage très déférent, cette attitude de disciple. Raconte-t-il à son ami qu'il a reçu de M. de Chateaubriand, au sujet de sa pièce de *Quiberon*, « une lettre charmante » où le grand écrivain avoue « que cette ode l'a fait pleurer », il ajoute aussitôt : « Qu'est-ce auprès de l'adorable *Simœtha*? » Et ce qu'il écrit là, peut-être n'est-il pas éloigné de le penser. D'ailleurs, si nous avions les lettres d'Alfred de Vigny, nous y verrions probablement qu'en fait de compliments il n'était pas en reste. Deux lignes de Hugo nous le font entendre et elles nous disent aussi que cette admiration réciproque, un peu exaltée, n'allait pas sans bizarrerie. Vigny avait eu l'idée d'écrire à Hugo qu'il s'appelait Victor-Alfred et qu'il comptait se faire honneur du prénom de Victor, si glorieusement porté par son ami : « Je regrette, lui répond Hugo, de ne pouvoir vous rendre votre charmante preuve d'amitié en signant Alfred; mais du moins je suis sûr, puisque vous signez Victor, que l'illustration ne manquera pas à ce nom-là[1]. »

Ce ne sont encore, pour ainsi dire, que jeux de l'amitié; mais un événement très douloureux va donner à ce sentiment une bien autre force.

*
* *

M^me^ Hugo meurt. La maladie, commencée en mai 1821, aboutit, le 27 juin, au dénouement funèbre. La perte de la mère est, pour tout être humain, un deuil cruel, irréparable. Ce deuil déchira l'âme de Hugo. En 1815, un voyage de quelques jours

1. Lettre inédite.

avait séparé Mme Hugo de ses enfants. Victor, âgé de treize ans, lui écrivait, dans un billet pénétré de tendresse : « Reviens vite. Sans toi nous ne savons que dire et que faire ; nous sommes tout embarrassés. Nous ne cessons de penser à toi. Maman! maman[1]! » Ce cri du cœur, l'orphelin le répétait, six ans plus tard, mais avec un accent bien autrement plaintif, avec un sentiment d'affliction désespérée. Son noir chagrin était encore exaspéré par mille angoisses amoureuses : les parents d'Adèle Foucher, cette amie d'enfance à qui le poète s'était fiancé en secret, la tenaient éloignée de lui, faisaient tous leurs efforts pour le discréditer dans l'esprit de leur fille.

L'amitié de Vigny fut pour ce cœur tourmenté un refuge. Les éditeurs de la *Correspondance* ont connu et publié une lettre du 30 juillet 1821 où Victor Hugo conte à son « cher Alfred » comment, sous le prétexte de faire ses adieux à un ami partant pour les Indes, il s'est rendu à pied de Paris à Dreux, en trois jours : les Foucher cachaient là leur fille. Il n'y a pas, dans cette lettre de jeunesse, une ligne qui n'ait son prix. Mais il est facile au lecteur de s'y reporter. J'abandonne donc vingt détails d'une grâce charmante pour relever un seul passage où s'exprime le plus naïf appel à la tendresse, où se peint ce geste instinctif que chacun fait, aux heures de deuil et de douleur profonde, pour chercher quelque part un point d'appui. « Mais vous, Alfred, qui êtes seul comme moi, vous pensiez à moi, n'est-il pas vrai? pendant que je songeais à vous dans ma tristesse et dans mon abandon. »

Cette attitude est encore plus accusée dans la lettre inédite du 27 août suivant. « Il me tarde bien, mon bon Alfred, de voir arriver le mois d'octobre qui doit vous ramener parmi nous. J'ai besoin de vous embrasser et de vous dire avec la voix et le regard combien je vous aime : depuis si longtemps vous me manquez. Je ne sais si vous l'éprouvez comme moi, mais tous les amis présents sont moins qu'un ami absent; il semble même en quelque sorte qu'il y ait quelque chose d'absent dans chacun d'eux. » Cette dernière réflexion est d'une mélancolie subtile et délicieuse.

En attendant l'arrivée de Vigny, Hugo fait des vœux pour qu'une indisposition dont l'officier a souffert se dissipe au plus vite. Il lui souhaite, en souriant évidemment du caractère suranné et classique de l'expression, « la réconciliation d'Hygie avec les Muses ». Ce mot de Muses est une transition toute trouvée pour

1. *Correspondance de Victor Hugo*, t. I, p. 165.

lui demander des nouvelles de ses travaux poétiques : « Votre grand *Roland*[1] erre souvent dans mon imagination et il n'a pas besoin, comme les dieux d'Homère, de trois pas pour en trouver les bornes. Vous ne m'avez pas envoyé cette *Promenade*, tant promise et tant désirée : votre excuse est mauvaise : vous savez qu'il n'y a que vous qui puissiez être mécontent de ce que vous faites; il n'y a que vous qui puissiez dédaigner l'aigle auprès de son soleil. »

Un curieux détail de chronique littéraire succède à cet épanchement d'un caractère tout intime. Deux jours avant d'écrire sa lettre, Hugo s'est rendu à la séance solennelle de l'Académie pour y entendre la lecture de la pièce qui a remporté le prix sur ce sujet : Le dévouement de Malesherbes. Il avait lui-même envoyé au concours une pièce de vers dont il n'a jamais parlé, mais qui fut exhumée des cartons académiques pour être publiée, dans la *Revue de Paris*, en 1902, à l'occasion du centenaire. Gaspard de Pons, ami de Vigny et de Hugo, était parmi les concurrents, et peut-être, en ouvrant les plis cachetés, trouverait-on le nom de l'auteur d'Eloa? Après avoir écouté l'ode prosaïque et banale d'Eugène Gaulmier, professeur au collège de Sens, proclamé lauréat, Hugo écrit à Vigny : « J'ai assisté avant-hier à la séance de l'Académie. Que n'y étiez-vous? Vous auriez admiré le courage avec lequel on couronne des platitudes, bien correctes et bien léchées. Jamais le génie (je n'excepte que Soumet) ne réussira près des Académies; un torrent les épouvante; elles couronnent un seau d'eau. »

Dans la même lettre, Hugo parle à Vigny de ses récents séjours chez Adolphe de Saint-Valry et chez l'abbé de Rohan. « Nous aurions été si heureux, lui dit-il, d'être réunis à la Roche-Guyon. Nous aurions tout vu, tout parcouru, tout senti ensemble et peut-être, en allant à vous, l'inspiration aurait-elle daigné passer par moi. Les muses fuient une âme inquiète. Je suis bien agité, bien tourmenté et tourmenté par un calme plat. Je ne puis traverser le fleuve à la nage; il faut attendre qu'il soit écoulé. La patience chez moi ne se concilie pas avec la vie; je conçois la patience dans un tombeau[2]. »

La correspondance s'interrompt ici pendant près d'une année. La lettre, dont on vient de parler assez longuement, nous en a

1. Ce *Roland* est une tragédie, tirée de l'Arioste. C'est un de ces ouvrages de jeunesse qu'Alfred de Vigny, se sentant gravement malade, en 1832, jeta au feu de peur qu'on ne les publiât après sa mort.
2. Lettre inédite.

donné la raison : le 3e régiment de la garde doit quitter Rouen au mois d'octobre : il ramène Vigny.

Le jeune officier s'occupe aussitôt de préparer l'édition de son premier recueil de vers, et, le 16 mars 1822, le *Journal de la librairie* annonce les *Poèmes*, qui paraissent sans nom d'auteur [1]. Trois mois après, le 8 juin 1822, le *Journal de la librairie* annonce les *Odes et poésies diverses*, par Victor-Marie Hugo. C'est le libraire Pélicier, place du Palais-Royal, qui édite les deux ouvrages; c'est de l'imprimerie de Guiraudet, rue Saint-Honoré, n° 315, qu'ils sortent tous les deux. Les deux poètes attendent, en même temps, la publicité qui tarde un peu. Victor Hugo, à la date du 30 juin, écrit à son ami Vigny, qui vient d'obtenir un congé de deux mois et que des affaires de famille retiennent encore à Belle-Fontaine, près Senlis : « Les journaux ne m'annoncent pas parce que je suis votre principe de ne point solliciter les journalistes. D'où vient donc cette triste nécessité de tout solliciter dans la vie? Est-ce que nous avons sollicité la vie? »

Mais cette amère réflexion n'exprime plus l'état d'âme du jeune poète. Elle est, en quelque sorte, une dernière trace de ce pessimisme qui l'avait envahi au printemps de l'année précédente. L'attente d'un bonheur presque assuré dissipe le cortège des soucis et tout s'éclaire. Victor Hugo a été agréé en qualité de fiancé. Il est, en ce moment, à Gentilly, logé dans une tour, sise au bout du jardin de la maison que les Foucher habitent; il voit Adèle tous les jours; c'est un amoureux en extase. « Votre lettre! » écrit-il à Alfred de Vigny. « Elle est arrivée ici comme un bonheur dans un bonheur; elle m'a ravi; c'était une apparition de poésie et d'amitié. Je l'ai relue bien des fois, mais j'ai pensé à vous bien plus souvent encore.... Me dire : « Soyez heureux », après que je viens de lire une de vos lettres, c'est, mon ami, chose inutile. Ici d'ailleurs mes jours passent comme de beaux songes. Il semble au milieu de tant de douces émotions que je sente mieux le charme de votre *Helena* et de vos autres poèmes : *fratres Helenæ lucida sidera* [2]. »

Bien des difficultés retardaient encore l'union tant désirée. Ce n'est pas ici le lieu de raconter par quels efforts d'énergie et de volonté Hugo parvint à triompher de tant d'obstacles. Enfin, le 8 octobre 1822, quatre jours avant la cérémonie du mariage, il écrivit à Vigny pour le prier d'être un de ses deux témoins.

1. Alfred de Vigny garde encore l'anonyme, quelques mois après, en éditant sa satire politique du *Trappiste*. *Le Trapiste* (sic), poème par l'auteur des *Poèmes antiques et modernes*, Paris, 7 juillet 1822, 4° (imprimerie de Guiraudet).

2. Lettre inédite.

Certes, les moindres lettres de Victor Hugo à l'auteur des *Poèmes* et des *Destinées* sont précieuses; mais l'occasion qui a dicté celle du 8 octobre fait de ce court billet, vibrant d'amour et d'amitié, le plus intéressant des autographes. « Je regrette bien vivement, mon bon Alfred, de ne pas m'être trouvé ce matin chez moi. J'avais tant de choses à vous dire! Vous savez que j'aurai besoin de deux témoins et que j'ai compté sur vous pour remplir l'une de ces dignités. Je ne sais pas trop ce que vous aurez à attester de moi, mais vous pourrez le faire en conscience, si c'est l'amitié profonde que je vous porte. Adieu. Victor.

« P.-S. Je vous en dirai plus long demain chez Émile. Je n'y pourrai venir que le soir[1]. »

Le mariage de Victor Hugo et d'Adèle Foucher eut lieu le 12 octobre 1822, trois ans et demi après le premier aveu d'amour qui remontait au 26 avril 1819. Sur le registre de l'église Saint-Sulpice, après les noms des deux époux et avant les noms des treize autres personnes qui ont signé, le comte Alfred de Vigny a inscrit son titre et son nom en grandes lettres aristocratiques.

*
* *

Il est probable que Victor Hugo, pendant les cinq ou six premiers mois du mariage, fut trop à sa jeune femme pour ne pas rester oublieux de ses amis, même les plus intimes. Entre octobre 1822 et octobre 1823 se place, tout au plus, un billet sans date, dans lequel Hugo annonce à Vigny l'envoi d'un de ses ouvrages. Il s'exprime ainsi : « Voici mon autre enfant, cher Alfred; aimez-le pour tous ceux qui ne l'aiment pas, c'est-à-dire pour tout le monde[2]. » Et il le prie de recevoir « deux exemplaires » un pour lui, et un pour Soumet, d'un livre qu'il ne nomme pas. Il est permis de supposer que ce livre mal accueilli, cet enfant, qui ne plaît à personne, est le roman de *Han d'Islande*. Mis en vente, sans nom d'auteur, chez le libraire Persan, dans la première semaine de février 1823, repris par un autre éditeur, le 28 juillet, après la faillite du premier, l'ouvrage est vite reconnu comme étant de « M. Victor Hugo, auteur d'un recueil d'Odes ». Le *Constitutionnel*, les *Débats*, le *Miroir*, le *Mercure du XIX^e^ siècle* en rendent compte froidement ou rudement. Charles Nodier, dans la *Quotidienne*, s'appliquera seul à panser la blessure d'amour-propre du jeune auteur, étonné, irrité de tant de malveillance.

1. Lettre inédite.
2. Lettre inédite.

De graves soucis domestiques s'ajoutèrent à cette déconvenue littéraire. Eugène Hugo, depuis assez longtemps malade d'hypocondrie, est devenu fou furieux, le soir du mariage de son frère : au mois de juin 1823, après un séjour de quelques semaines au Val-de-Grâce, il a été transféré à Saint-Maurice, dans la maison de santé dirigée par le docteur Royer-Collard.

D'autre part, en juillet, après « une couche très laborieuse », Mme Hugo donna naissance à un enfant « presque mourant », qu'on eut beau retirer à sa première nourrice et envoyer à Blois, chez le grand-père : il mourut, le 9 octobre, à l'âge de trois mois. Les jeunes parents ressentirent de cette mort une douleur extrême; les lettres de Victor Hugo à son père le général expriment avec simplicité toute l'amertume de ce deuil.

Dans ces circonstances cruelles, l'amitié de Vigny ne se démentit pas. Il était à Bordeaux, avec son régiment. Il trouva, pour écrire à Victor Hugo, des termes si touchants que son triste ami crut ne pas pouvoir attendre un instant pour l'en remercier : « Je viens de recevoir votre lettre, cher Alfred. Je viens de la faire lire à ma femme, à cette pauvre petite mère qui a tant pleuré.... Les souvenirs que l'amitié nous envoie dans nos afflictions sont de véritables bienfaits; ils rendent le malheur moins amer et l'amitié plus chère. »

Il semble d'ailleurs que cette première « affliction » paternelle ait ravivé chez Victor Hugo tous les sentiments affectueux et plus particulièrement son amour pour sa jeune femme : « Cher Alfred, ajoute-t-il, cette lettre serait bien longue si je voulais vous y entretenir de toutes mes souffrances et de toute ma félicité. Aucune adversité ne saurait compenser le bonheur que procure l'amour dans le mariage, cette *pierre philosophale* de Mme de Staël. Adieu, j'aime votre cœur comme j'aime vos vers[1]. »

En cette fin d'année 1823, les événements semblent se conjurer pour donner à l'amitié de Hugo et de Vigny un caractère de gravité exceptionnelle. L'officier se croit à la veille de partir pour la guerre d'Espagne : il s'est hâté d'achever *Eloa*, qu'il appelle *Satan*. « Deux lacunes » restent encore, qu'il espère « remplir » avant de quitter Bordeaux. « Si les boulets ne respectent pas le poète, » écrit-il à Victor Hugo, dans cette grande et belle lettre d'adieu, communiquée à M. Edmond Biré par Mme de Saint-Valry, et publiée en 1883, « je vous charge d'imprimer *Satan*[2] à part, tel qu'il est, sans corrections; soulignez seulement comme non ter-

1. Lettre inédite.
2. C'est *Eloa*.

miné ce qui vous semblera trop mauvais. Les lacunes seront remplies, en prose que j'y mettrai, si je n'ai pas le temps. Vous trouverez aussi bien des essais en vers et en prose. Ce qui vous en semblera digne, il faudra l'imprimer à la suite sous le titre de *Fragments*. C'est alors que les points auront un sens raisonnable.

« J'emporte un album et je ferai *Roland* [1] au milieu de ses décorations naturelles. Je m'en réjouis.

« Adieu, mon bon ami, je vous embrasse de tout mon cœur,

« Écrivez-moi (à Bordeaux et à la suite).

« Alfred de Vigny. »

On sait que le régiment ne franchit pas les Pyrénées. Il fut réparti entre les garnisons de Dax, d'Orthez et d'Oloron. Vigny eut tout le temps de « remplir les lacunes » de son poème. Ne pouvant pas se battre, il écrivit. *Dolorida*, *Le déluge*, *Le cor* firent cortège au grand poème de *Satan*; le plan du roman de *Cinq-Mars* fut tracé; les études pour préparer le roman commencèrent.

L'année 1824 est à peu près vide de lettres. C'est que, dès le 3 février, le capitaine du 55e obtient un congé de trois mois et que ce congé se prolonge, sans solde, jusqu'à la date du 6 juin. Pendant tout ce temps-là, Alfred de Vigny est à Paris. Il voit Victor Hugo souvent, chez lui, rue de Vaugirard, n° 30, ou chez Nodier, à l'Arsenal. Il s'est enrôlé parmi les rédacteurs de la *Muse française*, la célèbre revue romantique, née le 1er juillet 1823, morte le 1er juillet 1824. Il y apporte deux études en prose, la première sur les *Œuvres posthumes* de son parent, le baron Bruguière de Sorsum, traducteur de Shakespeare, la seconde sur un livre de vers de son ami Gaspard de Pons, *A Elle*. Il y donne deux ouvrages de poésie, *Dolorida*, et *Sur la mort de Byron*, « fragment d'un poème qui va être publié ». Comme *Roland*, comme *La promenade*, comme *Le cauchemar royal*, comme bien d'autres écrits ou déjà faits ou projetés à cette époque, « le poème » sur Byron n'a jamais paru.

La première livraison de la *Muse française* signalait aux lecteurs l'intérêt des *poèmes* de M. de Vigny, publiés chez Pélicier, en 1822; l'édition, s'il fallait en croire la *Revue*, était presque épuisée. Dans une des dernières livraisons de l'année 1824, Victor Hugo, en termes éloquents, commentait le grand ouvrage en vers nouvellement paru : *Eloa ou la sœur des Anges*, par le comte Alfred de Vigny. Il en fit un éloge tel que, dix ans plus tard, il pourra,

1. M. Edmond Biré s'est trompé, et M. Paléologue a répété la même erreur, en disant que le *Roland*, dont parle cette lettre de 1823, est la pièce du *Cor*. Il s'agit de la tragédie de *Roland*. Le *Cor* fut écrit à Pau, en 1825.

sans changer un mot, appliquer à Milton ce qu'il avait dit de Vigny et présenter son analyse d'*Eloa* comme un sommaire des beautés du *Paradis perdu*.

Au moment où Victor Hugo écrivait son article, l'idée qu'il cesserait un jour d'aimer Vigny comme un frère ne pouvait pas lui venir à l'esprit. Il existe un exemplaire des *Nouvelles Odes*, publiées chez Ladvocat, en 1824, que nous pouvons appeler à l'appui; c'est celui que l'auteur adressa à Vigny, avec cette dédicace expressive : « A l'auteur d'*Eloa*, que j'aime comme je l'admire. Victor. »

Tout le monde a d'ailleurs pu lire une lettre de Hugo à Vigny, adressée, le 29 décembre 1824, au jeune capitaine, qui venait d'être autorisé à séjourner à Pau [1], pour y faire sa cour à Miss Lydia Bunbury, sa fiancée. Les éditeurs de la *Correspondance* ont connu cette lettre et l'ont publiée. Elle nous laisse voir à quel point l'amitié de Vigny semblait alors nécessaire à Hugo. « J'ignore si ma lettre sera pour vous ce que les vôtres sont pour moi, mais j'y puise du courage, de l'enthousiasme et du talent. Elles me rendent plus grand et meilleur, quand je les reçois et quand je les relis. Votre courant est comme électrique et mon mérite est de pouvoir quelquefois me mettre de niveau et entrer en équilibre avec vous.... Vous savez combien je vous aime, Alfred. Saluons ensemble cette année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur. Envoyez-moi quelques-uns des vers que la Muse vous dicte, et tâchez de revenir les écrire ici, dussiez-vous courir, comme moi, le risque de ne pas être inspiré. Mais c'est pour vous un danger illusoire; votre talent résiste à tout, même au chagrin, même à l'ennui. »

Nous allons atteindre le point culminant de l'amitié de Hugo et Vigny. Du moment que l'amour ou l'amitié n'augmentent plus, ils sont condamnés à décroître.

Vers la fin de janvier 1825, Alfred de Vigny fit part à Victor Hugo de son prochain mariage. Au reçu de cette nouvelle, le 9 février, c'est-à-dire le lendemain du jour où la cérémonie religieuse était célébrée à Orthez, Victor Hugo complimentait Vigny. Sa lettre marque plus d'exubérance que de goût et plus de bonnes intentions que de finesse : « Vous voilà enfin, disait-il, dans le poste où le voyage de la vie n'est plus qu'une promenade paisible sans orages et sans écueils. Celle qui fait ce bonheur est, dites-vous, douce et bonne comme une *fille d'Otaïti*; d'autres rapports me la disent jeune et belle comme votre *fille de Jephté*. Que faut-

1. Le régiment n'y était plus.

il de plus à la félicité d'une âme comme la vôtre[1] ? » Le capitaine de Vigny, — il est aisé de le prouver[2], — avait cru faire un mariage riche et il avait tenu à le faire. En refusant de supposer, même un instant, que son ami eût pu souhaiter, chez celle qu'il épousait, d'autres avantages que la beauté, la jeunesse, la bonté, la douceur, Victor Hugo mettait le doigt, sans le vouloir, sur un point délicat.

Il traduisait d'ailleurs sa joie en effusions naïves, emportées, escomptant, imposant d'avance au nouveau couple l'agrément d'une intimité dont il était à mille lieues de soupçonner qu'elle pût sembler indiscrète. « Merci et encore merci de votre bonheur qui est une si grande partie du mien. Nous allons nous revoir et l'accord de nos caractères se complétera par la ressemblance de nos vies. Nos femmes s'aimeront comme nous nous aimons et, à nous quatre, nous ne ferons qu'un. Présentez à madame Alfred les tendres amitiés de mon Adèle bien-aimée, etc. » Victor Hugo ne devait pas tarder à reconnaître que, loin de rendre ses rapports avec Vigny plus fraternels, ce mariage faisait du confident de sa jeunesse un tout autre homme.

Et d'abord, la nouvelle comtesse de Vigny n'était aucunement impatiente d'entrer en relations de tous les jours et de tous les instants avec les ménages bourgeois de ces littérateurs dont le mérite et le renom faisaient peu d'impression sur elle. Si elle avait épousé un poète, c'était bien moins pour ses talents que pour son titre nobiliaire. Si elle ambitionnait d'entrer de plain-pied quelque part, c'était au faubourg Saint-Germain.

Le comte de Vigny lui-même, en prenant pour femme la fille d'un riche colon de la Guyane anglaise, ne s'était-il pas surtout proposé de recouvrer, avec l'aide d'une fortune qui lui avait jusqu'ici fait défaut, un rang social et des avantages mondains auxquels il était convaincu que son titre et son nom lui donnaient le droit, lui imposaient le devoir de prétendre? Il n'allait pas précisément abandonner le salon des Nodier, encore moins celui des Hugo; mais il fréquenterait surtout chez la marquise de Lagrange, chez la princesse de Craon, chez la princesse de Ligne, chez la duchesse de Maillé, chez la duchesse de La Trémoille.

1. Lettre inédite.

2. Les preuves sont : 1° Une lettre inédite de M. de Fontanges, colonel du 55e, demandant au général commandant la division de Bayonne, en faveur de M. de Vigny, l'autorisation de séjourner à Pau en vue d'un mariage, dont il fait ressortir les avantages de fortune : plus de 600 000 francs, à la mort du père, et, en attendant, un revenu de huit à dix mille francs.

2° Un certificat, inédit aussi, que fournit le maire de Pau, M. de Perpigna. Il est dit dans ce certificat que Mlle Bunbury aura en mariage « une dot considérable ». (*Archives du ministère de la Guerre.*)

Assez vite d'ailleurs la délicate santé de la créole anglaise s'altérera. M^me^ de Vigny en viendra, au bout de deux années de mariage, à ne plus sortir guère de son appartement. Garde-malade de sa femme, garde-malade de sa mère aussi un peu plus tard, M. de Vigny ne manquera ni de raisons ni de prétextes pour s'éloigner, autant qu'il le voudra, du groupe d'écrivains dits du cénacle, et pour ne demeurer uni avec Victor Hugo que par le lien, sujet à se détendre ou même à se briser, de l'amitié purement littéraire.

Et justement les conditions qui ont fait naître et qui ont fait durer cette amitié littéraire, exceptionnellement vivace, vont changer. Jusqu'ici Hugo et Vigny sont restés, aux yeux du public, sur le pied d'égalité. En 1822, la critique semble avoir pour mot d'ordre de les rapprocher et de ne point préférer l'un à l'autre. En 1824, le poème d'*Eloa* et les *Nouvelles Odes* se présentent ensemble et jettent sur le groupe de la *Muse française* le même éclat. La faveur royale, en 1825, fait pencher la balance du côté de Victor Hugo, décoré à vingt-trois ans, en même temps que Lamartine. Mais la renommée de *Cinq-Mars* dépasse de beaucoup celle de *Bug-Jargal* et, au dire des connaisseurs, la seconde partie des *Poèmes antiques et modernes*, publiée, comme *Cinq-Mars*, en 1826, fait équilibre à ce troisième volume, *Odes et ballades*.

L'année 1827 arrive : les vingt-cinq ans de Victor Hugo vont se manifester par une œuvre retentissante, et tous les coups que frappera, à partir de ce jour, l'auteur du drame et des préfaces de *Cromwell*, résonneront avec puissance. Les ouvrages de Vigny continueront à intéresser, à émouvoir, à satisfaire, à peu près de tout point, un public délicat; ils mériteront le suffrage du *happy few*; ils n'apporteront à leur auteur ni la popularité, dont il lui semblera fâcheux que d'autres aient souci, ni même la gloire immédiate. Cette inégalité, non des œuvres, non du talent, mais du succès, mais du salaire s'accusera chaque jour un peu plus. La camaraderie pourra peut-être en ressentir une certaine atteinte.

Sainte-Beuve, prêtant ici ses sentiments aux autres, affecte de ne voir chez Alfred de Vigny, à l'endroit de Victor Hugo grandi brusquement par les succès scéniques, que la douloureuse envie de l'homme de lettres, déçu dans ses ambitions. Il ne veut pas apercevoir une autre jalousie, avouable et touchante. C'est celle qu'éprouveront, après Vigny, d'autres familiers du logis de la rue Notre-Dame-des-Champs, Ulric Guttinguer et Pavie, par exemple. En présence d'un nouveau Victor Hugo trop ambitieux de popularité, trop avide d'hommages, trop aisément distrait de ses premiers

compagnons de carrière, trop empressé vers ces nouveaux venus qui s'appelaient, d'un nom fourni par lui, les Jeunes-France [1], ils ressentirent, ils exprimèrent le regret d'une communion plus grave, d'un échange plus délicat d'assurances d'estime ou de témoignages d'affection : pour eux aussi, le paradis de l'amitié était perdu.

Il y a donc là des sentiments assez divers, assez complexes. Le bon moyen de les dénaturer ou de les méconnaître, ce serait d'en disserter à priori. Il est plus sûr de continuer à relever les faits et à laisser parler les textes.

*
* *

2° Revenons à l'année 1826. Pour cette année, nous n'avons pas une seule lettre, mais nous ne sommes pas sans quelque document qui puisse en tenir lieu. Au mois de mars paraît la première édition de *Cinq-Mars* et, deux mois après, en juin, on met en vente la deuxième [2]. Le 8 juillet, comme pour arrêter le succès du nouveau roman, le journal le *Globe* publie un article bien fait, mais assez malveillant, sur cet ouvrage. Est-ce pour riposter à cet article non signé que Victor Hugo écrivit, à propos de la deuxième édition de *Cinq-Mars*, une étude présentée comme inédite dans l'ouvrage de M. Léon Séché, *Alfred de Vigny et son temps*, mais imprimée dans la *Quotidienne*, le 30 juillet, trois semaines après l'article du *Globe*? Je connaissais cette curieuse étude de Victor Hugo, avant qu'elle fût réimprimée. M. Léon Séché nous dit qu'elle lui a été communiquée par Paul Meurice. Ce n'est pas chez Paul Meurice ni dans les papiers de Hugo, c'est dans ceux d'Alfred de Vigny que j'avais trouvé pour ma part et lu le manuscrit, qui est ou la copie ou la minute de l'article [3]. Apparemment avant de l'adresser à un journal, Victor Hugo avait cru devoir soumettre au romancier sa critique de *Cinq-Mars*. L'auteur du roman ne garda pas sous clé cette critique, mais je ne jurerais pas qu'elle l'ait satisfait de tout point. S'y trouva-t-il donc trop peu loué? Il l'était, sans doute, un peu moins pour cet ouvrage en prose qu'il ne l'avait été, deux ans auparavant, pour son poème d'*Eloa* : il l'était encore beaucoup. Hugo lui prédisait un grand succès, justifié et par

1. Le nom vient de la pièce *A la jeune France*, imprimée dans le *Globe* du 19 août 1830, éditée en octobre.

2. Les dates du *Journal de la librairie* retardent un peu : *Cinq-Mars* n'est annoncé que le 26 avril; la seconde édition est annoncée le 26 juillet.

3. La pièce est de la main de Hugo; les citations, ajoutées après coup, sont d'une autre écriture. L'article n'est signé que des initiales V. H.

l'intérêt du roman, et par l'art du récit, et par l'accent personnel des tableaux, et par la force des situations, et par la vérité du principal caractère. A travers toutes ces louanges un trait moins bienveillant, un seul : « On plaindra Richelieu entre Laubardemont qui le sert en rampant et le moine Joseph qui le sert avec empire. Seulement l'Éminence grise devrait peut-être avoir du génie; c'est un reproche assez fondé qu'on a pu faire à M. de Vigny. » Mais en écrivant ces derniers mots, Victor Hugo semblait faire allusion à des critiques comme celle-ci : « Que de tels hommes (Laubardemont et le Père Joseph) soient des monstres, à la bonne heure, mais qu'ils ne soient pas des caricatures. » Or, celui qui s'était exprimé si crûment, c'était précisément l'auteur de l'article paru dans le *Globe*, à la date du 8 juillet. Vigny dut se trouver froissé de trouver sous la plume de Hugo cette sorte de référence.

Ce critique du *Globe* si rigoureux pour *Cinq-Mars* publiait, le 2 et le 9 janvier 1827, et il signait cette fois de son nom, une étude assez indépendante de ton, mais, par endroits, habilement élogieuse sur le recueil complet des *Odes et ballades*. Victor Hugo, extrêmement heureux d'avoir pour lui le suffrage des écrivains du *Globe*, hostiles jusqu'alors à tout son groupe, avait cherché, sur l'heure, à rencontrer le journaliste dont les louanges justes, délicates, lui étaient allées au cœur et, dès le lendemain, il voyait arriver chez lui un jeune homme de vingt-trois ans, qui s'appelait M. de Sainte-Beuve.

On connaît le récit que le critique a fait de cette première entrevue. « Madame Hugo me demanda, à brûle-pourpoint, de qui était donc l'article un peu sévère qui avait paru dans le *Globe* sur le *Cinq-Mars* de M. de Vigny : je confessai qu'il était de moi. » — Ni M. ni M^me^ Hugo ne laissèrent tomber un mot de reproche. — « Hugo, au milieu de ses remerciements et de ses éloges pour la façon dont j'avais apprécié son recueil, en prit occasion de m'exposer ses vues, etc. »

A la seconde visite, le jeune critique était déjà converti à la doctrine poétique du novateur. Il fit vite un choix de ses propres vers, les soumit au maître ouvrier; les louanges qu'il en reçut achevèrent de le subjuguer. « J'étais conquis, dès ce jour, à la branche de l'école romantique dont il était le chef. » Déjà voisins rue de Vaugirard, Sainte-Beuve et Victor Hugo s'allèrent loger l'un et l'autre, au début de 1827, rue Notre-Dame-des-Champs, où ils habitèrent porte à porte. « On se vit tous les jours et deux fois par jour. » Sainte-Beuve prit aussitôt et il garda pendant trois ans

entiers, une attitude de séide. Devant la ferveur presque idolâtre de ce nouveau venu, qui rendait des services si précieux, qui faisait flèche, au bon moment, dans la conversation ou sur le prospectus de Gosselin, d'hyperboles admiratives, qui, de tant de façons, s'ingéniait à s'asservir, toutes les amitiés d'antan parurent froides, s'éclipsèrent.

Dans les premiers temps, il est vrai, rien ne parut changé. Le troisième volume des *Odes*, adressé par Victor Hugo à Vigny dans les derniers jours de 1826[1], porte cette dédicace manuscrite : « Au bon ami Alfred, au grand poète de Vigny. V. H. », et c'est ce ton affectueux que garde la correspondance pendant l'année 1827. Cette correspondance se réduit d'ailleurs à deux billets. Dans l'un et dans l'autre, Hugo invite Vigny à venir entendre *Cromwell*.

Le premier billet est du jeudi soir 8 février. Un aveu de Victor Hugo lui donne un intérêt particulier. « Notre pensée coïncide souvent, cher Alfred; nos esprits se sont déjà maintes fois rencontrés autour de la même idée; je vous aime, un peu à cause de cela. Vous savez que j'ai pris le XVII^e^ siècle où vous l'avez quitté et que j'ai fait du dernier mot de votre roman le premier de mon drame. Si donc vous n'êtes pas effrayé de faire plus ample connaissance avec mon *Protecteur*, venez lundi soir avant huit heures, rue du Cherche-Midi, n° 39. Vous y trouverez des amis bien heureux de vous embrasser et mon *Cromwell* bien désireux d'être *tête à tête* avec votre Richelieu. VICTOR. — Répondez-moi un mot de oui ou de non. » L'expression : « j'ai fait du dernier mot de votre roman le premier de mon drame » s'explique d'elle-même pour ceux qui ont présentes à l'esprit les dernières lignes de *Cinq-Mars* : « Puisque ce Richelieu ne voulait que le pouvoir, que ne l'a-t-il donc pris tout entier? Je vais trouver un homme qui n'a pas encore paru et que je vois dominé par cette misérable ambition, mais je crois qu'il ira plus loin. Il se nomme Cromwell. »

Ce n'est pas la première fois qu'une idée de Vigny donnait le branle à l'imagination de Victor Hugo. Rappelons-nous la lettre du 29 décembre 1824, qui semble amplifier le mot de Mirabeau au sujet de Chamfort : « Il y a profit à frotter cette tête électrique ». Et rapprochons des effusions de gratitude de Hugo cette déclaration de Gaspard de Pons, perdue, avec bien d'autres réflexions qui ont leur prix, dans le fatras des *Adieux poétiques* : « Je ne dirai ni en vers ni en prose qu'Alfred de Vigny soit le premier de nos écri-

1. Il est, par anticipation, au millésime de 1827; mais l'annonce du *Journal de la librairie* est du 18 novembre 1826; à cette date, le livre était déjà chez Ladvocat, en vente.

vains dans un sens absolu; mais qu'il en soit (ou plutôt qu'il en fût, car malheureusement il est peut-être plus juste en ce cas de parler au passé), qu'il en fût donc le premier par l'imagination, c'est ce que je dirai toujours en prose comme en vers, moi qui ai jadis assisté aux bouillonnements si riches de cette imagination dans toute la force, dans toute la plénitude de son effervescence. » Il y aurait lieu de déterminer exactement l'influence littéraire de Vigny sur Hugo; on voit le chapitre à écrire : j'en donne seulement l'indication.

Au nombre des amis qui devaient être « heureux » d'embrasser M. de Vigny à la soirée du 12 février, Hugo ne comptait pas sans doute Sainte-Beuve. Nous savons qu'il l'avait aussi convoqué; le billet d'invitation qu'il lui adressa a été publié; ce billet mérite d'être rapproché de celui que l'on vient de lire. « Je communiquais, l'autre matin, à M. de Sainte-Beuve quelques vers de mon *Cromwell*. S'il avait quelque velléité d'en entendre davantage, il n'a qu'à venir lundi soir, *avant huit heures*, chez mon beau-père, rue du Cherche-Midi, hôtel des conseils de guerre. Tout le monde sera charmé de le voir, moi surtout. Il est du nombre des auditeurs que je choisirais toujours, parce que j'aime à les écouter. Son bien dévoué, Victor Hugo. — Une ligne de réponse, s'il vous plaît[1]. » Le lundi, 12 février, on lut les trois premiers actes.

Six semaines après, le 22 mars 1827, Victor Hugo priait Alfred de Vigny de venir entendre la fin du drame : « Ma commission a-t-elle été faite? Gaspard vous a-t-il dit que je commençais les deux autres actes lundi à sept heures et demie précises? Madame de Vigny se portera-t-elle assez bien pour affronter trois heures d'ennui et de cohue? Voilà bien des questions, mon Alfred le Grand. Il n'y a que mon amitié pour vous qui n'en soit pas une. Victor. — Ce jeudi soir 22 mars[2]. »

C'est entre ces deux séances de lecture que Sainte-Beuve se décida à mettre sous les yeux de Victor Hugo un certain nombre de pièces du futur recueil de Joseph Delorme. La réponse très empressée de l'auteur des *Odes et Ballades* a été publiée : elle en valait la peine. « Venez vite, monsieur, que je vous remercie des beaux vers dont vous me faites le confident. Je vous avais deviné — moins peut-être à vos articles si remarquables d'ailleurs qu'à votre conversation et à votre regard — pour un poète. Souffrez donc que je sois un peu fier de ma pénétration et que je me félicite d'avoir pressenti un talent d'un ordre aussi élevé. Venez, de grâce,

1. *Correspondance de Victor Hugo*, t. I, p. 261.
2. Lettre inédite.

j'ai mille choses à vous dire et faites-moi savoir où je pourrais vous trouver. Votre ami. V. H.[1]. »

Il est permis de supposer que les premières politesses échangées entre Vigny et Sainte-Beuve — et j'entends bien que la confidence, au sujet de l'article du *Globe*, est restée le secret de M. et Mme Hugo, — furent plus réservées. Mais, quand même l'auteur de *Cinq-Mars* aurait eu ce sujet de rancune, comment n'eût-il pas désarmé, peu de temps après, devant des vers comme ceux de la pièce sur *Le Cénacle*?

Et toi, frappé d'abord d'un affront trop indigne,
Chantre des saints amours, divin et chaste cygne,
Qu'on osait rejeter,
Oh! ne dérobe plus ton cou blanc sous ton aile,
Reprends ton vol et plane à la voûte éternelle,
Sans qu'on t'ait vu monter.

ou, mieux encore, devant des éloges en prose comme ceux des *Pensées* de Joseph Delorme? « Le même secret appartient aux grands poètes qui sont aussi de grands peintres. Nous renvoyons ces incrédules à André Chénier, à Alfred de Vigny, à Victor Hugo. » Encadré de cette façon, l'Oronte le plus ombrageux n'eût plus eu sujet de se plaindre. M. de Vigny rendit à Joseph Delorme son admiration. Ces *Rayons jaunes*, qui avaient peu réussi et que l'auteur de l'article sur la *Camaraderie littéraire*, M. de Latouche, avait voués au ridicule, il n'hésita pas à les louer. Ce fut même de sa part, dit Sainte-Beuve, une « effusion »; et voilà le poète et le critique sur le pied d'amitié, mais avec des dispositions qui n'étaient pas des deux côtés, nous le verrons, également sincères.

*
* *

Au début de l'année 1828, ce n'est plus seulement Mme de Vigny qui est malade, c'est son mari. Il y avait sans doute un certain temps que les Hugo et les Vigny n'avaient échangé de visites ni de nouvelles. Cela semble indiqué par le premier mot d'un billet du 11 février : « Votre lettre, cher Alfred, me ravit et me désole. Quoi! vous êtes deux qui vous portez mal, rue Miromesnil? Je ne me porte pas très bien non plus : mes entrailles se tordent depuis huit jours d'une horrible façon. Cependant il faut que j'aille vous voir. J'ai besoin de vous donner les *Orientales* et le *Condamné*; j'ai

1. *Correspondance de Victor Hugo*, t. I, p. 262.

besoin que vous ne soyez pas fâché contre moi, que vous ne disiez pas : « Victor me néglige », parce que je vous admire et vous aime comme on n'aime ni n'admire. VICTOR[1]. » Une vapeur de jalousie, « une aile noire de corbeau », comme dit le sonnet shakespearien, a passé, cette fois, sur le ciel serein de l'amitié de Hugo et Vigny, et l'avenir nous inquiète.

Comme Hugo, et presque en même temps que lui, Vigny jugea qu'il avait acquis assez de talent et de notoriété pour s'attaquer à l'œuvre dramatique. Le succès qu'avaient fini par avoir les représentations des comédiens anglais à l'Odéon ou à Favart fit croire que l'heure était venue d'acclimater sur la scène française les chefs-d'œuvre de Shakespeare traduits fidèlement. Dès la fin de l'année 1826, Émile Deschamps et Alfred de Vigny s'étaient associés « pour le *Roméo et Juliette* ». Deschamps avait donné les trois premiers actes, Vigny les deux derniers : l'ouvrage fut porté à la Comédie Française, dont le baron Taylor, l'ancien camarade de régiment d'Alfred de Vigny, avait pris la direction.

Lue au comité en avril 1827, la pièce fut reçue « par acclamation » : c'est le mot d'Émile Deschamps. Elle ne fut pas jouée, malgré cet accueil enthousiaste. Il est probable qu'en attendant de voir ce *Roméo* sur le théâtre, les amis du cénacle en entendirent la lecture à quelque soirée chez les Deschamps. Vigny n'y assistait pas. C'est par Victor Hugo, dans une lettre de 1828, sans mention ni de jour ni de mois, qu'il apprit l'effet produit par son ouvrage : « Acclamation, cher Alfred! On ne pouvait moins pour votre *Roméo*, et malheur à qui entendrait sans acclamation la pièce de Shakespeare multipliée par la poésie d'Alfred et la poésie d'Émile. Votre Roméo est admirable, c'est le Roméo de William et cependant c'est le vôtre. Il fallait avoir autant de génie que le vieux poète pour le traduire ainsi[2]. » En lisant aujourd'hui ces louanges plus que lyriques, on a, malgré soi, quelque doute sur leur absolue sincérité. On soupçonne, tout au moins, que Hugo tient lui-même en réserve une lecture pour les jours suivants, et l'on est tenté de rechercher, vaille que vaille, certain passage satirique, glissé par Latouche dans son compte rendu d'une séance de lecture de *Moïse*[3], à l'Abbaye-au-Bois : « Où étaient-ils... ces poètes escortés en tout lieu de leur public privé, qui fournissent en ville l'ouvrage et le parterre, qui ne hasarderaient pas la récitation d'une ballade, la bagatelle d'une élégie, sans s'être assurés de leurs compères,

1. Lettre inédite.
2. Lettre inédite.
3. C'est la tragédie de *Moïse*, de Chateaubriand.

sans avoir flanqué leur fauteuil de superlatifs à leur dévotion, espèce de basse obligée qui ronfle d'hémistiche en hémistiche, mélopée de flagorneries domestiques à laquelle ils ont dressé leur langue par une sorte d'enseignement mutuel? » C'est l'excès de misanthropie après l'excès de complaisance.

Il faut sans doute rattacher à cette année 1828 une autre lettre qui n'a pas d'indication de date, si ce n'est ces deux mots bien vagues : « ce jeudi ». Elle nous révèle un fait littéraire nouveau. Alfred de Vigny, au moment de s'engager dans cette guerre dramatique, marquée par des événements, par des assauts, comme *Henri III*, *Othello*, *Hernani*, eut l'idée de fonder comme un syndicat d'auteurs. Il demanda à son ami Hugo un entretien pour étudier avec lui le plan de l'association. Hugo lui répondit : « Quand vous voudrez, chez qui vous voudrez, pour ce que vous voudrez. Nous causerons de ce projet qui me sourit tant que je ne puis me décider aux objections dont pourtant je vous entretiendrai afin que du moins, si nous entrons en campagne, nous ayons tout prévu, tout pesé, tout retourné d'avance. Ce serait cependant un grand bonheur que d'être membre de ce consulat de gloire et d'amitié, dont, à coup sûr, je ne serais pas le Bonaparte. » Le souvenir de Bonaparte indique bien que le terme de *consulat* ne doit pas s'entendre au sens latin du mot : il s'agit d'un pouvoir à trois têtes.

Quel était le troisième consul? Quelques mois plus tard, après le succès de *Henri III et sa cour*, il aurait été sûrement question d'Alexandre Dumas, qui va, de 1830 à 1835, prendre la première place dans l'intimité de Vigny (les relations de théâtre et M^me^ Dorval en sont la cause). Mais, à la date présumée où se place la lettre, il est plus naturel de songer au collaborateur du *Roméo*, à Émile Deschamps. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, Victor Hugo ne refuse pas nettement d'entrer dans la combinaison qui lui est offerte, mais il y semble peu porté. « En tous cas, que nous fassions un organe périodique ou que nous en restions (pour ne pas nous nuire) à nos publications individuelles, formons le bataillon carré, serrons les rangs. On tâche de nous entamer de toute manière, isolément par des flatteries qui dénigrent nos amis, en masse par des mitrailles d'injures et de bêtises. Sachons résister au miel et au vitriol. Nous sommes en plein combat[1]. » Ces dernières expressions trahissent encore le sentiment de rancune non apaisée qu'a laissé au poète la cabale d'*Amy Robsart*. La lettre se termine par une ligne qui en donne la date un peu flottante : « Je viens d'avoir une

1. Lettre inédite.

rixe avec la *Quotidienne* au sujet de votre *Roméo*. C'est une joie pour moi, cher Alfred. » Les journaux de 1828 gardent peut-être la trace de cette « rixe » ; je n'ai pas réussi à la retrouver.

Puisque le nom du *Roméo* se représente et qu'une fois de plus l'admiration de Hugo pour cet ouvrage disparu se fait jour, on ne trouvera pas mauvais que je rapporte ici l'opinion d'un autre romantique, Gaspard de Pons, cet ami, un peu « fou », qui s'est assez bien défini en disant « qu'il vendait parfois la sagesse » : « J'ai entendu de lui », écrit-il en parlant de l'auteur du *More de Venise*, « la traduction des deux derniers actes de *Roméo et Juliette* et j'y ai trouvé une œuvre tragique bien supérieure à la traduction complète du More [1] ».

Avec l'année 1829, la correspondance de Hugo et de Vigny reprend d'une façon très active. La première lettre est datée du 18 janvier. C'est encore un billet d'invitation, et très probablement il s'agit encore d'une lecture. « Si la santé de Madame Lydia vous permet de la quitter quelques heures, vous seriez bien aimable, cher et grand Alfred, de venir passer votre soirée de jeudi, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 11. Vous y trouveriez Émile, Antony, David, Sainte-Beuve et l'ami entre les amis. A 8 heures, n'est-ce-pas [2] ? » Il n'est pas à croire que Victor Hugo ait convoqué le groupe des intimes pour leur lire les *Orientales*, que le *Journal de la librairie* annonce, le samedi suivant, comme parues chez le libraire Gosselin. Mais peut-être avait-il à leur lire, dès ce moment-là, quelque fragment de son drame de *Marion Delorme* [3].

Nous n'avons pas de billet de convocation pour la lecture publique qui fut faite de *Marion Delorme* le 10 juillet 1829. Mais une lettre du 16 juillet, dont il sera parlé plus loin avec détail, rappelle la présence de Vigny chez Victor Hugo le vendredi où fut faite cette lecture.

1. Gaspard de Pons, *Adieux poétiques*, t. II, p. 246.

2. Lettre inédite.

3. Je sais bien que, d'après la préface de 1831, cette pièce, « représentée dix-huit mois après *Hernani* », fut faite seulement « trois mois » plus tôt. « Les deux drames ont été composés en 1829, *Marion Delorme* en juin, *Hernani* en septembre. » Et je sais bien encore que le manuscrit original de *Marion Delorme* porte l'indication : « Le premier acte a été commencé le 2 juin, etc. » Mais V. Hugo parle sans doute du drame sous sa forme définitive, et il y a eu, je pense, un premier travail antérieur, comme il y a eu, cela est sûr, différent du second, un premier titre que voici : *Un drame sous Richelieu*. Qu'après le refus de *Marion Delorme* par la censure, V. Hugo, fouetté par la colère et talonné par la nécessité, ait improvisé en un mois le drame, tout lyrique et tout intime, d'*Hernani*, cela est vraisemblable. Mais, pour la pièce de *Marion Delorme*, avec ses parties de caractère purement littéraire, dont le détail très curieux exclut l'idée de vers improvisés, elle a dû être commencée avant le 2 juin, pas très longtemps après l'impression de *Cromwell*.

Nous n'avons pas non plus d'invitation écrite de Hugo à Vigny pour venir assister à la lecture de *Hernani ou l'honneur castillan*. Mais nous savons, par les mémoires douloureux, et parfois amers, du vieil Auguste Barbier, que M. de Vigny arriva le dernier, en habit de cérémonie, et qu'il s'esquiva le premier, après avoir donné à son ami une poignée de main sans compliments. Cette attitude réservée, ce silence un peu prudent, sont-ils inexplicables? Vigny désespérait peut-être, dans la « cohue » et dans le brouhaha de tout cet auditoire, en partie inconnu de lui, de placer un seul mot qui ne parût fort au-dessous de l'enthousiasme général, « difficile à décrire ». Il montra du moins d'autres sentiments le jour de la représentation. On a cité le mot qu'il prononça au foyer des Français : « Aux fureurs littéraires qui m'agitent, je comprends les fureurs politiques de 93. »

De juillet à octobre 1829, les lettres de Hugo à Vigny ne parlent que d'*Othello*. Le *Roméo et Juliette* de Deschamps et de Vigny, tout reçu qu'il était, n'avait pas été mis à l'étude : le peu de succès d'un autre *Roméo*, porté à l'Odéon par Frédéric Soulié, dut faire écarter la version des deux poètes. Mais Taylor offrit à Vigny une compensation : il lui demanda *Othello*. La pièce fut bientôt écrite. Au milieu de juillet, Vigny invita ses amis à venir l'entendre chez lui, rue de Miromesnil. Victor Hugo lui répondit, le 16 : « Vous me faites une grande joie, cher Alfred, vous acquittez jour pour jour la lettre de change tirée sur vous vendredi passé; mais vous me donnez de l'or pour des gros sous. Ma femme regrette bien d'être en pouvoir de petits enfants. Cependant *Othello*, Alfred, et Shakespeare, voilà une trinité de génies bien puissants et qui l'emporteront peut-être sur sa trinité d'enfants. Quant à moi, je serai au poste et, si vous permettez, avec un mien ami qui m'a supplié de le mener à cette belle soirée. Il y a longtemps qu'il vous admire et il voudrait bien que le voile tombât et entrer dans le sanctuaire pour entendre la voix. *Vocem dei*. Victor[1]. »

Parmi les auditeurs de Vigny, à cette soirée, se trouvait Alfred de Musset, qui servait déjà comme volontaire dans l'armée romantique et que l'ancien officier de la Maison Rouge avait commandé de service comme un autre mousquetaire, en l'appelant : *Bon soldat*. A quelque temps de là, Musset priait son ancien de venir, à son tour, entendre quelque conte *d'Espagne et d'Italie*, et il mettait, à rappeler le bon office rendu par lui, sa grâce habi-

1. Lettre inédite.

tuelle. Il aimait Alfred de Vigny; il le traita toujours avec une élégante déférence. Il était resté ébloui de l'exquise beauté de deux jeunes anglaises, avec lesquelles il avait jasé tout un soir, chez le mari de Lydia Bunbury; il lui en reparlait, dans une de ses lettres, tout à fait finement, en amoureux de *Comme il vous plaira* ou du *Songe d'une nuit d'été*.

La pièce de Vigny fut mise à l'étude pour être jouée en octobre. Hugo voulut assister à la répétition générale. Il s'y présenta même un jour trop tôt, le 22 octobre, et fut averti de revenir le lendemain, mais muni d'un laissez-passer de l'auteur. « Envoyez-le-moi, je vous prie, en temps utile, écrivait-il à Vigny, et de façon à ce qu'il serve à mon beau-père. » Il ajoutait : « On cherche à nous désunir, mais je vous prouverai le jour d'*Othello* que je suis plus que jamais votre bon et dévoué ami. Victor. — Ce mercredi. Je suis borgne et presque aveugle : ne travaillez pas la nuit[1]. »

La représentation fut ce que l'on sait. Le parti classique essaya de faire obstacle au succès : certaines expressions furent soulignées, au passage, comme plaisantes; la romance du Saule, le croirait-on? fut sur le point de causer un grand désarroi. Mais les applaudissements de la fin, plus vigoureux que les murmures, et la manifestation flatteuse qui accueillit le nom de l'auteur, sauvèrent tout. Alfred de Vigny resta persuadé que la soirée d'*Othello* était une soirée historique : six jours plus tard, dans sa « préface en forme de lettre[2] », il l'appelait pompeusement son « 24 octobre ».

Victor Hugo se vanta d'avoir assuré le gain de la bataille. Il écrivit à Sainte-Beuve : « *Othello* a réussi, non avec fureur, mais autant qu'il le pouvait et grâce à nous. Ma conduite en cette occasion a tout à fait ramené Alfred de Vigny et nos Shakespeariens. » L'expression « autant qu'il le pouvait » n'est nullement une restriction sur le mérite de l'ouvrage; elle veut dire que le moment, pour donner au théâtre un ouvrage romantique, imité ou original, était assez mal choisi, au lendemain de l'article-pamphlet sur la *Camaraderie littéraire*, après la double défection de « misérables[3] » comme ce Latouche et ce Janin. Deux ans plus tard, Victor Hugo reviendra sur ce sujet, en répondant à une lettre du même Sainte-Beuve, qui lui demandait une loge pour M^me^ Allart. Évidemment, dans sa lettre que l'on n'a pas, Sainte-Beuve avait fait son métier

1. Lettre inédite.
2. Lettre à Lord***.
3. L'expression est de Victor Hugo. *Correspondance*, t. I, p. 916.

de flatteur et il l'avait fait aux dépens de Vigny. On en jugera par la réponse : « Le *gentilhomme* » — le mot est souligné — « devient, en effet, fabuleux : mais que voulez-vous? Il faut le plaindre encore plus que le blâmer. Il sera bien ravi si *Le Roi s'amuse* fait fiasco. C'est ainsi qu'il me paye les applaudissements frénétiques d'*Othello*. Vous, vous êtes toujours le grand poète et le bon ami[1] ». (Lettre du 13 novembre 1832.) Nous savons, et par Sainte-Beuve lui-même, à quoi nous en tenir sur sa bonne amitié à l'égard de Hugo[2]. Et le voici, dans ses allées et venues de Hugo à Vigny, surpris en flagrant délit, sinon de calomnie, tout au moins de bas commérage. Assurément, si l'amitié des deux poètes s'est fêlée, le critique insinuant, insidieux, soufflant le chaud, soufflant le froid, y est pour quelque chose.

Et l'on a bien le droit de rapprocher d'une telle attitude ce retour sur soi que faisait l'auteur du *Journal intime*, à la fin de l'année 1831 : « 31 décembre, minuit. L'année est écoulée. — Je rends grâces au ciel qui a fait qu'elle se soit passée comme les autres, sans que rien ait altéré l'indépendance de mon caractère et le sauvage bonheur de ma vie. Je n'ai fait de mal à personne. Je n'ai pas écrit une ligne contre ma conscience, ni contre aucun être vivant; cette année a été inoffensive comme les autres années de ma vie. »

*
* *

A proprement parler, il n'y eut pas, entre Hugo et Vigny, de rupture complète. Après 1830, le comte de Vigny s'éloigna peu à peu. Ce ne fut pas au lendemain même d'*Hernani*, si l'on en juge par une lettre de Hugo, écrite quinze mois après la soirée triomphale. On répétait à l'Odéon la *Maréchale d'Ancre*; aux approches de la première, Victor Hugo sollicitait ainsi l'auteur : « Pouvez-vous, mon ami, disposer, en ma faveur, de deux places dans une loge quelconque pour une dame folle de vous, poétiquement s'entend? Avez-vous aussi une stalle pour Sainte-Beuve, qui a perdu la sienne dans la bagarre? C'est, tout autour de moi, une soif de vous applaudir dont il faut bien que je vous importune un peu. A vous de tout cœur et de toutes mains[3]. » Il n'y a pas un mot, dans ce billet, qui fasse croire à une brouille.

1. *Correspondance*, t. I, p. 293.
2. Faut-il rappeler le *Livre d'Amour ?* Notons, en passant, que Mme Allart est une des cinq personnes à qui cet ouvrage fut envoyé, quand l'auteur en eut détruit l'édition, sauf cependant une vingtaine d'exemplaires.
3. Lettre inédite.

Alfred de Vigny se trouva-t-il donc offensé du succès de *Marion Delorme*, « moindre », au dire de Sainte-Beuve, que celui de *Hernani*? Prit-il ombrage de la pièce *Le Roi s'amuse*, interdite le lendemain de la première représentation? La vogue populaire de *Lucrèce Borgia* lui fit-elle envie? On ne peut pas le démontrer, ni prouver le contraire. Que les conditions de la bataille, au théâtre, aient fait des deux amis deux rivaux, presque deux adversaires, cela n'est pas invraisemblable et cela peut bien s'expliquer : l'ennemi de la veille est abattu; les romantiques victorieux se querellent les uns les autres. Alexandre Dumas, par exemple, se séparera bruyamment de Hugo. Or Dumas et Vigny ont lié amitié; ils sont devenus frères d'armes. Aux répétitions des drames de Dumas, c'est Vigny qui, son crayon d'or à la main, sur le manuscrit de l'auteur, note tous les détails qui appellent une retouche : « Je me fie bien plus à votre goût qu'au mien même... vous jugerez en dernier ressort... Vous me donnerez ainsi qu'aux acteurs tous les conseils que vous croirez nécessaires au bien de votre fils adoptif[1]. » Il s'agit d'*Antony*. Et, en retour, Dumas critique, au profit de Vigny, les passages qui « font longueur » dans le drame de la *Maréchale d'Ancre*. Ce sont là des services effectifs, préférables aux compliments. Ce sont aussi façons d'être et d'agir de gens qu'un succès d'ami n'afflige pas, qui le voudraient plus grand encore. Brouillé avec Dumas, Hugo a fort bien pu en vouloir à Vigny d'être, à ce degré, son intime.

Vigny n'est pas jaloux d'Alexandre Dumas; il ne l'est pas non plus de Lamartine. Le *Journal intime* nous en fournit deux fois la preuve; les *Souvenirs personnels* du généreux auteur de *Jocelyn* et des *Méditations* nous le disent également. Serait-ce que Vigny avait de lui-même une assez haute idée pour se croire au-dessus de Lamartine, autant que de Dumas? Ses yeux n'étaient-ils offusqués que d'une gloire au monde? Admettons-le et tenons pour des vérités les insinuations de Sainte-Beuve; mais, dans ce cas, rappelons-nous également ce que le même Sainte-Beuve a écrit, pas beaucoup plus tard, sur les secrets sentiments de Hugo devant un succès de Vigny, sur son émulation fiévreuse. *Chatterton* va aux nues; M^me^ Dorval, après avoir enchanté un public d'élite, en 1833, avec l'audacieux proverbe : *Quitte pour la peur*, vient de faire une merveille du rôle de Kitty Bell; le succès de la première représentation, le 12 juin 1835, a pris des formes de délire : on embrassait l'auteur « en pleurant » au foyer des Français. Voici

1. Lettre inédite de Dumas à Vigny (*passim*).

ce que consigne Sainte-Beuve, en *a parte*, dans ses *Mémoires* inédits : « Hugo doit être singulièrement excité au drame qu'il achève en ce moment et le quatrième acte, où il était, quand *Chatterton* a paru, en sortira éperonné jusqu'au sang. » Rivalité heureuse, dira-t-on; voyons ce qui en résulte. Le 28 avril, deux mois seulement après cette première de *Chatterton*, réellement à sensation, Vigny verra son interprète, sa maîtresse, M^me^ Dorval, abandonner sa pièce pour créer *Angelo*, où Victor Hugo a eu l'adresse de lui ménager une rencontre, un duel de passion, avec M^lle^ Mars. Dans ces rivalités de gloire, évidemment, il n'y a ni amour ni amitié qui tienne.

L'évolution politique de Victor Hugo n'est-elle donc pour rien dans la réserve de Vigny? S'il est vrai que, de 1828 à 1830, sous l'influence de Hugo, Sainte-Beuve se soit départi de son dogmatisme philosophique pour incliner au mysticisme religieux, de son libéralisme girondin pour se laisser à demi convertir au loyalisme monarchique, on peut dire que Victor Hugo, pendant ce temps-là, fit autant de chemin, peut-être plus, en sens contraire. Ses démêlés avec la censure, en 1829, lui ont laissé assez de rancune pour que la chute des Bourbons lui paraisse justifiée. L'idée qu'il a voulu faire une révolution littéraire le dispose à s'accommoder de la révolution politique accomplie. On sait ce qu'il écrivait à Lamartine : « Les révolutions, comme les loups, ne se mangent pas. » Deux ans se passent. Les journées de juin 1832 amènent l'état de siège. On peut craindre une « réaction sanglante », dit Sainte-Beuve, cherchant chez ses amis des adhésions pour protester dans le *National*, dont il est rédacteur, contre les atteintes que le pouvoir exécutif veut porter à la liberté. Hugo répond : « Je signerai tout ce que vous voudrez, à la barbe de l'état de siège [1]. » Et, peu après, pour s'assurer l'appui du *National* dans le procès qu'il veut intenter au ministère au sujet de l'interdiction du *Roi s'amuse*, Victor Hugo reprend avec Armand Carrel des relations quelque peu ébauchées en 1830. Mais, à la date de *Hernani*, l'intérêt littéraire seul les rapprochait; à la date du *Roi s'amuse*, ils s'entendaient, à peu de chose près, en politique même.

Il en est de Vigny tout autrement. De 1814 à 1830, il a servi les Bourbons, sans les célébrer, sans attendre grand'chose d'eux, sans en rien obtenir : « J'ai été fidèle au Roi Bourbon, dit-il dans ses *Mémoires* inédits, comme une honnête femme l'est à son mari, sans amour. » Lorsque la branche aînée vient à tomber, il se

1. *Correspondance de Victor Hugo*, t. I, p. 289.

croit libre. « Je regarde, dit le *Journal intime*, et j'attends, dévoué seulement au pays dorénavant. » Il s'abuse lui-même sur ses dispositions. Par tradition d'honneur, « de sacrifice », ou, comme il dit encore, « d'aveuglement », il s'interdira de faire un pas vers la branche cadette. Avec une obstination, d'ailleurs désabusée, chagrine, rechignée et presque hostile, il ne se défera jamais, « vis-à-vis d'une race ingrate et dégénérée », de ce qu'il nomme amèrement sa « constance de lévrier[1] ».

C'est donc bien, en partie, la révolution de 1830 qui, selon l'expression de Sainte-Beuve lui-même, « rompant brusquement le concert poétique », sépara les uns des autres tous ces porteurs de lyres, depuis quelque temps moins unis. « Le flot politique, dit-il encore, vint.... délier ce qui déjà s'écartait. » Cela est vrai en général, et vrai, en particulier, pour Hugo et Vigny. Le *gentilhomme*, — c'est le mot que Hugo, avec Sainte-Beuve[2], tournait en sobriquet peu bienveillant, — reporte ses yeux en arrière, ou, plus exactement, se fixe, comme un terme, sur un point de la route et dit : j'attendrai que ce qui a passé revienne. Au contraire, dès 1833, Victor Hugo écrit à son ami Victor Pavie, qui s'est attardé, lui aussi : « Je tomberai peut-être en chemin, mais je tomberai en avant[3]. »

Dès 1840, Victor Hugo et Vigny se rapprochent, et se rapprochent, semble-t-il, grâce à l'entremise d'Émile Deschamps qui fut, en matière d'amitié, comme l'envers de Sainte-Beuve. La réconciliation est attestée par ce billet d'Alfred de Vigny dont je dois à M. Paul Meurice la communication : « Je ne veux pas attendre qu'Émile vous rende mes remerciements en retour de ce bel envoi qu'il m'apporte de votre part, Victor, et qui me rappelle le temps, trop éloigné, de notre amitié de première jeunesse et de nos échanges de première poésie. Je vais ranger votre livre parmi les plus rares de ma bibliothèque et votre écriture, si rare aussi, parmi les choses les plus précieuses que je possède. Alfred de Vigny. 27 décembre 1840. Dimanche[4]. »

Lorsque les Hugo souffriront, non pas de leurs plus grandes douleurs, mais seulement de graves inquiétudes, comme à la maladie d'un de leurs fils, Alfred de Vigny prendra sa part de leurs tourments. Une lettre de M^me^ Hugo remercie M. de

1. *Mémoires inédits.*
2. Le mot est repris, ou l'idée tout au moins, dans une lettre de David d'Angers à Pavie, en 1832, après la publication de *Stello*. A cette date, qui entend la cloche de David d'Angers entend le son de Sainte-Beuve.
3. *Correspondance de Victor Hugo.*
4. Lettre inédite d'Alfred de Vigny.

Vigny de s'être préoccupé de la santé de François-Victor « de notre cher enfant au moment où il était bien malade ». Par la faute d'un domestique, elle avait pu croire à son oubli, à son indifférence en cette occasion; elle est heureuse de l'explication venue du fond de l'Angoumois : « Il me semble, dit-elle, que nous avons retrouvé un ami qu'il nous eût été pénible de croire refroidi[1]. »

Mais c'est le jour où la mort entre dans la maison que s'opère, en fait d'amitiés, comme sous le battage du fléau, la séparation du grain et de la balle. Dans une lettre à Victor Pavie où il mêle sans délicatesse toute sorte de souvenirs et ne trouve pour regretter Léopoldine Hugo, noyée à Villequier, que cette expression d'attendrissement sur lui-même : « le plus innocent témoin de ce bonheur passé vient de disparaître et de s'engloutir », Sainte-Beuve énumère tous les griefs de vanité blessée qu'il garde contre ce malheureux père, dans la maison duquel il a tant fréquenté et il conclut ainsi : « Pourquoi y retournerais-je après cet affreux malheur? » On demeure effrayé de cette sécheresse de pédant. Après cette lettre, il convient de rappeler celle qu'Alfred de Vigny écrivit à Victor Hugo et que M. de Spœlberch de Lovenjoul a recueillie et publiée : « Si les larmes vous ont permis de lire les noms de vos anciens amis, Victor, vous avez vu le mien à votre porte en revenant à Paris. Devant de telles infortunes toute parole est faible ou cruelle. Tout ce qu'on peut dire est trop pour le cœur que l'on déchire ou trop peu devant l'horreur de l'événement. Si je vous avais vu, je ne vous aurais pas parlé; mais ma main qui signa votre contrat de mariage aurait serré la vôtre, comme lorsque nous avions dix-huit ans, quand nous allions ensemble regarder le jardin de celle qui devait être votre compagne et dont vous seul pouvez à présent apaiser la douleur. »

Les lettres vont cesser ou à peu près. En 1832, un seul billet de recommandation pour M. Bernard Chevalier, un courtier littéraire[2]. Puis dix ans d'interruption, ce qui ne signifie pas d'inimitié. En effet, en 1844, quand Sainte-Beuve se présente à l'Académie pour la première fois et qu'il échoue, il apprend et il note, avec une stupeur qui n'est pas sans nous divertir, cet épisode de la lutte : « La voix obstinée à M. de Vigny qui m'a opposé son veto jusqu'à la fin a été celle de Victor Hugo; lui-même a proclamé son vote hautement; voilà, cher ami, où nous en sommes venus[3]. »

1. Lettre inédite de Mme Hugo à M. de Vigny.

2. Le post-scriptum de cette lettre offre, seul, de l'intérêt : « Adieu, je ne vous vois plus, par l'excellente raison que les aveugles ne voient plus personne. Mais vous savez que je vous aime toujours ». La lettre est du 31 mars ou du 31 mai; le mot désignant le mois est peu lisible.

3. Lettre citée par Victor Pavie et à lui adressée en 1844.

A cette date, l'affection de Hugo et de Vigny a repris son caractère de tendresse : on peut s'en assurer par ce billet d'Alfred de Vigny, que M. Paul Meurice a bien voulu me communiquer : « J'irai vous voir dimanche soir, cher ami; si vous avez quelque affaire, écrivez-moi d'ici là et je prendrai un autre jour. J'ai été encore garde-malade depuis que je ne vous ai vu; cela m'a douloureusement retenu chez moi. Le voyage de la Place Royale sera pour moi comme une douce fête du cœur et de l'esprit. Tout à vous, cher Victor. Alfred de Vigny. 15 mai 1845, mercredi. »

Quand Vigny fut nommé académicien en 1845, le 8 mai, Victor Hugo lui apprit le succès par ce billet que l'on a publié : « Je vous écris sur le papier même du scrutin. Vous êtes nommé à vingt voix au premier tour. Je vous félicite et je nous félicite. *Ex imo corde.* Victor[1]. » Et il lui écrivit encore, le matin de la réception, le 26 février 1846, ce billet inédit : « Est-il encore temps, cher Alfred? Pouvez-vous introduire à l'Académie aujourd'hui une femme charmante et un bon et spirituel ami qui veulent vous entendre, c'est-à-dire vous applaudir? Vous me rendrez heureux. A vous. Victor H. »

C'est sur ce billet amical, caressant, comme ceux de la vingtième année, que se clôt la série des lettres de Hugo à Alfred de Vigny. Appelés désormais, par la fonction académique, à se rencontrer, même sans le vouloir, à la séance hebdomadaire, il est très naturel que les deux *immortels*, à dater de ce jour, aient jugé inutile de s'écrire. Mais il est bon de savoir et de dire que la correspondance de Vigny avec M^me^ Hugo ne cessa point avant l'exil.

Il ne paraît pas que, de 1852 à 1863, Victor Hugo, ou sa femme, ou aucun des siens ait conservé de relations épistolaires, ou autres, avec le comte de Vigny. On sait que l'obstiné légitimiste s'était rapproché du prince Président et l'on sait aussi toutes les raisons de ce rapprochement. Lamartine, qui les a indiquées avec beaucoup de pénétration dans ses *Souvenirs personnels*, ajoute, en manière de conclusion : « Il se déclara impérialiste modéré : cela ne l'empêcha pas de me voir et cela ne m'empêcha pas de l'aimer. » Les proscrits de Jersey et de Guernesey furent moins indulgents, s'il est vrai qu'une opinion s'exprime aussi par le silence.

Ernest Dupuy.

1. *Correspondance de Victor Hugo.*

CE QUE RABELAIS DOIT A ÉRASME ET A BUDÉ

Ce serait une liste déjà longue, en l'état actuel des études rabelaisiennes, que celle des emprunts faits par Rabelais aux auteurs du moyen âge ou aux humanistes de son temps. Nul doute qu'on ne puisse l'allonger encore. La diversité et le grand nombre de ceux qui ont été déjà constatés sont la preuve des immenses lectures qu'il avait faites et nous ne pouvons espérer de connaître jamais tous les livres dont il a pu tirer parti. Qui songerait, pour cette recherche, à lire les œuvres d'Arnaud de Villeneuve, un célèbre médecin du XIV^e^ siècle qui est, aujourd'hui, totalement oublié? Et pourtant Rabelais lui doit, semble-t-il, l'idée de l'inscription hébraïque gravée sur l'anneau d'or qu'une dame de Paris envoya à Pantaguel [1]. De même quand il parle de ceux qui « font protraire... non et un halcret, pour non durabit », il ne fait que reproduire un calembour rapporté tout au long dans les lettres de Robert Gaguin [2].

Cependant il ne suffit pas, en cette matière, de s'en rapporter au hasard qui a fait faire de semblables rapprochements; on peut trouver du nouveau dans les ouvrages que Le Duchat a connus et dont on pouvait croire qu'il avait tiré tout le parti possible. C'est ce qu'on verra par les remarques suivantes, où je considère, dans

1. II, 24 : « Lors, le regardant, trouverent escript par dedans en hébrieu : « Lamah hazabthani. » Or Arnaud de Villeneuve dit justement, à propos d'un anneau magique qu'il avait inventé : « Et in circunferentia sui sit *Hely Hely Lamazabathani. Consummatum est*; et ab alia parte in circunferentia Jesus Nazarenus, rex Judeorum... Et qui portat eum erit mansuetus et misericors, sapiens et honestus, et ad dandum consilia utilis... Et qui eum portabit secum, securus per mare nauigabit... » Ce texte est cité par A. Germain, *De la médecine et des sciences occultes à Montpellier*, p. 16 (*Mémoires de l'Acad. des sciences et lettres de Montpellier*, 1872); l'auteur du mémoire fait le rapprochement avec le passage de Rabelais. Mon collègue et ami Louis Bodin, à qui je dois les indications précédentes, me fait remarquer que les dernières phrases du texte latin conviennent fort bien au caractère et à la situation présente de Pantagruel. Je suis heureux, à ce propos, de lui adresser ici mes remerciments, pour les diverses communications dont je lui suis redevable.

Les œuvres d'Arnaud de Villeneuve avaient été imprimées à Lyon en 1520 et 1532, in-fol., par les soins de Symphorien Champier; de plus, on sait que leur auteur avait enseigné la médecine à Montpellier. Il est donc tout naturel que Rabelais les ait connues et s'y soit intéressé.

2. Rabelais, I, 9; cf. *Roberti Gaguini Epistole et Orationes*, Paris (1904), t. I, p. 231-232. C'est à M. L. Thuasne, l'auteur de cette édition, que revient le mérite d'avoir fait le rapprochement.

leur rapport avec le roman de Rabelais, les œuvres de deux humanistes seulement, de Budé et d'Érasme [1].

I

Les emprunts de Rabelais a Érasme.

Rabelais a fait, nous le verrons, de nombreux emprunts à Érasme, et notamment à son livre des *Adages*. L'on ne saurait s'en étonner : peu d'ouvrages, au XVI[e] siècle, atteignirent au succès de ce recueil où l'on trouvait expliquées toutes les manières de parler proverbiales en usage chez les anciens [2]. Rabelais ne pouvait manquer de le lire [3]; mais, quand il s'agit de signaler les emprunts qu'il y a pu faire, une difficulté se présente. Pouvons-nous dire qu'il doive aux *Adages* tous les proverbes anciens qui se trouvent dans son livre et qu'Érasme avait déjà commentés? Doit-on penser qu'à l'ordinaire il recourt directement aux auteurs anciens et que, s'il se rencontre avec Érasme, c'est pour avoir puisé aux mêmes sources? Telle est la question à laquelle il faut commencer par répondre.

A. — Un fait, tout d'abord, est certain : il est plusieurs passages de Rabelais qui sont traduits d'Érasme, à peu près textuellement. Le plus important de tous, par la longueur comme par l'intérêt, est le célèbre portrait de Socrate, tout au début du Gargantua [4].

1. Au cours de l'étude suivante, les citations de Rabelais seront toujours faites d'après l'édition de P. Jannet (2 volumes de la *Bibliothèque Elzévirienne*, 1858 et 1872). Pour les éditions de Budé et d'Érasme, j'indiquerai à mesure celles auxquelles je renvoie. Enfin on comprendra facilement pourquoi mon travail de dépouillement porte exclusivement sur les quatre premiers livres; la « question du 5[e] livre » n'étant pas encore résolue, j'ai cru préférable de ne pas appuyer mes conclusions sur des passages dont l'authenticité pourrait être contestée.

2. Pour juger de la popularité du livre pendant la première moitié du XVI[e] siècle, cf. le premier volume de la *Bibliotheca Erasmiana* dont notre Revue a annoncé la publication (t. IV, p. 475) et publié un compte rendu (par J.-B. Martin, t. V, p. 147-148).

3. La lettre que les éditions donnent comme adressée à « Bernardus Salignacus » fut, en réalité, écrite à Érasme : la chose a été démontrée péremptoirement par M. Ziesing, dans sa plaquette *Erasme ou Salignac*, Paris, 1887 (cf. P. Stapfer, *Rabelais*, p. 21). Si l'on veut relire cette lettre fameuse, on verra quelle portée nouvelle cela lui confère, à notre point de vue particulier. Rabelais y déclare devoir à Érasme tout ce qu'il sait et, dans son enthousiasme, il lui donne, entre autres, ce nom significatif : *veritatis propugnator inuictissime* (Ed. Jannet, t. II, p. 512).

4. Ce travail était déjà terminé quand a paru le premier fascicule de M. Brunetière (*Hist. de la littérat. fr. classique*, t. I, 1[re] Partie, 1904). On y trouvera signalé (en note de la p. 128) le rapprochement que je développe ici.

On y retrouve les traits essentiels dont Platon et Xénophon, en divers endroits de leurs ouvrages, ont marqué la physionomie de leur maître [1], mais ce n'est pas Rabelais qui les a le premier rassemblés ; c'est Érasme, dans un article de ses *Adages*, et Rabelais n'a fait que le traduire librement. Il y a plus : c'est à la même source qu'il a pris la comparaison entre Socrate et les Silènes, et jusqu'à la référence au *Banquet* de Platon [2]. Je reproduis ici, en les mettant en regard, les passages essentiels des deux textes : de la sorte, il sera plus facile de vérifier ce qui vient d'être dit ; en même temps l'on pourra étudier la façon magistrale dont Rabelais sait traduire.

Erasmi Opera, t. II, col. 770 D.

Aiunt enim Silenos imagunculas quaspiam fuisse fictiles, et ita factas, ut diduci et explicari possent, et quae clausae ridiculam ac monstrosam tibicinis speciem habebant, apertae subito Numen ostendebant, ut artem sculptoris gratiorem iocosus faceret error. Porro statuarum argumentum sumptum est a ridiculo illo Sileno Bacchi paedagogo, numinumque Poeticorum morione... Et Alcibiades apud Platonem in Conuiuio, Socratis encomium dicturus, eum Sileni eiusmodi similem facit, quod is multo alius esset propius intuenti, quam summo habitu specieque uideretur. Quem si de summa, quod dici solet, cute quis aestimasset, non emisset asse. Facies erat rusticana, taurinus

Rabelais, I, *Prol.*

... Alcibiades ou dialoge de Platon, intitulé le Bancquet, louant son precepteur Socrates, sans controverse prince des philosophes, entre aultres parolles le dict estre semblable ès Silenes. Silenes estoient jadis petites boîtes telles que voyons de présent ès bouticques des apothecaires, pinctes au-dessus de figures joyeuses et frivoles, comme de Harpies, Satyres... et aultres telles pinctures contrefaictes à plaisir pour exciter le monde à rire : quel fut Silene, maistre du bon Bacchus. Mais au dedans l'on reservoit les fines drogues... Tel disoit estre Socrates, par ce que, le voyans au dehors et l'estimans par l'exteriore apparence, n'en eussiez donné un coupeau d'oignon, tant laid il

1. Le passage d'Érasme figure dans les *Adages*, à la rubrique *Sileni Alcibiadis*. Il fait partie d'un chapitre assez long qui, sous ce même titre, fut imprimé à part et obtint ainsi une diffusion plus grande encore.

Toutes les citations d'Érasme qu'on trouvera dans les pages suivantes se rapportent à la grande édition de Leyde, en 10 vol. in-fol. (1703). Les *Adages* forment le tome 2e. Pour les renvois que j'y ai faits, j'ai ajouté chaque fois, la mention de l'adage particulier auquel je renvoyais et qui forme rubrique dans le recueil. Pour vérifier les rapprochements de cet article, le lecteur devra seulement avoir soin de choisir une édition des *Adages* qui soit complète, c'est-à-dire qui contienne toutes les additions apportées successivement par Érasme à son œuvre primitive.

2. Cf. surtout, outre le célèbre passage du *Banquet* de Platon (p. 215 de l'édit. d'H. Estienne), le *Théétète*, p. 143 E, et le *Banquet* de Xénophon, IV, 19, 5-7.

adspectus, nares simae, muccoque plenae. Sannionem quempiam bardum ac stupidum dixisses. Cultus neglectus, sermo simplex ac plebeius, et humilis, ut qui semper aurigas, cerdones, fullones et fabros haberet in ore... Fortuna tenuis, uxor qualem ne uilissimus quidem carbonarius ferre posset... Denique iocus ille perpetuus nonnullam habebat morionis speciem. Cum ea tempestate ad insaniam usque ferueret inter stultos profitendi sapientiam ambitio,... solus hic hoc unum scire se [col. 771] dictitabat, quod nihil sciret. Videbatur ineptus ad omnia reipublicæ munia, adeo ut quodam die, nescio quid apud populum adorsus agere, cum risu sit explosus. Atqui si Silenum hunc tam ridiculum explicuisses, uidelicet Numen inuenisses potius quam hominem, animum ingentem, sublimem, ac uere Philosophicum, omnium rerum, pro quibus caeteri mortales currunt, nauigant, sudant, litigant, belligerantur, contemptorem, iniuriis omnibus superiorem, et in quem nullum omnino ius haberet fortuna, et usque adeo nihil timentem, ut mortem quoque nulli non formidatam contempserit....

estoit de corps et ridicule en son maintien, le nez pointu [1], le reguard d'un taureau, le visaige d'un fol, simple en meurs, rustiq en vestimens, pauvre de fortune, infortuné en femmes [2], inepte à tous offices de la république, tousjours riant, tousjours beuvant d'autant à un chacun [3], tousjours se guabelant, tousjours dissimulant son divin sçavoir. Mais, ouvrans ceste boyte, eussiez au dedans trouvé une celeste et impreciable drogue, entendement plus que humain, vertus merveilleuse, couraige invincible, sobresse non pareille, contentement certain, asseurance parfaite, deprisement incroyable de tout ce pourquoy les humains tant veiglent, courent, travaillent, navigent et bataillent.

Dans ces deux passages, il n'est, pour ainsi dire, pas une phrase du texte français qui ne corresponde à une phrase du latin. Rabelais, il est vrai, ne suit pas servilement son modèle; parfois il transpose un développement, il insiste sur un détail, il

1. Ces derniers mots répondent à *nares simae, muccoque plenae*. On ne voit pas pourquoi Rabelais a mis *pointu* à la place de *camard*, qui traduisait littéralement le mot d'Érasme.

2. Ici Rabelais généralise un détail du texte latin, où il n'est fait allusion qu'à la fameuse Xantippe.

3. Ce dernier trait, qui manque dans Érasme, est conforme à ce que Platon nous apprend de Socrate. Cela nous montre que, pour tracer ce portrait, Rabelais s'est aussi souvenu du philosophe grec.

en modifie un autre, mais jamais il ne perd de vue le texte d'Érasme, et il s'en souvient encore au moment où il semble s'en affranchir.

Prenons maintenant l'anecdote dont les personnages sont le poète Antagoras et « Antigonus, roy de Macedonie » (IV, 11). Les commentateurs nous disent qu'elle est prise aux *Apophtegmes* de Plutarque [1] et ils auraient pu ajouter qu'elle semble en être traduite fort exactement. Cependant ouvrons le recueil publié par Érasme sous ce même titre d'*Apopthegmes*; nous y retrouverons, du texte grec, une traduction à peu près littérale [2]. C'est sur celle-là que Rabelais a calqué la sienne; deux détails de son récit nous en donnent la preuve certaine. Il appelle « paelle » l'ustensile que Plutarque nommait λοπάδα et que, dans sa traduction, Érasme appelait *patellam*. Évidemment, c'est ce dernier terme qui lui aura suggéré celui dont il s'est servi. De même, cette phrase : « Estimes-tu que Agamemnon... fust curieux de sçavoir, etc. », répond au grec : « τὸν Ἀγαμέμνονα νομίζεις ... πολυπραγμονεῖν, εἴ τις... ». Beaucoup d'expressions se seraient offertes à Rabelais pour traduire πολυπραγμονεῖν, mais Érasme l'avait rendu par *fuisse curiosum* et c'est à cette expression que se rapporte celle du français : « il fust curieux ». Rabelais suit Érasme, cela est certain, et c'est à celui-ci qu'il faut faire remonter le mérite d'avoir traduit Plutarque avec tant de fidélité.

Il en est de même dans le passage qui commence ainsi (IV, 17) : « Plutarche aussi, on livre qu'il a faict de la face qui apparoist ou corps de la lune, allegue un nommé Phenace... ». Comme Le Duchat l'a fort bien remarqué, le personnage en question s'appelle chez Plutarque, *Pharnace*; c'est Érasme qui, de ce nom, a fait *Phenace* et, par suite, c'est sûrement chez lui que Rabelais a pris l'histoire. On pourrait ajouter — cela est intéressant — qu'il a, d'un bout à l'autre, traduit littéralement le passage des *Adages*; l'emploi même du mot « fulciz » qui répond à *fulcirentur*, nous montre, si je puis dire, ce même procédé de calque que nous observions tout à l'heure [3].

1. Ἀποφθέγματα βασιλέων καὶ στρατηγῶν. *Apopht. d'Antigone*, n. 17. Cf. aussi les *Propos* de table du même auteur, IV, 4.

2. *Erasmi Opera*, t. IV, col. 204 C. Le recueil d'Érasme dont il est ici question parut en 1531; voici le titre de la première édition : *Apophtegmatum, siue scite dictorum Libri Sex, ex optimis quibusque utriusque linguae autoribus Plutarcho praesertim excerptorum..., per Des. Erasmum Rot.* En 1533, Érasme complèta ce premier recueil en publiant, dans un nouveau volume, deux autres livres d'*Apophtegmes*.

3. *Erasmi Op.*, t. II, col. 207 F (*Quid si celum ruat?*). Cf. Plut., *Mor.*, p. 923 C.

B. — Voilà pour les passages où Rabelais traduit Érasme; dans ceux que nous allons étudier maintenant, les emprunts ne sont guère moins flagrants, soit qu'il reproduise une erreur d'Érasme sur le sens d'un texte ancien, soit qu'il nous donne, et dans le même ordre, trois ou quatre citations empruntées aux *Adages*. En de pareils cas, Le Duchat, semble-t-il, n'ose pas affirmer que Rabelais ait copié Érasme; nous avons, à présent, le droit d'être plus affirmatifs[1]. Par exemple, à la fin de l'ancien *Prologue* du livre IV, Rabelais avertit ses calomniateurs qu'ils aient à « choisir arbre pour pendaige, comme feist la seignore Leontium, calumniatrice du tant docte et éloquent Théophraste ». Il y a là, au sujet d'un texte de Pline bien connu, une erreur d'interprétation manifeste; si l'on remarque qu'Érasme, dans ses *Adages*, l'avait commise le premier, l'on pensera que Rabelais a pris chez lui la mention de « la seignore Leontium[2] ». L'emprunt se décèle mieux encore dans le passage où Pantagruel parle de « la sacre ligne, tant celebrée par Aristophanes en sa comédie intitulée les Predicantes » (IV, 64). A propos de l'expression *decempes umbra*, Érasme rappelait un texte d'Ammien Marcellin et un autre de Plaute; Rabelais nous donne aussi, et dans le même ordre, la substance de ces deux citations; évidemment, il les avait trouvées dans les *Adages*[3]. Et cela nous explique qu'il ait appelé « les Predicantes » la comédie des Ἐκκλησιάζουσαι : il traduisait l'expression même d'Érasme : *Aristophanes in Concionatricibus*.

D'autres rapprochements pourront s'ajouter à ceux-là, que Le Duchat avait entrevus. Voici, pour ma part, ceux que m'a suggérés une étude sommaire des *Adages* et des *Apophtegmes*

1. Je n'insiste pas sur l'endroit du *Pantagruel* (IV, 27) relatif aux diverses lettres dont usaient « les juges areopagites selon la variété des sentences, par Θ, signifians condemnation à mort, etc. »; les commentateurs y ont, depuis longtemps, reconnu une imitation d'Erasme : cf. *Erasmi Op.*, t. II, col. 203 E (Θ *praefigere*).

2. *Op. cit.*, col. 373 C (*Suspendio deligenda arbor*). Le sens qu'Erasme attache à l'adage apparaît bien dans l'explication qu'il en donne : « In re uehementer indigna, neque ullo pacto toleranda, ueteres arborem suspendio deligendam esse dicebant... » Dans le même paragraphe, Rabelais trouvait cité tout au long le texte de Pline (*Préface* de l'*Hist. Nat.*), et il en a gardé la mention relative à l'éloquence de Théophraste : « du tant docte et eloquent Theophraste » correspond à ces mots de l'auteur latin : « Theophrastum hominem in eloquentia tantum ut... »

3. *Op. cit.*, col. 819 A (*Decempes umbra*). Le texte de Rabelais est, manifestement, calqué sur celui des *Adages*. Le mot du parasite est reproduit tel que le donne Érasme et non tel qu'il figure dans le poète latin (cité dans l'édit. Burgaud des Marets et Rathery). Je laisse au lecteur le soin de faire ces comparaisons de détail.

Au sujet de ce passage on peut ajouter encore ceci : le mot de Diogène qui suit immédiatement celui de Plaute doit avoir été pris aussi dans Érasme, dans les *Apophtegmes*, cette fois (*Erasmi Op.*, t. IV, col. 178 D; cf. Diog. Laert. VI, 2,40).

d'Érasme. Pour tous les passages qui vont être mentionnés, on peut, je pense, affirmer que Rabelais doit au seul Érasme les citations antiques qui s'y trouvent.

I, *Prologue* : Et prendray autant à gloire qu'on die de moy que plus en vin aye despendu que en huyle, que fist Demosthenes quand de luy on disoit que plus en huyle que en vin despendoit... A Demosthenes fut reproché par un chagrin que ses oraisons sentoient comme la serpilliere d'un ord et sale huillier.

La seconde de ces anecdotes reproduit un des mots que l'on cite le plus souvent à propos de Démosthène, mot qui est même passé en proverbe. La première, qui fait allusion à la sobriété de l'orateur, n'est pas rapportée de façon conforme à la tradition. Démosthène passait pour être « un buveur d'eau », mais on n'a jamais dit, à ma connaissance, qu'il dépensât plus en huile qu'en vin [1]. Ici Rabelais s'est évidemment guidé sur Érasme; dans l'adage *Lucernam olet*, celui-ci rapporte le mot sur les discours de Démosthène qui sentaient l'huile, et il ajoute aussitôt : « Vnde et illud de eodem celebratur elogium : quod plus olei quam uini consumpserit [2]. »

I, 1 : comme vous avez l'autorité de Platon *in Philebo et Gorgias*, et de Flacce, qui dict estre aulcuns propos, telz que ceulx cy sans doubte, qui plus sont delectables quand plus souvent sont redictz.

Ces trois références se trouvent déjà réunies dans l'adage d'Érasme *Bis ac ter, quod pulchrum est* [3], et voici comment la citation d'Horace y est amenée : « Omnino ea uis inest rebus egregiis, ut quo saepius, ac pressius inspiciantur, hoc magis atque magis placeant, ut ait Horat.

> — Quae si propius stes,
> Te capiet magis, ac decies repetita placebit ».

Si l'on veut bien se reporter au texte de l'*Art Poétique* (*A. P.*, 361-365) on verra qu'Érasme a rapproché artificiellement deux vers d'Horace et les a ainsi détournés de leur sens. Voilà qui explique la liberté avec laquelle Rabelais semblera peut-être avoir interprété le poète latin. D'ailleurs sa phrase correspond fort bien, pour le tour, à celle d'Érasme qui vient d'être citée.

II, 15 : — O mon amy! dist Pantagruel, sçaitz tu bien ce que

1. Cf., pour les témoignages anciens, Blass *Die Attische Beredsamkeit*, 2e éd., 1re P. du t. III, p. 26.
2. *Op. cit.*, col. 290 D.
3. *Op. cit.*, col. 89 E.

dist Agesilæe, quand on luy demanda pourquoy la grande cité de Lacedemone n'estoit ceincte de murailles? Car, monstrant les habitans et citoyens de la ville, tant bien expers en discipline militaire et tant fors et bien armez : Voicy, dist-il, les murailles de la cité, signifians qu'il n'est muraille que de os, et que les villes et cités ne sçauroyent avoir muraille plus seure et plus forte que la vertus des citoyens et habitans?

Le silence unanime des commentateurs relativement à cette anecdote nous laisse penser qu'ils en ignorent l'origine. Le mot même d'Agésilas et la phrase qui l'amène, correspondent exactement à un apophtegme de Plutarque; le reste à partir de *signifians qu'il*... résume, sous la forme d'une réflexion impersonnelle, un autre apophtegme d'Agésilas, qui exprime la même idée que le premier [1]. Or, dans son recueil d'*Apophtegmes*, Érasme avait déjà, et de la même façon, fondu ensemble les deux mêmes paragraphes de Plutarque [2]. Rabelais lui a pris jusqu'au tour qu'il donne à la réflexion finale [3]; pour le reste, sa version répond aussi bien à celle d'Érasme qu'au texte grec original.

IV, *Nouveau Prologue* : l'Évangile, on quel est dict, *Luc*, 4, en horrible sarcasme et sanglante derision au medicin negligent de sa propre santé : « Medicin, ô, gueriz toymesme ».

Cl. Galen.... en santé soy maintenoit... par craincte de tomber en ceste vulgaire et satyricque moquerie : Ἰητρὸς ἄλλων, αὐτὸς ἕλκεσι βρύων...

La deuxième de ces sentences se trouve citée dans Plutarque, en deux endroits de ses Œuvres Morales [4]; est-ce bien là, cependant, que Rabelais l'a été chercher? Érasme, dans son recueil, avait donné place à cet adage et, pour le commenter, il rapporte justement la parole de l'Évangile : *Medice, cura te ipsum* [5]. Cette coïncidence n'est pas accidentelle; c'est chez lui que Rabelais aura pris, du même coup, les deux maximes qu'il cite à quelques lignes d'intervalle.

IV, 26 : Autant en affectoit un desesperé tyrant quand il dist : Moy mourant, la terre soyt avecques le feu meslée; c'est à dire, perisse tout le monde. Lequel mot Neron le truant changea

1. Plut., *Apophtegm. lacon.*, *Agesilas*, 29 et 30.
2. *Op.*, t. IV, col. 98 D.
3. *Ibid.* : « significans respublicas nullo munimento tutiores esse, quam uirtute ciuium. »
4. *Mor.*, p. 71 et p. 538 E.
5. *Op. cit.*, col. 1032 A (*Aliorum medicus*). Érasme mentionne d'abord les deux passages de Plutarque où se trouve l'adage grec, puis il continue « In eundem sensum usus est Christus apud Lucam, etc. » Rabelais a seulement ajouté le numéro du chapitre de Luc.

disant : Moy vivent, comme atteste Suétone. Ceste detestable parole de laquelle parlent Cicero, *Lib.* 3, *de Finibus*, et Seneque, *Lib.* 2, *de Clemence*, est par Dion Nicaeus et Suidas attribuée à l'empereur Tibere.

A l'exception de la dernière ligne, tout ce passage semble pris d'Érasme, à l'adage : *Me mortuo terra misceatur incendio* [1]. Ce sont, de part et d'autre, les mêmes citations, les mêmes références, et dans le même ordre. Pour la mention relative à Dion Nicaeus et à Suidas, il se peut que Rabelais ait vu par lui-même les deux passages auxquels il fait allusion. Cela ne diminuerait pas la portée du parallélisme qui vient d'être signalé, et qui ne peut s'expliquer que par un emprunt.

C. — Il est d'autres passages où l'influence d'Érasme se décèle d'une autre façon. Souvent nous verrons Rabelais donner à certaines expressions, imitées des auteurs anciens, une valeur proverbiale qu'elles n'avaient pas dans les textes où elles semblent prises. C'est qu'alors il imite Érasme. Celui-ci, dans son fameux livre, avait recueilli bien des manières de parler qui n'étaient pas à proprement parler des adages, mais qui étaient dues au seul génie des écrivains. Il les donnait comme des formules de style dont il indiquait et recommandait l'usage. De même il présentait des tournures, parfois assez rares, comme étant, chez les anciens, d'un emploi très fréquent. Il a ainsi contribué à faire naître ce style bigarré, farci de métaphores, de tours poétiques ou d'expressions proverbiales, qui est propre aux humanistes du XVI[e] siècle. Rabelais n'a pas échappé à cette influence; on en pourra juger par l'examen des passages suivants.

I, 20 : l'arrest sera donné ès prochaines Calendes grecques, c'est-à-dire jamais... ; cf. III, 3 (début).

Suétone nous apprend que cette expression était familière à l'empereur Auguste, mais on ne voit pas qu'elle soit jamais entrée dans la langue courante des Romains. Érasme, en la recueillant dans ses *Adages* [2] comme un synonyme familier de *nunquam*, l'a signalée à l'attention de Rabelais.

I, 44 : tant seullement les poursuit une terreur panice... [3].

L'expression est littéralement traduite du grec, mais elle y

1. *Op. cit.*, col. 141 E.

2. *Op. cit.*, col. 214 B (*Ad Graecas calendas*) : « Huic [le proverbe précédent] affinem habet sensum, ad Graecas calendas, pro nunquam... » C'est à ces deux derniers mots que correspond le « c'est-à-dire jamais » de Rabelais.

3. D'après le dictionnaire de Darmesteter-Hatzfeld, c'est là le premier emploi du mot que l'on connaisse.

était, en somme, d'un emploi assez rare [1]. Érasme l'a, si je puis dire, vulgarisée, en l'expliquant dans les *Adages* : « Πανικόν, ueteres uocabant subitum animorum tumultum, sed inanem... [2] ».

III, 14 : Comme en proverbe l'on dict : irriter les freslons, mouvoir la camarine.

Ces deux proverbes, dont le second est fort peu commun, sont expliqués, presque à la file, dans les *Adages* d'Érasme [3].

III, 19 : elles imaginent que soit l'entrée du sacre Ithyphalle; cf. III, 27.

Le mot d'où vient « Ithyphalle » est peu usité dans la langue grecque; l'on me dispensera de rappeler quel en est le sens originaire; Érasme l'avait expliqué dans ses *Adages* [4].

III, 21 : Pour toutesfoys vostre doubte esclarcir, suys d'advis que mouvons toute pierre.

Pour le sens de cette tournure et l'emploi qu'en ont fait les anciens, cf. les *Adages* d'Érasme [5].

III, 27 : ... Marie, marie [disent à Panurge les cloches de Varenes]. Je te asseure que je me mariray : tous les éléments me y invitent. Ce mot te soit comme une muraille de bronze.

Rabelais se sert ici, fort maladroitement, d'une expression employée par Horace et qui était une création de son génie d'écrivain [6]. Chez le poète latin, l'image est très logique et en même temps très expressive : le *murus aheneus*, c'est la règle de conduite que l'homme doit s'interdire de transgresser, de *franchir*, si je puis ainsi parler. Dans les paroles de Panurge, la « muraille de bronze », c'est le dessein que, de toutes ses forces, il doit tendre à réaliser. La confusion de Rabelais s'explique si l'on admet qu'il a pris l'expression dans les *Adages*. Érasme disait, en effet : « Murus aheneus apud Horat. in Epistolis, usurpatur pro certo et immutabili animi decreto, schemate nimirum prouerbiali... » (Suit la citation d'Horace) [7].

1. Et surtout elle ne se trouve pas chez des écrivains bien répandus. Parmi les Latins, Cicéron s'en est servi plusieurs fois dans ses lettres, mais comme d'une expression toute grecque.

2. *Op. cit.*, col. 884 C (*Panicus casus*). A vrai dire, Guillaume Budé avait frayé la voie à Rabelais en faisant entrer l'expression dans son style : cf. *G. B. Lucubrationes uariae*, Bâle, 1557, p. 70 D : « panico ut fit interdum territus »; cf. p. 74 C.

3. *Op. cit.*, col. 50 D, 51 D. Dans le même chapitre de Rabelais, on trouve mentionnés deux proverbes antiques qui sont aussi dans les *Adages*; cf. *infra*, p. 238 et la note 3. Cela rend encore plus vraisemblable, pour ceux qui viennent d'être cités, l'hypothèse de l'emprunt à Érasme.

4. *Op. cit.*, col. 796 B (*Phallus deo*).

5. *Op. cit.*, col. 161 D (*Omnem mouere lapidem*).

6. Hor., *Ep.* I, 1, 60-61 : Hic murus aheneus esto :
Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.

7. *Op. cit.*, col. 690 B (*Murus aheneus*).

III, 29 : et congnois que philautie et amour de soy vous deçoit; cf. *Nouveau Prol. du l. IV* : ces petites philauties (tout à la fin du premier discours de Priapus)[1].

Il semble que le mot φιλαυτία ait été, chez les Grecs, un terme tout philosophique. Cicéron l'avait fait entrer dans une de ses lettres, mais cela n'expliquerait pas que Rabelais ait songé à le transporter en français[2]. Érasme, ici encore, a servi d'intermédiaire entre les anciens et lui. Il fait un usage assez fréquent du mot *philautia*. On trouve même chez lui ce tour de phrase, que rappelle celui de Rabelais : « nisi plane me fallit philautia »[3]. Enfin, dans un paragraphe des *Adages*, il définit la *philautia* par ces mots d'Horace : *caecus amor sui*[4]; de même, pour l'auteur français, la *philautia* est « l'amour de soy ».

Épître dédicatoire du l. IV : et par icelles conjecturant l'issue et catastrophe de son mal ensuivir....; cf. IV, 27 : Car la fin et catastrophe de la comœdie approche.

Ce sont là, d'après le dictionnaire de Darmesteter et Hatzfeld, les deux premiers exemples que l'on connaisse du mot *catastrophe*. L'expression grecque originelle est assez fréquente chez Lucien, un auteur cher à Rabelais, mais, d'autre part, Érasme la donne comme une expression proverbiale[5] et Budé l'avait vulgarisée en l'employant dans ses œuvres[6]. Sans cette double circonstance, Rabelais n'aurait pas eu, je pense, l'idée de s'approprier le mot.

Ibid. : Mais la calomnie de certains canibales, misanthropes, agelastes...

Le mot grec ἀγέλαστος, sur lequel est fait *agelaste*, est d'un emploi très rare et l'on peut douter que Rabelais le connût par ses lectures. Pline l'Ancien dit, il est vrai, qu'on appelait Crassus « Agelastus »[7], mais il s'agit ici d'un surnom, et non d'un qualificatif qui puisse s'appliquer à toute une classe d'individus. Érasme étendait indûment l'usage de ce mot, quand il écrivait dans ses *Adages* : « Numeratur is [Crassus] inter eos qui nunquam in uita

1. La *Briefve Declaration*, relativement à ce mot, porte seulement la note suivante : « *Philautie*, amour de soy ».

2. Il avait, auparavant, employé déjà *philautia* dans une de ses œuvres latines : voir sa lettre de dédicace à André Tiraqueau (éd. Jannet, t. II, p. 514).

3. *Erasmi Op.*, t. IV, col. 403-404, 461 D, etc. (dans l'*Encomium Moriae*). Dans la table méthodique des *Adages*, toute une série de proverbes est rangée sous la rubrique *Philautia*.

4. *Op. cit.*, col. 147 C (Φίλαυτοι).

5. *Op. cit.*, col. 83 E (*Catastrophe fabulae*) : « Cuiuslibet exitum rei, prouerbiali figura, catastrophen uocamus... »

6. *G. B. Lucubrat.*, p. 80 C, 93 A et 113 B.

7. *Hist. Nat.*, VII, 79.

risisse feruntur, eaque gratia ἀγέλαστοι id est irrisibiles cognominati[1]. » Rabelais n'a fait que le suivre. Un autre fait achèverait, au besoin, de le démontrer, c'est que la note de la *Briefve Declaration* sur le mot *agelastes* correspond fort bien aux renseignements donnés sur Crassus dans ce même passage d'Érasme[2].

IV, 12 : Un de nos truchements racontoit à Pantagruel comment ce peuple guaignoient leur vie en façon bien estrange, et en *plein diamètre* contraire aux romicoles. Cf. III, 48 : des négoces contraires par *diamètre entier* à leurs estats.

Cette tournure répond à l'expression grecque ἐκ διαμέτρου qui est à peu près étrangère aux auteurs de la bonne époque[3]. Mais, dans ses *Adages*, Érasme l'avait recueillie et présentée comme une locution courante[4]; Budé s'en était servi plusieurs fois[5]. Double raison pour qu'elle se gravât dans l'esprit de Rabelais et qu'il songeât à en orner son style.

IV, 15 (fin) : De là en hors feut tenu comme chose certaine que l'argent de Basché plus estoit aux Chicanous et records pestilent, mortel et pernicieux, que n'estoit jadis l'or de Tholose et le cheval Sejan à ceulx qui le possederent.

Dans un passage d'Aulu-Gelle, on trouve successivement l'explication de ces deux proverbes[6]. Érasme, de son côté, n'a eu garde de les passer sous silence et, dans les *Adages*, il les a placés l'un après l'autre[7]. C'est là, et non chez Aulu-Gelle, que Rabelais a été les chercher. Lisez, dans la *Briefve Declaration*, les notes relatives à ce passage. Vous y retrouverez, exactement, toutes les références qui sont déjà dans Érasme. Il n'y a qu'une seule différence. Rabelais donne, de plus que lui, le chiffre du livre de Justin où il est question de l'*or de Toulouse*. Cette précision ne lui coûtait guère : Guillaume Budé a, lui aussi, raconté cette même anecdote et donné le renvoi complet à l'histoire de Justin[8]. C'est grâce à lui que Rabelais a complété les indications des *Adages*.

1. *Op. cit.*, col. 387 B (*Similes habent labra lactucas*).

2. Il y a, tout de même, une différence. Érasme s'était trompé en renvoyant à Cicéron « in Actionibus ». Cette erreur se trouve corrigée dans la *Briefve Declar.* qui donne, fort exactement, la référence à « Cicero, 5, *de Finibus* » (Cf. *de Fin.*, V, 30, 92).

3. Lucien est le premier chez qui elle se rencontre (deux fois, sauf erreur). On ne la trouve plus ensuite que chez des Pères de l'Église grecque.

4. *Op. cit.*, col. 380 E (*Ex diametro opposita. Diametro distant*). 'Εκ διαμέτρου, id est, Ex diametro. De uehementer inter se pugnantibus olim dicebatur... »

5. *G. B. Lucubrat.*, p. 139 B, 167 B, 200 C.

6. *A.-G., Noctes Att.*, III, 9.

7. *Op. cit.*, col. 395 F (*Equum habet Seianum*), 396 B (*Aurum habet Tolosanum*).

8. *G. B. de Asse Libri V*, Lyon (1550), p. 395. On peut aller plus loin : « *L'or de Tholose*, nous dit la Briefve Declaration, porta malheur à ceulx qui l'emporterent, sçavoir est, Q. Cepio, consul romain, et toute son armée, qui tous, comme sacri-

IV, 23 : ceste vague decumane. Cf. 32 : Peschoit en l'aire, et y prenoit escrevisses decumanes.

La *Briefve Declaration* explique ainsi le mot : « grande, forte, violente ». Mais c'est un sens que le mot latin a rarement. Cela n'empêche pas Érasme de le présenter comme un synonyme de *magnus* [1] et dè même, en l'employant dans le *de Asse*, Budé ajoutait : « quando quidem ueteres omnia decumana magna esse censuerunt » [2]. On peut penser qu'ici Rabelais se sera souvenu de l'un ou l'autre de ces deux passages [3].

IV, 48 : Le peuple s'estonna entendent sa voix stentorée.

La voix de Stentor est depuis si longtemps passée en proverbe qu'on ne songe pas, d'abord, à rechercher l'origine de cette locution rabelaisienne. Dans les auteurs anciens, je ne vois qu'un seul passage où se trouve semblable comparaison ; c'est cet hémistiche de Juvénal : « Vt Stentora uincere possis » (XIII, 112). Cependant Érasme donne l'expression *Stentore clamosior* comme « une hyperbole proverbiale » (prouerbialis hyperbole)[4]. Rabelais l'a cru sur parole et s'est jugé autorisé à la faire passer en français [5].

D. — Pour tous les passages qui viennent d'être passés en revue, nous avons la preuve, au moins indirecte, qu'Érasme a été l'inspirateur de Rabelais. Si on les joint à ceux que nous avons d'abord étudiés dans les paragraphes *A* et *B*, l'on commencera à prendre une idée de ce que notre auteur doit à l'humaniste hollandais. On voit qu'il avait utilisé largement le recueil des *Adages* et même celui des *Apophtegmes*. L'on ne saurait s'en

leges, perirent malheureusement ». La phrase, par le tour, me semble rappeler celle-ci, de Guillaume Budé : « Trogus lib. tricesimo secundo Cepionem appellat eum Imperatorem qui aurum Tolossanum abstulit, quod sacrilegium ei et exercitui eius excidii causam fuisse tradit. » On remarquera que Budé renvoie au livre 32e de Justin, et non au livre 22e, qui est indiqué par Rabelais. C'est celui-ci qui fait erreur ; le passage en question se trouve exactement au livre XXXII, 3, 9 de Justin.

1. *Op. cit.*, col. 1156 D (*Decumanum*) : « Olim *decumanum ouum* dicebant, et *fluctum decumanum* pro magno, quod a rusticis ac nautis observatum sit, decimum quodque ouum nasci ceteris maius, et decimum quemque fluctum ceteris esse uehementiorem. » On peut rapprocher de cette phrase celle de la *Br. Declar.* : « Car la dixiesme vague est ordinairement plus grande en la mer oceane que les autres. » Il se pourrait bien que l'une fût issue de l'autre.

2. *G. B. de Asse*, pp. 731-732.

3. Il est vrai que la *Br. Declar.* donne, pour l'emploi de *decumanus*, des textes anciens qui manquent dans Érasme. Mais Rabelais peut fort bien avoir noté le mot dans une lecture des *Adages* ; puis, quand il lui fallut l'expliquer, il aura complété lui-même les indications qu'il avait trouvées là.

4. *Op. cit.*, col, 496 B.

5. La note de la *Br. Declar.* achèvera de nous persuader qu'il y a eu emprunt fait à Érasme : On y retrouve les mentions relatives aux textes d'Homère et de Juvénal qui figuraient déjà dans les *Adages* ; pour Juvénal, il est vrai, Rabelais ajoute le chiffre de la satire citée, — qui faisait défaut dans Érasme.

étonner. Comme tous les gens de son époque, il appréciait surtout chez les auteurs anciens les sentences et les beaux traits dont ils sont remplis. Ce goût avait de quoi se satisfaire dans la lecture des livres d'Érasme. Il y trouvait rassemblés tous les proverbes, toutes les formules de style en usage chez les Grecs ou chez les Latins, toutes les réponses, sublimes ou spirituelles, qu'on attribuait à leurs grands hommes. On peut donc se demander si ce n'est pas, là qu'il va, presque toujours, chercher sa science de l'antiquité. Nous avons vu qu'il connaissait fort bien ces deux recueils : les souvenirs qu'il en avait gardés devaient l'assaillir en foule, dès qu'il prenait la plume pour écrire; et, comme de lui-même, son style se parait de locutions grecques ou latines, sans qu'il eût besoin de rouvrir Plutarque ou Cicéron.

On voit comment il faut, selon nous, répondre à la question que l'on posait au début de ce travail. Chaque fois que Rabelais semble faire allusion à un texte ancien qui se trouve déjà dans Érasme, on a lieu, jusqu'à preuve du contraire, de penser qu'il lui doit ce souvenir et qu'il n'est pas remonté à la source originelle. J'ai dressé la liste des passages auxquels se peut appliquer cette règle. Dans le nombre, il en est plusieurs, pour lesquels des raisons de fait viennent confirmer mon hypothèse et en accroître la vraisemblance. J'aurais pu, sans doute, les ranger dans la catégorie précédente, celle des passages pour lesquels la preuve me semble à peu près faite. J'ai mieux aimé être trop prudent que trop hardi. Le lecteur sera toujours libre de reviser cette classification [1].

I, *Prologue* : ce que j'entends par ces symboles Pythagoricques...

Le mot *symbole* vient tout droit du grec et n'a pas été employé par les auteurs latins de la bonne époque. D'après le Dictionnaire de Darmesteter et Hatzfeld, c'est ici qu'il se trouverait pour la première fois en français; antérieurement, il avait été « latinisé » par Érasme, dont les *Adages* offrent une rubrique intitulée : *Pythagorae symbola* [2].

I, 8 : vous l'eussiez comparée à une belle corne d'abondance, telle que voyez ès antiquailles, et telle que donna Rhea ès deux nymphes Adrastea et Ida, nourrices de Jupiter.

La légende relative à la corne d'abondance a été racontée de

1. Je n'ai pas reproduit les rapprochements déjà signalés par Le Duchat, sauf quand j'ai cru pouvoir y ajouter des remarques nouvelles.

2. *Op. cit.*, col. 15 C; cf., notamment : « Nam ea [symbola], tametsi, quod aiunt, fronte superstitiosa quaepiam ac deridicula uideantur, tamen siquis allegoriam eruat, uidebit... »

diverses façons par les écrivains anciens [1]; mais nous ne voyons pas à laquelle de ces versions correspondrait l'allusion précédente. Jamais, à ma connaissance, il n'a été dit que Rhéa, au lieu de Jupiter, ait donné la corne d'abondance aux deux nymphes. De plus, les textes sont fort rares où Adrastea est nommée comme ayant été la nourrice du jeune dieu. Au contraire Rabelais trouvait, dans les *Adages*, à la fois le nom des deux nymphes [2]. Il y pouvait encore lire ceci : « Huius [caprae] alterum cornu nymphis nutricibus dedit [Jupiter]. » Par inadvertance, il aura cru que le sujet de cette dernière phrase était non *Jupiter* mais *Rhea*, qui l'était déjà d'une phrase antérieure.

I, 12 : O petit mignon, tu nous a baillé foin en corne...

Les commentateurs renvoient ici à un vers d'Horace :

Foenum habet in cornu, longe fuge... [3].

Mais Rabelais a pu connaître l'expression par les *Adages*. Érasme, en l'insérant dans son recueil, écrivait ces mots : « In homines maledicos ac feroces dicitur...[4] ». Voilà, selon moi, ce qui a donné à notre auteur l'idée d'employer cette locution. Au reste, on le remarquera, il l'a transformée de telle sorte que le sens métaphorique n'en est plus du tout perceptible [5].

I, 21 : Mais (comme dit le Comicque), son ame estoit en la cuysine.

Le Comicque est ici Térence, dans un vers de *L'Eunuque* (816) :

Iam dudum animus est in patinis.

Cette courte réplique de l'esclave Sanga, que, dans la comédie, rien ne vient mettre en relief, est citée par Érasme, à propos de l'adage : *Animus est in coriis* [6].

I, 23 : Lequel le purgea canonicquement avecq elebore de Anticyre...; cf. III, 24 : et luy conseilloit prendre quelque peu de ellebore, affin de purger cestuy humeur en luy peccant...

Il ne manque pas de textes, latins et grecs, où figure le proverbe

1. Cf. le *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, s. u. *Cornucopia*, et Roscher, *Lexikon der Griech. u. Röm. Mythol.*, s. u. *Adrastea*.

2. *Op. cit.*, col. 221 E (*Copiae cornu*).

3. Hor., *Serm.* I, 4, 34.

4. *Op. cit.*, col. 59 A.

5. *Foenum habet in cornu*, dit d'une personne, équivaut à : C'est un homme dangereux. Au temps d'Horace, on avait, en effet, l'habitude d'attacher du foin aux cornes des bœufs que leur méchanceté rendait redoutables. Rabelais, en traduisant l'expression, se sera laissé guider par l'analogie de tours comme : *bailler une bourde* à quelqu'un. Mais *nous bailler foin en corne* n'a plus, en soi, aucun sens.

6. *Op. cit.*, col. 890 D.

relatif à l'ellébore d'Anticyre et à ses propriétés [1]. Rabelais les trouvait tous rassemblés dans Érasme sous les rubriques *Bibe elleborum* et *Nauiget Anticyras* qui, dans les *Adages*, se suivent immédiatement [2].

I, 33 : Sçavez vous que disoit Octavian Auguste? *Festina lente*; cf. I, 9 : la devise de M. l'admiral, laquelle premier porta Octavian Auguste.

D'après Suétone (*Aug.*, 25), Auguste avait l'habitude de citer très fréquemment un vers qui commençait ainsi : Σπεῦδε βραδέως. Ainsi c'est en *grec* qu'il faisait la citation; est-ce Rabelais qui, de son gré, a traduit la phrase en latin? Je ne le crois pas. La formule : *Festina lente* lui a été fournie par le propre titre de l'adage d'Érasme où cette maxime d'Auguste se trouve rapportée [3].

I, 40 : le froc et la cogule tire à soy les opprobres, injures et maledictions du monde, tout ainsi comme le vent dict Cecias attire les nues.

Le proverbe relatif au Cecias était d'un usage très fréquent chez les Grecs et même chez les Romains; il est longuement commenté dans les *Adages* d'Érasme [4].

II, 10 : A quoy il prenoit plaisir, comme Demosthenes, prince des orateurs grecz, faisoit quand de luy dist une vieille acropie, le monstrant au doigt. C'est cestuy-là.

Certains éditeurs se contentent, à cette place, de citer le célèbre vers de Perse :

At pulchrum est digito monstrari et dicier : Hic est [5].

Mais cela ne nous dit pas d'où provient cette anecdote relative à Démosthène. Elle ne peut tirer son origine que du passage de Diogène Laërce, déjà signalé par Le Duchat [6]. Rabelais l'a-t-il prise là directement? Non, car il n'aurait pu manquer de remarquer le sens défavorable qu'elle présente pour Démosthène. Au contraire, dans les *Adages* [7], elle se trouve mentionnée à la suite du vers de Perse (adage *Monstrari digito*). Ce fait aura pu induire Rabelais en erreur sur la portée du texte de Diogène Laërce. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'il citait de mémoire, comme le montre, dans son récit, la substitution de la « vieille acropie » à Diogène le Cynique.

1. Cf., notamment, Arist., *Vesp.*, 1489; Hor., *Serm.* II, 3, 82, et *A. Poe.*, 300.
2. *Op. cit.*, col. 317 E.
3. *Op. cit.*, col. 399 C-E.
4. *Op. cit.*, col. 206 D (*Mala attrahens ad se, ut caecias nubes*).
5. Pers., I. 28.
6. Le passage se trouve dans la vie de Diogène le Cynique.
7. *Op. cit.*, col. 380 C.

II, 24 : davant que marcher oultre, il seroit bon deliberer de ce qu'est à faire, affin que ne semblons ès Atheniens, qui ne consultoient jamais sinon après le cas faict.

Les commentateurs ne nous disent pas quel est le texte ancien sur lequel se fonde ici Rabelais. Il ne fait que reprendre une pensée exprimée plus d'une fois par Démosthène, notamment dans le discours sur la paix[1]. Il l'avait sans doute recueillie dans Érasme; à propos de l'adage intitulé *Atheniensium inconsulta temeritas*, celui-ci remarque que Démosthène, dans un de ses discours, accuse les Athéniens d'un pareil défaut : « dicens, alios homines solere consultare prius ac deinde rem aggredi : contra Athenienses post rem factam tum consultare [2] ». Dans ce dernier membre de phrase, on reconnaîtra des expressions qui semblent avoir dicté à Rabelais celles dont il s'est lui-même servi.

Ibid. : Je (dist Panurge) entreprens de entrer en leur camp... sans estre congneu de nully;... Le diable ne me affineroit pas, car je suis de la lignée de Zopyre.

Pour l'histoire de Zopyre, cf., notamment, Hérodote, III, 53, et les adages d'Érasme, sous la rubrique *Zopyri talenta*[3].

III, *Prologue* :... si n'avez tant d'escuz comme avoit Midas, si avez vous de luy je ne scay quoy, que plus jadis louaient les Perses en tous leurs otacustes...

La légende relative aux oreilles de Midas est, dans les auteurs anciens, l'objet de nombreuses allusions [4]; la mention des *otacustes* Perses doit avoir pour origine une phrase de Plutarque, dont Rabelais a du reste forcé le sens [5]. Érasme, dans ses *Adages*, a parlé des oreilles de Midas et, en un autre endroit, il a expliqué d'après Plutarque, ce qu'étaient les *otacustes* [6].

Ibid. : Puys doncque que telle est ou ma sort ou ma destinée (car à chascun n'est oultroyé entrer et habiter Corinthe)...

La forme la plus connue de ce proverbe grec est celle que lui a donnée Horace :

Non cuiuis homini contingit adire Corinthum [7].

1. *Orat.* V, 2.
2. *Op. cit.*, col. 314 B.
3. *Op. cit.*, col. 698 E. A vrai dire, l'histoire de Zopyre a été racontée aussi par Alexander ab Alexandro, dans ses *Geniales Dies*, II, 32. Cet ouvrage est, on le sait, parmi ceux que Rabelais a mis plusieurs fois à contribution (cf. *infra*, p. 259).
4. Elle a été racontée par Ovide, dans ses *Métamorphoses* (XI, 153-181). Pour les autres textes, on peut voir l'article d'Érasme dont il va être parlé.
5. *Mor.*, p. 522 D-F. Plutarque dit seulement que Darius le Jeune fut le premier à employer des *otacustes*.
6. *Op. cit.*, col. 138 C (*Midas auriculas asini*) et 69 E (*Multae regum aures atque oculi*).
7. Hor., *Ep.* I, 17, 36.

Mais si répandues que fussent déjà les œuvres du poète latin, ce vers n'avait pas encore, en français, force de proverbe. Érasme contribua sans doute à vulgariser le vieil adage grec, en lui donnant place dans son recueil [1].

Ibid. (tout à la fin) : Voyez cy le baston que Diogènes par testament ordonna estre près luy posé après sa mort pour chasser et esrener ces larmes bustuaires et mastins cerbericques.

Je ne sache pas qu'il soit rien dit de semblable dans la vie du Cynique écrite par Diogène Laërce; au contraire nous y voyons Diogène demander qu'on le laisse sans sépulture, pour que les bêtes puissent se rassasier de son cadavre [2]. Y a-t-il un autre texte ancien où se trouve ce détail du bâton? En attendant que les rabelaisiens répondent à cette question, je note que Rabelais semble ici suivre le récit d'Érasme dans son recueil d'*Apophtegmes* [3].

III, 1 : et pardonnant tout le passé, avecques oubliance sempiternelle de toutes les offenses praecedentes, comme estoit la amnestie des Atheniens, lors que feurent par la prouesse et industrie de Thrasibulus les tyrans exterminez : depuys en Rome exposée par Ciceron, et renouvellée soubs l'empereur Aurelian.

Érasme, dans ses *Adages*, a eu l'occasion de rappeler la mesure prise par Thrasybule après l'expulsion des Trente Tyrans; il ajoute même : « Quam malorum obliuionem Athenienses ἀμνηστίαν uocant [4] »; et il cite un peu plus loin les paroles de Cicéron dont il est question chez Rabelais. Celui-ci n'a ajouté que la mention relative à l'empereur Aurélien [5].

Ibid. : Car les choses mal acquises mal deperissent.

Cette phrase traduit très fidèlement un vieil adage romain cité par Cicéron sous cette forme : *male parta, male dilabuntur* [6]. Rabelais le trouvait mentionné dans le recueil d'Érasme [7] et il pouvait lire, à la suite, un vers de Plaute qui présente la même pensée sous cette forme un peu différente : *male partum male disperit* [8]. Connaissant ses habitudes de traduction, on peut penser que l'emploi du mot *deperissent* est dû au souvenir du *disperit* employé par Plaute.

1. *Op. cit.*, col. 150 D (*Non est cuiuslibet Corinthum appellere*).
2. Diog. Laert., VI, 2, 79.
3. *Erasmi Op.*, t. IV, col. 190 E. A vrai dire, Rabelais n'a pas bien compris le sens que l'anecdote a dans Érasme; on pourra s'en rendre compte en se reportant au texte de ce dernier.
4. *Op. cit.*, col. 445 B (*Ne malorum memineris*).
5. Pour ce qui est dit ici d'Aurélien, cf. sa *Vie* par Vopiscus, au chap. 39, 4.
6. Marty-Laveaux renvoie aux Philippiques, II, 27.
7. *Op. cit.*, col. 294 F (l'adage de Cicéron forme le titre du paragraphe).
8. *Poem.*, v. 844.

III, 3 : Les hommes seront loups ès hommes...

On n'a pas encore remarqué que cette pensée est, à la lettre, traduite d'une phrase de Plaute : *Lupus est homo homini* [1]. La maxime du poète latin avait été, si je puis dire, isolée et commentée par Érasme [2].

III, 14 : Je luy remontroys en folliant qu'elle me debvoit mettre [les cornes] au dessoubz des œilz, pour mieux veoir ce que j'en vouldroys ferir, affin que Momus ne trouvast en elle chose aulcune imperfaicte et digne de correction, comme il feist en la position des cornes bovines.

Ici les commentateurs renvoient à Aristote (*de partibus animalium*) et au *Nigrinus* de Lucien; cet épisode de la légende de Momus est aussi rapporté dans les *Adages* [3].

III, 15 : Et que prudentement le figura Aesope en ses apologes, disant chascun homme en ce monde naissant une bezace au coul porter, on sachet de laquelle davant pendent sont les faultes et malheurs d'aultruy... ; on sachet darriere pendent sont les faultes et malheurs propres... ! Cf. II, 15 : j'ai trouvé un bon homme qui, en un bissac tel comme celluy de Esopet, portoit deux pettites filletes... l'une davant, l'aultre derrière.

Rabelais rapporte fidèlement l'apologue ésopique, tel qu'on peut le lire dans Stobée [4], mais il en trouvait dans Érasme et le texte grec et la traduction latine [5].

III, 27 : Leur son [des cloches] est par ma soif plus fatidicque que des chauldrons de Juppiter en Dodone.

Les principaux témoignages relatifs aux célèbres « chauldrons » sont réunis dans l'adage d'Érasme intitulé : *Dodonaeum aes* [6]. On remarquera que Rabelais emploie encore, quelques lignes plus loin, une expression que nous avons étudiée, et pour laquelle nous avions admis l'emprunt aux *Adages* [7].

1. *Asin.*, v. 495.

2. *Op. cit.*, col. 55 D (*Homo homini lupus*).

3. *Op. cit.*, col. 210 B (*Momo satisfacere*). Dans le même chapitre se trouvent les deux autres proverbes dont nous avons parlé plus haut (p. 229). Vers la fin, on rencontre également une allusion à l'adage grec : ἐχθρῶν ἄδωρα δῶρα. L'édition d'Esmangart a déjà fait observer qu'Érasme l'avait expliqué (*op. cit.*, col. 125 A : *Hostium munera, non munera*).

4. *Floril.*, 23, 6.

5. *Op. cit.*, col. 256 B (*Non uidemus manticae quod in tergo est*).

Au début du chapitre 16 se trouve une allusion aux sorcières de Thessalie, pour laquelle Le Duchat renvoyait déjà aux *Adages* : cf. *op. cit.*, col. 116 C (*Thessala mulier*).

6. *Op. cit.*, col. 28 B. Les témoignages en question sont d'abord ceux de Zénodote et de Suidas, deux auteurs que Rabelais était excusable de ne pas citer de première main.

7. Cf. *supra*, p. 229. C'est encore au même endroit du livre que se trouve la mention du « sacre Ithyphalle » (cf. *supra*, même page).

II, 31 : L'antique proverbe... on quel est dict que Venus se morfond sans la compaignie de Cérès et Bacchus.

C'est la traduction de l'adage cité par Térence : « Sine Cerere et Libero friget Venus [1]. » Rabelais pouvait tout aussi bien le prendre dans le recueil d'Érasme où il est longuement expliqué [2].

Ibid. : Diogenes pareillement disoit Paillardise estre l'occupation des gens non aultrement occupez.

Cet apophtegme, dit Le Duchat, est emprunté à Diogène Laërce; pour mon compte, je l'ai vainement cherché chez cet auteur, dans la vie de Diogène le Cyniqne. En revanche, je l'ai retrouvé dans le recueil d'*Apophtegmes* que l'on doit à Érasme [3].

III, 35 : La response est semblable à ce que dist un ancien philosophe interrogé s'il avoit quelque femme qu'on luy nommoit. Je l'ay (dist-il) amie, mais elle ne m'a mie; je la possede, d'elle ne suys possedé. — Pareille response (dist Pantagruel) feist une fantesque de Sparte. On luy demanda si jamais elle avoit eu affaire à home. Respondit que non jamais, bien que les hommes quelques foys avoient eu affaire à elle.

Des deux anecdotes qui sont ici rapportées à la file, la seconde figure chez Plutarque parmi les *Apophtegmes des Lacédémoniennes* [4]; j'ignore la source de la première [5]. Érasme les avait toutes deux recueillies dans ses *Apophtegmes* [6].

IV, *Ancien Prologue* : Timon fasché de l'ingratitude du peuple athénien en son endroict,...

L'anecdote se trouve dans les *Vies* de Plutarque (*Ant.*, 70), et aussi dans les *Apophtegmes* d'Érasme [7]. Rabelais l'a trop amplifiée pour que nous puissions faire un rapprochement minutieux avec l'un ou l'autre de ces textes. Une phrase, cependant, mérite de nous arrêter : « Hors mon jardin secret, dit Timon, dessoubz le mur, est un ample... figuier ». Le terme de *jardin secret* répond évidemment au grec οἰκόπεδον, mot dont le sens est assez vague, mais qui, en tout cas, n'a pas celui de *jardin*. Le fait qu'Érasme l'avait traduit par *hortulus* semble indiquer qu'il a été, ici encore, l'inspirateur de Rabelais.

IV, *lettre de dédicace* : Par moymesmes, à l'exemple du Phoenix,

1. *Eun.*, v. 732.
2. *Op. cit.*, col. 521 F.
3. *Erasmi op.*, t. IV, col. 182 D.
4. *Mor.*, p. 242.
5. Le Duchat se borne à remarquer qu'Aristippe disait cela de Thaïs. Le texte d'Érasme qui va être cité confirme la note de Le Duchat, mais ni l'un ni l'autre ne donnent la moindre référence.
6. *Erasmi Op.*, t. IV, col. 168 F et 151 B.
7. *Ibid.*, col. 248, C.

seroit le bois sec amassé, et le feu allumé, pour en icelluy me brusler.

La fable du phénix a été racontée par Ovide, en ses *Métamorphoses* [1]; ses vers se trouvent tout au long dans les *Adages*, à l'article *Phoenice rarior* [2].

IV, 3 : Et pour ce que, scelon le dict de Hesiode, d'une chascune chose le commencement est la moytié du tout...

Cette maxime d'Hésiode est, en effet, citée dans l'*Hermotime* de Lucien [3]; on peut voir aussi, dans Érasme, l'adage : *Principium dimidium totius* [4].

IV, 12 : s'il n'est... plus stupide qu'une rane gyrine; cf. *Br. Declar.*

Le Duchat a déjà fait remarquer qu'Érasme avait expliqué ce proverbe grec [5]. On peut ajouter que les textes cités dans la *Briefve Declaration* correspondent exactement aux références données dans cet article des *Adages*.

IV, 23 : [Panurge :] De quante espesseur sont les ais de ceste nauf? — Elles sont (respondit le pilot) de deux bons doigtz espesses, n'ayez paour. — Vertus Dieu (dist Panurge), nous sommes doncques continuellement à deux doigtz près de la mort.

« Cette pensée, dit Le Duchat, est d'Anacharsis, dans Diogène Laërce [6]. » Elle se trouve aussi dans les *Apophtegmes* d'Érasme, qui a traduit fidèlement l'auteur grec [7]. Aussi n'y a-t-il, dans le texte de Rabelais, aucun indice qui permette de dire si lui-même traduit Diogène ou bien Érasme. L'étude du passage qui va suivre nous permettra, je crois, de trancher la question.

IV, 24 : A ceste heure congnois je la response de Anacharsis le noble philosophe estre veritable, et bien en raison fondée, quant il, interrogé quelle navire luy sembloit la plus sceure, respondit : Celle qui seroit on port.

— Encores mieulx, dist Pantagruel, quand il, interrogé des quelz plus grand estoit le nombre, des morts ou des vivens, demanda : Entre les quelz comptez vous ceulx qui navigent sus mer?... Ainsi Portius Cato disoit de troys choses seulement soy repentir, sçavoir est : s'il avoit jamais son secret à femme revelé; si en oysiveté jamais avoit un jour passé, et si par mer il avoit peregriné en lieu aultrement accessible par terre.

1. *Met.*, XV, v. 392-400.
2. *Op. cit.*, col. 615 C.
3. *Hermot.*, 3.
4. *Op. cit.*, col. 85 C.
5. *Op. cit.*, col. 418, F; cf. Platon, p. 161 C (*Théétète*).
6. I, 8, 5.
7. *Erasmi Op.*, t. IV, col. 329 E.

De ces trois apophtegmes, les deux premiers seraient empruntés à Diogène Laërce et le troisième à Plutarque [1]. D'autre part, tous les trois se retrouvent dans les *Apophtegmes* d'Erasme [2]. Il semble difficile d'admettre que Rabelais les cite de mémoire : il suit de trop près les textes originaux [3]. Mais il a pu connaître la traduction d'Erasme, qui est partout très fidèle [4]. N'est-il pas naturel de penser que, pour cette triple citation, il aura recouru à un seul et même livre, c'est-à-dire à l'ouvrage d'Érasme? Du même coup, nous pouvons conclure que l'apophtegme d'Anacharsis étudié précédemment doit avoir été pris au même endroit.

IV, 39 : — Vous me rafraischisez la memoire, dist Pantagruel, de ce que est escript entre les facetieuses et joyeuses responses de Cicéron... Quelques capitaines... luy dirent : Voyez vous combien nous avons encores d'aigles? C'estoit lors la devise des Romains en temps de guerre. Cela, respondit Ciceron, seroit bon et à propous si guerre aviez contre les pies.

Rabelais a fort développé l'anecdote, telle qu'il pouvait la lire soit dans Plutarque même [5], soit dans les *Apophtegmes* d'Érasme [6]. Il est à remarquer que celui-ci, tout en se montrant traducteur fidèle, a jugé bon d'ajouter une explication relative aux aigles : « At ille [Cicero], c'est ainsi qu'il termine, aquilas dixit uela Romana aquilis insignita. » Cette phrase-là aura sans doute suggéré à Rabelais l'explication qu'il donne à son tour.

IV, 41 : Et avoit un collier d'or au col au tour du quel estoient quelques lettres ionicques des quelles je ne peuz lire que deux mots, ΥΣ ΑΘΗΝΑΝ, pourceau Minerve enseignant.

Ce proverbe a été expliqué par Érasme [7] qui dit, avec raison : « Tritissimum apud Latinos auctores adagium. »

1. Laërt. I, 8, 5, Plut., *Cato ma.*, IX, 9 (la référence de Marty-Laveaux n'est pas exacte).

2. *Erasmi Op.*, t. IV, col. 330 B-C et 262 F. Pour le dernier des apophtegmes attribués à Anacharsis, Érasme a suivi un texte de Diogène Laërce qui portait πλέοντας et non πλέονας : cette dernière leçon, préférée par des éditeurs modernes, donne à l'ensemble de la phrase un sens tout différent.

3. Il s'est borné à changer l'ordre de l'énumération; chez Plutarque et chez Érasme, c'est en second lieu que Caton parle de la folie qu'il y a à voyager par mer; Rabelais a gardé cela pour la fin, parce que c'était là, pour Pantagruel, la seule partie intéressante de l'apophtegme.

4. A vrai dire, il est une phrase dans laquelle Érasme a paraphrasé Plutarque plutôt qu'il ne l'a traduit. Il trouvait dans le texte grec : « ὅτι μίαν ἡμέραν ἀδιάθετος ἔμεινε ». Ἀδιάθετος est un mot fort obscur, sur le sens duquel on n'est pas encore fixé. Érasme a rendu ainsi la phrase : « si quis dies ipsi per negligentiam absque fructu effluxisset » et Rabelais écrit à son tour : « si en oysiveté jamais avoit un jour passé ». Sa traduction est plus brève que celle d'Érasme, mais rien ne prouve qu'elle n'en soit pas issue et que *en oysiveté* prétende traduire ἀδιάθετος.

5. *Apopht.* de Cicéron, n. 19.

6. *Erasmi Op.*, t. IV, col. 223 A.

7. *Op. cit.*, col. 43 A (*Sus Mineruam*).

IV, 50 : Là disoit Pantagruel [à propos du portrait du pape montré par Homenaz] que c'estoit ouvraige tel que le faisoit Daedalus. Encores qu'elle fust contrefaicte et mal traicte, y estoit toutesfois latente et occulte quelque divine énergie en matière de pardons.

Burgaud des Marets et Rathery font observer, avec raison, qu'ici Le Duchat n'explique rien par son renvoi aux *Béotiques* de Pausanias. Qu'est-ce donc qui fait ressembler le portrait du pape à un ouvrage « tel que le faisoit Daedalus »? D'après la légende grecque, les statues de Dédale étaient d'un art si merveilleux qu'elles pouvaient se mouvoir d'elles-mêmes. De même, l'image du pape contenait en soi une énergie pareille à celle d'un être vivant. D'autre part, les Grecs parlent aussi de ces statues comme d'œuvres fort grossières dans leur archaïsme; de même l'image du pape est « contrefaicte et mal faicte ». Cette double conception apparaît tour à tour en deux passages de Platon [1]. Or Érasme les a cités et traduits dans un chapitre des *Adages* intitulé *Daedali opera* [2]. En même temps il invitait ses lecteurs à tirer parti de cette expression quand il ajoutait ceci : « Proinde prouerbium ad uarios usus poterit accommodari. » Rabelais a profité de cet avis.

Ibid. : Pareillement Neron louoit les champeignons, et en proverbe grec les appelloit viande des Dieux, pour ce que en iceulx il avoit empoisonné son praedecesseur Claudius, empereur Romain.

C'est Suétone qui dit cela, au chapitre 33 de sa Vie de Néron. Le passage a été reproduit par Érasme, à l'adage *Deorum cibus* [3].

IV, 52 : — Diogenes, respondit Pantagruel, un jour s'esbatre voulent, visita les archiers qui tiroient à la butte. Entre iceulx un estoit tant faultier, imperit et mal a droict, que lors qu'il estoit en ranc de tirer, tout le peuple spectateur s'escartoit de peur d'estre par luy feruz. Diogenes... accourut et se tint en pieds jouxte le blanc, *affermant* cesty lieu estre le plus sceur, et *que l'archier plus toust feriroit tout aultre lieu que le blanc* : le blanc seul estre en sceureté du traict.

L'anecdote se trouve dans Diogène Laërce [4] et aussi dans les *Apophtegmes* d'Érasme [5]. Rabelais lui a donné un développement fort considérable, mais il y a chez lui un détail qui nous révèle la

1. *Men.*, p. 97 D, et *Hipp. ma.*, p. 281 D.
2. *Op. cit.*, col. 509 A.
3. *Op. cit.*, col. 329 F.
4. Le Duchat en avait déjà fait la remarque. Voici, en français, l'unique phrase de Diogène Laërce (VI, 2, 67) : « Ayant vu un archer maladroit, il se planta près du but, en disant : « C'est pour ne pas être frappé. »
5. *Erasmi Op.*, t. IV, col. 189 D.

source où il a puisé. Les mots que nous avons soulignés dans son texte répondent à cette phrase d'Érasme : « significans illum quiduis percussurum citius quam scopum. »

IV, 55 : Fuyons! Je ne diz de piedz et de mains, comme disoit Brutus en la bataille pharsalicque, je diz à voiles et à rames.

Le mot est rapporté par Plutarque [1], et aussi par Érasme, dans ses *Apophtegmes* [2]. En le reproduisant, Rabelais en a tout à fait faussé le sens, comme Marty-Laveaux l'a déjà fait remarquer. Cette erreur n'est imputable qu'à lui et ne donne aucune raison nouvelle de penser que l'anecdote a été prise dans Érasme.

Ibid. : Fuyons, ce ne nous sera deshonneur. Demosthenes dict que l'home fuyant combatra de rechief.

Le Duchat renvoie à Aulu-Gelle (XVII, 21); la même anecdote se trouve dans les *Apophtegmes* d'Érasme [3].

IV, 56 : — « C'est acte de advocatz, respondit Pantagruel, vendre parolles. Je vous vendroys plutost silence, et plus cherement, ainsi que quelques foys la vendit Demosthenes moyennant son argentangine. » Cf. la note de la *Briefve Declaration*.

En même temps qu'à Aulu-Gelle (XI, 9), Le Duchat renvoie, pour ce passage, aux *Adages* d'Érasme [4]. A vrai dire, l'anecdote, telle qu'elle est contée dans la *Briefve Declaration*, correspond fort bien au récit d'Aulu-Gelle; mais, d'autre part, ce récit est très fidèlement reproduit dans Érasme. Voici, je crois, qui va nous permettre de résoudre le problème posé. La note de la *Briefve Declaration* se termine par un renvoi à « Plutarche, et « A. Gelli ». Cependant la version de Plutarque, dans sa Vie de Démosthène, n'avait pas à être citée ici, car elle diffère de celle que suit Aulu-Gelle et avec lui Rabelais [5]. Mais celui-ci trouvait cette double référence chez Érasme et il l'aura transcrite telle quelle [6].

IV, 58 : Les Gastrolatres,... tous ocieux, rien ne faisans, poinct ne travaillans, poys et charge inutile de la terre, comme dict Hesiode.

1. Dans la vie de Brutus, au chapitre 52. (La référence de Marty-Laveaux n'est pas exacte).

2. *Erasmi Op.*, t. IV, col. 272 C.

3. *Ibid.*, col. 227 F.

4. Cf. *op. cit.*, col. 269 B (*Argentanginam patitur*).

5. Cf. Plut., *Dem.*, 25. Suivant Plutarque, c'est par Harpale que Démosthène se serait laissé corrompre; suivant Aulu-Gelle et Rabelais, il fut gagné par les ambassadeurs milésiens.

6. Érasme disait (*loc. cit.*), de l'adage *Argentanginam patitur* : « natum ex historia quam refert A. Gellius in Noctibus Atticis, atque item Plutarchus in uita Demosthenis. Ea est huiusmodi... » Il semblait, de la sorte annoncer qu'il allait raconter l'anecdote, à la fois d'après Plutarque et d'après Aulu-Gelle. En réalité, c'est le texte de ce dernier qu'il donne, et voilà ce qui a trompé Rabelais.

C'est Homère, et non Hésiode qui dit cela [1]; Rabelais citait de mémoire, et sans doute d'après Érasme qui a rangé cette parole parmi les *Adages* [2].

IV, 66 : Ne descendons jamais en terre des voleurs et larrons. Je vous asceure que telle est ceste terre icy... telle que la Ponerople de Philippe en Trace.

Le Duchat renvoie à Plutarque, en son traité *de la Curiosité*, n. 10, et à Suidas au mot Δούλων πόλις. J'aime mieux supposer que Rabelais s'est souvenu d'un adage d'Érasme intitulé : *Seruorum ciuitas* [3].

Ce sont là tous les passages qui, chez Rabelais, peuvent venir d'Érasme aussi bien que des auteurs anciens. Je pense, quant à moi, que la plupart viennent d'Érasme; je n'aurais garde de l'affirmer pour tous. Parfois Rabelais, nous en avons la preuve, emprunte directement aux anciens une anecdote, un adage qu'Érasme pouvait lui fournir. C'est là un cas dont j'ai rencontré plusieurs exemples [4]; je citerai seulement celui-ci. Dans le discours où il

1. *Il.*, XVIII, 104. Rabelais était mieux informé quand, dans une lettre à Budé écrite vingt-cinq ans plus tôt, il mentionnait « τὸ τοῦ Ὁμήρου ἐτώσιον ἄχθος ἀρούρης » (Ed. Marty-Laveaux, t. IV, p. 369).

2. *Op. cit.*, col. 274 B (*Telluris onus*). L'expression est employée par Budé (*de Asse*, p. 722 et *Explan.*).

3. *Op. cit.*, col. 668 A. Voici le début de l'adage : « De coetu conuictuque hominum improborum, furacium, aut ignobilium dici potest. » Érasme énumère alors les cités d'esclaves qu'a connues l'antiquité et il insiste particulièrement sur la πονηρόπολις constituée *juxta Thraciam* par le roi Philippe.

4. En voici la liste, avec le minimum d'explications nécessaire.

II, 24 : allusion à la scytale, et à ce qu'en dit Aulu-Gelle.

Le texte de l'auteur latin est rapporté tout au long par Érasme, à l'adage *Tristis scytale* (*op. cit.*, col. 448 C). Cependant c'est bien chez Aulu-Gelle que Rabelais a pris l'allusion car il parle immédiatement après d'un autre mode de correspondance qu'Aulu-Gelle mentionnait aussi et dont Érasme n'a soufflé mot nulle part.

III, 2 : mot de Caton « en sa mesnagerie ».

Érasme a rapporté dans ses *Apophtegmes* le mot si célèbre de Caton, — mais en remplaçant par *agricolam* le mot *patremfamilias* du texte original (*Erasmi Op.*, t. IV, col. 263 E; cf. le *Res Rust.*, à la fin du chap. 2).

IV, 18 : mot de Pyrrhon pendant une tempête.

Rapporté, dit Marty-Laveaux, par Plutarque et Diogène Laërce; inséré par Érasme dans les *Apophtegmes* (*Erasmi Op.*, t. IV, col. 349 D). Le fait que le pourceau « mangeoit de l'orge espandu » est mentionné par les deux auteurs anciens et ne figure pas chez Erasme.

IV, 32 : mention de Parisatis, mère de « Cyrus roy des Perses ».

D'après Plutarque, *Mor.*, p. 174; cf. *Erasmi Op.*, t. IV, col. 232 E. Rabelais suit fidèlement la donnée de Plutarque; Érasme la change.

IV, 59 : description de la statue du Manduce, d'après « Plaute, Juvénal, et Pomp. Festus ».

Erasme a bien un article intitulé *Manduces* (*op. cit.*, col. 1130 C) et il pouvait fournir à Rabelais les textes de Plaute et de Pomp. Festus; par contre il semble ignorer celui de Juvénal et il en cite un de Martial que l'auteur français ne mentionne pas.

IV, 60 : anecdote relative à Antigonus qu'un nommé Hermodotus, en ses poésies, appelait « dieu et filz du soleil ».

Racontée d'abord par Plutarque (*Mor.*, p. 182, n. 7 des *Apopht.* d'Antigonus),

« deteste les debteurs et les emprunteurs » (III, 5), Pantagruel dit notamment : « Et suys d'opinion que ne erroient les Perses, estimant le second vice estre mentir, le premier estre debvoir. » Cet adage familier aux Perses se trouve rapporté dans une des « Morales » de Plutarque[1], mais l'on serait tenté de croire que Rabelais l'a pris dans Érasme, où il est cité d'après Plutarque même[2]. Continuons cependant le discours de Pantagruel. Il a commencé par prendre ces paroles à son compte, mais ensuite il reconnaît volontiers qu'il est des circonstances où il faut savoir prêter. « L'occasion, dit-il, sera telle que la dict Platon en ses loix » et il cite l'exemple donné par le philosophe. Or cet exemple n'est mentionné, que je sache, en aucun endroit des *Adages*, mais il figure dans ce même traité de Plutarque où se trouvait la première maxime : il est naturel de penser que les deux mentions ont la même origine et que par suite le livre d'Érasme n'y saurait y avoir aucune part.

Chez Rabelais enfin, parmi les locutions proverbiales qui sont d'origine antique, il en est peut-être qui avaient cours dans notre langue bien avant l'apparition des *Adages*. Le cas n'est pas, je crois, bien fréquent; en voici pourtant un exemple. Dans l'entretien si connu de Picrochole avec ses lieutenants (I, 33), Spadassin, d'un air méprisant, dit à Echephron que, si on écoutait ses conseils, ils passeraient leur temps « à enfiller des perles ou à filler comme Sardanapalus ». Cette dernière expression est expliquée dans les *Adages*[3], mais, de tous les textes anciens cités à ce propos par Érasme, il n'en est aucun où l'on voie que Sardanapalus se soit proprement occupé de filer. Pourtant ce n'est pas Rabelais qui a modifié la légende. Cinquante ans avant lui, Robert Gaguin écrivait déjà :

> Qui amollia le courage
> Du douillet Sardanapallus,
> Qui de filler aprint l'usage
> Et fut mol comme femme ou plus[4] ?

elle a été reprise par Érasme, en ses *Apophtegmes* (*Erasmi Op.*, t. IV, col. 203 B). Chez lui, Hermodote appelle Antigonus « fils de Jupiter » et non du soleil. Cela seul semble permettre de conclure pour l'emprunt direct à Plutarque. Cependant, dans la suite, Rabelais donne une définition du *lasanon* qui manque chez Plutarque et qui pourrait bien être suggérée par celle qu'il trouvait chez Érasme. Il se peut qu'il ait eu les deux auteurs sous les yeux en même temps.

1. Dans le traité : *Qu'il ne faut point emprunter à usure* (Le Duchat).

2. *Op. cit.*, col. 637 D (*Felix qui nihil debet*).

3. *Op. cit.*, col. 889 F (*Sardanapalus*). On voit, dans ce passage, qu'un vers d'Aristophane, dans les *Oiseaux*, contient déjà une allusion à la mollesse du personnage.

4. *Roberti Gaguini Epist. et Orat.*, éd. L. Thuasne (1904), t. II, p. 373.

Déjà Sardanapalus était au nombre des personnages antiques dont la légende s'était vulgarisée et qu'on citait volontiers dans la poésie moralisante. La tradition a pu le fournir à Rabelais, sans que l'on soit même forcé d'admettre un emprunt direct à Robert Gaguin[1].

Nous avons achevé cette revue des emprunts faits par Rabelais à l'illustre auteur des *Adages* et des *Apophtegmes*. Je n'ai prétendu, en les signalant, que relever des faits intéressants et, sinon toujours certains, tout au moins vraisemblables. J'ai laissé en dehors de la question l'influence que les idées contenues dans ces œuvres peuvent avoir exercée sur Rabelais. Nous y reviendrons tout à l'heure; pour le moment, il convient de rechercher les emprunts qu'il a pu faire aux œuvres de Guillaume Budé.

II

Les emprunts de Rabelais a Budé.

L'amitié respectueuse que Rabelais avait vouée à Guillaume Budé indique assez clairement l'estime qu'il faisait de ses moindres œuvres. Lorsqu'il était encore Cordelier au couvent de Fontenay-le-Comte, au moment où sa vocation d'humaniste commençait à s'éveiller, Budé jouissait déjà d'une grande renommée[2] et c'est à lui que Rabelais s'était adressé, comme au meilleur juge des progrès qu'il avait faits dans l'étude du grec[3]. Budé fut certainement parmi les écrivains dont il prit le style pour modèle et je crois retrouver, dans les préfaces latines de Rabelais, des traces de son influence. Dans une même phrase de la lettre à Tiraqueau, deux expressions se rencontrent qui semblent empruntées à ses œuvres[4]. J'en ai noté une autre dans la lettre à Aimery Bou-

1. L'exemple est à rapprocher de celui que fournit « Nabuzardan, maistre cuisinier du roy Nabugodonosor » (IV, 38); voir, sur ce dernier passage, l'annotation de Marty-Laveaux.

2. Il était l'auteur des *Annotationes in XXIV Pandectarum libros* (1508) et du *de Asse* (1515).

3. C'est en 1521 que se placent ses premières relations avec Budé.

4. Ed. Jannet, t. II, p. 514 : « Mihi sane rem totam arbitranti, atque *ad Critolai* (quod aiunt) *libram expendenti*, non aliunde ortum habere *isthaec errorum Odyssea*, quam ab infami illa philautia... » Des deux expressions soulignées, la première a son origine dans un unique passage de Cicéron (*Tusc.*, V, 17); elle avait été employée par Budé dans un passage de ses *Annotations* (Lyon, 1546, p. 42-43). La seconde semble une création de l'humaniste français, qui s'en est servi dans le *de Asse* (éd. de Lyon, 1550), p. 712 (tout en bas). Une allusion à la balance de Critolaus se retrouve dans le *Pantagruel* (III, 32).

chard[1]. L'allure même du style trahit aussi l'imitation de Guillaume Budé[2].

C'est la même influence qui se manifeste en certains endroits du *Pantagruel*. Parmi les expressions que Rabelais peut avoir prises dans les *Adages*, plusieurs, nous l'avons vu déjà, avaient été employées par l'humaniste français. Elles peuvent venir de ses œuvres tout aussi bien que de celles d'Érasme. De même la plaisanterie sur le « punays lac de Sorbonne duquel escript Strabo » se trouve dans une lettre de Budé à Érasme[3]. Ce n'est pas tout; le *de Asse*, les *Annotations aux Pandectes* offraient à Rabelais un véritable trésor de notions relatives à l'antiquité, et l'on peut s'attendre à ce qu'il en ait profité plus d'une fois. Dindenault se souvient du *de Asse*, quand il parle de ces moutons « que jadis les Coraxiens en Tuditanie, contrée d'Hespaigne, vendoient un talent d'or la pièce[4] »; et Pantagruel avait trouvé dans les *Annotations* le texte dont il s'inspire pour tracer le portrait de « Tribunian[5] ».

Ce sont là des rapprochements que Le Duchat avait déjà faits; en voici quelques autres que j'ai relevés au courant de mes lectures; il va sans dire que cette liste ne prétend pas être complète.

I. 23 : Par ce moyen aussi Ponocrates luy feist oublier tout ce qu'il avoit appris soubz ses antiques precepteurs, comme faisait Timothe à ses disciples qui avoient esté instruictz soubz aultres musiciens.

Le passage de Quintilien (II, 3) auquel renvoient les annotateurs dit seulement que Timothée exigeait doubles honoraires de ceux de ses élèves qui avaient déjà reçu les leçons d'un autre

1. Ed. Marty-Laveaux, t. III, p. 320 : « propter quod uadimonium deseri uel ad Cassiani Iudicis Tribunal uocari possit. » Cicéron a fait allusion à la sévérité du juge Cassius (*Rosc. Am.* 85, et *passim*), mais la phrase de Rabelais reproduit de façon presque textuelle une phrase de Budé (*Lucubrat.*, p. 275 A). Cf. aussi le *de Asse*, p. 712, et la note relative à Cassius dans l'*Explanatio* de la fin.

2. Dans la lettre à Tiraqueau, on remarquera, par exemple, la fréquence et en même temps la complication des métaphores : c'est là un des traits les plus frappants du style de Budé.

3. Rabelais, II, 33; cf. *G. B. Lucubrationes*, p. 364 D, dans une phrase dont je traduis la partie grecque : « iuuenis is, quem mihi commendasti, Sorbonae nunc agentem, ou qui plutôt passe sa vie dans le marais de Sorbonne, car c'est bien ainsi qu'on pourrait nommer l'école de ces sophistes, à voir ce qu'elle est maintenant. »

4. IV, 7; cf. *de Asse*, p. 396, où le texte original de Strabon est cité et traduit. Budé, en cet endroit, ne parle que de la Bétique, mais, à la p. 389, il a indiqué que la Bétique et la Turdetanie (*Tuditanie* est une forme vicieuse) étaient une seule et même contrée.

5. III, 44; cf. *G. B. Annot. in Pand.*, p. 681, où le texte de Suidas est traduit. Le Duchat fait observer que ce portrait de Tribunien par Suidas a été copié aussi par Coelius Rhodiginus, *Antiquae Lectiones*, XXII, 20.

maître. Mais, dans ses *Annotations*, Budé l'a reproduit à la fin d'un développement où il se plaint qu'avec les disciples d'Accurse, on ait double besogne : « dedocendi quae male didicerint, et docendi meliora[1] ». Cette phrase et celle de Quintilien se seront superposées dans la mémoire de Rabelais; d'où l'altération que l'anecdote a subie chez lui.

II, 20 : En quoy je vous puisse assurer qu'il m'a ouvert le vrays puits et abysme de encyclopedie.

C'est là l'exemple le plus ancien que l'on connaisse du mot *encyclopédie*. Suivant les commentateurs, Rabelais l'aurait emprunté à Quintilien[2]. Mais, chez l'auteur latin, il ne trouvait, si je puis dire, que le mot. L'idée même de l'encyclopédie, d'une science philosophique qui plane au-dessus des sciences particulières et en coordonne les résultats, cette idée-là est bien du XVI[e] siècle, et Rabelais n'est pas le premier qui l'ait formulée. C'est une de celles qui sont le plus familières à Budé, et sur lesquelles il est revenu le plus souvent au cours de ses ouvrages. Il cite même, dans ses *Annotations*[3], le texte de Quintilien et il insiste sur la nécessité, pour le juriste, de posséder « l'encyclopédie ».

III, 8 : et sont hors toute méthode.

C'est encore Rabelais qui aurait francisé ce dernier mot, en l'empruntant directement au grec[4]. Je crois plutôt qu'ici encore, Budé a servi d'intermédiaire. Il avait, dans ses *Annotations*, défini ce que les grecs appelaient μέθοδος, et, dans un autre de ses ouvrages, il a même employé la forme latine du mot[5].

III, 24 : Or, long temps a que avons ensemble, vous et moy, amitié jurée par Jupiter Philios.

Quand il écrit à ses amis, Budé invoque volontiers le nom de Jupiter Philius[6]. C'était ce dieu, il nous l'explique lui-même dans les *Secondes Annotations*, qui était le gardien des droits de l'amitié[7].

1. *Annotat.*, p. 474.

2. Quint., *Inst. orat.* I, 10. A vrai dire, Quintilien n'a jamais employé le mot *encyclopaedia*, mais bien l'expression grecque ἐγκύκλιος παιδεία qui, mal transcrite, a donné le mot précédent. Cette leçon vicieuse figurait encore dans les éditions du XVI[e] siècle et c'est celle-là que Budé a transcrite dans le passage qui va être cité.

3. *Annotat.*, p. 20 et aussi p. 461 et 544; cf. *de Asse*, p. 741, *Lucubr.*, p. 323 B.

4. Le mot *methodus* existait en latin, mais il n'était pas de la langue courante et il a toujours conservé une valeur technique.

5. *Annot.*, p. 79; cf. *Lucubrat.*, p. 75 B : « Mineruae illius uestrae tramites quas methodos appellatis. »

6. *Lucubrat.*, p. 357 A : « Profecto Iouem ipsum Philium iuris amicitiae praesidem et interpretem iurare (si liceat) non dubitem; *ibid.*, p. 387 B : « caeterum amicitiae fidem ipsiusque διὸς τοῦ φιλίου imploraturum me tester et denunciem »; cf. *ibid.*, p. 246 D.

7. *G. B. Annotat. reliquae in Pandectas* (Lyon, 1546), p. 28.

III, 44 (après le portrait de « tribunian ») : Pourtant seroit ce souvent meilleur... ès parties controverses marcher sus chausses trapes, que de son droict soy deporter en leurs responses et jugemens, comme soubhaitoit Caton de son temps, et conseilloit que la court judiciaire feust de chausses trapes pavée.

D'après Hotman, c'est Budé qui, le premier, aurait fait au Parlement de Paris l'application de ce mot de Caton. Le passage en question, que les commentateurs avaient cherché vainement, se trouve dans les *Forensia* : « Valeat igitur forum istud, quod muricibus praeacutis, non marmore complanatum oportuit, ut Cato quondam dixit[1]. »

III, 48 : ... ne sçay quelz pastophores taulpetiers, aultant abhorrens de nopces comme les pontifes de Cybèle, en Phrygie... ; cf. III, 51 et surtout le *Nouveau Prologue* du l. IV : Icy darriere, vers ceste mer Tyrrhene et lieux circumvoisins de l'Appennin, voyez-vous quelles tragédies sont excitées par certains Pastophores!

La *Briefve Declaration* définit ainsi le mot : « *Pastophores*, pontifes, entre les Aegiptiens ». Mais cette définition, empruntée sans doute à Apulée (*Met.*, 11, 17) pourrait bien être destinée à prévenir les applications malignes qu'on pouvait faire de ces passages. En réalité, le mot n'y a d'autre sens que celui de prêtre; Rabelais l'avait trouvé, avec cette signification, en deux passages du *de Asse* où Budé s'attaque, lui aussi, aux mœurs du clergé de son temps[2].

IV, 8 : et à chascun d'eulx promettant eriger un beau cenotaphe et sepulchre honoraire au plus hault du mont Cenis, à son retour de Lanternoys.

Comme l'indique la *Briefve Declaration*, la périphrase de « sepulchre honoraire » est celle qu'emploie Suétone au lieu du mot *cenotaphium*. Rabelais aurait-il eu l'idée d'employer à la fois le mot propre et la périphrase, s'il n'avait pas trouvé l'une et l'autre dans un même passage de Budé[3]?

IV, 22 : Cestuy celeume, dist Epistemon, n'est hors de propous et me plaist.

La *Briefve Declaration* explique ainsi le mot : « *Celeusme*. Chant pour exhorter les mariniers et leur donner couraige. » C'est là un sens qui ne résulte pas nécessairement des textes où est

1. *G. B. Forensia* (Paris, Rob. Estienne, 1544), p. 159.
2. *De Asse*, p. 77 et 752. Dans l'*Explanatio* qui se trouve à la fin du livre, on peut lire cette note : « Pastophori sunt sacerdotes sacris gestaminibus induti ».
3. A propos d'un texte du Digeste où se trouve *cenotaphium*, Budé explique le mot puis cite le passage de Suétone : *Annotat.*, p. 190.

employé le mot grec[1]. En réalité, cette définition correspond à celle qui est donnée dans l'*Explanatio* finale du *de Asse* : « Celeusma, adhortatio est remigum et nautarum quod cani a symphoniacis seruis moris erat apud antiquos. » Peut-être aussi que Rabelais s'est souvenu d'un passage des *Annotations*. On notera qu'il semble employer indifféremment *celeume* et *celeusme*; or, dans le passage en question, Budé fait observer qu'on peut dire aussi bien *celeusma* et *celeuma*[2].

Ibid. : Mais qui est cestuy Ucalegon là-bas qui ainsi crie et se desconforte?

Le nom d'Ucalegon est pris ici dans son sens étymologique et, comme l'indique la *Briefve Declaration*, il est synonyme de « non aydant ». Pourtant le rôle, d'ailleurs très effacé, que le personnage tient, soit dans l'*Iliade*, soit dans l'*Énéide*, ne permet pas de penser qu'Ucalegon ait été un sobriquet[3]. C'est dans Budé que Rabelais trouvait cette fantaisie étymologique. Il est question, dans le *de Asse*, des Ucalegons qui restent indifférents à tout « securi rerum euentuumque[4] »; le mot est expliqué comme il suit dans l'*Explanatio* de la fin : « Vcalegon dicitur qui instante periculo remissus est, quasi curam nullam gerens, qualis apud Verg. Vcalegon intelligi debet, οὐκ ἀλέγων[5]. »

IV, 26 : longue et ample de plus de soixante et dix-huict mille parasanges...; cf. *Br. Declar.* : *Parasanges*, entre les Perses, estoit une mesure des chemins contenente trente stades. Herodotus, *lib.* 2.

Rabelais n'avait point besoin, pour rédiger cette note, de rouvrir un Hérodote; dans les *Annotations*, il trouvait justement, cité et traduit, le texte auquel il fait ici allusion[6].

IV, 48 : un de leurs hypophetes degresseur et glossateur de leurs sainctes Decretales...

Voici la note de la *Briefve Declaration*, à propos de ce passage : « *Hypophetes*, qui parlent des choses passées comme prophètes parlent des choses futures. » C'est là un véritable contresens, car

1. Cf., notamment, le v. 397 des *Perses* d'Eschyle.

2. *Annot.*, p. 385.

3. Dans l'*Iliade* (III, 148), Ucalegon est un des vieillards troyens que Priam admet au conseil; Virgile n'en parle que pour mentionner l'incendie de sa maison (*Aen.* II, 312).

4. *De Asse*, p. 454.

5. On remarquera que, dans la *Br. Declar.*, Rabelais dit d'Ucalegon : « C'est le nom d'un vieil Troian, celebré par Homere, 3. *Iliad.* » Cette différence avec la note de Budé semble indiquer un certain souci de démarquer les emprunts qu'il fait à autrui. Au reste ce n'est pas la première fois que nous avons à faire pareille observation.

6. *Annot.*, p. 457 : « Parasanga quod uerbum est Persicum, teste eodem Herodoto, triginta stadia complectitur, sic enim inquit in II... »

l'*hypophetes* dont il est ici question s'occupait bel et bien des choses futures. En réalité Rabelais donne au mot le sens que lui attribue l'*Explanatio* du *de Asse* : « Hypophetae dicebantur qui prophetis et fanorum antistibus subseruiebant, eorum interpretes que antistites dixerant[1]. » L'emploi du mot dans le *Pantagruel* révèle un nouvel emprunt au vocabulaire de Budé.

IV, 56 : Icy est le confin de la mer glaciale, sus laquelle feut au commencement de l'hyver dernier passé grosse et felonne bataille entre les Arimaspiens et les Nephelibates.

De ces deux noms propres, le dernier, cela est certain, a été forgé par Rabelais; le premier, si l'on croit les commentateurs, vient en droite ligne d'Hérodote (IV, 27). On peut contester cette affirmation. Budé a parlé de ces « arimaspea carmina, res illa quidem uisendas, sed a nullo uisas enarrantia »[2]. Pour lui, le seul nom des Arimaspes évoquait l'idée de contrées extraordinaires et totalement inconnues. De même, dans la note de l'*Explanatio* qui se rapporte à ce passage : « de Arimaspis hyperboreis ad quos nemo accessit ». C'est, je pense, ce double souvenir qui aura suggéré à Rabelais le nom des Arimaspiens[3].

J'ai gardé pour la fin un passage important de la fameuse lettre écrite par Gargantua à Pantagruel (II, 8). Avant de tracer à son fils le programme d'études que l'on sait, Gargantua, l'on s'en souvient, institue un parallèle entre le temps présent et celui de sa jeunesse. « Comme tu peulx bien entendre, le temps [de ma jeunesse] n'estoit tant idoine ne commode ès lettres comme est de present, et n'avoys copie de telz precepteurs comme tu as eu. Le temps estoit encore ténébreux et sentant l'infélicité et calamité des Gothz, qui avoient mis à destruction toute bonne litérature ; mais, par la bonté divine, la lumière et dignité a esté de mon eage rendue ès lettres, et y voy tel amendement que de présent à difficulté serois je receu en la première classe des petitz grimaulx, qui en mon eage virile estoys (non à tord) réputé le plus sçavant dudict siècle[4]. »

1. Cf. *de Asse*, p. 758. A vrai dire la définition qui vient d'être citée ne s'applique pas fort bien à ce passage, où Saint-Paul est qualifié d'*hypophetes*. Cf. encore *Lucubrat.*, p. 162 C. Dans l'un et l'autre passage, Budé veut dire que l'apôtre est l'interprète des vérités promulguées par le maître suprême, le Christ.

2. *De Asse*, p. 776.

3. Cela me semble confirmé par la remarque suivante. La forme *Arimaspiens* ne correspond ni au mot grec Ἀριμασποί, ni au mot latin *Arimaspi* (Pline, *Hist. Nat.*, VII, 2, 10). Elle rappelle plutôt *Arimaspeus*, forme d'adjectif qui n'est nullement latine mais que Rabelais trouvait dans le texte de Budé cité à l'instant.

4. Du développement de Rabelais, je n'ai cité que l'essentiel; pour être décisive, la comparaison avec le texte de Budé doit porter aussi sur ce qui précède et sur ce qui suit ma citation; cf., par exemple, le passage sur les impressions.

C'est à peu près le langage qu'auraient pu tenir des hommes comme Érasme et Budé. On y trouve, fidèlement indiqués, les obstacles qui, au temps de leur jeunesse, arrêtaient le développement des lettres anciennes et retardaient l'ardeur des humanistes. Eux-mêmes s'en sont plaints souvent dans leurs œuvres. Dans une lettre à son fils Dreux, Budé avait déjà développé ce thème; si l'on songe aux procédés de travail que nous avons constatés chez Rabelais, l'on inclinera à penser que, dans le passage cité plus haut, il s'est souvenu de cette page-ci [1].

Quanto autem tibi omnia proniora sint, instructiora, uberiora atque expeditiora ad studiorum istud stadium percurrendum, quod literarum humaniorum mansuetiorumque musarum nomine censetur atque omine, quam mihi olim fuerint, inire rationem poteris, si animaduerteris adolescentiam tuam in ea tempora incursuram (si tibi incolumi uiuere licuerit, nec infirma ualetudine) cum literae hae nitidiores instauratae plane erunt et constitutae : & cum Graecam linguam latinae altricem atque adornatricem, humano generi restitutam nemo inficias ibit : ut quidem studiosorum hominum industriam uidemus incredibili nunc labore, cura, concertatione ad eum finem incumbere. Accedit librorum antiquorum recentiumque copia uel inopi parabilis, atque in triuiis pene exposita, qui meo tempore rari grandi aere permutabantur. Iam uero praeceptorem mihi tam neutra habere lingua & uidere contigit, nedum audire, ne condiscipulum quidem, quam tu eo nomine fortunatus esse potes atque adminiculatissimus. Ita cum his aliis commodis totidem opponere incommoda mea possim, & altrinsecus sistere huius aetatis felicitatem illius seculi intempestiuitati : super omnia est tamen, quod ut patrem habui sane copiosum & mihi indulgentem, ita ab hoc studio primum me distinentem imperatis aliis operis, de industriaque reuellentem : deinde etiam ob id saepe offensionem denunciantem, nisi moderatius animo obsequerer libris agglutinato : cum tibi uiceuersa praemonstrator curriculi, praeitor, manuque interdum ductor & confirmator, nedum dissuasor fuerim & auocator [2].

Je soumets ce rapprochement au lecteur et lui laisse le soin d'en tirer des conclusions. En tout cas, il valait la peine, pour illustrer le passage de Rabelais, de mettre en lumière cette lettre, peu connue, de Guillaume Budé.

1. Dans son livre sur Jean Bouchet (thèse de Paris, 1901), M. Hamon a cru trouver, pour les idées, une certaine similitude entre la lettre de Gargantua et, d'autre part, deux épîtres de Bouchet. Après avoir examiné les textes, il m'a paru n'y avoir entre eux qu'un rapport fort lointain.

2. *G. B. Lucubrat.*, p. 286 C. Voici un rapprochement accessoire. Dans la même lettre de Gargantua, l'expression *expoly en l'officine de Minerve* en rappelle une de Budé (*ibid.*, p. 361 A) : *hominem... in nulla non officina Musarum perpolitum.*

Au reste, il est encore, dans celle de Gargantua, plusieurs passages dont le commentaire naturel se trouve dans les œuvres des humanistes. « Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées : grecque, sans laquelle c'est honte que une personne se die sçavant. » C'est presque le langage d'Érasme dans une lettre à Martin Dorp, où il l'engageait à apprendre le grec : « Possem tibi permultos enumerare nominatin, qui cani iam coeperint in his literis repuerascere, quod tandem animaduerterint, sine his mancum ac caecum esse literarum studium [1]. » Un peu plus loin, enfin, Gargantua parle des « femmes et filles [qui] ont aspiré à cette louange et manne celeste ». Il n'y là aucune hyperbole. Nous connaissons par Érasme l'éducation qu'avaient reçue les filles de Thomas Moore [2]. Toutes elles écrivaient le latin et lisaient Tite Live couramment. Ici encore, Rabelais se borne à nous dépeindre le monde des humanistes tel que lui-même il avait pu le connaître.

III

Quelle a été, sur Rabelais, l'influence de Budé et d'Érasme.

Des nombreux rapprochements qui ont été faits jusqu'ici, on ne saurait conclure encore à une *influence* sur Rabelais de Budé ou bien d'Érasme. Il convient maintenant de se demander s'il leur a seulement pris des faits et des références et si, à pratiquer leurs livres, il ne s'est pas pénétré peu à peu des idées nouvelles qui y étaient développées. Des œuvres comme les *Annotations aux Pandectes*, ou le *de Asse* ne sont pas uniquement des livres de science. Elles contiennent de nombreuses digressions où Budé a dit sa pensée sur plusieurs questions essentielles; elles avaient, pour les contemporains, une valeur d'actualité. Quant à ce recueil des *Adages* dont Rabelais a tiré si grand parti, il s'y trouve aussi de longs développements qui ne font pas corps avec l'ouvrage et dans lesquels Érasme donne libre carrière à sa verve de satirique [3]. Enfin, l'on trouve chez Rabelais plusieurs souvenirs des *Colloques*

1. *Erasmi Op.*, t. IV, col. 12 B. Outre la phrase de Rabelais citée dans le texte, celle-ci est encore à rapprocher des paroles d'Érasme : « Tant y a que en l'eage où je suis, j'ay esté contrainct de apprendre les lettres grecques... »

2. *Erasmi Op.*, t. III, col. 678 E-679 A.

3. Cf., par exemple, les adages suivants : *Spartam nactus es, hanc orna*; — *Scarabeus aquilam quaerit*; — *Dulce bellum inexpertis*; — *Ne bos quidem pereat.* Quelques-uns ont même été imprimés à part, comme les *Sileni Alcibiadis* dont il a été question au début de cet article.

ou de l'*Éloge de la Folie*[1], les œuvres d'Érasme qui ont le plus de portée sociale. Cela nous laisse croire qu'il a pu subir l'influence de l'esprit nouveau qui s'y exprime.

A Guillaume Budé, Rabelais ne doit que peu de chose, ou du moins il ne doit rien qui soit, si je puis dire, essentiel à son œuvre[2]. Il trouvait, dans les *Annotations aux Pandectes*, une critique très âpre des études juridiques telles qu'elles étaient alors pratiquées. Budé fut le premier, en France, qui dénonça la barbarie de la glose d'Accurse et les vaines subtilités des commentateurs bartolistes. En même temps, il eut l'idée, avant de raisonner sur les textes juridiques, de les étudier pour eux-mêmes et de leur appliquer les méthodes, alors nouvelles, de la philologie. Il se plut à répéter, — et tout son livre est la démonstration de cette vérité, — que les extraits dont est composé le Digeste étaient des textes classiques au même titre que les œuvres de Salluste ou de Cicéron. Enfin, il avait protesté contre les complications actuelles du droit et montré que seule la philosophie pouvait en vivifier l'étude, la philosophie conçue comme la science qui coordonne et qui synthétise les résultats des sciences particulières[3].

Ce sont toutes ces idées maîtresses du livre de Budé que nous trouvons condensées dans les passages bien connus où Rabelais a dit leur fait aux glossateurs. On se souvient de ce que répétait Pantagruel « que les livres des loix lui sembloyent une belle robbe d'or triomphante et précieuse à merveilles, qui feust brodée de merde : Car, disoit-il, au monde n'y a livres tant beaulx, tant aornés, tant elegans, comme sont les textes des Pandectes; mais la brodure d'iceulx, c'est assavoir la glose de Accurse, est tant salle, tant infame et punaise que ce n'est que ordure et villenie[4]. » Toutes les gloses, explique-t-il en un autre endroit, ne servent qu'à embrouiller les questions les plus simples; ces commentateurs « jamais n'entendirent la moindre loy des Pandectes, et n'estoyent

1. Cf. Le Duchat à propos de I, 10 (la vieille qui disait encore : *Bona lux*), Marty-Laveaux à propos de III, 19 (anecdote de la « nonnain »), etc.

2. Je ne vois pas que Rabelais se soit inspiré des idées contenues dans le *de Asse*. Le Duchat, il est vrai, y a noté un rapprochement avec le passage où Rabelais raille les papes qu'on voit « armet en teste porter » (Rabelais, IV, 50; cf. *de Asse*, p. 438); mais cette allusion à Jules II était devenue, sous la plume des écrivains patriotes, un véritable lieu commun (cf. Gringore). J'attirerais plutôt l'attention sur la critique très libre que Budé fait des mœurs du haut clergé. Elle a pu contribuer à émanciper l'esprit de Rabelais vis-à-vis des choses religieuses.

3. *Annot.*, p. 25-27, 39, 73-74, 557-560, 19-20. C'est dans ce dernier passage, déjà cité plus haut, que Budé parle de la culture encyclopédique nécessaire aux jurisconsultes. On pourrait ajouter bien d'autres références à celles qui viennent d'être données. Pour les preuves que donne Budé de l'ignorance d'Accurse, on en trouvera presque à chaque page.

4. II, 5.

que gros veaulx de disme, ignorans de tout ce qu'est nécessaire à l'intelligence des loix : car (comme il est tout certain) ilz n'avoyent congnoissance de langue ny grecque, ny latine, mais seullement de gothique et barbare[1] »; de plus, ils n'avaient pas étudié en philosophie; enfin « au regard des lettres de humanité et congnoissance des antiquitez et histoire, ilz en estoient chargez comme un crapault de plumes[2] ». A côté de ces jugements émis par Pantagruel il faut placer le conseil que lui donnait Gargantua : « Du droit civil, je veulx que tu saiche par cueur les beaulx textes et me les confere avecques philosophie[3]. » Ce sont là les propres idées de Budé; Rabelais n'a fait que les traduire à sa manière. Il n'a d'ailleurs, en les accueillant, fait preuve d'aucune hardiesse d'esprit. Elles avaient fait fortune depuis que Budé les avait exprimées le premier, et l'opinion sévère que Rabelais émet sur la glose d'Accurse était, quand il écrivait, celle de tous les humanistes éclairés[4].

Rabelais n'était pas plus original quand il attaquait sans relâche les moines et les docteurs scolastiques; et c'est ce que M. Brunetière, il y a une quinzaine d'années, indiquait avec son autorité ordinaire : « Il s'est moqué des moines, il s'en est moqué cruellement; mais qui est-ce qui ne s'est pas moqué des moines, au XVI^e^ siècle, en même temps que lui ou avant lui?... Il se raille de la scolastique; mais, quand il commence, quand il publie son Pantagruel, en 1535, combien y a-t-il d'années qu'Ulric de Hutten, par exemple, ou Érasme encore, et tant d'autres, en France comme en Allemagne, ne font pas autre chose? et la guerre à la scolastique, n'est-ce pas alors, dans toute l'Europe, depuis cinquante ans, et jusqu'à Rome même, sur le trône pontifical, ce que l'on pourrait appeler le mot d'ordre de la Renaissance[5]. » On peut préciser

1. *Annot.*, p. 46 : Quae (malum) est igitur ista tanta in hominibus peruersitas ut cum lautam atque elegantem utendi fruendique iuris supellectilem habeant, Latinam illam ab Vlpiano... relictam,... sordida supellectile hac *Gotthica* et *barbara* uti malint? » Ce texte nous fournit l'occasion de remarquer que l'adjectif *gothique* n'était pas encore devenu, dans la langue française, presque synonyme de *barbare* comme il l'est ici de part et d'autre. Voilà un nouvel exemple de l'influence que les œuvres des humanistes ont exercée jusque sur la langue de Rabelais.

2. II, 10, à propos des différends des sieurs de Baisecul et de Humevesne. Pour faire court, je n'ai cité que les principaux passages du morceau, mais il est à lire en entier.

3. II, 8.

4. On me permettra de renvoyer, sur ce point, aux *Notes biographiques sur Nicole Bérault*, parues dans la *Revue des Biblioth.* de 1902 (p. 3-4 du tirage à part). Pour une date un peu postérieure à celle de l'œuvre de Rabelais, on peut voir un discours de M.-Ant. Muret, I, 17.

5. F. Brunetière, *Questions de critique* (1889), p. 8 (*Sur un buste de Rabelais*, article du 1^er^ mai 1887). La dernière phrase du passage cité appellerait quel-

encore les termes de ce jugement. A en croire M. Brunetière, dans tous les endroits où il fait la guerre à la scolastique et à toute la moinerie, Rabelais n'aurait fait que condenser des propos qui traînaient partout et s'inspirer de tendances qui étaient alors générales. Cela est vrai pour certains détails de son œuvre. Par exemple il appelle « sophistes » les docteurs de Sorbonne[1]; c'est le nom que donnaient aux scolastiques Budé, Érasme, Agrippa, d'autres encore sans doute; Rabelais l'a pu recueillir dans les propos qu'il entendait[2]. Cependant il faut bien se garder d'oublier que son inspiration a toujours quelque chose de « livresque ». Ces idées dont on lui fait honneur comme d'une grande nouveauté, c'est dans ses lectures d'Érasme qu'il les a presque toutes puisées. La satire qu'il fait des moines et des docteurs scolastiques, bien plus, l'idée très large qu'il semble se faire des obligations imposées par la religion catholique, tout cela vient en droite ligne des *Colloques* et de l'*Éloge de la Folie*, et l'on peut même pour certains passages de son livre noter des rapprochements plus précis. Gargantua remarque que « le froc et la cogule tire à soy les opprobres, injures et malédictions du monde ». Il dit aussi que les moines « content force patenostres entrelardées de longs *Ave Mariaz* sans y penser ny entendre[3] ». De même la Folie d'Érasme : « Ils sont tellement exécrés de tous que les rencontrer par hasard passe pour un mauvais présage » et elle aussi se plaint que les moines récitent les psaumes à la file sans se soucier de les comprendre. Elle observe que les moines se gouvernent toujours d'après une règle[4]; ainsi Rabelais au début du passage sur l'abbaye de Thélème[5] : « Et parce que ès religions de ce monde tout est compassé, limité et réglé par heures, feut decreté que là ne seroit horrologe ny quadrant aulcun. » Enfin, pour ce qui est des moines ignorants,

ques restrictions de la part d'un historien : la guerre à la scolastique n'a pas été aussi vive dans tous les pays de l'Europe à la fois; surtout elle ne s'est pas faite avec cet ensemble que M. Brunetière semble dire et comme sur un mot d'ordre parti de Rome.

1. Le mot se trouve trois fois rien que dans le chap. 18 du livre II. En plus d'un endroit, il est venu remplacer *sorbonicoles* qui se trouvait dans les éditions *princeps*.

2. Nous avons déjà cité un texte de Budé où le terme était employé (cf. *supra* p. 247 n. 3); cf. aussi *G. B. Lucubrat.*, p. 360 C. Pour Érasme, cf. *Op.*, t. IV, col. 461 C et 468 A (dans l'*Encomium Moriae*), etc.; pour H. Corneille Agrippa de Nettesheim, cf. le chap. 8 et la *Peroratio* du *de Vanitate scientiarum*. On sait que Le Duchat a relevé plusieurs emprunts faits par Rabelais à cet auteur.

3. I, 40.

4. Les trois passages font partie d'un même développement : *Erasmi Op.*, t. IV, col. 471 A. On sait que, dans l'*Encomium Moriae*, la Folie, sous couleur de prononcer son propre éloge, fait un portrait satirique de toutes les classes de la société.

5. I, 52.

Rabelais ne pouvait rien ajouter aux sarcasmes qu'Érasme leur avait prodigués, dans tout le cours de son œuvre. La Folie disait déjà, dans le même passage que nous citions tout à l'heure : « Pour eux, le comble de la piété, c'est d'être étranger aux lettres au point de ne pas savoir lire. »

Érasme ne s'était pas contenté de railler les personnes; très hardiment, il avait critiqué la place exagérée que l'église catholique faisait alors aux « œuvres » de toute sorte. Il a, notamment, consacré tout un Colloque à railler les pèlerins qui s'en vont bien loin offrir un ex-voto à saint Georges pendant qu'en leur maison tout va sens dessus dessous. On se souvient des paroles que Grandgousier adresse à de tels pèlerins[1] : « Allez-vous-en, pauvres gens, au nom de Dieu le Créateur, lequel vous soit en guide perpétuelle. Et dorenavent ne soyez faciles à ces otieux et inutilles voyages. Entretenez vos familles, travaillez chascun en sa vacation, instruisez vos enfans, et vivez comme vous enseigne le bon apostre Sainct Paoul. » Un personnage du colloque disait déjà avant lui : « Sic domi obambulo, ingredior conclaue, curoque ut salua sit filiarum pudicitia. Rursus hinc in officinam; contemplor quid agant famuli famulaeque :... hinc alio atque alio, obseruans quid agant liberi, quid uxor, solicitus ut omnia sint in officio. Hae mihi sunt stationes Romanae[2]. »

Rabelais se montre-t-il plus original dans ce que j'appellerai sa politique, quand, par exemple, il s'élève contre la passion des vaines conquêtes et qu'il nous montre en Grandgousier un prince uniquement occupé de faire le bonheur de ses sujets? Ici encore, Érasme lui avait frayé les voies. Érasme n'a cessé de gémir sur les maux de la guerre; il s'est élevé plus d'une fois contre l'esprit conquérant qui animait les princes de son temps. Il a répété sans relâche que les rois avaient envers leurs peuples des devoirs très précis; et il leur a tracé ces devoirs[3]. Ce n'est point un simple hasard s'il se rencontre ici avec Rabelais. Au temps où il commençait d'étudier, celui-ci avait lu, nous en avons la preuve presque absolue, la *Querela pacis* du célèbre humaniste[4]. Nul doute que

1. I, 45.

2. « Hae mihi sunt stationes Romanae », c'est-à-dire : C'est ma manière, à moi, de faire des stations aux églises de Rome. Cf. *Erasmi Op.*, t. I, col. 787 D. Ce sont les dernières lignes du colloque intitulé : *Peregrinatio religionis ergo*.

3. Pour les références, voir les notes suivantes.

4. En 1519, Pierre Lamy, agissant pour le compte de Geoffroy d'Estissac, achète à l'un des voyageurs d'Henri Estienne, une série de livres où figure, avec plusieurs auteurs classiques, la *Querela pacis* (Stapfer, *Rabelais*, p. 11). Rabelais, qui était encore aux Cordeliers de Fontenay-le-Comte, put certainement profiter de tous ces livres.

cet opuscule, dont les idées étaient pour lui si nouvelles, n'ait fait sur le jeune homme une impression très profonde. Plus tard, il connut aussi l'*Institution du prince chrétien*; il l'avait sous les yeux quand il écrivait le chapitre où l'on voit « comment Grandgousier traicta humainement Toucquedillon prisonnier[1] ». Il doit à ce livre les idées si raisonnables dont la politique de ses princes apparaît comme pénétrée. Si Grandgousier, provoqué par Pichrochole, veut, avant de combattre, épuiser tous les moyens de conciliation, c'est, soyez-en sûrs, qu'il avait médité cette maxime de l'*Institutio* : « Bonus Princeps nunquam omnino bellum suscipiet, nisi cum, tentatis omnibus, nulla ratione uitari poterit[2]. » Ici encore, c'est d'Érasme qu'il faut louer le bon sens et la hardiesse; c'est chez lui que Rabelais a pris sa politique[3] comme il y avait pris sa conception de la religion[4]. Il montrait un juste sentiment de ce qu'il devait au grand humaniste quand il lui écrivait ces paroles significatives : « C'est aux sources très pures de votre divine science que je me suis abreuvé, je vous dois tout ce que je suis et tout ce que je sais faire et je serais le plus ingrat des hommes si je n'avouais toute l'étendue de ma dette[5]. »

1. C'est le chap. 46 du l. I. Voici le passage auquel je fais particulièrement allusion : « Comme Platon, *Lib. V. de Rep.*, vouloit estre non guerre nommée, ains sedition, quand les Grecz meuvoient armes les ungs contre les aultres. Ce que si par male fortune advenoit, il commande qu'on use de toute modestie. » Il en faut rapprocher ces lignes de l'*Institutio Principis christiani* (*Erasmi Op.*, t. IV, col. 608 D, cf. col. 635 E) : « Plato seditionem uocat, non bellum, quoties Graeci cum Graecis belligerantur : idque si quando incidisset, modestissime iubet geri. » Si maintenant l'on se reporte au texte original de Platon (P. 470 C et surtout p. 471 A), l'on pourra constater que Rabelais se rapproche beaucoup plus d'Érasme que de Platon et que sa phrase est même calquée sur la phrase latine. Érasme, il est vrai, n'indique pas l'endroit où se trouvait cette pensée de Platon; mais Rabelais ne l'avait pas indiqué non plus dans l'édition *princeps*; les mots : *Lib. V. de Rep.* sont, chez lui, une addition des éditions postérieures.

2. *Ibid.*, col. 607 C. Voir l'analyse de l'opuscule dans Durand de Laur, *Érasme précurseur de l'esprit moderne*, Paris, 1872, t. II, p. 470 sqq. Érasme a encore exprimé toute son horreur de la guerre dans l'adage déjà cité *Dulce bellum inexpertis*. Il est revenu sur les devoirs des rois dans celui qui a pour titre : *Spartam nactus, hanc orna*.

3. A vrai dire, il se pourrait qu'il dût aussi quelque chose à l'*Vtopia* de Thomas Moore; c'est de cet ouvrage que viennent le nom même du royaume d'Utopie et celui des Amaurotes. Si je n'insiste pas là-dessus, c'est que le livre de l'auteur anglais est inspiré, pour les idées proprement politiques, du même esprit que ceux d'Érasme.

4. Nous avons une preuve indirecte de l'intérêt sympathique avec lequel il suivit les luttes d'Érasme contre les théologiens. Il n'a eu garde d'oublier, dans le catalogue de la librairie de Saint-Victor (II, 7), les plus féroces adversaires de celui qu'il appelait son maître. Béda y figure pour un livre *de optimitate triparum*, et Pierre Sutor pour l'ouvrage suivant (tout à la fin du Catalogue) : *Sutoris aduersus quendam qui uocauerat eum fripponnatorem, et quod fripponnantores non sunt damnati ab Ecclesia.*

5. Dans la lettre dite « à Salignac », adressée en réalité à Érasme (cf. *supra*, p. 221, n. 3).

IV

Telles sont les constatations que l'on peut faire, sur l'origine de certaines idées de Rabelais; si on les rapproche de celles que nous avions déjà faites sur les sources modernes de son érudition, l'on arrivera, je crois, à la même conclusion. Qu'il s'agisse des détails mêmes du récit, qu'il s'agisse des idées générales qui semblent composer sa philosophie, comme nous disons aujourd'hui, Rabelais n'est pas original et ne se soucie point de l'être. Il n'ira pas choisir lui-même, dans les auteurs anciens, des citations ou des anecdotes propres à illustrer son récit; il les prend telles quelles dans les répertoires modernes. Et de même, les idées de son livre qui semblaient les plus nouvelles et les plus hardies ne sont pas, chez lui, le fruit de la réflexion personnelle; elles lui viennent, pour la plupart, des humanistes qui avaient écrit avant lui. Son œuvre est un assemblage inouï de matériaux disparates, que lui seul était capable de fondre en un tout harmonieux. La verve qui y éclate ne doit point nous fermer les yeux sur le caractère propre de son génie : il est, avant tout, un splendide metteur en œuvre de lieux communs.

C'est ce qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on veut l'étudier de près. Nous avons appris à nous défier de l'appareil d'érudition dont il s'entoure volontiers. Dans des passages qui semblaient écrits de verve nous avons reconnu de simples traductions. Qui sait s'il n'a pas imité d'autres humanistes de la même façon qu'il a fait Érasme? Nous sommes, invinciblement, amenés à nous le demander, et, dès lors, on voit ce qui resterait à faire pour établir de son œuvre un commentaire méthodique.

D'abord il y aurait à dresser la liste de tous les auteurs modernes auxquels l'on sait déjà que Rabelais a fait des emprunts; on dépouillerait soigneusement leurs œuvres pour voir si Le Duchat y a bien relevé tous les passages dont Rabelais a pu faire usage. Pour *Alexander ab Alexandro*, l'auteur des *Geniales Dies*, son recensement n'a pas été complet; j'ai noté, dans ce dernier ouvrage, deux passages qu'il avait laissé échapper[1]. On peut pro-

1. Au chap. 27 du livre II, l'appareil du trophée dressé par Pantagruel est évidemment conforme aux usages des anciens. Rabelais trouvait l'indication de ces usages dans les *Geniales Dies*, I, 22.

Dans le *Nouveau Prol.* du l. IV, Couillatris promet à Mercure de lui sacrifier « un bon et grand pot de laict tout fin couvert de belles frayres aux Ides... de May ». Il choisit cette date parce que les Ides de mai marquaient le jour de

mettre d'autres trouvailles semblables à celui qui consentirait à lire, dans le même dessein, les livres de Polydore Vergile ou celui de Cœlius Rhodiginus.

Nous supposons ce travail achevé; il faudrait alors, dans toute la littérature de l'humanisme, relever les autres œuvres que Rabelais a chance d'avoir connues et utilisées. La tâche n'est pas si ardue qu'on le pourrait penser. Rabelais vivait dans le même moment que la science de l'antiquité était entièrement renouvelée; c'est de son temps que datent la plupart des livres d'enseignement où les hommes du XVI[e] siècle apprirent à connaître le monde antique, et cela limite l'espace dans lequel il faudrait chercher. Les livres à examiner sont de même nature que ceux qui viennent d'être mentionnés, répertoires de mythologie ou d'histoire ancienne, collections d'apophtegmes, recueils de citations grecques ou latines[1]; c'est là que Rabelais, si je puis dire, a dû s'approvisionner.

Il faudrait, à plus forte raison, s'enquérir des livres qui ont vu le jour dans les cercles d'humanistes qu'il avait lui-même fréquentés. Il pourrait bien devoir quelque chose à Lazare de Baïf, qui fut l'ami de Budé et dont on sait le rôle comme Mécène[2]. Il a mis à contribution les livres de Pierre Gilles, le secrétaire du cardinal Georges d'Armagnac, et l'on sait les relations qu'il avait avec ce dernier[3].

naissance et, par suite, la fête de Mercure, ainsi qu'on le voit dans les *Geniales Dies*, III, 18.

1. On aurait chance de trouver quelque chose dans certains livres d'Antonius Nebrissensis (Antoine de Lebrixa, mort en 1532), dans le *Magnum Collectorium historicum*, de Guy de Fontenay (Paris, 1521); il faudrait voir aussi le livre du célèbre Ravisius Textor : *Officina uel potius naturae historia, in qua copiose dispositum est per locos quicquid habent auctores in diuersis disciplinis plurimi...*, Paris, 1522. Le *Répertoire des ouvrages pédagogiques du* XVI[e] *siècle* (N° 3 des *Mémoires du Musée Pédagogique*) donnera toutes facilités pour trouver d'autres ouvrages du même genre.

2. Son *de Re Nauali* pouvait rendre des services à Rabelais pour les parties du livre IV, où sont décrites la composition ou les manœuvres de la flotte de Pantagruel.

3. Le début de la lettre « à Salignac » atteste les relations de Rabelais avec Georges d'Armagnac, alors évêque de Rodez. Pierre Gilles a mérité, par ses travaux d'histoire naturelle, d'être appelé le « Père de la zoologie française ». Son nom figure dans l'œuvre de Rabelais, mais c'est au livre V, chap. 30.

Dans sa notice sur Pierre Gilles (*Nouvelles Arch. du Museum*, 4[e] série, t. II, 1900, p. 1-24), le D[r] Hamy parle des emprunts que lui aurait faits Rabelais (p. 2 de la notice). Je ne sais si le cas se présente souvent; en voici toujours un exemple. Rabelais (IV, 3) dit de la chélidoine : « C'est un poisson grand comme un dar de Loyre,... ayant aesles... moyenants les quelles je l'ay souvent veu voler une toyse au-dessus l'eau plus d'un traict d'arc. A Marseille on le nomme Lendole. » Et Pierre Gilles : « Hirundo, Coccyx, similes sunt : Massilienses... Lendolas uocant, quasi Chelidonas. Quatuor cubitis extra summam aquam hunc eminentem in Gallico littore maris interni uidi ad iactum lapidis uolare » (cf., dans sa traduct. latine d'Elien, p. 561, le chapitre 61 de son opuscule : *de Gallicis et*

Après cette dernière série de recherches, l'on pourrait se flatter de connaître les sources de l'érudition de Rabelais; l'on verrait ce qu'il reste, dans son œuvre, de passages qui viennent directement des auteurs anciens. Le nombre s'en trouverait sans doute fort réduit; encore conviendrait-il, pour les citations d'auteurs grecs, de se demander si Rabelais est toujours remonté au texte original, s'il ne s'est pas servi des traductions latines qui avaient cours de son temps. Peut-être aurait-on, ce faisant, de nouveaux sujets de surprise.

Enfin il resterait à étudier les idées générales de l'œuvre, à voir dans quelle mesure elles appartiennent à l'auteur, et si l'on n'y retrouve pas la trace de certaines influences. J'ai déjà essayé de montrer tout ce que Rabelais devait à Érasme; mais tout le XVI^e^ siècle n'est pas dans Érasme, ni non plus tout Rabelais. La philosophie de l'humaniste est celle d'un savant solitaire et paisible, étranger à la vie de la noblesse et des cours. Le Pantagruel de Rabelais est un gentilhomme accompli, qui sait le prix d'une vie active et chevaleresque. Cet idéal du parfait cavalier, tel qu'il le réalise, serait à rapprocher de celui que Castiglione propose à ses lecteurs dans son livre célèbre du *Cortegiano*[1]. Rabelais connaissait l'ouvrage, puisqu'il en a imité un passage[2]; peut-être s'en est-il inspiré pour tracer le programme d'éducation physique que Ponocrates impose à Gargantua. On n'aurait pas de peine à trouver d'autres livres qui aient exercé, sur les idées et les mœurs du XVI^e^ siècle, une influence analogue à celle du *Cortegiano*. Il faudrait examiner si l'on n'y voit pas s'esquisser déjà plusieurs traits de la philosophie de Rabelais.

Alors on aura pénétré les principaux secrets de son inspiration. Je dis : les principaux, car une face de son œuvre regarde encore vers le Moyen Age et celle-là risque bien de demeurer obscure pour nous. Nous voyons assez nettement les livres qui ont le plus contribué à fixer l'idéal du monde moderne. Nous ne savons pas celles des œuvres du Moyen Age qui avaient chance, au XVI^e^ siècle, d'être encore lues et pratiquées. Nous pouvons nous consoler en songeant à ce qu'il reste à faire pour réaliser le programme qui

Latinis nominibus piscium; l'ouvrage a été imprimé à Lyon, en 1535). Si l'on se reporte au texte de Rabelais, on verra qu'il a fort amplifié la description de Gilles; est-ce d'après des observations personnelles, ou bien en se servant d'un autre ouvrage, — que nous ignorons?

1. Le livre avait paru en 1528; dix ans plus tard, il était déjà traduit en français.

2. Cf. le commentaire de Le Duchat sur cette phrase de III, 29 : « Vous parlez en courtisan, dist Pantagruel. »

vient d'être esquissé. Il est vrai qu'il suppose de longues recherches et de nombreux ouvriers. Mais le nombre des *Rabelaisiens* s'accroît chaque jour et, parmi eux, j'en sais plusieurs qui sont occupés à résoudre plusieurs des problèmes que j'ai indiqués. Ils me pardonneront si j'ai osé leur tracer leur tâche et si j'ai semblé m'instituer leur guide; je suis loin de cette prétention, mais, sur le point de conclure cette étude, je n'ai pu me résoudre à quitter si tôt Rabelais et j'ai voulu simplement, en rêvant tout haut de l'œuvre à accomplir, me consoler de ne pouvoir y collaborer plus longtemps.

Louis Delaruelle.

BOSSUET ET JOSEPH DE MAISTRE D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Le 24 juillet 1807, J. de Maistre parlant de Bossuet s'exprimait ainsi : « Je plie sous cette trinité de talents qui me fait entendre à la fois, dans chaque phrase, un logicien, un orateur et un prophète. »

Quelques années plus tard, écrivant au nonce Severoli, J. de Maistre formulait un jugement tout autre sur Bossuet : « Personne, disait-il (lettre du 1er décembre 1815), n'est plus pénétré que je ne le suis de tout ce que la religion et les lettres doivent à l'illustre Bossuet; mais il faut aussi avoir le courage de convenir qu'il a eu des torts incontestables. Il aurait dû mourir après avoir prononcé le sermon sur l'*unité*, comme Scipion l'Africain aurait dû mourir après la bataille de Zama : il y a, dans la vie de *certains* grands hommes, *certains* moments après lesquels ils n'ont plus rien à faire dans ce monde.

« Pour dire toute la vérité à l'oreille de Votre Excellence, il me semble que, dans cette *Exposition* même si vantée, l'article du Saint-Père est d'une maigreur qui tient du *marasme*. Il serait encore aisé de prouver que la conduite de ce grand homme, pendant les dernières années de sa vie, a eu des suites très fâcheuses[1]. »

Ce cri de guerre murmuré à l'oreille du nonce était le prélude d'une offensive hardie; J. de Maistre était à la veille d'engager publiquement les hostilités avec Bossuet. Dès 1817, il achevait ce livre de l'*Église gallicane*, dirigé principalement contre Bossuet, qui ne devait paraître qu'en 1821, après la mort de son auteur, mais dont l'accent d'amertume et de colère animait déjà quelques pages du *Pape*, publié deux ans plus tôt. Comment J. de Maistre a-t-il justifié cette animosité? Quelles raisons avait-il ou croyait-il avoir d'insulter celui qu'il appelait quelque part *une des religions françaises*?

N'a-t-il cédé, en cette circonstance, qu'à cette coutumière passion, qu'à ces accès de *rage sainte*[2], qui l'ont déchaîné plusieurs

1. *Correspondance*, t. V, p. 187 (édit. Vitte).
2. L'expression est dans les *Soirées*, IVe entretien, et elle est prononcée à propos de Voltaire.

fois contre les *idoles françaises*? Dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, écrites avant le *Pape* et l'*Église gallicane*, il s'élevait contre cette manie, française à son gré, de créer des réputations et de les imposer à l'admiration de tous les peuples et de tous les temps : les philosophes du XVIII[e] siècle n'étaient-ils pas les inventeurs de Locke, auquel ils avaient si injustement immolé Descartes[1]? Les Français sont les rois de l'opinion européenne, et leur caprice fixe la gloire : « Qu'il plût aux Français de dire : *Corneille et Vadé!* ou même *Vadé et Corneille!* si l'euphonie qui décide de bien des choses, avait la bonté d'y consentir, je suis prêt à croire qu'ils nous forceraient à répéter avec eux : Vadé et Corneille[2]! » Voici qui est plus impertinent encore : à en croire J. de Maistre, « si la passion (*française probablement*) l'avait bien résolu, elle mettrait Chaulieu au rang des saints Pères ». A ses yeux, Condillac est un *sot*; Bacon un *grossier radoteur*, un *stupide matérialiste*, une *brute, plus brute que les brutes*[3].

On a déjà dénoncé, avec éloquence parfois[4], la fausseté du pamphlet de J. de Maistre, injurieux à la mémoire de Bossuet. Les circonstances nous ayant mis entre les mains les manuscrits du *Pape* et de l'*Église gallicane*, nous nous sommes aperçu que le texte imprimé ne nous apportait qu'un écho affaibli de la grande colère de J. de Maistre; les violences, contre lesquelles on a protesté, éclataient plus furieuses encore dans la version primitive de l'écrivain; les à-peu-près, les inexactitudes, les erreurs même s'y entassaient pêle-mêle; le paradoxe, manié ailleurs avec tant d'aisance par J. de Maistre, se perdait à chaque instant dans le paralogisme; les pires procédés des pamphlétaires : ignorance, hyperbole, mauvaise foi, s'étalaient à chaque page; et si quelque chose a droit d'étonner, c'est que de bons esprits, à l'heure actuelle, s'en réfèrent encore à J. de Maistre pour appuyer leurs opinions littéraires ou théologiques à propos de Bossuet. Nous ne voulons pas dire que rien ne puisse être conservé de ce réquisitoire véhément : par endroits étincellent des pensées pénétrantes, aiguisées encore par l'épigramme ou éclairées par l'image; J. de Maistre ne voit qu'une face de l'objet; mais la vivacité de son

1. T. I, p. 512 : « Ah! que j'en veux à cette génération futile qui en a fait son oracle (de Locke)!... que j'en veux surtout à ces Français qui ont abandonné, oublié, outragé même le Platon chrétien né parmi eux, et dont Locke n'était pas digne de tailler les plumes, pour céder le sceptre de la philosophie rationnelle à cette idole, ouvrage de leurs mains, à ce faux dieu du XVIII[e] siècle, qui ne sait rien, qui ne dit rien, qui ne peut rien! »

2. *Id.*, p. 530.

3. *Examen de la philosophie de Bacon*, et *Soirées*, passim.

4. Cf. Brunetière, article Bossuet de la *Grande Encyclopédie*, 1888.

regard enfonce très avant, et le style donne un relief incroyable au résultat de cette vision, si incomplète qu'elle ait été.

Il nous a semblé que l'histoire des idées gagnerait à ce que nous tirions de l'ombre du manuscrit ces pensées, toutes chaudes encore de l'ardeur de la composition; on y verra avec quelle force le sarcasme jaillissait de la plume de l'écrivain, et quelle tyrannie l'intelligence du penseur exerçait sur les faits et les hommes, pour les plier à l'absolu de ses systèmes.

Aucun des autres manuscrits de J. de Maistre ne présenterait cet élément d'intérêt; car ni pour les *Soirées*, ni pour *Bacon*, J. de Maistre n'a ainsi modifié l'expression primitive de sa pensée; le *Pape* et l'*Église gallicane* témoignent, au contraire, d'un gros travail de revision, et si l'on voulait dresser le catalogue des *repentirs* du grand écrivain, on s'exposerait à s'arrêter sur chaque page, presque sur chaque alinéa. Ces corrections, J. de Maistre les avait sollicitées de Chateaubriand; celui-ci se déroba, et, en définitive, elles furent conseillées par un Lyonnais, Guy-Marie de Place, écrivain de mérite et théologien consommé. Nous espérons montrer combien cette collaboration — le mot n'est pas trop fort — eut d'heureux effets : elle exigeait un homme moins absorbé que Chateaubriand, moins personnel, plus désintéressé et, faut-il le dire, plus compétent : ici la richesse de l'imagination, la souplesse et l'incomparable splendeur du style étaient moins nécessaires qu'une réelle science de l'histoire ecclésiastique, l'abnégation de sa propre pensée, et l'entier dévouement d'un chrétien au triomphe de sa religion.

PREMIÈRE PARTIE

La méthode polémique de J. de Maistre.

Avant d'étudier les jugements portés par J. de Maistre sur Bossuet, voyons quelle méthode a préparé cette discussion.

Sur ce point, le manuscrit contient une déclaration de principes, qui n'a pas été reproduite dans le texte, et que nous transcrivons intégralement :

> Je dirai sur le caractère d'un personnage si justement célèbre à peu près ce que je disais tout à l'heure sur celui d'un ordre célèbre[1]. En montrant l'excès de certaines qualités estimables, je ne déroge point

1. Les Jésuites, dont il avait parlé chap. xi, p. 258.

au respect dû à ces qualités, et moins encore aux autres qualités qui sont demeurées sans reproche. J'explique seulement de la manière la plus claire comment l'autorité de Bossuet est réellement de fort peu d'importance sur certaines questions, où cependant on l'invoque comme un oracle, en vertu d'un certain enthousiasme routinier qui admire en masse et n'analyse rien...

...Si l'on juge à propos d'observer que chacun des deux caractères que je viens de mettre en regard (Bossuet et Fénelon) a son mérite particulier, et qu'on ne saurait reprocher à Bossuet et à Fénelon, pour me servir de l'excellente expression d'un excellent homme (*Pensées de M. de Bonald*), que *les défauts de leurs vertus*, je me garderai bien de faire aucune objection; car rien n'est plus vrai. C'est assez pour moi d'observer que c'est précisément à ce *défaut des vertus* que j'attribue le petit nombre de pages qui m'affligent dans l'histoire de Bossuet.

Le ton est très modéré, et l'on s'attend à une discussion courtoise; en réalité, il n'en est rien, et J. de Maistre a nié toutes les *vertus* de Bossuet, par ignorance ou par système.

I

Par ignorance, avons-nous dit. C'est qu'il ne connaît pas Bossuet. Par exemple, est-il nécessaire d'avoir étudié de près l'histoire des œuvres de Bossuet et de sa pensée, pour sourire à cet argument que J. de Maistre avait présenté contre l'authenticité de la *Gallia orthodoxa*, plus communément appelée *Défense de la Déclaration*?

La manière seule dont Bossuet travaillait ordinairement prouve que la *Défense de la déclaration* (ou ce qu'on appelle ainsi) est une œuvre illégitime méconnue par son père.

Quelle étonnante fécondité! et en même temps quelle rapidité inconcevable dans tout ce qu'écrivait Bossuet! Un ouvrage n'attendait pas l'autre : c'est le roulement du tonnerre. Dans toutes ces productions si nombreuses et si variées, le travail pénible de la lime ne se fait jamais sentir. Tous au contraire respirent cette facilité, cet abandon, et pardessus tout cette inimitable négligence, véritable cachet du génie, qui s'amuse de temps en temps à raser la terre, pour se perdre bientôt dans les nues.

Comment cet homme est-il devenu tout à coup paresseux, indécis, timide, incertain sur ses propres idées, doutant de lui-même et n'osant plus avancer? Hors de la conjecture que j'expose, le phénomène est inexplicable. Qu'on se représente le grand Bossuet condamné à défendre une œuvre étrangère qu'il n'avait jamais approuvée, à descendre

jusqu'à des subtilités indignes de son génie et de sa franchise, à nier l'évidence enfin; imagine-t-on un supplice égal pour un tel homme? Pendant le reste de sa vie, il ne fit qu'écrire et effacer; sans cesse on le voit tâtonner. Il dit à son confident : *J'ai mal fait de citer le fait de Libère.* Il aurait pu en dire autant de celui d'Honorius : et il l'a dit en effet, du moins en général, puisqu'il a tout condamné [1].

Quel ennemi de Bossuet l'a jamais attaqué sans l'avoir lu? Nous pouvons affirmer que J. de Maistre n'avait pas pris cette précaution élémentaire, qui consiste à entendre l'adversaire avant de le condamner.

Voici comment il juge les éditeurs de Bossuet :

Jamais auteur célèbre ne fut à l'égard de ses œuvres posthumes plus malheureux que Bossuet. Le premier de ses éditeurs fut son misérable neveu, et celui-ci eut pour successeurs quelques moines fanatiques qui attirèrent, si je ne me trompe, l'animadversion du clergé de France sur leur édition (*Église gallicane*, II, IX, p. 229).

Et une note, restée dans le manuscrit, ajoutait :

« L'abbé Lequeux, seul, si je ne me trompe encore, est demeuré irréprochable; mais je ne connais pas son travail. La nouvelle édition de Versailles, annoncée avec éloges, par d'excellents juges, réparera sans doute toutes les erreurs, et fera disparaître tous les doutes. »

Comment? J. de Maistre faisait l'éloge de l'abbé Lequeux! Lui qui avait un flair admirable pour dépister les Jansénistes, et qui rangera si facilement ses adversaires dans cette secte abhorrée, il ignorait donc que Lequeux était un déterminé janséniste, et que Feller contait à son propos l'anecdote suivante : « Feu M. Riballier, syndic de la faculté de Paris, parlant à M. l'abbé Lequeux du petit ouvrage qu'avait fait Bossuet sur le formulaire d'Alexandre VII, lui dit que sûrement il avait dû le trouver parmi ses manuscrits. L'abbé répondit qu'effectivement il l'avait trouvé, mais *qu'il l'avait jetté au feu* [2]. »

1. Tout ce passage a été remplacé, à la suite des observations de G.-M. Place, et par une page même tirée tout entière de ces observations : cf. *Église gallicane*, II[e] partie, chap. IX, p. 222 : « Qu'on se représente la situation de Bossuet... »; de Place avait vivement critiqué la version primitive, et J. de Maistre, se rendant à ses bonnes raisons, écrivait à l'*Observateur* : « Moyennant cette correction que je crois irréprochable dans ma conscience, toutes les *infamies* écrites sous les n[os] 18, 19 et 20 (c'est le passage que nous venons de transcrire), disparaissent entièrement. »

2. J. de Maistre, averti par de Place, supprima l'éloge de Lequeux, et renvoya ses lecteurs à l'*anecdote fort curieusé* du *Dictionnaire historique.* — En réalite,

Et encore, quels sont ces *excellents juges*, derrière lesquels J. de Maistre abrite les éloges décernés à l'édition de Versailles? Certainement, il ne s'était pas soucié de la consulter; un adversaire plus scrupuleux aurait jugé prudent et même indispensable de se mettre au courant, et de ne plus voir Bossuet à travers les déformations plus ou moins avouées des éditeurs jansénistes. Guy-Marie de Place, qui pourtant n'écrivait pas *sur* Bossuet, était mieux informé, et il avouait à J. de Maistre combien la nouvelle édition l'avait désappointé : « Le mérite de cette édition, dont je possède toutes les livraisons publiées jusqu'ici, se borne, autant que j'ai pu en juger, à donner le texte de Bossuet dégagé de toutes les préfaces et notes étrangères qui en dénaturaient quelquefois l'esprit. Il y manquera tous les éclaircissements que désireraient les amis de la religion et que prescrivait la critique sur les points qui peuvent former l'objet de quelques doutes[1]. »

Mais qu'importait à J. de Maistre de compulser les éditions diverses, de les comparer, et de rechercher le texte le plus authentique de Bossuet! Il n'avait lu ses *Œuvres* dans aucune édition, et toute sa polémique il l'avait engagée sur des textes de seconde main; il avait lu Bossuet dans le cardinal de Bausset. Certes l'*Histoire de Bossuet composée sur les manuscrits originaux*, par le cardinal de Bausset, est une œuvre substantielle, nourrie de la plus pure moelle des écrits de Bossuet; les citations y abondent, les analyses des écrits originaux y sont très consciencieuses, et quiconque possède à fond cette *Histoire*, est déjà entré assez avant dans la connaissance de Bossuet.

Mais quel est le savant, digne de ce nom, qui se contenterait de voir un écrivain à travers l'histoire de sa vie et de ses ouvrages, si documentée et si étendue qu'elle puisse être? Nous pouvons l'affirmer, après avoir compulsé les manuscrits du *Pape* et de l'*Église gallicane*, jamais les références de Bossuet, données par

cette anecdote est plus que suspecte : déjà Tabaraud l'avait contestée par de solides raisons (*Supplément aux Histoires de Bossuet et de Fénelon*, p. 90 et sqq.); l'abbé Guettée est revenu à la charge (*Mémoires de Le Dieu*, p. 76 et sqq.); enfin le P. Ingold a résumé l'argumentation de ses devanciers (*Bossuet et le Jansénisme*, p. 140 et sqq.), et a montré que Feller ne cite aucune preuve positive, que Riballier était l'antagoniste le plus ardent des opinions de l'abbé Lequeux, que celui-ci n'aurait pas choisi Riballier pour lui faire cette confidence, et que Riballier, possesseur d'une confidence si précieuse, se serait empressé de la divulguer.

1. L'érudition moderne est assez sévère pour les éditeurs de Versailles : « Cette édition, dit M. Ch. Urbain, dans sa *Bibliographie critique de Bossuet* (p. 20), cette édition, préparée par les abbés Hemey d'Auberive et Caron, prêtres de Saint-Sulpice, est fort belle, mais non parfaite. Pour les sermons et les lettres, par exemple, elle suit de trop près Deforis, et pour d'autres ouvrages on s'est borné à prendre l'édition princeps quand il aurait fallu en outre se reporter aux mss. ou tenir compte des corrections apportées par Bossuet aux éditions suivantes. »

J. de Maistre, ne vont aux œuvres originales; toutes sont puisées dans le cardinal de Bausset; pour les rares exceptions, nous avons vérifié, et toujours nous avons remarqué que Bausset avait fourni l'indication de l'original à J. de Maistre. De là cet aveu qu'il fait à G.-M. de Place dans une lettre, le 7 septembre 1819 : « Rien de mieux pensé que de substituer les citations diverses tirées des œuvres de Bossuet à celles que j'ai empruntées à M. de Bausset. Lorsque vous pourrez le faire *nullo negotio*, vous me ferez plaisir; mais ne vous fatiguez pas trop, parce qu'enfin cet objet est très secondaire [1]. »

De Place n'était pas de cet avis; et il continuait, pour satisfaire ses scrupules de travailleur, à modifier les renvois indiqués par J. de Maistre. Ainsi il terminait ses observations relatives au chapitre xv de la 2e partie de l'*Église gallicane*, par cette note : « Je répète qu'il importe de ne pas laisser croire que les textes de Bossuet ont été puisés dans son *Histoire*. D'après cela, je renverrai constamment le lecteur aux écrits originaux [2]. »

De Place ne s'est pas contenté de modifier scientifiquement l'appareil des citations; il a encore, et avec une compétence trop souvent inutile, replacé les citations dans le passage d'où elles étaient tirées, et invité J. de Maistre à ne pas en défigurer le sens. Ainsi J. de Maistre, s'appuyant sur un *Mémoire* de Bossuet adressé à Louis XIV, et relatif à la condamnation de Fénelon, croit pouvoir interpréter ainsi la doctrine de ce *Mémoire* :

> Ce qu'il y a d'étrange, c'est que, suivant la doctrine du *Mémoire* cité, l'acceptation solennelle (des jugements du Pape) ne doit point être faite par des évêques et des archevêques rassemblés en corps, mais par chaque arrondissement métropolitain; en sorte que ce n'est plus l'Église gallicane en corps, mais chaque assemblée métropolitaine qui a le *veto* sur le pape, puisqu'elle ne doit accepter les décisions doctrinales que par voie de jugement et d'acceptation [3].

Or, la citation fût-elle exacte et textuelle, J. de Maistre a tort d'oublier que, dans le *Mémoire*, il ne s'agit que de la sentence prononcée contre Fénelon, et qu'il ne convient pas de convertir un règlement particulier en une thèse générale. De plus, l'*historien*

1. Fragment d'une *lettre inédite*, publiée par F.-Z. Collombet, *Revue du Lyonnais*, 1843.

2. En effet, ces changements ont été faits sur le manuscrit, et par un oubli inexplicable ils n'ont pas été transportés dans le texte imprimé.

3. Tel est le texte du manuscrit; le texte imprimé (*Église gallicane*, II, xv, p. 322) ne porte qu'un léger changement fait après les observations de G.-M. de Place; au lieu de : *suivant la doctrine du mémoire cité*, on y lit : « suivant la doctrine gallicane ».

de Bossuet ne dit pas que l'acceptation solennelle ne *doive* point être faite par les évêques rassemblés; voici le texte de Bausset : « Toutes les assemblées métropolitaines, en adhérant par voie de jugement et d'acceptation au bref du pape Innocent XII, étaient convenues que chaque évêque publierait un mandement... ce qui fut exécuté. » La doctrine que l'auteur dit expressément être celle du *mémoire cité* ne s'y trouve nullement; mais J. de Maistre ne l'a pas lu. Bossuet y expose les avantages des conciles provinciaux, d'après le concile de Trente, fait l'historique de ces sortes de conciles tenus depuis; après quoi, passant à *ceux qu'on projette de convoquer*, il présente l'inconvénient qu'il y aurait d'y introduire des *commissaires royaux*, ce qui serait contraire à la *libre acceptation*, ou pourrait paraître tel : donc Bossuet se contente de faire observer, sans rien dire de toute autre forme d'acceptation, que celle des assemblées métropolitaines est canonique [1].

Mais, en aucun endroit de son *Mémoire*, Bossuet ne prétend qu'une simple assemblée métropolitaine eût le *veto* sur le pape; il serait absurde même de supposer qu'il eût voulu lui donner le *veto*, non pas sur le pape, mais même sur la majorité du clergé français. En cette circonstance, Bossuet et l'Église gallicane, que J. de Maistre frappait à travers son grand représentant, ont été mal connus et attaqués faussement.

Il y a plus : la citation même, empruntée à Bausset, et d'où part tout le raisonnement de J. de Maistre, est interprétée par lui à contre-sens. Il rapporte ainsi le passage incriminé : « Suivant nos maximes, aurait dit Bossuet, un jugement du pape, en matière de foi, ne doit être publié en France qu'après une acceptation solennelle de ce jugement fait dans une forme canonique par les archevêques et évêques du royaume; une des conditions essentielles à cette acceptation est qu'elle soit entièrement libre [2]. »

Quel attentat, s'écrie J. de Maistre, contre l'autorité du Pape! Or il n'a pas lu ou n'a pas voulu comprendre le passage, que Bausset pourtant citait intégralement, et d'où il ressort que cette *acceptation entièrement libre* est entendue par rapport au roi, et que Bossuet ne pensait pas du tout au pape. Dans la même page, J. de Maistre insiste encore sur cette *liberté*, et tout son commentaire est vicié, parce que Bossuet n'employait le mot que d'une manière relative au pouvoir civil [3].

1. Dans la circonstance, l'idée de suivre cette forme appartenait, non à Bossuet, mais à l'archevêque de Reims.

2. *Église gallicane*, II, xv, p. 319.

3. Voici le passage tel qu'il est rapporté par Bausset (livre X, nº XXI) : « Qu'est-

Une inexactitude est pardonnable; d'un auteur mal informé on en appelle à l'auteur mieux informé, et l'on ne songe pas à incriminer sa bonne foi. Mais que faut-il penser lorsqu'un auteur averti de cette inexactitude la laisse persister, en sachant bien qu'elle est une inexactitude? Gaston Paris a dit avec l'autorité qui s'attache à sa réputation de savant : « Celui qui, pour un motif patriotique, religieux ou même moral, se permet dans les faits qu'il étudie, dans les conclusions qu'il tire, la plus petite dissimulation, l'altération la plus légère, celui-là n'est pas digne d'avoir sa place dans le grand laboratoire où la probité est un titre d'admission plus indispensable que l'habileté. » J. de Maistre aime mieux l'*habileté* que la *probité*.

Il soutient que la lettre adressée en 1693 à Innocent XII, par les évêques nommés, à qui ce pape refusait des bulles, comporte une rétractation de la Déclaration de 1682, et *ce n'est pas sans un profond chagrin*, dit-il, qu'il *entend de la bouche du grand Bossuet ce qu'on va lire* :

> Peut-on dire que le Pape ait exigé de nos prélats qu'ils rétractassent leur doctrine comme étant ou erronée, ou schismatique, ou fausse? Non, puisque nos évêques lui écrivirent simplement en ces termes : *Nous n'avons eu aucun dessein de faire une décision.* Voilà tout ce qu'ils condamnent; voilà tout ce que le Pape leur ordonne de détester; la lettre des évêques n'est qu'une lettre d'excuse...; et cette lettre n'est rien puisqu'elle ne touche pas au fond de la doctrine, et qu'elle n'a aucun effet puisqu'elle n'est que de quelques particuliers contre une délibération prise dans une assemblée générale du clergé, et envoyée par toutes les Églises [1].

ce que ces commissaires y feraient? disait Bossuet. Ils n'y seraient pas pour délibérer avec nous, ni pour nous aider de leurs lumières, ils ne pourraient donc passer que pour des inspecteurs envoyés par le roi, afin de nous contenir, pour ainsi dire, dans notre devoir : comme si Sa Majesté, se défiant de ceux de notre ordre, croyait devoir nous faire tous veiller par des laïques, et ne pouvait s'assurer de notre fidélité que par cette précaution qui nous déshonorerait dans l'esprit des peuples, et avilirait notre ministère dans nos diocèses!... Suivant nos maximes, un jugement du Pape en matière de peine ne peut être publié en France qu'après une acceptation solennelle de ce jugement faite dans une forme canonique par les archevêques et évêques du royaume. Une des conditions essentielles à cette acceptation, c'est qu'elle soit entièrement libre. Passerait-elle de bonne foi pour l'être, si les peuples voyaient des commissaires du roi dans nos assemblées? » On jugera mieux, après cette longue citation, le procédé de J. de Maistre; pourtant de Place l'avait averti : peine perdue! Il eût fallu supprimer le chapitre XV, et J. de Maistre y tenait.

1. Remarquons en passant que J. de Maistre met ici bout à bout deux citations d'un ordre très différent : la première est extraite de la *Défense* (*Dissertatio praevia*, paragr. 10); et la seconde, sans que rien nous en avertisse, est la reproduction d'un passage des manuscrits de Le Dieu, donné par Bausset, en note, au même endroit, et relatif à la façon dont Bossuet s'exprimait dans la conversation sur cette lettre.

Il est naturel que J. de Maistre, ultramontain, voie une rétractation dans cette lettre que les gallicans jugent insignifiante, mais voici comment il s'y prend pour frapper son adversaire; à cette phrase : *Nous n'avons eu aucun dessein de faire une décision*, il a joint cette note perfide : « La lettre des évêques, comme l'on voit, est ici fort abrégée. » Pour un peu, Bossuet serait accusé d'avoir commis un faux. La réponse est facile : J. de Maistre n'a pas lu Bossuet; en le lisant, il aurait compris pourquoi la lettre des évêques est réduite à cette simple phrase. D'abord le paragraphe 10 extrait par Bossuet de la *Dissertatio praevia* était conçu en ces termes :

Itaque non aliis conditionibus compositae sunt res. Quid enim ab episcopis gallicanis Innocentius XII, bonus et pacificus pontifex, postulavit? ut erroneam, ut schismaticam, ut falsam doctrinam ejurarent? absit. Nempe episcopi in haec verba scripserunt : *nihil enim decernere animus fuit*. En quod deprecantur, en quod pontifex aversari jubet, decretum esse conditum, latum episcopale judicium, *eoque animo quo diximus*. Hac excusatione, hac purgatione suscepta, pontificium animum adeo placatum esse constat, ut clero gallicano, pro sedis apostolicae consuetudine, impense faveat.

On a remarqué les mots que nous avons soulignés : *eoque animo quo diximus*. Ils laissent entendre que Bossuet s'était expliqué sur la lettre : il l'avait fait, un peu avant (*Dissertatio praevia*, paragraphe 6), et d'une manière assez explicite, pour qu'au parag. 10 il pût se contenter d'un résumé très court; il disait :

Idcirco nec piguit gallos ad episcopatum promovendos, datis ad pontificem maximum litteris, id vere, id obedientissime profiteri et subscribere *quidquid in iisdem comitiis circa ecclesiasticam potestatem, et pontificiam auctoritatem, decretum censeri potuit, pro non decreto haberi velle : mens nempe, inquiunt, nostra non fuit quidquam decernere*. Quod in ipso conventu clara voce testatos ex gestis vidimus : nihil nempe decretum quod spectaret ad fidem, nihil eo animo ut conscientias constringeret, aut alterius sententiae condemnationem induceret, etc.

Où donc est ce ton leste, qui indignait J. de Maistre? Pourquoi laisser planer un soupçon injurieux sur la haute probité de Bossuet? Non : l'auteur de la *Defensio* ne prend pas ses adversaires de biais, sournoisement; il laisse à d'autres ces *habiletés*, et quand ceux-ci à leur tour viennent hypocritement afficher une indignation vertueuse, il a bien le droit de mépriser leur jugement.

Nous savons que J. de Maistre n'était pas grand lecteur de la *Defensio*; mais les textes que nous venons de citer se trouvent tout au long dans ce livre des *Nouveaux Opuscules* de Fleury, qui est une des principales sources de son érudition; de plus, ils lui ont été signalés par G.-M. de Place, qui lui disait : « Comme ces deux textes se trouvent dans la même dissertation et à peu de distance l'un de l'autre, faut-il laisser subsister la petite note, qui d'ailleurs a bien son mérite? » J. de Maistre répondait, et l'aveu complète le procédé : « Par charité laissons ce morceau, quand ce ne serait que pour conserver la petite note, *qui a bien son prix.* »

On n'en finirait pas de citer toutes les inexactitudes que J. de Maistre avait entassées dans son manuscrit, et dont un grand nombre d'ailleurs ont reparu dans son livre, malgré les protestations de son *Observateur*. Nous en signalerons plus loin quelques-unes, choisies parmi les plus significatives; il nous suffisait ici de mettre en relief cette étrange méthode d'exécuter un adversaire sans daigner lire ses œuvres.

II

A cette ignorance J. de Maistre joint un tempérament systématique, bien fait pour l'égarer dans une discussion où il n'aurait jamais dû perdre son sang-froid. Au lieu de surveiller sa plume, et de calmer sa fièvre d'avoir raison, il s'abandonne à toutes les funestes conséquences de l'exagération, de l'esprit de parti, et de l'impertinence.

Il exagère, à tel point qu'il est toujours au delà du point juste, et que non content d'avoir raison, il accable encore son adversaire; ses conjectures, même les plus hasardées, il les présente comme des vérités incontestables; les mots les plus outrés changent une remarque juste en une épigramme injurieuse.

Ainsi, il rendra Bossuet responsable, à lui seul, « de l'espèce de scission » opérée par les *prétendues libertés* de l'Église gallicane : « La loi de division, écrivait-il dans son manuscrit, est tracée de la main même du grand évêque. » Etait-il exact de dire que Bossuet *traçait* une *loi de division*, alors qu'il se contentait de rappeler une *loi* antérieure, qu'il suivait comme ses prédécesseurs l'avaient suivie [1]?

1. Le texte, après la réclamation de l'*Observateur*, est devenu : « Le principe de division se trouve posé et développé de la main même du grand évêque de

Il se demande pourquoi la *Défense de la Déclaration* n'a pas paru sous Louis XIV, et voici les raisons qu'il propose sans même mesurer à quelle hauteur d'inconvenance il les a portées :

Il n'y a qu'une conjecture à faire sur ce point; heureusement elle atteint ce degré de probabilité qui se confond avec la vérité. Bossuet ayant écrit par obéissance et contre sa conviction, il détestait son travail, et ne voulait pas qu'il parût, et Louis XIV, qui avait une conscience, content de la soumission d'un si grand homme, ne se détermina jamais à l'affliger pendant sa vie et sut même respecter ses scrupules et ses intentions après sa mort [1].

Bossuet a-t-il écrit ce livre *par obéissance*? c'est une question très discutable; mais l'a-t-il fait *contre sa conviction*? Comment un homme, un prêtre, un évêque aurait-il ainsi écrit pendant vingt ans *contre sa conviction*? comment, tout en résistant à sa conscience, aurait-il osé dire de son travail : « Je propose à tous les catholiques ce qu'il y a de plus vrai, de plus certain, de plus conforme à toute raison », et encore : « J'écris, animo pacifico, Deo teste et arbitro »; et enfin : « Securus hanc causan ad Christi tribunal perfero [2]. » Bossuet est au-dessus de la supposition d'une telle imposture.

Comment être insensible à cette pointe si finement aiguisée : « Louis XIV qui avait une conscience », alors qu'on vient de dire que Bossuet écrivait *contre sa conviction* et par conséquent *contre sa conscience*?

La protestation de G.-M. de Place aboutit à faire modifier ainsi le passage :

Il n'y a qu'une conjecture à faire sur ce point. Heureusement elle atteint ce degré de probabilité qui se confond avec la vérité [3]. Après cette première ferveur de la composition connue de tous les écrivains, Bossuet cessa bientôt d'être tranquille sur son ouvrage. C'est bien avec une pleine conviction qu'il s'écriait : *Je porte cette cause en toute assurance au tribunal du Sauveur*; mais bientôt la *sécurité* fit place aux alarmes, devant les oppositions qui s'élevaient de toutes parts, devant

Meaux » (II, xv, p. 319). — Deux pages plus loin, Bossuet était encore directement pris à partie : « Qu'est-ce donc que veut dire Bossuet avec *son acceptation solennelle faite dans les formes canoniques*? » *Son!* mais elle n'était pas à lui; lui, il ne venait qu'après mille autres, comme co-propriétaire : « Quand la vérité n'en souffre pas, lui écrivait G.-M. de Place, ménageons les affections des honnêtes amis du grand homme. » Le texte est devenu : « On comprend donc peu cette *acceptation solennelle...* » (p. 321).

1. *Église gallicane*, II, ix.
2. *Histoire de Bossuet*, Pièces justificatives du livre VI.
3. La conjecture a changé; mais elle ne cesse pas d'être la vérité!

les écrits nombreux qui combattaient ces doctrines qu'il croyait certaines; la réflexion s'effraya, les scrupules naquirent; et dans l'âme pure de Bossuet, le scrupule suffisait pour glacer la volonté. Il n'aimait plus son travail et ne voulait pas qu'il parût. Louis XIV, de son côté, content de la soumission d'un si grand homme, ne se détermina jamais à l'affliger pendant sa vie; et sut même respecter ses nobles scrupules après sa mort[1].

Le tempérament sarcastique de J. de Maistre se donne libre carrière contre Bossuet; en voici un trait, choisi entre beaucoup d'autres, et que nous citons, parce que l'auteur lui-même l'a commenté : « Bossuet, dit-il, haïssait toutes les assemblées », parce qu' « elles gênaient cette espèce de dictature que ses talents et la faveur de la cour lui avaient décernée dans l'Église, et qui était enfin arrivée au point que, suivant la remarque de son dernier historien, à la mort de Bossuet, l'Église de France se crut affranchie ». L'idée est discutable, car il est plus vrai de soutenir que si Bossuet redoutait l'effervescence habituelle aux assemblées — *qui assemble le peuple l'émeut*, a dit un professionnel de la turbulence, le cardinal de Retz, — il aimait pourtant ces réunions dans lesquelles il menait tout, maîtrisait tout, exerçait son *espèce de dictature*. Mais attendons la pointe : l'affaire de Fénelon est soulevée, par qui la faire juger? par le pape ou par un concile national? par le pape, répond Bossuet, car « une assemblée, dit-il, ou un concile, est susceptible de toutes les impressions et de tant de divers intérêts difficiles à manier! Il en avait fait l'expérience par la peine qu'il avait eue d'amener deux prélats à la vérité.... Qui pourrait après cela espérer de se rendre maître de tant d'esprits remués par tant de passions? » Et J. de Maistre de commenter ainsi cet aveu, où pourtant se peignait si bien le caractère de Bossuet : « On le voit, s'écrie-t-il, il ne lui vient pas même dans l'esprit qu'il puisse se tromper. Tout son embarras est de savoir comment il amènera les autres à la *vérité*, c'est-à-dire à *son opinion*. Il redoute même un concile parce que le Saint-Esprit qui hante ces sortes d'assemblées est difficile à manier. »

G.-M. de Place, plus rassis, fit observer que le passage était bien *amer*.

1. Plusieurs de ces phrases sont empruntées aux *Observations*. En envoyant cette variante à G.-M. de Place, J. de Maistre ajoutait : « Cette correction rend hommage aux réflexions de M. D. que je trouve très fondées; il y avait réellement dans ce morceau trop de cette *ferveur* de composition dont je parlais tout à l'heure.

Es-tu content, Coucy?
Dussiez-vous me répondre : *Cosi! cosi!* vous n'aurez rien de plus. »

« J'avoue, lui répondait J. de Maistre, que tout ce morceau est un peu dur, et que le Saint-Esprit surtout contre son ordinaire pince un peu cruellement, mais d'un autre côté il faut observer aussi que chaque auteur a sa manière, et qu'en émoussant ma pointe, on nuira beaucoup à l'effet. »

Pourtant G.-M de Place insista si bien pour obtenir le sacrifice de cette réflexion, que J. de Maistre *émoussa la pointe*, et écrivit : « Il redoute même un concile qui lui paraît difficile à manier [1]. »

Mais la plupart du temps J. de Maistre aimait mieux conserver sa *pointe* que rester dans les justes limites de la convenance et de la vérité. L'exagération et l'épigramme sont comme les instincts naturels de son esprit.

D'un tel homme, il fallait s'attendre à la plus révoltante partialité; que lui importent alors les contradictions, les erreurs, les digressions, pourvu qu'il cède à sa passion! Dans le cas présent, il est très dur pour Bossuet; en revanche, il ne perd aucune occasion de louer Fénelon.

Le *gallicanisme* de Bossuet mérite tous les anathèmes, d'après J. de Maistre, et pourtant c'était au XVII[e] siècle une opinion libre. Comment donc va-t-il juger le quiétisme de Fénelon? Écoutez : « Des pieds de mouche qui fatiguaient les yeux des examinateurs romains, qui partageaient également leurs opinions, et qui ne pouvaient produire en France, en mettant les choses au pire, que des chansons [2]. »

Or Bossuet, si ardent à poursuivre Fénelon, se serait, dit-on, montré plein de mansuétude et de mollesse contre le jansénisme. J. de Maistre va nous en donner la raison dans un passage *inédit* :

Mais tout s'explique par la politique et l'influence. L'archevêque de Cambray avait encouru la disgrâce de Louis XIV, et même celle de son épouse (c'était bien autre chose qu'une reine!). Rien donc n'arrêtait le zèle de ses adversaires qui ne se brouillaient avec personne en l'accablant de rigueurs. Le jansénisme, il est vrai, avait encouru la haine de Louis XIV, mais il formait un parti puissant, et jamais Bossuet

1. *Église gallicane*, II, chap. VIII, p. 192. — Ce développement est subordonné à ce mot de *dictature* emprunté par J. de Maistre à Bausset. Mais Bausset l'entendait bien différemment : il montre que Bossuet par sa *dictature* servait l'Église, et empêchait les querelles, car, dit-il, les deux partis qui divisaient alors la France, « en affectant de respecter l'autorité de Bossuet, étaient impatients de se soustraire à l'espèce de dictature que l'opinion publique lui avait déférée » (*Hist.*, liv. XIII).

2. *Id.*, II, chap. XI, p. 271. Le texte a remplacé *ces pieds de mouches* par *des infiniment petits*. — Plus loin (chap. XV, p. 336) il disait encore : « Le livre des *Maximes* contenait des erreurs, sans doute, mais d'un genre assez excusable. » (*Du genre le plus excusable : Ms.*)

n'affronta une puissance quelconque. Sans me permettre d'ailleurs de confondre des choses qui doivent être distinguées, je ne vois pas moins clairement que la doctrine de ce grand homme avait quelques points de contact avec celle de Port-Royal, et puisqu'il ne dénonçait aux censures du clergé que *les excès outrés du jansénisme*, il est permis de croire qu'un *jansénisme modéré* ne lui semblait pas extrêmement condamnable.

Nous avons reproduit ce passage d'autant plus volontiers qu'il nous paraît rassembler tous les défauts de méthode que nous avons reprochés à J. de Maistre : l'auteur ignore les faits, car loin d'accabler Fénelon, Bossuet, pendant quatre ans (1693 à 1697), couvrit de son silence le quiétisme avéré de Fénelon; — il fausse le sens de la phrase qu'il emprunte à Bossuet : celui-ci dénonce *les excès outrés du jansénisme*; s'ensuit-il qu'il *ne* dénonce *que* les excès outrés de cette secte? — Puis sans examiner ici la valeur de ce reproche de jansénisme fait à Bossuet, il est incontestable que J. de Maistre excuse trop volontiers cette erreur du quiétisme, condamnée par le pape, et qui aurait eu des suites funestes, si au lieu de la soumission de Fénelon, l'Église eût rencontré un orgueilleux et un rebelle; — enfin pourquoi invoquer des motifs *de politique* et *d'influence* pour expliquer la conduite de Bossuet? Seul, le zèle de l'orthodoxie le poussa dans cette affaire; et s'il y déploya trop d'ardeur, c'est que des causes extérieures vinrent l'irriter; mais au fond il ne chercha que la vérité

Telle est la méthode; on prévoit quels résultats vont en sortir. C'est en vain que, par endroits, J. de Maistre déclare que Bossuet n'a pas de « plus sincère admirateur » que lui [1]; ces réserves lui sont suggérées par G.-M. de Place; mais, en définitive, il a écrit, comme nous le verrons, un pamphlet ou, si l'on veut, un *factum* contre Bossuet; en lisant le *Pape* et l'*Église gallicane*, il faut toujours se rappeler la déclaration si franche, qu'il faisait à ses amis de Lyon : « Je n'ignore pas l'espèce de monarchie qu'on accorde en France à Bossuet, mais c'est une raison de l'attaquer plus fortement [2]. »

1. Cf. par exemple *Église gallicane*, II, chap. xi, p. 254 : « Je ne l'aurai jamais assez répété : Bossuet n'a pas de plus sincère admirateur que moi; je sais ce qu'on lui doit; mais le respect que j'ai voué à sa brillante mémoire ne m'empêchera point de convenir qu'il se trompe ici, et même qu'il se trompe évidemment. » Cette phrase ne figure pas dans le *Ms.*

2. Lettre du 22 juin 1819, écrite à M. Besson, curé de Saint-Nizier, pendant une maladie de G.-M. de Place.

III

C'est à Bossuet que J. de Maistre aurait dû demander les règles d'une discussion scientifique.

A l'école de Bossuet, il aurait appris que les questions théologiques sont très complexes, et que, pour les comprendre, il faut remonter jusqu'aux vraies sources, qui sont les ouvrages des Pères de l'Église : au lieu d'attaquer la théorie de la grâce, que Bossuet renouvelait de saint Augustin et de saint Thomas, et de s'en rapporter aux scolastiques récents, et de préférence aux docteurs de la Compagnie de Jésus, il aurait pratiqué le précepte de Bossuet, disant que « dans un seul livre des anciens Pères, on trouve plus de cette pure substance de la religion, plus de cette sève du christianisme que dans beaucoup des interprètes nouveaux[1] »; Bellarmin, Suarez et le cardinal Orsi ne sont pas sans valeur; mais Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, saint Bernard et saint Thomas sont plus utiles à connaître. Ils auraient enseigné à Joseph de Maistre que tout le christianisme n'est pas suspendu à Molina, et il n'aurait pas accusé le grand prélat gallican de n'être pas catholique.

Bossuet aurait encore appris à J. de Maistre dans quel esprit de modération, de droiture, d'impartialité il faut combattre ses adversaires. Le théologien, selon le cœur de Bossuet, « adoucit les choses autant qu'il le peut. Il aime mieux être indulgent qu'injuste. Il estime une pareille infidélité de dissimuler sa propre créance et de déguiser celle de son adversaire, parce que, si par la première, on trahit sa religion et sa conscience, par l'autre, on se déclare ennemi juré de la charité fraternelle[2]. » Pour expliquer la tradition sur ces graves et difficiles questions de doctrine, le vrai théologien apporte « une théologie qui ne soit ni curieuse, ni contentieuse, mais sobre, droite, modeste, plutôt précise et exacte, que subtile et raffinée[3] ». C'est à ces conditions que la controverse de Bossuet eut tant de succès au XVII^e^ siècle, et qu'elle a mérité l'admiration de la postérité : contre Paul Ferry, contre le pasteur Claude, contre Jurieu, contre Fénelon enfin, Bossuet ne se permit jamais les procédés dont J. de Maistre crut pouvoir user contre le *dernier Père de l'Église*[4].

1. Cité par M. Rébelliau, *Bossuet* (Coll. des Grands écrivains), p. 17.
2. *Réfutation du catéchisme de Paul Ferry.*
3. *Deuxième instruction sur la version de Trévoux.*
4. En manquant d'égards à Bossuet, J. de Maistre ne faisait que suivre l'exemple

Sur un point seulement, J. de Maistre se rapproche de Bossuet, sans pourtant qu'il ait eu les mêmes scrupules et la même largeur d'esprit. L'abbé Ledieu nous a dit dans son *Journal* comment l'évêque de Meaux travaillait : « Non seulement Bossuet revoyait lui-même plusieurs fois ses ouvrages avec beaucoup d'attention, mais il les donnait encore à revoir à des amis, et même à des personnes qui pensaient différemment. Ils ne faisaient point d'observations dont il ne profitât, ayant pour maxime qu'une difficulté qui vient dans l'esprit d'un homme peut venir à bien d'autres, et qu'un auteur, quand il veut être vraiment utile, n'en doit laisser aucune autant qu'il peut. »

J. de Maistre, lui aussi, a désiré que le manuscrit du *Pape* et de l'*Église gallicane* passât sous les yeux d'un certain nombre de juges compétents, avant d'affronter l'opinion publique : il a consulté ses amis, les *thomistes* de Chambéry, et en particulier l'abbé Rey, plus tard évêque d'Annecy; l'abbé Vuarin, curé de Genève; Chateaubriand, qui a reçu le précieux dépôt trop tard pour s'en occuper, enfin et surtout ce qu'il appelle le *concile* de Lyon, l'abbé Besson et G.-M. de Place. L'abbé Besson, curé de Saint-Nizier, accablé par les soins d'un ministère très absorbant, a laissé retomber sur G.-M. de Place tout le poids d'une si lourde tâche, et G.-M. de Place l'a remplie avec tant d'autorité que J. de Maistre lui-même s'inquiétait parfois de n'avoir pu le satisfaire; il s'en ouvre à l'abbé Besson :

Pour la première fois depuis le commencement de notre longue correspondance, je me suis trouvé contraire à votre docte ami. Non seulement je n'ai pu reculer, mais puisqu'il m'était impossible de changer d'avis, je l'ai renforcé par un morceau logique que j'ai rendu aussi concluant qu'il m'a été possible; car, lorsque vous avez contre vous des hommes tels que M. D., il faut faire bonne mine et redoubler de force jusqu'à l'impertinence, je ne dis pas même tout à fait *exclusive-*

du cardinal Orsi. Celui-ci, en 1741, publia un traité en faveur de l'infaillibilité du Souverain Pontife, et il y traitait sans ménagements l'auteur de la *Défense* : « Pour mettre dans tout son jour, dit-il, l'*absurdité* de la proposition avancée par Bossuet, je vais en présenter une autre, etc. » Et ailleurs : « Qui pourrait ne pas mépriser la nullité de ce futile argument?... De quel front Bossuet reprend-il ici le pape Eugène, etc. — Il faut que des hommes de cette importance soient bien dépourvus de raisons solides, puisqu'ils se voient réduits à nous débiter de pareilles inepties... Il faut avouer que cette question est bien indigne du jugement et de la sagesse de l'évêque de Meaux; et quel lecteur, après tout ce qui a été dit, pourra s'empêcher de rire d'un homme qui avance sérieusement une proposition véritablement risible? etc., etc. » (Cité par J. de Maistre, *Église gallicane*, II, chap. x, p. 244 et 245.) Mais Orsi écrivait en latin, dans cette langue dont les mots *bravent l'honnêteté*, et J. de Maistre n'est pas excusable d'avoir transporté ces injures en français.

ment. Quant aux autres observations, j'ai fait honneur avec ma docilité ordinaire [1].

Tel est le témoignage que J. de Maistre se rendait au sujet du *Pape*; pour l'*Église gallicane*, il promit aussi *tous les changements possibles*; et de bonne foi, il crut avoir tenu sa promesse, car il écrivait à de Place, après avoir corrigé le chapitre IX de la II[e] partie :

Quant aux observations générales de M. D., il me semble que j'y ai répondu de la meilleure manière possible et en détail, en admettant toutes ses observations à un très petit nombre près, que par une raison ou par l'autre, il m'a été impossible d'adopter. Il suffit que je puisse me rendre le témoignage qu'on n'a peut-être jamais vu une critique aussi étendue admise aussi pleinement [2].

Il est vrai que la physionomie de ce chapitre a changé totalement, grâce aux sages et justes conseils de l'*Observateur*; mais les points réservés sont précisément ceux qui tenaient au fond même des choses, et qui donnent à la discussion cet air de diatribe que nous lui reprochons.

G.-M. de Place, en dialecticien et en historien, ne s'abusait pas sur les limites de la complaisance de son correspondant; les corrections qu'on lui concédait faisaient disparaître les inexactitudes les plus criantes et les traces les plus évidentes de mauvaise humeur. Mais sa probité n'était pas satisfaite. Voici la correspondance qui s'échangeait au sujet du chapitre VIII, dont le titre était d'abord : *Autorité de Bossuet faussement invoquée en faveur des IV articles*, et qui devint, sur la proposition de G.-M. de Place : *Ce qu'il faut penser de l'autorité de Bossuet invoquée....*

G.-M. de Place :

Je puis assurer à l'auteur que je n'ai point une admiration *française* pour Bossuet. La vérité seule (ou ce que je prends pour elle) me force de dire que dans ce chapitre et dans les suivants il est trop maltraité. J'en suis fâché, et parce qu'il a droit à la réputation de justice et de probité dont il jouit, et parce que la manière dont ses moindres paroles sont relevées dans un livre où il a fallu excuser non seulement des paroles, mais des actes des Pontifes, nuira au succès de l'ouvrage. Je suis persuadé que, pour réussir, il faut plutôt rester *en deçà* que de se jeter *au delà* et avoir l'air d'user de toutes ses forces.

1. Lettre du 22 juin 1819.
2. *Inédit.*

J. de Maistre fait *tous les changements possibles*, et répond :

Je conviens de tout ce que me dit M. de P. sur le V^e^ livre (*l'Église gallicane*) et sur le tort qu'il peut faire aux autres; je conviens encore de tous les égards dus à Bossuet; mais sans le V^e^ livre l'ouvrage est inutile, et sans une forte attaque sur Bossuet, le V^e^ livre est impossible. M. de P. voit au reste que je ne me refuse en général à aucune suppression, à aucune correction, mais surtout à aucun adoucissement. Je demande donc à sa conscience si après l'adoption de toutes mes corrections, ses mêmes scrupules subsistent toujours; dans ce cas, il n'y aurait qu'un remède court, infaillible, et que j'ai proposé souvent : celui de supprimer l'ouvrage.

G.-M. de Place n'aurait jamais pris sur lui de conseiller *le remède infaillible*, et quels que soient les défauts de l'*Église gallicane*, qui donc regretterait que le livre ait paru? Mais l'*Observateur* ne cacha pas son désappointement :

En conscience, écrivait-il, tous mes scrupules ne sont pas levés; il en reste quelques-uns. L'attaque contre Bossuet serait plus forte, s'il y avait plus de choix dans les points, plus de modération dans le langage.

Bien souvent, il s'éleva contre cette partialité, qu'il sentait si vivement dans sa conscience d'honnête homme; et sans cesse il répète le même avertissement :

Je n'insiste, dit-il ailleurs, que sur la nécessité de dire rigoureusement la vérité et de renoncer aux conjectures quand elles sont susceptibles de contradiction.

Il parla vainement; ses efforts aboutirent à améliorer singulièrement le pamphlet de J. de Maistre contre Bossuet, puisque les lecteurs de 1821 le supportèrent, et que certains esprits, de notre temps, croient y trouver des vérités démontrées. Mais par ses conseils il ne parvint pas, comme nous allons le voir, à faire disparaître ce défaut initial de l'œuvre, qui tenait à la méthode dialectique de J. de Maistre, à ses insuffisances de savant, à son tempérament passionné, systématique, absolu.

(*A suivre.*) C. LATREILLE.

MÉLANGES

NOUVELLE CORRESPONDANCE INÉDITE DE VICTOR JACQUEMONT AVEC Mlle ZOÉ NOIZET DE SAINT-PAUL (1827-1832)

Une collection nouvelle de vingt-quatre lettres autographes de Victor Jacquemont, adressées à l'une de ses cousines, qui habitait Arras, Mademoiselle Zoé Noizet de Saint-Paul, est venue récemment, grâce à une pieuse et généreuse libéralité de M. Ambroise Baudry, au nom de son frère, le regretté Paul Baudry, prendre place sur les rayons de la Bibliothèque nationale [1]. Elle y est conservée à côté de deux autres séries de lettres du célèbre et infortuné voyageur : les unes au capitaine de vaisseau de Melay [2], les autres au capitaine de vaisseau Joseph Cordier [3], ces dernières auxquelles la *Revue de l'histoire littéraire* a bien voulu donner déjà l'hospitalité [4].

Des vingt-quatre lettres de Victor Jacquemont adressées à Mademoiselle de Saint-Paul, de 1827 à 1832, douze seulement ont été publiées dans les différentes éditions de la *Correspondance*, ainsi qu'on en pourra juger par la liste qui suit [5] :

1. — 24 octobre 1827.
2. — 27 janvier 1828.
3. — 29 avril 1828.
4. — 24 mai 1828.
5. — 17 août 1828.
6 (IV). 11 octobre 1828. — Reçue le 1er janvier 1829.
7 (XXII). 28-31 décembre 1829. — Reçue au printemps de 1830.
8 [6]. 18 mars 1830. — Reçue le 28 septembre 1830.
9 (XXXII) [6]. 24-26 août 1830. — Reçue le 13 avril 1831.
10 (XLIII). 18 janvier 1831. — Reçue en juin 1831.
11 (XLIV). 29 janvier 1831. — Reçue en juillet 1831.
12 [7]. 8 mars 1831. — Reçue à la fin de septembre 1831.
13 (LX). 16 mai 1831. — Reçue le 1er janvier 1832.
14 [8]. 8 juillet 1831. — Reçue le 9 février 1832.

1. Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç., 10.221.
2. Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç., 6459.
3. Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç., 6615.
4. *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. II (1895), 577-597, et t. III (1896), p. 107-123.
5. Les chiffres romains, mis entre parenthèses, se rapportent aux numéros d'ordre des lettres dans la 5e édition de la *Correspondance* (1861).
6. La traduction française de cette lettre et des deux suivantes a été imprimée dans les différentes éditions de la *Correspondance*; le texte anglais de ces mêmes lettres est publié ici d'après les originaux.

15 [9]. 18 juillet 1831. — Reçue le 9 février 1832.
16 (LXIX). 20 juillet 1831. — Reçue le 9 février 1832.
17 (LXXVI). 23 novembre 1831. — Reçue le 8 juin 1832.
18 [10]. 20 décembre 1831. — Reçue en juin 1832.
19 (LXXXVIII). 21 février 1832. — Reçue en octobre 1832.
20 (XCVI). 24 mai 1832. — Trouvée dans les papiers.
21 (XCVIII). 7 juin 1832. — Trouvée dans les papiers.
22 [11]. 8 juillet 1832. — Trouvée dans les papiers (juillet 1833).
23 (CVI). 21 août 1832. — Trouvée dans les papiers (juillet 1833).
24. [12]. 7 septembre 1832. — Trouvée dans les papiers (juillet 1833).

A la suite de la correspondance inédite avec Mademoiselle de Saint-Paul, publiée plus loin, on trouvera deux autres lettres de Victor Jacquemont : l'une au capitaine de frégate Jourdain, à Mahé; l'autre au colonel Fabvier, alors en Grèce. Il a semblé aussi qu'on y devrait joindre les textes anglais et français du testament de Victor Jacquemont, une lettre de Mademoiselle de Saint-Paul à Porphyre Jacquemont, relative à une seconde édition de le *Correspondance* de son frère, enfin une courte notice sur Victor Jacquemont due aussi à Mademoiselle de Saint-Paul.

La comparaison du texte original de celles des lettres de Victor Jacquemont qui ont été publiées en 1833, au lendemain de sa mort, avec le texte imprimé des différentes éditions a fourni de nombreuses additions et variantes; on les trouvera en appendice et elles pourront servir au futur éditeur d'une nouvelle édition de la Correspondance de Victor Jacquemont.

H. OMONT.

I

Mercredi soir, 24 octobre 1827.

Je suis fort touché, ma chère Zoé, de ce que tu as écrit à mon père à mon sujet et je jouis de ces aimables sentimens que tu témoignes pour moi, comme si l'expression en était adressée à moi-même. Je te les rends de tout mon cœur.

Nous nous ignorions avant que tu vinsses ici et, quoique nous soyons proches parents, j'aurai la candeur de te dire que notre amitié n'avait pu précéder notre connaissance, mais elle l'a suivie immédiatement. Il n'y a pas de hasard en elle; cousin ne m'est pas plus que cousine; l'un et l'autre me sont peu de chose, bien peu de chose vraiment. Tu es pour moi bien mieux que cela; tu es pour moi une amie. Si tu me connaissais mieux, tu saurais que dans ma bouche ce mot-là dit beaucoup; mais, quoique je n'aie pas laissé de te voir fréquemment dans ton séjour à Paris, il ne m'a pas été donné de me faire connaître de toi, comme je désirerais en être connu. Tu ne m'as vu que souffrant et malade; je devais te sembler peu aimable; mais je n'ai pas à me plaindre, si je t'ai paru bon. C'est la qualité à laquelle je tiens le plus, et j'ai été plusieurs fois dans ma vie si singulièrement méconnu à cet égard que c'est désormais la chose dont je suis le plus en peine.

Du reste, ma chère Zoé, soit insouciance, soit orgueil, je vis content presqu'ignoré. J'appelle *ennuis*, *charges*, bien des choses que j'entends appeler par beaucoup d'autres plaisirs et succès. Il me serait très

doux de te revoir, mais cela m'est absolument impossible, accablé que je suis d'études, et quand même tu viendrais à Paris, je ne pourrais encore te voir qu'assez rarement; mais de près comme de loin mes sentimens pour toi sont ceux d'un véritable ami. Adieu.

II

Paris, 27 janvier [1828]. Dimanche.

Il est vrai, ma chère Zoé, que je n'aurais jamais deviné le motif de ton silence; et encore que tu me l'aies dit, je ne le comprends guère mieux. C'est que ce sentiment m'est absolument étranger; non pas peut-être par ma nature, c'est-à-dire par mon tempérament physique, qui est au contraire celui de gens qui y sont le plus accessibles, mais par ma volonté, par ma réflexion, que j'ai appliquées, dès ma première jeunesse, à le combattre et à le bannir. J'y ai entièrement réussi, et si, à l'instant même, l'ange Gabriel ou quelqu'autre gentilhomme ordinaire de la chambre de Dieu venait me dire que Sa Divinité m'attend à son audience, après la messe, je t'assure que je m'y rendrais sans éprouver d'embarras. Je vais te dire le secret de mon assurance envers et contre tous; la chose que je mets au-dessus de toutes, c'est la probité (dans la plus vaste extension de ce mot); c'est la force variable de ce plus noble trait de notre nature morale, qui établit à mes yeux les plus grandes différences entre les hommes, qui fait les uns supérieurs, ou égaux, ou inférieurs aux autres; c'est là, je trouve, qu'on doit placer sa fierté. Or, chacun sait très bien ce que vaut sa conscience; que chacun songe donc à sa valeur, quand il est ou qu'il se fait lui-même l'objet d'une comparaison. Il y a une autre supériorité, bien belle aussi, c'est celle de la puissance intellectuelle. Mais elle est absolument dépourvue du caractère moral. Ainsy tout ce qui remplit une tête ordinaire occupe à peine un coin négligé d'une tête puissante, comme celle de Condorcet ou de M. Cuvier; mais, si ce dernier veut abuser de cet avantage et t'imposer par là, détourne les yeux de la gloire immense du savant et regarde en lui l'homme public. Tu ne verras plus qu'un caractère pusillanime et dur, et tu ressaisiras ta supériorité; tu ne seras point timide. Il faudrait qu'un homme réunît la vertu de Franklin à tous les genres d'illustration intellectuelle pour avoir réellement sur les autres une supériorité importune. Tâche de te faire un peu d'orgueil; c'est un sentiment secret, qui n'a rien d'hostile, qui ne se commet jamais extérieurement avec les prétentions d'autrui, et tu cesseras d'être atteinte d'une foule de petits froissemens désagréables dans la vie actuelle. Il y a plus; c'est que, comme on s'ennuye à la longue de tirer sa poudre aux moineaux, on s'épargne aussi bientôt de lancer des traits qui glissent, sans pénétrer, sur l'objet innocent de vos malignes attaques. Nous avons généralement le sentiment assez peu charitable de trouver quelque petit plaisir à déconcerter notre prochain. Nous

attachons à son embarras le même genre d'intérêt qu'au succès d'une plaisanterie, d'un bon mot. Or, il ne tient qu'au prochain, je te l'assure, de nous priver de ce petit plaisir malin. Essaye ma recette.

Et ne crois point que tu ne sois plus assez jeune pour en éprouver de bons effets, pour modifier ce qui est en toi un instinct naturel, fortifié par l'habitude. Le grand roi de Prusse était né le plus poltron des hommes, lui-même le dit; et il était arrivé cependant à cet excessif degré de courage, que fugitif, le soir d'une bataille perdue, mis au ban de l'Empire et poursuivi par des cavaliers qui l'eussent tué, s'ils l'eussent atteint, il composa une belle pièce de vers dans une langue qui n'était pas la sienne. Tous les hommes, à de rares exceptions près, si rares qu'on les compte et qu'on les cite, se conduisent bien au feu. Crois-tu donc que tous naissent courageux? Non; mais la plupart ont le bon sens de juger que le courage est encore pour eux le meilleur calcul, et ils s'en donnent. Le fils d'un métaphysicien est plus exposé qu'un autre à commettre le péché des dissertations morales ou métaphysiques; excuse-le donc, avec indulgence, s'il t'a ennuyé.

Je ne suis pas entré sans tristesse, ma chère amie, dans le détail de ton existence domestique. Il existe bien, entre mon père et moi, la même différence d'âge qu'entre ta mère et toi; mais mon existence, quoique placée près de la sienne, en a toujours été indépendante, et c'est ainsy qu'il doit en être toujours pour le bonheur et l'agrément de tous. On se gêne souvent beaucoup, quand on se presse trop les uns contre les autres. Sous une foule de rapports il existe sans doute, entre les idées et les sentimens de mon père et les miens, la même différence qu'entre ceux de ta mère et les tiens; mais il y a cependant des traits communs de ressemblance, que l'âge n'a point effacés; toutes nos facultés ne sont pas également et parallèlement modifiées par lui. Mon père cherche en moi les premières marques de la maturité; j'aime à retrouver chez lui quelques dernières traces de jeunesse, et ainsy nous nous plaisons l'un à l'autre et l'un avec l'autre; et il n'y a en cela, de notre part, ni étude ni travail; c'est l'instinct du plaisir qui seul nous guide à notre insçu. Si nous nous proposions de faire l'un et l'autre la même lecture et qu'il aimât à s'entendre lire, je lui refuserais d'être son lecteur. Si le livre était de nature à être nécessairement goûté d'une manière différente par lui et par moi, il le trouverait juste et naturel. Ces dissonnances morales, dont tu me parles, on les éviterait, si l'on ne voulait point faire résonner ensemble des sentimens qui ne peuvent être les mêmes. C'est parce qu'on s'obstine mal à propos à ne faire qu'un, qu'on sent le plus combien l'on est deux; et j'ose dire qu'il en est ainsy dans les relations les plus intimes, soit d'amitié, soit même d'amour. Y a-t-il dans une forêt deux feuilles exactement semblables?

Au reste, nous autres hommes, nous sommes mieux partagés que vous. Le cercle de notre existence est plus étendu; et surtout nous nous y mouvons avec plus de liberté; il y a moins de nécessité, de

fatalité dans notre vie; la vôtre est plus passive; sa monotonie peut-être est douce; peut-être est-elle préférable à la variété plus agitée de la nôtre? Mais, à moins d'une extrême conformité d'âge ou de nature, à cause même de cette monotonie, votre existence se prête moins que la nôtre à l'échange, à l'intimité. Quelques-unes des études, dont mon père s'occupe tout le jour, plusieurs de celles qui remplissent mes journées sont un territoire neutre, où nous pourrions nous rencontrer le soir avec plaisir, alors même qu'il y aurait dans nos sentimens la plus grande disparité. Si tu étais un homme, tu saurais au moins quelque peu de géométrie, et, dans les longues soirées de Barly, tu en causerais avec plaisir avec notre oncle Saint-Paul; car il n'y a qu'une même géométrie pour les jeunes et pour les vieux; et il en est ainsi pour la plupart des études positives, qui occupent la vie des hommes.

Cependant, quelqu'intérêt que puisse prendre l'esprit à la géométrie, il a bien d'autres goûts qu'elle ne satisfait pas; et puis on a autre chose que de l'esprit. De là le besoin de relations, de sociétés, d'amitiés, en rapport avec ces goûts et ces besoins divers. La foule des hommes distingués, dont Paris est le rendez-vous, nous offre ici d'admirables ressources; tandis que les pauvres femmes sont presque condamnées par la sottise de nos mœurs à rester où le sort, où le hasard les a placées, comme des coquilles attachées au rocher et qui ne peuvent choisir leurs alimens que dans ce que le flot leur envoye.

Tu es bien aimable vraiment, ma chère Zoé, de me donner pleine et entière absolution pour le peu d'amabilité que j'ai pû te montrer dans ton séjour à Paris. Mais, quelque peu aimable que j'aie pû être alors, il me semble bien impossible que je ne t'eusse point paru amical du moins, et je suis presque fâché contre toi que tu ayes pû douter ensuite de la durée de mes sentimens. On ne se défait pas ainsy de ce qui est doux à posséder. Voici déjà que je me connais passablement en absence, en éloignement; eh bien, je ne trouve pas que l'amitié en souffre autant qu'on le dit. Les affections les plus élevées, les plus pures, les plus désintéressés souffrent peu dans l'éloignement des êtres qui en sont l'objet, lorsque au loin ils sont heureux. Rarement la tendresse des parents pour leurs enfans, des mères surtout, atteint à ce degré de désintéressement. Il y a dans la plupart des relations qu'on appelle du nom d'amitié plus d'habitude, plus de commodité, de convenance, que de tendresse d'âme, et dans l'amour maternel il entre bien de l'instinct physique et, par suite, de l'égoïsme. J'ai dit cela au grand scandale des mères; mais la vérité est ce qu'elle peut. Une mère jouit physiquement à voir son enfant près d'elle, à suivre des yeux ses mouvemens, à entendre le son de sa voix, et presque toujours, elle préfère le garder près d'elle, dans une situation de bonheur calme ou indifférente, à le savoir très heureux, éloigné d'elle. Il y a bien d'autres preuves moins délicates d'égoïsme en ce genre.

Mon père ne m'aime pas ainsy. C'est mon bonheur plus que ma

présence qui peuvent le satisfaire; il songe sans tristesse à mon prochain départ, parce qu'il a l'assurance que je ne serai point malheureux dans mon voyage, et qu'il le considère, d'ailleurs avec raison, comme le fondement probable de ma fortune et de toute mon existence à venir. C'est ainsi que j'aime mes amis. Il a d'ailleurs l'heureuse confiance qu'il vivra assez pour attendre mon retour, et moi-même aussi j'ai le bonheur de partager ce sentiment. Il ne m'aveugle pas cependant sur l'arithmétique, au point de m'empêcher de compter les chances assez nombreuses que j'ai de ne point revenir. J'arriverai en Asie sans désappointement, parce que je pars sans illusion. Je sais les dangers et, ce qui est pire, les dégoûts attachés à une entreprise de ce genre; mais elle est accompagnée d'un intérêt habituel de l'esprit et semée çà et là d'émotions fortes; et cette compensation me décide. J'ai d'ailleurs pour l'existence une sorte d'indifférence, sinon de mépris, qui est sans doute la meilleure disposition pour en user beaucoup et la défendre au besoin avec le plus d'adresse, car il me semble que l'idée de la perdre n'aurait pour moi rien d'assez effrayant pour troubler ma présence d'esprit. Il se peut que je change beaucoup.

Il me faut te quitter, ma chère Zoé, et retourner à des études nécessaires. Elles sont souvent sèches et arides; je m'y résigne néanmoins et m'y emploie, je t'assure, de mon mieux; quoique l'étude en général ait pour moi peu d'attrait, mais la science en a de fort vifs. Savoir est très agréable, si apprendre est quelquefois fastidieux; et si donc, j'apprends. Il te semblera peut-être que tous ces traits sont ceux d'une existence plus décolorée qu'il n'appartient à mon âge, il se peut; mais j'ai été fort traversé, quoique jeune encore, et le ressort de plusieurs des facultés brillantes de jeunesse a été chez moi ou affaibli ou brisé; d'autres, peut-être, ont été exaltées. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est que les sentiments affectueux de ma nature n'ont souffert aucune altération et que tu n'en occupes pas une médiocre étendue.

VICTOR.

III

29 avril 1828.

Ma réponse à ta charmante lettre du 3 mars tarderait trop à t'arriver si, comme tu le désires, ma chère Zoé, elle était datée de dessus mon éléphant ou de dans mon palanquin; car, d'un côté, ce n'est qu'aux premiers jours de janvier prochain que je débarquerai dans l'Inde; et, d'autre part, dans ce pays où il est vrai que tous les gens un peu comme il faut se font porter sur les épaules de ceux qui ne sont pas comme il faut, ou qui sont comme il ne faut pas, moi seul à peu près de mon espèce je ne cheminerai guère qu'à cheval ou qu'à pied. Cela me nuira beaucoup dans la considération de tous; mais il y a bien d'autres circonstances qui tendront à me déconsidérer, et qu'y faire? Si l'on voulait par-dessus tout le respect du très peu respectable public, ne faudrait-il

pas voler, tromper, trahir, commettre sans hésiter toutes les bassesses profitables, tous les crimes lucratifs? On deviendrait ainsi un homme très comme il faut, comme le prince de Talleyrand, comme le baron Mounier, le baron Pasquier et autres gens d'esprit, qui ont voulu avant tout être considérés en ce monde. Nous autres bonnes gens, nous n'avons pas tant de fierté que ces messieurs, et, pour peu qu'ils ne nous écrasent pas en passant, auquel cas, par exemple, nous pourrions bien les tuer sans plus de façon, peu nous importe leur silencieux dédain. J'ai là-dessus, ma chère amie, des principes qui n'en doivent pas à ceux d'Épictète, et ce sera un des plus utiles bagages que j'emporterai avec moi; car les occasions de les appliquer ne me manqueront sans doute pas. Quand je serai sorti des possessions anglaises, quand je me serai enfoncé dans les états indépendants, qui ceignent au nord-ouest l'Empire britannique, alors ma qualité de chrétien (quoique j'aie peu de droits et de prétentions à ce titre sacré) m'attirera sans doute bien des tribulations et des avanies. D'abord je mangerai toujours seul, je dormirai toujours seul, comme un pestiféré. Voilà pour l'ordinaire quotidien; à l'extraordinaire, il y aura de tems à autre, dans un défilé étroit, ou dans une jolie plaine bien unie, quelques coquins de Sykes ou d'Afgans, qui me galopperont moi et mon bagage. Cependant ces gens-là ont du bon. Quoiqu'ils connaissent fort peu le Traité des délits et des peines de Beccaria, ils ne tuent point les passants, qu'ils dépouillent; et ils le pourraient cependant en bonne logique ou justice, car leur cas serait le même. Volant seulement, ou volant et tuant, c'est toujours avec impunité; ils ont donc beaucoup de modération à ne faire que piller. Mais il ne faut point couper l'arbre à la racine.

Mon départ, qui devait avoir lieu en ce tems-ci, est retardé de deux mois par le manque de navires. Je suis loin de m'en plaindre. Outre que je gagne à cela un temps précieux pour terminer mes préparatifs, j'y trouve aussi l'avantage de faire la traversée avec un officier de marine de ma connaissance, qui vient d'être nommé gouverneur de Pondichéry. Cet officier est un homme aimable et vraiment distingué, qui commandait, il y a un an, notre escadre à Saint-Domingue. Depuis deux ans qu'il stationnait à Port-au-Prince, Frédéric s'était fort lié avec lui, et je le voyais continuellement, soit chez mon frère, quand je descendais de ma montagne à la ville, soit à son bord, où j'étais fréquemment invité. Il me sera d'une grande ressource dans la longue traversée d'Europe en Asie; et au reste je suppose que cette bonne fortune est réciproque; car avec les gens de mer il y a peu de paroles à échanger, pour peu qu'on aime à trouver sous quelques mots quelque chose qui ressemble à une idée. Nous relâcherons un mois à l'isle Bourbon, et une semaine ou deux très probablement à Rio-de-Janeiro.

Le sanskrit serait pour moi du luxe de savoir et je ne l'apprendrai pas. Je me bornerai au persan, qui est la plus usuelle des langes orientales, et en même temps la moins difficile; mais quant à celle-ci je l'apprendrai à fond, je veux la savoir et la parler parfaitement. Chemin

fesant, j'attraperai bien quelques mots d'arabe, qui m'aideront à mon retour par la Syrie. Il est vrai qu'il y a dans les séminaires de Bénarès des Bramines instruits. J'ignore si tu connais le désagrément qu'ils ont procuré à quelques fidèles chrétiens de l'Angleterre. Ils ont converti au culte de Bramha deux missionnaires anglais, envoyés à grands frais dans l'Inde, par une Société biblique, pour y prêcher l'Évangile. Moi je pourrai bien me faire turc, pendant deux ou trois ans, si la qualité de *Hakin* (médecin), que je prendrai en approchant des états mahométans, ne balance pas en ma faveur le fâcheux effet de celle de chrétien. Mais les docteurs musulmans n'auront pas à se glorifier beaucoup de ma conversion temporaire, non plus que l'Église à s'affliger de mon abandon.

Dans les voyages que j'ai faits jusqu'ici, j'ai quelquefois connu l'isolement; et je ne sais comment je suis fait, je ne suis certainement pas misanthrope, je suis sociable, et pourtant je n'ai point souffert d'être seul. Dans une situation isolée, il me semble que le sentiment du moi devient plus actif et plus intime; je vis plus près de moi-même; je vis davantage. Puis, tu ne te figures pas sans doute quelle occupation permanente de l'esprit est imposée à un voyageur occupé des études, des recherches que je vais poursuivre; quel partage de fatigues, de soins, de travaux mécaniques et de méditation, de curiosité, d'application de l'esprit. L'ennui, je te l'assure, trouvera toujours la place prise par d'autres que lui, et la mélancolie, de laquelle je ne puis me vanter d'être toujours exempt comme de l'ennui, sera bannie également pendant mon voyage par l'espèce de responsabilité qui pèsera sur moi et par l'action constante que je serai obligé d'exercer autour de moi pour la mettre à couvert.

Quand les nouvelles étaient à la guerre, je m'étais flatté que Georges [1] serait appelé à faire partie de l'expédition de Grèce. Il le désirait, dit Porphyre, et cela est tout naturel; non que cela dût augmenter beaucoup pour lui les chances d'avancement; mais, quand on est jeune, et libre, et militaire, on doit aimer à changer de place. Si j'étais au service, je serais charmé des demandes que fait l'État pour les colonies; je considérerais la Corse comme une bonne fortune pour moi, et l'isle de Bourbon, mieux encore. Quant à la Martinique et à la Guadelupe, il est bien vrai que ces isles ressemblent un peu à Saint-Domingue et qu'on y meurt passablement; cependant, avec de la sobriété, et surtout *avec point de peur*, on échappe à la fièvre jaune... Et puis enfin, n'est-il pas étrange qu'un point d'honneur oblige un militaire à se faire tuer sur une batterie, et qu'il lui permette de prétexter la crainte de la mort pour se dispenser d'une garnison malsaine? Si donc, contre toute probabilité, la guerre d'Orient se renoue, je souhaite que Georges reçoive l'ordre de se rendre à Toulon pour s'y embarquer. Chemin faisant il verra des oliviers et, avec les premiers, un climat, une cou-

1. Georges de Saint-Paul; voir plus loin la lettre XVI, au colonel Fabvier.

leur de ciel, de végétation, une population, il entendra un langage, qui seront pour lui toutes choses nouvelles. Trois semaines de mer seront encore pour lui une nouveauté pleine d'intérêt. Quant aux risques de guerre contre des Orientaux, en Grèce, ils sont à peu près nuls. Ton frère reviendra au bout de deux ans, parlant l'italien et le grec, s'il a profité des occasions qu'il en aura eues, et ayant vu Athènes et Égine, qui sont plus curieuses à connaître que Rennes ou Valence, ou Lille en Flandres. Ta mère sans doute, à cette idée, jetterait les hauts cris; sur quoi je fais cette réflexion, que vous autres Saint-Paul (et mes deux chères tantes sont les plus Saint-Paulisées du monde à cet égard) vous êtes de bien drôles de corps avec vos peurs continuelles. Vous semblez croire que les hommes sont faits de verre, et qu'ils cassent comme des bouteilles, si on les remue. Or, il me semble que l'exemple de vos trois neveux ou cousins Jacquemont devraient vous prouver que notre espèce n'est pas si casuelle. Porphyre, pour avoir fait à vingt ans et demi un assez bon bout de promenade entre Wilna et Moscou, en est-il moins gras à présent? Frédéric, pour avoir traversé une douzaine de fois l'Atlantique, et avoir enterré maints amis, pour avoir été serré de fort près par le danger en plus d'une occasion, n'en est-il pas moins un très joli garçon, un peu brun il est vrai, mais d'une taille pleine d'élégance, svelte et assez robuste? Enfin, moi indigne, n'ai-je pas été singulièrement exposé depuis huit ans, à tomber de cheval, à me noyer, à mourir de fluxion de poitrine en couchant par terre avec mes habits mouillés dans les Alpes, à glisser sur des pentes trop rapides; n'ai-je pas été arrêté un petit peu partout, à Bruxelles, au Piémont, comme conspirateur, au milieu de la France, comme incendiaire, ailleurs je ne sais pourquoi, par des noirs armés, une fois, dans les montagnes de Saint-Domingue, etc., etc.? Mais *on se tire d'affaire*, et me voilà, comme je te présente mes frères, non pas élégant comme Frédéric, s'entend, mais aussi ingambe que lui pour le moins, et pas trop endurci, ni barbu, ni calleux. Parbleu! je n'ai même jamais pu réussir à verser en voiture! et l'on ne m'a jamais volé 24 sols dans ma bourse! Pourtant je la porte, contre l'usage et les conseils de la prudence, dans la poche de derrière de mon habit!

Il n'y a rien de si rare que les aventures au XIX^e^ siècle! On peut faire le tour du monde et n'en pas rencontrer la plus petite. Un de mes amis, homme de beaucoup d'esprit (tu le connais peut-être sous le nom emprunté de M. de Stendhal), mais qui a la malheureuse prétention d'avoir, en onze jours, essuyé entre Naples et Livourne douze tempêtes, dont il s'est parfaitement tiré, dans un petit bateau non ponté, et que j'ai singulièrement plaisanté sur ses 12 tempêtes en 11 jours, en lui déclarant que je n'en avais jamais vu, et que je n'en avais que très rarement entendu parler à des marins, m'appelle Sans-tempête, et fait dire des messes à 30 sols pour que je me noye en allant dans l'Inde, pour me convaincre de mon soi-disant paradoxe. Eh bien, ma chère Zoé, tu verras que, malgré la vertu des messes, je ne me noyerai pas.

En divisant par le nombre des tués, le nombre des soldats qui ont fait une campagne, le quotient de cette division indique le nombre des chances funestes que chacun a courues; ainsy, par exemple, dans la glorieuse campagne d'Espagne, chaque Français passant la Bidassoa avait environ 1550 à parier contre un qu'il la repasserait. Si l'on divisait le peuple des marins anglais par le nombre de ceux qui périssent annuellement à la mer, la chance de mort serait bien plus petite encore. Or, pour une seule traversée elle ne serait que la moitié au plus et peut-être le sixième des chances totales d'une année. Ces risques sont vraiment égaux à zéro, si on les compare seulement aux chances naturelles de mortalité. Si Georges s'embarque à Toulon pour Patras ou Navarin, tu feras à ta mère la susdite division, dont le quotient, pour un tel voyage, sera d'environ 7 à 8 mille, qu'on pourra parier contre un en faveur de ton frère.

J'ai songé à ce que tu m'as dit d'A[dèle], sans pouvoir plus que toi résoudre la question, si elle agit par vertu ou par niaiserie. J'incline à croire cependant qu'il y a chez elle un mélange de l'une et de l'autre. Le premier bien pour une femme mariée, c'est l'amour de son mari, et je crois qu'A[dèle] s'est imposé tout ce qu'elle pense devoir contribuer à le prolonger. Ce sentiment, si elle l'éprouve encore et sait encore l'inspirer, la récompense certainement de tous les ennuis auxquels elle se peut condamner; ensuite il est très probable que l'habitude de ce système de contrainte et d'affectation le lui aura rendu assez familier, assez naturel. Elle a besoin d'étude maintenant pour être simple. Quelquefois elle fait des retours sur elle-même; elle compare ce qu'elle est à ce qu'elle eût pû être, et elle passe alors de tristes jours. Elle voudrait s'étourdir, et elle n'y parvient jamais entièrement. Ce n'est pas un service à rendre à qui veut se noyer, de le ramener de temps en temps à la surface de l'eau, et voilà pourtant ce que j'ai dû faire avec elle. C'est peut-être un assez mauvais service que mon amitié lui a rendu? Autant j'ai de respect pour les croyances sincères, autant la religion indécise au fond du cœur et arrêtée dans le discours me donne d'humeur. Or tel est le cas d'A[dèle]. Je suis très convaincu qu'elle ne parierait pas 20 mille francs que Dieu existe. Cependant elle voudrait croire, et quoiqu'au fond elle n'y réussisse pas, quelquefois elle parle tout comme. Là-dessus grandes colères chez moi,... etc. La pauvre A[dèle] a une faiblesse, qui me fait bien de la peine pour elle; elle a une peur extrême de la mort. Il me semble que si j'avais cette infirmité, j'aimerais mieux en finir tout d'un coup. Ensuite, ma chère Zoé, elle a un autre malheur, vois-tu; elle a un mari qui lui est très inférieur. Si j'étais femme, cela me serait odieux. L'amour d'abord vous aveugle complètement sur notre mérite; mais après quelques années de mariage, et du mariage le plus tendre, ces étranges illusions d'optique disparaissent peu à peu, et chaque chose reprend à nos yeux ses proportions réelles, et quand on a aperçu que son partenaire dans la vie a la tête de moins que soi, il faut bien se baisser sans cesse pour se mettre à sa portée, et à force

de plier les genoux et de pencher la tête, on finit par perdre de sa taille.

J'ai dit à ma cousine que tu avais le plus profond mépris pour la très grande majorité de la *bonne compagnie* d'Arras; cela la mettra un peu à son aise avec toi. Au reste, ma chère Zoé, si ses manières complimenteuses te repoussent, il faut que tu saches que ton excessive réserve lui impose beaucoup; c'est aussi une écorce fort dure à pénétrer.

Nous autres hommes, nous avons bien plus d'occasions de nous connaître à fond, et par suite, de nous attacher les uns aux autres. J'en sais entre lesquels une vive amitié a commencé par une querelle et un duel. Là, des hommes froids mais bons, laissent voir naïvement tout ce qu'il y a de sensible et de généreux dans leur âme. Là, on découvre que c'est quelquefois le malheur le plus touchant et le plus caché qui donnait à un homme l'air de la dureté. Les hasards de notre vie, plus emplie d'action que la vôtre, nous mettent à même de nous rendre les uns aux autres de grands services. Il y a plus; c'est que nous avons cet avantage même avec les femmes mariées; et c'est la raison pourquoi la plupart d'elles ont presque toutes leurs amitiés parmi des hommes.

Ma cousine, au reste, préfère les hommes aux femmes et cela est tout à fait à sa louange selon moi. J'observe la même préférence chez les femmes les plus distinguées de ma connaissance. Cependant tu te trompes, je crois, dans l'estimation que tu fais de son esprit. Certes elle est loin d'en être dépourvue; le tour de sa pensée est gracieux et noble, mais sans force; je ne crois pas qu'elle aime les choses difficiles à comprendre, qu'elle vînt à bout d'un livre d'algèbre ou du traité d'idéologie de M. de Tracy, de la logique de Condillac, du Budget des finances, etc., etc. Si, la voyant plus souvent, tu essayes de causer avec elle des lectures que tu fais ou des siennes, tu verras que son goût est un peu commun. Elle a à cet égard une certaine gaucherie d'esprit, dont tu es absolument exempte; ce qui est bien singulier, ayant été élevée et ayant toujours vécu en province. Cette gaucherie, que je veux dire, consiste surtout dans une bonne foy un peu crédule, accordée aux phrases imprimées et dans une grande indulgence pour les lieux communs revêtus d'une forme élégante, par exemple, le libéralisme du *Constitutionnel*, le monarchisme du *Courrier*, etc., pour tout ce que nous autres jeunes hommes, enfin, nous appelons familièrement, entre nous, *blague*.

Tu sais que nous avons changé de demeure. Mon père et Porphyre sont parfaitement dans leur nouvelle maison, où je trouve une place provisoire, jusqu'à mon départ. Mon père use du voisinage charmant des Tuileries; Porphyre est à la porte de son bureau et fort rapproché de ses relations habituelles. Le *Globe* va à Arras; le lis-tu? Quels journaux politiques lis-tu? Ta mère est restée dans notre famille à peu près le seul correspondant un peu régulier de mon père. Je désire fort, ma

chère Zoé, que cette correspondance soit héréditaire. Ce joli projet est pour mon retour, puisque je pars bientôt. Je désire que ton amitié l'agrée. Adieu, ma chère amie, compte à jamais sur la mienne.

VICTOR.

IV

Samedi matin, 24 mai 1828.

Hier, en recherchant d'anciennes notes dans mon portefeuille, j'y ai retrouvé à ma très grande surprise une feuille toute noircie à ton intention, adressée, cachetée; je n'avais rien oublié, que de la faire mettre à la poste. Le soir, en rentrant à la maison, on m'a remis la tienne du 21, de Barly, et pour réparer mon oubli, j'y réponds sans plus tarder. Au reste, quoique la circonstance soit le plus grand mérite du petit bavardage amical dont je t'entretiens, je ne t'enverrai pas moins ma trouvaille. Le pis aller sera qu'elle t'ennuie.

La grande conclusion à tirer du cours entier de la vie humaine, c'est que le hasard la règle ou la domine. Nous ne savons de quoi il faut nous affliger ou nous réjouir. Quoique jeune encore, j'ai assez vécu déjà pour arriver à ce scepticisme. Tu me rappelles ton séjour à Paris, il y a deux ans; certes alors je n'avais pas la moindre idée de ce que j'ai fait depuis, ni de ce que je vais entreprendre. Mon départ pour l'Amérique a été résolu en une heure de conversation avec mon frère. Cette conversation intime, ce qui l'avait provoquée, c'était un incident qui aurait pu m'être fatal et qui avait été complètement étranger à ma volonté. Arrivé en Amérique, voilà qu'une autre tuile me tombe sur la tête, et, à peine débarqué, voilà qu'il me faut repartir pour aller à six cents lieues de là, maudissant la divine Providence qui s'amusait de moi. Et maintenant je dois convenir que ç'a été pour moi une occasion précieuse que ce voyage à Saint-Domingue, et je ne puis trop me féliciter d'avoir vu les États-Unis!

Il est infiniment probable aussi que, si ma jeunesse se fût écoulée tranquillement, je ferais ici à cette heure, avec passablement d'ennui, le métier de médecin, et que personne n'[aur]ait songé, comme tu le dis, à me proposer une autre carrière. Or, cette autre carrière que le hasard a ouverte devant moi et qui me plaît aujourd'hui, me féliciterai-je toujours de la préférence que je lui ai accordée! Si j'étais destiné à mourir en voyage d'une façon misérable, ignorée, au pied d'un arbre, dans une forêt, avec une jambe cassée par une chute, le tétanos,... Tout cela est excessivement invraisemblable; mais enfin il sort des quines à la loterie, et cela suffit pour dégoûter de la sagesse; le hasard, toujours le hasard!

J'ai tout à fait droit à ta pitié, ma chère Zoé, car j'ignore le charme des illusions, dont tu parles, en finissant ta péroraison. Sérieux comme tu me connais et curieux de ma nature, tu penses bien que j'ai songé beaucoup à ces grandes questions. Comme elles sont en dehors de nos

moyens de connaître avec certitude, je n'ai pu arriver qu'à des solutions probables; et elles sont de l'espèce la moins décente. Par un dilemne fort simple je *me* prouve que si Dieu existe, il est très sot et très méchant. Il est bien difficile de rajuster un mauvais ouvrage. L'idée d'une autre vie n'a rien de très attrayant, quand on cherche à pénétrer dans ce qu'elle peut être. Ou nous y portons notre sensibilité terrestre, et alors nous y trouverons douleur et plaisir; ou notre sensibilité sera autre et notre *moi* ne sera plus le même, et alors peu nous importe la vie future, puisque nous n'y serons plus *nous-mêmes*. Suppose deux hommes amoureux fous d'une même femme; comment les accorder dans le Paradis? Note bien que, si tu leur ôtes leurs passions, d'une part tu modifies leur *moi*, le brises, car le moi n'est que la succession de nos sensations, et puis tu ne fais qu'éviter la difficulté; c'est mettre ses créanciers dehors sans les payer.

Je me rappelle très bien le jardin de Barly, mais mes souvenirs s'arrêtent à peu près aux limites du modeste empire de notre oncle. En somme le pays est fort riche et fort laid. Comme tu as les goûts retirés de la famille, c'est un moindre mal pour toi; il aurait beau être charmant, cela ne te ferait point promener davantage chaque matin, à quelques lieues dans les environs, soit à pied, soit à cheval. J'ai pris en Bourbonnais, où j'ai habité plusieurs étés dans le lieu le plus sauvage, une grande haine contre l'air plat et commun de nos riches provinces du Nord. J'aime passionnément ce pays couvert de bois, de bruyères, où la culture est l'exception, où chaque clocher n'a rassemblé autour de lui qu'un petit nombre de maisons et où les fermes sont toutes disséminées dans la campagne; il y en a de bâties du temps des druides. Chaque métairie a son nom, qui est le plus joli du monde; d'ailleurs elles sont peu nombreuses. La même famille y vit de père en fils depuis des siècles; c'est l'âge d'or de M. de Bonald. Le pays est plein de sorciers, de loups qui mangent les jeunes chevaux dans les prairies et qui viennent quelquefois en troupe attaquer les bergeries. Le soir, tandis qu'autour d'un bon feu, enserrés en demi-cercle devant la cheminée, dans les immenses coussins des vieux fauteuils du salon, nous lisions un roman de Walter Scott, on les entendait hurler dans le bois voisin, et comme aucune clôture ne séparait les pelouses du jardin des sauvageries d'alentours, ils pouvaient venir écouter aux fenêtres le roman ou la musique qui nous occupait. Voilà de ces choses qui ne se passent point à Barly; à Barly non plus on n'entend pas la nuit les coups de coignée des paysans, qui vont avec leurs chars attelés de bœufs faire dans la forêt voisine leur provision de bois pour l'hiver. Lardemelle aussitôt serait sur pied et verbaliserait. Fi donc! en Bourbonnais on ne va point troubler ces pauvres gens pour si peu de chose, et pour peu qu'ils n'abattent que des bouleaux, on ferme les yeux là-dessus. L'excès de travail des gens de campagne dans les pays très cultivés les appesantit, les déforme. La population des provinces pauvres a quelque chose de moins vulgaire. En Bour-

bonnais il y a un costume national, des danses, de la musique nationales; l'infâme violon de village y est inconnu; les ignobles vaudevilles de Paris le sont également; les femmes, qui passent leur vie à ne rien faire que garder douze oies ou vingt moutons, avec l'assistance de quatre ou cinq chiens, sont mignonnes et jolies. Souvent j'ai galoppé pendant trois heures sans rencontrer une seule figure humaine; mais le peu de celles qu'on peut trouver ornent le paysage, au lieu de le gâter, comme il arrive toujours dans le Nord.

Tu te tromperais, ma chère Zoé, si tu croyais que le scepticisme religieux confine nos jouissances dans le cercle étroit d'une aride réalité; l'imagination trouve bien de l'espace pour s'exercer au dedans des bornes de cette vie. Je ne puis me rappeler sans attendrissement l'inexprimable plaisir que j'ai trouvé plus d'une fois à me trouver seul, égaré dans les bois, dans ces premières matinées fraîches et vaporeuses de l'automne, quand le soleil perce difficilement le brouillard léger qui s'élève des prairies couvertes d'une rosée si froide, quand les gazons reverdis après les sécheresses de l'été, épanouissent leurs dernières fleurs, quand les feuillages sont variés déjà de mille couleurs et que déjà la terre est jonchée des feuilles jaunies des trembles et des peupliers. Était-ce un sentiment très vif de bien-être physique, qui me fesait trouver une sensation si vive de plaisir à galoper alors sous ces futaies de bouleaux? Non sans doute, car l'immobilité du corps sur le cheval, courant même avec vitesse, me laissait les pieds presque glacés et les mains froides.

Je ne sais rien de si bête que l'uniformité des existences, car il n'y a rien de si divers que nos goûts. Par routine on s'encadre dans la mesure universelle de la société, sans y penser, sans rechercher s'il ne conviendrait pas de se mettre en dehors de ses habitudes pour être heureux, et l'on se prive ainsy de bonheur.

Il y a dans les sciences et dans les lettres bien des travaux dignes d'occuper la vie d'un homme, et auxquels une très petite bibliothèque permettrait de se livrer. Je m'étonne qu'on n'ait pas plus fréquemment l'idée d'aller le faire au fond d'une belle forêt. Une page de papier, noircie avec quelque soin, vaut une dizaine de francs; un homme studieux, qui se donnerait la peine d'écrire la critique qu'il fait, qu'il pense des livres nouveaux qu'il lit, et qui enverrait par la poste sa prose à Paris ou à Londres, à MM.**** ou *** pour y être imprimée dans le *Westminster Review* ou le *London Magazin* ou le *New Monthly Magazin*, etc., etc., ou chez nous dans le *Globe* ou dans deux revues, dans des recueils littéraires fort distingués, gagnerait sans s'en appercevoir de quoi vivre très confortablement dans sa forêt. Lui, son valet et son bidet repus, il aurait encore une centaine d'écus à dépenser en correspondance; et chaque année le prix du papier manuscrit augmente. Le vieux Hoffmann, qui vient de mourir, laisse 40 000 francs de rentes, produit de sa plume; il n'en gagnait pas moins de 8 à 10 mille par an aux *Débats*; or ce spirituel original vivait à Passy, hors de Paris, n'al-

lait chez personne et ne recevait personne chez lui; ce qu'il fesait à cent pas de la barrière il l'aurait pu faire également à 80 lieues de Paris. Sa vie, il est vrai, était toute entière usée dans ses études critiques, si ce n'est dans sa jeunesse, où il fesait de petites comédies mêlées de vers et de prose pour être mises en musique.

La *Contemporaine* est un des personnages les plus réels, qui déjeune tous les matins au café de l'Odéon et fait des contes aux jeunes étudians qui lui proposent la tasse de chocolat. Comme elle n'a plus d'autres charmes que ceux de la parole, elle en est réduite souvent à cette extrémité. Elle s'appelle M^me^ de Campestre. Dans ses premiers volumes il y a au moins la moitié de vérité; la proportion des mensonges va croissant avec le numéro des volumes; et enfin maintenant elle est en Espagne, où Ladvocat l'a envoyée voyager un peu, afin de voir comment le pays était fait; car il lui a commandé ses aventures en Espagne, et il se trouvait qu'elle n'y était jamais allée. Or, *dans un siècle*, A UNE ÉPOQUE où le public tient tant à la *couleur locale*, cela était nécessaire. M. de Talleyrand, interrogé s'il avait eu avec elle les rapports qu'elle dit, répondit : « Que sais-je? J'ai vu tant de coquines dans ma vie! » Quant aux papillottes qu'il lui a mises avec des billets de banque, il les nie formellement; il s'est bien quelquefois amusé à un jeu de ce genre, mais c'était avec des *assignats* qu'il coeffait ces dames.

J'aime à croire, ma chère Zoé, que tu es furieuse contre le Centre gauche. M. de Lameth dit que le côté gauche prend du ventre en grossissant. J'observe les divergences les plus grandes et les plus nouvelles entre des hommes de ma connaissance ou de mes amis, que j'avais toujours vus de la même opinion; ils votent en sens inverse. La Chambre des pairs pourra les rallier, en rejetant leurs lois semi-libérales; c'est tout mon espoir. C'est grand dommage que l'abbé de Pradt ne soit plus là; car à la fin, n'y tenant plus, il ferait explosion; il dirait à M. Constant : Vous êtes une chiffe; — à Dupin l'avocat : Vous êtes un pasquin; — à Labourdonnaie : Vous êtes un grossier paysan basbreton; cela les stimulerait. Hyde de Neuville est incroyable avec son Dieu et son Roi! Avec ces deux grandes autorités il a fermé la bouche à un de mes amis, qui voulait, dit-on, faire pendre Bisson. Tu ne sais sans doute pas jusqu'au bout le triomphe patriotique de M. Duplessis-Grenedan à Rennes; dans son fauteuil orné de rubans tricolores, il fut porté par le peuple aux pieds de la déesse de la Raison, qui lui fit beaucoup de gracieusetés; et cette déesse sais-tu qui elle est maintenant? — M^me^ la comtesse de Corbière!

J'espère que Don Pedro arrivera un de ces jours à Lisbonne sans se faire annoncer, qu'il pendra son auguste frère, sa très honorée mère et une trentaine des plus hardis coquins de leurs amis. Que te semblerait-il d'épouser don Miguel pour être reine de Portugal? Joli parti, n'est-ce pas?

Les leçons sténographiées de Cousin vont-elles jusqu'à Arras? Tâche de t'en procurer deux ou trois, afin d'en avoir le cœur net.

Avant de m'embarquer, il faut que j'aille passer huit jours à Londres. Je ferai cette course dans une douzaine de jours. La besogne va se serrant chaque jour davantage, à mesure que le temps de mon départ approche, et je n'aurai de répit qu'à la mer. Mais là je pourrai me reposer. Je t'engage fort à m'écrire, quand je serai *là-bas*, comme tu dis; car je ne serai pas toujours dans des pays perdus. Mon père se chargera de tes lettres. Moi je t'enverrai de la *couleur locale* de Bénarès et de Serhampour. C'est avec Frédéric que ma correspondance deviendra malaisée, car nous aurons le monde entre deux. Adieu, ma chère Zoé, parle de moi à nos parens Barlysiens. Amitiés à Georges, quand il vient vous voir de Douay. Mon père a vu hier le chevalier de Saint-Paul, qu'il a trouvé radieux de santé et de satisfaction; nous autres nous ne sommes pas moins brillans.

V

Brest, le 17 août 1828. Dimanche.

Je suis ici depuis mercredi soir, ma chère Zoé, à la merci du vent, qui ne me permet point de sortir du port. C'est une petite contrariété, car à peine sommes-nous prêts d'ailleurs à partir. Cela pourra durer encore deux ou trois jours, pendant lesquels on embarquera, après le nécessaire qui s'y trouve complet, des superfluités pour lesquelles, malgré l'encombrement du bâtiment, il faudra bien aussi trouver place; elles sont généralement liquides. La petite inspection que j'ai faite du bord est à cet égard des plus satisfaisantes; nous avons cinq mois de bonne chère et de bonne cave devant nous; du pain frais tous les jours, 16 canons pour la frime et 88 pauvres diables pour monter, descendre, frotter, laver, obéir en un mot. Tout cela est plus confortable que je ne le pensais. En outre nous relâcherons partout; aux Canaries, au Brésil, au Cap de Bonne-Espérance et à Bourbon, avant que d'arriver à Pondichéry. Ces stations, quelque courtes qu'elles soient, sont d'un grand prix pour un homme de mon métier. Culinairement elles ne sont pas sans intérêt, parce qu'on y renouvelle sa ménagerie de poules et de canards, de moutons même, et qu'on laisse durcir et rancir en paix le bœuf et le porc salés; la gourmandise y gagne beaucoup et la santé n'y perd rien.

La *Zélée* est en rade; un canot vient me prendre le matin pour m'y mener déjeuner à bord, et je fais ainsi tout doucement connaissance avec les personnes qui doivent avoir pendant cinq mois la même prison. Quoiqu'il y en ait trois ou quatre plus âgées que moi, il me semble cependant que je serai le plus grave de tous; cela m'arrive souvent. Du reste cette petite société de dix personnes m'a l'air en moyenne très bon diable, seulement un peu bête. Nous avons un fils de M. Salla, Salla, Sallabéry, qui me paraît peu ordinaire en ce genre, d'ailleurs Roger Bontemps. Il mettra le parti bête de bonne humeur; il est utile

d'en avoir comme cela. Il y a aussi un jeune ecclésiastique de mon âge, préfet apostolique de Pondichéry; celui-là aura de quoi se signer, car la langue des marins est sujette, comme tu sais, à tourner vite, et les mots dits ne s'effacent pas. Il est, comme la plupart des gens de sa robe actuellement, d'une espèce très commune, pas même d'instruction dans son métier de prêtre; ça va cathéchiser dans l'Asie, et ça n'a point la moindre idée de langues orientales! Le commandant est un homme de trente-quatre ans, bien élevé, très emmariné depuis, mais dont la manière me plaît beaucoup. Le finot de la bande flottante sera M. Demélay qui, lui, est tout à fait un homme spirituel de Paris, paresseux, élégant, inégal, égoïste : nous vivrons très bien ensemble au moyen d'un peu de politique. Comme je dois, dans le cours de mon voyage, écrire aux *Débats*, je me trouve par cela même une petite puissance de salon, et vis-à-vis de M. Demélay cela me tiendra lieu d'un gouvernement.

Tout étant bien de ce côté et ton amitié satisfaite de ces petits détails domestiques de mon avenir immédiat, je réponds à ta lettre du 11 juillet, que j'ai apportée avec moi. Quand tu voudras m'écrire, ma chère Zoé, tu n'auras qu'à envoyer ta lettre à mon père: il sait mes addresses de date en date, d'ici à dix ou douze mois; il me fera tout passer. Je suis parfaitement le maître d'ailleurs de changer le plan que j'ai fait ici; je suis à cet égard aussi indépendant du Jardin que si je ne voyageais point par son ordre. On m'a dit : Allez en Asie, où vous jugerez quels sont les lieux les plus dignes de recherches, ce que vous serez bien plus en état de faire que nous, et envoyez-nous les objets que vous recueillerez. Voilà tout. Et il faut bien qu'il en soit ainsy. On sait combien de batailles nous perdions quand Mme de Pompadour marquait sur la carte, avec des épingles noires et des mouches, la place où elle voulait qu'elles fussent livrées par les généraux, quelques mois plus tard et à 100 lieues de Versailles.

J'ai vu Georges à son passage; il était satisfait, sans plus. Au fait, comme il n'est pas assez ancien capitaine pour pouvoir espérer devenir chef de bataillon, matériellement que peut-il gagner à cette promenade? un ruban, et c'est peu substantiel. Tu exagères d'ailleurs beaucoup, ma chère amie, ses ennuis et ses charges à la guerre. Pourquoi donc ne serait-il point tiré de ses canons pour faire partie de quelque état-major? Là aussi il y a des artilleurs, et ce sont précisement ceux de son grade qu'on y emploie. Je n'ai point proposé à ton frère de le mener chez un de mes amis, ami intime de Fabvier, parce que [je] connais l'humeur solitaire de Georges; mais j'ai dit exactement à mon ami V[ictor de] T[racy] quel est, comment est fait mon cousin; et là dessus il a écrit à Fabvier, qui peut-être sera en position de le servir. Le hasard nous a mis à même de parler de lui à des gens influens dans cette soi-disant guerre, à Sébastiani Tiburce et à un homme de bien, moins huppé, le colonel Trezel, de l'affection duquel je me regarde comme très assuré. J'espère que cela vaudra à ton frère, sinon des

avantages solides et durables, du moins de l'agrément. Ce Fabvier, que je te disais, était aussi artilleur, quand il alla en Turquie et en Perse ; j'en connais d'autres encore, ex-artilleurs ou ex-ingénieurs, qui sont charmans à écouter, quand ils content leurs hasards de jeunesse dans ces belles contrées du Midi et de l'Orient. Les détails prosaïques s'effacent promptement dans la mémoire et le souvenir que nous gardons des portions de notre existence mêlées de prose et de vers devient tout poétique. Et crois-tu donc que l'esprit ne puisse même s'absenter quelquefois des platitudes, des trivialités de la réalité? Il y aura dans ma vie de voyage bien des détails vulgaires, dégoûtans même, des soins mécaniques, etc., etc.; ils ne m'empêcheront pas de jouir vivement, en artiste, des belles choses que je verrai, des aspects touchans de l'homme et de la nature, et même de quelques poésies écrites, que je tirerai in-18 de ma poche et dont je lirai une page, quand mes bêtes boiront ou que j'attendrai quelque traînard de ma caravane. La grande raison qui empêchera Georges de jouir de la poésie d'Athènes, c'est que ni lui, ni personne, je le crois, n'ira en Grèce.

Tu diras à ta mère que j'ai très peu de prétentions aux aventures, et tu lui répéteras que dans cinq ans j'espère bien revenir ici avec tous mes os, en bon ordre et nombre légal, que cependant nous autres Jacquemonts, race sans onction aucune et qui n'entrons pas dans tous ces petits calculs maternels, nous estimons qu'une campagne en Morée est une autre espèce de Trocadéro, et qu'on en ferait une douzaine de pareilles avant d'être revenu de Travancore, par Poonah, Dehli et Bouchyr, Chiraz, Ispahan et Bagdad. Nous autres race mécréante, nous croyons peu à Navarin, à Bisson et compagnie; tout cela est du genre trocadérique. Belle gloire vraiment que de couler à fond de pauvres diables de Turcs, qui ne savent ni A ni B, et de mettre en fuite de malheureux Égyptiens dévorés de famine, de vermine, malades du mal du pays, roués de coups de bâton tous les matins! Et il y aurait à cela quelque danger!

Puisque, sachant la divergence de nos opinions à cet égard, tu n'as pas craint de me parler de religion, je crois pouvoir répondre, ma chère Zoé, à cette partie de ta lettre, et je le ferai avec toute la franchise que tu as provoquée. Le sentiment irréfléchi, l'instinct me laissent très incertain sur ces graves questions ; la réflexion m'en démontre la solution négative. Cependant je suis, ou me crois tolérant, et je comprends facilement comment, avec un autre instinct, un autre sentiment que le mien, on croye à ce que je ne crois pas, à l'existence de Dieu; je veux dire d'une cause toute puissante et intelligente, à l'âme immatérielle et à la vie future. Enfin, pour être moi-même ce qu'on appelle à peu près matérialiste, je comprends à merveille quelle disposition diverse rend spiritualiste; cette croyance, que je n'éprouve pas, n'a rien qui me répugne. Je ne l'ai pas, mais je sens que je pourrais l'avoir et reste d'ailleurs ce que je suis. Mais du spiritualisme au catholicisme, à la messe, à un culte quelconque, il me semble qu'il y

a aussi loin que de l'athéisme à la sainte Vierge. Ces farces grossières ne sont nullement nécessaires à la satisfaction des besoins religieux pour qui les éprouve. J'ai un ami très intime, très tendre, éminemment religieux, plein de ces idées d'avenir, consolé sinon heureux par elles, vivant en elles; mais il voit tous les cultes européens et le nôtre particulièrement du même œil que moi. Aussi je ne puis te dire, ma chère Zoé, quel fut mon étonnement quand j'appris que tu suivais des pratiques de dévotion, que tu allais à la messe pour autre chose que la convenance d'une petite ville de province. Te sachant religieuse, j'ai été confondu de t'entendre dire dévote. Je n'ai pu comprendre quel bénéfice une personne comme toi retirerait de l'intermédiaire d'un pauvre diable, bien ignorant, bien commun, plus ou moins honnête, appelé prêtre, pour prier, pour communiquer avec cette cause intelligente et supérieure vers laquelle ta pensée s'élève. Si tu étais une fille simple, je comprends l'ascendant que pourrait prendre sur toi un homme supérieur à toi par l'esprit, par la force, par la ruse. Mais combien y a-t-il d'ecclésiastiques en France capables, dignes de causer avec toi de ces choses? Leur nullité fait pitié, ou bien ce sont des drôles effrontés, dont l'impudence et la mauvaise foi révoltent.

Je ne vois pas, ma chère Zoé, ce que la hausse ou la baisse du spiritualisme ont à faire avec les progrès ou la décadence des sciences naturelles. Le spiritualisme peut pénétrer dans quelques hautes théories physiologiques et les fausser. Du reste quel rapport a-t-il avec les faits sensibles de la science? Au demeurant, aucun. Si l'organisation physique et morale de l'homme était telle que tous fussent aptes par leur nature à jouir des plaisirs religieux du spiritualisme, je dirais : Tant pis pour les sciences naturelles! Elles deviendront ce qu'elles pourront, je les sacrifie volontiers à un instrument de bonheur universel; mais il est loin d'en être ainsy. Nous sommes tous propres à jouir par les plaisirs de l'esprit et le bien être matériel, or voilà les biens que nous devons aux sciences naturelles, donc il faut les préférer au spiritualisme; et si celui-ci ne pouvait fleurir qu'aux dépens de celles-là, j'en ferais le sacrifice. Mais il n'en est rien.

Adieu, ma chère Zoé, je t'embrasse de tout mon cœur.

VICTOR.

VI

Camp près de Paniput, le 18 mars 1830.

Je confesse, ma chère Zoé, que les dimensions de ce billet sont eminemment jésuitiques; mais je suis tellement accablé de besogne, de souci de mille genres, que je ne puis tenir que la lettre de notre traité. J'ai écrit longuement à mon père, afin qu'il satisfasse mes amis; individuellement je ne le saurais faire. Me voici passablement indien, ayant vu Bénarès, Agrah, Delhi, le Gange, la Jumma, et entrant

demain dans les eaux de l'Indus sur les bords du désert du nord-ouest. Les montagnes du Bundelkhund, où j'ai voyagé pendant le mois de janvier, m'ont offert beaucoup d'intérêt scientifique, pour lequel mon corps a payé et pâti ; car au travers des routes exécrables, séparé de mon petit camp, j'ai plus d'une fois couché par terre sans souper. Mais il n'y a pas de mal à ne pas souper tous les jours ; l'excès en moins vaut mieux à mon avis, que celui que recommande Hippocrate de faire en plus. Aujourd'hui j'ai 4 tentes, 4 éléphants, 22 chameaux, 11 chevaux, 4 bœufs, une centaine de domestiques-porteurs, plus une quarantaine de soldats. Tout cela, tu le devines bien, ne m'appartient pas, c'est une politesse de mes amis de Delhi, qui me rejoindront après demain avec de nouveaux éléphants et quelques centaines de pauvres diables nus, à l'effet de chasser aux lions. J'ai laissé mes herbes, mes pierres et mes bêtes à Delhi, où je redescendrai des montagnes au mois de novembre, après un séjour de six à sept mois dans l'Himalaya, du côté du Tibet. Je me promets de grands résultats de cette... [1].

VII

Camp at Tashigung, on the boundaries of Ladack and chinese Tartary.
August the 24th 1830.

My dear Zoe, Just as I had sent one of my hill followers towards Semlah, the first english station on the southern side of the Himalaya, a Tartar came from Soongnum, a large lamah village of Kanawer, and brought me with many others, your charming letter n° 3 (10th of february). To reply you properly, would require a volume; and it would be a delightfull pastime to write that volume, staying a few days idle in camp. But I am hunted out by interest, by business from every quarter of botany of geology, etc., etc. I must go on and cannot indulge but in a few lines. Had your letter reached me yesterday morning, with a lot of others, these lines would be travelling now down to India. But a few weeks sooner or later, at the distance we are from each other, does not matter much.

I am now coming back from an half armed excursion I made within the Celestial Empire. I managed it most successfully and without being obliged of committing any decided hostilities, but by making a show of shoting arguments, in the case of any opposition from the Chinese, I saw very quietly the object of my curiosity. I had to march five days without any village and crossing two high ranges above 5 500 meters, or 18 300 english feet (2 500 feet above the top of Mount Blanc). Supplies were also to be carried with me for the same time on my return, and my party amounted to upwards 60 men. Loads of new plants and of organic remains, that I found at the enormous

1. La suite de cette lettre manque.

height of 5 600 meters, with many interesting observations of natural phylosophy repaid me amply for the troubles and toils of my expedition. Now I am invading Ladak for visiting some mountains, where, from some accounts of the hill people, I hope to observe several interesting geological phenomena. I have crossed this morning the Sutledge to follow nearly the course of the Indus. Both here are but large torrents being so near from their source. The Sutledge issues from the celebrated lake Mansarower and the Indus with the other greatest river of India, the Bramapoutra or Burrampouter from its immediate vicinity. The hill Tartars have nothing indeed of the ferocity generally granted to them and although amongst my numerous followers there are but 6 men badly armed; *the francis saheb* فرانسیس صاحب [1] or french Lord, as I am called, would drive out like cattle thousands of them. But they are good quiet people, that crowd habitually round my tent for getting some tobacco, of which I brought from India several loads to distribute amongst them. When their extreme curiosity makes them troublesome, a simple word disbands them. They know nothing of the servile manners of the Indians, and so rapid are the progresses of our corruption amongst the latter that at Bekhur, the chinese town I stormed, the headman coming to me for complaining of my violation of His most Teafic Majesty's territory, and advancing very near without dismounting I felt, sincerely, so indignant at this want of respect, that, in a passion, I took the fellow by his long plaited tail (at the risk of establishing a communication between its contents and my sleeve) and threw him from his horse.

It is true, my dear Zoe, that my english improves wonderfully by a few glasses of Porto or Champaign, but in this most bleak barren and desolated spot there is but the water from the spring, a very poetical beverage, but very little exhilarating; dont judge of it after this short and flat specimen, for indeed I cannot help to be a little vain of it after the compliment I received yesterday from Calcutta. Lady Ryan, to whom I was a guest for a few weeks, writes me : « M. Pearson told me one day in speaking of your letter; M. Jacquemont does not, perhaps, write quite like an englishman, but he is delightfully original, and his words and expressing are always most happily chosen ». I do not wish to make you vain, so I shall not tell you what I think on the subject, nor what was my reply to M. Pearson's remark. »

You may call this to trumpet oneself, but an allowance of selftrumpetting ought to be made to those that have no trumpetters. That M. Pearson was my first and my standing host in Calcutta; he is the general advocate of the presidency, paid for it 100 000 fr. a year, besides what he makes by his private business at the Bar; (about 250 000 or 300 000 fr.) for in England the King's advocates are entitled exactly

1. Les caractères persans contenus dans cet article ont été gracieusement prêtés par l'Imprimerie Nationale.

like the others to plead for private individuals. He his by his talents in and out of his profession, the first man in India, quite a high and kindred mind, it was an immense advantage to me of being so long a guest to such a man.

A daughter of his that left Calcutta and India unexpectedly a few days after I had departed with that amiable and hospitable family, writes me from the Cape of Good Hope so friendly, so sweet a letter that I cannot postpone to reply to her. Poor young girl was sick and ordered by the medical men to repay immediatly to England ; and she went out with her mother, leaving M. Pearson alone. She was by no means pretty, but through the free intercourse that english manners admit of between men and young girls, I saw in her so much of natural talent, so much of high feelings that she inspired me with a most friendly interest. I was not long also to discover that she suffered not only from bodily sickness, and though we dwelt never on that subject she was sensible that I tuned the whole of my relations and conversations with her on a great and tender seriousness. She perceived that I knew what she could not confess me, and that I pityed her.. and she proved a friend to me for it. I will write her like an eldest affectionate brother.

There is, my dear, there is also a pride of the hart from which I derived perhaps never more of pleasure than in this foreign country. I received no where so many attentions that were paid to me out of that source; and do you know what is my magic to provoke english sympathy? I do not aim at their elegant stiffness of manners, at their cold reserve. I do not give to my feelings, to my opinions an english shape, a foreign fashion, when I express them in english words, but I play naturally the character that nature gave me, with its faults and deficiencies, and that in the cotterie of my friends Mérimée, Stendhal and others gained me the name of Candide. This openness almost unknown to Englishmen is nevertheless exceedingly acceptable to them, as many suffer or feel uneasy all their life for the restraint that the customs of their country impose to them on the manifestation of their feelings. Often indeed after 24 hours of acquaintance, english men and women spoke with me of things they would never say a word to their best english friends.

Society is to no means a translation of société ; of the latter they have none. To it we are indebted for an easiness variety and for an elegant unaffected light or serious fluency of conversation that rises the most indifferent from amonsgt us over what they call their greatest conversational powers. They beat us of the field of the speech — but even to them, it is not a very recreative thing, a speech! And moreover out of that solemn and affected heavy style of conversation, they have but loose words and loose ideas. They overvalued me very often on that account[1].

1. Tout ce qui précède, depuis : « It is true, my dear Zoe,... » n'est pas dans la traduction imprimée.

Does not the plural person I am obliged to make use of in writing you, my dear Zoe, sound strangely to your ears? This language now is as familiar to me as ours; yet I am not reconciled to the coldness of the plural person. It is a great lameness in my opinion and it will make it always unpleasant to speak with those, that in our own tongue I am used to address in a more tender form.

They say generally that I have an uncommonly good pronunciation for a foreigner; however I am to be recognised very soon as a foreigner. It will afford me a great delight, my dear Zoe, to impart you the advantage that I might have over you, on that ground, when meeting again. As to the real knowledge of the language I have no doubt that by that time you will have a better one than me. — Although an English born, the fair (by the bye not so fair) teacher of Porphyr possesses but of a very slight knowledge of it, and cannot talk neither write fluently but on the most common placed topics, and so I shall not run the risk of writing to Porphyr in english[1].

Here comes my dinner — The water from the spring (for I preserve carefully for bad days, snows in my nearly exhausted stock of french brandy), very coarse cakes made of oats of barley flour hardly ground, — spinage or rather instead ofit, the leaves of buckwheat (sarrazin), that have nearly the same taste, — apricots the only fruit of those high regions, but as small as cherries and unflavoured yak's milk, and as the groundwork of the whole system, the bones of a late scotch mutton ham. This is a pretty fair average of my cook's skill, to get so scandalous a dinner I must keep a cook and an assistant cook, properly a scullion intended to clean the plates, of which I have two. As it would be a thing worth damnation to embrass you at the conclusion, I shall, for being english till the end, remain, my dear Zoe,

Your very affectionate cousin, V. J.

I will send you from Tibet an anemone, that I have gathered in the hills at a greater elevation than the inferior limits of eternal snow, under the Equator in America.

How flat is an english letter! Yorick's interlocutor was right : « They manage much better those things in France. »

VICTOR.

Camp at Nako. — 25 august [1830][2].

As it requires a sheet of paper to inclose the two first ones, I avail myself of that necessity for continuing some little talk with you, my dear Zoe. — I am glad that after all you find interesting my friend Mérimée's sketches. The poor fellow ist most unsettled in every respect, some of his writings gave to many people who are wholly unacquainted or

1. Ce paragraphe manque de même dans la traduction imprimée.
2. Cette seconde partie de la lettre n'est pas dans la traduction imprimée.

little acquainted with him personnally a most unfavorable opinion of his character; but I know it better I think than any body does and although he is pretty wild I do not believe that should he met with the reality, of any one of his fanciful female characters he should bell in love with, that he had never any opportunity for such a trial, I can assure you. I know but for having seen once in a very dramatic position *La donna dei suoi pensieri* — when I could nor prevent my poor friend to get three good bullets through his arms and shoulders, though he was himself a good shot and should have been excused by public opinion for firing at his adversary and eventually shoting him dead. He was true the husband — but a kind of husband that by his former conduct had lost certainly all rights over his wife. Mer. who had a thorough contempt for the man, by respect for his title of husband, playd with an unaffected simplicity the passive character of a target. Many people who write perhaps better morals would not have done so. I knew friendly a roman lady well known also to Mérimée, that might have shown him perhaps in her conversation some of the tropical features of his favourite heroïnes, but she was an elderly person when we became acquainted with her. I recollect howewer we spoke sometimes of her with admiration, and rectified so the impertinent compliment that Alfieri has paid to himself : « La pianta *donna* cresce più forte in Italia che in ogn'altra terra ». Alfieri said : « La pianta uomo, etc.... ».

You will find always somewhat difficult to understand Shakspear thoroughly; so is to me, even at this time. The difficulty does not lie only in obselete words or allusions to the transient trifling events of his time, but in the subtle and metaphysic turn of his very thought avail yourself of the notes of his commentators; those of D^r^ Johnson and Malone are by far the best. Dryden has added a gun to the catastroph of Romeo and Juliet. Such a mind as yours, Thomas Moore will tire to death, and though you love the flowers he will likely inspire you with a perfect abhorrence for them. He his like a perfumer's shop. Byron, oh! this one is not tiring : but he his provoking, when he seems to have been deeply moved, when you are just beginning to sympathyze with him, then he turns short and laughs at himself and at you. I think he is generally overvalued. Read Milton, that is the great man! Of Pope's poetry you must know something as a specimen of unremittent perfection and noblesse of style. I think that his *Essay on Man* (a very short composition) is the best calculated to introduce you to both. The philosophical epistles of Voltaire are far beneath, at least for the style. If after you have done with the English, you incline still to indulge in the Italian I promise you the true roman pronunciation of some sonnets of Petrarch that I keep by mind and *Georges* on the other hand, infusing to you his achievements of the kind you will be able to enjoy the fascinating melody of many a delightfull stansas of Tasso. To some melancoly topics you

have touched in your letter I do not allude, my dear Zoe, t'is better to try to forget them; at least not to dwell upon them purposely. Adieu, my dear, the blank beneath I reserve it for the day when I shall forward this to you.

26th august. Nako. — I resolve on sending one of my hill people at Semlah, and this letter shall no more travell along with me, my dear Zoe. The flower you will not find it here, but in my next when I shall take care to write you on stiff paper in order, it might not been broken to pieces. Remember me friendly to those for which you know that I entertain such feeling, and believe me, my dear,

Your's affectionate

وبنتْ مىلاس (*sic*) وبكْتَرْ ژاكْمُونْ

VIII

Dehli, January the 18th 1831.

My dear Zoe, I would, with the greatest pleasure, write you a volume, but I have scarcely any time to send you a few lines. Ask my father about me, I have written to him an endless letter.

I am about to leave British India. I will in a few days march to Lahor, where I anticipate a gracious reception from maharadjah Runjet Singh. I intend to go to the northward as far as Attock with out crossing the Indus, strike then to the east towards Cashmeer and return to the Indian snowy range across the Thibetian Himmalayas[1].

You have asked me a flower; I send you three : one is an anemone, which I found last may, amidst the snows of the source of the Jumnah, the most sacred spot of the earth in the Indov faith ; another is a primrose, a pretty fair specimen of the humble stature of Tibetian alpine plants. I found it, but once, blossoming by a patch of snow at a height superior to that of Mount Blanc. Until the main body of my collections reaches Europe, you may boast of possessing in that humble primrose the highest growing plant existing in Europæan museums. I add to it another rarity wich I found in Tibet also and at a still greater elevation; you will recognize it as a violet. Accept of a fourth, which will be the last, one of the pacific trophies of my first campaign against the Emperor of China; it enamelled the ground on which I fought with his most *Teafic* Majesty's forces (consisting of a few horsemen whose leader I gave to myself the inexpressible satisfaction to take hold of by his long plaited tail). Your botanical acquirements I trust go as far as *myosotis*; had I too much presumed of them, let me say to you that there are a few species of the same genus in Europe, one of them extremely pretty and common near water, is commonly called in english « forget me not ».

1. Ce paragraphe manque dans la traduction.

The field of battle, where I gathered it, deserves no particular notice in a military point of view, but it is about 17 thousand feet high above the level of the sea, which is nearly 3 times higher than the passes through the Alps made so famous by Annibal and Bonaparte; in so much my victories stand much above those of these conquerors. You are at liberty to give to these plants any specifie name that pleases you, because all of them are completely new as all those I brought back from Tibet.

Do you recollect, my dear Zoe, our farewell walk at Barly and previous to that our wanderings about Paris — Meudon — St-Cloud[1] — where we became acquainted with each other? Let us hope that we may visit again together those witnesses of our first friendship! I am no more the same man you have known then the wild days of youth are gone! I dream no more of those fantastic fancies of happiness, which, once, shone frightfully amidst the dark of a life of sorrow. You will find me a more amiable friend. We will, comfortably by the fire side, travell all over the world commodiously drawn up and down by my remembrances[2].

Were we to see no more each other, preserve as a token that little flower, and remember always its name : « forget me not ».

VICTOR[3].

IX

Paniput, January the 29th 1831, in camp.

You are, my dear Zoe, the favorite sultana of my thoughts; I write to nobody so often as I do to you. My friendship would be a very fair explanation for it; but I suspect there is another reason. I am thirsty for female society. When I emerge from the wilds in an english station. I met fellowmen sometimes well worth knowing, but the average of european ladies in India is of the most indifferent description. They may be accomplished wives and mothers, but they are nothing else. They read nothing but the *Mirror of Fashion*, a stupid periodical, chiefly devoted to dress, in the way of the *Journal des Modes*. They have indeed all the external qualifications required in a genteel life, but no more, and their husbands seem to be quite contented with those scanty acquirements of them. You have heard likely very much of the

1. Il semble qu'on peut rapprocher de ce passage le billet suivant, non daté : « Ma chère Zoé, je viendrai te prendre demain matin à dix heures et quelques minutes; nous partirons à dix heures et demie, par le bateau à vapeur, et reviendrons à l'heure qui te plaira par les voitures publiques, lesquelles partent tous les jours de Saint-Cloud pour Paris de demi-heure en demi-heure. Aie déjeuné pour quand je viendrai te prendre. — VICTOR. »

2. Ce paragraphe manque dans la traduction.

3. A cette lettre étaient jointes trois fleurs, avec étiquettes, seules aujourd'hui : « Anemone; sources of the Jumnah. — Myosotis; Chinese Tartary. — Viola; from Thibet. »

domestic life of the English; well, it is no more true than a proverbial sentence. There is hardly any rational intercourse between husband and wife in that so up raised english family life; both meet at the meal times during the busy part of the operation, for when eating is over, women are politely turned out by John Bull, who feels quite at ease when they are gone. Then begins the circulation of bottles round the table on the mahogany, and if there is something to make of an Englishman, it is at that time. Moreover the poor women kept aside in the drawing room, amuse themselves as they can, waiting for the Lords of the creation, wich indulge themselves sometimes so much in the atornaid circulation that, when they enter the drawing room, they find it deserted and dark.

The best fashioned people now dont stay much at table, after the cloth is removed. But what can you talk of with an english lady? Were she to mix in a serious conversation, she would be called immediately a *bluestocking*, a frightfull term of abuse. You play the part of a fool if you are not a little acquainted with persons to speak of-for things are out of the question, except those to be learnt in the *Mirror of Fashion* God forbid I have ever an english wife!

Thomas Moore is not only a perfumer, but a liar. I travel now the same road as Lalla Rookh did formerly, and I have scarcely seen a single tree since I left Dehli. Here I am encamped in the celebrated field of battle, where the fate of India was decided several times. It is a plain vast and covered with low jungle, swarming with game, they say; but I have seen but a few peacoks, one of which I killed. I am sorry for it, because it is quite a pity to destroy so handsome and so graceful a creature, and because desirous to excuse my guilt by a pretense of utility, I have ordered my Majesty's coock to make a *malacatôni* of it for my dinner, — and the worse of the shikens would have been much better. I have no heart to kill large animals that are harmless.

There is at Dehli a kind of irregular cossack, a man who goes alone with a spear and a dagger on foot beating the bushes in search of tigers and lions and who has killed some in that way, — who, when there is a war somewhere in India deserts his offices, mounts his horse and goes to give or got blows; a game at which he got some good cuts, a musket ball through the chest and an arrow in the neck. However he is the quietest man in the world; you might take him for a quaker, and he is perfectly good clever and *sound* except in his *monomania for danger*. Besides a bear, a misanthrope as many say. I met in the Himalaya that king of the originals, and formed with him a sudden and steady friendship; his name is *Fraser*, 50 years, bachelor, a long beard, living much in the way of the natives, a very important situation, vice-roy, I would say of the N. W. provinces, and 150 000 fr. of salary a year. Will my friend *Fraser* who is no more a stranger to you has a mind to accompany me in Cashmeer, he has asked the government for a leave of absence, and if not granted he takes *it*: it is

his way quite an irregular cossack, yet so honorated, so able a public officer that, although he has been always perfectly regardless of the government's orders he has very early got the important situation which he holds now. Yesterday I received a very agreable message from him; he sent me his two elephants, begging that I would accept of their convenience, if they might be of any to me. That is to go at Lahore, and to make a better figure on the way. Two trusty state-servants of him came in with the elephants, at the disposal also of my majesty. They brought me four introductory letters from my friend for the Maharadjah himself (Runjet Singh) the great priest of the Sykhs at Umritsir and two other great men of Pimjaub. He known none of them personally, but all of them more or less by correspondence and he has such a name in northern India that I have no doubt they will prove very usefull to me. This is a secret betwen W. Fraser and me, on this side of the Sutledge the government very foolishly would be furious if they knew of it. Is not that very strange, my dear Zoe? That man lives since 15 years at Dehli, some of his countrymen have resided in the same place for the same time. And I trust there is none for which he entertains the same friendship and confidence than for me, a foreigner that he has not seen ten times! The coldness and the reserve of english manners are not only repulsive to us, Frenchmen, but to the English themselves also. A Frenchman, I believe, is better calculated to please an Englishman than another Englishmen. What happened to me with M. William *Fraser* in a lesser but still striking degree was the case for me with many countrymen of his. As I had but very seldom the same good luck in France, I cannot fancy that it depends upon any peculiar amability of mine, but merely that I ripe the profit of our national character[1].

With my horse and my two elephants I managed it so well to day, that I was obliged to walk the whole stage, lost in the jungles, but I feel the better for it. It is incredible how strongly modified is my constitution after a few days of my solitary, frugal, active out-door life. My little party looks much better than when I left Calcutta. I have men from the upper provinces much taller and handsomer than the Bengallis, and lately at Dehli I added tho them a kind of footman or herald, called a *thuprassee*, because he wears like our old uncle of Barly a broad scarlet belt from the right shoulder to the left side and a large plate of copper with a persian inscription meaning : « M. Victor Jacquemont, a very powerful lord », and my name also in roman characters, which is by far the more majestic of the whole, because no body can read it. That man superintends the pitching of my tents, loading of camels, etc., etc., and on the road he follows me carrying my gun, and seizes upon everybody that I may point out, the mayor of a village if I avant anything from him, etc., etc. Besides, I have an escort

1. Cet alinéa tout entier manque dans la traduction imprimée.

of regular infantry, consisting of a serjeant, a caporal and eight men. Chiefs are so plentiful and so much patronised in this country by the lenient justice of the British, that it is not too many.

Adieu, my dear Zoe, this is much more than I designed to write to you. I have many other letters on hand, not so pleasant as this one. I hope to receive in Cashmeer a letter from you in english, replying to mine from Tibet. In this I enclose one of the emerald feathers of the egret of the poor peacock shot this morning on this historical spot, the field of Paniput. To-morrow I shall reach Kurnaul on the frontier of the british dominions and of the protected Sykhs; hence to Loodianah, on the banks of the Sutledge, 11 or 12 days of march. I hope to be at Lahore by the 20th of february, with a beard 3 inches long and quite ready to look pretty well as and for an Afghann gentleman. Adieu again, my dear Zoe, forget me not.

VICTOR.

X

Umretser, le 8 mars 1831.

D'abord, ma chère amie, il est impossible de dater convenablement, attendu que notre français, malgré la richesse de son *e* muet, n'a point de signes pour représenter le son des voyelles brèves du persan. Il y a 36 manières d'écrire en lettres romaines le nom de cette ville, mais aucune bonne; il s'écrit en caractères arabes *hmbrtsr*; c'est au génie du lecteur à imaginer les voyelles.

C'est la ville sainte des Sykes, la Rome du Pendjâb. Mais je viens d'arriver seulement et mon camp est hors des murs; ainsy, comme j'ai encore quelque probité, je remettrai au moins à ce soir de te parler de ses merveilles, après que je les aurai vues.

Après bien des négociations, j'ai enfin passé le Sutledge, le 2 de ce mois. Le roi avait envoyé pour me recevoir sur la frontière le fils de son vizir et une troupe nombreuse de cavalerie. C'est avec une magnificence, que j'aurai plaisir à me rappeler quelque jour, en chevauchant sur une rosse d'Arras à Barly, que je voyage. L'employ du jeune seigneur, que Runjet Singh m'a député, s'appelle *mhémandar*, littéralement le *gardien de l'hôte*; il consiste à m'accompagner jusqu'au jour de ma présentation à la cour, à s'informer chaque jour de mes nouvelles et à instruire le Radjah du progrès de ma marche. J'oublie la prose de ses devoirs, qui n'en est pas la partie la moins agréable; la prose, c'est de pourvoir aux besoins de mon camp, bêtes et gens, foin et paille, pain, etc., etc., et enfin de me mettre tous les jours dans la main, au début de sa visite, un brutal sac d'argent, qui contient 101 roupies ou environ 250 francs, le tout au nom du roi, avec une quantité prodigieuse de compliments et de salutations. Il ne m'en coûte que la peine de vouloir bien condescendre jusqu'à daigner vivre. Je me donne l'air d'accorder la plus grande faveur à mon *mhémandar*,

en prenant son sac lorsqu'il arrive. Sans doute je le charge tous les jours d'exprimer au roi mes respects et mes remerciements pour sa gracieuse hospitalité; mais je donne à entendre que je n'attendais rien moins de lui. C'est une bêtise que la modestie avec les bêtes ou les ignorants; ils vous prennent au mot et vous comptent pour rien. Je me compte moi pour beaucoup, jamais ne dis *je* ni *moi*, pas même *nous*, je parle de moi-même à la troisième personne. « Le seigneur a vu ceci, a lu cela; le seigneur est charmé de voir votre seigneurie »; et même mieux que cela : « le seigneur *ont* vu, ont lu ceci », etc., etc. Tu vois que je me compte pour beaucoup, pour plusieurs au moins. Du reste, comme je suis fort bonhomme, quand on m'adresse la parole, le monseigneur me suffit.

Le Radjah, dont la résidence habituelle est à Lahore, vient de camper hors de la ville; il a fait préparer pour moi un de ses jardins, voisin de son camp. Il veut m'avoir près de lui. Il me semble qu'il y a dans cette attention de sa part autant de méfiance que de politesse; il veut que je ne voye personne à Lahore avant lui. Après tout il est fort naturel qu'il ait ma première visite et je ne me plains pas de ce qu'il paraisse l'exiger.

Quoi qu'il en soit, pour arriver de la sorte à Lahore, après être débarqué à Calcutta, sans y connaître encore personne, et marchant ridiculement à la tête de 200 roupies par mois, je t'assure qu'il ne fallait pas être sot. Ce n'est pas le hasard seulement qui m'a amené où je suis; je me flatte qu'il y a eu du bien-jouer de ma part; et, ce dont je me vante avec satisfaction, c'est que j'ai toujours joué cartes sur table. Loin de farder les aspects les plus défavorables de ma situation, je n'ai pris aucun soin de les cacher; et dans un pays où la pauvreté est une affreuse disgrâce, je n'ai jamais eu à souffrir de la mienne.

Ce que c'est que l'habitude! Me voici après sept jours tellement accoutumé aux roupies du Radjah que, le jour où cette attention de sa part cessera, je crierai à l'injustice, à la spoliation! Tu ne saurais imaginer avec quel plaisir j'amasse cet argent; c'est en quelque sorte le premier que j'aie gagné, ou du moins le premier dont j'aie, après l'avoir reçu, la jouissance entière. J'en dispose déjà, avec un charme infini, pour réparer la brèche que mon voyage en Amérique a faite à la petite fortune de Porphyre. Je ne songeais guère, en lui disant adieu, il y a quatre ans et demi, au Havre, que le successeur de Porus m'acquitterait un jour envers lui. Des traverses de ma jeunesse il me restera des souvenirs pittoresques pour mes vieux jours, si j'en fais. Quoique je n'aie pas encore trente ans, je trouve déjà dans ma mémoire bien des scènes délicieuses, qui, malgré leur éloignement dans le temps et dans l'espace, m'attendrissent souvent presque jusqu'aux larmes. Mais tu ne connais de mes amis que leur nom, et tout au plus. Si tu savais quelles circonstances décidèrent pour moi de la plupart de ces liens! Si tu connaissais les épreuves qu'ils subirent! Un jour, quand nous serons rapprochés l'un de l'autre, je te les raconterai, et tu croiras lire ou

entendre un roman. Les lieux qui furent les témoins des premiers épanchements de mon cœur demeurent consacrés dans ma mémoire; ce sont les tristes bruyères du Bourbonnais, les neiges éternelles et les pâturages des hautes Alpes, les riants vallons du Léman, les bords du Niagara, ceux du Gange, les ruines de Dehli... Et il en est bien d'autres que les souvenirs de l'amitié me rendent chers.

Mais.... je vois venir mon *mhémandar*. Adieu.

Lahore, le 19 mars 1831; dans un palais des Mille et une nuits, avec tous les accompagnements du genre.

Je suis arrivé ici le 11; cet endroit délicieux avait été préparé pour moi. Je n'ai eu qu'à me laisser mener, qu'à me laisser faire; le roi m'a comblé d'attentions. Le jour de mon arrivée, une bourse de 500 roupies; hier, à mon audience de congé, une bourse de 1 100 roupies et un khélat ou habit d'honneur, évalué à 5 000 roupies. Ce qui n'est pas moins agréable, c'est qu'après-demain je serai libre de partir et d'aller dans les états de Sa Hautesse, partout où bon me semblera. Cavalerie, infanterie me suivent pour veiller à mon camp; ce sont les chameaux du roi qui porteront mon bagage, un de ses secrétaires prend service près de moi, afin que je corresponde avec le prince, s'il me plaît ainsy; enfin quand j'arriverai au pied des montagnes de Cachemyr, où les chameaux, ni même les mules ne sauraient marcher, 40 porteurs seront mis à ma disposition. Chemin fesant, à des mines de sel que j'irai visiter, un des visirs m'offrira une bourse de 500 roupies et le vice-roy de Cachemyr une dernière de 2 000.

Très indépendamment de ses magnifiques présents Runjet Singh me plaît extrêmement. C'est, à la vérité, un coquin sans pudeur, honte, foy, ni loy, mais sans aucune affec[ta]tion de dignité ni d'honnêteté; bon diable, brave, actif, curieux, spirituel, *point cruel*. Je l'ai vu trois fois, deux heures au moins chaque. Sans cérémonie; un seul salut en arrivant; il m[e l']a rendu, et, lorsque dans la conversation je lui tirais un compliment du plus gros calibre, un salut des plus profonds, qu'il me fesait en souriant.

Nous avons politiqué, métaphysiqué à perte de vüe, dans ce monde-ci et les autres. Au début, il me demanda impertinemment ce que je savais, et je lui répondis ce que méritait une telle question : Tout! Il me proposa aussitôt de commander l'exercice à un régiment d'infanterie; mais je lui répliquai qu'un homme comme moi ne s'abaissait pas jusqu'à la vile exécution des détails du commandement, et que dans l'art militaire mes moindres travaux étaient des plans de campagne prodigieusement savants. Le terrain avait été si bien préparé que tout ce que j'y aurais pu semer eût levé, ou, pour laisser la figure et la couleur locale, l'opinion du Radjah sur moi avait été tellement circonvenue de tous les côtés et de toutes les façons, et je le prenais de si haut avec un air de simplicité et d'habitude d'en agir ainsy, qu'il se

laissa n'être que fort petit garçon près de moi. Si tu m'avais vu prendre le khélat! A Dehli, tu sais que lorsque je reçus cet honneur du grand Mongol, je fus très réellement habillé à la turque, en mesure, en musique, avec toutes les cérémonies de la mascarade de M. Jourdain. Mais Runjet, malgré sa puissance, se souvient qu'il y a trente ans, il n'était qu'un gentilhomme de campagne et, quoiqu'il habille ses grands seigneurs sykes comme l'empereur Mongol habille tous ceux à qui il accorde le khélat, avec les Européens il ne prend pas cette liberté de les travestir grotesquement. Le khélat qu'il m'a donné se compose seulement de pièces d'étoffe, des cachemyrs, des mousselines, des soiries; ce qu'il faut enfin pour faire un magnifique costume. Elles me furent offertes dans une corbeille, que je fis enlever par un domestique, sans daigner seulement y toucher devant le roi. Tu aurais ri de mon air dédaigneux; l'ornement de pierreries destiné au turban, Runjet me l'offrit de ses mains et je ne le pris que du bout des doigts, pour le remettre aussitôt à un de mes serviteurs. Quant aux sacs d'argent, je me croirais déshonoré de les toucher seulement du pied. Voilà, ma chère amie, en quoi consistent les belles manières à Lahore.

Je t'écris longuement, quoiqu'accablé de besogne, parce que je doute que mon père puisse t'envoyer la lettre sans fin que je viens de lui adresser [1]. Ce pays n'est point la terre classique des bonnes mœurs et, comme je ne suis pas responsable des laideurs de la vérité, je lui ai conté quelques histoires du pays, d'une couleur locale trop hardie pour que ma lettre puisse circuler librement. Mais il faut te dire adieu. Je viens enfin de recevoir une lettre du Jardin des plantes, la première; elle est aimable et bienveillante, et m'annonce que je possède 4 000 francs, sur lesquels je ne comptais guère; il me faut y répondre. Le microscopique gouvernement de Chandernagor, qui me sert très obligeamment de vaguemestre, m'écrit qu'il a envoyé en France, pour être remis à mon père, un journal de Calcutta, où l'on a recueilli mon speech (puisque speech il y a) révolutionnaire à Dehli. Mon père se régalera sans doute de cette pièce d'éloquence improvisée; ta critique pour être juste doit faire la part des bêtises de l'imprimeur, et, pour être indulgente, elle doit prendre en considération que j'avais ce jour-là un rhume violent, qui ne m'avait point permis d'évoquer le génie du speech du fond des bouteilles de Madère et de Porto, où il demeure.

Je remarquai ce jour-là que ceux qui sortaient un instant, avant de faire leur *speech*, s'en acquittaient beaucoup mieux que les autres. Mon voisin M. Metcalfe, le président du banquet, ne manquait pas à cette manœuvre, qui lui réussissait merveilleusement. Cependant il a habituellement la langue courtement et mal pendue. Je soupçonnai donc à ces absences un autre motif que la réaction naturelle de l'action de boire tant de vin de Champagne. J'allai aussi faire un tour de jardin, et promenant un œil inquisiteur dans la foule des voitures qui atten-

1. Voir plus loin les variantes de la lettre CVI.

daient à la porte, je découvris mon voisin, avec un papier à la main, se recordant son éloquence, soi-disant improvisée, à la lueur des réverbères de son carosse. Foy, qui voulait la charte, toute la charte et rien que la charte (ô paroles sublimes!), avait coutume aussi d'apprendre par cœur à l'avance ses plus brillantes improvisations.

XI

Le 18 juillet 1831. Camp à la source de l'Hydaspe en Cachemyr.

Ne prends pas pour une vengeance, ma chère amie, les dimensions de cette petite feuille, qui correspondent exactement à celles de ton charmant billet du 17 octobre dernier, que j'ai reçu ce matin, au milieu des forêts. Le courrier de M. Allard, qui me l'apportait de Lahore, était richement chargé de lettres de Paris, auxquelles il me faut répondre de suite par le retour de cet homme. Je fais une halte d'un jour dans ce beau lieu pour expédier ma correspondance; un autre jour ta part sera meilleure que je ne la puis faire aujourd'hui.

Ton pressentiment était vrai; c'est à Cachemyr que ton billet m'est parvenu, à Cachemyr, le soi-disant Eldorado de l'Asie, que nul autre Européen n'a pu visiter. Si tu savais que d'envie excite ma bonne fortune dans l'Inde anglaise! Que de gens à grandes places, à immenses appointements ont échoué dans leurs tentatives pour s'en ouvrir la route! Maintenant que j'y suis, depuis plus de deux mois, rien ne me semble si naturel; il me semble presque que je suis du pays!

Mon courrier d'aujourd'hui m'apportait, avec quantité de lettres de toutes les parties du monde, une épître royale de mon bon ami le Roi, la troisième qu'il m'addresse depuis mon arrivée ici; n'est-ce pas [fort] bizarre que ces relations où je me trouve avec le Bonaparte de l'Inde? Tout cela sans caractère officiel, sans rien de ce qui attire l'attention des Asiatiques sur un voyageur... Ne riras-tu pas de cette haute réputation de sagesse dont je jouis entre l'Indus et le Sutledge? Mais ce n'est pas tout; le messager du général Allard m'apportait encore les *Constitutionnels* de février, galanterie du gouverneur général de l'Inde. En recevant cette proie, j'ai fait comme les chiens affamés, qui ont saisi un bon morceau et se retirent dans un coin obscur pour le dévorer à leur apaisement; je me suis enfermé dans ma tente; j'ai ordonné aux sentinelles de n'en laisser approcher qui que ce [fût] jusqu'à la nuit; elle est venue et depuis longtemps. Mais le moyen de dormir après l'agitation d'une journée ainsy employée. Je ne me suis pas encore habitué à recevoir un courrier d'Europe longtemps attendu, sans éprouver après sa lecture un accès de fièvre nerveuse, qui me dure quarante-huit ou soixante-douze heures. Cette petite maladie ne se calmera qu'à l'arrivée d'un autre courrier, que m'annonce notre compatriote de Lahore, — je devrais dire mon ami Allard, puisque, malgré sa longue barbe blanche, c'est le nom que je lui donné par réciprocité,

— lequel m'apporte trois paquets de lettres d'Europe, sans doute les nos 17, 18 et 19 de mon père, dont il est parlé dans son n° 20, reçu aujourd'hui, et où j'en trouverai bien d'autres de divers amis et de toi en particulier.

Adieu, ma chère Zoé; ne prends ceci que pour un certificat d'existence au 18 juillet 1831. Mais toi, qui n'as jamais l'excuse de longues marches au travers des montagnes et de la rareté des courriers entre Arras, voir même Barly et Paris, garde-toi du mauvais exemple que te donne ce petit chiffon de papier. Réserve-moi ton plus grand format. Adieu encore, ma chère amie, il m'en coûte de te le dire si tôt.

VICTOR.

Pour Zoé. — 29 juillet 1831, dans la nuit.

I had just sealed this note when a messenger came in from Lahore with Zoe's long letter written after the Revolution; it appears to me that I have lost two other previously.

XII

Dehli, 20 décembre 1831.

Cette petite lettre, sur de mauvais papier de Chine, a voyagé fort lentement, de Sabatou à Dehli, au fond de mon portefeuille. Je ne le regrette pas, ma chère amie, puisque je ne saurais me dispenser de ce post-scriptum pour te donner pleine et entière absolution du silence que je te reprochais. Je suis arrivé ici le 16 et j'y ai trouvé une soixantaine de lettres d'Europe, parmi lesquelles les tiennes du 15 may et du 16 juin. La première, espèce de volume et des plus charmans que j'aie jamais lus; l'autre, un simple billet, plus charmant encore. La grande lettre restera un mois dans ma poche, et sera relue une demi-douzaine de fois avant de retourner avec ses sœurs moins favorisées au fond du portefeuille. J'y répondrai dans un mois ou deux.

J'ai eu le bonheur d'arriver juste à temps pour voir lord et lady William Bentinck; ils quittèrent Dehli le lendemain matin de mon arrivée, mais j'ai couru à cheval après eux et j'ai passé avec eux deux journées charmantes.

Je suis abymé de travail et d'affaires, et serai obligé de sabrer ma correspondance cette fois, à l'exception de celle des herbes et des cailloux. Mes amis de mon métier, notamment un que tu connais peut-être de nom — M. Élie de Beaumont, lequel est à la tête du *mouvement* en géologie — m'ont écrit d'immenses lettres de science, auxquelles il faut répondre longuement. Je me porte admirablement et reçois d'universels compliments sur ma bonne mine. On trouve surtout que je suis blanc et rose; je t'assure, ma chère Zoé, que ces roses et ces lys-là seraient peu admirés à Paris, voire même à Marseille.

Je navigue désormais en pleine eau. Vois ce que c'est que la Révolution. Le chétif budget de Pondichéry se refusait jusques-là à mes attaques. Depuis j'ai écrit une petite lettre, assez fraîche, à M. Demelay; il me répond aussitôt qu'il est tout prêt maintenant à faire pour moi un coup de tête, et me prie de le requérir de la manière la plus impérative de me donner de l'argent. Je lui envoye là-dessus un réquisitoire, comme il le désire, et courrier par courrier, de Cachemyr à Pondichéry et de Pondichéry à Dehli, m'arrive une décision de l'obligeant gouverneur, qui me vote neuf mille francs d'indemnités. J'espère parvenir à rattraper une bonne partie des 25 mille francs de Runjet Singh, que j'ai dépensés, avec cinq mille autres, dans mon voyage de cette année. Au fait, cet argent m'appartient et devrait me rester. Ce serait une petite fortune pour un pauvre diable comme nous le sommes tous dans notre famille. Adieu, ma chère amie, je t'embrasse de tout mon cœur.

XIII

Poonah, le 8 juillet 1832.

Ma chère Zoé, tes lettres ne m'arrivent nullement dans leur ordre de date; hier seulement j'ai reçu ton épître anglaise. Quelle critique ne t'en ferais-je pas, si tu étais là pour l'entendre! Il y a eu 2 ou 3 fautes d'orthographe, 4 ou 5 de grammaire, autant de mots qui n'ont jamais été anglais de leur vie que dans les dictionnaires, et plusieurs autres, les mêmes en anglais qu'en français, auxquels tu as attribué, par oubli, le même sens. *To desire*, p. 9, pour désirer; or *to desire* ne veut pas plus dire désirer que *to request* ne signifie *requérir*, etc., etc.

Au reste tu t'es fait justice au bout de la page, en me disant que c'était là la pire de toutes les compositions que tu eusses jamais faite. Malgré cela ton anglais est encore de l'anglais fort extraordinaire, pour de l'anglais appris à Arras, sans secours étrangers, et je te répéterai en toute sincérité et humilité ce que j'ai déjà dit, ma conviction qu'à présent tu connais mieux cette langue que moi.

Tu m'as aussi taxé de platitude en anglais. Avec toi j'ai pu être plat; mais, comme je suis un *impudent rogue*, j'ajouterai que c'était de ma part exception. A tous les Anglais, avec lesquels je suis familier ou auxquels je n'ai à parler que d'affaires, je préfère écrire en anglais, parce que avec les premiers je suis *humorous* à l'excès (soufflette, soufflette l'impudent!) et qu'avec les autres j'ai la raideur polie qui convient, et qu'il ne conviendrait pas de détendre. Il faut te dire encore que mes amis sont des hommes, des garçons, et qu'avec eux je ne crains pas dans l'occasion d'être un peu malhonnête pour être plus *humorous*.

Je plains fort la pauvre Adélaïde P...; elle était faite tout exprès pour la province, mais son mari aurait dû être le préfet de l'endroit. Élevée ou mariée autrement, elle était d'étoffe à saillir par quelque chose; le

bonheur domestique l'a étouffée. C'est un éteignoir, dont peu de femmes ont à se plaindre; il est si rare vraiment que je ne te plains guère de rester fille, car il me paraît que la somme du contre l'emporte bien souvent sur le pour de la chose. « Ne compte pas sur une cousine Victor pour te parfaire dans la prononciation anglaise. La femme anglaise est un être fort extraordinaire; la plus passionnée, celle qui plantera là mari, enfants, considération, pour courir après un autre homme, celle-là même aura pour cet homme, à de nombreux égards, une réserve incompatible avec l'intimité française, qui est à mon sens la plus douce des formes de l'amitié. Il y a une barrière de glace autour d'elles et moi, que la passion la plus ardente de ma part ne fondrait jamais entièrement; elle y ferait quelques percées isolées, et j'arriverais jusqu'à leur intimité sur quelques points isolés, mais je n'en aurais jamais possession entière. Il est bien entendu que, quand je dis moi, j'entends un homme quelconque, de France et même d'Angleterre, et non Victor Jacquemont.

La vie d'un homme anglais est un rôle, qui lui a été appris dès le berceau par sa mère et sa nourrice. L'esprit de corps, de caste, se perpétue ainsy chez elle, et en Amérique il les sépare complètement de l'autre sexe, sensiblement, intellectuellement et socialement. Lis un livre anglais, en 2 volumes, *Domestic manners of the Americans*, by Mrs Trolope, lately published in London. Mais je te conterai cela quelque jour.

Avec ta lettre, un essaim, un déluge d'autres, également vieilles de date; le cas de mes amis devenant ministres échéant, je vois par là ce qui m'attendrait, si j'étais à Paris. Tu riras fort de leur plan; il s'agit ni plus ni moins que de me faire leur secrétaire-général dirigeant. Marine, intérieur, affaires étrangères, n'importe; je suis, comme Figaro, propre à tout, et l'on assure que je ferais marcher merveilleusement ma machine. A quoi j'objecte humblement, que je ne connais pas même le jargon des affaires administratives plus que le chinois. Ils ne me mettront pas à cette épreuve pour deux raisons : la première c'est qu'ils ne seront pas ministres; la deuxième c'est que je ne me laisserais pas faire ce que je ne pourrais pas être avec crédit.

Adieu, ma chère amie. V. J.

XIV

Poonah, le 7 septembre 1832; le soir.

Deux lignes seulement, ma chère Zoé, pour te dire que j'ai reçu ce matin ta lettre du 8 février. Je dis lettre tout court, parce qu'il faudrait une douzaine d'adjectifs pour la bien qualifier, et que toutes les précédentes sont arrivées les unes en leur temps, d'autres fort tard, mais enfin toutes sont venues. Ainsy cesse de penser que d'autres auront pu lire tes confessions. Ma santé n'a pas souffert profondément de l'influence pernicieuse du climat. J'ai souffert quelquefois, et une seule fois

seulement, ici même j'ai été gravement et dangereusement malade. Il n'en reste pas de traces, et je crois qu'au métier que je suis obligé de faire, tout autre eût payé comme moi un léger tribut au climat. Je suis charmé que tu apprécies V. Tracy comme tu le fais. Il ne peut y avoir de plus honnête homme; mais je voudrais que tu connusses un autre de mes amis, Dunoyer. S'il a obtenu la préfecture d'Arras, à la place de celle de Moulins, tu auras cette occasion de faire sa connaissance. C'est un caractère si sérieux que Dunoyer, et de si bonne heure il est devenu chauve, que tu pourras le connaître plus intimement qu'aucun autre homme qui ne te serait pas proche parent. Sa femme est une bonne petite femme, à laquelle je reprochais d'être un peu prude, parce que jadis elle affectait de me regarder comme un jeune homme fort dérangé, imputation qu'en vérité je n'ai jamais méritée. J'ai une amitié toute fraternelle pour Dunoyer, en même temps qu'un respect filial. Il est naïf comme un enfant; il doit devenir un ami pour toi.

L'établissement de Frédéric au château de Barly, dans le bonnet de police et les impositions directes du seigneur présent ou prince régnant actuel, est-il un projet électoral de ta façon? Je voudrais bien que le pauvre Frédéric en fût là, à faire des éligibles; et, s'il a son consulat général, pourquoi pas? Tu m'as tout l'air entre nous du *Comité directeur*!... Eh bien, je te ferai la cour pour obtenir les voix, si tu ne me trouves pas trop juste-milieu. Bonsoir.

XV

A Monsieur Jourdain, capitaine de frégate, etc., etc., commandant a Mahé.

Pounah, le 3 septembre 1832 [1].

Monsieur,

Depuis trois ans et demi que je voyage dans l'Inde anglaise, et hors des possessions anglaises (car mes recherches m'ont conduit en 1830 jusques sur le territoire chinois dans le Thibet, et l'an passé à cette époque, je me trouvais à Cachemyr), j'ai reçu partout tant d'accueil et d'hospitalité, que c'est avec une entière confiance que je m'addresse cette fois à un compatriote pour réclamer ses bons offices. Cependant n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, j'ai prié mon ami, M. de Mélay, de vouloir bien vous écrire pour appuyer ma prière. Vous trouverez sous ce pli la lettre que je viens de recevoir de lui à votre adresse.

Dans quelques jours je descendrai à Bombay, visitant en chemin quelques points de la côte voisine et l'île de Salsette. Les collections d'histoire naturelle que j'ai rassemblées depuis mon départ de Dehli, au mois de février dernier, je les embarquerai à Bombay, et, dans les

1. « Répondu le 30 octobre, en fournissant les renseignements demandés ». — Copie.

premiers jours de novembre, je compte être de retour à Pounah, où je laisse mes tentes et le lourd bagage dont je n'ai que faire dans ma petite expédition de Bombay, le gouvernement anglais ayant fait bâtir des bangalos sur la route d'étape en étape. C'est donc dans les premiers jours de novembre que je reprendrai ma vie accoutumée de nomade pour marcher au sud de l'Inde.

Je compte aller d'ici à Sittarah (latitude 17, longitude 74,10′ des cartes anglaises, conséquemment à l'est de Greenwich), afin de visiter d'assez hautes montagnes, situées dans le voisinage de Sittarah. J'irai probablement ensuite à Xolapous (un degré au sud de Sittarah, à peu près le même méridien), de là à Belgaum certainement (lat. 16, long. 74,30), parce que j'ai à faire en ce lieu même des observations géognostiques, dont le résultat me paraît devoir être important. De Belgaum j'irai à Goa, pour revoir comment est faite la côte de Malabar à cette distance de Bombay, et repassant à l'est des Yattes, je filerai sans doute aussi droit que possible à Seringapatam.

Cependant, avant de quitter le voisinage de la côte de Malabar, je voudrais en voir encore un troisième point, à quelques lieues au sud de Goa. J'avais donc pensé à visiter Mahé, pour, de là, monter aux *Nilguerries*, où je compte passer la saison des chaleurs en 1833 et bonne partie aussi de celle des pluies, à Outacamund, dont le nom doit vous être bien connu, quoique je ne le trouve pas marqué sur mes cartes.

Je n'ai pas besoin de dire que ce qui me fesait donner la préférence à Mahé sur tout autre point de la côte méridionale du Malabar, c'était le plaisir d'y trouver un compatriote instruit des connaissances et des observations locales, duquel je me promettais autant de profit que de plaisir de sa société. D'ailleurs j'ai toujours entendu dire que Mahé était un lieu charmant et que les chaînons inférieurs des Ghattes s'en approchaient davantage que de tout autre point de la côte; circonstance essentielle pour moi, car ce n'est pas dans les rivières du pays plat, qui borde la mer, mais dans les forêts des montagnes, qui s'élèvent au-dessus d'elles, que je puis espérer d'ajouter à mes herbiers.

Cependant je ne dois pas voir Mahé à tout prix. Si ce détour devait me prendre trop de temps, je ne pourrais me permettre de le faire.

Veuillez donc me dire, Monsieur, d'abord si, avec mes chevaux de bât et mes chameaux, je pourrai me rendre de Mysore à Mahé à raison de 15 ou 16 milles anglais par jour, moyennement. Veuillez me dire aussi si la route est praticable aux chars à bœufs, et s'il est facile de louer à Mysore, ou à Seringapatam, chevaux de bâts, ou chameaux, ou bœufs de charge, ou chars à bœufs, et, si vous le pouvez, le prix du loyer de ces animaux, car je ne possède que des chevaux de selle pour mon propre usage et dois ainsy louer partout les animaux nécessaires au mouvement de ma petite caravane.

Autre question que mes cartes ne résolvent pas. Y a-t-il une route passablement directe de Mahé à Ootacamund, le sommet des Nilguer-

ries? Quelle est la distance? Trouverai-je à louer à Mahé, ou dans la ville anglaise voisine, des chevaux ou bœufs de charge, chameaux, chars à bœufs pour faire ce voyage? Combien de jours de marche de Mahé à Ootacamund? Enfin la saison où je pourrai faire mon excursion à Seringapatam, à Mahé, en février 1833, serait-elle favorable? Dans le Concan, sur la côte de Malabar, au nord et à quelque distance au sud de Bombay, les routes sont absolument impraticables depuis deux mois et ne cesseront de l'être que dans six semaines. D'après l'inspection des cartes, il me semble que, pour aller de Mahé à Ootocamund, j'aurai à cheminer quelque tems à l'ouest des Ghattes; ne sera-ce pas bien difficile au mois de février, ou bien malsain? Je vous fais cette dernière question parce que je connais des provinces de l'Inde occidendentale. Dans les vallées du Tapsu et de la Nerbuddah, que l'on ne traverse pas lentement, comme un voyageur équippé de ma sorte le fait nécessairement, hors des mois de mars, avril, mai et juin, sans s'exposer à la chance presque certaine des fièvres pernicieuses (*Jungle fever* des Anglais); et ma santé, qui n'est pas robuste, a déjà été éprouvée si rudement par tant de vicissitudes de climats, que je dois en prendre un soin extrême et ne pas compromettre par quelques marches imprudentes le résultat de l'entreprise, que j'aurai à peu près terminée, quand j'aurai gagné les Nilguerries; or je compte de là descendre à Pondichéry ou à Madras et y terminer mes voyages.

Vous avez sans doute, Monsieur, voyagé par terre de Pondichéry à Mahé, et sans doute aussi fait ce petit voyage en palanquin, et conséquemment vu peu de chose du pays que vous aurez traversé. Vous m'obligeriez cependant beaucoup, si vous vouliez bien me faire la grâce de m'écrire en peu de lignes ce qui peut rester dans votre souvenir de la configuration de la contrée. L'hyver par sa sécheresse suspend-il la végétation, ou du moins la floraison des plantes sur les collines de Mahé, comme il le fait dans des provinces du nord de l'Inde, où la température seule ne saurait produire cet effet?

De quoi sont bâties vos maisons? Si c'est de pierre, cette pierre calcinée produit-elle de la chaux, ou pour obtenir cette substance calcinez-vous des coquillages ou bien de menues concrétions éparses à la surface du sol et appellées en hindoustan cŏncăr. Avez-vous remarqué au pied des collines des pierres tendres, des grès grossiers, dans lesquels se rencontrent des empreintes de végétaux, ou de poissons, ou de coquillages, lorsqu'on les perce pour y creuser des puits?

Il faut me limiter, autrement mon importunité n'aurait plus de bornes. Quelque grande qu'elle puisse être déjà, j'espère cependant, Monsieur, qu'elle n'excédera pas la mesure de votre obligeance. Elle doit avoir rarement à Mahé l'occasion de s'exercer sur un compatriote, et ce dont je puis vous assurer c'est qu'elle ne saurait le faire nulle part sur un compatriote plus reconnaissant que moi des bons offices.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements par avance, l'expression de ma considération la plus distinguée.

VICTOR JACQUEMONT.

Mon adresse est comme il suit : Victor Jacquemont Esquire, Post office, Bombay.

XVI

AU COLONEL FABVIER.

[1828.]

Cher monsieur Fabvier,

Le souvenir infiniment doux et précieux que j'ai gardé du temps que j'ai passé avec vous chez nos amis Tracy, dans leur solitaire retraite de Paray, m'est la preuve que vous, si énergiquement organisé pour penser, si délicatement pour sentir, vous vous rappelez encore, et peut-être avec charme, au milieu des scènes désolées ou terribles de votre situation actuelle, ces jours tranquilles du passé, ces plaisirs si naïfs, si jeunes que vous partagiez alors avec moi et auxquels s'associait cette pauvre bonne Madame de Tracy que nous avons perdue. Je n'avais alors que dix-huit ans; j'entrais seulement dans la vie, vous étiez une des premières grandes figures d'homme que je voyais, et je ne me lassais pas de vous écouter. Combien de haltes charmantes ne fîmes-nous pas dans nos longues et lentes promenades, avec cette pauvre Madame de Tracy, au bout du jardin dans le champ des noyers, ou sous les bouleaux des Champs Quentins, où nous allions chercher l'ombre et la fraîcheur! Vous racontiez les scènes naïves de votre jeunesse et j'étais touché, ou bien vous nous disiez les agitations, les périls, les hasards si pittoresque de votre vie militaire. Souvent vous nous parliez de l'Orient; nous vous écoutions avec avidité, sans prévoir tout ce que vous y retourneriez trouver de misère et de gloire. . . . .

. . . . . .

Mes vœux et mon admiration vous suivirent toujours partout, plus tard, quand vous quittâtes la France; une amitié profonde, intime, éprouvée s'établit entre votre ancien ami Victor et moi. Que de fois n'avons-nous point parlé de vous? Victor Tracy, à ma prière, vient de vous écrire pour vous recommander un de mes cousins officier d'artillerie, qui passe ici pour se rendre en Grèce. Nous ignorons ce que vous y êtes aujourd'hui, ce que vous y deviendrez, mais nous espérons que le gouvernement, désormais plus docile à l'opinion publique, adoptera la gloire que vous venez de recueillir avant son intervention. Le choix qu'on a fait du colonel Trézel, dont la vieille amitié pour vous est si connue, confirme à cet égard nos espérances. Si donc, cher monsieur Fabvier, votre position devient telle, qu'elle vous permette d'être utile à un officier de l'expédition française, permettez-moi de vous recommander mon cousin, M. de Saint-Paul. Je le crois un très

bon officier et très méritant, mais il n'a pas été heureux. Il a fait deux fois la guerre, il a reçu une grave blessure et n'a pas obtenu d'avancement; c'est un homme modeste, timide, qui paye peu d'apparence. Du reste il a bien des idées et des sentimens en commun avec nous.

Adieu, monsieur! Je vous parle comme il y a neuf ans à Paray. Ne vous en étonnez pas, c'est que votre pensée m'a été bien souvent présente depuis ce temps. Dans quelques années peut-être nous retrouverons... [1].

Testament de Victor Jacquemont.

(Bombay, 4 novembre 1832 [2].)

Moi V[ictor] J[acquemont], voyageur au service du gouvernement français, étant sain d'esprit, déclare ici mes désirs ainsi qu'il suit :

1° Qu'après le payement de toutes les dépenses que nécessiteront mes funérailles, et de toutes mes dettes, il sera disposé de ma propriété comme il est mentionné ci-après.

2° La dite propriété dans l'ouest de l'Inde consiste en différentes caisses contenant des manuscripts, des collections d'histoire naturelle, correspondances, livres, dessins, etc., etc., maintenant en la possession de M. Nicol, à Bombay, et du major général sir James Barns, K. C. B., à Poonah.

3° Que la dite propriété sera dans son entier mise en la possession du dit M. Nicol, qui sera assez bon pour ouvrir toutes les dites caisses de livres et aussi mettre à part toute correspondance, manuscrits et dessins de toute espèce pour les envoyer en France, à M. Jacquemont, mon père, membre de l'Institut de France, résidant à Paris, etc., etc., etc., ou, en cas de mort de mon père, à M. Porphyre J[acquemont], mon frère, capitaine, etc.

4° Je désire en outre que tous les objets d'histoire naturelle, plantes sèches, animaux conservés, coquilles, etc., etc., soient envoyés à Bordeaux, adressés au Muséum royal d'histoire naturelle, par les soins du commissaire de la marine à Bordeaux, avec une lettre adressée au dit commissaire, spécifiant ce que sont ces objets et le requerrant de la faire sceller de la manière ordinaire et de les envoyer à leur adresse, sans que les caisses soient ouvertes, ainsi qu'il est permis en pareil cas; toutes les choses ci-dessus mentionnées sont la propriété du Muséum.

5° Je désire que tout mon attirail de voyage, jents, khelawts, chevaux, etc., soient vendus et que le produit en soit employé au payement de mes dettes et autres choses reconnues nécessaires; dans le cas où tout ce produit ne serait pas épuisé par ledit emploi, le surplus devra être remis à MM. Cruttenden et compagnie, de Calcutta; et dans le

1. La partie inférieure de cette lettre a été coupée, enlevant plusieurs phrases au milieu et à la fin.

2. Copie de la main de Mlle de Saint-Paul.

cas où il ne suffirait pas, le déficit sera comblé par M. Nicol, qui tirera sur les mêmes MM. Cruttenden pour mon compte.

6° Quand mes affaires seront complètement réglées ici, je prie M. Cordier, gouverneur de Chandernagor, de retirer de chez MM. Cruttenden les fonds qu'ils auront à moi entre les mains et de les faire passer, de la manière qui lui semblera la plus avantageuse, à mon frère M. P. Jacquemont pour en être disposé conformément à la loi, et il sera également disposé de toute autre chose que je pourrais posséder en Europe.

7° Si mon père et mes frères étaient morts, je lègue tout ce dont il est parlé dans le précédent article à ma cousine germaine, M^lle Zoé Noizet de Saint-Paul.

Bombay, 4 novembre 1832. (Signé :) Victor Jacquemont.

Signé en la présence de John Bax, J. D. Nicol.

Copie du texte anglais du testament de V. Jacquemont.

I Victor Jacquemont, traveller in the service of the French government, being of sound mind do hereby declare my wishes as follows:

1. That after the payment of all necessary funeral expenses and of all my just debts, my property shall be appropriated as herein is after mentionned.

2. The said property on the western side of India consists of sundry packages containing manuscrits, collections of natural history, correspondence books, drawings etc., etc., now in the possession of Mr. J. D. Nicol, at Bombay, and of major general sir James S. Barns K. C. B., at Poonah.

3. That the whole of the above property be placed in the possession of the above Mr. J. D. Nicol, who will be so good as to open all the said packages of books and set apart all correspondance, manuscripts and drawings of every kind and to send them to France to Mr. Jacquemont, my father, a member of the Royal Institute, residing at n° 84, rue de l'Université, faubourg St-Germain, or, in case of my father's death, to my brother, M. Porphyre Jacquemont, captain of artillery.

4. I further desire that all objects of natural history, dried plants, preserved animals, shells, etc., be sent to Bordeaux, adressed to the Royal Museum of natural history, to the care of the director of seacustoms at Bordeaux, with a letter addressed to the said director of customs, specifiyng what they are and requesting him to have them sealed in the usual way and forwarded without being opened, as in such cases permitted to their destination. All the property mentionned in this article are the property of the Royal Museum.

5. I desire the whole of my travelling baggage, jents Khelawts horses, etc., to be sold and the proceeds to be applied to the payment of my just debts and others necessary demands; in case of any surplus it is to be remitted to MM. Cruttenden and C°, of Calcutta, and in the

case of any deficit, the deficiency will be supplied by Mr. J. D. Nicol drawing for the same upon MM. Cruttenden and C° on my account.

6. When my affairs are finally settled here, I request M. Cordier, governor of Chandernagor, to draw on MM. Cruttenden and C° for the residue of my property in their hands and to remit it in the way he considers most advantageous to my brother, M. P. Jacquemont, to be disposed of the of according to law, and whatever property I may possess in Europe is to be similarly disposed of.

7. If my father and brothers should be dead, I bequeath the property in the preceding article to my female first cousin, M^lle^ Zoe Noizet de Saint-Paul.

Bombay, 4 novembre 1832. (Signed :) Victor JACQUEMONT.

Signed in the presence of

(Signed :) John BAX.

(Signed :) J. D. NICOL.

True copy.

(Signed :) J. D. NICOL.

LETTRE DE M^lle^ ZOÉ NOIZET DE SAINT-PAUL A PORPHYRE JACQUEMONT, sur une seconde édition de la *Correspondance* de son frère.

Arras, ce 12 septembre [1834].

Bien que vous n'ayez encore rien fixé quant à une seconde édition de la *Correspondance* et qu'un tems assez long puisse se passer avant qu'elle s'imprime, si toutefois vous vous décidez à la publier, je vais, mon cher Porphire, t'envoyer par Georges les notes que j'ai prises sur les fautes typographiques de la première, ainsi que quelques passages que j'aurais désiré voir rétablir, etc., etc. Mes notes sur les additions à faire pourront te paraître obscures, parce que, dans le tems où je les ai rédigées, j'avais le projet de t'envoyer deux lettres à moi, que j'aurais été bien aise qu'on insérât, et tu ne trouveras cependant dans le paquet que la copie de l'une d'elles, que je n'avais pas envoyée à Paris l'an dernier. Quant à celle désignée comme devant être placée à sa date vers la fin du premier volume, et qui est datée d'abord d'Umbristir, puis terminée à Lahore, elle a déjà été entre tes mains, et tu avais jugé ne pas devoir l'insérer, parce qu'elle contenait des répétitions d'une lettre des mêmes dates à ton père. Ces mêmes répétitions ne m'auraient pas semblé, à moi, une raison déterminante pour la supprimer; il y a des détails sur Runjiet Sing, entre autres, qui, je crois, le présentent sous un aspect plus complet, etc., etc.; mais comme elle a 6 ou 7 pages, je ne la copierais que si tu désirais la revoir[1].

A propos des répétitions, je répondrai à ce que tu me demandais de ma pensée là-dessus dans ta dernière lettre, que, loin de désirer qu'on élague le texte, afin de les éviter, mon avis, qui est celui de plusieurs

1. C'est la lettre X imprimée plus haut.

personnes qui ont lu ici l'ouvrage, est que ce sont précisément elles qui sont un des témoignages les plus évidents de l'authenticité des lettres, comme elles prouvent aussi que rien n'était plus éloigné de la pensée de l'écrivain que de leur donner la moindre publicité. En outre, la diversité de tons, avec laquelle Victor s'adressait à chacun de nous, la physionomie particulière qu'il revêt avec chacun de ses correspondans, ne mettent-elles pas la plus intéressante variété dans la manière dont il envisage, juge ou récite successivement les mêmes personnages, les mêmes faits, suivant le point de vue d'où il les considère? — J'en ai causé avec des personnes au jugement desquelles je m'en rapporte volontiers, elles m'ont toutes confirmée dans cette manière de voir.

Ton père nous écrit qu'une autre question vous occupe; celle de savoir si vous ajouteriez de nouvelles lettres dans une nouvelle édition. Il est certain que, pour peu qu'on ajoute, il faudrait faire un troisième volume; et je comprends que le même sentiment de délicatesse qui vous ferait refuser de vendre l'ouvrage, répugne à la pensée de pouvoir, en le grossissant maintenant, donner lieu à dire qu'on a voulu spéculer. Cependant, il serait bien simple de comprendre que les nouvelles lettres étant données par de nouveaux correspondans, ceux-ci, après avoir refusé d'en publier d'abord, ou avoir ignoré le projet de publication, ont été portés par la lecture et le succès du premier livre, à contribuer à un second. Ce serait différent, si on grossissait l'ouvrage par de nouvelles lettres aux correspondans déjà connus; ce le serait également, si vous n'aviez pas dès l'abord pris le parti, qui m'a tant répugné personnellement, et qui pourtant était le seul à prendre, de donner les noms de tous les correspondans. Comment voudriez-vous qu'on soupçonnât de fausseté des lettres, dont les originaux sont avoués par 10, 15 personnes?... D'ailleurs, pour qui sait apprécier ce recueil, il est clair que des *pastiches* n'en seraient pas faciles à faire; toute la question ne peut donc, ce me semble, résider que dans le plus ou moins d'intérêt nouveau que présentent les nouvelles lettres qu'on vous propose.

Que penses-tu, toi, pour une notice? Il est clair que celle que j'ai envoyée ne vaut rien[1]. Plus je l'ai relue et plus je l'ai trouvée guindée. Je te dirai naïvement que les passages qui m'en déplaisent le plus ne sont pas ceux que j'ai recousus tant bien que mal aux fragmens que j'ai copiés de M. Taschereau[2]. Ton père pense d'ailleurs que cette notice dit trop peu de chose sur la vie de Victor, antérieurement à son voyage d'Amérique, et m'engage à consulter mes souvenirs pour en rédiger une plus détaillée. Mais il oublie que je ne sais rien que de très vague là-dessus; j'ignore même les époques et la marche de ses voyages en France, etc., etc. Je crois qu'une note, qui a paru dans la *Revue rétrospective*[3], mais que je n'ai jamais lue, contient des notions qui me

1. Voir ci-après le texte de cette notice.
2. *Revue rétrospective*, 1833, t. I, p. 265-276.
3. C'est la note de J. Taschereau citée ci-dessus.

seraient utiles sur ses travaux scientifiques et ses publications. Du reste, séparés les uns des autres, il nous serait difficile de nous bien entendre sur le plus ou moins d'étendue à donner aux détails de la vie intime. Ne trouves-tu pas que j'en ai dit suffisamment en ce genre sur les circonstances qui ont déterminé son départ pour New-York? J'ai mal parlé, parce que je savais peu, et que j'ai suivi à peu près M. T[aschereau] sur les propositions de voyages que Victor reçut à Saint-Domingue, etc., etc. Bref, vous devez comprendre facilement combien il serait nécessaire de m'envoyer quelques notes, si vous désiriez que je reprisse ce petit travail sur un plan plus étendu. Quant à la place qu'on lui donnerait dans l'ouvrage, je crois toujours qu'elle serait plus convenablement choisie à la fin.

J'ai envoyé dans le tems à ton père, avec la notice, une traduction nouvelle de la lettre anglaise à M. de Tracy et quelques autres choses encore qu'il a dû te remettre pour les serrer.

Cette lettre, tu le vois, mon cher Porphire, est une réponse et à toi et à ton père; lisez-la l'un et l'autre. Si tu as quelques observations à me faire et que le tems te manque pour cela, communique-les à Georges; cause de tout cela avec lui et il m'écrira ce que tu lui auras dit. Suppléons ainsi à la distance qui nous sépare et qui entrave continuellement nos relations sur toutes choses. Tu m'as dit de te communiquer toutes mes remarques et ce que je pourrais désirer. Je t'ai tout dit. Tu en feras l'usage qui te semblera bon. Adieu, mon cher ami; je t'embrasse de cœur. Tâches de prendre un petit congé; le repos et le changement d'air ne pourraient que consolider l'amélioration qu'éprouve ta santé.

Notice biographique sur Victor Jacquemont, par M^lle^ de Saint-Paul.

Victor Jacquemont était né le 8 août 1801. Dès sa première enfance il se fit remarquer par les développemens précoces de son intelligence, et une originalité d'esprit et une force de caractère bien extraordinaires dans un âge aussi tendre. Victor n'était cependant pas un de ces petits prodiges, élevés comme en serre chaude et dont la jeunesse ne tient que trop rarement les promesses de l'enfance. Lorsqu'en 1810 il entra au Lycée Impérial, il n'y porta qu'une instruction très élémentaire; ses études classiques furent terminées en 1816, et dès lors il commença à se livrer aux sciences, et M. Thénard l'admit dans son laboratoire. Le tome VII du *Dictionnaire de médecine* contient, à l'article des *Eaux minérales*, une analyse de celles de Bourbon-Lancy, faite par Jacquemont dans la première année de ses travaux. Un accident grave les interrompit quelque tems; en se livrant à une expérience, il brisa entre ses mains un vase plein de cyanogène et, en ayant respiré quelque partie, éprouva bientôt les premiers symptômes d'une phtisie laryngée, qui, après avoir fait désespérer de sa vie durant

quelques jours, altéra gravement sa santé pendant longtems. Il passa sa convalescence à la campagne, chez un ami de sa famille, et ce fut là qu'il commença à se livrer à la botanique. L'agriculture fut ensuite pour lui l'objet d'études spéciales, ainsi que la géologie, et un assez grand nombre d'articles publiés dans des recueils scientifiques, vinrent successivement témoigner de son ardeur pour la science, de ses progrès, de son savoir[1].

Des voyages dans le nord de la France, dans l'Auvergne, le Vivarais, les Cévennes, les Alpes de la Suisse, entrepris quelquefois seul, quelquefois avec des jeunes gens de son âge, le mirent à même de contrôler et de modifier ce qu'il avait appris dans les cours publics et dans les livres; et de ses différentes excursions Victor, avec son esprit rapide et son cœur aimant, rapportait des notions plus justes et des amitiés nouvelles.

Il est inutile de dire quels furent ses amis; leurs noms se reproduisent plus d'une fois dans ses lettres. Dans l'une des dernières [2], il marie lui-même, dans un touchant retour vers le passé, ses affections et ses études. Dans toute sa vie, si courte mais si remplie par les sentimens du cœur comme par de laborieux travaux, il ne vit s'éloigner de lui qu'un seul ami, qui le pleure aujourd'hui, et au refroidissement duquel il fait allusion avec une réserve pleine de tendresse.

Jusqu'en 1824, ses études n'avaient pas eu de but spécial; mais, né sans fortune, le besoin de se créer par le choix d'un état un avenir indépendant se fit bientôt sentir à son esprit; il tourna ses vues vers l'art de guérir et commença à suivre les cours de l'École de médecine. Il se livrait consciencieusement aux travaux qui devaient lui ouvrir cette carrière, quand la rencontre qu'il fit dans le monde d'une jeune personne, belle, aimable et spirituelle, mais peu faite apparemment pour le comprendre, vint décider de son sort. Victor dit, dans un passage de sa correspondance, que la sensibilité est le don le plus triste après celui, peut-être, de l'insensibilité. Il aurait pu ajouter que pour lui il avait été aussi le plus fatal. Son cœur se trouva bientôt rempli tout entier, toutes ses facultés morales absorbées par une passion profonde, et d'autant plus violente peut-être, qu'il ne put longtemps se faire complètement illusion sur le degré, ni même sur la nature de l'affection qu'on lui rendait en échange. Tous ceux qui l'aimaient remarquèrent bientôt qu'il était survenu dans son caractère une irritabilité contrastant avec sa bonté naturelle, dans ses relations une contrainte pénible, qui avait remplacé ses épanchemens habituels. C'est qu'il souffrait intolérablement, c'est qu'il était arrivé à ce degré de faiblesse où l'on a bien encore la conscience de son mal, où l'on en prévoit tous les résultats, mais où l'on a pourtant perdu l'énergie nécessaire pour le combattre et le déraciner.

1. On a ajouté en marge : « Ici, note exacte de ses publications ».
2. Tome II, p. 247 [de la 1re édition, 1833].

Vers la fin de l'automne de 1826, ses amis furent surpris et inquiets d'apprendre que Victor venait de quitter Paris, afin d'aller au Havre s'embarquer pour les États-Unis. Ce projet, fruit de deux heures de conversation avec son frère Porphire, et d'un épanchement sans réserve sur des chagrins, qu'il n'avait jusqu'à ce moment confiés à qui que ce fût, n'avait été connu que de son père et de son frère; et l'exécution en fut due entièrement à ce dernier, qui, persuadé qu'un voyage d'outre-mer offrait seul des chances de guérison pour la maladie morale de son jeune frère (c'est ainsi que lui-même qualifiait son état), parvint, après un généreux débat, à lui faire accepter le sacrifice de quelques épargnes, qui l'aidassent à aller chercher sous un ciel étranger, dans le spectacle d'une nature nouvelle, l'oubli du passé et une nouvelle énergie pour se ressaisir de l'existence.

Il partit; mais, à peine arrivé à New-York, une circonstance fortuite, un événement trop long à raconter ici, et qui lui donna l'occasion de développer une force de caractère et une noblesse de sentimens qui lui acquirent l'estime des hommes les plus graves, le força de se rembarquer pour aller joindre à Haïti son frère Frédéric, qu'un établissement industriel avait fixé depuis plusieurs années à Port-au Prince.

C'est à Haïti que Jacquemont reçut des administrateurs du Jardin des plantes la proposition d'entreprendre dans l'Inde un voyage, qui n'eut rien de commun avec les missions de ce genre précédemment confiées à des naturalistes, qui n'étaient que cela. Ce fut aussi sur un plan bien autrement vaste, que ceux que se tracent d'ordinaire les hommes qui vont parcourir des contrées lointaines pour enrichir les sciences de leurs découvertes, que notre jeune savant conçut l'entreprise qu'on voulait lui confier; aussi sa modestie la lui fit-elle d'abord considérer comme au-dessus de ses forces.

C'était un savant professeur, M. Cordier, dont Victor croyait n'être que peu connu, qui l'avait désigné à ses collègues, lorsqu'il s'était agi de faire un choix pour ce voyage, et c'était lui qui avait été chargé par eux de lui transmettre les propositions du Muséum. Jacquemont passa huit jours à réfléchir sur la réponse qu'il avait à faire; il hésita, craignit de demeurer au-dessous d'une aussi immense tâche, puis enfin se détermina à l'affronter; en se disant que si M. Cordier, qu'il avait trop peu vu pour le supposer aveuglé par l'amitié à son égard, et qu'il savait d'ailleurs d'une probité trop sévère pour faire passer ses affections avant ses devoirs, lui faisait une semblable ouverture, c'est qu'il était sûr qu'il n'était pas, lui, au-dessous des exigences de cette mission.

Il accepta donc; mais il ne put résister au désir de parcourir quelques parties de l'Amérique du Nord avant de revenir en Europe. Il quitta Haïti au printemps, visita une partie des États-Unis, le Canada, vit le Niagara, les beaux lacs de ces contrées et revint à New-York s'embarquer pour la France, chargé de collections, et rapportant une âme retrempée aux impressions vives et variées de la nature des

tropiques, et à celles plus calmes et plus mélancoliques du nord de l'Amérique.

De retour à Paris, au mois d'octobre 1827, Jacquemont se consacra tout entier aux études préparatoires de son voyage, et pour s'y livrer sans distraction, il renonça à se faire recevoir docteur en médecine, bien qu'il eût suivi tous les cours et pris toutes les inscriptions nécessaires, et qu'il n'eût plus à remplir que la formalité des examens, épreuve assez insignifiante, on le concevra facilement, pour une semblable organisation intellectuelle.

Il lui restait, avant de quitter sa patrie pour ne la revoir jamais, à s'assurer la protection anglaise dans les pays qu'il allait parcourir. Un voyage de quelques semaines, qu'il fit à Londres à cet effet, réussit au delà de ses espérances, et l'augure favorable, qu'on en put tirer pour la suite de son entreprise, fut encore surpassé par l'accueil flatteur et la noble et bienveillante hospitalité qu'il ne cessa de rencontrer partout où la nation anglaise entretient des agens. Jamais voyageur étranger ne se présenta plus pauvre[1] et plus isolé dans un pays où les richesses et les recommandations aristocratiques fussent plus indispensables, même pour les nationaux; et cependant on voit dans ses lettres de combien d'égards, de distinctions honorables, de puissante protection et de soins affectueux notre malheureux ami ne cessa d'être entouré pendant toute la durée de son séjour dans l'Inde. Dans vingt passages de sa correspondance il exprime, bien mieux que nous ne saurions le faire, sa vive gratitude et sa haute admiration pour l'hospitalité anglaise, mais la reconnaissance nous fait un besoin d'ajouter que jusqu'au dernier instant cette généreuse conduite ne se démentit pas. Ce furent des mains amies qui lui fermèrent les yeux, qui lui rendirent les derniers devoirs, qui accomplirent ses derniers vœux, en rendant fidèlement à sa famille et à son pays les nombreux documents et les collections qu'il avait amassés dans ses voyages.

Si Jacquemont eût vécu, s'il fût revenu en France, ces lettres n'eussent jamais été rendues publiques; elles n'eussent été connues que de ceux pour qui elles avaient été écrites. Mais maintenant que ses amis n'ont plus qu'à le pleurer et à faire profiter son pays des résultats, incomplets il est vrai, mais bien importans encore, de l'entreprise qui lui devint si fatale, ils ont voulu d'abord qu'il fût plus généralement connu; ils ont pensé que rien n'était plus propre à faire apprécier sa haute intelligence, l'étendue et la variété de ses connaissances, et les qualités attachantes de son caractère, que ces causeries intimes, où il les dévoile toutes entières. Ils ont trouvé une sorte de consolation à penser qu'ainsi sa mémoire deviendrait chère à ceux même qui ne l'auront connu que par ces lettres, et ils les ont publiées.

Plus tard, l'ensemble des travaux de Victor sera livré au public,

1. Il partit avec un traitement annuel de 8 000 francs seulement; il fut ensuite porté à 12 000 et pendant la dernière année à 15 000.

incomplet sans doute, et bien différent de ce qu'eût été cet ouvrage s'il eût pu y mettre la dernière main. Mais, rédigés et mis en œuvre par des hommes d'une grande capacité, par d'anciens amis, qui chercheront à se pénétrer de sa pensée, à se placer au point de vue élevé d'où il considérait l'ensemble de son entreprise, les matériaux qu'il a laissés seront, nous en avons l'espérance, le fondement d'un ouvrage utile aux savans, curieux pour les gens du monde et glorieux pour le nom d'un jeune savant, qui paya de sa vie les services qu'il voulait rendre à la science et à sa patrie.

APPENDICE

Additions et variantes aux lettres de Victor Jacquemont a Mlle de Saint-Paul imprimées dans les éditions de la Correspondance.

5e édition (1861).	Manuscrit autographe.

IV

A Mlle Zoé Noizet de Saint-Paul, à Arras.

En mer à bord de la Zélée, 11 octobre 1828.

P. 21. Ma chère cousine.	Ma chère Zoé.
P. 25. Pour qu'on ne la rejette pas comme absurde.	Pour qu'on la rejette comme absurde.
— Peu instruits, parfaitement doux.	Peu instruits, un peu grossiers, parfaitement doux.
P. 25-26. Beaucoup d'esprit. Nous sommes.	Beaucoup d'esprit. Nous passons chaque jour trois heures ensemble à jouer au trictrac, où nous querellons de la manière la plus vive, et à causer ensuite de mille choses, sérieuses ou badines. Nous sommes.
P. 26. Des robes à gigot; on dansait.	Des robes à gigot, des coeffures à la giraffe; on dansait.
P. 27. A mon père. Dis.	Notre père; il sera notre entremetteur. Dis.
— Rio-Janeiro, où j'arrive.	Rio-Janeiro, où j'arrive, 28 octobre.

XVIII

A Mlle Zoé Noiset de Saint-Paul, à Arras.

Camp de Monir, 28/31 décembre 1829.

P. 180-181. Les six premières lignes de cette lettre ont été coupées.	

5e édition (1861).	Manuscrit autographe.
P. 181. Du 50e de latitude.	Du 25e degré de latitude.
— Souvent à 30°. Je viens, en quarante jours.	Souvent à 30°. J'ai quitté Calcutta le 20 novembre, avec deux chars à bœufs, solides et légers, un cheval de selle et onze domestiques. C'est d'une simplicité sans antécédents en ce pays, et avec ce simple appareil, je viens, en quarante jours.
— Que je manque de rien.	Que je manquasse de rien.
— Vois cent vaches — mauvaise, passage coupé, comme les six lignes plus haut, auquel il répond au verso du feuillet.	
— Détourné par mille objets du chemin.	Détourné du chemin par mille objets du chemin (*sic*).
P. 182. Qui traitent de superstition le saint signe de la croix) s'ils savaient que, malgré toutes mes abstinences.	Qui traitent de superstition papale le saint signe de la croix) s'ils savaient... que Jacquemont s'il en fut, fils de mon père et neveu de ta mère, petit-fils de ma grand'-mère, dont j'ai entendu dire qu'elle était allée à Douay et y avait séjourné deux mois sans regretter les aisances de sa maison, s'ils savaient, dis-je, que malgré toutes mes abstinences.
P. 183. Soldat sans armes.	Soldat sous les armes.
— Auparavant était brahmane.	Auparavant, de la plus grande espérance aussi, comme de raison, était brahme.
— De deux en deux heures.	De deux heures en deux heures.
— Traverser, nonobstant.	Traverser, جُنْكَل nonobstant.
— Je n'en ai pas vu.	Je n'en ai pas vu, plus que de tempêtes à la mer, qui répondissent aux dimensions des poètes.
P. 183. Langue du pays.	Langue de ce pays.
— La Jumna), à Agra.	La Jumna, à l'ouest de Bénarès), à Agra.
P. 184. Des hommes et des choses.	Des choses et des hommes.
— Me laissait l'étude. J'ai parlé de politique.	Me laissait l'étude. Nul doute que mon père ne se soit vanté à

5e édition (1861).	Manuscrit autographe.
	ta mère de l'accueil flatteur que j'y reçus de tout ce qu'il y a de plus élevé dans l'Inde par le rang, le savoir ou la fortune. J'ai parlé de politique.
— Et la bienveillance. Aujourd'hui dans le désert.	Et la bienveillance. Mêlé parmi des gens à 150, 200, 400, 600 mille francs de revenu, je n'ai pas souffert un jour de ma pauvreté; jamais je ne jouirai autant dans ma vanité que je le fis alors; l'occasion de tels succès ne se retrouvera plus dans ma vie. Après tout ce qui s'est dit entre le grand Mogol et moi, je penserais mal de lui, s'il ne me portait quelqu'attachement; je lui disais naïvement les choses des États-Unis comme je les ai vues, celles de la France, et il me disait celles de son empire. Il n'est pas moins républicain que moi et y a beaucoup plus de mérite, étant né le fils d'un duc d'Angleterre. De sa femme je suis bien mieux connu encore. Dans le temps que j'ai été leur hôte à la campagne, lady William Bentinck n'a pas eu d'autre compagnon que moi sur son éléphant, et voici que je remarque que je n'y ai jamais monté qu'avec elle. Nous y causions des opéras de Rossini, de plusieurs rôles de Mme Pasta, de l'immortalité de l'âme, du bonheur, du malheur, de l'austérité anglaise, de la molle indulgence des Français, de quelques livres que nous avions lus avec la même impression de plaisir, nous montrant l'un à l'autre dans ces charmantes et sérieuses causeries, — et cela fut ainsy dès le premier jour. Les vides préambules d'une connaissance nouvelle, que le rang tem-

5e édition (1861).	Manuscrit autographe.
	porairement royal de lord W. Bentinck devait charger de tant d'étiquette, furent oubliés dès le premier jour. Avec le grand juge de l'Inde, — le second en rang de cet empire, — et présentement le premier par la hauteur de son esprit, d'ailleurs la figure de juge et la réputation la plus grave du monde, — aristocrate enragé, — que de folies n'ai-je pas dites et faites, imité par lui, lorsque nous n'avions pas d'autre témoin que lady Grey! Avec moi, qu'il semblait heureux de se pouvoir montrer naturel, sans être moins considéré! Leur habitude de contrainte digne pèse bien aux Anglais qui ont un cœur sous le poids dont ils s'écrasent.
	Ces amitiés aristocratiques avaient fait de moi un personnage prodigieusement fashionable, que chacun était fort aise d'inviter, sur l'étiquette du sac, sans en connaître le contenu. Mais au dehors je me livrais peu et me montrais même rarement; je préférais à l'ennui des grands dîners d'inconnus, la douceur et le solide intérêt de mes relations habituelles.
	Aujourd'hui, dans le désert.
P. 184. Chacun à Calcutta.	Chacun autour de moi à Calcutta.
— Il m'avait fait donner auparavant.	Il m'avait auparavant fait donner.
P. 185. Avec qui j'ai eu l'avantage.	Avec lequel j'ai eu l'avantage.
P. 186. De recherches trop positives.	De recherches positives.
— Un groupe gracieux. Cependant je verrai au printemps.	Un grouppe gracieux. Le temps n'est plus où j'éprouvais devant ce spectacle une sensation de plaisir, dont je m'occupais à peine d'ana-

5e édition (1861).

— Adieu, Zoé, j'ignore.

— De ne pouvoir le faire.

— Souvent à toi, sur mon cheval de Perse; c'est tout ce que je peux faire de plus oriental pour toi.

(*A suivre.*)

Manuscrit autographe.

lyser ensuite la cause. Cependant je vais voir au printemps.

Adieu, j'ignore.

De ne le pouvoir faire.

Souvent à toi, si non sur mon éléphant (qui serait une monture bien incommode pour un voyageur de mon espèce, à vue courte comme moi et obligé de descendre sans cesse de cheval pour voir mille choses de plus près), du moins sur mon cheval de Perse; c'est tout ce que je puis faire de plus oriental pour toi. Montre à ta mère la couleur locale (style de MM. du *Globe*) de cette lettre, sur la tranche du papier. Celle-là est réelle; admire la sublimité de ma signature dans la langue que je parle :

وبكتر زاكمون صاحب

Je suis à Bénarès, où je suis arrivé heureusement ce matin, dernier jour de l'année, admirablement accueilli, — avec un éléphant à ma porte, du matin au soir, pour faire mes visites, etc., — arraché de l'un à l'autre, il faut bien que je le dise, puisque nul ne l'écrirait pour moi.

31 décembre 1829.

COMPTES RENDUS

Œuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans, publiées d'après l'édition originale de 1547 par Léon Séché, avec une Notice biographique, un Commentaire et des Notes par Paul Laumonier. Paris, *Revue de la Renaissance*, 1904, in-8°, xxxi-192 p.

Ce volume sera très utile. En facilitant la lecture des premières poésies de Peletier, que presque personne ne connaissait, tant le texte en était rare, il permettra aux historiens de notre littérature de rendre au poète manceau la place qui lui est due parmi les précurseurs de la Pléiade. Or, cette place est fort importante. C'est ce que l'on comprend vite après avoir lu ses vers et c'est ce que montrent bien ses éditeurs, M. Séché dans son avertissement, puis M. Laumonier dans son commentaire riche en observations précises. Grâce à eux, l'injuste oubli où Peletier était tombé sera désormais réparé. Je reprocherai seulement à M. Laumonier d'avoir un peu trop sacrifié à son héros les autres précurseurs de la Pléiade, et voici quelques points sur lesquels il y a lieu, je crois, de compléter ou de corriger ses excellentes notes.

Page 163 et suivantes. Bien loin d'exagérer l'intérêt des odes de Peletier sur les saisons de l'année, M. Laumonier n'a peut-être pas dit assez nettement qu'elles marquent une date dans l'histoire de notre poésie : celle de l'apparition du sentiment de la nature. Certains vers en sont très remarquables, par exemple ceux qui terminent si heureusement l'ode de l'*Automne* :

> Toute la terre en lieu de robe verte
> De grans monceaux de feuilles est couverte.

Ces quatre odes descriptives frappèrent beaucoup Ronsard et Du Bellay, comme le prouvent les curieuses réminiscences que je trouve dans deux pièces bien connues :

> Puis es buissons dressent leurs nicz faittifz,
> Pour y couver et nourrir leurs petitz,
> Las qui seront avant temps proye aux mains
> Des bergers inhumains !
>
> (Peletier, *Description du Printemps.*)

> Sur ta cyme il fait son ny,
> Bien garny
> De laine et de fine soye,
> Où ses petits esclorront,
> Qui seront
> De mes mains la douce proye.
>
> (Ronsard, *l'Aubespin.*)

> L'ardeur penetrative et forte
> A cuit la verdelette humeur
> Du *tuyau*, qui a peine porte
> Le fais de l'espi gros et meur...

Ceres aux blons cheveux
Son usure rendant
A exaussé les veuz
Du *Rustique* attendant.
Il fait bon voir la gaye troupe
En faisant la moisson nouvelle
Qui en chemise le blé coupe
Et le met par ordre en javelle.

(Peletier, *l'Esté.*)

Comme le champ semé en verdure foisonne,
De verdure se haulse en *tuyau* verdissant,
Du tuyau se herisse en epic florissant,
D'epic jaunit en grain, que le chaud assaisonne;
Et comme en la saison le *rustique* moissonne
Les ondoyans cheveux du sillon blondissant,
Les met d'ordre en javelle, et du blé jaunissant
Sur le champ despouillé mille gerbes façonne...

(Du Bellay, *Antiquités*, XXX.)

Il est fort probable que Ronsard s'est souvenu de ces odes quand il a composé ses hymnes des quatre saisons. Car les odes annoncent les hymnes au moins par un caractère très notable : la part qui est faite au burlesque dans la description des effets des saisons :

Du nez coule la roupie
A la bergere accropie.

Page 183. M. Laumonier ne dit point que le blason a probablement été emprunté par nos poètes à l'Italie. « Ce genre, dit-il, ne datait guère que de 1535. » Or, voici une liste — et incomplète — de blasons, que je trouve bien avant 1535 dans la *Gloria d'Amore* de Balthasar Olimpo de Sassoferrato : *delle aurate chiome, della spatiosa fronte, delli arcati ciglia, delli vaghi ochii, del dolce sguardo, del remirar del guardo, del profilato naso, delle benigne orecchie, delle rosate guance, del odorato fiato, della chiara lingua, delli eburnei denti, del dolce favellare, del parlare et riso, della biancha gola, del pomigero petto, delle tremolante poma, del gratioso corpo, delle parte secrete, delle belle gambe, del pede.* Après avoir ainsi blasonné toutes les parties du corps de sa dame, sans faire aucune exception, Olimpo blasonne toutes les parties de son vêtement en commençant par la chemise. Ces blasons sont des *strambotti.* Dans sa *Pegasea*, le même Olimpo a deux blasons en *capitoli* sur un sujet que Marot devait traiter après lui, je ne sais s'il faut ajouter d'après lui : *Del bianco petto de Pegasea, delle poppe tette de Pegasea.* — Rappelons-nous que c'est à Ferrare que Marot a composé ses deux fameuses pièces sur une belle poitrine et sur une laide poitrine. — J'ai lu la *Gloria d'Amore* et la *Pegasea* dans une édition de 1529. Mais M. Vaganay, dans sa *Bibliographie du sonnet*, cite de la *Pegasea* une édition en 1524, et la même année une édition de *Tutte l'opere* d'Olimpo qui contient probablement la *Gloria d'Amore.* On voit donc que ce sont les Italiens qui ont donné aux Français l'exemple de détailler toutes les parties du corps féminin.

M. Laumonier ne dit pas non plus que la Pléiade a conservé le blason en lui donnant la forme du sonnet. Le sonnet 187 des *Amours de Cassandre* est un blason du sein. Le sonnet 15 de l'*Olive* est un blason du pied. Les *Gaillardises* de Ronsard contiennent deux sonnets que M. Laumonier connaît bien, puisqu'il les a publiés : ce sont des blasons sur des sujets que notre poète aurait bien fait de laisser à Olimpo et à ses émules.

Page 184. M. Laumonier corrige sur un point ce que j'avais dit des origines du sonnet régulier (*Rev. de la Renaissance*, février 1903).

J'avais montré que lorsque Marot emprunta le sonnet aux Italiens, il en modifia profondément la métrique. Il assimila les six derniers vers du poème à la strophe française de six vers. Il eut donc aux tercets deux rimes plates suivies de quatre rimes embrassées : AA, BCCB. Cette formule, tout à fait inconnue des Italiens, changeait le caractère du poème : au lieu de deux quatrains suivis de deux tercets, on avait deux quatrains suivis d'un distique et d'un quatrain.

La formule marotique comportait deux variantes principales. On pouvait, dans le quatrain final, croiser les rimes au lieu de les embrasser : AA, BCBC. On pouvait aussi mettre le distique après le quatrain : ABAB, CC.

J'avais attribué l'invention de la première variante à Du Bellay, celle de la seconde à Saint-Gelays. M. Laumonier constate qu'elles sont toutes les deux chez Peletier. C'est donc Peletier qui a développé et enrichi la création de Marot. Du Bellay n'a rien inventé.

Voici ce qu'il faut ajouter maintenant à l'observation de M. Laumonier :

Peletier a parfaitement bien compris que dans le sonnet marotique les tercets ne sont plus des tercets, mais que les six derniers vers se décomposent en un distique et un quatrain. La preuve, c'est qu'il lui arrive de suspendre le sens après le distique :

Car ceux qui sont coustumiers de médire
Vostre grandeur n'oseront pas dédire :
Quant au futur, elle ne craint rien tel
Pour ce qu'ell'est certaine et assuree
Que vostre nom demeurant immortel,
Le sien sera de pareille duree.

Voici un sonnet marotique où le distique est mis après le quatrain, et le sens est suspendu avant le distique :

Mais par sus tout met son honneur en gage,
Et de grand'peine emporte peu d'estime
Qui fait parler Petrarque autre langage,
Le translatant en vers rime pour rime :
Que pleust aux Dieux et Muses consentir
Qu'il en vinst un qui me peust dèsmentir.

Peletier n'a pas toujours divisé *par le sens* en 2 + 4 ou en 4 + 2 les six derniers vers du sonnet quand il les divisait ainsi *par la disposition des rimes*. Mais s'il l'a fait plusieurs fois, c'est qu'il avait compris le caractère de la révolution opérée par Marot, beaucoup mieux que Marot lui-même. Ses successeurs ne semblent pas avoir profité de l'indication qu'il donnait : ils divisèrent en général les six derniers vers par le sens en 3 + 3 et par les rimes en 2 + 4.

Joseph Vianey.

Gœthe en France. Étude de littérature comparée, par Fernand Baldensperger, gr. in-8°. Paris, Hachette et Cie, 1904.

L'auteur demande dans son Introduction qu'on lui fasse crédit de tout l'appareil d'érudition dont il a libéré son livre. Le plus exigeant des lecteurs y consentira volontiers. Il n'y a pas d'érudit plus consciencieux, plus méthodique et mieux informé que M. Baldensperger. *Gœthe en France* résume des recherches aussi exactes qu'étendues. Il a fallu pour écrire ce livre connaître la littérature de cent vingt-cinq années, non pas seulement dans ses détails mais dans la minutie des œuvres et des opinions éphémères. M. Baldensperger a

lu Barthélemi Huet de Froberville ou Randon du Theil, comme il a lu Balzac ou George Sand ; il connaît les savants comme les poètes, et les critiques comme les romanciers; il a dépouillé les journaux comme les recueils bibliographiques. Il nous donne ainsi au cours de son ouvrage la liste la plus complète des traductions et des adaptations de Gœthe, des articles de critique, des imitations, des influences directes ou lointaines. Cette érudition n'est pas seulement patience et curiosité de chercheur. Les noms ne sont pas des titres de fiches, et les œuvres des numéros de listes. L'auteur connaît bien ceux dont il nous parle, tout au moins les médiocres comme les grands; il sait la province où ils sont nés, l'histoire de leurs vies et celle de leurs âmes. Si l'influence de Gœthe se justifie par des citations et par des titres, elle s'explique aussi, elle vit pour ainsi dire dans les milieux où elle pénètre.

Un autre intérêt de ce volume si sûrement et si minutieusement écrit, c'est qu'il dépasse la personnalité même de Gœthe. M. Baldensperger pouvait suivre paisiblement l'ordre chronologique ou analytique des œuvres et grouper autour de chacune d'elles les innombrables documents qu'il recueillait. Mais il a compris qu'étudier Gœthe en France ce n'était pas ajouter un chapitre à toute la littérature gœthéenne; c'était et ce devait être étudier un aspect de la pensée française pendant plus d'un siècle. Gœthe ne serait pas le génie qui enchanta tant d'esprits s'il n'avait pas su refléter de génération en génération les âmes successives mais diverses qui l'aimèrent. Très justement le volume de M. Baldensperger ne nous apprend rien de nouveau sur lui, mais c'est le visage de nos pères et jusqu'à nos visages à nous-mêmes que nous voyons se pencher sur le miroir de son œuvre et y transparaître fidèlement. Ainsi s'est substitué à l'ordre sec un ordre vivant. Tour à tour les lecteurs de Gœthe ont aimé le Gœthe qui leur ressemblait et choisi dans l'œuvre inépuisable ce qui plaisait à l'âme que chaque génération leur façonnait. Nous suivons de la sorte toute l'histoire du siècle, le tourment de ceux qui ont aimé *Werther*, le romantisme des premiers lecteurs de *Faust*, l'effort de réaction qui suivit, le culte fervent de la science, le renouveau philosophique et la sérénité du Parnasse, jusqu'aux dernières tendances et aux dernières volontés des âmes contemporaines, impassibles et compréhensifs, « égotistes », traditionnalistes et intellectuels. Autour de chacun de ces points qui marquent comme les centres d'oscillation de l'opinion viennent naturellement s'organiser tous les documents de M. Baldensperger. Nous goûtons ainsi le plaisir d'avancer sur un chemin large et sûr, puisqu'il ne s'agit que de Gœthe, et de découvrir pourtant à chaque tournant de la route les vastes horizons qui l'encadrent.

Ce livre vaut encore parce qu'il est comme un chapitre d'une *Histoire de l'opinion littéraire* qui nous manque. Celui qui n'aurait pas lu Gœthe ne saurait rien de lui en fermant l'ouvrage que ce qu'en ont pensé les esprits de France depuis qu'il fut question de Werther. Pour M. Baldensperger, et très justement, ce n'est pas Gœthe qui est le centre mais les pensées qui le connurent; il ne s'agit pas de justifier Gœthe des ignorances et des erreurs de ses lecteurs; il s'agit seulement de savoir quels échos éveillèrent ses œuvres dans l'âme d'une élite et comment ils se prolongèrent jusqu'à la foule. L'étude n'est sans doute pas sans intérêt si l'on croit que les pages qui s'impriment ne sont pas toujours de vains jeux d'artistes et que les œuvres qui durent vivent dans l'âme des peuples. Seulement la tâche est difficile lorsqu'on veut toucher la certitude. M. Baldensperger nous a donné tout ce qu'il était possible d'atteindre. Nous voudrions pourtant marquer les limites de ces recherches. La nécessité de généraliser en se satisfaisant d'énumérations toujours incomplètes apparaît plus clairement peut-être lorsqu'il s'agit des derniers chapitres où s'enferme toute la pensée contemporaine. Nous nous arrêterons au premier où les sources sont moins nombreuses et les vues générales plus claires par l'éloignement.

La documentation de M. Baldensperger y est comme partout minutieuse et complète. Il ajoute aux renseignements de Süpffle de très nombreux détails,

essentiels ou secondaires. Signalons seulement que si la critique fut unanime à accueillir *Werther* assez froidement, il faut faire une exception. Les *Annonces, affiches et avis divers*, dites *Affiches de Province*, fort lues de ce public bourgeois qui, selon l'auteur, comprit *Werther* mieux que tout autre, louèrent la traduction d'Aubry sans restriction (année 1778, p. 18). En citant la marquise de Créquy (p. 20), il ne faut pas oublier que ses *Souvenirs* sont l'œuvre fantaisiste de M. de Courchamps. Enfin ajoutons aux renseignements de M. Baldensperger, ce que nous dit Arnault dans ses *Souvenirs d'un Sexagénaire* : « Depuis la *Nouvelle Héloïse*, aucun ouvrage de ce genre n'avait remué aussi fortement les imaginations, etc... » (p. 40).

Ces détails n'ont d'ailleurs aucune importance pour la démonstration. M. Baldensperger veut que *Werther* ait influé sur le roman, sur l'âme bourgeoise, et qu'il soit resté sans effet sur la poésie.

Les preuves en sont fortes; elles ne sont pas décisives. Ne dépassons guère 89, car il faut bien admettre qu'il y eut là quelques changements profonds pour les esprits. Deux traductions en France, une autre en français à Maëstricht, les *Dernières aventures du jeune Dolban* (1777), le *Nouveau Werther* (1786), *Werthérie* (1791), *Stellino* (1791), assurent que l'œuvre de Gœthe fut très lue et imitée. Ici M. Baldensperger est inattaquable. Mais qui dit imitation ne dit pas nécessairement influence. De 1750 à 1791, on imita d'innombrables œuvres étrangères. Tout roman devait être traduit de l'anglais; toute idylle inspirée de l'allemand. Mais on imita — comme l'on traduisit — sans comprendre, et l'on n'emprunta que des intrigues, des cadres et des formules. Traductions et adaptations autorisent-elles à dire que « les traces que cette première influence werthérienne a laissées dans la littérature de l'époque sont nombreuses dans le roman ». Il y eut, et M. Baldensperger ne l'oublie pas, Rousseau, Young ou Ossian. Qu'y avait-il essentiellement dans *Werther* qui ne fut ni dans la *Nouvelle Héloïse*, ni dans les *Nuits*, ni dans *Macpherson* : c'était le tourment métaphysique, la Weltschmerz. Je relis la *Caliste* de Mme de Charrière et les *Lettres de deux amans* que cite en exemple M. Baldensperger, et je n'y trouve rien qui ne puisse être du Rousseau. Les *Lettres de deux amans* s'inspirent d'une aventure vécue qui émut fort l'opinion et Rousseau lui-même. Elles s'intitulent *Lettres de deux amans habitans de Lyon*, et c'est là sans doute un rappel de *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, *Lettres de deux amans habitans d'une petite ville au pied des Alpes*. Le précepteur de Caliste n'a pas besoin d'autre ancêtre que Saint-Preux. Loaisel de Tréogate, qui composa les *Soirées de mélancolie* que M. Baldensperger invoque plus haut, mêlait dans un culte fervent Rousseau et l'Être suprême; il suffit de relire son *Dolbreuse*. Ce ne seraient là d'ailleurs que des unités parmi les trois ou quatre cents romans un peu lus qui parurent en quinze ou vingt ans. Pour ne retenir que ceux-là mêmes qui furent signalés par les périodiques, on y saisit de multiples et sûres influences, depuis celle prolongée de La Calprenède ou de l'*Astrée*, jusqu'à celle non encore décisive de Rousseau. Il faudra attendre la fin de ces vingt années pour que le souvenir de *Werther* s'impose communément.

Les poètes n'imitèrent point *Werther*. Il n'y a là-dessus aucun doute. Les citations de M. Baldensperger ne sont là que pour la curiosité. Quand l'on connaît M. Marteau « de Gonsonville », comme il se plaisait à signer, et son infatigable collaboration à tous les recueils de vers, on le sait incapable du plus timide werthérisme. Reste l'influence directe, non pas sur les littérateurs, mais sur les âmes. Tout ce qui fut noble et riche en cette fin de siècle ne connut guère que la douceur de vivre. M. Baldensperger le dit à juste titre. Mais qui nous renseignera sur l'âme moyenne de ces gens du tiers? Ce ne sont ni J.-J. Weiss, ni Napoléon, ni même Xavier de Maistre. Nous n'avons guère pour les connaître que des *Journaux* politiques ou anecdotiques qui s'arrêtent en deçà de Gœthe. Le journal d'un Wille est celui d'un graveur et d'un allemand. Le *Livre de raison* de Vernet est le carnet de ménage d'un peintre. Les journaux

qu'ils lurent n'estimèrent Gœthe qu'à demi; nous savons que la poésie qu'ils aimèrent ou les romans qu'ils achetèrent ne subirent pas sûrement l'influence de *Werther*. Que reste-t-il dès lors pour démontrer qu'ils aient goûté ce qu'il y avait de « nouveau » dans cette âme allemande? Il n'y ont rien vu peut-être qu'un autre Saint-Preux et un Young d'Outre-Rhin.

Qu'on lise au contraire les romans du début du XIX^e^ siècle, tous ceux que classait si ingénument un Marc ou judicieusement un Pigoreau; que l'on écoute ce que journalistes, ou romanciers, ou moralistes, ou idéologues nous disent, et partout l'on saisira pleinement comme M. Baldensperger l'établit, les preuves décisives d'une influence werthérienne. Ici les hypothèses deviennent certitudes. Auparavant on lit *Werther*, assurément. Il n'est pas sûr qu'on le comprenne et le distingue. C'est dire que de telles études sur l'opinion, dès qu'elles sortent des faits précis, atteignent difficilement les obscures origines et les lointains et derniers prolongements. L'auteur ne méconnaît pas d'ailleurs la difficulté de ces déterminations. Il reste, pour ce chapitre même, qu'il y apporte toutes les certitudes de faits. Le lecteur y relèvera de page en page, sur la critique du XVIII^e^ siècle, sur le rôle de l'Alsace et de la Suisse, etc., les plus justes et parfois les plus neuves des idées. Nous n'avons pas refait en détail pour chaque chapitre le même travail. Mais il nous a semblé que les qualités d'exactitude et d'intérêt y étaient les mêmes, et que les limites de la preuve étaient les limites mêmes d'une remarquable entreprise.

M. Baldensperger annonce pour les spécialistes une bibliographie complète du sujet.

D. Mornet.

Histoire du sonnet en France, par Max Jasinski. Douai, Brugère, 1903.

Dans son *Histoire du sonnet en France*, M. Jasinski s'est proposé de suivre la ligne d'évolution de ce poème à forme fixe, — le plus important de tous, — de montrer quel en a été aux divers moments le contenu, et quelles variations il a subies dans sa technique. — C'est donc, à proprement parler, l'étude d'une forme. Le procédé suivi est directement inverse de celui qui est familier à M. Brunetière et qui consiste à suivre le passage des mêmes idées à travers des formes diverses. Ici, ce que l'on considère, c'est le passage des idées diverses par une forme qui reste, au cours de sa destinée, à peu près semblable à elle-même. Rien n'est plus légitime, surtout lorsque cette forme, dans trois grandes littératures au moins, a eu une importance exceptionnelle.

M. Jasinski, s'aidant des derniers travaux de M. d'Ancona, recherche d'abord les origines du sonnet. Et avec le premier chapitre nous restons en Italie. Et nous y apprenons que la naissance du poème est très noble et qu'en lui persistent de complexes atavismes. Visiblement, il l'a vu paraître d'abord en Sicile, à la cour de Frédéric II. « L'essentiel fut fourni par le peuple. » Et c'est heureux; rien n'est durable que ce qui vient de lui, que ce qui sort de ses instincts profonds. A l'ottava ABAB — ABAB se joignait d'ordinaire, soit au début, soit à la fin, une combinaison métrique plus courte. Une de ces combinaisons fut la sextine : on eut alors :

ABAB — ABAB. — CDC — DCD.

Ce qui, dans son essence, est le sonnet. Les variations ultérieures n'en modifièrent guère la physionomie. — Mais ces deux parties antithétiques (4 + 4 vers; 6 vers) qu'est-ce autre chose que strophe, antistrophe et épode? Dans la constitution du sonnet, on retrouve l'antique génie des Doriens de Sicile. — On remarquera aussi que le *ghazel* arabe a quatorze vers comme le sonnet, qu'il s'organise en *divans*, comme plus tard le sonnet se fera en *canzo-*

niere. Et donc les Sarrasins ont aussi apporté au sonnet quelque chose de leur génie. — Enfin les troubadours provençaux, les maîtres littéraires de l'Italie, adoptèrent le nouveau poème, le baptisèrent, — ce fut le *sonetto*, — en fixèrent la forme en substituant dans les quatrains les rimes enclavées (ABBA — ABBA) aux rimes croisées, et y versèrent la matière de leur poésie courtoise et de leurs tensons. Tout ce premier chapitre est très clair, très ingénieux et très agréable. Dirai-je que, sur un point, l'auteur est un peu « résolutif » à mon gré? Le sonnet descend-il de l'ode, ou obéit-il simplement à des lois d'eurythmie générale? La question serait à discuter. Aussi bien les deux reviennent à peu près au même.

Le sonnet devient donc rapidement un poème aristocratique. Dès ses premières strophes, il garde une persistante noblesse. Un sonnet burlesque a toujours un peu l'air d'un grand seigneur ivre. Et il est remarquable que plus un âge a des préoccupations artistes, plus il cultive le sonnet.

Consacré par Dante et par Pétrarque, il arrive en France dans la première moitié du XVI^e^ siècle. Naturellement, comme tout ce qui vient d'Italie, il entre par Lyon. A Lyon, la culture d'outre-monts régnait. La colonie italienne y était riche, y donnait des fêtes, y avait de belles relations. C'est dans les groupes littéraires où siégeaient Claudine, Sibylle et Jeanne Scève, Pernette du Guillet, Jeanne Gaillard, que dut apparaître le sonnet. Ce fut d'abord le sonnet-épigramme, sorti de la tenson, le sonnet isolé aux applications multiples, qui attira l'attention des poètes. Le premier sonnet français qui nous soit connu est celui qu'écrivit Clément Marot en 1530 « pour un may planté à Lyon en l'honneur du seigneur Trivulse ». Pour Sibilet (1548) et Des Autels (1550) le sonnet est une épigramme. Il est d'abord décasyllabique.

J'ai voulu surtout insister sur la partie du travail qui m'a paru la plus neuve, celle qui débrouille les origines obscures du sonnet. Dès lors, il suit sa glorieuse destinée. Saint-Gelais l'amène à la cour. Il devient à la mode après 1547. Cependant Pétrarque, est traduit partiellement par Marot, par Pelletier du Mans, par Vaisquin Philieul de Carpentras (1548). La voie est indiquée. L'*Olive* de Du Bellay, en 1549, ouvre la longue série des Amours, dont les plus glorieuses furent celles de Ronsard.

En appendice, M. Jasinski donne la liste des *Amours*, — la première qui ait été dressée, — aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. J'y ajouterai les « *Opuscules* d'Antoine Blondel, escuier, seigneur des Cuincis, à Douay, chez Jacques Boscard, 1676 ». Ce recueil de sonnets amoureux inaugure un mouvement poétique assez important qui se produisit à Douai vers la fin du XVI^e^ siècle.

Plus tard, dans ses *Regrets* et *Les Antiquités*, Du Bellay, par un coup de génie, ouvre des chemins nouveaux, élargit le contenu du sonnet, il y introduit l'élégie personnelle et le sentiment des ruines.

Dès lors, le sonnet suit son double destin. Il est très cultivé par les précieux et les gens du monde jusqu'aux abords de 1660. Alors il tombe dans le discrédit, malgré la consécration de Boileau qui ne m'apparaît pas tout à fait exempte d'ironie. Notez qu'Apollon, pour l'invention du sonnet, est traité de « dieu bizarre ». La préoccupation des grands genres du XVII^e^ siècle, le relâchement poétique du XVIII^e^ siècle, tout occupé de réformer le monde, relèguent le sonnet en province, dans les puys et les Jeux floraux. Les bonnes gens de Toulouse et de Caen produisent quelquefois de cruelles élucubrations, mais ils ont un mérite : ils ne laissent pas mourir le sonnet. Ils lui donnent une vie factice, et lui permettent d'attendre les temps meilleurs où il reprendra sa place au soleil. M. Jasinski rend un juste hommage à ces obscurs rimeurs provinciaux, et il ajoute : « Lorsque le XIX^e^ siècle ramènera [le sonnet], ce sera moins un étranger à naturaliser, qu'un banni à réintégrer dans ses anciens droits et ses légitimes dignités. »

Dans son dernier chapitre, M. Jasinski étudie l'épanouissement du sonnet au XIX^e^ siècle. Il montre que là, comme sur beaucoup de points, l'influence

anglaise s'est exercée. En effet, Sainte-Beuve, dont la curiosité est toujours si inquiète et si éveillée, a connu l'œuvre de Wordsworth. Il y a vu d'admirables séries de sonnets. Il s'est rappelé ceux de Shakespeare et de Spencer. Il a retrouvé ceux de la Pléiade. Il a réhabilité le genre par ses théories et par son exemple. Au XIX^e^ siècle, une nouvelle période glorieuse commence dans l'histoire du sonnet, et il produit avec les *Trophées* de M. de Hérédia, sa fleur la plus éclatante.

« Je n'ai pas l'intention d'écrire un livre agréable », dit M. Jasinski dans sa préface. Alors il a fait ce qu'il ne voulait pas. Son livre est très solide, et résulte de longues recherches, qui, par un scrupule d'élégance, très rare de nos jours, se dissimulent peut-être un peu trop; mais il est aussi d'un tour vif, aisé, écrit dans une langue très aimable.

Je souhaiterais bien vivement, pour tous les curieux de poésie, que la maison Lemerre, qui reçoit dans le cours de l'ouvrage un éloge mérité, réédităt ce livre, que l'auteur, trop modeste, s'est refusé à mettre dans le commerce. — Mais je voudrais que, cette fois, M. Jasinski s'y montrât moins avare de citations, nous fit part de ses plus belles trouvailles, qui doivent être charmantes, et ressuscitât quelques-uns de ces nobles et délicats sonnets qu'un injuste oubli laisse sommeiller dans les recueils d'autrefois.

HENRI POTEZ.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung, Beilage. — N° 8 : P. Wiegler, *Phasen des französischen Romantizismus.*

L'Amateur d'autographes. — 15 janvier, 15 février, 15 mars 1904 : Th. Lhuillier et R. Bonnet, *Isographie de l'Académie française* (avec fac-similés). — 15 février : Henry Lyonnet, *Une lettre de M^me^ Dorval à Bocage.* — 15 mars : Paul Bonnefon, *Souvenirs inédits sur Jacques Delille par sa veuve.*

La Bibliofilia. — V, 3-4 : H. Vaganay, *Amadis en français.*

Bulletin de la Société de l'histoire du théâtre. — 1902, I, janvier : Henry Martin, *Le Térence des ducs et la mise en scène au moyen âge.* — Henry Lyonnet, *M^lle^ Raucourt directrice des théâtres français en Italie* (1806-1807). — Henri de Curzon, *Bouffé et « Michel Perrin ».* — *Une préface inédite d'Émile Augier.* — Edmond Got, *Souvenirs d'un comédien pendant la Commune.* — *Pièces et documents : autographe de Collot d'Herbois; autographe de Labussière; une lettre de Beaumarchais* (1789); *droits d'auteur en assignats; les rappels interdits* (1828); *le décret de Moscou; le théâtre au Palais; Théâtres et comédiens du vieux Paris; autographe de Rachel.* — N° II, avril. Charles Malherbe, *Les costumes et décors d'Armide : « L'Armide » de Lully.* — Arthur Pougin, *Les lettres de noblesse de Rameau.* — Monval, *La pompe funèbre de Crébillon.* — H. de Curzon, *Le comité de lecture à l'Opéra au XVIII^e^ siecle.* — G. Montorgueil, *Le théâtre des enfants du sieur Moreau au Palais-Royal en 1791.* — Léo Claretie, *La police intérieure et extérieure des spectacles.* — H. Lyonnet, *Les comédiens français du prince Eugène* (suite). — Edouard Thierry, *Journal* (janvier-juin 1863). — *Pièces et documents : l'ancienne Comédie-Française à l'Odéon; Garat, une pétition originale pour la croix de la Légion d'honneur; Interdiction d'une pièce de Boursault par le Parlement en 1668.* — III et IV. Frantz Funck-Brentano, *La Bastille des comédiens : le For-l'Évêque.* — G. Lenôtre, *La collection Dutuit.* — H. de Curzon, *Comment on retouchait Corneille pour le rendre digne de Napoléon.* — H. Lyonnet, *Les comédiens français du prince Eugène* (fin). — M. Teneo, *Une lettre inédite d'Alexandre Dumas fils.* — P. Ginisty, *Le Théâtre au Théâtre.* — *Pièces et documents : Documents inédits sur la Comédie-Française conservés aux Archives nationales; Premier projet du théâtre de la Comédie-Française* (1769). — 1903, I. Frantz Funck-Brentano, *Cartouche, auteur dramatique.* — Henri de Curzon, *Le répertoire de l'Opéra en 1789.* — Albert Soubies, *Les comédiens membres de l'Institut.* — J.-B. Weckerlin, *Lettre de Meyerbeer sur les « Huguenots ».* — Edouard Thierry, *Journal* (2^e^ semestre 1863). — *Pièces et documents : Engagement de M^lle^ Clairet; Programme du théâtre en Crimée; Scène de la « Dame aux camélias ».* — II. Arthur Pougin, *Un théâtre révolutionnaire en 1791.* — Jean d'Estournelles de Constant, *Un curieux document sur l'organisation des théâtres* (1848-1850). — Léo Claretie, *Les Compiègnes et la comédie de paravent sous le second Empire.* — *Pièces et documents : Essai sur un nouvel orchestre; Projet de théâtre d'enfants par la Montansier.*

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 janvier : Paul Lacombe, *Flâneries bibliographiques* (suite). — 15 janvier et 15 février : Henry Harrisse, *Les De Thou et leur célèbre bibliothèque, 1573-1680-1789, d'après des documents*

nouveaux (suite). — 15 janvier, 15 février et 15 mars : le baron Roger Portalis, *Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre* (1659-1721) (suite). — 15 janvier et 15 mars : F. Meunié, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles* (suite). — 15 février et 15 mars : E. Labadie, *Nouveau supplément à la bibliographie des Mazarinades* (fin). — 15 février : A. Ungherini, *Lettre sur l'incendie de la bibliothèque de Turin.* — 15 mars : Paul Lacombe, *Balzac imprimeur.* — 15 janvier, 15 février et 15 mars : Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 janvier 1904 : Charles-Marc Des Granges, *La femme française d'après la comédie contemporaine.* II. *L'épouse et la mère.* — 25 janvier; L. de Lanzac de Laborie, *Le dernier cardinal de Rohan, d'après une prochaine publication.* — Henry Bordeaux, *Études littéraires : le règne de l'enfant.* — *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 février: Michel Salomon, *Un voyage romantique : Charles Nodier et Victor Hugo à Reims, avec des lettres inédites.* — L. de Lanzac de Laborie, *Armand de Pontmartin, à propos d'une prochaine publication.* — 25 février: Edouard Trogan, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, des lettres, des arts et du théâtre.* — 10 mars : le vicomte de Meaux, *Charles de Lacombe.* — 25 mars : Noël Clazan, *Les livres : ouvrages d'histoire religieuse.* — Edouard Trogan, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

Das literarische Echo. — VI, 8 : M. Landau, *Maistre François Villon.*

Deutche Literaturzeitung. — N° 1 : Bédier, *Études critiques* (Haguenin). — Möbius, *J.-J. Rousseau.* (Ziehen). — N° 9 : *Taine, sa vie et sa correspondance* (Ronsohoff). — N° 10 : Holl, *Das politische und religiöse Tendenzdrama des XVI Jahrh. in Frankreich* (P. A. Becker).

Die neueren Sprachen. — XI, 9 : Comptes rendus de livres scolaires. — XI, 10 : Ducotterd, *Die Todeskandidaten der französischen Grammatik.*

La Grande Revue. — 1^er^ août : Victor Basch, *Individualités modernes.* V. *Soeren Kierkegaard.* — Édouard de Morsier, *Quelques poètes contemporains.* — 1^er^ septembre : Ernest Havet, *Du libre arbitre* (opuscule posthume). — 1^er^ octobre : Émile Magne, *La liberté du théâtre et la censure facultative.* — 1^er^ novembre : Jules Bois, *Madame Jean Bertheroy et son œuvre.* — 15 décembre (nouvelle direction) : Henri Chantavoine, *A. Schopenhauer* (1788-1860). — Maurice Guillemot, *A propos de « Francillon ».* — 15 janvier 1904 : Henri Chantavoine, *Les maîtres de la pensée contemporaine.* — Henry Bordeaux, *La sensibilité de M. Maurice Barrès.* — Johannès Gros, *V. Sardou et M^me^ Sarah-Bernhardt.* — 15 février : Henry Roujon, *Souvenirs d'art et de littérature : Guy de Maupassant.* — Albert-Émile Sorel, *M. Eugène Brieux.* — Frantz Funck-Brentano, *Richelieu et l'Académie.* — 15 mars : Jean Chantavoine, *Le roman contemporain dans l'empire allemand.* — Marcel Laurent, *Le théâtre de demain.* — Léon Riotor, *A propos d'un prix de Rome pour les lettres.* — 15 décembre, 15 janvier, 15 février, 15 mars : Ch. Formentin, *Critique dramatique.* — Paul Dupray, *Chronique des livres.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1^er^ janvier 1904 : André Hallays, *Au pays de Racan.* — 4 janvier : Émile Gebhart, *La princesse Mathilde.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — Louis Gillet, *Les dessins de Victor Hugo.* — 6 janvier : E. L., *Le monument d'Ad. Thiers au château de Versailles.* — 7 janvier : Michel Salomon, *A propos de « Gil Blas ».* — 8 janvier : Maurice Muret, *Le procès de Silvio Pellico.* — 10 janvier : André Chaumeix, *Une enquête sur le roman contemporain.* — 11 janvier : S., *A l'École normale.* — Maurice Muret, *Mémoires de soldats.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 13 janvier : Émile Gebhart, *Le « Pantagruel » de Dresde.* — 15 janvier : André Hallays, *La maison où Voltaire est mort.* — 17 janvier : Adolphe Jullien, *Hector Berlioz.* — 18 janvier : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 janvier : J. Bourdeau, *Sainte-Beuve et « les Débats ».* — 24 janvier :

Maurice Demaison, *Les mémoires de M^lle Georges.* — Maurice Muret, *Auteurs italiens d'aujourd'hui : le poète Francesco Pastonchi.* — 25 janvier : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 26 janvier : Henry Bidou, *La leçon de grammaire du « Bourgeois gentilhomme ».* — Christian Schefer, *Les lettres de César de Saussure.* — 27 janvier : Henri Chantavoine, *Émile Deschanel.* — 29 janvier (supplément) : *Académie française : réception de M. Frédéric Masson.* — 30 janvier : Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 1^er février : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 4 février : Fernand Bournon, *La maison natale d'Arvers.* — 7 février : André Chaumeix, *Euripide et M. Jean Moréas.* — Henry Bidou, *Une comédienne à la Bérézina* (Louise Fusil). — 8 février : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 9 février : Maurice Muret, *M. Edmund Gosse.* — 10 février : Emile Gebhart, *Pour le centenaire de Pétrarque.* — 13 février : J. Bourdeau, *Emmanuel Kant.* — 14 février : André Chaumeix, *La sagesse de Maupassant.* — 15 février : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 17 février : Maurice Muret, *La Bohême artistique dans la littérature européenne.* — 21 février : André Chaumeix, « *L'apprentie* » (par M. Gustave Geffroy). — Henri Welschinger, *Le fils de Napoléon* (par M. Frédéric Masson). — 22 février : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 24 février : Augustin Filon, *Le roman social en Angleterre.* — 29 février : S., « *Le Détroit* » (par M. Jean Madeline). — Maurice Muret, *Les origines littéraires d'Henrik Ibsen.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 1^er mars : Maurice Muret, *M^me Mathilde Serao.* — Christian Schefer, *Les années d'épreuves de Taine.* — 2 mars : Arvède Barine, *Vie privée d'un philosophe* (Kant). — 7 mars : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 9 mars : Émile Gebhart, *Pour le centenaire de Pétrarque.* II. — 13 mars : André Chaumeix, « *La vie amoureuse de François Barbazanges* » (par M^me Marcelle Tinayre). — 14 mars : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 17 mars : Z., *A propos de Pétrarque.* — Fernand Bournon, *Le centenaire de la société des Antiquaires de France.* — 19 mars : Maurice Muret, *Maxime Gorki et sa légende.* — 21 mars : Jérôme Tharaud, *Avant la première du « Mannequin d'osier ».* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — André Le Breton, *Balzac imprimeur.* — 26 mars : Maurice Muret, *Nietzsche en France.* — 28 mars : Émile Faguet, *La semaine dramatique.*

Literarisches Centralblatt. — N° 8 : Glachant, *Un laboratoire dramatique, essai critique sur le théâtre de Hugo.* — N° 9 : *Villons Werke*, p. Wurzbach (Schneegans).

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N^os 3-4 : Buchetmann, *Rotrous Antigone und ihre Quellen* (Steffens). — N° 5 : Catulle Mendès, *Le mouvement poétique français de 1867 à 1900* (Tobler).

Mercure de France. — Février 1904 : Marius-Ary Leblond, *Émile Verhaeren : la survivance flamande de l'Espagne.* — Chateaubriand, *Lettres à Sainte-Beuve* (publiées par M. Louis Thomas). — Mars : Paul Léautaud, *Henri de Régnier.* — Rémy de Gourmont, *La rhétorique.* — Paul Souchon, *Les trois Iphigénies.* — Jacques de Boisjoslin et Georges Mossé, *Notes sur Laclos.*

Modern Language Notes. — XIX, 1 : About, *La mère de la marquise*, p. Brusch (François). — Bruner, *The veritable source of a couplet in Hernani.* — XIX, 2 : Foulet, *A date in the career of J. A. de Baïf.*

Modern Philology. — I, 3 : Matzke, *A neglected source of Corneille's Horace.* — Dubedout, *Les Discours de Ronsard.*

Neuphilologische Mitteilungen. — N° 2 : Jouffret, *De Hugo à Mistral* (J. Poirot).

La Nouvelle Revue. — 1^er janvier 1904 : Théophile Bergerat, *Théophile Gautier* (souvenirs de famille). — Gilbert Stenger, *La société de M^me Helvétius.* — Gustave Kahn, *Le prix Goncourt.* — 15 janvier : Victor de Swarte, *Descartes directeur spirituel.* — Gustave Kahn, *La princesse Mathilde et les lettres.* —

1er février : Gabriel Ferry, *Prosper Mérimée et Napoléon III.* — Gustave Kahn, *Le roman chimérique.* — 15 février : Jacques Régnier, *Émile Deschanel.* — 15 mars : Jules Bois, *Les professeurs de volonté.* — Gustave Kahn, *Le tombeau d'Henry Becque.*

La Quinzaine. — 1er janvier 1904 : Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique* : « *le Retour de Jérusalem* », *par M. Maurice Donnay*; « *Maternité* », *par M. Brieux*; « *Germinie Lacerteux* », *par les frères de Goncourt.* — 16 janvier : J.-E. Fidao, *La pensée sociale de J.-B. Buchez* (1796-1865). I. — 1er février : Adolphe Lair, « *Le Globe* », *sa fondation, sa rédaction, son influence, d'après des documents inédits.* — 16 février : J.-E. Fidao, *La pensée sociale de J. B. Buchez* (1796-1865). II. — Georges Grappe. *Figures du XVIIIe siècle : le portefeuille de Mme Dupin.* — 1er mars : Georges Fonsegrive, *Le Kantisme et la pensée contemporaine, à propos du centenaire de Kant.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique* : « *le Dédale* », *par M. Paul Hervieu.* — 16 mars : J. du Plessis, *Les salons bleus et la préciosité au XVIIe siècle.* — L. Dulac, *L'abbé de Rancé et Bossuet.*

La Renaissance latine. — 15 janvier 1904 : Mirabeau, *Lettres inédites au bon Ange.* III. — Georges Dumas, *Auguste Comte amoureux et mystique.* — Gaston Rageot, *La littérature militaire.* — 15 février : Victor Basch, *Le centenaire de Kant.* — Xavier de Ricard, *Castelar.* — Gaston Rageot, *La famille au théâtre* (Le Dédale). — 15 mars : Abel Hermant, *Guy de Maupassant.* — Pierre de Nolhac, *Voltaire et Mme de Pompadour.* — André Rivoire, *Les théâtres.*

La Revue (ancienne *Revue des Revues*). — 1er janvier 1904 : Émile Faguet, *Un ami des femmes au XVIIIe siècle* (Le président Hénault). — Jean Dornis, *Le théâtre philosophique en Italie : Enrico Butti.* — Gabriel Trarieux, *Le mouvement dramatique.* — 15 janvier : Prince B. Karageorgevitch, *La mort de Marie Bashkirtseff.* — G. Savitch, *Le juif dans la littérature russe.* — G. Pellissier, « *Les amitiés françaises* » (par M. Maurice Barrès). — 1er février; Émile Faguet, *La philosophie d'Ernest Renan.* — G. Savitch, *Le juif dans la littérature russe* (Fin). — 15 février : Sully Prudhomme, *La Muse de Philippe Dufour.* — Georges Pellissier, *Sainte-Beuve, Taine et la critique contemporaine.* — Gabriel Trarieux, *Le mouvement dramatique.* — 1er mars : Émile Faguet, *Un nouveau livre sur Benjamin Constant.* — Mme R. Rémusat, *La famille et l'amour dans le roman scandinave.* — Gabriel Trarieux, *Le mouvement dramatique.* — 15 mars : Georges Pellissier, *Les Universités populaires.* — Gabriel Trarieux, *Le mouvement dramatique.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 2 janvier 1904 : Frédéric Loliée, *M. Gabriel Hanotaux.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Jules Laforgue.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française*, « *le Dédale* », *par M. Paul Hervieu.* — Félix Thomas, *La doctrine de Pierre Leroux : une religion nationale.* — 9 janvier : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : le roman provincial, M. René Boylesve.* — Félix Thomas, *La doctrine de Pierre Leroux : la perfectibilité humaine et la vie future.* — 16 janvier : Léon Séché, *Sainte-Beuve et la princesse Mathilde.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : les origines de l'ancienne France.* — 23 janvier : Mlle Georges, *Le Théâtre Français à l'époque du Consulat, mémoires inédits.* I. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Rudyard Kipling.* — Maurice Muret, *Auteurs italiens d'aujourd'hui : M. Marco Praga.* — 30 janvier : Mlle Georges, *Les débuts d'une tragédienne à l'époque du Consulat, Mémoires inédits.* II. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Comédie-Française, une reprise du « Mariage de Figaro ».* — Edmond Pilon, *Jeunesse sentimentale de Maximilien Robespierre.* — 6 février : Mlle Georges, *Le premier amour avec Bonaparte, mémoires inédits.* III. — Albert Sorel, *L'épopée napoléonienne : poètes et musiciens.* — Péladan, *La religion et le théâtre.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : M. Frédéric Masson.* — Jean Dornis, *Le théâtre de Roberto Bracco.* — 13 février : Albert Sorel, *L'épopée napoléonienne : poètes et musiciens* (Fin). — Mlle Georges, *Le détachement de l'Empereur, Mémoires inédits.* IV. — Jean Dor-

nis, *Le théâtre de Roberto Bracco* (Fin). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Contes américains.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « la Seconde madame Tanqueray », par M. Pinero, traduction de M. Robert d'Humières.* — 20 février : Gabriel Monod, *Michelet en 1842.* — J. Ernest-Charles, *l'Influence française de Gœthe.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, une reprise de « Britannicus ».* — 27 février : Gabriel Monod, *Michelet en 1842.* II. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : un prélat d'ancien régime au XIX^e siècle* (le cardinal de Rohan-Chabot). — Paul Flat, *Théâtres : Vaudeville, « Décadence » de M. Albert Guinon.* — 5 mars : Gabriel Monod, *Michelet en 1842.* III. — Péladan, *La démocratie et le théâtre.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Grazia Deledda.* — Paul Flat, *Théâtres : un retour à « Décadence ».* — 12 mars : Gabriel Monod, *Michelet en 1842* (Fin). — Paul Flat, *Quelques interprètes au théâtre.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Novalis, par M. Spenlé.* — 19 mars : J. Michelet, *Voyage d'Allemagne.* I. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « La vie amoureuse de François Barbazanges », par M^me Marcelle Tinayre.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Antoine, « Oiseaux de passage », par MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves; Nouveau-Théâtre, « Le petit Eyolf », par M. Henrik Ibsen.* — 26 mars; Jules Michelet, *Voyage d'Allemagne.* III. — Frédéric Loliée, *M. Alfred Mézières.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : M. Émile Verhaeren.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « la Dette », par MM. Paul Gavault et Georges Berr.*

Revue Bossuet. — 25 janvier 1904 : *Mandements de Bossuet.* — E. Levesque, *Lettres de Bossuet conservées au British Museum.* — E. Levesque, *Lettres de Bossuet inédites ou revisées.* — *Projet d'un monument à la gloire de Bossuet.* — Ogier de Baulny, *Ouvrages dédiés à Bossuet.* — E. Griselle et Ogier de Baulny, *Approbations données par Bossuet.* — *Lettre de Tillemont à Bossuet.* — *Lettre du cardinal de Bissy au marquis de Fénelon.* — *Variétés bibliographiques.*

Revue Bourdaloue. — 1^er janvier 1904 : Eugène Griselle, *Sermon sur « la cérémonie des Cendres ».* — Joseph Brucker, *Une correspondance janséniste sur Bourdaloue à Vincennes.* — Henri Chérot, *Le jeton de l'éloge funèbre de Henri II de Bourbon-Condé par Bourdaloue et ses successeurs.* — E. G., *Une critique de Bourdaloue : l'emploi de l'Écriture sainte dans ses sermons.* — Antoine Rochebilière, *Essai inédit sur Bourdaloue.* — H. C., *Encore la correspondance de Bourdaloue.* — Joseph Verley, *Bourdaloue et Rancé.* — Le P. Blaise Gisbert, *Histoire critique de la Chaire française, manuscrit inédit* (suite).

Revue critique. — N° 9 : Brunetière, *Études critiques sur l'hist. de la litt. française*, VII (P. Brun). — N° 11 : *Pantagruel, fac-similé de l'édition de Lyon, Fr. Juste*, 1583, p. Dorez et Plan (J. Boulenger). — Möbius, *J.-J. Rousseau* (L. Roustan). — N° 13 : Huit, *La vie et les œuvres de Ballanche* (L. Roustan).

Revue de Paris. — 1^er janvier 1904 : Léopold Lacour, *Le théâtre de Brieux.* — 15 janvier : Louis Maigron, *George Sand et les mœurs*, III. — 1^er et 15 février : Abel Lefranc, *Pantagruel explorateur*, I et II. — 1^er et 15 mars : Romain Rolland, *Berlioz*, I et II. — 15 mars : Adrienne Lecouvreur, *Réponse à une lettre anonyme.*

Revue des Deux Mondes. — 1^er janvier 1904 : H. Taine, *Lettres à F. Guizot et à sa famille* (Dernière partie). — René Doumic, *Revue dramatique : « le Dédale » à la Comédie-Française, « la Sorcière » au Théâtre Sarah-Bernhardt.* — 15 janvier : Ferdinand Brunetière, *Mélodrame ou tragédie? A propos du « Dédale ».* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : une femme de lettres anglaise au XVIII^e siècle, Fanny Burney.* — 1^er février : Jean Dornis, *Le théâtre de M. G. d'Annunzio.* — 15 février : René Doumic, *Revue littéraire : les « métamorphoses » de Sainte-Beuve.* — 1^er mars : Émile Michel, *La critique d'art et ses conditions actuelles.* — *Une comédie de M. Verga : « Du tien au mien ».* — 15 mars : René Doumic, *Revue littéraire : une histoire du sonnet.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un écrivain danois, M. Johannes Jœrgensen.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1904, n° 1 : Abel Lefranc, *Le tiers livre du « Pantagruel » et la querelle des femmes.* — Hugues Vaganay, *De*

Rabelais à Montaigne : les adverbes terminés en —ment (2e partie) (ce n° est accompagné des ff. 3, 4 et 5 de la réimpression du premier livre de *Pantagruel*).

Revue universelle. — 1er janvier 1904 : Paul Souday, *Théâtres* : « *le Retour de Jérusalem* » *par Maurice Donnay*; « *Maternité* », *par M. Brieux*; « *l'Absent* », *par M. Georges Mitchell*; « *les Sentiers de la vertu* », *par MM. de Flers et de Caillavet.* — 15 janvier : H. Castets et T. Steeg, *Herbert Spencer* (1820-1903). — 1er février : Paul Souday, *Théâtres* : « *la Sorcière* », *par M. Victorien Sardou*; « *le Dédale* », *par M. Paul Hervieu.* — Alcide Bonneau, *Le dîner des gens de lettres, par M. Albert Cim.* — *Revue littéraire* : *Poésie*, par Charles Le Goffic; *Roman*, par G. Pellissier et Marius-Ary Leblond. — 15 février : *Académie française* : *réception de M. Frédéric Masson.* — *Nécrologie* : *Émile Deschanel.* — 1er mars : *Revue historique.* — Alcide Bonneau, *Le Symbolisme.* — 15 mars : Paul Souday, *Théâtre* : « *Décadence* », *par M. Albert Guinon*; « *la Seconde madame Tanqueray* », *par M. Arthur Pinero, traduction par M. Robert d'Humières*; « *le Message* », *par M. Edmond Fleg.*

Taal en Letteren. — XIV, 1 : Salverda de Grave, *Sprecktaal en Schrijftaal in Frankrijk.*

Le Temps. — 3 janvier 1904 : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *le mouvement poétique en France de 1867 à 1900.* — 4 janvier : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : *le théâtre en 1903, revue de l'année.* — *Les romans militaires allemands.* — 5 janvier : Frédéric Masson, Louis Ganderax, *Souvenirs sur la princesse Mathilde.* — 10 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (sur deux ouvrages de M. Daniel Halévy). — 11 janvier : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *Les souvenirs inédits de Thiers.* — *M. Gaston Boissier et la réforme de l'École normale.* — 17 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (ouvrages sur le Japon et la Chine). — 18 janvier : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 19 janvier : *Sainte-Beuve et* « *le Temps* ». — 20 janvier : Jules Troubat, *Correspondance* (sur Sainte-Beuve). — 24 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (*Souvenirs du baron Hüe* et *Histoire des œuvres de Stendhal* par Adolphe Paupe). — 25 janvier : X. X. X. X., *Chronique théâtrale.* — 26 janvier : Joseph Galtier, *Promenades et visites* : *le secret des* « *Polichinelles* » (par Henry Becque). — 28 janvier : Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui* : *M. Brunetière va parler.* — 29 janvier (supplément); *Académie française* : *réception de M. Frédéric Masson.* — 30 janvier : Henry Michel, *Académie française* : *Réception de M. Frédéric Masson.* — 31 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (*Taine, sa vie et sa correspondance*, II, et *Table alphabétique des Nouveaux Lundis de Sainte-Beuve*, par Victor Giraud). — 1er février : X., *Chronique théâtrale.* — *Les manuscrits de Turin.* — 2 février : Joseph Galtier, *Promenades et visites* : *Émile Deschanel à Bruxelles, lettres d'exil.* — 3 et 6 février : Gustave Simon, *Correspondance de proscrits* : *Victor Hugo et Émile Deschanel.* — 7 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *l'idéal américain.* — 8 février : X., *Chronique théâtrale.* — 10 février : Joseph Galtier, *Promenades et visites* : *souvenirs de prison* (Paul Maurice et Victor Hugo). — 12 février : Raoul Aubry, *Elie Reclus.* — 14 février : Gaston Deschamps. *La vie littéraire* : « *l'Apprentie* », *par Gustave Geffroy.* — 15 février : X., *Chronique théâtrale.* — 16 février : Joseph Galtier, *Le tour d'Europe de M. Catulle Mendès.* — 17 février : Joseph Galtier, *Promenades et visites* : *un barbier de qualité* (M. Pâques, coiffeur de Chateaubriand). — 18 février : Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui* : *on va jouer* « *Décadence* ». — 21 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Les amis du peuple* », *par Jean Vignaud;* « *Le détroit* », *par Jean Madeline* — 22 février : X., *Chronique théâtrale.* — 28 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *histoire contemporaine.* — 29 février : X., *Chronique théâtrale.* — 3 mars : Henry Roujon, *Souvenirs d'art et de littérature* : *Leconte de Lisle.* — 6 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *la comtesse d'Albany.* — 7 mars : X., *Chronique théâtrale.* — 10 mars : Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui* : *les souvenirs de Ludovic Halévy.* — 11 mars : Ludovic Halévy,

Correspondance (rectification à l'article précédent). — 13 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire.* — 14 mars : X., *Chronique théâtrale.* — 15 mars : François Ponsard, *Deux ans de la vie de Jean-Jacques : l'auberge de la « Fontaine d'or ».* — 20 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Commune », par Paul et Victor Margueritte.* — 21 mars : X., *Chronique théâtrale.* — 22 mars : Albert Sorel, *Le comte de Gobineau.* — 26 mars : Fontaine de Rambouillet et Spool, *La Montansier.* — 27 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Louis XV et Mme de Pompadour, par Pierre de Nolhac.* — 28 mars : X., *Chronique théâtrale.*

Zeitschrift der historischen Gesellschaft für die Provinz Posen. — XVIII, 2 : G. Peiser, *Ueber Friedrichs des Grossen burleskes Heldengedicht. La guerre des confédérés.*

Zeitschrift für franz. Sprache und Literatur. — XXVI, 6-8 : Köhler, *Die alliteration bei Ronsard* (Steffens). — Scholl, *G. Tardif* (Stemplinger). — Bellanger, *Hist. de la traduction en France* (Stemplinger). — Counson, *Lucrèce en France* et *L'influence de Sénèque le philosophe* (Stemplinger). — Segall, *Corneille and the Spanish drama*; Huszar, *Corneille et le théâtre espagnol*; Bastier, *Fénelon critique d'art* (Mahrenholtz). — D'Alméras, *Avant la gloire, leurs débuts*, 2e série : Ernest-Charles: *Les samedis littéraires*; Lionnet, *L'évolution des idées chez quelques-uns de nos contemporains.* — J. de Gaultier, *Le bovarysme.* — Spoelberch de Lovenjoul, *Une page perdue de Balzac, notes et documents.* — Biré, *Les dernières années de Chateaubriand.* — A. Le Roy, *George Sand et ses amis.* — Spoelberch de Lovenjoul, *La véritable histoire de Elle et Lui.* — Mariéton, *Une histoire d'amour.* — Maurras, *Les amants de Venise.* — Foss, *Die Nuits von Musset.* — Gérin, *Claude Tillier.* — Coricelius, *Aus dem Leben Tilliers* (Haas). — Livres scolaires.

Zeitschrift für franz. und englischen Unterricht. — III, 1 : Omer-Jacob, *Leconte de Lisle* (suite). — Lescœur, *La division et l'organisation du territoire français* (suite). — Ritter, *Un travail à faire.* — Bastier, *Gustave Larroumet.* — Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1903* (juillet-août-septembre). — III, 2 : Minckwitz, *Die französische Academie.* — Omer-Jacob, *Leconte de Lisle* (suite). — Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1903.* — Hugo, *Hernani*, p. Holzapfel (Morich). — Suchier, *Molieres Kämpf für das Aufführungsrecht des Tartüffe* (Mahrenholtz).

LIVRES NOUVEAUX

Alengry (Franck). *Condorcet, guide de la Révolution française, théoricien du droit constitutionnel et précurseur de la science sociale. Paris. Giard et Brière.* In-8, de XXIII-896 p. Prix : 14 fr.

Allais (Gustave). *Les Débuts dramatiques de Victor Hugo. Amy Robsart* (1822-1828). *Paris, Société française d'impr.* In-8, de VIII-63 p.

Bazalgette (Léon). *Camille Lemonnier.* Biographie précédée d'un portrait-frontispice, illustrée de divers portraits, de dessins et d'un autographe, suivie d'opinions, de documents et d'une bibliographie. Ornements typographiques d'Orazi. *Paris, Sansot.* In-18 jésus de 72 p.

Bazin (René). *Pages choisies*, avec une préface par Dominique METTERLÉ. *Paris, Calmann-Lévy*, et *Armand Colin.* In-18 jésus, de XIII-341 p. Prix : 3 fr. 50.

Berlioz (Hector). *Lettres inédites à Thomas Gounet.* Publiées par L. MICHOUD et annotées par G. ALLIX. *Grenoble, impr. Allier.* In-8, de 23 p. (Extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*).

Bloy (Léon). *Les Dernières Colonnes de l'Église* (Coppée, le Révérend Père Judas, Brunetière, Huysmans, Bourget, etc.; le Dernier Poète catholique). *Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 224 p. Prix : 3 fr. 50.

Bonet-Maury (Gaston). *Les Précurseurs de la Réforme et de la liberté de conscience dans les pays latins du XII^e^ au XV^e^ siècle. Paris, Fischbacher.* In-8, de VII-268 p.

Bossard (Pierre). *Brizeux à Montpellier. Vannes, impr. Lafolye.* In-8, de 16 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne*).

Bossert (A.). *Schopenhauer : l'homme et le philosophe. Paris, Hachette.* In-16, de VIII-350 p. Prix : 3 fr. 50.

Boulenger (Jacques). *Étude critique sur les lettres écrites d'Italie par François Rabelais. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 27 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*).

Bourdeau (J.). *Les Maîtres de la pensée contemporaine* (Stendhal, Taine, Renan, Herbert Spencer, Nietzsche, Tolstoï, Ruskin, Victor Hugo; Bilan du XIX^e^ siècle). *Paris, F. Alcan.* In-16, de 193 p.

Bourlon (l'abbé I.). *M. Vialart et le cardinal de Retz. Châlons-sur-Marne, impr. Martin.* In-8 de 45 p.

Brard (Ernest). *Nos gloires nationales.* Eugène Fromentin. *La Rochelle, impr. Masson.* In-16 de 27 p. avec portrait.

Broglé (H.). *Die französische Heldendichtung in der zweiten Hälfte des XVIII Jahrhunderts dargestellt in ihrem besonderen Verhältnis zu Salomon Gessner. I. Idyll und Conte champêtre.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 128 p.

Brunetière (Ferdinand). *Cinq lettres sur Ernest Renan. Paris, Perrin.* In-16, de 103 p. Prix : 1 fr.

Brunetière (Ferdinand). *Études critiques sur l'histoire de la littérature française.* 7^e^ série : Un épisode de la vie de Ronsard; Vaugelas et la théorie de l'usage; Jean de La Fontaine; la Langue de Molière; la Bibliothèque de Bossuet; l'Evolution de la tragédie; l'Évolution littéraire de Victor Hugo; la Lit-

térature européenne au XIXe siècle; Honoré de Balzac. *Paris, Hachette.* In-16, de 321 p. Prix : 3 fr. 50.

Chardon (Henri). *Scarron inconnu et les Types des personnages du « Roman comique ». Paris, Champion,* 2 vol. in-8. T. Ier (Scarron inconnu), de VIII-428 p. et photogravures; t. II (les Types des personnages du « Roman comique »; Jean Girault, auteur de la troisième partie du « Roman comique ») de 450 p. avec portraits, photogravures et une suite des tableaux du « Roman comique » d'après le peintre manceau Jean de Coulom.

Chevalier (Adrien). *Humbles essais.* Anatole France, Alexandre Dumas fils, Alphonse Daudet, Henri Heine, Paul Ravenel (Fragments de l'histoire mentale d'un raté). *Paris, Bibliothèque de l'Association.* In-16, de 176 p. Prix : 3 fr.

Choderlos de Laclos. *De l'éducation des femmes,* par Choderlos de Laclos, auteur des « Liaisons dangereuses ». Publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, avec une introduction et des documents, par Édouard Champion. Suivi de notes inédites de Charles Baudelaire. *Paris, Messein.* In-18 jésus, de 155 p. Prix : 3 fr. 50.

Cim (Albert). *Le Dîner des gens de lettres* (Souvenirs littéraires). *Paris, Flammarion.* In-18 jésus, de XII-348 p. Prix : 3 fr. 50.

Commynes (Philippe de). *Mémoires.* Nouvelle édition, publiée avec une introduction et des notes, d'après un manuscrit inédit et complet ayant appartenu à Anne de Polignac, comtesse de La Rochefoucauld, nièce de l'auteur, par B. de Mandrot. T. II (1477-1498). *Paris, Picard.* In-8 de CXL-487 p.

Corneille. *Cinna, edited with introduction and notes* by J.-E. Matzke. *Boston, Heath.*

Delmont (T.). *André Chénier,* d'après les dernières publications. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8 de 58 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Delmont (T.). *Marie-Joseph Chénier poète dramatique. Paris, Sueur-Charruey.* In-8 de 30 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Deschamps (Gaston). *La Vie et les livres*; 6e série, avec un index général des noms cités dans les six volumes. *Paris, Armand Colin.* In-16 de 314 p.

Du Bled (Victor). *La Société française du XVIe siècle au XXe siècle*; 4e série; XVIIe siècle (la Société et les sciences occultes; les Couvents de femmes avant 1789; les Libertins et Saint-Evremond; la Grande Mademoiselle; l'Amour platonique au XVIIe siècle). *Paris, Perrin.* In-16 de XXIII-311 p.

Fabre (C.). *Trois troubadours vellaves : Guillaume de Saint-Didier, Pons de Capdeuil et Pierre Cardinal,* conférence faite sous les auspices de la Société des amis des arts, le 7 mars 1903. *Le Puy, impr. Marchessou.* In-8, de 49 p.

Fière (Louis). *Charles Baudelaire. Valence, impr. Céas et fils.* In-8, de 64 p. Prix : 50 cent.

Fleury. *Mémoires de Fleury, de la Comédie-Française.* Avec notice biographique et notes par Henri d'Alméras. *Paris, Société parisienne d'édition.* In-18 jésus, de 383 p. Prix : 4 fr.

Flore (Mlle). *Mémoires de Mlle Flore, actrice des Variétés.* Avec notice et notes par Henri d'Alméras. *Paris, Société parisienne d'édition.* In-18 jésus, de XXIII-483 p. Prix : 4 fr.

Folet (H.). *Ambroise Paré poète. Poitiers, impr. Blais et Roy.* In-8, de 18 p. et grav. (Extrait du *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*).

Fonteneau (Jean). *La Cosmographie avec l'espère et régime du soleil et du Nord*; par Jean Fonteneau, dit Alphonse de Saintonge, capitaine pilote de François Ier. Publiée et annotée par Georges Musset. *Paris, Leroux.* In-4 de 604 p. (Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie.)

Fouque (Charles). *Description bibliographique des éditions connues des œuvres de Pierre Goudelin, poète toulousain,* d'après les exemplaires de la bibliothèque d'Antoine Bégué. *Toulouse, impr. Passeman et Alquier.* In-8 de 16 p.

Gazier (A.). *Mélanges de littérature et d'histoire* (Molière et Conti; Pascal;

Bossuet; Racine; Fénelon à Cambrai; Massillon et Dubois; Rollin et l'Université, etc.). *Paris, Armand Colin.* In-16, de 359 p. Prix : 4 fr.

Giraud (Victor). *Histoire des variations d'une page de Chateaubriand. Montligeon* (Orne), *impr. de Notre-Dame-de-Montligeon.* In-8 de 14 p. (Extrait de la *Quinzaine*).

Giraud (Victor). *Table alphabétique et analytique des Premiers Lundis, Nouveaux Lundis et Portraits contemporains de C. A. Sainte-Beuve.* Avec une étude sur Sainte-Beuve et son œuvre critique. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, à 2 col., de XXVII-385 p. Prix : 3 fr. 50.

Hamon (Auguste). *Un grand rhétoriqueur poitevin : Jean Bouchet* (1476-1557?). *Paris, Oudin.* In-8 de XXI-431 p.

Hanotaux (Gabriel) et Georges **Vicaire**. *La Jeunesse de Balzac, Balzac imprimeur* (1825-1828). *Paris, Ferroud.* Petit in-8 carré, de VI-271 p. avec 3 estampes et 2 portraits gravés sur bois par A. Lepère.

Hansding (C.). *Campistron in seiner Bedeutung als Dramatiker für das Theater Frankreichs und des Auslandes.* Dissertation de Leipzig. In-8 de 92 p.

Humbert (H.). *Delisle de la Drévetière, sein Leben und seine Werke, ein Beitrag zur gesch. des Nouveau Theatre italien in Paris.* Dissertation de Strasbourg. de 68 p.

La Chesnaye (Jehan de). *Poètes vendéens.* Auguste Barrau. *Vannes, impr. Lafolye.* In-8, de 11 p. (Extrait de la *Revue du Bas-Poitou.*)

La Guichardière (Henri de). *L'Histoire de la littérature en Bretagne* (1903). *Vannes, imp. Lafolye frères.* In-8, de 23 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne*).

Lauris (Georges de). *Benjamin Constant et les idées libérales. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 303 p. Prix : 3 fr. 50.

Le Brun (Roger). *Maurice Donnay.* Biographie illustrée. *Paris, Bibliothèque internationale d'édition.* In-18 jésus, de 47 p.

Lecigne (C.). *Une âme de désir.* Madame de Staël. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 20 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Lecomte (L.-H). *Virginie Déjazet, d'après ses papiers et sa correspondance* (Vie de l'artiste; Déjazet et ses contemporains; Déjazet amoureuse). *Paris, Taillandier.* In-18 jésus, de 340 p. Prix : 3 fr. 50.

Lefranc (Abel). *La Pléiade au Collège de France en 1567. Paris, Leroux.* Petit in-8, de 23 p.

Lefranc (Abel). *Problèmes rabelaisiens.* Un prétendu V^e^ livre de Rabelais. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 49 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes.*)

Leibniz. *Lettres inédites* (1678-1711). Publiées par Félix CHAMBON. *Paris, Charavay.* In-8, de 19 p. (Extrait de *l'Amateur d'autographes.*)

Le Poittevin (Gustave). *Traité de la presse.* T. III. *Paris, Larose.* In-8, de 791 p.

Le Roy (Albert). *L'Aube du théâtre romantique. Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 481 p. Prix : 3 fr. 50.

Lhomer (Jean). *Balzac dans l'intimité et les types de la Comédie humaine. Paris, Lemasle.* In-8, de 53 p.

Lion (Henri). *Un magistrat homme de lettres au XVIII^e^ siècle.* Le Président Hénault (1685-1770), sa vie, ses œuvres. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de IV-451 p. Prix : 7 fr. 50.

Looten (C.). *Henry Sienkiewicz avant « Quo vadis ? » Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 26 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Loygue (Gaston). *Étude médico-psychologique sur Dostoïewsky.* Considérations sur les états morbides liés au génie. *Lyon, impr. Storck.* In-8, de 195 p.

Mariéton (Paul). *J. Roumanille* (étude biographique). *Avignon, Roumanille.* In-16, de 39 p.

Marsac (H.). *Enquête sur la littérature* (3 mars-14 mai 1902). Émile Blémont, Jules Mazé, Auguste Barrau, André Girodie, Alexandre Boutique, Jean-René

Aubert, Charles Le Goffic, Madeleine Lépine, Louis de Saint-Jacques, Alphonse Ponroy, Ernest Delahaye, vicomte de Colleville, Henri de Braisne, Paul Gourmaud, Émile Lante, Albert Thomas, Gustave Hays, Jeanne France, Pierre de Bouchaud, Fernand Clerget. *Paris, Bibliothèque de l'Association.* In-16, de 52 p.

Mendès (Catulle). *Le Mouvement poétique français de 1867 à 1900.* Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, précédé de réflexions sur la personnalité de l'esprit poétique de France, suivi d'un dictionnaire bibliographique et critique et d'une nomenclature chronologique de la plupart des poètes français au XIX^e^ siècle. *Paris, Impr. nationale.* In-8, de VIII-340 p.

Morin (Louis). *Les Collet, imprimeurs, libraires, relieurs et cartonniers, à Troyes et à Paris. Paris, Leclerc.* In-8 de 27 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Naillod (A.). *L'abbé Gorini. Lyon, impr. Vitte.* In-8, de 31 p. (Extrait de l'*Université catholique.*)

Nicaise. *Lettres de l'abbé Nicaise au cardinal Noris* (1686-1701), publiées par Léon G. Pélissier. *Besançon, impr. Jacquin.* In-8, de 40 p. (Extrait du *Bibliographe moderne*).

Nicol (Max). *Desforges Maillard au pays de Vannes. Vannes, impr. Lafolye frères.* In-8, de 23 p. (Extrait de la *Revue morbihannaise*).

Pilon (Edmond). *Portraits français* (XVIII^e^ et XIX^e^ siècles) : M. Poivre; Paradis de Moncrif; M^me^ Geoffrin; Choderlos de Laclos; M. Sauce; Fabre d'Églantine; le Chevalier de Saint-Just; Maurice et Eugénie de Guérin. Préface de Paul et Victor Margueritte. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 259 p. Prix : 3 fr. 50.

Pocquet (Barthélemy). *Un prédicateur poursuivi en 1770. Vannes, impr. Lafolye frères.* In-8, de 23 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne.*)

Pope (Mildred K.). *Étude sur la langue de frère Augier, suivie d'un glossaire de ses poèmes* (Thèse). *Saint-Denis, impr. Bouillant.* In-4 de 141 p.

Prudhomme (A.). *Molière à Grenoble* (1652-1658). *Grenoble, impr. Allier frères.* In-8 de 86 p. (Extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*).

Quelques *lettres à Alphonse Peyrat.* (J.-J. Ampère, Étienne Arago, Louis Blanc, Chantelauze, Jules Favre, Guizot, Ernest Havet, Victor Hugo, Ledru-Rollin, de Loménie, J. Michelet, Émile Ollivier, Renan, Sainte-Beuve, George Sand, Taine). *Paris, impr. Maretheux,* In-18 jésus de 97 p.

Rabelais (François). *Les Œuvres de maistre François Rabelais.* Accompagnées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire, par Ch. Marty-Laveaux. *Paris, Lemerre.* 2 vol. petit in-8, t. V, de LI-363 p. ; t. VI, de 359 p.

Regnard. *Le Joueur*; *les Folies amoureuses*; *Scènes de Démocrite.* Scènes choisies et présentées par Charles-H. Boudhors. *Paris, Hachette.* In-16, de 151 p. Prix : 1 fr. (Répertoire des lectures populaires.)

Rémusat (M^me^ de). *Essai sur l'éducation des femmes.* Précédé d'une étude par Oct. Gréard. *Paris, Hachette.* In-16, de CXX-204 p. Prix : 3 fr.

Rodrigues (Gustave). *Quid de mundi externi existentia senserit Cartesius,* thesim proponebat Facultati litterarum Parisiensis Universitatis Gustave Rodrigues, olim Sorbonæ alumnus. *Pithiviers, impr. Gauthier.* Petit in-8, de 67 p.

Roy (Émile). *Études sur le théâtre français du XIV^e^ et du XV^e^ siècle.* La comédie sans titre, publiée pour la première fois d'après le manuscrit latin 8163 de la Bibliothèque nationale et les miracles de Notre-Dame par personnages. *Paris, Arthur Rousseau.* In-8, de CCXVIII-370 p.

Sansot-Orland (E.). *Jules Lemaître.* Biographie précédée d'un portrait-frontispice, illustrée de divers portraits, de dessins et d'un autographe, suivie d'opinions, de documents et d'une bibliographie. Ornements typographiques d'Orazi. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 36 p.

Sénac de Meilhan. *L'Émigré.* Publié par Casimir Stryienski et Frantz Funck-Brentano. *Paris, Fontemoing.* In-8, de XXVI-309 p.

Simon (Gustave). *Visite à la maison de Victor Hugo. Paris, Ollendorff.* In-8, de VII-111 p. Prix : 1 fr. 50.

Staël (Mme de). *Lettres inédites à Henri Meister.* Publiées par MM. Paul USTERI et Eugène RITTER, *Paris, Hachette.* In-16, de VIII-287 p. Prix : 3 fr. 50.

Stein (W.). *Die Sentenzen und Reflexionen der Frau von Sévigné.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 74 p.

Théâtre *choisi des auteurs comiques du XVIIe et du XVIIIe siècle*, avec études et analyses par Hippolyte PARIGOT. *Paris, Delagrave.* In-18 de 535 p.

Troubat (Jules). *Sainte-Beuve intime et familier. Paris, Duc.* In-8, de 34 p.

Vaganay (Hugues). *La Mort de Rabelais et Ronsard. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 10 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*).

Vernier (Léon). *Sur un passage de l'épître aux Pisons.* Horace et Boileau juges de l'ancienne versification. *Paris, Fontemoing.* In-8, de 4 p. (Extrait des *Mélanges Boissier.*)

Voltaire. *Pages choisies* avec une introduction par Francisque VIAL. *Paris, Armand Colin.* In-16, de LIV-395 p. Prix : 3 fr. 50.

Ys (René d'). *Ernest Renan en Bretagne*, d'après des documents nouveaux. Préface de Jules CLARETIE. *Paris, Émile-Paul.* In-18 jésus, de 479 p. et tableau généalogique.

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu son Assemblée générale annuelle au Collège de France (salle n° 5), le jeudi 23 juin, à 5 heures du soir, sous la présidence de M. Arthur CHUQUET, président.

M. A. Chuquet a ouvert la séance par l'allocution suivante :

« Messieurs, cette seconde allocution que l'usage m'impose, me met, je l'avoue, dans un grand embarras, et je vois ici nombre de mes confrères et amis qui s'acquitteraient de cette tâche beaucoup mieux que moi. Mais je serai court, et sans nul doute, le compte-rendu moral de notre spirituel et savant secrétaire compensera largement ce que mon allocution aura d'insuffisant et de défectueux.

« Notre Société ne se risque pas, je devrais dire ne se risque plus, à éditer des textes. Elle se borne à publier une *Revue*, et, sans vouloir blesser la modestie de nos collaborateurs et celle de notre ardent et infatigable secrétaire qu'il me faut nommer encore, — car c'est lui qui fait marcher notre recueil, — je crois que la *Revue d'histoire littéraire de la France* a désormais sa place dans le monde de la science et de la littérature; je crois qu'elle devient sur le domaine des études de littérature française ce que la *Revue historique* est sur le domaine des études historiques, ce que la *Revue Philosophique* est sur le domaine des études philosophiques.

« Notre sommaire des périodiques de France et de l'étranger, notre liste des livres nouveaux, la Chronique rédigée presque entièrement par notre secrétaire, — qu'il me pardonne de le nommer avec reconnaissance une troisième et dernière fois, — des comptes rendus minutieux, précis et où fourmillent de précieuses observations, tout cela rend de grands services aux chercheurs, et c'est ainsi que l'un de nos confrères, et des plus distingués, des mieux informés, me disait naguère qu'il aurait ignoré, sans la *Revue*, la publication de lettres inédites de Diderot et de Galiani, entreprise par un Italien.

« Quant aux articles de fonds, ils sont instructifs, suggestifs, souvent neufs, et certains ont été pour moi un véritable régal. Je ne veux pas vous les énumérer; mais vous me permettrez de remarquer avec joie que l'histoire de la littérature comparée, qui prend aujourd'hui une si grande importance, est très bien représentée dans notre *Revue*, et, par exemple, plusieurs de nos confrères ont étudié la popularité de Gessner en France, l'accueil que le *Clavijo* de Gœthe reçut sur la scène de Paris, la traduction française d'un roman de Robert Green, le premier roman anglais, semble-t-il, qui ait été traduit dans notre langue.

« Nous avons à déplorer la mort d'un des meilleurs parmi ceux qui défrichaient ce vaste et riche domaine de la littérature comparée. Louis Betz, professeur à l'Université de Zurich, s'était fait connaître par une attachante étude sur Heine et Musset, et surtout par son *Essai bibliographique de littérature comparée*, qui est un très commode et utile instrument de travail et qu'il faudra consulter longtemps encore lorsqu'on voudra étudier l'influence d'un livre sur un autre livre, ou bien celle d'une littérature sur une autre, ou bien le destin d'un auteur hors de son pays d'origine, ou bien encore l'histoire

de deux littératures, soit dans leur ensemble soit à un même moment ou à deux moments différents. Notre *Revue* a, d'ailleurs, dans un long et pénétrant article sur le dernier volume de Betz : *Études de littérature comparée*, rendu un légitime hommage à l'auteur, à sa curiosité attentive, à la variété et à l'ingéniosité de ses aperçus.

« Un autre de nos confrères de l'étranger, M. Koschwitz, vient aussi de disparaître. Il avait, quelques mois avant de mourir, publié avec M. W. Fœrster, la deuxième édition d'un excellent *Livre d'exercices du vieux français*, mais il s'était signalé au monde savant par d'autres publications que je dois mentionner brièvement. Il avait fait paraître, en 1879, un recueil des *plus anciens monuments de la langue française* qui témoignait d'un très grand soin et qu'il avait destiné spécialement, comme il disait, aux cours universitaires; en 1880, une édition fort méritoire d'un poème français du XI^e^ siècle, le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*; en 1886, un copieux et savant commentaire de son recueil des *plus anciens monuments*; en 1888, une *Morphologie du français moderne*; en 1892, un petit travail sur la *phonétique expérimentale et la philologie franco-provençale*, où il démontre l'importance de la méthode prêchée et appliquée par notre confrère, M. l'abbé Rousselot. Il s'était voué depuis plusieurs années à l'étude du provençal actuel; il avait fait de longs séjours dans le Midi et frayé avec les félibres; il aimait à rendre compte des publications et des revues de la région du Rhône et des Alpes. Parfois, il mêlait à ses articles des souvenirs personnels : naguère, il racontait qu'un dimanche, à Forcalquier, aux vêpres, il n'avait compté dans l'assistance que trois hommes, un abbé, lui-même et un félibre, son hôte, qui lui servait de guide et d'interprète.

« Parmi nos confrères de France nous avons perdu deux hommes de grand cœur et de grand talent, deux hommes qu'ont accompagnés d'universels regrets, M. Gréard et M. Larroumet.

« M. Gréard inspirait le respect tant par la grandeur de l'œuvre qu'il avait menée à bonne fin que par la dignité de sa personne et l'ensemble de ses qualités de tout genre : prodigieusement actif, connaissant les hommes et habile à les manier, comprenant les besoins de son époque, plein de mesure toutefois, de tact et de sagesse, énergique et résolu, mais alliant la prudence à la fermeté, voulant réformer et non révolutionner, imprimant le mouvement et le réglant, dirigeant les forces de la nouvelle université et les disciplinant, les modérant; toujours préoccupé de faire le bien et d'empêcher le mal; constamment inspiré par la pensée de l'utilité publique, froid en apparence et réservé, grave, imposant, et néanmoins bon, affable, encourageant ceux qui venaient à lui, les accueillant par de bonnes paroles, non par de vaines promesses, leur montrant un intérêt sincère et une sympathie réelle, les animant du désir de faire comme lui leur devoir. L'administrateur était doublé d'un écrivain de premier ordre. On sait les mérites de son étude sur la morale de Plutarque, et de quelle façon remarquable il a retracé la vie intime de l'époque où vivait l'auteur des *Vies parallèles*. On se rappelle les pages si colorées, si émouvantes qu'il consacre à Héloïse, éprouvant un charme douloureux à décrire les péripéties de sa passion. On connaît enfin ses écrits pédagogiques. « Le développement de l'intelligence, disait-il, et la formation du caractère, tel est l'objet de mes études; de l'éducation, et encore de l'éducation! » Dans tout ce qu'il a publié, il fait preuve d'une critique très saine, très judicieuse, et il prisait fort la précision scientifique. Son style est du meilleur aloi : naturel, pureté, goût, élégance, une sérénité fière et aimable, celle même que respirait son beau visage, une parfaite justesse de ton. Avec quelle délicatesse il a parlé de M^me^ de Maintenon, de M^me^ de Lambert, de M^me^ de Rémusat! Avec quelle expressive netteté, quel relief saisissant il a fait revivre la figure de Scherer et celle de Prévost-Paradol! Avec quelle chaleur d'accent il a su louer dans Meissonier le peintre et le patriote! Il était vraiment le *vir bonus, docendi et dicendi peritus*.

« M. Larroumet a été l'une des intelligences les plus souples et les plus étincelantes de notre temps. Il s'éleva très haut et très rapidement; mais ce fut par son mérite, par sa persévérance, par sa courageuse opiniâtreté, par la conscience qu'il mettait dans tous ses travaux. Il avait de l'adresse, de l'audace et l'esprit avisé du Gascon; il avait aussi de la droiture, de la fierté, de la générosité, et lorsqu'il fut un des oracles de Paris, il demeura le même qu'auparavant, aimable, bienveillant, souriant, exempt de hauteur et de morgue, toujours prêt à obliger. Il avait été soldat pendant la guerre et sa belle conduite lui valut la médaille militaire. Quand je le rencontrai, je le nommai parfois le dragon de Chanzy. Fait prisonnier par les Prussiens, enfermé au réfectoire du collège de Vendôme, Larroumet s'était esquivé en sautant d'une fenêtre dans le Loir, et le lendemain de cette périlleuse évasion, Chanzy, le voyant dans son escorte, trouvait le temps de lui jeter ces mots : « C'est vous, le dragon, qui vous êtes échappé de Vendôme ». Après la guerre, Larroumet n'hésita pas à se faire maître d'étude : « J'ai été pion, disait-il, et je n'en suis ni fier ni honteux ». Sa thèse de doctorat sur Marivaux qui parut en 1882 fut un événement. On disait alors que le livre était trop gros, qu'un autre viendrait après Larroumet pour clarifier cet épais volume, pour faire quelque chose de plus court et de plus lisible; aux yeux de beaucoup de gens, cette thèse n'était presque qu'un recueil de matériaux. Quel erreur! On ne voyait pas tout ce qu'il y avait de talent, de goût et d'esprit dans ces six cent quarante pages. L'œuvre de Larroumet était une œuvre d'histoire littéraire telle que nous la comprenons aujourd'hui, telle que le comprend notre Société, une œuvre vraiment scientifique, fortement construite, bâtie à chaux et à sable. Il avait épuisé le sujet; il avait fait connaître son auteur sous tous ses faces; il n'avait rien laissé de côté, et son livre reste, solide, définitif. Ce qui l'avait attiré vers Marivaux, c'était le théâtre, et depuis sa thèse Larroumet s'occupa surtout des choses du théâtre. Avec quelle vivacité, quel entrain il parlait de la pièce nouvelle ou de l'actrice du jour dans ses conversations! Aussi fit-il un *Racine* dans la collection des Grands écrivains français, un ouvrage sur *La comédie de Molière, l'auteur et le milieu*, et sept volumes d'études qui renferment nombre d'articles de critique dramatique. On y trouve les qualités qu'il montrait dans ses entretiens, dans ses conférences, dans ses feuilletons : de l'éclat, de la belle humeur, de la malice, une verve piquante. Mais à ce brillant il joignait le sérieux et le solide. Il fut toujours, malgré les apparences et sous des airs de légèreté, l'auteur du *Marivaux*, et voilà pourquoi et en quoi il peut et doit nous servir d'exemple. Il avait la méthode; il ne cessait pas de consulter les textes et de les interpréter, de les commenter avec mesure, avec finesse, avec bonne grâce, sans nulle exagération et outrance; tout ce qu'il disait était net, exact, étayé sur des documents; il aimait et cherchait la vérité. Une des dernières notices qu'il ait lues comme secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts est consacrée au comte Henri Delaborde; eh bien, la meilleure étude et la plus complète que nous ayons sur le général Delaborde, le père du comte Henri, c'est Larroumet qui l'a composée; il s'est plu à faire en passant un travail de biographie militaire, et il y a réussi.

« Après avoir loué les morts, peut-être me permettrez-vous, messieurs, de louer les vivants, oh! deux ou trois seulement!

« Et d'abord je dois féliciter celui qui remplace Larroumet dans sa chaire de la Sorbonne, M. Lanson, le vice-président de notre Société, le perçant et inlassable collaborateur de notre *Revue*, l'auteur de cette excellente *Histoire de la littérature française* où nous trouvons tant de portraits vigoureusement peints, tant de jugements personnels et frappants, et de si intéressants tableaux des transformations de notre littérature.

« Enfin, je ne puis m'empêcher de penser, dans cette salle du Collège de France où nous sommes réunis, que deux membres de notre Société ont été

nommés, cette année même, professeurs de ce grand établissement : M. Bédier et M. Lefranc.

« L'un a succédé à Gaston Paris dans la chaire de langues et littératures romanes, et vous savez la valeur considérable de son travail sur les *fableaux*, le charme exquis qu'il a su donner à la version moderne de *Tristan*, la sagacité qu'il a déployée dans ses *Études critiques* dont quelques-unes ont paru dans notre *Revue* : qui de vous ne se souvient du morceau sur *Chateaubriand en Amérique?*

« L'autre vous est connu par ses découvertes et trouvailles, par ses enquêtes profondes et étendues sur le XVI^e^ siècle, par ses études sur Marguerite de Navarre et sur Rabelais, par sa publication des *inédits* d'André Chénier, et c'est pourquoi la majorité du Collège de France a voté pour ce jeune savant à l'esprit vif et alerte qui, selon les principes et le programme de la *Société d'histoire littéraire de la France*, s'efforce de faire progresser la science par un travail vraiment fécond et original. »

M. Max Leclerc, trésorier, a donné ensuite communication des comptes suivants, afférents à l'exercice 1903 :

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1902	2127 65
217 cotisations à 20 francs	4340 »
93 abonnements à 19 francs net	1767 »
Plus 31 abonnements réservés sur le compte de 1902	589 »
41 numéros à 4 fr. 75	194 75
10 années au prix réduit de 15 francs (net 12 francs)	120 »
3 numéros à 50 p. 100 (2 fr. 75)	8 25
Coupons encaissés	60 »
Montant total des recettes	9206 65

DÉPENSES

Travaux divers (frais accessoires de bureau)	207 05
Papeterie	31 65
Publicité	17 05
Affranchissement	313 30
Papier	584 80
Impression et brochage	3569 60
Collaboration	2163 65
Frais de recouvrement de 217 cotisations	108 50
	6995 60
Excédent de recettes	2211 05
	9206 65

Ces chiffres, mis aux voix, sont unanimement approuvés par l'Assemblée.

M. Paul Bonnefon, secrétaire, donne lecture du rapport suivant :

« Messieurs, voilà plusieurs années déjà que j'ai l'agréable devoir de vous entretenir à chaque séance générale de la situation de notre société. Je dis agréable parce que c'est un plaisir pour moi de vous parler de ce que nous aimons également, mais c'est un plaisir monotone, et je craindrais, en l'accomplissant de mon mieux, de fatiguer vos oreilles par mes redites annuelles. Permettez-moi donc de vous exposer aujourd'hui très brièvement la situation de notre société. Aussi bien je ne saurais trouver des remarques nouvelles sur un état de choses qui ne change guère.

« Le rapport financier vous a appris que nous vivions sans faire d'écono-

mies. Notre dernier exercice s'est soldé par une balance à peu près égale des dépenses et des recettes, celles-ci cependant un peu supérieures à celles-là. C'est une situation qui, sans être inquiétante, commande la prudence et la circonspection. Nous voudrions amasser, non certes pour thésauriser, mais parce que l'argent n'est pas seulement le nerf de la guerre, mais encore de la science, cette rivalité courtoise des esprits indépendants et curieux. De ce côté les rêves ambitieux nous sont interdits. Il faut que nous nous contentions de ce que nous tenons, avec l'espoir de l'améliorer au fur et à mesure des occasions.

« Ce que j'ai à vous dire moi-même du nombre de nos adhérents servira à appuyer cette constatation. L'an dernier, lors de l'assemblée générale, nous comptions 228 sociétaires et 117 abonnés à la revue, soit au total 345 adhérents. Nous avons eu le regret de perdre, cette année, 3 sociétaires décédés et 5 démissionnaires, au total 8, perte qui n'est compensée qu'en partie par le gain de 7 sociétaires nouveaux. Quant aux abonnés à la revue, dont le nombre s'élevait l'an passé à 117, il est descendu cette année à 115. Nous avons donc perdu, au total 1 sociétaire et 2 abonnés, et le chiffre de nos adhérents ne s'élève plus qu'à 342 au lieu de 345. Messieurs, vous remarquez ce nombre de 300; ceux qui s'occupent des diverses sociétés savantes de la France, qui suivent de près leurs destinées, vous diront que c'est là un chiffre fatidique autour duquel elles tournent presque toutes sans jamais le dépasser beaucoup. La remarque est vraie, hélas! pour notre société. Constatons-le sans trop nous en alarmer, et souhaitons que, plus heureuse que la plupart de ses sœurs, elle réussisse à rompre le charme et à croître inespérément.

« Ce sont là les menus incidents de la vie auxquels on ne saurait s'arrêter, mais dont il faut toujours essayer de tirer l'enseignement. Au surplus, la situation s'est, je crois, modifiée à l'heure où je vous parle, car l'arrivée de quelques membres qui nous sont venus dans ces derniers temps a dû rétablir l'équilibre parmi nous. Mais il serait illégitime d'en tenir compte maintenant et puisque ce rapport doit vous présenter au vrai l'état de situation de notre société pour une époque déterminée, de ne pas vous soumettre exactement les chiffres que nous donnent nos calculs. Or le résultat de l'exercice écoulé a été un léger fléchissement dans le nombre de nos adhérents, et si nous n'avons pas encore repris notre chiffre antérieur, il faut y travailler de notre mieux. Je fais appel, messieurs, à votre bonne volonté et à votre zèle pour obtenir ce résultat.

« Ce n'est pas que pour engager des membres nouveaux à venir à notre association vous puissiez leur promettre des avantages bien considérables. Ils auront surtout la satisfaction de concourir à une œuvre utile, inspirée seulement par l'amour de la vérité et le culte des lettres françaises. Nous faisons tous nos efforts pour bien servir ce double idéal et nous voudrions y mieux parvenir, mais la modicité de nos ressources ne nous permet toujours pas de faire davantage. Depuis dix ans déjà la revue reste à peu près seule le signe manifeste de notre activité et le trait d'union entre nos adhérents. Nous songeons toujours à en rendre les fascicules plus considérables ou à les faire paraître à des intervalles moins éloignés. Nous voudrions aussi terminer la seconde période quinquennale par une table analytique semblable à celle de la première. L'état de nos ressources nous oblige à renoncer pour le moment à ces désirs bien modestes et cependant trop ambitieux pour nous. La seule amélioration que nous puissions faire sans déranger notre budget est d'augmenter de quelques pages à l'occasion, — une feuille ou une demi-feuille d'impression, — nos livraisons trimestrielles. Il ne vous a pas échappé qu'elles n'avaient pas cessé de croître depuis nos débuts. C'est ainsi que nous devons procéder encore pour ne pas manquer de prudence et donner satisfaction tout ensemble à notre désir de progrès et à notre besoin de circonspection.

« Messieurs, parmi mes obligations de secrétaire, j'ai à donner des soins à

la revue et je suis comme tel le secrétaire de sa rédaction. Je deviens ainsi le confident des travaux en cours ou en projet de la part de nos collaborateurs, qui me mettent volontiers au courant de ce qu'ils font ou de ce qu'ils ont l'intention de faire. Je suis surpris, je vous l'avoue, du mouvement de curiosité qui pousse presque exclusivement nos rédacteurs vers l'histoire du XIXe siècle, au détriment des siècles précédents. Si vous aviez sous les yeux les manuscrits des articles qu'on nous soumet, — et ils sont chaque jour de plus en plus nombreux, — vous verriez aisément que les travaux sur le siècle dernier sont dans la proportion de trois contre un, avec les travaux concernant les siècles antérieurs. Ne trouvez-vous pas, messieurs, que la proportion est un peu forte? Certes, il est naturel de dresser le bilan d'une époque aussitôt qu'on le peut et avant que le souvenir de ce qu'elle a fait commence à s'effacer. Mais il ne faudrait pas que ce sentiment très louable en soi fît perdre de vue les autres objets de nos recherches communes. Je sais bien ce qu'on me répondra : c'est que la matière abonde sur le XIXe siècle; les collections particulières, les papiers de familles commencent à voir le jour, et c'est une tentation bien puissante. Je ne méconnais pas la force de semblables arguments et je réponds à mon tour qu'il y a de l'inédit de bien des sortes et que le plus inédit n'est pas toujours celui qu'on tire de papiers inconnus, mais des livres oubliés et qu'on peut en l'y cherchant aboutir à des résultats aussi inespérés. Et il se produit ce résultat assez étrange qu'on s'occupe surtout des écrivains, moins en raison de leur valeur propre qu'à cause des matériaux qu'ils ont laissés derrière eux. S'ils ont beaucoup écrit, ils sont assurés qu'on ne négligera pas leur mémoire; mais ce n'est pas tout, il faut que leurs manuscrits offrent matière à des constatations plus ou moins nombreuses. S'ils écrivent simplement, sans recherches de style et sans labeur de pensée, l'intérêt de leurs papiers en sera fort amoindri : on s'attarde aux manuscrits de Victor Hugo et on néglige ceux de Lamartine, que la Bibliothèque nationale a recueillis également.

« Messieurs, si ailleurs on peut suivre la mode en pareille matière, elle ne saurait être de mise ici, où nous sommes en dehors et au-dessus d'elle, et il est permis de s'étonner, par exemple, que Victor Hugo ait été déjà l'objet de tant de travaux parus ou à paraître dans notre recueil, tandis qu'aucun article n'a été consacré à Lamartine, sur qui les renseignements abondent autant. Nous n'avons pas, pour notre part, à sacrifier aux goûts du moment, mais bien à nous préoccuper seulement de faire la lumière sur les points obscurs de notre histoire littéraire sans préférences et sans partis pris. Il ne faut pas que les temps les plus proches de nous nous cachent la perspective des siècles écoulés; il faut, au contraire, et c'est notre principale raison d'être, que nous soyons impartiaux pour les époques et pour les renommées et que nous demeurions équitables dans la place qui est réservée chez nous à nos gloires nationales. N'y a-t-il donc plus rien à faire sur les grands siècles de notre littérature et tout a-t-il été dit, et si bien dit qu'il n'y ait plus à y revenir, sur les hommes et les œuvres de ces temps glorieux? Personne ne le pense assurément, et si on le pensait il suffirait de jeter un simple coup d'œil en arrière pour s'assurer de la fausseté d'un pareil sentiment. Marot n'a pas été encore, que je sache, l'objet de l'étude critique à laquelle il a droit. Ronsard et Du Bellay — celui-ci surtout — ont été, il est vrai, étudiés dans des travaux dignes d'eux; mais à côté d'eux que de noms méritant plus ou moins d'être connus et qu'on laisse dans l'ombre la plus épaisse. Et le XVIIe siècle, sommes-nous si bien informés à son égard, qu'il ne nous reste plus rien à apprendre? Sur les plus grands de ses représentants, on trouverait cependant beaucoup à cueillir, et il ne faudrait pas que la gloire des uns éclipsât celle des autres, que Bossuet, par exemple, nous fît oublier Fénelon. Je ne m'arrête pas à défendre le XVIIIe siècle, qui est le plus maltraité dans ce mouvement de contre-réaction ; il paie maintenant la peine d'avoir été jadis maladroitement

admiré par des prôneurs inhabiles. Que d'études intéressantes, il y aurait cependant à faire à son sujet, de Fontenelle à La Harpe, sans parler de Voltaire, qui laissera toujours à trouver et à dire sur lui-même et sur son œuvre. Mais une semblable énumération serait fastidieuse et irait, en se prolongeant, à l'encontre de ce qu'elle se propose.

« Je préfère terminer comme je commençais, en faisant un pressant appel à votre bonne volonté pour nous permettre de mener à bien le programme que nous avons tracé, il y a plus de dix ans, à nos efforts communs. Je ne vous dirai pas que nous ayons encore toutes nos illusions du début : quelle est l'existence qui se poursuit sans regret, sans perdre en route quelque chimère ou quelque rêve? Mais notre ardeur à bien faire demeure la même et nous sommes toujours tout disposés à poursuivre le but assigné à nos visées communes. Travaillons-y encore du même cœur, chacun suivant nos forces, et aidons-nous les uns les autres à parvenir par des voies diverses au résultat que nous attendons. Nous aurons du moins l'assurance d'avoir cherché à accomplir une œuvre modeste, mais utile à la bonne renommée de notre pays. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour le renouvellement partiel du comité d'administration. Sont élus : MM. Ferdinand Brunot, R. Dezeimeris, Gustave Lanson, Max Leclerc, l'abbé Rousselot, Gustave Servois et A. Gazier.

La séance est levée à 6 heures.

— Le travail qui a été consacré par M. Oscar Grojean à *Antoine de La Sale* (extrait de la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XLVII, 1904, p. 153-187) complète et rectifie les précédents travaux dont l'auteur du *Petit Jehan de Saintré* a été récemment l'objet. M. Grojean passe en revue les résultats auxquels sont parvenus ses prédécesseurs, et il conclut, après un minutieux examen et une argumentation que nous ne saurions résumer ici, comme le faisait jadis Gaston Paris : à savoir qu'Antoine de La Sale est bien l'auteur des *Cent nouvelles nouvelles* et des *Quinze joyes du mariage*, aussi bien que du *Petit Jehan de Saintré*.

— Sous ce titre : *Pantagruel explorateur*, M. Abel Lefranc examine, dans la *Revue de Paris* du 1er et du 15 février, une question qui préoccupe les fervents de Rabelais et qu'il essaie de résoudre à l'aide des investigations géographiques modernes, à savoir : la question de déterminer si les pérégrinations de Pantagruel et de ses compagnons à la recherche de l'oracle de la Dive Bouteille sont purement fantaisistes ou bien s'il y faut voir un itinéraire logique ou un dessein suivi. C'est à cette dernière conclusion qu'aboutit M. Lefranc, qui estime que Rabelais s'est préoccupé de conduire son héros d'Europe à la côte occidentale d'Asie *par le passage du nord-ouest*, au nord de l'Amérique, dont l'impossibilité n'a été constatée que vers 1850. Pour faire réussir ce voyage, Rabelais imagine qu'il est conduit par deux personnages qu'il nomme, l'un, le pilote principal, Jamet Brayer, l'autre, l'hydrographe Xenomanes. M. Lefranc identifie le premier avec le voyageur Jacques Cartier et le second avec Jean Fonteneau, dit Alphonse le Saintongeais. Guidé par ces deux marins éprouvés, Pantagruel visite Terre-Neuve, contourne le nord du continent américain, pour finir par aborder dans l'île de la Dive Bouteille, après de nombreuses escales, rencontres et aventures, où le merveilleux se mêle au réel, l'imagination au savoir positif, dans une sorte de périple qui, sous couleur de récit fantastique, présente assez fidèlement quelques-unes des idées et des connaissances géographiques du temps.

— M. P. Laumonier examine la question *De la prêtrise de Ronsard, à propos d'un acte inédit de 1581*, dans les *Annales fléchoises* de février 1904. L'acte en question est la transaction passée le 21 novembre 1581 par Ronsard, en qualité de prieur commendataire de Saint-Côme-lès-Tours, avec les religieux dudit prieuré, et des formules employées pour désigner Ronsard, M. Laumo-

nier conclut qu'il n'était pas prêtre. La question demeure tout au moins obscure et ce n'est pas ce texte qui peut servir à l'éclairer complètement.

— M. Joseph Vianey a étudié dans le *Bulletin italien* (janvier-mars 1904, p. 30-48), *La Part de l'imitation dans les « Regrets »*. Sans méconnaître la personnalité de ce recueil qu'il appelle la plus sincère des œuvres de la Pléiade, M. Vianey y trouve des imitations plus ou moins caractérisées d'Alexandre Piccolomini, de Pamphilo Sasso et autres pétrarquistes, de Burchiello et de Francesco Berni.

— M. Henri Omont vient de publier dans la *Bibliothèque de l'École de Chartes* (t. LXV, 1904, p. 5-53, et tirage à part) une *Notice sur les manuscrits originaux et autographes des œuvres de Brantôme offerts par Mme la baronne James de Rothschild à la Bibliothèque nationale*. Ce sont treize volumes, de format petit in-folio, recouverts uniformément de parchemin blanc et provenant du marquis de Bourdeilles, qui viennent d'être incorporés dans le fonds des nouvelles acquisitions des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, sous les nos 20 468 à 20 480. M. Omont en donne le détail. Les cinq premiers volumes (20 468-20 472) conservent le texte primitif des *Vies des grands capitaines*, avec un double état pour une partie de ces vies; le sixième (20 473) contient les *Discours sur les colonels*. Dans les septième, huitième et neuvième volumes (20 479, 20 476 et 20 477) se trouvent trois états différents des *Rodomontades espagnoles*. Les *Discours sur les Duels*, sur *M. de la Noue*, et sur les *Retraites de guerre*, dont on ne possédait jusqu'ici aucun manuscrit, et ces deux derniers discours en double état, ont été conservés dans les septième, huitième et dixième volumes (20 477, 20 476 et 20 478); enfin, le premier livre des *Dames*, en double état, avec un court fragment du second livre, malheureusement lacéré, occupe les onzième, douzième et treizième volumes (20 474, 20 475 et 20 480). A la description de ces divers manuscrits, M. Omont a joint quelques exemples des variantes qu'ils apportent, et le relevé des autres manuscrits originaux de Brantôme ou des copies de ses ouvrages qu'on possède actuellement.

— Dans son article : *A neglected source of Corneille's Horace* (extrait de *Modern Philology*, 1904, p. 345-354), M. John L. Matzke signale des analogies entre la tragédie de Corneille et la traduction de la vie de Pompée de Plutarque par Amyot, dont le poète s'est évidemment souvenu en composant sa pièce.

— Le second volume de l'importante *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, par M. Frédéric Lachèvre, a paru récemment, et nous ne pouvons que dire, en l'annonçant, que, dressé avec le même scrupule et le même savoir que le précédent, il doit rendre les mêmes services. Ce tome deuxième embrasse les années 1636 à 1661. Il contient le dépouillement des recueils de Cardin Besongne, de Louis Chamhoudry, de la veuve Loyson, de Charles de Sercy, d'Antoine de Sommaville, et publie des pièces non relevées par les éditeurs de Chapelle, Charleval, Desportes, Gombauld, Lalane, François Maynard, Montplaisir, Saint-Amand, Saint-Pavin, Sarasin et Théophile. Le vaste répertoire de M. Lachèvre marche ainsi d'un pas égal et sûr vers son achèvement, et tous ceux qui ont l'occasion d'en user rendent chaque jour mieux justice à l'utilité de l'entreprise et à la façon dont elle est menée à bien.

— Le deuxième centenaire de la mort de Bourdaloue a été célébré le 13 mai dernier, par diverses cérémonies religieuses et par l'inauguration d'un buste dans l'église Saint-Paul-Saint-Louis, ancienne église de la maison professe des Jésuites, où il est inhumé. Le 25 mai, M. Ferdinand Brunetière a fait, à la même occasion, une conférence sur *L'Éloquence de Bourdaloue*.

— L'*Isographie de l'Académie française* que MM. Th. Lhuillier et Raoul Bonnet publient dans *l'Amateur d'autographes*, depuis le 15 janvier dernier, n'est pas seulement un recueil intéressant de documents graphiques, mais encore une

très utile source de renseignements biographiques, car chaque nom est accompagné d'une notice précise et détaillée.

— Dans un feuilleton sur *La maison où Voltaire est mort* (*Journal des Débats*, 15 janvier), M. André Hallays a essayé de déterminer à l'aide des titres de propriété de l'immeuble et de deux états de lieux dressés en 1774 et 1793, l'appartement de l'hôtel de Villette, sur le quai des Théatins (actuellement quai Voltaire), où Voltaire est venu mourir. Il paraît que Voltaire occupait alors un appartement situé, non pas sur le quai, mais sur la cour, au premier étage, et composé de deux pièces, une grande chambre à alcôve et une garde-robe.

— La communication sur *Beaumarchais à Bordeaux* (octobre, novembre et décembre 1782), faite par M. Gustave Labat à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville, contient trois lettres inédites de Beaumarchais au comte de Vergennes et tirées des archives du ministère des Affaires étrangères.

— La Commission des monuments historiques a accepté le classement définitif de la maison des Charmettes, qui lui a été demandé par M. Perrier, sénateur de la Savoie. M. Perrier poursuit, d'autre part, l'appropriation des Charmettes en une sorte de musée, à l'aide de subventions de l'État ou de souscriptions particulières.

— La Société Jean-Jacques Rousseau, dont nous avons déjà annoncé la formation, vient de publier son projet de statuts. Elle a pour but l'étude de Jean-Jacques Rousseau, de son œuvre et de son époque. Elle se propose de réunir, sous le nom d'*Archives Jean-Jacques Rousseau*, les imprimés, manuscrits, médailles, portraits et souvenirs se rapportant à cet écrivain, et de publier un recueil périodique de mémoires et documents et une édition générale des œuvres de Jean-Jacques Rousseau.

— M. Paul Bonnefon a commencé à publier dans *L'Amateur d'autographes* du 15 mars des *Souvenirs inédits sur Jacques Delille par sa veuve*, d'après une copie manuscrite prise pour Sainte-Beuve et conservée maintenant à la Bibliothèque nationale.

— M. Louis Thomas a publié dans *Le Mercure de France* de février les *Lettres de Chateaubriand à Sainte-Beuve* que lui a communiquées le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Elles sont seulement au nombre de quatre : 20 juin 1836 (envoi de la traduction du *Paradis perdu* et de l'*Essai sur la littérature anglaise*); 6 mai 1884 (envoi de la *Vie de Rancé*); 16 mai 1844 (remerciement pour le compte rendu de l'ouvrage précédent); 28 février 1845 (remerciement pour une allusion dans le discours académique de Sainte-Beuve).

— *Les cahiers d'écolier de Brizeux*, qui ont été retrouvés, en partie, et acquis par M. Lemarec, censeur du lycée de Caen, ont fourni à M. Maurice Souriau le sujet d'une étude intéressante. L'auteur y suit Brizeux à Arzannô, au collège de Vannes, au collège d'Arras, et y montre, preuves en mains, que le futur auteur de *Marie* pratiqua beaucoup Virgile, ses *Géorgiques* et surtout ses *Églogues*, qu'il en sentait la poésie intense et que cette préparation ne lui fut pas inutile pour prendre conscience de sa propre personnalité.

— L'article de M. Adolphe Lair sur « *Le Globe* », *sa fondation, sa rédaction, son influence* (*La Quinzaine*, 1er février), retrace l'existence de ce journal fameux d'après les papiers de son premier rédacteur en chef, Dubois (de la Loire-Inférieure). Son premier numéro parut le 15 septembre 1824; c'était une petite feuille, publiée trois fois par semaine et consacrée surtout à la philosophie et à la littérature. C'est là que Sainte-Beuve fit ses premières armes; Thiers et Guizot ne dédaignèrent pas d'y publier le premier un *Salon* anonyme, et l'autre

quelques comptes rendus. Gœthe lisait avec intérêt et conservait soigneusement cette ardente petite feuille, dont le succès allait croissant chaque jour — elle tirait à dix mille, chiffre énorme pour le temps. — *Le Globe* devint politique en 1828 et la rédaction en changea après la révolution de Juillet 1830, pour devenir bien vite saint-simonienne.

— Mlle E. Sakellaridès a publié, dans *La Correspondance historique et archéologique* d'avril-mai, un article sur *La Correspondance d'Alfred de Vigny, essai d'un catalogue de ses lettres.* Elle signale ainsi quatre cents lettres environ plus ou moins connues du poète, et fait appel à tous ceux qui pourraient l'aider à compléter cette nomenclature. On y pourra joindre les lettres de Vigny dont M. Ernest Dupuy a tiré profit dans son étude sur Hugo et Vigny en tête de cette livraison, et aussi trois lettres inédites de Vigny à diverses personnes publiées dans *Le Petit Temps* du 23 juin.

— Le poète Félix Arvers est né à Paris, le 23 juillet 1806, au n° 1 de la rue Guillaume — actuellement rue Budé — dans l'île Saint-Louis. M. Georges Monval a retrouvé l'acte de naissance du poète et on doit placer une plaque commémorative sur sa maison natale. Les fenêtres de l'appartement où Arvers vit le jour donnent sur le quai d'Orléans.

— Sous ce titre : *Un voyage romantique, Charles Nodier et Victor Hugo à Reims*, M. Michel Salomon a publié, dans *Le Correspondant* du 10 février, en les commentant, trois lettres inédites écrites par Nodier à sa femme, pendant le fameux voyage qu'il fit au sacre de Charles X, en compagnie de Victor Hugo. C'est le récit plein de bonne humeur un peu narquoise des incidents d'une mémorable excursion, d'une « pairie d'une semaine », comme Nodier le disait avec esprit, en parlant de ce temps fastueux, dont le tableau a été tracé déjà par le *Témoin* de la vie de Victor Hugo, mais qui sera mieux connu encore à l'aide des petits croquis quotidiens de Nodier.

— *Sur une lettre inédite de George Sand à Senancour*, qu'il a publiée dans la *Revue de Fribourg* de janvier 1904, M. Victor Giraud a fait un commentaire intéressant. La lettre en question est un billet de remerciement écrit par George Sand à Senancour qui lui avait exprimé sa gratitude pour un article de la *Revue des Deux Mondes* sur *Oberman*. M. Victor Giraud a parfaitement mis en lumière, en l'expliquant, les circonstances et la portée de ce billet.

— Mme veuve Émile Zola a fait don à la Bibliothèque nationale des manuscrits des œuvres de son mari. Cette collection comprend environ 90 volumes, dans lesquels toutes les œuvres du romancier sont représentées.

Le samedi 21 mai dernier, on a inauguré au cimetière Montmartre, sur la tombe d'Émile Zola, un buste du romancier par le sculpteur Solari.

— La Commission allemande de l'Académie royale des sciences de Berlin, composée de MM. Konrad Burdach, Gustav Roethe et Erich Schmidt, a été chargée d'une édition complète historique et critique des *Œuvres de Wieland.* Cette édition est entreprise avec l'aide de M. Bernhard Seuffert, professeur à l'Université de Gratz. Elle comprendra trois parties : les œuvres, les traductions, les lettres. La Commission prie toutes les bibliothèques et archives ainsi que tous les amis de la littérature qui posséderaient ou connaîtraient des manuscrits de Wieland, et notamment des lettres de et à Wieland, de vouloir bien les lui indiquer ou communiquer, et, dans ce cas, d'écrire soit à M. Erich Schmidt, commissaire, à l'Académie (Berlin, W. 35, Potsdamerstrasse, 120), soit à M. Seuffert (Gratz en Styrie, Harrachgasse, 1).

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

CHARLES PERRAULT
ESSAI SUR SA VIE ET SES OUVRAGES

Pour juger sainement l'œuvre et le caractère de Charles Perrault, on ne saurait parler de lui seul et l'isoler de sa famille, car son existence se mêla souvent à celle de ses frères et leurs tentatives furent parfois si bien communes qu'il est nécessaire, pour les comprendre, d'y faire la part de chacun. Boileau, qui pratiqua ou approcha quelques-uns des frères Perrault, les engloba dans une antipathie générale et décocha contre trois d'entre eux les meilleures saillies de sa causticité. Il leur trouvait, d'ailleurs, un air de famille, ce qu'il appelait de la bizarrerie d'esprit, c'est-à-dire un amour de la nouveauté, un goût pour l'imprévu qui scandalisait l'esprit bien ordonné du grand satyrique. Aujourd'hui, ce reproche nous paraît moins grave et nous voyons plutôt, avec Sainte-Beuve, dans cette tendance, une marque d'originalité, une façon personnelle de penser et de sentir qui est un agrément tout autant qu'un défaut. Mais on peut dire sans exagération de cette lignée que chacun de ses membres finit autrement qu'il avait commencé et fit preuve de dispositions inattendues, de goûts imprévus, et de curiosités, sinon d'aptitudes, pour tout. C'est là le caractère distinctif de la famille, celui qui frappe le regard et le déconcerte, car avec une telle variété de tempéraments les surprises abondent et les chances d'erreur aussi. On voit bien vite, en effet, que, sous l'apparente diversité de leur vie, Claude et Charles Perrault, par exemple, les

deux frères qui illustrèrent le nom de la famille, ont ce trait commun qu'ils allèrent à la renommée par une voie inespérée et qui n'était pas celle qu'ils avaient choisie tout d'abord de leur plein gré. L'un, de médecin devient architecte et se distingue comme tel; l'autre, fonctionnaire diligent, mais écrivain sans éclat, se révèle tout à coup conteur exquis et la postérité charmée ne le connaît guère que sous ce jour. Mais on conçoit que cette double vocation si inopinée ait trouvé des incrédules. Il est plus facile de la constater que de l'expliquer. C'est pourtant ce que nous voudrions faire, et, avant de montrer à l'œuvre ces esprits si indépendants, il importe de mettre un peu d'ordre dans leur généalogie; pareille précaution, en restituant à chacun ce qui lui revient, ne peut servir qu'à mieux dégager les véritables personnalités des individus et à montrer les points de contact de leur nature.

Le chef de cette famille, Pierre Perrault, était avocat au Parlement de Paris, et, dit-on, originaire de Tours. Il avait épousé Paquette Leclerc, dont il eut au moins sept enfants. A sa mort, en 1652, il fut inhumé dans l'église Saint-Étienne-du-Mont, sa paroisse. C'est là également que sa femme fut déposée, huit ans plus tard, et que plusieurs de leurs enfants le furent aussi à diverses époques. Une épitaphe, dont le texte se trouve dans les papiers des Perrault et dont on ne paraît pas avoir fait usage jusqu'à présent, nous instruit avec certitude sur tout cela. Nous la reproduisons en fac-similé. A la marge de l'original, Charles Perrault a mis cette note : « M. Girardon fera écrire, s'il lui plaît, cet épitaphe comme il est ». C'est ce qui arriva assurément, car une autre note nous apprend que « cet épitaphe est en marbre, à Saint-Étienne-du-Mont, adossé contre la muraille, proche la chapelle de Saint-Claude ». Mais hâtons-nous de dégager, en les complétant, les renseignements précis que nous apporte ce texte funéraire.

Il mentionne une fille, Marie Perrault, qui mourut encore enfant, et cinq fils qui parvinrent à l'âge d'homme : Jean, Pierre, Claude, Nicolas et Charles Perrault. Ce nombre et ces noms sont d'ailleurs confirmés par d'autres documents authentiques, en particulier par diverses quittances conservées au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale et par la déclaration de Charles Perrault lui-même, qui écrivait à Boileau : « De quatre frères que j'ai eus et dont je suis le moindre et le dernier en toutes choses, vous n'avez connu que celui qui était médecin et de l'Académie des sciences ». Deux d'entre les Perrault étaient

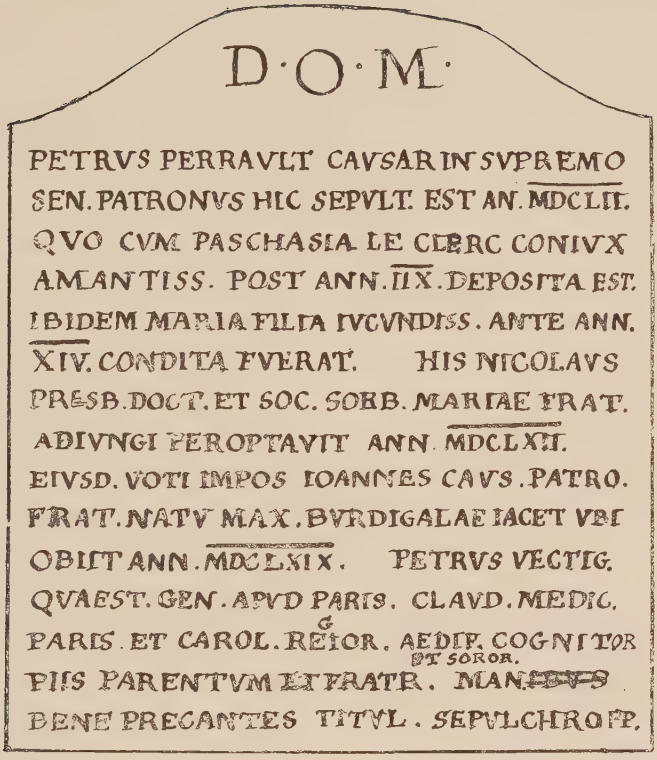

ÉPITAPHE DE LA FAMILLE PERRAULT

D'après un projet autographe de Charles Perrault.

décédés lorsqu'on plaça l'épitaphe : Jean, l'aîné, et Nicolas, l'avant-dernier. Jean était avocat, comme le père; mais, bien qu'homme savant et praticien expérimenté, il ne plaidait guère, au dire de son frère Charles, car il manquait d'entregent. On peut voir ailleurs, par un récit que Claude Perrault nous en a laissé, comment Jean étant parti pour un long voyage en compagnie de son frère tomba malade en chemin et mourut à Bordeaux, où il fut inhumé. C'est tout ce qu'on sait sur ce personnage, qui joua dans la vie un rôle si effacé que tous les biographes l'ont ignoré.

Quant à Nicolas Perrault, qui, né le 7 juin 1624, mourut à l'âge de trente-huit ans, à la fin de 1662, c'est une physionomie moins terne et dont les traits sont moins flous, car Charles Perrault en a retracé quelques-uns avec une complaisance visible. « C'était un très homme de bien, dit-il à ce propos, et qui assurément est mort un peu trop jeune. Il n'a jamais voulu de bénéfice, et toute son ambition était d'être professeur de théologie en Sorbonne, ce qu'il aurait fait admirablement bien[1]. » A l'aide de ces témoignages et de quelques autres, nous pouvons nous former une idée exacte de son caractère. Nous savons ainsi que Nicolas Perrault jouissait d'une certaine autorité dans sa famille, à cause de son savoir et de sa vertu, et que son souvenir y fut gardé fidèlement après sa mort, par divers écrits de ses frères Pierre et Charles. Nous trouvons aisément en lui quelques-uns des traits particuliers à sa famille : l'ordre et la netteté, la hardiesse de la détermination et le courage de la décision, un certain art de rattacher les nouveautés aux traditions et de les accommoder ensemble. « Il avait, dit de lui un de ses biographes anonymes[2], un esprit aisé, clair et solide; une douceur et une modération tout à fait charmantes, et une humilité ingénieuse au delà de tout ce qu'on peut penser à dérober l'éclat de ses autres vertus aux yeux mêmes de ses plus intimes amis. Son éducation avait été admirable et n'avait pas peu contribué à la beauté de son esprit, à la pureté de sa doctrine et à l'innocence de ses mœurs, car il était né d'un père qui avait eu un soin tout particulier de fortifier de bonne heure ses enfants contre les erreurs populaires, de leur inspirer les maximes les plus pures de l'Évangile et de leur ouvrir l'esprit aux plus belles connaissances. »

1. Remarquons une fois pour toutes que les passages des mémoires de Charles Perrault que nous citons ici et qui ne se retrouvent pas dans le texte imprimé — en particulier ce passage-ci — ont été pris sur le manuscrit original de ces mémoires.

2. Dans l'avertissement en tête de la *Morale des Jésuites*.

Comme ses frères, Nicolas Perrault avait tout d'abord montré beaucoup de goût pour les sciences exactes et cette prédisposition lui parut même dangereuse, lorsqu'il voulut s'adonner à la théologie. « La seule chose qu'il eût à combattre dans cette louable entreprise, dit encore son biographe anonyme, fut la passion qu'il avait pour les mathématiques. Car comme cette science est la plus assurée des sciences humaines, et presque l'unique où l'on trouve quelque chose de certain et capable de satisfaire un esprit qui aime la vérité, l'amour qu'il avait pour cette même vérité formait en lui une pente si violente vers cette science, qu'il ne pouvait s'empêcher de s'y appliquer et de s'occuper à inventer quelque nouvelle machine. Mais l'Esprit Saint qui le conduisait dans ses études lui fit surmonter en peu de temps l'inclination qu'il avait pour ces curiosités et ces recherches innocentes, et il crut que ce n'était pas assez à un théologien de mépriser les divertissements du monde, mais qu'il fallait encore qu'il se privât de ceux de l'esprit et qu'il cherchât uniquement la vérité où elle se pouvait trouver, c'est-à-dire dans les Écritures et les livres des saints Pères. » Mais la théologie de Nicolas Perrault gagna à ce goût de la précision mathématique un amour du raisonnement et un souci de la logique qui fait le fond de sa scolastique. En passant à la Sorbonne, s'il avait pu changer la direction de ses études, il n'avait pas réussi à modifier la nature de son esprit et il demeura l'argumentateur serré et pressant que son caractère promettait.

Nicolas Perrault conquit ses grades théologiques avec un grand succès, à ce que nous apprend son frère Charles. Il soutint sa *tentative*, c'est-à-dire sa thèse de baccalauréat, le 27 janvier 1648, à midi. Le sujet en était cette question : *Quis ostendet nobis bona?* et un exemplaire nous en est parvenu. Cette soutenance fit grand honneur au candidat, qui poursuivit ses études jusqu'au doctorat inclusivement. Homme de caractère autant que théologien consommé, Nicolas Perrault ne devait pas tarder, après son entrée dans le corps de la Sorbonne, à prendre très nettement position dans la question de la grâce qui passionnait si fort alors les esprits sérieux; toutes ses sympathies allaient vers Arnauld et vers les Jansénistes et il le déclara hautement, avec une franchise qui ne savait pas transiger. Son frère Charles a conté comment et avec quelle force Nicolas Perrault prit la parole en Sorbonne, le 5 janvier 1656, devant le chancelier Séguier, pour défendre Antoine Arnauld et la doctrine de celui-ci. Cette harangue est pleine de force et d'esprit; elle produisit un effet réel, sans

empêcher pourtant la condamnation d'Arnauld. Le texte nous en a été conservé en manuscrit[1], et l'on pourrait essayer d'y retrouver, s'il en était besoin, la trace des émotions de jadis. Mais le plus surprenant de cette chaude intervention, c'est que Nicolas Perrault et Arnauld ne se connaissaient nullement et qu'ils ne se connurent jamais. Nous avons sur ce point le témoignage de tous les deux et ce détail montre bien quel désintéressement le jeune docteur de Sorbonne savait mettre à la défense de ses convictions.

Plus tard les querelles s'envenimèrent et la proscription s'étendit davantage. Nicolas Perrault en ressentit le contre-coup; d'autant qu'il prenait volontiers part à la bataille sur tel ou tel point. Par exemple, le Parlement avait voulu contraindre les évêques à résider dans leur diocèse. Nicolas Perrault s'empressa de composer, à cette occasion, un traité *de la Résidence*[2], qui prouve surabondamment combien elle est fondée en morale et en droit canon, mais qui dut susciter à son auteur bien des antipathies parmi les membres de l'épiscopat. Puis, quand il fallut réprouver nettement les doctrines jansénistes exposées par Arnauld, Nicolas Perrault se refusa, en compagnie de soixante-dix autres docteurs, à signer la censure qu'on en voulait faire et il partagea aussitôt le sort de ces opposants, exclus à jamais de la Sorbonne. Alors il s'isola et s'occupa à des travaux de cabinet, cherchant à élucider pour lui-même les grandes questions théologiques qui le préoccupaient : la prédestination, la grâce, le libre arbitre, les limites de la connaissance[3]. Il aimait les grands problèmes de théologie et de morale, les examinait, les décidait volontiers. C'est une explication de Nicolas Perrault au dire de son frère Charles, un résumé bref et lumineux qu'il fit à quelques amis de la question de la nature de la grâce, qui fut l'occasion des *Provinciales*. — On peut voir comment dans les mémoires de Charles Perrault. — S'il en fut ainsi, c'est assurément là le plus mauvais service que le docteur de Sorbonne ait jamais rendu aux Jésuites, car le débat en s'élargissant mit les rieurs du bon côté, c'est-à-dire du côté de l'esprit. Pour la verve de ces immortels pamphlets, le public avait pris intérêt aux disputes épineuses des théologiens, et son bon sens cassait leur arrêt. La partie était gagnée, de ce

1. Il nous a été communiqué par M. A. Gazier. La traduction française de la harangue de N. Perrault par Arnauld d'Andilly se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, n° 2475.

2. Resté manuscrit. Voir Bibliothèque nationale, fonds français, n° 24 713, brouillon autographe incomplet; et n° 23 467, copie avec corrections autographes.

3. Tous ces travaux sont demeurés manuscrits. Voir, à la Bibliothèque nationale, les nos 24 713, 25 292 et 25 574 du fonds français.

côté-là du moins, quand Nicolas Perrault y fut mêlé directement avec un gros volume, pesant mais probant, sur la *Morale des Jésuites extraite fidèlement de leurs œuvres* (Mons, 1667, in-4°). C'était un examen approfondi de la doctrine des Jésuites, composé à l'aide de leurs propres ouvrages, de ceux qu'ils avouaient et que les chefs de l'ordre avaient approuvés; c'était, en un mot, l'appareil même des *Provinciales*, dressé méthodiquement et lourdement contre l'ennemi commun pour ébranler les esprits soucieux de discussion savante plutôt que de polémique vive et pressante. Mais Perrault ne vit pas son livre publié, puisque celui-ci ne parut que cinq ans après le décès de l'auteur. Son état valétudinaire ne lui avait pas permis de le mettre lui-même au jour et c'est un éditeur inconnu qui s'en chargea. Nicolas Perrault était mort dans l'intervalle et on l'avait inhumé dans cette église Saint-Étienne-du-Mont qui devint, après la mort de Pascal, de Du Fossé, de Racine, la nécropole janséniste de Paris, un lieu cher entre tous aux yeux des fervents de Port-Royal, pour le souvenir qu'il gardait aux plus vaillants défenseurs de la foi.

Traçons encore, avant de nous attarder avec Claude et Charles Perrault, le profil d'un autre frère, qui, pour avoir été moins célèbre qu'eux, mérite cependant quelques instants d'attention. C'est Pierre Perrault, qui, né le 2 avril 1611, mourut à une date indéterminée vers 1680, laissant deux fils, Claude et Jean, qui ne lui survécurent guère, car ils étaient décédés en juillet 1683. En relation avec Colbert alors qu'ils étaient tous les deux à leurs débuts de financiers, Pierre Perrault ne semble pas avoir tiré beaucoup d'avantage de cette liaison qui devait lui devenir fatale. Receveur des parties casuelles pendant dix ans, de 1654 à 1664, il se permit sans l'assentiment du ministre quelques virements de fonds qui causèrent sa perte, car Colbert, les ayant appris, se montra impitoyable pour le receveur dont il fit aussitôt vendre la charge à un prix au-dessous de sa valeur. Mais ce sont là des événements exposés tout au long dans les mémoires de Charles Perrault et sur lesquels il est superflu de s'appesantir. Désormais de loisir, Pierre Perrault, après avoir surmonté les embarras de toutes sortes de sa situation, s'abandonna à l'étude et trouva une consolation dans la culture des lettres. Tout d'abord il publia, sous le voile de l'anonyme, un traité *De l'origine des Fontaines* (Paris, Pierre Le Petit, 1674, in-12) [1], car, ainsi que ses autres frères, il avait un goût très vif pour l'observation des choses naturelles et

1. L'achevé d'imprimer est du 18 septembre 1674.

il cherchait à expliquer les phénomènes qu'il considérait. Ce petit livre est dédié à Huyghens et n'a guère d'intérêt; aussi ne nous y arrêterons-nous pas, pour passer plus vite à la seconde publication de Pierre Perrault. Quatre ans après, il faisait imprimer la traduction française de *la Secchia rapita*, le fameux poème héroï-comique d'Alexandre Tassoni, en deux petits volumes (Paris, Guillaume de Luyne et Jean-Baptiste Coignard, 1678, in-12) [1]. C'est une œuvre élégante et facile, mais qui eût à coup sûr moins piqué l'attention qu'elle le fit, si le traducteur n'avait pas eu une arrière-pensée en la publiant. Amateur du burlesque et gagné, comme ses autres frères, aux doctrines nouvelles qui préféraient les modernes aux anciens, il n'avait pas manqué de soutenir dans son avertissement quelques idées dans ce sens et de prétendre que plusieurs contemporains étaient dignes tout au moins de faire bonne figure en face des auteurs de l'antiquité. Il n'en fallait pas davantage alors pour émouvoir les esprits, qui se passionnaient pour ces questions de primauté, comme ils s'allumaient sur la question de la nature de la grâce, et Pierre Perrault se trouva de ce fait engagé dans un débat fameux, sur lequel nous reviendrons.

Il continua à écrire pour défendre et pour justifier les idées qu'il avait exposées de la sorte, mais les œuvres qu'il composa à cette intention sont demeurées inédites. Le premier ouvrage écrit ainsi était une véritable pièce à l'appui de la suprématie des modernes. C'est un dialogue intitulé : *Critique des deux tragédies d'Iphigénie d'Euripide et de M. Racine et la comparaison de l'une avec l'autre* [2]. Deux interlocuteurs, Cléobule — c'est Pierre Perrault lui-même — et Philarque, qui est le défenseur de la tradition, y disputent sur ce sujet et le rapprochement des deux pièces d'Euripide et de Racine sert de prétexte à toutes les déclarations de principe qu'ils se font mutuellement. Les raisonnements de Cléobule sont d'ordinaire pressants et sensés. Le piquant de l'affaire est que, pour démontrer sa thèse, Pierre Perrault ait choisi l'*Iphigénie* de Racine, à propos de laquelle son frère Charles avait eu quelques démêlés dont nous parlerons plus tard. En général, le dialogue — d'ailleurs inachevé — de Pierre Perrault a l'inconvénient d'être écrit d'une plume verbeuse, qui présente trop souvent les arguments sans choix et sans convenance. Malgré ce défaut, Charles Perrault prit plus tard à l'œuvre de son frère bien des raisons qui ont plus de force avec lui, parce qu'il a su en

1. Achevé d'imprimer daté du 1er juin 1678, sur un privilège du 30 janvier précédent.
2. Bibliothèque nationale, cabinet des manuscrits, fonds français, n° 2385.

tirer plus habilement parti. Pierre Perrault se vante d'être un esprit libre de préjugés, disant ce qu'il pense sans contrainte et sans souci de l'opinion des autres, avec une entière franchise et un jugement désintéressé, nullement inféodé aux coteries et aux usages de la mode. C'est vrai, mais il faut ajouter qu'il manque souvent de goût et de mesure et que cette affectation d'indépendance le pousse parfois au paradoxe stérile et faux. Ce travers est particulièrement sensible dans la *Critique du livre de Dom Quichotte de la Manche*, qui est également demeurée manuscrite et qui fut composée sans doute peu de temps avant la mort de l'auteur [1]. C'est encore un dialogue entre Eudoxe et Théophile, dans lequel le premier, qui exprime les sentiments de Perrault, attaque assez vivement *Don Quichotte*. La thèse est cette fois-ci exagérée, et le charme du livre qu'il discute échappe trop à Perrault pour que son opinion soit raisonnable. Il n'a pas senti, sous l'apparente exagération de la forme, le fonds de vérité qui s'y cache et n'a vu qu'une œuvre plaisante dans une œuvre qui est surtout humaine. N'insistons pas. D'ailleurs, Pierre Perrault touchait à sa fin lorsqu'il composa ce dialogue, dans le courant de l'année 1679, et son esprit se ressentait peut-être des approches de la mort. Ce serait la seule excuse à une besogne assez maladroite et qui n'est pas à l'avantage de celui qui la fit.

Telle est, en résumé, la famille dans laquelle naquirent Claude et Charles Perrault. Si leurs frères furent moins remarqués qu'eux-mêmes, on ne saurait dire pourtant qu'ils furent sans originalité et nous avons essayé de marquer ce qu'elle fut : un mélange d'heureuses idées et de tentatives hasardées. Maintenant nous allons étudier ce caractère dans les deux personnes les plus notables de la famille. Nous rapprocherons désormais Claude et Charles Perrault et nous suivrons tout ensemble la vie de l'un et celle de l'autre, non sans faire remarquer au préalable qu'une assez grande différence d'âge les séparait, puisque la naissance de Claude remonte au 25 septembre 1613, alors que Charles naquit seulement près de quinze ans plus tard, le 13 janvier 1628. L'un était donc un jeune homme, tandis que l'autre était encore un enfant, et il resta toujours entre eux un peu de cette autorité bienveillante qui s'établit entre un frère aîné et son cadet. Nous ne connaissons pas grand'chose des premières études de Claude; nous savons seulement qu'il s'adonna à la médecine, et que, de très bonne heure, il fit montre d'heureuses dispositions pour les

1. Bibliothèque nationale, cabinet des manuscrits, fonds français, n° 25572.

mathématiques et pour les arts. Il y était expert sans qu'on ait eu besoin de les lui enseigner. Il se piquait aussi de littérature et on en eut la preuve lorsque son jeune frère Charles fut en âge de faire des vers. Celui-ci nous a conté dans ses mémoires son éducation et sa façon originale de travailler. Ce n'est pas la peine de redire ici plus mal ce qu'on trouvera rapporté ailleurs avec tant de bonne grâce. Charles Perrault regarde comme toute naturelle une éducation qui étonnerait même en un temps moins formaliste que le sien. Enfin, il sut tirer profit de cette école buissonnière bien entendue, et, si l'on en juge par les résultats, ce qui aurait nui à tout autre ne le desservit point, lui qui avait déjà en tête de la raison dans sa fantaisie. Il se mit ainsi à même de subir l'examen de la licence en droit civil et canonique, qu'il alla passer à Orléans. Il est vrai que, au dire de Perrault, les examinateurs ne se montrèrent guère difficiles. Le récit qu'il a laissé de cette interrogation est trop connu pour qu'il soit besoin de le rappeler.

Charles Perrault n'avait jamais été si ignorant en droit que depuis qu'on l'avait fait avocat; suivant sa coutume, il commença alors à étudier sans maître et il y profita encore. Il débute au barreau, n'y fait pas trop mauvaise figure, et, malgré cela, ne s'y fixe point, car la profession ne lui plaît pas. Et aussi sans doute la facilité qu'il avait pour les vers et dont il ne se défia jamais suffisamment, le goût des choses littéraires et le désir de s'y consacrer l'éloignèrent davantage d'occupations lucratives, mais absorbantes. Les vers — sinon la poésie — avaient été, en effet, le premier délassement de Charles Perrault; emporté par sa verve, il avait rimé et s'était servi de leurs propres procédés pour ridiculiser les imaginations et le langage des poètes. La mode était au burlesque : le jeune homme la suivit. On parodiait Homère, Virgile, à l'exemple de Scarron. L'*Enéide* surtout était l'objet de ce jeu irrévérencieux. C'est au sixième chant de ce poème que Charles Perrault eut la pensée d'appliquer sa verve malicieuse; mais si l'idée vient de lui, elle fut bientôt adoptée par toute sa famille. Le jeune homme se mit au travail en compagnie d'un collaborateur de son âge, et ils s'en donnèrent si bien à cœur joie que leurs éclats de rire les dénoncèrent et que Nicolas Perrault, le futur théologien janséniste, et Claude Perrault, le médecin, voulurent y avoir leur part. Ils travaillèrent même beaucoup à cette gaminerie, dont une large portion leur revient. C'est donc une œuvre de famille, qui demeura inédite, mais qui fut conservée dans les papiers domestiques. Nous-même l'avons publiée ici, et on a pu se rendre compte de ce que valait l'imagination

débridée de ces gens en belle humeur[1]. C'est le burlesque avec toutes ses trivialités, qui auraient scandalisé des esprits plus délicats, et ses moyens de comique grossier : exagérations outrancières, langage affecté et bas, incidents grotesques et hors de propos. Mais ce genre de défauts n'était pas pour choquer les Perrault, volontiers frondeurs et impertinents. Ils prolongèrent la plaisanterie encore davantage dans un second poème plus prétentieux et plus froid. C'est le poème intitulé *les Murs de Troye ou l'origine du burlesque*, dont le premier chant seul a vu le jour en 1653[2], précédé d'une épître *à la Jatte de M. Scarron* et d'un avertissement au lecteur qui prétendait donner à cette œuvre futile plus d'importance qu'elle ne pouvait en avoir. Ce premier chant fut fait en commun par les frères Perrault, mais Claude, emporté par sa causticité, ne s'arrêta pas en si beau chemin. Il composa à lui seul un second chant de ce poème, qui, resté manuscrit, n'a vu le jour que récemment[3], et le fit précéder d'une *Mythologie des Murs de Troye* qui ne tendait à rien moins qu'à ridiculiser la poésie antique et à dégoûter les modernes de son imitation. C'était donner bien des prétentions à une plaisanterie, qui, pour être profitable, devait être courte et alerte. Claude Perrault manquait trop de légèreté pour cela; s'il ne prend pas sa raillerie au sérieux, il veut du moins lui faire dire trop de choses, et, quand on prétend ne donner que des coups d'épingle, il est inutile de chercher à montrer qu'on a appris l'escrime.

En résumé, c'est donc Claude Perrault qui fut le principal auteur de ces fantaisies irrévérencieuses, et cette constatation ne peut que servir à comprendre pourquoi Boileau l'attaqua plus âprement. Quant à Charles, il semble qu'il se complut davantage alors aux madrigraux qu'aux parodies. Après avoir sacrifié à la mode du burlesque, il avait vite tourné au galant. C'était de son âge et aussi de son temps. Après sa courte apparition au barreau, Charles Perrault avait accepté d'être le commis de son frère Pierre, qui venait d'acquérir la charge de receveur des finances de la ville de Paris, et c'est ainsi qu'il passa dix années, de 1654 à 1664. Cette occupation n'était pas très absorbante; le jeune homme avait le loisir de lire et d'étudier. Pierre Perrault, comme

1. *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. VIII (1901), p. 110-142.
2. Paris, Louis Chamhoudry, 1653, in-4°, de XXXII-54 p.
3. Dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. VII (1900), pp. 449-472, d'après le manuscrit autographe de Cl. Perrault, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal (ms. n° 2 956). Méon en avait fait prendre une copie chez le duc de La Vallière par le calligraphe Fyot, et cette copie a figuré dans le bulletin de la librairie Morgand, sous le n° 18 222.

nous le savons, aimait les lettres et il acheta la bibliothèque d'un bel esprit d'alors, Germain Habert, abbé de Cérisy, l'un des fondateurs de l'Académie française, mort le 11 mai 1654. C'était sans doute une collection des ouvrages les plus goûtés en ce temps-là que celle qu'avait formée le fade auteur de la *Métamorphose des yeux de Philis en astres*. Charles Perrault eut cependant du plaisir à se trouver « au milieu de tant de bons livres », achetés par son frère; il les lut et comme de juste il les imita[1]. Le *Portrait d'Iris* et aussi le *Portrait de la voix d'Iris* n'ont pas d'autre origine. Ce sont des vers faciles et sans accent personnel, qui eurent beaucoup de succès près des contemporains parce qu'ils répondaient au goût du moment, et dont Perrault lui-même se montre très satisfait dans ses mémoires. C'était, paraît-il, une Iris en l'air que chantait le jeune poète; pourtant le recueil de Conrart, si bien informé sur tout ce qui touche à la littérature d'alors, déclare : « C'est M^me^ Bordier ». Quoi qu'il en soit, cette galanterie fut si bien accueillie du public, que Quinault, pour se faire valoir lui-même, crut pouvoir dire qu'il était l'auteur de ces vers anonymes. Perrault nous a conté l'incident dans ses mémoires et comment la supercherie fut découverte. Le fait est vrai, car la copie manuscrite de Conrart, dont nous venons de parler, est signée du nom de Quinault, qui a été biffé et remplacé par celui de Perrault[2]. Ce morceau est daté de 1658. L'année suivante, il était imprimé dans le recueil de *Divers Portraits* rassemblés par Huet pour la Grande Mademoiselle, ainsi que le *Portrait de la voix d'Iris*[3]. C'était la consécration de cette œuvre aimable, dont l'auteur était demeuré fort satisfait. « Je n'ai rien fait de meilleur dans ce genre-là, confesse-t-il; tant il est vrai que quand on a le goût naturellement, on fait aussi bien quand on commence que dans la suite, et que la différence n'est guère que dans la plus grande facilité de composer, que l'on acquiert avec le temps, c'est-à-dire qu'on parvient à faire dans l'espace de huit jours, ce que l'on ne faisait qu'en douze mois de temps et davantage. » C'était, à coup sûr, attacher trop de prix à ces fadaises; mais Perrault les aima toujours et il

1. C'est alors sans doute qu'il transcrivit *les Amours de la Règle et du Compas et ceux du Soleil et de l'Ombre*, par Desmarets, dont une copie faite par Perrault se trouve maintenant à la Bibliothèque nationale (Nouvelles acquisitions françaises, n° 6203, f^os^ 1-4) et dont la paternité lui a été parfois faussement attribuée (Édouard Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, t. VIII, p. 287, et t. X, p. 318, note).

2. Bibliothèque de l'Arsenal, ms. n° 5 418, p. 709.

3. Frédéric Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, in-4°, t. II, p. 111 et 411. M. F. Lachèvre a eu l'obligeance de me communiquer ce qui concerne Perrault dans son troisième volume, actuellement sous presse, et cette communication m'a été fort utile.

crut trop longtemps que la facilité de composition pouvait être un mérite pour un auteur, erreur qu'on devait relever avec énergie.

Cet accueil fait à son œuvre n'était pas pour détourner Perrault du genre qu'il avait adopté en débutant. Il s'attarda donc à ces productions et composa peu après un *Dialogue de l'amour et de l'amitié*, qui eut, paraît-il, une vogue pareille au précédent opuscule. On l'imprima aussitôt[1], on le réimprima même plusieurs fois[2], on le traduisit en italien, et Fouquet, qui aimait les livres, le fit transcrire sur vélin avec des enluminures. C'était faire beaucoup d'honneur à une œuvre qui nous semble fort anodine. Ce que se disent l'Amour et l'Amitié n'est qu'un papotage raffiné et subtil, qu'accentue encore une longue lettre à l'abbé d'Aubignac. Sans doute, Perrault s'y montre ingénieux et fin; il disserte aimablement sur les cas de casuistique mondaine, et Mlle de Scudéry devait approuver cette façon d'analyser les choses du cœur. Perrault y avait pris goût aussi et il annonçait à l'abbé d'Aubignac d'autres dialogues de même nature, mais qu'il ne semble pas avoir écrits. Il ne composa guère plus dans ce genre qu'un récit : *Le miroir ou la métamorphose d'Orante*, qui fut publié séparément[3] et excita la verve railleuse de Boileau; et une lettre fantaisiste, la *Chambre de justice de l'amour*[4], qui, si elle ne fut pas imprimée à part, du moins à ma connaissance, ne tarda pas à être recueillie dans les œuvres diverses de Perrault et dans d'autres volumes collectifs de mélanges. Perrault préféra alors s'adonner à la poésie de circonstance, dont il pouvait attendre des avantages plus sérieux.

L'événement capital du moment était la signature du traité des Pyrénées par Mazarin, bientôt suivie du mariage du roi avec l'infante espagnole. Perrault se hâta de faire des vers pour célébrer une telle rencontre d'occasions heureuses. Il composa d'abord

1. *A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, à la Bonne Foi couronnée*, 1660. Petit in-8° de 14 feuillets lim. non chiffrés, 74 p. et 3 feuillets non chiffrés à la fin (Bibl. nationale, Rz, 3440). Le privilège est de mars et l'achevé d'imprimer du 27 juin 1660. Le volume est terminé par *L'amour charlatan qui se trouve dans une compagnie avec Godenot.* On trouve des exemplaires au nom de Pierre Bienfait ou d'Étienne Loyson.

2. Par exemple, également chez Charles de Sercy, en 1665, in-12 de 12 feuillets lim. non chiffrés, 45 p. et 2 pour le privilège (B. Arsenal, B. L., 19 499).

M. Raymond Toinet, l'auteur apprécié des *Recherches autour des poèmes héroïques-épiques du XVIIe siècle*, me signale une édition qu'il possède (Pierre Bienfait, 1661, in-12, de 14 ff. lim. et 95 pages) et qui contient en outre des pièces indiquées ci-dessus, les deux odes sur le mariage du roi (p. 73-84) et sur la paix (p. 85-95), dont il va être question ci-dessous.

3. *A Grenoble, chez André Galle, imprimeur, en rue Brocherie proche la Poste*, 1661, in-12 de 40 p., sans préface ni privilège (B. Arsenal, B. L., 16 076). Copie ms. dans les recueils de Conrart, n° 5 131, p. 131.

4. Copies ms. Arsenal, n° 675, p. 575; n° 5 422, p. 359 (Conrart).

une *Ode sur la paix*[1], qui fut bien accueillie et que Colbert se chargea de faire parvenir à Mazarin, à qui elle ne déplut pas. « Puisque Votre Éminence, lui écrivait-il le 16 mars 1660, a trouvé bonne l'ode que je lui ai envoyée et qu'elle désire savoir le nom de celui qui l'a faite, il s'appelle Perrault, avocat au Parlement, qui a du génie et qui fait bien les vers[2]. » C'était, comme on le voit, le commencement de la fortune et Perrault n'était pas homme à en user maladroitement. Il célébra encore dans une ode le mariage de Louis XIV[3] comme il chanta de même, l'année suivante, la naissance du Dauphin[4]. Les vers qu'il écrivit ainsi sont aisés et agréables; l'allégresse de la paix, en particulier, est heureusement exprimée en des strophes légères qui donnent bien l'impression de la joie du royaume délivré des soucis de la guerre et confirmé dans ses conquêtes. Le rythme de l'ode sur le mariage du roi n'est pas moins heureux : la strophe que Perrault a choisie exprime à la fois la satisfaction et la grandeur, par le mélange de vers courts et de vers de douze syllabes. Le choix des images est habile et leur manifestation gracieuse. C'est, en somme, tout ce qu'on peut demander à des pièces faites pour de semblables occasions. Quant à l'ode sur la naissance du Dauphin, écrite sur le même rythme que la précédente, elle ne nous paraît pas inférieure. Racine[5], en son temps, ne fut pas de cet avis. Il ne trouvait dans ces vers ni « la facilité naturelle », ni « l'esprit net » de Perrault, auquel il reproche une comparaison fort anodine tirée de l'histoire de Josué. Mais Racine commençait à être séparé de Perrault par des divergences de sentiment. Ce n'est pas que Racine semble avoir eu à se plaindre des procédés de Perrault à son égard. Bien au contraire. Celui-ci avait dit « de fort bonnes choses » quand on lui montra des vers du jeune homme à ses débuts et il n'avait pas manqué de les encourager.

1. *A Paris, chez Charles de Sercy*, 1660. In-4°, de 14 p. et 1 feuillet blanc. Le privilège est le même que celui du *Dialogue de l'amour et de l'amitié*. Achevé d'imprimer du 5 juillet 1660. L'exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal (B. L., 8 889) porte, à la fin, la signature de Perrault, p. 4 une strophe intercalaire, et p. 5 deux vers changés et écrits de la main de l'auteur. C'est sous cette dernière forme que la pièce a été reproduite dans le *Recueil des divers ouvrages* de Perrault dont il sera question ci-dessous.

2. Colbert, *Lettres, instructions et mémoires* publiés par Pierre Clément, t. I, p. 440.

3. Ode sur le mariage du Roy. *A Paris, chez Charles de Sercy*, 1660. In-4°, de 14 feuillets et 1 feuillet pour le privilège, qui est le même que pour l'*Ode sur la paix*. L'exemplaire de l'Arsenal est signé par Perrault. Cette pièce a été réimprimée également dans le *Recueil des divers ouvrages*, mais sous une forme différente : la strophe 15 a disparu et fait place à quatre strophes nouvelles.

4. Je ne connais pas d'édition séparée de cette ode qui a été insérée dans le *Recueil des divers ouvrages*.

5. *Œuvres*, éd. des Grands Écrivains, t. VI, p. 382, 449 et 453.

Mais Perrault et Racine étaient trop dissemblables de caractère pour sympathiser entre eux complètement. Par ses aspirations, par ses goûts, Racine appartenait au petit groupe des écrivains qui, rompant avec la mode et discutant avec la tradition, ne voulaient rien sacrifier de leur idéal à des grâces factices et surannées. Par ses relations comme par sa nature d'esprit, Perrault, au contraire, était du nombre des écrivains attardés qui exagéraient le culte du passé, se confinaient dans le respect de l'usage et n'étaient pas assez clairvoyants pour distinguer les fausses traditions des vraies, ni assez déterminés pour se tenir à cette conception.

Il convient, en effet, de faire remarquer que Charles Perrault, dès ses débuts, avait été le fidèle des écrivains en renom d'alors, de ceux qui possédaient déjà la considération et pouvaient la donner. Nous l'avons vu dédier une de ses œuvres à l'abbé d'Aubignac. Chapelain n'avait pas tardé à l'encourager et à le patronner. Il est de l'intimité de quelques autres littérateurs amis de la joie, Colletet, Charpentier, Pinchesne, Scudéry, La Mesnardière, le dessinateur Robert Nanteuil, tous esprits plus ou moins judicieux, mais gais compagnons que le démon des lettres n'empêchait ni de rire ni de festoyer. Ces « favoris d'Apollon » se réunissaient volontiers chez le financier Pierre Perrault, dont la table était bien servie, et agréable la maison de campagne. Il avait hérité, en effet, le petit domaine patrimonial de Viry-sur-Orge et s'était aussitôt plu à l'embellir. Toute la famille, il est vrai, s'y employa; mais c'est surtout Charles qui y révéla un réel talent d'organisateur et d'architecte. Il dirigea la construction d'un important corps de logis et sa fantaisie décorative se donna libre carrière dans la confection d'une grotte en rocaille, qui séduisit les contemporains et qui subsiste encore, dit-on, dans une maison de Viry, près de Juvisy[1]. Pinchesne a célébré cet édicule en des vers mieux intentionnés qu'inspirés[2], et que nous signalerons seulement comme un témoignage des sentiments suscités par cette œuvre nouvelle. On menait une existence agréable dans le logis de Pierre Perrault et, s'il en était besoin, il serait aisé de retrouver dans les recueils de Pinchesne, *Poésies héroïques* ou *Poésies mêlées*, les éléments nécessaires pour reconstituer avec exactitude les principaux incidents de ce séjour aux champs. On pourrait

1. Le fait a été signalé par A. de Montaiglon à la réunion des Sociétés des beaux-arts des départements, t. XVI (1892), p. 32.

2. *Sonnet à M. Perrault le jeune sur sa grotte de Viry*, dans les *Poésies meslées* de Pinchesne (1672, in-4°), p. 120. Ce sonnet suit, dans le même recueil, un autre sonnet à Pierre Perrault sur sa maison de campagne.

recourir aussi à un recueil manuscrit qui fournirait quelques traits ignorés et dans lequel on trouverait des vers de Perrault mêlés, comme dans les volumes imprimés, aux rimes du naïf Pinchesne [1]. Nous ne nous y attarderons pas et nous citerons seulement un rondeau qui donne le ton des propos de ces bons convives. Il est de Charles Perrault.

A Monsieur de Pinchesne, pour réponse à son rondeau.

Pour nous hâter, hier rien n'opéra
Votre rondeau, que chacun admira;
Jà nous avions sur les lieux de plaisance
L'ordre donné pour la réjouissance,
Si que jeudi la fête se fera.
Phébus son char à peine attélera
Qu'au petit trot le nôtre marchera,
Car en tel cas nous faisons diligence
Pour nous.
Nanteuil est gros, mais on y pourvoira :
Un large siège à lui seul il aura;
Du cher Belin prenez donc assurance;
De telles gens en pareille occurrence
Plus nous aurons et tant mieux ce sera
Pour nous.

On voit l'allure de ces réunions. Les plaisirs de la maison de Viry servirent pourtant à l'avancement de Charles Perrault. Colbert le connaissait comme littérateur, mais non comme ordonnateur de bâtiments, et c'est à ce titre surtout qu'il en eut d'abord besoin. Il songeait à la surintendance des bâtiments du Roi, et cherchait pour cela un collaborateur expérimenté. Chapelain insista pour qu'il prît Charles Perrault et le choix fut décidé aussitôt après que celui-ci eut composé un *Discours de l'acquisition de Dunkerque par le Roi*, pour montrer son aptitude à la prose, presque à la prose administrative. Nous ne nous arrêterons pas à cette composition de commande et il nous suffira de constater qu'elle réussit [2]. Le 3 février 1663, Perrault était introduit par Chapelain auprès de Colbert, qui le chargea aussitôt de prendre place dans une sorte de conseil des bâtiments et de tenir registre

1. *Recueil de rondeaux pour l'agréable maison de Viry*, dédié par Pinchesne à Perrault. Bibliothèque nationale, ms., F. fr. 15, 125. Cf. Paul d'Estrée, *Une académie bachique au XVII^e siècle*, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. II (1895), p. 491.
2. Elle est imprimée dans le *Recueil des divers ouvrages.*

de tout ce qu'on y pourrait décider. Pour cette besogne, Charles Perrault nous apprend, dans ses mémoires, que le ministre lui alloua une gratification de 1 500 livres, qui fut portée à 2 000 en 1669. Ces chiffres sont exacts et confirmés par les comptes des bâtiments du Roi. Mais cette situation privilégiée valait surtout parce qu'elle mettait celui qui en était l'objet en contact quotidien avec le ministre et en mesure de rendre bien des services à ses amis. Perrault eut bientôt l'occasion de montrer ses dispositions pour les artistes comme pour les littérateurs, car Colbert ne s'en était pas tenu aux seuls bâtiments et il avait étendu son patronage aux lettres aussi bien qu'aux arts.

Dans ses mémoires, Perrault s'étend assez longuement sur la part qu'il prit à toutes les fondations littéraires de Colbert, et il n'a pas tort, car il fut de bon avis en tout cela. Le rôle des conseillers que le ministre avait groupés autour de lui était assez mal défini et il dépendait de leur activité d'en accroître l'importance. Perrault était trop jeune et trop ambitieux pour y manquer. C'est lui qui tient la plume au milieu de ses trois confrères, Chapelain, l'abbé de Bourzéis et l'abbé de Cassagnes, et c'est aussi lui qui se charge le plus souvent des besognes les plus absorbantes. On demandait le concours de ces beaux esprits quand il fallait quelque devise pour commémorer un événement notable. Perrault s'employa de son mieux à cet exercice et bientôt il y excella. S'agissait-il de fournir des légendes latines aux tapisseries des quatre Éléments ou à celles des quatre Saisons[1] confectionnées aux Gobelins sur les dessins de Le Brun et qui furent bientôt gravées à la chalcographie par Sébastien Le Clerc? Perrault vit accepter toutes ses devises, car l'histoire du Roi est figurée en bordure de ces compositions allégoriques et chaque épisode est commenté par une sentence latine. C'est lui encore qui se chargeait de retracer les splendeurs du carrousel en 1662 dans un récit officiel, que Fléchier devait mettre en latin, et de fournir aux seigneurs qui y figurèrent des devises dignes de chacun d'eux[2]. « Nous repassons dans l'assemblée, mandait Chapelain à Colbert le 3 août 1666, la description que M. Perrault a faite très heureuse-

1. Tapisseries du Roi où sont représenté (*sic*) les quatre Éléments et les quatre Saisons. *Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy*, 1679, in-folio. Cette description accompagne un recueil de planches gravées par Sébastien Le Clerc, d'après Le Brun et au nombre de 28, dont 8 doubles.

2. Carroussel. Courses de Têtes et de Bague, faites par le Roi et par les princes et seigneurs de sa cour, en l'année 1662. *Paris, de l'imprimerie royale*, 1670, in-fol. *Festiva ad capita annulumque decursio, a Rege Ludovico XIV, principibus summisque aulæ proceribus edita, anno 1662. Scripsit gallice Carolus Perrault, latine reddidit et versibus heroïcis expressit Spiritus Fléchier* (1670, in-folio).

ment du Carrousel, et où les devises des cavaliers n'auront pas une petite obligation à sa plume[1]. » D'ailleurs, Perrault prenait goût à tous ces exercices assez frivoles; il en convient dans un passage de ses mémoires, demeuré inédit jusqu'à ce jour : « La vérité est, dit-il, que j'ai eu du talent pour faire des devises et je crois en avoir fait moi seul, pendant quinze ou seize années, autant que tous les autres ensemble. Il y en a un recueil que l'on trouvera parmi mes papiers en suite d'un discours sur les devises. » J'ignore si ce recueil a été sauvé; mais ce qui en a été imprimé suffit pour donner une idée juste de la façon dont Perrault procédait. Nous citerons seulement ici, à titre d'exemple, un madrigal composé par lui-même pour commenter et faire valoir une de ses sentences[2].

Pour la chasse, divertissement dans la saison de l'Automne.
Un cor de chasse avec ce mot : *Ducit et excitat agmen.*

Si tôt que je me fais entendre
Tous près de moi viennent se rendre,
Et par eux aussitôt mes ordres sont suivis;
J'allume dans leur cœur le désir de la gloire,
Et pour remporter la victoire
Je les anime et les conduis.

Comme on le voit, tout cela était assez anodin, et si Perrault s'y adonnait avec conscience, c'est qu'en outre du plaisir qu'il y prenait, il espérait sans doute que cette besogne lui serait pour le moins aussi utile que sa littérature. Chaque jour il était davantage dans la confiance de Colbert et son action augmentait auprès de lui. La Petite Académie instituée par le surintendant n'avait pas seulement à composer les ouvrages de commande; elle devait aussi juger et corriger ceux que les auteurs voulaient consacrer au Roi. C'était une attribution importante, presque en opposition avec celles de l'Académie française; c'était aussi un excellent moyen de régner sur les lettrés et sur les savants. Si Chapelain en avait été l'instigateur auprès de Colbert, c'est Perrault qui en fut l'instrument principal. C'est lui qui transmettait au ministre les décisions de la Petite Académie, et c'est encore lui qui faisait connaître aux intéressés les mesures les concernant. Il fut le

1. *Lettres de J. Chapelain*, publiées par Ph. Tamizey de Larroque, t. II, p. 469.
2. Quelques-unes de ces paraphrases en vers français ont été insérées dans le *Recueil des poésies diverses dédié à M^gr le prince de Conty*, par M. de La Fontaine (t. II, 1671, p. 371). On en trouvera d'autres inédites dans le recueil de Conrart (ms. de l'Arsenal, n° 5 418, p. 211).

véritable intermédiaire entre Colbert et les savants, surtout les savants étrangers, que la munificence royale avait distingués. Sous l'autorité de Chapelain, grand dispensateur des grâces royales et ministérielles, Perrault faisait valoir les mérites à examiner et annonçait les faveurs dont ils étaient l'objet. Ses mémoires ne font qu'indiquer cette fonction, mais les lettres de Chapelain en fournissent de nombreux exemples. On y voit Perrault à l'œuvre, regardant de près aux ouvrages qui lui sont soumis, correspondant avec leurs auteurs, faisant exécuter les résolutions prises. Une des fonctions de Perrault, moins connue et non moins importante, est celle qui le mettait en rapport avec les voyageurs français. Il entrait dans le plan d'encouragement que Colbert s'était tracé de seconder les efforts des explorateurs français, en particulier dans l'Orient musulman. C'est Perrault qui, au départ, leur donnait des instructions et c'est avec lui qu'ils correspondaient ensuite en cours de route. Nous n'en citerons ici que deux exemples. Le voyageur Lainé adressait à Perrault le récit de son séjour en Perse dont le manuscrit nous a été conservé [1]. D'autre part, un autre explorateur de la Perse plus connu encore, le célèbre voyageur Jean Chardin, correspondait avec Perrault et lui adressait notamment une longue lettre d'Andrinople, le 29 mai 1672, dont le texte nous a été conservé dans un recueil de Conrart [2] et pourrait fournir à l'occasion quelques renseignements utiles sur le rôle de Perrault à cet égard, s'il était besoin de l'examiner davantage.

Enfin, Colbert aurait voulu ménager à cette Petite Académie une occupation plus importante encore. Il désirait faire composer ainsi une histoire du Roi et lui-même dictait à cette intention des récits que Perrault devait écrire.* L'affaire de Fouquet, par exemple, fut contée et prise de la sorte. Il est regrettable que rien de tout cela ne soit parvenu jusqu'à nous sous cette forme; mais, si l'on en croit l'abbé de Choisy, l'essentiel du récit ne serait pas perdu, car celui-ci, en retraçant dans ses propres mémoires la disgrâce de Fouquet, a tiré parti de ce que Perrault lui avait dit, d'après Colbert. « J'ai appris ces particularités de Perrault, assure-t-il, à qui Colbert les a contées plus d'une fois, » et cette assertion donne du crédit au récit de l'abbé de Choisy [3]. Quoi

1. Bibliothèque nationale, cabinet des manuscrits, fonds français, n° 10 775. — Henri Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, t. I, p. 47, note 2; — et *Lettres de J. Chapelain*, publiées par Tamizey de Larroque, t. II, p. 706.

2. Bibliothèque de l'Arsenal, ms. n° 5 420, p. 257.

3. *Mémoires*, éd. M. de Lescure, t. II, p. 134.

qu'il en soit, si l'histoire du Roi commencée par la Petite Académie sous les auspices de Colbert n'a eu aucune suite pour la postérité, elle eut du moins l'avantage pour les auteurs de les faire connaître de Louis XIV, qui les complimenta avec bienveillance. Mais cet accueil flatteur ne réussit pas à mener à bien l'entreprise. C'est Charpentier qui devait préparer le travail, et Charpentier n'était pas un homme traitable : il ne voulut pas se plier à ce qu'on lui demandait, et le projet avorta, pour être repris plus tard par Pellisson, par Despréaux et par Racine.

Si l'on prétendait suivre ici tous les objets sur lesquels l'activité de Perrault se déploya, ce serait passer en revue une notable partie de l'administration de Colbert, car il n'est guère d'affaires touchant aux lettres, aux sciences et aux arts que le commis n'ait traitées avec le surintendant. Nous ne saurions faire un pareil exposé et nous laisserons de côté momentanément tout ce qui a trait aux beaux-arts. Perrault s'est sur ce point donné ample carrière et les documents abondent pour le montrer; aussi réserverons-nous cet examen pour être fait ailleurs et nous nous contenterons ici de mentionner ce qui a plus particulièrement trait à l'histoire littéraire et à la biographie de Perrault. Car ses nombreuses occupations administratives ne l'empêchèrent jamais d'écrire. Vers ou prose, il employait indifféremment l'une ou l'autre forme à l'occasion. Les opuscules qu'il a composés de la sorte sont en assez grand nombre et furent réunis plus tard en un recueil, aujourd'hui assez rare, que nous ne manquerons pas de signaler à son heure. Au lieu d'y recourir nous préférons donner ici des exemples inconnus de la verve de Perrault. Voici d'abord une ode *Sur l'attentat commis à Rome en la personne de l'ambassadeur de France*. Perrault avait d'abord écrit : *Sur l'injure que le Roi a reçu à Rome en la personne de son ambassadeur*; mais le titre a paru sans doute maladroit et on l'a recouvert d'une bande de papier blanc. Quoi qu'il en soit, les vers, coulants et faciles, à l'ordinaire de ceux de Perrault, font allusion à l'incident fameux du duc de Créquy, qui faillit être assassiné à Rome par la garde corse du pape et qui devait être vengé plus tard par le roi d'une façon si éclatante[1].

1. Musée Condé, à Chantilly, ms. n° 1 420, feuillet 113. — Je dois la copie de cette pièce, et de celles qui vont suivre, à l'inépuisable obligeance de M. G. Macon, conservateur adjoint du musée Condé.

Nymphe d'olive couronnée,
Fille du Ciel, aimable Paix,
Qu'enfin les Dieux nous ont donnée
Après mille et mille souhaits,
Si d'une trompette éclatante
La voix terrible et menaçante
S'est fait ouir à nos voisins,
Que ton cœur n'en ait point d'alarmes,
Le grand Louis ne prend les armes
Que pour punir des assassins.

Cette tranquillité profonde
Qui rend la France désormais
Le plus heureux climat du monde
Ne l'abandonnera jamais.
Sa longue et paisible durée
Ne sera pas même altérée
Par le moindre effroi des dangers,
Et la redoutable tempête
Qui gronde autour de notre tête
Tombera sur les étrangers.

Rome, qui de toute la terre
Se rendit maîtresse autrefois
Moins par la force de la guerre
Que par la justice des lois,
De ses héros a vu la race
Quittant leur glorieuse trace
Commettre un acte plein d'horreur,
Un noir et lâche parricide,
Dont le peuple le plus perfide
N'égala jamais la fureur.

Depuis le Gange jusqu'au Tage
La terre a-t-elle un potentat
Qui ne ressente et ne partage
L'injure d'un tel attentat?
Ceux qu'au trône le Ciel appelle
Devraient tous prendre la querelle
Pour le plus sacré de leurs droits
Et venger cette audace extrême
Qui fait outrage au diadème
Dans le plus auguste des rois.

Mais l'entreprise est trop facile
Pour employer tant de guerriers
Et le terrain trop infertile
Pour fournir assez de lauriers.

C'est trop que Louis délibère
De tourner sa juste colère
Sur de si faibles ennemis;
Après une entière victoire
Ils auront encor trop de gloire
Qu'un si grand roi les ait soumis.

Si Rome jeune et triomphante
Après mille fameux exploits
Vit naître en son sein l'épouvante
Au bruit des armes des Gaulois,
Peuple dont la force est éteinte,
Quelle doit être votre crainte
A l'approche d'un tel danger,
Lorsque les Français indomptables,
Plus que leurs aïeux redoutables,
Marchent à vous pour se venger.

Comme on voit un torrent rapide
S'épandre avec plus de fierté
Quand d'une digue qui le bride
Il a l'obstacle surmonté,
Ses eaux tombent précipitées
Et de leurs vagues irritées
Entraînent rochers et forêts,
Dérobent tout en leur passage
Et ne font qu'un grand marécage
Des prés, des bois et des guérets,

Ainsi l'ardeur prompte et bouillante
De nos formidables héros
Qui s'irrite et s'impatiente
De garder un trop long repos,
Plus violente devenue
Par la paix qui l'a retenue,
Ira d'un invincible effort
Dans les terres infortunées
Qui lui seront abandonnées
Porter la terreur et la mort.

Lors à vos troupes alarmées
Vous ferez espérer en vain
Que le puissant Dieu des armées
Prendra votre défense en main;
Elles verront par leur supplice
Comment sa sévère justice

Punit les infracteurs des lois
Et comment sa toute-puissance
Lorsqu'en son image on l'offense
Venge la majesté des rois.

Ce n'est pas que Rome n'enserre
Ce que le monde a de plus saint
Et n'ait en dépôt un tonnerre
Qui ne peut assez être craint;
Mais ce n'est que contre le crime
Que notre courroux légitime
Porte son redoutable effort,
Et l'on sait trop, quoi qu'elle dise,
Que le fils aîné de l'Église
En est le plus ferme support.

Quoi donc! Si le Ciel trop sévère
Et par nos crimes provoqué
Souffrait que notre commun Père
En son trône fût attaqué,
Auriez-vous assez d'arrogance
Pour croire que de sa défense
Le noble soin vous fût commis?
Sachez qu'on verrait en campagne
Le petit-fils de Charlemagne
Foudroyer seul ses ennemis.

Loin d'employer la force ouverte
Qui ne saurait vous garantir
Que n'arrêtiez-vous votre perte
Par des marques de repentir?
Comment avez-vous osé prendre
D'autres armes pour vous défendre,
Vous dont on remarque en tous lieux
Que la prudence est le partage,
Ainsi qu'autrefois le courage
Était celui de vos aïeux.

L'audace qui vous accompagne
N'a pas troublé votre raison
Jusqu'à vouloir avec l'Espagne
Faire aucune comparaison.
Autant que vous êtes timides
Ses habitants sont intrépides;
Rien ne les peut faire plier;
Et toutefois pour une offense
Moins injurieuse à la France
On les a vu s'humilier.

On a vu les peuples de l'Ebre,
Ces peuples fiers et valeureux,
Venir rendre un aveu célèbre
Du rang que nous tenons sur eux.
La peur d'émouvoir la colère
D'un roi que le monde révère
Leur a seule fait accorder
Ce que cent batailles données
Durant le cours de cent années
N'avaient pu leur faire céder.

Tel est sur la voûte éternelle
Le souverain de l'univers
Quand parmi la troupe immortelle
Il donne ses ordres divers;
Sans qu'il soit armé de sa foudre,
A ce qu'il veut il fait résoudre
Les plus puissants d'entre les Dieux,
Et le seul regard adorable
De ce monarque redoutable
Fait trembler la terre et les cieux.

Fallait-il de preuve plus ample
De la grandeur de son pouvoir,
Ni de plus mémorable exemple
Pour vous ranger dans le devoir?
Apprenez donc par sa victoire
Que tout doit tribut à sa gloire,
Et qu'enfin pour votre malheur
Celui qu'avec tant d'insolence
Vous refusez à sa clémence
Vous le rendrez à sa valeur.

Pourquoi ces vers de Perrault n'ont-ils pas vu le jour? Peut-être parce que son ami Fléchier avait composé lui aussi une élégie, *Plainte de la France à Rome sur l'insulte faite à son ambassadeur*, qui eut l'approbation de Colbert et fut bien accueillie du public, car on l'attribua à Corneille. Perrault sans doute ne voulut pas risquer la comparaison avec son ami ou paraître lui disputer ses lauriers. Ce ne fut probablement pas pour les mêmes raisons que les vers que nous allons citer ci-dessous sont demeurés inédits. C'est une satire contre les modes du temps et contre ceux qui les outraient. Mais la verve de Perrault n'est jamais bien caustique et les personnages qu'il trace sont assez flous. Nous en avons ailleurs de meilleures images et quelques répliques de Molière valent mieux pour nous faire connaître ces gens que les

tirades de Perrault. Celles-ci ont plus de valeur documentaire que de mérite littéraire et c'est surtout à titre de document que nous les imprimons, d'après le manuscrit de Chantilly (f° 139).

Le Faux Galant et la Vraie Coquette.

Le Faux Galant.

Est-ce un homme, est-ce une machine,
Est-ce un fantôme que je vois?
Je ne sais si je le devine,
Mais c'est un galant que je crois;
A pas lents et croisés vers nous il s'achemine,
Et de la sorte qu'il dandine
Ne vous semble-t-il pas qu'il a le corps démis?
Quelle apparition! Quelle figure étrange!
On ne voit qu'un confus mélange
De cheveux, de linge et d'habits.

Sur le petit bout de sa tête
S'élève un chapeau si pointu
Qu'on pourrait en couvrir le faîte
Avec un Louis d'un écu;
Un monstrueux rabat d'une grandeur insigne
Lui descent le long de l'échigne;
Ses coins gros et bouffis tombent encor plus bas;
Mais que par leur grand fond ses chausses sont difformes
Et que ses rondaches énormes
Font un effroyable fracas!

Je le reconnais, c'est Pyrame,
Des sots le modèle parfait;
Des rares vertus de son âme
Faisons maintenant le portrait.
Cinq ou six mots nouveaux font toute sa science,
Et son admirable éloquence
N'emploie en tous discours que ces termes charmants;
Souvent, sage et discret, il garde le silence,
Et par un excès de prudence
Il laisse parler ses rubans.

Quand il est auprès de l'idole
Pour qui son cœur fait mille vœux,
Ne croyez pas qu'il la cajole
Ni qu'il lui parle de ses feux;
Ce sont de vieux moyens de se mettre en estime;
D'un peigne de corne il s'escrime

Et dans cet exercice il montre son talent ;
Pourvu qu'à gros anneaux sa longue chevelure
Lui pende jusqu'à la ceinture,
Il se croit être trop galant.

La belle gloire qui le presse
Lui fait souffrir bien des ennuis ;
Il se consume de tristesse,
Il ne dort plus toutes les nuits,
Non pour les beaux exploits que durant la campagne
Nos gens ont fait contre l'Espagne
Qui ternissent l'éclat des héros anciens ;
Pour un plus beau sujet sa belle âme est troublée :
Il a vu dans une assemblée
De plus grands canons que les siens.

Sa forte et profonde cervelle,
Capable des plus grands projets,
Médite une mode nouvelle
Qui le rende illustre à jamais.
Mais d'où vient qu'il se courbe? O Dieux! comme il se penche;
Et sur l'une et sur l'autre hanche
Plus bas que ses genoux lui tombent ses cheveux!
Ce n'est pas sans sujet; c'est que Thisbé s'avance
Et qu'il fait une révérence
A l'aimable objet de ses vœux.

La Vraie Coquette.

Que cette dame est ajustée!
Elle est galante tout à fait ;
Peut-être qu'elle s'est doutée
Qu'on voulait faire son portrait.
Que de petits rubans rangés avec adresse
Accompagnent sa fausse tresse!
Que de couleur de feu! Que de blanc et de vert!
Mais enfin commençons à peindre son visage
Et le ridicule assemblage
Des mouches dont il est couvert.

La voilà dans sa mine fière.
Non! Elle adoucit son aspect
Et rit d'une fine manière
Pour faire après le petit bec.
Elle baisse les yeux, puis lève en haut la vue;
Tout le visage lui remue ;

De dépit le pinceau me va tomber des doigts;
De moment en moment sa grimace est nouvelle;
Depuis que j'ai les yeux sur elle
Je n'ai su voir son vrai minois.

Achevons pourtant cette image
Puisque nous l'avons entrepris;
La difficulté d'un ouvrage
Ne sert qu'à lui donner du prix.
Ne cherchons point de lis, ne cherchons point de roses
Au matin fraîchement écloses
Pour peindre au naturel la couleur de son teint;
Sans nous embarrasser d'une si vieille ruse
Prenons le rouge et la céruse
Dont elle-même elle se peint.

Les yeux brillants de cette belle,
Qu'elle tourne en mille façons,
Aux plus fins joueurs de prunelle
Donneraient encor des leçons.
Toujours en sentinelle et toujours à la quête
De quelque nouvelle conquête,
Par cent petits regards ils tâchent d'éblouir;
Ils ont pour tout le monde une douceur extrême
Et disent tout haut : « Je vous aime »,
Au premier qui les veut ouïr.

Quoiqu'elle n'eut jamais de haine
Pour les galants de belle humeur,
Rien ne lui donna tant de peine
Que de rire de tout son cœur;
La pauvrette sait bien que sa bouche plissée,
Qu'elle retient apetissée
Et qui semble une rose ou plutôt deux boutons,
Par le ris tout à coup s'ouvre défigurée,
D'une grandeur démesurée
Ainsi qu'une bourse à jetons.

Je ne dépeindrai point son âme.
Suffit de dire en ce portrait
Qu'à celle de son cher Pyrame
Elle ressemble tout à fait.
Elles sont toutes deux également changeantes,
Ridicules, impertinentes,
Ont mêmes visions et mêmes sentiments,
Et jamais par les nœuds des fortes sympathies
Il n'en fut de mieux assorties
Que celles de ces deux amants.

Enfin, pour achever de donner une juste idée du talent poétique de Perrault à cette époque de sa vie, nous reproduisons encore un sonnet inédit qui le fera connaître sous un autre jour. Comme dans la satire, la fluidité de sa veine est mal à l'aise dans le sonnet. Là où il faudrait de la précision et de la vigueur, sa pensée est molle et indécise; et la forme n'a pas la netteté qui conviendrait à un poème aussi court.

Sur la convalescence du Roi.

Qui ne voit que le Ciel, amoureux de la France,
Se plaît à la combler de ses plus doux bienfaits!
Il entretient chez elle une profonde paix
Et verse dans son sein une heureuse abondance.

Mais quel que soit le prix des biens qu'il lui dispense
Et dont même souvent il prévient ses souhaits,
Aucune autre faveur n'égalera jamais
Celle à qui de Louis elle doit la naissance.

Si deux fois de sa perte il nous a menacés
Pour le rendre aussitôt à nos vœux empressés,
Faut-il que désormais notre âme s'en étonne?

Chacun ne doit-il pas reconnaître en ce jour
Qu'ainsi de temps en temps le Ciel nous le redonne
Comme le seul présent égal à son amour?

L'année 1668, en particulier, fut féconde pour Perrault, au point de vue littéraire. Dès le début, le roi s'empara de la Franche-Comté, après une campagne courte et heureuse. C'est Chapelain qui fut chargé de retracer officiellement cette expédition, mais Perrault ne voulait pas perdre l'occasion de se montrer courtisan habile. Et, sans éveiller la susceptibilité de Chapelain, il trouva le moyen de parler de cet événement dans un opuscule assez adroit, dédié à Chapelain lui-même. C'est intitulé *le Parnasse poussé à bout* et le début ci-dessous, que nous reproduisons d'après un manuscrit du temps[1], car il offre quelques variantes avec l'imprimé, montrera le fond de la pensée de Perrault. Il disait à Chapelain :

1. Recueil de Conrart. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5 418, p. 1207. Cet opuscule n'a pas, à ma connaissance, été imprimé séparément. Il a été inséré, en 1668, au tome III du *Recueil de pièces galantes en prose et en vers de M^me^ la comtesse de la Suze*, et il a reparu plus tard dans le *Recueil des divers ouvrages* de Perrault lui-même.

Je suis au désespoir de n'avoir pu rien faire sur la conquête de la Franche-Comté. J'ai médité, j'ai invoqué, mais inutilement, et il n'a pas plu aux Muses de m'aider de la moindre de leurs inspirations. Cela, monsieur, vous étonne sans doute, vous qui les avez toujours éprouvées si civiles et si favorables en toutes rencontres. Mais vous serez encore plus étonné quand vous saurez les diligences que j'ai faites auprès d'elles.

Aussitôt que j'eus appris la nouvelle de cette merveilleuse expédition, je formai le dessein d'en chanter la gloire selon mes forces, et de tenir ma partie dans ce grand concert de louanges qui retentit par toute l'Europe. Je crus que le petit poème de *la Peinture* n'ayant pas déplu, l'ouvrage que je ferais ne pouvait manquer d'avoir un heureux succès, pour peu qu'il répondît à la grandeur de son sujet. J'y trouvai bien de la difficulté, et je vous avoue que l'amas de tant de circonstances glorieuses qui l'accompagnent ne put tenir dans l'étendue de mon imagination. Je ne perdis pas néanmoins courage et je crus que j'en viendrais à bout avec le secours des Muses, que j'appelai et conjurai par tout ce qu'il y a de plus sacré sur le Parnasse. Mais elles ne vinrent point et je ne pus faire un seul vers qui me satisfît. Pour m'éclaircir de ce qui pouvait obliger ces aimables sœurs à m'abandonner ainsi au besoin, elles qui ne viennent que trop souvent me trouver d'elles-mêmes et quelquefois jusque dans mon lit où elles m'empêchent de dormir fort mal à propos, je montai au Parnasse en intention de m'en plaindre et même de les quereller. Il serait inutile de vous dire ici par quel chemin j'arrivai sur cette montagne puisque c'est vous-même, monsieur, qui me l'avez montré, ainsi qu'à beaucoup d'autres qui ne le reconnaissent pas comme moi. Je trouvai les Muses fort embarrassées, et, comme elles ne croyaient pas être entendues d'aucun mortel, elles s'entredisaient franchement qu'elles étaient poussées à bout et que le roi, en leur donnant trop de matière, les réduisait dans une impuissance où elles ne s'étaient point encore trouvées depuis qu'il y a des héros sur la terre...

Après cela, on voit le thème de la conversation : c'est le développement, moitié en vers, moitié en prose, de cette pensée que Despréaux a si ingénieusement exprimée en un seul vers :

Grand Roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire.

Mais Perrault a su trouver cette fois-ci pour s'exprimer des accents naturels et vrais. Sa prose est aussi légère que ses vers, dont l'allure ne dément pas la rapidité d'une conquête si bien menée. Le morceau est agréable, sans être banal, et c'est un de ceux dans lesquels l'esprit de Perrault se montre alors le mieux à son avantage.

Cet opuscule, qui, d'ailleurs, ne vit le jour que plusieurs années après, avait été précédé par un poème plus important, auquel Perrault fait allusion dans les lignes que nous venons de citer. C'est son poème de *La Peinture*, dont la pensée ne manquait pas d'originalité[1]. D'une plume élégante et ingénieuse, Perrault sait traiter encore une fois en le variant l'éternel sujet de la grandeur royale. Non content de séduire son peuple par des exploits, Louis XIV, alors à l'apogée de sa gloire, a trouvé près de lui toute une pléiade d'artistes qui louent sa valeur par des moyens divers. En peinture, c'est LeBrun qui personnifie le mieux ce mouvement de glorification. C'est son pinceau qui traduit le plus éloquemment aux yeux les phases de l'apothéose royale. Aussi c'est à lui que Perrault s'adresse pour célébrer la Peinture et chanter ses mérites. Il les décrit avec agrément et n'en parle pas sans compétence. Mais, au milieu des compliments et des hyperboles, se glisse une affirmation qu'il est bon de relever au passage. Perrault proclame avec conviction que jamais les arts, et en particulier la peinture, ne produisirent plus de chefs d'œuvre ni de plus indiscutables qu'en ce temps-là. C'est déjà la suprématie des modernes déclarée, au moins sur un point, et on voit combien Perrault tenait à cette idée qu'il devait reprendre et développer plus tard. Pour le moment, elle ne semble avoir frappé personne. Le poème de la peinture eut du succès et l'auteur en reçut des compliments. Nous reproduisons ici la lettre fort aimable que Conrart écrivit pour exprimer les siens; elle fournira quelques détails qui ne sont pas sans intérêt.

Du 23 janvier 1668. — Je ne pouvais recevoir d'une main plus agréable que celle de M. Chapelain un plus agréable présent que celui qu'il me fit hier de votre part; et pour faire que mon remerciement vous plaise en quelque sorte, je n'ai point trouvé de moyen plus propre que de le faire passer par la même main. Au reste, monsieur, j'ai toujours ouï dire que la Poésie est un art qui demande un homme tout entier, et même un homme de fort grand loisir; et vos emplois en occuperaient bien quatre. Néanmoins votre poème est aussi exact et aussi juste que si vous y aviez donné tout votre temps, car vit-on jamais plus d'esprit, plus de conduite et plus de grâces tout ensemble?

1. *La Peinture, poème.* A Paris, chez Frédéric Léonard, imprimeur ordinaire du Roy, rue Saint-Jacques, à l'Écu de Venise, 1668, in-folio, de 28 p. La permission est datée du 10 décembre 1667.

La bibliothèque de l'Arsenal possède (B. L., n° 8 572) l'exemplaire offert par Perrault à Le Brun, avec cette mention manuscrite : *Pour Monsieur Le Brun, par son très humble serviteur*, PERRAULT. La Bibliothèque nationale conserve (Inv. Réserve, Ye 72) un exemplaire de ce poème avec une traduction manuscrite en vers latins par Jean-François La Croix.

Cela fait bien voir que rien n'est impossible quand il s'agit de louer notre incomparable monarque et son incomparable ministre. Mais ne serait-ce point aussi que les Muses, qui ont tant d'obligation à l'un et à l'autre, pour ne vous pas détourner du service que vous leur rendez à tous deux si utilement et avec tant d'assiduité, vous ont voulu décharger de la peine de faire ces beaux vers en les faisant elles-mêmes sans vous? (Ils sont assez parfaits pour avoir cette opinion.) Si la chose est ainsi, je souhaite qu'elles vous fassent souvent de pareilles faveurs, afin que vos amis et le public en profitent. Cependant, monsieur, je m'estime heureux de n'avoir point été oublié de la distribution de vos présents. C'est une grâce que je pouvais me promettre de votre généreuse amitié, sur laquelle j'ai toujours compté comme sur un fonds que ni vos distractions ni mes infirmités ne me pouvaient faire perdre. Quoique la mienne ne soit pas de si grand poids, je suis assuré que vous aurez toujours la bonté de la compter pour quelque chose et que vous ne ferez jamais la revue de vos anciens amis sans que je m'y trouve au premier rang en qualité de votre très constant et très passionné serviteur [1].

C'est probablement pour marquer sa gratitude à Conrart, que Perrault lui adressa la traduction en vers d'une épître du chancelier de L'Hospital, en la faisant précéder d'une dédicace assez flatteuse. Le manuscrit même de Perrault est conservé encore dans les papiers de Conrart et c'est d'après lui que nous donnerons ici la lettre dédicatoire, qui exprime quelques idées personnelles à Perrault.

A Monsieur Conrart, conseiller secrétaire du Roi.

Monsieur, de toutes les épîtres du chancelier de l'Hospital je suis persuadé que celle-ci est la plus belle et qu'elle doit être considérée comme son chef-d'œuvre, quelque applaudissement qu'on ait donné aux autres. Il y a cent raisons d'en juger de la sorte, que je pourrais vous déduire et que je veux bien passer sous silence pour vous ennuyer moins. Si j'étais vain, je compterais pour une le choix que j'en ai fait pour la traduire, mais j'aime mieux vous avouer franchement que ce qui m'a porté à ce travail a été la seule considération du sujet et le plaisir qu'on ressent à voir dans les auteurs des siècles passés l'image des choses de son temps. Certainement, lorsque j'ai considéré le portrait que cet illustre chancelier fait d'un bon prince, j'ai eu tant de joie de remarquer que nous possédons en nos jours ce qui n'était que l'idée et le souhait de ce grand homme que je n'ai pu m'empêcher de mettre en notre langue ces endroits admirables et qui semblent plutôt des prophéties de ce que nous voyons que de simples instructions pour

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5 422, p. 429.

un jeune roi. Vous savez, monsieur, que ce fut par là que je commençai sans autre dessein de continuer et que ce fragment vous ayant plû vous me donnâtes le courage de poursuivre. Je suis bien aise de vous faire souvenir en passant de cette particularité afin qu'elle serve d'excuse à la hardiesse que j'ai de vous offrir ce petit ouvrage et afin que si son peu d'érudition ne le rend pas digne de cet honneur il semble le mériter en quelque sorte par celui qu'il a de vous devoir son accomplissement et d'avoir su déjà vous plaire. J'appréhendais, à vous dire le vrai, que le style n'en fût un peu trop simple et trop familier, mais depuis que j'eus remarqué qu'il vous agréait, j'ai eu l'esprit en repos de ce côté-là. Vous achevâtes, monsieur, de me confirmer dans la pensée où j'étais que le genre épistolaire et cette sorte de poésie qu'on appelle discours, tels que ceux d'Horace, de Ronsard, de Du Bellay et de quelques autres, ne devait pas moins s'éloigner de la hauteur du poème héroïque que de la bassesse du comique rampant et qu'elle devait affecter le style médiocre, si facile en apparence et si difficile en effet. Ceux qui aiment passionnément les expressions hardies, et les figures surprenantes et à qui le galimatias même ne déplaît pas parce qu'il ressemble au style pompeux et magnifique auront de la peine à goûter cette vérité et attribueront toujours à faiblesse le soin qu'on aura eu de se tenir dans les bornes d'une médiocrité raisonnable. Mais assurément ceux qui s'y connaissent mieux, ceux qui regardent plutôt au bon sens de la poésie qu'au vain éclat de la diction et qui sont persuadés que les paroles sont aux pensées ce que l'or est aux pierreries, dont les bons ouvriers n'emploient que le moins qu'ils peuvent et qu'en tant qu'il en faut précisément pour les mettre en œuvre, en feront un meilleur jugement, et le vôtre, monsieur, m'en est une assurance indubitable. Je ne prétends pas qu'on me loue d'avoir atteint à cette médiocrité si souhaitable et si recherchée. Il faut plus de force que je n'en ai pour y arriver, et surtout pour s'y maintenir, mais je prétends qu'on ne doit pas me blâmer si je me la suis proposée et si quelquefois j'ai refusé de m'élever pour ne pas m'écarter de cette route mitoyenne que j'ai choisie et que j'affecte presque partout tant que je puis. Quoi qu'il en soit, monsieur, c'est à vous d'en répondre et de garantir pour bon ce petit ouvrage puisque déjà vous l'avez approuvé. Je n'ai autre chose à faire qu'à vous l'offrir et à vous supplier de le recevoir, puisque vous avez eu la bonté de le vouloir bien ainsi, comme une marque de l'honneur que j'ai d'être de vos amis et de la forte passion avec laquelle je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

PERRAULT[1].

Cette traduction, ainsi annoncée, n'est pas une heureuse entreprise, et Perrault a donné un air trop simple aux vers de L'Hospital,

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5131, p. 215. Paul Lacroix l'a reproduite dans la Préface de son édition des *Mémoires* (chez Jouaust).

qui n'ont pas dans l'original cette allure pédestre. Savait-il que Du Bellay, qu'il nomme dans sa dédicace, s'était exercé avant lui à tourner en vers français ce morceau fameux? Il n'y fait nulle allusion; mais il serait intéressant de rapprocher les deux versions et on constaterait que, si ce projet ne fut pas, à vrai dire, bien favorable à l'un ni à l'autre, la traduction de Du Bellay, plus concise, offre maints traits qui ne sont pas sans agrément sous leur air archaïque.

Par tous ces travaux Perrault gagnait une place particulièrement active auprès de Colbert. Bien qu'il s'occupât surtout des bâtiments du Roi et des relations avec les artisans ou les artistes, il avait aussi une grande influence sur les lettres et c'est Chapelain et lui qui, par des moyens divers, servaient à les encourager. Tous deux s'entendaient, d'ailleurs, fort bien pour ce rôle qu'ils s'étaient partagé. Maints passages de la correspondance de Chapelain en font foi, au nombre desquels nous choisirons celui-ci d'une lettre à Coringius du 4 juin 1670 : « M. Perrault, dont vous me demandez la qualité et la demeure, est commis des bâtiments du Roi sous Mgr Colbert qui en a la surintendance, et est logé dans son hôtel même auprès de sa personne. C'est moi qui l'y ai introduit. Il en est très reconnaissant et les services qu'il vous y rend, il les met à mon compte et prétend me les rendre à moi-même, en quoi il ne s'abuse pas[1]. » Cette situation était donc toute particulière : Perrault approchait sans cesse le surintendant et en était le confident assidu. Aussi, quand Colbert, en 1666, eut la pensée de faire recueillir tous les vers les plus remarquables, latins, italiens ou français, qui avaient été faits à la louange de Mazarin et de les rassembler en un beau volume in-folio, c'est Perrault qui écrivit le sonnet du début et présenta au public, à la façon d'un introducteur officiel, l'ensemble des poètes français groupés pour célébrer le même objet[2]. Ce sonnet n'a guère été imprimé que là; aussi nous le citerons ici :

Vous qu'un zèle jaloux de l'honneur de la France
Fait en mille façons célébrer les hauts faits
De l'illustre héros qui nous donna la paix
Et qui la couronna d'une auguste alliance;

Si vous êtes flattés par la douce espérance
Que tant de beaux écrits, tant d'ouvrages parfaits
Malgré l'effort du temps ne périront jamais,
On ne peut vous blâmer d'une vaine arrogance.

1. *Lettres de J. Chapelain*, p. p. Tamizey de Larroque, t. II, p. 686, note 1.
2. *Éloges du cardinal Mazarini*, Paris, Antoine Vitré, 1666, in-folio.

Oui, tant que le soleil réglera l'univers,
Les mortels parleront de Jule, et de vos vers,
Et toujours dans leurs cœurs en vivra la mémoire.

Mais ne présumez pas qu'un nom si respecté
Doive tenir de vous ce haut comble de gloire;
C'est vous qui lui devrez votre immortalité.

Une pareille situation avait aussi ses dangers. Sans doute le dispensateur de telles faveurs pouvait se faire ainsi beaucoup de flatteurs, sinon d'amis. Il pouvait aussi se créer des inimitiés, mécontenter des gens et les irriter contre lui. On voit aisément, en parcourant simplement le recueil dont nous venons de parler, les noms de ceux que les bonnes grâces officielles avaient captés. Ce sont, hormis Corneille, quelques noms fameux en ce temps-là et maintenant plus ou moins oubliés, tels que ceux de Gomberville, de Desmarets, de Chapelain, de La Mesnardière, de Benserade, de l'abbé Testu, de Ménage, de Charpentier, de Brébeuf, de Cottin, de Cassagnes, tous gens assez attardés et manquant de génie. Bientôt on les verra accommodés fort vivement par la plume des nouveaux poètes. Ceux-ci font défaut à ce chœur de louanges, et si l'ode de Racine *aux Nymphes de la Seine* y figure, elle est tellement perdue au milieu des élucubrations d'Isar et de Pinchesne qu'elle peut passer inaperçue. Aussi bien, Racine, jeune encore, n'est pas en possession de ses moyens poétiques. Il ne prendra pleine conscience de lui-même que plus tard, aux conseils de Boileau, à ses critiques, et celui-ci se tient à l'écart de ces fades faiseurs de vers. Despréaux guette leurs ridicules et déjà il en a signalé quelques-uns, à sa façon. En effet, en même temps que le gros volume officiel consacré à Mazarin voyait le jour, quelques satires de Despréaux paraissaient en un mince volume, à l'abri d'un privilège royal. Cette rencontre, sans doute fortuite, était grosse de menaces; les faiseurs de vers à l'ancienne mode ne pouvaient manquer de se heurter au nouveau venu qui les drapait ainsi et probablement qu'ils ne rendraient pas les armes sans avoir opiniâtrément combattu.

Donc, on lutta avec énergie. D'une part, les adversaires étaient nombreux, mais Despréaux était à lui seul aussi malicieux et énergique, plein de bon sens et soucieux de la seule vérité. Il sut faire face à tous : aux poètes il décocha les traits incisifs de ses satires; aux faiseurs de romans, il adressa les railleries de son *Dialogue des héros de roman*, qui, s'il ne fut imprimé que beaucoup plus tard, circulait déjà en manuscrit à cette époque. Les

coups portaient si bien qu'on essaya d'arrêter la main du satirique, et c'est en cela que Perrault intervint. En 1671 ou 1672, — car le document qui confirme ce fait porte l'une ou l'autre date sur le brouillon ou sur l'original[1], — Chapelain avait demandé qu'on retirât le privilège des satires de Despréaux, qui le prenaient à partie, et Perrault avait abondé dans ce sens. Tous deux obtinrent même gain de cause un instant sur ce point et purent croire qu'ils avaient cause gagnée. Mais ils en furent pour leur courte joie et les œuvres de Boileau revoyaient le jour en 1674, amendées en certains endroits, adoucies peut-être à l'égard de Chapelain, et sans que le *Dialogue des héros de roman* y fût inséré, mais avec un privilège dont les termes étaient singulièrement flatteurs. Par sa verve, par la franchise de ses accents et la loyauté de ses antipathies, Despréaux avait forcé l'estime de Colbert et gagné la bienveillance du Roi. C'était un échec pour Chapelain et Perrault lui-même en était sensiblement atteint.

Ce n'est pas que son influence auprès du surintendant fût menacée : elle restait pour le moment aussi grande qu'elle l'avait jamais été et Colbert continuait à avoir, par l'entremise de Perrault, la mainmise sur les littérateurs et sur les artistes. D'ailleurs, Perrault était trop bien gagné à ces idées pour qu'on n'usât pas d'un pareil intermédiaire. N'est-ce pas lui qui avait proposé à Colbert, en 1666, l'établissement d'une Académie générale, sorte d'Institut anticipé, qui devait grouper dans des sections diverses les littérateurs, les historiens, les philosophes et les mathématiciens[2]? Ce projet n'eut pas de suite, je ne sais pourquoi, et on s'en tint aux académies particulières, sans lien entre elles et sans cohésion. L'Académie des Sciences fut la première à surgir de cette conception, et Perrault aida à la réaliser. Quelques savants se réunissaient chez Montmor ou chez Thévenot. Le surintendant les prit sous sa protection et leur offrit un local dans les dépendances de la bibliothèque du Roi. Charles Perrault ne pouvait songer à être admis dans cette société; mais il parvint à y introduire son frère Claude, le médecin, et de la sorte l'action du ministre pouvait encore se faire sentir sur ce nouveau corps par le moyen d'un homme qui avait les mêmes aspirations que son frère.

Claude Perrault était alors âgé de cinquante-trois ans et s'était seulement adonné jusque-là à la pratique de la médecine et à

1. *Lettres de J. Chapelain*, p. p. Tamizey de Larroque, t. II, p. 774, et *Lettres de Colbert*, p. p. Pierre Clément, t. V, p. 644.
2. *Lettres de Colbert*, p. p. Pierre Clément, t. V, p. 512.

l'étude de cet art. On n'a pas encore essayé de retracer avec précision la suite de ses travaux médicaux, et c'est un tort, car son histoire serait un exemple concret à l'appui de l'histoire de la médecine et un commentaire probant de quelques œuvres littéraires du temps. D'ailleurs, il est facile de reconstituer tout cela avec certitude, car les documents abondent, et le cycle des études médicales était tracé alors fort nettement[1]. Claude Perrault le suivit comme ses camarades. Le maître ès arts, qui voulait devenir médecin, devait se faire inscrire à la faculté dès le mois de novembre, et, cette formalité accomplie, il était *philiâtre*, c'est-à-dire aspirant médecin, pouvant suivre les cours doctoraux et renouvelant tous les trois mois son inscription. Il étudiait alors pour arriver au grade de bachelier, en vue duquel quatre ans étaient nécessaires, sauf de rares exceptions. Comme on le voit, les aspirants docteurs en médecine étaient plus longtemps occupés que les futurs licenciés en droit, si l'on en juge par ce que Charles Perrault nous a dit de ceux-ci dans ses mémoires, et la longue discipline à laquelle ils étaient soumis laissait sur eux un pli ineffaçable. Les épreuves à subir pour obtenir le titre de bachelier en médecine étaient nombreuses et variées, et ce n'est qu'après y avoir satisfait qu'on admettait les jeunes gens à subir en public les trois thèses *quodlibétaires*, ainsi nommées parce qu'elles traitaient un sujet librement choisi par le candidat. Claude Perrault soutint la première, devant la Faculté de médecine de Paris, le 3 mars 1639, sur le point de savoir s'il y a une vieillesse de l'âme comme il y en a une du corps, *An ut corporis sic animae senectus?* La seconde thèse se nommait plus particulièrement la thèse cardinale. Perrault la passa le 19 mai 1639 et elle traitait la question s'il est loisible, dans les chaleurs de l'été, de rafraîchir le vin avec de la glace, *An diebus aestatis ferventissimis vinum glacie diluere innoxium?* Enfin, Claude Perrault argumenta sur sa troisième thèse le jeudi 17 novembre 1639 et elle examinait le point de savoir si les cautères sont des remèdes à employer dans le cas de tremblement invétéré de la tête et des membres causé par l'obstruction, *An diuturno capitis artuumve tremori ab obstructione, cauteria?* Et Perrault concluait à l'affirmative[2]. Ce sont là des exemples des questions que la Faculté discutait alors, et ils peuvent fournir une idée assez juste de ces

1. Pour plus de détails, voir l'excellent livre du docteur René Fauvelle, *Les étudiants en médecine de Paris sous le Grand Roi* (Paris, 1899, in-8°).

2. *Quaestionum medicarum quae circa medicinae theoriam et praxim, ante duo saecula, in scholis Facultatis medicinae Parisiensis, agitatae sunt et discussae, series chronologica*, Paris, 1752, in-4°, p. 39 et 40 (*Baccalaurei*).

soutenances, dont les médecins du temps étaient très friands et auxquelles ils ne se faisaient pas faute de venir argumenter, combattant ou soutenant le candidat avec vivacité. L'œuvre de celui-ci était imprimée sur un grand placard in-folio que les juges et les docteurs avaient en main et les développements de la dissertation, toujours en cinq paragraphes, gardaient l'allure syllogistique du moyen âge. Nous avons vu les trois thèses de Claude Perrault; comme apparence et comme teneur, elles ne diffèrent pas de celles que ses camarades soutinrent avant ou après lui[1].

D'ordinaire, lorsqu'ils avaient poussé ainsi leurs études, les bacheliers en médecine s'efforçaient de subir les épreuves de la licence, qui comprenaient surtout des examens pratiques et des cérémonies d'apparat. Après cela, le futur médecin n'avait plus qu'à passer avec succès les formalités qui conféraient le doctorat, la plus haute distinction dont disposait la Faculté. C'était d'abord l'acte de *vespérie*, pendant lequel le candidat discutait une thèse manuscrite dont le sujet lui était imposé. Claude Perrault le passa le 28 novembre 1641 et examina la question de savoir si un médecin peut se marier et voyager, *An medico uxorem ducere? peregrinari?* La thèse soutenue pour le doctorat proprement dit était de tous points semblable à la précédente. Claude Perrault y satisfit un mois après celle-ci, le 29 décembre, et il examina encore un cas de pratique professionnelle, la question de savoir si un médecin peut abandonner un malade ou convenir d'un prix avec lui : *An medico liceat aegrotantem deserere? cum aegrotante de pretio pacisci?* Mais cette discussion se ressentait déjà de la situation nouvelle du candidat, dont les titres universitaires commençaient à devenir sérieux, et il en était de même pour une troisième et dernière thèse, véritable couronnement du doctorat. C'était la thèse postillaire, qui se subissait comme les précédentes et que Claude Perrault soutint le 5 février 1642. Il y disserte sur le point de savoir s'il fallait saigner ou purger à l'approche de la fièvre quarte : *An in quartanae accessione venae sectio? purgatio?* Désormais, Claude Perrault était bien et dûment docteur, ayant satisfait à toutes les formalités nécessaires pour cela[2]. Néanmoins, pour l'être complètement aux yeux de la Faculté comme à ceux du public, le nouveau docteur devait bientôt après faire acte de régence, en argumentant comme *moderator* — nous dirions aujourd'hui président, — dans le jury de quelque thèse quodlibé-

1. Un exemplaire des thèses quodlibétaires de Claude Perrault est conservé dans le recueil n° 3 318, in-folio, *Sciences et Arts*, à la bibliothèque de l'Arsenal.

2. *Quaestionum medicarum... chronologica series altera* (licence et doctorat), p. 34.

taire. Claude Perrault se conforma bientôt après à cet usage, en présidant de la sorte la thèse de Jean Le Prévost. Cet honneur lui arriva, d'ailleurs, d'autres fois, car il présida ainsi, à diverses époques de sa vie, au moins quatre thèses. Il fit plus souvent partie du jury d'examen d'autres thèses, mais il ne servirait à rien de relever ici ces circonstances; elles nous apprendraient seulement que Perrault ne rompit jamais ses relations avec la Faculté de médecine de Paris, et il suffit que le fait soit constaté.

Claude Perrault était donc naturellement désigné pour faire partie de l'Académie des sciences organisée par Colbert, et, quand il en fut, il ne manqua pas de prendre ses devoirs au sérieux. Il ne serait pas plus malaisé que pour ses études médicales d'analyser ici ses travaux scientifiques, mais cela nous entraînerait beaucoup trop loin. C'est assez de rappeler que les recherches anatomiques de Claude Perrault sont consignées dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux* [1], et que ses expériences de physique ont été rassemblées dans ses *Essais de physique ou Recueil de plusieurs traités touchant les choses naturelles* [2]. Il faudrait recourir aussi à la table des mémoires de l'ancienne Académie des sciences [3] et à celle du *Journal des Savants* pour le XVII[e] siècle [4], qui contiennent l'une et l'autre des indications nombreuses et précises sur l'activité scientifique de Claude Perrault. Cette activité était plus considérable que bien réglée; mais faut-il s'en étonner et n'est-ce pas le défaut commun à tous les savants du temps de Perrault? Sans cesse en éveil, sa curiosité passe d'un objet à l'autre avec un empressement toujours nouveau et c'est sans effort qu'il va d'un ordre d'idées à l'autre, des expériences d'anatomie animale à la physiologie végétale, de la physique à la mécanique. Ce qui peut rester d'un savoir ainsi dispersé, on le devine; les sujets effleurés par Perrault ne sont pas d'ordinaire traités avec assez de soins, ses hypothèses ne sont pas confirmées par des expériences suffisantes. Pourtant, en y regardant de près, on pourrait tirer de tout cela quelques résultats intéressants et dignes de remarque. L'ingéniosité d'esprit de Perrault se donne surtout carrière en mécanique, et, aidé de son habileté de main, il trouve aisément à s'y employer tout entier. Charles Perrault a conté dans ses mémoires comment son frère par une transformation inattendue se révéla architecte. Il s'agissait de

1. Paris, imprimerie royale, 1676, in-folio.
2. Paris, 4 vol. in-12. Les trois premiers sont de 1680 et le dernier de 1688.
3. Par M. Godin. Tome I (1666-1698), p. 169 (Paris, 1734, in-4°).
4. Paris, 1757, in-4°, t. VII, p. 665.

construire un observatoire pour la nouvelle Académie des sciences et Claude Perrault dut fournir à Colbert un projet de cet établissement. C'est ce projet qui fut adopté et qu'on exécuta, à quelques modifications près [1]. Mais Claude Perrault avait pris goût à ce nouvel emploi de son activité. Comme son frère Charles, il s'était découvert une véritable vocation pour construire des bâtiments et il allait s'y abandonner avec plaisir. Après l'Observatoire vinrent la façade du Louvre et l'arc de triomphe du faubourg Saint-Antoine. Il serait superflu de dire ici dans quelles circonstances ces travaux s'exécutèrent, car Charles Perrault les a contées longuement, non plus que d'essayer de déterminer la part qui revient sûrement à Claude Perrault dans ces créations, car les principales pièces de cet examen font actuellement défaut et il ne saurait être utilement fait sans cela [2]. Contentons-nous aussi de rappeler la belle traduction de Vitruve qu'on doit à Claude Perrault, imprimée aux frais du Roi sur la proposition de Colbert [3], et de mentionner encore le volume sur l'*Ordonnance des cinq espèces de colonnes selon la méthode des anciens* [4], quoique la publication en soit postérieure. Insuffisante pour apprécier toute la portée de l'esprit de Claude Perrault, cette énumération sommaire montre du moins les tendances de son caractère et la situation importante qu'il tenait dans la société d'alors, aux côtés de son frère Charles.

Celui-ci, sur l'invitation de Colbert, s'était présenté à l'Académie française et il avait été élu dans des conditions qu'il n'a pas manqué de rapporter dans ses mémoires. Il prononça son discours de réception le 13 novembre 1671, et remplaçait dans la compagnie Jean de Montigny, évêque de Léon, mort à Vitré, le 28 septembre précédent. De ce moment, une voie nouvelle s'ouvrait encore à l'activité de Perrault, qui s'y donna bien vite libre carrière. Perrault était un académicien-né : je veux dire qu'à l'amour des lettres, à la passion des choses de l'esprit, il joignait cet instinct de sociabilité, ce sentiment des bienséances qui sont l'agrément et la force des assemblées littéraires. L'Académie française en était alors à une époque délicate de son histoire. Très protégée du vivant du cardinal de Richelieu, elle l'avait été beaucoup moins après lui, et le chancelier Séguier, qui s'y consacra, n'avait pas

1. *Lettres de Colbert*, p. p. Pierre Clément, t. V, p. 516.

2. Les plans et les dessins de Claude, accompagnés d'annotations de Charles, formaient un important recueil manuscrit qui a péri dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre en 1871.

3. Paris, 1673, in-folio. Une seconde édition revue, corrigée et augmentée parut en 1684, également in-folio. Perrault publia, en 1674, un abrégé de Vitruve (in-12).

4. Paris, 1683, in-folio.

une autorité assez puissante pour mettre les traditions de la société, à peine organisée, à l'abri des compétitions du dedans ou du dehors. L'existence de l'Académie avait été jusque-là très honorable, mais trop discrète; elle manquait encore de ce caractère général et vraiment français qu'elle allait gagner bientôt et garder toujours dans la suite. Grâce à la publication des *Registres de l'Académie française* (1672-1793), mis au jour par elle-même à l'occasion du centenaire de l'Institut, nous savons dans le détail comment ce pas périlleux fut franchi; il ne peut être question de le redire ici, même en abrégé [1], et nous devons nous contenter de rechercher et d'indiquer sommairement ce qui fut la part de Charles Perrault dans l'œuvre commune.

Sa harangue de réception eut, nous dit-il, quelque succès et il en prit prétexte pour demander que dorénavant le public fût admis à entendre les paroles du récipiendaire : ce qui fut adopté. C'était débuter par une réforme heureuse et il est certain que l'Académie gagna grandement à attirer ainsi l'attention sur les choix qu'elle faisait. Elle ne tarda pas à en témoigner sa gratitude à Perrault, car dès le mois de février 1672, elle le choisit pour chancelier et le continua deux ans de suite dans ses fonctions, ce qui était absolument exceptionnel. Et ce long espace de temps fut très fructueux pour l'Académie, car l'activité de Perrault ne se démentit pas et il donna cours à son goût d'innovations sensées. Il entrait en fonction au moment de la mort de Séguier et lorsque le Roi, qui venait de prendre l'Académie française sous sa protection directe, lui avait concédé au Louvre un local pour ses séances. Le directeur en exercice était l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon, mais les obligations de sa charge le retenaient le plus souvent loin des assemblées de ses confrères, et c'est Perrault qui, en les présidant, veilla à ce qu'on y fît de bonne besogne. Nous allons essayer de résumer ce qu'elle fut, d'après les propres registres de l'Académie.

La compagnie fut très heureuse de ce choix et elle avait raison. « Elle eut une grande consolation, disent les procès-verbaux, qu'en un temps de deuil et de tristesse, et qui paraissait assez difficile pour elle après la perte qu'elle venait de faire de M^sr^ Séguier, chancelier de France, son protecteur, le scrutin lui eût donné deux officiers qui pouvaient la servir très utilement et lui donner des conseils salutaires dans son besoin. » Aussitôt en charge,

1. Le tableau, d'ailleurs, a été fait et avec autant d'autorité que d'agrément par M. Gaston Boissier, sous ce titre *L'Académie française au XVII^e^ siècle*, dans *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1897.

Perrault va présenter les condoléances de l'Académie à la veuve de Séguier, et c'est à lui qu'est réservé l'honneur d'inaugurer la nouvelle salle des réunions concédée au Louvre par le Roi. Il le fit, dès le début, avec la décision de son caractère. « Messieurs ayant pris séance, disent les registres, M. Perrault, chancelier, en l'absence de M^gr^ l'archevêque, directeur, qui avait dû faire l'ouverture, les a exhorté, en peu de paroles, mais fort énergiques, de travailler avec plus d'ardeur et d'assiduité; leur remontrant que l'honneur qu'ils recevaient aujourd'hui leur devait enflammer le courage et redoubler leur zèle, en sorte qu'ils pussent donner des preuves au public qu'ils n'étaient pas tout à fait indignes de la grâce qu'ils recevaient du plus auguste roi du monde. » Pour joindre l'exemple au précepte, Perrault s'occupa immédiatement de mettre en train la confection du *Dictionnaire*, arrêtée jusque-là par mille incidents divers, et proposa une méthode de travail qu'on suivra désormais. C'était là en effet une des principales raisons d'être de la compagnie, et Perrault le comprenait si bien qu'il ne cessa jamais de faire tous ses efforts pour mener à bien au plus vite une œuvre aussi nécessaire. Il imagine et fait accepter une disposition nouvelle pour ce travail : c'est Mézeray qui dégrossit la besogne, et ensuite la compagnie, partagée en deux bureaux, s'occupe deux fois la semaine à parfaire les articles. Malgré cela on n'avance qu'assez lentement, et c'est encore Perrault, poussé sans doute par Colbert, qui propose de tenir, en outre des séances du lundi et du jeudi, une autre séance le samedi, consacrée également à la préparation du dictionnaire. Et quand il y eut une matière suffisante pour l'impression, c'est encore Perrault, dit-on, qui la fit commencer, au fur et à mesure qu'on revoyait les feuilles pour la seconde fois. Il est vrai que cette publication fut coupée au milieu par les démêlés de l'Académie avec Furetière et qu'ensuite il fallut reprendre sur de nouveaux frais la tâche ainsi interrompue.

Rien de ce qui touche à la réglementation de la langue française ou au rôle de l'Académie en cela ne laisse Perrault indifférent. En même temps qu'on détermine le sens des mots, il veut qu'on fixe l'orthographe, et quand le dictionnaire est imprimé et accepté par le Roi, il propose encore des « doutes » sur le langage, fait la chasse aux erreurs, faux sens ou omissions. Mais Perrault ne s'employait à tout cela que parce que l'Académie, en se rendant utile, accroissait son autorité. Il s'en montre plus jaloux que quiconque et essaie de maints moyens pour l'augmenter. Jusque-là les élections avaient eu lieu sans trop de façons et les

choix faits sans trop de garanties. Soucieux du bon renom de la compagnie, Perrault ne voulait pas qu'elle pût être dupe d'un moment d'abandon, pour accepter ce qu'il nommait des « mauvais sujets » et être ainsi victime de gens malencontreux. Il fit adopter un mode d'élection qui offrait plus de sauvegardes et préservait des choix irréfléchis. Et l'influence de cette mesure fut bientôt ressentie. Pour mettre les scrutins à l'abri des surprises, Perrault alla même plus tard jusqu'à imaginer un petit appareil de son invention, composé de quarante boules blanches et d'autant de boules noires qui devaient servir à voter. « Il est difficile de l'expliquer, disent les registres, mais très facile de le comprendre quand on le voit. » Nous ne nous chargeons pas d'en démontrer le mécanisme. Mais Furetière, dans ses *Factums*, est beaucoup moins enthousiaste à ce propos : « Il lui a fait aussi présent, dit-il en parlant de Perrault et de l'Académie, d'une machine propre à jouer des gobelets, qui sert aux élections pour le scrutin. » Comme on le voit, l'ingéniosité de Perrault ne fut pas du goût de tout le monde.

D'ailleurs, si cette façon de procéder garantissait la sincérité des désignations de la compagnie, elle ne prouvait pas que les membres élus seraient exacts à assister aux séances et à faire leur devoir. Pour cela on imagina un autre moyen, l'invention des jetons de présence, et c'est Perrault qui fut chargé d'annoncer la nouvelle à l'Académie. On lit dans les registres, à la date du 2 janvier 1673 : « M. Perrault, chancelier, a dit que M. Colbert lui avait ordonné de faire savoir à la compagnie que le Roi avait résolu de faire un fonds tous les ans pour les mêmes nécessités de l'Académie, comme bois, bougies, journées de copiste pour transcrire le dictionnaire et autres besoins, et même aussi pour faire des jetons qui seront distribués au nombre de quarante, à chaque jour d'assemblée, aux académiciens qui s'y trouveront présents, en la manière qui sera réglée par la compagnie. » Et l'Académie s'empresse, après avoir chargé une députation d'aller remercier Colbert de ses bons offices, de réglementer l'attribution des jetons. On reconnaît encore l'esprit net et pratique de Perrault dans les dispositions de ce règlement, comme on le voit alors dans toutes les circonstances propres à servir la compagnie qui lui a confié ses intérêts : il s'occupe de faire connaître au public les prix de poésie et d'éloquence que l'Académie doit décerner, harangue le Roi lorsqu'il en est besoin, reçoit les livres qu'on attribue à la compagnie pour être le noyau de la bibliothèque, et surtout sert d'intermédiaire autorisé et bienveillant entre Colbert et ses con-

frères, faisant ainsi profiter ces derniers des facilités que lui donne sa collaboration constante avec le ministre. Bref, quand les fonctions du chancelier prirent fin, après deux ans d'exercice, l'Académie ne manqua pas de faire remarquer sur ses procès-verbaux que cette durée inusitée s'était produite « à l'instante prière et au grand honneur et avantage de la compagnie », et d'exprimer le regret que Perrault eût souhaité d'être déchargé de cette obligation.

C'était justice de reconnaître ainsi les bons offices du chancelier sortant. Beaucoup d'autres assurément furent des académiciens plus brillants et jetèrent plus d'éclat sur la compagnie; il n'y en a guère qui lui aient rendu plus de services que Perrault, et de plus profitables. Venu à l'heure où les traditions de cette assemblée commençaient à se former, il sut découvrir quel était le sens des véritables intérêts de l'Académie et travailla avec constance à les faire chaque jour connaître davantage. Toutes ces circonstances avaient donc donné à Perrault une place à part, parmi ses collègues, et, dès son arrivée, il avait joué un rôle prépondérant au milieu d'eux. Il est vrai que les membres qui faisaient partie alors de l'Académie étaient presque tous ses amis et représentaient ses aspirations littéraires. Les théories nouvelles ne s'y étaient pas encore fait jour et les hommes nouveaux, ceux dont les noms symbolisent maintenant pour nous la renommée du grand siècle, n'avaient pas encore forcé les portes de ce cénacle, dont les membres les plus en vue étaient Godeau, Chapelain, Conrart, Gomberville, Mézeray, Charpentier, Pellisson, l'abbé de Cassagnes, Segrais, Bussy-Rabutin et Quinault. Il est vrai qu'à cette liste il faut ajouter les noms de Corneille, élu en 1646, de Bossuet, élu en 1671, et de Racine, élu en 1672, et c'était, surtout avec celui-ci, le début d'une ère nouvelle qui allait s'ouvrir pour la compagnie. Quelques incidents notables ne devaient pas tarder à montrer à Perrault ces tendances récentes. Si son activité lui avait fait des amis, elle lui avait aussi valu des antipathies et d'aucuns trouvaient qu'il s'agitait un peu trop. Peut-être est-ce la crainte de finir par être importun et l'appréhension de mécontenter trop de gens qui lui avaient fait abandonner les fonctions de chancelier de l'Académie. Toujours est-il que, peu après, l'avanie qui devait déjà le menacer ne tardait pas à éclater et à faire quelque scandale. Chose à noter, ce n'est pas Charles Perrault qui en subit les premières atteintes, c'est son frère Claude. Celui-ci avait fait dans le monde une carrière plus brillante encore que celle de son cadet, et il était parvenu à la renommée par des

voies si inattendues qu'elles pouvaient paraître douteuses à quelques-uns. C'est lui qui fut attaqué. Pour se venger des difficultés qu'on lui avait suscitées, Despréaux, qui venait d'obtenir un privilège pour ses œuvres diverses, ripostait aux Perrault et à leurs tracasseries en faisant, au début du quatrième livre de son *Art poétique*, une allusion bien transparente à la métamorphose qui avait mué Claude de médecin en architecte. Et l'allusion était d'autant plus cruelle qu'elle s'étalait dans un poème didactique, et non dans une satire, là où une pareille attaque était le moins en situation.

La cause de cette brusque allégorie? Boileau prétend que Claude Perrault ne le ménageait pas dans le monde, lui et ses satires, et qu'avant d'éclater, il avait prévenu Charles Perrault. La chose est fort possible; mais la véritable raison de cette antipathie était une incompatibilité d'humeur absolue. Despréaux et les frères Perrault ne pensaient de même sur rien. Sur le burlesque? Boileau le détestait et Claude Perrault l'adorait; l'un reprochait vivement à Racine de lire Scarron et l'autre l'imitait. Et Boileau, dans ce même volume de 1674, donnait à la fois, avec le début du *Lutrin*, la théorie et l'exemple d'un burlesque nouveau, plus fin et plus délicat, moins comique et plus contenu. Sur ce point, le dissentiment était déjà flagrant. Ne faut-il pas voir encore quelque arrière-pensée plus ou moins avouée contre le *Lutrin* dans la traduction du *Seau enlevé*, de Tassoni, que Pierre Perrault faisait paraître quatre ans après? Ceci serait encore un incident de cette guerre d'escarmouches, menée sur tant de côtés à la fois. En effet, tout ce que les Perrault considéraient, tous leurs amis, toutes leurs sympathies, étaient suspects à Boileau, ou même hostiles. On retrouvait sans cesse dans ses satires et on devait plus tard rencontrer dans le *Lutrin* les noms de tous les auteurs que Claude ou Charles Perrault affectionnaient : Chapelain et Quinault, M^lle^ de Scudéry et Bonnecorse, Pinchesne et La Mesnardière, et eux-mêmes, dont le nom alternera si souvent, pour les besoins de la rime, avec celui de Quinault. D'une plume intrépide, inlassable, Despréaux combat tous les genres littéraires cultivés et vantés par Charles Perrault : les fades compositions allégoriques et les dialogues précieux où l'on disserte sur l'amour et sur l'amitié; les odes assez froides faites dans des circonstances solennelles et manquant de cet enthousiasme que Boileau leur aurait voulu; les inscriptions et les devises pompeuses où Charles Perrault se complaisait; enfin les opéras qui semblaient sublimes à Perrault et détestables à Boileau. Tant de divergences, sur tant d'objets

divers, avaient créé entre eux une antipathie profonde, qui se manifestait à tout propos. L'animosité fut longue et vive, et si, dans la lutte, le bon sens et l'esprit furent le plus souvent du côté de Boileau, la générosité fut quelquefois de l'autre.

L'algarade de Boileau dut être sensible à Claude Perrault, d'autant que le poète l'avait agrémentée de quelques épigrammes acérées. Mais l'architecte-médecin ne resta pas sans y répondre et il le fit en vers, comme il avait été attaqué, par une fable intitulé : *Le Corbeau guéri par la Cigogne ou l'Ingrat parfait.* C'était l'histoire, un peu longuement contée, mais non sans saveur, des relations de Boileau avec Claude Perrault. La voici en partie.

. . . . . .

Pour le dire en moins de langage,
Un Corbeau sortant du carnage
Vint criant se réfugier
Vers la Cigogne douce et sage :
« J'étouffe, disait-il, j'enrage,
Un os me bouche le gosier. »
Il ne put parler davantage.
La Cigogne experte à l'ouvrage,
Vite et sans se faire prier,
Lui retira l'os du passage
Et d'être moins âpre au pillage
Avertit l'oiseau carnassier.
Il le promit, mais à sa guise
Son mauvais instinct le maîtrise.
Cet incorrigible animal
S'attire encor le même mal
Et recourt au même remède.
La Cigogne ainsi par deux fois
Au besoin lui prête son aide;
Mais d'un bienfait de si grand poids
Voyons le fruit qui lui succède.

La Cigogne construit un nid qui fait l'admiration de tous les autres oiseaux. Seul le Corbeau, jaloux d'un pareil triomphe, le rabaisse et le dénigre.

. . . . . .

Là se trouvèrent amassés
Mille oiseaux de divers plumage
Qui ne pouvaient louer assez
Le nid dont la Cigogne sage
Embellissait leur voisinage.

« Voilà le chef-d'œuvre parfait
Et du compas et de la règle ;
Voilà, disaient-ils, en effet,
La digne demeure d'un aigle.
— Il est vrai, reprit l'envieux,
Son architecture est divine ;
Ce qu'elle fait charme les yeux,
Mais elle ferait encor mieux
D'abandonner la médecine,
Car l'ignorante tous les jours
Mille et mille gens assassine,
Au lieu de leur donner secours. »
La Cigogne ouït ce discours
Et dit sans en être alarmée :
« J'avais bien fait, je suis blâmée ;
Si l'os que deux fois j'ai tiré
Dans sa gorge fût demeuré,
La même gorge envenimée
N'eût pas blessé ma renommée.
Mais quoi? Tel est l'ingrat parfait :
D'un outrage il paie un bienfait [1].

On sait comment Boileau se défendit de ce reproche. Mais faut-il croire, comme il le prétend, que cet incident alla jusqu'à brouiller Claude Perrault avec Colbert, qui avait permis l'attaque et contresigné le privilège? Je ne le pense pas, et, s'il y eut brouille alors, elle ne dura pas, car Claude Perrault dédiait à Colbert, dix ans après, en 1683, son livre de l'*Ordonnance des cinq espèces de colonnes*, en des termes qui ne sentent pas la contrainte ou la rancune. Charles Perrault ne se trouva pas davantage arrêté, par l'intervention de Boileau, dans l'exposition des idées qu'il croyait justes. Il était obstiné et avait le courage de ses opinions et de ses amitiés. Il en fournit bientôt la preuve. On attaquait les opéras de Quinault, comme on avait attaqué ses tragédies, et on leur faisait maints reproches plus ou moins fondés. En particulier, *Alceste ou le Triomphe d'Alcide* avait provoqué des critiques aussi nombreuses que vives. On chicanait Quinault sur ce qu'il n'avait pas suivi d'assez près Euripide et qu'il avait introduit dans son œuvre des épisodes nouveaux. Perrault, qui s'était intéressé aux origines de l'opéra à Paris et au privilège de Lulli,

1. Cette fable a été publiée par l'abbé Joly, dans ses *Remarques sur le dictionnaire de Bayle*, d'après le manuscrit de Philibert de La Mare. Il existe une copie contemporaine dans les papiers de Trallage (Arsenal, ms. n° 6 541, p. 115), avec quelques variantes. C'est d'après elle que nous avons fait nos citations.

estima qu'il ne pouvait laisser passer l'incident sans soutenir son ami Quinault par quelques bonnes raisons. Il le fit dans un opuscule anonyme, dont on a attribué la paternité à Pierre ou à Claude, mais qui semble être de Charles pour cette raison qu'il a été par deux fois recueilli par lui-même parmi ses propres travaux. Ce libelle avait pour titre : *Critique de l'opéra ou Examen de la tragédie intitulée Alceste ou le Triomphe d'Alcide*[1]. Deux interlocuteurs, Aristippe et Cléon, y disputaient des mérites de Quinault et l'un d'eux, pour montrer que le poète français avait eu raison de négliger, comme il l'avait fait, certains passages du tragique grec, analysait les deux œuvres et finissait par convaincre son contradicteur. Mais il y avait aussi quelque arrière-pensée, et, en concluant, Cléon émettait certains principes téméraires.

En fait de poésie, disait-il, et de ce qui regarde la science du théâtre, il n'est rien de si aisé que de s'y tromper, quand on veut y entendre trop de finesse, et de mal expliquer les préceptes d'Aristote et d'Horace, qui ne causent pas moins de désordre et de confusion dans une cervelle mal tournée qu'ils apportent de lumière dans un esprit bien fait et né pour ces sortes de connaissances. Il faut considérer que les comédies ne sont pas faites pour plaire seulement aux habiles, mais à tous les honnêtes gens que Térence appelle le peuple, et que, suivant son témoignage, elle est parvenue à sa fin si elle a su leur plaire. Quand un galant homme, qui n'aura jamais lu Aristote ni Horace, me dira qu'une pièce lui a plu, qu'elle a attiré agréablement toute son attention, qu'il en a très bien compris le nœud, qu'il en a eu de l'inquiétude, qu'ensuite il a vu le dénouement avec joie et qu'il est sorti de la Comédie avec un grand désir de rencontrer quelqu'un de ses amis pour le lui raconter, je croirai que la pièce que ce galant homme a vue est bonne et ce témoignage sera plus fort à mon égard que toutes les raisons des demi-savants. Car la différence qu'il y a entre un homme savant et un homme qui ne l'est pas, quand le bon sens est égal de part et d'autre, ne va point à leur faire ressentir diversement l'effet de la comédie; ils se divertiront ou s'ennuieront également à une pièce, avec cette différence seulement que le savant pourra dire pourquoi il s'est ennuyé et pourquoi il s'est diverti, et que le galant homme qui n'a pas fait d'étude et de réflexion sur l'art poétique ne le pourra dire. Nous avons donc grand tort de renoncer à un jugement presque infaillible, que chacun de nous a dans soi-même, quand on est un peu raisonnable, pour nous laisser conduire aveuglément à des gens intéressés ou prévenus, qui se moquent de nous et qui s'applaudissent en même temps

1. A Paris, chez Claude Barbin, au Palais, sur le second perron de la Sainte Chapelle, 1674. Avec permission. Petit in-8 de 77 pages et 1 feuillet pour le titre. Le permis d'imprimer est du 16 juillet 1674. J'ai vu deux exemplaires de ce rare opuscule : Bibliothèque nationale, Y, 5 868; Arsenal, BL, 9 834[10].

du crédit qu'ils ont de faire pencher où il leur plaît les suffrages de tout le monde[1].

C'était parler net, et on montra peu après à Perrault qu'un pareil langage ne devait pas passer sans contradiction. Racine lui-même crut devoir y répondre, et, dans la préface de son *Iphigénie*, publiée dès le début de l'année suivante, il prenait à partie l'auteur anonyme de la *Critique de l'opéra*. « Je m'étonne, disait-il en parlant d'Euripide, que des modernes aient témoigné depuis peu tant de dégoût pour ce grand poète, dans le jugement qu'ils ont fait de son *Alceste*. Je m'assure qu'il n'est si mal dans leur esprit que parce qu'ils n'ont pas bien lu l'ouvrage sur lequel ils l'ont condamné. » Et Racine, à l'appui de sa thèse, cite deux passages sur lesquels Perrault s'est mépris. Puis il conclut avec quelque malice : « Je crois qu'en voilà assez pour la défense de mon auteur. Je conseille à ces messieurs de ne plus décider si légèrement sur les ouvrages des anciens. Un homme tel qu'Euripide méritait au moins qu'ils l'examinassent, puisqu'ils avaient envie de le condamner. »

Perrault ne voulut pas demeurer sous le coup de ce grief et il adressa une *Lettre à M. Charpentier, de l'Académie française, sur la préface de l'Iphigénie de M. Racine*[2], dans laquelle il se disculpa.

Quelque précaution que j'aie prise, disait-il, pour ne pas m'attirer le reproche d'avoir manqué de respect envers les anciens, M. Racine s'est imaginé néanmoins que j'avais mal parlé d'Euripide, quoique je n'aie fait autre chose que de rapporter la substance de son *Alceste* et, pour *venger la mémoire* de ce grand poète, il entreprend de renverser en trois paroles toutes les remarques de ma critique. Mais ce qui est bien étrange, c'est qu'au lieu d'entrer dans la question dont il s'agit, il se retranche à prouver qu'en rapportant la scène des adieux d'Admète et

1. Il y a aussi un traité manuscrit de Claude Perrault, sur le point de « Savoir si la musique à plusieurs parties a été connue et mise en usage par les anciens » (Bibl. nat., f. fr., 25 350). C'est un prétendu dialogue entendu au parterre de l'Opéra entre Paléologue et Philalèthe, sur ce point en question. Une note manuscrite de Ch. Perrault dit : « Cette préface a été composée par M. Perrault le médecin pour être mise au devant du traité de la musique des anciens, qui est imprimé dans ses *Essais de physique* (t. II, 1680) en suite du traité du bruit. Je ne sais point ce qui l'a empêché de l'y mettre... Il y a apparence que le traité de la musique des anciens était en suite de cette préface et qu'on l'en a ôté pour le donner à l'imprimeur. »

2. Cette réponse n'a pas été citée par les éditeurs de Racine. Je la trouve seulement imprimée (p. 291) dans un recueil des opuscules de Perrault qui devait paraître au beau milieu de la querelle des anciens et des modernes, et qui fut vraisemblablement retiré plus tard de la circulation. Nous aurons l'occasion de reparler, en son temps, de ce rare ouvrage.

d'Alceste j'ai fait dire au mari quatre vers qu'il prétend être du rôle de la femme et que j'ai été trompé par une édition fautive que j'ai suivie. Ces vers sont :

> Je vois déjà la rame et la barque fatale,
> J'entends le vieux nocher sur la rive infernale ;
> Impatient il crie : On t'attend ici-bas ;
> Tout est prêt, descends, viens, ne me retarde pas.

Je réponds à cette objection que j'ai pour moi deux éditions authentiques, l'une de 1597 de la révision d'Æmilius Portus et de l'impression d'Hiérome Commelin, l'autre de 1602 avec la version de Canterus et de l'impression de Paul Estienne. Dans le grec de ces deux éditions, et non point dans la version latine, comme M. Racine le veut, c'est Admète qui dit les vers en question. Il y a, je l'avoue, d'autres éditions contraires à celle-là; mais de savoir présentement quelles sont les meilleures, c'est ce qui n'est pas sans difficulté.

Perrault se défend de la même façon contre les autres reproches de Racine et relève avec quelque esprit l'espèce d'ironie du langage de son contradicteur. Il conclut ainsi :

Vous pouvez peut-être penser, monsieur, que je suis un libertin qui manque de respect pour ces grands hommes qui sont nos maîtres; je les honore et les estime autant que personne, mais je ne suis pas persuadé que tous leurs ouvrages soient divins, ni exempts de toute imperfection, de même que je ne crois pas que tout ce qui se fait en nos jours soit dénué de ces mêmes beautés qui brillent dans leurs ouvrages. Nous avons aujourd'hui des auteurs que j'estime autant que les anciens; tel est M. Racine et cinq ou six autres encore avec lui, s'il lui plaît.

Pour conclusion, il me semble, monsieur, que M. Racine n'a pas bien servi Euripide, et qu'il eût mieux fait, pour la mémoire de cet auteur, de laisser les choses dans l'état qu'elles étaient. On eût pu croire qu'il était aisé de répondre à toutes les remarques de ma critique ; mais, comme il ne l'a pas fait, on jugera avec raison que cela n'est pas possible, et il sera réputé passer condamnation de tout ce qu'il n'a pas défendu; outre qu'il ne prouve pas l'endroit où il dit que je me suis trompé en faisant dire à Admète ce qu'Alceste doit dire, puisque j'ai pour moi des éditions authentiques, et puisque, quand même je me serais trompé, cela ne fait rien ni pour Euripide ni contre moi, étant toujours vrai qu'Admète fait un très vilain personnage d'être présent à la mort de sa femme, dont il est la cause volontaire, et étant vrai aussi que M. Quinault a très bien fait de faire prendre à Alceste la résolution de mourir sans la participation de son époux. Vous avez pu remarquer, monsieur, en lisant le latin qui est en la marge de cette lettre, que j'ai été bien modéré et que je pouvais me réjouir encore davantage que je n'ai fait sur tous les sens bizarres que ce texte-là peut souffrir.

Toute cette argumentation est un peu trop lourdement exposée. C'est, d'ailleurs, la thèse soutenue par Pierre Perrault dans l'ouvrage manuscrit dont nous avons déjà eu l'occasion de parler : il ne compare Racine à Euripide que pour donner la palme au premier. Mais la réplique de Perrault ne semble pas avoir été connue de ceux qui se sont occupés de ce différend. Voltaire n'en dit rien[1] et M. Paul Mesnard, l'éditeur de Racine dans la collection des *Grands Écrivains*, n'y fait pas davantage allusion. Qui avait raison en tout ceci? Il est malaisé de le dire, car il est évident que la dispute porte moins sur le point en discussion que sur la façon de comprendre en général Euripide et les anciens. Racine, dont la forte culture d'humaniste était un charme de plus de son génie, regardait comme un sacrilège la manière dont Perrault jugeait les chefs-d'œuvre antiques. Car c'est là surtout ce qu'il faut retenir maintenant : Perrault prenait dès lors position dans la question de la prééminence des modernes sur les anciens, et il en parlait très nettement. On ne saurait croire, d'ailleurs, que ce sentiment fût en lui seulement occasionnel ; Perrault, au contraire, était déjà très convaincu de la justesse de ce qu'il avance et on en trouverait la preuve dans un poème qu'il lut en pleine Académie[2]. Le jour de la réception de Huet, le 13 août 1674, Quinault communiqua une pièce de vers intitulée : *Relation nouvelle du Parnasse.* Elle est adressée à Perrault et Apollon s'y plaint que Colbert ne veuille point accepter ses louanges. Perrault y répondit aussitôt par la lecture d'un petit poème qui est une sorte d'épreuve avant la lettre du poème du *Siècle de Louis le Grand*, celui qui devait si bien mettre plus tard le feu aux poudres sur ce brûlant sujet. Perrault y explique que si Colbert ne veut pas de louanges particulières, c'est parce qu'il s'estime assez bien récompensé lorsqu'on loue le roi, et la matière à cet égard est abondante et variée. Perrault le dit avec conviction.

1. Article *Anciens et modernes* du *Dictionnaire philosophique : De l'injustice et de la mauvaise foi de Racine dans sa dispute contre Perrault au sujet d'Euripide* (édition de 1785, t. XXXVII, p. 319).

2. *Discours prononcés à l'Académie françoise le XIII aoust M.DC. LXXIV (1674) à la réception de Monsieur l'abbé Huet, sous-précepteur de M. le Dauphin, avec quelques ouvrages de poésie qui y furent lus et récités le même jour.* Paris, Pierre Le Petit, 1674, in-12 (Bibliothèque de l'Institut, AA 55[F]).

P. 51. M. Quinault récita le poème suivant : *Relation nouvelle du Parnasse.* A M. Perrault.

P. 59. M. Perrault lut cette réponse. (C'est la pièce en question.)

P. 65. « Quelques jours après (la séance), M. Charpentier, qui avait été présent à l'Assemblée, envoya des vers à M. Perrault, à l'occasion de ceux qu'il avait lus, et j'ai trouvé moyen de les avoir pour les ajouter ici, ne pouvant pas plus agréablement finir ce petit recueil. »

Le siècle où nous vivons, ce siècle plein de gloire
Qui couvrira de honte et la Fable et l'Histoire,
Est fécond, je l'avoue, en esprits excellents
Qui pour l'art de louer ont de rares talents;
Mais quel qu'en soit le nombre et quoi qu'on en attende,
La moisson qu'on leur offre est encore plus grande :
Ils ne pourront suffire à cueillir les lauriers
Qui sont dus à Louis pour ses actes guerriers,
Moins encore à trouver des fleurs toujours nouvelles
Dignes de couronner ses vertus immortelles.
Que ceux dont le génie est mâle et vigoureux
S'occupent à chanter ses exploits valeureux,
Et pour mieux soutenir le faix d'un tel ouvrage
Qu'ils en fassent entre eux le glorieux partage.

Ainsi chacun aura sa part de gloire à chanter de pareilles actions, et le siècle, qui peut rivaliser avec les plus brillants pour l'éclat des événements qui le remplirent, les éclipsera tous par la splendeur des lettres et des arts.

A la même époque, Charles Perrault publiait — ou laissait publier — un recueil des divers opuscules, plus ou moins connus du public, qu'il avait composés jusque-là. Cette publication indique bien la pensée que l'auteur avait de faire bonne figure parmi les écrivains du siècle. D'abord, il fit copier par une main experte et sur du papier d'apparat les divers petits ouvrages en question. C'étaient tous ceux, prose et vers, dont nous avons déjà parlé : le *Dialogue de l'amour et de l'amitié*, *le Miroir ou la Métamorphose d'Orante*, *la Chambre de justice de l'amour*, le *Discours sur l'acquisition de Dunkerque*, *le Parnasse poussé à bout*, l'*Épître du chancelier de l'Hospital*, le *Portrait d'Iris* et *de la voix d'Iris*, les odes *Sur la paix*, *Sur le mariage du Roi*, *Sur la naissance du Dauphin*, *Sur l'attentat de Rome*, le poème de *La Peinture* et quelques autres morceaux moins importants. Perrault y avait joint ses allocutions académiques et le recueil ainsi formé avait été illustré par le crayon de Le Brun et de Sébastien Le Clerc : l'un ouvrait le volume par une belle composition allégorique et l'autre accompagnait chaque pièce de titres et de culs-de-lampe historiés. Puis, quand l'ouvrage avait été achevé, on l'avait revêtu d'une riche reliure aux armes et au chiffre du Roi, parsemée de fleurs de lys et de soleils, de façon qu'il pût figurer dans la bibliothèque de Versailles[1]. Perrault expliquait son idée là-dessus dans une lettre

1. Ce précieux manuscrit est conservé maintenant dans le cabinet des livres de

dédicatoire à Bontemps, premier valet de chambre du Roi et intendant du château, parc et ménagerie de Versailles.

Monsieur, lui disait-il, je vous prie de vouloir faire placer ce recueil en quelque petit coin de la bibliothèque de Versailles, et surtout de lui donner promptement le plus de compagnons que vous pourrez. Car, s'il m'est permis de révéler les secrets du Parnasse, je vous dirai que les Muses se sont déjà plaintes à Apollon plus d'une fois de ce qu'elles étaient les seules dont on ne voit point encore les ouvrages dans un lieu où toutes choses se font sous son nom; où l'Architecture, la Peinture et le reste des Beaux-Arts donnent tous les jours des chefs-d'œuvre inimitables; où Flore répand toutes ses fleurs, où Pomone prodigue tous ses fruits, et où même les Nymphes des eaux que la Nature semblait en avoir bannies pour jamais ont été appelées avec tant de soin et reçues avec tant de succès et avec tant d'applaudissement. Ces reproches me semblent très justes, et si vous y faites réflexion, vous trouverez, monsieur, qu'en effet les Livres sont la seule chose qui reste à désirer pour le dernier accomplissement de Versailles, et pour mériter qu'on le regarde comme un petit monde, qui, sans avoir l'étendue du grand, en a toutes les beautés et toutes les merveilles.

Tout cela est bien quintessencié et Perrault affectionnait trop ces images. Il n'en a pas fini avec les muses et leurs prétentions. Pour rendre son présent plus digne du palais auquel il le destinait, Perrault aurait voulu, en effet, faire figurer dans son recueil la description en vers de toutes les fontaines de Versailles. Mais le dessein ne put pas être exécuté et voici pourquoi :

Les Muses, charmées d'une si belle et si riche matière, avaient déjà une infinité d'agréables pensées toutes prêtes pour la description de ces chefs-d'œuvre, mais une lettre qui vient de m'être rendue de la part de M. Le Febvre [1] a mis tout en désordre. Il n'est presque point de sorte d'ouvriers qu'il ne me mande de lui envoyer, pour des choses toutes plus pressées les unes que les autres. Il me marque aussi que vous vous plaignez étrangement de ce qu'il reste encore quelque chose à achever dans un appartement du petit château. Le détail incroyable de cette lettre a fait froncer le sourcil aux dames du Parnasse; mais lorsque tous ces ouvriers me sont venus trouver, leur mine, et surtout leur discours peu académique, les a tellement effarouchées, que je ne crois pas qu'elles reviennent me trouver de six mois, si ce n'est que MM. Chapelain, Charpentier et Cassagne, qu'elles accompagnent toujours, les ramènent au premier jour de conférence. Elles reviendront

Chantilly, sous le n° 1 420. Il est décrit dans le catalogue, t. II, p. 14. Voir aussi à son sujet : *Bulletin du bibliophile*, 1883, p. 437.

1. Sans doute Philippe Le Febvre, contrôleur des bâtiments du Roi.

quand il leur plaira, mais j'aimerais mieux ne les revoir de ma vie que d'avoir manqué pour elles à la moindre des choses qui regardent Versailles. En effet, monsieur, quelle honte ne me serait-ce point de négliger quoi que ce soit, après l'exemple que j'ai devant moi? Il me ferait beau voir alléguer pour excuse que je fais des vers, pendant que celui dont j'ai l'honneur d'exécuter les ordres ne laisse pas, au milieu d'un nombre infini d'affaires qui l'environnent, d'y avoir une telle application, que rien n'échappe à sa connaissance ni à ses soins.

Le recueil de Perrault ne demeura pas longtemps réservé uniquement aux courtisans de Versailles, car peu après il était imprimé par les soins de Louis Le Laboureur, bailli du duché de Montmorency, un poète obscur et ennuyeux, auteur d'un *Charlemagne* terriblement insipide, dédié au grand Condé, qui n'y prêta pas grande attention, au dire de Boileau[1]. C'était, à coup sûr, un étrange patron que Perrault avait accepté. Le Laboureur consacrait le volume au jeune prince de Conti et lui disait : « Le présent que j'ose vous faire aujourd'hui est un larcin que j'ai fait au Roi; j'apporte à Votre Altesse un livre que j'ai volé à Sa Majesté. M. Perrault, qui en est l'auteur, l'avait comme voué à la bibliothèque de Versailles; ces pièces y tenaient un rang considérable en manuscrit, et voilà que sans autre permission que celle que je me donne moi-même, j'entreprends de les mettre sous la presse et d'en faire mes libéralités à tout le monde. » On devine ce que vaut une pareille raison : Perrault était enchanté de pouvoir mettre ses ouvrages au jour, grâce à ce subterfuge, et de s'entendre dire ainsi quelques flatteries maladroites par Le Laboureur. « Rien n'est plus juste ni plus châtié que sa prose, déclarait-il, rien plus poétique ni plus fleuri que ses vers; mais ce que je trouve en lui de particulier, c'est que tous ses écrits ont une certaine nouveauté qui me les fait regarder comme autant d'originaux, chacun en son genre.... Ils ressemblent aux tableaux de ces fameux peintres : tout y est d'après nature, on n'y voit rien d'après les autres. L'auteur ne dresse point son plan sur ce que les anciens ou les modernes ont fait en pareille rencontre, il ne suit que ses propres idées... Je n'aurais point été tenté de faire un vol, si j'avais trouvé les mêmes choses autre part; mais comme on ne rencontre pas aisément ce qui est rare, je n'ai pu les voir dans ses écrits et résister à la tentation. La considération du lieu n'a point été assez forte pour me retenir : c'est un crime, je l'avoue, et c'est pour cela aussi que je demande votre protection. »

1. Épitre IX, vers 171-174, et aussi *Lutrin*, chant V, vers 165-168.

Tout cela était assez plat et ne pouvait qu'exciter la mauvaise humeur des gens de goût. Il est surprenant que Perrault, qui n'en manquait pas, non plus que de tact, se soit laissé aller à de pareils calculs. Le recueil eut néanmoins quelque succès. Il parut une première fois en 1675 — l'achevé d'imprimer est du 2 janvier — dans le format in-quarto et avec un certain luxe, lettres ornées à frontispices gravées sur cuivre par Sébastien Le Clerc[1]; puis un an et demi après — l'achevé d'imprimer est du 20 août 1676 — il reparaissait sous un format plus modeste, tel qu'il avait déjà vu le jour[2]. Mais ces deux éditions n'étaient pas tout à fait semblables au manuscrit original : elles ne contenaient pas certaines pièces de vers sans importance, portées sur le manuscrit[3], et elles renfermaient au contraire une description en vers et en prose du labyrinthe de Versailles[4], la *Critique de l'opéra*, déjà publiée séparément et la réponse à Quinault lue à l'Académie française. Ces deux derniers morceaux précisaient bien l'allure donnée au recueil par la lettre dédicatoire de Le Laboureur; ils accentuaient l'attitude de Perrault dans les questions littéraires qui s'agitaient alors. Grâce à ces adjonctions, on pouvait juger de ses idées personnelles, en même temps que se rendre compte exactement des divers aspects de son talent.

Tour à tour langoureux et combattif, précieux et naturel, compliqué et simple, son tempérament littéraire manquait de cette unité nécessaire aux grandes choses et ses nombreuses aptitudes n'étaient pas dominées par un don supérieur pour les diriger vers un but unique. La souplesse de son esprit, sa facilité à comprendre trop vite et à essayer de réaliser trop tôt devaient aussi lui être funestes, dans un siècle où il n'était pas de mode de se hâter. Par ses tentatives trop nombreuses et trop irréfléchies, il prête le flanc à la critique et ses efforts trop dispersés ne peuvent guère aboutir au succès. De bonne foi il crut qu'on devait réussir dans les lettres en se montrant diligent et facile; qu'il suffisait, là

1. *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers, dédié à S. A. M^gr le prince de Conti.* Paris, Jean Guignard, 1675, in-4°, de VI ff. lim. et 316 p. Bibliothèque nationale, inventaire, Z, 4 036; — Arsenal, B. L., 12 074. (Les exemplaires portent le nom de Guignard ou celui de J.-B. Coignard.)

2. *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers, par M. Perrault, de l'Académie française.* Seconde édition, Paris, J.-B. Coignard, 1676, in-8°, de VII ff. lim. et 316 p. Arsenal, B. L., 12 075.

3. Ce sont les pièces que nous avons reproduites ci-dessus.

4. P. 225 dans l'in-4° et 234 dans l'in-8°. Cet opuscule n'est pas le même que celui qui a été imprimé plus tard en 1679 et dont on attribue les vers à Benserade et la prose à Ch. Perrault, attribution qui, pour ce dernier point, ne repose sur aucun fondement et ne peut être que le résultat d'une confusion avec le précédent opuscule, signalé ici.

comme dans l'administration, de la clarté d'exposition et de la netteté du style, sans rechercher en plus la personnalité de la pensée et de l'expression. C'était une erreur grave et qu'il devait payer cher, mais pour le moment elle éclate dans le recueil d'opuscules qui venait de voir le jour et qui donnait l'impression des essais d'un amateur plutôt que des œuvres d'un écrivain de profession.

Est-ce parce qu'il commençait à faire l'épreuve de cela que Perrault demeura près d'une dizaine d'années sans publier d'ouvrage nouveau? Peut-être que les dures leçons de Boileau ou de Racine, en le faisant rentrer en lui-même, l'éclairèrent pour un moment. Il est plus probable que Colbert fit quelque remarque à son commis et le rappela à l'unique observation des devoirs de sa charge. En tout cas, c'est l'époque où l'influence littéraire de Boileau est incontestable. Pensionné et bien vu par M^me^ de Montespan, désigné comme historiographe du règne, comment entrer en lutte contre un personnage aussi favorisé? Pareille attitude aurait paru subversive de la part d'un fonctionnaire et Perrault se le tint pour dit. Il se confina donc dans l'exercice de ses fonctions, qui, au reste, étaient assez absorbantes pour occuper son activité. Non seulement il était en rapport avec les artistes ou les ouvriers des palais royaux, mais encore avec les acteurs ou comédiens[1], avec les libraires[2] et tous les corps de métiers qui touchaient à la production littéraire. Pour toutes ces diverses personnes il était l'intermédiaire et le défenseur auprès de Colbert, qui se montrait encore bienveillant envers son commis. A l'Académie, Perrault se contente de même d'être assidu à remplir les devoirs et les charges qu'on lui attribue. Il est directeur en avril 1678 et, en cette qualité, il va haranguer le roi à Saint-Germain après la prise de Cambrai[3]. Mais ce sont là de menus incidents qu'il suffit de mentionner.

Au surplus, Perrault s'était marié sur ces entrefaites. Quoique âgé de quarante-quatre ans, il avait épousé, le dimanche 1^er^ mai 1672, dans l'église Saint-Gervais, une jeune fille de dix-neuf ans, Marie Guichon, fille d'un payeur des rentes[4]. Elle lui donna trois fils, qui vinrent au monde à intervalles assez

1. Voir dans le *Dictionnaire critique* de Jal (2^e^ édition, p. 1082) une curieuse lettre de Romagnesi à Perrault.

2. Voir un billet très comminatoire de Colbert à Perrault à propos des libraires, dans le ms. français, n° 22 081, f. 49, de la Bibliothèque nationale.

3. Imprimé dans le *Recueil* de l'Académie de 1698 (p. 325-328) et dans le *Mercure galant* d'avril 1678, p. 367.

4. Jal, *Dictionnaire critique*, 2^e^ édition, p. 1321.

rapprochés et pendant cette même période : le premier, Charles-Samuel, le 25 mai 1675; le second, Charles, le 20 octobre 1676; le troisième, Pierre, le 21 mars 1678. Perrault goûtait donc aux joies de la famille, et il pouvait se reposer à son foyer des tracas de l'administration. Celle-ci, d'ailleurs, lui ménageait de plus en plus des ennuis, car Colbert était moins écouté du Roi et son action de jour en jour plus contestée. Perrault se ressentait naturellement de cet état de choses, si bien qu'il fallut envisager la possibilité d'une séparation. Elle se produisit bientôt dans des circonstances que Perrault lui-même va nous faire connaître par un passage encore inédit de ses mémoires. « C'est une méchante chose, dit-il, que d'avoir quoi que ce soit à trop bon marché. Il faut qu'un surintendant, ou les contrôleurs sous son autorité, mettent les prix, mais des prix raisonnables, aux ouvrages, et qu'ensuite ils les donnent aux meilleurs ouvriers. Cette proposition peut paraître un pur paradoxe, mais elle est véritable et l'on ne peut être bien et fidèlement servi qu'en la suivant. Ce changement me rendit le travail si onéreux, et M. Colbert devint si difficile et si chagrin, qu'il n'y avait plus moyen d'y suffire ni d'y résister. Dans ce temps, il voulut que M. de Blainville, son fils, que l'on appelait alors M. d'Ormoy, travaillât sous lui dans les bâtiments et fît presque tout mon emploi. Je pris le parti de le lui abandonner tout entier, jugeant bien d'ailleurs que M. Colbert n'en serait pas fâché, afin que son fils eût l'honneur tout entier, après lui, de ce qui se ferait dans les bâtiments. Il se plaignit à moi qu'il y avait un grand nombre de parties d'ouvriers qui n'étaient pas arrêtées, particulièrement celles des entrepreneurs du Louvre, qui ne le sont pas encore en cette année 1702 où j'écris le présent mémoire, marque que ce n'était pas une négligence qui en retardait l'exécution, car il y a plus de vingt ans que je les ai quittées[1]. J'eus beau lui représenter que le grand nombre des affaires courantes m'avait tellement occupé qu'il ne m'avait été possible de faire rien davantage, outre qu'il ne m'avait jamais donné ni l'ordre ni le pouvoir d'arrêter ces mémoires d'une si grande importance. Il ne laissa pas de gronder toujours et de me charger d'une faute qui était purement la sienne. Cela alla si loin que je fus obligé de lui demander mon congé, qu'il m'accorda d'autant plus volontiers qu'il était bien aise, comme j'ai dit, de faire paraître son fils; ce qui n'arriva point, car, comme il était fort jeune et aimait son plaisir, il n'était pas possible qu'il fournît à la moitié d'un si vaste

1. Le nom de Perrault ne reparaît plus dans les instructions de Colbert, dès la fin de 1680.

et si pénible emploi, dont M. Colbert n'avait jamais compris ni la difficulté ni l'étendue, parce que je ne lui faisais point valoir la peine que je prenais, suivant la mauvaise coutume que j'ai toujours eue de ne parler des peines que je me donne dans le service que je rends. J'ai su depuis que M. Colbert disait : « C'est un abîme que les bâtiments; plus j'y travaille et plus j'y trouve de difficultés. Les finances ne m'ont point donné de peine en comparaison; je les ai toutes réglées avec facilité et je ne puis sortir des embarras que les bâtiments me donnent. »

Perrault mit donc ordre à ses papiers administratifs; puis, libre désormais de son temps et de son loisir, il se retira dans sa maison du faubourg Saint-Jacques, aux Fossés de l'Estrapade, sur la paroisse Saint-Benoît. Une ère nouvelle s'ouvrait ainsi à son activité, qui, pendant vingt ans encore, allait se consacrer aux belles-lettres. Comme on le sait, les mémoires de Perrault s'arrêtent ici. Il ne nous a pas conté lui-même les événements de cette partie de sa vie, qui se passa tout entière à exposer et à défendre ses idées d'écrivain. Pour y suppléer, pour essayer de juger impartialement ces tentatives assez diverses, nous aurons recours à d'autres témoignages plus ou moins connus, et nous userons de documents variés, pour la plupart inédits, qui nous serviront à mettre les choses dans leur vrai jour.

Paul Bonnefon.

UN FRAGMENT AUTOGRAPHE DU MANUSCRIT PRIMITIF DES « MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE »[1]

A-t-on conservé le manuscrit qui a servi à la publication dans la *Presse*[2] des *Mémoires d'outre-tombe* ? Selon toutes les probabilités, ce manuscrit, — dont l'un des derniers secrétaires de Chateaubriand, Julien Daniélo, avait, en compagnie du grand écrivain, relu, discuté et numéroté toutes les pages, si souvent brouillées, — ce manuscrit[3] n'était qu'une simple copie, œuvre de quelque secrétaire. Chateaubriand écrivait fort mal ; il raturait et retouchait beaucoup, et c'était assez son habitude de faire mettre au net ses brouillons par quelqu'un de son entourage. Lorsque, en 1834, après les lectures faites à l'Abbaye-au-Bois, et les articles qui en furent la suite, l'éditeur Lefèvre, pour « faire prendre patience aux lecteurs », s'avisa de recueillir en un volume, devenu très rare[4], tous les fragments jusqu'alors connus des *Mémoires* et les principales études critiques dont ils avaient été l'objet, il nous faisait déjà dans une note l'intéressante déclaration suivante : « Le secrétaire de M. de Chateaubriand, *qui a copié et recopié cent fois le*

1. Ces pages sont extraites d'un volume d'*Études littéraires sur Chateaubriand* qui va paraître prochainement à la librairie Hachette.

2. La publication eut lieu du 21 octobre 1848 au 3 juillet 1850. — A-t-on toujours, dans cette publication en feuilletons, puis dans la publication en volume, scrupuleusement respecté le texte définitivement arrêté par Chateaubriand? « Entre nous, écrivait Guizot à Mme Lenormant le 2 mai 1858, entre nous, je soupçonne qu'il y avait çà et là, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, plus d'humeur et de mauvais vouloir à mon sujet qu'il n'y en reste aujourd'hui. En corrigeant les épreuves, votre amitié pour moi aura adouci ou abrégé plus d'un passage... » Et l'éditeur, M. Charles de Loménie, met en note : « M. Charles Lenormant avait été l'un des exécuteurs testamentaires chargés, dans des conditions qui leur laissaient d'ailleurs très peu de latitude d'action, de la publication des *Mémoires d'outre-tombe.* » (*Les années de retraite de M. Guizot, Lettres à M. et Mme Charles Lenormant*, Paris, Hachette, 1902, in-16, p. 120-121.)

3. Julien Daniélo, *M. et Mme de Chateaubriand ; quelques détails sur leur intérieur, leurs habitudes, leurs conversations* (à la suite des *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, édit. de 1850, Bruxelles, Méline, Cans et Cie, in-12, p. 510) : « ... C'est sur cet exemplaire, comme on peut s'en assurer, qu'ont été imprimés les *Mémoires.* »

4. Le volume est intitulé : *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand, ou Recueil d'articles publiés sur ces Mémoires, avec des fragments originaux*, à Paris, chez Lefèvre, libraire, rue de l'Éperon, n° 6, 1834, in-8°, LX-356 p. — Daniélo donne sur la confection de ce volume d'intéressants détails (*op. cit.*, p. 504) : « Lorsque les *Mémoires* furent lus chez Mme Récamier pour la première fois, et annoncés dans les journaux par des citations précédées des articles dont je parle, *une personne placée auprès de M. de Chateaubriand* recueillit ces citations et ces articles en un volume in-8°. Cette personne eut la bonté de m'en donner un exemplaire : je le conserve d'autant plus volontiers qu'il est peu connu, *quoique fait sous les yeux de M. de Chateaubriand.* »

manuscrit (l'auteur ne cessant de corriger et de recorriger)[1]... » Et Désiré Nisard, qui a « préfacé » le volume, — je recommande cette *Préface* à qui voudrait surprendre en flagrant délit de lyrisme admiratif l'auteur des *Poètes latins de la décadence*, — écrivait à son tour : « J'ai eu ces Mémoires dans les mains, et je les ai reçus des mains de M. de Chateaubriand ; je les ai lus devant lui, sur le fauteuil où il s'assied, à la table où il les a écrits, lui à ma droite, *corrigeant et raturant des pages déjà recopiées*, son secrétaire, qui est son ami, à ma gauche, *transcrivant de nouveau* au fur et à mesure les pages corrigées et raturées[2]. » On le voit, si en 1834 on avait déjà perdu de vue l'original autographe, à bien plus forte raison, semble-t-il, en 1848 ; et même si cet original, ce qui me paraît douteux, avait été conservé par l'écrivain, il est tout à fait inadmissible qu'on l'ait livré à Émile de Girardin : celui-ci a dû n'avoir entre les mains qu'une simple copie.

Cette copie n'était pas unique. Il en existe une autre, au moins pour les derniers livres des *Mémoires*. Cette copie, qu'ont rendue célèbre les découvertes successives de M. l'abbé Bertrin, appartient aujourd'hui à M. Champion, libraire : elle est, nous dit M. Bertrin, l'œuvre d'Hyacinthe Pilorge, l'un des secrétaires de Chateaubriand, et elle comprend, avec une cinquantaine de pages inédites, bien des corrections de la main même du grand écrivain : cette copie forme quatre gros volumes in-4° reliés[3], et il y a lieu de penser qu'elle représente dans l'ensemble une rédaction au moins un peu antérieure à celle du texte courant.

Ce n'est pas tout. Quand, en 1834, Chateaubriand publia dans la *Revue des Deux Mondes* sa *Préface testamentaire*, il y joignit une petite note qui est de nature à piquer notre curiosité : « Le reste de la Préface, écrivait-il, s'explique sur ce qu'il y a d'écrit des *Mémoires*, *sur les manuscrits*, *au nombre de deux*, un à M^me^ de Chateaubriand, un à M^me^ Récamier[4]... » — Ces deux manuscrits ont-ils été conservés? Étaient-ils autographes? ou étaient-ce de simples copies ? (J'inclinerais pour ma part plutôt vers la seconde hypothèse.) Enfin, quel rapport avaient-ils soit avec le texte partiel possédé par M. Champion, soit avec

1. *Avis de l'éditeur*, p. 1, note 1.

2. *Lectures des Mémoires. Préface.*

3. Georges Bertrin, *La sincérité religieuse de Chateaubriand*, Paris, Lecoffre, 1900, p. 347, note 1. — M. Léon Séché, qui a dû voir de plus près que moi ce manuscrit, nous donne sur lui les précieux renseignements que voici : « Cette partie des *Mémoires* ne forme pas moins de six volumes grand in-8° reliés en maroquin vert foncé. Écrits de plusieurs mains et d'une assez belle écriture, ils se composent de feuillets paginés du même chiffre au recto et au verso, sur la plupart desquels on a collé, mais au recto seulement, des *papillons* de dimensions différentes, au moyen de pains à cacheter. Les papillons sont remplis de surcharges et de ratures de la main de Chateaubriand. Et comme pour ajouter encore à l'authenticité de ce manuscrit, l'illustre écrivain a mis sa signature à la dernière page sous la date du 22 février 1845. Les six volumes de cette partie des *Mémoires* proviennent de la vente de M^me^ Charles Lenormant, qui en avait hérité de M^me^ Récamier. C'est malheureusement la seconde partie, c'est-à-dire la moins intéressante... » (*Revue bleue* du 10 mars 1900, p. 314.)

4. *Lectures des Mémoires*, etc., p. 13.

celui qu'a publié la *Presse*? — Autant de questions que nous ne pouvons que poser, et non résoudre.

D'autre part, en 1874, on a publié, sous le titre de *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand : manuscrit de 1826* [1], une copie des trois premiers livres des *Mémoires* faite en 1816 par M^me^ Récamier avec l'aide de Charles Lenormant: ce texte est très différent du texte courant, et M. Edmond Biré est très loin d'en avoir extrait, pour son édition, toutes les variantes intéressantes. « C'est le premier jet, l'expression spontanée la plus pure et la plus simple de la pensée de son auteur », nous disent les éditeurs; et ils prétendent nous donner « la rédaction primitive » [2] de ces trois premiers livres. Nous verrons tout à l'heure si cette prétention est de tous points exactement fondée. Ce qui est sûr, c'est que le *Manuscrit de 1826*, — à supposer même, ce qui est fort possible, qu'il reproduise non pas un autographe, mais une simple copie, — représente une rédaction sensiblement antérieure à toutes celles dont nous avons parlé jusqu'à présent.

Enfin, n'est-il pas vrai que toutes ces copies, tous ces manuscrits, incomplets d'ailleurs, pour la plupart, semble-t-il, et de nous trop imparfaitement connus, ont à nos yeux un très grand tort? Tous ils nous font désirer, mais aucun d'eux ne nous livre les brouillons originaux, les premiers tâtonnements, les ratures, les retouches, bref, l'écriture même de Chateaubriand. Et c'est de cela surtout que nous serions curieux. Mais ces brouillons ont-ils donc tous disparu? Ces originaux autographes, qu'il serait si intéressant de comparer avec les textes imprimés, avons-nous perdu tout espoir d'en retrouver la trace?

Non : ces brouillons existent encore; ou du moins, il en existe encore par le monde certains fragments.

C'est d'abord l'éditeur du *Manuscrit de 1826* qui nous fournit à ce sujet une très précieuse indication : « Nous ajouterons, écrit-il, que plusieurs feuillets d'un manuscrit *autographe*, exactement conforme [est-ce absolument sûr?] à la copie que nous avons suivie, existent en la possession de M. Faugère [3]. »

C'est ensuite M. Léon Séché qui, dans un intéressant article sur *les Manuscrits des Mémoires d'outre-tombe* [4], nous apprend que « Jules Simon (je tiens, nous dit M. Séché, le fait de sa bouche) en eut pendant longtemps tout un cahier de l'écriture même de Chateaubriand, qui lui fut dérobé en 1873, avec un certain nombre de lettres précieuses ».

Nous savons d'autre part, par le *Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques de France*, que la bibliothèque publique de Fougères possède un assez long fragment du livre II des *Mémoires*.

1. En voici le titre complet : *Esquisse d'un maître. Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand, Manuscrit de 1826, suivi de Lettres inédites et d'une étude par Ch. Lenormant*, Paris, Michel-Lévy frères, 1874, in-12, XIX-352 p.

2. *Manuscrit de 1826*, p. III.

3. *Manuscrit de 1826*, p. VI.

4. *Revue bleue* du 10 mars 1900, p. 313.

Enfin, il y a deux ans, Mme Vve Gabriel Charavay, dans sa *Revue des autographes* d'avril 1902[1], annonçait la mise en vente d'un certain nombre de feuillets du manuscrit des *Mémoires d'outre-tombe*, quelques-uns autographes, d'autres non autographes, mais revus, datés et signés par Chateaubriand lui-même. L'existence de ces feuillets m'avait été fort aimablement signalée par M. Félix Chambon, bibliothécaire de la Sorbonne. Mme Charavay a bien voulu me permettre, — et je lui en exprime ici ma respectueuse gratitude, — d'examiner et de copier le précieux manuscrit, et elle m'a autorisé à en reproduire ici les parties essentielles. Si ces pages n'ont pas encore été vendues, il serait bien à souhaiter que la Bibliothèque Nationale en fît l'acquisition : elle n'est malheureusement pas très riche en manuscrits de Chateaubriand[2].

Avant d'en venir au long fragment autographe qui a été la cause occasionnelle et finale de cet article, je crois bon de donner quelques rapides indications sur les autres feuillets détachés qui ont été évidemment recopiés pour l'usage de Chateaubriand par quelque secrétaire. Je n'ai eu le temps d'en collationner qu'un seul, le premier ; mais j'ai pu tous les identifier, grâce au texte publié par la *Revue des autographes* : à part des variantes insignifiantes, et qui, pour la plupart, peuvent fort bien provenir de fautes de lecture ou d'impression, nous avons là le texte courant et définitif des *Mémoires*.

Le premier fragment comprend trois quarts de page in-4°. Au bas, on lit, de l'écriture du grand écrivain : « *Revu en décembre 1846*. Chateaubriand. » C'est le passage qui dans l'édition Biré (t. II, p. 291-292) commence ainsi : « Maintenant dans la supposition que mon nom... » et se termine par : *Elèvamini, portæ æternales.* J'y ai noté ces deux variantes : « Si l'influence de mon travail ne se *borne* pas... » [Biré imprime : *bornait*] ; — « ... si le léger symptôme de vie que l'on croit apercevoir *se* soutenait... » [Biré imprime : *s'y*.]

Le second fragment, revu et signé, avec cinq mots autographes, le 12 février 1845, forme une page in-4°. En tête : « Ambassade de Rome. Trois espèces de matériaux. — Journal de route. » C'est le passage qui, dans l'édition Biré (t. V, p. 1-2), commence par : « Le livre précédent que je viens d'écrire... », et se termine par : « ... On aura été délassé de moi ». — J'y note une variante : après les mots : « de Moreau, de Bernadotte », on lit ceci qui ne figure pas dans l'édition Biré : « de Mme de Krudener ».

Le troisième fragment, revu et signé en décembre 1846, forme une page in-4°. On le retrouvera dans l'édition Biré (t. II, p. 229-230) : « Vous savez que j'ai... se prit de passion pour l'auteur. » — J'y note une

1. *Revue des autographes*, avril 1902, p. 15-16 ; nos 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228. Le fragment autographe forme le n° 222.

2. Le manuscrit 12454 de la Bibliothèque Nationale contient aussi diverses rognures inutilisées, les unes autographes, les autres non autographes des *Mémoires d'outre-tombe*. On a recueilli les plus intéressants de ces fragments dans le volume d'*Études littéraires sur Chateaubriand* signalé ci-dessus.

variante : « embarquée au Havre... » ; Biré imprime : « embarquée *furtivement* au Havre... »

Le quatrième fragment, revu et signé en décembre 1846, forme trois quarts de page in-4°. On le retrouvera identique dans Biré (t. II, p. 228) : « dans le royaume des ombres... j'abordai la France avec le siècle. » On a imprimé par erreur dans la *Revue des autographes* « chemises » pour « chimères ».

Le cinquième fragment, revu et signé avec la date autographe, le 22 février 1845, forme une demi-page in-4°. On le retrouvera identique dans l'édition Biré (t. II, p. 187) : « Adieu, ma cousine de jadis... tout pleins de larmes. »

J'en arrive enfin à la pièce autographe et olographe. La grande écriture tourmentée et hautaine de Chateaubriand est si facile à reconnaître, qu'on ne saurait, quoique ces pages ne soient pas signées, en suspecter l'authenticité. J'en ignore d'ailleurs l'exacte provenance, comme j'ignore celle des fragments dont je viens de parler. Le fragment forme un ensemble de huit pages qui se suivent, de format in-8° oblong. C'est un fragment du premier livre des *Mémoires*, celui où Chateaubriand raconte sa première enfance. Il porte la trace de nombreuses ratures et retouches. Dans la *Préface* à laquelle je faisais allusion plus haut, Nisard nous dépeignait non sans emphase toute la « joie » qu'il avait eue à être reçu par Chateaubriand, à lire à ses côtés quelques parties du manuscrit des *Mémoires*, à le voir travailler sous ses yeux. « Quelquefois, nous dit-il, à la fin des chapitres, je regardais par-dessus mes feuilles l'illustre écrivain appliqué à son minutieux travail de revision, effaçant, puis, après quelque incertitude, écrivant avec lenteur une phrase en surcharge, et l'effaçant à moitié écrite. J'entendais le bruit de sa plume exarant le papier; j'assistais aux hésitations de son goût; je voyais l'imagination et le goût aux prises[1]. » La vue de ce fragment autographe nous rend d'une manière assez vivante ce spectacle. Le texte en diffère sensiblement, comme on le verra, du texte courant et définitif des *Mémoires*; il se rapproche au contraire beaucoup du texte fourni par le *Manuscrit de 1826* : il en est visiblement la première ébauche; mais entre les deux, — si du moins la copie de 1826 est fidèle, — il y a eu une rédaction un peu remaniée, — autographe ou copie, nous ne savons, — et qui a servi à M^me^ Récamier et à Charles Lenormant dans leur pieux travail de conservation. De toutes façons, on le voit, il n'est pas tout à fait exact de dire que le *Manuscrit de 1826* nous rend « le premier jet », la « rédaction primitive ». Je n'oserais même pas affirmer que le manuscrit autographe que j'ai eu entre les mains appartenait à cette rédaction primitive. A l'extrême rigueur en effet, il serait possible que nous fussions là en présence d'une copie revue et remaniée par l'auteur d'un premier brouillon antérieur. Cependant, comme il est clo-

1. *Lectures des Mémoires*, etc., p. xx.

graphe, et comme, d'autre part, il me semble bien y reconnaître les hésitations et les tâtonnements d'un premier jet, j'inclinerais à penser, — sous toutes réserves, et jusqu'à plus ample informé, — que nous avons bien là quelques fragments du manuscrit primitif des *Mémoires d'outre-tombe*. Et comme enfin ces pages font partie de la première moitié du premier livre des *Mémoires*, que ces *Mémoires* ont été commencés en 1811, d'après le texte définitif[1], en 1809, d'après le *Manuscrit de 1826*[2], en 1803, d'après une lettre à Joubert[3], il se pourrait que ces quelques feuillets fussent de ceux que Chateaubriand noircissait à Rome pour se consoler de la mort de Mme de Beaumont. Si cela était, il n'y aurait pas, je pense, par le monde, beaucoup d'autographes plus anciens de René.

Quoi qu'il en soit, ce manuscrit est certainement antérieur à 1826. Et puisque nous avons la bonne fortune d'en posséder deux rédactions imprévues ultérieures et successives, l'occasion est excellente de donner ici un texte critique de ces quelques pages. Je vais publier intégralement le texte de ce fragment autographe, en figurant de mon mieux par des signes typographiques les corrections et ratures. Les passages en italiques et entre crochets dans le corps du texte sont barrés dans l'original; les corrections ou additions sont placées dans les interlignes aux endroits précis où elles figurent dans l'original, et elles sont marquées par de plus petits caractères. Les notes mises au bas des pages sont de trois sortes; elles sont groupées par catégories, et distinguées les unes des autres par la différence des caractères. Les notes de la première catégorie (A, B, C, etc.) renferment divers éclaircissements supplémentaires sur le fragment autographe; les notes de la seconde catégorie (*a*, *b*, *c*, etc.) contiennent diverses observations relatives au *Manuscrit de 1826*, et en enregistrent toutes les variantes; les notes de la troisième catégorie (1, 2, 3, etc.) recueillent toutes les variantes du texte définitif de 1850. — J'espère que cette disposition sera trouvée

1. « Ce 4 octobre 1811, anniversaire de ma fête et de mon entrée à Jérusalem, me tente à commencer l'histoire de ma vie » (*Mémoires d'outre-tombe*, édit. Biré, t. I, p. 3). Et au début du livre premier (p. 1), on lit en note : « Ce livre a été écrit à la Vallée-aux-Loups, près d'Aulnay, d'octobre 1811 à juin 1812. » C'est à cette même date que le manuscrit de 1834 semble avoir rapporté le commencement de la rédaction des *Mémoires* : « En 1811, écrivait alors Sainte-Beuve dans son article de la *Revue des Deux Mondes*, en 1811, à Aulnay, dans cette Vallée-aux-Loups où il a écrit l'*Itinéraire*, *Moïse*, *Les Martyrs*,... M. de Chateaubriand... se retourne un matin vers le passé et commence la première page de ses *Mémoires* » (*Lectures des Mémoires*, p. 124).

2. « *Mémoires de ma vie*, commencés en 1809 », voilà ce qu'on lit en tête du *Manuscrit de 1826*.

3. Au mois de décembre 1803, dans une lettre à Joubert qui a été publiée par M Paul de Raynal dans *Les Correspondants de Joubert*, Chateaubriand écrivait : « Mon seul bonheur est d'attraper quelques heures, pendant lesquelles je m'occupe d'un ouvrage qui peut seul apporter de l'adoucissement à mes peines : ce sont les *Mémoires de ma vie*. » Comme 3 et 9 sont deux chiffres qui se ressemblent fort, on pourrait se demander si Mme Récamier, en copiant le *Manuscrit de 1826*, n'a pas lu 1809 pour 1803.

suffisamment claire, et qu'elle permettra de suivre assez facilement, et pour ainsi dire chronologiquement, les corrections et remaniements successifs que Chateaubriand a fait subir à son premier texte.

On a très scrupuleusement respecté l'orthographe et la ponctuation du manuscrit.

[a]... Je paraissois déguenillé au milieu des enfants parés de leurs plus beaux habits[1]. A certains jours de l'année[b], il y a à S[t]-Malo des espèces de foires qu'on appelle des assemblées, et qui se tiennent dans des isles et sur des forts aux environs de la ville[c]. [*Rien de plus gai que ces fêtes.*] On s'y rend à pied quand la mer est retirée ou en bateau lorsqu'elle est pleine[2]. La foule des matelots et des paysans, le concours des marchands, les tentes élevées au bord de la mer, les vaisseaux qui entroient ou mouilloient en rade, les salves d'artillerie, le branle des cloches, tout contribuoit à répandre dans ces fêtes le mouvement et la gaîté[3]. J'étois le seul qui n'en partageât pas la joie[4]; j'y paroissois mal[A] vêtu et sans argent pour acheter des jouets et[d] des

(A). « Mal » est écrit en surcharge : je n'ai pu lire le commencement du mot que Chateaubriand avait d'abord écrit.

(*a*). La phrase commence ainsi dans le *Manuscrit de 1826* et dans le texte courant des *Mémoires d'outre-tombe* : « J'étais surtout désolé quand je paraissais déguenillé... »

(*b*). Le *Manuscrit de 1826* (p. 30) donne une autre ponctuation qui me paraît erronée : « ... de leurs plus beaux habits, à certains jours de l'année. Il y a à Saint-Malo... »

(*c*). Var. *Manuscrit de 1826* (p. 30) : « ... des espèces de foires aux environs de la ville; on s'y rend à pied... »

(*d*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 31 : « ... des jouets *ou* des gâteaux... »

1. Var. *Texte de 1850* (éd. Biré, I, p. 48) : « ... des enfants, *fiers* de leurs habits *neufs et de leur braverie.* » Puis suivent, dans ce texte définitif, deux paragraphes dont nous retrouverons le premier tout à l'heure (« Mes compatriotes avaient quelque chose d'étranger... je me suis souvenu de la première »), mais dont le second (« Enfermés le soir sous la même clé... qu'il appelait *un monstre barbare* ») ne figure en aucun endroit du *Manuscrit de 1826*.

2. Var. *Id.*, *ibid.* : « Certains jours de l'année, *les habitants de la ville et de la campagne se rencontraient à des* foires *appelées* assemblées, qui se *tenaient* dans *les* îles et sur des forts *autour de Saint-Malo*; *ils* s'y *rendaient* à pied quand la mer *était basse*, en bateau lorsqu'elle *était haute...* »

3. Var. *Id.*, *ibid.* : « La *multitude de* matelots et *de* paysans; *les charrettes entoilées*; *les caravanes de chevaux, d'ânes et de mulets*; le concours des marchands; les tentes *plantées sur le rivage*; *les processions de moines et de confréries qui serpentaient avec leurs bannières et leurs croix au milieu de la foule*; *les chaloupes allant et venant à la rame ou à la voile*; les vaisseaux *entrant* au port, ou *mouillant* en rade; les salves d'artillerie, le branle des cloches, tout contribuait à répandre dans ces *réunions, le bruit*, le mouvement et la *variété.* »

4. Var. *Id.*, *ibid.* : « J'étais le seul *témoin de ces fêtes* qui... »

gâteaux [1]. Afin d'éviter les mépris qui s'attachent après la mauvaise fortune, j'allois m'asseoir loin de la foule auprès de ces flaques d'eau que la mer laisse dans la concavité des rochers [2]. [*Là je m'abandonnois à mes petites rêveries*;] je m'amusois à voir voler les oiseaux de mer, ou à ramasser des coquillages [*à mes pieds*] [3]. Le soir en rentrant [4], je n'étois guère plus heureux. J'avois le malheur d'avoir pour certains mets une répugnance invincible [5], on me forçoit d'en manger. J'implorois les yeux de La France [(a)] pour qu'il m'enlevât mon assiette lorsque mon père laissois par hazard tournoit la tête [6]; car si je [*ne mangeois pas*] ce qu'on me m'avoit servi, j'allois coucher sans souper. J'ai [(A)] souvent ainsi souffert de la faim. Pour le feu, même rigueur. On ne souffroit pas que j'approchasse de la cheminée [7]. Il y a loin de là aux soins que l'on donne [(b)] aux enfants d'aujourd'hui [8].

Mais si j'avois des peines qui ne sont plus connues [(c)] de l'enfance, j'avois aussi des plaisirs qu'elle ignore presqu'entièrement [9]. On ne sent [(B)] plus [(d)] ce que c'est que ces [(C)] fêtes de religion et de

(A). Ici deux ou trois lettres barrées et indéchiffrables.

(B). J'ai cru lire « sent » dans le manuscrit; mais je garantis d'autant moins ma lecture que la leçon « sait » fournie par les deux autres textes (de 1826 et de 1850) offre un sens bien plus satisfaisant, que le mot, quel qu'il soit, est en surcharge, assez mal écrit par conséquent, et que je n'ai pu déchiffrer les deux ou trois lettres que Chateaubriand avait primitivement écrites.

(C). J'avais cru lire « les »; mais, si je ne me trompe, on pourrait lire tout aussi bien « ces »; et sans doute, c'est la leçon qu'il convient d'adopter.

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 31 : « J'implorais *des* yeux Lafrance... »
(*b*). Var. *Id. ibid.* : « ... aux soins *qu'on* donne... »
(*c*). Var. *Id. ibid.* : « ... qui ne sont *pas* connues... »
(*d*). Var. *Id., ibid.* : « On ne *sait* plus... ». Voir plus haut note B.

1. Var. *Texte de 1850*, éd. Biré, t. I, p. 49 : « J'y paraissais sans argent pour acheter des jouets *et* des gâteaux.... »

2. Var. *Id., ibid.* : « *Evitant le* mépris qui *s'attache* à la mauvaise fortune, *je m'asseyais* loin de la foule, auprès de ces flaques d'eau que la mer *entretient et renouvelle* dans *les concavités* des rochers.... »

3. Var. *Id., ibid.*, p. 49-50 : « *Là*, je m'amusais à voir voler les *pingouins et les mouettes*, *à béer aux lointains bleuâtres*, à ramasser des coquillages, *à écouter le refrain des vagues parmi les écueils*.... »

4. Var. *Id.*, I, p. 50 : « Le soir, *au logis*... »

5. Var. *Id., ibid.* : « J'avais une répugnance pour certains mets.... »

6. Var. *Id., ibid.* : « J'implorais *des* yeux La France *qui m'enlevait adroitement* mon assiette, *quand* mon père tournait la tête. Pour le feu, même rigueur.... »

7. Var. *Id., ibid.* : *il ne m'était* pas *permis d'approcher* de la cheminée.... »

8. Var. *Id., ibid.* : « Il y a loin de *ces parents sévères* aux *gâte*-enfants d'aujourd'hui.... »

9. Var. *Id., ibid.* : « Mais si j'avais des peines qui sont *inconnues* de l'enfance *nouvelle*, j'avais *quelques* plaisirs qu'elle ignore. On ne sait... »

famille où la patrie entière et le Dieu de cette patrie avoient l'air de se réjouir avec vous[1], [*où le paysan dans sa cabane mangeoit le même gâteau que le Roi dans son palais. L'espérance d'un pareil jour qui revenoit tous les ans fesoit supporter aux misérables 364 de privations et de travaux*]. Noël, le premier jour de l'an, les Rois, [*le Carnaval*], Pâques, la Pentecôte, la S[t]-Jean grâces[(a)] à la Religion étoient pour moi des jours de bonheur[2]. Il n'y a que qu'on ne chommoit on la S[t]-François [que je[(A)]] point : [*personne*] n'a jamais célébré ma fête, *et comme Job j'ai maudit le jour où je suis né*] car je n'ai jamais apporté de joie à personne : et[(b)] comme Job, j'ai maudit le jour où je suis né. Cette petite ville de S[t]-Malo remplie de hardis navigateurs et d'hommes habitués aux [*temps*] périls, se distin- avoit de plus quelque chose d'étranger, guoit par sa piété. Elle [*ne ressembloit à aucune ville de France* singulièrement l'Espagne *elle avoit quelque chose d'étranger*]; et rappelloit par[(B)] ses mœurs, et même par le costume des[(c)] habitants[3]. Plusieurs familles malouines[(d)] étoient établies à Cadix et plusieurs de Cadix résidoient à S[t]-Malo[4]. S[t]-Malo lui-même par sa position dans une presqu'île, par le caractère de son architecture, par sa chaussée,

(A). Ici, quelques lettres barrées et indéchiffrables.
(B). « Par » est écrit en surcharge : je n'ai pu déchiffrer le mot, ou le commencement de mot que Chateaubriand avait d'abord écrit.

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 3 : « ... *grâce* à la religion... »
(*b*). Var. *Id.* (p. 32) : « ... de joie à personne. Comme Job... »
(*c*). Var. *Id., ibid.* : « ... le costume *de ses* habitants. »
(*d*). Var. *Id., ibid.* : « Plusieurs familles *en* étaient établies... »

1. Var. Texte de 1850, éd. Biré, I, p. 50 : « On ne *sait* plus ce que c'est que ces *solennités* de religion et de famille où la patrie entière et le Dieu de cette patrie avaient l'air de se réjouir : Noël... »

2. Var. *Id., ibid.* : « Noël, le premier de l'an, les Rois, Pâques, la Pentecôte, la Saint-Jean, étaient pour moi des jours de *prospérité*. » Tout le développement qui suit dans le fragment autographe et le *Manuscrit de 1826* : « Il n'y a que la Saint-François... se distinguait par sa piété », a été entièrement supprimé et remplacé par un autre tout différent : « Peut-être l'influence de mon rocher natal... autre religion que la catholique », qui ne se retrouve nulle part ailleurs, même dans le *Manuscrit de 1826*.

3. Var. *Id.*, p. 48 : « *Mes compatriotes* avaient quelque chose d'étranger, *qui* rappelait l'Espagne. » — Le développement qui commence ici dans le fragment autographe et le *Manuscrit de 1826* se trouve placé plus haut dans le texte courant des *Mémoires d'outre-tombe*, et suit immédiatement le paragraphe qui se termine par ces mots : « ... des enfants, fiers de leurs habits neufs et de leur braverie » (cf. ci-dessus, p. 427, note 1).

4. Var. *Id., ibid.* : « *Des* familles malouines étaient établies à Cadix; *des* familles de Cadix résidaient à Saint-Malo. »

ses citernes, ses murs et [a] ses forts avancés dans la mer, a beaucoup de ressemblance avec Cadix; et quand j'ai vu cette dernière ville, [*j'ai sur le cha*] [*songé sur le champ*] de la première [b]. (je me suis [A]) (d'un assez)

La cathédrale de S[t]-Malo placée au centre de la ville [*est assez grande et*] d'un [B] gothique [*assez mauvais, mais elle*] elle est grande, sombre, religieuse [c] et [*singulièrement*] la multitude [C] autels des saints [d] et des chapelles la rend extrêmement dévote. Deux couvents de filles dont l'un [*avoit vue sur la*] [D] collé aux remparts avoit [E] vue sur la mer, un couvent de Cordeliers et un autre de Bénédictins, l'église d'un très bel hôpital appelé S[t]-Sauveur, quelques petites chapelles isolées où les matelots accomplissoient des vœux après des naufrages, composoient les édifices religieux de la ville. Il y en avoit d'autres dans un faubourg charmant appelé S[t]-Servan, situé entre le port marchand et le port militaire à l'embouchure de la Rance. Aux fêtes dont j'ai parlé plus haut, on me conduisoit avec mes sœurs à ces [F] diverses églises [2]. Quelquefois c'étoit [*à la Victoire*], ce couvent d'Ursulines [e] bâti [*au bord*] sous (en terre ferme) (au [G])

(A). Évidemment Chateaubriand a laissé tomber en route le mot « souvenu » qu'il voulait écrire.
(B). Chateaubriand a sans doute oublié d'effacer « d'un ».
(C). Le mot « autels » est très mal écrit dans l'autographe, et peut-être faudrait-il lire quelque chose comme : « d'autels ».
(D). Ici un mot barré et illisible. Et même je n'aurais pu deviner ou conjecturer les quatre mots barrés qui précèdent : « avait vue sur la », si je n'avais été mis sur la voie par ce qui suit.
(E). J'avais cru lire d'abord : « a droit vue sur la mer » ; mais je m'étais trompé sans doute, et il faut lire, je pense, comme dans le *Manuscrit de 1826*.
(F). « Ces » est écrit en surcharge : je n'ai pu lire le mot, ou le commencement de mot qu'il remplace.
(G). Chateaubriand a sans doute voulu écrire en dernier lieu : « au couvent d'Ursulines », et il a oublier de barrer « ce ».

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826* (p. 32) : « ... ses murs, ses forts... »
(*b*). Var. *Id., ibid.* : « ... je me suis *souvenu* de la première.... »
(*c*). Var. *Id., ibid.* : « ... d'un assez mauvais gothique, est grande, sombre *et* religieuse... »
(*d*). Var. *Id., ibid.* : « ... la multitude *des* autels, des saints et des chapelles... » J'inclinerais à croire que la virgule placée après « autels » est une faute de lecture.
(*e*). Var. *Id.*, p. 33 : « Quelquefois c'était *le* couvent *des* Ursulines... »

1. Var. *Texte de 1850* (éd. Biré, I, p. 48) : « *La* position *insulaire*, *la* chaussée, *l'*architecture, *les maisons*, *les* citernes, *les murailles de granit de* Saint-Malo, *lui donnent un air* de ressemblance avec Cadix : quand j'ai vu cette dernière ville, je me suis *souvenu* de la première. » — Tout le développement qui suit dans le fragment autographe et le *Manuscrit de 1826* : « La cathédrale de Saint-Malo... à l'embouchure de la Rance », ne figure pas dans le texte courant et définitif des *Mémoires d'outre-tombe*.

2. Var. *Id., ibid.*, p. 51 : « *Durant les jours de fête que je viens de rappeler j'étais conduit en station* avec mes sœurs *aux divers sanctuaires de la ville...* »

les murs de la ville au bord de la mer : [*et*] mon oreille étoit frappée par la douce voix [a] de [*quelques*] femmes invisibles dont les paisibles cantiques se mêloient aux [*murmures*] mugissements des vagues pour louer Celui qui creuse le gouffre de la mer et [*forme*] l'abyme du cœur de l'homme. Le plus souvent on nous menoit à la cathédrale [1] [(A)] lorsque [b] dans l'hyver à l'heure du salut [*le sombre édifice*] était remplie d'une foule immense; que les autels étoient [*éclairés*] de toutes parts; qu'on voyoit de vieux matelots à genoux, des jeunes femmes et des enfants tenant de petites bougies pour éclairer leurs livres [c] de prières; que la multitude au moment de la bénédiction chantoit en chœur le *Tantum ergo*; que dans l'intervalle de ces chants on entendoit le vent de la mer et des tempêtes de Noël qui ébranloient [d] les vitraux [(C)] de l'église, j'éprouvois, tout enfant que j'étois, un [(D)] sentiment extraordinaire de religion [2]. Je n'avois pas besoin que la Villeneuve me dît de joindre mes deux mains [e] pour prier [(E)] Dieu par [(F)] tous les noms que ma mère m'avoit appris. Ce que je ne vois aujourd'hui que par les yeux de la foi, je le voyois comme en réalité [f]; Dieu descendant sur l'autel

(A). Ici, il n'y a pas de signe de ponctuation pour séparer les deux phrases, et « lorsque » a l'air d'être écrit avec une minuscule. Simple négligence sans doute.
(B). Ici, deux mots barrés que je n'ai pu lire.
(C). Ici, un mot effacé et indéchiffrable.
(D). « Un » semble écrit en surcharge : je n'ai pu lire le mot ou le commencement du mot qui avait été écrit tout d'abord.
(E). Même observation pour « prier ».
(F). Même observation pour « par ».

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 33 : « ... par *les douces voix*... »
(*b*). Var. *Id.*, *ibid.*, : « ... à la cathédrale. *Lorsque*... »
(*c*). Var. *Id.*, *ibid.*, p. 33 : « ... leur livre... »
(*d*). Var. *Id.*, p. 34 : « ... et *les* tempêtes de Noël *ébranlant*... »
(*e*). Var. *Id.*, *ibid.* : « ... de joindre mes mains... »
(*f*). Var. *Id.*, *ibid.* : « ... comme *une* réalité... » — Je serais tenté de croire que la « leçon » du *Manuscrit de 1826* est une faute de lecture.

1. Var. *Texte de 1850*, éd. Biré, t. I, p. 51 : « de la ville, *à la chapelle de Saint-Aaron*, au couvent *de la Victoire*; mon oreille était frappée *de* la douce voix de quelques femmes invisibles : *l'harmonie de leurs* cantiques se mêlait aux mugissements des *flots*.... »

2. Var. *Id.*, *ibid.* : « Lorsque, dans l'hiver, à l'heure du salut, la *cathédrale se remplissait de la* foule; *que* de vieux matelots à genoux, de jeunes femmes et des enfants *lisaient*, *avec* de petites bougies, *dans* leurs *Heures*; que la multitude, au moment de la bénédiction, *répétait* en chœur le *Tantum ergo*; que dans l'intervalle de ces chants, *les rafales* de Noël *frôlaient* les vitraux de *la basilique*, ébranlaient *les voûtes de cette nef que fit résonner la mâle poitrine de Jacques Cartier et de Duguay Trouin*, j'éprouvais un sentiment extraordinaire de religion.... »

au son de la cloche sacrée, les cieux ouverts, les anges [a] offrant notre encens et nos vœux à l'Éternel.

Je courbois

[*Je courbois*] mon front : hélas! il n'étoit point encore chargé de ces soucis pour lesquels nous implorons la miséricorde

horriblement

divine [b]; de ces ennuis qui pèsent quelquefois [A] si [*horriblement*] sur nous, qu'on est tenté de ne plus relever [B] la tête lorsqu'on l'a inclinée au pied [c] des autels [1].

Tel marin au sortir de [C] ces pompes s'embarquoit tout fortifié [d] contre la nuit et les orages, tandis [2] que tel [D] autre rentroit au port en se dirigeant sur le dome de l'église [3]. Car le clocher de la cathédrale de S[t]-Malo est placé de manière qu'il sert de relèvement aux pilotes... [e]

Nous avons donc trois versions différentes et successives (1803, 1809 ou 1811, — 1826, — 1848) de cet intéressant fragment. Est-ce là tout? et n'y-a-t-il pas eu des rédactions ou versions intermédiaires?

Nous en pouvons au moins soupçonner une. Par un très heureux hasard, quelques lignes — trop courtes, hélas! — de ce passage avaient dû frapper les critiques qui, en 1834, après les séances de l'Abbaye-au-Bois, eurent communication du manuscrit des *Mémoires d'outre-tombe* et furent autorisés à en citer quelques fragments dans leurs articles :

(A). Chateaubriand avait d'abord écrit « parfois » : « quelquefois » est en surcharge.

(B). « Relever » semble écrit en surcharge : je n'ai pu lire le mot ou le commencement de mot que Chateaubriand avait écrit primitivement.

(C). « De » est en surcharge : il me semble que Chateaubriand avait d'abord écrit « du ».

(D). « Tel » est en surcharge : Chateaubriand avait d'abord écrit « tout ».

(*a*). Le *Manuscrit de 1826* porte « les anges ». J'avais cru lire d'abord « les orgues » sur l'autographe. Mais évidemment je m'étais trompé, et j'ai rétabli dans le texte la leçon la plus vraisemblable.

(*b*). Var. *Id.*, *ibid.* : « ... chargé de ces ennuis qui pèsent... »

(*c*). Var. *Id.*, *ibid.* : ... « *aux pieds...* »

(*d*). Var. *Id.*, *ibid.* : « ... s'embarquait fortifié... »

(*e*). Voici la fin de la phrase d'après le *Manuscrit de 1826* : « ... aux pilotes pour se diriger à travers les passes dangereuses de la rade. » — On notera que cette phrase qui manque dans le texte courant des *Mémoires d'outre-tombe* (par suite, peut-être, d'une omission commise par les typographes de la *Presse*, et non réparée par les éditeurs de 1850), n'est pas inutile à l'intelligence entière du texte.

1. Var. *Texte de 1850*, éd. Biré, I, p. 51 : « Je n'avais pas besoin que la Villeneuve me dit de joindre *les* mains pour *invoquer* Dieu par tous les noms que ma mère m'avait appris ; je voyais les cieux ouverts, les anges offrant notre encens et nos vœux ; je courbais mon front : il n'était point encore chargé de ces ennuis qui pèsent si horriblement sur nous, qu'on est tenté de ne plus relever la tête lorsqu'on l'a inclinée au pied des autels. »

2. Var. *Id.*, *ibid.* : «... tout fortifié contre la nuit, tandis que tel autre... »

3. Var. *Id.*, *ibid.* : «.., sur le dôme *éclairé* de l'église : ainsi la religion et les périls... » — Toute la phrase : « Car le clocher... les passes dangereuses de la ra le » est supprimée.

car deux d'entre eux, Nettement, dans l'*Écho de la Jeune France* du 5 mai 1834 [1], et Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes* [2] du 15 avril 1834, les ont enchâssées parmi leurs propres commentaires. Le texte est identique dans les deux articles; il figure, d'autre part, identique aussi, et naturellement encadré de guillemets, dans les *Notes prises par Sainte-Beuve, en 1834, sur le Manuscrit des Mémoires d'outre-tombe*, et qui ont été publiées ici même par M. J. Troubat [3]. Mais ce texte de 1834 diffère un peu de celui que nous donne le *Manuscrit de 1826* et de celui aussi qui nous est fourni par l'édition courante et définitive des *Mémoires d'outre-tombe*. Il y a donc tout lieu de croire que Chateaubriand, entre 1826 et 1834, avait encore retouché son texte; et le manuscrit, — probablement la copie, — que Nettement, Nisard et Sainte-Beuve ont eu entre les mains, et dont il y a plusieurs fragments dispersés dans le *Recueil* de 1834, peut être considéré par nous comme étant au moins la troisième version partielle des *Mémoires*. Je dis : *partielle*, parce qu'en 1834, nous le savons, il n'y avait que six volumes sur douze qui fussent entièrement terminés [4].

Puisque nous avons de ces quelques lignes *quatre* versions différentes et successives, nous allons opposer ces quatre versions deux à deux, afin qu'on puisse bien suivre, sur un échantillon malheureusement trop court, toute la série — peut-être encore incomplète — des incertitudes, des tâtonnements et des scrupules de Chateaubriand écrivain. Il est assez rare qu'avec lui on puisse, de proche en proche, remonter du texte imprimé jusqu'à l'original autographe pour que, l'occasion s'en présentant, on ne s'interdise pas ces curieux rapprochements. Après quoi, nous rassemblerons en un même tableau, purement fictif d'ailleurs, toute la suite des retouches que Chateaubriand a fait subir à sa rédaction primitive.

I	II
MANUSCRIT AUTOGRAPHE (1803, 1809, ou 1811).	MANUSCRIT DE 1826 (p. 34).
Ce que je ne vois aujourd'hu que par les yeux de la foi, je le voyois comme *en* réalité : Dieu descendant sur l'autel au son	Ce que je ne vois aujourd'hui que par les yeux de la foi, je le voyais comme *une* (?) réalité, Dieu descendant sur l'autel au

1. Recueilli dans *Lectures des Mémoires*, p. 276-301.
2. Recueilli dans *Lectures des Mémoires*, p. 107-143, et dans les *Portraits Contemporains* de Sainte-Beuve (édition définitive, t. I, 7-45).
3. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 juillet 1900.
4. *Lectures des Mémoires*, p. I. — Que d'ailleurs le texte du « manuscrit de 1834 » fût déjà différent du texte du « manuscrit de 1826 », c'est ce dont on peut se convaincre en comparant certains fragments qu'on trouve à la fois dans les *Lectures des Mémoires* et, dans le volume de 1874, par exemple, le célèbre passage sur *le Printemps en Bretagne*.

de la cloche sacrée, les cieux ouverts, les anges offrant notre encens et nos vœux à l'Éternel. Je courbois [*Je courbois*] mon front : hélas! il n'étoit point encore chargé *de ces soucis pour lesquels nous implorons la miséricorde divine*; quelde ces ennuis qui pèsent [*parquefois* horriblement *fois*] si [*horriblement*] sur nous qu'on est tenté de ne plus relever la tête lorsqu'on l'a inclinée *au pied* des autels.

son de la cloche sacrée, les cieux ouverts, les anges offrant notre encens et nos vœux à l'Éternel. Je courbais mon front. — Hélas! il n'était point encore chargé de ces ennuis qui pèsent quelquefois si horriblement sur nous, qu'on est tenté de ne plus relever la tête lorsqu'on l'a inclinée *aux pieds* des autels.

II

MANUSCRIT DE 1826

(p. 34).

[*Ce que je ne vois aujourd'hui que par les yeux de la foi,*] je [*le*] voyais [*comme une réalité, Dieu descendant de l'autel au son de la cloche sacrée,*] les cieux ouverts, les anges offrant notre encens et nos vœux à l'Éternel. Je courbais mon front. — [*Hélas!*] il n'était point encore chargé de ces ennuis qui pèsent [*quelquefois*] si horriblement [*sur nous,*] qu'on est tenté de ne plus relever la tête *aux pieds* des autels.

III

MANUSCRIT DE 1834

(*Lectures des Mémoires*, etc., p. 129 ou 285).

Je voyais les cieux ouverts, les anges offrant notre encens et nos vœux à l'Éternel : je courbais mon front; il n'était point encore chargé de ces ennuis qui pèsent si horriblement, qu'on est tenté de ne plus relever la tête, lorsqu'on l'a inclinée *au pied* des autels.

III

MANUSCRIT DE 1834

(*Lectures des Mémoires*, etc., p. 129 ou 285).

Je voyais les cieux ouverts, les anges offrant notre encens

IV

TEXTE DE 1850

(Édition Biré, T. I, p. 51).

Je voyais les cieux ouverts, les anges offrant notre encens

et nos vœux *à l'Éternel*; je courbais mon front; il n'était point encore chargé de ces ennuis qui pèsent si horriblement qu'on est tenté de ne plus relever la tête, lorsqu'on l'a inclinée au pied des autels

et nos vœux; je courbais mon front; il n'était point encore chargé de ces ennuis qui pèsent si horriblement *sur nous*, qu'on est tenté de ne plus relever la tête lorsqu'on l'a inclinée au pied des autels.

On a essayé de figurer typographiquement ci-dessous les corrections successives que Chateaubriand a apportées à son premier texte. Les passages en italiques mis entre simples crochets ont été déjà barrés sur le manuscrit autographe; les passages mis entre doubles crochets ont été supprimés dans le *Manuscrit de 1826*; les passages mis entre triples crochets ont été supprimés dans le *Manuscrit de 1834*; ceux qui sont placés entre quadruples crochets n'ont été supprimés que dans la rédaction définitive. Les additions imprimées en 9 ont été faites sur l'original autographe; celles qui ont été imprimées en 7 ont été faites sur le manuscrit définitif.

[[[*Ce que je ne vois aujourd'hui que par les yeux de la foi,*]]] je [[[*le*]]] voyais [[[*comme en réalité : Dieu descendant sur l'autel au son de la cloche sacrée,*]]] les cieux ouverts, les anges offrant notre encens et nos vœux [[[[*à l'Éternel*]]]].

Je courbois
[*Je courbois*] mon front : [[[*hélas!*]]] il n'étoit point encore chargé [[*de ces soucis pour lesquels nous implorons la misé-*

[[[quelquefois]]]
ricorde divine;]] de ces ennuis qui pèsent [*parfois*] si

horriblement sur nous
[*horriblement*] [[[*sur nous*]]], qu'on est tenté de ne plus relever la tête, lorsqu'on l'a inclinée au pied des autels.

On le voit, c'est tout le problème bibliographique des *Mémoires d'outre-tombe* qui se pose à l'occasion de ce fragment autographe. On voudrait, dans les pages qui précèdent, avoir fourni quelques indications utiles à celui qui reprendra la question avec tous les développements qu'elle comporte.

Victor Giraud.

CHRONOLOGIE ET VARIANTES DES POÉSIES DE PIERRE DE RONSART

(*Suite* [1].)

De ce fait que le privilège des *Quatre premiers livres des Odes* est daté du 10 janvier 1549 (a. st.), et de cet autre fait que le millésime qui accompagne le titre est M D L, il ne faut pas conclure que la publication de ce recueil eut lieu après Pâques, qui tombait le 6 avril en l'année 1550. En effet, si pour la chancellerie l'année 1550 ne commençait qu'au 6 avril, d'autre part pour les libraires elle partait du 1er janvier. Or, comme ce recueil ne contient pas l'Ode relative à la paix qui fut signée le 24 mars entre la France et l'Angleterre, il est plus que probable qu'il parut entre le 10 janvier et le 24 mars.

Quelques semaines après cette publication sensationnelle, la paix était signée entre Édouard VI et Henri II, et le rachat de Boulogne, obtenu par le connétable de Montmorency, en était la principale clause. Aussitôt Ronsart saisit cette occasion d'écrire un chant de victoire de 500 vers, que, dans le courant d'avril, il publia également chez Guillaume Cavellat : plaquette in-8° de 12 feuillets non chiffrés, en caractères italiques, intitulée : *Ode de la Paix par Pierre de Ronsard, Vandomois, Au Roi*. Au-dessous de ce titre une « poulle grasse », marque du libraire, et le millésime 1550. Au verso du titre, un extrait du privilège contenant le permis d'imprimer, mais sans date. Il n'y a pas d'achevé d'imprimer. Puis des vers grecs, deux distiques du médecin Jacques Goupil [2] et un distique d'Antoine de Baïf :

1° Εἰς Ῥώνσαρδον Ἰακώβου Γωπύλου ἰατροῦ.
Εὖ Ῥώνσαρδε τ'ἔρεξας πυκνῇ φαίδιμ' ἀοιδῇ
Πρώην (*sic*) πιερίδας σοῖς καλέων ἔπεσιν,
Ὡς περὶ κουροτρόφου εἰρήνης νῦν μέγα μέλψῃς
Κείνων πνειουσῶν σοὶ σφετέρας χάριτας.

1. Voir *Revue d'Hist. litt. de la France*, année 1902, pp. 29 à 87; année 1903, pp. 63 à 90, 256 à 276.

2. Personnage assez obscur qui est mentionné parmi les panégyristes de Marguerite de Navarre par Génin (*Lettres de Marguerite de Nav.*, t. I, Notice, p. 142) et par Franck (éd. des *Marguerites de la Marguerite*, Introd., p. XXI). On trouve en

2° Ἀντωνίου Βαϊφίου εἰς τὸν αὐτὸν.

Εἴξατε νῦν γραῖκοί τε καὶ ἴστορες αὐσονιῆες.
Ἄλλο τι γεννᾶται μεῖζον ἔτ' Ἰλιάδος[1].

Claude Binet, dans sa *Vie de Ronsard*, a faussement intitulé cette pièce Hymne de la Paix : « Ronsard, qui ne pouvait plus se tenir en ses bornes, fit premièrement voir le jour à l'Épithalame sur le mariage de M. de Vandome, qui espousa M^me^ Jeanne d'Albret, royne de Navarre, puis un poème sur l'entrée du roy à Paris qu'il a supprimé, qui fut suivy de l'Hymne de la Paix. » C'est d'après ce passage d'un biographe mal renseigné que l'exemplaire des *Quatre premiers livres d'Odes* qui est à la Bibliothèque Nationale porte, en regard du titre, une note manuscrite erronée, indiquant un Hymne de la Paix, parmi les opuscules publiés par Ronsard *avant* ce recueil. Il y a là une confusion, dont Binet est responsable, entre l'Ode de la Paix (qui, je le répète, n'a pu être composée qu'après le 24 mars 1550) et l'Hymne de France de 1549, que Binet a précisément omis.

La pièce commence au recto du 2^e^ feuillet avec ce titre : *Ode au Roi*. En voici les variantes, relativement au texte adopté par P. Blanchemain (t. II, p. 23)[2] :

STROPHE 1.

1. Toute roiauté qui dedaigne
L'humble vertu pour sa compaigne
Souvent dresse le front trop haut :
Et de son heur outrecuidée
Court vague, sans estre guidée
De la *clarté* qui lui defaut[3].

effet des vers grecs de Jacques Goupil dans l'*Hecatodistichon* des sœurs Seymour et dans le *Tombeau de Marguerite de Navarre* (cf. *infra*, p. 447, note 2). Voir également les *Naeniae* de S. Macrin, 1550.

1. C'est la traduction du fameux distique de Properce :

Cedite, Romani scriptores, cedite, Graii,
Nescio quid majus nascitur Iliade.

Cf. Du Bellay, fin de la dédicace de sa traduction du 4^e^ livre de L'ENÉIDE (1552) : « Pierre de Ronsard, des labeurs duquel (si l'Apollon de France est prospère à ses enfantemens) nostre poésie doit espérer je ne sçay quoy plus grand que l'Iliade. »

2. Je rappelle que tout ce qui diffère du texte de l'édition Blanchemain est imprimé en italiques. — Je remercie M. Émile Picot d'avoir bien voulu m'autoriser en octobre 1903 à consulter dans la Bibliothèque de J. de Rotschild cette plaquette rarissime que ne possède aucune bibliothèque publique de France. Depuis lors j'en ai acquis moi-même un exemplaire.

3. *Clarté*, mot vague, obscur, disparu dès 1553.

. . . . . .

9. *Certénement Dieu* t'a donné... [1]

ANTISTROPHE.

1. *Tousjours le sage se travaille*
Doubler les dons que Dieu lui baille [2],
Et les vertus qu'il a des Cieus :
Ta majesté *de méme sorte*
S'etudie affin qu'elle porte
Les siennes au haut de leur mieus [3].
Aussi *mainte felicité*
Toi, Roi des peuples environne
Toi seigneur de mainte cité
Qui se *courbe sous ta couronne.*

. . . . . .

16. Veut qu'on t'*adore* d'avantage... [4]

ÉPODE.

3. *Elle assoupit le* combat

. . . . . .

13. *Afin de s'aller aimant*
D'une paisible contrainte.

STROPHE 2.

3. *Le bienheura* d'un dous repos

. . . . . .

9. Et d'ordre fit *dancer* aus Cieus
Le bal des estoilles *coulantes*.... [5]

ANTISTROPHE.

3. Tout en tous (*duquel le sourci*
En se clinant pour faire sinne
Jusque au fond croulle la racine
De la terre et du ciel aussi)

1. Adverbe lourd, qui disparaît de cette place en 1553, mais est alors transporté au début de l'antistro. 1 :

Certainement tousjours le sage.

2. *Doubler*, mot impropre, faisant équivoque avec le vers 10 de la strophe 1 :

Ce double honneur dès ton enfance.

Il disparaît dès 1553.

3. Hiatus et deux adjectifs substantivés de suite; disparaissent dès 1553.

4. *Adore*, terme impropre qu'on lit encore en 1553, mais qui disparaît en 1560.

Les deux derniers vers de cette antistro. sont semblables à ceux de l'édition Blanchemain, mais ils sont suivis d'un point au lieu d'une virgule.

5. *Coulantes* est également la leçon de 1552, 1553, 1560.

On lit *roulantes* en 1567, 1571, 1573, 1578.

Fit soir (*sic*) la Paix *à son costé*
Dedans un throne d'excellence,
Et *dans un autre il a bouté*
L'horrible Dieu de violence :
De l'un les grands princes il oint,
De l'autre *il les picque et* les point... [1]

ÉPODE.

2. *Grosses d'horreur et de pene* [2]
Enfanterent mille maus
Au bord Troien, pour Helene.
. . . . . .
13. *Le* fis (*sic*) d'Hector *appella*
Pour lui chanter sa pensée.

STROPHE 3.

1. Bien que *la flamme ennemie* arde
Nostre vieil sejour, el' n'a garde [3]
. . . . . .
6. *Doit planter de Troie le* nom.
Desja la Dunoue t'attant
Sur le *flanc* de sa rive humide [4],
Et ce grand marest qui s'*etant*
Pres des levres de l'eau Pontide :
C'est là, c'est là, c'est ou tu dois
Ploier les peuples sous tes lois [5],
C'est ou l'arrest des dieus t'ottroie
Fonder *une nouvelle* Troie...

ANTISTROPHE.

1. Apres *la deuscentiéme* année
Queue a queue en soi retournée [6]

1. Remplissage par synonymie qui disparut ainsi en 1560 :

De l'autre durement les point.

2. Remplissage par synonymie qui disparut dès 1552.
Le nouveau vers :

Ainçois mile et mile poudres

entraîna le changement complet du quatrième vers de cette épode, à cause de la rime.

3. Licence de versification, dont la suppression dès 1552 entraîna le remaniement complet des deux premiers vers de la stro. 3.

4. Terme impropre, remplacé par le mot *bord* dès 1552.

5. Cacophonie et impropriété du mot *peuples*, qui disparaissent dès 1552.

6. Expression bizarre, obscure, pour dire : Après deux cents ans révolus; disparaît dès 1552.

J'avise un Capitaine né
De ton sang, quitter celle terre
Entalanté d'aller conquerre [1]
Quelque pais plus fortuné,
Armant tout son corps de la peau
D'un Tigre *effroiable, il assemble*
Bravement un brave tropeau [2]
De vint mille Troiens ensemble...
16. *Avant* que *sur les* bords de Seine,
Il fonde une ville *en la pleine* (*sic*) [3]
Du nom de mon frere Paris.

ÉPODE.

7. *Et* nous de cris *et* regrets [4]
. . . . . .
14. Qui ja t'*a* borné ta place

STROPHE 4.

6. *Sous la courtine* d'Apollon.
Lors Francion étant picqué
Par les furies de Cassandre,
Riche de biens s'est embarqué
Voiant Troie blanchir en cendre.
Forcé de la fureur des vens
Il connut la mer par neuf ans,
Tant Junon bruloit irritée
De voir Troie resuscitée.
A chef de tens il arriva
Aus bords d'Epire, et là sa mere
Apres sa servitude amere,
Roine entre les Grès il trouva.

ANTISTROPHE.

1. *Si tost que sa nef fut ancrée,*
Il saute au front de la contrée,

1. *Entalanté* = ayant un vif désir, plein d'ardeur et d'impatience; du vieux verbe *entalanter*, qui remonte aux primitives chansons de gestes (*Dict.* de Godefroy, III, p. 249). On le trouve encore dans Rabelais, livre IV chap. 63 : « Epistemon tierça en gayeté de cœur, demandant manière d'uriner, la personne n'en estant *entalentée*. » C'est un des archaïsmes que notre poète aurait voulu sauver.

2. Répétition inutile qui existe encore en 1553, mais disparaît en 1560.

3. Accumulation de finales atones qui disparaît en 1560; mais cette platitude, qui consiste dans les mots *en la plaine* venant après *sur les bords de Seine*, est évitée ainsi dès 1553 :

Il fonde une ville hautaine....

4. Lourdeur par répétition inutile de *et*, évitée ainsi dès 1552 :

Nous de cris et de regrets.

Et marchant plus avant encor,
Il vit Andromache pleurante,
Trois fois en pas tristes errante
Cernant le vain tumbeau d'Hector :
Par sacrifice elle appelloit
L'idole de l'ame Hectorée,
Repandant du laict qui couloit
Du fond de sa couppe dorée.
Mais quand son fis elle entrevit,
Une pamoizon lui ravit
La vois et la begue parolle,
Aiant de pleurs la face molle :
A la fin serenant ses yeus
Pandue à son col, ell' s'efforce [1]
De l'arrester par douce force
Violentant le veil des Cieus.

ÉPODE

5. *Le sang froid venant toucher*
Leurs cueurs detenus en serre
Tout aplat les fit bruncher
Desus l'estrangiere terre.
Une vois *s'ouit par l'air*
Dont le horrible parler [2]
Rechanta la destinée
Qui ja deja *les* hastoit,...

STROPHE 5

1. *Enfant* (*dit-el'*) *donne toi* garde [3]
Que *ta mere* ne te retarde,
Non tes labeurs tant soient ils durs,
Mais fui ces champs, mais fui ces rives
Afin *mon fis que tu* ne prives
. . . . . .
9. Traine en la mer ses *derniers* flos,
Et par les champs *ou* Seine noue [4].

1. Licence de versification qui disparaît en 1553 par ce vers :

Et pandante à son col s'efforce...

2. Deux vers cacophoniques avec hiatus, qui ne sont remplacés qu'en 1560 par ceux-ci :

Une vois par l'air s'oüit,
Qui les sens lui éblouit

3. Licence de versification qui disparaît en 1553 par ce vers :

O mon seul fis, donne-toi garde...

4. C'est la vraie leçon, celle qu'on lit dans toutes les éditions postérieures jus-

. . . . . .

13. Le nom de *Cicambre*, ou ta race
Usera *deus cens ans* d'espace...

ANTISTROPHE

1. *Deus siecles apres que la Parque*
T'aura mis dans l'avare barque
Pour aborder aus champs heureus,
Une grand peuplade Troienne
Laissera ta ville ancienne
Dessous Iurois le valeureus[1].
Lui né de ton sang poussera
Si courageusement *ses* bandes

. . . . . .

12. Bien plus loin *conduira sa* gent

. . . . . .

16. Et là *sera leur* demourance...[2]

ÉPODE

3. *Il aura* pour successeur
Maint *prince* dinne d'empire :
Mains rois de *lui* sortiront
Dont les vertus manifestes
Parmi *l'obscur re*luiront[3]
Comme *les lampes* celestes :

. . . . . .

12. *Es* deus bords ou le soleil...

STROPHE 6

4. *Non pas de* Charlemaigne encore,
Comme je voi qu'elle s'honore
Etant mere d'un prince tel...

qu'en 1573 inclus, au lieu de ce vers de l'édition Blanchemain, qui n'offre aucun sens :

Et par les champs la Seine noue.

Dès l'édition collective de 1578 R. a supprimé 100 vers de cette ode (l'épode 4, la triade 5, la strophe et l'antistrophe de la triade 6). D'après une note incomplète de Blanchemain (II, p. 30) on pourrait croire que cette suppression n'apparaît que dans la première édition posthume (1587)

1. On peut lire Iurois, Jurois, Ivrois. J'opte pour cette dernière forme. Au reste ce personnage légendaire n'est mentionné que dans ce texte princeps ; il disparaît dès 1552. Je l'ai vainement cherché dans l'*Illustration de Gaule* de Lemaire de Belges et dans les *Généalogies anciennes et modernes* de Jean Bouchet. Il n'en est pas question non plus dans la *Franciade*.

2. Pour la leçon, *fera*, Cf. *Rev. d'Hist. litt.* de janvier 1903, p. 68.

3. Adjectif substantivé et cacophonie produite par l'accumulation des *r*, qui disparaissent dès 1552.

9. *Laquelle plus* ne sentira...[1]
12. Que le Grec *la repousse* à bas...

ANTISTROPHE

1. Ainsi dit l'ombre *veritable* :
Lors un tonnerre espovantable
Dardé à gauche heureusement,
. . . . . .
6. *Par Cassandre au commencement...*
8. L'augure qui lui est donné,
Pour le haster en son navire[2] :
Rebaisant sa mere souvent
Il courba les voiles au vent,
Tant et tant l'ardeur l'importune
De *voguer* apres *sa* fortune...
18. J'irai bien tost *pour te* trouver.

ÉPODE

14. La mouche son miel façonne

STROPHE 7

1. *Diversement. O Paix* heureuse...[3]
4. Des roiaumes *les clefs* tu portes...
14. Les *bestes* sentent ta puissance

1. Forme lourde du relatif qui existe encore ici en 1560. On lit en 1567, 1571 et 1573 :

Qui plus jamais ne sentira.

En 1578 le passage est supprimé (Cf. *supra*, note 4 de la p. 441).

2. Tel est le texte de 1550, 1552, 1553, 1560, 1567, 1571, 1573. C'est la vraie leçon, et non pas cette ponctuation ridicule adoptée par Blanchemain :

Dedans son cœur pense et revire
L'augure qui lui est donné.
Pour le hâter, en son navire,
Ayant son oncle interrogué,
En haute mer il a vogué.

En 1578 ce passage a disparu (Cf. *supra*, note 4 de la p. 441).

3. Cet enjambement de la sixième triade sur la suivante est la vraie leçon; on la trouve également en 1552 et 1553. Cf. *Revue d'Hist. litt.*, janvier 1903, p. 66. La faute d'impression qui consiste à mettre un point à la fin de l'épode 6, et une virgule après le mot *Diversement*, a été commise pour la première fois par l'éditeur de 1560, Gabriel Buon, qui la reproduisit toujours. Il a cru bien faire en terminant chaque strophe, antistrophe et épode par un point, ou par un signe de ponctuation équivalent, quel que soit le sens, afin de supprimer tout enjambement strophique : c'est ainsi qu'il a ponctué, dans cette même ode, la fin de l'antistrophe 1 et la fin de la strophe 9, contrairement au bon sens. Partant du même principe il a terminé par un? l'épode 1 de l'ode à Carnavalet (Bl., II, 59), par un point la strophe 3 et la strophe 12 de l'ode à Michel de l'Hopital (Bl., II, 71 et 82), la strophe 2 de l'ode à Du Bellay (Bl., II, 99), etc.

Alechés de ton dous *amer* [1] :...
18. *Le plus creus ventre de la mer* [2].

STROPHE 8

2. Les *sains* tresors de sa prudence...
6. Par *long* (*sic*) *usages* enseigné :
Et certes un tel serviteur
Merite que *la* main roialle
Contrebalance un *bien* grand heur...
12. Mes trais thebains pour les *ficher*
Dedans les raions de ta gloire,...
18. Un *vaillansage* comme toy [3].

ANTISTROPHE

6. *Les princes hors* de leurs honneurs..,
9. Tout soudain *treluisent* plus beaus...

ÉPODE

1. Et qu'*esse* que des mortels?...
4. Pareils aus champs qui *fe*nissent [4] :
Nul jamais ne s'est vanté
D'avoir consacré sa gloire...
12. *Pousse* ma nef je serai
Des premiers qui passerai...

STROPHE 9.

16. Sous *lequel des Parques l'ainée...*

ANTISTROPHE

5. A l'equité *divine et* rare ... [5]
7. Aussi *qu'est-il plus* vitieus

1. Cette alliance de mots, *le dous amer*, qui traduit le grec γλυκύπικρον, s'applique à l'amour et non pas à la paix. Cependant Ronsard la conserva en 1552, 1553, 1560; on lit encore en 1567, 1571 et 1573 : *Alechés de ton dous-amer*; mais en 1578 : *Alléchez de ton doux repos.*

2. Ce vers se lit encore dans toutes les éditions suivantes jusqu'en 1573 inclusivement. On lit en 1578 :

Du ventre le marbre des flots.

3. C'est encore le texte de 1552. En 1553, 1560, 1567, 1571, 1573, on lit *vaillansage*; en 1578 *vaillant-sage.*

4. C'est également la leçon de 1552, 1560, 1567, 1571, 1573, 1578. En 1553 on lit *finissent.*

5. Remplissage par accumulation d'adjectifs synonymes; existe encore en 1552, mais disparaît en 1553.

Que leur peché tant soit-il mince?
D'autant que mil' mille et mille yeus [1]
Avisent la faute d'un Prince.
N'ecoute point les detracteurs...
18. *Qui vont pipant* la verité.

ÉPODE

8. *A tout fait par* sapience :
Lequel ne scauroit laisser [2]...

STROPHE 10

2. L'escrime de leur langue, vite [3]
A tirer l'estoc dangereus :...
18. *S'endurcissans contre* les ans [4].

ANTISTROPHE

5. Toi roi *de* biens, ne *soi* point chiche...
15. Mais le *vuide de l'*univers...

ÉPODE

3. Et *en rien* ne le muer
Echangeant *le* mieus au pire :
Puisse il encor desous toi...

FIN.

ΣΩΣ 'Ο ΤΕΡΠΑΝΔΡΟΣ

Immédiatement au-dessous de cet anagramme grec de Pierre de Ronsard, déjà vu en tête et à la fin des *Quatre premiers livres d'Odes*, étaient imprimés deux sonnets : 1° *De la paix faite par le Roi avec les Anglois*, par Sainte-Marthe [5] :

Le Roi Henri, prince vaillant et sage,
Aiant les forts de Bouloigne conquis,
A pour jamais, entre les preus, acquis
Titre et renom d'heroique courage.

1. Licence de versification qui existe encore en 1552, mais disparaît en 1553.
2. Forme lourde du relatif, qui disparaît d'ici dès 1552.
3. Il faut une virgule, c'est la vraie leçon.
4. Homophonie désagréable au milieu et à la fin du vers, supprimée en 1553.
5. Il s'agit ici de Charles de Sainte-Marthe, le familier et le panégyriste de Marguerite I de Navarre, l'auteur d'un recueil de vers intitulé la *Poésie française* paru à Lyon en 1540. Son illustre neveu, Scevole de Sainte-Marthe, n'avait que quatorze ans en 1550. — C'est très problablement par l'intermédiaire de Nicolas Denisot, un ami commun, que Ronsard fit la connaissance de Charles de Sainte-Marthe.

Depuis, combien qu'il eust son equipage
Prest à marcher comme en guerre est requis,
A par accord le surplus reconquis,
Aiant du droit manifeste avantage.
Le premier acte est noble et glorieus :
Mais le second n'est moins victorieus :
Car moins n'aura la victoire gaignée,
Qui les siens sauve, et bonne paix acquiert :
Que qui par force ou defend ou conquiert,
Quand en son sang sa victoire est baignée.

2° *Sur la Paix*, par Pierre des Mireurs :

Quel haut honneur, quelle gloire excellente,
Quel grand triomphe ont merité d'avoir
Les Rois qui ont si bien fait leur devoir,
Rompant de Mars la fureur vehemente !
Discorde fiere, et Guerre violente
Sont à l'envers, sans force, ne povoir
De nous troubler, surprendre, ou decevoir,
Par Atropos que Paix rend froide et lente.
Prince François, ce tien los meritoire
Acquiert icy nom d'immortelle gloire.
O Prince Anglois, les peuples soulagés
Sentent les fruits de Paix tant désirée !
Prince du ciel, soubs qui sommes rengés
Fai qu'elle soit d'eternelle durée.
Ignoti nulla cupido [1].

Ces deux sonnets, qui, du moins à ma connaissance, n'ont jamais été réimprimés depuis 1550, ne contiennent pas un mot relatif à Ronsard. Mais leur seule présence à la fin de cette plaquette atteste les relations amicales qui l'unissaient à leurs auteurs. Au reste Ronsard a fait figurer Pierre des Mireurs, comme étudiant en médecine, parmi les joyeux compagnons du « folastrissime voyage d'Hercueil », qui eut lieu en 1549 [2]. Quant

1. Devise latine de P. des Mireurs; ces sortes de signatures, françaises ou latines, mises à la mode par les Grands Rhétoriqueurs, étaient encore assez répandues vers 1550. On connaît celle de Du Bellay : Cœlo musa beat; celle de Jean Pierre de Mesme : Cœlum non solum; celle de G. des Autels : Travail en repos.

2. Des Mireurs seul nous regarde
Et prend garde
D'un œil expérimenté,
Que tel desbaux ne nous trompe
Et ne rompe
L'accord de nostre santé (Bl., VI, 362).

Ce personnage, dont le nom latin est Petrus Mirarius, a encore écrit une

à Charles de Sainte-Marthe, il a écrit en mai 1550, à la suite de l'*Hecatodistichon* des princesses de Seymour, une épître latine qui contient des vers vraiment dithyrambiques à l'adresse de Ronsard [1]. Il est assez curieux de voir ce survivant de l'école Marotique se rallier très franchement, et tout de suite, à la nouvelle école, au moment même où Mellin de Saint-Gelais essayait d'indisposer la Cour contre elle.

Dans cette même épître latine, Charles de Sainte-Marthe exhortait les poètes français à chanter les vertus de Marguerite I de Navarre, morte au mois de décembre précédent. Son appel fut entendu : Ronsard, du Bellay, A. de Baïf et un assez grand nombre de poètes moindres célébrèrent à l'envi la sœur de François Ier, en grec, en latin, en italien, en français. Nicolas Denisot recueillit les résultats de cette collaboration, les réunit à l'*Hecatodistichon* des princesses de Seymour, dont il avait été le professeur, et publia le tout vers la fin de mars 1551, sous ce titre : *Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Navarre.* L'extrait du privilège, placé dans le livre avant les Cent distiques latins, ne contient aucune date, et il n'y a pas d'achevé d'imprimer ; mais la dédicace de N. Denisot, *A tres illustre princesse Mme Marguerite, sœur unique du Roi, duchesse de Berri* (la nièce de la reine de Navarre), est datée du 25 mars 1551 [2].

Voici les variantes des quatre odes de Ronsart contenues dans ce recueil.

I. Aux trois sœurs Anne, Marguerite, Jane de Seymour, Prin-

épître latine aux princesses de Seymour à la suite de leur *Hecatodistichon* (mai 1550), et dans le *Tombeau de Marguerite de Navarre* (mars 1551) deux poésies françaises, dont un sonnet à la Duchesse de Vendôme (Jeanne d'Albret). Les *Naeniae* de S. Macrin (1550) contiennent aussi des vers de lui. On le retrouve en mai 1553 à Dieppe, où il est installé comme médecin (cf. *Revue d'hist. litt.* de juillet 1899, p. 356 et suiv.).

1. Ils ont été cités par H. Chamard dans sa thèse sur *Joachim Du Bellay*, p. 242.

2. Ce petit in-8°, paru chez Vascosan, a été sommairement décrit par Viollet-le-Duc, *Catalogue de la Biblio. poét.* p. 193-194; Franck, édition des *Marguerites de la Marguerite*, Introd. pp. XXI et XXII; J. Le Petit, *Bibliogr. des principales éd. originales*, p. 64; Marty-Laveaux, éd. des *Œuvres de Du Bellay*, II, note 175, et des *Œuvres de Ronsard*, II, p. 503; H. Chamard, *Thèse sur J. Du Bellay*, pp. 243-245. Voici le titre complet : *Le Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Navarre, faict premièrement en Distiques Latins par les trois Sœurs, Princesses en Angleterre. Depuis traduitz en Grec, Italien et Francois par plusieurs des excellens poëtes de la France. Avec plusieurs Odes, Hymnes, Cantiques, Epitaphes, sur le même subject.* La dédicace est suivie d'un sonnet de P. G. T. et d'une épître en prose aux sœurs Seymour par N. de Herberay des Essars (datée du 22 févr. 1550, a. st.). Outre les 104 distiques latins et leurs traductions (en grec par Dorat, en italien par Jean Pierre de Mesme, en français par Du Bellay, A. de Baïf, Denisot et Antoinette de Loynes), on trouve là des poésies de Dorat, Mathieu Pacus, N. Borbonius, Salmon Macrin, Claude d'Espence, Robert de la Haye, Ch. de Sainte-Marthe, J. Goupil, P. des Mireurs, Bouju, Morel, Tagaut, Bouguier, Gérard Denisot, du Tillet, Séguier, et quelques autres, sans compter Ronsard, Du Bellay et Baïf.

cesses Angloises[1]. Ode par Pierre de Ronsard Vandomois[2] (cf. Blanchemain, II, 308).

Strophe *a*. 1. Quand les filles d'Achelois[3]
La fable Secilienne
Qui *foullerent de* leurs voix
La douceur Hymettienne[4]
Virent jaunir la toison,
Et les *Soudards* de Jason
Ramer la Barque *parlante*[5]
Pres de leur gyron volante :
b. 4. *Frisérent* leurs tresses blondes,
Et mignotant de leurs yeux
Les attraiz delicieux,
D'une œillade languissante
Guettérent la Nef passante.
c. 6. Fraudast *l'honneste* labeur
Des *Heroës*[6] de la Grece...
d. 7. Opposé *contre* elles joüe...
e. 3. Perdist au vent *leur* chanson
Premier qu'entrer au Navire
Et qu'il tirast *du danger*
Ce jeune peuple estranger
Qui *devoit* par la Lybie
Porter *sa* mere affoiblie[7].

1. C'étaient les filles de lord Édouard Seymour, protecteur du royaume d'Angleterre sous Édouard VI.

2. Au-dessous de ce titre, on lit cet avis en petites italiques :

Le Conte d'Alsinois au Lecteur. Amy Lecteur je t'ay bien voulu faire quelques petites annotations sur les Odes de Ronsard, te promettant continuer à l'avenir sur toutes ses œuvres, afin de te soulager de peine : j'entens à toi qui n'as encor long temps versé à la leçon des Poëtes.

Voici ce qu'on lit dans La Croix du Maine à ce propos : « Denisot a écrit des *Annotations* sur une ode de Pierre de Ronsard, au préface desquelles il promettait de continuer ses Commentaires sur toutes ses œuvres; mais la mort comme je crois l'en a empêché et l'a prévenu en cela comme aussi elle a fait en plusieurs autres siens beaux desseins. » (Ed. Rigoley de Juvigny, II, p. 152). Ces lignes contiennent une erreur : Denisot a écrit des annotations, non pas sur une ode, mais sur trois des quatre odes de R. insérées dans le *Tombeau de Marguerite* (les trois plus longues). — Hauréau, reproduisant l'affirmation de La Croix du Maine, ajoute : « Rien de cela n'est parvenu jusqu'à nous », ce qui constitue une autre erreur. (*Hist. litt. du Maine*, III, 277).

3. Les Serenes, lesquelles sont par les poëtes chantées entre les fables de Secile. (Note de Denisot.)

4. Le miel. (*Id.*)

5. La navire de Jason qui parloit et predisoit les fortunes des Argonautes. Apolloine. (*Id.*) — Par Apolloine, Denisot désigne la source de cette légende, Apollonius de Rhodes.

6. Des preux Argonautes (*Id*).

7. Les Argonautes arrestez dedans le Syrte Lybien furent admonestés en songe par quelque Nymphe de porter leur mère affaiblie de tant de maulx par les desers de l'Aphrique jusques au lac Triton. Leur mere, c'estoit leur navire qui premiè-

f. 1. Mais si *le* Harpeur fameux
Ouyait le luc des Serenes
Qui sonne aux bordz écumeux
Sur les Angloises arenes...
g. 7. *Nostre* demeure eternelle...
h. 8. D'un grand heurt contre *sa* rive.
i. 6. *Ell' n'a* cessé de tourner...
j. 1. Là, de son grave *souci* ...[1]
l. 3. *Quelques fois, et* demeuré
Trois ans en vostre Angleterre[2],
De pres voyant le Soleil
Quand il se panche au sommeil[3]
Plonger au seing (*sic*) *de vostre onde*
La Lampe de tout le monde[4].
m. 4. Il pollist votre *hautesse*[5]...
n. 1. *Doncques* puisque les espritz...
o. 7. D'une *aultre Ode* mieux sonnée[6]
Qui *crîra* vostre Hymenée.

II. Traduction d'une ode latine de Dorat « in D. Margaritam Reginam Navarrae » [7] (cf. Bl., II, 312).

rement les avoit portés en son ventre de Thessalie jusques en Cholchos. Apol loine 3. (*Id.*) — La référence de Denisot est inexacte; la légende en question est racontée au chant IV des Argonautiques, vers 1325 à 1387.

1. Telle est la leçon de 1551, 1552, 1553, 1560, 1567, au lieu de *sourcy*. On lit *sourci* en 1571, 1573, 1578.

2. Denisot séjourna en Angleterre de 1545 à 1549, d'après M. Gabriel Marcel (*Rev. de Géographie*, septembre 1894, p. 195).

3. Ce passage se doibt entendre comme on dit *a sensu communi*, car a la vérité le soleil ne tumbe pas (comme il est veu tumber) dans la mer d'Angleterre, mais en celle d'Espagne, Stace : Solisque cubilia Gades. (Note de Denisot.)

4. Ces quatre vers raboteux, obscurs, mal venus à tous égards (car en Angleterre on ne voit pas le soleil se coucher de plus près qu'en France ou qu'en Espagne), furent supprimés par Ronsard en 1560.

5. Terme impropre, remplacé par le mot *jeunesse* en 1560.

6. Accumulation de trois finales atones, que R. fit disparaître dès 1552 par ce vers :

D'une chanson mieux sonnée...

7. Voici le texte intégral de cette ode latine de Dorat, qui fut imprimée dès le mois de mai 1550 à la suite de l'*Hecatodistichon* :

Qualis quadrigis raptus ab igneis
Sublime Vates, in liquidum aethera
Venit, manu flammante frenos
Ignipedum moderans equorum :
Cum fulguranti lapsa Senis sinu
Vestis, supinas decidit in manus
Vatis minoris, flammeosque
Visa cadens rutilare tractus
A tergo : ut olim quum ruit, aut procul
Visum superne proruere incitum
Sydus serena nocte longos
Pone trahens per inane sulcos :
Sic nunc amictus Margaris horridos
Gravata, fecis participes suae

Strophe *a.* 1. Ainsi que le ravi Prophete
Dans une *brulante* charette
Haut elever en l'aer s'est veu
D'un braz *enflammé*, par le vuide...

b. 1. *Lorsque de ce Vieillard* la robbe
Qui du sein *flambant* se derobe
Coulla dans les braz attendans
Du jeune Prophete, et glissante
Par le vague fut rougissante
Loing derriere en *sillons* ardans :

c. 4. Attrainant derriere sa fuitte
Une longue flambante suitte
De longs trais de feu qui la suit :

d. 5. *Son voile engourdi de* paresse [1]
De son gros fardeau corporel.

e. 1. *Disposte* au ciel est arrivée
Sur quatre roues élevée
Foy, Esperance, Charité
Et *Patience* dure et forte...

f. 4. *Qu'ores elle embrasse et* contemple...

III. Hymne triumphal sur le trépas de Marguerite de Valois, Royne de Navarre (cf. Bl., II, 313).

Strophe *a.* 1. Qui *r'enforcera* ma voix?...
8. *Le cœur d'une plus grand* flamme...
10. *Qui jà par le ciel* me guide...

b. 11. Quand *par orgueil il* s'efforce

d. 2. Sus, Muse qu'on s'evertue
De *tonner* bien haut icy...

g. 8. Sur la *couz* d'Ire acerée

h. 3. En lieu *d'armes elle* estoit...
8. Pressoit ses bandes derrieres (*sic*)
Pour les pousser en avant...

i. 4. Se redoubloit *le* courage...

Natalis exuto veterno, et
Corporeae gravitate molis :
Sublimis orbes attigit igneos
Nitens quaternis ad Superos rotis,
Spe cum Fideque et Charitate,
Vique malae patiente sortis.
His vecta sursum Diva jugalibus,
Jam nunc beatis cœtibus interest
Regina non parvae Navarrae,
Sed patuli solidique regni.

Cette ode alcaïque a été également traduite, dans le *Tombeau de la Royne de Navarre*, en italien par J. Pierre de Mesme, en français par J. Du Bellay et A. de Baïf.

1. D'après la table d'*errata*, il faut lire *Le voile*.

j. 1. Sus, Soudars, il est saison
Que chacun or se souvienne...
m. 7. De pres l'*Esprit* accompaigne
Avec sa *ferme* compaigne,
Là, l'Oraison et la Loy,
Là, l'*honneste* Preudhommie...
n. 10. *Queue à queue* d'une-tire...
p. 2. D'un sault de course *il* s'élance...
6. Ses armeures ont *tonné*...
q. 1. *Sans vie* apres il rua
Le long ordre des Delices...
10. Renversez *de son* orage
Les ayant de grand courage
L'un sur l'autre amoncelez.
r. 8. Ains *vint fuiant sa constance*
Où la Grace l'enserra
Dedans sa trouppe hardie,
Là, d'une lance brandie
Jusques au cœur l'enferra.
u. 8. Que la *Vengeance* divine...
12. *Dans* les miens pour *me* venger?
v. 1. Ja ja la Chair pallissant
De peur *sillonne* la presse...
x. 10. Seulle en *causa la defaitte*
Et la *victoire parfaitte*...
z. 12. Des mons surnommez *du* feu[1].
b' 12. *Entant* sa verge en son poing.
c' 6. *Noüa*, tant qu'il fust venu...
9. *Montaigne où bruit sur le haut*
Une eternelle tempeste,
Ayant tousjours blanc le feste
De neige qui point n'y faut.
d' 10. Et l'aile au vent *il ne plie*...
e' 1. Ainsi l'humble Messager
Trassant une voye escritte...
6. Puis la chargeant sur *son* doz...
9. Haut *par* l'air se surpendit
g' 3. Et *de ses doubles Neveux*...
8. *Reflotte* dessus la teste.
h' 1. L'ange apres dans l'Univers
Chassa son *Idole errante*
Par la bouche et par les vers
De la Muse non-mourante...

1. Il y a dans le texte : Des mons surnommez *de* feu, — mais la table des *errata* rectifie : *du* feu.

i' 10. Ne te *donnent* plus de crainte...
j' 1. Là, sous tes piedz, les Saisons
Recueillent leur pas qui glissent,
Là tu connois les raisons
Des *longs jours qui s'apetissent*....
l' 5. Ains *volenteux* de gesir [1]
Soubs le vicieux plaisir...
m' 4. Plus *longue* en sera la gloire
n' 10. Au jour de ses *raix* publiques
Redônra l'âme aux Reliques
Du sainct Astre Navarrois?

IV. Aux cendres de Marguerite de Valois Royne de Navarre. Ode pastorale (cf. Bl., IV, 115) [2].

Strophe *c.* 3. Tu fuz *certes tout* l'honneur [3]
Des Princesses de nostre age,...
d. 5. Et *de haux* (*sic*) pilliers Doriques [4]..
j. 1. Aux *raix cornuz* de la Lune [5]
k. 6. *Son sepulchre aille* emmurant [6].
l. 3. Gaignez l'ombre de *ce* bois
m. 1. *Dittes*, *a* tout jamais tumbe
o. 6. *La richesse et le* thresor [7].
q. 4. Il le *sera*, sans qu'il ronge
Le laurier, ou qu'il se plonge...
t. 5. Oy ma lyre qui te sonne
Et *preste l'aile à* mes chantz.

1. *Volenteux* = désireux. Vieux mot qui remonte aux primitives chansons de gestes. C'est un des archaïsmes que R. aurait voulu sauver; il le conserva ici en 1552, 1553 et 1560. Maurice Scève l'avait encore employé dans sa *Délie* (1544), au dixain XXXIII :

Tant est Nature en volonté puissante
Et *volenteuse* en son foible povoir.

2. Du vivant de Ronsart cette pièce a toujours été classée parmi les Odes. Elle n'apparaît à cette place qu'à partir de la première édition posthume (1587). D'autre part c'est seulement à partir de 1587 qu'elle porte ce titre erroné : Eglogue VI sur la mort de Marguerite de France, sœur de François Ier; 1° ce n'est pas une églogue, 2° la sœur de François Ier n'a jamais été « de France », mais « d'Angoulême », « de Valois », « de Navarre ». Blanchemain reproduit ces erreurs; c'est ce qu'il appelle se conformer au texte de 1560!

3. Cacophonie. Exagération peu flatteuse pour les autres princesses, en particulier pour la protectrice de Ronsart, Marguerite de Berry, nièce de Marguerite I de Navarre. Cependant on lit encore ce vers tel quel en 1584.

4. Hiatus désagréable; substantif entre deux adjectifs qui le qualifient. Défectuosités qui disparaissent dès 1552.

5. *Cornuz* au lieu de *connus*, *sera* au lieu de *fera*, sont les vraies leçons conservées dans toutes les éditions du XVIe siècle.

6. Cacophonie qui disparaît dès la réimpression de 1552, par ce vers :

Aille sa fosse emmurant.

7. Synonymie et obscurité, qui disparaissent dès 1552, par ce vers :

Ses Indes et son trésor.

*
* *

Vers le 1er octobre 1552 paraissait, chez la veuve Maurice de la Porte, la première édition des *Amours de Pierre de Ronsard Vandomoys. Ensemble le Cinquiesme de ses Odes*; in-8° de 239 pages, sans compter les 32 feuillets de musique qui terminent le volume. L'achevé d'imprimer est du 30 septembre[1]. Le recueil princeps des *Amours* comprend, à la suite de 183 sonnets, deux pièces dont nous donnerons dès maintenant les variantes bien qu'elles ne portent pas le nom d'Ode, parce que nous estimons que les chansons de Ronsard ne diffèrent pas essentiellement de l'Ode et qu'elles ne sont qu'une variété du genre lyrique, comme l'ode pindarique en est une autre. Ces deux pièces sont imprimées aux pp. 97 à 101.

I. Chanson (cf. Bl., I, 81).

Couplet *a*. 1. Las, je n'eusse jamais pensé
Veu les ennuiz de ma langueur
Que tu m'eusses recompensé[2]
D'une si cruelle rigueur :
Mais puisque Amour me chasse à tort
Ma seule alegence est la mort[3].

b. 1. Si *fortuné*, j'eusse apperceu....
4. Pour *te servir* loyalement :
Mon cuœur qui franc avoit vescu
N'eust pas été *pris ne* vaincu[4].

c. 1. Mais *la doulceur de tes beaulx* yeulx
Cent fois asseura mon debvoir
De me donner encore mieux
Que *les miens n'esperoient* avoyr :
La vaine attente d'un tel bien
A transformé mon aise en rien.

d. 1. Si tost que je vy *ta* beaulté,
Je me sentis naistre un desir
D'assubjetir ma loyaulté
Soubz l'empire de *ton* plaisir,

1. La date du privilège et de son enregistrement au Parlement est le 6 septembre 1552. Marty-Laveaux a donné une description sommaire de ce volume au tome I de son édition de Ronsard, p. 376.

2. Je n'eusse, tu m'eusses, cacophonie qui a fait changer les vers 2, 3 et 4, dès 1553.

3. Ces deux derniers vers ont été remplacés également dès 1553 à cause de l'allitération désagréable :

Ma seu*le* *ale*gence est *la* mort.

4. Remplissage par synonymie qui disparut dès 1553.

Et *des ce jour, l'amoureux trait*
Au cuœur m'engrava ton pourtrait.

e. 1. Ce fut, Dame, ton bel accueil
Qui pour me *rendre serviteur*
M'ouvrit par la clef de ton œil
Le paradis *de ta grandeur*,
Que ta saincte perfection
Peignit dans mon affection [1].

f. 1. *Et lors pour hostage de* moy
Desja profondément blessé,
Mon cuœur *plein de loyale* foy
En garde à tes yeulx je laissé :
Et fus bien aise de l'offrir
Pour le veoyr doulcement soufrir.

g. 1. *Bien qu'il endure* jours et nuictz....
6. *Qu'autre amour* le face douloyr.

h. 4. *En leurs tempestes* enragez
N'est point si ferme que mon cuœur
Contre le choc de ta rigueur.

i. 1. Car luy, de plus en plus aymant
Ta grace et ton honnesteté [2]
Semble *au pourtrait d'un* diamant [3]...

j. 1. *Aussi* ne l'or qui peult tenter
Ny *autre grace*, ny maintien [4]
Ne *sçauroient* dans mon cuœur enter....

k. 1. Il ne fault *point* pour empescher...
4. Ou *d'une fosse*, ou d'un rempart...

l. 5. Que *l'orgueil de sa* cruaulté [5]
Puisse *esbranler* ma loyaulté [6].

1. Obscurité par abus d'abstractions, qui disparut de ces trois derniers vers dès 1553.

2. Remplissage par synonymie qui disparut dès 1553. On entend dire encore aujourd'hui aux gens de la campagne : Vous êtes bien honnête — pour : Vous êtes bien aimable.

3. Obscurité par pléonasme qui disparut dès 1553. Du reste le mot *pourtrait* se trouvait dans la même pièce aux couplets *d* et *j*.

4. L'équivoque du mot *autre* et la cacophonie produite par les *r* disparaissent dès 1553.

5. Abstraction vague, remplissage par une sorte de pléonasme, qui disparut dès 1553.

6. Homophonie au milieu et à la fin du vers, qui disparut dès 1553. Au reste presque toute la pièce était transformée dès l'année suivante. Voici les seules variantes que présente l'édition de 1553 :

Strophe *b.* 1 : Si *fortuné* j'eusse apèrçeu
f. 4 : A mon veinqueur *je delessé*
j. 3 : Ne *sauroient* dans mon cœur enter
k. 4 : Ou *d'une fosse*, ou d'un rempart.

II. Amourette (cf. Bl., I, 377[1]).

Les vers mis par Blanchemain entre crochets n'existent pas en 1552, ni en 1553.

Vers 11. Avance moy *le cartier*
De *mon payment tout entier*[2].
16. S'il *n'a son payment* contant[3]
21. *Treuves* quelque mignardise[4]...
27. Pert le *pourpre* de son teint[5]
Du vent de la Bise atteint.
Où fuis-tu mon *ámelete* (*sic*)[6]
Mon diamant, ma perlette?
Las, revien mon sucre doulx[7]...
51. Paz à paz *leur* promenant'[8]...

Ces deux pièces lyriques sont suivies de trois sonnets écrits à la louange de Ronsard, poète des *Amours*, l'un par J. du Bellay :

Le siècle d'or qui pour se redorer....

l'autre par A. de Baïf :

Heureux soys-tu, Ronsard, divin poete...

le troisième par le Conte (*sic*) d'Alsinois (Nicolas Denisot), « sur la couronne de Myrthe de Ronsard » :

1. Ronsart n'a employé que deux fois ce titre qui signifie : expression d'un amour fugitif et léger; et encore, pour la pièce qui nous occupe, il l'a remplacé par le mot *chanson* dès l'année suivante dans la 2e édition des *Amours*.
Cette pièce rentre dans la catégorie des poésies lyriques en vers isométriques à rimes suivies, dont j'ai déjà parlé (*Rev. d'Hist. Litt.*, 1903, p. 69, note 6; p. 71, note 6).

2. En 1553, même variante pour ces deux vers; on lit en outre au vers 9 :

Avance *mon cartier*, belle...

3. Homophonie de deux finales successives, et répétition du mot *payment* à trois vers d'intervalle, qu'on trouve encore en 1553, 1560, 1567.

4. C'est la vraie leçon, car on employait *ou* atone et *eu* tonique; on disait: trouver je treuve. Cette règle peut se vérifier de nos jours encore avec les verbes mourir, pouvoir, mouvoir, vouloir.

5. Dureté produite par les *p* et les *r* accumulés. En 1553 même leçon pour ce vers et le suivant.

6. C'est également le texte en 1553, 1560, 1567, 1571, 1573. On lit en 1578 et 1584 :

Où fuis-tu mon Angelette
Ma vie, mon amelette?

Pour ce mot qui traduit le latin *animula*, cf. le premier vers de l'épitaphe que R. composa pour lui-même :

Amelette Ronsardelette...

7. *Las*, est la leçon de toutes les éditions jusqu'à celle de 1573 inclusivement. En 1578 et 1584 ce vers devient :

Appaise un peu ton courroux.

8. Provincialisme ou incorrection, qui disparaît dès 1553.

Mignardement au champ Idalien [1]...

Puis, à la page 104, commence la deuxième partie du volume, intitulée :

LE CINQIESME (*sic*) LIVRE DES ODES DE P. DE RONSARD.

En voici le contenu avec les variantes (toujours par comparaison avec le texte de l'édition Blanchemain [2]).

I. Ode au Roy, sur la paix faicte entre luy et le Roy d'Angleterre l'an 1550 (cf. Bl., II, 23).

Au-dessous de ce titre vient immédiatement le distique grec d'A. de Baïf que nous avons relevé au verso du titre de la plaquette princeps de 1550, mais avec cette forte variante :

Εἴξατε νῦν ἕλληνες ἰὸ'αἰσονιῆες [3] ἀοιδοι.
Ἄλλο τι γεννᾶται μεῖζον ἔτ' Ἰλιάδος.

1. Ces trois sonnets ont été réimprimés par M. L. Froger dans son étude sur les *Premières poésies de Ronsard*, pp. 22 à 24. Cf. Édition de Ronsard, par Marty-Laveaux, t. I, p. 377.

2. Pour ce cinquième livre des *Odes* nous donnerons tout de suite en notes les variantes de sa deuxième édition, publiée à part dix mois plus tard en août 1553. Rien ne montre mieux le souci constant de la retouche chez R. que la comparaison de deux éditions aussi rapprochées l'une de l'autre. La docilité, je dirai même l'humilité avec laquelle il recueillait immédiatement les jugements des amis, notait les critiques des adversaires, inscrivait en marge de son exemplaire les modifications à faire subir à son texte en vue d'une nouvelle édition, — est étonnante de la part d'un chef d'école arrivé presque d'emblée à une gloire sans rivale. Vingt ans plus tard, alors qu'il avait atteint l'apogée de sa carrière, il n'était pas moins attentif aux remarques et aux conseils de l'élite de ses lecteurs; témoin cette curieuse préface de la 2e édition de la *Franciade*, qui parut quatre ou cinq mois après la 1er édition (vers février 1573) :

« J'ay lecteur, à la façon d'Apelle, exposé mon ouvrage au public, afin d'entendre le jugement et l'arrest d'un chacun, qu'aussi volontairement je reçoy, que je le pense estre candidement prononcé. Et ne suis point si opiniastre, que je ne veuille au premier admonnestement d'un homme docte, non passionné et bien versé en la poésie, recevoir toute amiable correction : car ce n'est pas vice de s'amender, mais c'est extrême malice de persister en son péché. Pour ce par le conseil de mes plus doctes amis j'ay changé, mué, abregé, alongé beaucoup de lieux en ma Franciade pour la rendre plus parfaicte, et luy donner sa dernière main. Et voudrois de toute affection que nos François daignassent faire le semblable, nous ne verrions tant d'ouvrages avortez, lesquels pour n'oser endurer la lime et parfaicte polissure, n'aportent que des-honneur à l'ouvrier, et à nostre France une mauvaise réputation. »

J'ai tenu à citer en entier cet Avis au lecteur parce qu'on le chercherait vainement dans les éditions modernes des *Œuvres de Ronsard*; supprimé dès l'édition collective de 1578, il n'a reparu qu'au mois de mars 1904 dans les *Annales Fléchoises*, présenté par M. l'abbé Froger avec les principales retouches auxquelles le poète fait allusion. Mais ce n'est pas, comme le dit M. Froger, dans l'édition de 1574 (Turin, J. F. Pico) que cet Avis et ces retouches ont paru pour la première fois; c'est dans l'édition de 1573 (Paris, G. Buon), qui est la seconde et que l'éditeur de Turin a reproduite intégralement.

3. Faute d'impression relevée dans les Errata; il faut lire αὐσονιῆες.

Les variantes de la première triade sont les mêmes qu'en 1550 (sauf pour l'orthographe dont nous dirons un mot tout à l'heure)[1].

STROPHE 2.

3. *Le bienheura* d'un doulx repos,
10. L'ordre des estoilles *coulantes*[2].

ANTISTROPHE

9. Et pres *de l'autre ranc à* ranc[3]...
12. De l'autre *il les picque et* les poingt[4]...

ÉPODE

13. *Le* filz d'Hector *appella*[5]...

STROPHE 3.

1. Bien que *des Grecz le feu* nous arde[6],...
6. *Doibt planter de Troye le* nom.
Desja la Dunouë t'atent[7]...
14. Fonder *une premiere* Troye[8].

ANTISTROPHE

3. Pour, *humble* n'avoir satisfait[9]...

1. En 1553, voici les var. de cette première triade :

Stro. 1. 3. *Se fraie un traq voluptueus...*
6. *D'un frain cautement vertueus...*
9. *Dieu à toi seul, Dieu* a donné...
Antis. 3. Que jeune il *a receu* des cieux...
5. Au double *les siennes* augmente...
7. Aussi *que de* felicités
Toi, Roi, bienheurent de leur grace,
Toi, Seigneur de tant de cités...
16. Veult qu'on *t'adore* d'avantage
Epo. 3. *Elle assoupit le* combat...
13. *Afin de s'aller aimant*
*D'*une paisible contrainte.

2. 1553, mêmes var. pour cette strophe.
3. Vers raboteux et cacophonique, qui devient en 1553 :

Et pres du *gauche ranc à* ranc.

et en 1560 :

Et pres du senestre à son ranc.

4. Remplissage par synonymie, conservé en 1553, mais supprimé ainsi en 1560 :

De l'autre durement les point.

5. 1553, même var.
6. *Id., ibid.*
7. En 1553, même var. pour ce vers, mais le précédent est déjà devenu :

Fera regermer nôtre nom.

8. Terme impropre, puisqu'il s'agit de la ville de Sicambre qui sera une seconde Troie. On le trouve encore en 1553, mais il disparaît en 1560.
9. Mot impropre et finale atone, qui disparaissent en 1553 par ce vers :

Pour devot n'avoir satisfait.

Bl. a eu tort de mettre entre deux virgules le mot *dévot* qui tient lieu d'adverbe.

8. D'un Tigre, *ja ja tu assemble*' [1]
Bravement un brave tropeau [2]...
16. *Avant* que *sur les* bords de Seine,
Il fonde une ville en la pleine [3]...

STROPHE 4.

6. *Desoubz le trepié* d'Apollon.
Alors Francion attiré
Des sainctes Fureurs de Cassandre,
Riche d'or s'est ennaviré
Laissant Troye blanchir en cendre.
Forcé de la rage des vens
Il courut la mer par neuf ans,
Tant Junon brusloit irritée
De veoyr Troye resuscitée [4].
Achef de temps il arriva
Aux rives d'Epire, où sa mere,
Apres sa servitude amere,
Royne entre les Grecs il trouva [5].

ANTISTROPHE

Son texte est le même qu'en 1550 (cf. *supra*), sauf pour l'orthographe et pour les deux vers suivants :

6. *Cerner le vain tumbeau d'Hector* :...
14. *Baignant de pleurs sa face molle* [6] :...

ÉPODE

Ses variantes sont les mêmes qu'en 1550, sauf pour l'orthographe et un vers :

1. Cacophonie, hiatus, élision d'une *s* finale, qu'on trouve encore en 1553, mais qui disparaissent en 1560.
2. Cf. *supra*, note 2 de la p. 440.
3. Cf. *supra*, note 3 de la p. 440.
4. En 1553 mêmes var. sauf pour le vers 7 qui devient .

Alors Francion inspiré...

5. En 1553, ce quatrain final devient :

Epeire le reçeut apres,
Epeire, où sa Troienne mere
Libre de sa serve misere,
Commandoit. roine entre les Grés.

6. Mêmes remarques pour le texte de cette antistrophe en 1553; mais outre ces deux vers, le vers 16 est ainsi remanié :

Et pandante à son col, s'efforce.

M. l'abbé Froger a publié les var. de la stro. 4, du vers 7 à la fin, et les var. de l'antistro. 4 entière (*Prem. poésies de Ronsard*, p. 96 note).

5. *Le sang froid qui vint toucher*[1]...

STROPHE 5.

Mêmes variantes qu'en 1550, sauf pour l'orthographe et pour les vers 13 et 14 qui sont tels que dans l'édit. Blanchemain[2].

ANTISTROPHE

3. Auront tes *souldardz* esclerciz
   Eux quittant *la* ville malade...
16. Et là *sera leur* demourance[3]...

ÉPODE

8. Comme *des lampes* celestes.
12. *Es* deux bords, où le Soleil...

STROPHE 6.

9. *Laquelle plus* ne sentira[4]...
12. Que le Grec *la repousse* à bas...

ANTISTROPHE

3. Qui *d'un long feu* la tumbe eprit...
6. Et *de* Cassandre et *de* l'Esprit[5].

Pour le reste les variantes sont les mêmes qu'en 1550[6].

STROPHE 7.

Mêmes variantes qu'en 1550, sauf au vers 4 :

Des royaumes la clef tu portes[7].

1. Var. de 1553 :

5. *Le sang froid qui vint toucher*
   Son cœur que la creinte enserre
   Tout a plat le fit bruncher...

Le reste comme en 1550.

2. Var. de 1553 pour toute cette strophe :

1. *O, mon seul fis, donne toi* garde
   Que *ta mere* ne te retarde...
5. (*Dit l'ombre*) *affin que tu* ne prives...
9. Traîne en la mer ses *derniers* flos
   Et par les chams *où* Seine nouë...

3. Même var. en 1553 pour le vers 16.

4. Même var. en 1553 pour le vers 9.

5. Même var. en 1553 pour le vers 6.

6. Même remarque pour le texte de 1553, sauf que le mot *voiles* du vers 12 est remplacé par le mot *toilles* pour éviter une allitération :

Il courba les toilles au vent.

7. En 1553 les var. sont les mêmes qu'en 1550, mais seulement pour les vers 1, 15 et 18.

STROPHE 8.

2. Les *sains* tresors de sa prudence...
12. Mes traitz Thebains pour les *ficher*
Dedans les rayons de ta gloire,...
18. Un *vaillansage* comme toy [1].

ANTISTROPHE ET ÉPODE

Mêmes variantes qu'en 1550, sauf à ce vers de l'antistro. :

6. Les *hommes hors* de leurs honneurs [2].

STROPHE 9.

18. Qu'un si grand Prince *y* seroit né [3].

ANTISTROPHE

5. A l'equité *divine et* rare...
7. Aussi *qu'est-il plus* vitieux
Que leur peché tant soit-il mince [4] ?
D'autant que mil' mille et mille yeux [5]...
12. *Fuy* fuy de bien loing les flateurs [6]...
18. Et *pipeurs de la* vérité.

ÉPODE

11. Pour *lever* la chose basse [7]...

1. En 1553, mêmes var. pour cette stro., mais on lit : *vaillan-sage.*
2. Impropriété et cacophonie par accumulation de syllabes initiales *ho,* qui disparaissent dès 1553 par ce vers :

Les princes hors de leurs honneurs.

Var. de 1553 pour l'épode 8 :

1. Et qu'est-ce que des *mortés* ?
Si au matin ils fleurissent,
Le soir ils ne sont plus *tés*,
Pareis aus chams qui *finissent.*
6. *D'avoir consacré sa gloire...*

Ce texte pour les mots *mortés*, *tés* et *pareis* est conforme à la prononciation du temps. On prononçait de même *seus*, je me *deus, aieus, qués, desqués*, pour seuls, je me deuls, aieuls, quels, desquels. Nous avons conservé la prononciation *eux* au lieu de eulx, et les paysans de l'ouest de la France disent encore le *soulé* pour le *soleil.*

3. Cette leçon est aussi celle des éd. postérieures, de 1553 à 1573 inclus. L'*y* disparaît en 1578.
4. En 1553, mêmes var. pour les vers 7 et 8.
5. Var. de 1553 :

D'autant que plus de cent mile yeus...

6. Cacophonie qui n'existait pas en 1550 et disparaît dès 1553 par ce vers :

Et fui de bien loin les flateurs.

7. 1553, même variante.

STROPHE 10.

Mêmes variantes qu'en 1550[1].

ÉPODE

4. Eschangeant *le* mieux au pire :
Puisse il encor dessoubz toy[2]...

Si l'on compare ces variantes à celles de 1550, on remarquera : 1° que le texte a déjà subi d'importantes retouches ; 2° que Ronsard a déjà abandonné l'orthographe phonétique et a repris l'usage des *x* et des *y*, ainsi que des lettres parasites ou étymologiques ; ainsi en 1552 il écrit : *luy default*, *certainement*, *cieux*, *mesme*, *s'estudie*, *hault*, *mieux*, *toy*, *Roy*, *soubz*, *aymant*, *doulx*, *rayon*, etc., au lieu de : *lui defaut*, *certénement*, *cieus*, *méme*, *s'étudie*, *haut*, *miens*, *toi*, *Roi*, *sous*, *aimant*, *dous*, *raion*, etc. Du reste en 1560 R. adopte une orthographe rationnelle, tenant le milieu entre l'orthographe phonétique et l'orthographe ancienne.

II. A luy mesmes. Sur ses ordonnances faictes l'an 1550 (cf. Bl., II, 295).

Strophe *a*. 1. *Et* quelles louenges esgales[3]...
3. *Te* rendroyent tes Gaules loyales[4]...
c. 3. A *doré* la Françoise plaine,[5]...
6. Par toy, par l'*horreur* de ta dextre[6],
France revoyt ses estandars,[7]...
d. 1. Mais *or* que tu *es roy*, qui est-ce[8]...
7. Qui *sainctement* nous veult guider
A sceu si *sainctement* brider[9]...

1. Mais dès 1553, la strophe 10 apparaît telle que Bl. la présente (sauf toujours pour l'orthog.). L'antistrophe 10 également, à part le vers 3 :

Que le marchant *change* son bien

avantageusement remplacé en 1550 et en 1560 par celui-ci :

Que le marchant baille son bien.

2. 1553, même var. pour le vers 5.
3. 1553 :

E quelles louanges égales.

4. 1553 et éditions postérieures, même leçon. Le vers de l'éd. Bl. est faux. Cf. *Rev. d'Hist. litt.* de janvier 1903, p. 67.
5. 1553, même leçon.
6. 1553, *idem*.
7. C'est la vraie leçon, reproduite en 1584 et 87, au lieu du vers obscur de 1553 et 1560 :

La France voit ses étendars.

8. 1553 :

Mais ores que tu l'es, qui est-ce.

9. Répétition de *sainctement*, et allitération (sceu, si, sain) qui existent encore en 1553, 1560, 1567, 1571, 1573, mais disparaissent en 1578.

f. 4. Ou quand par *l'effort* de la guerre[1]...
9. Qui vont muetz dedans *leur* cloistre[2]...
j. 2. De sentir tous nudz un *feu* chault[3]...
4. Que de *toy Seigneur*, qui leur *mande*[4]...
6. O *grand* Prince, *tes grand's* pollices[5]...
k. 6. Et doctes *aux fraudes Rommaines*,...
9. *Voyant leur* (*sic*) *pechez francz de peines.*
l. 3. Mandats, *Parafes*, Escriptures...
5. Seront *meilleurs* dorenavant;...
m. 2. Ne pourra *rompre*, *non pas* ceulx...
4. *Non* les nourrissons d'Allemaigne...
6. *Non* l'Italie conjurée...
8. Tant *sera* (*sic*) *leur eternité*[6]
Plus que *leur* (*sic*) *forces* de durée[7].
n. 9. *De* chanter ton nom venerable.

III. A Madame Marguerite (cf. Bl., II, 299) :

Strophe *a.* 3. *Et non pour avoir ce bon heur*
D'estre Princesse, *ne* pour estre
L'unique sœur de nostre Maistre,
Et presque esgale à son honneur[8].
b. 3. Des Muses *mignonnes* des Dieux[9]...
6. Qui *de feux* a peuplé les cieulx[10].
c. 1. Les Muses d'une *ardante* envie...
5. *Leur* innocente conscience[11],
Et leurs *vertus* esgalement.
d. 3. *Voyr les livres et les* revoyr
Si par *les lettres* tout sus l'heure[12]...

1. En 1553, voici le premier vers de cette strophe;

Mais or' ta loi, mais un tonnerre.

Quant au 4e vers, il devient :

Ou quand par le jeu de la guerre.

2. 1553, même leçon, sauf l'orthog. *mués.*
3. C'est aussi le texte de 1553, 1560, 1567, 1571, 1573, 1578, 1584, au lieu de : un *fer* chaud, que donne l'éd. Blanchemain.
4. 1553, même texte.
5. Répétition du mot *grand* qui existe encore en 1553, 1560, 1567, 1571, 1573, 1578, mais disparaît plus tard.
6. 1553 :

Tant *aura ton éternité.*

7. 1553, même texte.
8. 1553, même texte pour ces quatre vers.
9. 1553, même texte.
10. 1553, *id.*
11. 1553, *id.*, mais le vers 1 de cette strophe est déjà devenu :

Les Muses d'une sage envie...

12. 1553 :

Voir les livres, *et les* revoir,
Si par les livres tout sus l'heure...

Après la strophe *h*, venait cette strophe, qui n'est pas dans Blanchemain ni dans Marty-Laveaux :

En vain ne chatouillent la lyre
Et si Apollon leur faict dire
Les Geantz r'occis de leur voix,
Encor' devant leur vieille Mere
Tant sont vergongneuses, leur Frere
Ne les fera chanter deux foys [1].

i. 1. *Si* quelqu'un de Pallas devise [2]
El' appreuvent *bien son* emprise [3]...
k. 3. Par *des faictz plus doulx et plaisantz* [4]...
l. 1. *Car bien que ton corps se nourrisse*
Parmy l'appast de maint delice [5]...
m. 1. *Certes* ta *prudence* attrempée [6]...
6. Ne *te peult oster* nullement [7].
n. 2. D'un or *d'Affrique* lambrissées,
Fontainebleau, Chambourg (*sic*) ne sont...
o. 1. Estimant trop meilleur *le* vivre [8]
4. Et *seule apart maints vers* escrire
*Qui puissent redire et re*dire...
q. 1. *Quoy? Diroy-je comme tu portes*
De ta feu Mere en toutes sortes
Les deux merveilleuses beaultez [9]?
r. 5. *Tu* tires leurs cuœurs par l'oreille [10]...

1. Ces six vers ne sont pas une variante. C'est une strophe, qui existe encore en 1553, mais que Ronsart a supprimée en 1560, et qui n'a pas été rééditée depuis lors.

2. 1553 :

Quand *un dieu* de Pallas devise.

3. Licence de versification que Ronsart supprima ici dès la 2e édition (1553).

4. Remplissage par accumulation d'adjectifs synonymes, qui disparaît dès 1553 :

Par autres travaus plus *plaisans*.

5. L'équivoque contenue dans ces deux vers existe encore en 1553, mais fut supprimée en 1560.

6. Dureté produite par l'accumulation des *t* et des *r*, et finales atones, qui existent encore en 1553, mais furent supprimées en 1560 par ce vers :

Car ta raison bien attrempée...

7. 1553, même texte.

8. 1553, même texte.

9. 1553 :

Et quoi princesse, et quoi dirai-je
Comme tu portes au visaige
Les graces de mile beautés...

10. C'est également la leçon de 1553 et de 1560, meilleure que celle qu'adopta Blanchemain,

Leur tires leurs cœurs par l'oreille.

La leçon de 1584 est encore meilleure :

Leur tires l'ame par l'oreille.

s. 3. *Si-nom (sic) les vers de* ton renom [1]
Qui de si pres la picque et touche [2]...
t. 4. Quelle est ta *gloire* sans qu'il songe [3]...
u. 2. *Le brave sourcy des* Princesses [4]...
x^1 1. *N'est-ce pas toy, Vierge tresbonne*
Qui ne peult souffrir que personne
Devant tes yeulx soit mesprisé :
Et qui tant me fuz favorable
Quant par l'Envieux miserable
Mon œuvre fut Mellinisé? [5]
x^2 1. *Lorqu'un blasmeur avec ses roles*
Plein de mes plus braves parolles,
Et des vers qui sont les plus miens,
Grinçoit la dent envenimée,
Et aboyoit ma renommée
Comme au soir la Lune est des chiens.
x^3 1. *Se travaillant de faire croire*
Au Roy ton frere, que la gloire
Me trahissoit villainement,
Et que par les vers de mon œuvre,
Aultre chose ne se decœuvre
Que mes louenges seulement.
y. 1. *Mais il luy feist voyr que l'Envie*
Estoit le Tyran de sa vie
Qui le suit d'un pas éternel,
Qui tousjours tousjours l'accompaigne
Comme une Furie compaigne
Le doz d'un palle criminel.
z. 1. *Ce n'est ainsi qu'on me dépite,*
Plustost courageux on m'incite

1. Homophonie désagréable, qui ne disparaît qu'en 1560.
2. Remplissage par accumulation de synonymes, qui ne disparaît qu'en 1560. Il faut lire dans Blanchemain : *la* touche, et non : *le* touche, qui est un non-sens.
3. 1553, même texte.
4. 1553, même texte.
5. Cette strophe et les cinq suivantes ont été éditées par Blanchemain au tome VIII de son Ronsard, pp. 136-137, et par l'abbé L. Froger dans ses *Premières poésies de Ronsard*, pp. 94-95 ; mais Blanchemain a écorché ainsi le 2e vers de la 5e strophe :

Mais plustost courageux m'incite.

Ronsard supprima les six strophes dès 1553, s'étant réconcilié dans l'intervalle avec Mellin de Saint-Gelais. — Mais voici les variantes de 1553 pour les strophes qui remplacèrent celles-ci :

a) C'est toi princesse *excelentime*
Qui fais elever nôtre rime
Bien que vulgaire, jusque aus cieus.
. . . . . .
c) *Quoi ?* n'esse pas toi, *vierge n'esse,*
N'esse pas toi, docte Princesse
Qui me donnas cœur de chanter...

A lascher mes traictz aguisez,
Tombans du ciel comme tempeste,
Pour venir fouldroyer la teste
De ces vieux masques deguisez.

a' 1. *Bien souvent mainte et mainte nue*
Pour nuire au Soleil est venue,
Mais oncque ne l'ont devestu
Des traictz de sa clarté plus forte,
Ainsi son entreprise morte
Brunchera dessoubz la vertu.

e' 3. Fonda *dans* les champs Elëans [1]
D'Olympe les *jeux tant* illustres...

g' 3. Et ceulx qui de *courgetz plombéz* [2]

j' 5. Avec *leur* victoire eveillerent [3]...

k' 4. Avec les flustes *doulx sonnantes*
Et les trompettes *hault parlantes* [4]
Louengeoyent les victorieux [5].

l' 2. *Suyvant le* refrain *de* sa lyre [6]...
4. Qui depuis *comme à luy* servirent [7]...

m' 1. Apres comme une eau *debridée* [8],...
5. Qui par l'air *c'est* (*sic*) si bien dressée...

o' 2. Au chant *lyrique* de Pindare [9]...
6. Des *bataillants* qu'il honoroit [10].

q' 4. Que ses parolles *decorées* [11]...

1. 1553, même var.
2. 1553, *id*
3. 1553, *id.*
4. En 1553, on lit *dousonnantes* et *hauparlantes*, et dans toutes les éditions suivantes de 1560 à 1584, *doux-sonnantes* et *haut-parlantes*. Ces soudures et ces traits d'union suffisent-ils à prouver que nous avons là des mots composés par Ronsart? Nous ne le pensons pas. Les adjectifs *doux* et *haut* sont de véritables adverbes, que nous employons ainsi encore aujourd'hui, mais en les plaçant après le verbe, filer doux, crier haut; au XVI^e^ siècle ils étaient placés couramment avant le verbe ou le participe, aussi bien par les prosateurs que par les poètes, et sans trait d'union : « Des routes ombragées, gazonnées et doux fleurantes (Montaigne, I, 25). « O bien disants Poëtes, Orateurs » (Heroët, *La Parfaite Amye*, éd. de 1543, p. 34). « Le bien disant Ovide » (Ronsard, éd. Bl., I, 12). « Haut celebrant par ceste Ode » (*Id.*, éd. M.-L., II, 104). « Et sa langue qui doux sonne » (*Id.*, éd. Bl., II, 119; éd. M.-L., II, 170). A notre avis, R., en employant ces inversions, ne songeait pas plus à composer des mots que lorsqu'il écrivait « tu paveras espais » (Bl., II, 200); « Pan trépignant menu » (*Ibid.*, 347); « le bestail beslant aigu » (Bl., VI, 174); « leurs voix frappoient aigu les rochers d'alentour » (Var. de la Franciade de 1573, f° 6, r°); cf. *Revue d'Hist. Litt.*, janv. 1902, p. 33).
5. 1553, même var.
6. 1553, *id.*
7. 1553, *id.*
8. 1553, *id.*
9. 1553, *id.*
10. Pour cette leçon, qui est la vraie, cf. *Revue d'Hist. Litt.*, janv. 1902, p. 35.
11. 1553 :

Que ses paroles *celebrées.*

6. *Des* temples *honoroyent* l'honneur[1].
r' 1. *Mainte Ode d'un pli difficile*
Rescrivit au Roy de Sicile
Où *les* broquars injurieux
De *Simonide* son contraire[2]
L'*ont* moqué, comme chez ton frere...
s'. 1. Ne son *lut*, ne la cognoissance...
5. Mais la *fameuse* qui foisonne
En tresors de vertueux bruit[3].
t'. 5. Que je *corneroy* ceste injure...
v'. 4. Tant fut *sa* langue audacieuse[4].
x'. 3. Que de *Teucre* les braz archers[5]...

vers final de l'ode :

Par ung immortel souvenir[6].

Nous publierons dans le prochain article les variantes des huit autres pièces du *Cinquième livre des Odes*, savoir les quatre Odes déjà parues dans le *Tombeau de Marguerite de Valois*, plus les Odes à Michel de l'Hospital, à Robert de la Haye, à Claude de Ligneri et à Nicolas Denisot.

(*A suivre.*) P. LAUMONIER.

1. Platitude qui disparaît dès 1553 par ce vers :
Au temple pendoient en honneur.
2. En 1553 ces quatre vers deviennent :
Avecque le Roi de Sicile
Trafiqua maint vers dificile
Où des broquars injurieus
De *Simonide* son contraire ..

En 1550, dans sa préface des *Odes*, Ronsart écrivait : « Tel fut jadis Bacchylide à l'entour d'Hieron, roy de Sicile, tant noté par les vers de Pindare. » Ici, en 1552 et en 1553, c'est Simonide qu'il nomme comme rival envieux de Pindare. En 1560 il remplaça ce nom par celui de Bacchylide, déjà nommé. — Guillaume des Autels, dans une pièce des *Façons lyriques* (1553) sur l'*Accord de M. Saingelais et Ronsart*, s'exprima ainsi :

Pas ne convient à nostre foy
L'envie qui tant se débride,
De Pindare et de Bacchylide,
Ny à la Cour de notre Roy.

Au XVI^e^ siècle on pensait que Pindare avait été réellement desservi auprès du tyran Hiéron, soit par Simonide, soit par Bacchylide; on voit aujourd'hui un simple lieu commun dans les passages où Pindare parle des envieux.
3. 1553, même var. pour ces deux vers.
4. 1553, *id.*
5. 1553, *id.*
6. 1553, *id.*

MÉLANGES

A PROPOS D'UNE INSPIRATION DE RABELAIS

M. Delaruelle, dans son savant article paru dans le dernier numéro de cette *Revue*[1], suppose que l'historiette de la dame qui envoie à Pantagruel, dont elle est délaissée, une bague avec l'inscription *Lamah hazabthani*, est inspirée directement ou indirectement par un passage d'Arnaud de Villeneuve. « Rabelais lui doit, semble-t-il, l'idée de l'inscription hébraïque gravée sur l'anneau d'or qu'une dame de Paris envoya à Pantagruel. » Et en note : « Arnaud de Villeneuve dit justement, à propos d'un anneau magique qu'il avait inventé : Et in circunferentia sui sit *Hely, Hely, Lamazabathani. Consummatum est*; et ab alia parte in circumferentia, Jesus Nazarenus, rex Judeorum... Et qui portat eum erit mansuetus et misericors, sapiens et honestus, et ad daudum consilia utilis... Et qui eum portabit secum, securus per mare nauigabit... »

L'aventure de Pantagruel a, à mon sens, une origine bien italienne et je me permets de rappeler à ce propos ce que j'ai écrit, il y a quelques années, dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*[2].

Pantagruel, ainsi que nous venons de le dire, a oublié, avec une légèreté bien en contraste avec son énormité physique, une dame, qui ne paraît guère disposée à lâcher prise.

Cette aventure a l'air d'avoir été insérée dans le roman sans une vraie raison logique. La dame y entre pour le conte et rien de plus; elle ne joue aucun rôle dans la vie du héros, qui l'oublie en effet de même que Rabelais, malgré le charme de l'inscription hébraïque. Ce qui importe ici de remarquer, c'est que l'inscription sur l'anneau a pour but de ranger à la raison un amant oublieux et que cette inscription n'est pas comprise d'abord, ce qui donne lieu à une sorte de conseil des courtisans.

« Lors le regardant, trouvèrent escrit par dedans en hebrieu : *Lamah hazabathani* : dont appelèrent Epistemon, lui demandant que c'estoit à dire. A quoi respondit que c'estoient mots hébraïques signifians : Pourquoi me as-tu laissée? Dont soubdain répliqua Panurge : J'entends le cas. Voyez-vous ce diamant? C'est un diamant faux. Telle est doncques l'exposition de ce que veut dire la dame : Di, amant faulx, pourquoi me as-tu laissée? Laquelle exposition entendit Pantagruel incontinent : et lui souvint comment à son départir n'avoit dict adieu à la dame, et s'en contristoit... (II, 24). »

Tandis que chez Arnaud de Villeneuve il n'est question que d'un anneau magique (la magie n'a rien à voir dans l'aventure de Pantagruel), sans aucun diamant vrai ou faux, qui permette l'accusation à l'*amant faulx* et le calem-

1. 11e année, n° 2, Louis Delaruelle, *Ce que Rabelais doit à Érasme et à Budé*, p. 220.
2. Vol. C, Pietro Toldo, *L'arte italigna nell'opera di Francesco Rabelais*, p. 103-148. Cf. surtout p. 145-147.

bour y relatif, tandis qu'en d'autres termes, tous les rapports entre le passage du médecin français du XIVe siècle et le conte de Rabelais se bornent à l'inscription sur l'anneau, inscription beaucoup plus compliquée, dans un but tout à fait différent, dans la nouvelle italienne, que nous allons voir, nous trouverons en outre la dame abandonnée, le diamant faux, l'inscription hébraïque réduite à deux mots et ce conseil des beaux esprits qui explique le sens caché du cadeau. Le conte de Rabelais y est tout entier.

Masuccio Salernitano, car c'est de lui qu'il est question, dans son *Novellino*, paru à Naples en 1476 [1], nous conte comment un chevalier français nommé Philippe, après avoir aimé une dame italienne, la quitte tout à coup et rapatrie. Alors la dame fait forger un anneau avec l'inscription *La ma za batani* et un diamant faux et l'envoie à Philippe. Le beau chevalier n'y comprend rien de prime abord et fait voir la bague à plusieurs courtisans du roi de France. L'un d'eux, le duc Jean, finit par deviner : « Ció che s'asconde, Sotto il velame delli versi strani ». L'inscription et le diamant faux signifient « Dí amante falso, perchè me hai abbandonata? » Dis, amant faux, pourquoi m'as-tu laissée? » On peut dire que Rabelais traduit mot par mot.

La constatation de cet emprunt du grand écrivain français est si facile et si évidente qu'il n'y a, vous le voyez, aucun mérite à la faire. Rappelons plutôt que les conteurs français du XVIe siècle ont puisé à pleines mains dans l'œuvre de Masuccio. Antoine de Saint-Denis, l'auteur supposé des *Comptes du monde adventureux*, l'a surtout mis à profit avec un sans-gêne admirable et lui emprunte non seulement une bonne partie de ses nouvelles, mais aussi ces considérations morales, politiques et religieuses, qui donnent à l'œuvre du *novelliere* de Salerne un cachet particulier.

P. Toldo.

1. Nouv. 41e

NOTES INÉDITES D'ALFRED DE VIGNY SUR PIERRE & THOMAS CORNEILLE

Il pourra n'être pas inutile de faire sommairement une description, et, pour ainsi dire, l'historique de l'ouvrage sur lequel Alfred de Vigny a jeté les notes ci-dessous :

C'est le Corneille de l'édition Didot, 1837, 2 volumes, grand in-8°, reliés. Sur la page de garde du tome I^er^ sont écrits trois noms. L'un, tout à fait en haut, est illisible. Un autre, vers le milieu de la page, ne l'est guère moins : on peut cependant déchiffrer quelque chose comme « Julia Battlingang ». Entre les deux, et d'une encre un peu plus jaunie par le temps, s'étale la grande signature aristocratique d'Alfred de Vigny, avec la date de 1855. A l'intérieur des deux volumes, les notes sont au crayon, mais au crayon très léger, et pour la plupart, dans les marges. Quelques-unes, plus considérables, se trouvent au bas des pages; le plus grand nombre de celles-ci est précédé de renvois (+) correspondant aux vers qu'elles concernent. Certaines en manquent, cependant, ce qui en rend, par endroits, l'interprétation assez difficile.

L'écriture concorde parfaitement avec celle qu'offrent d'autres manuscrits de Vigny. C'est la même, par exemple, que celle de la lettre dont M. Léon Séché donne le fac-similé à la page 317 de son ouvrage.

Je dois ces deux volumes à la complaisance de M. l'abbé Grangeon, le délicat auteur des *Horizons intellectuels*. Il avait fait l'acquisition de ces deux volumes vers 1885, chez M. Rousseau, libraire à Clermont-Ferrand. Comment étaient-ils venus s'échouer là? C'est apparemment ce qu'il serait assez malaisé de conjecturer. « Habent sua fata libelli... ».

Toujours est-il qu'en 1897, M. Grangeon prêta les deux volumes à M. l'abbé Travers, précepteur de S. A. le prince Henri de Bourbon, et bibliophile des plus éclairés. M. Travers les soumit à l'examen de M. Charavay fils. L'expert identifia immédiatement l'écriture d'Alfred de Vigny.

Le poète aurait-il légué son Corneille à cette Julia Battlingang dont le nom se lit au-dessous du sien sur la page de garde? Qu'était cette femme par rapport à Vigny? Le livre aurait-il passé ensuite à l'inconnu dont le nom illisible est en tête de cette même page? et de là à M. Rousseau? M. Travers, auprès duquel je m'en suis informé, a rencontré dans le Tyrol, il y a quelques années, un officier autrichien qui se trouvait précisément être parent de feue Julia Battlingang, mais ne put fournir aucun renseignement sur les relations de cette dame avec A. de Vigny. Il savait seulement qu'elle habita Paris après un divorce en Autriche. Le champ reste donc ouvert aux suppositions. Pour ma part, je ne saurais mieux faire que de livrer ces énigmes à la sagacité de M. Léon Séché.

JACQUES LANGLAIS.

I

Médée, acte V, scène 5 :
Jason à Médée :

> *Il faut donc que je vive et vous m'êtes ravie!*
> Justes dieux! quel forfait me condamne à la vie?

« Vers plein de tendresse. » (A. de V.)

II

Médée, acte V, scène 6.

Note de Voltaire : « Médée, après avoir tué ses deux enfants, au lieu de se venger de son mari, qui est seul coupable, s'en va en le raillant. » — Et plus loin : « Lorsque Quinault fait paraître Médée, il lui fait dire ces beaux vers :

Le destin de Médée est d'être criminelle ;
Mais son cœur était fait pour aimer la vertu. »

« Que c'est mauvais comme sentiment de la jalousie ! Déclamations à voir déjà dans Voltaire. » (A. de V.)

III

Examen de *Médée*.

...En quoi je trouve deux choses à dire : l'une, qu'Ægée étant dans la cour de Créon ne parle point du tout de le voir...

« Comme la cour de Louis XIV vous préoccupe ! » (A. de V.)

IV

Examen de *Médée* :

« J'ai feint que les jeux que produit la robe de Médée, et qui font périr Créon et Créuse, étaient invisibles, parce que j'ai mis leurs personnes sur la scène dans la catastrophe. Ce spectacle de mourants m'était nécessaire pour remplir mon cinquième acte, qui sans cela n'eût pu atteindre à la longueur ordinaire des nôtres. »

« Naïveté charmante. » (A. de V.)

V

Cinna, acte IV, scène 5.

Æmilie (*à Maxime*).

Je ne t'écoute plus qu'en présence d'Octave,
Allons, Fulvie, allons.

« Rachel dit ce mot avec une expression de dédain excellente qu'on peut traduire ainsi : Laissons-le, c'est un misérable, on ne peut pas lui parler plus longtemps. J'en ai parlé un jour à Rachel. Elle m'a dit : Je veux exprimer ceci à Fulvie : C'est un paltoquet. » (A. de V.)[1]

VI

Théodore, acte Ier, scène 1.

Placide.

Mon sort des deux côtés mérite qu'on le plaigne :
L'une me persécute, et l'autre me dédaigne ;
Je hais qui m'idolâtre, et j'aime qui me fuit,
Et je poursuis en vain, ainsi qu'on me poursuit.
Telle est de mon destin la fatale injustice.

« C'est la situation d'Andromaque. » (A. de V.)

1. Cf. *Journal d'un poète*, 1840. « Vu Cinna. Rachel a du dédain, de l'ironie. » (Édition Lemerre, pp. 159-160.)

VII

Théodore, acte II, scène 5.

THÉODORE.

Le Dieu que j'ai juré connaît tout, entend tout;
Il remplit l'univers de l'un à l'autre bout;
Sa grandeur est sans borne ainsi que sans exemple;
Il n'est pas moins ici qu'au milieu de son temple,
Et ne m'entend pas mieux dans son temple qu'ici.

« Beau; imité par Racine. » (A. de V.)

VIII

Théodore, acte II, scène 6; note de Palissot sur le commentaire que Voltaire fait de cette scène en usant d'expressions grossières :

« Dans une petite pièce contre Scudéri, qui est placée à la suite des observations sur *le Cid*, Corneille avait employé le mot que Voltaire emploie ici, et qu'il répète plusieurs fois avec complaisance dans le cours de ces remarques. Voltaire, qui lui reproche assez durement cette indécence, qui peut-être n'en était pas une du temps de Corneille, aurait dû n'y pas tomber lui-même. »

« Ajoutez que c'est l'auteur de la « Pucelle » qui est si scrupuleux. » (A. de V.)

IX

Théodore, acte III, scène 1 :

THÉODORE.

Dieu, tout juste et tout bon, qui lit dans nos pensées
N'impute point de crime aux actions forcées!
Soit que vous contraigniez pour vos dieux impuissants
Mon corps à l'infamie, ou ma main à l'encens,
Je saurai conserver, d'une âme résolue
A l'époux sans macule une épouse impollue.

« Corneille est plus vrai et plus décent que Voltaire. Le corps seul est violé, l'âme est vierge. » (A. de V.)[1]

X

Théodore, acte III, scène 3. — Tirade de Placide.

« Eh ! sans doute, monsieur, puisque c'est le sujet ! » (A. de V.)

XI

Théodore, acte V, scène 3.

DIDYME.

Va, dangereux ami que l'enfer me suscite,
Ton damnable artifice en vain me sollicite :

1. A. de Vigny a raison au fond. Cependant, par une singulière coïncidence, il se trouve que Voltaire lui-même a exprimé la nuance qu'A. de Vigny lui reproche de méconnaître. « Qui? vous coupable! lui dit son amant; non, vous ne l'êtes pas : le crime ne peut être que dans le cœur; le vôtre est à la vertu et à moi », etc. (*L'Ingénu*, XX. — Cf. « *Lettres d'Amabed et de Shastasid* »).

Mon cœur, inébranlable aux plus cruels tourments,
A presque été surpris de tes chatouillements;
Leur noblesse a plus fait que le fer ni la flamme;
Elle a frappé nos sens, elle a brouillé mon âme;
Ma raison s'est troublée et mon faible a paru...

« Son désordre peut être sublime, vêtu en manteau blanc de jeune Romain. » (A. de V.)

XII

Rodogune, acte Ier, scène 5.

RODOGUNE.

Non qu'enfin je ne donne au bien des deux états
Ce que j'ai dû de haine à de tels attentats.

« Ce que j'ai dû de haine. Sans cesse les *doses* de sentiments sont mesurées comme dans une pharmacie. » (A. de V.)[1]

XIII

Rodogune, acte II, scène 3.

CLÉOPATRE.

Dites tout, mes enfants : vous fuyez la couronne,
Non que son trop d'éclat ou son poids vous étonne;
L'unique fondement de cette aversion,
Est la honte attachée à sa possession.
Elle passe à vos yeux pour la même infamie,
S'il faut la partager avec notre ennemie,
Et qu'un indigne hymen la fasse retomber
Sur celle qui venait pour vous la dérober.
O nobles sentiments d'une âme généreuse!
O fils vraiment mes fils! ô mère trop heureuse!

« Ces méprises de sentiments qu'un mot de l'un de ses fils devrait démentir sont intolérables. » (A. de V.)[2]

XIV

Rodogune, acte III, scène 3 : (Monologue de Rodogune.)

Sentiments étouffés de colère et de haine,
Rallumez vos flambeaux à celles de la reine,
Et d'un oubli contraint rompez la dure loi,
Pour rendre enfin justice aux mânes d'un grand roi.

« Ici encore des sentiments invoqués par celle qui les a. » (A. de V.)

XV

Traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, livre III, chap. 39.

1. Cf. *Journal d'un poète*, 1842. « La *Médée* de Corneille. — Le public français a fait jusqu'ici des prodiges de respect. Écouter la tragédie classique avec ses *froides abstractions*, telle qu'elle lui a été servie jusqu'ici....., c'est prodigieux. Il n'est pas surprenant qu'il se lasse. » (Édition Lemerre, p. 172.)

2. Cf. *Cinq-Mars*, chap. XV, sub finem, à propos de l'*Astrée*. (Édition Calmann-Lévy, pp. 241-243.)

C'est l'abnégation, mais sincère et parfaite,
Qui peut seule affermir son instabilité :
Qui se bannit de soi trouve en moi sa retraite;
L'esclavage qu'il prend devient sa liberté,
Et dans la perte qu'il a faite
Il rencontre sa sureté.

« *Verus profectus hominis est abnegatio sui ipsius*; *et homo abnegatus valde liber est et securus*. La traduction est diffuse. » (A. de V.)

XVI

Premier discours sur le poème dramatique.

Je connais des gens d'esprit, et des plus savants en l'art poétique, qui m'imputent d'avoir négligé d'achever **le Cid**, et quelques autres de mes poèmes, parce que je n'y conclus pas précisément le mariage des premiers acteurs, et que je ne les envoie point marier au sortir du théâtre. A quoi il est aisé de répondre que le mariage n'est point un achèvement nécessaire pour la tragédie heureuse, ni même pour la comédie.

« L'expression de *tragédie heureuse* était à conserver pour des œuvres comme *Cinna* et *le Cid*. » (A. de V.)

XVII

Discours à l'Académie.

Oserai-je vous dire toutefois, Messieurs, parmi cet excès d'honneur et ces avantages infaillibles, que ce n'est pas de vous que j'attends ni les plus grands honneurs ni les plus grands avantages. Vous vous étonnerez sans doute d'une civilité si étrange; mais, bien loin de vous en offenser, vous demeurerez d'accord avec moi de cette vérité, quand je vous aurai nommé monseigneur le chancelier, et que je vous aurai dit que c'est de lui que j'espère et ces honneurs et ces avantages dont je vous parle, puisqu'il a bien voulu être le protecteur d'un corps si fameux, et qu'on peut dire en quelque sorte n'être que d'esprit ; en devenir un des membres, c'est devenir en même temps une de ses créatures; et puisque, par l'entrée que vous m'y donnez, je trouve et plus d'occasion et plus de facilité de lui rendre mes devoirs plus souvent, j'ai quelque droit de me promettre qu'étant illuminé de plus près, je pourrai répandre à l'avenir dans tous mes ouvrages avec plus d'éclat et de vigueur les lumières que j'aurai reçues de sa présence.

« Incroyable abaissement. » (A. de V.) [1]

XVIII

Ariane, tragédie de Th. Corneille.

« Toute la pièce est en conversation de canapé. » (A. de V.) [2]

1. Cf. *Journal d'un poète*, 1844. « Racine. La chose dont je lui sais le plus de gré, ce n'est pas d'avoir écrit les chefs-d'œuvre d'*Alhalie*, de *Britannicus*, d'*Esther*, etc., etc.; c'est de n'avoir laissé de lui, après lui, que ces belles tragédies et pas une platitude de circonstance, *comme firent Corneille même* et Molière; pas un madrigal honteux, pas une fadeur », etc. (pp. 197-198, éd. Lemerre).

2. Cf. *Journal d'un poète*, 1842. « La tragédie française a été presque toujours *une suite de discours sur une situation donnée*. » (Édition Lemerre, p. 172.) Cf. aussi *Cinq-Mars*, chap. VII (p. 117, éd. Calmann-Lévy).

XIX

Ariane, acte Ier, scène 3.

Naxe a peu de beautés pour qui des soins rendus
Ne me semblent coûter quelques soupirs perdus :
Cyane, Æglé, Mégiste, ont part à cet hommage.

« C'est Versailles et Trianon avec la cour de Louis XIV. » (A. de V.)

XX

Ariane, même acte, même scène.

THÉSÉE.

Flatter l'espoir du roi, donner temps à sa flamme
De pouvoir, malgré lui, tyranniser son âme,
Gagner l'esprit de Phèdre, et me débarrasser
D'un hymen dont peut-être on m'aurait fait presser.

« Quel jargon ! » (A. de V.)

XXI

Ariane, acte II, scène 5.

ARIANE.

Me connaissez-vous bien?

« Rachel a dû avoir ici un effet. » (A. de V.)

XXII

Commentaire de Voltaire sur *Ariane*, acte II, scène 6.

Thomas Corneille imitait souvent de son frère ce grand défaut qui consiste à vouloir raisonner quand il faut sentir.

« Vrai, juste, excellent. » (A. de V.) [1]

XXIII

Ariane, acte III, scène 4.

ARIANE.

Je te suis; mène-moi dans quelque île déserte,
Où, renonçant à tout, je me laisse charmer
De l'unique douceur de te voir, de t'aimer.

« Ravissant de passion. » (A. de V.)

XXIV

Ariane, acte III, scène 4.

ARIANE.

Point de ressentiment de ton crime passé;
Tu n'as qu'à dire un mot, ce crime est effacé,
C'en est fait, tu le vois, je n'ai plus de colère.

1. Voltaire dit ailleurs, à propos de l'Examen de Médée : « Les amateurs de théâtre qui liront cet examen et les suivants s'apercevront assez que Corneille raisonnait plus qu'il ne sentait; au lieu que Racine sentait plus qu'il ne raisonnait : et au théâtre il faut sentir. »

« Dit avec un calme subit, peut être admirable. » (A. de V.)

XXV

Ariane, acte III, scène 4.

THÉSÉE.

Je hais mon injustice, et ne puis rien de plus.

ARIANE.

Tu ne peux rien de plus! etc.

« C'est ainsi que Scribe devait creuser la grande scène de la *Chaîne*. » (A. de V.)

XXVI

Ariane, acte IV, scène première.

« Scène de salon. Certainement Thomas Corneille voyait partout une cour où un roi comme le roi de Portugal causait avec une princesse de Bavière. » (A. de V.)

XXVII

Ariane, acte IV, scène 2.

ARIANE.

Mon cœur veut être à vous, et ne peut mieux choisir :
Mais s'il me voit, me parle, il peut s'en ressaisir.

« C'est ici tout à fait une coquetterie gracieuse dans une intrigue de comédie. Changez les noms en ceux de Marton et Madame de Clainville, et tout le ton sera juste. » (A. de V.)

XXVIII

Ariane, acte IV, scène 3.

« Scènes de comédie. » (A. de V.)

XXIX

Ariane, acte V, scène première.

Tu dis donc qu'hier au soir chacun avec murmure
Parlait diversement de ma triste aventure,
Que la jeune Cyane est celle que l'on croit,
Que Thésée...

NÉRINE.

On la nomme à cause qu'il la voit.

« *Il la voit* est tout à fait le langage des salons : « Il voit souvent madame de Montmorency. » (A. de V.)

XXX

Ariane, acte V, scène 3.

NÉRINE.

De tous côtés j'ai couru vainement;
On ne la trouve point dans son appartement.

ARIANE.

On ne la trouve point! Quoi! si matin! je tremble.

« *Quoi ! si matin !* Racine n'aurait pas osé être si vrai. » (A. de V.)

J. L.

NOUVELLE CORRESPONDANCE INÉDITE DE VICTOR JACQUEMONT AVEC Mlle ZOÉ NOIZET DE SAINT-PAUL (1827-1832)

(*Suite et fin*[1].)

5e édition (1861). Manuscrit autographe.

LX

A Mlle Zoé Noizet de Saint-Paul, à Arras.

Cachemire, 16 mai 1831.

P. 74. Avec des Orientaux.

Parmi des Orientaux.

P. 75. Qu'il t'expédiera par le premier roulage.

Qu'il t'expédiera peut-être par le premier roulage.

— Des vexations contre lesquelles.

Des vexations du genre ambulant contre lesquelles.

— Résistance bien plus grande de Rendjit-Sing.

Résistance bien plus forte de Runjit-Singh.

— Du matin. A la porte d'une très grande ville.

Du matin, où je cueillerai des cerises dans un mois, puis des amandes, puis des pêches et des poires, et enfin des raisins. A la porte d'une très grande ville.

P. 77. Des talents culinaires étonnants se sont révélés tout à coup chez mon maître d'hôtel.

Des talents culinaires surprenants se sont révélés tout à coup dans mon maître d'hôtel.

— Si je n'ai Locke.

Si je n'ai que Locke.

— Le nom en persan, à moins.

Le nom, à moins.

— Me pue. Une page.

Me pue. Je suis de l'avis de Fadladien sur la poésie de Feramorz. Une page.

— De ses meilleures poésies.

De ses plus courtes et de ses meilleures poésies.

P. 78. Actuel autant de sagesse.

Actuel la même sagesse.

P. 79. Qu'il y en avait.

Qu'il y avait.

— Différence de l'accueil.

Différence entre l'accueil.

— Setludje.

Sutledje.

1. Voir le n° de la *Revue d'Histoire littéraire* d'avril-juin 1904, p. 282-334.

5e édition (1861).	Manuscrit autographe.
— N'étant duc, ni millionnaire.	N'étant ni duc, ni millionnaire.
— Sont peu variées.	Sont assez peu variées.
— En eût fait assembler.	En fît... assembler.
P. 80. Rois, qui est peu.	Rois, ce qui est peu.
— Des tombeaux et des mosquées.	Des tombeaux et quelquefois des mosquées.
P. 82. Suivant laquelle la température décroît.	Suivant laquelle décroît la température.
— Variétés de sapins et de pins.	Variétés de pins et de sapins.
— Différer des nôtres.	Différer du nôtre.
P. 83. Je vois en dedans.	Je vois au-dedans.
— A Haïti.	A Saint-Domingue.
— Du charme et de la beauté.	Du charme ou de la beauté.
P. 84. Leur parfum s'est évaporé.	Leur parfum si suave s'est évaporé.

LXIX

A Mlle Zoé Noizet de Saint-Paul, à Arras.

Montagnes du Cachemyre, 20 juillet 1831.

P. 133. L'*Annuaire du Bureau des Longitudes.*	L'*Annuaire des Longitudes.*
— J'ai failli d'être.	— J'ai failli être.
— J'ai failli de me noyer.	— Jai failli me noyer.
P. 134. Fragile par sa nature.	Fragile par ma nature.
— Spectateur tranquille des trois grandes journées.	Spectateur des trois grandes journées.
— A ces événements?	A des événements militaires?
P. 135. Les plus délicates, il y donne aux opinions les plus opposées une satisfaction complète.	Les plus délicates (à Montauban), il y donne aux opinions les plus violemment opposées une satisfaction parfaite.
— Un fonds de bienveillance plus grande.	Un fonds de bienveillance plus grand.
P. 136. Ce qui leur interdit.	Ce qui leur en interdit.
— Je puis manquer même.	Je puis peut-être manquer même.
— Sur les révolutions de cette partie du globle.	Sur les antiques révolutions de cette partie du globe.
— Chaque chose a son temps.	Chaque chose en son temps.
P. 137. Tu n'auras pas pu deviner.	Tu n'auras pu deviner.

5e édition (1861).	Manuscrit autographe.
— Le voyage sentimental.	Le voyageur sentimental (voyage *corr.* voyageur).
— A mon regret.	A mon grand regret.
P. 137-138. Nous n'avons presque pas de pudeur.	Nous n'avons presque pas de pudeur.
Je regrette bien davantage.	Il était tout naturel qu'après un hyver tu eusses dépassé la fille aînée d'Adélaïde de Grandval, labourant péniblement avec ses maîtres depuis trois ans. Adélaïde élève ses enfants en serre chaude et fait toute la même faute qu'une autre femme, également bien respectable et fort distinguée, Madame de La Fayette (la fille aînée de M. de Tracy), qui a étouffé ses filles à force de soins. Il y a plus de vigueur dans une plante qui croît presque sauvage. Si Élise a du goût, ce ne sera pas de la faute de sa mère et des maîtres nécessairement médiocres qu'elle aura eu en trop grand nombre. Madame de La Fayette, qui était mon maître de philosophie, quand j'étais malade et presque mourant à Lagrange, en 1818 et 1819 (nous lisions Sénèque et Épictète, et des romans allemands ensemble; ne crois pas aux *blue stockings*, la pauvre femme ressemble plutôt à une humble sœur du pot) a un esprit bien autrement étendu et luttin qu'Adélaïde; mais ce qu'Adélaïde a de distingué et ce que madame de [Lafayette] a d'éminent, toutes deux le doivent à leur éducation faite sans maitres par leurs pères seuls, gens d'esprit. Il est bizarre que l'une et l'autre aient élevé leurs enfants d'une manière si opposée au système d'éducation qu'elles mêmes avaient reçu.

5e édition (1861).	Manuscrit autographe.
	Je devrai sans doute quitter ce pays un peu plus tôt que je ne l'avais résolu. Parmi les cinquante lettres [de ce] soir, il y en avait une de lady William [Bentinck], qui me dit que lord William reprendra la route du Bengale immédiatement après la saison des pluies, et il me reste à réclamer du gouverneur général des services difficiles à demander par correspondance. Il s'agira encore de son intervention politique pour m'ouvrir la route d'une autre contrée de l'Himalaya, fermée presqu'aussi étroitement que Cachemyr aux Européens. Lady Bentinck est une personne si distinguée que je suis vivement flatté qu'elle ait gardé un souvenir durable de notre connaissance.
P. 138. Sur ces grandes questions.	Je regrette bien davantage. Sur ces grandes choses.
	Au dos de la lettre, on lit, de la main du père de V. Jacquemont : « Une vingtaine de lettres, en trois énormes paquets, étaient toutes collées ensemble par la chaleur; le cachet de celle-ci est resté attaché à une autre, mais j'assure ma chère Zoé qu'elle n'a pas été ouverte...

LXXVI

Soubhatou, 23 novembre 1831.

P. 210. Assez brusquement.	Assez abruptement.
— Je vais cet hiver à Bombay.	Je vais cet hiver filer à Bombay.
P. 211. Durant laquelle tout voyage	Pendant laquelle tout voyage.
— Avec leur : On ne passe pas.	Avec leur : سكزميين, ou On ne passe pas.

5e édition (1861).	Manuscrit autographe.
— Du Setludge.	Du Sutledje.
— De couper ni nez ni oreilles, de lever des tributs. [Je ne serai plus traité — la compagnie anglaise.] J'ai perdu en repassant le Setludje.	De couper nez ni oreilles, de lever des tributs. [La suite n'est pas dans la lettre autographe.] J'ai perdu en repassant le Sutledje.
— Tous les privilèges.	Tous ces privilèges.
P. 212. De l'Himalaya.	De ce coin reculé de l'Himalaya.
— De quelques cents milles.	De quelques mille lieues.
— Et j'espère le voir.	Et j'ai l'espoir de le voir.
— L'excès de silence.	L'excès du silence.

LXXXVIII

Alwur, 21 février 1832.

P. 274. Que je ne puis m'en donner.	Que je ne puis t'en donner.
— Haïti.	Saint-Domingue.
P. 275. Je l'ai voué à un homme.	Je l'ai donné à un homme.
— Pourrai-je rapporter.	Saurai-je rapporter.
P. 276. Retour des Alpes en 1824.	Retour des Alpes en 1822.
P. 276-277. Bien doux aussi. Voilà pour Herry. Je t'expliquerai un jour comment j'ai perdu mon ami.	Bien doux aussi. C'était un jeune homme, plein de dispositions honnêtes et bienfaisantes, mais sans vigueur. Notre amitié était celle du pot de fer et du pot de terre; au contact, c'était lui qui souffrait. Il y a gagné, il s'est trempé, fortifié par le commerce avec plus fort que lui. Il ne m'a pas quitté volontairement; c'est sa mère qui l'a obligé à se séparer de moi. Elle m'avait donné des preuves d'affection toute maternelle et je ne me souviens que de cela. Il y a longtemps que je lui ai pardonné le sacrifice qu'elle imposa à son fils. Elle n'avait que lui; elle craignit qu'il ne se brisât de compagnie avec moi; elle exigea de lui qu'il me quittât; il obéit. Je ne l'en blâme plus. C'est le jeune homme

5e édition (1861).	Manuscrit autographe.
	qui fit échouer l'élection de Peyronnet à Bourges, en 1827, et c'est moi qui lui ai fait faire cela, moi seul. Sans moi, il aurait contracté des obligations envers Peyronnet, serait devenu plattement juge à la Cour royale de Paris; il n'aurait jamais vécu dans ses terres, n'aurait acquis aucune influence dans son département et n'eût rien pu contre Peyronnet, s'il avait voulu quelque chose contre lui. Je me souviens que quelques jours après mon arrivée à Herry, il me demanda mon avis sur une demande qu'il venait d'écrire à Peyronnet, alors garde des sceaux. La lettre, qui allait partir sans moi, ne fut jamais expédiée. Je représentai à mon ami qu'il sacrifiait la réalité du bonheur et de la véritable puissance pour son ombre. Je déchirai la lettre, et il ne fut plus jamais parlé de Peyronnet, ni de la Cour royale de Paris. Voilà pour Herry; il m'a mené bien loin, mais je devais t'expliquer comment j'avais perdu un ami.
P. 277. Quelques plantes de Cachemire et du Thibet. Pour des gens.	Quelques fleurs de Cachemyr et du Tibbet. Pour gens.
— Si tu en as l'occasion. N'aie pas peur.	Si tu en as l'occasion. Si tu vas à Barly, ou à quelqu'autre campagne du voisinage, là où tu as des amies, emporte une vingtaine de mains de grand papier gris, et dessèche sans les presser autrement que du poids de quelques in-folios, les plantes du voisinage. C'est une petite opération si facile que tu l'as devinée certainement depuis longtemps. Que tes plantes soient entières avec leurs racines, lorsqu'elles n'excèdent pas la gran-

5e édition (1861).	Manuscrit autographe.
	deur du papier, simples ou pliées en deux. Écris ce que les fleurs desséchées ne diront pas d'elles-mêmes : la couleur de leur fleur, leur parfum, si elles en ont, leur taille, si elles ne peuvent être conservées entières, la saison et les lieux où elles fleurissent. Prépare plusieurs échantillons de très petites plantes et un seul des plus grandes, afin que chaque espèce occupe une feuille de papier toute entière. N'aye pas peur.
P. 278. A la même table. Je ne saurais être trop modeste; je lis.	A la même table. Cependant le ح, le ع, ni le غ, ni le ق que mon ت et mon ط que mon ز ص et ظ se ressemblent trop. Malgré cela, je ne saurais être trop modeste, car je lis.
— Et de m'en passer.	Et de faire sans un.
— Et qu'il m'écrive aussi.	Et qu'il m'écrive aussi. Mes dernières nouvelles politiques d'Europe sont des premiers jours de septembre. Remarque ce papier; c'est celui qui sert exclusivement à la correspondance avec les têtes couronnées, ou des têtes couronnées avec nous autres seigneurs chrétiens.

XCVI

Ellora, 24 mai 1832.

P. 348. Les autres brahmanes.	Les pauvres bramines.
— De toutes les autres.	De tous les autres.
— Des rochers très durs.	Des roches très dures.
P. 349. Un jour à Paris.	Quelque jour à Paris.
P. 350. Toute espèce.	Toute autre espèce.
— Une ou deux livres.	Une livre ou deux.
— Avant elle à Pouna. Depuis hier, à pareille heure.	Avant elle à Poonah. Mon hôte d'Aurungabad, le colonel Seyer, qui est dans ces provinces une sorte de petit roi absolu (pas si petit), m'envoie ici les Gazettes des trois présidences, Calcutta,

5e édition (1861). Manuscrit autographe.

Bombay et Madras. Par celles de Madras j'ai appris hier qu'on avait découvert à Paris une conspiration carliste, ou carlisto-républicaine, au mois de janvier dernier. En étais-tu ? Cette découverte m'a fâché pour Louis-Philippe et pour les républicains ici, s'il est vrai qu'ils ayent eu la folie de s'unir aux Henriquinquistes. Après cet Henriquinquiste-là, tu seras d'avis, j'espère, que pour Ellora je ne suis ni perruque, ni voltigeur, ni momie, mais que je sais la langue nouvelle qu'on parle depuis deux ans au doux pays de France. La même Gazette de Madras, gazette extraordinaire, m'apprend une autre alliance, qui n'en doit guère à celle des républicains avec les carlistes, c'est la nôtre avec les Autrichiens pour aider le pape à pendre ses sujets libéraux de Bologne. Quelle infamie! Mais de Sébastiani tout est croyable! Le *Westminster Review* (tâche de lire cette revue là, c'est exactement celle de nos opinions politiques et de notre goût en littérature; elle supplante la Revue d'Édimbourgh), du mois de janvier 1832, que j'ai vue à Aurungabad, avait un bon article sur notre misérable politique, sous le titre d'une douzaine de livres ou brochures françaises; l'une d'elles du petit Louis Ledieu, l'ami de ton frère Auguste. Je suppose que le pauvre diable aura mangé un peu de prison pour les libertés de sa correspondance imprimée avec le Roy. Les gazettes anglaises, à propos d'un tumulte parlementaire du Palais Bourbon, disent que nos députés sont des

5e édition (1861).

Manuscrit autographe.

gens de mauvaise compagnie. Cela leur va bien ! à eux qui s'appellent bêtes, imbécilles, ignorants, crasseux et autres aménités semblables, sans violer l'urbanité parlementaire de leur nation, pourvu qu'il n'y ait pas d'allusion à de la friponnerie. Ils sont pleins du procès au sujet de la succession du prince de Condé. Je n'en ai vu que le commencement, mais je m'attends à la preuve que Mme de Feuchère a étranglé le vieillard, de peur qu'il n'annullât son testament, qui lui assurait une si grande fortune. Si j'étais juge, certainement je briserais ce testament. Quelle triste affaire pour le Roy !

Tout ce que j'apprends des choses du pays me met en sombre ; il n'y a que de ma famille et de mes amis que je pourrais recevoir des nouvelles avec plaisir, et j'en suis privé depuis cinq mois ! C'est bien long !

Le gouverneur de Bombay, lord Clare, me prend sans doute pour quelque duc qui voyage incognito ; car, à trois cents milles de sa capitale, je trouve des ordres de lui sur la route, pour que rien ne me manque. On le dit un dandy spirituel, mais tory enragé. Nous verrons ; en tout cas il est fort poli. Tâche de lire un livre anglais intitulé *Anastasius*, par M. Hope, et le *Kuzzilbash* et sa continuation, intitulée *The persian Adventurer*. Le dernier t'apprendra davantage des choses et des hommes de l'Inde que beaucoup de gros volumes. Ce sont de charmants et d'excellents ouvrages, d'un frère de mon ami William Fraser, de Dehli.

5e édition (1861).

Manuscrit autographe.

Depuis hier, à pareille heure.

P. 350, après « qu'il ne soit que midi », cette lettre continue :

Un mot encore, cependant, c'est pour te féliciter d'un des instincts les plus heureux de ta nature, ta foy; car ce n'est qu'un instinct à mes yeux. Toutes ces grandes questions qu'elle résout affirmativement sont étrangères au domaine de la logique; on ne peut leur en appliquer les procédés; la logique est également impuissante contre elles et en faveur d'elles. Je parle dans l'hypothèse du déisme pur et de l'âme immortelle et immatérielle. Cet instinct me manque et je le regrette. Si je l'avais, je me soucierais fort peu d'un voyage dans l'autre monde; et, ce qui me fait croire qu'il est excessivement rare, c'est qu'il y a excessivement peu de gens qui l'entreprennent gaiment. Et ce n'est pas la peur du diable qui les retient ici, c'est celle du néant, sois-en sûre; non qu'ils s'en tiennent certains, mais parce que le néant est pour l'immense majorité des hommes une des solutions possibles de notre courte et misérable existence. J'ai vécu parmi des populations musulmanes, les plus robustes en foy qu'il y ait sur la terre; eh bien! les bonnes gens ne se soucient pas plus du paradis de leur prophète et de ses houris, que les peuples chrétiens du paradis moins gai qu'on leur promet. Le fait est que chacun a peur de lâcher la réalité pour l'ombre de la chose.

Il me semble que les plaisirs de

5e édition (1861).

Manuscrit autographe.

la foy doivent être indépendants de la forme du culte. Un très petit nombre des hommes de mes amis a un peu de foy; ceux-là sont systématiquement ennemis de notre culte catholique. J'ai vu des Quakers, des Presbytériens, des Méthodistes, des Protestants de toutes les couleurs, des Bouddhistes, des Hindous, des Musulmans Chyas et Sounnis, des Guèbres, et il m'a toujours paru que le culte professé par chaque nation avait peu d'influence sur la conduite morale des individus. Il n'y a que les Quakers, qui m'aient paru meilleurs que les autres. Mais le Quakerisme n'est pas seulement une religion; c'est une sorte d'association maçonnique. Quand un Quaker marche de travers, il est chassé de la communauté, laquelle maintient ainsy son caractère de *respectability*.

Peu de gens ont de la foy, mais beaucoup croient en avoir; rien n'est plus commun que cette singulière et heureuse illusion.

XCVIII

Pouna, 7 juin 1832.

P. 360. J'étais de la minorité.

J'étais dans la minorité.

— Qui ne soit parfait. Il est réellement inouï.

Qui ne soit parfait. As-tu essayé de parler un peu avec Frédéric, ou de le faire lire? Sa prononciation est meilleure que la mienne; mais je crois son vocabulaire beaucoup moins étendu. J'ai très peu étudié cette langue; mais il l'a fait, je crois, encore moins; il a même moins lu l'anglais que moi, mais il n'a pas eu moins d'occasions que moi de le parler. A Saint-Domin-

5e édition (1861).

Manuscrit autographe.

gue, il voit autant d'Anglais ou d'Américains que de Français, et, du temps que j'étais là, il leur fesait toujours la galanterie de leur parler leur langue. Je ne crois pas qu'hors la routine des affaires, il l'écrive avec la même richesse que je le fais. Et il y a une excellente raison pour cela, c'est qu'il a la plume en horreur, même dans sa propre langue, et pour nous-mêmes, à plus forte raison doit-il détester d'écrire à des étrangers dans une autre.

J'espère que ta lettre en retard me parlera de Frédéric, puisque tu l'as vu à Arras. Il a de bien bonnes et bien aimables qualités, il est bien bon enfant; mais, à certains égards, il est demeuré fort jeune. Le pauvre garçon a eu sans doute bien des chagrins depuis qu'il a quitté le toit paternel; mais je crois qu'il a reçu de la nature l'heureuse faculté de les oublier promptement; il est tourné à l'espérance. M. de Lafayette est exactement de même; la réalité de la vie ne l'a jamais désabusé des rêves de son imagination, et il leur doit beaucoup de bonheur. Mais je crois que Frédéric connaît mieux le plaisir animé que cette chose sérieuse, le bonheur. Je ne fais là que te traduire une pensée de Sénèque, qui dit quelque part : *Res est severa verum gaudium*, chose est sérieuse, sévère, vraie joie; et ma traduction littérale te montre combien il y a près de notre français au latin. *Res*, chose; de là République, *Respublica* en latin. Le reste va de soi-même; joie n'est que *gaudium*, d'où vient aussi

5e édition (1861).	Manuscrit autographe.
	gaudelurot et le verbe gaudir, qui était français du temps des Croisades.
	Il est réellement inouï.
P. 361. Pour l'imposer aux autres.	Pour l'imposer aux autres.
Pona est une grande ville.	Cet admirable homme de Porphyre m'écrit que je lui gâte son plaisir, en lui parlant de lui rendre les quelques milliers de francs qu'il me donna jadis pour voir l'Amérique; ainsy tais-toi sur cet objet, et laisse-lui ignorer ce que tu sais. Tu penses bien que je n'ai aucune raison d'insister; ainsy je [ne] lui en dirai plus jamais un mot. A son plaisir! Voilà comme des frères doivent être! Voilà comme devraient être tous les hommes, et comment ils devraient parler. La vérité tout simplement; en un mot, quand il se peut, après quoi tout est dit.
	Poonah est une grande ville.
P. 361. Le gouverneur de Bombay est un grand seigneur anglais. Il est aux petits soins avec moi et me fait toutes sortes de coquetteries. Hier je suis allé à sa campagne faire ma première visite. J'ai refusé l'honneur économique, mais gênant de rester l'hôte de lord Clare, qui voulait me garder.	Le gouverneur de Bombay est un grand seigneur anglais, qui se pique de n'être pas John Bull; c'est un dandy et il me semble un gringallet. Il est aux petits soins avec moi et me fait toutes sortes de coquetteries. Je fais un peu le puant avec lui, tout au contraire de ma manière avec ses compatriotes, francs et honnêtes John Bulls. Hier, je suis allé à sa campagne faire ma première visite; j'étais bel esprit à souffleter. J'ai refusé l'honneur économique, mais gênant, de rester l'hôte de Lord Clare, qui voulait me garder. S'il me voyait une fois couvert de sang, occupé à disséquer quelque bête tuée deux jours auparavant dans ce pays si chaud, il se sauverait de moi, et pour toujours,
Mon petit cheval.	

5e édition (1861).	Manuscrit autographe.
	comme du diable. Je lui ai dit que je fesais ces choses, mais l'idée n'en est que forte dans son esprit, au lieu que la vue sur ses sens de dandy, n'en ferait qu'ignoble et horrible.
	Mon petit cheval.
P. 362. Il le faut bien. — La suite de la lettre (p. 362-363) manque dans le manuscrit [1].	

CVI

Pouna, 21 août 1832.

P. 393. Botanico-minéralogistes.	Botanico-minéralogiques.
P. 394. J'herboriserai, géo- ou zoologiserai.	J'herboriserai, géologiserai, zoologiserai.
— Car il est déjà bien tard.	Car il est déjà bien tard.
Tu te moques de mon *en*.	Tu étais fâchée tout rouge contre mon père, parce qu'il avait compris dans un envoy de lettres qu'il t'avait fait certaine épître de Lahore, que j'avais mise expressément à l'index [2]. Je ne me rappelle pas trop son crime; mais il devait y avoir quelque chose de fort gai pour motiver la mesure d'exception que j'avais ordonnée contr'elle. Ta remarque sur le défaut de pudeur des vieilles gens est parfaitement juste; ils n'en ont pas. Mais tu ne dis pas pourquoi. C'est qu'ils n'ont plus de sexe; il sont devenus *âmes*, *intelligences*, comme s'ils n'étaient plus de ce monde.
	Si mon père, au lieu d'avoir soixante-quinze ans, n'en avait que cinquante, et je pourrais avoir un père de cet âge, mes relations avec lui seraient toutes différentes et infiniment libres. Nous aurions à rougir l'un devant l'autre; mais,

1. Cf. plus haut l'avant-dernier paragraphe de la lettre XIII.
2. Voy. plus haut vers la fin de la lettre X.

5^e édition (1861).

comme tu le dis, on ne rougit pas quand on est seul, et avec un vieillard de soixante-quinze ans je me sens tout à fait seul ; de là la liberté des contes dont je me permets d'amuser quelquefois mon vieux père.

Tu m'avoues franchement que tu as lu Tristram Shandy, parce que tu ne crains pas de rencontrer Sterne en ce monde-ci. Eh bien ! ne te semble-t-il pas qu'un vieillard est à peu près comme un mort? Tu as bien fait de ne pas lire mes contes ou peccadilles de Lahore, non à cause de mon père, mais à cause de moi.

P. 394. Une fraîcheur et une netteté singulières.

P. 395. Écris-moi ; bonsoir

Manuscrit autographe.

Tu te moques de mon *en*.

Une fraîcheur et une activité singulières.

Écris-moi encore à la réception de ces lignes ; bonsoir.

Henri Omont.

NOTES LEXICOLOGIQUES

(*Suite* [1].)

Ébe ou *Ebbe* :

1282. Et disoent qu'il poent fichier les devant dites estalieres la ou il leur pleiroit, de Rouge Saus jusques au Blanc Rolle, en la devant dite moitié de l'eaue de Seine, par devers le su, ch'est a savoir une de *hebe* et autre de montant.

(*Vicomté de l'eau de Rouen*, 163, Beaurepaire.)

Éblouissement :

XIVe s. Ung jeune homme qui estoit tout entortillé de jaunes *esblouissemens*.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXXII, 79, éd. 1531.)

Ébranchement :

1552. Interlucatio, *esbranchement*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Ébranlement :

XV-XVIe s. A cause des grans *esbranlemens* de fortune dont la vie humaine est communement fatiguee.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 232, Scheler.)

Ébranler :

XVe s. Par son *esbranler* et debattre.

(A. Chartier, *Œuvres*, 217, éd. 1617.)

Id. L'espee qui moult est fine entre dedans, et a l'*esbranler* se rompt.

(*Erec en prose*, 270, Foerster.)

1480. Son *esbranler* n'est que tabut.

(*Baratre infernal*, A 297, Bibl. de Rouen.)

Ébriété :

XVe s. Et jaçoit ce que leurs plaisirs et delectations soyent briefves, faulses et deshonnestes, toutesfois par *ebriété* et aveuglement de leur cœur ne le congnoissent-ilz point.

(*Intern. Consolacion*, 85, bibl. elz.)

Écaleux, euse :

XVe s. Et Dieu quelz *escailleux* de noix!

(*Farce de folle bobance*, Anc. théâtre français, II, 265.)

Les Dictionnaires ne donnent que le féminin « écaleuse », sans hist.

1. Voir t. I, n° 2, 15 avril 1894, p. 178; n° 4, 15 octobre p. 486; — t. II, n° 1, 15 janvier 1895, p. 108; n° 2, 15 avril, p. 256; — t. IV, n° 1, 15 janvier 1897, p. 127.

Ecclésiastiquement :

1422. Ylz ont concluz que... maistre Guichart Bastier tient office spirituel, et qu'il vit *ecclésiastiquement*.

(*Reg. Consul. de Lyon*, I, 328, Guigne.)

Échafaudage :

1517. Pour son paiement des parties par luy livreez tant pour servir aux pompes estans a icelluy Havre que *eschafaudaiges* d'icelles.

(*Doc. relatifs à la fondation du Havre*, 79, De Merval.)

Échansonnerie :

1305. Il avoit pris les dites cuilliers en l'*eschanconnerie* a Paci.

(*Reg. criminel de sainte Geneviève*, 366, Tanon.)

Échelier :

XVII^e^ s. Or ça, fait-il, franc chevalier,
Sans enging et sans *eschelier*
Pourrons dès ore entrer leanz.

(*Rom. de Thèbes*, II, p. 83. A. T.)

Échiner :

Vers 1224. Entretant ouvra conveitise...
Qui tant par est oscure e orbe
Que les suens *eschine* e essorbe
E lor tout onor e saveir.

(*Guill. le Maréchal*, 8071, P. Meyer.)

XIII^e^ s. Aval la ville (*il*) vit un homme
Maigre, remis et *eschiné*.

(Du Cange, sub V° frigorosus.)

Échouement :

1626. Sa Majesté luy octroya (au cardinal duc de Richelieu...) de declarer seul les prises faites sur mer, bonnes ou restituables, desbris des *eschouemens* et autres causes d'importance.

(*Us et Cout. de la mer*, 355, éd. 1671.)

Éclairant :

1560. Et du haut ciel, a la verge, le cours
Ils descriront, par ordre declairans
Entierement les astres *esclairans*.

(Don Mazures, *Trad. de Virgile*, 6^e^ liv.)

Éclectique :

1651. Et si quelques considérations m'empeschent d'estre entierement sceptique, je suis pour le moins de ces *ecclectiques* que Festus Pompeius a nommez Miscelliones.

(La Mothe Le Vayer, *Hexaméron rustique*, 133, Liseux.)

2. *Éclisser* :

1552. Ecclisses a *ecclisser* une jambe rompue ou bras rompu.

(Ch. Estienne, *Dict. latin*, sub V° ferula.)

Économat :

1553. Il estoit esleu a l'*economat* ou charge des affaires de la royale maison.

(Guill. Postel, *Vict. des femmes du Nouveau-Monde*, 62, Gay.)

1586. Cest homme privé de son *economat* par son evesque pour causes legeres, porta assez impatiemment ceste honte.

(P. Le Loyer, *Hist. des spectres*, 308, édit. 1605.)

Écope :

1369. Six seilles, six *escoppes*, deux pelles de fust.

(*Mém. des Antiquaires de Normandie*, 5e vol., 3e série, 408.)

1382. *Escoppes* a geter eaue.

(*Compte du Clos des galées de Rouen*, 116, Bréard.)

Écorniflerie :

1536. Item plus la lettre d'*escorniflerie*, laquelle porte grans privileges a plusieurs gens.

(*Cité dans Romania*, XVI, 461.)

Écornifleur :

Vers 1500. Lorsque verrez *escornifleurs*
Qui auront faute de métal...

(*Moyens pour faire revenir bon temps*, Anc. Poés. fr., IV, 143.)

Écosse :

XIIe s. Tout le damage leur ferai restorer,
Cascune escosse (de fèves) 1 denier acheter.

(*Aliscans*, 1386, A. P.)

2. *Écoute* :

1382. Item, II roues a haler l'*escoute*.

(*Comptes du Clos des galées de Rouen*, 129, Bréard.)

Écrémoire :

1363. Une coloire d'arain, une *escramoire* d'arain.

(*Inv. mobiliers*, I, 8, B. Prost.)

1364. Une *acramoire*, une mait longe.

(*Ibid.*, 33.)

Écrevisse :

1248. Li paagiers... li commanda qu'il s'acuitast des *escreveices* qu'il portoit.

(*Relations commerciales entre la France et la Flandre*, 182, Finot.)

Écroulement :

1561. L'ire du ciel, l'éclair et la menace,
L'*ecrollement* et le tonnerre prompt,
Meuve dans toy un long discord profond.

(Cl. de Buttet, *Poés.*, I, 76, édit. Jouaust.)

Écrouler :

XIIe s. Li sires regnad, seient commoü li peuple, seit *escrollee* la terre.

(*Livre des psaumes*, Ms. de Cambridge, 179, Michel.)

Ectype :

1661. Cette urne dont il vous avoit envoyé l'*ectype* pour en avoir l'interpretation.

(Chapelain, *Lettres*, II, 123, Tam. de Larroque.)

Écumeur :

1351. Que nuls robeurs, pilleurs ou *escumeurs* de mer ne robassent ses dis sujès marcheant.

(*Relat. commerciales entre la France et la Hollande*, 358, Finot.)

XIV^e^ s. Barbevaire... ung robeur, piratte et *escumeur* de mer.

(*Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, 181, Kervyn.)

Education :

XIV^e^ s. *Education* et discipline fait les meurs.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, IX, 102, éd. 1531.)

1516. Aussi sommes-nous tenuz de rendre le debvoir a cil qui est commencement de notre *education* et conservation.

(*Mirouer hist. de France*, 74 v°.)

Effaner :

1700. *Effaner*, effeuiller, ou comme on dit en quelques endroits, épamper le bled, c'est rompre ou couper les feuilles qui pendent au tuyau.

(Liger, *Nouv. Mais. rustique*, I, 571, édit. 1775.)

Effectif :

XVI^e^ s. Causes efficientes ou *effectives*.

(R. de Presles, *Cité de Dieu*, VII, Exp. sur le chap. IX, éd. 1531.)

XV^e^ s. L'âme qui est faicte à l'ymage de la divine nature et qui est venue originelinement par cause *effective* et exemplaire de Dieu.

(P. de Lanoy, *Légende de saint Antoine*, 97, Guigue.)

Effervescence :

1641. Leur effumation ou *effervescence*.

(Est. de Clave, *Principes de nature*, 86.)

Effigier :

1665. MM. du Palais et Beaufort Canillac, qui se sauvèrent heureusement, et qui ont depuis été *effigiés*.

(Fléchier, *Mém. sur les grands jours*, 224, édit. Hachette.)

Effilé :

1526. ... Tout ce soir fut la chose menée
Par tel party, que jamais femme nee
Ne mist avant babil si *effilé*.

(Cretin, *Passe-temps des chiens et des oiseaux*, 10, Jouaust.)

Effondrement :

1560. L'*effondrement* faict par le dit Toupin et son frère Jehan de la Maison du sieur de Cosqueville.

(*Journal* du sire de Gouberville, 658, Tollemer.)

1613. Par *effondrement* de quelque gros et espès orage.
(Philippe le Bel, *De l'Estat des religions*, 386.)

Sous « effondrement » Godefroz renvoie à « esfondrement » qu'on chercherait en vain dans son Dict.

Effraction :

XIV^e s. Liqueil est li milheur....
Ou mentir pour plus vivre et faire outre raison,
Ou mourir en tenant, sens nule *effraction*,
Droiture et vérité ?
(Jeh. des Preis, *Geste de Liege*, 10393.)

1404. Le larron bailla son anneau, comme pour enseigne, afin que l'en ne feist *effraction* ou ses biens estoient.
(Cité en note dans le Journal de Nicolas de Baye, I, 98, Tuetey.)

Effrené :

XII-XIII^e s. Maintes foiz vult malvoisouse cremors sembleir humilitet, et *effreneiz* orguez franchise.
(*Livre de Job*, 453, Ler. de Lincy.)

2. *Effriter* :

XIII^e s. Mes jours y ai touz *effritez*,
Et perdu mon temps et m'entente.
(Gautier de Coincy, *Mir. de la Vierge*, 530, Poquet.)

Egalé :

XVI-XVII^e s. Le pennage bordé de blanc et encore *égalé* de roux.
(D'Arcussia, *Conférence des fauconniers*, 62, Jouaust.)

Egalité :

XIII^e s. Lors est la droite *egalité* entre jor et nuit.
(Brunel Latin, *Trésors*, 141, Chabaille.)

XIV^e s. Et enseigne *egalité* là où il dit : je scay estre humilié, etc.
(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVIII, 49, éd. 1531.)

Églogue :

XIV^e s. Au IV^e *eglogue* de celluy Virgile.
(J. de Vignay, *Mir. hist.*, VII, 62, éd. 1531.)

Id. Il parloit en icelle *eglogue* par l'auctorité d'icelle Sibille.
(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, X, exp. sur le chap. 27, édit. 1531.)

1516. En cest *eglogue* sont deux pasteurs altercans.
(Guill. Michel, *Eglog. de Virgile*, 9 r°, édit. 1540.)

Égratigneur :

1558. Aucuns calomniateurs et envieux *esgratigneurs*.
(*Légende des flamens*, 10 r°.)

1704. Les dits maîtres brodeurs, découpeurs, *egratigneurs*.
(*Statuts des brodeurs*, ap. Ouin-Lacroix, Anc. corporation de Rouen.)

Éhouper:

1669. Ceux qui auront *ehoupé*, ebranché et deshonoré des arbres, payeront la même amende au pied le tour que s'ils les avoient abattus par le pied.

(*Ord. des eaux et forêts*, 186, édit. 1714.)

Eider:

1393. Maistre Jehan fist laver la teste du dit conte de lissive faicte *d'esdre*, dans laquelle lissive avait de mirre.

(*Doc. hist. inédits*, III, 478, Champollion-Figeac.)

Élaboration:

1550. Du boire et manger, ce qui refuit l'*elaboration* de nature... ne peut estre assimilé.

(Hervé Fierabras, *Méthode chirurgicale*, liv. 1.)

Élancer:

XII^e^ s. Le serpent a lui *s'eslança*.

(*Rom. de Thèbes*, 2426, A. T.)

Élatine:

1545. L'*elatine* vient es lieux cultivés et parmy les bleds.

(Guill. Guéroult, *Hist. des plantes*, chap. 304.)

Électeur:

Vers 1350. Charles de Behengne n'estoit encore roy d'Allemaigne, ne confermés par les *electeurs* d'Allemaigne.

(*Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, 208, Kervyn.)

Électorat:

1601. L'evesché et *electorat* de Cologne.

(Jean Le Petit, *Hist. de Hollande*, II, 415.)

Électrum:

1512. Un calice ou hanap d'un métal nommé en latin *electrum*, lequel se fait de cinq pars d'or, et l'une d'argent.

(J. Le Maire, *Ill.*, II, 99, Stecher.)

Antérieurement Oct. de Sainct-Gelays a francisé le mot :

Ce que pourray par fer ou par *electre*
Forger ou faire, je te le veulx promettre.

(*Enéide*, 75 v°, édit. 1540.)

Élégance:

XIV^e^ s. L'*elegance* et beau parler de Socrates

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, IV, 26, édit. 1531.)

Elégance et suavité de langage.

(Is., XVIII, 6.)

Élégant:

XIII^e^ s. Et Guaymere se merveilla de la belleze de si *elegant* jovene.

(Aimé du Mont-Cassin, *Yst. de li Normant*, 87, texte franco-italien.)

XIV^e^ s. Eubalus racompte avoir esté entre les Persans trois genres

de sages, desquelz les premiers qui sont tres *elegans* et tres eloquens dit ne manger autre viande fors farine et choux.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, IV, 27, édit 1531.)

1372. Et de toutes les deux Picardies les gens sont de belle stature et *elegans*, de bonne amour, honnestes et bien advenant.

(Corbichon, *Propr. des choses*, XV, 123, édit. 1522.)

Elfe :

1586. Les Escossois Albins... ont esté diffamez jusques à présent d'avoir eu des nymphes ou fees visibles, appelées Belles gens, *Elfes* ou Fairs, foles qui aiment les hommes.

(Le Loyer, *Hist. des Spectres*, 201, édit. 1605.)

Éliminer :

XIV^e^ s. Et furent les complices de ce conseil tous *eliminez* du pays.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXV, 62, édit. 1531.)

Élision :

1655. Par *elision*, lorsqu'on mange la voïelle ou la diphthongue qui est entre les deux mots.

(Lancelot, *Gramm. grecque*, 580, édit. 1754.)

Éliter :

1700. Lorsque vos graines fleuriront, il faut les *éliter*, arracher toutes celles qui n'ont pas une forme parfaite.

(Liger, *Nouv. Mais. rustique*, II, 307, édit. 1765.)

Ellipse :

1578. *Ellipse* de nez signifie qu'il s'en faut quelque chose qu'il ne soit de tel qualibre qu'il doit estre.

(H. Estienne, *Dial. du lang. fr. italianisé*, II, 196, Liseux.)

Le camus est honteux pour son *ellipse* de nez.

(Id., II, 171.)

1655. Le zeugma qui est une espèce d'*ellipse* où l'on sous-entend un mot qui est déjà exprimé dans le discours.

(Lancelot, *Gramm. grecque*, 467, édit. 1754.)

Elliptique :

1655. Mot explétif ou surabondant, et *elliptique* ou sous-entendu.

(Id., *Gramm. grecque*, 520.)

Éloquemment :

XIV^e^ s. Combien que ce soit courtoisement dit et joieusement et *eloquamment*.

(R. de Presles, *Cité de Dieu*, Exp. sur le chap. 1, édit. 1531.)

Élucider :

XIV^e^ s. Il *elucida* tres grant partie des livres des Grecz.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XVIII, 99, édit. 1531.)

Éluder :

XVI^e^ s. Le malicieux boucher, pour *eluder* la condempnation et l'arrest....

(*Chron. Bordeloise*, I, 215, Delpit.)

1611. Elles (les sorcières) peuvent estre *eludees* et trompees par le démon.

(André du Chesne, *Controverses magiques*, 831.)

1626. Ceux qui *eludent* l'autorité des lois.

(Olive du Mesnil, *Actions forenses*, 453.)

Émailler :

1270. Car blanc estoient et ridé
Li chainse, et erent orfroisié
D'orfrois qui erent *esmaillié*.

(Adenet, *Cleomadès*, 16310, Hasselt.)

1302. La lormerie toute doree et *esmaliée*.

(*Comtesse Mahaut*, 222, J. Richard.)

Émaillure :

1328. Pour rappareillier la garnissure d'une espee..., pour refaire l'*esmaillure* toute neuve.

(*Comtesse Mahaut*, 251, J. Richard.)

1349. Et furent ces choses pesées par Grandet..., rabattus l'*esmailleure* et neelure a demy marc.

(*Actes Normands de la Chambre des comptes*, 397, Delisle.)

Émanation :

1579. La puissance du Pere n'est aucunement amoindrie par la production et *emanation* du Saint-Esprit.

(Feu-Ardent, *Opuscules de S. Ephrem*, 52 v°.)

Émanciper :

Vers 1320. Tesmongner ne doit chil qui est *emancipés* pour cheli soubs qui emancipation il est.

(*Cont. de Picardie*, 124, Marnier.)

Émasculer :

XIV^e^ s. Ce n'est pas selon nature... hommes souffrir estre *emasculez* et chastrez.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, VI, 8, édit. 1531.)

Emballeur :

1535. Dit aussi, quant aux serviteurs, que l'un d'iceulx, appelé l'*ambaleur*, qui a la charge de acoustrer les mors au cheriot, en fait mal son devoir.

(*Hôtel-Dieu de Paris*, I, 361, Coyecque.)

Embarquement :

1533. Le pappe... a esté contrainct de temporiser et différer son *embarquement* jusques au III^e^ d'octobre, present moys.

(*Doc. hist. inédits*, III, 515, Champollion-Figeac.)

Emblème :

1560. Par edit du Senat ceste *embleme*, devise et tiltre luy avoyent esté décernés.

(Poldo d'Albenas, *Antiq. de Nismes*, 40.)

1561. Enigmes, *emblemes*, orchemes et autres figures.

(Collange, *Polygraphie*, 193 v°.)

Embonpoint :

XIV^e^ s. Le loup dist au chien : Dont est, frere, que tu es ainsi gras et *en bon point* ?

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, IV, 6, édit. 1531.)

Embouchure :

1328. Pour rappareillier IIII quartes d'argent et pour reffaire les *embouchures*.

(*Comtesse Mahaut*, 250, J. Richard.)

Embourser :

XII^e^ s. Or les cuidiés avoir bien *enborsés* ;
Jou les aurai, vous en aiés mal gré.

(*Huon de Bordeaux*, 9348, A. P.)

Embrasseur :

XV^e^ s. Gouverneur seul et *embrasseur* du corps et du fait du roy.

(Chastellain, *Chron.*, I, 158, Kervyn.)

1529. Les Romains estoient si gormans et grans *ambrasseurs* de gloire.

(Geofroy Tory, *Champ fleury*, 5 v°.)

Embrocher :

XII^e^ s. Quant (le hérisson) se ad tres ben chargé,
Des raisins *enbroché*
Issi porte puture
A ses filz par nature.

(Ph. de Thaun, *Bestiaire*.)

Embrouiller :

XIV^e^ s. D'un pou de parchemin *enbroilliée* de noir
Vellent cil escrivain deux sous ou trois avoir.

(*Poésies inédites du moyen âge*, 348, Duméril.)

Id. Nape aront orde et *embrouillie*.

(Eust. Deschamps, *Œuvres*, VII, 62, A. T.)

1410. Procès sans nombre qui seroient en aventure d'estre *embroillez*.

(Nic. de Baye, *Journal*, I, 335, Tuetey.)

Embrun :

Donc plaise à Dieu que monseigneur d'Ambrun
Face de temps nubileux et d'*anbrun*
Une saison si belle, claire et necte
Que les brouillas de discorde hors en gecte.

(*Poésies attribuées à* J. Le Maire, t. IV de ses œuvres, 368, Stecher.)

Embuscade :

XV^e^ s. A donc saillit icelluy mareschal avec presque tous les autres Angloiz de la garnison, et rechassèrent iceulx coureurs jusques au lieu ou le dit sire de Loré estoit en *embuscade*.

(J. Chartier, *Chron. de Charles VII*, I, 156, bibl. elz.)

Se poser en *embuscade*.

(*Id.*, II, 70.)

Embusquer :

1330. Chil furent *embusquiet* en ros et en glacheux.

(*Hug. Capet*, p. 8, A. P.)

En ung bos *s'embusqua* tant que jours aprochoit.

(*Ibid.*, p. 188.)

XIV^e^ s. N'i ot mont ne valee ne bos pour *embusquier*.

(*Bastars de Buillon*, 5494, Schaler.)

Jaques les fist *embusquier*, et en ala à Gand.

(*Chron. de Flandres*, II, 13, Kervyn.)

Émerger :

XIV^e^ s. Il y a un quart genre de moynes que nagueres nous regardons estre *emergé* en ceulx qui se blandissent en eulx mesmes par l'espèce et ymage des anachorites.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XX, 99, édit. 1531.)

Émerillonner = guetter, épier :

1581. La pluspart de nos officiers se trouveront offensez d'estre guettez, *esmerillonnez* de si près.

(Montaud, *Miroir des Français*, 230.)

Et n'y a si bonne maison des bourgeois et marchans qui ne soit *esmerillonnée* et guettée pour savoir si on la pourrait voler de nuit

(*Id.*, 487.)

Ce verbe est dans le Dict. de Littré, mais avec un sens tout différent.

Émir :

XIII^e^ s. Leur chevetaines que il claiment *emir* en leur langage.

(Guill. de Tyr, II, 63, P. Paris.)

1634. Les *Emires* ou Kerifes qui sont les malheureuses testes de la race de Mahomet.

(*Termes de marine*, 562, à la suite des *Us et Cout. de la mer*, édit. 1671.)

Émissaire :

1519. Le poète Maron a narré la division des bœufz, aussi fait-il des coursiers *emissaires* et chevaulx.

(Guill. Michel, *Géorg. de Virgile*, 60 v°, édit. 1540.)

Du grand Dieu Mars coursiers et *emissaires*.

(*Id.*, 54 v°.)

Emménager :

1423. II[m] francs que monseigneur donna pieça à madame de Guienne sa sueur pour elle *emmesnaiger*.

(Cité dans la *Chron. d'Arthur de Richemont*, 243, Le Vasseur.)

Emmanteler :

XII-XIII[e] s. Et cil qui celui *enmantele*
Qui ravi li a sa gonele.

(Nicole, *Règle de S. Benoit*, 1049, Héron.)

Emmitoufler :

1547. Ainsi *emmitouflé* et desguisé en chattemitte.

(Macault, *Phillipp. de Cicéron*, f° XXIX, édit. 1559.)

Emmuseler :

1230. D'un muelekin fu affublés,
Mout par fu bien *enmuselés*.

(*Wistasse le Moine*, 1190, Foerster.)

Empalement :

1584. Que dirons-nous des *empallemens* ? De la peine des voleurs d'Egypte qui sont escorchez vifs ?

(Jean Duret, *Cout. du Bourbonnois*, 19.)

Empaqueter :

XV-XVI[e] s. Car au regard de luy, il avoit desja auparavant *empacqueté* et appresté tout son cas.

(Seyssel, *Appian, Guerres Civiles*, 605, édit. 1544.)

Id. François duc de Bretaigne envoya ses messagiers à Millan pour luy acheter et apporter armeures, et si comme on les portoit par Auvergne *empacquetees* comme marchandise... Doyac les print.

(Pierre Desrey, *Mer des chron.*, 207 v°.)

2. *Empatter* :

1523. Ung escouisson... pour *empater* et entretenir la dite muraille contient de sainct III toyses.

(*Doc. relatifs à la fondation du Havre*, 223, De Merval.)

Empatture :

1634. Sur la carlingue sont rangees les costes nommees membres ou varengues avec les begres qui sont les rebords ou ceintures par le dedans, pour tenir les *empatures* affichees a grands cloux.

(*Termes de Marine*, 534.)

Empesage :

1650. Plus, blanchir le linge du corps de mon dit Seigneur Prince... sans neantmoins qu'il soit tenu aux *anpezages* et plattinages, ny a blanchir les gardes.

(Cité ap. Jal, *Dict. critique*, 1239.)

Emphatiquement :

1597. C'est ce que remarque fort *emphatiquement* l'apostre S. Paul

aux Romains, disant que si le pecheur ne redresse le tortu de sa vie, il s'amasse et tresorise l'ire de Dieu.

(Philippe Bosquier, *Académie des pécheurs*, 46.)

Emphytéotique :

XIV^e^ s. Si telz marchez sont fais par lettres ou faulte ait es convens qu'ilz ne soyent tenuz d'un costé ou d'autre, ce engendre action de *emphyteotique*.

(Bouteiller, *Somme rural*, 88 v°, édit. 1537.)

1569. Les nobles ont donné de leur dommaine depuis l'an 1471 aux paysans a cens emphiteotic et autrement.

(Papon, *Recueil d'arrests*, 345, édit. 1584.)

Empiétement :

1376. Promest le dit vendeur pour lui et pour ses hers, la vente dessus dite garantir et defendre de tous encombremens, *empietemens* acquiter et delivrer.

(*Cart. de Louviers*, II, 133, Bonnin.)

Au sens de « base » :

1490. Faire rappoincter et taillier tous les grès qui faudra a la dicte œuvre, tant l'*empietement* des dits murs comme aux huissures.

(*Arch. hospitalières de Béthune*, 70, H. Loriquet.)

Empoissonner :

1374. Ainsi *empoissonnees*, comme ils estoient de par nous, eaux, rivieres et decours de eaux.

(*Preuves de l'hist. de Bourgogne*, t. III, 37, édit. 1748.)

Sous ce mot Godefroy cite cet ex. de Philippe Mousket (XIII^e^ s.) « *Enpuissonnés* fu de puisson », où *empuissonner* = empoisonner.

Emporter :

X^e^ s. A grand honor el l'*enportet* (le corps Jhesu),
En sos chinsils l'envelopet.

(*Passion du Christ*, 343.)

Emprosthotonos :

1568. Il (le mitridat) guérit soudainement les spasmes ou retiremens des espaules, que nous disons tetanos, opistotonos, *emprosthotonos*.

(Pierre Coudemberg, *Trad. de Valerius Cordus*, 148.)

Empuantir :

XIV^e^ s. Mais tantost digne guerdon fut donné a sa langue jangleresse... si que toute la bouche pourrit et *empuantit*, et que les vers luy decouroient parmy le visage pour son blasme.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVIII, 114, édit. 1531.)

Id. Laquelle porcion a nous apportee et offerte apres si grant espace de jours... ne nous *empuentit* en aucune maniere notre odorement.

(R. de Presles, *Cité de Dieu*, XXI, 4, édit. 1531.)

Emule :

XIII^e^ s. Et se parti Richart de son *emule*, c'est qu'il avoit envie de luy.

(Aimé du Mont-Cassin, *Yst. de li Normant*, 98, texte franco-italien, Delarc.)

XIV^e^ s. Elle luy enjoinct (à l'enfant) aucuns petis labeurs ou charges par lesquelles ils ne soit point opprimé, mais exercé, et avec ses *emules* le promet decerter.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XX, 83, édit. 1531.)

XV^e^ s. ... Et me recule
Par quelque moyen convenable
D'avecques elle cest *emule*.

(*Térence en françoys*, 93 r°, édit. 1539.)

Encaisser :

1510. Tous les patrons sont faiz et bien *enquessez*.

(Lettre de Jeh. Perréal, t. IV, 38^e^ des *Œuvres de J. Le Maire*, édit. Stecher.)

Encapuchonner :

1573. Ce moine... *encapuchonné* et noir comme un beau diable.

(La Rivey, *Nuicts de Straparole*, II, 385, bibl. elz.)

Encastrer :

1464. Une image de sainte Katherine et sainte Barbe, *encastree* et en cloze de voirre.

(*Cart. de l'église Saint-Pierre de Lille*, 1039, Hautcœur.)

Enclos :

XII^e^ s. Uns *enclos* de fin or les a avironnés
Qui bien avoit de haut 4 piés mesurés.

(*Rom. d'Alix.*, p. 489, Michelaut.)

Encoffrer :

1382. Item d'artillerie neufve qui n'est ferree ne empanee ne aussi *encoffree*, mais est toute en un mont.

(*Comptes du Clos des galées de Rouen*, 111, Bréard.)

Encombrant :

XIII^e^ s. Sachiés que li chevaus ert tès
Que de cui que il fust portés
Ne sembloit nule rien pesans,
Mais un petit ert *encombrans*
Pour la grandeur qui ert en lui.

(Adenet, *Cleomadès*, 6599, Hasselt.)

Encornail :

1382. Item d'*encornaulx*. Item d'*encornaulx* fournis.

(*Comptes du Clos des galées de Rouen*, 92, Bréard.)

Encourageant :

1731. Les nobles vertus que tu pares
Peut être deviendroient plus rares
Sans ces tribus *encourageans*.

(Cité par Desfontaines, *Dict. néologique*, 60.)

Encyclopédiste :

1751. Les Jésuites ont beaucoup de crédit dans la nouvelle Sorbonne... Aussi travaillent-ils avec avantage pour flétrir le licencié *encyclopédiste*.

(D'Argenson, *Mém.*, IV, 64, bibl. elz.)

Endoctrineur :

XII^e^ s. Mais mestiers li estoit (à l'homme) qu'il aust encor *endoctrinour* si cum noble creature et raignauble qui dovoit estre nurie si cum petiz enfes.

(*Serm. de S. Bernard*, 172, Foerster.)

Ce mot est qualifié de Néologisme dans le Dict. de Littré.

Endormant :

XIII^e^ s. Mais siecles est si plains d'ivraie,
Si *endormans*, si plains de guile,
Que touz les suens endort et guile.

(G. de Coincy, *Mir. de Notre-Dame*, 330, col. 2, Poquet.)

1552. Soporifer, qui enduit a dormir, *endormant*, assoupissant.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Endossement :

XIV^e^ s. Obligaciun est faite de certeine somme sur diverses condicions a parfourner, par l'*endossement* ou par endentures ent faitez.

(*Liber albus*, I, 212, texte anglo-français, Thomas Riley.)

Enduit :

1508. Parpaye de LXXII liv. pour III^c^ toises d'*enduit* es fossez devant le portail viel et le corps d'ostel Pierre de Lorme.

(*Comptes du château de Gaillon*, 334, Deville.)

Énergique :

1612. Laquelle (matière seminale) toutefois n'est *energique* et effective de prolification.

(Jacques Duval, *Traité des Hermaphrodits*, 27, Liseux.)

1624. Une *energique* et incomparable louange.

Philippe Daquin, *Discours des sacrifices de la loy mosaïque*, 13.)

Énergumène :

1579. Et puis conjuroyent les cathecumenes et *energumenes*, les exorcisans.

(Bodin, *Démonomanie*, 384, édit. 1598.)

1584. Icelle lecture recitée, on fait retirer les cathecumenistes avec les *energumins*.

(Du Préau, *Hist. de l'Église*, 96 v°.)

Enfileur :

XVI^e^ s. Marmonneurs de légendes, *enfileurs* de patenostres.

(Marnix de Sainte-Aldegonde, *Différends de la religion*, IV, 39, Quinet.)

Enfournée :

1521. Le pain cornu fait on a l'*enfournee*.

(*Regrets de Picardie et de Tournay*, Anc. Poés. fr., IX, 301.)

XVI^e^ s. Et le commun proverbe court que a l'*enfournee* l'on fait les pains cornuz.

(Bonivard, *Advis et devis des difformés reformateurs*, 142, Fick.)

Encore un de ces mots qualifiés à tort de « néologismes ».

2. *Engendrer* :

XIII^e^ s. ... Julius Cesar de Rome
Qui fu *enjandrez* de prodome
C'on apeloit le grand Pompee.

(Priorat, *Trad. de Végèce*, 913, A. T.)

Enger :

XIII^e^ s. Car par mesdit l'envenimé
Sont tout mal au siecle enprimé,
Engeant et planté et repris.

(B. de Condé, *Li contes dou dragon*, 257, Scheler.)

Engorgement :

XIV^e^ s. Ses *engorgemens* (de l'eau).

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVII, édit. 1531.)

Engrangier :

1260. Les blés et les autres biens de tiere appartenans a la maison sont semet en tiere jusques a tant qu'il sont *engrangiet* en le maison.

(*Cart. de l'église Saint-Pierre de Lille*, 1097, Hautcœur.)

Enharnachement :

1603. De beaux et fort chevaux et autres *enharnachemens* dorez et polis.

(Loys Guyon, *Div. leçons*, 868, édit. 1610.)

Enjoliveur :

1612. Henry Vulcain, bouquetier et *enjoliveur* de Madame, sœur du roy.

(Cité ap. Jal, *Dict. critique*, 271.)

Enlèvement :

1531. Le dict locateur peult faire appeller le dict conducteur ou celuy qui a fait le dict *enlievement* (des biens).

(*Cout. de Lorris*, 64, Tardif.)

Enluminure :

1302. Pour ouvrage de *enlumineure* qu'il nous a fait.

(*Comtesse Mahaut*, 99, J. Richard.)

Ennéagone :

1561. Lignes quarrees, cubes, ou ovaliques, tetragones, *ennagones*.

(Collange, *Polygraphie*, 239 r°.)

Énonciatif :

1386. Les parolles contenues en ycelles lettres sont *enuntiatives*.

(*Preuves de l'hist. de Bourgogne*, III, 94, édit. 1748.)

Enracinement :

XIV^e^ s. Ou regart du peuple honorifié, elle (la Vierge) met *enracinement*, et dit : Je m'ay enraciné ou peuple honorifié, c'est ez prelas.

(*Mir. de la Vierge*, VI, 228, A. T.)

Enrouler :

1334. III bacconnez reons, et a en l'un tout plain de fil d'argent *enroullé*, et en l'autre, aussi comme la moitié ou tiers, a fil d'or semblablement *enroullé*.

(*Actes normands de la Chambre des comptes*, 113, Delisle.)

Ensemencement :

1552. Satus, le faict de planter, semaille, semoison, *ensemencement*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Ensorcelant :

1586. Les yeux *ensorcelans* des sorciers et sorcieres.

(Le Loyer, *Hist. des spectres*, 709, édit. 1605.)

Ensouple :

1587. La toyle fut attachee a *l'ensouple*.

(Habert, *Métam. d'Ovide*, 326.)

Entérocèle :

1550. Descente d'intestins appellee *enterocele* ou du zirbe en la bourse dict epiplocele.

(Hervé Fierabras, *Méthode chirurgicale*, 3^e^ livre.)

Entêtement, au sens de « mal de tête » :

1566. Elles (les feuilles) servent grandement aux *entestements* et douleurs de teste.

(Du Pinet, *Pline*, XXV, 5.)

2. *Entonner* :

XII-XIII^e^ s. En coer seaume n'*entonera*,
N'antiefne ne commencera.

(Nicole, *Règle de S. Benoît*, 1813, Héron.)

Entonnoir :

XIII^e^ s. Hons qui porte *entonnoirs* doit 1 maille.

(*Rel. commerciales entre la France et la Flandre*, 163, Finot.)

Entourage :

1461. Brunissant, elle comme mere, et son *entourage*, furent bien troublés, craignirent que Chabot ne devint furieux ou insensé.

(*Doc. inédits sur Commynes*, 62, Fierville.)

Entreblesser :

1378. ... Tres parmi les fors escus
En sont andoi *entreblechié*.

(Sarrazin, *Rom. de Ham*, 305, Michel.)

Entrechat :

1628. ... Porter longue sutane,
Passer un *entrechas*, ou faire un vers prophane.

(Auvray, *Satyres*, 158.)

Entredéchirer (s') :

XIII^e^ s. Et li autre sacent et tirent,
Maint bon haubert s'*entredescirent*.

(Beaumanoir, *Manekine*, 2835, A. T.)

XIII-XIV^e^ s. Les chars nues s'*entredescirent*.

(Guiart, *Royaux lignages*, II, p. 39, Buchon.)

Entre-devoir (s') :

XIII^e^ s. Et li fait que li home s'*entredoivent* faire sont en 2 manieres.

(Brunet Latin, *Trésors*, 302, Chabaille.)

Entre-dévorer (s') :

XIV^e^ s. Les ungz des poissons sont nourris d'herbes et de menus vers, les autres s'*entredevorent*.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, II, 27, édit. 1531.)

Entregent :

1427. Par art magique ou autrement, ou par l'ennemy d'enfer, ou *entregent* d'abilité.

(*Journal d'un bourgeois de Paris*, 220, Tuetey.)

Entr'égorger (s') :

1628. Apres qu'il se faut batre, il faut s'*entr'egorger* :

(Hardy, *Théâtre*, IV, 197, Stengel.)

Entreluire :

XIV^e^ s. Une clarté de divine lumiere commença adonc a *entreluyre*.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVIII, 77, édit. 1531.)

Id. A peine *entreluyt* l'entendement de ce Dieu aux saiges hommes.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, IX, 16, édit. 1531.)

Entremetteur :

1380. Les diz recepteurs ou *entremetteurs* des receptes particulieres sont ou seront bien seurs et solvables.

(*Chron. de Loys de Bourbon*, 326, Chazaud.)

Entre-quitter (s') :

XIII^e^ s. 2 homes qui s'estoient entrebatu, et apres s'*entrequiterent* par covenance.

(P. de Fontaines, *Le Conseil*, 118, Marnier.)

1613. Apres ils ne s'*entrequittent*, ains s'ayment, se cherissent, secourent.

(Loys Gruau, *Nouv. invention de chasse*, 39, Jouaust.)

Entre-saluer (s') :

XIII^e s. Devant les dames, a cheval
S'*entresaluent* et s'en vont.

(Sarrasin, *Rom. de Ham*, 364, Michel.)

Entre-secourir (s') :

XV^e s. Et en se retirant par sur ung pont qu'ilz avoient fait pour s'*entresecourir*, le dit pont rompit.

(Gruel, *Chr. d'Arthur de Richemont*, 58, Le Vavasseur.)

Id. Lesquels quatre lieux ainsi assiegez ne pouvoient bonnement s'*entresecourir* les ungs les autres.

(J. Chartier, *Chron. de Charles VII*, II, 170, bibl. elz.)

Entre-soutenir (s') :

XIII^e s. Et ainsi s'*entresostiennent* en tel maniere que il ne se travaillent se mult po non.

(Brunet Latin, *Trésors*, 234, Chabaille.)

Entretoucher (s') :

1372. Quant deux lignes viennent de divers lieux et elles s'*entretouchen*t, elles font ung anglet.

(Corbichon, *Propr. des choses*, V, 7, édit. 1522.)

XIV^e s. Et icy fut la departie de nous deux, et nous *entretochames* des mains.

(Beauvau, *Rom. de Troïlus*, 257, bibl. elz.)

Entre-tromper (s') :

XV^e s. La cour est un couvent de gens, qui soubs faintise du bien commun, se assemblent pour eux *entretromper*.

(Alain Chartier, *Œuvres*, 399, édit. 1617.)

Entrevoir :

1504. Ce gentil cerf reposant à son grand malheur est *entreveu*, et tantost atteint insidieusement.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 28, Stecher.)

Envisager :

1561. Tousjours *envisageant* mon front d'un mauvais œil.

(A. de Rivaudeau, *Poësies*, 64, Sourdeval.)

Envolumé :

Vers 1671. Voir si leurs vaisseaux (des Anglais et des Hollandais) sont plus chargés d'œuvres mortes et plus *envolumés* que les nostres, ou s'ils sont plus fregatés.

(*Instruction pour le voy. de Hollande et d'Angleterre rédigée par M. de Seignelay*. Doc. hist. inédits, IV, 538, Champollion-Figeac.)

Dans le Dict. de Godefroy le mot a le sens de *souillé*; dans notre ex. il semble signifier « lourd »?

Envoûtement :

XIII^e s. Creis tu onques a nul fuer
Ne souhaiz ne *anvoutemanz*,
Devinailles n'enchantemenz?

(*Poème sur la confession*, Bull. des A. T., ann. 1899, n° 1.)

Envoyeur :

XIII^e s. Se l'an done ou envoie aucune chose aus malades, en leur donra et departira a la volonté et le ordenement de l'*envoieur* ou dou donneur.

(*Statuts d'hôtels-Dieu*, 161, Le Grand.)

* *Épanouissance* :

L'*épanouissance* d'une plante.

(Chateaubriand, *Génie du Christ.*, I, 124, édit. 1850.)

Épater :

XIV^e s. Ung noyer qui estoit fort large et *espaté* de branches pres de l'estoc.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXI, 133, édit. 1531.)

1529. Quant il est sus pieds, ses dits pieds sont plus *epattés* et plus au large que ne contient en espace et largeur sa teste.

(Geofroy Tory, *Champ fleury*, f° 46.)

Épenthèse :

XVI^e s. Une figure qu'on appelle en rhetorique *epenthese*.

(Montlyard, *Mythologie*, 769, édit. 1607.)

1617. Le notaire n'estoit point trop illiberal ny ignorant, puis qu'il avoit sceu couper et cacher son nom par un si galant *epenthese*.

(César Nostradamus, *Chron. de Provence*, 283, édit. 1624.)

Éphèbe :

XV-XVI^e s. A ceste cause transféra le filz de Cesar et de Cleopatra aux *ephebes*.

(Seyssel, *Trad. d'Appien*, 631, édit. 1544.)

1560. Les Grecs encore edifierent en leur theatre un lieu qu'ilz appelloyent... Ephebicum, pour les *ephebes* et jeunes.

(J. Poldo d'Albenas, *Antiq. de Nismes*, 132.)

XVI^e s. Admirant cest *ephebe* en devint amoureuse.

(Ronsard, *Poés.*, VIII, III, bibl. elz.)

Épicerie :

1248. I. peu d'*espicerie* pour faire sa sausse.

(*Rel. Commerciales entre la France et la Flandre*, 183, Finot.)

Épidémique :

1549. Les carbuncles le plus souvent sont faicts des causes *epidemiques*.

(Tagault, *Chirurgie*, 85, édit. 1645.)

Épilepsie :

XV-XVI^e^ s. La maladie d'*epileptie* que nous appellons le hault mal.

(Seyssel, *Appian, Guerres civiles*, 379, édit. 1544.)

Épileptique :

1504. Et (celle pierre précieuse) garde les *epileptiques* de choir.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 85, Stecher.)

Épilogueur :

1561. Parquoy, gentils astrologueurs,
Subtils, plaisans *epilogueurs*,
Si n'avez autre chose à vivre,
Je vous pry, cachez votre livre.

(*Pronostication générale*, Anc. Poés. fr., IV, 38, bibl. elz.)

Épiplocèle :

1550. Voir plus haut l'article *Entérocèle*.

Épiscopalement :

1544. Il eut cest heur de proffiter au public par les sainctes remonstrances qu'*episcopalement* il faisait.

(Thévet, *Vies des hommes illustres*, 124.)

Épispastique :

1549. Medicamens qui desechent trop et eschauffent, comme sont les *epispastiques*.

(Tagault, *Chirurgie*, 718, édit. 1645.)

Épistolier :

1505. Le segretain et *epistollier* du dit college de Jarzé.

(*La vie privée en Anjou au XV^e^ siècle*, 274, Joubert.)

(*A suivre.*) A. DELBOULLE.

COMPTES RENDUS

Scarron inconnu et les types des personnages du « Roman Comique », par Henri Chardon. 2 vol. in-8° de viii-426-446 p., avec portraits, photogravures et une suite de tableaux du roman d'après Jean de Coulom. Paris, Champion, 1904.

M. Henri Chardon, intrépide fouilleur d'archives, grand déchiffreur d'énigmes, déjà connu par une suite de travaux fort estimés sur les *Comédiens de campagne*, sur *M. de Modène*, et sur la *Vie de Rotrou*, vient de nous donner un ouvrage considérable, moisson d'une vie de labeur et de patiente investigation. Il y a déjà vingt-huit ans, M. Chardon, en même temps qu'il nous « dévoilait » la troupe du *Roman Comique*, annonçait comme prochaine la publication d'un ouvrage sur Scarron et sur les provinciaux du dit Roman, qu'il vient seulement de produire aujourd'hui. L'auteur, dans sa *Préface*, s'excuse avec bonne grâce d'avoir beaucoup tardé à satisfaire notre curiosité après l'avoir tant de fois mise en goût; il avoue avoir un peu trop cédé, comme il dit, au « démon de la procrastination »; et ce n'est pas moi qui le contredirai sur ce point, puisqu'en 1888, au moment où je soumettais au jugement de la Sorbonne une thèse sur *Scarron et le genre burlesque*, je déplorais déjà que le Scarron de l'érudit manceau, très documenté à coup sûr, s'obstinât à ne pas sortir de la pénombre où il s'enveloppait. Mais c'était aussi chez M. Chardon, on s'en aperçoit bien aujourd'hui, scrupule infini de chercheur et désir bien légitime de grossir encore, de grossir toujours un butin précieusement amassé.

Un ouvrage comme celui-ci suppose en effet de la part de son auteur un nombre incalculable de recherches, et l'on ne saurait trop louer M. Chardon de la peine et de l'ingéniosité qu'il a dépensées. La chasse dans les broussailles de l'inédit, si elle procure parfois de vifs plaisirs, est bien aussi la plus difficile et la plus ingrate de toutes : quel que soit le flair du chasseur (et M. Chardon, formé aux bonnes méthodes de l'École des Chartes, est passé maître en ce sport) il arrive bien souvent de faire buisson creux et de ne pas trouver au gîte le gibier longtemps poursuivi. Dirai-je que le résultat obtenu par M. Chardon dans son volumineux ouvrage est un peu disproportionné avec l'effort qu'il a tenté? Ce ne serait pas juste. Car la vérité, ici comme ailleurs, coûte toujours cher à conquérir, et, pas plus en littérature qu'en science pure, il n'est de vérité négligeable. Pourtant il semble que parmi les nouveautés apportées par M. Chardon, et elles sont nombreuses, toutes n'aient pas l'importance que l'auteur semble leur avoir attribuée. Certaine annonce de la préface trahit un peu trop la secrète satisfaction de l'explorateur : « Je servirai aux lecteurs un gros plat d'inédit.... » De fait le plat est fort copieux; il y a même toute une série de plats, dressés avec un soin extrême de ne rien perdre et d'utiliser les restes. Il y a de quoi remplir l'estomac et aussi de quoi réveiller sans cesse l'appétit défaillant. Je veux dire que l'ouvrage eût peut-être gagné à être présenté d'une façon plus simple, à être allégé de beaucoup de détails peu utiles et de répétitions complaisantes. Les nombreuses et intéressantes nouveautés qu'il con-

tient se fussent montrées plus en relief, accompagnées des seules justifications nécessaires. Le « plat » n'eût semblé moins « gros » qu'aux yeux de quelques gloutons d'érudition; mais au palais du vrai connaisseur, il n'eût été ni moins solide ni moins fin.

Cette légère critique n'ôte pas grand chose au mérite de l'œuvre qui est réel, et qui classe M. Chardon parmi les meilleurs ouvriers de cette histoire provinciale qui se trouve être presque toujours un aspect de l'histoire nationale.

Le premier volume est tout entier consacré à *Scarron inconnu*. Le titre a besoin d'être expliqué. Il ne peut évidemment signifier que Scarron ne fût pas connu, avant que M. Chardon se décidât à publier ce livre. Car, s'il est un auteur du XVII^e^ siècle qui nous ait volontiers parlé de lui, dont le nom revienne souvent sous la plume de ses contemporains, et qui après sa mort ait eu la bonne fortune, un peu disproportionnée avec sa taille, d'être étudié et retourné par la critique, c'est assurément le pauvre cul-de-jatte. Qu'on veuille bien comparer tout ce que nous savons de lui et le peu que nous savons encore de la vie d'un La Bruyère!

Il y a, dans la biographie de Scarron, trois grandes périodes, qui renferment chacune un intéressant problème à résoudre : le séjour au Mans, — les relations avec la Fronde, — le mariage et le ménage avec Françoise d'Aubigné. La dernière semble avoir été à peu près élucidée par M. de Boislisle dans la belle et savante étude sur *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné d'après des documents nouveaux*, publiée en 1893 et 1894 par la *Revue des questions historiques*, et à laquelle M. Chardon rend un juste hommage : je ne dis pas qu'il n'y eût encore à glaner sur ce champ, mais le principal de la récolte était fait. Les relations avec la Fronde et avec Mazarin ne sont peut-être pas encore absolument tirées au clair, bien que l'attribution à Scarron de la *Mazarinade* semble bien établie : au reste il est possible qu'il n'y ait plus en un pareil sujet de découverte bien importante à faire, et que tout se soit borné, ou à peu près, à ce que nous connaissons déjà. Quant au séjour de Scarron au Mans, période intéressante et liée à la composition des meilleures œuvres du poète romancier, il constitue le domaine propre de M. Chardon qui l'a exploré avec beaucoup d'intelligence et de soin depuis bien des années. Dès 1876 il nous avait apporté, on peut bien le dire, l'essentiel, en démontrant victorieusement que Scarron, contrairement aux dires des critiques qui avaient tout embrouillé, était venu s'installer au Mans dès avant le 26 avril 1634, date à laquelle son nom est mentionné dans un acte de baptême de la paroisse St-Vincent. Dès lors, grâce à M. Chardon, une biographie de Scarron vraiment exacte et dépouillée des trop facétieuses légendes qui l'encombrent, devenait possible. M. Chardon, après avoir eu le mérite d'ouvrir la carrière aux biographes, a en 1904 la bonne fortune de la fermer dignement par un livre, qui, venu le dernier, et gros de nouveautés de détail, constitue une histoire de Scarron presque tout à fait complète, et à coup sûr fort curieuse. Ce n'est pas, à vrai dire, tout un Scarron inconnu qui nous est révélé, mais c'est beaucoup de détail inconnu sur un Scarron déjà assez bien connu.

Sur la famille de Scarron M. Chardon apporte quelques renseignements nouveaux : il nous fait mieux connaître la mère du poète, Gabrielle Goguet, et les deux sœurs, assez cyniquement invoquées dans les œuvres. Il n'entrait pas dans son plan d'établir la généalogie de ces Scarron, venus de Moncalieri en France pour exercer le commerce, vers la fin du XVI^e^ siècle, et qui ont essaimé à Paris, à Lyon, et dans le Dauphiné : on en trouve qui sont « marchands épiciers », conseillers de ville, échevins, prévôts des marchands, receveurs des finances, conseillers au Parlement, capitaines des galères, évêques même : le poète burlesque était donc honorablement et richement apparenté. A tous les documents cités ou indiqués par M. Chardon, j'ajouterai tout simplement l'*Armorial du Dauphiné, par G. de Rivoire de La Bâtie*, Lyon, 1867, p. 691,

où l'on trouve tout un lot de Scarrons qu'il n'est pas toujours très aisé d'identifier. Quant à l'évêque de Grenoble, Pierre Scarron, à la belle barbe, la bibliothèque et les archives de Grenoble fourniraient sur lui (sur son œuvre épiscopale plus peut-être que sur sa personne et sur sa famille) d'abondants renseignements.

Je louerai également M. Chardon de son iconographie très intéressante, malheureusement dispersée entre divers chapitres et l'appendice. Il nous donne entre autres reproductions le ravissant portrait de Mme Scarron, qu'a découvert et que possède M. Penjon, professeur à l'Université de Lille. Est-ce bien là l'original peint par Mignard, ou bien n'est-ce qu'une réplique? Il semble que l'opinion de M. Chardon ait souvent varié à ce sujet : pour mon compte, je me range, jusqu'à preuve du contraire, aux séduisants arguments qu'a présentés M. Penjon. J'aurais aimé, ainsi mis en goût, à retrouver près de ce portrait la gravure de Giffart (il est vrai plus connue) et aussi la belle toile du château de Maintenon. De même, à côté du Scarron de Flameng, « rajeuni et modernisé », et du Scarron du Musée du Mans, intéressant, mais d'origine obscure, j'aurais pris plaisir à revoir toute la collection des Scarron du XVII^e^ siècle, qui s'étalent à la première page des œuvres, plus ou moins laids et fantaisistes, y compris le fameux paralytique vu de dos dans sa chaise. Mais évidemment M. Chardon ne pouvait tout donner; dès lors il a bien fait de s'en tenir aux pièces les plus rares et les plus artistiques.

Je n'ai pas l'intention de suivre en détail l'auteur à travers les 426 pages de sa biographie, ni de signaler toutes les piquantes nouveautés dont elle est émaillée. Il a repris le sujet au point de vue presque exclusivement manceau; et il a eu bien raison, se trouvant là sur un terrain qu'il connaissait à merveille. Il nous donne ainsi une histoire complète de Scarron au Mans et aussi par la même occasion une histoire du Mans et des Manceaux à propos de Scarron. L'établissement du poète au Mans, ses débuts comme « domestique » de l'évêque, puis comme chanoine, ses relations avec les Lavardin-Beaumanoir, avec le comte de Belin, M. de Tresme, M^me^ de Hautefort la belle exilée, sont précisés et confirmés par toute une série de documents inédits. Sur la maladie du pétulant chanoine, M. Chardon n'apporte rien d'inédit : il s'en tient aux conclusions très sages qu'il exprimait dès 1864, et démontre à nouveau le caractère peu sûr du bal emplumé raconté par La Baumelle : en revanche il libère la mémoire de La Mesnardière du reproche qui a été souvent adressé à ce médecin bel esprit, d'avoir causé par son ignorance tous les maux du pauvre Scarronnet. Par un excessif scrupule M. Chardon s'est abstenu de répéter dans son livre les curieux détails, déjà dévoilés par lui-même et par M. Gasté, sur la querelle du *Cid* dans le Maine et sur la part peu glorieuse qu'y prit Scarron. En revanche il a écrit un chapitre tout nouveau, encore que Scarron y ait peu de place, sur la Fronde mancelle de 1649.

Même après M. de Boislisle, M. Chardon a trouvé le moyen d'ajouter quelques détails à l'histoire du mariage de Scarron et de ses rapports avec Françoise. Il a signalé notamment les affinités poitevines, jusqu'alors ignorées, des deux familles; il a précisé davantage le rôle exact joué par ce Cabart de Villermont demeuré si longtemps mystérieux et dont M. de Boislisle a réussi à percer l'anonyme; de même il nous fait mieux connaître le séjour à l'hôtel de Troyes, et les singuliers projets de voyage en Amérique. Le tableau qu'il nous présente du ménage Scarron, ménage à la fois paradoxal et touchant, est bien joli et relevé par maint détail inédit ou peu connu. Je signale notamment les vers italiens que le bon Ménage, inflammable pédant, adressait à sa belle écolière : *Cappriccio amoroso alla signora Francesca d'Aubigné, moglie del signor Paolo Scarrone.* M. Chardon ne pouvait pas ne rien dire de la « question morale » qui se pose quand on étudie les rapports d'époux aussi mal assortis. Ses conclusions sont absolument favorables à

Mme Scarron. Il est certain que Mme de Maintenon n'a rien à redouter de grave des enquêtes qui peuvent être faites sur Mme Scarron : bien au contraire, et au rebours de ce qu'on est trop disposé à croire, elle ne peut qu'y gagner, elle y a même gagné déjà. Pourtant n'y a-t-il pas, de la part de M. Chardon, quelque zèle excessif à trop enguirlander le second mariage de 1684 et à dire qu'au moment où Mme de Maintenon « remplaça Marie-Thérèse dans la couche du grand Roi, celui-ci pouvait déposer sur la tête de sa nouvelle épouse *une couronne de fleurs d'oranger* »? (Ier vol., page 276, note). Il se peut, mais j'avoue humblement n'en rien savoir; et c'est ici à coup sûr qu'un bon petit document inédit eût été le bienvenu!

Je recommande aussi à l'attention des curieux dans ce premier volume le chapitre original sur les amis de Scarron au Mans et ses rapports avec le Maine depuis 1652. Là tout est neuf, ou peut s'en faut. On y trouvera sur l'ami Rosteau, si peu connu, sur son manuscrit découvert par M. Chardon à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, sur la querelle de Scarron avec Boisrobert et d'Ouville, sur ses rapports avec Costar, une foule de renseignements intéressants. Parmi les amis manceaux de Scarron l'auteur n'a eu garde d'omettre ces chapons et poulardes, qui tiennent une assez grande place dans la littérature du temps, et auxquels M. Chardon consacrait dès 1864 une patriotique et savoureuse étude : *Sur le rôle des poulardes dans l'histoire littéraire du Maine au XVIIe siècle*. La relation en vers burlesques (par Pinchesne) du piquenique chez Scarron auquel prirent part, outre le maître de la maison, Ménage, d'Elbène, La Mesnardière, Desbarreaux, Du Molin, Villeserain, Rosteau et Pinchesne lui-même, donateur de six tendres gelinottes envoyées par Costar, est une pièce rare qui jette un jour curieux sur ces burlesques festins, précurseurs des fameux dîners du Caveau. Les « neuf bons frères » dont la joyeuse troupe valait bien celle des « neuf sœurs », dînent seuls, l'Apollon féminin » (entendez Mme Scarron, qui avait pourtant fait bon accueil aux gelinottes) s'étant réduite « au plus creux du sacré vallon », où la retenaient « de sombres humeurs ». Le tableau est joli, et il faut savoir gré à M. Chardon d'avoir exhumé cette trouvaille.

Le second volume, en grande partie consacré aux types des personnages du *Roman*, ne contient presque que de l'inédit, et M. Chardon peut se vanter d'avoir accompli en un pareil sujet un vrai tour de force d'érudition.

On savait déjà que le *Roman comique* n'était point œuvre d'imagination pure, mais que l'auteur avait peint les personnages d'après nature et tracé un satirique mais véridique tableau de ces mœurs provinciales qu'il lui avait été loisible d'étudier sur place pendant son séjour au Mans. On le savait, parce que Scarron l'avait dit et parce que l'aspect de son œuvre le démontrait clairement. Mais on n'avait pas réussi à découvrir les modèles exacts qui avaient à leur insu posé devant le malicieux romancier.

Déjà en 1876, dans sa démonstrative étude sur la *Troupe du Roman comique dévoilée et les comédiens de campagne au XVIIe siècle*, M. Chardon avait complètement ruiné la légende qui voyait dans Molière et sa troupe les comédiens mis en scène dans le roman, et il avait réussi à lever le masque de certains de ces acteurs ambulants que Scarron dut applaudir dans les jeux de paume et tripots de la province. Ainsi le sentimental Léandre est le sieur Jean-Baptiste de Mouchaingre, dit *Filandre*; la tendre Angélique est Angélique Mounier: le divin mâchelaurier Roquebrune est bien décidément le poète Desfontaines. Leur troupe était-elle celle de Des Œillets et de Belleroche? C'est possible, mais ce n'est pas encore prouvé. Quant à l'envieux La Rancune, au noble Destin et à la belle De l'Estoile, qui sont au premier plan du roman, leurs vrais noms n'ont pas encore été découverts. « Un heureux hasard peut me mettre (ou un autre chercheur, s'il y en a) sur leur piste, » dit M. Chardon. Souhaitons-le, et même espérons-le : car c'est bien à l'historien des comédiens de campagne que doit revenir une semblable fortune.

En revanche voici que tous les originaux bourgeois du roman, ou presque tous, nous sont aujourd'hui connus, grâce aux récentes découvertes de M. Chardon. Cette clef qu'il apporte et qui ouvre très bien toutes les serrures, n'est point la clef de l'Arsenal qu'a trouvée P. Lacroix et qu'a publiée Fournel, ce n'est pas non plus la clef mancelle que connaissait M. Anjubault, bibliothécaire au Mans : ces deux clefs étaient fausses, et si parfois, en vertu d'une tradition ancienne, elles indiquaient les véritables familles, elles se trompaient toujours sur les personnes, car elles péchaient toutes deux par une tendance au rajeunissement des personnages. M. Chardon a su retrouver les vraies pistes, débrouiller tous les fils, combien fragiles et ténus, et il nous présente enfin les véritables originaux des bourgeois du roman. Au prix de quelles recherches! Qu'on en juge par un exemple.

« Si nous trouvons au Mans, du temps du séjour de Scarron, un petit homme veuf, déjà sur le retour puisqu'il est chauve, avocat, et de plus avocat-poète, c'est-à-dire personnage rare partout et surtout dans le Maine, poète et qui plus est de souche poétique, pouvant se vanter d'avoir une écritoire de poète venant de sa famille, personnage ayant exercé une charge dans une petite juridiction, ayant dû entretenir avec Scarron des rapports qui aient motivé les représailles burlesques du *Roman*, et finissant par réaliser sa menace de se faire prêtre; si nous rencontrons un pareil personnage semblant avoir un orgueil naturel, une vanité de pédant, si nous donnons la preuve de sa manie poétique, ne serons-nous pas en droit de dire que nous avons découvert le type de Ragotin? » — Eh bien, cet homme existe, M. Chardon l'a retrouvé; et ce n'est pas le René Denisot des anciennes clefs (né en 1621 et mort en 1717), mais Ambrois Denisot, oncle du précédent à la mode de Bretagne, né en 1584 mort en 1647 (avant la publication du roman), domestique de l'évêque comme Scarron, petit, veuf, chauve, avocat-poète (M. Chardon a retrouvé de ses vers), possesseur d'une écritoire qui lui venait de Garnier : ce Denisot menaçait sa famille de se faire prêtre et il se fit prêtre. Dans l'inventaire de ses biens après décès, M. Chardon a déniché une grande arquebuse à ressort, un petit canon de carabine, une arbalète, un pistolet à rouet, deux vieilles paires de bottes, une paire d'éperons (dont il est question dans le *Roman comique!*) Pour un peu il y eût découvert aussi les habits rétrécis et le chapeau en forme de pot de beurre. Il n'y a pas à dire : Ragotin est bien Ambrois Denisot, et M. Chardon en profite pour nous faire l'histoire de tous les Denisot qui ont pullulé pendant trois siècles dans la province du Maine!

De même pour M. de la Rappinière : M. Chardon après s'être livré à une chasse à l'homme sur tous les lieutenants de prévôt du Mans (et ils furent nombreux), nous rapporte triomphalement François Nourry, sieur de Vauseillon, dont il nous donne une copieuse biographie, et qui est bien le méchant rieur, dont a parlé Scarron. — De même pour M^me^ Bouvillon. Cette grosse sensuelle, qui mit jadis la vertu de Destin à une si rude épreuve, appartient bien, comme on s'en doutait, à une joyeuse famille, célèbre dans le Maine, celle des Bautru (dont la reine-mère s'obstinait fâcheusement à prononcer le nom à l'italienne, au grand désespoir de la dame, qui tenait dès lors à se faire appeler M^me^ de Serrant). Mais l'authentique Bautru du roman s'appelait Marguerite Le Divin, veuve incandescente de noble Jehan Bautru, bailli de Vendôme. Elle avait cinquante ans et des charmes très mûrs quand elle maria son fils en 1641; sept ans auparavant elle avait été à un baptême la volumineuse commère de l'abbé Scarron, alors ingambe et sémillant, qui lui en a gardé une terrible rancune. — De même M. de la Garouffière, conseiller au Parlement de Rennes, est Jacques Chouet de la Gandie, le curé de Domfront est Ambroise Le Rées, l'abbesse d'Etival est Claire Nau, et la tenancière du tripot de la Biche est une veuve Despins que connut assurément Scarron. Qui est le long La Baguenodière? M. Chardon ne le sait pas encore, mais il le saura un jour, n'en doutons pas : car rien n'échappe à son investigation. Les personnes, les lieux, les coutumes,

les moindres détails du *Roman comique* s'éclairent à ses yeux, et, grâce à lui, aux nôtres. Il est maintenant prouvé que Scarron n'a rien inventé, il a tout observé et tout copié : mais avec ce réel il a fait du vrai, à la façon de ces grands réalistes, Lesage et Daudet, dont il est l'ancêtre.

La dernière partie de l'ouvrage de M. Chardon est consacrée à la recherche de l'auteur qui écrivit la suite du *Roman*, dite *Suite d'Offray* (du nom de l'éditeur). Le savant critique y a déployé les mêmes trésors d'érudition ingénieuse et perspicace : mais la matière était plus ingrate et la découverte qu'il apporte, pour être aussi méritoire que les autres, est moins piquante. L'auteur de cette suite serait Jean Girault, ancien secrétaire de Ménage, successeur de Scarron dans son canonicat. M. Chardon estime qu'il est l'auteur de cette *Vie de Costar et de Pauquet* bien connue des érudits, et que, de plus, il aurait composé cette *Suite du Roman comique*, que seul pouvait écrire un auteur connaissant à fond le pays du Maine, pour y avoir vécu. Les raisons que M. Chardon apporte à l'appui de sa thèse sont assez vraisemblables : il en est une cependant que je trouve peu probante. Que le style du continuateur ressemble fort peu à celui de Scarron, si vif et si alerte, cela ne fait aucun doute, mais que ce style, lourdement encombré de *qui* et de *que*, dénote nécessairement la plume de l'auteur de la *Vie de Costar*, c'est-à-dire de Girault, cela ne ressort pas avec la dernière évidence. Les mauvais écrivains, les embrouilleurs de *qui* et de *que* étaient légion à cette époque, les Scarrons seuls étaient rares. Les expertises en style sont encore plus décevantes que les expertises en écriture, et ce n'est pas peu dire.

Je dois encore noter dans ce deuxième volume, comme dans le précédent, l'illustration toujours intéressante et soignée que l'auteur a ajoutée à son texte. Je signale les portraits de Ragotin, de La Rappinière, de Mme Bouvillon, et surtout le curieux album de la *Suite des scènes du Roman comique*, peintes par Jean de Coulom et qui se trouvent au Musée du Mans. A vrai dire, elle est loin de valoir cette jolie suite de Pater que nous avons admirée dans la collection impériale du Palais de l'Allemagne lors de l'Exposition de 1900. Mais à défaut d'un grand intérêt d'art, elle offre du moins un intérêt local exceptionnel aux yeux des Manceaux. Quel amusant et riche album on composerait en réunissant toute l'iconographie scarronesque! L'aurons-nous quelque jour?

En attendant il faut remercier vivement M. Chardon de l'excellent livre, plein de faits et de détails nouveaux, qu'il vient de publier et qui apporte une si abondante contribution à l'histoire littéraire de notre XVIIe siècle. Félicitons aussi l'auteur, en ce temps de productions hâtives et superficielles, du bel exemple qu'il donne d'une vie consacrée à un seul objet, à une œuvre de longue haleine qui, pour des résultats parfois de modeste importance, exige toujours un labeur infini. Il est bon que l'histoire de la littérature n'ait pas seulement ses théoriciens et ses descripteurs, mais qu'elle ait aussi ses pionniers, qui défrichent les terres inconnues et fouillent les débris amoncelés par le temps. Ceux-ci préparent l'histoire que les autres écrivent, ils fournissent les faits d'où se dégagent les idées. Ils sont les ouvriers les plus désintéressés, mais non les moins utiles, du grand monument que le présent doit continuellement s'efforcer d'élever au passé.

PAUL MORILLOT.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU. **Du Contrat social**. Nouvelle édition avec une introduction et des notes explicatives, par GEORGES BEAULAVON. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1903, in-12 de 336 p.

M. Dreyfus-Brisac avait donné, en 1896, une édition du *Contrat social*, intéressante notamment en ce que le texte y était confronté par le menu avec

la pensée de Rousseau lui-même, dans ses autres ouvrages, et avec celle des écrivains anciens et modernes qu'il avait ou paraissait avoir utilisés ou réfutés [1]. L'édition présente a pour objet d'interpréter ce texte souvent obscur, parfois presque énigmatique, d'en faciliter l'étude à des lecteurs plus ou moins novices [2], et un autre objet plus général, qui est de présenter l'ouvrage d'ensemble, dans son « système », et de circonscrire ainsi le champ des discussions. Par le soin qu'il a mis à ce travail, M. Beaulavon a vraiment mérité des étudiants et de leurs maîtres, de la critique, de Rousseau même, dirai-je, si l'on admet, au moins dans son sens, le propos que Dusaulx lui attribue : « C'est un livre à refaire! » C'est au moins un livre à éclaircir, à juger ensuite; mais éclaircir est un préalable nécessaire. Aussi conseillerai-je de ne lire l'introduction qu'après le texte et les notes, et de voir se poser graduellement, sans prévention, le double problème que M. Beaulavon examine dans son chapitre fondamental — le premier — et qui revient à ceci : 1° quel est l'idéal politique de Rousseau? et 2° quelle valeur positive et pratique pouvons-nous lui attribuer, lui attribue l'auteur lui-même?

Je voudrais pouvoir en raisonner un peu plus à loisir. Après avoir rendu plein hommage, nullement pour la forme, à l'étude si attentive, si dévouée de M. B., je voudrais pouvoir y montrer quelque excès de ferveur, peut-être un peu de préoccupation. Souscrire aussi complètement aux dogmes politiques de Rousseau, c'est s'interdire de les recommander pour l'usage, sous peine de pallier certaines incompatibilités, d'altérer la belle simplicité d'une doctrine qui n'est ce qu'elle est qu'à la condition de mépriser les *faits*, de les mépriser absolument, dans l'avenir comme dans le passé, d'être et de rester théorique.

M. B. voit dans le *Contrat social* (ce sont à peu près ses derniers mots) « non pas la négation de la liberté individuelle, mais la *conciliation* de la liberté individuelle avec la liberté politique par l'idée d'égalité ». Le mot de *conciliation* supposerait la reconnaissance d'un droit inhérent à la liberté individuelle, d'un droit naturel, antérieur à la constitution de l'État, et qu'un autre droit plus nouveau limiterait sans le détruire. Or il est dit dans le *Contrat social* qu'il n'y

1. Voir dans cette *Revue* le Compte rendu de M. Radouant, 5e année (1898), p. 484.

2. Dans son commentaire littéral, M. Beaulavon s'arrête devant deux questions que je signale seulement parce que j'y trouve réponse. — 1° P. 206, chap. 1er du livre III. C'est dans cette partie du livre où Rousseau fait un usage assez malencontreux du langage mathématique, afin de marquer qu'il doit exister une sorte de proportion continue, telle que la force du peuple souverain (S) maîtrise le gouvernement (G) comme celui-ci maîtrise chacun des sujets. « L'un des extrêmes, savoir le peuple, comme sujet (E), étant fixe et représenté par l'unité, toutes les fois que la *raison doublée* augmente ou diminue, la *raison simple* augmente ou diminue semblablement, et... par conséquent le gouvernement est changé. » M. B. a très bien deviné le sens général, mais il n'a pu trouver de l'expression *raison doublée*, tombée en désuétude, que des interprétations contradictoires. La bonne est dans l'*Arithmétique* de Bezout, ouvrage classique en la matière dès la date du *Contrat social* et jusqu'en plein XIXe siècle. La *raison* ou le *rapport doublé*, c'est celui qui résulte de la multiplication de deux rapports égaux, dont chacun est dit *rapport* ou *raison simple*. Soit, dans notre chapitre, $\frac{S}{G}=\frac{G}{E}$. $E=1$. C'est donc la variation de la valeur S qui entraînera celle du *rapport doublé* $\frac{SG}{G}$. — 2° P. 286. « Une multitude de pauvres *Barnabotes* n'approcha jamais d'aucune magistrature. » (Il s'agit de Venise.) M. B. cite le texte où Voltaire reproche à Rousseau, sans plus, « ce terme méprisant de Barnabotes ». Rousseau a dû s'exprimer simplement comme il l'avait entendu faire, pendant son séjour de 1743, dans l'usage courant. Daru (*Histoire de la République de Venise*, liv. XXXIV, chap. II) énumère les cinq catégories de *nobles*; puis il ajoute : « Il y avait une autre manière de classer la noblesse; c'était, *comme on disait à Venise*, les Seigneurs et les *Barnabotes* : ce nom désignait les habitants du quartier Saint-Barnabé, les pauvres ». (Saint-Barnabé est à droite, presque à l'extrémité du Grand Canal en allant vers la lagune.)

a pas, dans l'état naturel, de droit, mais des instincts; et, au début de l'*Émile*, que le chef-d'œuvre des institutions sociales est de « dénaturer l'homme », de « transporter le moi dans l'unité commune, en sorte que chaque particulier ne se croie plus un, mais partie de l'unité, et ne soit plus sensible que dans le tout. » Est-ce conciliation, ou bien plutôt absorption? — Il est vrai que, la conciliation n'étant pas le but, elle pourrait être le résultat. Par le pacte social, je me suis aliéné tout entier; la communauté me laisse, me garantit même — provisoirement — tout ce qui lui est ou lui semble indifférent. Mais appellerai-je « droits de l'homme » cette concession, ce prêt annulable à discrétion? Me rassurerai-je par cette assertion ou ce théorème de Rousseau, que la « volonté générale » ne se trompe pas, n'édicte pas de lois tyranniques, ne se retourne pas contre elle-même? Oui, si la « volonté générale » l'est vraiment dans son essence et son objet. Mais cet état parfaitement sain est des plus instables; et sur ce point M. B. souligne encore l'aveu de Rousseau. La loi que le peuple a faite de sang-froid, il peut, dans sa démence, la changer (Rousseau dit : l' « enfreindre »), et ce qu'il ordonne ainsi sera encore la loi. « Il demeure souverain juge des limites qu'il convient d'imposer à la loi elle-même, du bien et du mal *légal*. C'est là un fait encore plus qu'un droit. » Un fait, j'en demeure d'accord avec M. B.; mais un droit?... Un droit contre une « obligation morale »? Qu'est-ce là? Rousseau nous annonçait des servitudes, toujours des servitudes, mais cette fois « légitimes »; l'interprète ne dit plus que « légales », et n'invoque que logique et nécessité. C'est ici que les défenseurs de la liberté individuelle pourront bien se trouver leurrés par le mot de « conciliation », si le bon plaisir du « souverain », de la simple majorité investie éventuellement par le pacte, peut tout envahir, et cela sans que souverain, majorité, puissent être accusés de rien violer. Ce pacte est unanime, dit-on, parce que nécessaire, réel quoique tacite; et cette nécessité commande notre adhésion à tout ce qui logiquement pourra s'ensuivre. Ai-je donc consenti à tant que cela? Au fait, ai-je consenti à quoi que ce soit? Le nécessaire s'impose à moi — du moins c'est assez — mais ne m'oblige pas.

M. B. ne chicane pas sur les termes et l'étendue du pacte, mais recule tout de même devant certaines conséquences : bien-être mesuré aux individus sur les stricts besoins de la vie, interdiction des sociétés particulières au sein de la grande, institution de dogmes civils. Mais ces conséquences, si intolérables à la conscience moderne, il les « écarte », dit-il, « sans toucher aux principes fondamentaux ». Non pas, non pas! Rousseau raisonne fort bien et, si vous lui accordez ses principes, vous tient à sa merci. Toutes les parties du système se commandent; pas de hors-d'œuvre, pas d'excroissances. La conservation, ou mieux la préservation de la « volonté générale », si c'est au moment du contrat que naît cette volonté, et si c'est en naissant qu'elle a toute son énergie, exige que l'égalité subsiste entre les contractants, que nul intermédiaire ne s'établisse entre l'un et le tout, qu'une volonté particulière ne soit jamais une volonté de groupe. Aussi le terrible chapitre, le dernier, *de la Religion civile*, n'est pas supplément, mais couronnement. Ce que Rousseau veut exclure, c'est la « religion du prêtre », qui groupe des fidèles, les lie de conscience, et c'est bien pour l'exclure qu'il la remplace. Il n'y a pas à lui échapper. L'intolérance ne peut être que le fait de l'Église, l'est même inévitablement. De l'État, jamais. Remontons aux définitions : « On est toujours libre sous la loi. » C'est géométrique.

Ainsi pas d'illusion. Une seule liberté dans l'État a le caractère d'un droit, celle de l'État : c'est, on l'a dit, la liberté comme chez les anciens. Que confère-t-elle à l'individu? une qualité très haute, celle de citoyen, mais qui, en tant qu'individu, ne lui laisse d'autre avantage que de souscrire implicitement à sa propre annulation. M. B. donne cette formule, tout à fait exacte : « La liberté, selon Rousseau, se ramène *en somme* à l'égalité devant la loi. » Mais ce n'est pas le compte. La loi, j'y consens, si encore elle est bien l'expression

de la volonté générale, ne manquera pas d'accorder également à tous « ce qu'il faut pour subsister ». Mais si, outre des aliments et un gîte, ils sont quelques-uns pour qui « subsister » humainement, sans mutilation ni déchéance, comprenne encore l'exercice de la pensée? Voilà ce que la « volonté générale » pourra bien interdire sans concevoir seulement qu'elle opprime; en sera-t-elle moins oppressive? Elle n'interdira jamais, je pense, l'algèbre ni la grammaire, mais seulement les ordres de spéculation où l'on est exposé à former des « opinions qui importent à la communauté ». Rien que ceux-là, en effet.

Reconnaissons-le donc sans ménagements : le *Contrat social* organise, la domination du nombre. La tyrannie? Affaire de mots : on peut rêver, sinon trouver le bon tyran. L'idéal de Rousseau est une tyrannie populaire très bonne, si bonne qu'il n'en méconnaît pas le caractère utopique. « Le droit politique est encore à naître, dit-il dans *Émile*, et il est à présumer qu'il ne naîtra jamais. » Et d'ailleurs il ne durerait pas : « (Les abus) des établissements politiques sont si voisins de leur institution, que ce n'est presque pas la peine de la faire pour la voir si vite dégénérer »[1]. Son système « pour tous les temps » n'est pour aucun, il est dans l'absolu. Je ne puis deviner où M. B. a découvert que « Rousseau était l'homme du monde le plus incapable de ne viser qu'à construire un système purement spéculatif ». Bien au contraire, je le vois en toute matière théoricien romanesque, et romanesque rétrospectivement, sans espoir de retour à un bien généralement conjectural, mais toujours conçu comme primitif et irrecouvrable; et c'est en cela seul que Rousseau n'est pas chimérique. Il en faut toujours revenir à : « Tout dégénère entre les mains de l'homme. » Ainsi l'heure favorable à la saine institution politique a-t-elle été jamais, nulle part, discernée, saisie? Il ne le sait, mais il ne le croit pas. « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers... Comment ce changement s'est-il fait? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime? Je crois pouvoir résoudre cette question. » Non pas, remarquons-le bien, comment deviendra-t-il légitime? mais comment, en théorie, un acte ou une série d'actes libres peuvent-ils légitimer la servitude qui est la condition même de la vie en société? Et toujours de même. Un pareil genre d'optimisme est désespérant pour qui lit comme c'est écrit. La perfection serait tout à fait à portée, si on la voyait à temps; mais on la voit toujours trop tard, et l'on s'en éloigne en la cherchant. Votre civilisation que vous appelez progrès, c'est décadence; vous croyez former vos enfants, vous les gâtez; faire, avec votre appareil législatif, des états légitimes, ce ne sont que des « attroupements forcés »[2]. Mais le mal existe, et tout remède serait pire : de celui-là contentez-vous... Ou encore le système fédératif serait la fin de la guerre. *Serait*; mais « cela ne peut se faire que par des moyens violents et redoutables à l'humanité »; la tentative seule de paix perpétuelle mettrait le monde en feu. On ne fait pas de neuf avec du vieux, on ne remonte pas de mal à bien. Cette attitude est chez lui parfaitement philosophique et constante, sans nulle, prudence nulle modération de commande.

M. B., dans un résumé rapide et substantiel, a indiqué l'influence de Rousseau sur la Révolution. Cette influence est prépondérante, et d'un bout à l'autre. On ne le nie guère. Ce qui ne veut pas dire que la Révolution ait traduit en actes la vraie pensée de Rousseau, et que celle-là soit une expérience sur laquelle on puisse juger de celle-ci. On le fait beaucoup, mais c'est simplement continuer l'erreur de 89 et de 93. Qu'aurait bien pu dire Rousseau, témoin de la Révolution? M. B. sagement répond que nous n'en savons rien. Rousseau aurait pu tirer à lui les faits et s'en accommoder comme de la politique romaine, si peu égalitaire pourtant, si remplie de fictions républicaines. Mais ce que nous savons, c'est que son livre l'obligeait à condamner,

1. Projet de Constitution pour la Corse (*Œuvres inéd.*, Streckeisen-Moultou, p. 59).
2. Mscr. de Genève (Dreyfus Brisac, p. 269).

non pas l'esprit, mais toute l'organisation et la pratique législative de la Révolution. Mettons à part la Constitution de 93, qui fait du peuple le législateur en dernier ressort (c'est un grand point), mais qui resta sur le papier. Voyons le reste : la souveraineté déléguée à des représentants; or « à l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre; il n'est plus » ; — la voix du peuple couverte par les clubs : or « il importe... qu'il n'y ait pas de société partielle dans l'État, et que chaque citoyen n'opine que d'après lui » ; — enfin un grand État où les assemblées générales sont chose impossible : or « tout bien examiné », Rousseau n'estime pas « qu'il soit désormais possible au souverain de conserver... l'exercice de ses droits, si la cité n'est très petite. » Genève pourrait être vraiment une république, mais elle laisse périr, en ce moment-là même, ce bien qui « ne se recouvre plus ». Reste la Corse, où l'on trouve « la simplicité de la nature », où politiquement tout est encore intact, à créer. Rousseau pensa que cette création allait être son ouvrage; il y pensait même avec un certain effroi, et peut-être se rappelait son mot amer sur tous les gouvernements existants : « Vous verrez de belles choses! » La théorie résisterait-elle à l'expérience? Quant à la France délivrée de l'Ancien Régime par une secousse qu'il n'appelait point, mais qu'il eût sans doute approuvée comme revanche, il aurait pu lui donner, comme à la Pologne, des conseils pour se gouverner au moins mal possible, mais non pas, en bonne logique, la juger « capable de législation ».

La Révolution et les régimes qui en sont issus ont mis Rousseau à contribution, mais en lui forçant la main. Ils ont poursuivi et continuent de poursuivre comme un idéal, et par voie d'évolution, ce qui chez Rousseau se pose à l'origine, et ne peut plus ensuite que se défendre, bien ou mal, contre les forces dissolvantes. Le postulat moderne est l'égalité morale entre les membres d'une même société. — Nous commençons même à nous apercevoir qu'il n'y a pas d'exclusion, sinon en fait, contre les dames, et cela pourra nous mener fort au delà de ce qu'a jamais conçu Rousseau. — Le but est la réalisation, l'établissement de l'égalité, absolue en droit, aussi grande en fait que le comporte l'inégalité des facultés naturelles. L'homme naturel entre dans l'association sans commencer par une abdication; il y entre tel qu'il est, avec ses antécédents, son hérédité, ses instincts égoïstes, — et altruistes aussi, fort heureusement, — avec ses appétits et son sens moral. La volonté générale ne s'établit pas de prime abord dans toute sa pureté, en vertu d'un contrat tacite tant qu'on voudra, mais alors plutôt subi que voulu. Elle prend corps et consistance par l'éducation, la notion des avantages acquis, la conception de plus en plus claire de la vraie liberté qui consiste, sans nul doute, à n'obéir qu'aux lois, mais à celles qui sont bien l'expression de la volonté générale; j'entends, à obéir de fait et de cœur, et non comme sous le joug. Tout cela ne va pas sans oscillations ni conflits; la réponse est fournie par Rousseau : *Malo periculosam libertatem....* Dans l'État « légitime » selon le *Contrat social*, tout va sans à-coup et le mécanisme est parfait. L'auteur en tire contre lui-même cette objection : « On dirait que nous bâtissons notre édifice avec du bois, et non pas avec des hommes. » Il s'explique donc une fois de plus en répétant qu'il ne s'agit que d' « établir » (en théorie) « les vrais principes du droit politique. » Aussi ses disciples (dans la pratique) lui sont-ils forcément et diversement infidèles; d'accord entre eux sur le but qui est, dit très bien M. Lanson, « de supprimer l'exploitation de tous par quelques-uns ou par un seul »; divisés sur la manière de tourner vers ce but l'organisme social sans le détruire. Quant à commencer l'œuvre sociale, si cela se pouvait, par l'anéantissement de l'être naturel, à quels étranges mécomptes ne serait-ce pas s'exposer? Cela n'est à faire qu'en religion.

L. Brunel.

ROBERTI GAGUINI **Epistolæ et Orationes**, texte publié et annoté par LOUIS THUASNE. 2 vol. in-8 de 407 et 594 pages. Paris, Em. Bouillon (dans la *Bibliothèque littéraire de la Renaissance*), 1904.

En réimprimant, enrichies de précieuses notes, les lettres et les discours de Robert Gaguin, M. L. Thuasne éclaire d'un jour tout nouveau l'histoire de la société française pendant la deuxième moitié du XV^e^ siècle. Gaguin, dont le nom est aujourd'hui trop oublié, a cependant pris part, sous Charles VIII, à plusieurs ambassades importantes; pendant plus de trente ans, ce Trinitaire a été mêlé à la vie si active de la Sorbonne; il applaudissait, en 1470, à l'installation des premières presses parisiennes et, vers la fin de sa vie, il encourageait les débuts d'Érasme à Paris. Ses lettres nous le montrent en relations avec les premiers personnages de la cour et avec les lettrés de son temps [1] : on peut juger par là de l'intérêt qu'elles présentent et de l'utilité qu'il y avait à les réimprimer et à les annoter copieusement.

M. Thuasne s'est acquitté avec une conscience admirable de cette deuxième partie de sa tâche [2]. Les notes ou, pour mieux dire, les notices biographiques qu'il consacre à chaque correspondant sont des chefs-d'œuvre d'information minutieuse : il n'en est pas une qui ne soit, de sa part, le fruit de longues recherches et qui n'apporte des résultats nouveaux. Le seul défaut qu'on pourrait trouver à l'ensemble du commentaire, ce serait même d'être trop abondant [3], et aussi trop touffu. On regrettera l'absence d'un *Index* bibliographique où figureraient tous ces précieux incunables que M. L. Thuasne a vus et maniés et dont il nous signale, chemin faisant, l'intérêt. L'on voudrait aussi que le texte de chaque lettre fût muni de manchettes ou bien précédé d'un sommaire; les recherches nous en seraient plus faciles. Mais enfin, ce sont là des critiques bien menues. Tel quel, le recueil nous offre des témoignages très précieux sur la vie intellectuelle de la France juste à la veille de la Renaissance; et c'est à ce titre qu'il peut intéresser les lecteurs de la *Revue* [4].

A vrai dire, je ne suis pas de l'avis de M. L. Thuasne qui voudrait voir, dans Robert Gaguin, un ouvrier fort actif de cette Renaissance française [5]. Je sais bien les faits qu'il pourrait invoquer ici. Gaguin a plusieurs fois dénoncé la barbarie du langage qui régnait encore dans l'École; il a célébré ceux de ses contemporains qui avaient, selon lui, restauré en France le culte de l'éloquence [6]. Enfin, il fait des auteurs latins des citations assez fréquentes et cet austère religieux n'a pas dédaigné de composer de nombreuses poésies latines.

1. Je parle, cela va sans dire, des lettrés qui écrivaient en latin.

2. Le texte même des lettres est, en général, fort correct. Au tome I, p. 284, 7^e^ ligne, il faut lire *sero* au lieu de *fero*. Au tome II, p. 160, le texte de la première phrase de la lettre est nécessairement fautif; il faut restituer un mot comme *impulit*. Je signalerai encore un passage sur le sens duquel M. Thuasne me semble se méprendre. Dans la lettre 70, adressée au célèbre Trithème (I, p. 394), Gaguin ne dit pas qu'il ait, *en personne*, rendu visite à celui-ci. C'est seulement à l'un de ses livres que Trithème a fait si bon accueil.

3. Cf., par exemple, t. I, p. 184 n. 2, p. 187 n. 2, p. 189 n. 3 (à la fin surtout), p. 192 n. 3; t. II, p. 132 n. 1, etc.

4. Il faut ajouter que l'ouvrage de M. Thuasne est de plus une contribution importante à l'étude de la poésie française au XV^e^ siècle. On y trouve, en supplément (t. II, p. 317 et suiv.), trois poèmes français de Gaguin dont le premier n'était encore connu que par un unique exemplaire, aujourd'hui conservé dans la bibliothèque James de Rothschild; les deux autres avaient été réimprimés de nos jours par Anat. de Montaiglon, mais de façon fort défectueuse.

5. T. I, p. 160-161, et p. 167-168.

6. Cf. le tome I, p. 248 (lettre 21, à Guillaume Fichet) et p. 337 (début de la lettre 51), etc.

Il est vrai, mais ce sont là des faits isolés qui ne supposent pas chez Gaguin une conscience bien nette des nécessités nouvelles. Il n'a, pour l'étude directe de l'antiquité, aucune préférence systématique, et jamais il n'a entendu, aux méthodes de l'humanisme italien, sacrifier celles dont usait la Sorbonne. Dans la même lettre où il aura cité Juvénal, on le verra alléguer un texte de l'Ecclésiaste ou des Pères [1] et la principale de ses œuvres poétiques est consacrée à l'Immaculée Conception. On s'explique, après cela, qu'il fasse bon accueil aux humanistes italiens, et qu'il les voie sans défiance introduire à la Sorbonne l'étude des poètes latins : la poésie ne sera jamais, dans sa pensée, que la servante de la religion, et ce que les écoliers apprendront de Virgile, ce sera l'art de chanter en bons vers.... sainte Anne ou saint Joachim [2]. En revanche, ils devront se garder d'étudier les philosophes anciens [3] : cela est dangereux pour la foi et sans doute il vaut mieux s'en tenir aux docteurs de l'École. En dépit des railleries qu'il s'est permises sur leur compte, Gaguin les estime et les admire; au célèbre Brulefer, il prédit une gloire immense s'il va enseigner, en Espagne, « la subtile théologie de Scot » [4] et il se fait un devoir de composer une épitaphe digne de lui au Docteur irréfragable, Alexandre de Halès [5]. Quoi qu'il fasse, il reste toujours un théologien, et qui vit parmi des théologiens; le renouveau des études antiques qui déjà s'annonce dans notre pays n'est rien pour Gaguin et ses amis au prix des intérêts très spéciaux qui passionnent leur petit monde.

Ainsi nous ne pensons pas que lui-même ait eu beaucoup d'influence sur le développement de l'humanisme français. Il a obéi à des tendances qui étaient dans l'air, il ne les a pas créées. S'il n'y avait eu que des hommes comme lui pour introduire en France l'humanisme italien, ce ferment nouveau n'aurait pas amené la ruine de la pédagogie scolastique et l'on aurait vu, pour un temps du moins, la théologie confisquer à son profit les nouvelles méthodes. Pour que la Renaissance produisît toutes ses conséquences, il fallait d'abord que l'étude de l'antiquité eût été, si je puis dire, « laïcisée »; le véritable *humanisme*, — tel que ce seul nom permet de le définir, tel que le XVI^e^ siècle en a donné la formule, — l'humanisme ne pouvait se développer qu'en dehors de l'Église, et en s'opposant à l'Église. C'est là ce que Gaguin n'a pas vu, et c'est pourquoi nous lui refuserons ce nom d'humaniste. Il n'a pas vu la contrariété des influences diverses auxquelles il obéissait en même temps; il n'a pas su, résolument, tourner le dos au passé. Pour préciser ma pensée par un exemple, il est exactement à Budé ce que Marot est à Ronsard. Au reste, son cas n'est pas isolé; ses tendances sont, à peu près, celles de tous les lettrés obscurs dont le nom figure dans ses lettres; c'est par là qu'elles sont si instructives.

J'ai tâché de montrer les conclusions générales qu'on en pouvait tirer pour notre histoire littéraire. Elles diffèrent légèrement de celles auxquelles aboutirait M. L. Tuasne, mais on ne saurait lui en vouloir d'avoir un peu amplifié les mérites de son personnage. Louons-le plutôt d'avoir été, dans sa notice biographique, si sobre de jugements. Il a voulu que rien ne vînt dénaturer le caractère « documentaire » de son travail et il a borné son ambition à commenter, en toute conscience, le recueil de pièces qu'il nous offrait. Il y a pleinement réussi; et je connais peu de livres d'érudition qui soient plus suggestifs que le sien.

Louis Delaruelle.

1. Voir la lettre 56 (I, p. 353) et la deuxième des harangues (II, p. 118), etc.
2. Cf. t. II, p. 44, n. 1.
3. T. II, p. 38.
4. Voir toute la lettre 75 (II, p. 14).
5. T. II, pp. 187-195. Alexandre de Halès, qui mourut en 1245, était encore considéré comme un des grands docteurs scolastiques et comme une des gloires de cet ordre des Cordeliers, auquel appartenait aussi Brulefer.

La méthode des classiques français, par Paul Desjardins. In-18 jésus de II-275 p. Librairie A. Colin, Paris, 1904.

Sous ce titre synthétique, M. P. Desjardins réunit trois études d'étendue inégale et de nature très diverse, surtout en apparence.

Le classicisme de Corneille est sur Corneille, sa biographie, sa personne morale et le sens général de son œuvre, avec des chapitres sur ses principaux chefs-d'œuvre, pris comme exemples de sa méthode d'invention. C'est, moins les notes, l'accompagnement de l'édition classique procurée par M. P. D. à la même librairie, édition si pleine de pénétration morale, qui excelle à rapprocher les choses de la conscience et celles de l'art sérieux et, par là, singulièrement appropriée et tout ensemble supérieure à sa destination.

La méthode classique de Nicolas Poussin est un essai inédit, qui complète ou développe, mais qui exclut aussi l'esquisse biographique sur Poussin parue dans la collection des *Grands Artistes*, à la librairie H. Laurens.

Enfin *Les règles de l'honnête discussion selon Pascal* avaient paru dans le *Bulletin de l'Union pour l'Action morale* et ce résumé systématique du seul aspect dialectique des *Provinciales*, et spécialement des dernières, avait pour objet, naturellement, le progrès personnel du lecteur plutôt que sa connaissance objective de Pascal.

Cependant ces trois morceaux n'ont pas eu de peine à former un volume. Ils répondent également bien au dessein annoncé dans la courte préface où M. P. D. nous promet de lui consacrer de plus amples recherches : « montrer que les ouvrages... décidément installés dans notre acquis perpétuel comme *classiques* doivent cette solidité singulière à ce qu'ils ont été produits par un procédé d'invention singulier aussi et qu'il faut décrire. » C'est donc une tentative nouvelle pour répondre à la question classique de Sainte-Beuve : « Qu'est-ce qu'un classique? » M. P. D. répond : « L'esprit classique est l'esprit de soumission parfaite à la vérité. » Cette définition, que Boileau n'eût pas désavouée, M. P. D. nous la montre présente et même consciente, inspiratrice de tous leurs procédés, chez les trois grands esprits, de même époque et de même famille, à qui, les sollicitant avec une loyale finesse, il fait avouer leurs secrets. Et même, à cet égard, l'étude d'histoire de l'art n'est pas la moins instructive pour l'histoire littéraire, d'autant que M. D. a vraiment tiré tout le parti et toute la clarté possible des lettres et des quelques textes, si péniblement, si douloureusement obscurs, qui nous restent de Poussin.

Pourtant la parenté même des trois génies en cause restreint un peu la portée de la démonstration. N'y aura-t-il jamais d'autres classiques que de cette espèce? M. Desjardins ne va pas jusqu'à cette superstition dogmatique. Il constate que les plus vivantes, pour nous, entre les œuvres de Poussin, sont celles où il a suivi son « procédé mental naturel » plutôt que les règles qu'il s'était données. Et il conclut : « Tant il est vrai que le travail que fait un artiste consciemment et volontairement, par méthode, n'est pas ce qui domine et le classe — mais bien le travail subconscient qui se fait en lui par nécessité de nature. » Ainsi Poussin participe à la « bonhomie » où M. D. fait consister la vraie grandeur de Corneille. S'il y a là une contradiction, elle ne nous déplaît pas. Et cela n'empêche pas la démonstration d'être, provisoirement, très bien faite. Cela prouve que l'intérêt de ces études n'est pas celui de constructions arbitraires, systématiques, trop cohérentes. Il n'y est apporté aucune nouvelle donnée de fait, mais elles n'en négligent et n'en altèrent aucune. Elles sont ingénieuses mais rigoureuses. Le don de rendre la vie actuelle et la fécondité à ces vieux ouvrages, le point de vue d'efficacité morale, n'y fait pas tort au point de vue de l'explication historique. La parenté de ces trois génies, entre eux et avec un Descartes, par exemple, le caractère du « moment », ressortent avec force. Dans l'originalité, bien connue, de l'auteur il n'y a presque pas de

fantaisie[1]. Enfin si le style de M. D. n'a pas, même dans son *Corneille*, le caractère « plébéien, primaire » dont il s'excuse et auquel il a peut-être tâché, tout le monde en appréciera l'énergie, la plénitude et souvent la hardiesse et la saveur.

J. Bury.

Antoine Albalat. **Le travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains.** Paris, librairie Armand Colin, 1903, in-12.

Je ne ferai qu'une objection à cet ouvrage, avant d'en dire le bien que j'en pense. Est-il sûr que la forme didactique sous laquelle il est présenté ne nuise pas quelque peu à l'intérêt qu'il excite? Peut-on enseigner aux écrivains des méthodes sûres pour s'amender et se corriger? Peut-on dire légitimement : « La perfection s'obtient par la retouche et la refonte... Il est indispensable de laisser refroidir son style. Plus on met de temps entre les deux rédactions, plus on a de chance de se bien voir... Un style n'est bon que s'il est refait... » Ne peut-on concevoir une première rédaction exécutée avec une lenteur extrême, et les phrases, pour ainsi dire sortant d'une poussée lente comme les rameaux des arbres, — *velut occulto crescit arbor aevo*? — un style qui se fait du dedans et non du dehors? A chaque esprit sa méthode.

Mais, cette réserve faite, et elle ne s'adresse guère qu'au début du livre, l'ouvrage de M. Albalat présente un extrême intérêt. Les livres si agréables de M. Legouvé, *L'art de la lecture*, *La lecture en action*, n'ont sans doute jamais produit de lecteurs remarquables. Mais quelles jolies révélations littéraires ils nous donnent! et comme M. Legouvé sait aimer et faire aimer ses chers auteurs! De même M. Albalat nous introduit dans l'atelier des grands ouvriers, avec infiniment de finesse et de pénétration nous révèle leur procédés, et nous excite ainsi à mieux comprendre leurs ouvrages. M. Albalat ne s'est laissé rebuter par nulle recherche; il est allé aux sources mêmes; il a obtenu communication de manuscrits précieusement et jalousement gardés. Les résultats de son enquête nous font comprendre pourquoi tel auteur nous communique la sensation du parfait et de l'achevé; pourquoi devant tel autre, nous éprouvons un sourd ennui, une vague inquiétude. Il nous apprend à mieux lire en nous-mêmes, à nous rendre compte de nos admirations et de nos répugnances.

Je signalerai comme particulièrement curieux le chapitre qui est consacré à Fénelon. — On y voit l'auteur du Télémaque, égaré par un faux idéal du style noble, éteindre et banaliser à plaisir ses expressions, et se rendre « irréprochable et insupportable ».

Henri Potez.

1. Je dis *presque pas*, car j'en vois un peu dans certains rapprochements, suggestifs mais complaisants, entre la méthode classique et des citations très modernes. J'en vois plus dans cette appréciation de la conversion de Félix, dans *Polyeucte* : « Dénouement convenu et peu vraisemblable, a-t-on dit; non, mais dénouement merveilleux. C'est proprement une scène de Pentecôte que cette fin de *Polyeucte* : l'Esprit Saint descend en rayons sur les fronts même peu dignes, et par là sa toute-puissance éclate; comme on voit, dans les légendes pieuses, des bêtes mêmes s'agenouillant devant le Dieu caché, et lui rendant témoignage. » Cette curieuse impression est fausse, à mon avis. Il faut maintenir, je crois, que tout le merveilleux (songes, coups de la grâce, etc.) admet, dans nos classiques, parallèlement à l'autre, une explication rationnelle. Félix se convertit quand Sévère a parlé; il est parfaitement « d'accord avec lui-même ». Quelques fautes d'impression. Celle-ci : *jésuistes* (p. 239, 240, 241) est fâcheuse, on peut craindre qu'il ne s'agisse d'un mot créé pour désigner les jésuites et leurs partisans.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung, Beilage. — N° 149 : W. von Wurzbach, *George Sand und Alfred de Musset.*

L'Amateur d'autographes. — 15 avril : Paul Bonnefon, *Souvenirs inédits sur Jacques Delille par sa veuve* (suite). — R. Bonnet, *L'écriture de Bourdaloue, à l'occasion du bi-centenaire de sa mort.* — 15 mai : P. B., *La fuite de Varennes : lettres inédites du chevalier de Boufflers.* — Raoul Bonnet, *Isographie de l'Académie française* (suite). — 15 juin : Jean Hanoteau, *Un discours qui n'a pas été prononcé.* — Raoul Bonnet, *Isographie de l'Académie française* (suite).

Les Annales romantiques (Revue d'histoire du Romantisme, Lettres et Documents inédits, paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Léon Séché). Fascicule I, mai. Léon Séché, *Les amies de Sainte-Beuve : Madame d'Arbouville, d'après des documents inédits.* — O. de Gourcuff, *Victor Hugo et les anciennes « Annales romantiques ».* — L. S., *Alfred de Vigny, Victor Hugo et Marie Dorval : réponse à M. Jules Claretie.* — *Documents : lettres inédites d'Ulric Guttinguer, Charles Nodier, Roger de Beauvoir, madame Victor Hugo et madame Menessier Nodier.* — *Dernières publications sur les Romantiques.* — *Le Romantisme à travers les journaux et les revues.* — *L'intermédiaire des amis du Romantisme.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen. — CXII, 1 et 2 : Ed. Stemplinger, *Joachim du Bellay und Horaz.* — Max Kuttner, *Die corsischen Quellen von Chamisso und Mérimée*, II (fin). — Mortensen, *Le théâtre français au moyen âge* (Rigal). — M. E. Langlois, *Recueil d'arts de seconde rhétorique* (Rigal). — Kastner, *A history of french versification* (K. Vossler). — Wenderoth, *Étienne Pasquiers poetische Theorien und seine Tätigkeit als Literarhistoriker.* — Mme R. Lesclide, *Victor Hugo intime* (W. v. Wurzbach). — Boileau, *Les héros de roman*, p. Crane (Seige). — Molière, *Amphytrion*, trad. C. Möser (A. Herrmann). — 3 et 4 : Rosenberg, *Der schlimm-heilige Vitalis von Gottfried Keller und Thais von Anatole France.* — P. Wohlfeil, *Die Moliere Ubersetzungen.* — Bédier, *Études critiques.* — Maccabez, *F.-B de Félice et son Encyclopédie, Yverdon, 1770-1780.* — J. Schnitzler, *Sully-Prudhommes Gedichte in deutschen Versen.*

Archivio storico italiano. — XXIX, 1 : f. Nicolini, *Lettere inedite di B. Tanucci a Ferdinando Galiani.*

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 avril : l'abbé Tougard, *Trois réimpressions des volumes « Recueil des pièces présentées à l'Académie française ».* — F. Meunié, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles* (suite). — *Pour le Centenaire de Bourdaloue.* — 15 avril, 15 mai et 15 juin : Henry Harrisse, *Les De Thou et leur célèbre bibliothèque*, 1573-1680-1789, *d'après des documents inédits* (suite). — Baron Roger Portalis, *Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre* (1659-1721) (suite). — 15 mai et 15 juin : Henry Martin, *Les miniaturistes à l'Exposition des « Primitifs français ».* — Paul Cottin, *Lordan Larchey* (1831-1902), *étude bio-bibliographique.* —

15 juin : Ernest Courbet, *Jeanne d'Albret et l'Heptaméron.* — 15 avril, 15 mai et 15 juin : Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 avril : *Journal inédit du baron de Hubner.* II. — 25 avril : Henry Bordeaux, *La vie publique dans la littérature française contemporaine.* — 10 mai : marquis de Vogüé, *Un dernier mot sur Villars.* — Geoffroy de Grandmaison, *Le second centenaire de Bourdaloue* (18 mai 1904) : *Bourdaloue et Louis XIV, d'après des documents nouveaux.* — Ch. M. Des Granges, *Les conventions du Théâtre naturaliste.* I, *Les théories. É. Zola. M. Antoine.* — 25 mai : Ch. M. Des Granges, *Les conventions du Théâtre naturaliste.* II, *Les œuvres.* — 10 juin : Henry Bordeaux, *Le centenaire de George Sand : sa vie et son influence.* — 25 juin : L. de Lanzac de Laborie, *Les récents ouvrages d'histoire militaire.* — 25 avril, 25 mai et 25 juin : Édouard Trogan, *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 12 : Lion, *Le président Hénault.* (P. A. Becker). — N° 13 : Hœpffner, *Eustache Deschamps* (Stengel) — N° 14 : Bojanowski, *Karl August und Pougens* (Hecker). — N° 17 : Morillot, *La Bruyère* (Ransohoff). — N° 20 : Fink, *Das Weib im franz. Volksliede* (P. A. Becker). — N° 21 : Usteri et Ritter, *Lettres de Mme de Staël à Meister* (Cornicelius). — N° 22 : Flaubert, *Ein schlichtes Herz, Die sage von St. Julianus, Herodias*, trad. Hardt ; Gosset, *Le Saint-Julien de Flaubert* (Ransohoff). — N° 23 : Morel, *Clavijo en Allemagne et en France* (P. A. Becker). — N° 24 : Plessis, *Poésies complètes* (Huguenin).

Deutsche Revue. — Mai : G. Monod, *Michelet und Deutschland.*

Die neueren Sprachen. — XII, 1, 2, 3 : Éditions scolaires.

La Grande Revue. — 15 avril : A. Bossert, *Kant, sa personne et son caractère.* — Marcel Laurent, *Le Théâtre de demain.* — 15 mai : Henry Bordeaux, *La sensibilité de Pierre Loti.* — Maurice Muret, *Coup d'œil sur l'Italie intellectuelle.* — Sébastien-Charles Leconte, *D'un avenir possible de la poésie en France.* — Marius-Ary Leblond, *La poésie et la science au XIXe siècle.* — 15 juin : Louis Madelin, *Le cardinal Mathieu historien.* — Maurice Guillemot, *Henry Becque.* — Johannèz Gros, *La critique et les critiques.* — Gilbert Stenger, *Mme de Beaumont et ses amis.* — 15 avril, 15 mai et 15 juin : Ch. Formentin, *Critique dramatique.* — Paul Dupray, *Revue des livres.* — Henri Chateau, *Revue des revues étrangères.* — Stéphane Pol, *Revue des revues françaises.*

Grenzboten. — N° 18 : P. Schlodtmann, *Kleist und Molière.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er avril : Z., *La Montansier.* — 2 avril : Maurice Muret, *Le théâtre contemporain en Italie.* — 3 avril : Henri Welschinger, *Le grand empire* (t. VII de l'*Europe et la Révolution française*, par M. Albert Sorel). — André Chaumeix, *Un nouveau livre de Wells.* — 4 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 7 et 8 avril : A. P., *Le Congrès des sociétés savantes.* — 8 avril : André Hallays, *Mme de Pompadour* (d'après M. de Nolhac). — 9 avril : Maurice Muret, *Le dandysme d'Oscar Wilde.* — A. P., *Le Congrès des sociétés savantes.* — 10 avril : André Chaumeix, « *Jep* » (par M. Émile Pouvillon) *et les paysans dans la littérature.* — 11 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 12 avril : Henry Bidou, « *La conquête de Jérusalem* » (par Mme Myriam Harry). — 13 avril : André Beaunier, *L'affaire Verlaine.* — Émile Gebhart, *Un Anglais humaniste et martyr* (Thomas More). — 16 avril : G. D.-F., *La « Preuve irrécusable »* (Mme de Genlis et le duc de Chartres). — 17 avril : André Chaumeix, *Les livres et les bêtes.* — 18 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 20 avril : Maurice Muret, *Le livre allemand de la saison* (Lettres qui ne lui parvinrent pas). — 22 avril : Casimir Stryienski, *Fêtes parisiennes du XVIIIe siècle.* — 24 avril : André Chaumeix, *Un voyage de Pierre Loti.* — 25 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 26 avril : Henri Welschinger, *Un roman sur la commune de Paris.* — 27 avril : H. C., *Octave Gréard.* — Augustin Filon, *Le Théâtre anglais et ses sauveteurs.* — Maurice Muret, *Gœthe et la pensée française.* — 29 avril (supplé-

ment), *Académie française : réception de M. René Bazin.* — 30 avril : Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 1er mai : René Doumic, *La biographie d'un oublié* (Armand de Pontmartin). — 2 mai : S., *Les mémoires de Mme Adam.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 4 mai : Arvède Barine, « *Au temps de Louis XIII.* » (par M. L. Batiffol). — 6 mai : A. Le Braz, *Renan en Bretagne.* — 7 mai : Z., *Maurice Jokai.* — 8 mai : André Chaumeix, *Lorenzaccio.* — 9 mai : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 11 mai : Émile Gebhart, *Un anglais humaniste et martyr.* II. — 13 mars : Emmanuel des Essarts, *Le Théâtre en France sous la Restauration.* — 15 mai : Z., « *Irtamène* » (par Victor Hugo). — André Chaumeix, *Les Récits profitables et autres de M. France.* — 16 mai : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 17 mai : Henry Bidou, *Le monument de Taine.* — 22 mai : André Chaumeix, « *La Cravache* » (par M. Maurice Paléologue). — 23 mai : S., « *La vie à Paris* » (par M. Jules Claretie). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 24 mai : Maurice Muret, « *Les Avertisseurs par M. Giovanni Cella.* — 29 mai : André Chaumeix, « *Un vainqueur* » (par M. Édouard Rod). — 30 mai : S., *En lisant Nietzsche.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 31 mai : Henry Bidou, *La fête d'Henri Monnier.* — Henry Welschinger, *Le journal du baron Percy.* — 1er juin : André Chaumeix, *La bonne Dame* (George Sand). — Augustin Filon, *Ouvrages de femmes* (Mmes Bentzon, Brada, Mme Noëlle Roger). — 3 juin : Louis Fabulet, *La maison de campagne de Pierre Corneille.* — 6 juin ; S., « *L'inévitable amour* » (par M. Adolphe Aderer). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 7 juin : G. Lecarpentier, *Les fêtes cornéliennes.* — 12 juin : André Chaumeix, *M. Francis Jammes.* — 13 juin : S., « *Les Charmettes* ». — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 juin : Anatole Le Braz, *Le Théâtre celtique.* — 20 juin : S., *Frédéric Plessis.* — 20 et 27 juin : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 29 juin : Augustin Filon, *Un libéral* (W. T. Arnold).

Journal of comparative Literature. — 1, 4 : F. W. Cunliffe, *Early French tragedy in the light of recent scholarship.* — P. Toldo, *Molière en Italie.*

Literarisches Zentralblatt. — N° 17 : Huszar, *Corneille et le théâtre espagnol.* — N° 21 : Bernardin, *La comédie italienne en France* (L. Fränkel).

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 6 : Mennung, *Sarazins Leben und Werke* (Mahrenholtz). — N° 7 : Leykauff, *François Habert und seine Uebersetzung der Metamorphosen Ovids* (P. A. Becker). — N° 8-9 : Triwunatz, *Budés de l'Institution du Prince* (Becker). — Allier, *La cabale des dévots* (Schneegans). — Morillot, *Augier* (OH).

Mercure de France. — Avril : Edmund Gosse, *L'influence de la France sur la poésie anglaise.* — Mai : Virgile Josz, *Le logis du « Mercure de France »* (ancienne maison de Beaumarchais). — G. de Greef, *L'œuvre de M. E. Roberty.* — Remy de Gourmont, *Un poète de la nature* (Mme Dauguet). — Paul Souchon, « *Florise* » *et la Comédie Française.* — Juin : Chateaubriand, *Lettres inédites* publiées par Louis Thomas.

Modern Language Notes. — XIX, 3-4 : Kastner, *A history of French versification* (Schinz). — Bédier, *Études critiques* (Foulet). — Paris, *Villon* (Thieme). — Usteri et Ritter, *Lettres de Mme de Staël à Meister* (Koren). — 5 : Koschwitz, *Die Feliber* ; — Welter, *Mistral, Aubanel* ; Bartsch und Koschwitz, *Chrestomathie prov. I, 6e éd.* (Rambeau). — 6 : Nyrop, *Gramm. hist. de la langue fr.* II (Armstrong).

Modern Language Quarterly. — VII, 1 : Usteri et Ritter, *Lettres de Mme de Staël à Meister.*

Modern philology. — I, 4 : Albert Schinz, *Data on Mérimée's Colomba.*

Museum. — XI, 10 : Van Hamel. *M. Adolf Tobler.*

Neue Bahnen. — III, 21 : A. Schurig, *Beyle-Stendhal in Deutschland.*

La Nouvelle Revue. — 1er avril : Léon Gambetta, *Lettres inédites.* — Marie Laparcerie, *Les comédiennes d'antan.* — Gustave Kahn, *La tour d'ivoire.* — 15 avril : Gustave Kahn, *Le poète et le marbre.* — 1er mai : Gambetta, *Lettres*

inédites. — Gustave Kahn, *L'histoire romanesque.* — 15 mai : Montaudran, *Madame Adam écrivain.* — Bernard Germa, « *L'Astrée* » *roman psychologique.* — 1er juin : Gambetta, *Lettres inédites.* — 15 juin : Gustave Kahn, *Le roman idéaliste anglais.* — 1er et 15 avril, 1er et 15 mai, 1er et 15 juin : Henri Austruy, *Revue dramatique.*

La Quinzaine. — 16 avril : Ch. M. Des Granges, *Madame de Staël et Napoléon, d'après un livre récent.* — 16 avril, 1er et 16 mai : Moïse Cagnac, *Lettres inédites de Fénelon à la duchesse et au duc de Chevreuse.* — 1er mai : Henri Lardanchet, *Les Enfants perdus du Romantisme : Hégésippe Moreau.* — 16 mai : André Girodie, *A propos du deuxième centenaire de Bourdaloue.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 1er juin : Jean Lionnet, *Chronique littéraire : le déclin du réalisme.* — 16 juin : Paul Gaultier, *Forain.* — Emmanuel des Essarts, *Frédéric Mistral et le Félibrige.* — G. Cazals, « *Jep* » (par Émile Pouvillon).

La Renaissance latine. — 15 avril : Leconte de Lisle, *Lettres sur le Siège et la Commune.* — Paul Lafond, *Les châteaux des Trois Mousquetaires.* — Georges Grappe, *Carducci.* — 15 mai : Gaston Rageot, *Le succès de M. René Bazin.* — 15 juin : Edmond Sée, *Henry Becque.* — Albert-Émile Sorel, *Le poète et le romancier chez Henri de Régnier.* — 15 avril, 15 mai et 15 juin : André Rivoire, *Les Théâtres.*

La Revue (Ancienne *Revue des Revues*). — 1er avril : comte A. Wodzinski, *Les jeunes romanciers polonais,* II. — 15 avril : Renée d'Ulmès, *Les mères des grands écrivains : Mme Laure de Maupassant.* — Georges Pellissier, « *La Commune* » (par MM. Paul et Victor Margueritte). — Gabriel Trarieux, *Mouvement dramatique.* — 1er mai : Benjamin Constant, *Lettres inédites* (publiées et commentées par G. de Lauris). — Émile Faguet, *Sur la Pompadour* (d'après M. de Nolhac). — 15 mai : Benjamin Constant, *Lettres inédites* (Fin). — Philippe Berger, *La renaissance de la littérature hébraïque.* — Georges Pellissier, *Les dernières œuvres d'E. Pouvillon et P. Loti.* — G. Saint-Aubin, *Un siècle d'anarchie au Théâtre-Français.* — Gabriel Trarieux, *Mouvement dramatique.* — 1er juin : Michel Bréal, *Octave Gréard.* — Fr. Albert, *M. Gréard et la pédagogie française.* — E. Faguet, *Un livre sur Schopenhauer.* — Adolphe Appia, *Comment réformer notre mise en scène.* — Charles Simond, *Le mouvement littéraire en Angleterre.* — 15 juin : Louis Forest, *Le monopole des auteurs et l'avenir de notre art dramatique.* — Enrico Corradini, *L'âme littéraire de l'Italie actuelle.* — Ernest Gaubert, *Les récents poètes de la jeune fille.* — Georges Pellissier, *Ernest Renan; Édouard Rod.*

Revue biblio-iconographique. — Janvier, février, mars, avril, mai et juin : Gustave Mouravit, *Napoléon bibliophile* (suite). — Janvier, février, mars, avril et juin : Firmin Maillard, *Ombres et fantômes : Profils disparus, Hippolyte Babou* (suite). — Janvier, mars et avril : Pierre Dauze, *Les éditions originales contemporaines.* — Février et mars : Jules Le Petit, *La collection des Livres du baron A. de Claye.* — Février et avril : Albert Maire, *Description de quelques livres rares ou curieux conservés dans la bibliothèque de l'Université de Paris.* — Mai : *Le tri-centenaire de Don Quichotte.* — Juin : *La correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset.* — *Les lettres de Leconte de Lisle.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 2 avril : Jules Michelet, *Voyage d'Allemagne,* III. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Louis XV et Mme de Pompadour », de M. de Nolhac.* — Paul Flat, *Théâtres : Renaissance, « le Mannequin d'osier » de M. Anatole France.* — Alfred Poizat, *Figures de la Renaissance : Christophe de Longueil et Reynold Pole.* — 9 avril : Jules Michelet, *Voyage d'Allemagne,* IV. — A. Bossert, *Les dernières amours de Gœthe.* — Alfred Poizat, *Figures de la Renaissance* (Fin). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : littérature économique.* — Paul Flat, *Théâtres : Gaîté, « la Montansier » de MM. Robert de Flers, de Caillavet et Jeoffrin.* — 16 avril : Jules Michelet, *Voyage d'Allemagne,* V. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : les livres*

d'Alfred Poizat. — 23 avril : Jules Michelet, *Voyage d'Allemagne* (Fin). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « le Théâtre italien contemporain », par Jean Dornis.* — Léon Séché, *La Fin du règne d'Isabelle « L'Espagne et la Liberté », par Montalembert* (Documents inédits). — 30 avril : Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « Varennes » par MM. Henri Lavedan et G. Lenôtre; Odéon, « le Roi galant », par MM. Marsolleau et Soulié.* — James Sully, *Le rire dans la comédie.* — 7 mai : J. Ernest Charles, *La vie littéraire : M. René Bazin.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « La plus Faible » par M. Marcel Prévost.* — 14 mai : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Pastel vivant », par M. Paul Flat.* — Paul Bastier, *Napoléon dans le théâtre allemand.* — 21 mai : François Maury, *L'élite intellectuelle et la démocratie* (Opinion de MM. Berthelot, Jules Lemaître, Fouillée et M. Barrès). — Tristan Leclère, *Les poètes d'un seul livre.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Mes premières armes littéraires et politiques », par Mme Adam.* — Léon Séché, *Le Livre d'amour de Sainte-Beuve.* — 28 mai : François Maury, *L'élite intellectuelle et la démocratie* (opinion de MM. Tarde, Monod, Albert Guinon, Oscar Levertin, Duclaux, Paul Hervieu). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Charles Guérin.* — Alphonse Séché et J. Bertaut, *A propos du trust des Théâtres : les droits d'auteurs.* — 4 juin : François Maury, *L'élite intellectuelle et la démocratie* (opinion de MM. Émile Durkheim, Ch.-V. Langlois, Émile Boutroux, Gabriel Séailles, Henri Poincaré, Émile Fabre, Émile Faguet). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Casimir Stryienski.* — A.-E. Sorel, *L'esprit de province.* — 11 juin : Félicien Pascal, *L'authenticité de Taine* (Lettres inédites). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Le Roman d'un conventionnel », par M. Ernest Daudet.* — E. Morot, *Maeterlinck moraliste.* — 18 juin : Félicien Pascal, *L'authenticité de Taine* (Fin). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : littérature provinciale.* — Marius-Ary Leblond, *Le génie de l'Égalité* (à propos du centenaire de Georges Sand). — 25 juin : Emmanuel des Essarts, *Émile Gebhart.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : le pessimisme social d'Édouard Rod.*

Revue Bossuet. — 25 avril : *Deuxième centenaire de la mort de Bossuet.* — E. Levesque, *Lettres de Bossuet de la collection de M. le baron Henri de Rothschild.* — A. Rébelliau, *Un sermon de Bossuet au lendemain de la Révocation de l'édit de Nantes.* — *Lettres de Bossuet conservées au British Museum* (suite). — *Conférences entre Mgr. de Condom et M. Claude.* — « *Germinium* », *ode de Boutard sur la maison de campagne de Bossuet.* — *Notes et documents* : 1° *Une oraison funèbre corrigée par Bossuet*; 2° *Bossuet et les chanoines de Meaux*; 3° *La date exacte du panégyrique de Saint-Sulpice*; 4° *Lettre d'Antoine de Noailles à M. de Pontchartrain*; 5° *Bossuet et les bénédictins anglais.* — *Notes sur l'édition Lebarq des Œuvres oratoires de Bossuet.*

Revue Bourdaloue. — 1er avril : Ferdinand Castets, *La question Bourdaloue.* — Eugène Griselle, *Deux sermons inédits « sur le Royaume de Dieu ».* — André Girodie, *Conjectures sur un buste de Bourdaloue.* — Henri Chérot, *Un pèlerinage à la tombe de Bourdaloue.* — J. Leforestier, *Des rapports entre un discours prononcé et un discours imprimé.* — Vicomte Charles de Laugardière, *Bourdaloue et les épigrammes latines de P. de Fourcroy.* — E. G., *Témoignages sur Bourdaloue : Ménage.* — Le P. Blaise Gisbert, *Histoire critique de la Chaire française, manuscrit inédit* (suite).

Revue critique. — N° 18 : Gazier, *Mélanges de littérature et d'histoire* (F. Hémon). — Bonneville de Marsangy, *Mme de Beaumarchais* (R. Guyot). — N° 20 : Trénel, *L'élément biblique dans l'œuvre poétique d'Agrippa d'Aubigné* (L. R.); De Lauris, *B. Constant et les idées libérales* (R. Guyot); Des Granges, *La comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet* (F. Baldensperger). — N° 21 : Michelet, *Poètes gascons du Gers* (E. Bourciez). — Ricci, *Sophonisbe dans la tragédie* (H. Hauvette). — N° 23 : Mortensen, *Le théâtre fr. au moyen âge* (E. Bourciez). — N° 24 : Serrano, *L'abbé de Rancé et*

Bossuet (A. Gazier). — N° 27 : Morillot, *La Bruyère* (L. R.). — Doncieux, *Le romancero populaire de la France* (L. Pineau).

Revue de Paris. — 1er avril : Coquelin, *Le « Don Juan » de Molière.* — 15 avril : Gustave Simon, *Lamartine et Victor Hugo, lettres inédites.* — Léo Claretie, *Ernest Legouvé.* — 1er mai : Madame de Staël, *Lettres d'Allemagne.* — Alfred Binet, *Portrait psychologique de M. Paul Hervieu.* — 1er juin : André Rivoire, *Marcel Prévost.* — 15 juin : George Sand, *Le coup d'État.*

Revue des Deux Mondes. — 1er avril : Ch. Gailly des Taurines, *Une campagne en Belgique : la Montansier à Bruxelles.* — 15 avril : Ernest Cartier, *Léonce de Lavergne, souvenirs personnels et documents inédits.* — René Doumic, *Revue dramatique : « Oiseaux de passage » (par MM. Donnay et Descaves) au Théâtre-Antoine; « le Mannequin d'osier » (par M. Anatole France) à la Renaissance; « l'Esbrouffe » (par M. Abel Hermant) au Vaudeville.* — 1er mai : le comte d'Haussonville, *Madame de Maintenon et Madame de Caylus.* — A. Bossert, *Ernest Curtius, d'après sa correspondance.* — 15 mai : Jean Ruinat de Gournier, *Les fiançailles de Bernardin de Saint-Pierre, d'après des lettres inédites.* — René Doumic, *Revue littéraire : le sentiment de la solitude dans la poésie moderne.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : l'autobiographie d'Herbert Spencer.* — 15 juin : René Doumic, *Revue littéraire : le centenaire de George Sand.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un roman philosophique anglais* (*The Veil of the Temple*, par W. H. Mallock.)

Revue des études rabelaisiennes. — 1904, 2e fascicule; H. Patry, *Rabelais et Flaubert.* — Pietro Toldo, *Encore la divination des signes.* — Henry Grimaud, *Notes sur quelques héros secondaires de « Gargantua ».* — Hugues Vaganay, *Un lecteur de Rabelais au XVIe siècle : capitaine Lasphrise.* — W. A. R. Kerr, *Les études sur Rabelais parues en Amérique.* — W. L. Bourrilly, *Rabelais et la mort de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey.* (Ce fascicule est accompagné de la fin de la réimpression du premier livre de *Pantagruel*).

Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte. — IV, 2 : T. Klein. *Wieland und Rousseau*, II.

Le Temps. — 1er avril : *La critique et les auteurs, autrefois et aujourd'hui.* — 3 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Jep », par M. Émile Pouvillon.* — 4 avril : X., *Chronique théâtrale.* — 6 avril : *Les mémoires d'Herbert Spencer.* — 8 avril : Jules Claretie, *Les conquérants littéraires.* — 10 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le coin des poètes.* — 11 avril : X., *Chronique théâtrale.* — 17 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un nouveau pèlerinage de Loti.* — 18 avril : X., *Chronique théâtrale.* — 19 avril : E. Legouvé, *Boileau.* — 20 avril : Henry Roujon, *Souvenirs d'art et de littérature : Villiers de l'Isle-Adam.* — 21 avril : Joseph Galtier, *Promenades et visites : Gabriel d'Annunzio et le culte du sol natal.* — 24 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Conquête de Jérusalem »* (par Mme Myriam Harry). — 25 avril : X, *Chronique théâtrale.* — A. Mézières, *Le Président Hénault.* — 26 avril : Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui : Marcel Prévost homme des champs.* — 27 avril : A. Mézières et Henry Michel, *Octave Gréard.* — 29 avril : Raoul Aubry, *M. René Bazin et sa province.* — (Supplément) *Académie française : réception de M. René Bazin.* — 30 avril : Paul Souday, *Académie française : réception de M. René Bazin.* — 1er mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Elias Portolù »* (par Mme Grazia Deledda). — 2 mai : X., *Chronique théâtrale.* — 4 mai : A. Mézières, *Descartes directeur spirituel.* — 7 mai : *Maurice Jokaï.* — 8 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : questions esthétiques et sociales.* — *Tribunaux : les œuvres de jeunesse de Leconte de Lisle.* — 9 mai : X., *Chronique théâtrale.* — 13 mai : Jules Claretie, *Le centenaire de George Sand.* — 15 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « L'inévitable amour »* (par Adolphe Aderer); *L'Italie littéraire d'aujourd'hui* (par François Gaëta). — 16 mai : X., *Chronique théâtrale.* — 18 mai : Joseph Galtier, *Promenades et visites : Théâtre d'amour, M. Georges de Porto-Riche.* — 20 mai : Jules Claretie, *Une visite aux*

Archives nationales. — 22 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Anatole France, M^me^ Adam, le comte de Hübner.* — 23 mai : X., *Chronique théâtrale.* — 24 mai : Henry Roujon, *Souvenirs d'art et de littérature : Villiers de l'Isle Adam.* — 26 mai : Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui : Mistral et les Félibres. — La cour de Lunéville au XVIII^e^ siècle.* — 28 mai : Albert Sorel, *Armand de Pontmartin.* — 29 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Vie d'un simple »* (par M. Émile Guillaumin) ; *« le Roman d'un conventionnel »* (par M. Ernest Daudet). — 30 mai : X., *Chronique théâtrale.* — 2 juin : A. Mézières, *Le frère de Pétrarque.* — 3 juin : R.-A., *La fête Henry Monnier.* — 4 juin : Nozière, *Monsieur Prudhomme.* — 5 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Marius-Ary Leblond, M. Louis Bertrand, M. Fernand Gregh.* — 6 juin : X., *Chronique théâtrale.* — 8 juin : Joseph Galtier, *Promenades et visites : souvenirs d'un collaborateur de George Sand* (M. Paul Meurice). — 9 juin : Joseph Galtier, *Elle et Lui : correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset.* — 10 juin : Jules Claretie, *Une visite à l'Imprimerie nationale.* — 12 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Clartés humaines »* (par M. Fernand Gregh). — 13 juin : X., *Chronique théâtrale.* — 15 juin : Jules Claretie, *La question des « Charmettes ».* — 16 juin : François Ponsard, *Le Théâtre de verdure et le Pré-Catelan.* — 19 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : réalités et fictions.* — 20 juin : X., *Chronique théâtrale.* — 22 juin : Camille Bellaigue, *Silhouettes de musiciens : Stendhal.* — 25 juin : Nozière, *Pierre de Querlon.* — 26 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la réhabilitation de la vie.* — 27 juin : X., *Chronique théâtrale.* — Léon Séché, *Trois gloires nantaises : Charles Monselet, Émile Péhant, Dugast-Matifeux.* — 29 juin : Joseph Galtier, *Promenades et visites : la dernière dryade, M^me^ la comtesse Mathieu de Noailles.* — 30 juin : Henry Roujon, *Souvenirs d'art et de littérature : Stéphane Mallarmé.*

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXVII, 1-4 : Hugo Humbert, *Delisle de la Drévétière, sein Leben und seine Werke.* — H. Haupt, *Voltaire in Frankfurt 1753.* — Kastner, *A history of french versification* (Stengel). — Brandin and Nartog, *A book of french prosody* (Stengel). — Tobler, *Vom franz Versbau* (Stengel). — E. Langlois, *Recueil d'arts de seconde rhétorique* (Stengel). — Bédier, *Études critiques* (J. Haas). — *Revue des études rabelaisiennes*, I (H. Schneegans). — Chardon, *Scarron inconnu* (Mahrenholtz). — E. Samfiresco, *Ménage* (C. Friesland). — Boileau, *Les héros de roman*, p. Crane (R. Kiessmann). — Masmonteil, *La législation criminelle dans l'œuvre de Voltaire* (P. Sakmann). — Fink, *Das Weib in franz. Volksliede* (F.-S. Krauss). — Éditions scolaires.

Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht. — III, 2 : Lanson, *Les origines du théâtre contemporain* (Rigal). — 4 : Ed. Koschwitz (not. nécr.). — Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1904.* — Bastier, *Revue d'histoire littéraire de la France.*

LIVRES NOUVEAUX

Albany (M^me^ d'). *Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Sienne* (1797-1820). Mises en ordres et publiées par Léon-G. Pélissier. T. I^er^ : Lettres à Teresa Regoli Mocenni et au chanoine Luti (1797-1802). *Paris, Fontemoing.* In-8 de 489 p.

Arnauld d'Andilly. *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly* (1625). Publié d'après le manuscrit autographe par Eugène Halphen et Jules Halphen. *Paris, Champion.* In-8 de 79 p.

Baldensperger (Fernand). *Gœthe en France* (étude de littérature comparée). *Paris, Hachette.* In-8 de 396 p. Prix 7 fr. 50.

Barat (Emmanuel). *De Vanierii genere dicendi poetico. Moulins, imprimerie Auclaire.* In-8 de 11-74 p.

Barckausen (H.). *Montesquieu, l'Esprit des lois et les Archives de la Brède. Bardeaux, Michel et Forgeot.* In-8 carré de 129 p.

Barbeau (A.). *Une ville d'eaux anglaise au XVIII^e^ siècle.* La Société élégante et littéraire à Bath sous la reine Anne et sous les Georges. *Paris, Picard et fils.* In-8 de VIII-398 p.

Beaulieu (E.-F.-P.). *Essai sur la vie et les œuvres de Christophe de Forstner* (1598-1668). *Montbéliard, Imprimerie montbéliardaise.* In-8 de 66 p.

Bédier (Joseph). *Hommage à Gaston Paris.* Leçon d'ouverture du cours de langue et littérature françaises du moyen âge, prononcée au Collège de France, le 3 février 1904. *Paris, Champion.* Petit in-8 carré de 58 p.

Bellanger (Justin). *L'Abbé de Croisilles*, ou Une cause ecclésiastique célèbre sous Louis XIII (étude historique). *Paris, Fontemoing.* In-8 de 24 p.

Belloc (H. Avril). *Essays on poetry of French Renaissance. London, Duckworth.* In-8 de XV et 238 p. Prix : 5 sh.

Béroul. *Le Roman de Tristan*; par Béroul et un anonyme. Poème du XII^e^ siècle, publié par Ernest Muret. *Paris, Firmin-Didot.* In-8 de LXXX-265 p. Prix : 10 fr. (Société des anciens textes français.)

Boissel (René). *Du droit de rectification et du droit de réponse en matière de presse.* Thèse. *Laval, imprimerie Barnéoud.* In-8 de 164 p.

Braunschvig (Marcel). *L'Abbé Du Bos, rénovateur de la critique au XVIII^e^ siècle.* Thèse. *Toulouse, Brun.* In-8 de 87 p.

Canat (René). *Du sentiment de la solitude morale chez les romantiques et les parnassiens. Paris, Hachette.* In-8 de 319 p.

Canat (René). *Quæ de Græcis M^me^ de Staël scripserit et num hinc esthetica quædam pendeat*, thesim Facultati litterarum Parisiensi proponebat R. Canat. *Angers, imprimerie Burdin.* In-8 de 67 p.

Catalogue *des ouvrages de Bossuet conservés au département des imprimés de la Bibliothèque nationale.* Avec notices revisées et coordonnées par M. Albert Isnard. *Paris, Imprimerie nationale.* In-8 à 2 col., 102 col. (Extrait du tome XVI du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.*)

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs.* T. XVI : Bonniar-Bouchy. *Paris, Imprimerie nationale.* In-8 à 2 col., col 1 à 1236.

Chateaubriand. *Lettres de Chateaubriand à Sainte-Beuve*. Publiées par Louis Thomas. *Poitiers, imprimerie Blais et Roy*. In-8 de 7 p.

Corra (Émile). *La Philosophie positive. Paris, Pelletan* et *Société positiviste*. In-16 de 99 p. Prix : 60 cent.

Deschamps (Eustache). *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*. Publiées, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Gaston Raynaud. *Paris, Firmin-Didot*. T. XI. In-8 de 387 p. Prix 12 fr. (Société des anciens textes français.)

Desjardins (Paul). *La Méthode des classiques français* (Corneille; Poussin: Pascal). *Paris, Armand Colin*. In-16 de II-283 p. Prix : 3 fr. 50.

Doncieux (George). *Le Romancero populaire de la France*. Choix de chansons populaires françaises (Textes critiques). Avec un avant-propos et un index musical par Julien Tiersot. *Paris, Bouillon*. In-8 de XLIV-522 p.

Dostoïevski. *Journal d'un écrivain* (1873, 1876 et 1877). Traduit du russe par J. W. Bienstock et John-Antoine Nau. *Paris, Fasquelle*. In-18 jésus de 632 p.

Doublet (Georges). *Une consultation de l'avocat Olivier Patru (en partie) pour Mgr Antoine Godeau, évêque de Vence* (1664). *Paris, Imprimerie nationale*. In-8 de 8 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*.)

Drouault (Roger). *L'Origine loudunaise des d'Aubigné-Maintenon. Paris, Imprimerie nationale*. In-8 de 7 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*.)

Duine (F.). *La Mennais à Juilly*. Une année dans l'histoire d'un grand homme. *Vannes, imprimerie Lafolye frères*. In-8 de 11 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne*.)

Duine (F.). *La Mennais styliste. Vannes, imprimerie Lafolye frères*. In-8 de 20 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne*.)

Ellissen. *Voltaire als Philosoph*. Programme d'Einbeck. In-8 de 10 p.

Elœsser (Arthur). *Literarische Porträts aus dem modernen Frankreich. Berlin, Fischer*. In-8° de V et 300 p. Prix : 4 mark.

Engländer (Dav.). *La X^e^ satire de Boileau comparée à la VI^e^ de Juvénal. Berlin, Weidmann*. Programme. In-4° de 20 p.

Equey (E.). *Désiré Nisard et son œuvre, étude critique*. Dissertation de Berne. In-8° de 102 p.

Eudel (Paul). *Champfleury inédit. Niort, imprimerie et librairie Clouzot*. In-16 de 363 p.

Faguet (Émile). *Propos littéraires*; 2^e^ série : la Révolution littéraire de 1660. La Rochefoucauld; l'Alexandrinisme. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*. In-16 de 389 p.

Féret (C. T.). *Étude sur Henri Beauclair. Paris, Dumont*. In-18 jésus de 35 p.

Fischer (Trad.). *Essais sur quelques romans de Paul Bourget. Weissenfels, Lehmstedt*. Programme. In-8° de 26 p.

Fonsegrive (George). *Le Kantisme et la pensée contemporaine*. A propos du centenaire de Kant. *La Chapelle-Montligeon (Orne), imprimerie et librairie de Montligeon*. In-8 de 24 p. (Extrait de la *Quinzaine*.)

Fournière (E.). *Les Théories socialistes au XIX^e^ siècle, de Babeuf à Proudhon. Paris, F. Alcan*. In-8 de XXXI-425 p. Prix 7 fr. 50.

Frick (Reinhold). *Hernani als literarischer Typus*. Dissertation de Tubingue. In-8° de 80 p.

Gaeta (François). *L'Italie littéraire d'aujourd'hui, Paris, Sansot*. In-16 de 63 p. Prix : 2 fr. (Collection d'études étrangères.)

Golliet (M.). *Louis Blanc : sa doctrine, son action. Paris, Pedone*. In-8 de 155 p.

Guérin-Pellissier. *L'Idée sociale dans les romans de M. René Bazin. Paris, Sueur-Charruey*. In-8 de 38 p. (Extrait de la *Revue de Lille*.)

Guy (Henry). *Les Quatrains de Pibrac. Toulouse, Privat*. In-8 de 52 p. (Extrait des *Annales du Midi*, t. XV et XVI.)

Hémon (Félix). *Cours de littérature.* T. XXIII : Lamartine. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de 102 p.

Jovignot. *Histoire de la littérature française, précédée de notions de grammaire historique. Paris, Paclot.* In-18 jésus de 148 p.

Lachèvre (F.). *Une petite découverte bibliographique. Les Poésies de Des Barreaux.* (Vers à Marion de l'Orme; Sonnets philosophiques; etc.) *Paris, Leclerc.* In-8 de 72 p. Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Lamartine (A. de). *Harmonies poétiques et religieuses. Paris, Hachette.* In-16, de XXXIV-417 p. Prix : 3 fr. 50.

Larcher (Auguste). *Essai sur la sagesse humaine*; d'après Charron, Sénèque, Socrate, Platon, Aristote, Cicéron, Pline, saint Paul, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Massillon, Bossuet, Bacon, de La Luzerne, Lacordaire, J.-J. Rousseau, Napoléon. *Paris, Société française d'imprimerie.* In-18 jésus de 447 p. Prix 3 fr. 50.

Laumonier (Paul). *L'Épitaphe de Rabelais par Ronsard. Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 14 p. Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes.*)

Lecomte (L. Henry). *Alexandre Dumas* (1802-1870) : sa vie intime, ses œuvres. *Paris, Taillandier.* In-18 jésus de 283 p. et portraits. Prix : 3 fr. 50.

Lestrade (J.). *Les Poésies de M. Bordages, prêtre commingeois* (XVIII^e^ siècle). *Auch, imprimerie Centrale.* In-8 de 56 p.

Lindemann (Frid.). *Die Operntexte Quinaults vom literarischen Standpunkte aus betrachtet. Leipzig, Seele.* In-8° de VIII et 130 p. Prix : 1 mark 50.

Loliée (Frédéric). *L'Évolution historique des littératures.* Histoire des littératures comparées, des origines au XX^e^ siècle. Avec préface d'O. Gréard. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de XIII-498 p.

Maigret (F.). *La Renaissance et les Lettres. Paris, Sueur-Charruey.* In-8 de 15 p. (Extrait de la *Science catholique.*)

Maugras (Gaston). *L'Idylle d'un gouverneur.* La comtesse de Genlis et le duc de Chartres. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8 de 71 p. Prix : 1 fr. 50.

Mennung (Alb.), *S. F. Sarasin's Leben und Werke.* II Band. *Halle, Niemeyer.* In-8° de XIX et 606 p. Prix 14 mark.

Michel (Henry). *Edgar Quinet*, conférence faite à l'Université populaire de Lyon. *Lyon, Storck.* In-8 de 27 p.

Michelet (J.). *Poètes gascons du Gers, depuis le XVI^e^ siècle jusqu'à nos jours. Auch, imprimerie Bouquet.* In-8 de 497 p. Prix 10 fr.

Molière. *Le Misanthrope, comédie, 1666. Analyse, étude et commentaire* par prof. Henri Bernard. *Berlin, Weidmann.* In-8° de IV, 76 et 59 p. Prix : 1 mark 50.

Montaigu (Auguste de). *Démêlés du comte de Montaigu, ambassadeur à Venise, et de son secrétaire Jean-Jacques Rousseau* (1743-1749). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8 de XVI-96 p. et planche.

Olivier (Jean-Jacques). *Les Comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIII^e^ siècle.* 3^e^ série : les Cours du prince Henry de Prusse, du margrave Frédéric de Bayreuth et du margrave Charles-Alexandre d'Anspach. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-4 de 171 p. et eaux-fortes, gravées par E. Pennequin, d'après les documents de l'époque.

Paul (A. Th.). *George Sand und ihre Auffassung von Liebe und Ehe. Berlin, Magazin-Verlag.* In-8° de 129 p. Prix : 2 mark.

Pingrenon (M^me^ Renée). *Les Livres ornés et illustrés en couleur*, conférence faite au Cercle de la librairie, le 20 février 1903. *Paris, imprimerie de l'école Estienne.* In-4 de 28 p.

Pingrenon (Renée). *La Philosophie du livre*, conférence faite au Cercle de la librairie, pour l'Association amicale des commis libraires français. *Paris, imprimerie Fleury.* In-8 de 20 p. Prix : 1 fr.

Pinvert (Lucien). *Un entretien philosophique de Rabelais rapporté par Cha-*

rondas (1556). *Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 11 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes.*)

Poupé (Edmond). *Documents relatifs à des représentations scéniques en Provence au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle. Paris, imprimerie Nationale.* In-8 de 16 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique.*)

Rajna (Pio). *Il Rabelais giudicato da un Italiano del secolo XVI. Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 11 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes.*)

Raynaud (Gaston). *Eustache Deschamps : sa vie, ses œuvres, son temps.* Étude historique et littéraire sur la seconde moitié du XVI^e^ siècle (1346-1406). *Paris, Firmin-Didot.* In-8 de 353 p. (Société des anciens Textes français)

Reyle (E. B. de). *Le Rythme et la Rime. Paris, le Luth français.* In-8, de 8 p. Prix : 50 cent.

Reynaud (Stanislas). *Le Père Didon : sa vie et son œuvre* (1840-1900). *Paris, Perrin.* Petit in-8 de XI-396 p.

Ricci (Ch.). *Sophonisbe dans la tragédie classique italienne et française. Turin, Paravia.* In-8° de XIX et 222 p.

Salomon (Michel). *Mgr Dupanloup.* Préface du comte H. de LACOMBE. *Paris, Béduchaud.* In-18 jésus de XX-179 p. Prix : 2 fr.

Schwarz (Fritz). *Somaize und seine Précieuses Ridicules.* Dissertation de Königsberg. In-8° de 77 p.

Séché (Alphonse). *Émile Faguet*; Biographie précédée d'un portrait-frontispice, illustrée de divers portraits, de dessins et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie. Ornements typographiques d'Orazi. *Paris, Sansot.* In-18 jésus de 40 p. Prix : 1 fr.

Serrant (Marie-Léon). *L'Abbé de Rancé et Bossuet, ou le Grand Moine et le Grand Évêque du grand siècle. Paris, Téqui.* In-8 de X-611 p. Prix : 7 fr. 50.

Swarte (Victor de). *Descartes directeur spirituel.* Correspondance avec la princesse Palatine et la reine Christine de Suède. Préface de M. Émile BOUTROUX. *Paris, Alcan.* In-16 de III-299 p. avec portraits, dessins et autographes. Prix : 4 fr. 50.

Taine (H.) *H. Taine : sa vie et sa correspondance.* T. II : le Critique et le Philosophe (1853-1870). *Paris, Hachette.* In-16 de II-400 p. Prix : 3 fr. 50.

Targe (Maxime). *Professeurs et Régents de collège dans l'ancienne Université de Paris* (XVII^e^ et XVIII^e^ siècles). *Paris, Hachette,* In-8 de VIII-318 p.

Thirion (H.). *Voltaire chez M^me^ de Prie.* Les Fêtes de Bellébat. *Versailles, imprimerie Aubert.* In-8 de 24 p. (Extrait de la *Revue de l'histoire de Versailles et du Sud-Ouest.*)

Thomas (P.-Félix). *Pierre Leroux : sa vie, son œuvre, sa doctrine.* Contribution à l'histoire des idées au XIX^e^ siècle. *Paris, F. Alcan.* In-8 de VI-344 p. Prix : 5 fr.

Tiersot (Julien). *Hector Berlioz et la société de son temps. Paris, Hachette.* In-16 de III-378 p.

Travers (Émile). *Notice biographique et littéraire sur Armand Gasté. Caen, Delesques.* In-8 de 57 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.*)

Veuillot (François). *Les Prédicateurs de la scène. Paris, Retaux.* In-18 jésus de VIII-330 p.

CHRONIQUE

— M. Louis Brandin a donné, dans un élégant petit volume et de concert avec mistress W. Kemp-Welch, une édition de l'ingénieux poème français du XIII^e^ siècle, *la Chastelaine de Vergi*, que M^rs^ W. Kemp-Welch accompagne d'une traduction anglaise. M. Brandin a mis en valeur dans son introduction tout ce qu'il importait de connaître pour bien goûter cette histoire tragique, qu'éclaire encore la reproduction d'un ivoire contemporain, conservé au musée du Louvre. Quant à la traduction anglaise, elle laisse entrevoir et retrouver une large part des grâces mièvres de l'original.

— Commencée en 1878 par le feu marquis de Queux de Saint-Hilaire, continuée à partir de 1891 par M. Gaston Raynaud, l'édition des œuvres complètes d'Eustache Deschamps, publiée par la Société des anciens textes français, vient de s'achever par un onzième et dernier volume, dû à M. Gaston Raynaud, qui y a condensé la substance historique et philologique du sujet, puisqu'on y trouve : 1° une vie du poète; 2° un tableau comparatif des manuscrits; 3° une étude sur leurs formes; 4° une autre étude sur leurs sujets; 5° le catalogue raisonné des œuvres perdues et de celles dont l'attribution n'est pas authentiquement prouvée.

— Dans son étude sur *Jeanne d'Albret et l'Heptaméron* (*Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 15 juin), M. Ernest Courbet met en relief le rôle joué par la reine de Navarre dans la publication des nouvelles de sa mère. Le polygraphe Boaistuau, ancien valet de chambre de Marguerite de Navarre, avait le premier mis au jour l'*Heptaméron* dans une édition frauduleuse, dont le moindre défaut n'était pas de priver le véritable auteur du mérite de sa composition. Irritée à bon droit d'un pareil procédé, qu'une dédicace à sa belle-sœur la duchesse de Bourbon essayait de justifier, Jeanne d'Albret fit détruire la publication de Boaistuau et imprimer les nouvelles de Marguerite de Navarre sous leur véritable forme et dans leur ordre primitif. C'est un autre valet de chambre de Marguerite, Claude Gruget, qui donna ses soins à cette édition et qui la signa; et M. E. Courbet prend prétexte de cette circonstance pour tracer un portrait de Gruget, en parallèle avec celui de Boaistuau, tous les deux fort différents de caractère et d'humeur.

— Dans son article sur *Marcello Philoxeno et Melin de Sainct-Gelays* (*Bulletin italien*, juillet 1904) M. J. Vianey signale trois épigrammes traduites par le poète français d'après les œuvres du poète italien et mentionne quelques autres imitations, en concluant que, pour Marot et Sainct-Gelays, « peut-être n'y a-t-il rien de plus italien chez eux que leurs gauloiseries ».

— M. Léon Brunschvicg, professeur agrégé de philosophie au lycée Henri IV, dont on connaît les précédents travaux sur les œuvres de Pascal, prépare une reproduction en phototypie du manuscrit des *Pensées* conservé à la Bibliothèque nationale, avec le texte imprimé en regard.

C'est la librairie Hachette qui doit effectuer cette publication et c'est à elle qu'il faut s'adresser pour en connaître les conditions.

— Revenant sur un sujet que M. Th. Lhuillier avait déjà traité dans une étude que nous avons signalée à son heure (t. IX, 1902, p. 170), M. Alfred Bardet consacre un long travail, dans l'*Annuaire de l'Aube* (1903), à *Louis-Guy Guerrapain de Vauréal, évêque, ambassadeur, académicien, et à la famille Guerrapain, de Brienne-la-Vieille* (Aube). La carrière de l'académicien y est bien retracée et on y trouvera quelques renseignements nouveaux et intéressants sur sa famille.

— M. Moïse Cagnac a eu communication de quelques *Lettres inédites de Fénelon à la duchesse de Chevreuse*, conservées au château de Dampierre et qu'il a publiées dans *la Quinzaine* (16 avril, 1er et 16 mai). Ce sont les seules qui paraissent subsister d'une correspondance qui cependant fut longue et abondante. Au contraire, les lettres de Fénelon et du duc de Chevreuse sont presque toutes connues. Pourtant M. Cagnac a trouvé l'occasion d'y joindre quelques morceaux inédits et de rectifier, d'après les originaux, quelques lettres mal éditées.

— Dans son étude sur *les Démêlés du comte de Montaigu, ambassadeur à Venise, et de son secrétaire Jean-Jacques Rousseau* (1743-1749), M. Auguste de Montaigu examine contradictoirement les pages ironiques et méchantes consacrées dans les *Confessions* au récit du séjour de Rousseau chez l'ambassadeur (1743-1744), et il se sert pour cela des documents authentiques qui subsistent, soit dans les dépôts diplomatiques, soit dans les archives privées, ou encore des études déjà publiées sur le même sujet, notamment par Prosper Faugère en 1888, par Théodore de Saussure en 1885.

— L'abbé Trublet, que la malice de Voltaire a immortalisé, fut, pendant vingt-cinq ans, un candidat aussi inlassable que malheureux au fauteuil académique. Il fut élu seulement en remplacement du maréchal de Belle-Isle, en 1751, tandis qu'il avait sollicité les suffrages pour la première fois, en 1736, à la mort de Rolland Mallet et de Portail. Une fois pourtant, au cours de cette longue poursuite, il crut son succès assuré. Ce fut en 1754, à la mort de Néricault-Destouches, dont il demanda la place contre Laus de Boissy. L'abbé Trublet escomptait si fort sa victoire qu'il composa d'avance son discours de réception, lequel demeura, bien entendu, inutile. C'est ce morceau d'éloquence académique que M. Jean Hanoteau a publié dans *l'Amateur d'autographes* du 15 juin, sous le titre : *Un discours qui n'a pas été prononcé.*

— L'article de M. Jean Ruinat de Gournier sur *les Fiançailles de Bernardin de Saint-Pierre*, publié dans *la Revue des Deux Mondes* du 15 mai a été composé à l'aide de lettres inédites appartenant à M. Pierre Gélis-Didot, architecte, qui se trouve être le petit-neveu de Bernardin. Elles sont au nombre de 22, écrites avant le mariage soit par Bernardin soit par Félicité Didot, sa fiancée, plus deux lettres écrites par l'une et par l'autre après le mariage, qui fut une union très disportionnée et assez malheureuse, jusqu'à la mort de Félicité Didot.

— M. Paul Gautier a publié, d'après les originaux, les *Lettres d'Allemagne* écrites par Mme de Staël à sa cousine Mme Necker de Saussure (*Revue de Paris*, 1er mai). Elles sont datées de Weimar et de Berlin, en 1804, et permettent de constater que Mme de Staël ne fut pas la dupe de son enthousiasme, mais sut voir l'Allemagne sous un jour plus vrai que celui qui éclaira le livre que l'auteur de *Delphine* devait rapporter de son voyage.

— L'article consacré par M. Gustave Simon, dans la *Revue de Paris* du 15 avril, à *Lamartine et Victor Hugo* contient une quinzaine de lettres de Lamartine et donne une idée exacte des relations des deux poètes. Ces lettres vont de 1823 à 1862 et touchent à presque tous les événements importants, à toutes les grandes productions des deux poètes; elles prouvent que leur intimité fut constante et persévéra à travers les quelques incidents qui auraient pu la troubler.

— Les *Lettres inédites de Chateaubriand* publiées par M. Louis Thomas dans le *Mercure de France* de juin sont au nombre de quinze et adressées à divers personnages : Claude-François de Rivarol, le comte de Peyronnet, le duc de Laval-Montmorency, et quelques autres plus ou moins connus. Le commentaire qui les accompagne en met en valeur les détails.

Signalons aussi deux billets inédits de Chateaubriand à l'écrivain genevois Petit-Senn et qui ont été publiés par M. Victor Giraud dans la *Revue latine* du 25 avril.

— Dans son travail sur *l'Authenticité de Taine* (*Revue bleue*, 11 et 18 juin), M. Félicien Pascal cite diverses lettres de Taine qui lui ont été communiquées par la famille et qui figureront dans le volume ultérieur de la correspondance. Elles sont adressées à divers érudits et tendent à prouver avec quel soin Taine s'est documenté pour écrire son fameux ouvrage sur *les Origines de la France contemporaine*.

— Dans une étude aussi précise qu'il se peut sur *Mérimée amoureux* (*Revue latine*, 25 juin), M. Émile Faguet a essayé de mettre de l'ordre dans le « roman » épistolaire de Mérimée avec « l'Inconnue » et de déterminer la nature de cette liaison. Non par un sentiment de curiosité mal séant, est-il besoin de le dire? mais parce que la connaissance de ce fait importe à la solution d'un problème psychologique très intéressant. Pour M. Faguet, « l'Inconnue » a toujours pensé à épouser Mérimée qui n'a jamais voulu entendre à cela, et, en conséquence, elle n'a jamais voulu être que l'amie de Mérimée. Cette explication est, en effet, fort plausible et elle sert à comprendre les sentiments divers qui se font jour dans la correspondance des deux amis : l'agacement de Mérimée et la coquetterie de l'autre. Mais ce point ne sera vraiment mis en lumière que par la connaissance du texte authentique des lettres échangées, qui ont été visiblement très arrangées et « maquillées ».

— Les *Lettres et documents sur Claude Tillier*, publiées avec notes et commentaires par M. Marius Gerin, se rapportent à des époques décisives de la vie du romancier-pamphlétaire et servent à mieux connaître ses débuts, ses heures de gloire et de détresse. Nous signalerons en particulier ici trois lettres de Cormenin-Timon, qui exprime un sentiment chaleureux et flatteur sur l'action de son confrère provincial.

— Les *Lettres de Leconte de Lisle écrites pendant le Siège et la Commune* et publiées par la *Renaissance latine* (15 avril) sont au nombre de quinze et s'étendent du 24 août 1870 au 29 mai 1871. Expédiées pour la plupart par des ballons, il n'est pas surprenant que plusieurs d'entre elles se soient égarées. Ce qui en reste suffit à montrer comment le poète ressentait les émotions de l'Année Terrible et jugea les événements et ceux qui les préparèrent.

— *Les Conventions du théâtre naturaliste* que M. Ch.-M. Des Granges a étudiées dans deux articles du *Correspondant* (10 et 25 mai), il les examine successivement dans les théories et dans les œuvres. Pour les premières, il retrace les œuvres critiques de Zola et, postérieurement, l'action du Théâtre-Libre.

Pour les œuvres, au contraire, il passe en revue, avec une évidente impartialité, toutes les œuvres qui, pour des raisons diverses, furent remarquées pendant le dernier quart du XIXe siècle et qui avaient été composées suivant les données modernes. Chemin faisant, M. Des Granges constate que le théâtre naturaliste ressemble à l'ancien théâtre par les points où l'ancien théâtre était déjà naturaliste, et il conclut que le théâtre naturaliste, comme l'autre, choisit et déforme ses personnages et ses sujets, suivant une convention qui, pour être le contraire de l'autre, n'en est pas moins arbitraire.

— Nous avons annoncé déjà le don à la Bibliothèque nationale par Mme veuve Zola des manuscrits autographes de son mari. Cette importante collection prend exactement 91 volumes, qui portent les nos 10,165-10,355 du fonds des nouvelles acquisitions françaises du département des manuscrits. Le roman de *Nana* est seulement représenté par les épreuves corrigées de l'ouvrage. Le manuscrit ne s'est pas retrouvé dans les papiers de l'auteur. Offert par Zola à M. Laffitte, directeur du *Voltaire*, il est passé, après quelques pérégrinations dont *l'Amateur d'autographes* a indiqué la suite (15 juillet), aux mains d'un collectionneur américain.

— La conférence consacrée par M. l'abbé Alexis Crosnier à *l'œuvre de M. René Bazin* et qu'il a publiée dans la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, examine successivement le Paysagiste, le Conteur et l'Artiste. Ce qu'il y a surtout d'intéressant dans cette analyse pénétrante, c'est qu'elle est faite par un compatriote et un collègue du romancier, bien instruit des faits et gestes de celui-ci et qui sait bien mettre en valeur tout ce que l'œuvre a de personnel et de local.

— L'*Hommage à Gaston Paris* que M. Joseph Bédier a consacré avec une ardente gratitude à la mémoire de son maître, c'est la leçon d'ouverture du cours de langue et littérature françaises du moyen âge, au Collège de France qu'il professe maintenant en remplacement de Gaston Paris. Bien des hommages, et de fort considérables, ont été rendus déjà de tous côtés à cette grande mémoire. Nulle part, semble-t-il, elle ne revit mieux que dans ces pages émues où la reconnaissance du disciple sait se donner libre carrière, sans nuire à la probité de la pensée et où le savant et l'homme sont appréciés avec autant de sympathie que de sincérité.

— Nous avons signalé dans notre précédent fascicule l'étude de M. John L. Matzke sur *A neglected source of Corneille's Horace*. D'une lettre particulière de l'auteur, nous extrayons les lignes suivantes qui précisent sa pensée et les trouvailles qu'il a déjà faites à ce sujet.

« J'ai montré, nous écrit M. John L. Matzke, que Corneille a eu devant les yeux, en composant *Horace*, la version de la légende du combat des Horaces contre les Curiaces qui se trouve dans la vie de Tullus Hostilius de Plutarque traduite par Amyot, que la pièce de Corneille n'est pas exclusivement basée sur la version de cette légende racontée par Tite Live, et que la langue d'Amyot se trouve reproduite par Corneille en plusieurs endroits.

« Il y a quelques années, j'ai prouvé dans un article publié par *Modern Language Notes*, XV, pp. 283-303, que Corneille s'est directement inspiré d'Amyot en composant *la Mort de Pompée*, et je me réfère à cette première étude en publiant la seconde. La notice basée sur les premières lignes de mon article confond ces deux études. »

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'IDÉE DE LA TRAGÉDIE EN FRANCE AVANT JODELLE

Un des plus fâcheux effets de la distribution traditionnelle du travail entre les érudits appliqués au moyen âge et les critiques qui ne voient rien au delà de la Renaissance, a été de faire croire à une coupure réelle et précise dans le développement littéraire de notre pays. Cette croyance a entraîné diverses erreurs dans la représentation du mouvement intellectuel du XVI^e^ siècle. On a commencé de nos jours à les apercevoir. J'en voudrais signaler et, si je puis, détruire encore une.

Récemment[1] je montrais dans quel enchevêtrement de l'ancien et du nouveau théâtre la tradition moderne des représentations dramatiques avait pris naissance, et comment peu à peu, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, la tragédie s'était substituée sur la scène aux mystères et moralités. Je me propose aujourd'hui de regarder dans la première moitié du siècle la préparation de la tragédie qui naît, comme on sait, chez nous en 1552. Il semble trop souvent, à lire les histoires de la littérature française, que lorsque les humanistes Buchanan et Muret, puis Jodelle apportent la tragédie en latin et en français, ils déposent une plante nouvelle dans un terrain vierge. Il semble trop souvent que jusqu'à ces réalisations artistiques, que jusqu'aux expositions critiques des lettrés interprètes d'Aristote, aucune notion de la tragédie n'ait existé dans les têtes françaises. C'est une erreur. Mon dessein est de réunir quelques traces des idées qu'on se faisait de la tragédie entre 1500

1. *Revue d'Hist. litt.*, 1903, p. 177 et 413.

et 1550 afin qu'on juge mieux de la valeur des inventions de Buchanan, Muret et Jodelle, et que l'on voie bien sur quel fond d'opinions traditionnelles se déposa l'interprétation de la *Poétique* d'Aristote, dont la véritable influence sera ainsi plus exactement mesurée. Ma recherche sera minutieuse, et les résultats en paraîtront souvent petits : ils ne seront pas méprisables, si, comme je crois, ils nous aident à nous remettre dans l'atmosphère intellectuelle de la première moitié du XVI^e^ siècle.

I

Le nom de *tragédie* n'était pas inconnu en France depuis le XIV^e^ siècle. Les traducteurs d'Aristote avaient introduit par simple décalque ces mots de *tragédie* et de *comédie* que certains passages de leur auteur leur offraient[1]. Mais l'important est de savoir ce que l'on mettait sous ces mots : je ne m'occuperai ici que du premier.

J'ai tout lieu de croire que la notion qu'un Français lettré pouvait avoir de la tragédie dans les premières années du XVI^e^ siècle ne différait pas sensiblement de celle qui avait prévalu au moyen âge. Les textes réunis par W. Cloetta dans son remarquable ouvrage[2] prouvent que la tragédie s'y définissait par quatre caractères principaux :

1° Le sujet historique;

2° La condition royale ou princière des personnages, qui entraînent avec eux la fortune des États ou des cités;

3° L'horreur sanglante et l'issue funeste des actions;

4° La noblesse ornée et grandiose du style.

1. « Injustices que l'on raconte ès tragédies. » Oresme, *Éthique*, l. 17. « Comédies, aucuns gieux connue sont ceulz ou un homme représente saint Pol, l'autre Judas, l'autre un hermite, et dit chascun son personnage. » Oresme, *Éthique*, IV, 25. (Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, *Dict. de la l. franç.*)

2. W. Cloetta, *Beiträge zur Litteraturgeschichte der Mittelalter und der Renaissance*, t. I, p. 14-54. — Un curieux document sur l'état des notions relatives au théâtre ancien, en France, sous Charles VII, est le lexique de Firmin Le Ver, prieur des Chartreux de Saint-Honoré-les-Abbeville. Ce lexique a été composé entre 1420 et 1440. THEATRUM est rendu par *Planche commune où on fait les jeux de carrefour.* COMEDIA est défini *villanus cantus*, et expliqué ainsi : *comme chansons de jeus de personnages.* Voici l'article de la Tragédie : TRAGEDIA. *Oda, quod est cantus, seu laus, componitur cum* tragos *quod est* hircus. *Et dicitur hec* TRAGEDIA.... *carmen luctuosum quod incipit a letícia et finit in tristicia. Cui contraria est comedia, quia incipit a tristicia et finit in leticia. Unde* TRAGEDIA *dicitur de crudelissimis rebus, sicut qui patrem* (OEdipe) *seu matrem* (Oreste) *occidit, seu comedit filium* (Thyeste), *et e converso s. hujus modi. Unde et tragedo dabatur hircus animal fetidum. Ad fetorem materie designandum.* — TRAGEDICUS.... *luctuosus, funestus.* Pas d'équivalents français. (A.-Firmin Didot, *Observ. sur l'orthographe française*, 2^e^ éd., 1868, p. 103.)

D'ailleurs on ignorait au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle en quoi la forme dramatique consistait, et qu'elle fût essentielle à la tragédie. On ne fait pas difficulté d'appeler les églogues de Virgile des drames, et le tragique est moins conçu comme un genre que comme un tour poétique. Dante a pu sans impropriété nommer son œuvre épique *Comédie*.

Sur ce point, les contemporains de Louis XII n'ont plus de doute : déjà Oresme, on vient de le voir, rapprochait la *comédie* des mystères de son temps[1]. Mais d'ailleurs à ce genre de poèmes distribué par personnages et propre à être récité, ils attribuent toujours les mêmes quatre caractères que le moyen âge avait recueillis de la tradition des grammairiens latins. Ils lisaient imprimés les mêmes textes et les mêmes commentaires que leurs devanciers du XII^e^ et du XIII^e^ siècle avaient lus manuscrits. Le commentaire de Donat sur Térence était imprimé en 1472; Diomède en 1476. On étudiait aussi dans Papias, dont le *Vocabulaire* s'imprima en 1476 et 1491[2], dans Vincent de Beauvais, dont les éditions se multipliaient : Strasbourg, 1473; Nuremberg, 1483-86; Venise, 1484; 1493-1494[3]. Antoine Verard avait mis en vente en 1494 *le Grant Boece de Consolation*[4] où le trait caractéristique de la tragédie était si nettement détaché : « Quelle autre chose déplore la clameur des tragédies fors que fortune tournant les royaumes eureux par coup infortuné[5]. »

Il faut surtout tenir compte de Donat et Diomède, sources antiques dont la Renaissance même fortifiait l'autorité. Les éditeurs de Térence entouraient son texte de commentaires et d'éclaircissements où ils amalgamaient tout ce que leur érudition avait su tirer des grammairiens latins. Prenons par exemple le volume in-4° de 1504 : *P. Terentii Aphri Comedie a Guidone Juvenale familiariter exposite una cum planationibus Jodoci Badii Ascensii... Impresse Rothomagi*. Les *prænotamenta* de Jodocus Badius, en tête du volume, remplissent 30 pages : c'est un traité historique et dogmatique sur le théâtre ancien. En voici les passages principaux pour le sujet qui nous occupe :

1. Le Ver, qui connaît le caractère dramatique de la comédie, ne paraît pas soupçonner celui de la tragédie.

2. J'ai pu consulter à la Bibliothèque de la Sorbonne l'édition de Venise, 1491 (articles *Comœdia*, *Tragœdi*, *Tragœdia*, *Tragos*). *Tragœdi sunt qui antiqua gesta et famosa sceleratorum regum concinebant, populo spectante. — Tragœdia erat quidquid luctuosis carminibus describebant antiqui.*

3. Les définitions de la tragédie sont dans le *Speculum doctrinale*.

4. G. Claudin, *Histoire de l'imprimerie*, t. II, p. 469.

5. F° 43 v°, vol. I. « Quid tragœdiarum clamor aliud deflet nisi indiscreto ictu fortunam felicia regna vertentem? » (II, pr. 2, 36 ff. — Dans Cloetta, I, 17.)

Descriptiones et differentie tragedie et comedie, cap. IIII.

Tragedia, ut refert Diomedes, est heroice fortune in adversis comprehensio... Comedia autem est private civilisque fortune sine periculo vite comprehensio. Ut vero diffinitiones ex quibus differentie apparebunt latius explicentur, sciendum quod tragedia est quidam ludus metrice compositus, in quo principaliter ostenditur fragilitas humanarum rerum. Nam reges et principes qui se primum perbeatos et perquam felices arbitrabantur, in fine tragediarum in extremam miseriam redacti, exclamationibus et dedignationibus celum et terram confondunt, omniaque et celestia et terrestria incusant...

(Differentie) quarum haec sit prima : Tragedia saepe ex historia ex toto ficta sed tamen verisimili [1]. *Secunda potest esse quod tragedia semper est de altissimis personis et in altissimo stilo conscripta. Comedia vero de mediocribus et in mediocri stilo facta. Tercia est quod tragedia in principio est leta, ostendens pompas, gloriam, magnificentiasque magnatium et nobilium, in fine autem tristissima ostendens reges et principes ad mendicitatem usque ad ultimam desperationem aliquando redactos, et ita vitam fugiendum* [2] *continet. Comedia autem in principio est suspensa, et in medio turbulenta... In fine autem omnes in gratiam redeunt. Itaque tragedia principium letum et finem tristem habet, comedia contra principium ambiguum et satis tristem continet, finem autem letissimum.*

De scenis et personis, cap. VIIII.

Scenas autem que triplices sunt, Tragice, Comice, Satyrice, Victurnus [3] *in libro quem de architectura composuit, ita distinguit, ut tragicas scenas culumnis* [4] *et fastigiis et signis regalibus ornandas precipiat, propterea quod regum gesta ante illas agebant...*

De actibus et eorum distinctione in comediis, cap. XVIIII.

... Quamvis Donatus dicat nunc esse difficile distinguere actus, propterea quod chorus qui in fine cuiuslibet canebat a comediis ablatus est, qui tamen adhuc in tragediis conspicitur.

De quatuor causis huius operis [5], cap. XXIIII.

Nemo est tam rigidus aut severus poeta qui nihil delectet, nullusque tam deliciosus aud delectationi attentus qui nihil prosit.

Jodocus Badius a donc ou conservé ou retrouvé la doctrine du moyen âge. Sujets historiques, calamités royales et bouleversements des États, chute du bonheur au malheur et dénouements funestes, style majestueux et abondance de rhétorique exclamative ou plaintive : c'est exactement la théorie que W. Cloetta a constatée au moyen âge. Mais elle se complète par l'érudition de

1. Ici probablement une erreur typographique a fait sauter quelques mots : *Tragœdia sœpe ex historia* [petitur, comedia de re] *ex toto ficta sed tamen verisimili.*
2. Lire *fugiendam.*
3. Lire *Vitruvius.*
4. *Columnis.*
5. *Hujus operis*, c'est-à-dire *de la comédie.*

l'humanisme. Vitruve donna l'idée du spectacle et de la décoration scénique[1]. Horace surtout s'ajoute à Donat et Diomède pour préciser la forme du poème dramatique. Jodocus Badius conçoit la coupe en cinq actes. Le rôle du chœur se détermine, et la première utilité qu'on lui voit assignée, Donat aidant, est de séparer les actes. La fin éthique aussi apparaît comme essentielle : à l'aide d'Horace, Josse Badius érige en précepte l'observation traditionnelle que la tragédie fait voir « la fragilité des choses humaines ». Horace a dit :

Aut prodesse volunt aut delectare poetæ,

mais le commentateur ne consent pas à la séparation des deux buts : pas de plaisir sans utilité, dit-il, et pas d'utilité sans plaisir. Sage conciliation, qui est peut-être la meilleure solution à donner au débat dont la critique de la Renaissance a été si fort occupée.

En 1513 une édition du *De rerum inventoribus* de Polydore Virgile est imprimée à Paris. Le chapitre qui traite *Du commencement de la comédie* (I, 10) est tiré principalement de Donat et de Diomède. « En la comédie on traite les amours et ravissements des vierges et pucelles. La tragédie a pour sujet des choses tristes et lamentables... En icelle l'issue est toujours malheureuse[2]. »

On a trop oublié ces écrits d'humanistes suspendus en quelque sorte entre le moyen âge et la Renaissance. On a cru trop aisément que dès que s'imprimait un texte grec, toute la latinité de basse époque et médiévale s'abolissait. La *Poétique* d'Aristote a paru dès 1498 en latin, de la traduction de Laurent Valla : le texte grec est imprimé chez Alde dans les *Rhetores græci* en 1508. N'allons pas nous figurer que le règne d'Aristote commence et qu'il n'y a plus à tenir compte que de lui dans l'histoire des théories dramatiques. Érasme nous avertit du contraire. Le recueil des *Adages*, imprimé à Paris en 1500 et sans cesse augmenté dans les éditions successives jusqu'en 1520, nous permet et voir d'où Érasme tire ses notions de la poésie théâtrale. En recherchant les adages qui contiennent des allusions à la tragédie[3], je n'ai pas aperçu de trace d'Aristote. Horace

1. Voir sur ce passage de Vitruve mon article dans la *Revue de la Renaissance*, mars-avril 1904 (p. 72-84).

2. Je cite d'après une traduction française ultérieure, *Les mémoires et histoire de l'origine, invention et autheurs des choses*. Faicte en latin et divisée en huit livres par Polydore Virgile, natif d'Urbin, et traduits par François de Belleforest, Comingeois. Paris, 1576, in-12, p. 65.

3. *Tragice loqui*; *Tragici cothurni strepitus, choros tragicos moleste fert*; *Tragicum malum*; *Tragicum tueri*; *Tragœdias agere aut insanire*; Ἰλιὰς κακῶν, *id est Ilias malorum*.

fournit une réflexion, un contresens qui nous aide à comprendre un caractère constant du style tragique au XVI^e siècle. Érasme, à l'article *Tragice loqui*, prend les formes d'Horace *ampullas et sesquipedalia verba* non pour une expression satirique, mais pour une définition doctrinale du style tragique : ainsi, même pour ce fin critique, les grands mots et la phrase ampoulée conviennent à la tragédie. Toutes les autres réflexions d'Érasme ont leur source dans Donat, et impliquent chez l'auteur une conception toute traditionnelle[1].

Lorsqu'il traduit deux tragédies d'Euripide[2], pour éprouver sur une matière profane sa connaissance du grec avant de se hasarder à toucher aux textes sacrés, lorsqu'il ose entreprendre une œuvre devant laquelle les Italiens même avaient reculé, il ne paraît pas s'être aidé d'Aristote ni avoir employé la *Poétique* à bien concevoir la nature du drame grec. Ses *dédicaces* n'en portent pas trace.

Si l'on hésite à prendre Jodocus Badius ou Polydore Virgile pour mesurer la connaissance moyenne de leur temps, du moins on a le droit de penser qu'Erasme nous représente tout ce qu'un lettré pouvait savoir en France de la tragédie aux environs de 1500. Voilà donc notre point de départ établi. Il nous faut maintenant considérer les faits qui purent avant 1552 élargir ou modifier cette première notion de la tragédie.

II

Et d'abord que tira-t-on de la lecture des tragédies antiques? Il me paraît que la doctrine traditionnelle servit à les interpréter, plutôt qu'on n'y trouva de quoi changer la doctrine.

Cela ne fait pas doute pour Sénèque. Les tragédies, que connaissait Vincent de Beauvais, furent imprimées à Ferrare en 1484, à Paris vers 1485, en 1511, 1514, 1519, à Lyon en 1536, etc. Elles n'offraient rien qui pût contredire ou altérer les notions reçues. On y trouvait sujets historiques (car la fable alors est tenue pour histoire), vies royales, situations atroces, langage orné. Elles confirmaient la tradition. Elles en montraient la réalisation et fournissaient des modèles d'exécution. Sénèque enseignait à découper un

1. Je note dans les *Colloques* une allusion au dénouement funeste de la tragédie (*Synodus grammaticorum*, Lud. Elzevir, 1650, p. 417), et, dans les lettres, l'emploi du mot *tragœdia* au figuré pour parler des affaires de son temps, l'épithète de *sanguinaire* donnée à ces *tragédies* qu'il voit dans les événements auxquels il assiste. (*Epist. famil.*, Lyon, 1542, p. 368 et ailleurs.)

2. *Hécube* et *Iphigénie*, Paris, 1506.

sujet, construire les cinq actes, faire alterner monologues et dialogues, stichomythies et couplets, placer les chœurs, dégager la leçon de l'action par les moralités sentencieuses ou amplifiées, composer un personnage par une collection de discours philosophiques ou pathétiques en rapport avec le rang et les accidents de fortune. En un mot Sénèque prescrivait le manuel opératoire : il précisait ainsi l'idée de la tragédie sans y rien changer d'essentiel.

Cela apparaît avec évidence, si l'on regarde l'édition parisienne in-folio de 1514 que publia Jodocus Badius Ascensius : *L. Annæi Senecæ Tragœdiæ... Explanatæ diligentissime tribus commentariis, G. Bernardino Marmita Parmensi, Daniele Gaietano Parmensi, Jodoco Badio Ascensio*[1]. Dans les dissertations préliminaires, nous retrouvons toutes les idées traditionnelles, les différences de la tragédie et de la comédie; avec cela, l'idée des diverses utilités de la tragédie, formation de l'élégance du langage, et leçon morale : « fortunam esse mutabilem, *et illius levitati non esse fidendum*[2] » ; Donat et Diomède, Horace et Platon, une fois Aristote font les frais de cette érudition. Le triple commentaire qui accompagne le texte reprend souvent en détail ces notions pour en montrer l'application par l'usage de Sénèque, ou pour faire saillir les beautés des tragédies. Nous retrouvons ainsi le progrès de la tragédie, du bonheur au malheur[3]; le rôle du chœur, de marquer la fin des actes, et aussi de dégager le sens moral ou pathétique de l'action[4]; la définition de la forme dramatique, par opposition à la narrative[5]. Nous apprenons qu'on ne montre pas la mort sur la scène, mais qu'on la raconte[6]; et de même pour toute atrocité, *immania et obscœna visu non fiunt palam*; on nous fait valoir que telle pièce est *tota sanguinaria*, et qu'elle offre *sententias odiosas et formidabiles, verba furoris plena*[7]. On distingue ce qui est historique de ce qui est inventé[8]. On souligne les indices de catastrophe prochaine[9]; on nous rappelle que la catastrophe doit être pleine de troubles,

1. *Gellii Bernardini Marmitæ ad illustrem D. Guillielmum de Rupe Forti* (G. de Rochefort) *magnum Cancellarium Franciæ in tragœdias Senecæ interpretatio. — Danielis Apologia. — Tragœdia quid sit et qui ejus auctores per Benedictum Philologum Florentinum.* Dans ce dernier essai, il faut noter un bref emprunt à Aristote, l'énumération des six parties de la tragédie. Mais cette notion extérieure est tout ce que le savant Florentin recueille de la *Poétique*.

2. *Bern. Marm.*

3. F^os^ 8, 40.

4. F^os^ 8, 18, 79, 219.

5. F^os^ 8.

6. F^os^ 29, 55. Cf. aussi f^os^ 157 et 202.

7. F^o^ 40, *Thyestes*.

8. F^o^ 44.

9. F^o^ 50.

turbulentissima[1], on nous extrait la moralité d'*Hécube*, *ne quis fortunæ magnæ nimium confidat*[2]; on nous donne le plan de l'action de *Médée*[3] et d'autres pièces : la structure du drame se dégage ainsi. On nous dit l'utilité de la *nourrice*, *cujus persona fere in omnibus tragœdiis introducitur cum principibus feminis quas aluerit colloqui, ut quæ secretorum maxime conscia*[4]. Ces remarques donnent une idée de la façon dont le lecteur de Sénèque en 1514 pouvait s'instruire de l'art tragique des anciens : ces poèmes ainsi commentés étaient pour lui une *dramaturgie* pratique.

Les idées qu'on tira des tragiques grecs, lorsqu'ils reparurent, s'appliquèrent de même sur la représentation qu'avaient élaborée dans les esprits les préceptes de Donat et de Diomède éclaircis par la pratique de Sénèque. On risquerait de ne rien comprendre à l'imitation que la Renaissance fit du théâtre grec, si on oubliait que celui-ci vint non pas apporter une connaissance neuve, mais s'insérer dans une connaissance antérieure. Le lecteur me pardonnera cette redite : c'est qu'il s'agit d'une vérité capitale dans le sujet que j'étudie.

Puis il faut écarter — au moins provisoirement — de notre considération les textes grecs d'Eschyle, Sophocle et Euripide. Nous ne pourrions nous empêcher d'y mettre le sens que la philologie moderne nous a habitués à y trouver : et nous ne saurions nous réduire à y voir ce qu'on y vit d'abord. Mais surtout n'oublions pas que ce qui prépara la tragédie française, ce ne furent pas les textes originaux des tragédies grecques. Ils sont encore aujourd'hui durs à lire, après quatre siècles de labeur philologique qui les a corrigés, étudiés, rendus lisibles et intelligibles : figurons-nous ce qu'ils étaient à ce début du XVI[e] siècle, dans l'horreur des manuscrits et des premières éditions encore mal nettoyées. Érasme même peinait étrangement sur ces textes. « Je me suis proposé, disait-il, de mettre en latin deux tragédies d'Euripide, *Hécube* et *Iphigénie à Aulis* : peut-être un dieu favorable voudrait-il seconder une entreprise aussi audacieuse... Sans me laisser détourner par l'échec de mes devanciers ni par les multiples difficultés de la chose..., je n'ai pas redouté d'essayer un travail encore sans exemples. » Et il avoue n'avoir pas vu bien clair dans les chœurs qui auraient besoin d'un Œdipe pour les expliquer[5]. Si Erasme parlait ainsi, combien

1. F° 52 v°.
2. F° 135.
3. F° 160.
4. F° 220.
5. Dédicace d'*Hécube*.

croit-on qu'il y eût en France, en Europe, des gens capables de lire une tragédie grecque? Dans les débuts de la philologie grecque, il ne pouvait être question que d'un déchiffrement lent et minutieux, sur des textes imparfaits et mal éclaircis. Pour former dans les esprits des représentations d'ensemble, une conception esthétique de la tragédie grecque, les originaux ne servaient guère : c'étaient les traductions latines qui étaient efficaces. On peut ainsi déterminer celles des tragédies grecques qui eurent une influence réelle sur les idées des poètes français dans la réforme de notre théâtre.

Érasme commença avec l'*Hécube* et l'*Iphigénie à Aulis* imprimées à Paris en 1506. En 1546 Victorius (P. Vettori) mit en latin l'*Électre* d'Euripide dont il avait édité le texte l'année précédente. Georges Rotaller publia à Lyon en 1550 les traductions latines de l'*Ajax*, de l'*Antigone* et de l'*Électre* de Sophocle. Buchanan avait fait déjà ses traductions en vers latins de la *Médée* et de l'*Alceste*, mais elles ne parurent qu'en 1554.

Il y avait aussi des traductions françaises : Lazare de Baïf avait donné en 1537 l'*Électre* de Sophocle, en 1544 l'*Hécube* d'Euripide. Son fils Jean-Antoine et Ronsard travaillaient avec Daurat à lire l'*Hécube* et la mettaient en latin[1] : ils lui apportaient chaque jour leur travail, qui lui donna l'idée de sa traduction française et lui en facilita sans doute l'exécution.

C'est l'*Hécube* encore que choisit Bouchetel en 1545, et Thomas Sibilet en 1549 donna l'*Iphigénie à Aulis* : Érasme probablement dirigea et soutint les deux traducteurs.

Il nous faut enfin tenir compte des traductions italiennes : en 1533, dans le second volume des œuvres d'Alamanni dédiées à François Ier se lisait une version de l'*Antigone* en vers italiens, et quelques années plus tard Bandello dédiait à Marguerite de Navarre sa traduction de l'*Hécube*.

On voit la place tout à fait singulière que tient l'*Hécube* : elle est quatre fois traduite, sans parler du travail de Daurat et Ronsard, et en même temps les éditions séparées en grec s'en multiplient[2]. Une reine esclave, une femme qui a vu périr son mari, une mère qui voit périr son dernier fils et sa dernière fille : toutes ces misères en une seule personne exposée comme une cible aux

1. Pinvert, *Lazare de Baïf*, p. 83.

2. Outre les éditions générales d'Euripide, qui la contiennent (Alde, 1503; Bâle, 1537, 1544), l'*Hécube* est imprimée avec l'*Iphigénie* à Louvain, 1520; à Strasbourg, 1567; les deux pièces, texte grec et traduction d'Érasme, sont imprimées à Bâle, 1518, 1529, 1530; à Paris, 1560. De l'*Hécube* seule, on a une édition grecque, Paris, 1552; grecque-latine, 1540 et 1560; grecque avec la traduction d'Érasme, 1543. (Fabricius, *Bibl. gr.*).

coups de la fortune. Quel exemple de la fragilité des choses humaines! quel cas admirable et effrayant d'infortune royale! quels cris d'angoisse, de douleur et de vengeance! Comme la définition traditionnelle de la tragédie se vérifiait aisément dans l'*Hécube*! N'est-ce pas là la raison qui fit qu'elle paraît avoir été d'abord la tragédie type? Et dans presque toutes les autres pièces qu'on traduit, ce ne sont qu'actions atroces qui étalent la misère humaine : une mère assassinée par son fils et sa fille, un père condamnant sa fille à la mort, une mère tuant ses enfants, un roi atteignant son fils du coup dont il frappe la rebelle à ses lois, aimée de ce fils. Ce sont là des tragédies humaines où le caractère religieux et national du théâtre grec pouvait échapper à des esprits prévenus par la conception pathétique et morale qui s'y était antérieurement déposée : les situations violentes, les actes hors nature, les passions forcenées, à travers l'abondance poétique ou subtile des discours, saisissaient fortement les imaginations et dégageaient leur émotion essentielle; les catastrophes des héros et des maisons royales paraissaient comme une leçon faite pour rappeler les hommes, et surtout les grands, au sentiment de la condition humaine.

III

En France, comme ailleurs, entre la tragédie antique (originaux et traductions) et la tragédie en langue vulgaire s'interposa la tragédie des humanistes. Elle est intéressante doublement, au point de vue critique comme une image de la conception qui occupe les esprits, historiquement comme ménageant le passage de l'étude érudite à la création originale, et frayant la route aux littératures modernes.

Mais, en France, comme on l'a justement remarqué[1], la renaissance de la tragédie antique fut plus lente et tardive qu'en Italie. Les formes nationales de la farce et de la moralité enchantèrent longtemps les lettrés. Dans les universités et collèges s'entretenaient l'art et le goût du moyen âge : ni les écoliers ni leurs maîtres ne songeaient à s'en libérer, contents d'introduire dans les jeux traditionnels une latinité épurée et quelques bribes de morale romaine. Aussi Ravisius Textor ne doit-il pas nous arrêter[2]. Ses

1. W. Creizenach, II, 59. — La plus grande partie de mes recherches est antérieure au 2e et au 3e volume de Creizenach. Je dois pourtant plusieurs renseignements utiles à cet excellent ouvrage, et j'y renverrai même pour des faits que j'avais tirés d'autres sources : c'est aujourd'hui l'ouvrage fondamental auquel il faut autant que possible se référer.

2. Creizenach, t. II, p. 60. Massebieau, *De Ravisii Textoris comœdiis*, 1878.

dialogues joués au collège de Navarre entre 1501 et 1524, et imprimés en 1536, sont des moralités écrites par un humaniste de la première époque. Elles sont, si je puis dire, du style Louis XII, c'est-à-dire français déjà mêlé d'ornements importés. D'ailleurs ces pièces ont plus de rapport à la comédie qu'à la tragédie.

De là une autre remarque qui s'impose : au début du XVI^e^ siècle les lettrés français ne songent pas comme les Italiens à Sénèque, encore moins aux tragiques grecs : ils ne cherchent leurs modèles que dans Plaute et Térence. Lorsqu'à Rome déjà la tragédie antique était restaurée, en France on mettait *l'Avocat Patelin* dans le style de la comédie latine (1512)[1]. Au reste, probablement parce que le théâtre national était encore trop vivace, nos lettrés et nos écoliers ne paraissent pas avoir plus représenté les comédies de Plaute et Térence que les tragédies de Sénèque et des Grecs. La représentation malencontreuse de Térence donnée en 1502 par des clercs au palais épiscopal de Metz[2] est un cas unique qu'on hésite à attribuer à la Renaissance française; Metz, alors ville d'Empire, doit plutôt à cette date être rattachée au mouvement littéraire de l'Allemagne et des Pays-Bas.

L'impulsion vint du dehors. Les pièces latines des humanistes italiens, flamands, allemands, répandues en France par l'imprimerie, donnèrent l'idée d'une imitation plus exacte, plus érudite et plus artistique des modèles. Nos lettrés devaient lire comme Melanchthon la *Poliscene* de Léonard Arétin et le *Siège de Grenade* de Vérardi[3]. Mais certainement Gi. Fr. Conti eut chez nous des lecteurs. Cet Italien résida en France et fut attaché à la personne d'Anne de Bretagne. Le 1^er^ janvier 1515 il récita à Blois sa *Parthenoclea*[4], discours à la fois en l'honneur de la Vierge et de la reine, et le dédia ensuite à cette dernière en l'imprimant. On le voit aussi en relation avec le chancelier Duprat[5]. Il est le premier, je crois, qui ait fait imprimer à Paris des tragédies modernes. Dans les *Christiana opera* qu'il publia en janvier 1514 (1515, n. s.) à Paris, sous son nom latin de Quintianus Stoa, figuraient deux tragédies intitulées, l'une *Theoandrothanatos* (ou la Passion), qui avait été déjà imprimée en 1508, l'autre *Theocrisis* (ou le Jugement dernier), édité pour la première fois.

1. Sous le titre *Veterator*. L'auteur était Alexandre Connibert. Creizenach, II, 68.
2. Creizenach, II, 58.
3. M. de Soleinne, puis le baron Taylor ont possédé des exemplaires de ces deux pièces annotées par Melanchthon (Cat. du b. Taylor, p. 14-15).
4. Dicta Blesiis, 1514, Kal. Jan. (L'année commençant alors à Pâques, il faut entendre le 1^er^ janvier 1515, n. s.).
5. Flamini, *Studi di storia letteraria*, p. 216.

Dans le *Theoandrothanatos*, un ange prononce un prologue à la Plaute[1], mais, comme chez les Grecs, non détaché de la tragédie : cela fait la première scène du premier acte. Puis, après un morceau lyrique d'un autre ange, entrent la Vierge Marie et Marie-Magdeleine, auxquelles se joint ensuite le Christ. Et ici se place le fameux dialogue de Jésus et de sa mère qui de la *Passion* de Gréban passa dans toutes les Passions, même dans les textes bretons, dit M. Petit de Julleville[2]; et il pouvait ajouter même dans les textes latins.

MAR: Mors differatur. — CHR. Cras erit mortis dies.
MAR. Si constitutæ cras erit mortis dies,
Moriaris atra nocte; ne spectet necem
Populos nephandam : dedecus summum die
Erit : si in alta pendeas, fili, cruce.
CHR. — Heu, virgo, moriar, et meum corpus palam
Spectante populo sanguinem sparget suum.
Medius micabit cum moriar ingens dies.
MAR. Fili, quid inquis? — CHR. Moriar in summa cruce.
MAR. Morieris ergo. — CHR. Tempus extremum vocat.
MAR. Tempus futurum. — CHR. Hæc ultima est nobis dies.

Le chœur ferme l'acte, et tous les suivants : il ne prend pas la parole ailleurs. Du dernier vers de la *Theocrisis*, il résulte qu'il n'est pas en scène pendant l'action dialoguée[3]. Le chœur du IV^e^ acte dégage de la Passion une moralité toute philosophique : *Venit hora mortis.... æqua mors cunctis, dolor, et senectus.... Omne mutatur*; *breve tempus omne*. Un épilogue termine la pièce.

Dans la *Theocrisis*, l'action s'ouvre par un monologue en 14 pages 1/2 in-4° de l'archange Michel. Au IV^e^ acte, tous les grands hommes de l'antiquité sont damnés.

Ubi nunc Athenis Socrates quondam loquax?
Homerus ingens vertice obstipo gemit
Qui vana terris protulit mendacia[4]...
Quid scripta prosunt? gesta quia prosunt? suam
En Cicero frontem contrahit : Cæsar tremit.

1. Proh, quanta vobis forsan admiratio
Erit, quod atris angelus sit vestibus,
Et quod repostus candidæ vestis color.
Venio tonantis missus æterno polo, etc.

2. T. I, p. 218. — Peut-être la source directe est-elle saint Bonaventure, de qui Gréban s'inspirait, comme l'a montré M. E. Mâle : *Le renouvellement de l'art par les mystères*, Gazette des beaux arts, 1904, p. 101-102.

3. Eamus ergo, video venientem chorum.

4. Je n'oserais affirmer que ce soit par rapport au Christ qu'Homère est qualifié de menteur : c'est peut-être par rapport à Darès le Phrygien et Dictys de Crète. C'était l'avis de Jean Lemaire de Belges.

Érasme, lui, avait envie d'en faire des saints. On voit quelle bataille se livrèrent le moyen âge et l'antiquité dans l'esprit et dans l'œuvre de Quintianus Stoa.

Dans l'épilogue de son *Theoandrothanatos* et dans l'épître dédicatoire du recueil, à propos de la *Theocrisis* il nous laisse entrevoir sa doctrine littéraire.

Il s'excuse d'avoir pris un style trop simple, plus près de Térence que digne de la tragédie; mais il l'a fait exprès,

Ut possit illud carmen et pueris legi.

Partout où il a pu, il s'est servi des mots des apôtres, mais là où ils ne fournissaient rien, il s'est donné carrière.

Grandisono hiatu plurimis usum modis
Dices : in actu cladibus quinto suis
Perlege querentem lurida Christum cruce.
Ibi multa juncta reperies apostolis.

Il s'excuse encore pour la *Theocrisis* de n'avoir pu y mettre les ornements poétiques habituels : descriptions de montagnes, débordements de fleuves, révolutions du soleil, peintures de forêts, astronomie savante, localité précise, chronologie exacte, tableaux mythologiques, tous ornements, dit-il, qui mettent en son jour la majesté de la tragédie!

Voilà bien l'idée traditionnelle de style tragique orné et pompeux, et le péril qui naîtra de cette conception : la description noiera le dramatique. Et voici l'idée également traditionnelle de l'horreur du sujet tragique. Malgré tous ses défauts, dit Quintianus Stoa, le sujet du jugement dernier convient à la tragédie mieux qu'à tout autre genre[2].

D'Anvers, de Strasbourg, de Cologne, de Bâle vinrent aussi bientôt les productions flamandes et germaniques. Les imprimeurs de Paris s'en saisissent parfois, et nous indiquent ainsi celles qui sont assurées du débit, donc celles qu'on lit. L'*Acolastus* de Gnaphæus (Guill. de Volder) fut lu, commenté, paraphrasé, imprimé en France comme dans toute l'Europe occidentale[3]. Le *Joseph* de Cornelius Crocus, le maître d'école d'Amsterdam (1536), avait en

1. *Tragœdiarum namque majestas montium situ, fluminum inundationibus, phœbeis cursibus, sylvarum descriptione, siderum statione, sitis topographiis, fixisque chronographiis et fabulosis illustratur lineamentis, quæ omnia ab hoc instanti volumine sunt aliena.*

2. *Nec alio idonei ore carminum genere excudi quam tragico potuit munusculum.*

3. Anvers, 1529; Paris, 1550; Creizenach, II, 75; Cat. du baron Taylor, 30.

moins de dix ans quatre éditions parisiennes (1537-1546)[1]. On ne put guère ignorer le *Samaritain* de Papeus qui avait eu tant d'éditions allemandes et flamandes, et qui s'était imprimé même à Tolède; et peut-être quelque chose de Macropedius pénétra-t-il chez nous avant 1550.

Des Allemands, outre les fameuses satires dialoguées de Wimpheling et de Reuchlin, et la « tragédie » de Locher[2], nos hommes d'étude durent lire surtout les « tragédies » satiriques et polémiques de Naogeorgus, surtout ce *Mercator* qui devait plus tard être traduit en français[3], et les *studentes* de Christophe Stummelius[4].

Deux recueils imprimés à Bâle en 1540 et 1547 assurèrent la diffusion des principales pièces[5] : on ne pouvait pas ignorer chez nous des œuvres aussi universellement répandues.

De l'Angleterre même une excitation venait : Henri VIII, en 1520, faisait représenter à son château de Greenwich, pour divertir quelques seigneurs français, « une excellente comédie de Plaute »[6].

Ainsi le mouvement né en Italie, propagé dans les pays germaniques plus activement qu'en France, nous était renvoyé de tous ces pays. Entre la Renaissance du Nord et celle du Midi, nos collèges ne pouvaient pas indéfiniment maintenir les formes dramatiques du moyen âge.

Dans tout ce que je viens d'énumérer, il n'y a pas de véritables tragédies, il n'y a même pas de comédies véritablement antiques. Cependant ce n'est plus l'art du xv^e^ siècle. Ce ne sont plus des mystères, des moralités et des farces que ces drames bibliques ou chrétiens, ces pièces morales, allégoriques, satiriques, polémiques, pour ou contre le Pape ou la Réforme. Des formes nouvelles d'art et de style s'y étalent, des coupes nouvelles s'essaient. Je ne saurais dire très précisément ce que la tragédie en a reçu; on ne peut pourtant en faire totalement abstraction.

Il n'est pas indifférent que certaines de ces pièces s'intitulent *tragédies* : nous sommes tentés, avec nos idées classiques, de leur dénier ce nom. Il serait plus juste de remarquer que leurs auteurs et leurs lecteurs le leur consentaient : elles avaient toujours quelques caractères qui alors suffisaient à légitimer la dénomination, le sujet historique, ou le dénouement funeste, c'est-à-dire toujours quelque partie de la définition traditionnelle.

1. La pièce fut jouée en 1535 par les élèves de l'auteur. Creizenach, II, 75.
2. De Turcis et Suldano.
3. Creizenach, II, 77; Cat. du baron Taylor, 23.
4. 1549. Imprimé 13 fois jusqu'à 1596. Creizenach, II, 169.
5. Creizenach, II, 77; Cat. du baron Taylor, 40.
6. Creizenach, II, 84.

Dans tout ce théâtre latin domine l'influence de Plante et surtout de Térence; et il n'est pas indifférent encore que notre tragédie soit née dans une atmosphère saturée de comédie antique.

Les éditions de Térence se multipliaient chez nous; et avec l'aide de commentaires anciens et modernes [1], les six comédies du poète romain répandaient peu à peu le goût d'une certaine facture de drame, d'un certain tour de dialogue. La tragédie est une espèce du poème dramatique : Térence enseignait le drame ancien, et la comédie, en frayant la voie à la tragédie, lui prescrivit parfois sa direction.

Cette remarque pourrait être généralisée et s'étendre à toute la tragédie de la Renaissance, même à la tragédie italienne. Le développement de ce genre ne peut pas s'étudier hors de l'ensemble du mouvement dramatique : on l'a fait parfois, mais au risque de se retirer la possibilité de comprendre ou d'expliquer bien des choses, ou de s'obliger à inventer des hypothèses vaines.

A Rome, à Ferrare, à Florence, à Venise, avant qu'on songeât à Sénèque et plus souvent que par lui, le rétablissement du théâtre antique s'est opéré par des représentations de Plaute et de Térence. Et non seulement avec Machiavel et l'Arioste, la comédie en langue vulgaire précéda la tragédie, mais, si l'on met à part l'*Orfeo* de Politien et quelques spectacles du même genre qui sont fort éloignés du genre tragique, la *Cassaria* de l'Arioste, à Ferrare en 1508, la *Calandra* de Bibbiena à Urbin en 1513 [2], réalisèrent la comédie sur la scène longtemps avant qu'on s'avisât de jouer une tragédie italienne.

Aussi faut-il tenir compte, tant pour la tragédie italienne que pour la française, de ce qui leur vint par la comédie si brillamment restaurée en ses trois formes, latine antique, latine moderne, et italienne. Si nous négligeons pour le moment l'Italie et si nous ne nous inquiétons que de ce que les comédies latines purent fournir chez nous à la notion de la tragédie, nous y trouvons l'habitude du *prologue* et de l'*épilogue* [3], celle de mettre en relief par l'impression les vers sentencieux et les moralités [4], celle de la division en cinq actes, et de la répartition du sujet dans les cinq compartiments [5],

1. Ed. de Rouen, 1504; Paris, 1529, 1541, 1552; Lyon, 1560, etc., sans parler des éditions italiennes, flamandes, allemandes, qui entraient en France, et sans parler aussi des éditions de la traduction française.
2. Creizenach, II, 235, 241.
3. *Id.*, II, 97; Cat. du baron Taylor, 32.
4. *Id.*, II, 99.
5. *Id.*, II, 500 et n. 3. — Cette question de coupe se pose d'abord à propos de la comédie. Jodocus Badius, dans ses *prænotamenta* au Térence de 1504, chap. XIX, avait défini très précisément la structure de l'action comique d'après les commen-

l'usage de noms intermédiaires entre ceux de *tragédie* et de *comédie*[1]. La théorie, comme le pratique, s'affermit par ces drames latins : Crocus, dans la *Préface* de son *Joseph*, blâmait ceux qui, absurdement, et contre l'exemple des anciens, rassemblaient sur la scène en même temps des lieux éloignés[2]. C'est là enfin, qu'après les deux pièces de Quintianus Stoa, l'usage des chœurs fut démontré à nos lettrés. Une remarque de Donat, que j'ai citée plus haut, engagea sans doute les modernes comiques à reprendre de Sénèque, peut-être aussi des premières traductions de tragédies grecques[3], les chœurs dont Plaute et Térence s'étaient passés. Elle leur suggéra d'utiliser le chœur pour séparer les actes et de le considérer à peu près comme équivalent à la musique d'entr'acte[4]. La *Tragœdia nova* de Mercator et Naogeogus, le *Petriscus* de Macropedius, drames en cinq actes, en vers, avec prologues, épilogues ou chœurs, purent imprimer une idée assez nette de la forme nouvelle dans l'esprit de nos lettrés. Dans l'édition d'Utrecht de Macropedius (1552-1554), la musique des chœurs était notée : on y prenait une idée précise de la nature et de l'effet de cet élément[5].

Tout cela ne faisait encore que réaliser et illustrer la doctrine de Donat et des grammariens latins.

IV

Dans le second tiers du XVI^e^ siècle apparaissent en France les œuvres qui rompent réellement avec la tradition de l'ancien théâtre français[6]. Je ne compterai pas pour telles les pièces où Ramus était insulté après la condamnation de ses livres contre Aristote[7] : elles pouvaient ressembler à la moralité de 1533 où la reine de Navarre était prise à partie. Je laisserai aussi de côté les « comédies », dont il n'y aurait à dire que ce qui vient d'être dit des comédies antiques ou faites à l'étranger : celles qu'on écrit et

tateurs anciens : *In primo autem horum actuum ut plurimum explicatur argumentum. In secunda (secundo) fabula agi incipit et ad finem tendere cupit. In tercio inseritur perturbatio et impedimentum et desperatio rei concupite. In quarto remedium alicujus interventu affertur. In quinto autem omnia ad optatum finem, ut jam sœpe dixi, producuntur.* La tragédie classique française se trouvera au bout de cette pénétration de la fable tragique par l'action comique.

1. Cat. du baron Taylor, p. 30. *Drama comi-tragicum*, 1544.
2. Creizenach, II, p. 102.
3. Macropedius parodie un chœur de l'*Iphigénie* d'Érasme. Creizenach, II, p. 98, n. 2.
4. Creizenach, II, p. 95-96.
5. Cat. du baron Taylor, p. 31.
6. Johannes Bolte, *Die lateinischen Dramen Frankreichs an der XVI Jahrhundert.* (Dans Festricht Johannes Vahlen, 1900, in-8, p. 581-613).
7. Waddington, *Ramus*, p. 53-54.

joue en France n'indiquent rien de plus, sinon que le goût du théâtre ancien se répand. Je ne m'arrêterai donc pas à la comédie faite *ad imitationem veterum* que Johannes Calmus imprima d'ailleurs seulement en 1555[1], ni à celle qui parut à Lyon en 1550 : *Latina et recens comœdia nostri temporis imaginem ad vivum exprimens, eleganti carmine descripta, Jacobo Fuachæo Salligniensi Borbonio auctore*[2]. J'écarterai aussi la comédie sacrée de Bernard Évrard, qui ne fut imprimée qu'en 1564 : d'ailleurs l'œuvre de ce Flamand d'Armentières, dédiée au doyen de Saint-Pierre de Lille, n'appartient pas plus à la France que les pièces de Gnaphæus ou de Crocus. Dans cette région, et en général hors des limites du royaume, nous n'avons à indiquer que ce qui s'écrit en langue française.

Toutes ces œuvres sont tardives, et suivent ou précèdent de peu Jodelle. Plus intéressantes par leur date sont la *Comedia Advocatus* jouée le 15 février 1532 au collège du Mans, et les deux comédies en 5 actes jouées en 1533 avec un dialogue dans un collège dont on ne sait pas le nom[3].

Il est fâcheux que Jean Gallery, principal du collège de Justice à Paris, n'ait pas fait imprimer « plusieurs tragédies et comédies tant en latin qu'en français », qu'il avait fait représenter en son collège au rapport de La Croix du Maine; si ces représentations avaient lieu sous François Ier, et si nous savions ce que furent en réalité ces pièces, il faudrait dépouiller Jodelle de l'honneur qui lui fut concédé. Mais l'exactitude du renseignement est fort suspecte[4]. Quant aux pièces latines, il n'y a rien d'invraisemblable à ce qu'un principal de collège ait écrit avant 1525 des tragédies et des comédies : la perte en est regrettable.

Il ne reste enfin, pour représenter la façon dont un Français vers 1530 pouvait réaliser la tragédie, que l'œuvre de Nicolas Barthélemy de Loches, prieur de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Orléans.

1. Creizenach, II, 83. — J. Calmus en avait fait plusieurs. Celle qu'il imprima fut jouée en 1554 au collège du Plessis (J. Bolte).

2. Creizenach, II, B.; Cat. Taylor, 18.

3. B. N., fonds latin, 8439 (Bolte).

4. La Croix du Maine, éd. Rigoley de Juvigny, I, 503. — Sur Jean Gallery, cf. Marg. de Navarre, Heptameron, 1re Journée, Nouvelle première. Si ce Gallery est bien le même (comme le veut La Croix du Maine) qui fut envoyé aux galères, selon la reine de Navarre, du vivant du duc d'Alençon et de Louise de Savoie, Jodelle aurait un devancier. Mais cette identification paraît suspecte, précisément parce qu'elle impliquerait que des tragédies en français ont été écrites avant 1525. Ou bien La Croix du Maine se trompe en appliquant le nom de tragédies aux pièces françaises de Jean Gallery. Peut-être enfin était-ce le titre sans la chose : ce qui déjà serait curieux.

La pièce intitulée *Christus Xylonicus tragœdia*[1] est, comme on voit, une Passion. Le choix du sujet trahit une influence de la tradition des mystères qu'explique d'ailleurs le caractère ecclésiastique du personnage. Mais on peut se demander si l'auteur ne put être encouragé dans son choix et dirigé dans sa facture par les pièces latines des Allemands et des Flamands. Le rapport apparaît bien dans le recueil de Bâle (1540), où le drame du prieur orléanais est reçu parmi les principales productions latines de la Renaissance germanique et néerlandaise. Le titre — *Christ vainqueur par* (ou *sur*) *la croix* — en son hellénisme raffiné fait penser à l'*Acolastus* de Gnaphæus, à l'*Asotus evangelicus* de Macropedius (deux pièces sur l'*Enfant prodigue*) ou encore à l'*Anabion* de Sapidus (*Lazare ressuscité*), et à l'*Ectrachelistis* de Schopfer (*Décollation de saint Jean-Baptiste*). C'est bien le même goût. Mais la plupart de ces pièces sont postérieures au *Christus Xylonicus*. Il se pourrait donc qu'on dût plutôt songer aux Italiens. Quintianus Stoa, Giano Anisio ont des titres pareils : *Theoandrothanatos*, *Theocrisis* (*Passion* et *Jugement dernier*), *Protogonos* (*Chute d'Adam*)[2]. La biographie de Barthélemy de Loches (1478-1531) pourrait seule nous déterminer à choisir entre l'influence du Nord et celle du Midi, et on la connaît mal. Je sais seulement qu'il était ami de Budé, et fut attaché, peut-être comme précepteur, au petit-fils du chancelier Du Prat, Méri de Saint-Simon. Or les Du Prat, très entourés de toutes sortes de lettrés, comptaient dans leur clientèle plusieurs Italiens, Rinci, de' Rossi et Quintianus Stoa lui-même[3]. Il serait donc possible que Barthélemy de Loches fût un disciple de Quintianus Stoa, et que son drame fût un témoin de l'influence de l'humanisme italien en France.

Le *Christus Xylonicus* est en quatre actes, en vers iambiques, et parfois, dans les parties lyriques, en vers adoniques. Un monologue du Christ, en 21 pages, forme le premier acte. La Passion a lieu au troisième : le quatrième montre Joseph d'Arimathie et Nicodème se préparant à ensevelir le Christ. Trois coquins portent les noms de Sanga, Sannio et Dromo ; d'autres personnages s'appellent Parmeno, Storax, Sandalio : ces noms rattachent notre « tragédie » à la comédie romaine, tandis qu'Alecto aux côtés de

1. 1531, Simon de Colines, selon Massebeau, *de Ravisii Textoris comœdis....* 1878. Mais J. Bolte en a vu une édition de 1529. (Cf. aussi Ph. Renouard, Bibl. des éd. de Simon de Colines, p. 174). La pièce fut imprimée six ou sept fois en une quinzaine d'années : ce qui atteste sa vogue et sa diffusion. — Voir aussi, pour le jugement de goût sur la pièce, E. Faguet, *La Tragédie au XVI^e siècle*, p. 65.

2. Creizenach, II, 374.

3. Flamini, *Studi di storia lett.*, 216, 233, 333.

Judas introduit une couleur épique et virgilienne[1], et prépare la voie aux « Mégères » et aux « Furies » de la tragédie en français de la deuxième moitié du siècle. Le chœur parle toujours en vers iambiques, et jamais à la fin des actes. Mais, dans le cours du troisième acte, un *chorus Herodinorum* et un *chorus lorariorum* chantent en vers adoniques, comme au deuxième acte les *Tortores*. L'auteur empruntait ce mètre à Euripide, nous dit un de ses amis, *Emericus Trojanus*, dans une épître qui suit la pièce. Pour le reste il avait suivi Plaute, Térence, Actius (?) et Cicéron dans ses traductions des tragiques grecs. Comme on voit, l'influence des Grecs est encore ici, chez cet ami de Budé, purement extérieure, réduite à un titre et à un mètre; et ce qui domine est l'influence de la comédie. *Emericus Trojanus* ajoute, presque dans les termes de Donat, que la tragédie a respecté scrupuleusement l'histoire : *nunquam a fide historiæ recedens.*

La division en quatre actes nous montre que le précepte d'Horace ne faic pas encore loi. Elle vient sans doute de la division en trois parties indiquée par Donat pour la tragédie[2], avec addition d'un prologue-monologue à la façon de Sénèque ou d'Euripide.

Il est difficile de concevoir comment Barthélemy de Loches entendait la mise en scène de son ouvrage, dont le second acte promène l'action en plusieurs lieux. Peut-être ne l'entendait-il d'aucune façon. Nous ne savons si la pièce a été jouée, mais ce qui en rend pour nous le spectacle irréalisable n'était pas pour arrêter des écoliers du XVI^e^ siècle. En tout cas il apparaît bien par là que l'imagination de l'auteur ne construisait pas encore le drame en dehors des conditions traditionnelles du théâtre français, et ne le voyait pas dans l'architecture scénique des anciens telle que l'Italie et la Renaissance l'avaient retrouvée.

V

Une douzaine d'années plus tard, un grand pas est fait. La tragédie grecque éclaire quelques esprits d'humanistes, et y dessine un modèle homogène qui, après le maladroit et confus essai de Barthélemy de Loches, nous donne l'impression du pur style de la Renaissance. Montaigne se souvenait plus tard avec fierté d'avoir assisté à cette aube du théâtre nouveau, et d'avoir « soustenu les premiers personnages es tragédies latines de Buchanan, de Gué-

1. Creizenach, II, 425.
2. Voir plus bas, p. 572.

rente et de Muret, qui se représentèrent en *son* collège de Guyenne avec dignité[1] ».

L'Écossais Buchanan, appelé en 1539 au collège récemment fondé par Gouvea, y enseigna trois ans. Les écoliers jouèrent quatre tragédies qu'il avait composées[2] : *Saint Jean-Baptiste* (vers 1540), *Médée* (1543)[3], puis *Jephté* et *Alceste*, écrits avec moins de hâte et comme le comportait la solennité de leur destination[4]. Médée et Alceste, je l'ai déjà dit, étaient des traductions, ouvrages élégants et clairs par lesquels Buchanan continuait Érasme. On s'explique le choix de la tragédie pathétique de *Médée*. *Alceste* attira Buchanan par le caractère moral. Dédiant plus tard cette pièce à Marguerite, sœur de Henri II, il marquait combien elle s'éloignait de ce qu'on était habitué à voir sous le nom de tragédies. « Pour les parricides, empoisonnements et autres crimes qui remplissent les autres tragédies, on n'en entend pas parler ici, il n'y en a pas trace. Mais l'amour conjugal, la piété, l'humanité, et les autres vertus, voilà ce dont est pleine cette pièce qu'on peut sans hésitation comparer aux traités des philosophes[5]. » Ainsi *Alceste*, selon l'idée vulgaire du temps, est une œuvre moins tragique et plus morale : elle ne présente pas pour Buchanan même le type normal de la tragédie, qui montre plutôt la honte du crime que le charme de la vertu.

Dans le *Saint Jean-Baptiste* et le *Jephté*, Buchanan rendait ce qu'il avait senti des modèles. En réformé hostile aux spectacles profanes, et suivant l'exemple des humanistes d'Allemagne et de Flandre, il prenait ses sujets dans les Livres saints. Ayant ainsi mis en repos sa conscience religieuse, il s'abandonnait au charme des souvenirs antiques. Au contraire de ce qui se passa au XVII^e^ siècle, il a l'esprit plus plein de la beauté des œuvres que de la formule des théories; et l'imitation artistique a plus de part dans ses deux œuvres que la réflexion doctrinale.

Saint Jean-Baptiste ou la Calomnie est une tragédie protestante, polémique où certaines scènes de controverse avaient un intérêt d'actualité : mais elles rappelaient aussi les disputes oratoires dont Euripide avait donné des exemples fameux. L'influence de Térence se manifeste par l'emploi du personnage protatique, pour éviter l'exposition par monologue. La scène se passe devant

1. *Essais*, I, 26. Ed. Jouaust, in-12, t. II, p. 94.
2. *Vita ab ipso scripta, sub anno*, 1539. Ed. de 1725, in-4°, t. I.
3. *Acta fuit Burdigalæ* année 1543. (*Medea*, éd. de Bâle, 1568).
4. *Tanquam lucem et hominum conspectum laturos* (*Vita*).
5. P. 176 du recueil cité plus bas, p. 581, n. 1.

le palais d'Hérode, d'où impossibilité de montrer Jean-Baptiste au désert, nécessité de mettre en récit toutes les situations principales, la danse de Salomé devant Hérode, la mort de Jean-Baptiste[1].

Selon nos idées, la facture antique est violemment imposée à un sujet qui y répugne et en est mutilé. Mais il faut juger plutôt par les idées du temps : l'action directe, exposée aux yeux, on la trouvait partout, tous les mystères en étaient pleins. Ce qui manquait à notre théâtre et ce que les anciens avaient supérieurement, c'était le style, et par là il faut entendre sans doute la rhétorique, mais avec elle la morale et le pathétique, l'art délicat de relever, de dégager le sens d'un fait, d'une situation, de suggérer ou d'exprimer toutes les nuances de sentiments, de beauté, de vie qui y sont contenues. Faire danser Salomé, ou faire semblant de couper la tête à Jean-Baptiste était facile : le problème auquel l'humaniste disciple des anciens s'attaquait était de rendre sensibles à tous par des mots la séduction de la danse ou l'horreur de la décollation. Ce qui pour nous est maladresse, était alors délicatesse d'art, et nouveauté d'art.

Jephté, dans le cadre biblique[2], nous renouvelle l'émotion d'*Iphigénie à Aulis*, plus poignante ici en un sens, puisque le sacrifice s'accomplit, par respect pour l'histoire, et par la loi du dénouement funeste. Dans le bref récit du livre des *Juges*, Buchanan a coulé les plus belles scènes de la tragédie grecque dont il imite scrupuleusement la forme scénique et littéraire : prologue fait par un ange, stichomythies et longs discours, récits et messages, chœur six fois demeurant seul sur la scène, de façon qu'il n'y a pas division en cinq actes[3]. L'inspiration, les pensées, l'emploi des pressentiments, du songe, les développements de touche sentimentale et de dialectique morale rappellent la délicatesse brillante d'Euripide. Quelques imitations d'*Hécube* dans cette adaptation d'*Iphigénie* achèvent de nous signaler l'importance capitale des deux tragédies traduites par Érasme.

Cette élégante pièce nous fait bien voir ce qu'est la tragédie de Buchanan : toujours *heroicæ fortunæ in adversis comprehensio*, comme disait Jodocus Badius ; toujours *quidam ludus metrice com-*

1. A défaut de la pièce, on peut lire l'analyse de Creizenach, II, 428.

2. Le cadre est biblique : mais autour de Jephté, la plupart des noms sont grecs. Iphis, la fille de Jephté, porte le nom d'une héroïne d'Ovide, que son père eût immolée sans une opportune métamorphose. Storge, mère d'Iphis, a un nom symbolique (στοργή, affection) ; Symmaque encore est un nom grec. Ainsi apparaît clairement la source hellénique de l'inspiration de l'auteur.

3. De même dans le *Baptistes*.

positus, in quo principaliter ostenditur fragilitas humanarum rerum. Buchanan nous montre le malheur surgissant de la joie, la mort saisissant la jeunesse, la fille périssant par le père, la Providence se jouant du victorieux qui fabrique lui-même sa misère : cas vraiment piteux de la terrestre instabilité. Au reste Jephté n'a pas une hésitation, l'événement pas une incertitude; et la psychologie du rôle d'Agamemnon est justement ce que Buchanan a laissé de côté dans son imitation. L'idée qu'il avait de la tragédie ne tournait pas son attention vers cette partie du chef-d'œuvre grec.

Il a indiqué aussi le procédé fondamental de la composition des tragédies modernes, que déjà les Italiens d'ailleurs, dans les œuvres en langue vulgaire, avaient su employer : il consiste à reprendre les types les plus frappants de situations tragiques dont les Grecs ont fait l'essai, en recherchant dans les histoires anciennes et modernes des sujets capables de les recevoir. Ainsi l'imitation est efficace sans être servile; les noms et les circonstances renouvellent l'effet tragique dont la vertu essentielle est conservée.

Ces essais latins de Buchanan, et surtout *Jephté*, seraient des événements capitaux dans l'histoire des origines de notre tragédie, si l'on pouvait être sûr qu'ils ont eu une diffusion suffisante avant l'apparition de l'œuvre de Jodelle. Mais leur influence ne s'exerça pas avant 1554[1] : à cette date la *Cléopâtre* avait été jouée; il est vrai qu'elle n'était pas imprimée; et ainsi les pièces de Buchanan gardent encore une importance considérable. La *Médée* fut très lue. Les éditions et les traductions du *Jephté* après 1566 attestent combien fut goûtée et étudiée cette transposition biblique de l'*Iphigénie* : elle agit avant les impressions de Jodelle et de Garnier, concurremment avec le nombre encore petit des tragédies françaises qu'on pouvait lire.

Avant 1554, dans ces dix années décisives où se prépare la tragédie en français, les drames de Buchanan furent-ils connus de beaucoup de monde? Buchanan avait quitté Bordeaux pour aller en Portugal, d'où il ne revint en France qu'en 1553, au lendemain de la *Cléopâtre captive*. Ses pièces furent-elles rejouées au collège

1. *Médée* et *Alceste* furent imprimées en 1554 dans le recueil de Michel Vascosan avec les traductions d'Érasme et de Rotaller. Le passage de l'épître 27 dont on s'est autorisé pour conclure à une édition de la *Médée* en 1543 et 1544, a été mal interprété. *Edere* signifie ici mettre au jour par la récitation publique, non par l'impression. Mais ce passage contredit la *Vie*, en plaçant la composition de *Médée* avant celle du *Baptistes*. Le *Jephté* dédié au maréchal de Cossé par une épître datée du 5 des calendes d'août 1554, parut peut-être cette année-là ou la suivante : je n'en ai pas vu d'édition antérieure à 1566 : et c'est aussi en 1566 ou 67 qu'on le traduit en français. Le *Baptistes* fut dédié à Jacques VI en 1576 et imprimé la même année.

de Guyenne après son départ? En circula-t-il des copies? C'est possible, mais je l'ignore.

Des tragédies de Guérente nous ne savons rien que par la mention de Montaigne; nous n'avons aucun renseignement précis sur celles que composait P. Fauveau à Poitiers, en imitant Sénèque[1]; et nous ignorons si les tragédies de Claude Rouillet imprimées en 1556 ont été composées avant 1552. Mais le *Jules César* de Muret est très important.

Il ne parut sans doute qu'en 1553[2], quelques mois après que la *Cléopâtre* eut été jouée. Mais il avait eu beaucoup d'éclat et de publicité. Écrite probablement en 1544 (l'auteur avait dix-huit ans), et peut-être sous l'influence des drames de Buchanan ou du bruit de leur représentation[3], la tragédie de *Jules César* était aussitôt parvenue à Bordeaux, où Montaigne la jouait vers 1545. Muret l'avait portée à Poitiers, où il alla professer en 1546, ramenée à Bordeaux en 1547, et de là transportée à Paris en 1551, si toutefois elle ne l'y avait pas devancée en manuscrit. Il n'avait pu en faire mystère à ses élèves, parmi lesquels était Grévin, ni à ses amis, parmi lesquels il nomme Jodelle[4] : deux des fondateurs, comme on voit, de la tragédie française, ont une liaison évidente avec le *Jules César*.

Au premier acte, monologue de César, qui étale sa grandeur et méprise les avis de ses amis comme les avertissements du devin. Chœur de l'inconstance de la fortune. — Second acte : Monologue de Brutus qui s'excite à agir. Cassius veut tuer Antoine avec César : Brutus refuse. Chœur de l'amour de la patrie et de la haine des tyrans. — Troisième acte : Pressentiments de Calpurnie qu'un songe a effrayée : sa nourrice la rassure. Chœur pour implorer la faveur des dieux. — Quatrième acte : Calpurnie presse César de ne pas aller au sénat. Il cède. Mais Decimus Brutus le décide à s'y rendre. Chœur sur la facilité des hommes à mépriser les conseils des femmes. — Le cinquième acte s'ouvre par le cri de Brutus :

Sperate, Cives : Cæsar interfectus est.

1. Sainte-Marthe, *Elogia*, p. 69.

2. En tête des *Juvenilia*, dont la préface est datée du 24 novembre 1552. — On trouvera encore le *Jules César* dans les œuvres de Muret, *Opera*, t. IV, Verone, 1729, et à la fin de la brochure de Collischonn, *Jacques Grevin's Tragedie Cæsar, in ihrem Verhältniss zu Muret, Voltaire und Shakespeare*, Marburg, 1886, in-8°.

3. Buchanan a fait des vers en l'honneur du *César* de Muret; on les trouve dans les *Juvenilia* avant la tragédie.

4. Préface des *Juvenilia*. — A Poitiers, Muret eut pour ami et pour auditeur J. Bastier de La Péruse, qui fit une *Médée* un peu après que Jodelle eut fait sa *Cléopâtre* : il y expliqua l'*Amphitryon*; sans doute son enseignement et son *Jules César* contribuèrent à former les connaissances dramatiques de La Péruse.

Cassius et Brutus appellent le peuple à la liberté. Calpurnie se lamente et demande vengeance au peuple. Chœur qui maudit les meurtriers. L'ombre de César annonce sa réception dans l'Olympe : joie de Calpurnie. Chœur sur l'immortalité de l'âme.

Le tout en 570 vers, dont 200 pour les chœurs. Aucune précision scénique. Brutus et César ne peuvent paraître au même lieu : on ne sait où cela se passe. Peut-être sur une place où s'ouvre le vestibule de la maison de César.

Quelle est la composition du chœur? Il s'associe tour à tour à tous les acteurs, faisant écho à César comme à Brutus, et maudissant au cinquième acte les meurtriers qu'il a approuvés au deuxième. Y a-t-il deux chœurs, comme dans nombre de tragédies françaises ultérieures? La composition du chœur change-t-elle comme dans certaines pièces allemandes et flamandes, d'acte en acte, selon les personnages qui sont en scène? ou bien Muret a-t-il conçu le chœur comme une musique d'entracte, un chant lyrique impersonnel qui devait dégager le thème moral de la partie de l'action qui venait de s'écouler. C'est ce qui me paraît le plus probable. Une combinaison a dû se faire en son esprit de la remarque de Donat sur le chœur marquant la fin des actes, et des vers d'Horace définissant la fonction du chœur :

> Actoris partes chorus...
> Defendat[1].

Il faut, il est vrai, faire un contresens sur le texte d'Horace, et entendre : « que le chœur fasse l'office de l'auteur », et soit juge de l'action, fasse les réflexions qu'elle comporte. Mais ce contresens, on le faisait au XVI^e^ siècle. *Actoris* était pris dans le sens d'*orateur*, *auteur* : c'est le sens qu'avait encore chez Jean Lemaire de Belges le mot *acteur*. D'ailleurs les éditions d'Horace à cette époque donnent souvent *authoris* au lieu de *actoris*[2].

Dominé par ses souvenirs, et dépourvu de passion politique, Muret n'a pas pris parti. Buchanan voyait le deuxième acte, et louait Muret d'avoir célébré le tyrannicide héroïque : mais ni l'état des esprits en France vers 1545, ni l'âme de Muret n'exigeaient l'apologie fervente du tyrannicide. Baïf, en regardant le dénouement, pouvait faire honneur au poète d'avoir chanté les funérailles de César[3]. Il y en avait pour tous les goûts. Muret, lecteur de Plutarque et de Cicéron, n'avait pu condamner Brutus; mais,

1. *Art poétique*, 193.
2. C'est le texte des éditions aldines. Voir plus loin, p. 582.
3. Les vers de Buchanan et de Baïf sont en tête de la pièce dans les *Juvenilia*.

lecteur de la V[e] églogue, il avait divinisé César. Lecteur du *Songe de Scipion* et de *Phédon*, il avait conclu par l'immortalité de l'âme. Dans tout cela, il y a moins d'impartialité politique que de dévotion littéraire.

M. Faguet, regardant la pièce du point de vue classique, dit « qu'elle n'est pas maladroitement composée[1] ». Et, en effet, on peut indiquer dans *Jules César* une action qui se noue, se balance un instant et se dénoue. En anéantissant par la pensée tous les autres caractères, on peut voir là un germe, une ébauche de tragédie classique. Où Muret a-t-il appris cette structure? ce n'est pas dans la tragédie grecque ni dans Sénèque. Ce peut être dans les grammairiens latins et dans leurs commentateurs qui ont donné la formule de l'agencement des comédies. Il suffit de changer l'orientation de l'action, pour la faire aller dans la tragédie vers le malheur, et non vers le bonheur. On aura, selon les termes de Jodocus Badius, au premier acte une exposition (monologue de Céar) ; au deuxième, un commencement d'action qui s'achemine à sa fin (monologue de Brutus et conversation avec Cassius); au troisième, trouble, obstacle au dénouement choisi par l'auteur (Calpurnie); au quatrième, intervention qui rend ce dénouement possible (Decimus Brutus); au cinquième acte, conclusion de l'action (apothéose). Toute la liberté prise par Muret a été d'étendre dans la première moitié du quatrième acte la matière du troisième : le trouble et l'obstacle. Donat indiquait pour la tragédie une division en trois moments[2] : il est probable que la difficulté de combiner ces trois moments avec la coupe en cinq actes, et l'impossibilité de présenter distinctement le second moment (le fait, qui, étant un meurtre, doit se reculer loin des yeux, hors de la scène), ont conduit Muret à adapter au poème tragique le plan de l'action comique. De là justement l'apparence classique de son ouvrage.

Muret avait choisi un sujet d'histoire ancienne, Buchanan un sujet biblique. Le *César* et le *Jephté* indiquent nettement les deux directions principales où s'engagera la tragédie française de la Renaissance, lorsqu'elle appliquera la forme antique à des matières non traitées par les anciens. Le rapport de la légende sacrée aux mythes helléniques nous frappe plus : mais il faut bien nous représenter aussi que, pour les humanistes, *Hécube*, *Iphigénie*, *Électre*, *Œdipe*, c'est de l'histoire. En allant aux sujets romains et aux autres histoires anciennes et modernes, on ne faisait que répéter

1. *La Tragédie au XVI[e] siècle*, p. 178.
2. Voir plus loin, p. 572.

ce que les tragiques d'Athènes avaient fait en mettant à la scène les infortunes des maisons royales de leur pays. Le temps seul où ils avaient vécu y avait enfermé l'effort de leur art : pourquoi laisser perdre la richesse tragique de l'histoire des siècles qui les avaient suivis? Muret ne pouvait pas s'imaginer qu'en faisant un *Jules César* au lieu d'une *Iphigénie*, il introduisait une nouveauté considérable : c'en était une pourtant, quoiqu'il ne pût en avoir conscience.

VI

En 1524 s'imprimait la *Sophonisbe* de Trissin, composée dès 1515; en 1524, la *Rosmunda* de Ruccellai. La *Tullia* de Martelli parais-sait en 1533; en 1546, Speroni publiait sa *Canace*, l'*Arétin* son *Horazia*.

A Ferrare, en 1541, devant le duc, se donnait la première représentation certainement établie d'une tragédie en langue vulgaire : c'était l'*Orbecche* de J. B. Giraldi Cinthio. La dédicace nous apprend les noms des collaborateurs du poète dans cette journée qui fait époque : M. Sebastiano Clarignano, de Montefeltro, le Roscius et l'Ésope de ce temps, si l'on en croit Giraldi, jouait le rôle principal; don Alfonso de Vivola avait fait la musique, et Girolamo Carpi de Ferrare avait été l'architecte de la scène.

Les autres pièces de Giraldi, celles de Dolce et d'autres, suivirent : quelques-unes eurent la bonne fortune d'être jouées; le plus grand nombre durent se contenter de l'impression.

Il paraît difficile que ce mouvement n'ait pas eu de répercussion chez nous. L'existence d'une tragédie en langue vulgaire, qui se jouait parfois avec éclat, n'a-t-elle pas donné à Jodelle l'idée de sa tentative? Notre Renaissance dépend trop de la Renaissance italienne; trop d'Italiens venaient chez nous, trop de Français allaient en Italie, pour qu'on n'admette pas que la restauration du théâtre antique en France, qui suit chronologiquement la restauration du théâtre antique en Italie, n'en soit pas un effet direct. Cependant on souhaiterait d'avoir plus que des convenances logiques et des possibilités. Quels sont les faits, les indications qui obligent à reconnaître dans les origines de notre tragédie, dans la formation de la notion de la tragédie en France, une communication du mouvement littéraire italien?

Parmi les Italiens qui vinrent en France, il en est dont on ne peut douter que l'influence ait servi à éclaircir chez les Français

l'idée de la tragédie antique et des imitations qu'on en pouvait faire.

Tel est ce Quintianus Stoa — Gi. Fr. Conti — dont j'ai déjà parlé, familier d'Anne de Bretagne et du chancelier Duprat, et à qui l'on doit les premières tragédies latines imprimées à Paris. Tel est aussi ce Florentin Alamanni qui, depuis 1520, passa chez nous la plus grande partie de sa vie, et mourut au château d'Amboise en 1556. Il dédia au roi ses deux volumes d'*Opere toscane*[1] : ses vers célébraient la reine de Navarre, les Guise et les Montmorency, et nous le montrent lié avec Lascaris, Budé, Jacques Colin. Ses amis français lurent sans doute sa version italienne de l'*Antigone* de Sophocle, que j'ai mentionnée déjà plus haut. Il était à Ferrare en 1541, quand la tragédie d'*Orbecche* fut représentée : est-il excessif de penser qu'il a parlé en France de ce mémorable spectacle[2] ?

Un peu après Pavie, Bandello se fixait chez nous, et le futur évêque d'Agen, le futur auteur des *Nouvelles* dédiait à Marguerite de Navarre une traduction italienne d'*Hécube* (1538) dont j'ai parlé aussi : encore un qui certainement ne se désintéressait pas de la renaissance dramatique de son pays. Scaliger ne publiera sa *Poétique* qu'en 1561 : mais dès 1525 il est en France, établi à Agen.

Dès 1518, dans la liste des « livres que le Roy porte communément », à côté du Roman de la Rose, d'un traité de fauconnerie, et de l'histoire de Thucydide, il y a une Comédie italienne[3]. Et l'on trouve ensuite dans la Bibliothèque de Fontainebleau les manuscrits de deux comédies italiennes, de Lelio Manfredi, dédiées à François Ier[4]. Si le roi ne les a pas lues, elles ne durent pas rester ignorées des lettrés à qui l'accès de la bibliothèque du roi était permis. On sait encore que Montaigne, avant d'avoir quitté le collège, lisait, entre Térence et Plaute, « des comédies italiennes, leurré tousjours par la douceur du subject[5] ». Ainsi, entre 1540 et 1545, les textes des pièces italiennes circulaient en France; la nouvelle forme dramatique mise à la mode au delà des monts était bien connue.

Avec, et avant les éditions des pièces, pénètrent en France les

1. T. I, Florence, 1532, ach. d'imprimer 9 juillet; — T. II, Venise, 1533.
2. H. Hauvette, *Alamanni*, p. 120. — Cf. aussi F. Flamini, *Studi di st. lett.*, p. 269 et suiv.
3. Index des livres de la bibliothèque de Blois, dressé par le Dominicain Guillaume Petit, confesseur de François Ier (L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 175).
4. Flamini, *Studi di st. lett.*, p. 244.
5. *Essais*, I, 26, vers la fin.

décorateurs et architectes, c'est-à-dire l'art scénique de l'Italie. Je ne compterai, ne sachant pas dans quel goût ils travaillaient, ni le maître André, Italien[1], à qui, pour l'entrée d'Éléonore d'Autriche, seconde femme de François Ier, le gouverneur de Paris commandait « de faire et composer des farces et moralités les plus exquises », ni ce Messire Matthée et ses compagnons, Italiens encore, qui apportaient au bureau de la ville des « pourtraicts peints en papier pour les inventions des mystères » qui devaient être joués. J'ignore à quel art appartenait cette *bergerie du dieu Pan*, qui fut représentée avec le mystère et la moralité, et si les Italiens y furent pour quelque chose. Je ne sais pas davantage ce qu'étaient les comédiens italiens dont la reine de Navarre utilisait les services[2].

Mais en 1541 l'architecte Serlio passait au service de François Ier. Il avait des idées sur l'architecture scénique; il avait vu et admiré certains spectacles, comme ceux que réalisait pour le duc d'Urbin l'*intendente architetto* Girolamo Genga[3]. Il avait médité Vitruve, qui s'éclairait pour lui et se complétait par la pratique de la scène italienne où paraissaient les tragédies, comédies et pièces rustiques. C'est à Paris, en 1547, que Serlio faisait imprimer son cinquième livre d'architecture[4]. Deux ans avant, Jean Martin avait publié la traduction française des premiers livres, où l'on trouvait de curieux passages sur la construction et la décoration théâtrales. Jean Martin, ami de Serlio, le fut aussi de Ronsard : par lui, peut-être, une communication s'établit entre le disciple italien et le groupe qui allait faire monter sur la scène la première tragédie française.

Mais les Français qui allaient en Italie voyaient, depuis la fin du xve siècle, des représentations, d'abord des comédies et des tragédies latines, puis des tragédies et des comédies italiennes. Les spectacles magnifiques des cours ferraraise, milanaise et romaine, et l'enthousiasme des Académies[5] qui souvent portaient à la scène des pièces écrites d'après le modèle antique, durent inspirer à plus d'un le dégoût des mystères, farces, soties et moralités. Lazare de Baïf, ambassadeur à Venise de 1529 à 1534, n'y a-t-il vu que des processions et des ballets[6]? On ne jouait pas

1. Picot, *P. Gringore et les Comédiens italiens*, p. 26; Germain Bapst, p. 132.
2. Voir mon article, *Revue d'Hist. litt.*, 1903, p. 194.
3. *Le second livre d'architecture*, chap. xxx.
4. Le troisième livre était dédié à François Ier.
5. Les Rozzi et les Intronati à Sienne, les Costanti à Vicence, les Infiammati à Padoue, les Infocati, les Immobili, les Sorgenti à Florence.
6. Pinvert, 35.

encore de tragédies en langue vulgaire, mais la comédie était florissante. Au temps où Baïf était en Italie, Ruzzante, à Ferrare, à Padoue, mais souvent aussi à Venise au carnaval, jouait ses dialogues, ses scènes rustiques et ses imitations de Plaute, très goûté et très recherché des patriciens[1].

Ferrare avait eu, depuis le début du siècle, un rôle éclatant dans la renaissance dramatique par ses représentations de Plaute, de l'Arioste, de Machiavel. En 1529-1532, Ruzzante y venait jouer. Vers 1540, Bentivoglio, Giraldi commencent à fournir leurs pièces. J'ignore si Rabelais, qui traversa Ferrare en 1534, vit quelque spectacle; mais Marot, à coup sûr, avait entendu parler des représentations de Ferrare, avant même d'aller en Italie. Car il écrit dans le *Chant nuptial de Madame Renée, fille de France, avec le duc de Ferrare* (*1528*) :

> Or va donc voir ta ducale province,
> Ton peuple jà de dresser se soucie
> Arc triomphal, *théâtre*, facécie
> Pour t'accueillir en honneur et en bruit[2].

Nous savons de quel « théâtre » fut accueillie la duchesse Renée : on joua pour elle et pour les Français et Françaises de sa suite une traduction française des *Ménechmes*[3]. Le bruit en vint assurément en France. Quelques années plus tard, en 1536, Marot résida à Ferrare. La duchesse et son entourage, gagnés à la Réforme, faisaient un milieu assez austère; le poète, qui avait dû fuir et s'exiler devant l'accusation d'hérésie, était dans un état de ferveur peu ordinaire. Cependant il est difficile qu'il n'ait pas jeté un regard parfois vers les splendeurs païennes du palais ducal, et prêté l'oreille aux échos des fêtes, s'il n'y assista pas. Mais nous ne savons rien de précis.

A Rome, où Rabelais fut plus d'une fois (début de 1534, août 1535 à mars 1536), depuis les représentations de Pomponius Lœtus, papes et cardinaux ne s'étaient pas désintéressés du théâtre antique et renouvelé de l'antique. Les comédies de l'Arioste et de Bibbiena y avaient eu grand succès. Si Paul III n'était plus un pape païen, il y avait encore parmi les cardinaux bien des amateurs de la comédie régulière, et c'était le cardinal neveu Alexandre Farnèse qui se faisait bâtir par Aristotile de San Gallo une salle de théâtre magnifiquement ornée[4].

1. Creizenach, II, 335-347. Au château de chasse de Cornaro, dans la montagne, il y avait un théâtre fait « ad imitatione de li antichi ».
2. Ed. P. Jannet, II, 87.
3. D'Ancona, II, 137.
4. Creizenach, II, 327.

Rabelais était encore à Rome en 1549 quand on essaya de fonder dans cette ville un théâtre permanent et qu'Anguillara l'ouvrait au palais Colonna avec l'*Amphitryon* de Plaute[1]. Mais surtout nous trouvons dans la *Sciomachie*[2] la preuve de l'impression faite sur les Français par les représentations théâtrales. Les organisateurs de la fête n'avaient pas cru pouvoir se passer d'une comédie, qui à la vérité ne put être jouée. « Puis, les tables levées, écrit Rabelais, entrèrent tous les seigneurs en la salle majour, bien tapissée et atournée. La cuidoit-on que fust jouée une comédie : mais elle ne le fut parce qu'il estoit plus de minuit. Et au banquet que Monseigneur Reverendissime cardinal d'Armignac avoit fait auparavant, en avoit esté jouée une, laquelle plus fâcha que ne plut aux assistans, tant à cause de sa longueur et mines bergamasques assez fades que pour l'invention bien froide et argument trivial[3]. » Rabelais connut donc le nouveau théâtre italien : il le goûta peu, sa gaieté populaire préférait la farce française courte et vive, comme était cette *Femme mute* qu'il avait jouée à Montpellier. Mais c'était là un jugement personnel. Toutefois, jusqu'au jour où la mode s'y mit, ce goût put être partagé par beaucoup de gentilshommes et de dames, ceux et celles qui ne se piquaient pas de lettres et d'érudition.

A cette date, d'ailleurs, le théâtre italien avait fait déjà une apparition en France. Lorsqu'Henri II et Catherine de Médicis firent une entrée solennelle à Lyon en 1548, une représentation italienne leur fut offerte le 27 septembre par les marchands et banquiers lucquois, milanais et florentins établis dans la ville, et par le cardinal de Ferrare, Hippolyte d'Este. On donna la *Calandria* de Bibbiena. Nannoccio, artiste attaché au cardinal de Tournon, avait peint les décors du 1er acte, qui figuraient des vues de Florence ; Zanobi, qu'on avait fait venir d'Italie, avait peint d'autres décors et exécuté des statues en terre cuite dorée.

Après la *Cléopâtre*, mais à une date où la tragédie et les comédies étaient rares encore en France, Catherine de Médicis se plaisait à voir représenter des pièces italiennes : en 1555, devant elle et devant ses enfants Henri II et Marguerite, fut jouée à Paris la *Flora* d'Alamanni[4]. L'année suivante, au château de Blois,

1. Creizenach, II, 327.

2. C'est le livret, rédigé par Rabelais, des fêtes données par le cardinal du Bellay pour la naissance du duc d'Orléans, fils puîné de Henri II, le jeudi 14 mars 1549.

3. *Sciomachie*. Cf. Arthur Heulhard, *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz*, p. 306. — Creizenach n'a pas signalé cette apparition de la comédie bergamasque à Rome.

4. Cf. le Prologue ; Toldo, dans la *Rev. d'Hist. litt.*, t. V, p. 234 ; H. Hauvette *Alamanni*, p. 145.

pour les noces de M. de Cipiere, eut lieu la première représentation (à notre connaissance[1]) d'une tragédie italienne traduite en français : Melin de Saint-Gelais joua, avec François Habert, avec d'autres amis et courtisans, et sans doute avec quelques princesses, la *Sophonisbe* du Trissin qu'il avait rendue en prose[2].

Tout cela est, sauf les derniers faits, peu considérable et peu précis. C'en est assez pourtant pour qu'il ne soit pas permis de passer sous silence l'infiltration des idées et du goût italiens dans l'étude des origines de notre tragédie. Malheureusement il est plus aisé de dire qu'il y eut une infiltration avant 1552 que de déterminer en quoi elle consista.

VII

On voudrait pouvoir apprécier le résultat de toutes ces relations, influences, essais, et expliquer comment l'idée traditionnelle de la tragédie que nous avons constatée aux environs de 1500 s'en trouva modifiée entre 1540 et 1550. Il nous faut encore ici nous contenter de rassembler certains indices.

Nous remarquerons d'abord que l'idée traditionnelle ne cède point la place. Elle est entretenue par les nombreuses éditions de Térence, qui mettent toujours sous les yeux du lecteur les textes de Donat et de Diomède, et des paraphrases d'interprètes modernes. Pour ne prendre que les éditions françaises, — et seulement quelques exemples parmi ces éditions, — le *Térence* de Robert Estienne, en 1529, puis en 1542[3], donne après la *Vie de Térence* de Donat, le *De tragœdia et comœdia*, et les commentaires anciens des six comédies. Le *Térence* de Jean de Roigny de 1552[4] contient toute sorte de choses, traités et commentaires d'Érasme, Mélanchthon, Scaliger, lettre de Gouvea à Guillaume du Bellay, vice-roi du Piémont, et toujours le *De tragœdia et comœdia*[5]. Puis[6]

1. La *Cléopâtre* de Jodelle ne vient pas de Giraldi. La *Cléopâtre reine d'Égypte* de Spinello est un tout autre sujet. Je n'ai pu me procurer la *Cléopâtre* de Cesare dei Cesari. Mais M. Hazard, agrégé des lettres, en mission à Rome, a bien voulu lire la tragédie pour moi, et m'en envoyer l'analyse. Il ne trouve quelques rapports qu'au V^e^ acte; et j'ai pu m'assurer par les vers qu'il me cite que ce rapport très lointain exclut l'idée d'un emprunt. Le texte de Plutarque rend suffisamment compte des rapprochements qu'on peut faire entre les deux pièces dont la conduite est entièrement différente.

2. Cf. mon article, *Rev. d'Hist. litt.*, 1903, p. 196.

3. *P. Terentii Comœdiæ sex.... Parisiis, ex officina Roberti Stephani,* MDXXIX, in-fol. Achevé d'imprimer : VI non. Jul.). — *P. Terentii Comœdiæ sex.... Ex officina Roberti Stephani*, MDXLI, in-4° (Achevé : IV idus Jan. : donc 1542, n. s.).

4. *P. Terentii Afri Comœdia. Parisiis, apud Joannem de Roigny*, 1552, in-fol. (Privilège du 26 sept. 1551).

5. P. 38.

6. P. 44.

un petit traité, *Joannis Theodorici spicilegium*, nous donne, en copiant Diomède, la différence de la tragédie et de la comédie.

Comœdia a tragœdia differt quod in tragœdia introducuntur duces, heroes, reges; in comœdia humiles atque privatæ personæ. In illa, luctus, exsilia, cædes : in hac amores, virginum raptus. Deinde, quod in illa frequenter et pæne semper lætis rebus exitus tristes, et liberorum fortunarumque priorum in pejus agnitio, in hac, tristibus lætiora succedunt. Quæ varia definitione discretæ sunt. Altera enim δεινῶν περιοχὴ, *altera* τύχης περίστασις *dictæ sunt. Tristitia namque tragœdiæ proprium*[1].

Le *Térence* de Lyon, 1560, le *Térence* de Paris, 1602[2], etc., font lire le *De tragœdia et comœdia*, ou séparé ou fondu avec d'autres textes.

Ce n'était pas d'ailleurs seulement les brèves définitions du *De tragœdia et Comœdia* qui s'imprimaient dans les esprits : mais le commentaire de Donat sur les comédies contenait çà et là des indications sur la structure du poème dramatique, parfois même sur celle du poème tragique. Combien devait paraître alors précieuse et lumineuse la remarque de Donat sur la première scène du troisième acte des *Adelphes* :

Hæc scena tragœdiæ ordinem servat. Nam tragœdia in tria dividitur : Expectationem, Gesta, et Exitum.

« La tragédie se divise en trois parties : l'attente, le fait, l'issue. » C'est la formule qui éclaire la composition tragique au XVI^e^ siècle.

Nous savons assez que Térence fut très lu. Ce seul fait suffirait pour établir que la tradition ne fut pas abolie, ou remplacée totalement par une doctrine aristotélicienne ou italienne. Mais il y a d'autres faits décisifs.

En passant de Térence à Horace, l'enseignement ne changeait pas. Dans l'*Horace* de Jodocus Badius (1529, Paris, in-8°), le texte se présente flanqué de quatre commentaires : *Acronis, Porphyrionis, Antonii Mancinelli, Jodoci Badii.* Pour le passage de l'ode à Pollion (II, 1), qui fait allusion à ses tragédies, le commentateur

1. Cf. *Diomèdes*, Venise, in-fol., 1495, hv° et hII.

2. *Terentius in quem triplex edita est P. Antesignani Rupistagmensis Commentatio. Editio tertii exemplaris*, Lugduni, MDLX, in-4°. (En tête : *Terentii vita ex Ælio Donato. Nonnulla de Comœdia et Tragœdia ex Hephæstione, Terentiano, Donato, Diomede, et L. Victore Fausto scitu necessaria.*) — *P. Terentii Carthaginiensis Afri Comœdiæ N. VI, Parisiis apud Hadrianum Perier*, MDCII, in-4°. — Le contenu des éditions étrangères est à peu près le même; le *De Tragœdia et Comœdia* s'y retrouve toujours. Cf. le *Térence* de Tusculum, 1526, in-4°; ou celui de Bâle, *in officina Frobeniana*, 1538, in-fol.

nous apporte tout le passage de Diomède, la définition du genre et les différences qui le séparent de la comédie. L'*Art poétique* est parfois éclairci à l'aide de Diomède, avec lequel, d'ailleurs, comme avec Donat, s'accordent tout à fait les commentaires d'Acron et Porphyrion. Robert Estienne, qui donne son édition en 1533, adjoint à Acron et Porphyrion Janus Parrhasius et le très docte Glareanus. Janus Parrhasius retient la doctrine de Donat sur le chœur marquant la fin des actes[1], et il définit ainsi le style tragique : *Tragicos contra decet ampla sententiarum gravitas, verborum majestas, grandiloqui sint, varii, copiosi, vehementes, moveant potiusquam delectent*[2].

Lorsque Jean Bouchet écrivait vers 1526, et imprimait en 1545 à Poitiers son *Épître responsive au Roy de la Basoche de Bordeaux*, il y disait qu'il regrettait de ne pouvoir fournir des pièces à son *royal* ami et s'employer

> A déclarer par grave tragédie,
> Rude satyre ou faincte comédie,
> Le bien des bons et le mal des pervers.

Cette distinction de trois (et non deux) genres dramatiques : tragédie, *satyre* et comédie, pouvait venir de Vitruve : il est plus probable qu'elle vient ici du *de Tragœdia et Comœdia*; l'épithète *rude* donnée à la satyre correspond au *duro et veluti agresti modo* du traité, et c'est Donat aussi qui assimile la *satyre* à la comédie dans la correction et répréhension des méchants.

Il n'y avait aussi que la doctrine de Donat et de Diomède dans le passage du *De rerum inventoribus* de Polydore Virgile que j'ai cité plus haut : une première traduction française en 1544 renouvelait la popularité et étendait la diffusion de l'ouvrage.

Mais voici un plus intéressant et considérable témoin. On imprima en 1554 un dictionnaire grec-latin et un dictionnaire latin-grec qui furent extraits en grande partie des papiers de Budé[3]. Si nous y cherchons tous les mots typiques de la doctrine aristotélicienne, nous constatons aisément que la *Poétique* ne fournit à peu près rien à leur explication. Aux mots τραγωδία, κωμωδία, et à tous les mots de même racine, aux mots κάθαρσις, ἔλεος, φόβος, πάθος, μύθος, πρᾶξις, περιπέτεια, toutes sortes d'auteurs

1. P. 74.
2. P. 4[illegible].
3. *Lexicon græco-latinum, seu Thesaurus græcæ linguæ*, Jean Crespin, 1554, in-fol. Préface de Claude Baduel. — *Dictionarium græco-latinum*, Charles Estienne, 1554, in-4°.

sont cités : Homère, Hermogène, Platon, Polybe, Phocylide, Plutarque, Démosthène, Hésiode, Xénophon, Thucydide, Sophocle, Hérodote, Anacréon, Eustathe, Ammonius, Strabon, Diodore, Grégoire de Nazianze, etc. *Aristote, de Mundo* est cité : mais la *Poétique*, jamais. Les sens spéciaux que la *Poétique* donne aux mots κάθαρσις, μυθος, πάθος, πρᾶξις, sont omis. Περιπέτεια est traduit par *temeritas*, et l'explication du mot est prise chez Eustathe. Au mot *purgatio*, le dictionnaire latin-grec ne donne que le sens médical. La *Poétique* apparaît citée au mot ἐπεισόδιον, ce qui n'empêche pas d'en proposer d'abord une définition inexacte.

Si des érudits comme Budé et Baduel étaient encore si peu familiers avec la *Poétique* d'Aristote, faut-il s'étonner que l'influence n'en apparaisse pas chez les lettrés qui écrivent en français sur la tragédie?

Lorsque Lazare de Baïf publia la « Tragédie de Sophocle intitulée Électra contenant la vengeance de l'inhumaine et très piteuse mort d'Agamemnon, roy de Mycènes la Grand, faite par sa femme Clytemnestre et son adultère Egisthus [1] », il craignit que le nom de ce genre antique de drame ne déconcertât le lecteur, et, pour remédier à l'ignorance générale, il mit en tête de son œuvre une « Diffinition de la Tragédie » :

« Tragédie est une moralité composée des grandes calamitez, meurtres et adversitez survenus aux nobles et excellents personnages, comme Aias qui se occist pour avoir été frustré des armes d'Achille, OEdipus qui se creva les yeux après qu'il lui fut déclaré comme il avait eu des enfants de sa propre mère, après avoir tué son père [2]. Et plusieurs autres semblables, etc. [3] ».

Et dans la dédicace au Roi de son *Hécube*, il écrivait que les tragédies ont été « premièrement inventées pour remonstrer aux roys et grands seigneurs l'incertitude et lubrique instabilité des choses temporelles, afin qu'ils n'ayent de confiance qu'en la seule vertu [4] ».

Voilà donc deux points mis en lumière : le sujet de la tragédie est horrible; ce sujet horrible a un effet moral, par l'exemple qu'il donne de la fragilité humaine.

Un peu plus tard, en 1548, Thomas Sibilet, dans son *Art poétique français pour l'instruction des jeunes studieux encore peu*

1. Paris, Estienne Rosset, 1537.
2. Comparez au passage cité de F. Le Ver, p. 542, n. 2.
3. Pinvert, p. 64 et 102.
4. Creizenach, p. 438, n. 3.

avancés en la poésie française[1], voulant définir la moralité, nous fait comprendre du même coup comment il conçoit la tragédie :

« La moralité française représente en quelque chose la tragédie grecque ou latine, singulièrement en ce qu'elle traite sujets graves et principaux. Et si le Français s'étoit rangé à ce que la fin de la moralité fût toujours triste et douloureuse, la moralité serait tragédie. Mais en ce avons-nous comme en toutes choses suivi notre naturel qui est de prendre des choses étrangères non tout ce que nous y voyons, mais seulement ce que nous jugeons faire pour nous et être à notre avantage. Car en la moralité nous traitons, comme les Grecs et Latins en leurs tragédies, narrations et faits illustres, magnanimes et vertueux, ou vrais ou au moins vraisemblables, et en prenons autrement ce que fait à l'information de nos mœurs et vie, sans nous assujettir à douleur ou plaisir d'issue. »

Ainsi, pour Sibilet, la tragédie est un poème de sujet grave et important, mettant en scène des faits illustres avec un dénouement funeste : c'est la doctrine traditionnelle. Si la vraisemblance est admise à côté de la vérité historique, Horace en a pu fournir l'idée :

Ficta voluptatis causa sint proxima veris[2].

Mais déjà Donat admettait implicitement cette tolérance : *Tragœdia sæpe ab historica fide patitur. Sæpe*, donc pas toujours. Ajoutons que Sibilet, qui par là est bien dans la tradition médiévale, nous donne ces détails dans un chapitre intitulé : *Du dialogue et de ses espèces, comme sont l'Églogue, la Moralité, la Farce* : il ne distingue pas le drame du simple dialogue.

Mais Sibilet connaît pourtant la différence que met la représentation, essentielle au drame, entre ce genre et la poésie même dialoguée. Il compare au même chapitre l'état du théâtre ancien avec le théâtre français de son temps. Il estime que l'on garde encore « quelque ombre des jeux amphithéâtraux et scéniques ». Seulement comme ces jeux en France ne servent pas à mériter les suffrages du peuple, mais qu'on les fait au contraire « pour y gaigner et y faire profit », les spectacles ne sont pas perfectionnés comme ils le furent dans l'antiquité.

« Par ce moyen demeurans nos jeux actes et entreprises privées, et conséquemment sordides, nous arrêtons plus à nous en acquitter qu'à les consommer en leur perfection. »

1. Paris, Gilles Corrozet, 1548 (Privilège du 27 juin 1548).
2. *Art poét.*, 348.

Ainsi, pour Sibilet, c'est parce que les spectacles sont en France des entreprises privées qu'ils ne sont pas parfaits. La conclusion est donc que, pour se perfectionner, il faudrait qu'ils fussent ordonnés par l'État; J. Du Bellay la tirera, moins d'un an après Sibilet, dans sa *Defense et Illustration de la Langue française* qui paraît à Pâques en 1549. Il lance son appel pour la restauration du théâtre antique moins aux poètes qu'aux rois et aux villes.

« Quant aux Comédies et Tragédies, si les Rois et les Républiques les vouloient restituer en leur ancienne dignité, qu'ont usurpée les fausses moralités, je serois bien d'opinion que tu t'y employasses, et si tu le veux faire pour l'ornement de la langue, tu sais où tu en dois trouver les archétypes[1]. »

Comme Sibilet aussi, Du Bellay assimile la tragédie à la moralité. On remarque — et cela ne laisse pas d'avoir son importance — qu'il ne renvoie pas le poète au lieu où se trouvent les préceptes, mais bien les *archétypes* de la tragédie. Pour lui, l'œuvre tragique est imitation des modèles — des Grecs —, non pas construction sur des règles. Elle se fait empiriquement par tâtonnement et flair, à l'aide de *remarques* prises sur les originaux dont le caractère esthétique a imprégné par une longue et passionnée intuition l'esprit du poète moderne, avec un minimum de définition et de réflexion critique; elle n'est pas même l'application précise et sûre d'une théorie abstraite qui en prévoie et commande toute l'organisation.

Mais enfin l'idée qui s'est fait jour et domine chez Du Bellay, c'est celle de la représentation. Par là surtout s'est enrichie la notion transmise des grammairiens latins au moyen âge.

Ici le rôle de Vitruve a été essentiel. J'ai montré ailleurs[2] l'importance historique du passage où Vitruve définissait les trois scènes.

Genera autem sunt scenarum tria, unum quod dicitur tragicum, alterum comicum, tertium satyricum. Horum autem ornatus sunt inter se dissimiles disparique ratione; quod tragicæ deformantur columnis, fastigiis et signis reliquisque regalibus rebus. Comicæ autem ædificiorum privatorum et mœnianorum habent speciem, prospectusque fenestris dispositis imitatione communium ædificiorum rationibus. Satyricæ vero ornantur arboribus, speluncis, montibus, reliquisque agrestibus rebus in topiarii operis speciem deformatis[3].

1. *Deffence....* II, 4, éd. Chamard, p. 230.
2. Cf. ma Note dans la Revue de la Renaissance citée plus haut, p. 545, n. 1.
3. M. Vitruvii Pollionis *de Architectura libri decem*, Venise, 1567, in-fol., liv. V, chap. VIII.

Ce texte, qui a été la première base sur laquelle a reposé le nouveau genre dramatique de la pastorale, est important aussi pour la tragédie. Il fournit l'indication des moyens par lesquels elle arrive à la réalisation scénique. Les humanistes y donnèrent attention, et nous avons vu Jodocus Badius dans ses *Prænotamenta* au Térence de 1504 en tirer parti[1]. Mais il ne prit toute sa valeur qu'aux mains des architectes ordonnateurs des fêtes et représentations de cour, pour lesquels naturellement le décor et la scène n'étaient pas des parties accessoires et inférieures de l'œuvre dramatique.

L. B. Alberti n'avait pas manqué de se référer à Vitruve, dans le passage de son *de Re ædificatoria* (1485), qui est consacré au théâtre. Son livre eut assez de diffusion et de renommée chez nous pour qu'on en donnât en 1512 une édition parisienne.

Polydore Virgile, dans son *de Rerum Inventoribus*, avait parlé aussi de l'organisation des théâtres anciens; et on l'avait traduit[2]. Mais il nous faut surtout nous arrêter à Serlio, dont le traité eut dans le développement de l'architecture de la Renaissance une influence considérable, qui de plus vécut chez nous, lié, comme je l'ai dit, avec des amis de la Pléiade, et dont le livre enfin devint français par les soins de Jean Martin. On y lisait cette description de la scène tragique rapportée à la définition des pièces tragiques :

« La scène tragique sert à représenter tragédies; les bastimens doivent estre convenables à graves personnages, à raison que (suyvant la doctrine des tragicomédies[3] antiques et modernes) les accidents amoureux et mésaventures inopinées dont la fin sont morts violentes et cruelles, adviennent coutumièrement es maisons des grans seigneurs, comme sont roys, ducs, comtes, et semblables. A ceste cause (comme j'ay dit), en lieu destiné pour jouer telles choses ne se s'y aurait faire bastiment qui ne sente sa grandesse (ainsi que je demonstre par ceste figure[4]). Toutefois pour estre la feuille si petite, il ne m'a esté pos-

1. Voir plus haut, p. 544.

2. Ed. latines faites en France : Paris, 1513. Lyon, 1546. Trad. française, 1544. Voir le liv. III, chap. XII, *De l'origine des théâtres.*

3. L'italien dit : *tragedie.* La *tragicomédie* à cette date étant inusitée en France, et aussi en Italie (malgré le cas isolé de Giraldi), J. Martin emploie sans doute le mot au hasard.

4. La figure montre au premier plan, à droite, un bâtiment à arcades cintrées, à deux étages, élevé sur un soubassement avec des degrés au milieu; derrière, un temple péristyle à fronton triangulaire et d'autres bâtiments; au fond, une porte triomphale à fronton triangulaire surmonté d'une statue, d'autres statues, une pyramide, etc.; à gauche, au premier plan, un bâtiment dont la porte cintrée s'ouvre sur la scène; sur la façade tournée vers le spectateur, une statue dans une niche, et, au-dessous, des bas-reliefs; en arrière, d'autres riches bâtiments de deux

sible y faire voir les édifices somptueux et seigneuriaux, comme j'eusse bien peu faire en espace plus ample[1]. »

Ainsi des personnages royaux, des catastrophes d'amour et des morts violentes et cruelles, une architecture noble, voilà les trois caractéristiques de la tragédie. Vitruve fournit la dernière; les tragédies antiques et les modernes (italiennes) fournissent les deux autres; mais des modèles grecs et contemporains, Serlio n'a tiré que ce que la tradition l'invitait à remarquer.

Ce que le traité de Serlio faisait entrevoir aux Français de la somptuosité de la scène italienne à l'antique fut soudain éclairé par la représentation de la *Calandria* que j'ai signalée plus haut. Il est clair, à lire Brantôme, que c'est à ces fêtes de Lyon (1548) qu'il rapporte l'initiation de la cour de France à l'art théâtral italien, la vulgarisation d'une connaissance et d'une aspiration qui jusque-là n'avaient appartenu qu'à des individus isolés et peu nombreux.

« La quatrième belle singuliarité[2], ce fut cette belle tragicomédie, que ce grand et magnifique cardinal de Ferrare et archevêque de Lyon fit représenter en cette belle salle qui paraît encore, qu'il fit accommoder comme l'on la voit : car paravant c'était une chose vaste, laide, et sans aucune forme de beauté ni de gentillesse, comme un certain galletas : car on dit qu'il dépendit en la représentation de cette tragicomédie plus de dix mille écus, ayant fait venir à grands coût et dépens des plus excellents comédiens et comédientes d'Italie...

« J'ai ouï dire à plusieurs seigneurs et dames que, si la tragicomédie du grand cardinal fut belle, elle fut aussi très bien représentée par les comédiens et comédientes, qui étaient très belles, parloient très bien et de fort bonne grâce, et étoit accompagnée de force intermèdes et feintes, qu'ils contentèrent indéfiniment le roi, la reine, et toute la cour[3].

Il faut que l'effet ait été immense pour qu'après trente-cinq ou quarante ans l'expression s'en retrouve notée en ces termes. Et le sentiment de Brantôme, c'est-à-dire de la cour, est bien que de ce moment date la transformation du théâtre français, car il ajoute :

« ... Chose que l'on n'avoit encore vu, et rare en France; car paravant on ne parloit que de farceurs, des conards de Rouen, des joueurs de la Basoche, et autres sortes de badins et joueurs de badinages,

ou trois étages, dont l'un avec balcon. A droite et à gauche, deux escaliers conduisant de la scène dans l'orchestre; au-dessous, deux passages voûtés menant sous la scène.

1. *Le second livre de Perspective française de Seb. Serlio Bolognais, mis en langue française par Jehan Martin, secrétaire de Monseigneur révérendissime cardinal de Lenoncourt.* In-fol. (1545).

2. De l'entrée du roi Henri II.

3. Ed. Lalanne, III, 256.

farces, mômeries et sotteries : même qu'il n'y avoit pas longtemps que ces belles tragédies et gentilles comédies avoient été inventées, jouées et représentées en Italie[1]. »

Est-ce un hasard si, dès l'année qui suit la représentation de Lyon, des signes d'une prochaine révolution apparaissent en France? si l'appel de Du Bellay aux princes et villes, la représentation du *Plutus* de Ronsard au collège de Coqueret, celle de la *Cléopâtre* de Jodelle à l'hôtel de Reims suivent presque aussitôt cette révélation de la scène italienne?

Si l'on s'en rapportait au titre, la première *tragédie* française aurait été l'*Abraham sacrifiant* de Théodore de Bèze, qui probablement[2] a été représenté avant la pièce de Jodelle, et certainement imprimé dès 1550[3]. Mais cette pièce fournit moins qu'on ne penserait à notre recherche, et il ne suffit pas de la prendre telle qu'elle est, comme représentant la notion que l'auteur avait de la tragédie, puisque, de son aveu, il a fait une pièce mixte entre la tragédie et la comédie. Cela même est un témoignage de l'influence de Térence, même sur les pièces qui traitent des sujets graves. « Pour venir à l'argument que je traite, écrit Bèze, il tient de la tragédie et de la comédie, et pour cela ay séparé le prologue et divisé le tout en pauses à la façon des actes des comédies, sans toutefois m'y assujettir. » D'où l'on aperçoit que, pour Bèze, le prologue tragique fait corps avec le drame, comme chez Euripide et Sénèque, et que les *pauses* de la tragédie doivent se marquer par des chœurs, selon le procédé de Sénèque et la remarque de Donat. Mais pourquoi ne s'est-il pas *assujetti* à la façon des actes de la comédie? Parce qu'il n'a pas fait cinq actes, mais trois parties : et c'est justement la division de la tragédie que Donat recommandait.

« Et, continue-t-il, parce qu'il tient plus de l'un que de l'autre j'ay mieux ainsi l'appeler *tragédie*. » De la comédie, *Abraham sacrifiant* a quelques particularités de structure, et le dénouement heureux, et le style aisé, familier, naturel. Le poète n'a point voulu user « de translations forcées et manières de parler éloignées du commun », malgré l'exemple des anciens : il sait donc que le style tragique est élevé et pompeux. Il a simplifié aussi la forme métrique : « Et n'ay usé de strophes, antistrophes, epirremes, parecbases, ny autres mots qui ne servent que d'espouvanter les simples gens. » Il sait donc que la forme métrique du théâtre grec, tragique

1. Ed. Lalanne, III, 256.
2. Cf. mon article ici même, 1903, p. 185.
3. Voir la Bibliographie, au tome II du *Mistère du Vieil Testament*, p. XLIX et suiv.

et comique, est multiple et riche; et il a d'ailleurs dans son œuvre varié les mètres selon les acteurs et les sentiments. Comment donc sa pièce retient-elle plus de la tragédie? Elle en retient : 1° la dignité des personnages; un patriarche vaut un héros grec; 2° le sujet historique et principal, que Bèze a traité avec tout le scrupule que commandait la tradition de la vérité du poème tragique. « Quant à la manière de procéder, j'ay changé quelques petites circonstances de l'histoire pour m'approprier au théâtre; au reste, j'ay poursuivi le principal au plus près du texte que j'ai pu, suyvant les conjectures qui m'ont semblé les plus convenables à la matière et aux personnes. » 3° Le pathétique du sujet, analogue à celui de l'*Iphigénie*, un père qui veut sacrifier son enfant par obéissance à la divinité, avec le dénouement de la substitution d'un animal à la victime humaine. Le sujet appartient donc à la catégorie tragique définie par l'une des deux pièces qu'Érasme avait traduites, comme le *Jephté* de Buchanan. C'est probablement dans l'*Iphigénie* à Aulis que Théodore de Bèze a trouvé la raison d'appeler sa pièce tragédie malgré le dénouement heureux. Si son drame n'a pas le commencement joyeux et la fin triste que commande la tradition, il a du moins la progression de douleur et de pathétique jusqu'à la dernière scène où l'action revive.

On parvient ainsi à constater à peu près l'idée que Théodore de Bèze se faisait d'une tragédie, quoiqu'il n'en ait pas fait exactement une. Il retient dans sa pensée, même lorsqu'il s'en dispense, les règles traditionnelles, un peu enrichies, et, pour lui, assouplies par la pratique des tragédies grecques. Rien ne dénote chez lui une particulière étude des poétiques et des commentaires critiques.

Ainsi à la veille du jour où Jodelle écrivait, la notion de la tragédie était, pour l'essentiel, composée dans les esprits français par les définitions et les remarques de Donat et Diomède, auxquelles s'ajoutait Horace, et un texte de Vitruve. Là-dessus se superposait la lecture, plus ou moins abondante et féconde selon les moyens des individus, des œuvres latines et grecques, celles-ci principalement dans des traductions latines ou françaises, et des comédies ou tragédies modernes de provenance française ou étrangère : mais toutes ces pièces travaillaient dans le sens de la tradition, qui en prescrivait l'effet, et qu'elles servaient surtout à préciser, à éclairer, plutôt qu'à changer. Seule l'impression du spectacle italien mêlait une idée de somptuosité, d'éclat brillant bien étrangère à la définition première.

VIII

Il ne faudrait pas croire que tout changea brusquement, quand la *Cléopâtre* eut paru — la *Cléopâtre* retient encore beaucoup de l'état d'esprit que je viens d'essayer de décrire, — ni même quand on lut en France la *Poétique* d'Aristote et les théoriciens d'Italie. J'essaierai une autre fois d'évaluer rigoureusement ce que l'une et les autres ont eu d'action réelle dans le développement de notre tragédie au XVI^e^ siècle; je voudrais seulement aujourd'hui compléter la présente étude en faisant constater la survivance dans la seconde moitié du siècle, et chez les plus savants, des idées dont nous avons démêlé la trace entre 1500 en 1550.

Donat, dont nous avons vu la doctrine opérer par le moyen des impressions de Térence, préside encore à l'étude de la tragédie. En voici un curieux témoignage. Lorsque Henri Estienne publia en 1567 un recueil des traductions latines de tragédies grecques, il intercala entre l'*Iphigénie* d'Erasme et la *Médée* de Buchanan, pour l'instruction théorique et historique du lecteur, l'éternel et vénéré traité *De tragœdia et comœdia*[1] : même dans l'esprit des érudits, Donat n'était pas encore supplanté par Aristote.

L'examen des critiques confirme cette conjecture. Jacques Peletier du Mans, dans son *Art poétique départi en deux livres*[2], compare selon l'usage et oppose la tragédie à la comédie. Elles n'ont de commun que les cinq actes : cette mesure vient d'Horace, *Art poétique.*

« Au demeurant elles sont toutes diverses. Car au lieu des personnes comiques qui sont de basse condition[3], en la tragédie s'introduisent Rois, princes et grands seigneurs[4]. Et au lieu qu'en la comédie, les choses ont joyeuse issue[5], en la tragédie la fin est toujours luctueuse, lamentable ou horrible à voir[6]. Car la matière d'icelle sont occisions, exils[7], malheureux définements de fortunes, d'enfants[8] et de parents. »

1. P. 118-128. — Le volume que j'ai sous les yeux, qui est la première partie du recueil, contient l'*Hécube* et l'*Iphigénie* d'Érasme, la *Médée* et l'*Alceste* de Buchanan, l'*Ajax*, l'*Électre* et l'*Antigone* de Georges Rotaller, toutes traductions en vers. Entre les pages 224-225, dans mon exemplaire, a été intercalée avec pagination spéciale une version littérale d'*Hécube* avec le texte grec en regard.
2. Lyon, 1555.
3. Humiles atque privatæ personæ (Diom.).
4. In tragœdia introducuntur heroes, duces, reges.
5. Tristibus lætiora succedunt.
6. Frequenter et pæne semper lætis rebus exitus tristes.
7. Luctus, exsilia, cædes.
8. Et liberorum fortunarumque priorum in pejus agnitio.

Tout cela est du Diomède, c'est le même passage que nous avons trouvé recueilli dans le *Térence* de Jean de Roigny de 1552. Le poids de la tradition se fait sentir dans l'aggravation du précepte relatif au dénouement funeste : *toujours*, au lieu de *fréquenter et pœne semper*. On remarquera le caractère tout traditionnel de cet adjectif : *luctueuse*. *Luctuosum carmen*, c'est la marque caractéristique de la tragédie au moyen âge. Peletier continue :

« La tragédie est sublime, capable de grandes matières tant principales que dépendantes : en somme ne différant rien de l'œuvre héroïque quant aux personnes. »

Homerus... Iliadem instar tragœdiæ... fecisse monstratur, lisait-on dans le *de Tragœdia et Comœdia*. Horace, dans son *Art poétique*, passait constamment de l'épopée à la tragédie et ne les distinguait que par la forme et les mètres. Ce détail, à la vérité, pourrait venir de la *Poétique* d'Aristote : c'est possible, sans être nécessaire.

Nous retrouvons certainement Horace, lorsque Peletier nous parle du chœur :

« Le *Core*, en la tragédie (nous disons *Keur* aux églises), est une multitude de gens, soit hommes ou femmes, parlans tous ensemble. Il doit toujours être du parti de l'auteur [2], c'est-à-dire qu'il doit donner à connaître le sens et le jugement du Poète : parler sentencieusement, craindre les dieux, reprendre les vices, menacer les méchans, ammonester à la vertu [3]. Et le tout doit faire succinctement et résolument. »

Les héros et les héroïnes que Peletier donne comme exemples de personnes tragiques, viennent, à l'exception d'Hercule et de Niobé, des tragédies traduites en latin : Médée, Ajax, Oreste (*Electre*). En français, il ne connaît encore que l'*Hécube* de Lazare de Baïf. Il a ouï seulement le bruit de la *Cléopâtre* de Jodelle. L'hellénisme agit sur Peletier heureusement, de façon qu'il indique Euripide et Sophocle pour modèles plutôt que

1. Isidore de Séville, Notker, etc., dans Cloetta, p. 17 et n. 5, p. 19, etc., et plus haut, p. 542, n. 2, Firmin Le Ver, p. 543, n. 2, Papias.

2. *Actoris partes chorus... Defendat* (v. 193), avec le contresens signalé plus haut, p. 565.

3. Ille bonis faveatque et consilietur amice,
Et regat iratos, et amet peccare timentes....,
Deosque precetur et oret,
Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis. (V. 196-197, 200-201.)

Sénèque, « qui n'est guère magnifique[1], ainçois pesant et obscur, et tenant beaucoup du changement de la tragédie : toutefois sentencieux et imitable avec jugement. » D'où il ressort que pour Peletier encore la tragédie se construit directement d'après le modèle, et non d'après la théorie.

Dans la suite[2], à partir de Grévin, la présence d'Aristote et de la critique italienne se fait sentir dans les formules théoriques. Cependant une part de tradition subsiste; je voudrais le montrer brièvement dans Scaliger.

Dans son érudition copieuse et multiple, à travers son originalité aggressive, la trace de Donat se reconnaît aisément[3]. Il l'estimait beaucoup[4]. Il a utilisé aussi Diomède. Le plus clair et le plus court sera de rapprocher les textes.

Scaliger.	Donat (*De tragœdia et comœdia*); Diomède.
Tragœdiæ vero et comœdiæ genus unum commune, commune unum nomen (Fabula I, 5).	*Fabula generale nomen est; ejus duæ partes sunt, tragœdia et comœdia* (Donat).
Tragœdia, sicut et comœdia in exemplis humanæ vitæ conformata, tribus ab illa differt, personarum conditione, fortunarum negotiorumque qualitate, exitu. Quare stylo quoque necesse est differat (I, 6).	Ce sont bien les trois différences que marque Donat (*mediocres fortunæ hominum, parvi impetus periculaque, læti exitus — ingentes personæ, exitus funesti*). Il marque aussi la différence des styles en louant les comédies de Térence, *ut neque extumescant ad tragicam celsitudinem*; et ceci complète les quatre caractères définis par Cloetta dans la tradition médiévale. Dans Diomède aussi sont nettement classées les trois différences.
Initia turbatiuscula, fines læti (I, 6).	*Illic turbulenta prima, tranquilla ultima* (Donat).
In tragœdia Reges, principes (I, 6).	*Ingentes personæ* (Donat). *Heroes, duces, reges* (Diomède).

1. Voici la notion traditionnelle du style élevé et pompeux.

2. Claude Rouillet (*Varia Poemata*, 1556, Privilège du 9 mars) a mis en tête de ses tragédies un petit avis où il donne comme autorités et règles *technologiam Horatii, imitationem Senecæ, Græcorum rationem*. Il semble que Sénèque et Horace soient les autorités reconnues de tout le monde, et qu'il s'excuse de ne pas leur avoir toujours déféré en alléguant les Grecs. Mais peut-être aussi la *Græcorum ratio* est-elle contenue pour lui dans Horace, dans Sénèque. Le texte n'est pas très net.

3. Giraldi est aussi tout plein de *Donat* dans son petit écrit *De comœdia ejusque apparatu omni et partibus commentarius* (Gronovius, *Thesaurus antiq. græc.*, t. VIII, col. 1473.)

4. Solus Donatus meritus est qui poetarum anima diceretur (III, 26).

Metus, minæ, exsilia, mortes (I, 97). — *Res tragicæ grandes, atroces, jussa regum, cædes, desperationes, suspendia, exsilia, orbitates, parricidia, incestus, incendia, pugnæ, occæcationes, fletus, ulutatus, conquestiones, funera, epitaphia, epicedia* (III, 97).

Luctus, exsilia, cædes (Diomède).

Le grammairien latin donne le modèle de définition de l'action tragique, par énumération de cas tragiques.

Definitio apud Aristotelem hæc : (suit la définition de la *Poétique*). *Quam nolo hic impugnare aliter quam nostram subnectendo. Imitatio per actiones illustris fortunæ, exitu infelici, oratione gravi metrica* (I, 6).

Ainsi la définition aristotélicienne est rejetée par Scaliger : il lui en substitue une autre conforme à la tradition de Donat et Diomède, l'*action illustre* (c.-à-d. historique et royale), *le dénouement funeste, le style grave.*

Les éléments même de l'expression viennent de la tradition des grammairiens latins. Comparez *heroicæ fortunæ, tristes exitus, altissimo stilo, ludus metrice compositus*, dans les textes cités au cours de cet article. La part d'Aristote se réduit à *imitatio per actiones* (μίμησις, δρώντων).

Comœdiæ partes, protasis, etc. (I, 9).

Toute cette division de la comédie vient de Donat.

Tragœdiæ proprium exitus infelix (III, 97).

Exitus funesti (Donat). *Exitus tristes* (Diomède).

Quum igitur ex historiis argumenta petant (III, 97).

Tragœdia sæpe ab historica fide petitur (Donat).

Verum quum tragœdiæ sit infelix exitus, et tragœdia sit Hecuba, oportuit Hecubam in fine quam in principio mæstiorem. Id autem nequaquam fit, ultione enim paulo minus tristis (III, 97).

Cette critique de *l'Hécube* montre combien le sentiment de la tradition est fort chez Scaliger. Elle procède de l'interprétation stricte et littérale du précepte qui exige la progression de la misère dans l'action tragique. *Tragœdia*, disait Jodocus Badius, *in principio est læta, ... in fine autem tristissima.* C'était la doctrine de Donat et Diomède.

Verum est quod aiunt, inter actus choros insertos pro tibicine (III, 97). *Chorus est pars inter actum et actum*, ou mieux, *post actum, introducta cum concentu* (I, 9).

C'est la définition que déjà, dès 1504, Jodocus Badius avait tirée de Donat.

Aiunt... Iliadem tragœdiæ modulum, comœdiæ Odysseam (I, 5).

C'est dans Aristote, mais aussi dans Donat : *Homerus tamen, qui fere omnis Poeticæ largissimus fons est, etiam his carminibus exempla præbuit, et velut quadam suorum operum lege præscripsit, qui Iliadem instar tragœdiæ, Odysseam ad imaginem comœdiæ fecisse monstratur.*

Ces exemples suffisent. On y remarquera surtout que, chez Scaliger, la définition de la tragédie, la notion du sujet tragique restent traditionnelles [1]. Il retient toute l'idée que Cloetta a constatée dans les glossaires et les sommes du moyen âge; et, pour lui, l'essentiel du poème tragique est dans l'atrocité du sujet et l'horreur du dénouement. La condition royale des personnages et la magnificence du style donnent à ce spectacle funeste la grandeur. Et quelque autorité qu'ait Aristote, quelque usage que Scaliger en fasse dans le détail de sa théorie, pour dégager le caractère spécifique de la tragédie, il transforme la définition aristotélicienne dans le sens traditionnel, élaguant la purgation des passions [2], changeant σπουδαίας en illustre, substituant à la variété métrique l'élévation du style, et imposant enfin le dénouement funeste. Cela seul est assez caractéristique.

On sait quelle fut l'influence de Scaliger, et l'on voit, que loin de détruire la notion traditionnelle, il la conservait comme le noyau de la doctrine.

Gustave Lanson.

1. Scaliger n'est pas une exception. Qu'on prenne l'Euripide de Bâle, 1562, *Euripides poeta tragicorum princeps in latinum sermonem conversus*, on verra combien l'éditeur Gaspar Stiblinus retient de la tradition. *Tragœdiæ nihil aliud sunt quam imagines quædam humanarum cladium quibus subinde respublicæ et regna affliguntur*, etc. (P. 660). Il loue dans l'*Hécube : plus quam tragicam atrocitatem.* (P. 38). A la fin du volume est un traité : *De tragœdia et ejus partibus* προλεγόμενα *quædam Jacobo Micyllo autore;* cet érudit estropie la définition d'Aristote, mais copie largement Donat et Diomède, insistant sur les différences de la tragédie et de la comédie, sur le style tragique, sur les fins de la tragédie, dans un esprit tout traditionnel.

2. Il la remplace par *docere cum de lectatione* : c'est l'idée déjà indiquée par Jodocus Badius (cf. plus haut, p. 544).

OBSERVATIONS SUR UN PASSAGE DES « CARACTÈRES » DE LA BRUYÈRE

I

On lit dans La Bruyère (*De la société et de la conversation*, n° 44) une pensée, dont le sens paraît avoir échappé jusqu'à présent aux annotateurs des *Caractères* : « *L'on peut compter sûrement sur la dot, le douaire et les conventions, mais faiblement sur les nourritures : elles dépendent d'une union fragile de la mère et de la bru et qui périt souvent dans l'année du mariage* ».

Frappés par la singularité du mot *nourritures*, tous les commentateurs s'essayent à en expliquer le sens. Walckenaer (Paris, 1845, p. 677) fait remarquer que le mot est en italique dans le texte, « parce qu'il est du style des notaires ». Il a joute, et tous les éditeurs subséquents se sont bornés à répéter après lui, qu'il s'agit d'une clause du contrat de mariage, par laquelle on stipule que les époux vivront pendant un certain nombre d'années chez les parents de l'un d'eux et aux frais de ceux-ci [1]. Littré donne de ce mot la même explication et fait figurer le passage des *Caractères* parmi les quatre exemples qu'il cite [2]. Les annotateurs n'ont pas poussé plus avant.

Il y avait pourtant à faire une remarque de nature à piquer leur curiosité. Si la stipulation de nourritures est une des clauses du contrat de mariage, elle fait partie de ce qu'on appelle les conventions matrimoniales, ou comme le dit abréviativement La Bruyère, des conventions. Or, si l'auteur écrit qu'on peut compter *sûrement* sur les conventions, on ne voit pas pourquoi il ajoute qu'on ne peut compter que *faiblement* sur les nourritures. Ce qui est essentiel, dans le passage et dans la pensée de l'écrivain, c'est, à n'en pas douter, l'antithèse entre *sûrement* et *faiblement*, entre les stipulations du contrat, dot, douaire, etc., dont l'exécution est assurée, et celles dont l'accomplissement n'est pas

1. Cf. les éditions : Hémardinquer, 1849; Destailleur, 1861; Chassang, 1876; d'Hugues, 1894; Servois, 1865-1878.

2. Littré, v° Nourriture. Adjoindre à ces textes : Dangeau, *Journal* (édit. Soulié), t. I, p. 368 : « le mariage du petit Biron fut réglé avec M^lle^ de Nogent à qui l'on donne 200 000 francs et plusieurs années de nourriture »; t. II, p. 25 et p. 97.

certain, comme les nourritures. Rien n'est donc plus légitime que de se demander d'où provient cette différence, et c'est le problème que personne ne semble s'être posé jusqu'à cette heure.

II

C'est dans la pratique, non pas notariale, mais judiciaire de l'époque qu'il en faut chercher la solution. Deux cas peuvent se présenter : ou bien les nourritures promises par les parents d'un des époux, par ceux du mari comme le prévoit La Bruyère, ne figurent pas parmi les stipulations du contrat, ou au contraire elles y sont mentionnées.

Dans le premier cas, il est évident qu'on n'y peut pas compter. La promesse faite en dehors du contrat n'a que la valeur d'un engagement moral. L'exécution n'en peut être, le cas échéant, réclamée devant les tribunaux. Elle dépend de la bonne harmonie entre la mère du mari et sa bru, d'une entente trop souvent éphémère qu'une année tout au plus de vie en commun suffit à rompre. Autant dire : une belle mère s'entend rarement avec sa bru et, de fait, c'est ce que dit le numéro suivant (n° 45) : « Une belle mère aime son gendre, n'aime point sa bru », qui ne paraît que dans la cinquième édition des caractères.

Supposons, d'autre part, que la convention de nourritures ait été inscrite dans le contrat de mariage. C'est un cas qui se présentait assez souvent[1], et c'est bien celui qu'a eu en vue La

1. Les avantages qu'un nouveau ménage peut retirer de cette clause sont évidents. Les gens les mieux nés étaient loin de les dédaigner. Voir les nombreux exemples donnés par Bertin, *Les mariages dans l'ancienne société française*, Paris, 1879, p. 118, 136, 230, 252, 359, 437, 503. Voici quelques spécimens de la manière dont on libellait la convention de nourritures dans les contrats de mariage : « Et afin que le dit Sieur de Rambures soit tant plus obligé à l'endroit des dits Seigneur et Dame de Ballagny, ils ont accordé de le loger et deffrayer avec le train et en la sorte dont ils ont convenu au séjour qu'il pourra faire prez les dits Seigneur et Dame... durant les quatre premières années du mariage... » Contract de mariage entre Charles de Rambures et Dame Marie de Monluc, fille de M. le Maréchal de Ballagny, du 24 octobre 1592 (Bibl. Nat., Factums, F. 1199, f° 27142). — « Ont reconnu le dit S^r^ pour leur fils et seul héritier et auquel ils ont fait don en faveur du dit mariage de la somme de 2 000 livres qu'ils se sont soumis et obligez leur payer... annuellement... et en outre de le nourrir, loger et la dite damoiselle future épouse et les enfants qui proviendraient de leur mariage, tous leurs domestiques... » Contrat de mariage de Ch. de Caqueray et de D^lle^ de Monsure du 20 juin 1682 (Bibl. Nat., Factums, Thoisy, 193, f° 11). — « La dame Alix, mère du futur époux en considération du dit futur mariage s'engage à tenir chez elle, nourrir, loger les futurs époux jusqu'à bon plaisir ». Contrat de M. de Pisterecourt avec D^lle^ Jacob du 18 décembre 1746 (Archives de Meurthe-et-Moselle, Série E., art. 140). — « Et... la dite dame de Baillivy sa mère promet et donne en dot à la... future épouse sa fille une pension annuelle et viagère de 450 livres... et s'oblige en outre de loger, nourrir les S^r^ et D^lle^ futurs époux et un domestique ». Contrat du 23 janvier 1773 (Archives de Meurthe-et-Moselle, Série E, art. 162).

Bruyère. Même alors, il a eu raison d'écrire : « On ne peut compter que faiblement sur les nourritures ». C'est qu'en effet, selon la jurisprudence du temps, une promesse de nourritures n'était point considérée comme obligatoire, même faite par contrat de mariage.

Cette question des nourritures fournies par les parents à leurs enfants non mariés ou nouvellement établis en ménage et continuant à vivre avec eux, paraît avoir préoccupé d'assez longue date les praticiens français. L'ancienne coutume d'Orléans de l'an 1509 lui consacre une disposition formelle. L'article 224, chapitre XIII « Des donations faites en mariage », prévoit précisément le cas où les père et mère auraient donné en mariage à leurs enfants des fruits et *nourritures*. Il décide que ces libéralités ne seront point sujettes au rapport[1]. On les considère comme prises sur le revenu et non sur le capital qu'elles ne diminuent pas. Or il n'y a que le capital qui soit rapportable. Pour la même raison, une ou plusieurs années de nourritures, promises et fournies à une fille par ses parents n'étaient point considérées comme une dot supplémentaire apportée par elle. Cela conduit à décider que, le mariage dissous, la femme, qui a droit à la restitution de sa dot, n'a pas le droit de réclamer au mari ou à ses héritiers la valeur de la dite nourriture et entretien. C'est ce que dit expressivement d'Espeisses qui écrit en 1665[2].

Malgré quelques dissidences, ces solutions ont continué à être admises par les jurisconsultes pendant tout le XVIII[e] siècle[3]. Roussillhe, par exemple, est très explicite[4]. Il se demande si la nourriture promise par le père de la future épouse peut former pour elle un capital qui doit être, en cas de dissolution du mariage, restitué par le mari. Et sa réponse est significative : le mari n'est

1. « Quand père et mère ont donné en mariage faisant à leurs enfants aucuns biens meubles ou immeubles, et les dits père et mère vont de vie à trespas,... les dits enfants... seront tenus de rapporter... ce qui leur a esté donné... sauf les fruits et *nourritures* dont ne sera fait aucun rapport ». L'article 286, qui remplace l'article 224 dans la coutume réformée de 1583, ne reproduit pas identiquement le texte de l'ancien article; il ne parle que des fruits et omet les nourritures. Mais l'article 309 de la coutume réformée dit encore : « Les *nourritures*, entretenements... ne se rapportent ». Voir, sur l'art. 224 de l'ancienne coutume, le commentaire d'Angleberme, *Commentarius in Aurelianas consuetudines*, Paris, 1543, f° CXXVIII, verso.

2. *Œuvres de d'Espeisses*, nouv. édition par Guy du Rousseau de la Combe, I, p. 540. Il cite en ce sens deux décisions, l'une de 1627 de la Chambre de l'Édit du Languedoc, l'autre de 1648 de la Chambre de Castres.

3. C'est surtout Pothier qui est partisan de l'opinion contraire : « Lorsqu'un père promet de nourrir chez lui les futurs conjoints et leur famille,... ces nourritures... font partie de la dot et l'enfant est tenu de les imputer sur son douaire, de même qu'il aurait été tenu d'en faire le rapport à ses cohéritiers ». *Traité du douaire*, part. II, ch. IV, n° 360; adde *Coutumes des duchés... d'Orléans*, note sur l'art. 309. Denizart, v° RAPPORT, est également de l'avis de Pothier. Cf. aussi Basnage sur 334 *Cout. de Normandie*.

4. *Traité de la dot*, 1785, II, n° 524.

obligé de rendre les nourritures qu'autant qu'on les évalue en argent, lors du contrat de mariage[1]. Il cite d'ailleurs de Montvalon qui, dans son *Traité des successions*, est encore plus catégorique[2]. « Suivant le sentiment de nos auteurs, dit ce dernier, la nourriture du gendre, promise simplement dans le contrat de mariage, à moins qu'elle n'y ait été appréciée... n'est point censée fournie en augment de dot et ne peut être répétée sur les biens du mari, lors de la restitution de dot. On suppose qu'elle a été promise et fournie par amitié[3]. »

Voilà bien clairement dégagée la pensée inspiratrice de toutes ces décisions. Les nourritures, même promises par contrat, ne sont, quand on les a fournies, qu'une marque d'amitié et de bienveillance. C'est dire qu'elles ne sont pas dues juridiquement et qu'au refus par le promettant de les fournir, on n'aurait pas d'action en justice pour le contraindre à les donner[4]. On n'est donc pas sûr de les avoir. A la différence de la dot, du douaire[5] et des autres conventions inscrites dans le contrat, on n'y peut compter que faiblement. Car l'exécution de la clause dépend exclusivement des bonnes dispositions des parents à l'égard du nouveau ménage[6] et en particulier de l'accord toujours précaire de la belle mère et de la bru.

1. Estimer en argent les nourritures promises par contrat, c'est ravaler l'hospitalité offerte bénévolement au nouveau ménage au rang d'une avance en numéraire, c'est en faire une donation ordinaire. Le contrat de 1773 cité plus haut contient cette estimation, formulée ainsi : « et au cas que la dite dame de Baillivy ou les dits.... futurs époux se détermineraient à ne point demeurer ensemble, ma dite dame de Baillivy augmentera la pension viagère... d'une autre somme de 1 000 livres... pour tenir lieu de logement, nourritures ci-dessus stipulées... »

2. De Montvalon, *Traité des successions*, 1780, I, p. 64, 103. A la page 103, l'auteur tire une autre conséquence de son principe : la valeur des nourritures fournies ne doit pas être imputée sur la légitime.

3. Les auteurs modernes se sont posé les mêmes questions. Cf. Dalloz, *Jurispr. génér.*, v° Successions, n°s 1166, 1167; Contrat de mariage, n° 3243. Selon Demolombe, *Traité des successions*, IV, n° 438, la promesse de nourritures faite par contrat de mariage n'est pas une libéralité sujette à rapport, si l'intention du promettant n'a pas été d'en faire un capital. De même, en pareil cas, la femme à laquelle son père aurait fait cette promesse ne pourrait, le mariage dissous ou la séparation de biens advenant, réclamer au mari ou à ses héritiers le montant des annuités de sa pension fournie en nature. Pour la même raison, il décide, *Traité des donations entre vifs*, II, n° 313, que, dans la composition de la masse sur laquelle doit être calculée la quotité disponible, on n'a pas à faire figurer les frais de nourriture que le défunt aurait faits pour un de ses enfants. Dans le même sens que Demolombe, Aubry et Rau, *Cours de droit civil français*, VI, § 631, note 47.

4. Il ne semble pas que la question se soit posée devant les tribunaux de l'ancien régime. Du moins n'avons-nous trouvé aucune trace de pareils procès.

5. Il s'agit évidemment non du douaire coutumier, mais du douaire conventionnel ou préfix, stipulé par le contrat. Voir Renusson, *Traité du douaire*, n° 1.

6. Aussi lit-on dans le contrat de mariage de 1746 rapporté ci-dessus : « La dame Alix, mère du futur époux... s'engage à... nourrir... les futurs époux jusqu'à bon plaisir. »

III

Tant d'idées en si peu de mots, d'aussi délicates nuances de pensée, des allusions à peine indiquées concernant l'état de la jurisprudence, étaient-elles vraiment dans les intentions du moraliste, avaient-elles chance d'être comprises et goûtées par ses lecteurs? On n'en doit pas douter. Ce passage est loin d'être le seul où La Bruyère ait touché d'une main experte aux choses du droit. On en peut relever bien d'autres où la précision du langage technique le dispute à l'exactitude de la pensée[1]. Tout est voulu dans ces morceaux, rien n'y est laissé au hasard de l'improvisation, à la fantaisie de l'à-peu-près[2]. La Bruyère avait fait ses études juridiques. Il avait pris ses grades à l'Université d'Orléans[3]. Il parle donc de choses qu'il sait, et il en parle avec le scrupule de l'écrivain qui s'applique à lui-même le conseil qu'il donne de remonter aux sources[4]. Et s'il touche à ces sujets qu'on croirait réservés au Palais ou à l'École, c'est qu'il sent bien qu'à le faire, il se ménage un plein succès. D'autres, avant et en même temps que lui, avaient exploité avantageusement cette veine. Il a su lui faire rendre tout ce qu'elle pouvait donner d'utile à son dessein.

De tout temps, les choses judiciaires ont été vues enveloppées d'une atmosphère quasi mystérieuse propre à leur assurer le respect de la foule. Il y a là, comme pour les religions, une région à demi entr'ouverte aux profanes, qui a ses usages, ses façons de penser, de dire, d'agir, ses cérémonies rituelles dont le sens secret échappe au vulgaire. Mais ce monde à part n'est pas abso-

1. La liste donnée par Fournier : *La comédie de La Bruyère*, Paris, 1866, t. I, p. 34, est loin d'être complète. Fournier ne cite que trois passages. Il est facile d'en noter un bien plus grand nombre.

2. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, X. p. 431, à propos du livre de Fournier, a écrit : « Il aurait droit de nous dire que La Bruyère est un de ces écrivains chez qui il faut faire attention à tout, car lui-même il mettait à tout de l'intention ».

3. Servois, *Notice biograph.*, p. XXVIII, XXIX. Ajoutons que La Bruyère était d'une famille de robe et comptait des magistrats dans ses ascendants (Servois, *Notice*, p. XVI, XXIV). Sur l'Université d'Orléans et la facilité d'y obtenir des grades. Cf. Depeiges, *Molière légiste*.

4. De quelques usages, n° 72. Il est curieux de noter que l'énumération de La Bruyère : dot, douaire et conventions, se retrouve presque textuellement dans l'art. 202 de la Coutume réformée d'Orléans : « En traicté de mariage... homme et femme peuvent faire et apposer telles conditions, douaires, donations et autres conventions que bon leur semblera. » Adde Le Brun, *Traité de la Communauté*, 1754, p. 521, n° 20 : « Il faut dire... que l'augmentation de dot ne passe qu'après le douaire et les autres conventions ». Dot, douaire et conventions, ces trois termes ou deux seulement paraissent toujours associés dans les nombreux factums judiciaires du temps de La Bruyère. Cf. Bibl. Nat., Factums Thoisy, 196, f° 1, 202, 394, 485.

lument isolé du monde normal. La vie quotidienne nous oblige à nous mettre en rapport avec lui. A tout instant, sans même l'avoir voulu, des contacts peuvent s'établir entre nous et ce mécanisme qui fonctionne au sein de la société, par elle et pour elle, et nul ne peut se dire qu'une circonstance imprévue ne le mettra pas « dans la condition lamentable d'un homme innocent à qui la précipitation et la procédure ont trouvé un crime[1] ». Trop heureux d'éviter d'être pris dans les engrenages de la terrible machine, nous savons gré à qui nous en révèle l'agencement, nous en dénonce les côtés dangereux et surtout les points faibles. Il n'y a pas que les juristes de profession pour le faire. Les philosophes, les littérateurs, tous les penseurs, esprits que la réflexion ou la constante observation aiguisent, ne manquent jamais de regarder sur ce théâtre où se jouent tantôt la comédie, tantôt le drame, qui fait rire ou qui fait pleurer. Plus exposés que d'autres à tenir par mauvaise fortune un rôle dans la pièce, à l'avance ils se vengent d'elle par en médire. Le décor, le costume, la langue, les acteurs, tout leur devient objet de raillerie. Anciens ou modernes, il n'est pas de moraliste, de satirique ou de comique qui n'ait daubé sur la Justice aux pieds boiteux, aux balances douteuses, sur ceux qui la rendent ou en vivent, sur la Loi même avec ses prétentions à l'infaillibilité et à la durée. Parmi ces contempteurs malicieux ou révoltés d'un ordre pourtant nécessaire, La Bruyère occupe une des premtères places par l'acuité de l'observation et la justesse des remarques.

Et pourtant la critique paraît avoir négligé ce côté si vivant de l'œuvre du moraliste. Sainte-Beuve lui-même, qui est revenu tant de fois à La Bruyère avec une complaisance marquée, semble avoir laissé échapper cette particularité notable[2]. Seul, Ed. Fournier dans sa *Comédie de La Bruyère* a souligné la tendance des *Caractères* à rappeler par voie d'allusion les causes célèbres du temps. L'ingénieux érudit a flairé dans plusieurs passages « un parfum de dossier » qui n'est, selon lui, qu'un ressouvenir des

1. *De quelques usages*, n° 52.

2. J'en dirai autant de ceux qui l'ont précédé, par ex. : d'Olivet, *Histoire de l'Académie française*; La Harpe, *Cours de littérature*; Victorin Fabre, *Éloge de La Bruyère*; de Feletz, *Jugements historiques et littéraires*. Prévost Paradol, *Études sur les moralistes français*, p. 179, a noté seulement que « La Bruyère sentait mieux que personne et exprimait... dans les termes les plus heureux tout ce qu'il y avait de contraire à la nature dans cet ordre politique et social où il était humblement logé et quelle violence perpétuelle un tel état de choses faisait à la justice ». Pour Sainte-Beuve, voir les excellentes tables de Pierrot et Giraud (Paris, 1903) et spécialement l'étude parue en 1842 sous le titre : *La Bruyère, la Rochefoucauld*, etc., ainsi que l'article sur l'édition Destailleur, *Nouveaux Lundis*, t. I, p. 122 et suiv.

études juridiques de l'auteur [1]. Le mot, pour heureux qu'il soit, est comme nuancé de reproche. Je serais volontiers d'un avis contraire. En parlant à ses contemporains droit, procès et procédures, La Bruyère savait qu'il frappait juste : il était sûr d'être compris et goûté.

Courtisans, hommes de robe ou de finance, gens de haute bourgeoisie, le public auquel il s'adressait était tout préparé par ses traditions familiales, son éducation, ses occupations journalières, à saisir la malignité de ses moindres allusions, à savourer cette variété de comique inhérente aux choses de la justice, où la raillerie sert souvent de masque à l'indignation. Cela est si vrai que personne, parmi les adversaires que lui suscita son livre, ne songea à reprocher à La Bruyère d'avoir touché d'une main légère ou hardie à ces graves questions, personne ne crut de bonne guerre de relever comme malencontreuses les constantes réminiscences de la langue du palais ou des affaires [2]. Ce silence a ses motifs. L'honnête homme du grand siècle était plus initié qu'on ne suppose aux questions d'intérêt, aux affaires d'argent, aux détours de la chicane, aux subtilités des procédures, aux termes spéciaux de la paperasserie judiciaire [3]. Lui parler pétitoire, possessoire, dot, douaire, contrats de constitution, fidéicommis, réglement de juges, exploits, saisies, Pandectes, lui nommer Titius et Maevius, ne passait pas pour chose étrange [4]. On était sûr, en le faisant,

1. *La Comédie de la Bruyère*, I, p. 214 et note 2; p. 196, 197 où il écrit : « La Bruyère aime les vieilles formes de langage, comme on les aimait au Palais, au temps de Patru, le temps de sa jeunesse »; p. 35 et note 2.

2. Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, Paris, 1700, t. I, p. 332 et suiv., n'a pas une seule fois l'idée de l'en blâmer. Fournier (I, p. 35) prétend à tort que l'auteur anonyme des *Sentiments critiques sur les Caractères*, Amsterdam, 1701, reproche à La Bruyère ses façons de parler imitant le style du palais. A la p. 173, où l'Anonyme rapporte la pensée relative aux nourritures, il ne trouve à attaquer que « le rude son des deux mots *sûrement sur* ». Mais, aucun blâme pour l'emploi des termes techniques. Tout au contraire, p. 190, il lui fait la leçon pour avoir manqué de précision et avoir dit que Crésus est mort *insolvable, sans biens*; p. 353, pour avoir écrit : un dépit *pendant qu'ils vivent les fait tester*. Une seule fois, p. 252, parce que La Bruyère s'est cru autorisé à écrire : « Il s'ouvre et parle le premier, pour en découvrant les oppositions... prendre ses mesures », l'auteur anonyme critique cette transposition qui, dit-il, est d'usage au Palais, alors que « dans le beau style on parle autrement ».

3. Rien de plus révélateur à cet égard que le *Journal de Dangeau*. A chaque page, sous le masque du parfait courtisan, apparaît l'homme d'affaires, on pourrait presque dire le parfait notaire. Les termes techniques : ameublis, substitués, lods et ventes, douaire, prendre la fille avec ses droits, nourritures, etc., s'entremêlent aux chiffre des dots, des pensions, des charges. Tout est compté, pesé, estimé en argent, on y établit le budget de quiconque se marie.

4. Toutes ces expressions et bien d'autres aussi exactes figurent dans les *Caractères*, en bonne place, et concourent à l'effet cherché par l'écrivain. C'est le cas de dire avec Fournier, I, p. 86 : « Jamais La Bruyère ne manque le terme technique, ni le mot à la mode. Son vocabulaire n'a pas de dédains. »

d'intéresser, d'amuser, en tout cas d'être entendu. Il n'en serait plus de même aujourd'hui. Les causes de ce changement mériteraient d'être recherchées. On ne peut que les indiquer ici, imparfaitement.

Sommes-nous devenus plus respectueux des lois et des formes de la justice, moins enclins à la moquerie? N'est-ce pas plutôt qu'on est moins instruit de ces questions? Ce qui prête à la raillerie change avec le temps. On ne rit que de ce qu'on connaît. Les procès civils ou criminels, les premiers plus peut-être que les seconds, passionnaient jadis un public pour qui c'était la seule occasion d'être mêlé aux choses d'État. La politique nous offre maintenant un théâtre plus vaste, plus varié. Ajoutons qu'on est devenu moins processif. Le Palais n'est plus le centre de la ville, le rendez-vous des curieux de nouvelles, des élégants, le lieu où se débitent les livres fraîchement parus. Ménalque n'en descend plus pour monter dans le carrosse d'autrui qu'il prend pour le sien[1]. Il n'y a plus guère d'Antagoras[2]. On a inventé d'autres manières de perdre son temps et son argent. Le procès de G contre H ne passionne plus l'opinion[3]. Si le hasard ou quelque affaire nous conduit dans cette région, si voisine et pourtant si lointaine, où se rendent les décisions des tribunaux, il nous semble être en terre étrangère. Nous ne savons plus, comme jadis, la carte du pays, les moindres accidents de terrain, les détours des voies par où lentement on s'achemine à la justice, les coutumes des habitants, leur langue surtout qui nous paraît pédante et d'un autre âge. Espérer amuser, séduire, entraîner, moraliser en nous la parlant, qui donc oserait le tenter ?.

Gaston May.

1. *De l'homme*, n° 7.
2. *Id.*, n° 25.
3. *De la société et de la conversation*, n° 47.

UN ROMAN DE BARBEY D'AUREVILLY
« GERMAINE » OU « CE QUI NE MEURT PAS »

I

Le 18 août 1835, Barbey d'Aurevilly, qui se dénommait alors très prosaïquement Jules Barbey, écrivait de Caen à son ami Guillaume-Stanislas Trebutien[1], Caennais de naissance et Parisien de fraîche date, mais toujours Normand de cœur : « Je n'entends guère parler de vous, mon cher Trebutien. Mauvais signe. Si mon livre avait été vendu, vous me l'auriez mandé à coup sûr. Ces jours derniers (vous l'avez su sans doute) j'ai écrit à Guérin[2], et je lui disais que vous retirassiez des pattes de Levavasseur ma pauvre *Germaine* trop humiliée, puisque vous aviez lieu de croire que le marché ne se conclurait pas. Je ne veux pas endurer plus longtemps les critiques de ces marchands de papier noirci... Je ne doute pas de votre zèle : l'affaire manquée avec Levavasseur, il faut la conclure avec un autre. Colères et déboires, j'avalerai tout, mais il faut que le livre soit vendu. C'est l'important[3]. »

Ce livre de *Germaine*, qui était le premier roman de Barbey d'Aurevilly, ne fut vendu à un éditeur, ni cette année-là, ni les suivantes. Pendant *quarante-huit ans* — tout près d'un demi-siècle — il resta pour compte à son auteur. Celui-ci, malgré de fréquentes alternatives d'illusion et de découragement, eut la sagesse de ne désespérer jamais tout à fait du sort de sa « fille aînée » (c'est ainsi qu'il l'appelait familièrement). Jamais non plus il ne consentit à douter de la valeur de cette juvénile création où il avait mis, disait-il, toutes les fureurs passionnées de sa vie d'adolescent. Et, pour bien marquer l'intérêt qu'il y prenait lui-même et les vastes espérances qu'il fondait sur ses destinées futures, il la retirait de temps en temps des cartons où elle dormait en atten-

1. G.-S. Trebutien (1800-1870) fut l'ami le plus intime de Barbey d'Aurevilly et son éditeur en diverses circonstances.

2. Georges-Maurice de Guérin (1810-1839), le poète en prose du *Centaure*, a été pendant sa trop courte existence le « frère d'esprit et d'âme » de Barbey d'Aurevilly (Cf. Grelé, *J. Barbey d'Aurevilly, sa vie*, in-8, Caen, Jouan, éditeur).

3. Correspondance inédite de Barbey d'Aurevilly avec Trebutien. Cette correspondance sera, je l'espère, bientôt publiée.

dant son heure, la contemplait avec l'orgueil d'un père pour sa progéniture et — ce qui vaut mieux encore — cherchait à la corriger de ses défauts. « Il faudrait pourtant songer à la marier », disait-il parfois à Trebutien. Mais les épouseurs n'affluaient pas. Seulement d'Aurevilly, dans son enthousiasme paternel, comptait toujours sur la bonne fortune d'une prochaine union, même tardive. Ce ne serait plus sans doute le mariage d'inclination rêvé : ce serait au moins un solide mariage de raison.

De 1835 à 1856, Barbey d'Aurevilly promène son manuscrit de librairies en librairies et de revues en revues. Partout il subit le même accueil peu encourageant. François Buloz, au vertueux jugement de qui il a l'audace de soumettre sa *Germaine*, se signe et bannit des bureaux de la *Revue des Deux Mondes* le téméraire et coupable auteur d'une pareille monstruosité. Les éditeurs de *L'Amour Impossible* et de *La Bague d'Annibal*, auxquels il l'offre successivement, n'en sont pas davantage charmés. En 1851, il la présente à Amyot, qui va publier *Une Vieille Maîtresse* et ne veut point s'engager dans deux aventures à la fois. Même réponse, en 1854, de la part de Cadot, qui consent à éditer *L'Ensorcelée*, mais n'entend pas se risquer à faire paraître *Germaine*.

De guerre lasse, d'Aurevilly en vient à considérer sa fille aînée comme une de ces victimes expiatoires qu'il faut savoir sacrifier au moins momentanément. Il la met en pension chez Trebutien. « Je vais, écrit-il à son ami le 24 décembre 1856, vous acheter du thé que vous recevrez pour vos étrennes avec le manuscrit de *Germaine*, ce monstre, ce Python écrasé dans son venin, mais qui a sur les écailles un reflet d'or des flèches d'Apollon, son vainqueur! » C'est un monstre en effet cette Germaine, mais un beau monstre, que d'Aurevilly, son Apollon, a été assez heureux pour parer de grâces extraordinaires.

L'admirable Trebutien, sitôt en possession du manuscrit qu'il regarde comme un trésor, se met à l'œuvre. Il veut faire pour son ami une copie merveilleusement calligraphiée du roman qui lui est confié. Et son dévouement ne se borne pas à transcrire avec la plus minutieuse sollicitude les pages ardentes où la juvénile passion de Barbey d'Aurevilly s'est donné libre carrière. Il va jusqu'à reproduire pieusement les moindres corrections, retranchements et surcharges dont l'auteur a constellé son manuscrit. La moins comme la plus importante syllabe, effacée ou ajoutée par le romancier, se retrouve dans la copie de Trebutien. Tout y est, ratures et annotations; l'orthographe parfois fantaisiste y est scrupuleusement respectée. Il n'est pas jusqu'à l'écriture maté-

rielle elle-même, dans la forme particulière qu'affectionne d'Aurevilly et dans la disposition souvent assez singulière et inégale qu'il assigne à chacun de ses feuillets — comme pour en rompre la monotonie — qui n'y soit fidèlement imitée. Par un génial effet de son admiration jamais en défaut, Trebutien en arrive à écrire comme son grand ami et à donner l'illusion d'un manuscrit autographe

En comparant les deux textes, je suis certain qu'on ne remarquerait pas entre eux la plus minime différence, tellement Trebutien a lu et relu sa copie avec l'original sous les yeux. S'il fallait citer des exemples de cette piété vraiment fraternelle, je n'aurais qu'à remarquer tel ou tel mot que d'Aurevilly a jugé bon de supprimer dans son œuvre et de remplacer par un autre. Ce mot, le copiste tout d'abord le reproduit, puis le biffe d'un trait comme dans le manuscrit. S'agit-il même d'une virgule que l'auteur a mise et ensuite effacée? Trebutien n'apporte pas, à la marquer et, aussitôt après, à la barrer, une moins méticuleuse attention.

Une pareille copie vaut à coup sûr un autographe, du moins au regard de la critique. Je dirai tout à l'heure l'importance de cette observation préliminaire.

Trebutien, qui avait commencé de transcrire *Germaine* le mardi 17 février 1857 (ainsi qu'il le note au bas de la première page de sa copie) acheva seulement sa chère besogne (toujours d'après ses indications) le dimanche 13 juin 1858. Il avait mis près de seize mois à s'acquitter de la mission de confiance dont il avait été investi. Sa copie formait deux volumes in-4° ; le premier, de 280 pages; le second de 245. Il n'avait guère, en moyenne, transcrit plus d'une page chaque jour. Il est vrai que chacune de ces pages était une merveille de calligraphie ; mais les plus longues n'avaient pourtant que vingt-quatre lignes et les plus étendues de ces lignes ne renfermaient que cinquante lettres. L'ensemble formait un joli bijou d'art finement ciselé, et Barbey d'Aurevilly pouvait être désormais doublement fier de sa *Germaine*, devenue tributaire des bons soins d'un ami dévoué.

Malheureusement, à l'heure même où Trebutien finissait de copier le précieux manuscrit, il était sur le point de se brouiller à jamais avec Barbey. Je n'ai point à redire ici les causes de cette rupture soudaine entre deux compagnons d'esprit et de cœur si bien faits pour s'entendre toujours, ni les funestes conséquences qu'elle entraîna. Le sujet est douloureux à traiter : le moment n'est encore pas venu, où l'on pourra projeter une lumière décisive sur cet épisode de la vie de d'Aurevilly. J'y ai fait allusion

ailleurs[1], sans vouloir entrer dans des détails qu'il est inutile de livrer à la curiosité publique. Des froissements d'amour-propre, envenimés par la jalousie et la susceptibilité de certains intermédiaires, à propos de la publication des œuvres de Maurice de Guérin, triomphèrent d'une vieille amitié qui semblait à l'abri de toute atteinte et pesèrent davantage sur la conscience de ces « frères d'âme » que les souvenirs d'une intimité intellectuelle tant de fois éprouvée.

Quoi qu'il en soit, — et quelques responsabilités qu'une plus ample information pourrait établir, — à dater du mois de juillet 1858, Trebutien n'a plus aucun rapport avec Barbey d'Aurevilly. Leur si précieuse correspondance épistolaire s'interrompt brusquement. C'est une grave lacune dans leur existence si étroitement unie jusqu'alors : ce n'en est pas une moindre pour leur biographe.

Ce qu'il y a de certain, c'est que chacun d'eux conserva fidèlement les souvenirs qu'il tenait de l'autre. Trebutien garda notamment, avec la plus pieuse sollicitude, le manuscrit de *Germaine* et la copie qu'il en avait faite. De son côté, d'Aurevilly, préoccupé des nouveaux romans qu'il méditait, *Le Chevalier Des Touches* presque achevé à cette époque, et *Le Prêtre Marié* déjà esquissé au moins dans son plan général, ne songea plus guère à celle qu'il appelait jadis « sa fille aînée ». La pauvre *Germaine* demeura longtemps encore en pension chez Trebutien, ou plutôt à la bibliothèque publique de la ville de Caen dont il était conservateur-adjoint et où il se plaisait, même après sa brouille avec Barbey, à faire de « monumentales » copies des œuvres de son ancien ami.

Au mois de mai 1870, Trebutien meurt assez soudainement. Une partie de ses papiers (il en avait accumulé, au cours d'un demi-siècle, de quoi composer une bibliothèque immense) est livrée aux flammes par sa famille. Parmi ces papiers détruits figure malheureusement le manuscrit autographe de *Germaine*, que Barbey d'Aurevilly n'avait pas jugé à propos de réclamer comme son bien. La plus rare des bonnes fortunes voulut cependant, par une sorte de compensation de la destinée, que la copie faite par Trebutien fût miraculeusement sauvée d'un irrémédiable désastre.

C'est grâce à cette superbe copie qu'une des œuvres les plus originales — mais non la meilleure — de Barbey d'Aurevilly

1. Cf. *J. Barbey d'Aurevilly, sa vie, op. cit.*, p. 272 et suiv.

allait être bientôt soumise à la curiosité et au jugement du public.

En 1882, le *Gil Blas* faisait paraître en feuilleton un roman que d'Aurevilly venait d'achever et qu'il avait assez bizarrement intitulé : *Une histoire sans nom.* L'œuvre nouvelle, sœur puînée des *Diaboliques*, où sont stigmatisées les duretés du jansénisme et où se trouvent peints avec les plus chaudes couleurs les paysages du Cotentin, obtient au *Gil Blas* un vif succès. Sans délai, la direction de ce journal demande un autre roman à Barbey d'Aurevilly. « Mais je n'ai plus rien dans mes cartons! » réplique tristement le romancier peu gâté jusqu'alors par la fortune et mal habitué à de semblables aubaines. Il songe néanmoins, au fond de son âme, à sa pauvre *Germaine*, bien vieille maintenant et incapable peut-être de plaire à la génération de 1880. Depuis 1835, cette infortunée victime de l'inclémence des temps a dû terriblement se rider et se faner. Pourquoi l'a-t-il délaissée à partir de 1858, où elle aurait eu chance sans doute de faire renaître en quelques esprits de vieilles ardeurs romantiques mal éteintes et de rencontrer de ci, de là de suprêmes applaudissements? A présent, son heure est passée, ses jours sont finis.

Et pourtant, s'il essayait de la revoir, sa *Germaine*, devenue marmoréenne par le cruel effet des années et momifiée dans son tombeau trop tôt ouvert! s'il tentait de la débarrasser de ses bandelettes sépulcrales et, par un miracle de sa puissance d'artiste, de lui insuffler une vie nouvelle? N'y aurait-il pas là pour lui, vieillard de soixante-quinze ans, en même temps qu'un mélancolique rappel du passé, une jouissance esthétique des plus rares et une occasion unique d'attester encore une fois la force de son imagination créatrice?

Barbey d'Aurevilly demande donc à Mlle Louise Trebutien, la digne nièce de l'excellent bibliothécaire défunt, si par hasard elle n'aurait pas retrouvé dans les papiers de son oncle « cette superbe et indolente *Germaine* » comme il la dénomme. Aussitôt Mlle Trebutien se met à la recherche du précieux manuscrit; et, aux premiers jours de l'année 1883, elle a le bonheur d'annoncer à d'Aurevilly qu'elle possède deux beaux in-4° où son oncle a copié, en 1857 et en 1858, *Germaine* ou *La Pitié*. Quant au manuscrit original, il a été détruit par son père, le frère survivant de Guillaume-Stanislas Trebutien.

L'auteur de *Germaine*, qui sait par expérience ce que valent les copies faites par celui qu'il appellera désormais « l'ami des meilleures années de sa vie », prie Mlle Trebutien de bien vouloir lui envoyer le trésor qu'elle a découvert. Il reçoit avec émotion et

relit avec piété ces pages où il sent revivre ses ardeurs d'il y a un demi-siècle et que l'enthousiasme de son copiste a non seulement reproduites intactes mais encore embellies par son écriture et rendues, semble-t-il, plus vivantes. Il se reprend d'amour pour sa *Germaine*, trop longtemps dédaignée, et lui réserve la meilleure part de ses dernières préoccupations.

Il juge très sainement, tout d'abord, qu'il ne peut l'offrir au public telle qu'il l'a conçue en 1835. Les temps sont changés, et lui-même ne l'est pas moins. Quoiqu'il prétende héroïquement garder envers et contre tous, malgré les années, en dépit des injures de l'âge, sa physionomie d'invincible pirate normand et d'individualiste indomptable, il ne saurait méconnaître cependant les rides qui se sont accumulées sur son visage et sur son œuvre. Il lui faut à tout prix avouer les atteintes redoutables de la vieillesse. Il ne lui est plus permis de se faire illusion quant à la survivance possible de son masque rigide de conquérant. Il doit se résoudre à des concessions et non plus se figer en de fières attitudes d' « immobile » pour l'éternelle édification de la plus lointaine postérité. Il a besoin de redevenir un peu — pour un instant, au moins — contemporain de l'époque où il vit.

C'est dans ce sentiment qu'après l'avoir longtemps admirée dans sa pureté primitive, impassible comme il la campa aux beaux jours de sa jeunesse envolée, il repétrit sa *Germaine* et la refait de ses doigts éprouvés de vieillard assagi, plus conscient de la vérité des êtres et des choses, vaincu par la réalité qu'il avait jadis prétendu asservir à ses caprices et assouplir à ses audacieuses fictions. La réalité le domine, enfin, ce révolté, et prend une terrible revanche sur les instincts d'insubordination dont il s'était autrefois enorgueilli. Elle lui impose maintenant sa dure loi, qui exige une observation fidèle de *ce qui est* et repousse l'imagination fantaisiste, sans frein et à outrance, de ce qui *pourrait* ou *devrait* être. Elle l'oblige à serrer de plus près l'étude de la nature humaine et du monde extérieur pour les peindre plus exactement.

Tel était le travail interne qui s'était fait chez Barbey d'Aurevilly, sous l'action des années et de la réflexion. Telle fut la tâche à laquelle il s'astreignit, quand il s'agit de reviser sa *Germaine* au moment de la publier.

Il était si bien préparé à cette besogne par l'évolution qui s'était opérée dans son esprit, qu'il ne mit pas, à la mener à bonne fin, plus de cinq mois. Il recommença de copier, page par page, le manuscrit de Trebutien, en mars 1883; au mois d'août, il donnait au *Gil Blas* sa nouvelle copie. *Germaine* parut dans ce

journal, sous forme de feuilleton, du 21 septembre au 30 octobre; en décembre, elle paraissait en un charmant in-12 chez l'éditeur Alphonse Lemerre.

II

Quelle était donc cette *Germaine*, si mal accueillie à son entrée dans le monde en 1835, délaissée pendant tant d'années et presque oubliée pendant un quart de siècle, enfin réveillée de son tombeau au bout de près de cinquante ans et présentée au public dans une toilette nouvelle? C'était une histoire d'amour extraordinaire sur laquelle planait comme un voile de deuil et où l'ange noir de la mort semblait chanter son refrain lugubre emprunté au *fatum* antique. Récit romantique, s'il en fut jamais, car son auteur ne s'était guère soucié de la vérité de ses personnages, de la réalité des milieux où il les plaçait ni des conditions vitales de pensée et de style qui sont essentielles à un roman.

Germaine de Valombre, une veuve de quarante-cinq ans, vit solitairement dans son château de Saint-Pavin, en Normandie : elle n'a pour toute compagnie que sa fille Camille, âgée de quatorze ans, et le fils orphelin d'une de ses vieilles amies qui, en mourant, lui a légué ses droits et devoirs maternels. Or, ce jeune homme, de dix-sept ans à peine, a la folie du romantisme dans le sang. Il s'appelle Allen de Cynthry très romantiquement et, de plus en plus romantique, a « du vague à l'âme ». Que va-t-il faire dans la société retirée et triste où il traîne péniblement ses jours monotones? Camille est trop jeune : il ne peut l'aimer que comme un frère. Il va donc se prendre d'une passion exaltée pour la femme même qui lui a servi de mère très dévouée.

Cependant Germaine semble la femme du monde la plus inapte à faire naître une passion dans un cœur jeune et inexpérimenté. Elle connaît la vie, qui ne lui a pas été clémente, et a rapporté de ses excursions au pays de l'idéal à peine entrevu une sorte de désespoir irrémédiable qui s'est traduit à la longue chez elle, fière aristocrate, par une dédaigneuse impassibilité et une calme indifférence aux événements quotidiens de la destinée. Mais, loin de décourager Allen, cette attitude olympienne enflamme et surexcite ses désirs chaque jour grandissants. Il s'enthousiasme pour la déesse de ses rêves : il la veut tenir entre ses bras. Germaine y tombe sans amour, par pitié pour cet adolescent qui se consume de fureurs passionnées.

Seulement la possession charnelle ne satisfait pas Allen. Il aspire à prendre toute l'âme de Germaine. Or, cette âme est morte à jamais! elle ne saurait revivre, même pour un instant, sous les brûlants baisers que lui prodiguent de jeunes lèvres. Allen est plus orphelin qu'il ne le fut à aucun moment de sa pâle existence. Que va-t-il devenir?

Jusqu'alors il n'a prêté nulle attention à la fille de Germaine, à cette petite Camille qui n'est qu'une enfant. Mais voici que l'enfant grandit et se transforme insensiblement en une femme tout à fait désirable. Camille aime Allen. Allen va aimer Camille. Après s'être longtemps méconnus, ils se donnent l'un à l'autre, Camille est heureuse; Allen feint de l'être.

Ils ne le seront bientôt plus et ne pourront même se bercer de l'illusion du bonheur. Camille est enceinte et veut à tout prix sauver son honneur en épousant le père de son enfant. Mais Allen recule toujours devant la fatale échéance et, semblant craindre une catastrophe prochaine, juste punition de sa duplicité maudite dont il ne discerne pas encore les lamentables effets, redoute d'affronter une situation trop pénible et d'une trop cruelle réalité. Il ne consent pas à demander à Germaine la main de sa fille. Là seulement pourtant résiderait son salut, et celui de Camille.

A bout de patience et de douleur longtemps contenues, Camille va trouver sa mère et lui fait la terrible révélation qui l'oppresse. Entre la mère et l'enfant surgit une explication terrible. Camille se lève en accusatrice de Germaine qui l'a toujours délaissée et ne lui a jamais donné ces caresses et ces conseils si nécessaires au premier âge de la vie.

Toutefois la situation présente est trop impérieuse pour qu'on s'éternise en discours ou en reproches. Il faut agir au plus vite. Allen épousera Camille sans retard. Triste couple, loin duquel l'amour a déjà fui.

A peine mariés, Allen et Camille deviennent des étrangers l'un pour l'autre. Allen n'aime pas celle qui l'aime tant; il veut retourner à Germaine qui ne s'est donnée à lui que par pitié. La pitié l'emporte une fois de plus sur l'amour. Déjà victorieuse au début du récit, elle triomphe encore à la fin. Elle dompte tous les autres sentiments. C'est du moins la thèse qu'a voulu développer et soutenir Barbey d'Aurevilly.

Lorsqu'il reprend son roman en 1883, pour le corriger, d'Aurevilly ne peut évidemment songer à faire disparaître la thèse dont il l'a jadis orné et qui est le support indispensable de toute l'action. Sans elle, tout le récit croulerait, n'ayant plus de raison

d'être. L'auteur le sait bien et reconnaît une fois de plus le caractère caduc des ambitions romantiques à l'excès où il se complut trop longtemps et des solennelles démonstrations morales qu'il prétendait naguère faire entrer bon gré mal gré dans ses compositions romanesques.

Il doit donc borner les modifications qu'il projette à un remaniement de détail, — détail très important, d'ailleurs, comme on va le voir. Il s'en console, en disant qu'après tout la thèse qu'il a développée dans *Germaine*, bien qu'extraordinaire, est vraiment une idée et qu'à ce titre elle a droit au respect. Sur ce point il est très explicite dans une lettre datée de 1883 et dont je n'ai pu malheureusement retrouver le destinataire. J'en extrais ces lignes significatives : « C'est *une idée*, que ce livre écrit avec les défauts de la jeunesse et que je vais corriger avec les amères qualités acquises de la maturité... Corrigé, amélioré, creusé, avec des paysages nouveaux, il me fait l'effet d'être un livre fort. »

En même temps qu'elle nous éclaire sur les intentions de Barbey d'Aurevilly et nous fait toucher du doigt les changements qui se sont opérés dans son esprit de vieillard, cette lettre nous fait connaître les principaux points sur lesquels ont porté les modifications qu'il méditait d'introduire dans son texte primitif. C'est d'abord une plus exacte et fidèle description des lieux que d'Aurevilly se propose de tenter, et il insiste sur les « paysages nouveaux » qu'il veut peindre. Puis il fixe son attention sur la vérité de ses personnages : il va les « creuser » davantage. Enfin il raccourcit les développements trop romantiques qui ne font que nuire à la marche de l'action, émonde son style d'une partie des préciosités et des emphatiques apostrophes qui l'encombrent comme des parasites, et donne à sa pensée plus de vigueur concentrée et de nette précision. Bref, il répand de la lumière, met de l'air et de la réalité dans sa fiction jusqu'alors trop « idéale ».

La comparaison du texte de 1835 et du manuscrit définitif de 1883 va nous fournir de curieux et décisifs éclaircissements à ce triple point de vue.

III

Il convient de s'arrêter en premier lieu à l'étude des « paysages nouveaux » que d'Aurevilly a peints dans son roman : car c'est par là qu'il a commencé le travail de revision dont il avait reconnu la nécessité urgente et c'est aussi la partie de sa tâche qui lui a semblé la plus importante et la plus douce à son âme de Normand.

En 1835, il était déjà à demi « déraciné » du sol natal. Le Cotentin où s'était écoulée son enfance et où il avait puisé ses premières impressions d'adolescent ne disait plus rien à son cœur. La brise de l'Ouest ne chantait plus pour lui sa chanson mélodieuse et pénétrante.

Seulement, comme il fallait bien qu'il donnât un cadre quelconque à son récit, il le place à tout hasard — et faute de mieux peut-être — en Normandie. Mais quelle Normandie se révèle à nous en ces pages brillantes et fignolées d'où le souci de la vérité est tout à fait absent! C'est la Normandie la plus conventionnelle, la plus irréelle, qui apparaît ici : c'est un pays de rêve, habité par des rêveurs.

Jules Barbey n'est, à ce moment, qu'un artiste romantique très jeune qui voit la nature à travers le miroir grossissant des théories alors en honneur, qui n'a cure que de peindre les « monstres » et prodiges à la mode et qui ne veut pas savoir — l'ingrat! — qu'il possède la réalité au fond de lui-même, dans ses souvenirs enfantins.

Cela est si vrai que plus tard, avant d'envoyer son manuscrit à Trebutien, il éprouve le besoin de modifier profondément le début de *Germaine* et de remettre sur le métier la description ultra-romantique dont il a jadis orné le frontispice de sa fiction.

Ainsi nous avons deux textes successifs des premières pages du manuscrit copié par Trebutien; l'un est de 1835, l'autre d'une date postérieure qu'il est bien difficile de fixer d'une manière certaine, mais qui a dû, je crois, précéder d'assez loin l'envoi de l'original en 1856.

Considérons d'abord le premier texte.

Il mérite d'être étudié pour plusieurs raisons différentes de celles que je viens de donner. On y surprend sur le vif les tendances artistiques de Barbey d'Aurevilly dans son extrême jeunesse. Mais surtout l'on y peut mesurer, par comparaison, le chemin qu'il a parcouru de 1835 à 1856 et de 1856 à 1883.

Voilà l'intérêt véritable qui réside dans cet examen du texte primitif et qui se dégage du rapprochement des deux périodes successives où la pensée de d'Aurevilly a le plus étonnamment évolué.

Si l'on veut bien lire avec quelque attention les pages suivantes dans lesquelles l'auteur de *Germaine* a posé son sujet tel qu'il le concevait en 1835 et principalement a dépeint la nature telle qu'il la défigurait alors, on se fera déjà une idée très complète de sa manière juvénile et de ses procédés d'artiste débutant.

S'il y a un pays dans le monde qu'on oublie presque aussitôt qu'on l'a nommé, à coup sûr c'est la Normandie. On la parcourt dans tous les sens de sa surface et on ne lève pas une seule fois les stores pour la regarder. Nul poëte, quoique plus d'un poëte y habite, ne prend son bâton blanc, un matin, pour aller visiter cette terre sans renommée. Nulle femme, attaquée d'une de ces maladies qui ressemblent à une peine de cœur parce qu'elles habitent à la même place, n'y vient chercher une santé meilleure, quelque soulagement, un peu de vie pour vivre encore. Le laboureur l'aime seul, parce que les pâturages y sont fertiles, le sol plein de sève et jamais ingrat. Mais à part cette grossière attache du paysan à la terre qui le nourrit bien, ne peut-on dire que ce pays est déshérité de l'amour des hommes, quoiqu'il ne le soit pas (il s'en faut) de celui plus désintérressé (*sic*) de la Nature?

En effet, il y a de toutes les contrées dans cette contrée : collines riantes et folâtrantes dans les horizons vastes et tranquilles comme des jeunes filles sous le regard auguste des vieillards, plaines à dégoûter des collines quand on a vécu dans leur immensité placide, sous cette arcade bleuâtre du ciel, pont de saphir jeté sur des lacs terrestres de toute nuance, montagnes plus loin crêtées ou chauves, rivières méandriennes et muzicales, forêts si belles qu'elles sont belles encore tout à l'heure sous le coup stupide de ces haches qui se croient innocentes parce que le sang ne les rougit pas, et sur l'or fastueux des grèves, l'océan se renflant, tout à l'entour ! A la vérité, vous ne trouvez point ici comme dans ce midi merveilleux où tous veulent aller et dont ils reviennent insulter plus insolemment la patrie, de ces haies de myrte plantées pour enclore les champs et séparer les héritages, buissons qu'aux bords des chemins la main de l'enfant vagabond secoue et dont il fait tomber autant d'œufs de tourterelles que de fleurs : mais d'élégantes aubépines d'un charme si doux et d'une odeur si suave qu'ils disent dans le pays avec une superstition gracieuse : qu'elles rendent fou au printemps. Le vent y souffle fécondant aussi comme là-bas; seulement il ne fait point épanouir ces milliers de mates étoiles d'oranger qui versent du parfum, le soir, dans le firmament des touffes de leur feuillage luisant et jaune pâle, à l'heure que les fleurs du grand arbre du ciel nous versent leur mystique lumière, à travers les obscurités de la nuit; mais des moissons de fleurs blanches et roses plus pudiques et non moins fraîches que celles des lauriers roses de l'Ionie, aux branches naguères moussues des pommiers.

Pourquoi donc si peu de souci d'une contrée riche de tous les dons de Dieu, aussi pittoresque dans tous les accidents qui l'environnent qu'exubérante dans les généreuses magnificences de son sort? Ah ! c'est qu'il y a en toutes choses une poésie cachée et qu'il est d'autant plus difficile de l'apercevoir que la beauté qui recouvre cette psyché captive est plus dense et, pour ainsi parler, plus corporelle. Quand les voiles des formes se soulèvent par quelque côté, que Béatrice ou Laure n'est plus qu'une angélique pensée, que la lune se voit à travers les mains

de Francesca, qui ne soupçonnerait l'âme mystérieuse sous ces sceaux impuissants contre elle, sous ces formes qu'elle pénètre enfin? Voilà, sans doute, pourquoi la vie se marque d'un trait plus net, plus distinct, plus perceptible dans une créature isolée que dans l'ensemble de la création. Mais quand le côté matériel des choses se prononce avec son écrasante puissance, il faut une divination plus grande pour percer l'écorce de ces reliefs, dieux Termes des pensées vulgaires. Or la Normandie, dans ses aspects les plus austères et les plus riants, a surtout ce caractère extérieur qui déchire énergiquement l'espace, en se moulant vivement dans son éthérée clarté. On dirait (mais non pas les Aigles) que rien de l'Orient, d'une vie moins visible ne se trahit sous ces formes luxuriantes, comme si la couleur la plus éclatante du prisme ne semblait pas avoir plus d'opacité que la lumière! La Normandie ressemble à ces femmes qui représenteraient d'ailleurs assez bien la mère des temps antiques : grandes et fortes, avec de ces teints d'ivoire détrempés d'écarlate pur, comme en ont les blondes quelquefois; car si brunes que le temps les ait faites on peut reconnaître à d'adorables reflets laissés aux racines des cheveux sur leurs cous vigoureusement arrondis, qu'elles sont toutes nées blondes; sérieuses comme il convient à des mères, languissant peu, d'une réserve plus noble que d'une grâce souriante, et si une passion les déchire, l'enfermant dans leur sein splendide et n'en mourant pas.

C'était en Normandie et le 24 juin 1826, à six heures du soir. Le soleil rayonnait encore, l'air était chaud et dilatant, chargé de molécules d'or, d'insectes, de murmures et de poussière. Les organes défaillaient sous cette plénitude de l'atmosphère dans laquelle l'homme était noyé comme toutes choses. Mille parfums montaient comme une fumée d'un violet clair vers le ciel où des étoiles d'un éclat d'émeraude, pâles et timides mais charmantes, commençaient à scintiller à l'Orient, en face du soleil qui semblait onduler au couchant comme un lustre allumé que le vent balançait à la grande voûte des cieux où il était suspendu. Ces parfums des fleurs et des plantes confondus les uns dans les autres, cette haleine de la végétation universelle entraient par tous les sens des créatures fatiguées et y coulaient comme une rosée, comme un rafraîchissement divin. Dans les coudriers du taillis, les oiseaux chantaient leurs dernières mélodies que n'interrompait même pas le froissement des feuilles tombées sous le pied de quelque jeune fille qui s'en allait traire, sa cruche de cuivre sur l'épaule, en chantant aussi le long des sentiers. Plus loin, en descendant les collines, la rivière luisait bleue et étincelante comme un fragment du firmament tombé sur l'herbe moirée des marais. Elle prolongeait indéfiniment ses molles courbures à travers les joncs et les beaux nénuphars de ses rives. Cette soirée plus voluptueuse que triste dans les impressions qu'elle envoyait à l'âme la jetait dans une rêverie douce et dangereuse comme l'ivresse. A ces instants d'un jour d'été qui s'exhale, tout ce qui a vie et jeunesse sent troublées les belles et cristallines eaux de son cœur par le

limon des désirs impurs que rien n'apaise et que toute cette nature souriante a été chercher au fond de nous. Car il est un âge dans la vie où toute admiration profonde se résout en une immense convoitise.

Et c'était peut-être pour se soustraire à cette tourmentante beauté de la nature qu'un jeune homme, assis au pied du tronc blanchâtre d'un saule, avait laissé tomber son visage dans ses mains. Une heure auparavant, on l'avait vu descendre à pas précipités le perron du château de Saint-Pavin dont le toit d'ardoises flamboyait au soleil du soir pardessus les arbres qui l'entouraient, et prendre la direction d'un des massifs les plus écartés du jardin.

Il restait là muet, immobile et caché comme un enfant boudeur : et si le vent eût plié les branches du saule contre lequel il était appuyé, elles n'eussent pas dessiné de courbes plus gracieuses que ce corps mince et flexible comme un osier, dans son attitude inclinée[1].

Voilà, de toute évidence, l'écriture d'un très jeune artiste qui tient à soigner son début, à faire toilette pour se présenter une première fois devant le public et qui ne se soucie guère d'aller droit au fait. Il s'amuse avec des mots, joue avec des phrases, jongle avec des images. Il s'étourdit et se grise de son talent précoce. Il fait risette à ses trouvailles de style et de couleurs. Il se mire dans les paysages qu'il crée. N'y retrouve-t-il pas sa physionomie personnelle qui est tout ce qui l'intéresse le plus au monde? Qu'importe la fidélité d'observation? Ce qui le charme, c'est lui-même. C'est lui qu'il voit partout, ce sont ses « états d'âme » qu'il veut peindre. Un paysage ne semble valoir à ses yeux que par la personnalité de l'artiste qui l'a fixé.

Sans doute, plus tard, il a condamné ce début, ne le jugeant pas digne d'être offert au public. Mais il a eu grand soin de ne pas le détruire. Il l'a toujours conservé comme un miroir où se reflétait le visage de ses vingt-cinq ans. S'il mit en tête du manuscrit qu'il envoyait à Trebutien en 1856 ces mots significatifs — que l'excellent bibliothécaire reproduisit pieusement dans sa copie — : « Ceci est la première composition et ne doit pas être publié »[2], il ne dit pas du tout à son ami de ne point transcrire cette composition primitive. Et son silence à cet égard, plus encore que ses paroles, est décisif. D'ailleurs, en tête de son autographe également, mais un peu au-dessous de sa première déclaration, il écrivait : « Premier trait gardé comme étude de pensée et de

1. *Germaine*, manuscrit de Trebutien, 1857, p. 2 et suivantes. — Dans le cours de ce travail, je désignerai simplement sous le nom de *Germaine* les citations empruntées à la copie faite par Trebutien en 1857 et 1858.

2. *Germaine*, p. 2.

manière de procéder[1]. » Le bon Trebutien, qui savait ce que veut dire pareille recommandation, copia tout, ancien et nouveau texte. Il ne se laissa point prendre à l'apparente profession d'humilité — insolite chez son correspondant — où se complaisait pour une fois la vanité agréablement chatouillée de l'auteur de *Germaine*. Il se dit avec raison qu'il ne fallait pas trop croire sur parole, en l'occurrence, ce modeste qui se flattait peu de l'être et qui eût été certainement très fâché qu'on ne prêtât qu'une médiocre attention à ce qu'il considérait comme un assez joli trait de sa plume empanachée.

Au fond, Barbey d'Aurevilly n'a pas eu tort de conserver la première esquisse de paysage où s'était appliqué son talent naissant. Elle est, en effet, infiniment curieuse, non par sa valeur propre, mais par les tendances qu'elle manifeste. Cette description abondante, surchargée, un peu nébuleuse, n'est pas à vrai dire une description, telle que l'entendent d'ordinaire les peintres. C'est un morceau à effet, un ornement plaqué là pour les besoins de la situation, un décor de théâtre. Du moment qu'il s'y trouve quelques couleurs criardes, jurant trop visiblement avec la réalité, c'en est assez pour condamner un tableau. Mais s'il se rencontre par hasard dans la fresque qu'a brossée d'Aurevilly de sérieuses intentions artistiques et une ferme volonté d'affirmer sa manière d'écrivain, nous n'avons pas le droit de la dédaigner, quand même les couleurs qu'il emploie nous sembleraient mal assorties ou trop tranchantes.

Ce qui frappe tout d'abord dans la page extrêmement bariolée qu'on vient de lire, dans ce kaléidoscope où toutes les images se succèdent et se précipitent avec une si singulière abondance qu'on en demeure presque ébloui, c'est un parti pris évident où s'est entêté l'auteur de *Germaine* d'inventer un idéal coin de nature luxuriante et rare, pour l'unique plaisir d'étonner ses lecteurs. On croirait presque à une mystification de pince-sans-rire : il faut se persuader, du moins, que d'Aurevilly a voulu se poser devant le public comme un homme extraordinaire, un demi-dieu qui agrandit et amplifie toutes choses pour la satisfaction de vanité qu'il se donne à lui-même et pour l'ébahissement de la galerie déconcertée. Il jouit, en son for intérieur, de l'assourdissant tumulte que ses phrases révolutionnaires feront dans l'esprit rangé des bourgeois et du scandaleux effet que produiront ses couleurs crues ou ses nuances insolites. Car personne ne s'y méprendra. Il ne viendra à

1. *Germaine*, p. 2.

l'idée de personne de songer que cette soi-disant description du pays normand peut ressembler de près ou de loin à la Normandie réelle.

A part quelques jolis traits sur les femmes « grandes et fortes, avec de ces teints d'ivoire détrempés d'écarlate » et sur les blondes que « si brunes que le temps les ait faites on peut reconnaître à d'adorables reflets laissés aux racines des cheveux sur leurs cous vigoureusement arrondis », le reste du tableau paraît bien bizarre. Et l'on serait en droit de se demander où d'Aurevilly a pris la fantaisie d'aller chercher ces contours vaporeux d'une Normandie supra-terrestre et où lui a plu d'imaginer cette hyperbolique vision d'un pays de fées, si l'on ne savait qu'il n'y a là que du romantisme enivré de sa conquête récente et brûlant dans l'ivresse de sa victoire les suprêmes vestiges des poétiques anciennes.

Mais bientôt, je ne sais au juste combien d'années plus tard, mais certainement entre 1835 et 1844, ainsi qu'on va le voir (c'est-à-dire avant la composition d'*Une Vieille Maîtresse*), Barbey d'Aurevilly se met à concevoir quelques doutes sur l'intérêt que peut présenter un paysage aussi faux que celui dont il a orné le début de sa *Germaine*. Moins soucieux qu'en sa prime jeunesse d'abasourdir le lecteur et déjà raisonnable une fois dissipée l'épaisse fumée de son romantisme originel, il se demande à quel point cette peinture fantaisiste d'un pays imaginaire sera susceptible de faire illusion au public et de le ravir d'étonnement ou d'enthousiasme. Ces scrupules sont d'un bon signe pour l'assagissement futur de notre « déraciné ».

Tout en restant détaché du sol natal, avec lequel il ne se réconciliera définitivement qu'assez longtemps après, il veut apporter plus de précision et de simplicité dans son tableau de la nature normande. Il ne s'exposera pas ainsi à heurter trop violemment le goût et les préjugés d'une époque plus calme que la précédente. Par là, sans même s'en douter, il subit l'influence de son milieu et de son temps.

C'est alors qu'il substitue à sa primitive description d'une Normandie, qu'aucun trait rigoureux ne caractérise, une description plus sobre, moins funambulesque, et qui, quoique affectant encore un certain air de bravoure romantique, est du moins d'un romantisme plus rassis.

Évidemment, on ne saurait trop le redire, ce n'est pas le « terrien », le Normand de race et de cœur, qui se fait jour ici, dans cette manifestation mieux ordonnée de son talent mûri. La fougue native de son esprit n'est pas encore assez domptée; l'impétuosité

de ses tendances et de ses prétentions a trop d'empire sur lui. Il est trop éloquent, ou plutôt se force trop à l'éloquence, pour être bien naturel. Il semble se complaire encore à croire qu'il n'est rien de plus beau sur terre qu'une belle tirade d'où la déclamation n'est pas absente. Mais il a déjà compris néanmoins que, sur la palette où s'accumulent les couleurs les plus variées, il en existe certaines dont le peintre ne doit se servir que modérément et qu'il lui importe de mélanger avec d'autres et de fondre habilement pour être un maître. La science des couleurs lui est indispensable; l'art de discerner les tons et de disposer les teintes doit le guider toujours. A ce compte-là seulement, il deviendra un véritable artiste sûr de ses moyens et en état de produire un effet durable.

On jugera mieux le changement qui s'est opéré en peu d'années dans les procédés artistiques de Barbey d'Aurevilly, si l'on rapproche de la description qu'on vient de lire la page suivante qu'en 1856, au moment où il envoyait son manuscrit autographe à Trebutien, l'auteur de *Germaine* considérait (il le note lui-même) comme le « texte définitif » du début de son roman.

C'était en Normandie et le 19 septembre 1826. Le soleil doublement énervé par le déclin du soir et de l'année se couchait dans son lit de nuages qu'il teignait d'un rose pâle mais qu'il n'enflammait pas. Depuis le matin jusqu'à cette heure, ces nuages avaient formé une nappe d'un gris tendre, étendue, sans un seul pli, à ce qu'il semblait, d'un bout du ciel à l'autre bout. Cette nappe grise, rongée à la fin par le calme persistant du soleil, s'était entr'ouverte vers les bords et avait laissé passer un dernier rayon de l'astre captif, clair jet d'or qui s'épanchait avec mélancolie sur la cime ambrée des massifs, parmi lesquels le toit d'azur du château de Saint-Pavin était mystérieusement caché. Ce château d'une construction anglaise, fine et coquette, avait été peut-être bâti à dessein par quelque émigré du tems de Jacques II dans cette partie d'un paysage normand qui rappelait si bien l'Angleterre. Au moment où s'ouvre notre histoire, cette ressemblance était d'autant plus frappante que ces larges massifs de verdure, jaunis par le soleil expirant, les teintes vagues qui noyaient les horizons, les silences de l'air, dus, sans doute, à l'émigration des oiseaux commencée déjà, la maturité de cette lumière d'automne, ce tems aux yeux gris, comme dit Shakspeare, qu'il avait fait toute la journée, rien n'indiquait à l'attention trompée cette riante et grasse Normandie, contrée trop dédaignée des peintres, comparable aux jeunes filles qu'on rencontre le soir dans ses prairies, la cruche de cuivre sur l'épaule et venant de traire, ruisselantes de santé, de sueur et de vie avec leurs teints de solide ivoire détrempés d'écarlate pur et leurs chignons, couleur de froment, toujours défaits sur leurs épaules un peu hâlées.

A l'un de ces endroits où les arbres qui entouraient Saint-Pavin de leur ceinture d'émeraudes formaient une espèce de clairière, un jeune homme se trouvait assis au bord d'un étang dont l'eau verte, encadrée dans le velours des massifs et la moire des gazons, avait alors le calme uni du ciel et l'immobilité des arbres qu'elle reflétait et qui la verdissaient encore. Deux cygnes qu'on aurait dit endormis, immobiles aussi comme ce lac sur lequel ils aimaient d'ordinaire à glisser souplement en silence ressemblaient à de froides formes d'albâtre sur un étang artificiel. Sans doute, l'influence de tous ces aspects, cette vie qui semblait suspendue, dans ces mornes lueurs vespérales, dans les créatures et dans les choses, avaient communiqué une contagion de torpeur au jeune homme assis près de la pièce d'eau circulaire, car les brumes que le soir commença de soulever des gazons ne purent interrompre sa rêverie. Pensif et beau comme le Génie de la solitude en personne, il portait une blouse en velours noir serrée à la taille et un béret de même couleur; et il était svelte et si cambré que si le vent eût courbé les branches du saule contre lequel il était appuyé elles n'eussent pas dessiné de courbes plus gracieuses que ce cou mince et flexible, comme un osier, dans son attitude inclinée [1].

Il est bien regrettable qu'on ne puisse dater d'une manière décisive cette seconde ébauche — qui n'est plus une débauche — de la description du pays où Barbey d'Aurevilly va placer ses personnages. Nulle part, dans sa correspondance, je n'ai trouvé mention de la nouvelle esquisse que son auteur, déjà plus raisonnable, préférait à l'autre. Il disait bien à Trebutien, en 1856, lorsqu'il lui envoya son autographe : « Voici le manuscrit tel que je veux le publier », mais cela ne nous fait pas connaître l'époque à laquelle il a remanié le début de sa *Germaine*.

Il me semble certain, cependant, que le texte primitif n'a pas été retouché par d'Aurevilly fort longtemps après qu'il l'eut achevé. Autrement, j'aurais découvert dans sa correspondance très fréquente, presque hebdomadaire, avec Trebutien, à partir de 1844, des indications précises sur le travail d'épuration et de « mise au point » auquel il s'est livré, ou tout au moins des allusions significatives aux modifications qu'il projetait ou qu'il avait déjà faites. Lorsque, pour la première fois, il est question, dans ses lettres, de sa *Germaine* transformée, c'est le 2 janvier 1844. « Vous verrez comme je l'ai changée », écrit-il alors à Trebutien. Mais on ne peut induire de cette confidence si brève que la revision du manuscrit autographe est récente.

J'incline volontiers à croire que d'Aurevilly a remis son roman

1. *Germaine*, p. 1 et suiv.

sur le métier entre 1837 et 1842, et même à une date plus rapprochée de 1837 que de 1842. A cette époque, il écrit peu. Maurice de Guérin, son compagnon de travaux, son frère d'esprit et de cœur, est malade d'un mal dont il ne se relèvera pas ou même vient de mourir. Trebutien est revenu à Caen. C'est l'heure du recueillement et de la solitude pour Jules Barbey. Transplanté à Paris et s'y trouvant encore mal acclimaté, n'ayant pas réussi, d'ailleurs, jusqu'à ce jour, à se frayer une voie dans la presse ou dans le monde, il caresse, pour se consoler de ses déboires, ses vieilles chimères romantiques. Afin de se guérir des blessures que « la maladie du siècle » lui a faites, profondes, il trace d'une main fiévreuse sa nouvelle : *L'Amour Impossible*. Il est infiniment probable que la seconde rédaction du début de *Germaine* date de ce temps-là.

En tout cas, ce nouveau texte marque un progrès très sensible dans la manière de Barbey d'Aurevilly. Si la Normandie ne nous apparaît pas encore là telle qu'elle est en réalité et telle qu'on la verra plus tard dans l'*Ensorcelée*, par exemple, ou même dans *Une Vieille Maîtresse*, elle inspire cependant à l'artiste — qui y a vécu avant de la peindre — un tableau moins surchargé et enluminé qu'auparavant, moins empâté de couleurs mal diluées. Le pays natal mieux compris est déjà salutaire à d'Aurevilly. Il lui apprend l'utilité de l'ombre en face de l'éclat du soleil. A cet égard, la page que l'on vient de lire est, à coup sûr, joliment nuancée.

C'est un progrès, certes, que de remplacer par des nuances heureusement harmonisées des couleurs trop écarlates et de substituer du joli, fût-il plus ordinaire, à du solennel qui, même lorsqu'il n'est pas ridicule, choque toujours par une disproportion trop accentuée avec la réalité. Et nous retrouvons là le Barbey de 1840 à 1850 environ, apaisé des cruelles souffrances de son romantisme morbide et se donnant des airs de « dandy » pour ne plus laisser paraître l'âpre physionomie de corsaire qu'il s'était composée vers 1830. Rappelons-nous aussi que c'est le moment (1844 et 1845) où il essaie de codifier le dandysme en écrivant son petit livre sur Georges Brummell.

Mais cette notable transformation, qui satisfaisait d'Aurevilly en 1845 et même un peu plus tard, lorsqu'il dessinait les premiers linéaments de sa *Vieille Maîtresse*, ne le contente plus du jour où il revient au pays natal et prend une pleine conscience de ce qu'il appellera sa « vocation normande ». Ce jour-là, il ne lui suffit plus de se modifier. Il se métamorphose.

Par malheur, ses autres occupations de critique et ses autres

travaux romanesques (*L'Ensorcelée* d'abord, puis *Le Chevalier Des Touches* et *Le Prêtre Marié* dont il veut hâter la publication) ne lui permettent pas de revoir, comme il le voudrait sans doute, sa *Germaine*. Il envoie donc à Trebutien, sur les réclamations réitérées que lui en fait son ami à qui il l'a promis, son manuscrit autographe tel qu'il l'a retouché il y a quelques années. Il n'en sera plus question jusqu'à l'époque où le roman paraîtra dans le *Gil Blas*.

En 1883, il s'agit de corriger, d'amender, de refondre presque cette œuvre bien démodée, puisqu'elle est vieille d'un demi-siècle. Sans se demander si ses forces soutiendront sa bonne volonté, d'Aurevilly entreprend allègrement la tâche qu'il s'est assignée. Car il n'est pas de ceux qui se relâchent à la fin de leurs jours et s'octroient un repos qu'ils prétendent bien gagné. Il n'aspire pas, comme beaucoup d'écrivains devenus célèbres, à la seule ambition de publier, au soir de son existence, tout ce que ses cahiers de jeunesse recèlent encore d'inédit. Il se montre plus difficile pour lui-même, à mesure que décline sa vigueur physique. Il n'a pas cet égoïste enfantillage des vieillards qui, vivant sur une réputation honnêtement acquise et se muant pour ainsi dire en parasites de leur propre renommée, s'absolvent avec une indulgence souriante, si même ils s'en rendent compte ou veulent se l'avouer, de toute défaillance possible. Lui, il n'appartient pas à cette espèce assez commune d'écrivains qui, parce qu'ils ont jadis gagné l'estime confiante de leurs contemporains charmés, se croient désormais, dans leur naïf orgueil, fussent-ils apparemment inférieurs à leur propre mérite, à l'abri de la critique. Le souvenir de leurs œuvres et le rayonnement de leur gloire leur semble, dirait-on, une suffisante protection.

Barbey d'Aurevilly, au contraire, songeait d'autant mieux, dans sa vieillesse, à perpétuer la notoriété tardive venue autour de son nom, qu'il l'avait plus laborieusement acquise. Jadis — il l'avouait avec une humilité très sincère — il s'était trop complaisamment tenu pour satisfait de succès faciles et éphémères. Il visait à ce qui donne les faveurs immédiates d'un public de salon : l'élégance, la recherche futile des vains ornements, la *manière*. A présent, il voulait de la beauté, une beauté solide et durable qui ne s'obtient point par les factices imaginations d'un esprit débridé, mais que procurent uniquement les impressions de la vie réelle et le culte positif de la vérité.

C'est dans cette intention qu'il écarte impitoyablement les premières pages du texte primitif de sa *Germaine* et qu'il n'en garde

pas un seul mot pour orner le nouveau tableau qu'il médite du pays normand.

Ainsi, dès le début de son œuvre, on remarque que d'Aurevilly, parti en 1835 du romantisme suraigu qui fait de *Germaine* la conception la plus désordonnée et la plus fumeuse qui se puisse imaginer, aboutit en 1883 à une composition plus voisine de la réalité, d'une sorte de réalisme toujours teinté de couleurs romantiques, mais du moins ne défigurant plus la nature et ne faisant plus fi de l'observation précise des paysages.

Une fois qu'il a retranché de son œuvre la description nébuleuse d'une Normandie idéale, sans couleur appropriée et sans énergie vivante, et qu'il a reconnu qu'il ne doit pas faire mouvoir ses personnages dans un pays trop vaste comme le serait toute une province dont l'aspect extérieur n'est point partout le même, Barbey d'Aurevilly a fait un grand pas dans la voie de la vérité artistique. Il est près d'atteindre à une conception tout à fait exacte de la nature.

Aux fantaisistes imaginations d'un pays féerique sans individualité réelle, comme en 1835, au vague aperçu d'une Normandie sans tempérament assez défini, comme dans sa seconde rédaction, il substitue, en 1883, une description minutieuse, patiente, non plus de la Normandie en général et d'une Normandie conventionnelle, mais d'un coin précis, bien délimité, de la Basse-Normandie, de la Manche, du Cotentin, de Sainte-Mère-Église. Ce n'est pas une région immense, et dès lors impossible à reproduire dans les confins bornés d'un tableau, qu'il va peindre: c'est un petit point, nettement marqué, du sol de ses ancêtres, non une province, ni un département, ni un arrondissement, ni même tout un chef-lieu de canton, à peine une commune, une bourgade, quelques maisons et quelques prairies perdues çà et là dans les herbages du Cotentin.

Ici, plus de tableaux romanesques et romantiques à l'excès où d'Aurevilly ne se souciait que d'éblouir ses lecteurs par le faste des ornements, l'orgie des faux décors, la débauche du coloris. Ici, pas même de cette simplicité voulue qu'il affectait plus tard en manière de contraste avec sa première création. C'est le berceau de ses pères et son propre berceau que le peintre a l'ambition de fixer sur une toile de dimensions aussi bien proportionnées que possible et avec les couleurs les mieux appropriées à la nature du sol où ses aïeux ont vécu, à l'aspect grisâtre du ciel où se sont réfléchies ses premières impressions d'enfance.

Alors il écrit une page admirable d'exactitude dans les détails et de justesse dans l'ensemble. Il y fait passer comme une ombre de

la mélancolie profonde des campagnes cotentinaises et apparaître l'image des plus persistantes sensations du jeune âge. C'est de la vie qui se manifeste ici, de la vie finement observée et fidèlement exprimée. Ici, il n'y a plus trace de convention. Le peintre a vu ce qu'il peint; il fait de son tableau une réalité vivante.

Il y a dans quelques parties de la Basse Normandie — et notamment dans la presqu'île du Cotentin — des paysages tellement ressemblants à certains paysages d'Angleterre, que les Normands qui jetèrent l'ancre de l'une à l'autre de ces contrées purent croire, à ces places du pays qu'ils venaient de conquérir, n'avoir pas changé de patrie. Cette ressemblance, du reste, exerça probablement peu d'influence sur l'imagination farouche de nos aïeux, ces *Rois de la mer*, pour qui la Mer elle-même, avec ses sublimes étendues, n'était qu'une grande route, audacieusement suivie, vers des proies et des pillages inconnus, flairés de loin par ces lions marins, avec leur instinct de pirates... Mais pour nous, qui sommes leurs descendants, pour nous, assis depuis des siècles sur les rivages qu'ils ont gardés, et dont l'imagination moderne aime à contempler à loisir les pays qu'ils n'eurent, eux, souci que de prendre, la ressemblance entre les paysages anglais et les paysages normands, en beaucoup de points, est frappante. Le ciel même, le ciel si souvent gris et pluvieux de notre Ouest, qui nous pénètre si profondément le cœur de sa lumière mélancolique, et nous y met, quand nous en sommes loin, la nostalgie, ajoute encore en Normandie à cette illusion d'Angleterre, et semble quelquefois pousser entre les deux pays la ressemblance jusqu'à l'identité.

Et cela était vrai, surtout, du château qu'on appelait : « le château des Saules ». Parmi tous les châteaux qui se dressaient sur les côtes de la presqu'île du Cotentin, il n'y en avait certainement pas un qui donnât mieux l'impression de ces châteaux comme on en voit tant en Angleterre, émergeant tout à coup de quelque lac qui leur fait ceinture et qui baigne leurs pieds de pierre dans la glauque immobilité de ses eaux. Situé dans la Manche, à peu de distance de Sainte-Mère-Église, cette bourgade qui n'a conservé du Moyen Age que son nom catholique et ses foires séculaires, entre La Fière et Picauville, il ne rappelait pas autrement le temps de la Féodalité disparue. Si on l'avait jugé par ce qui restait des constructions de ce château, malheureusement en ruines aujourd'hui, il avait dû être bâti, dans les commencements du XVII[e] siècle, sur les bords de la Douve, qui coule par là en plein marais, et il aurait pu s'appeler : « le château de Plein-Marais » tout aussi bien que le château d'en face, dont c'est le nom. Plein-Marais et Les Saules, séparés par les vastes marécages que la Douve traverse, en se tordant comme une longue anguille bleue, pour aller languissamment se perdre sous les ponts de Saint-Lô dans la Vire, et trop éloignés l'un de l'autre sur la rivière qui passait entre eux, ne pouvaient s'apercevoir

dans le lointain reculé de leurs horizons souvent brumeux, même les jours où le temps était le plus clair.

Isolées en ces immenses parages, c'étaient deux demeures aristocratiques et solitaires qu'il avait fallu même quelque courage pour habiter autrefois. Autour d'elles, en effet, l'atmosphère de ces marais avait été longtemps aussi meurtrière que celle des Maremmes de la campagne romaine, avant l'époque du drame intime dont ce château des Saules fut l'obscur théâtre. Il n'y avait pas beaucoup d'années qu'un drainage intelligemment pratiqué avait purifié la contrée des influences, presque toujours mortelles, dans lesquelles des générations de riverains et d'habitants de ces marécages avaient misérablement vécu, *tremblant*, toute l'année, *les fièvres*, comme elles disaient, ces hâves et malingres populations. Mais, vers l'année 1845, ces populations avaient perdu l'aspect de langueur et de maladie qui avait si longtemps attristé l'œil du voyageur quand il passait par ces marais typhoïdes, et la santé était revenue là aux hommes comme aux paysages. Assainis par une culture qui en avait fait une prairie, ces marais offraient alors, à perte de vue, le spectacle opulent d'une étendue d'herbe, pressée, tassée, presque touffue, où les bœufs qui paissaient en avaient jusqu'au ventre, de cette herbe plantureusement foisonnante, sur le vert éclatant de laquelle ils se détachaient vigoureusement dans leurs diverses attitudes, soit dans la lente errance de leur pâture, le cou baissé; soit couchés sur le flanc, dans la somnolence de leur ruminement et de leur repos. Ces herbages humides, coupés, de place en place, par d'étroits fossés d'alluvion qui mettaient une eau transparente d'opale dans leur fond d'émeraude, avaient aussi — stagnantes çà et là — de rondes mares d'eau pure, qu'ils devaient autant aux pluies fréquentes de ce climat mouillé de l'Ouest qu'au sol primitivement spongieux et au voisinage de la Douve; et, à quelques endroits, ces mares étaient même assez grandes pour former de véritables lacs sillonnés et moirés de mille plis, aux nuances frissonnantes et changeantes, selon le vent ou le ciel qu'il faisait... Certainement, une des plus frappantes beautés de ce paysage de marais, c'étaient ces espèces de lacs nombreux qui, à l'automne et à l'hiver, prenaient des proportions grandioses, mais qui l'été, quoique diminués, ne disparaissaient pas entièrement, et devenaient, sous le soleil, des semis de plaques métalliquement étincelantes et comme des îlots de lumière. Le château des Saules, qui prenait son nom du bouquet de saules qui l'entourait, avait un grand jardin, fermé du côté du marais, qu'il surplombait de quelques pieds par une longue terrasse, avec sa balustrade en pierre ornée de place en place de ces beaux vases en granit de forme italienne que le XVII^e^ siècle a mis partout. Les entrées du château et ses grilles armoriées étaient de l'autre côté, du côté des terres; mais de ce côté du marais il paraissait inaccessible dans sa vaste mare bleuâtre, du fond de laquelle il s'élevait comme une blanche fée des Eaux, — et c'était sa poésie!... Ceux-là qui l'habitaient pouvaient, dans ce désert de terre et d'eau, se croire au

bout du monde. Même le chemin de fer qui fait chaussée de Carentan à Isigny et scinde en deux moitiés ces marais, devenus des pâturages, est trop éloigné pour qu'on entende dans ce coin de marécage ses insolents coups de sifflet, ou pour qu'on y voie traîner à l'horizon une déchirure de son orgueilleuse fumée. Rien donc, excepté, à de rares intervalles, le cri strident de quelque canard sauvage ou de quelque sarcelle, ne troublait l'épais silence de ce château, fait, à ce qu'il semblait, pour la rêverie des âmes profondes ou le mystère des âmes passionnées qui auraient voulu s'y cacher...

Ce soir-là, — car c'était un soir, et même un soir d'été, plus chaud en ces lieux découverts par la raison qui les fait plus froids quand il fait froid, — le château des Saules jetait, par ses fenêtres longtemps fermées, mais en ce moment-là rouvertes, des bruits d'instruments et de voix qui disaient que la vie — la vie du monde — était enfin revenue à ce château depuis longtemps déshabité. Le soleil — un soleil d'août — n'atteignait plus que d'un rayon oblique les eaux tièdes de ces lacs multipliés qui, tout le jour, avaient été ses miroirs ardents. A cette heure de tranquille vesprée, les libellules, qu'on appelle dans le pays des *demoiselles*, ces tournoyantes et azurées hanteuses de marais, lasses de leur immatériel patinage sur le cristal des eaux torpides, dansaient, avant de rentrer dans leurs joncs, leurs dernières valses, aux souffles mourants du crépuscule, quand un jeune homme, tête nue, descendit le perron du château des Saules et vint s'asseoir, à l'extrémité du jardin, sur un banc placé au bord de l'eau dormante, qui, par ce côté, l'étreignait de ses plis[1].

Certes, la description est longue, un peu trop peut-être, et ne saurait satisfaire les rigoristes adeptes du réalisme intransigeant qui n'admettent, en fait de tableaux, que la notation maigre, sèche, photographique des êtres et des choses. Mais pour ces fervents de la concision en matière de paysages d'Aurevilly n'a que du mépris; il n'est pas éloigné de les traiter d'eunuques et il les écrase de sa dédaigneuse fierté, de sa pitié transcendante. En définitive, malgré les progrès qu'il fait dans la voie de la vérité plus fidèlement observée et de la nature plus exactement dépeinte, il ne dit pas un éternel adieu au romantisme de ses jeunes années. Il se contente de le dégager de ce qu'il avait naguère d'excessivement artificiel et en bannit la convention par trop criante. Son panache romantique se pare d'une aigrette empruntée au réalisme. C'est l'unique concession qu'il fait aux idées nouvelles; ou plutôt (car il est l'ennemi déclaré de tout abandon de ses prérogatives et de la plus minime

1. J. Barbey d'Aurevilly. — *Ce qui ne meurt pas*, éd. Lemerre, 1884, 1 vol. in-12, p. 5 et suiv. Nouvelle édition, 1887, p. 3 et suiv. — Ainsi qu'on le verra plus loin, la *Germaine* de 1835 et 1856 est devenue *Ce qui ne meurt pas* en 1883.

parcelle de sa personnalité) c'est le seul effort qu'il consent à se permettre vers une réalité plus parfaite, serrée de plus près et mieux rendue.

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que, dans son amour tardif pour la vérité des paysages, d'Aurevilly se soit borné à introduire ces profondes modifications au début de son roman de *Germaine*. Il revoit et corrige avec une égale sollicitude toutes les descriptions où il s'est jadis trop peu soucié de la couleur locale.

Par exemple, en 1835, dans sa première rédaction de *Germaine*, il se répand en un long développement romantique sur l'heure de midi dans la campagne. Il force la note pour attirer et retenir plus longtemps, — croit-il, — l'attention du lecteur. Et voici ce qu'il écrit :

Midi sonnait, joyeux, à deux ou trois églises de village disséminées dans ces plaines. A ces sons de cloche doux et confus qui se heurtaient, en se répondant, dans un air humide de lumière, vous eussiez vu les vieilles femmes assises à la porte cintrée de leurs maisons d'argile, faire leurs signes de croix et réciter l'*Angelus*. Malgré l'hiver qui commençait, elles venaient encore au seuil chercher le rayon du soleil de la matinée, ce rayon qui fondait la gelée blanche de la nuit et qui éclairait mieux le métier à dentelles (la dentelle est l'industrie de ce pays) sur lequel elles penchaient leur vue affaiblie. Ce jour-là le temps était beau, mais il avait des aspects d'hiver toujours un peu prématurés en Normandie. Ce qu'ils appellent, en cette contrée, l'été Saint-Denis venait de se clore, et quoique le soleil ressemblât dans cette atmosphère de cristal au bouclier d'or de Wordsworth, l'air était sonore et piquant, inondé de clartés perçantes, le sol durci, un peu aride, et l'azur du ciel étincelait comme la lame damassée d'un sabre [1].

Mais cette première ébauche ne le satisfait pas. Il la remplace par celle-ci :

Midi sonnait, joyeux, à deux ou trois églises de village disséminées dans ces plaines. A ces sons de cloche doux et confus qui se heurtaient, en se répondant, dans un air humide de lumière, vous eussiez vu les vieilles femmes assises à la porte cintrée de leur maison d'argile, faire leurs signes de croix et réciter l'*Angelus*. Malgré l'hiver qui commençait, elles venaient encore chercher au seuil le rayon de soleil de la matinée, ce rayon de soleil qui fondait la gelée blanche de la nuit et qui éclairait mieux le métier à dentelle sur lequel elles inclinaient leurs vues affaiblies. Le temps était beau et justifiait le mot des paysans qui appellent cette époque de l'année l'été Saint-Denis. L'air était piquant et sonore,

1. *Germaine*, p. 278.

inondé de clartés perçantes, le sol durci un peu aride, et l'azur du ciel étincelait comme la lame damassée d'un sabre. Le soleil ressemblait bien alors, dans le cristal profond d'un beau ciel d'hiver, au bouclier d'or de Wordsworth. On s'en allait vers la Saint-Denys [1].

Vient l'heure où cette romantique évocation de Wordsworth ne lui plaît plus. Il commence à aimer une simplicité relative; il écrit :

Le midi sonnait joyeux à deux ou trois églises de villages disséminées dans ces plaines, mais à ces sons qui se heurtaient confusément dans l'air humide de lumière, on voyait les vieilles femmes à leur porte se signer et réciter l'*Angelus*. Quoique l'hiver fît sentir ses rudes approches, elles n'avaient point encore abandonné le seuil où elles filaient d'ordinaire et où elles aimaient à se réchauffer [2].

Voici, maintenant, le texte de 1856 qu'il considère alors comme définitif.

Midi sonnait, joyeux, à deux ou trois églises de village, disséminées dans ces plaines : et à ces sons de cloche, heurts doux et confus au sein d'un air humide de lumière, les vieilles femmes, qui travaillaient à la porte cintrée de leurs maisons de chaume, faisaient leurs signes de croix et récitaient l'*Angelus*. Le soleil était assez chaud encore pour qu'on recherchât l'ombre et le frais [3].

Enfin, en 1883, il remanie ainsi ce dernier texte, pour lui donner une couleur locale plus précise :

Midi sonnait, gai comme l'heure de se mettre à table, au clocher de Sainte-Mère-Église, et à ces sons doux et confus au sein d'un air humide de lumière, les vieilles femmes qui travaillaient à la porte cintrée de leurs maisons de chaume, dispersées sur la route qui va de Sainte-Mère-Église à Montebourg, faisaient leurs signes de croix et récitaient leur *Angelus*. Le soleil était assez chaud encore pour qu'on recherchât l'ombre et le frais [4].

Ailleurs, à propos d'un brûlant après-midi d'été, où toute vie semble suspendue et où un poids mortel semble tomber du firmament sur les épaules humaines, Barbey d'Aurevilly commence une longue description qu'il n'a pas eu le courage d'achever.

1. *Germaine*, p. 276.
2. *Germaine*, p. 173.
3. *Germaine*, p. 174.
4. *Ce qui ne meurt pas*, éd. Lemerre, in-12, 1884, p. 133; petite éd. Lemerre, 1887, t. I, p. 195.

Trois heures de relevée venaient de sonner et le tems était à l'orage; cet orage d'une saison déjà avancée embrasait l'atmosphère de cette chaleur sous nue, comme disent si heureusement les paysans de Normandie, bien plus accablante que les aiguillons d'un soleil d'été. Pour donner de l'air à la chambre, on avait ouvert la fenêtre d'Allen et de cette fenêtre, placée à l'un des pavillons du château, on pouvait voir s'écraser sur la cime des arbres flétris de gros nuages d'un bleu foncé, éclairés d'une vague lueur rougeâtre à leur centre, et à l'horizon noir un bout de mer d'un aspect sinistre, sans franges d'écume aux bords et sans vibrations lumineuses, mais lourde et, à ce qu'il semblait, visqueuse comme une nappe de bitume. Il ne tonnait pas encore, l'éclair ne projetait pas sa lueur; la nature était dans l'attente, la campagne n'avait pas un murmure. Les cygnes plongeaient leurs cous dans l'eau tiède de l'étang troublé, et, entre la mer et les bois de Saint-Pavin, les paysans répandus dans ces campagnes découvertes de partout qui entouraient en silence quelques fours à chaux dont les parois incendiés[1]...

On se demande vraiment où d'Aurevilly veut en venir et quelles fantasques imaginations il va bien pouvoir forger encore pour amener l'orage attendu.

Heureusement il se reprend vite, et remplace cette ébauche de description, qui menace de devenir interminable, par le tableau suivant dont le raccourci est à coup sûr plus pittoresque.

Trois heures de relevée venaient de sonner et le temps était à l'orage. Une chaleur de cuivre rougi tombait à pic des nues allourdies, et les hirondelles rasaient la terre de leurs ailes peureuses. Vainement pour donner de l'air à la chambre avait-on ouvert la fenêtre d'Allen. De cette fenêtre on pouvait voir quelque long et jaune rayon, s'échappant d'une anfractuosité de nuage bleu foncé, irradier sur la cime des arbres du château de Saint-Pavin dont il ambrait momentanément la verdure. En se prolongeant à côté de cette avenue le regard embrassait un paysage de plaines d'une riche beauté : désertes à cette heure, car la chaleur étouffante avait prolongé la méridienne des gens de journée qui travaillaient dans les champs. Seulement à l'ombre des haies qui se perdaient aux pentes de la plaine se tenaient immobiles dans différentes attitudes, comme si elles eussent fait partie du sol, un grand nombre de belles vaches, pourpres et blanches, aux yeux ronds tournés si languissamment vers l'horizon et qui n'avaient pas même la force sous la pesanteur de l'atmosphère d'envoyer un doux et soupirant souffle de leurs narines épanouies[2].

1. *Germaine*, p. 133.
2. *Germaine*, p. 34.

Enfin, en 1883, Barbey d'Aurevilly reprend cette page déjà vieille mais qui n'a pas trop vieilli. D'une main habile, il fait disparaître les quelques rides qui la déparent. Le château de Saint-Pavin, dont le nom ne signifie pas grand'chose, est remplacé, comme on l'a déjà vu, par le château des Saules, dont l'appellation est plus caractéristique. Et il présente au public une description peu différente de la précédente, nettoyée seulement de plusieurs taches et rendue plus agréable par l'effacement de deux ou trois traits inutiles.

Trois heures de relevée venaient de sonner et le temps était à l'orage. Une chaleur de cuivre rougi tombait à pic des nues alourdies, et les hirondelles rasaient la terre de leurs ailes peureuses. Vainement, pour donner de l'air à sa chambre, on avait ouvert la fenêtre d'Allan. De cette fenêtre, d'où l'on embrassait le marais qui faisait face au château des Saules, on pouvait voir s'amonceler l'orage qui s'annonçait dans le ciel chargé. Le soleil, dévorant toute la journée, avait disparu sous de gros nuages sombres d'un bleu foncé jetant seulement par leurs anfractuosités un rayon jaune et glauque, qui fendait sinistrement l'espace. On étouffait dans une chaleur sous-nue, pire que la chaleur solaire. Le marais lui-même, avec ses eaux et ses herbes, n'avait plus de fraîcheur; les herbes brûlaient, et les mille mares encastrées dans ces herbes semblaient bouillir. Il fumait, au loin, d'une vapeur embrasée et rougeâtre comme un reflet d'incendie; et, — puisqu'il n'y avait pas une haie dans cette vaste étendue, — immobiles comme si elles avaient fait partie du sol, les nombreuses vaches blanches et pourprées du marais, aux yeux ronds languissamment tournés vers l'horizon vide, n'avaient pas même la force d'envoyer un doux et soupirant souffle de leurs narines épanouies [1].

C'est ainsi que d'Aurevilly a remanié tour à tour les paysages variés de sa *Germaine*. Il en a supprimé plusieurs et les a tous corrigés. Je n'en ai cité qu'un petit nombre, les plus caractéristiques; mais ils suffisent à montrer avec quel scrupule l'écrivain s'est acquitté de la tâche qu'il s'était imposée de restituer aux descriptions de son pays natal leur physionomie propre et leur réelle individualité.

IV

Après les tableaux de la campagne cotentinaise, où s'est tant complue l'âme du romancier normand, il faut considérer le caractère des personnages qu'il a dessinés.

1. *Ce qui ne meurt pas*, éd. Lemerre, 1884, p. 99 et 100; petite éd., 1887, t. I, p. 145 et 146.

Le plus important de ces personnages est, à coup sûr, Germaine, qui a donné son nom au roman. D'Aurevilly a voulu faire de cette femme si extraordinaire la figure centrale et comme l'âme de sa composition. Aussi a-t-il mis toutes les ressources de son imagination à peindre comme elle le méritait une physionomie tellement singulière.

Mais le Barbey d'Aurevilly romantique de 1835 s'est ingénié à « singulariser » encore au delà de toute expression, sans souci de la vraisemblance, le cas anormal de sa pâle Germaine qui se donne sans amour, par pitié. C'est évidemment son droit d'artiste, de créateur, qu'il exerce — peut-être avec quelque excès — lorsqu'il imagine cette femme phénoménale, prodigieuse, unique en son espèce. Seulement le droit du lecteur égale, par réciprocité et contre-coup, le droit du romancier. Si celui-ci, pour des raisons qui ne dépendent que de sa volonté ou de son pouvoir, se croit obligé d'inventer des situations bizarres et de peindre des figures d'exception, celui-là, à son tour et en guise de revanche, n'a pas tort d'exiger une explication claire et catégorique de ces situations et physionomies qui dépassent l'habituelle mesure de la vie humaine.

Plus l'artiste aura de tendances à exagérer les traits extranaturels de ses créations, plus son juge, qu'il soit simple lecteur ou critique attitré, aura de comptes à lui demander quant aux libertés qu'il a prises avec la réalité et aux déformations qu'il a fait subir aux modèles accoutumés de l'existence quotidienne.

Or, voici toute l'explication que Jules Barbey consent, en 1835, à fournir du personnage hors nature qu'il a créé en imaginant sa Germaine.

Le château de Saint-Pavin, bâti près du village du même nom, n'était habité qu'une partie de l'année. Il appartenait à M^me^ de Valombre, veuve du dernier descendant mâle de la grande famille de ce nom et dont la vie fort courte s'était écoulée hors de France, dans les hauts emplois de la diplomatie auprès des cours étrangères.

La mère de Camille, M^me^ de Valombre, était revenue après de longues années d'absence habiter le château où elle avait passé seulement quelques mois à l'époque déjà éloignée de son mariage. Ce séjour avait été trop rapide pour qu'il eût laissé de bien profonds souvenirs. On ne se rappelait presque pas M^me^ de Valombre quand elle reparut à Saint-Pavin. Elle était d'ailleurs si changée que ceux qui l'avaient vue autrefois ne l'auraient probablement pas reconnue si à l'avance ils n'avaient su que c'était elle. — Son absence, ses voyages, cette dispersion dans des climats lointains de tous ces dons de beauté, de tout cet éclat de jeu-

nesse qu'on lui avait connus et qu'elle semblait y avoir laissés, cette adolescente qu'elle nommait sa fille et dont, dans le pays, on n'avait pas su la naissance, ce jeune homme qui l'accompagnait toujours et à qui elle ne donnait d'autre nom qu'Allen, tout cela l'enveloppait de je ne sais quel mystère, dont elle avait peut-être la coquetterie, car sa réserve gracieuse, mais froide, ne permettait pas à l'observation la plus attentive de pénétrer dans sa vie et d'en surprendre les secrets.

C'était une femme d'un charme étrange. Le monde la disait distinguée et respectait infiniment son esprit. Certes, c'était bien aimable au monde, car d'ordinaire elle ne lui montrait guères les facultés de son esprit. Si elle les avait, il semblait qu'elles lui fussent tout à fait inutiles, du moins dans un sens extérieur. Elle avait l'habitude de ne se mêler à la conversation que quand elle roulait sur des sujets vagues et généraux. Agissait-elle ainsi par mépris, ou par indolence, ou par précaution? Elle, comme les femmes les plus intelligentes ne peuvent jamais abstraire leur cœur de leurs opinions, craignait-elle en se livrant au mouvement de ses idées de toucher ce grand mot de sa destinée, d'ouvrir une perspective dans son passé[1].

Non seulement la physionomie de Germaine n'apparaît point « viable » au cours de cette page étrange où les traits les plus inattendus s'accumulent en une confusion sans pareille et en un singulier désordre; mais cette physionomie n'existe même pas.

On nous dit Germaine froide et orgueilleuse; mais où l'auteur a-t-il pris le droit de nous la dépeindre telle, sans avertissement préalable ni suffisante explication? Au moins faudrait-il nous donner les raisons de cette froideur, que rien ne semble jusqu'à présent légitimer, et de cette fière attitude de déesse marmoréenne que le rôle qu'elle va jouer plus tard semble démentir. Il serait nécessaire de nous faire connaître par quels antécédents, par quelle série d'évolutions ou quelle suite d'épreuves, Germaine en est venue à cette indifférence presque totale en matière d'émotions profondes ou même de sensations assez communes. Cette explication fait totalement défaut dans le portrait que trace, en 1835, la main inexpérimentée de Barbey d'Aurevilly.

Mais bientôt l'auteur s'aperçoit des lacunes de son portrait et des contradictions au moins apparentes qu'il recèle. Il comprend que sa Germaine doit être présentée plus nette, plus intelligible, au public. Et il la campe de nouveau en une attitude hardie, toujours impassible et fière, mais cette fois mieux justifiée par ses origines et ses antécédents.

1. *Germaine*, p. 29.

Le château de Saint-Pavin, situé auprès du village du même nom et bâti dans le goût de la régence quoique d'un goût plus simple que toutes les constructions de la même date, n'était habité qu'une partie de l'année. Il appartenait à Mme de Valombre, veuve du dernier descendant mâle de l'ancienne famille de ce nom et dont la vie fort courte s'était écoulée hors de France dans les hauts emplois de la diplomatie, auprès des cours étrangères.

La mère de Camille, Germaine de Valombre, passait dans le monde pour une femme distinguée, mais le monde accorde volontiers ce nom, cette dénomination flatteuse à toutes les femmes qui ont de l'élégance de langage et de la noblesse de manières. A vrai dire, si Germaine avait davantage, le monde ne le connaissait pas. Depuis la mort de son mari mort à l'étranger, elle était revenue en France à cet âge où l'on ne s'occupe plus de vous. Probablement à cause de son extrême froideur, les femmes ne l'aimaient, quoiqu'elle ne jalousât en rien des succès de vanité auxquels elle ne prétendait plus. On lui supposait des opinions très viriles (avez-vous remarqué que le monde suppose toujours des opinions fort hardies à ceux qui n'ont pas l'air de tenir les siennes en grande estime et, en effet, il faut être bien osé pour cela!). Mais cette assertion hazardée, on n'aurait guères pu la justifier par des faits. Elle avait l'habitude de ne se mêler à la conversation que quand elle roulait sur des sujets vagues et généraux. Agissait-elle ainsi par mépris ou par paresse? Avait-elle peur de trahir quelque pensée secrète en se livrant trop au mouvement de ses idées? On ne savait : et l'imposance de toute sa personne était telle qu'elle eût dérouté du premier coup le plus insolent observateur.

Mais, pour qu'il en fût ainsi, Germaine ne faisait pas le moindre effort, ne remuait pas la première phalange de son doigt. Tout en elle avait cette expression patricienne qui respirait dans ses traits tranquilles, mais le plus léger dédain ne s'y montrait jamais. Ses manières, les attitudes de l'esprit comme les attitudes sont les manières du corps, étaient lentes jusqu'à la nonchalance; son parler sobre et ses expressions sans couleur allaient bien avec cette voix aux trois quarts éteinte; imagination sans doute, comme toutes les femmes, mais qui s'était endormie la tête sous son aile à ces fatiguantes cinq heures d'après-midi dans la vie et que le monde ne réveillait pas de son assoupissement. Elle était toujours vraie avec les autres, mais de la vérité des insignifiances, car on a besoin de l'intérêt d'un sentiment quelconque pour être faux. Ce qui frappait le plus en Germaine, c'était un calme pour ainsi dire immense. Quand son sérieux ordinaire se fondait au souffle de quelque mot spirituel, au contact de quelque approbation légère et gracieuse dans un sourire rare et tari aux contours de la bouche offensée par un pli déjà perceptible, ce sourire ne semblait pas toucher au calme sur lequel il passait rapide. L'eau parfois ondule aux lacs les plus aplatis sous le pied trop rapproché d'une mésange qui vole le long de sa surface unie : mais à cette glace plutôt qu'à ce lac, à

cette glace immobile rien n'était pied de mésange et le cristal plus solide ne s'entamait pas. Alors il y avait beaucoup plus dans la façon de dire de Mme de Valombre que dans ce qu'elle disait une amabilité ineffable. C'était le mot, puisque cette amabilité ne se parlait pas. Insaisissable nuance en elle et qui n'aurait pas dû s'y révéler, car ses traits faits si bien pour exprimer l'énergie, la force reposée qui coulait de son large front à ses pieds nerveux, dignes de s'appuyer sur un socle, éloignaient toute idée de vague, exilaient d'elle ces angéliques spiritualités de la poësie; mélodie de harpe qu'un pouvoir inconnu tirerait d'un instrument de cuivre, dôme de bronze rongé par les brumes d'un soir avancé et à travers lesquelles il perdait de son austérité rigide.

Mais les gens du monde ne se rendaient pas compte de ces finesses de contraste que des observateurs exercés auraient pu seuls apercevoir et apprécier. On passe auprès d'une femme de l'âge de Germaine parmi toutes celles que l'on rencontre dans le monde comme auprès d'une plante parmi cent autres : il n'y a que la fleur qui marque des différences aux yeux de ces botanistes grossiers. La fleur fanée, ce ne sont plus que des feuilles vertes sur lesquelles le regard se pose à peine et qu'il confond avec le fond commun sur lequel elles ne ressortent pas. Pour le monde Mme de Valombre était une femme de quarante-cinq ans qui vous écoutait parler des heures entières beaucoup plus qu'elle ne vous parlait, en lissant de la paume de sa main les longs bandeaux de ses cheveux le long de ses tempes et de ses joues où la fraîcheur pâle de la jeunesse était remplacée par une nuance orangée, molle encore. A voir ainsi posée d'aplomb sur ces épaules cette tête que la fierté intérieure ne relevait pas ou qu'une pensée mélancolique ne faisait jamais pencher, on aurait dit une cariatide [1].

Telle est la Germaine que d'Aurevilly offrit, en 1856, à l'admiration de Trebutien. Était-elle bien vivante, cette fois? On en peut douter; mais on ne saurait méconnaître l'effort que son peintre avait fait pour la rendre plus acceptable.

Il restait pourtant dans ce personnage une contradiction assez choquante. Barbey d'Aurevilly fait vivre sa Germaine en 1826, en pleine période florissante du romantisme batailleur et bouillonnant. Les Françaises de ce temps-là n'avaient certainement point la mine alanguie de Germaine. L'auteur l'a si bien compris qu'en 1883 il a retardé de dix-neuf ans la naissance de son héroïne et qu'il la met seulement en scène vers 1845, à l'heure où l'on est déjà fatigué des puériles exaltations du romantisme. Elle est plus naturelle, ainsi présentée :

1. *Germaine*, p. 30 et suiv.

Le château des Saules — qui dans les temps anciens, ainsi que la plupart des châteaux du Moyen Age, avait dû être quelque formidable nid de guerre, caché comme une embuscade dans ces marais du Cotentin, alors d'inexpugnables fondrières, mais qui, détruit après les guerres religieuses du XVI^e^ siècle, avait été rebâti au commencement du XVII^e^ et transformé en une demeure spacieuse et pacifique, — appartenait en 1845 à la comtesse Yseult de Scudemor, veuve du dernier descendant de la vieille famille normande de ce nom et dont la vie, fort courte, s'était écoulée hors de France, dans les hauts emplois de la diplomatie, auprès des cours étrangères.

Cette comtesse de Scudemor, épousée au loin et qui n'était pas du pays, mais qui y avait séjourné avec son mari quelque temps après son mariage, y était revenue avec sa fille depuis plusieurs mois. Par quoi y avait-elle été attirée?... Le temps qu'elle avait passé là avec son mari avait été trop court pour qu'elle en pût garder un bien profond souvenir... Quand elle avait reparu aux Saules, le monde des châteaux circonvoisins l'avait presque oubliée. D'ailleurs, elle était si changée, que ceux qui l'avaient entrevue autrefois ne l'eussent probablement pas reconnue si, à l'avance, ils n'avaient su que c'était elle. Son absence, ses voyages, la dispersion dans de lointains climats de tous ces dons de beauté, de tout cet éclat de jeunesse qu'on lui avait connus et qu'elle semblait y avoir laissés; cette enfant qu'elle appelait sa fille, et dont on n'avait pas, dans le pays, su la naissance; cet adolescent qui l'accompagnait et à qui elle ne donnait que le nom écossais d'Allan, tout cela l'entourait d'on ne savait quel mystère difficile à percer; car sa réserve, pleine de noblesse, mais froide, ne permettait jamais à l'observation la plus attentive de pénétrer dans sa pensée et d'en surprendre les secrets.

C'était une femme d'un charme étrange et silencieux. Le monde, auquel elle imposait, — même sans le vouloir, — la disait distinguée, et mettait généreusement sous ce mot, banal maintenant, de distinction, le respect d'un esprit qu'elle ne lui montrait pas. Si elle en avait, en effet, elle ne s'en servait point. Elle était aussi désintéressée de cet esprit qu'on lui attribuait que de la vie, et elle n'en faisait pas une arme contre la sienne, qui lui avait été peut-être cruelle... Quoiqu'elle eût encore assez de cette beauté qui suffit aux femmes pour tenir à la vie, elle avait le calme indifférent, qui ne se vante ni ne se plaint, d'un être détaché de tout. Elle en avait le naturel et la simplicité. Probablement à cause de son extrême froideur, les femmes ne l'aimaient pas, quoiqu'elle ne jalousât en rien des succès de vanité auxquels elle ne prétendait plus. On lui supposait des opinions très hardies. Avez-vous remarqué que le monde suppose toujours des opinions très hardies à ceux qui n'ont pas l'air de tenir les siennes en grand respect? Il faut être si osé pour cela! Mais, cette assertion hasardée, on n'aurait guères pu la justifier par des faits. Dans le monde, la comtesse Yseult de Scudemor avait l'habitude de ne se mêler à la conversation que quand elle roulait sur des sujets généraux et vagues. Agissait-elle ainsi par mépris

ou par indolence? Avait-elle peur de trahir, dans l'entraînement de la causerie, quelque pensée ou quelque sentiment, et d'entr'ouvrir ainsi une perspective sur sa vie passée? On ne savait, et l'imposance de toute sa personne était telle qu'elle eût dérouté, du premier coup, le plus insolent observateur.

Mais, pour qu'il en fût ainsi, la comtesse de Scudemor ne faisait aucun effort sur elle-même. Toute sa personne avait cette expression patricienne qui respirait dans ses traits tranquilles. La moindre contraction ne s'y montrait pas. Elle n'avait ni dédain, ni langueur. Ses manières — les manières qui sont les attitudes de l'esprit, comme les attitudes sont les manières du corps, — étaient lentes jusqu'à la nonchalance, mais elles n'étaient pas nonchalantes. Son parler sobre et ses expressions presque sans couleur seyaient à sa voix aux trois quarts éteinte... Imagination sans doute, comme toutes les femmes, mais qui s'était endormie, la tête sous son aile, à ces fatigantes cinq heures d'après-midi dans la vie, et que le monde ne réveillait pas de son assoupissement. Elle était toujours vraie avec les autres, mais de la vérité des insignifiances; car on a besoin de l'intérêt d'un sentiment quelconque pour être faux. Ce qui frappait le plus en madame de Scudemor, c'était un calme pour ainsi dire immense. Quand son sérieux ordinaire se fondait, au souffle de quelque mot spirituel, au contact de quelque approbation gracieuse et légère, dans un sourire rare et tari aux contours de la bouche offensée par une ride déjà perceptible, ce sourire ne semblait pas toucher au calme sur lequel il passait, rapide... L'eau parfois ondule aux lacs les plus aplatis, sous le pied trop rapproché d'une mésange qui vole le long de leur surface unie, — mais à cette glace, plutôt qu'à ce lac, à cette glace immobile, rien n'était pied de mésange, et le cristal plus solide ne s'entamait pas... Alors, il y avait, beaucoup plus dans la façon de dire de M^me^ de Scudemor que dans ce qu'elle disait, une amabilité ineffable; et c'était le mot, puisque cette amabilité ne se parlait pas. Cependant, d'insaisissables nuances en elle n'auraient pas dû s'y révéler; car ses traits faits si bien pour exprimer l'énergie, la force reposée qui coulait de son beau front à ses pieds nerveux, dignes de s'appuyer sur un socle éloignaient d'elle toute idée de vague rêverie, exilaient d'elle toutes les angéliques spiritualités de la poésie, mélodie de harpe qu'un pouvoir inconnu tire parfois d'un instrument de cuivre, brumes mélancoliques d'un soir avancé, à travers lesquelles un dôme de bronze peut perdre de son austérité rigide!

Mais les gens du monde ne se rendaient pas compte, si elles existaient, de ces finesses de contraste que des observateurs exercés auraient pu seuls apercevoir dans M^me^ de Scudemor. Les hommes passent auprès d'une femme de l'âge de la comtesse, parmi toutes celles que l'on rencontre dans le monde, comme auprès d'une plante parmi cent autres. Il n'y a que la fleur qui marque des différences aux yeux de ces botanistes grossiers. La fleur fanée, ce ne sont plus que

des feuilles vertes sur lesquelles le regard se pose à peine et qu'il confond avec toutes celles sur lesquelles elles ne ressortent pas. Au regard du monde, la comtesse de Scudemor n'était qu'une femme de plus de quarante ans, et qui vous écoutait des heures entières, beaucoup plus qu'elle ne vous parlait, en lissant de l'extrémité de ses doigts les bandeaux de ses cheveux le long de ses tempes et de ses joues, où la fraîcheur pâle de la jeunesse était remplacée par une teinte orangée, molle encore. A voir, ainsi posée d'aplomb sur ses épaules, cette tête que la fierté intérieure ne relevait pas, ou qu'une pensée triste ne faisait jamais pencher, on aurait dit une majestueuse cariatide délivrée de son entablement... « La statue y est toujours, mais la femme n'y est plus », disaient pour se consoler les hommes dont elle désespérait la galanterie, et que son grand air froid éloignait d'elle et empêchait de lui faire la cour. Ils la proclamaient une femme finie. Et, en effet, elle avait la beauté d'une belle morte, mais qui n'est pas encore tombée sur le sol, comme ces grenadiers russes de la bataille d'Eylau, qui, restés debout dans le rang, semblaient vivants encore, et qu'il fallut pousser et renverser pour bien s'attester qu'ils étaient morts [1].

Qu'importe que d'Aurevilly ait changé l'état civil de sa Germaine de Valombre et qu'il l'ait transformée — je ne sais pour quelle raison — en Yseult de Scudemor! Il a été amené dès lors à modifier le titre de son roman, et c'est si peu de chose, apparemment, qu'un titre! Peut-être a-t-il voulu simplement sacrifier au goût de l'époque qui, voilà quelque vingt ans, jetait en pleine fureur de la mode le nom d'Yseult que d'antiques légendes ressuscitées venaient de rajeunir. C'eût été là pure coquetterie de vieillard. Quant au nom de Scudemor, d'Aurevilly le connaissait depuis longtemps et dès 1849 en avait parlé à Trebutien dans une de ses lettres. Ce nom lui plaisait beaucoup par la forme assez rare qu'il affectait. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il en ait fait usage plus tard.

Mais ces détails sont tout à fait secondaires. L'essentiel, c'est qu'en 1883 Barbey d'Aurevilly ait creusé de nouveau son personnage principal et qu'il l'ait repétri de telle manière qu'il ne nous apparaît peut-être pas comme absolument intelligible, mais que nous nous expliquons cependant qu'il ait pu exister un jour, par hasard, à titre d'exception.

Après Germaine, transfigurée en Yseult, il serait opportun de considérer Allen, devenu Allan en 1883, et qui est le deuxième « rôle » du drame. Seulement d'Aurevilly a tenu, pour les besoins

1. *Ce qui ne meurt pas*, éd. Lemerre, 1884, p. 18 et suiv.; petite éd., 1887, t. I, p. 23 et suiv.

de sa mise en scène, à nous présenter d'abord son troisième personnage, — le moins important des trois, — Camille. Je suis obligé de le suivre dans l'ordre qu'il a adopté : car c'est par contraste qu'il a dépeint, en regard de la physionomie de Camille, la figure d'Allan.

Quel aspect donne-t-il à Camille, en 1835? Aura-t-elle plus de vie, plus de réalité profonde que sa mère? Qu'on en juge :

C'était une de ces enveloppes d'âme à s'y méprendre s'il n'y a rien dessous. Veines si pleines qu'une égratignure devait en faire partir du sang! Au feu de soleil de ses yeux, à ses lèvres un peu roulées et flambantes comme son regard, à son teint marqué des signes d'une puberté incertaine il venait tout à coup à l'esprit que les passions attendaient plus tard ce printemps sans orages encore. Quoi qu'il pût être de ce soupçon, le ciel sous lequel elle avait passé ses quatorze ans n'avait point frappé ce fruit avancé d'une haleine consumante. Camille était née en Normandie, au pays des cheveux blonds comme les épis mûrs et aux yeux bleus comme les barbeaux des champs. De ciel de feu à réverbérer dans ses yeux noirs, d'atmosphère rongeante qui l'eût brunie comme elle l'était, elle n'en avait trouvé sans doute que dans l'*amnios* du ventre de sa mère, car toute petite, son regard s'avivait de cette flamme et elle saillait par la couleur foncée de sa chair soyeuse sur l'éclatante ouate, creusée en nid, de son berceau[1].

Voilà un portrait à faire frémir; et c'est celui d'une enfant de quatorze ans! Il y a peu de romantiques, je crois, qui aient osé pousser si loin la peinture d'une toute petite fille portant encore des jupes courtes et laissant flotter au gré du vent — signe palpable de l'insouciance de son âme — de longs cheveux rebelles à toute contrainte.

Aussi d'Aurevilly a-t-il eu raison de nous faire mieux connaître Camille dans la suite et de nous l'expliquer autrement que par quelques mots insignifiants.

Le « texte définitif », envoyé à Trebutien en 1856, est certes plus satisfaisant à ce point de vue :

Il y avait auprès des joies fraîches et vives de l'enfance quelque chose de profond qui étonnait toujours en Camille, à peine âgée de quatorze ans. Comme on voit, elle était dans cet âge où les jeunes filles ont le moins de charmes et où elles cachent traîtreusement sous les signes d'une puberté incertaine et la maigreur des contours ce fléau de beauté qui doit plus tard frapper les cœurs. Ne dirait-on pas que cet âge sans grâce est une première ruse involontaire de ces êtres

1. *Germaine*, p. 16.

qui deviennent bientôt si volontairement rusés. On ne se défie de rien, et la beauté terrible va jaillir. Cette beauté, on la pressentait dans Camille. On la pressentait au noble ovale de son visage, à ses grands yeux gris clair rapprochés d'un nez grec très pur, trait saillant de sa physionomie, et à la plus idéale pâleur qui ait jamais divinisé un visage humain. Ses cheveux étaient d'un roux charmant, sans aucune boucle et coupés très courts comme ceux d'un garçon. Quand le jeu ne l'animait plus et que par hazard elle était assise, c'était plaisir, mais plaisir inquiet pour sa mère de lui voir soutenir de ses mains pleines de morbidezze cette tête rousse si prématurément pensive. N'est-il pas des poses dans les enfants qui révèlent toute une destinée [1]?

Mais que de romantisme encore dans ce portrait! A coup sûr d'Aurevilly ne se libérera jamais du vieux levain romantique qui fermente toujours dans son âme. Seulement, à la fin de sa vie, il s'essaie à plus de simplicité, dût-il sacrifier à cette qualité nouvelle pour lui quelques traits scintillants de sa plume empanachée!

Voici sa dernière retouche de Camille :

Il y avait, à côté des joies fraîches et vives de l'enfance, quelque chose de profond qui étonnait dans cette petite de quatorze ans. Camille, comme on le voit, était à cet âge où les jeunes filles ont le moins de charme, et où elles cachent traîtreusement, sous les signes d'une puberté incertaine et la maigreur des contours, ce fléau de beauté qui doit plus tard frapper les cœurs. Ne dirait-on pas que cet âge sans grâce est une première ruse involontaire de ces êtres, plus tard si sournoisement et si volontairement rusés? On ne se défie de rien, et tout à l'heure la terrible beauté va jaillir! Cette beauté, on la pressentait dans Camille. On la pressentait à l'ovale de son visage et à de grands yeux noirs, beaux et brillants comme le matin d'un jour d'orage. Ils étaient rapprochés d'un nez qui eût été d'une pureté grecque sans l'ouverture palpitante des narines, trait saillant et inquiétant d'un visage idéal sans ce trait. Les cheveux de Camille étaient de ce roux adoré aujourd'hui, mais qui, dans ce temps-là, faisait le désespoir des mères. Pour les lui brunir, la sienne les lui passait au peigne de plomb et les lui faisait porter coupés très courts et sans boucles, comme ceux d'un garçon. Garçon, c'était elle qui semblait l'être quand on la regardait auprès d'Allan, et c'était Allan qui, sous ses habits de garçon, à force de beauté, semblait la jeune fille. Lorsque le jeu ne l'animait plus, cette garçonnette, et que, par hasard, elle était assise dans le salon aux côtés de sa mère, on ne pouvait pas reconnaître la fougueuse enfant du jardin dans cette autre enfant silencieuse, qui

1. *Germaine*, p. 13.

soutenait languissamment, dans des mains pleines de morbidesse, cette folle tête rousse devenue tout à coup si pensive [1].

Plus que celle de Camille, qui n'était somme toute à ses yeux qu'un personnage secondaire, représentant une jeune femme vite sacrifiée à d'anciennes amours et dès lors forcément un peu effacée dans le cours et à la fin du roman, Barbey d'Aurevilly a retouché la figure d'Allen. Il l'appelle *Allan* dans son manuscrit de 1883. Mais il ne se borne pas à cette modification à peine perceptible du nom de son héros. Il sent la nécessité de tenter une explication satisfaisante ou passable des manières de parler et d'agir de ce singulier jeune homme de dix-sept ans qui choque si violemment de prime abord les idées reçues et viole avec une allègre et outrageuse inconscience les principes les plus généralement admis par la société humaine.

Il est à croire qu'en 1835 Jules Barbey voulait donner à son roman une couleur plus ou moins exacte d'autobiographie et qu'il ne songeait qu'à présenter au public un cas anormal et rare, le sien. C'est pour cela sans doute qu'il plaçait son action en 1826 à l'âge où précisément lui-même avait dix-sept ans. Il ne se souciait pas alors d'expliquer son personnage. Tout le monde ne devait-il pas le comprendre, puisque ce personnage était lui-même et qu'il se voyait, lui, aussi clairement que le lui permettait son romantisme exalté.

Mais, quelques années plus tard, cet Allen presque incompréhensible ne le satisfait plus; peut-être même ne s'y reconnaît-il pas. Et c'est une raison suffisante pour qu'il refasse un portrait où il ne trouve plus son image ressemblante, cette triste image de ses vingt-cinq ans alanguis dans laquelle il s'était miré avec complaisance et qui représentait, croyait-il, la pauvre âme des jeunes gens de ce temps-là.

Quoi qu'il en soit — et quelles qu'aient été les raisons qui déterminèrent Barbey d'Aurevilly avant 1856 à refondre la physionomie de l'Allen de 1835, — voici la première esquisse qu'il imagina, dans son inexpérience juvénile, du singulier personnage qui était son héros.

Il avait dix-huit ans accomplis. Il avait les rougeurs, la tête penchée, les troubles de cet âge qu'on peut regarder comme un second enfantement à la vie. Imagination d'une telle plénitude qu'elle se

1. *Ce qui ne meurt pas*, éd. Lemerre, 1884, p. 12; petite édition Lemerre, 1887, t. I, p. 13 et 14.

passait d'aliment, Allen dont les études étaient à peine terminées, repoussait toute espèce de livres. Les poëtes, ces fées divines des contes qu'ils nous font, avaient peu de merveilles pour lui... Ce dont on doutait dans Camille, on n'en pouvait douter dans Allen. La vie lui gonflait le sein; il avait franchi le vague de l'adolescence pour entrer dans les sensations positives de la vie. Cette différence dans les âmes d'Allen et de Camille se retrouvait dans le caractère de leur beauté. S'ils pâlissaient, la pâleur d'Allen était plus profonde; s'ils rougissaient, le front d'Allen s'empourprait avec plus d'âcreté. Il y avait d'ineffables harmonies entre ces deux êtres marqués de contrastes adoucis. Limpides cristaux dont l'un était pur de tout souffle et l'autre commençait à se teindre de cette dévorante liqueur des passions qui devait plus tard écumer et déborder dans tous les deux[1].

Ce n'est pas, ici, à vrai dire, un portrait. C'est une simple comparaison de la physionomie — et même presque uniquement de l'aspect extérieur — d'Allen, avec la figure, précédemment ébauchée, de Camille. C'est une sorte de contraste très romantique, l'opposition de deux êtres élevés sous le même toit et vivant de la même vie. Fidèle aux goûts de l'époque, Jules Barbey veut présenter en une saisissante antithèse ce jeune homme et cette jeune fille, sans se soucier des ressemblances forcées ou seulement des analogies apparentes qui ont dû les rapprocher au cours de leur existence commune.

Quelques années après, Barbey d'Aurevilly s'est rendu compte de son exagération à cet égard et des contradictions nouvelles qui devaient en résulter, avec bien d'autres, dans le caractère de ses personnages. C'est alors qu'il a atténué les contrastes qu'il avait trop accentués jadis et a remplacé sa première esquisse par la suivante :

Allen avait les troubles, les rougeurs, la tête penchée d'un âge que l'on peut regarder comme un second enfantement à la vie. Imagination d'une telle plénitude qu'elle se passait d'aliment et qu'elle se nourrissait d'elle-même. Allen, dont les études étaient à peine terminées, répudiait toute espèce de livres. Les poëtes, ces fées divines des contes qu'ils nous font avaient peu de merveilles pour lui qui plus richement doué qu'eux dédorait, en les lisant, leurs pages les plus reluisantes. Ce dont on pouvait douter dans Camille, il n'était plus permis d'en douter dans Allen. Cette panthère qui couche dans l'antre du cœur de l'homme lui marquait déjà sa griffe au front; il souffrait du mal d'avoir dix-sept ans.

Son œil n'avait point l'éclat sidéral des yeux mauresques de Camille;

1. *Germaine*, p. 17.

il roulait terne et voilé sous une paupière mi-close comme celui d'une Sultane au sortir du bain. En dessus de cette paupière si habituellement abaissée, entre des sourcils imperceptiblement froncés par une rêverie continuelle, se creusait un pli, expirant sillage de l'invisible vaisseau de la pensée sur l'océan mobile de nos fronts! Seulement comme cette âme n'était pas forte encore, comme la puissance morale était nulle chez ce jeune homme qui deviendrait robuste comme les autres avant d'avoir un caractère, il partait au moindre caprice un dard de lumière de ces larges prunelles mates, comme le trait d'or d'une étoile qui file dans un ciel noir à travers les branchages plus noirs encore d'une forêt. Ses cheveux qu'il portait comme Camille partagés et roulés en boucle sur son cou dénudé n'avaient point les sombres reflets de ceux de l'enfant. Son teint était d'un pâle moins cru, quand il s'empourprait, c'était d'une couleur moins âcre, mais il s'empourprait plus souvent. Il y avait d'ineffables harmonies entre ces deux êtres marqués de contrastes adoucis. Beaux cristaux dont l'un était pur de tout souffle et dont l'autre se rougissait de cette dévorante liqueur des passions qui devait plus tard écumer et déborder dans tous les deux [1].

Certes, voilà un portrait cette fois bien réel ou du moins approchant de la réalité. On peut ne pas l'admettre comme vrai ni même comme assez vraisemblable; et l'on a droit aussi d'estimer insuffisante l'explication qui y est tentée de la « singularité » d'Allen. Mais enfin ce n'est plus un diptyque à la façon du double tableau où d'Aurevilly avait peint en 1835 les deux figures contrastantes d'Allen et de Camille. C'est un progrès très sensible dans la manière d'opérer du peintre. Les procédés romantiques trop commodes n'y tiennent plus la première place.

Aussi Barbey d'Aurevilly, en 1883, n'a-t-il pas eu à creuser beaucoup plus le caractère d'Allan qu'il ne l'avait fait dans son texte de 1856. Il se soucie seulement de l'expliquer un peu mieux; et il faut avouer que la tentative n'est pas superflue.

L'auteur de *Ce qui ne meurt pas* a multiplié dans son dernier portrait les linéaments, même secondaires, de la physionomie d'Allan, les contours qui pourraient mieux définir son personnage et les nuances qui seraient susceptibles d'en préciser davantage l'aspect. Il s'ingénie à rendre plus exactement, à fixer pour toujours ce qu'il n'a fait jusqu'à présent qu'entrevoir et indiquer. Il cherche dans l'hérédité maternelle les raisons par lesquelles il serait loisible de justifier le cas exceptionnel d'Allan. Il ajoute ainsi plus de force et donne plus de vie au portrait qu'il a naguère

1. *Germaine*, p. 20 et suiv.

dessiné. Qu'on en juge d'après le texte définitif où sa pensée s'est arrêtée en 1883 :

Allan avait les troubles, les rougeurs, la tête penchée d'un âge qu'on peut regarder comme un second enfantement à la vie. Imagination d'une telle plénitude qu'elle se passait d'aliments et qu'elle se nourrissait d'elle-même, Allan, dont les études étaient à peine terminées, répudiait toute espèce de livres. Les poètes, ces fées divines des contes qu'ils nous font, avaient peu de merveilles pour lui, qui dédorait en les lisant leurs pages les plus reluisantes. Ce dont on pouvait douter dans Camille, on ne pouvait en douter dans Allan. Cette panthère qui couche dans l'antre du cœur de l'homme s'éveillait dans le sien, et lui mettait sa griffe au front. Il souffrait du mal d'avoir dix-sept ans.

Ses yeux n'avaient déjà plus, s'ils l'avaient jamais eu, l'éclat matinal des yeux de Camille. Les siens roulaient voilés sous une paupière miclose, comme ceux d'une indolente sultane au sortir du bain. Au-dessus de cette paupière, entre de longs sourcils imperceptiblement froncés par une rêverie continuelle, se creusait un pli, expirant sillage de la pensée mystérieuse enfermée dans ce front, semblable à une coupe voluptueuse par la forme et la grâce de son adorable contour. La mère d'Allan, une anglaise, avait, disait-on, passé les neuf mois entiers de sa grossesse à regarder avec une obstination superstitieuse le portrait de lord Byron, dont elle était folle, et ce front de génie, — où la pruderie épouvantée de l'Angleterre voyait le *coin de la démence* dans un de ses angles, hardiment prolongé sous la masse des cheveux bouclés qui le couronnaient, — ce front, à la fois charmant et sublime, elle l'avait donné à son fils. C'était là ce qui sautait aux yeux de qui regardait Allan pour la première fois, et ce n'était guères que plus tard qu'on s'apercevait des originales beautés d'un visage qui ne ressemblait qu'à lui-même. Habituellement, les yeux d'Allan étaient mornes comme le sont presque toujours les yeux de ceux qui regardent plus dans leur cœur que dans la vie; mais à la moindre émotion ou au moindre caprice de ce jeune homme à l'âme plus passionnée que forte, et qui deviendrait peut-être robuste avant d'avoir un caractère, il partait de ses larges prunelles mates un dard de lumière, comme le trait d'or d'une étoile qui file dans un ciel noir, à travers les branchages plus noirs encore d'une forêt. Allan portait, ainsi que Camille, le cou nud et les cheveux coupés court. Seulement, dans sa *titus* hardie, Camille montrait les cheveux droits et drus d'un garçon, tandis que les cheveux d'Allan étaient naturellement annelés et tassés autour de sa tête brune comme s'ils eussent été des cheveux de jeune fille, et, par ce contraste singulier, ces deux enfants donnaient une fois de plus l'illusion à laquelle on se prenait sans cesse quand on les voyait, de leurs deux sexes transposés [1].

1. *Ce qui ne meurt pas*, éd. Lemerre, 1884, p. 14 et 15; petite édition, 1887, t. I, p. 16, 17 et 18.

Il resterait sans doute à nous expliquer bien des phénomènes incompréhensibles chez Allan, pour que sa physionomie nous parût tout à fait acceptable et qu'elle prît à nos yeux ce degré de vraisemblance sans lequel nous n'admettons pas la peinture d'un caractère. Mais s'il subsiste de l'obscurité dans le personnage de Barbey d'Aurevilly, c'est qu'on ne saurait définir complètement un être d'exception, unique en son espèce et dont nous ne verrons jamais probablement le modèle. L'essentiel, c'est que le peintre ait essayé de ramener à des proportions plus voisines de notre entendement la figure irréelle et faussement idéale qu'il avait créée en 1835.

V

Si Barbey d'Aurevilly n'avait retouché que les paysages et les héros de son roman, il eût certainement déjà fait œuvre excellente. Mais la besogne n'aurait été l'affaire que de peu de temps et la tâche, pour importante qu'elle fût, serait demeurée incomplète. Afin de remplir le dessein qu'il s'était proposé, l'auteur de *Germaine* devait revoir et corriger, de la première à la dernière page, le livre qu'il avait écrit aux jours vite envolés de sa jeunesse. Il n'a pas failli à cette partie de son travail.

D'une manière générale, sauf à entrer tout à l'heure dans certains détails, on peut dire qu'il a mis plus de précision dans sa pensée et plus de fermeté dans son style, lorsqu'il a remanié avec son expérience de vieillard les pages où s'était précipitée d'un jet son ardeur de jeune homme.

Tout d'abord, il change le titre de son roman. Et cette modification n'est pas si négligeable qu'elle pourrait paraître. Ce n'est point par pure fantaisie de son esprit qu'au titre de *Germaine* il substitue celui, plus obscur au premier regard, de *Ce qui ne meurt pas*. Une raison profonde et significative l'a guidé dans cette préférence pour une dénomination nouvelle. Il n'a jamais cessé de prétendre que son roman est une *idée*. Or, à ses yeux de vieillard, il faut que l'idée qu'il a voulu soutenir se manifeste dans le titre de son œuvre. Germaine, c'est le nom d'un personnage — du personnage le plus important sans doute — mais ce nom ne dit rien quant à la teneur de l'ouvrage et ne traduit aucune pensée qui force l'esprit du lecteur à se replier sur lui-même et à réfléchir. Évidemment, *Ce qui ne meurt pas* ne laisse pas davantage entrevoir ce que sera le roman, mais enfin il exprime quelque chose qui retient la curiosité attentive et contraint l'intelligence à

un effort de réflexion. Telle est la raison fondamentale qui a décidé Barbey d'Aurevilly à remplacer le titre primitif de *Germaine* par un autre qui représente ou fait deviner une idée.

Ce titre, d'ailleurs, peu compréhensible de prime abord, il l'explique au début de son livre, dans la dédicace qu'il offre à son ami le docteur Seeligmann. « A mon très cher ami, le docteur Seeligmann, — écrit-il, — je dédie cette dramatique nosographie de la Pitié. » Nous voici prévenus : *Ce qui ne meurt pas*, c'est la Pitié.

Dans sa correspondance avec ses familiers d'alors, il revient sans cesse sur la portée et la signification du nouveau titre auquel son choix s'est arrêté. « C'est un livre triste, — dit-il, — c'est la mort de tous les sentiments de la femme — excepté un. » Il ne saurait donc subsister aucun doute à l'endroit des intentions de l'auteur.

Pour les éclairer d'une lumière décisive, il n'est pas inutile de considérer l'évolution qui s'est accomplie chez Barbey d'Aurevilly depuis l'époque de sa première jeunesse.

En 1835, au moment où il annonce à Trebutien l'achèvement de son roman, il le désigne seulement sous le titre de *Germaine*. Cela semble prouver qu'à cet instant de sa vie de jeune homme, Jules Barbey est hanté par le souvenir récent de ses douleurs toujours cuisantes et n'a en vue que le personnage de celle qu'il a aimée d'un amour impossible (une de ses tantes, dit-on) et qui par sa froideur l'a si vivement fait souffrir. Ici nous sommes en pleine confession. C'est *sa* Germaine que l'auteur nous peint, en se peignant lui-même : ce sont leurs amours, à elle et à lui, qu'il raconte avec complaisance. Mais, en 1856, lorsque d'Aurevilly envoie son manuscrit à Trebutien, nous voyons apparaître un commencement d'impersonnalité dans ses intentions. Ce qu'il appelle alors son « texte définitif » ne porte plus tout à fait la même enseigne que le premier texte. Il l'intitule : *Germaine* ou *La Pitié*. Du coup, il efface tout ce qu'il y avait de trop « individuel » dans la dénomination primitive ou plutôt il atténue par un sous-titre moins prétentieux le caractère trop singulier du titre précédemment adopté. Enfin, en 1883, lorsqu'il publie *Germaine*, il lui choisit un nouveau titre qui fasse oublier complètement ce que même le plus récent avait encore de trop personnel. Son choix se fixe sur une appellation symbolique, dépourvue de tout ce qui pourrait la « particulariser » : *Ce qui ne meurt pas*.

Par là nous sommes fondés à conclure que la thèse que nous voyions poindre dans la primitive *Germaine*, — et qui s'indiquait

assez nettement dans le sous-titre de 1856 — est la préoccupation essentielle de Barbey d'Aurevilly en 1883. Elle s'est définitivement établie au point culminant de sa pensée et a pris le pas sur tous les ressouvenirs personnels et les passions d'adolescent dont il s'était jadis grisé. En un mot, *Germaine* est une ardente confession de jeune homme, une confession — il est vrai — à la troisième personne, comme disait d'Aurevilly d'un autre de ses romans, mais quand même et malgré tout l'aveu coupable d'un cœur incendié. *Ce qui ne meurt pas*, au contraire, est la cristallisation — sous forme de thèse, de leçon, d'enseignement — des juvéniles passions de Jules Barbey. C'est encore un cas exceptionnel qu'on nous présente ici, mais dont l'exception s'est généralisée au point que, malgré notre répugnance à reconnaître le bien fondé de tous les développements de l'auteur, à souscrire à toutes les conclusions qu'il en tire et à admettre le rôle qu'il assigne à la pitié, nous n'osons pas cependant rejeter en bloc, comme entachés d'invraisemblance, les phénomènes successifs sur lesquels il appuie sa démonstration et les événements variés qui lui servent à corroborer sa thèse.

Tel nous apparaît, par suite d'une évolution progressive de la pensée de Barbey d'Aurevilly de 1835 à 1883, le changement capital qui s'est fait dans sa manière de procéder. Telle est la différence essentielle, basée à première vue sur la simple modification d'un titre et atteignant en réalité le fond même du sujet traité, qui se remarque entre la primitive *Germaine* et la *Germaine* de 1856 et qui s'accentue si l'on compare le roman de 1835 avec *Ce qui ne meurt pas.*

Ce changement de direction de la pensée de Barbey d'Aurevilly domine tous les autres. Il en est un, néanmoins, parmi ces derniers, qu'on ne saurait passer sous silence. C'est la transformation profonde qui s'est opérée, au point de vue religieux, chez l'auteur de *Germaine* entre la première et la dernière rédaction de son roman.

En 1835, Jules Barbey est tout à fait indifférent aux choses de la religion catholique, où il est né, et parfois même s'y révèle assez hostile. Il en parle avec l'impertinence d'un libertin. Il va jusqu'à se proclamer « rationaliste » — ce qui détonne un peu avec ses tendances ultra-romantiques. On ne sera donc point surpris de trouver dans *Germaine* quelqu'une de ces théories audacieuses où l'homme se déifie et où le ciel est nargué. A défaut de cette sacrilège audace, on ne demeurera pas stupéfait de voir que plus d'une liberté y est prise avec le dogme romain et que l'auteur

s'inquiète peu de défigurer la doctrine de ses pères, si ses conceptions romanesques l'exigent.

En 1883, au contraire, non seulement il est devenu très respectueux de la religion, mais il s'affiche comme un des soutiens les plus ardents du catholicisme. Il ne saurait donc laisser rien subsister, dans son œuvre, qui pût être taxé d'indifférence aux vérités révélées ou qui fût de nature à y contredire.

A cet égard, je ne connais aucune page, — dans *Germaine*, d'une part, et, de l'autre, dans *Ce qui ne meurt pas*, — où s'affirment mieux qu'en celle-ci l'insouciance religieuse d'abord et ensuite les préoccupations catholiques de Barbey d'Aurevilly.

La simple comparaison de deux textes, écrits à un demi-siècle d'intervalle, sera plus décisive que tous les commentaires.

Quand il n'y a pas un brin d'herbe qui résiste à la vague de la mer montante, la grève est bientôt envahie. Quand l'homme sent qu'il n'a qu'à vouloir pour avoir, il veut : ou bien le désir est mort dans son âme. Pour peu qu'il y soit, l'idée qu'on peut tout donne le vertige. Il faut être Dieu pour résister et encore Dieu c'est l'indifférence. Chose épouvantante à penser! On ne saurait concevoir un désir dans la puissance infinie sans supposer le cahos ou plutôt sans nier Dieu lui-même. Que voulez-vous donc que l'homme devienne, ô mon Dieu! quand il a le désir et que vous lui envoyez la puissance? [1]

On perçoit dans cette page le souffle d'incrédulité qui la traverse et l'anime. « Dieu, c'est l'indifférence », écrit sans sourciller le Jules Barbey de 1835. Et il cherche bien à se reprendre ensuite ou du moins à atténuer sa pensée par une sorte de développement panthéistique assez confus d'où émerge une impersonnelle divinité. Mais ici, malgré tout, c'est encore la négation de Dieu qui domine et triomphe.

En 1883, Barbey d'Aurevilly reproduit presque exactement son texte primitif; toutefois dans sa brusque déclaration « Dieu, c'est l'indifférence » il glisse une incidente qui en modifie le sens de fond en comble et même il adoucit par un prudent conditionnel ce que sa phrase pourrait contenir encore d'impertinent. Moyennant ce changement, qui au premier abord serait susceptible de passer inaperçu, il fait sa soumission au dogme catholique et rétablit dans son intégrité ce qu'il tient à présent pour la vérité absolue. L'idée, de païenne qu'elle était ou plutôt de panthéistique, se

1. *Germaine*, p. 11.

christianise et devient même irréprochablement conforme à la doctrine enseignée par l'Église romaine.

La sincérité religieuse de Barbey d'Aurevilly est ici indéniable.

> Quand il n'y a pas un brin d'herbe qui résiste à la mer montante, la grève est bientôt envahie. Quand l'homme sent qu'il n'a plus qu'à vouloir pour avoir, il veut, ou bien le désir est mort dans son âme. Pour peu qu'il y soit, l'idée qu'on peut tout donne le vertige. Il faudrait être un Dieu pour résister, et encore Dieu, sans la Grâce et avec la Liberté qu'il a donnée à l'homme, ce serait l'indifférence. Chose épouvantante à penser! on ne saurait concevoir un désir dans la puissance infinie sans supposer le chaos, ou plutôt sans nier Dieu lui-même. Que voulez-vous donc que l'homme devienne, grand Dieu! quand il a le désir et que vous lui envoyez la puissance [1] ?...

Ainsi, l'adjonction d'une minuscule incidente a suffi pour bouleverser le sens de tout un paragraphe. Ce n'est plus une profession d'incrédulité à la foi catholique qu'on retrouve là : c'est tout au contraire une adhésion catégorique aux dogmes de l'Église romaine. « Dieu, sans la grâce et avec la liberté qu'il a donnée à l'homme, ce serait l'indifférence. » Il n'est pas de théologien, je crois, qui pût s'inscrire en faux contre cette assertion.

J'ai insisté un peu longuement sur la transformation des idées religieuses chez Barbey d'Aurevilly, de 1835 à 1883. C'est, en effet, la plus importante, la plus décisive. Il existe pourtant d'autres changements notables qui se sont successivement fait jour dans la pensée de l'auteur de *Germaine*. D'abord, il a modifié sa conception de la vie, qui, tantôt exaltée jusqu'au lyrisme, tantôt déprimée jusqu'au désespoir et méprisée, ne lui apparaît jamais conforme en 1835 aux lois ordinaires de l'existence courante. Il la sublimise ou l'insulte : jamais il ne la voit telle qu'elle est réellement. En 1883, au contraire, malgré les imperfections qu'on pourrait relever dans ses jugements, il fait effort pour mieux peindre la vie et se plier à ses nécessités. C'est un progrès très sensible vers l'acceptation totale de la condition humaine. « L'amitié! — écrit Jules Barbey en 1835 — c'est l'accouplement de deux vanités qui se donnent le bras tour à tour [2]. » Voilà une déclaration nette et tranchante, qui semble d'un pessimisme incurable. En 1883, Barbey d'Aurevilly met un correctif à son audacieuse théorie d'antan : « L'amitié, — dit-il, — c'est *le plus souvent*

1. *Ce qui ne meurt pas* (éd. Lemerre, 1884, p. 227; petite éd., 1887, t. II, p. 18 et 19).
2. *Germaine*, t. I, p. 197.

l'accouplement de deux vanités [1]. » Il enlève ainsi le caractère trop absolu de sa maxime : il l'humanise, en y introduisant la relativité inhérente aux choses terrestres.

De même, les conceptions romantiques de Barbey d'Aurevilly ont subi l'épreuve du temps. Elles se sont à leur tour transformées. « Oh! vous êtes un jeune poète, une espèce de René [2]! » s'exclame emphatiquement Germaine de Valombre devant les subites tristesses d'Allen en 1835. On sent que cela n'est pas le cri du cœur : c'est une exclamation littéraire, dans le goût de l'époque. On y retrouve trop le voisinage de Chateaubriand et l'influence des préoccupations que l'authentique René a fait naître dans l'esprit de ses contemporains. En 1883, Yseult de Scudemor dira plus justement à Allan, avec cette vérité de l'âme qui rejette dans ses élans sincères tout manteau d'emprunt et tout ressouvenir esthétique : « Oh! vous êtes un trop grand poète pour nous [3]! » Et l'ironie qu'elle met dans ses paroles est ici bien plus saisissante. Elle se rapproche aussi davantage de la réalité de tous les temps. Elle ne porte plus de date.

Je pourrais multiplier les exemples du changement profond qui s'est fait, de 1835 à 1883, dans la pensée de Barbey d'Aurevilly. Mais toutes les comparaisons de textes qu'il serait loisible de tenter à cet égard ne tendraient qu'à confirmer les précédentes remarques.

Mieux vaut, pour terminer cette étude, observer l'évolution du style qui s'est accomplie parallèlement chez notre auteur. Elle n'est pas moins intéressante. Elle l'est même davantage en un sens, car les corrections purement littéraires ont été plus d'une fois, pour d'Aurevilly, l'occasion de retoucher et d'amender ses idées.

C'est surtout à remanier, à restreindre d'interminables dissertations, qui abondent dans *Germaine*, que Barbey d'Aurevilly a mis son soin et apporté une notable rigueur. Il les nettoie de tout le faux or dont il se plaisait naguère à les surcharger, leur enlève le clinquant qui les déparait et dont il croyait autrefois leur faire une parure, et les débarrasse d'une part de ce qu'elles avaient de grandiloquent ou de déclamatoire. A vrai dire, il ne les expurge pas suffisamment, à notre goût, soit qu'il fût pressé par le temps, soit que le vieux levain du romantisme qui fermentait encore en lui ne le rendît pas assez conscient des laideurs de tous les oripeaux dont il aimait jadis à s'entourer. Mais il n'en reste pas

1. *Ce qui ne meurt pas*, éd. Lemerre, 1884, p. 154; petite éd., t. I, p. 225 et 226.
2. *Germaine*, t. I, p. 25.
3. *Ce qui ne meurt pas*, éd. Lemerre, 1884, p. 17; petite éd., t. I, p. 21.

moins qu'il témoigne d'un sérieux et méritoire effort pour purifier son œuvre et en améliorer le style. Il se simplifie et donne à sa fiction une forme plus alerte et plus souple.

Il n'est pas une page de son texte de 1883, — il n'est peut-être pas même une ligne — où l'on ne rencontre quelque modification toujours heureuse. Tantôt, c'est une phrase mieux cadencée ; tantôt, un mot mieux placé. Les plus importantes de ses corrections, ce sont d'inutiles développements — d'où la pensée est souvent absente et qui ne sont que des effets de style — entièrement supprimés.

En 1835, il se répand en une longue et insignifiante dissertation sur la douleur. C'est un « cliché » qui ne rime à rien.

> En effet, Camille était triste. Ce n'était plus le sérieux sous lequel elle avait voilé autrefois ses premières souffrances; il n'y avait pas à s'y méprendre, c'était bien là de la tristesse. Il faut céder quoi qu'on résiste. La douleur va, imperturbable. Ce n'est pas aujourd'hui qu'elle vaincra, ce sera demain, ce sera dans huit jours, dans un mois ; elle sait attendre : elle est patiente parce qu'elle est forte. Marchez à l'encontre et livrez cette fière bataille de l'inertie contre elle, l'incessante et l'éternellement active; Epictète dit, vous allez me rompre la cuisse et la cuisse fut rompue. Fuyez-la, au lieu de la combattre. Cette rude prétorienne sait arracher les Claudes de derrière les portes où ils tremblent. On éviterait plutôt la mort [1].

Voilà du pathos dûment caractérisé. Inutile de se creuser la tête à deviner ce qui se cache sous cette tirade : on n'y découvrira rien. Jules Barbey s'est grisé dans une orgie de mots à effet.

Que va-t-il faire en 1883? Il supprimera sans rémission tout ce verbiage dénué de sens et profitera de l'opportunité de cette opération nécessaire pour rendre plus ferme et plus précis le style des deux premières phrases, les seules qu'il ne condamne pas.

Il écrit :

> Camille, en effet, était triste. Elle n'avait plus le sérieux sous lequel elle avait voilé autrefois ses premières souffrances; il n'y avait pas à s'y méprendre, c'était bien là de la tristesse [2].

Dans les dialogues très fréquents entre ses personnages, Barbey d'Aurevilly n'est pas moins sévère pour son style d'autrefois. En 1835, il traduisait ainsi une scène déchirante entre Camille et Allen :

1. *Germaine*, t. II, p. 112.
2. *Ce qui ne meurt pas*, éd. Lemerre, 1884, p. 310; petite éd., t. II, p. 143.

Allen n'avait jamais tant souffert. Les cris de Camille l'enivraient d'une douleur aiguë comme eux. Il eut un de ces moments de désespoir qui font presque reculer le sort qui nous frappe, quand il vit cette femme qu'il aimait l'appeler perfide et recevoir avec dégoût ses caresses. Il fut sur le point de saisir malgré elle la frêle et furieuse créature et de la briser contre son cœur dans une étreinte mêlée de désespoir et de je ne sais quelle angoissante volupté. Mais il s'arrêta sans la toucher, les mains étendues devant elle, dans la plus sublime des hésitations. Son regard avait une telle puissance qu'un tigre en aurait reculé : il le lui mit sur la gorge comme une arme :

« Je te jure, Camille, lui dit-il d'une voix douce et calme, seulement légèrement tremblante, comme on l'a quand on est pâle de rage réprimée, je te jure par l'enfant que tu as dans le ventre de me fendre la tête, à tes yeux, sur le marbre de cette console, si tu ne veux pas m'écouter. »

La colère est la baguette d'Aaron. Quand elle fut changée en serpent, elle dévora toutes les autres. Camille devint muette.

« Je te jure aussi par notre enfant, continua Allen, que je n'aime pas ta mère, mais toi seule, toi! »

Elle baissa la tête comme si elle eût réfléchi. Puis la relevant tout à coup : « Je vais le savoir, » dit-elle d'une voix brève. Elle alla pour sortir.

« Où vas-tu? » demanda Allen.

— « Chez ma mère, » répondit-elle.

— « Quoi faire, insensée? » et il voulut la retenir, mais elle échappa à ses efforts.

— « Tout avouer et tout savoir », dit-elle en se retournant de la porte. Et elle sortit de l'appartement, laissant Allen pétrifié d'étonnement et d'effroi[1].

En 1883, il corrige dans les termes suivants cette page enflammée de colère et pleine d'une dramatique horreur :

Allan n'avait jamais tant souffert. Les cris de Camille l'enivraient d'une douleur aiguë. Il eut un de ces moments de colère qui ferait presque reculer le sort qui nous frappe, quand il vit cette femme qu'il aimait l'appeler perfide et recevoir avec dégoût ses caresses. Il fut sur le point de saisir, malgré elle, la frêle et furieuse créature, et de la briser sur son cœur dans une étreinte de désespoir et d'angoissante volupté. Mais il s'arrêta, les mains étendues, dans la plus sublime des hésitations. Son regard avait en ce moment une telle puissance, qu'un tigre en aurait reculé. Il le lui mit sur la gorge comme une arme :

« Je te jure, Camille, — lui dit-il d'une voix tremblante comme on l'a, quand on est pâle de rage réprimée, — je te jure, par l'enfant que tu

1. *Germaine*, t. II, p. 124 et 125.

portes, de me fendre la tête à tes yeux sur cette console, si tu ne veux pas m'écouter. »

La colère est la baguette d'Aaron. Quand elle fut changée en serpent, elle dévora tous les autres.

Camille domptée devint muette.

« Je te jure, — continua Allan, — que je n'aime pas ta mère, mais toi seule, Camille! toi seule! toi! »

Elle baissa la tête comme si elle eût réfléchi. Puis, la relevant tout à coup :

« Je vais le savoir! » — dit-elle d'une voix brève. — Et elle alla pour sortir.

— Où vas-tu? — demanda Allan.

— Chez ma mère! — répondit-elle.

— Quoi faire, insensée!— Et il voulut la retenir. Mais elle résista et elle échappa à ses efforts.

— Tout avouer et tout savoir! — dit-elle, en se retournant, de la porte, et elle sortit de l'appartement, laissant Allan pétrifié d'étonnement et d'épouvante [1].

Si Barbey d'Aurevilly n'a pas raccourci, comme on vient de le voir, son dialogue primitif, il l'a du moins rendu plus vif, plus alerte, plus « enlevé », ainsi que la situation l'exige. Il l'a débarrassé de plusieurs incidentes qui retardaient la marche rapide et comme essoufflée de cette conversation haletante dont chaque mot fait balle ou cingle à la manière d'un fouet vengeur. D'autre part, il l'a expurgé d'une ou deux phrases inutiles et surtout d'une expression triviale que jadis, en bon romantique amoureux d'antithèse, il avait à coup sûr considérée comme touchant au sublime. Le dialogue y gagne en noblesse réelle et en véritable grandeur. Ce ne sont plus là deux « monstres » qui se jettent cruellement à la face d'implacables vérités ; ce sont deux êtres humains qui, en un style approprié à leur triste position présente, parlent avec cette véhémente fureur de l'âme gardant, au plus fort de ses exaltations, le souci de la mesure et la dignité fière de son langage.

Souvent même d'Aurevilly se montre plus difficile pour lui-même, plus rigoureux à l'endroit des développements littéraires où il se complaisait autrefois. Il refait en entier des pages dans lesquelles il avait accumulé jadis une foule de traits empanachés sortis de sa plume brillante. Sans parler des descriptions dont on a vu plus haut les transformations profondes et qui bénéficient

1. *Ce qui ne meurt pas*, éd. Lemerre, 1884, p. 320 et 321; petite éd., t. II, p. 157, 158 et 159.

aussi en précision de style de l'exacte observation d'où elles sont issues, on peut citer nombre de passages de la *Germaine* primitive qui ont été remaniés d'un bout à l'autre, au seul point de vue de la langue ou encore sous le double rapport de la pensée et de la langue devenues inséparables, d'abord par le d'Aurevilly plus mûr de 1840 et surtout par le d'Aurevilly vieillard de 1883.

Je ne connais, à cet égard, aucun passage plus significatif que celui où le romancier nous présente Camille et Allen se rencontrant soudain dans le parc du château.

Voici ce qu'il écrit en 1835 :

Une voix plus légère et plus pure que le flot d'air qui l'apporta appela tout à coup, « Allen ! Allen ! » Si la rosée faisait du bruit en tombant dans le calice de la fleur, elle aurait cette douceur céleste.

Cette voix devait appartenir à un être encore plus immatériel que la femme, à un enfant destiné à être femme un jour, à cette fraîche et blanche aube qui doit devenir une aurore. C'était la voix d'une petite fille. Hélas ! pour si peu que la gourde main de l'homme ait touché aux cordes nacrées de l'instrument merveilleux, il n'a plus de retentissements pareils !

Et elle accourut près de lui qu'elle avait appelé, lui mettant la main sur l'épaule et n'y pesant non plus qu'un oiseau :

« Voyez, dit-elle, voyez ! Oh ! j'ai bien couru pour l'avoir, mais à la fin je l'ai prise, la bleue demoiselle. Voyez, je la tiens. Oh ! qu'elle est d'un beau bleu ! »

Et elle ouvrait avec précaution les doigts de son autre main pour montrer à Allen tous les trésors de sa conquête. Mais lui avec la stupéfaction de quelqu'un qui s'éveille avait relevé son front du creux de ses mains et semblait ne rien comprendre à ces joies d'enfant qu'il avait oubliées quoiqu'il ne fût qu'un adolescent encore.

Et Camille, voyant la maussade noncurrance d'Allen pour le triomphe dont elle était si joyeuse, s'arrêta dans la brillante énumération des qualités de sa captive à l'effilé corsage d'azur, pauvre et charmante torturée qui se débattait au fond de sa fournaise dans le calice écarlate d'une capucine épanouie.

C'était toute une idylle grecque que cette petite fille et ce beau jeune homme, cette joie et cette douleur si simples de l'enfant que méprisait déjà une imagination plus exigeante. Groupe ravissant de poses, de candeur et de grâce, mais déjà sur le front d'Allen apparaissait quelque chose qui n'était pas de la civilisation antique et qui rompait la mélodieuse unité de ce tableau.

« Va-t'en donc, ma pauvre gentille, puisqu'il ne te trouve pas jolie », dit-elle avec dépit et tristesse en lâchant l'insecte et la fleur. Et sa tête se pencha découragée sur son épaule. Il y a donc des déceptions cruelles à quatorze ans ! Le regard dédaigneux d'Allen avait

rendu tout honteux le front ouvert comme l'aurait fait un reproche de mère, et étanché ces émotions débordantes qui ne demandaient qu'à se répandre. Ce fut une bien soudaine péripétie que le changement qui s'opéra dans la petite fille, comparable au reflet perdu d'un éclair dans un nuage diaphane. On aurait dit que les gouttes de sueur qui perlaient, à la jaune lumière de ces six heures du soir, sur ses larges tempes, avaient roulé et filtré dans ses paupières noires, car il semble que des larmes n'auraient pas si promptement séché.

« Est-ce que vous ne revenez pas au salon? — lui demanda-t-elle après un silence.

— Non, je reste ici, » répondit-il. Et il allongea ses jambes, croisa ses bras sous sa tête rejetée en arrière et plongea sa vue dans le ciel avec l'avidité d'une âme agitée [1].

Que de traits insignifiants dans cette page surchargée, et qui ne nous apprennent rien sur le caractère d'Allen ou de Camille! Ce long développement mal écrit sur la « soudaine péripétie » qu'est « le changement » opéré dans Camille est aussi inutile que prétentieux. Et que de « bavures » dans le style!

Vers 1840, Barbey d'Aurevilly dira plus simplement :

Une voix plus pure et plus légère que le flot d'air qui l'apporta appela deux fois : « Allen! Allen! » Si la rosée faisait du bruit en tombant dans le calice de la fleur, elle aurait cette douceur céleste.

Cette voix devait appartenir à un être encore plus immatériel que la femme, à une enfant destinée à être femme un jour, à cette fraîche et blanche aube qui doit devenir une aurore. C'était la voix d'une petite fille. Hélas, pour si peu que la lourde main de l'homme ait touché à l'instrument merveilleux, il n'a plus de retentissements pareils!

Mais Allen ne répondit pas à cette voix pourtant bien connue. Esclave d'une préoccupation profonde, il restait les yeux toujours fixés sur le lac tranquille, quoique le charme qui l'avait atteint ne fût pas caché dans ses eaux. — Inquiète peut-être de ce silence, celle qui l'avait appelé sortit d'un massif voisin et s'avança derrière le saule où se tenait Allen. Elle marcha lentement jusqu'à lui, posant son pied avec une précaution bien inutile puisque l'épaisseur du gazon endormait le bruit de ses pas et dans la gaîté étourdie de l'enfance, elle lui posa soudainement, et sans qu'il pût l'apercevoir, ses deux petites mains sur les yeux.

« Laissez-moi, Camille », fit Allen avec une brusquerie singulière et l'ingrat écarta avec violence le charmant voile rose qu'elle lui avait mis avec ses dix doigts sur les yeux. La pauvre enfant l'avait probablement surpris dans un de ces moments de rêverie où nous caressons

1. *Germaine*, p. 12 et suiv.

notre chimère et où nous tuerions sans pitié la plus innocente créature qui nous rappellerait à la vie réelle.

Lui ne la tua pas, mais il l'avait blessée; et ce n'était pas à la main trop durement étreinte en l'écartant, c'était au cœur plus délicat encore. La susceptible enfant repoussée ne dit pas un mot et fut pour s'éloigner, mais Allen, qui se reprochait déjà sa violence, la retint doucement la main dans les siennes et la regardant, cette main qu'il avait rougie et qu'il baisa :

« T'ai-je fait mal? — lui demanda-t-il avec inquiétude.

— Non, — fit-elle en mentant fièrement, — mais sa physionomie, si ouverte tout à l'heure encore, s'était refermée et son regard était glacé!

— Pardonne-moi ce mouvement involontaire, — reprit Allen avec insistance. Pardonne-moi si j'ai été cruel. Depuis quelques jours ma disposition d'âme est telle que je ne suis vraîment pas digne de jouer avec toi. Laisse-moi, je t'en prie, ma chère Camille. Regagne le château, le froid commence à tomber. Moi j'ai besoin de solitude; bientôt j'espère, je te rejoindrai [1]. »

L'effort est très réel, et le progrès aussi, vers une simplicité plus en rapport avec le début d'un récit et vers une concision très appréciable. Il ne reste plus à d'Aurevilly, pour mieux approprier son style au sujet et le rendre plus souple, qu'à disposer plus heureusement certains mots, à en supprimer plusieurs autres et à reprendre dans son texte primitif quelques traits dignes de figurer dans son nouveau texte.

C'est ce qu'il a fait en 1883. Les deux pages de *Ce qui ne meurt pas* où Barbey d'Aurevilly met pour la première fois en présence Allan de Cynthry et Camille de Scudemor sont une merveille d'exposition nette et claire. Il y passe un souffle de jeunesse qui les parfume de sa fraîcheur. Sans faux ornements, sans vaines dissertations, le romancier atteint ici au grand art.

Une voix, plus légère et plus pure que le flot d'air qui l'apporta, prononça deux fois le nom, étranger à ce pays, d'*Allan*. Si la rosée faisait du bruit en tombant dans le calice de la fleur, elle aurait cette douceur céleste.

Cette voix devait appartenir à un être encore plus immatériel que la femme, à une enfant destinée à être femme un jour, à la blanche aube qui allait devenir une aurore. C'était la voix d'une petite fille. Hélas! pour peu que la main gourde de l'homme ait touché aux cordes de l'instrument merveilleux, il n'a plus de retentissements pareils.

Et l'enfant de cette voix accourut près de celui qu'elle avait appelé

1. *Germaine*, p. 11 et suiv.

Allan, et, lui mettant la main sur l'épaule et n'y pesant non plus qu'un oiseau :

« Voyez! — dit-elle avec essoufflement. — Oh! j'ai bien couru pour l'avoir, mais enfin je l'ai prise, la bleue demoiselle. Voyez! Allan. Est-elle d'un assez beau bleu!... »

Et elle entr'ouvrit avec précaution les doigts de son autre main pour montrer à Allan tous les trésors de sa conquête; mais le jeune songeur, avec la distraction stupéfaite de quelqu'un qui s'éveille, avait retiré son front du creux de ses mains où il l'avait plongé, et il semblait ne rien comprendre à ces joies d'enfant qu'il avait oubliées, quoiqu'il ne fût qu'un adolescent encore.

Et l'enfant, voyant la maussade indifférence d'Allan pour le triomphe dont elle était si joyeuse, s'arrêta dans la brillante énumération des qualités de sa captive à l'effilé corsage d'azur; pauvre et charmante torturée qui se débattait au fond de sa fournaise, dans le calice écarlate d'une capucine épanouie.

« Va-t'en donc! ma pauvre gentille, puisqu'il ne te trouve pas jolie... », dit la fillette, avec dépit et tristesse, en lâchant l'insecte et la fleur. Et sa tête se pencha, découragée, sur son épaule. Il y a donc des déceptions cruelles à quatorze ans! Le regard dédaigneux d'Allan avait rendu tout honteux le front heureux de la petite fille, comme l'aurait fait un reproche de mère. Il vit bien qu'il l'avait blessée, et ce n'était pas seulement à la main, trop durement étreinte en l'écartant, c'était au cœur, plus délicat encore. La susceptible enfant ne dit pas un mot et fut pour s'éloigner, mais Allan, qui se reprochait sa violence, la retint doucement, la main dans les siennes, et la regardant, cette main qu'il avait rougie et qu'il baisa :

« T'ai-je fait mal? — lui demanda-t-il avec inquiétude.

— Non! — dit-elle, en mentant fièrement. Mais sa physionomie, si ouverte il n'y avait qu'un moment, s'était refermée, et ses charmants sourcils s'étaient froncés.

— Pardonne-moi ce mouvement involontaire, — reprit Allan avec insistance; — pardonne-moi si j'ai été cruel. Depuis quelques jours, ma disposition d'âme est si misérable que je ne suis vraiment pas digne de jouer avec toi. Laisse-moi, je t'en prie, ma chère Camille. Rentre au château. Le froid du soir va tomber tout à l'heure. Moi, j'ai besoin d'être seul encore. Va! bientôt je te rejoindrai [1].

VI

Si l'on essaye de résumer l'impression d'ensemble qui se dégage des textes qui viennent d'être comparés et des commentaires dont ils ont été suivis, on voit que la caractéristique du talent de Barbey d'Aurevilly, de 1835 à 1883, est une évolution très mar-

1. *Ce qui ne meurt pas*, éd. Lemerre, 1884, p. 10 et suiv.; petite éd., t. I, p. 10.

quée de sa personnalité exagérée tout d'abord dans le sens d'un individualisme inflexible et finalement adoucie et domptée au point de se reléguer au second plan et d'admettre qu'il y a quelque chose au monde de plus important que l'exaspération du « moi », à savoir l'intérêt universel et la vérité générale.

En 1835, au moment où Jules Barbey trace d'une plume enflammée sa *Germaine*, il a l'air de dire à chaque ligne : « Vous savez! Allen de Cynthry, c'est moi, moi qui vous parle, moi qui ne suis pas comme tout le monde et qui ai joui de cette rare fortune de vivre d'une vie anormale, de posséder une femme mûre qui ne s'est donnée que par pitié et de tenir dans mes bras ensuite la propre fille de cette femme extraordinaire que, même après mon mariage, j'ai continué d'aimer! » Voilà ce que, presque malgré nous, nous lisons dans la *Germaine* de 1835, pleine de souvenirs récents et saignante de blessures encore mal fermées. Et il nous semble entendre d'Aurevilly nous présenter tour à tour ses héroïnes, ses victimes : « Vous voyez Germaine, ma Germaine! Elle a été ma maîtresse, alors que j'avais dix-sept ans et qu'elle avait dépassé la quarantaine, et j'ai connu à ses côtés d'intenses sensations, des émotions profondes dont rien n'approche. Et cette petite Camille, c'est moi qui lui ai révélé l'amour! Elle me doit tout, je l'ai initiée à la vie des sens et du cœur; je l'ai faite femme, elle m'a donné sa virginité. Mais qu'étaient-ce que ces purs parfums d'une âme innocente auprès des fortes exhalaisons d'une poitrine qui s'était inclinée déjà vers d'autres amours. Ma Germaine a été l'idole de mon existence. » Telle est, quoi qu'on fasse et quelque soin que l'on prenne à se mettre en garde contre une première lecture, l'impression dominante qui résulte de l'examen attentif de *Germaine*.

Au contraire, si l'on étudie *Ce qui ne meurt pas*, on remarque de prime abord le caractère impersonnel dont son auteur l'a revêtu et les efforts — peut-être inconscients — qu'il a faits pour dérober à nos regards curieux tout ce qui, dans son roman, pourrait évoquer une individualité trop précise. Sa Germaine, il l'appelle Yseult, comme il ferait d'un personnage légendaire dont la pensée et les actes doivent être enveloppés d'une brume mystérieuse. Son Allan, il le rajeunit de plusieurs années, de près de vingt ans, afin que son *curriculum vitæ* soit soustrait aux investigations du critique qui voudrait y chercher des traces d'autobiographie. Bref, il dépouille le plus qu'il peut de sa personnalité d'autrefois, pour n'être pas reconnu et ne point dévoiler les figures humaines qu'il met en scène.

Voilà la conclusion principale qui ressort de l'examen des textes successifs de *Germaine* et de *Ce qui ne meurt pas*. Toutes les autres conclusions qu'il est loisible d'en tirer ne sont, auprès de celle-là, que secondaires et en découlent naturellement. Que Barbey d'Aurevilly transforme son romantisme originel en une sorte de réalisme psychologique qui nous étonne au premier abord, il n'y a rien là que de très explicable. Le romantisme, n'est-ce pas l'explosion d'un individualisme longtemps contenu et qui brise enfin ses barrières? Il n'y a, pour remédier aux ravages de sa personnalité outrancière, d'autre refuge que dans une observation plus précise de la réalité qui existe en dehors de telle ou telle créature humaine et dans la subordination des éléments individuels de l'être aux caractères les plus généraux de la vie.

C'est par là que d'Aurevilly a été amené à « extérioriser » ses conceptions primitives, à en changer l'aspect trop personnel. Ainsi, notamment, il a modifié ses paysages qui n'étaient au début que de vagues états de son âme exaltée et il en a fait des paysages réels. Ainsi, il a remanié la physionomie de ses personnages qu'il avait naguère créés à son image juvénile et représentés comme des êtres ultra-exceptionnels : il les a ramenés à des proportions plus voisines de la nature humaine et leur a insufflé un peu de vie véritable; s'ils demeurent des personnages d'exception, ils appartiennent du moins à une exception vivante. Ainsi encore, le romancier de *Germaine* a mis dans sa pensée, au moment de publier *Ce qui ne meurt pas*, plus de force virile et plus de vérité; ainsi, il a mis dans son style plus de vigueur — indépendante des efforts qu'il faisait naguère pour enfler la voix et grossir ses effets de langage, — plus de précision et plus d'ampleur concentrée. Enfin, c'est ainsi qu'il a atteint le plus haut degré de l'art qui consiste à traduire sous des formes sensibles et acceptables à l'entendement humain les plus hautes fictions que l'esprit puisse imaginer.

Je ne veux point dire qu'il ait réussi à faire de *Ce qui ne meurt pas* un chef-d'œuvre, au lieu de l'œuvre mort-née qu'il nous présentait dans *Germaine*. Trop de contradictions déparent son roman, même retouché par sa main d'artiste expérimenté. C'est un mélange un peu confus de romantisme et de réalisme, de vérité générale et d'exception exagérément singulière, de beauté et de difformité. C'est un de ces êtres nés chétifs et que de bons soins font vivre longtemps, mais qui ne vivent jamais d'une vie pleine et normale. C'est un « phénomène » auquel les meilleures sollicitudes paternelles n'ont pas réussi à donner une conformation suf-

fisante, l'aspect d'un être viable. Je dirais même que c'est un « monstre » mitigé, si le mot avait gardé sa signification originelle. Si c'est un « monstre » humanisé autant que possible, c'est encore et malgré tout un *monstre*.

Il reste néanmoins que Barbey d'Aurevilly a dépensé une notable part de son talent à améliorer cette fille aînée — un peu difforme et bâtarde — des œuvres de son esprit. S'il est besoin d'une preuve de plus à l'appui des commentaires qui précèdent, je citerai les deux pages suivantes où le romancier, mieux que partout ailleurs, nous permet de juger l'évolution de ses idées et de ses procédés entre les deux dates de 1835 et de 1883.

Avez-vous quelquefois voyagé entre Caen et ce qu'on appelle le Bocage, dans ces plaines de la Normandie si belles et si tristes comme tout ce qui est beau en ce monde car il n'y a de riant que le joli. Si vous les avez traversées vers la fin de l'automne ou aux approches de l'hiver, vous avez pu juger de ce qui appartient à la nature même de cette contrée, à l'originalité grave dont elle est empreinte. Le printemps attache la même robe à tous les pays, mais l'hiver qui les en dépouille les réduit à ce qu'ils ont de caractéristique et, pour ainsi dire, de natif. Or, c'est surtout l'hiver qu'il faut voir ces plaines grasses et fertiles, nues, monotones, infinies. Alors si le temps quand vous y passâtes était brumeux et mouillant — et il l'était sans doute — connaissez-vous quelque chose de plus admirable que ces vastes espaces, entrevus dans des percées de brouillards, où rien ne s'agite et où tout est si bien cultivé pourtant que l'on dirait la terre labourée par des esprits invisibles? N'est-ce pas d'un éplorement lugubre que sont revêtus ces aspects? et pour ceux qui les hantent davantage, n'ont-ils pas une expression de transi qui prend le cœur plus fort qu'une rêverie? Que si par hazard de rares accidents varient le paysage, ils en rendent la tristesse encore plus profonde par la stérilité de leur contraste et en redoublent la monotonie par leur apparence de mobilité. C'est un semé de noires corneilles, voletantes par nuées dans un ciel gris, une terre glaise, argileuse, souvent rougeâtre, qui s'attache à vos semelles, pauvre voyageur pédestre, et vous retarde aux sentiers glissants de la route jusqu'au soir, l'heure des frissons involontaires, dans ces lieux immenses où une maison isolée ne s'aperçoit pas encore. C'est une carrière ouverte, surmontée d'une roue, souvent immobile ou criarde quand les ouvriers qui extraient de la pierre la font tourner, espèces de cavernes que ces carrières où gisent épars des blocs de pierre blanche semblables à des tombeaux renversés. C'est une vache errante qui vous regarde par une brèche, au bout d'une haie dépouillée et qu'une petite fille reviendra chercher à la nuit tombante. C'est grelottant sous le manteau rayé que les gens de ces parages appellent une *Limousine* et qui, s'agraffant au cou et s'évasant vers les pieds, leur donnent la tour-

nure de leurs ruches à miel, un oisif berger qui siffle, dans le creux d'un fossé, pendant que ses moutons y cherchent quelques brins de pâture sous la surveillance de ce chien à poils longs, pointus, et blancs, le plus intelligent des chiens, mais aussi le plus mélancolique, ou le mendiant au sarreau bleu, au chapeau rongé par les intempéries, qui s'en va plié sous sa sacoche et qui mêle en marchant le bruit de sa toux opiniâtre à celui de son bâton ferré qu'il appuie aux cailloux du chemin.

Par une matinée de novembre, où la campagne présentait l'aspect que nous avons essayé de décrire, trois personnes connues du lecteur se trouvaient réunies dans un appartement d'un des pavillons de Saint-Pavin. C'était un salon de forme ovale, un appartement de famille, de vie domestique et retirée, arrangé avec un goût de simplicité remarquable. Quoique le froid ne fût guères perceptible dans ce salon bien clos, et dont le parquet était recouvert d'un tapis dans l'épaisseur duquel on enfonçait jusqu'aux chevilles, un large feu brûlait dans la cheminée. Ce n'était point la flamme claire et gaie du bois de pommier, mais l'âcre consomption du chêne; feu sombre qui a des tisons et peu de lueur et dont le frémissement ennuyeusement incessant se mariait au clapotement de la pluie fine et pressée que le vent chassait aux vitres des fenêtres [1].

A ces paysages romantiques, à ces caractères de personnages sans réalité, à cette pensée incertaine et confuse, à ce style sans consistance, Barbey d'Aurevilly substitue en 1883 la peinture exacte d'un coin de pays délimité, d'êtres vivants et proches de nous, une pensée nette et un style ferme.

Avez-vous jamais, vous qui lisez ces pages, voyagé à travers ces marais du Cotentin qu'on a essayé de décrire, et qui sont assez vastes pour que seulement les traverser puisse vous paraître un voyage?... Si c'est vers la fin de l'automne ou en plein hiver que vous les avez parcourus, vous avez pu juger ce qui appartient à la nature de ces parages, qui coupent sur le fond si riant ailleurs de la Normandie, et à l'originalité mélancolique qui les distingue. Or, c'est surtout l'hiver qu'il faut voir ces marais, devenus des vallées d'eau infinies, désolées, monotones et que rien n'anime plus, — sinon les pauvres bateliers, qui, par tous les temps, tirent au grelin leurs bateaux à tangue le long des chemins de halage engloutis et couverts par la Douve débordée, et quelques rares et intrépides chasseurs de sarcelles et de canards sauvages, plongés dans l'eau, stoïquement, jusqu'aux reins, pour ajuster de plus près, sur le gibier qu'ils veulent abattre, les coups de leurs longues canardières. Excepté ces deux espèces de gens, il n'y a plus un être humain dans ces solitudes inondées, et s'il y a encore un être vivant, c'est parfois un héron taciturne, qui rêve, planté debout dans sa touffe

1. *Germaine*, t. II, p. 1, 2 et 3.

de joncs isolée, ou un fort poisson, qui saute lourdement par-dessus un barrage en remontant péniblement vers la mer. Les bestiaux, cette vie tachetée des marais, sont presque tous rentrés aux étables. Leurs mugissements ne traînent plus dans le silence et dans l'espace. A ces mugissements ont succédé les cris sinistres et redoublés des corbeaux croassants du fond des nuées, sans qu'on les voie, ou dans l'épaisseur des brouillards. L'eau qui sourd du sol et qui s'amoncelle traîtreusement, sans avoir l'air de bouger, n'est plus bleue et n'étincelle plus, sous un ciel opaque uniformément gris, foncé très souvent jusqu'au noir, précurseur des averses. Elle ne forme plus les mille petits lacs aux facettes mobiles dans lesquelles se mirait l'été. Elle s'est changée en nappe énorme, dont le morne aspect vous transit et vous noie l'imagination et le cœur comme le plus triste des désastres, — le désastre d'une inondation qui a consommé sur toute la surface d'un pays son ensevelissement liquide, et où il n'y a plus rien à sauver!

C'est pour ce terrible paysage d'hiver qu'ils étaient revenus d'Italie. Après un séjour de deux ans dans le pays du soleil, ils se retrouvaient dans leur pluvieux château des Saules. On était alors en décembre, et ils se tenaient, au coin du feu, dans un des pavillons qui faisait face au marais, M^me^ de Scudemor, Camille, et Allan de Cynthry. L'appartement autour d'eux était un salon de forme ovale, un appartement de famille, de vie domestique et recueillie, arrangé avec un grand goût de simplicité. Quoique le froid ne fût pas très sensible dans ce salon bien clos et dont le parquet était recouvert d'un tapis épais, un large feu brûlait dans la cheminée. Ce n'était pas la flamme claire et gaie du bois de pommier, mais l'âcre consomption du chêne. Feu sombre, qui a des tisons et peu de lueur, et dont le frémissement, ennuyeusement incessant, se mariait au clapotement de la pluie fine et pressée que le vent chassait aux vitres des fenêtres et qui les cinglait[1].

L'écrivain, qui a su ainsi transformer une description inerte en une peinture pleine de couleur et de vie, n'est pas seulement un grand artiste. C'est un homme dans la plus large acception du mot, — un homme qui, parti des plus lointaines et nébuleuses régions du romantisme, a fait enfin sa soumission à l'existence normale, à la réalité. Il a été vaincu par les lois inexorables de la destinée humaine; mais sa défaite a été plus glorieuse que ses triomphes d'antan. Autrefois, il conquérait des chimères; maintenant il a été conquis par la vérité, source éternelle du beau.

Eugène Grelé.

1. *Ce qui ne meurt pas*, éd. Lemerre, 1884, p. 217, 218 et 219; petite éd., t. II, p 3, 4, 5, et 6.

MÉLANGES

QUELQUES NOTES A LA « DEFFENCE » DE DU BELLAY

En relisant la *Deffence* dans la belle édition critique de M. H. Chamard, quelques remarques me sont venues que je soumets humblement aux étudiants de Du Bellay. Je les note au courant des pages :

P. 58, ll. 9-10. — « Encore moins doit *avoir lieu*, de ce que les Romains nous ont appelez barbares ». La note, qui suggère l'ellipse d'un sujet vague comme *ceci* et explique *de ce que* par « par ce motif que », ne résout pas la difficulté, qui est double. 1° Quel est le sens de *avoir lieu*? 2° Comment construire *de ce que*? 1° Essayons de suivre la progression des sens de *avoir lieu* dans l'historique de Littré. Voici d'abord la locution encore tout près de son origine dans : C'est un grand deshonneur si les chiens et les porceaux ont *lieu* entre les enfans de Dieu, Calv., *Inst.*, 288, c'est-à-dire s'ils trouvent *place*, sont admis... Dans les exemples suivants on voit le passage du sens propre au sens figuré : M. Caton, dès le commencement que les lettres grecques commencèrent à avoir *lieu* et estre aimées à Rome, en fut mal content, Amyot, *Caton*, 47. — Bonne parole bon *lieu* tient, Cotgrave — est bien accueillie, dit l'anglais. — Meschantes paroles ont meschant *lieu*, *ib.*, — sont mal accueillies. L'expression se spécialise et devient technique dans : Exception d'argent non nombré n'a point de *lieu*, Loysel, 707, c'est-à-dire n'est point admise, reçue. Dans la phrase de Du Bellay, le sens incline vers celui de *créance*. Voici encore ce sens dans l'historique de Littré : Ce porteur vous saura si bien redire les nouvelles... que sa suffisance mérite donner *lieu* à sa parole, Marg., *Lettre* LXIV. — 2° *de ce que*. Voyez d'abord le rôle de *de* dans cet exemple : Ce n'est pas chose trop seure *de* tant d'allées ne de venues d'ambassades,... Comm., III, 8. Cela revient à dire : le fait de tant d'allées... n'est pas chose trop sûre. Voici maintenant *de ce que* : Ils trouveront mauvais *de ce que* j'ose si librement parler. Dubell., I, 22 *recto*. C'est, de nouveau, *le fait que*. — Ainsi nous obtenons : *le fait que* les Romains nous ont appelés barbares doit encore moins *trouver créance*. Il n'est, comme on le voit, nullement nécessaire de supposer l'ellipse d'un sujet, pas plus que dans cette phrase : De ce que les Bourguignons s'estoient mis à pied et puis remontez a cheval, leur porta grand perte de temps, Comm., I, 3 (dans Littré).

P. 59, l. 5. — «... les gestes du peuple romain sont... *de si long intervalle* préférés... » La note dit : depuis si longtemps... Cf. plus bas... « La France... est *de long intervalle* à préférer à l'Italie... » Les deux emplois, en effet, sont identiques, mais, ni dans l'un, ni dans l'autre, je ne vois trace de question de temps. « De long intervalle » me semble synonyme de « de loin », c'est-à-dire de « de beaucoup », dans ce sens où Saint-Simon dit : Restait le roi, *de bien loin* le plus important (Littré, 6°). Le fait que *de si long intervalle* soit un latinisme ne touche en rien au sens, car, si Tite Live emploie la locution en donnant à *intervalle* le sens d'intervalle de temps, le latin *intervallum* est avant tout un mot de mesure d'espace. Le même sens figuré que dans Du Bellay se trouve dans cet exemple de Cicéron : Quantum *intervallum* inter te et illum interjectum putas? (dans Freund).

P. 71, l. 3. — «... rameaux *francz* et domestiques ». Le sens de *franc* sera éclairé par cette citation : Les arbres qui croissent naturellement es bois sont appellez sauvages et estans transplantez on les appelle *francs*, Palissy, 172 (dans Littré). Signalons qu'elle donne tort à la définition du Complément de Godefroy : qui n'a pas été cultivé. L'inconséquence de Godefroy d'ailleurs saute aux yeux quand l'exemple cité sous cette définition est celui-ci : *Franc* pommier porte *franche* pomme, Sauvages fruicts le sauvageau. A. de Baif, *Mimes* [1].

P. 87, l. 2. — « oraison et poëme... *manques* et debiles ». La note tendrait à laisser croire que le mot *manque* est un latinisme et particulier à la langue de la Pléiade. C'est au contraire un très vieux mot français, comme le constate Littré. Les exemples abondent dans Godefroy. Le mot se trouve dans *Aucassin et Nicolette*.

P. 94, l. 2. — « traducteurs... qui... traduisent *à crédict* les langues dont jamais ilz n'ont entendu les premiers elementz... » Le sens de *à crédit* dans Littré, « inutilement, sans fondement », ne convient pas ici. Mais, à côté de ce sens, qui est dans ces exemples de Cotgrave ; se faire battre *à crédit* (c'est-à-dire pour rien, et non *sur la foi d'autrui*, comme l'interprète Godefroy), perdre leurs âmes *à crédit*, il y a aussi le sens qui est dans ces autres exemples de Cotgrave : plaisir *à crédit*, c'est-à-dire médiocre ; servir Dieu *à crédit*, et par procureur, le servir que bien que mal, négligemment et seulement pour la montre, pour la forme. Ces deux sens d'une même expression s'expliquent facilement. On fait un ouvrage *à crédit* et, déçu dans son espoir d'un paiement, on a travaillé pour rien, pour le roi de Prusse, comme on dit vulgairement. Autre alternative : ne travaillant pas au comptant, on y va négligemment, sans conviction, et l'on produit de la besogne savetée. Ce serait le sens de Du Bellay dans ce passage.

P. 102, l. 4. — « Ne pensez donques... que vous puissez... » Cette leçon de trois éditions est-elle bien une faute d'impression? N'est-ce pas là plutôt une forme du subjonctif dont K. Nyrop (II, 141) cite plusieurs exemples : *tenez* (Joinville), *sachez* (Rabelais) [2]?

P. 103, l. 4. — « *Se compose* donq' celui qui voudra... à l'immitation... » La note reproduit l'accusation du *Quintil Horatian* : « C'est parlé latin en français. » Citons, à la décharge de Du Bellay, la même faute, si c'en est une, commise par plus grand que lui, Rabelais : « Le soleil soy couchant en l'Ocean, ilz *se compousoyent* à dormir ». *Pant.*, V, 27 (dans Littré).

P. 233, l. 7. — «... *parties* et offices de la vie humaine ». Person dit « rôles », M. Chamard pencherait pour « phases ». Qu'on rapproche le latin : officia atque partes, *Cic. Fam.*, 3, 10 (dans Freund), pars atque officium, *Quintil, Inst.*, II, 3, 174 (*ib.*), et l'on verra que c'est une formule redondante, comme « voies et moyens ». Montaigne (I, 25, — p. 151 de l'édition Garnier) donne la traduction de *parties* quand il dit : *debvoirs* et offices.

P. 238, l. 4. — «... Thucidide, Saluste, ou quelque autre bien *approuvé*... » « Bien prisé, considéré » (sens du latin *probatus*), dit une note à peine nécessaire si c'est bien là le sens. N'est-ce pas plutôt le sens de « éprouvé, qui a fait ses preuves », sens constant en ancien français, comme dans ces « hommes doctes et *apreuvés* » de l'exemple de Godefroy (1558), sens d'ailleurs du latin *probatus*, qui précède celui de « agréable, qui plaît, cher à » (dans Freund)?

Je donne ces notes pour ce qu'elles valent, trop heureux si, dans un cas ou deux, je m'étais un peu approché de la vérité.

J. Derocquigny.

1. On trouvera encore dans Littré (s. v. enter) une citation d'O. de Serres où *franc* s'oppose à « sauvage ».

2. Et Du Bellay lui-même a écrit ailleurs : « ... Sans qu'autrement vous les *recompensez*... Amour les a de peine dispensez. » *Jeux Rust.*, 63.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, SES DEUX FEMMES ET SES ENFANTS. DOCUMENTS INÉDITS

(*Suite*[1])

CHAPITRE VI

Édition artistique de Paul et Virginie. Présentation d'un exemplaire à l'Empereur. Lettre à Mlle de Chastenay.

Autant pour réparer la brèche sensible faite à son avoir par la faillite Razuret, que dans le désir d'élever à celle de ses œuvres qui avait obtenu le plus de succès, un monument typographique et artistique que les bibliophiles se disputeraient dans le présent et dans l'avenir, Bernardin de Saint-Pierre conçut le projet de publier une édition de luxe de *Paul et Virginie*. Il croyait pouvoir compter sur un succès, et dans son désir de le faire grand et durable, il avait fait appel, pour l'illustration de son livre, aux plus célèbres artistes dessinateurs et graveurs de l'époque.

On a beaucoup épilogué sur cette publication, et, comme d'habitude, Bernardin a été fort critiqué à ce sujet : on l'a représenté comme uniquement préoccupé de se procurer de l'argent; on a trouvé exagéré le prix de la souscription; les appels aux souscripteurs n'ont pas trouvé grâce aux yeux de la critique, etc. Nous espérons pouvoir mettre les choses au point en reproduisant la description de cette nouvelle édition, ainsi que les conditions de la souscription, telles qu'elles sont relatées dans la *Gazette Nationale* du 11 vendémiaire an XII (4 octobre 1803) et dans divers autres journaux de Paris.

En plus des précédentes, cette édition comprenait un avertissement particulier[2], une explication des figures, quelques notes nouvelles, une notice abrégée des principaux ouvrages des artistes célèbres qui concouraient à sa perfection, et, enfin, une liste des noms des souscripteurs.

Elle était imprimée en un volume grand in-4°, sur papier vélin d'Essonnes, par Didot l'aîné, aux Galeries du Louvre, caractères neufs de Firmin Didot, son frère.

Sept figures ornaient cette édition :

1° Le portrait de l'auteur à son âge actuel de soixante-sept ans, dessiné par Lafitte et gravé par Ribault[3];

1. Voir *Revue d'histoire littéraire*, 1902, p. 261 et 448; 1903, p. 646.

2. Dans cet avertissement ou préambule de près de cent pages, Bernardin de Saint-Pierre prenait surtout à partie ses contradicteurs sur la théorie des marées. Dans une lettre à Robin, du 19 brumaire an XIV, il lui dit en parlant de ce préambule : « Il m'a coûté près de trois mois d'un travail assidu, et si vous avez fabriqué de la poudre pour renverser les ennemis de l'Empire, moi j'ai fabriqué quantité d'arguments contre les ennemis de la république des lettres. »

3. Ce portrait a été reproduit dans la belle édition de *Paul et Virginie*, de Curmer, en 1838; en tête de l'étude sur Bernardin de Saint-Pierre, par Arvède Barine, par la gravure, la lithographie, etc. Nous possédons, d'après ce portrait, un médaillon miniature de Bernardin, avec, au dos, de ses cheveux et des cheveux de sa femme et de ses enfants.

2° Enfance de Paul et Virginie, par Lafitte, gravée à l'eau-forte par Dussault, et ensuite au pointillé, par Bourgeois-Delarichandière;

3° Passage du torrent, par Girodet;

4° Arrivée de M. de la Bourdonnais, par Girard;

5° Adieux de Paul et Virginie, par Moreau le jeune;

6° Naufrage de Virginie, par Prud'hon, gravé par Roger;

7° Les Tombeaux, par Isabey.

Les prix de souscription étaient ainsi fixés :

Le volume avec ses sept gravures *après la lettre*, trois louis [1]; avec les gravures avant la lettre, cinq louis; sur papier satiné et les gravures coloriées au pinceau, dix louis.

La même édition in-folio vélin, deux louis en plus [2].

Chaque exemplaire cartonné ou en portefeuille et étiqueté par Bradel.

Il devait être tiré à part deux exemplaires sur peau de vélin, gravures avant la lettre et peintes en couleurs.

Chaque exemplaire devait être numéroté et revêtu de la signature de l'auteur.

Le prix était stipulé payable moitié d'avance, l'autre moitié à la réception de l'ouvrage.

La souscription avait été ouverte le 8 vendémiaire an XII (29 mars 1804) et fermée le 8 germinal (29 mars 1805), elle était reçue chez l'auteur, rue de Varennes, hôtel de Broglie.

Cette édition, qui avait coûté très cher à établir, n'obtint pas le succès qu'en avait espéré Bernardin. Aimé-Martin nous apprend qu'elle coûta 30 000 francs et n'en rapporta que 10 000. Cinquante-cinq souscripteurs auraient seuls répondu à l'appel de Bernardin. Il attribue les causes de l'insuccès au format adopté, qui n'était plus à la mode, et au prix trop élevé, fixé par l'imprimeur Didot. Bien qu'une partie de l'édition fût restée entre les mains et au compte de Bernardin, il refusa d'en abaisser les prix, dans la crainte de diminuer la valeur des exemplaires livrés aux souscripteurs. Aimé-Martin prétend que cette édition consomma la ruine de l'auteur; il y a là sans doute de l'exagération, car dans la correspondance publiée et inédite de Bernardin, on ne voit pas qu'il se soit plaint autrement de cet échec. Les exemplaires non souscrits durent être écoulés plus tard par l'entremise des libraires.

Bernardin avait envoyé à M. Maret un exemplaire destiné à l'Empereur; mais celui-ci fit écrire à Bernardin qu'il voulait le recevoir de sa main [3], ce qui eut lieu. Nous lisons en effet dans la *Gazette Nationale* du 17 février 1806 :

Aujourdhui, dimanche, après la messe, M. Bernardin de Saint-Pierre, membre de la 2e classe de l'Institut, a eu l'honneur de présenter à S. M. l'Empereur et Roi la nouvelle édition de *Paul et Virginie*.

Dans une lettre adressée à Mme Victorine de Chastenay, à Châtillon-sur-Seine [4], Bernardin l'entretient de cette édition pour laquelle il a déjà sollicité des souscriptions. Cette lettre toute simple, toute naturelle, toute dans le caractère connu de Bernardin, mérite d'être reproduite. La voici :

« Votre lettre, mon aimable élève; — car vous m'avez gratifié dès notre première connaissance du titre de votre maître; — votre lettre,

1. Le louis compte pour 24 francs.

2. Il a été mis en vente récemment, chez un libraire parisien, un exemplaire in-folio de cette édition, au prix de 150 francs.

3. La lettre de Maret figure à la page 480 du 4e volume de la Correspondance.

4. Lettre autographe sur gros papier, en notre possession.

dis-je, quoique bien petite, m'a fait le plus grand plaisir. C'est un rayon d'étoile au milieu d'une nuit orageuse, et cette étoile est celle de Vénus [1].

« On ne favorise guère dans ce siècle les arts libéraux. Les souscriptions de mon édition viennent bien lentement; cependant, j'ai hâte de mettre en activité les dessinateurs et les graveurs qui, pour travailler, n'attendent que de l'argent. J'ai lieu de croire que mon entreprise sera plus favorisée des étrangers. Au reste, tout est prêt de ma part : le choix des sujets et des artistes. Je n'épargnerai rien pour surpasser, si je peux, l'attente des amateurs.

« La souscription de votre respectable famille m'est d'un heureux augure. Dans toutes autres circonstances j'aurais voulu faire hommage d'un exemplaire à la Flore qui m'a gratifiée de son calendrier [2]; mais dans ce moment je sème pour que mes enfants recueillent.

« Je suis très sensible au souvenir de M^me^ votre belle-sœur [3], à laquelle je vous prie de présenter mes respectueux hommages; ma femme ne l'est pas moins à tout ce que vous lui adressez d'obligeant. Virginie et Paul se sont acquittés à son égard de votre commission. Permettez-moi, à mon tour, d'engager M^me^ votre belle-sœur, qui vous aime si tendrement, d'en remplir une semblable à votre égard, au nom de ma femme et au mien; nous faisons l'un et l'autre des vœux pour vous, pour un bonheur semblable au nôtre; ils seraient déjà remplis si ce siècle vénal savait apprécier les beautés de la nature et de la vertu.

« Permettez-moi de me dire pour la vie,

« Votre sincère ami

« DE SAINT-PIERRE. »

Paris, ce 24 vendémiaire an XIII.

« Pardon de la précipitation avec laquelle je réponds à votre lettre; mais je suis accablé d'écritures [4]. »

Bernardin s'était réservé un certain nombre d'exemplaires qu'il offrait comme témoignage d'affection ou comme remerciement de services rendus. Le 14 septembre 1810, le duc de Feltre, ministre de la Guerre, qui avait prononcé l'admission à l'école de Saint-Cyr du jeune de Pully, neveu de Bernardin, le remerciait de l'envoi qu'il lui avait fait de la nouvelle édition de Paul et Virginie [5].

1. On remarquera que, dans sa correspondance, Bernardin emploie fréquemment cette image de Vénus.

2. M^lle^ de Chastenay avait publié un *Calendrier de Flore*, ou Étude des fleurs d'après nature (2 volumes), dont elle avait fait hommage à Bernardin.

3. Femme du comte Henri-Louis de Chastenay-Lanty, qui avait appartenu comme sous-lieutenant à la garde constitutionnelle de Louis XVI; il continua sa carrière militaire sous la Restauration, qui lui conféra successivement les grades d'officier supérieur aux chevau-légers, de colonel et de maréchal-de-camp. En 1832, il fut élevé à la pairie.

4. M^lle^ Victorine de Chastenay (1771-1855) était — dit son biographe — aussi distinguée par son savoir que par ses qualités aimables. Elle a publié divers ouvrages et diverses traductions de romans anglais : *Les mystères d'Udolphe*, d'Anne Radcliffe, et le *Village abandonné*, de Goldsmith.

5. Bibliothèque du Havre.

CHAPITRE VII

Fondation d'une maison d'éducation pour les filles de la Légion d'honneur à Ecouen, admission de Virginie. Bernardin est nommé président de l'Académie. Mort de son ami Gauthey et de sa sœur Catherine. Recommandation en faveur du père de sa femme.

L'anée 1807 fut l'une des plus mouvementées de l'existense de Bernardin; il avait accompli sa soixante-dixième année le 19 janvier, mais il conservait encore, avec la santé, la verdeur du corps et un esprit plus lucide que jamais.

Depuis longtemps l'Empereur se préoccupait d'un grand établissement où seraient élevées gratuitement les filles des membres de la Légion d'honneur, sans fortune. Il s'en était entretenu maintes fois avec le Grand-Chancelier Lacépède[1]. Dans une lettre qu'il lui adressait au commencement de 1807[2], il le chargeait de procéder à une organisation provisoire; il approuvait la désignation du château d'Écouen pour l'installation de cette fondation; il lui prescrivait de présenter à son approbation le choix du haut personnel : directrice, sous-directrice, professeurs etc., et de lui soumettre la liste des élèves qui devaient composer la première promotion, lui recommandant tout particulièrement *ses enfants d'Austerlitz* dont il n'avait encore pu s'occuper.

Après la victoire d'Eylau, installé à Osterode dans une espèce de grange, tout en veillant aux soins de son armée et en préparant sa prochaine campagne, Napoléon ne perdait pas de vue les affaires intérieures de son Empire, ni les institutions qu'il avait résolu de fonder. Le 3 mars 1807[3], il signait le décret nommant élèves à la Maison Impériale de la Légion d'honneur qui allait être établie à Écouen [4], un grand nombre de filles d'officiers et de sous-officiers de tout grade, de toutes armes en activité, en retraite ou tués à l'ennemi; il y comprenait aussi les filles de quelques notabilités civiles, membres de la Légion d'honneur; Virginie de Saint-Pierre figurait dans cette dernière catégorie avec les filles de Ventenat, membre de l'Institut, de Gillet, membre du Tribunat, de Petit-Lafosse, président du tribunal d'appel d'Orléans, Roque,

1. Lacépède (Bernard-Germain-Étienne de Laville, comte de), savant naturaliste, s'était trouvé pendant quelques mois sous les ordres de Bernardin de Saint-Pierre au Jardin des Plantes (voir *Revue d'histoire littéraire* du 15 avril 1897). Le premier Consul l'appela à faire partie du Sénat; il le présida en 1801. En 1803, il fut nommé au poste important de Grand chancelier de la Légion d'honneur; il l'occupa avec distinction jusqu'à la rentrée des Bourbons en 1814 et pendant les Cent jours.

2. Correspondance de Napoléon, n° 11643.

3. Ce jour là, Soult, Bernadotte et Ney combattaient les Russes sur la Passarge et leur infligeaient une perte de 2 000 hommes.

4. Le château d'Écouen a été bâti par le connétable Anne de Montmorency, qui en avait fait une résidence princière. Au moment de la Révolution, il appartenait au prince de Condé. Celui-ci ayant émigré, ses biens furent confisqués au profit de la Nation. Lorsque fut décidée la fondation d'une maison d'éducation pour les filles de la Légion d'honneur, le château fut acheté à l'État et occupé jusqu'en 1814 par l'institution. A la rentrée des Bourbons Louis XVIII fit restituer le château au prince de Condé qui, préférant sa belle résidence de Chantilly, ne l'habita pas et le laissa dans l'abandon. En 1830, le duc d'Aumale, héritier du prince de Condé, reçut Ecouen avec la charge d'y installer une maison de retraite pour les filles des anciens Vendéens et des soldats de l'armée de Condé. Cette clause fut cassée par le conseil d'État. En 1838, la Légion d'honneur revendiqua le château, comme ayant été acheté des deniers de la fondation. Les tribunaux lui donnèrent gain de cause. En 1853, Napoléon III affecta de nouveau Ecouen aux filles de la Légion d'honneur, comme succursale de Saint-Denis.

procureur-général, Vergez, médecin des pages, Lamarck, professeur au Jardin des plantes, Corbigny, Bureau-Puzy et Merlet, préfets [1].

Le 26 mars, Bernardin accusait réception au Grand-Chancelier Lacépède, par la lettre ci-après, du brevet de nomination de sa fille Virginie à l'établisse-d'Écouen.

« Je viens de recevoir, mon cher et illustre confrère, le brevet d'admission de ma fille dans la maison d'Écouen, avec la lettre d'instructions dont vous m'avez fait l'honneur de l'accompagner.

« Je suis très sensible à cette marque de bienveillance de Sa Majesté Impériale et Royale, et au zèle obligeant que vous avez mis à m'y faire participer. Je vous dois une des premières olives de la paix que vous m'avez cueillie au milieu de ses lauriers.

« Je m'avancerai désormais sans inquiétude vers la fin de ma carrière. Je suis tranquille sur le sort de ma chère fille puisqu'elle est adoptée par le Père des Français, et qu'elle lui est recommandée par un ami tel que vous.

« Agréez, mon cher et illustre confrère, les sentiments les plus intimes de ma reconnaissance et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« BERNARDIN DE SAINT-PIERRE [2]. »

Ce 26 mars 1807 à Paris.

De Finkenstein, Napoléon donnait, le 15 mai, au Grand-Chancelier, de nouvelles instructions, d'une portée et d'une sagesse incontestables et qu'à ce titre nous croyons utile de résumer.

« Il voulait qu'on lui fît des femmes simples, chastes, dignes d'être unies aux hommes qui l'auraient bien servi soit dans l'armée, soit dans l'administration. Afin de les rendre telles, il fallait, selon lui, qu'elles fussent élevées dans les sentiments d'une piété solide. Faites-nous, — disait-il, — *des croyantes et non des raisonneuses. La faiblesse du cerveau des femmes, la mobilité de leurs idées, leur destination dans l'ordre social, la nécessité de leur inspirer, avec une perpétuelle résignation, une charité douce et facile, tout cela rend pour elles le joug de la religion indispensable. Je désire qu'il en sorte non des femmes agréables, mais des femmes vertueuses; que leurs agréments soient du cœur et non de l'esprit.*

« Il faut que leurs appartements soient meublés de leurs mains, qu'elles fassent elles-mêmes leurs chemises, leurs bas, leurs robes, leurs coiffures; qu'elles puissent au besoin coudre la layette de leurs enfants. Je veux faire de ces jeunes filles des femmes utiles, certain que j'en ferai par là des femmes agréables. Si je permettais qu'on en fît des femmes agréables, on m'en ferait bientôt de petites maîtresses [3]. »

Mme Campan fut placée à la tête de la Maison, avec le titre de surintendante.

1. Archives nationales.

2. British Museum. Archives, Additional Manuscripts 28,105, folio 42.

Bernardin était depuis longtemps en relation avec Lacépède; celui-ci s'était trouvé un instant sous les ordres de Bernardin lorsqu'il occupait le poste d'Intendant du Jardin des plantes. Voir la correspondance qu'ils ont échangée à cette époque dans le n° du 15 avril 1897 de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, pages 256 et 257.

3. Thiers, *Histoire de l'Empire*, livre 8e.

L'Empereur ne pouvait faire un meilleur choix. Instruite, distinguée, ayant vécu à la cour de Louis XV et à celle de Louis XVI, la Révolution l'avait laissée sans ressources. Elle fonda alors, à Saint Germain-en-Laye, une maison d'éducation qui devint en peu de temps très prospère. Elle fit l'éducation d'Hortense de Beauharnais, et c'est probablement cette circonstance qui fit apprécier ses mérites à l'Empereur [1].

D'autres promotions succédèrent à celle du 3 mars. L'entrée des élèves eut lieu en novembre, Virginie de Saint-Pierre, alors âgée de treize ans, y fut admise le 17 de ce mois. Nous aurons occasion de constater les succès qu'elle remporta.

Mais revenons de quelques mois en arrière, et enregistrons la correspondance de Bernardin, avant l'entrée de sa fille à Écouen.

Le 1er juin 1807, il écrivait de Paris, à Désirée :

« Mon cher ange, tu me fais participer à tes plaisirs innocents et, à cause de notre famille, il est juste que tu aies part aux miens.

« Vendredi matin, j'ai reçu une lettre circulaire de M. Rigault et de son épouse pour me trouver à la bénédiction de leur mariage le samedi à midi; je croyais la chose déjà faite. Vendredi soir, M. Rigault est venu m'inviter pour la seconde fois, de la part de M. et de Mme Lafitte et de la sienne; enfin, il y a mis tant d'insistance, te proclamant ainsi que moi l'auteur de sa réputation, et de son bonheur, que je lui ai promis de m'y trouver. J'ai donc assisté le lendemain à la messe et à la bénédiction à Saint-Sulpice, et là, ils m'ont amené dîner *Au point du Jour* près le Jardin des plantes; nous étions 15 qui composaient les deux familles. Nouveaux compliments, pour toi surtout, qu'ils ont bien regrettée : les deux conjoints, M. et Mme Lafitte, répétant souvent que tu étais la cause de leur bonheur; l'éloge de ta mère est entré naturellement dans le tien; enfin, j'ai passé des heures fort agréables à entendre vos louanges dans un lieu, une société et un jour charmants; je n'en suis parti qu'à la nuit, reconduit deux ou trois boulevards par une partie de la compagnie. J'ai parcouru ensuite toute cette belle enceinte sous des arbres et sur la terre dans un clair obscur délicieux jusqu'aux Invalides; je suis rentré chez moi sur les onze heures. Je n'étais point trop fatigué, je m'étais toujours occupé de toi.

« Aujourd'hui lundi, je passerai chez M. D..., pour avoir des nouvelles de la réformation des noms de ta mère. M. de Normandie, à qui j'ai remis la pétition, l'a fait enregistrer aussitôt, et jeudi matin, jour de mon départ, la personne chargée de ces papiers nous en rendra compte.

« Je me suis occupé à retoucher quelques mots inutiles du préambule de ma *Chaumière indienne*, et j'y ai suppléé par des éclaircissements sur les glaces flottantes; ils auront au moins le mérite de la nouveauté.

1. Genet Jeanne-Louise-Henriette, née en 1752, après avoir été lectrice de Mesdames, filles de Louis XV, devint femme de chambre de Marie-Antoinette, qui la maria à Campan, fils du secrétaire intime de la reine. Après la suppression d'Écouen, elle se retira à Mantes, près d'une de ses anciennes élèves. Elle mourut là le 16 mars 1822.

« J'ai été au Vaudeville voir une jolie petite pièce : *Les pages du duc de Vendôme*. Ce sont pour la plupart des filles charmantes habillées en pages; mais je te trouve encore plus aimable.

« Embrasse notre charmante Virginie, notre joyeux petit Paul et ton excellente mère, je lui apporte un léger témoignage de mon attachement, j'en vais envoyer autant à ma sœur; pour toi, tu m'auras tout entier [1]. »

Le 25 juin 1807, il fait part à Désirée de sa nomination de président de l'Académie, et, dans cette lettre toute intime, il témoigne de son admiration pour l'Empereur.

« ... Je suis exact à me trouver aux heures de notre commission pour ceux de notre classe, et hier il n'y avait personne. On s'est rassemblé en assez bon nombre à l'heure de la séance où nous étions expressément convoqués pour le renouvellement du bureau. J'ai été nommé président, suivant l'usage qui porte le vice-président à la présidence. Le cardinal Maury a eu une voix ; j'ai eu toutes les autres, excepté encore la mienne que je ne m'étais pas donnée. Mais ne voilà-t-il pas l'envie qui se réveille? En sortant, quelques amis du cardinal, qui allaient dîner chez lui dans sa voiture, observèrent que ce serait à moi qu'il appartiendrait de féliciter l'Empereur, et qu'il serait impossible de m'entendre à cause de la faiblesse de ma voix. Si la chose arrive pendant ma présidence, leur ai-je-dit, je suis bien résolu de réclamer mes droits; j'ai assez de voix pour lui parler à six pas de distance. Mais ne vous inquiétez pas, mon règne sera passé, avant qu'il ait fini le cours de ses victoires. On sait qu'il vient de battre les Russes, et qu'il est à leur poursuite [2]. Hier, j'ai lu un trait qui m'a fait plaisir. Deux jours avant la bataille d'Eylau, il était logé à deux lieues de là, dans un village. Il occupait la maison du ministre, située à mi-côte, et il avait couché dans sa bibliothèque. Il y avait sur la table un livre des amis [3]. Quand il fut parti, le ministre y trouva écrit de la main de l'Empereur : « Heureux asile de la tranquillité, pourquoi es-tu si voisin du théâtre des horreurs de la guerre? »

Ne semble-t-il pas qu'il pensait à notre Eragny? S'il t'y avait vu avec notre chère famille, crois-tu qu'il eût donné bataille! Je t'avertis que s'il m'échoit de le haranguer, je te chargerai de corriger mon discours [4].

A cette époque, l'Opéra avait monté un ballet de *Paul et Virginie* [5], et le directeur, Gardel, lui avait offert une loge pour lui et pour sa famille, quand il lui serait agréable d'en user; Bernardin écrit à sa femme.

« ... Comme on persiste à dire que l'Empereur arrivera à la fin du mois,

1. Bibliothèque du Havre, sur la copie établie par M. de Fontevenne qui possède l'original.
2. Les Russes furent battus le 10 juin à Heisberg, et écrasés le 14 à Friedland.
3. Un album.
4. Correspondance, lettre 13.
5. Correspondance, lettre 14.

et qu'il est probable que, vers ce temps, le ballet de *Paul et Virginie* sera joué, je demanderai pour cette époque une loge à M. Gardel, et vous viendrez tous ensemble, ta mère et nos enfants, et même Élisabeth. Mais ne bougez encore que je ne vous l'aie mandé. Tenez-vous coi, comme les petits de l'alouette. Aie soin de les faire bien repaître; d'étude peu, à cause de ces grandes chaleurs. Baise-les tous pour moi [1]. »

Le 1er août, il écrit un court et affectueux billet.

« Je te rends bien, ainsi qu'à nos enfants, les affections religieuses que tu me portes. Les plus doux moments du matin et du soir sont ceux où je me réveille et où je m'endors, recommandant à Dieu ce que j'ai de plus cher au monde.

« Je t'apporte une lorgnette semblable à celle que j'ai, dont je veux te faire un petit cadeau, afin que tu m'aperçoives de loin. Pour moi, je ne te perds point de vue. Je te vois de jour et de nuit au sein de ma famille dont tu fais le bonheur. Embrasse-la pour moi, chère Désirée [2]. »

Le 15 septembre, mourait à Paris son ami Ganthey, qui avait été son condisciple à l'École des Ponts et Chaussées. C'était un homme distingué et un savant. Bernardin paraît fort affecté de cette perte. Dans une lettre à Désirée, empreinte d'un sentiment religieux et philosophique élevé, il fait l'éloge de l'ami qu'il a perdu.

« ... Il a disparu de la scène du monde, après avoir éprouvé dans les derniers temps de sa vie les plus cruels tourments, ou par la nature de sa maladie, ou par la faute des chirurgiens. Il jouit maintenant du repos vers lequel nous amène chaque jour la nature et auquel il aspirait depuis longtemps. Il ne sera point remplacé ici-bas; il manquera toujours à ses amis et à son corps par ses vertus et son génie laborieux, sage et profond. Je le regretterai toujours, non pour lui, mais pour moi. Il avait quelque chose de Socrate; mais il n'en avait pas la fermeté, et je crains bien qu'il n'ait été tourmenté à la fin de sa vie autant par ceux qui se disent les médecins de l'âme, que par ceux qui se prétendent les médecins du corps. Quoiqu'il en soit, je le trouve heureux de n'avoir affaire qu'à Dieu seul, qui le dédommagera des maux qu'il a soufferts. Pour moi, je me félicite en perdant un ami sur la terre de le voir dans le ciel [3]. »

Cette année 1807 devait être pour Bernardin une année de deuil. On sait qu'il avait déjà perdu précédemment ses deux frères : du Tailli était mort fou et Dominique, capitaine de vaisseau, avait succombé dans un naufrage, au cours d'une expédition pour recueillir, à la Floride, les restes d'une colonie décimée par la fièvre jaune. Il ne lui restait plus qu'une sœur, Catherine, retirée à Dieppe; elle était d'un caractère difficile, peu sociable; il lui faisait

1. Du 23 juillet. Correspondance, lettre 14.
2. Correspondance, lettre 15.
3. Correspondance, lettre 16.

une pension, correspondait [1] avec elle et faisait ses commissions, ainsi que nous l'avons vu dans un précédent chapitre. Il avait eu à souffrir de ce caractère, et il paraissait en être arrivé à ne pas croire à ses doléances. Dans la lettre citée plus haut, il parle d'elle à Désirée.

« ... Ma sœur nous remercie tous deux du *magnifique exemplaire* et ne me dit pas un mot de ce qu'il renferme : elle attend de son docteur ce qu'elle en doit penser. Elle finit par me dire que sa santé est toujours dans le même état, en souffance. Le croira-t-on de cette grosse joufflue? C'est une étrange politique que celle d'une vieille dévote : sa conscience est dans la cervelle d'un homme qui souvent n'a plus de conscience [2]. »

Il paraît cependant que la grosse joufflue était bien malade, car elle ne tardait pas à succomber. Bernardin fait part de cet événement à Robin dans une lettre du 17 novembre.

« Je crois vous avoir marqué que j'avais eu le malheur de perdre ma sœur à Dieppe. Il y avait plus de vingt-cinq ans qu'elle languissait; elle n'était pas beaucoup plus heureuse du côté de la fortune que du côté de la santé. Je l'ai aidée de mon mieux jusqu'à la fin. Il est incroyable combien son confesseur s'était emparé de son esprit, et lui faisait peur de l'éternité. C'était la principale raison qui m'a empêché de la prendre avec moi. Je craignais, non sans raison, que ces frayeurs ne passassent à mes enfants. Ils porteront le deuil, car c'était ma sœur et une très bonne fille [3]. »

Catherine était née au Havre le 22 juin 1743, elle était par conséquent dans sa soixante-cinquième année, et la cadette de Bernardin.

Nous n'avons trouvé qu'une seule trace des rapports de Bernardin de Saint-Pierre avec M. de Pelleporc, son beau-père, c'est dans une lettre du 13 octobre, dont nous extrayons ce qui suit.

« Hier dimanche, j'ai été porter la lettre de ton père chez M. de la P...; j'y ai joint quelques lignes de recommandation; je l'ai laissée à la portière, le maître et la maîtresse étant absents. J'en avais fait à peu près autant chez MM. E..., P... et P... que je n'ai pas trouvés : j'ai laissé mes cartes au portier.

Cette lettre est en outre pleine de tendresses pour Désirée.

« ... J'ai été samedi voir les magnifiques meubles de l'École Polytechnique; je t'en parlerai à loisir. Aujourd'hui lundi, j'irai voir les tableaux : nouveau sujet de conversation. Mais faut-il en chercher avec toi, la plus chère moitié de moi-même, Toi qui m'inspires, tu es ma muse!...

1. Il existe à la bibliothèque du Havre un volumineux dossier de lettres adressées par Catherine à Bernardin.
2. Allusion au confesseur de Catherine, que Bernardin détestait.
3. Correspondance, *P.-S.* de la lettre 14 à Robin.

« C'est à toi qu'il appartient de faire de bons mots. Qui est-ce qui a dit que G... lisait toujours sa pensée dans l'âme des autres? et tant d'autres! Il faut que je retourne rallumer ma bougie à ton soleil... Embrasse pour moi nos chers enfants : dis-leur que je m'attends à être régalé de quelques fables nouvelles. J'espère trouver ta mère toute consolée de la perte de son âne, par l'achat d'un nouveau qui se mettra à braire en me voyant. Adieu, mes délices, c'est près de toi que je veux vivre et mourir [1]

CHAPITRE VIII

Élection du cardinal Maury à l'Académie. Projet pour l'érection d'une statue à l'Empereur, voté par acclamation par toutes les classes de l'Institut. Réception de trois académiciens. Discours de Bernardin de Saint-Pierre et de MM. Raynouard, Lanjon et Picard.

Dans sa bibliographie de Bernardin de Saint-Pierre, M. Maury, à l'imitation d'un certain nombre d'autres écrivains, croit devoir renouveler contre Bernardin l'articulation de courtisanerie envers Napoléon.

« Non seulement, — dit-il, — il donnait toujours son vote au candidat officiel, mais il mettait dans toutes ses actions le témoignage bruyant de sa gratitude... Aussi lui confiait-on ironiquement les missions de vulgaire flatterie. Son absence à une séance générale de l'Institut, en 1806, fut seule cause qu'on ne le désigna point pour proposer de voter une statue à l'Empereur. »

Nous allons donner de ces étranges accusations des explications qui démontreront victorieusement que si Bernardin louangea l'Empereur, il obéit d'abord à ses convictions, et qu'ensuite il eut pour complices l'unanimité de ses collègues de l'Institut. Lui imputer à lui seul les actes mêmes auxquels il n'a pas participé nous semble constituer une suprême injustice.

Oui, il a voté pour le cardinal Maury, candidat de l'Empereur; il en donne les motifs dans sa lettre à Désirée du 23 septembre 1806 [2].

« Le cardinal Maury se met sur les rangs pour entrer dans notre classe à l'Institut à la place de M. Target. Quoique je n'aie eu aucune liaison avec lui, j'ai dit tout haut que je lui donnerais ma voix : 1° parce qu'il a déjà été de l'Académie; 2° parce qu'il a beaucoup de talent; d'ailleurs, puisque l'Empereur le déclare cardinal, nous aurions mauvaise grâce de le refuser comme académicien. Il ne faut pas oublier que c'est à Napoléon que l'Académie elle-même doit son rétablissement. Enfin, je n'oublierai jamais que je lui dois celui de ma fortune dont les douces influences se répandent sur toi, sur nos enfants et sur ma pauvre sœur. »

Qui n'appréciera les motifs mis en avant pour justifier ce vote? Et Maury, par ses qualités d'écrivain, n'était-il pas digne d'occuper le fauteuil de Target? La majorité des académiciens fut en effet de cet avis, puisqu'il fut élu.

Quant à la propostion qui *aurait pu* être faite à Bernardin, de prendre l'initiative d'une motion pour élever une statue à l'Empereur, on ne la connaît que par un paragraphe d'une lettre à Désirée qu'il convient de citer entièrement.

1. Correspondance, lettre 17.
2. Correspondance, lettre 10.

« ... Regnault de Saint-Jean-d'Angély m'a dit que si je m'étais trouvé mardi à l'Assemblée générale de l'Institut où l'on a voté une statue à l'Empereur, j'aurais été chargé d'en faire la proposition. *Je lui ai répondu qu'il ne m'appartenait pas de m'approprier les fonctions de nos présidents* [1]. »

Maury, qui cite la première partie de la phrase pour s'en faire une arme contre Bernardin, se garde bien de citer la réponse de celui-ci, réponse qui n'implique pas le refus de voter la statue, mais de prendre l'initiative de la proposition.

Puis, en fait, pendant et malgré l'absence de Bernardin, l'Institut adressa des félicitations à l'Empereur pour ses victoires, et un membre, dont on ne cite pas le nom, ayant proposé l'érection de la statue du souverain, sa proposition fut votée par acclamation. Tout ceci est constaté par le compte rendu de cette mémorable séance, inséré dans la *Gazette nationale* du 10 brumaire an XIV (1er novembre 1805), que nous reproduisons ci-après :

« L'Institut national a tenu hier une *assemblée générale* présidée par la classe des sciences physiques et mathématiques. Le Président a proposé à l'Institut de présenter à S. M. l'Empereur et Roi une adresse de félicitation sur ses victoires et les succès inouïs de ses armées.

« Cette proposition ayant été adoptée *sans aller aux voix*, l'Assemblée a arrêté que *les bureaux des quatre classes* se réuniraient pour rédiger l'adresse.

« *Un membre a proposé ensuite de voter l'érection d'une statue de l'Empereur, laquelle serait faite, aux frais de l'Institut*, par un de ses membres nommé au scrutin dans une assemblée générale, et serait placée dans la nouvelle salle qu'on construit dans le ci-devant collège des Quatre-Nations, et qu'on destine aux séances publiques de l'Institut.

« Cette proposition a été adoptée par acclamation, et la commission administrative de l'Institut a été chargée de faire un rapport sur les moyens d'exécution.

« En conséquence de la délibération ci-dessus, *une députation composée des bureaux des quatre classes* a été présenter hier soir à S. A. I. Monseigneur le prince Joseph, l'adresse votée par l'Institut, et S. A. I. a bien voulu se charger de la transmettre à S. M. l'Empereur et Roi. »

Nous le répétons, ces résolutions que M. Maury qualifie de « vulgaire flatterie » furent prises en l'absence de Bernardin et sans qu'aucune espèce d'opposition se soit produite. Est-il juste d'imputer à Bernardin seul cette *flatterie* à laquelle participaient *tous* les membres de l'Institut ?

Était-ce aussi Bernardin qui avait rédigé le discours du Président de l'Institut à l'Empereur le 10 juin 1804, où il s'exprimait ainsi : « Sire, *les bureaux réunis des quatre classes de l'Institut national* viennent offrir à V. M. I. les hommages et les félicitations de l'Institut; *son respect et son dévouement sont sans bornes*. Si V. M. daigne en accueillir favorablement les assurances, nos vœux seront remplis. »

1. Correspondance, lettre 11.

Que l'on cesse donc ces critiques acerbes, ces reproches aussi injustes que mal fondés. Il est certain que Bernardin a été l'admirateur de Napoléon, honoré de l'amitié de ses frères Joseph, Louis et Lucien. Il a reçu de l'Empereur et du roi Joseph des bienfaits dont il s'est montré reconnaissant. En célébrant, en 1807, la gloire et la grandeur du règne de Napoléon, n'était-il pas l'écho du sentiment universel, de tout ce que la France, armée, lettrés, savants, bourgeois, peuple, proclamait chaque jour? Napoléon avait incarné en lui la Patrie et ses exploits faisaient battre les cœurs. Jamais, à aucune époque, on ne vit de pareils élans d'enthousiasme et de patriotisme. On était vraiment fiers d'être Français. Nous ne chercherons donc pas à excuser Bernardin d'avoir fait l'éloge de Napoléon, dans son discours académique du 24 novembre 1807, que sa longueur nous empêche de reproduire entièrement; mais dont nous allons donner les parties essentielles.

Trois académiciens étaient décédés dans l'espace de quelques semaines : l'illustre Portalis, remplacé par Lanjon; Dureau-Delamalle, traducteur de Tacite, remplacé par Picard, et Lebrun que remplaçait Raynouard.

Bernardin avait obtenu de faire dans la même séance les adieux aux disparus et les compliments de bienvenue aux nouveaux élus. Le discours qu'il devait prononcer dans cette circonstance l'avait fort occupé; il écrivait à Robin qu'il y verrait un morceau sur la philosophie qui lui mériterait son suffrage [1].

A sa femme, il écrivait, le 1er novembre :

« ... J'ai enfin achevé au milieu de tant de distractions importunes, mon discours de président. Jeudi prochain, j'irai t'en faire la lecture afin que tu me le corriges; après quoi, j'en ferai pendant mon séjour à Eragny une dernière copie que je rapporterai le mardi suivant. Il y a apparence que le jour de notre assemblée sera huit jours après [2], c'est alors qu'il faudra bien revenir pour assister à la séance [3]. »

Nous savons que la voix de Bernardin était peu étendue, aussi avait-il prié son collègue et ami, François de Neufchâteau [4], de faire la lecture du discours

1. *Correspondance*, lettre 14.
2. C'est-à-dire le mardi 24 novembre.
3. Bibliothèque du Havre.
4. François de Neufchâteau (1750-1828), Vosgien, se fit connaître tout d'abord par des œuvres poétiques qui lui valurent de faire partie de diverses académies de province. Il fit partie de la Convention. Ministre de l'Intérieur au 18 fructidor, il fut élu directeur le 23 par 111 voix sur 146 votants, en remplacement de Carnot, frappé d'exil. Il ne conserva ce poste qu'une année. De nouveau, ministre de l'Intérieur au 18 brumaire, il fut ensuite appelé au Sénat dont il fut successivement secrétaire et président. C'est en cette dernière qualité qu'il présenta à Napoléon le résultat des votes nationaux pour l'hérédité dans la famille Impériale. L'Empereur le fit comte et Grand Officier de la Légion d'honneur. François de Neufchâteau estimait et appréciait le caractère et les talents de Bernardin. Six jours après sa nomination de directeur, il lui écrivait : « Citoyen, il n'y a personne qui ne doive être flatté de se trouver assis auprès de vous. J'aurais été fort aise de vous trouver à l'Institut; mais j'ai éprouvé, en arrivant, une forte attaque de goutte, et j'étais cloué par mes souffrances. Je vous remercie de l'occasion que vous me donnez de vous exprimer, par écrit, ma considération profonde et mon attachement. Je n'ai jamais envié du séjour de Paris que l'avantage d'être à portée des hommes supérieurs qu'il réunissait. Je regrette aujourd'hui qu'ils n'aient pas tous été fidèles à la liberté; mais j'en sens mieux le prix de ceux qui, comme vous, n'ont jamais cessé de faire aimer la vertu et haïr l'esclavage. » (*Lettre autographe en notre possession*, avec le sceau du Directoire exécutif.)

qu'il avait préparé. Celui-ci avait accepté et s'acquitta de sa tâche à la satisfaction de tous les auditeurs.

Après avoir démontré les avantages de la philosophie et avoir cherché à la justifier de toute complicité avec les désordres de la Révolution, Bernardin fait un tableau de la France de cette époque.

« La France, — dit-il, — n'était plus éclairée que par de fausses lumières. Toute philosophie avait disparu. Tel est notre pôle, abandonné du soleil, lorsqu'une aurore boréale, toujours expirante, ne peut plus y enfanter le jour, et n'annonce à la nuit que de nouvelles nuits : des rayons décolorés et tremblants n'y laissent entrevoir qu'un océan de glace et ne montrent sur ses rivages d'autres êtres vivants que des renards arctiques acharnés sur des cadavres.

« Où étiez-vous alors, filles chéries de la philosophie, muses françaises? Quelle sombre forêt, quelle grotte caverneuse vous tenait cachées? Calomniées et proscrites par des hommes sans lettres, sans foi, et sans frein, nulle chaumière en France, nul palais en Europe n'eût osé vous offrir un asile. Ah! vous en eussiez trouvé sans doute loin de nous, à l'ombre des lauriers de Virgile; mais ils ne fleurissaient pas encore sous les lois de Joseph Bonaparte. Cependant, errantes çà et là, vous n'avez point abandonné votre patrie; vos anciens écrits consolaient des malheureux, fortifiaient des citoyens; et ceux que vous avez inspirés dans cet Institut même, ont paru sur les échafauds avec le courage des Socrate et des Aristide.

« Enfin le ciel nous envoya un libérateur. Ainsi l'aigle s'élance au milieu des orages; en vain les antans le repoussent et font reployer ses ailes, il accroît sa force de leur furie, et, s'élevant au haut des airs, il s'avance dans l'axe de la tempête, à la faveur même des vents contraires. Tel apparut aux regards de l'Europe conjurée cet homme dont la vertu s'accroît par les obstacles, ce héros philosophe organisé pour l'Empire. Il vole d'abord au midi, la foudre dans une main, le caducée dans l'autre, et répare les injures faites aux nations; bientôt il plane sur l'Égypte, et joignant à la terreur de ses armes les bienfaits de la philosophie, il fonde un Institut dans l'antique royaume des Pharaons, redevenu barbare. Il revole vers la France alarmée, il en relève le trône pour le gouverner et y joint celui de l'Italie pour l'affermir. Il rétablit en même temps l'Académie française, pour rendre aux muses leurs anciens asiles, et joindre la gloire des lettres à celle des armes. La France n'était alors défendue sur ses frontières que par des villes fortifiées, il l'entoure d'une confédération de nouveaux royaumes qu'il a créés. En vain l'ourse boréale s'en irrite, et toute hérissée de frimas, vomit contre lui les météores des plus affreux hivers, il accourt vers elle, et renverse trois puissants souverains qui en défendaient les barrières. Mais, comme s'il n'eût couru que dans une lice d'honneur, il les relève tour à tour et leur offre la paix et son alliance. Enfin, le plus puissant d'entre eux, dont on avait voulu faire le plus implacable de ses ennemis, vaincu par sa générosité, devient le premier de ses alliés.

« O toi, qui projettes en sage et exécute en héros, sois l'amour des humains, mets ta gloire dans leur bonheur! Sans doute une grande renommée t'est déjà acquise. Toutes les classes de l'Institut te célébreront à l'envi. La géographie décrira les régions que tu as parcourues, l'histoire célébrera tes conquêtes, tes victoires, tes traités au dehors, ton administration au dedans; les arts diront les monuments que tu as élevés à Apollon, à Minerve, au redoutable dieu de la guerre. Mais lorsque le bruit des canons annoncera à la capitale le retour de tes phalanges invincibles, que des foules de jeunes épouses et de jeunes filles couronnées de fleurs. se précipiteront dans les rangs de tes soldats couverts de lauriers, pour y embrasser des pères et des époux qu'elles croyaient perdus; qu'élevant leurs bras et leurs couronnes de fleurs vers ton char de triomphe, elles t'environneront des danses et des chants de la reconnaissance et de la joie; c'est alors que les muses françaises, s'élevant vers la postérité, chanteront la paix que tu auras donnée au monde.

« O vous, que nous venons d'admettre dans leur sein, et vous aussi candidats futurs qui aspirez à ce dernier asile de la philosophie, qui devez un jour jeter quelques feuilles de cyprès sur nos humbles tertres, comme nous en avons jeté sur ceux de nos prédécesseurs. Ah! vous les rendrez illustres, si vous y joignez quelques rameaux des oliviers qui couronnent sa tête, car nous avons eu aussi part à ses bienfaits! Mais dès à présent, célébrez de grandes destinées; représentez la France, naguère humiliée et malheureuse, s'élevant au plus haut degré de splendeur et de prospérité par les soins de Napoléon. »

Ce magnifique langage, expression de vérités que personne alors ne songeait à contester, obtint un légitime succès. Il faut se reporter par la pensée à la splendeur du règne de Napoléon, à cette époque brillante de notre histoire, pour bien comprendre qu'il n'y avait rien d'exagéré dans l'hommage rendu à l'homme extraordinaire dans lequel la Révolution triomphante et dégagée de ses excès s'était incarnée, et dont le nom glorieux remplit encore le monde.

Les nouveaux élus, dans leurs discours, ne manquèrent pas, non plus, de faire l'éloge de Celui devant qui l'Europe entière s'inclinait. S'ils n'atteignirent pas au sublime langage de Bernardin, leurs éloges ne furent ni moins grands, ni moins sincères.

Après avoir fait l'éloge de Lebrun, Raynouard terminait ainsi son discours :

« Les derniers accents de la lyre de M. Lebrun étaient un tribut de reconnaissance et d'admiration pour le héros de la France. C'était surtout à notre illustre lyrique de consacrer par des chants quelqu'une des nombreuses merveilles du nouvel Empire.

« Le chantre de Napoléon l'aurait représenté d'après l'histoire, grand au-dessus des rois, tel qu'Homère, d'après la fable, a représenté Jupiter grand au-dessus des dieux; gouvernant l'Univers par l'autorité de sa pensée, toujours prêt à saisir de sa main toute puissante l'une des extrémités de la chaîne des destins, si tous ses ennemis ensemble

osaient s'attacher à l'autre, et toujours certain de les exterminer tous.

« Heureux les poètes, les orateurs et les artistes français qui réussiraient à offrir au héros de la France un hommage digne d'elle et de lui. Mais, ne le dissimulons pas, messieurs, c'est à tous les talents, c'est à tous les arts de se réunir pour escorter jusqu'à la dernière postérité cette gloire immense qu'un seul homme a su acquérir, mais qu'un seul génie ne saurait célébrer. »

Laujon, à son tour s'écrie :

« Le conquérant de l'Asie, Alexandre, était loin de croire qu'on pût un jour surpasser l'étendue et la rapidité de ses conquêtes; tant on a raison de dire qu'il est des traits de toute vérité, quoique dénués de toute vraisemblance.

« Déjà la victoire avait prédit et signalé les hautes destinées de Napoléon (car c'était lui-même, peut-on s'y tromper). Aussi la renommée et la reconnaissance s'étaient-elles réunies pour inspirer à ses concitoyens l'heureuse pensée de le choisir pour l'arbitre de leurs destinées, jaloux de prévenir par cet heureux choix celui de l'Europe entière, qui devait un jour le reconnaître digne de présider aux siennes.

Picard est encore plus enthousiaste, et, parlant de Collin, comme lui ami de Dureau-Delamalle, dont il venait de faire l'éloge, il termine ainsi son discours :

« ... C'est aujourd'hui que l'âme sensible et délicate de Collin jouirait de voir le troisième ami placé parmi vous, messieurs, et comme son cœur aurait partagé ma joie et ma reconnaissance en me voyant honoré des bienfaits du grand Monarque qui gouverne la France. Ainsi donc, s'écrierait-il avec moi, tant de batailles gagnées, tant d'immortels traités, les projets les plus sagement combinés, les plus fortement exécutés ne suffisaient point à sa gloire. Aux noms de grand capitaine, de généreux pacificateur, de vigilant et paternel et administrateur, il veut unir constamment ceux de protecteur et d'ami des lettres et des arts. Dans tous les arts, dans toutes les sciences, dans tous les genres de littérature, les encouragements, les récompenses, les distinctions flatteuses sont présentés au jeune homme qui commence sa carrière, prodigués à celui qui fournit encore glorieusement la sienne, assurés au vieillard qui a longtemps honoré sa patrie. Que dis-je? L'homme de lettres voit encore, dans la mémoire qu'il laisse de ses talents, un précieux héritage pour sa famille. L'auguste bienveillance qui les protège pendant sa vie ne meurt point avec lui. Mais, je m'arrête, averti par ma faiblesse : ce n'est point à moi qu'il convient de tenter l'éloge d'une si haute renommée. Je laisse ce noble emploi à un plus digne orateur, à votre président. Il se servira pour un si riche tableau, des brillantes couleurs qui embellissent ses *Études de la nature* et sa touchante histoire de *Paul et Virginie*. C'est à un grand talent qu'il appartient de louer dignement un grand homme. »

On peut juger par ces citations que, dans cette séance du 24 novembre, dont on s'est plu à faire une arme contre Bernardin, il ne fut pas seul à encenser l'homme puissant qui régnait alors sur la France et dictait des lois à l'Europe. Les trois académiciens reçus ont, pour ainsi dire, amplifié l'éloge grandiose que Bernardin adressait à Napoléon. C'était le ton de l'époque, et, proclamons-le, il était justifié par les événements prodigieux que chaque jour voyait s'accomplir. La flatterie, si flatterie il y avait, était universelle : un volume ne suffirait pas à reproduire les harangues louangeuses adressées à l'Empereur, non seulement par les grands corps de l'État, mais encore par tout ce que la France d'alors possédait d'hommes distingués, dans les lettres, dans les sciences, dans les arts, etc. Et ce n'était pas à l'Empereur seul que s'adressaient tous ces discours. Le lendemain de cette séance de l'Institut, la Garde Impériale faisait son entrée à Paris. Il faut lire au *Moniteur* et dans les autres journaux du temps l'accueil fait à cette troupe incomparable, le récit des fêtes données à cette occasion et les discours adressés aux officiers et aux soldats de cette garde, notamment par le président du Sénat. Adulation, flatterie, abaissement des caractères, dira-t-on? Nous répondrons, comme nous l'avons fait précédemment, que toutes ces démonstrations, tous ces discours n'étaient que le reflet de la Gloire acquise au peuple français par de grands et inoubliables exploits.

Lieutenant-colonel Largemain.

LA PREMIÈRE PRÉFACE DE « ZULMA »

Dans les *Œuvres complètes* de Mme de Staël (Paris, 1820, tome second) le petit roman de Zulma est précédé d'un *Avant-propos* qui ne se trouve pas dans la première édition de cet opuscule. La bibliothèque royale de Berlin possède un exemplaire de cette première édition. Elle est intitulée : Zulma. | Fragment d'un ouvrage, | par | Mad. la baronne St*** | de H*******. | à Londres, | 1794.

M. Max Cornicelius a eu l'obligeance de m'envoyer la copie de l'*Avertissement* qui est placé en tête de cette première édition. Ces pages, enfouies dans les rares exemplaires qui en ont été conservés, ne sont pas sans intérêt pour la biographie de Mme de Staël.

Eugène Ritter.

Avertissement.

Nyon, en Suisse, ce 10 mars 1794.

Dans la solitude où je vis depuis deux ans, j'ai senti le besoin de me livrer à quelques idées dont l'abstraction pût un moment enlever mon âme à ses objets fixes de douleur. Déchirée par le spectacle et le sentiment de tous les genres d'infortune, j'étais entraînée à réfléchir sur le bonheur, comme au milieu de la tempête qui vous éloigne du rivage, la pensée s'attache plus fortement encore aux souvenirs qui retracent la terre où l'on voudrait aborder. *L'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* est le sujet que je m'étais proposé de traiter.

Cette courte épisode est extraite d'un chapitre sur l'amour, qui fait partie de cet ouvrage, dont l'ensemble doit appeler des méditations d'un ordre plus philosophique. Je ne sais si je voudrai, si je pourrai jamais exécuter le plan dont j'ai conçu l'idée, et si j'oserais même le publier après l'avoir achevé. Le temps n'est plus où je croyais inspirer des sentiments de bienveillance; et il m'a fallu perdre cette confiance que je devais à la certitude de n'avoir jamais fait un mal quelconque à une seule personne au monde, ni rejeté une occasion de servir mes amis, mes connaissances, un inconnu, un ennemi même. Dans les funestes circonstances où l'esprit de parti domine, le même caractère, les mêmes sentiments, les mêmes actions qui, sous le règne de la justice, auraient obtenu quelques louanges, ne suffisent pas pour échapper à la haine.

Enfin, en recherchant comment une femme étrangère en France, si jeune à l'époque de ses troubles, et qui n'a jamais manifesté son opinion d'une manière publique, peut être mêlée dans les querelles politiques des Français, je ne trouve que mon attachement constant aux vœux,

aux espérances, aux malheurs des objets que je chéris, qui puisse expliquer les calomnies absurdes dont on m'a persécutée. Si aimer profondément ce qu'on estime, si rester fidèle au lien sacré de l'amitié, est jouer un rôle, je l'ai rempli ; ou plutôt il n'est rien en moi qui m'inspire, qui me permette une autre manière d'exister.

Je le sais : dans quelque situation que le sort vous ait placé, il faut maintenant savoir attendre le jour de la vérité. Mais l'imagination n'a presque plus la force de transporter la pensée vers un avenir heureux, lorsque l'âme est affaissée sous le poids de tant de peines.

J'ai consenti à laisser imprimer cette épisode, où l'on a trouvé de l'intérêt, pour distraire un instant, par le tableau d'une passion vraie, de toutes les fureurs politiques. — Comment ce qui est factice devient-il aussi violent? Il semble que les hommes sont plus dominés par les sentiments entièrement de leur création, que par les mouvements, les affections même, dont la nature a gravé l'empreinte.

VILLEMAIN EXEMPTÉ DU SERVICE MILITAIRE

La pièce suivante, tirée des Archives de la Guerre, ne sera pas inutile au futur biographe de Villemain. (A. C.)

Rapport à Sa Majesté l'Empereur et Roi.
Du 3 mars 1813.

Le Sr Villemain, professeur titulaire de rhétorique au lycée Charlemagne, réformé lors de la levée primitive de la classe de conscription à laquelle il appartient, se trouve au nombre des 100 000 conscrits appelés à marcher.

Ce jeune homme est présenté par le Grand Maître de l'Université impériale comme un excellent professeur et un littérateur distingué.

Il joint à ces deux titres celui de répétiteur à l'École Normale.

L'Empereur a décidé le 18 février 1813 que 100 élèves de cette École jouiraient de l'exemption de service de 10 années, déterminée par le décret du 29 juillet 1811.

J'ai l'honneur de proposer à Sa Majesté d'appliquer au professeur la décision qu'elle a prise à l'égard des élèves.

Le Ministre de la Guerre,
Duc de Feltre.

En marge : « Accordé. Paris, le 4 mars 1813. N(apoléon). »

COMPTES RENDUS

Les grands écrivains français : La Bruyère, par Paul Morillot. Paris, librairie Hachette, 1904.

Il convenait qu'une étude sur La Bruyère, dans cette collection, fût confiée à un vrai écrivain. M. Morillot, dont on se rappelle le *Scarron*, le *Boileau* et une histoire très distinguée, sous sa forme modeste, du *Roman français depuis 1610 jusqu'à nos jours*, était l'homme qu'il fallait pour faire valoir un artiste de style, expliquer un subtil moraliste, raconter une âme de délicat. Son livre est, dans la biographie, clair et alerte; dans la partie de psychologie et de critique, net et frappant, avec une ingéniosité d'expression qui ne s'interdit pas quelques élégances tant soit peu coquettes. Voilà bien l'exégète à la fois exact et fin qu'eût souhaité La Bruyère, si marri parfois d'être admiré sans intelligence et loué lourdement.

Sur la vie de La Bruyère, très cachée et probablement très unie, tout a été dit par M. Gustave Servois dans cette édition Hachette, où, sans parler du Commentaire, l'Introduction est un modèle d'investigation — historique, littéraire et morale tout ensemble. — Avec les Archives de Chantilly, M. Et. Allaire n'ajouta plus tard que bien peu à la physionomie de La Bruyère. Si M. Morillot, qui, sans doute, a cherché lui aussi du nouveau, n'en a pas trouvé, c'est que selon toute vraisemblance, et à moins d'exhumations inattendues, l'enquête est close. C'est dommage, car sur la nature des relations et le degré d'intimité de La Bruyère avec Bossuet, avec Boileau et le groupe des grands écrivains de la belle époque du règne, nous ne connaissons pas tout ce que nous voudrions connaître. Sur la question, toujours pendante des *Dialogues sur le quiétisme*, l'obscurité subsiste. Quant à savoir si l'auteur du caractère d'*Artenice* a pu, comme l'écrit M. Morillot, « se laisser apprivoiser à de beaux yeux », et si la personne qui l'aurait mené « un peu plus loin que l'amitié » s'appelait M^lle^ de Villandry ou M^me^ de Belleforière, de cela, — M. Morillot le déclare tristement, — « nous ne saurons jamais rien ».

A défaut d'inédit, M. Morillot se borne à mettre en relief, avec grand soin, les traits nettement établis et vraiment importants de cette biographie peu documentée. C'est ainsi qu'il a raison, tout à fait, de terminer son chapitre sur La Bruyère chez les Condé (p. 30) par le mot de Valincour, homme judicieux et renseigné : « On s'est toujours moqué de lui dans la maison de M. le Duc. » Le ton de beaucoup de passages des *Caractères* indique le dépit d'un méconnu. Ce ton s'explique mieux encore si l'on peut croire que ce méconnu était quasi bafoué par les illustres nullités auxquelles « il avait l'honneur d'appartenir ».

Touchant la date à laquelle les *Caractères* ont été commencés, M. Morillot (p. 32-33; cf. Servois, *Intr.*, p. xcii et xciv) insiste sur ce fait, que la conception en dut être antérieure au séjour chez les Condé, et que ce furent probablement les *Maximes* de La Rochefoucauld et les *Pensées* de Pascal qui éveillèrent en cet avocat le désir d'être, lui aussi, moraliste et écrivain. Je n'en doute pas. La Bruyère paraît avoir été, en tout, un de ces esprits à qui manque la spontanéité et l'initiative, et auxquels la suggestion excitatrice est nécessaire toujours.

Mais une fois dégourdi, lancé, il était lui-même. Il l'était avec la hardiesse enragée des timides débridés. Une très grande partie des sincérités et des témérités de son livre se trouve dès la première édition. Et ceci me paraît trancher la question, qu'on s'est posée souvent : pourquoi a-t-il perdu son temps à traduire les *Caractères* de Théophraste et mis ses propres pensées derrière cette traduction? M. Morillot ose avec raison l'affirmer : « Les *Caractères* grecs ont été traduits *après coup*, pour faire passer les *Caractères* français » (p. 35). Théophraste lui servait de passe-port.

Comment se fait-il, même, que le livre parut sans difficulté? Comment put-on le réimprimer sans encombre? Encore un petit problème que les documents présentement connus n'ont pas permis à M. Morillot d'élucider, mais qui mériterait d'être tiré au clair. Car enfin il est constant que sous Louis XIV, parfois, un livre était, sinon poursuivi, au moins retardé et censuré pour beaucoup moins; et d'autre part, dès le début, ce que Henri Basnage appelle l'esprit « républicain » des *Caractères* (*Hist. des ouvr. des Sav.*, mai 1688) n'échappa pas aux gens de lettres, ni même au public. La Bruyère fut-il protégé par ses hauts patrons? Profita-t-il d'une inattention, — fréquente du reste — des censeurs officiels, inattention difficile à rattraper ensuite? Ou bien si, alors, il bénéficia de la curiosité du public à l'endroit de ces portraits qu'on voulait croire pris sur le vif, sur lesquels on mit, à l'envi, des noms propres, et qui, très peu nombreux (Servois, p. xcviii) dans la première édition, furent multipliés par La Bruyère, peut-être à dessein, dans les suivantes? La « fureur » grandissante des Clefs fut-elle la sauvegarde de ces *maximes* d'une si *grande force*, d'une *liberté si vigoureuse*, d'une *si noble intrépidité*? La seule chose que nous sachions avec certitude, c'est que le *bruit* fait par le livre fut grand, et que son succès dans le public ne saurait être exagéré.

Trois ans, cinq ans après, La Bruyère est encore très en vue, comme l'atteste l'agitation que causèrent à l'Académie ses candidatures successives, auxquelles M. Morillot fait la part qui convient (p. 45-60). Rien ne permet d'affirmer, M. Morillot le reconnaît, qu'il se soit présenté en 1691 contre Fontenelle (Servois, p. cvii); mais la supposition gratuite qu'on en a faite, et que M. Reynier, entre autres, admet dans son *Thomas Corneille*, n'est point invraisemblable. Fontenelle avait eu assez d'insuccès (quatre) pour que La Bruyère pût sans outrecuidance entrer en lutte avec lui. Et les adversaires de Fontenelle étaient, entre autres, Toussaint Rose, le secrétaire intime du Roi, et Racine, son historiographe. Les petites chicaneries qui suivirent la réception de Fontenelle (mai 1691), sur les irrégularités de protocole qu'on y avait commises, vinrent vraisemblablement du parti des classiques, grognon parce qu'il avait été vaincu. Six mois plus tard (nov. 1691), La Bruyère se présenta sûrement, ne fut pas élu, mais quand le roi agréa la présentation de Pavillon, faite par l'Académie, il chargea, « *en même temps*, M. l'abbé Regnier Desmarais, secrétaire perpétuel, de dire, de sa part, à la Compagnie qu'il l'exhortait de ne se point laisser préoccuper par les sollicitations lorsqu'il y aurait des places à remplir. » (*Reg. de l'Acad. française*, p. p. Marty-Laveaux, t. I, p. 312-313). Cet « en même temps » pourrait bien indiquer une restriction à l'agrément donné par le Roi au choix de Pavillon, et un reproche discret fait par Louis XIV à la Compagnie d'avoir élu, au lieu de La Bruyère, ami de Rose et de Racine, un « cousin germain de M^me^ de Pontchartrain [1]. » Je m'empresse d'ajouter que cette admonition de Louis XIV peut s'interpréter différemment, comme visant les démarches en sens contraire que les « Altesses », protectrices de La Bruyère, les Condé, avaient faites en sa faveur. Je pose la question, au sujet de cette intervention du roi (que M. Morillot n'a pas mentionnée, non plus que la parenté de Pavillon), comme M. Morillot la pose (p. 49-50) au

1. Rathery et Boutron, *Mlle de Scudéry*, dans Rouxel, *Chronique des Élections à l'Académie*, p. 54-55.

sujet du discours de Charpentier recevant Pavillon. Et, comme lui, je n'ai pas le moyen de la résoudre.

Deux ans après, nous trouvons Pontchartrain devenu le patron de La Bruyère, après l'avoir été de ses adversaires heureux. C'est ce qu'atteste une lettre, non pas de lui (Morillot, p. 50), mais de son fils (Rouxel, *Chronique des Élections à l'Académie française*, p. 57). Grâce à cet appui, La Bruyère fut élu, le même jour qu'un autre protégé du contrôleur général, l'abbé Bignon, le 14 ou le 16 mai 1693 [1]. Mais son succès fut disputé, tant au scrutin de *proposition* qu'au scrutin *d'élection définitive*. Tandis que trois ans auparavant, au scrutin de proposition, Pavillon avait eu, dans un premier vote, « la pluralité », dans un second, « l'unanimité », La Bruyère n'obtint, à ce même scrutin, que « la plupart de boules », ainsi que l'abbé Bignon du reste Et au scrutin définitif (28 mai) qui suivit l'approbation royale, l'abbé Bignon gagna quelques voix, ce semble, si tant est qu'il faille interpréter ainsi les formules soigneusement nuancées du procès verbal (*Registres*, t. I, p. 326) : « *presque toutes* les boules lui furent favorables ». Pour La Bruyère, Regnier Desmarais dit seulement qu'il fut « confirmé par *la plupart* des boules » Enfin, à sa réception, le 15 juin, le moraliste paraît avoir subi le même traitement de défaveur. Le discours de réception de l'abbé Bignon fut prononcé, écrit le secrétaire perpétuel, « avec la satisfaction de toute la Compagnie ». Pour La Bruyère, il se borne à dire sèchement : « Après cela, M. de La Bruyère a fait son remerciement. » Et pourtant, l'Académie avait pour *directeur* à cette date celui que La Bruyère aurait dû souhaiter : M. Despréaux ; pour chancelier, le marquis de Dangeau, qui était, pour le moins, neutre en ces querelles. Seulement, par un fâcheux hasard, ni l'un, ni l'autre n'étaient présents.

Le marquis de Dangeau faisait ses préparatifs pour accompagner le roi en promenade militaire. Mais Boileau? « Il se trouvait en Flandre avec le roi », dit M. Morillot (p. 54) qui, charitablement, tient à excuser son absence. Non. C'est Racine qui était sur le théâtre de la guerre, où le roi, du reste, ne devait retourner que le 18. Boileau était resté et devait rester à Paris. On a ses lettres de cette époque, toutes datées de la capitale. Pourquoi donc n'alla-t-il pas ce jour-là à l'Académie pour entendre la Bruyère le préférer à Juvénal et le comparer à Horace, mais aussi et surtout pour soutenir de son approbation muette ou de quelques boutades énergiques un des militants de la bonne doctrine contre la malveillance des Charpentier et des Fontenelle? Faut-il attribuer cette abstention du satirique au goût médiocre, à l'estime limitée que Boileau avait pour La Bruyère? — On se rappelle le jugement qu'il en fait dans une lettre du 19 mai 1687, et les corrections assez minces qu'il apporta plus tard à ce jugement dédaigneux. (*Racine*, éd. Paul Mesnard, VI, p. 548, note. Cf. Morillot, p. 6). — Faut-il croire que Boileau fût alors si fort échauffé par l'Ode sur la prise de Namur qu'il fuyait le monde pour ne pas effrayer la muse du beau désordre? — Non. S'il n'alla pas à l'Académie, l'explication s'en trouve dans un coin d'une lettre de lui à Racine du 13 juin 1693. Ce furent ses amis et Racine qui en furent cause. L'auteur de *Phèdre* était très préoccupé d'un souci des plus prosaïques : de se faire payer ses appointements d'historiographe. Pontchartrain, sollicité, n'avait donné que de bonnes paroles. Celui de qui cela dépendait au fond, c'était un M. de Bie, employé principal des finances, dit P. Mesnard (édit. citée, t. VII, p. 45, n. 12), lequel dressait les états de distribution. Il fallait le voir à tout prix. Depuis plusieurs jours, il était convenu que Despréaux y accompagnerait Mme Racine. Or c'était le lundi 15 juin que M. de Bie revenait de la campagne et l'on voulait le saisir au

1. Car sur cette date, je demande à M. Servois la permission de douter encore. Si Dangeau et le *Mercure galant* disent *jeudi 14*, le procès-verbal ms. de l'Académie dit, et le ms. porte très nettement *samedi 16*.

débotté. Telle est la raison modeste pour laquelle, le 15 juin 1693, Boileau manquait à l'appel des « Classiques », des Partisans des Anciens; voilà pourquoi il laissa La Bruyère en tête à tête avec le doyen Charpentier, terrible homme, borné, têtu et colère (voir lettre de Boileau à Racine, 2 juin 1693). L'absence du satirique ne fut point une défection en ce jour de bataille.

M. Morillot commence l'étude de l'œuvre de La Bruyère par celle du style. Et j'ai toutes les raisons du monde pour estimer que c'est ainsi qu'il faut faire. « C'est l'artiste qu'il faut d'abord étudier en La Bruyère », artiste si intéressant dans ses efforts, heureux ou malheureux, peu importe, que même après toutes les expériences de style faites depuis plus de deux siècles et les variations que notre goût et nos habitudes d'écrire en ont reçues, le livre de La Bruyère n'a que fort peu vieilli. L'analyse que fait M. Morillot des principes, explicites ou implicites, de l'esthétique de La Bruyère, des moyens laborieux qu'il emploie, des formes pénétrantes, variées, jolies et tarabiscotées qu'il affectionne, cette analyse est excellente, et j'y renvoie. Tout au plus protesterai-je en passant contre cette exagération légère, de faire de La Bruyère le réintroducteur, même inconscient, dans la littérature, « d'un individualisme qui est en opposition directe avec la doctrine classique » (p. 73). C'est un détail, mais, dans cette partie du livre de M. Morillot, on ne peut épiloguer que sur des nuances.

Pour ce qui est du moraliste, M. Morillot nous en donne, dès l'abord, l'idée la plus juste en faisant observer (p. 130) « combien le monde dépeint par La Bruyère ressemble peu à celui que nous entrevoyons dans les lettres de M^me^ de Sévigné ». Et je n'aurais guère à regretter, dans cet inventaire complet et clairvoyant du contenu moral des *Caractères*, que quelques lacunes peu nombreuses ou quelques points insuffisamment marqués.

Sur les femmes, tout d'abord. Il est incontestable que l'appréciation de La Bruyère n'est pas indulgente (p. 136). M. Morillot croit apercevoir que telle est la tendance de ce moment du siècle. « L'école classique de 1660, dit-il, bourgeoise, rationaliste, imbue de l'esprit latin, se constitue en dehors de l'influence des femmes. » Je n'en suis pas aussi sûr que lui. La question vaudrait d'être étudiée de près, mais non pas de la manière vague et brillante des Roederer et des Nisard : d'être étudiée sérieusement, et les yeux sur les dates. Il me paraît improbable que l'influence des femmes n'ait pas continué d'être singulièrement agissante, dans cette période de l'art classique dont Quinault et Racine sont peut-être les deux plus significatifs représentants. Et le soin avec lequel Molière traite les questions féminines prouve que même la littérature du théâtre, la plus indépendante, était loin de se désintéresser de ces « personnes du sexe » qui avaient si vaillamment travaillé, de 1610 à 1660, à l'établissement de la société polie et à la glorification des « ouvrages d'esprit et des beaux esprits ». J'ajoute qu'il s'en faut que les écrivains religieux eux-mêmes dédaignassent le secours féminin, et qu'il n'est pas jusqu'aux jansénistes qui ne s'appuyassent très volontiers sur les femmes. En 1690 encore, Arnault prenait hautement la défense des théologiennes, revendiquant pour les femmes le droit de penser et de parler sur les choses de la religion. « Est-ce qu'il n'y a que les hommes qui doivent savoir leur religion? Est-ce que vous voudriez que les femmes nées chrétiennes n'eussent d'esprit que pour la galanterie? qu'elles ne fussent touchées que des jolis vers de Clymène et de Sylvie sur la peine ou le plaisir que l'on ressent en aimant, et qu'elles fussent froides et insensibles sur l'impiété et l'hérésie? » Je dois dire que peu de temps après, le fougueux docteur prenait, non moins carrément, et assez maladroitement, parti pour Boileau, détracteur des femmes, contre Perrault, leur avocat, et qu'il renouvelait alors, contre le sexe, les durs jugements qu'autrefois il en avait portés : « Quand une fois les femmes ont franchi les bornes de la pudeur, et que, perdant la honte, elles ont rompu cette digue qui arrêtait l'impétuosité des flots de la concupiscence qui est

comme une mer agitée, il n'y point de débordement pareil à celui auquel elles se laissent emporter, etc. »

Ce qu'il y a de sûr, c'est que de ces deux façons de juger la femme, c'est vers la seconde, vers la sévère, que La Bruyère incline visiblement. Et quoique M. Morillot le voie bien, il ne le prouve pas assez. Il y a, sur ce sujet, dans les *Caractères*, des endroits très vifs, très brutaux, si réalistes qu'il n'y a pas moyen de les laisser dans les éditions classiques, et que c'est peut être pour cela que M. Morillot n'a pas osé les reproduire ou même les indiquer. Voyez le portrait de *Lélie* (éd. Servois, I, p. 178-179). Ce n'est pas la folie de la passion, ce ne sont pas les manèges de la galanterie, c'est quelque chose d'infiniment plus matériel et plus spécial que La Bruyère y vise. Et ce n'est pas dans cet unique passage qu'il parle de ces personnes sensuelles en quête de cabotins vigoureux, ou de ces curieuses du grand monde, pour qui « un jardinier est un homme » (I, p. 180); c'est ailleurs, dans une observation passablement hardie, — que Bayle (*Dict. crit.*, art. Lycurgue) n'a eu garde d'oublier, — sur les promenades des « dames de la ville », promenades dirigées précisément de ce côté de la Seine où les hommes vont se baigner. Le prince de Ligne trouvait qu'en parlant des femmes l'auteur des *Caractères* avait été « malhonnête ».

Dans cette « malhonnêteté » ou, si l'on veut, dans cette franchise indiscrète, nul doute que les insuccès mondains, très probables, de La Bruyère n'aient été pour un peu. Faut-il y voir aussi une idée religieuse? Je n'en serais pas éloigné. Je soupçonne que ce lecteur avéré et imitateur de Pascal a dû sympathiser plus qu'on ne le croit avec l'intransigeance du jansénisme entendu à la façon de Saint-Cyran. Et cela expliquerait, chez cet homme de cour et ce lettré, des passages comme celui-ci, où la colère contre le dévergondage païen de l'art italien l'emporte à l'égard des papes jusqu'à une injure hétérodoxe : « Que les saletés des Dieux, la Vénus, le Ganymède, et les autres nudités du Carrache aient été faites pour les princes de l'Église et *qui se disent successeurs des apôtres*, le palais Farnèse en est la preuve. » (Ed. Servois, II, 170.) — Sainte-Beuve, qui, d'ailleurs, note dans *Port-Royal*, avec son scrupule ordinaire, les points par lesquels La Bruyère a pu voisiner avec le Jansénisme, aurait peut-être dû affirmer d'une façon moins absolue que l'auteur des *Caractères* n'a eu malgré tout aucune liaison réelle ni aucun lien de cœur et d'idée avec les « disciples de saint Augustin ». Qui sait si quelques correspondances encore inédites ne nous révéleront pas un jour que l'abbé Grégoire, dans ses *Ruines de Port-Royal*, avait le droit de montrer La Bruyère se promenant de compagnie avec les « Messieurs » dans le vallon du couvent austère?

Mais, pour le moment, tout ce qu'on peut voir clairement, quand on interroge l'œuvre de La Bruyère sur sa pensée religieuse, c'est d'abord la réalité, la sincérité de sa foi catholique (Morillot, p. 179, 183.). C'est aussi que, si l'homme était croyant, l'œuvre elle aussi, est dans une certaine mesure, teintée de sa foi, et qu'il n'est pas tout à fait exact de dire, comme Sainte-Beuve, que les *Caractères* « se passent » complètement de la religion. Il est vrai que « la morale n'est liée chez lui à aucun système religieux »; mais il est vrai aussi qu'un système religieux vient logiquement se superposer à sa morale laïque. Il est vrai que le pessimisme de La Bruyère dérive d'une façon visible de celui de Montaigne, mais il est vrai aussi qu'il est notablement différent de celui, tout agnostique et découragé, de La Rochefoucauld. Il est vrai que la théodicée du chapitre des *Esprits forts* est plus spiritualiste que proprement chrétienne, et qu'elle a une tendance, inattendue chez un moraliste, à s'appuyer sur les découvertes des sciences physiques plutôt que sur la science de l'homme moral. Mais il est vrai aussi qu'elle a l'intolérance d'une foi de sentiment et non le libéralisme d'une croyance intellectuelle. Tout cela, ce sont des points isolés, qu'il ne faut pas trop essayer de relier et d'accommoder,

qu'il faut se borner à constater. C'est ce que fait M. Morillot, après bien d'autres qu'intrigua comme lui l'énigme religieuse des *Caractères* (p. 33, 34, 175, 178, 181-183, 187, 189, etc.), et il ne prétend pas plus qu'eux résoudre cette énigme. Ainsi que ses prédécesseurs, il est obligé de reconnaître que le dernier chapitre de l'ouvrage ne nous en donne pas la clef; que La Bruyère, volontairement ou non, est resté, à ce point de vue, « mystérieux ». Or comme La Bruyère est certainement un des auteurs qui eurent à la fin du XVII^e^ siècle le plus de prise sur le public; comme, même au XVIII^e^ siècle, son succès dura; comme on peut voir en lui le premier en date ou du moins l'un des premiers « précurseurs » du XVIII^e^ siècle, la question de ce qu'on appelle aujourd'hui sa « position » religieuse n'est pas une question de pure et oiseuse curiosité.

Et c'est pourquoi j'aurais souhaité que M. Morillot insistât plus, dans cette consciencieuse enquête, sur certaines critiques de La Bruyère à l'égard des hommes et des choses de l'Église, lesquelles sont propres à porter, sinon une lumière complète, du moins une lueur de plus sur son état d'âme.

N'est-il pas remarquable, par exemple, que La Bruyère désigne toujours les *faux dévots* par le mot de *dévots*? Pourtant il ne pouvait pas empêcher que *dévot*, dans l'usage commun, ne signifiât, comme ses confrères de l'Académie l'allaient dire, « pieux, attaché au service de Dieu » sans aucune nuance d'hypocrisie? Et au lieu d'avertir je ne sais combien de fois en note, qu'il donne invariablement à cet adjectif un sens péjoratif, n'eût-il pas été plus simple d'écrire *faux dévots* dans le texte? On doit convenir que cette obstination est singulière. Il est permis d'y soupçonner une intention et de trouver qu'il se donne l'air au moins ou de vouloir discréditer la *dévotion* ou de témoigner qu'il ne l'estime guère et qu'il ne la croit nullement indispensable à la vie religieuse.

Dans le même ordre d'idées, les épigrammes, les satires, on peut même dire les invectives du moraliste contre les *directeurs de conscience* méritent d'être relevées. Qu'il plaisantât les ridicules vanités ou les mollesses béates des directeurs de femmes, rien d'étonnant. Mais le portrait que cite M. Morillot (p. 151-152) est déjà plus que « joli ». « (Le directeur) est le dépositaire de leurs haines et de leurs amours; il les brouille et il les réconcilie avec leurs maris, etc. ». En outre, à côté de ces égratignures, il y a des coups de griffe, des observations d'une tout autre portée. (Voir dans l'édit. Servois, I, 181-183 : « J'ai différé à le dire; enfin il m'échappe... ») Là, ce n'est plus le ton de la plaisanterie. C'est celui de la colère authentique. Et surtout, là, ce ne sont plus les *directeurs*, mais la *direction* qu'il attaque, cette *direction* que tous les esprits religieux du XVIII^e^ siècle ont considérée comme une institution des plus nécessaires, des plus saintes. Sur la présomption qu'il y a de se mêler de *diriger* les âmes quand on n'y est pas appelé, saint François de Sales et Antoine Arnauld parlent plus fortement encore que La Bruyère; mais sur la *direction* même, Arnauld, après saint François de Sales, déclare que « c'est une des règles les plus importantes » de la vie spirituelle que « de choisir un homme de bien dont la lumière éclaire nos pas en ce chemin si difficile ». Or, que déclare La Bruyère en fin de compte? Que c'est l'intérêt, la cupidité, le désir de dominer qui ont fait les *directeurs*; que *cela seul a fait imaginer le prétexte du soin des âmes* ». Voilà qui n'est pas sans jeter, quoiqu'en dise M. Morillot (p. 151), « la suspicion » fût-ce « sur l'admirable ministère d'un Duguet ou d'un Fénelon ».

Pour ce qui est enfin de ce que M. Morillot appelle, d'un mot très juste et très exact (p. 192), les « aspirations de l'esprit et du cœur » chez La Bruyère en matière politique et sociale, je suis heureux de me rencontrer avec lui dans une impression que l'on craint toujours de ressentir à l'excès quand on a vécu avec un auteur. Je crois même que cette crainte, nous l'avons trop. M. Morillot répète, comme je l'ai dit, et d'autres avant nous, qu'il faut bien se garder de faire de La Bruyère un « précurseur de la Révolution ». Au

fond, peut-être, c'est je ne sais quelle fausse honte d'hommes de « juste mesure », qui nous empêche d'aller jusque-là, et de risquer un mot violent. Car enfin si La Bruyère, comme le dit d'une façon fort heureuse M. Morillot, « est sur le bord extrême de toutes les croyances du XVII^e^ siècle » et s'il a déjà nombre de façons de penser et de sentir du XVIII^e^ siècle; — s'il n'a garde « de rééditer les théories de la *Politique* de Bossuet », et si, « sur la guerre et l'esprit de conquête, il annonce toutes les protestations de Voltaire et des philosophes »; — s'il dit très clairement, aux temps où les Omer Talon et les Le Bret glorifiaient le pouvoir absolu, qu' « il y a un commerce et un retour de *devoirs* du souverain aux sujets »; — si sa conception de la société repose sur cette idée que « le mérite personnel qui n'est rien ou à peu près rien dans la société, devrait y être tout » (p. 194); — s'il met la plus forte insistance à « rabaisser à la mesure de l'humanité » les grands, qui sont « peuple » et dont les plus humbles des hommes sont plus ou moins « parents »; — s'il préfère avec décision ce « peuple » à ces « grands » et salue dans la multitude « le cœur et l'âme du pays » (p. 197); — s'il a des vues qui font songer à Mably et des mots qu' « on dirait de Michelet » (p. 198); — si le spectacle des « trop grandes disproportions » qui sont dans l' « inégalité » nécessaire arrache à son cœur des appels à « l'avenir », tandis que sa raison admet sans difficulté « des bouleversements profonds dans les États et les Empires » (p. 202); — si enfin il prêche avec force et enthousiasme la charité, la justice, l'humanité (p. 203-204); — si tout cela ne suffit pas pour être un « précurseur de la Révolution », qu'est-ce qu'il faut?

Et à tous ces passages tellement significatifs que M. Morillot rassemble en un faisceau à la fin de son livre, je me permettrais encore d'en ajouter quelques-uns, que j'ai signalés jadis, sur l'inutilité et l'incapacité croissantes des grands, des courtisans, de la noblesse[1]. Cette idée — que les gens des hautes classes ne servent plus à rien dans la machine sociale, — pour en mesurer la portée, il faut la retrouver exprimée à la fin du XVIII^e^ siècle par le prince de Ligne dans les notes mélancoliques où il sonne le glas de l'aristocratie française. « Vous allez à Versailles deux ou trois fois la semaine, disais-je; vous suivez le roi à la chasse, vous êtes de ses voyages... A quoi se passe votre vie?... Avez-vous une demi-heure de réflexion? un quart d'heure d'occupation? le temps de songer à vos affaires? Comment auriez-vous le temps de vous rendre capable de faire celles du roi? » « C'est bien faire de l'honneur aux nobles que de s'en embarrasser. Ils tombent d'eux-mêmes, s'ils sont des gens sans valeur; ils décréditent bien mieux la noblesse qu'un sot décret[2]. » — Cette constatation, La Bruyère a été, si je ne me trompe, le premier à la faire « dans un ouvrage de morale et de politique destiné à être lu de tous, à la cour comme à la ville ». Or ce fut une de celles qui, dans tout le cours du siècle suivant, eut le plus d'efficacité destructrice. Osons dire que La Bruyère fut, à peine moins que Bayle, un des préparateurs de la Révolution.

A. Rébelliau.

1. Édit. classique, Hachette, p. xxx. — Ajouter, dans le même sens, les passages de l'édit. Servois, I, 299, 316, 326.

2. *Mes Écarts ou ma tête en liberté.*

Haraszti Gyula : **A Renaissance francia szinköltészete és a szinszerüség. Székfoglalo értekezés.** Budapest, 1904. Kiadja a Magyar Tudományos Akadémia.

Jules Haraszti : **La littérature dramatique au temps de la Renaissance, considérée dans ses rapports avec la scène contemporaine.**

[Discours de réception. Budapest, 1904. Publication de l'Académie Hongroise. in-8, 62 p.]

Après m'être contenté de protester pendant une dizaine d'années dans mes cours à l'université de Kolozsvár contre l'opinion généralement admise d'après laquelle il n'y aurait chez les auteurs dramatiques du XVI^e^ siècle en France qu'un « spectacle dans un fauteuil », je me mis il y a deux ans à examiner de plus près cette question, ayant été chargé par l'Académie Hongroise d'écrire une histoire de la littérature dramatique en France. En 1902, lors de mon séjour à Paris, je fus assez heureux d'exposer devant M. Faguet le résumé sommaire de ce que j'ai tâché ensuite de développer plus amplement dans la présente étude qui vient de paraître. Comme ici, dans cette Revue, M. Lanson a donné déjà depuis, en 1903, le signal de battre en brèche enfin la thèse reprise par M. Rigal vers 1890 et défendue par lui jusqu'aujourd'hui avec tant d'érudition et de vigueur, je ne m'étendrai dans ce compte rendu qu'à ce qui peut être propre à servir de complément aux recherches si importantes de M. Lanson.

1° Les comédiens de profession qui vivaient en province jouaient les tragédies de la nouvelle école classique. Après avoir cherché à rabaisser tout leur rôle dans l'histoire du théâtre en prétendant qu'ils n'ont pu servir « d'interprètes réguliers » aux poètes, on insiste sur le privilège de la Confrérie qui aurait empêché ces comédiens de séjourner à Paris. Cependant nous savons que la régularité des représentations sera très relative encore au temps de Hardy et plus tard ; nous savons que les comédiens assez entreprenants pour parcourir toute l'Europe venaient souvent à Paris invités par la cour, l'aristocratie, voire engagés quelquefois par la Confrérie : ils y venaient surtout de leur chef au temps des foires, celles-ci ayant eu, d'après les frères Parfait, « une prérogative de franchise qui *faisait* cesser pour un temps et en certains lieux tous les privilèges des corps et communautés... » (T. III, p. 239.) Mais les confrères eux-mêmes ne pouvaient-ils pas jouer ces tragédies? Aucun document sérieux ne confirme cette hypothèse, néanmoins les arguments par lesquels on en veut démontrer l'impossibilité ne sont point concluants. Ces sortes de représentations n'auraient convenu, nous assure-t-on, ni aux confrères ni à leur public, tous les deux trop grossiers, encore moins à la disposition de la scène de l'Hôtel de Bourgogne. « L'on se figure mal ces artisans ignorants récitant les vers d'*Antigone* ou de la *Troade* » : mais, sans parler des comédiens, qui étaient assez ignorants, les confréries de province jouaient bien les *Juives*. Et si le public de l'Hôtel avait été en ce temps trop grossier, trop bruyant pour goûter des pièces riches en discours et pauvres en action, aurait-il pu goûter peu après les tragédies classiques de Hardy toujours « trop lentes »? Faut-il nous imaginer le public parisien d'une culture plus arriérée que celui de la province dont la grossièreté bruyante est assez constatée par les documents? On nous dit en effet qu'à cette époque « Paris retardait sur la province ». Remarquons cependant deux choses. D'abord le *profanum vulgus* a été partout le même. Puis il est incontestable que c'est à Paris que « se forma d'abord, en 1506 un petit foyer » du culte de l'antiquité, pour parler avec M. Lanson, et il y « apparaît un travail intense » vers le milieu du siècle. Même ceux qui appuient sur la priorité de Bèze à Lausanne, avouent que la tentative de celui-ci « passa inaperçue » et que c'est Jodelle « Parisien » qui « fit le premier effet ».

La disposition de la scène demande à être discutée à part, puisque c'est elle qui fournit aujourd'hui à M. Rigal « un argument neuf et intéressant en faveur de *sa* thèse », consacré par l'autorité de M. Brunetière qui disait déjà à propos du livre sur Hardy : « L'existence du système décoratif hérité de celui du moyen âge pourrait prouver à elle seule que les tragédies du XVI^e^ siècle n'ont jamais été représentées sur un véritable théâtre. » Comme néanmoins c'est le décor simultané qui a régné sur les théâtres de province, et comme malgré le décor simultané on jouera à l'Hôtel, plus tard, les tragédies de Hardy, l'argument de M. Rigal ne me paraît pas assez clair : voyons-le donc de plus près.

A cause de ce décor, Jodelle et ses successeurs auraient dû se contenter d'une scène abstraite, nue et vague, encadrée seulement de tapisseries. Supposons et admettons que cet ambitieux Jodelle, qui voyait ses pièces quelquefois « somptueusement représentées » et qui se plaint de ne pouvoir déployer un faste royal au collège, se soit contenté ordinairement de simples tapisseries pour décors : cela ne prouverait nullement qu'il eût renoncé dans ses tragédies à la multiplicité des lieux; il n'aurait fait que confier à l'imagination des spectateurs la construction des mansions comme cela se faisait en ce temps en Angleterre et souvent aussi en France. En effet, les tragédies de Jodelle n'offrent aucune *incompatibilité* avec la mise en scène de l'Hôtel; je n'y trouve pas « confondus » trois lieux différents, les mansions y existent à mes yeux distinctement côte à côte, sans être encore réduites à un seul lieu vague, comme elles le seront plus tard au temps de la prédominance du « palais à volonté ». Petit de Julleville affirme quelque part que « rien ne serait plus aisé que de jouer Montchrétien sur la scène multiple et immuable où l'on jouait Hardy » : c'est ce qu'on doit répéter, à mon sens, de tous les contemporains et prédécesseurs de Montchrétien.

Mais où placer alors le chœur sur cette scène? (Cf. Leçon d'ouverture à l'université de Montpellier, *Revue d'art dramatique*, 1892.) Les mystères mettaient déjà en scène des sortes de chœurs, groupes de personnages collectifs et quelquefois abstraits. Comme ceux-ci, le chœur de la tragédie pouvait très simplement se tenir dans le proscenium qui s'étendait devant les mansions, lieu tantôt irréel, tantôt suite conventionnelle d'une mansion, selon que le chœur était censé représenter des « spectateurs irréels » ou des personnages réels prenant part aux dialogues et à l'action. Le chœur de Jodelle, lequel intrigue tant le savant historien des théâtres, pouvait donc *sans se déplacer* assister aux discours secrets de Cléopâtre et de ses suivantes aussi bien qu'à ceux d'Octavien et de ses hommes, tout en moralisant entre temps, donnant quelquefois de vrais commentaires psychologiques (cf. la scène de Cléopâtre évanouie), remplissant non seulement l'entr'acte, mais aussi le temps pendant lequel les personnages étaient censés aller quelque part (cf. Cléopâtre allant au tombeau d'Antoine); ou enfin, détail très curieux, contenant l'indication d'un jeu de scène muet (cf. Cléopâtre offrant ses trésors à Octavien). On aime à croire que le chœur n'a servi qu'à empêcher la représentation de sorte que les acteurs devaient le supprimer : faut-il donc rappeler la préface de *Bradamante*, si souvent citée, et qui atteste que sans le chœur (ou un *intermède* semblable) une pièce ne pouvait être divisée en actes sur la scène, — faut-il rappeler surtout que le chœur ne passa de mode que beaucoup plus tard et que les tragédies de Hardy n'en manquaient pas d'abord non plus? (Dans son *Coriolan*, il y a une scène uniquement composée de trois chœurs.)

2° Il est convenu aujourd'hui qu'à partir de *Bradamante* (1582) « la tragédie *recule* et cède la place à la tragi-comédie ». On oublie qu'après sa tragi-comédie, Garnier lui-même revint aussitôt à la tragédie, non pour avoir été « effrayé de son audace », comme se l'imagine M. Rigal, mais parce que la tragédie était encore bien en vogue, et elle le sera assez longtemps pour être cultivée par Hardy et surtout par Montchrétien, le seul rival digne de Garnier... Je ne sais pas si dans le choix du sujet biblique, l'auteur des *Juives* a été influencé

ou non par Scévole de Sainte-Marthe qui, vers 1580, protestait contre les pièces au sujet profane, mais je suis convaincu que si Sainte-Marthe dit que les théâtres sont « tout pleins des misères de Troie et des malheurs thébains », c'est-à-dire s'il se plaint du succès d'*Antigone* et de la *Troade*, cela témoigne de ce que la tragédie était encore loin de reculer. Sans parler ici de Jodelle, ni de Grévin, dont les tragédies furent remises à la scène vers la fin du siècle, si elles en disparurent jamais, Vauquelin de la Fresnaye n'attestera pas non plus le déclin de la vogue de la tragédie, lorsque, vers le commencement du XVI^e^ siècle, en renouvelant le désir pieux de Sainte-Marthe, il conseillera aux « poètes chrétiens », c'est-à-dire aux auteurs de mystères ou peut-être plutôt de tragi-comédies bibliques de *recevoir* « les façons du tragique ancien », de sorte que l'on puisse voir sur la scène « du vieux testament une tragédie extraite proprement » et remettant en scène les héros de Bèze et de Desmasures, sans imiter cependant la formule de leur tragi-comédie et en marchant plutôt sur les traces d'un Jean de la Taille suivies naguère aussi par l'auteur des *Juives*. (Il est curieux que l'on se soit si souvent trompé sur le vrai sens des vers que je viens de citer. D'après Darmesteter et Hatzfeld ils enseignent que *les auteurs dramatiques doivent représenter des mystères*, tandis que M. Morf y entend Vauquelin se plaindre de ce que *le nouvel art dramatique ne s'est pas répandu* et demander des tragédies bibliques *au lieu des mystères*.)

N'ayant pas tenu compte de ces considérations, les historiens de la littérature enseignent aujourd'hui qu'à cause du prétendu reculement de la tragédie les auteurs finirent par renoncer sinon à cultiver ce genre, ce qui aurait été cependant seul logique, du moins au désir de faire jouer leurs pièces, et se contentaient de ce que les Allemands appellent *Buchdramatik*. Ainsi Jean de la Taille, qui marque aux yeux de M. Rigal même « l'apogée de la tragédie du XVI^e^ siècle comme œuvre dramatique », aurait écrit les *Gabéonites* seulement pour être lus, n'ayant pas réussi à faire représenter son *Saül*. Pour ma part je ne trouve aucune différence essentielle entre les deux pièces à ce point de vue, quoique M. Rigal prétende que l'auteur des *Gabéonites* ait indiqué « aussi confusément que possible les lieux où se déroulait son action et les allées et venues de ses personnages. » (Je me souviens d'avoir lu chez Ebert des reproches pareils adressés à Garnier.) D'ailleurs il avoue lui-même retrouver dans les *Gabéonites*, *dans les détails* du moins, l'auteur de *Saül*, qui « sent en homme de théâtre ». Voici du reste un passage de la préface de la pièce en question prouvant d'une manière irréfutable que l'auteur ne faisait aucune distinction entre ses deux tragédies, les ayant coulées dans le même moule et destinées également à la scène : « Je n'ai voulu, ami lecteur, observer les vers masculins, ni féminins, *ainsi* (= *pas plus*) *qu'en mon Saül, car outre qu'on ne chante guère les tragédies, si non les chœurs où j'ai gardé cette rigoureuse loi*, il suffit au reste que les vers soient bien faits... *Quant à la façon, à l'art et à l'excellence d'une tragédie, je m'en tais pour en avoir assez traité en la préface de mon Saül.* »

C'est cependant Garnier que l'on regarde généralement comme le principal représentant typique de ces auteurs de tragédies entièrement *livresques* : sauf dans sa tragi-comédie et dans les *Juives*, il aurait si peu pensé à la représentation, que ses pièces seraient incompatibles non seulement avec l'Hôtel, mais avec tous les théâtres, étant pleines d'*impossibilités scéniques*. C'est ainsi que quelqu'un voulait autrefois démontrer par les « impossibilités scéniques » que l'on n'a pu jouer les pièces de Montchrétien. M. Rigal a-t-il mieux réussi à le démontrer pour ou plutôt contre Garnier? Voici la liste complète de ses arguments, que je résume en abrégeant, mais sans les altérer : vous verrez qu'il s'agit ici de défauts communs à tous les auteurs de l'époque et hérités du modèle romain de la Renaissance, Sénèque, que l'on regarde aujourd'hui comme un rhéteur pur et simple se servant de la forme dramatique, mais que l'on jouait alors aux collèges comme un auteur vraiment dramatique. Il y a

trop peu d'action dans les tragédies de Garnier : mais sans parler de celles qui après les premiers essais trop pauvres en action sont déjà un peu plus remplies, est-ce que l'*Écossaise* est de beaucoup plus mouvementée? Les scènes ne sont pas liées : ce procédé trop primitif, s'il a été autrefois celui d'un Rutebeuf, est celui des contemporains de Garnier et ne sera pas tout à fait inconnu à Hardy. Les indications scéniques manquent : comme chez la plupart des contemporains, même chez l'auteur de *Scédase*, etc. Le rôle des chœurs est prépondérant : il ne l'est nulle part plus que dans les *Juives* où « les chœurs tiennent plus de place que l'action », dit M. Brunetière. Les discours trop nombreux et trop longs ne porteraient pas « sur les intérêts et les actes des personnages en scène » : mais il y en a au moins autant et d'aussi longs chez Jodelle; ils contiennent des lieux-communs chers aux auteurs contemporains et même postérieurs (cf. les débats sur la clémence si souvent répétés de Jodelle à Corneille); et toutes les « questions de morale théorique » débattues ici avec une prédilection très naturelle dans le siècle de Montaigne ont bien leur point de départ dans « les intérêts et les actes des personnages ».

Bizos disait autrefois que le style de Garnier était « condamné d'avance à périr quand le drame sortirait de l'école pour pénétrer dans un vrai théâtre ». Personne ne conteste plus aujourd'hui que le style de Garnier ne soit son plus grand mérite : en fait de style, Corneille lui doit infiniment plus qu'à Hardy, faible imitateur lui-même en ce point de Garnier. M. Rigal nous avertit encore que c'est Garnier qui « a établi définitivement au théâtre le triomphe de l'alternance des rimes et du vers alexandrin ». Je ne continuerai pas de faire ici le bilan de Garnier; je me borne à constater qu'il n'y a aucune raison de le séparer des autres auteurs comme un poète exclusivement *livresque*. Les contemporains n'avaient garde de le faire : Ronsard le compare à Jodelle et, en se rétractant, le met au-dessus de celui-ci; il le loue comme le vrai créateur de la tragédie; l'égaler, le surpasser était la plus grande gloire à laquelle un auteur dramatique pouvait aspirer. (Cf. les pièces liminaires dans Montchrétien, Claude Billart, etc.). Nous avons entendu Sainte-Marthe attester le succès des pièces de Garnier : cependant on peut objecter que Sainte-Marthe parle peut-être d'un succès comme purement littéraire, je n'insiste pas et je passe aux documents qui prouvent que les pièces de Garnier ont été réellement représentées. Un témoignage contemporain nous apprend que vers 1594-1595 on a joué dans un couvent « une tragédie de Garnier appelée *Cléopâtre* » : le titre ayant été ici cité incorrectement, M. Rigal pense qu'on s'est trompé sur le nom de l'auteur et qu'il s'agit ici de la pièce de Jodelle. M. Lanson n'ose non plus se décider, même il hésite à voir les tragédies de Garnier dans celles qui furent jouées en 1576 à Saint-Maixent par les écoliers et dont l'une est intitulée *Hippolyte* (nous ne connaissons pas cependant un autre auteur à cette époque ayant traité ce sujet), l'autre est citée incorrectement sous le titre de *Marc Antoine et Cléopâtre*. (Dans la *Cléopâtre* de Jodelle, cependant, Antoine n'a que le rôle d'un prologue.) Voici donc un autre témoignage, cette fois irrécusable : Garnier lui-même. On lit dans la dédicace de *Marc Antoine* adressée à De Pibrac : « Je vous consacre ce *Marc Antoine* chargé de son auteur de... vous dire que s'il a cet honneur de vous être agréable... les autres ouvrages encouragés de cette faveur se hâteront de voir le jour, pour marcher en toute hardiesse *sur le théâtre français que vous m'avez jadis fait animer au bord de votre Garonne.* » (La métaphore latine *animare theatrum* était chère aux écrivains du siècle. *Ex Te nunc Gallis animata theatre resurgunt* : chante une pièce liminaire chez Hardy. Il sera superflu d'insister sur le sens très clair dans lequel elle est employée par Garnier.) M. Rigal n'aura donc plus le droit de parler, comme l'avait fait déjà autrefois Ebert, de « l'*absence absolue* dans les préfaces et les *dédicaces* des renseignements concernant la représentation ». Encore un mot sur les traductions anglaises de Garnier. *Marc Antoine et Cornélie* ont été traduits en 1592 et en 1594 avec un certain succès puisque

tous les deux eurent en 1695 une seconde édition. Vu la prédominance des théâtres à Londres, il est plus que propable que ces tragédies ont été traduites pour enrichir le répertoire. *Cornélie*, dont le traducteur est Kyd, le célèbre auteur dramatique, a été en effet représentée d'après M. Filon. M. Lanson, qui oublie de mentionner chez Kyd son rôle de traducteur, cite de son *Spanish Tragedy* (1584-1589) des vers où il est dit qu'à Paris on a pu voir représenter des tragédies classiques très vite improvisées par les auteurs fertiles. Serait-il trop hardi de supposer que si Kyd a choisi *Cornélie* pour traduire, c'est que son attention y fut attirée pendant ces représentations de tragédies auxquelles il assistait à Paris?

3° Peut-on croire, du reste, que les mêmes auteurs aient, pour leurs tragédies, renoncé à la scène, qu'ils tenaient bien en vue pour leurs tragi-comédies et comédies? Comédies, dis-je, car je ne vois pas non plus Buchdramatik dans ces pièces-ci malgré l'opinion aujourd'hui non moins généralement admise depuis Chasles (1862), chez qui on peut déjà retrouver en germe toute la thèse de M. Rigal. D'ailleurs, c'est justement M. Rigal qui nous avertit que « les comédies étant souvent de simples traductions (ajoutons-y : *ou des adaptations*) sont construites à l'italienne plutôt, et l'*on ne saurait rien inférer de leur structure particulière* ». Je me le tiens pour dit; par conséquent, quand on m'affirme que « c'est pour l'impression que furent composées la plupart des œuvres comiques aussi bien que les tragiques, celles de Larivey aussi bien que celles de Garnier », je réponds : prouvez-moi donc d'abord que les modèles italiens des auteurs comiques français aient été composés pour l'impression! En attendant je passe outre. Non sans protester un peu cependant en faveur de Larivey. M. Morf, dans son excellent livre sur le XVI^e^ siècle, tout en ne voyant que des *Buchkomödien* chez Larivey, ne laisse pas d'avouer que cet auteur est quelquefois plus dramatique que ses modèles. On sait aussi qu'il a diminué dans ses adaptations le nombre des rôles féminins, substitué la prose au vers, comme l'avaient fait déjà au nom de la vraisemblance Jean de la Taille dans la comédie, Le Jars dans la tragi-comédie et Mellin de Saint-Gelais dans la tragédie, — créé enfin la langue de la comédie pour Molière : il est impossible que le souci du théâtre n'ait été pour quelque chose dans tout cela. Faut-il voir une façon de parler purement métaphorique dans cette phrase élogieuse d'un contemporain : « Il tient *les écoutants* pendus à ses paroles »?

Revenons aux tragédies, qui étaient construites, pour le dire en passant, encore plus à l'italienne, ayant infiniment moins de ressemblance avec le moyen âge que les comédies si proches parentes des farces. Les auteurs tragiques s'adressent de même à des *écoutants* et cherchent à les empêcher « d'ouïr froidement ». (Jean de la Taille.) Le prologue de la tragédie invite d'ordinaire le public au silence : M. Lanson n'y voit qu'un lieu commun conventionnel emprunté aux Italiens, puisque cette invitation se retrouve aussi dans des pièces qui n'ont pas été jouées; mais cela ne me prouve qu'une seule chose, c'est que ces auteurs écrivaient leurs pièces bien en vue de la représentation sans avoir réussi. Le « commun peuple » assistait souvent aux représentations, et il était bien nécessaire de les rappeler d'avance à l'ordre : en 1582, quand on joue la *Cléopâtre* de Jodelle, on ne néglige pas de la faire précéder par un monologue contenant l'invitation au silence. — Les auteurs s'efforcent, et ils le disent, à écrire les chœurs en des vers propres à être chantés : Grévin, rangé par M. Brunetière parmi les auteurs essentiellement *livresques*, s'enhardit à substituer des chœurs récitants aux chœurs chantants, et non seulement à cause des « chantres mal exercités », peu agréables à entendre, mais surtout poussé par le souci réaliste de la vraisemblance. — Ce même Grévin proteste contre les jeux de l'université, où, « contre le commandement du bon Horace », on faisait *un massacre sur l'échafaud* à la manière des *bateleurs* (comédiens de profession). Et si Saint-Gelais ne permettait plus à l'héroïne de Trissino de mourir sur la scène, Grévin n'y fait apporter dans la tragédie *César* que la

toge et le poignard. Jean de la Taille, le poète le plus tragique de son temps, tout en protestant contre les pièces de Bèze et de Desmasures, où il n'y a « rien de malheur à la fin » et lesquelles sont par conséquent « indignes du nom de la tragédie », — et tout en recommandant, après Scaliger, les sujets *pitoyables* et *poignants*, ne laisse pas de défendre lui aussi d'*ensanglanter la scène*, car, dit-il, poussé à son tour par l'esprit réaliste

« *Chacun verra que ce n'est que feintise* ». — C'est le même Jean de la Taille qui conseille au poète de « faire de sorte que, *la scène étant vide de joueurs*, un acte soit fini ». C'est lui surtout qui proclame les *unités* : « Il faut toujours représenter l'histoire ou le jeu en un même jour, en un même temps et en un même lieu ». (M. Rigal pense que notre auteur n'a point oublié ici, comme on le croit, de parler de l'unité de l'action, car *jour* signifierait ici *journée* — traduisez : drame en cinq actes ; — cependant tous les écrivains qui parlent des unités, Vauquelin, de l'Audun des Aigaliers, Ogier, etc., jusqu'à Boileau, entendent par *jour* 24 heures. Nous devons donc persister à ne voir dans l'expression citée qu'un pléonasme tel que, par exemple, dans cette phrase relative à l'unité de lieu : « il se tient aujourd'hui *à même heure et en même temps* un conseil de guerre à Paris et à Constantinople. » *Traité de la disposition du poème dramatique*, 1637, cité par M. Rigal.) La loi des *unités*, la plus énergique protestation contre le moyen âge, et qui, tout en semblant être d'un caractère extérieur, extrinsèque, émane de l'essence de la tragédie française, eût été le pur contresens si la tragédie du XVI^e^ siècle avait été « conçue en dehors ou indépendamment de toute exigence proprement scénique », comme l'enseigne M. Brunetière. (Tragédie, article de la *Grande Encyclopédie*, réimprimé dans la *Revue des Deux Mondes*, 1901, et dans les *Études*.) S'il ne s'était agi que de lectures, il eût été aussi indifférent que pour n'importe quel roman contemporain que l'action changeât de lieu ou non, qu'elle durât vingt-quatre heures ou vingt-quatre ans. Les intransigeants, remarquons-le, rêvaient, comme on le fera au XVIII^e^ siècle, de borner la durée de l'action à « *autant de temps que les spectateurs considèrent l'ébat* » (Rivaudeau, 1566). Ogier condamnera l'unité de temps pour avoir fait donner au *messager* un rôle démesuré en empêchant les personnages *d'agir sur la scène*.

4° Que M. Rigal veuille, malgré tout cela, bannir ces pauvres primitifs de l'histoire du théâtre, je le comprends : c'est pour élever d'autant plus son héros, Hardy, qu'il aime à regarder comme le *sauveur* du théâtre français « au moment le plus critique peut-être de son histoire », et quand il « allait cesser d'exister ». Mais M. Brunetière me déconcerte tout à fait. Il a énergiquement refusé d'adhérer à l'opinion de ceux qui n'admettent pas que la tragédie du XVI^e^ siècle soit la première esquisse très informe sans doute de celle du XVII^e^ et, au lieu d'accuser, avec Ogier, Jodelle et ses successeurs d'avoir méconnu et faussé l'esprit français, il est plus disposé à les regarder comme les précurseurs, très maladroits sans doute, des grands classiques qui sont « la souveraine expression de ce que le génie français renferme en soi de plus particulier ». Il est même trop français pour ne pas refuser à tout autre peuple moderne que le français la gloire d'avoir produit des tragédies, jugeant le moule classique seul digne du nom de la tragédie et n'accordant que le nom du drame à *Othello*, *Hamlet*, *Macbeth*, etc. Et néanmoins M. Brunetière s'est fait le plus ferme, le plus imposant soutien de la thèse de M. Rigal, sans se soucier si cette thèse n'est pas propre à finir par faire méconnaître les grands classiques eux-mêmes dont le caractère dramatique, tout en étant souvent très réel, ne laisse pas d'être trop peu extérieur, trop latent à notre goût actuel. Est-ce qu'on ne serait pas déjà en effet en train de le méconnaître en France même, ce caractère dramatique? Les plus compétents critiques viennent de déclarer que la tragédie du XVII^e^ siècle est « une œuvre logique, le moins vivant de tous les théâtres », de plus, qu'elle n'est qu' « une construction géométrique dans le vide » ; et on a écrit naguère tout un livre pour

« montrer que la tragédie de Racine est faite pour le théâtre, non pas seulement pour la lecture ».

Voici, pour finir, la manière dont j'envisage la littérature dramatique du XVI^e^ siècle et en général l'évolution du théâtre français.

Toute œuvre dramatique doit avoir une valeur scénique et une valeur littéraire. Mettre d'accord ces deux exigences semble être le plus naturel du monde : cependant c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui prévaut, de sorte que l'histoire du théâtre, et en France plus que partout ailleurs, consiste avant tout en la longue série de tentatives de réconciliation toujours renaissantes entre ces « sœurs ennemies » implacables. — C'est ainsi qu'au moyen âge règne le spectacle scénique dans toute sa grossièreté. La Renaissance cherche donc à y substituer un moule dit classique où la valeur littéraire essayera de prédominer d'une manière très gauche encore, car l'action sera noyée dans les flots de rhétorique auxquels se réduiront trop souvent à cette époque l'éloquence des grandes idées et l'analyse des états d'âme. Cette réaction étant donc à son tour trop exclusive, on commencera déjà au XVI^e^ siècle d'introduire dans ce nouveau drame un peu plus de mouvement. C'est alors que l'on voit pousser à côté des tragédies des espèces de mélodrames appelés tragi-comédies. Ces deux genres ou plutôt ces deux conceptions du drame ne pourront vivre en paix; il y aura désormais entre l'esprit dit classique et l'esprit dit irrégulier une lutte continuelle soutenue d'une part par les exigences littéraires, de l'autre par les exigences scéniques. Le droit de celles-ci est reconnu d'ailleurs dans la pratique même par les chefs de la partie ennemie, de sorte qu'un Garnier écrit sa *Bradamante*. Il ne se fait pas moins reconnaître au XVII^e^ siècle, au plus fort de la lutte, où l'hésitation des combattants est encore plus remarquable : après Hardy, tantôt régulier, tantôt irrégulier, nous voyons Mairet composer et *Silvanire* et *Sophonisbe*, l'auteur de *Cinna* devenir celui des tragédies implexes, et l'auteur de *Bérénice* finir par *Athalie*, — comme dans le genre comique où les imitations de la commedia dell'arte s'étaient alternées avec celles de la commedia erudita, l'auteur du *Misanthrope* cultive les comédies-ballets. Et les phases de la lutte peuvent bien se suivre de Voltaire à Hugo, de Beaumarchais à Scribe pour ne nommer que les partisans de l'hégémonie de la scène, hégémonie assez respectée aussi par Dumas fils et Augier jusqu'à ce que les exigences littéraires se créent enfin un *théâtre libre* non moins exclusif et quelquefois presque aussi peu dramatique qu'était celui de la Renaissance.

JULES HARASZTI.

EDMOND DREYFUS-BRISAC. **La clef des Maximes de La Rochefoucauld**, *Études littéraires comparées*. Paris, chez l'auteur, 6, rue de Tocqueville, s. d.

Depuis quelques années, M. Dreyfus-Brisac travaille à découvrir dans les œuvres de quelques écrivains classiques des imitations jusqu'à présent inaperçues, et à les dévoiler. Il a cru démontrer par des rapprochements de textes que Ronsard, tant honni depuis Malherbe, a été maintes fois copié ou reproduit par Malherbe (et ceci ne serait pas très surprenant), par Corneille, par Racine, par Boileau. Il a prétendu faire voir que Boileau n'est qu'un plagiaire, plagiaire entre autres de Du Bartas, de Saint-Amant, de Scudéry. Dans ses études, de composition très confuse, il touche à d'autres questions concernant les auteurs auxquels il s'en prend; mais son objet principal est de les saisir en flagrant délit d'imitation, et presque toujours d'imitation malhonnête, de larcin dissimulé.

On lui a dit et redit qu'il rapproche, comme originaux et comme copies, des passages dont la similitude est fortuite ou nécessaire, et que c'est imiter

quelqu'un que de planter des choux. Peine perdue. M. Dreyfus-Brisac pense avoir pris toutes les précautions qu'une critique éclairée prescrit, pour discerner les imitations indiscutables. Dans son *Boileau*, il avoue que certains passages, par lui appariés, offrent entre eux des ressemblances assez peu marquées; mais il en a d'autres, qu'il met en italiques, « où il n'est pas besoin de rayons Röntgen pour éclairer les plagiats dissimulés cependant avec un art assez adroit ». De ces derniers je vais citer un exemple, pour donner une idée de la critique de l'auteur :

Ronsard : *Du tout désespéré de fortune meilleure.*
Boileau : *Et seul, désespéré, pleurant ses vains efforts.*

Aujourd'hui, M. Dreyfus-Brisac se flatte de nous apporter ce qu'il appelle la clef des *Maximes* de La Rochefoucauld, et il nous présente tout un trousseau. Le malheur est que ce trousseau n'ouvre rien du tout. Le serrurier nous avertit ingénument au début d'une Introduction qu'il est fort agacé par « ce frondeur de morale », et mis par là en humeur de contester l'originalité foncière du penseur. Hélas! ne faisons pas de critique avec nos nerfs. La faiblesse de notre esprit suffit à nous laisser tomber dans l'erreur. Si, par surcroît, nous nous abandonnons à d'autres puissances trompeuses, nous avons chance de manquer partout la vérité.

M. Dreyfus-Brisac malmène d'abord « le préjugé, généralement répandu, qui voit dans les *Maximes* une œuvre d'observation ». Quelques-unes peuvent bien se rapporter à des faits contemporains, ainsi la maxime 291 de l'édition de 1665, qui évoque l'affaire Fouquet et l'affaire Dreyfus (p. 10). Mais ce sont là des exceptions fort rares, et la plupart du temps La Rochefoucauld ne fait que répéter ce que d'autres ont écrit avant lui. Ainsi, du courage intéressé, de l'amitié intéressée, il a mêmes idées qu'Aristote; de la modestie intéressée, mêmes idées que Sénèque, etc.

Ce larron s'applique d'ailleurs à tenir ses vols cachés. A cet effet, il emploie diverses habiletés : « tantôt il retourne l'étoffe, tantôt il y ajoute des passements et des broderies »; tantôt, « par une transposition facile », il prend le contre-pied de son modèle. Ainsi l'adage dit : *si vis amari, ama*; et La Rochefoucauld le pille en nous conseillant de n'aimer guère, si nous voulons être aimés. Mais le fin du fin, « le vrai moyen de paraître original avec les idées d'autrui, c'est de les réduire en système », et voilà le dernier artifice de La Rochefoucauld.

On éprouve quelque ennui à démontrer en forme que le soleil brille à midi, quand le ciel est sans nuages. Il faut cependant bien représenter à M. Dreyfus-Brisac que la composition d'un système plausible, autrement dit l'établissement d'une loi générale, dans les sciences physiques et dans les sciences morales, est par excellence une œuvre d'invention, et plus particulièrement peut-être lorsque cette loi coordonne des faits d'observation courante, que le plus grand nombre des hommes, même pénétrants, constate sans autre curiosité, par l'effet de l'habitude. Quand même il serait vrai, et il ne l'est pas, que La Rochefoucauld eût répété sur chacune de nos diverses passions ce que d'autres moralistes avaient dit avant lui, on n'aurait trouvé la clef des *Maximes* que si on avait découvert un livre où La Rochefoucauld eût pu prendre sa philosophie de la vie humaine, et si l'on avait démontré que La Rochefoucauld l'y a prise. M. Dreyfus-Brisac ne s'en est pas avisé, et il va de soi qu'il n'a cherché à faire ni cette découverte ni cette preuve, puisque le système de La Rochefoucauld lui paraît dans le livre des *Maximes* un accessoire, et, si on ose dire le vrai mot, un *truc*.

D'autre part, quand même il serait vrai, et il n'est pas vrai, que La Rochefoucauld, écrivain sans système, eût *composé* chacune de ses Maximes en arrangeant ou en combinant des modèles divers placés sous ses yeux, la déter-

mination exacte et la possession de tous ces modèles ne nous procureraient pas encore la clef des Maximes. Resterait la question du style, qui est aussi une question de pensée, pour quiconque ne demeure pas abusé par les divisions de l'ancienne rhétorique. C'est ce qu'expliqueraient à M. Dreyfus-Brisac, Fontenelle dans le *Discours sur la nature de l'Églogue*, Buffon dans le *Discours sur le style*, et mieux Hugo dans la Préface de *Littérature et philosophie mêlées* et dans *Mes fils*; je pourrais citer vingt autres auteurs et cent autres ouvrages. M. Dreyfus-Brisac pense-t-il qu'Ésope et les innombrables bienfaiteurs de La Fontaine sauraient nous mettre en main la clef des *Fables*?

De fait, dans le détail, les rapprochements de M. Dreyfus-Brisac, pour la plupart, sont vains. Il ne se rend pas compte que nos diverses passions sont choses d'une nature si visible, si frappante, si intéressante pour nous, et partant si souvent analysée et décrite, qu'on ne peut plus les définir avec exactitude en termes sensiblement variables. C'est ainsi que telle maxime de La Rochefoucauld est rapportée tour à tour par M. Dreyfus-Brisac dans la suite de ses chapitres à cinq ou six prétendus modèles antérieurs. Faut-il croire et croit-il que La Rochefoucauld y a copié à la fois cinq ou six de ses prédécesseurs? On reste stupéfait, quand on voit de quoi se contente M. Dreyfus-Brisac pour assigner un original à telle ou telle maxime. Ainsi *l'esprit dupe du cœur* peut venir selon lui de ce vers de Corneille (*la Suivante*) :

Pour un homme si fin on te dupe aisément.

Dans tout un chapitre destiné à prouver une lecture inattendue des *Mimes* de Baïf par La Rochefoucauld, on ne trouve pas l'ombre d'une vraisemblance.

Est-ce à dire que ce livre soit sans aucune vérité, sans aucun usage? Pas tout à fait. L'auteur a eu l'idée d'une recherche intéressante, mais qu'il a mal faite, sur les lectures probables de La Rochefoucauld. Il a dépouillé quelques ouvrages parus un peu avant 1665, de Caillière, de Chevreau, une réédition de Senault, et d'autres. Il en a extrait certains passages, qui, confrontés avec certaines maximes, paraissent en effet avoir été pour La Rochefoucauld un objet, non pas d'imitation, mais d'attention, de mémoire, d'approbation ou de contradiction. Il aurait dû poursuivre cette enquête bibliographique. Il croit que La Rochefoucauld a lu Sénèque dans la traduction, si partielle, de Malherbe. Bien; mais ne doit-on pas supposer que La Rochefoucauld a pu ouvrir celle de Du Ryer, dont une édition commençait à paraître en 1663, à la veille de l'édition hollandaise des *Maximes*? Ne valait-il pas la peine de feuilleter *Les morales d'Epictète, de Socrate, de Plutarque et de Sénèque*, données en 1653 par ce Desmarets de Saint-Sorlin dont Port-Royal épluchait les ouvrages? — Je m'arrête; ce n'est pas ma tâche de refaire ou d'achever celle de M. Dreyfus-Brisac.

En somme, les futurs éditeurs des *Maximes* pourront trouver dans l'ouvrage ici jugé quelques parcelles de travail déjà fait et surtout l'ébauche d'un travail à reprendre, pour éclairer le texte de leur auteur par des rapprochements, toujours intéressants quand les textes étrangers qu'on allègue ont pu avoir une action sur l'esprit ou la plume de l'écrivain qu'on publie. Il est difficile de croire que pour La Rochefoucauld ces rapprochements ne doivent pas rester dans le détail, difficile de croire qu'il y a lieu de chercher une clef de la philosophie des *Maximes*. C'est l'esprit de La Rochefoucauld qui les a conçues et formulées, d'ailleurs aidé par l'observation et l'écriture des moralistes antérieurs, instruit par sa vie d'aventures et d'intrigues, incliné vers son système par ses déceptions, orienté enfin par le pessimisme janséniste de ses alentours.

Edouard Droz.

La dernière phase de la pensée religieuse de J.-J. Rousseau, *ou son Fragment allégorique sur la Révélation*, par Louis Thomas. Paris et Lausanne, 1903, in-8 de 154 p.

Voici une nouvelle étude sur cette « *Allégorie* » énigmatique qui, analysée une première fois par Gaberel en 1858, a pris place en 1861 dans le volume d'*Œuvres et Correspondances inédites* donné par Streckeisen-Moultou. Deux principales questions, en partie connexes, se posent au sujet de cet opuscule : l'une sur sa date, l'autre sur les dernières opinions ou croyances religieuses dont il témoigne chez Rousseau.

Que ce morceau, à moitié seulement mis au net, inachevé, sans doute incomplet, soit venu d'Ermenonville, soit peu avant, soit après la mort de Jean-Jacques, il n'y a point de doute à cet égard. C'est du Rousseau tout à fait de la dernière époque, au plus tôt contemporain des *Rêveries*. « Je crois même qu'on peut aller plus loin, dit M. Thomas, et j'espère montrer qu'elle (l'*Allégorie*) dut être composée pendant le séjour de Jean-Jacques à Ermenonville, c'est-à-dire du 20 mai au 1er juillet 1778, et plus près du 1er juillet que du 20 mai. » Il recueille donc et groupe tous les renseignements relatifs à ces dernières semaines, et il en tire à l'appui de son opinion des preuves nombreuses, plausibles, mais non pas certaines. Une des plus fortes est que le début, l'admirable passage sur la rêverie religieuse provoquée aux champs, par un beau soir d'été, dans l'âme du philosophe, paraît être écrit d'après nature, sous le coup de l'émotion. Je le veux bien; ce serait mieux ainsi; mais qu'en sait-on?

M. Thomas aime à penser également que dans la sérénité relative, visiblement croissante en tout cas, qui succède à la rédaction des lamentables *Dialogues*, Rousseau a fait un pas décisif dans le sens chrétien, et à son avis la divinité de Jésus serait confessée dans l'*Allégorie*. Il y manque, on le reconnaît, une adhésion expresse au miracle de la Résurrection et au caractère surnaturel de l'enseignement apostolique, et cela est grave. Il semble bien — il semblait à Sainte-Beuve — que l'*Allégorie* se borne à « mettre en action et commenter sous forme dramatique cette parole de la Profession de foi du Vicaire : « Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la » mort de Jésus sont d'un Dieu. » (*Causeries du Lundi*, xv, 236). Pareillement dans l'*Allégorie* on passe de Socrate à Jésus : même rapprochement et même gradation. Or l'Évangile parle au cœur du Vicaire, mais n'empêche pas finalement la raison de faire des réserves, le « scepticisme » de surnager. Peut-on dire que dans l'*Allégorie* le pas décisif soit franchi? Le morceau s'arrête après ces mots sur Jésus : « On sentait que le langage de la vérité ne lui coûtait rien, parce qu'il en avait *la source en lui-même*. » Est-ce à dire qu'il était, non plus seulement « le temple de la Divinité », mais la Divinité même, l'Homme-Dieu? Qu'on n'oublie pas que le philosophe des premières pages n'est plus, depuis l'endroit où les religions positives sont en jeu, qu'un visionnaire dans l'état de rêve... On conçoit chez le critique la tentation de faire appel à la lumière de la Grâce. Evidemment Rousseau en était à désirer, faute de savoir; il adorait, et de tous les dogmatismes n'écartait plus expressément que celui des philosophes du temps. Il était tout à fait « l'homme de bonne volonté »; ne l'était-il pas dès le temps d'*Emile*? Mais je n'aperçois rien dans l'*Allégorie*, dans son texte, qui autorise à affirmer davantage; et même ainsi c'en est assez pour mettre Rousseau tout à fait à part dans son siècle.

La « fiction » est peut-être appréciée avec quelque excès de faveur : ... « paisible dans sa force;... lumineuse dans son envergure,... large dans sa précision... simplicité et sobriété... » — Pas tant que cela, vraiment! Autant Rousseau se montre, cette fois encore, supérieur par la poésie pittoresque et l'élévation morale, autant la mise en scène, la « vision », est artificielle et

froide. Décor de tragédie, tout au plus d'opéra; figurants et pantomime. C'est par là que ce fragment si singulier reste en somme un ouvrage manqué.

Signalerai-je enfin, dans l'étude de M. Thomas, un peu de prolixité, des échappées en tout sens, et jusqu'à des allusions oratoires à certains sujets un peu bien actuels et naguère brûlants (fin du chap. IV)? Ce n'est pas qu'au fond, pour ma part, je ne sois de son opinion; j'en étais d'avance. Mais la meilleure morale, assénée sans prévenir, a trop l'air d'une agression.

L. Brunel.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung, Beilage. — N° 149 : W. von Wurzbach, *George Sand und Alfred von Musset.*

L'Amateur d'autographes. — 15 juillet, 15 août, 15 septembre-octobre 1904 : Paul Bonnefon, *Souvenirs inédits sur Jacques Delille par sa veuve* (suite). — Raoul Bonnet, *Isographie de l'Académie française* (suite). — 15 septembre-octobre : R. B., *Émile Zola poète et lyrique : lettre inédite.*

Les Annales romantiques. (Paraissant tous les deux mois). — Juin-juillet : Léon Séché, *Sainte-Beuve et Port-Royal.* 1re partie. — Edmond Estève, *Les tablettes romantiques.* — Félix Chambon, *Deux passions d'un philosophe.* I. *Victor Cousin et Louise Colet.* — Maurice Souriau, *Barbey d'Aurevilly.* — *Les correspondants d'Ulric Guttinguer.* — Jean de la Rouxière, *Le centenaire de George Sand.* — Louis Thomas, *Sur Chateaubriand.* — *Varia* : *Les hugophiles à Montfort-l'Amaury.* — *Une lettre de Marie Dorval.* — Août-septembre : Léon Séché, *Sainte-Beuve et Port-Royal* (2e partie). — Félix Chambon, *Deux passions d'un philosophe.* II. *Victor Cousin et l'Inconnue* (lettres inédites). — Léon Séché, *Les origines maternelles de Victor Hugo.* — X., *Chateaubriand : l'homme politique*; *diplomatie*; *folies d'amour*; *ami*; *ennemi*; *vengeance*; *la catastrophe*; *les responsabilités*; *repentir* (lettres inédites). — *Documents* : *lettres inédites d'Alfred Tattet à Ulric Guttinguer.* — Joseph Girardin, *Une lettre perdue de Chateaubriand.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — CXIII, 1 et 2 : C. Haag, *Ant. de la Sale und die ihm zugeschriebenen Werke*, I. — A. Leroy, *G. Sand et ses amis* (Wurzbach). — *Voltaire, Diderot, Rousseau, Morceaux choisis*, p. Voelkel (R. Tobler). — Saran, *Rhythmik des franz. Verses* (Vossler).

Athenæum. — N° 4003 : Baldensperger, *Gœthe en France.* — N° 4005 : Belloc, *Charles of Orleans.* — N° 4008 : *Charles d'Orléans.*

Bulletin de la Société de l'histoire du théâtre. — 1904, n° 3 : *Journal d'Édouard Thierry, administrateur général de la Comédie-Française* (janvier-mars 1864). — François Ponsard, *Histoire d'une comédie*, « *L'homme et l'argent* ». — Henri de Curzon, *Un mot sur le théâtre de Dancourt.* — Léo Rouanet, *Les saynètes de Juan del Castillo.* — Auguste Dorchain, *Le cabinet de Pierre Corneille.* — Jules Truffier, *Un document sur la Montansier.* — Gaston Duval, *Note sur des peintures de décoration théâtrale au XVIIe siècle.*

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 juillet, 15 août-15 septembre : Paul Cottin, *Lorédan Larchey* (1831-1902), *étude bio-bibliographique* (suite). — Henry Martin, *Les miniaturistes à l'exposition des Primitifs français* (suite). — Baron Roger Portalis, *Catalogue de la bibliothèque de Longepierre* (suite). — Henry Harrisse, *Les De Thou et leur célèbre bibliothèque*, 1573-1680-1789, *d'après des documents inédits* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 juillet : J. L. A., *Une lettre inédite d'Alfred de Vigny.* — F. Meunié, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles.*

Le Correspondant. — 10 juillet : L. de Lanzac de Laborie, *La suppression du concours général.* — 25 juillet : Le comte Fleury, *La société parisienne en 1802 vue par une Anglaise, d'après les souvenirs de Miss Mary Berry.* — 10 août : La comtesse d'Estienne d'Orvey, *Un nouveau livre de Mgr Dupanloup.* — 25 août : G. Le Bidois, *Les idées morales au théâtre* (1903-1904). — 10 septembre : A. de Saporta, *Un prédécesseur des Joanne et Baedeker au XVII^e siècle.* — 25 septembre : Anatole Le Braz, *Le théâtre du peuple en Basse-Bretagne, les auteurs, les acteurs, les représentations.* — 25 juillet, 25 août et 25 septembre : Édouard Trogan, *Les œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

Deutsche Literatur-Zeitung. — N. 30 : Brunetière, *Hist. de la littérature française*, I, 1. — N° 33 : Ricci, *Sophonisbe dans la tragédie classique italienne et française* (Counson). — N° 34 : Grein, *Studien über den Reim bei Theodore de Banville* (Stengel).

Die neueren Sprachen. — XII, 5 : Hans Flemming, *Vacances d'été en Picardie* (L. Geyer). — Morf, *Die tempora historica im Französischen.* — Klinghardt, *Das Tempus der Erzählung in unserem französischen Unterricht.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 1^er juillet : S., *M. Émile Gebhart.* — Supplément consacré à George Sand : Th. Bentzon, *Une correspondance inédite.* — Henry Bidou, *Souvenirs de Majorque : la chartreuse de Valldemosa.* — Stéphane-Pol, *Pèlerinage au Berry des légendes.* — René Ponthière, *George Sand anecdotique.* — 2 juillet : *Le centenaire de George Sand : discours de MM. Jules Claretie et Marcel Prévost.* — 4 juillet : S., *M. Fernand Gregh.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 5 juillet : Maurice Muret : *Un jeune auteur hollandais : M. Heijermans.* — 7 juillet : *Les lettres de George Sand au prince Louis-Napoléon Bonaparte.* — 8 juillet : André Hallays, « *Les Mélanges religieux et historiques* » *de Renan.* — 9 juillet : Fernand Bournon, *Musset et le* « *Journal des Débats* ». — 11 juillet : *Le centenaire de George Sand : discours de MM. André Theuriet et Marcel Prévost.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 12 juillet : Stéphane-Pol, *Fêtes berrichonnes du centenaire de George Sand.* — 17 juillet : *L'inauguration du monument Pasteur.* — 18 juillet : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 20 juillet : L. B., *La maison où mourut Bossuet.* — 23 juillet : Fernand Bournon, *Sainte-Beuve : les origines, les premières années à Boulogne.* — 24 juillet : Michel Salomon, « *Un divorce* », *par Paul Bourget.* — 25 juillet : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 27 juillet : Augustin Filon, *Promenade à Bath.* — 30 juillet : *Le centenaire de Sainte-Beuve.* — 1^er août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 3 août : Arvède Barine, *La mort de George Sand.* — 5 août : E. L., *Un souvenir de Mirabeau.* — 6 août : Marcel G. de Porto-Riche, *Les représentations d'Orange.* — 7 août : G. Baguenault de Puchesse, *La mort de Condorcet.* — Fernand Bournon, *Boileau amoureux.* — 8 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 11 août : Albert-Émile Sorel, *Un théâtre de verdure à Honfleur.* — 12 août : *Waldeck-Rousseau.* — 15 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 août : Marcel G. de Porto-Riche, *Les représentations d'Orange.* — 20 août : Henri Welschinger, *M^me de Staël et M. de Talleyrand.* — 22 et 29 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 30 août : *Le monument d'Eugène Spuller.* — 3 septembre : Emmanuel des Essarts, *Du Cénacle au Parnasse.* — 4 septembre : Maurice Muret, *M. W. T. Stead, critique dramatique.* — 5 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 6 septembre : J. Bourdeau, *Les philosophes à Genève.* — 8 septembre : M. M., *Le congrès philosophique de Genève.* — 12 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 13 septembre : Henry Bidou, *A propos de M. Paul Hervieu.* — 16 septembre : André Hallays, *Beaumarchais, Mirabeau et la Compagnie des eaux de Paris.* — 19 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 20 septembre : J. Bourdeau, *D'Épicure à Renouvier.* — 24 septembre : *La moustache de Molière.* — 26 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 29 septembre : Michel Salomon, *La Réveillère-Lepeaux en Sologne.*

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie. — VI, 2 : E. Stengel, *Franz. Literatur 1500-1629.* — R. Mahrenholtz, *Franz. Literatur 1630-1900.* — Mayr, *Franz. Literatur 1899, 1900, 1901.* — Anglade, *Neuprovenzalische Literatur.*

Literarisches Zentralblatt. — N° 30 : Holl, *Das politische und religiöse Tendenzdrama des XVI Jahrhunderts in Frankreich* (C.). — N° 38 : Brunetière, *Histoire de la littérature française*, I, 1 (M.-J. Minckwitz).

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 10 : Saran, *Der Rhythmus des französischen Verses* (Becker).

Mercure de France. — Juillet : Pierre Quillard, *Louis le Cardonnel.* — Léon Séché, *Les amies de Sainte-Beuve : Ondine Valmore* (d'après des documents inédits). — Henri Mazel, *A propos de M. Gabriel Tarde.* — Guillaume Apollinaire, *« L'exil de la volupté », un roman sur Thaïs en 1611.* — Août : André Fontainas, *Quatre prosateurs belges.* — Henry D. Davray, *John Morley.* — Gabriel Boissy, *De la Tragédie, à propos de la « Sémiramis » de Péladan.* — Septembre : Jules de Gaultier, *Nietzsche et la Pensée française.* — Jean de Gourmont, *Jean Moréas.* — Chateaubriand, *Lettres inédites, publiées par M. Louis Thomas.* — Alphonse Séché et Jules Bertaut, *Le théâtre au Japon.*

Modern philology. — Vol. II, 2 (octobre 1904) : Ch. C. Clarke, *The actual force of the French* ne.

Nouvelle Revue. — 1er juillet : George Sand, *Lettres à Prosper Vialon.* — Eugène Morel, *Cimetière des livres : la Bibliothèque nationale et l'accroissement des livres.* — George Touchard, *L'épicuréisme de Scarron.* — Gustave Kahn, *Le roman villageois.* — 15 juillet : Gilbert Stenger, *La marquise de Condorcet.* — Édouard Quet, *Les plaisirs de Sceaux.* — Gustave Kahn, *Tristan Corbière.* — 1er août : Gustave Kahn, *La critique médicale.* — 15 août : Péladan, *L'œuvre de J. Barbey d'Aurevilly.* — Gilbert Stenger, *Delphine de Custine.* — Marc Varenne, *Le théâtre antique d'Orange.* — 1er septembre : Spuller, *Lettre sur Gambetta.* — Gustave Kahn, *Stirmer et l'individualisme.* — 15 septembre : Frank Blunt, *H. G. Wells et le style.*

Publications of the Modern Language Association. — XIX, 2 : S. G. Morley, *Notes on the spanish sources of Molière.*

La Quinzaine. — 1er juillet : André Germain, *Les idées religieuses de M. Ferdinand Brunetière.* — 16 juillet : Henri Mazel, *Cournot et son temps.* — Maurice Muret, *L'œuvre poétique de M. Fogazzaro.* — 1er et 16 août : Victor Du Bled, *La société polie et les salons pendant le premier Empire.* — 16 août : Georges Grappe, *Georges Sand.* — 1er septembre : Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique : Théâtre français et Histoire française.* — 16 septembre : Raoul Narsy, *Art et littérature.*

La Renaissance latine. — 15 juillet : Paul Mariéton, *Encore George Sand et Musset* (inédits). — André Rivoire, *Les Théâtres.* — Gaston Rageot, *La défense du Roman.* — 15 août : Alexis Bertrand, *P.-J. Proud'hon et les Lyonnais.* — André Rivoire, *Les Théâtres.* — Gaston Rageot, *Fernand Gregh.* — 15 septembre : J. Michelet, *Le Rhône et l'Amour* (publié par M. Gabriel Monod). — Marcel Mielvaque, *Waldeck-Rousseau.* — Gaston Rageot, *Où en est M. Paul Bourget.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 2 juillet : Édouard Schuré, *Le Théâtre de Gabriel d'Annunzio.* I. — Georges Lecomte, *M. Jean Jullien.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : les souvenirs du comte de Hubner.* — Fr. de Miomandre, *La recherche du style.* — 9 juillet : Édouard Schuré, *Le Théâtre de Gabriel d'Annunzio*, II. — Gabriel Monod, *Taine et la Révolution française.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : quelques poètes et M. Fernand Gregh.* — Alfred Poizat, *Figures de la Renaissance : Lorenzaccio.* — 16 juillet : Lugné-Poë, *Ibsen et son public.* — Georges Lecomte, *M. Gustave Geffroy.* — A. Bossert, *Le journal de Gœthe.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Myriam Harry.* — Fernand Causey, *Mme de Sabran.* — 23 juillet : Lugné-Poë, *Ibsen et*

son public (fin). — C. Vanlair, *La genèse du Rire*. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Camille Mauclair*. — 30 juillet : C. Vanlair, *La genèse du Rire* (fin). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « la Déchéance », par Léon Daudet*. — 6 août : Édouard Rod, *Les débuts de Mme Deledda*. — Alfred Poizat, *Théâtres : « Sémiramis », par Péladan*. — 13 août : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Un divorce », par Paul Bourget*. — 20 août : A. Bossert, *Poètes et critiques allemands*. — François Maury, *Waldeck-Rousseau*. — A. Mansuy, *Ce que doit Pouchkine aux écrivains français*, I. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « la Vertu du sol », par Marcel Mielvaque*. — Edmond Pilon, *Les Muses plaintives du Romantisme*. — 27 août : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Le chevalier d'Eon », par Octave Homberg et Fernand Jousselin*. — A. Mansuy, *Ce que doit Pouchkine aux écrivains français*. — 3 septembre : H. Monin, *Lettre de Louis Blanc à Gambetta*. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Le connétable de Bourbon », par André Lebey*. — A. M. Des Granges, *La Société royale des Bonnes-Lettres* (1821-1830). — 10 sepembre : Maurice Barrès, *A propos d'une réimpression de « l'Homme libre »*. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Louis Bertrand*. — 17 septembre : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : le journalisme littéraire*. — 24 septembre : Diderot de Vandeul, *Paris en 1815* (Lettres inédites). — Alphonse Séché et J. Bertaut, *Les femmes auteurs dramatiques*. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : la société française sous le Consulat*.

Revue Bossuet. — 25 juillet : *Conférence de Bossuet sur l'amour de Dieu*. — E. Levesque, *Lettres de Bossuet de la collection de M. le baron Henri de Rothschild*. — *Notes de Bossuet sur la préface de Mabillon à l'édition bénédictine de Saint Augustin*. — *Bossuet à Meaux ou extraits de l'histoire de la ville de Meaux par Claude Rochard*. — *Entrée de Bossuet à Meaux : notes inédites de Ledieu*. — E. Levesque, *Bossuet à Paris : ses divers domiciles, la maison où il mourut*. — *Notes et documents :* 1° *Un mandement de Bossuet* (10 mai 1690) : — 2° *Lettre de l'évêque de Toul à Bossuet;* — 3° *Œuvres dédiées à Bossuet;* — 4° *La maison de la Propagation de la Foi à Metz* (F. Nœtingen). — *Variétés bibliographiques : Notes sur l'édition Lebarq des Œuvres oratoires de Bossuet*.

Revue Bourdaloue. — 1er juillet 1904 : Mgr Rozier, *Panégyrique de Bourdaloue*. — Abbé Coubé, *Bourdaloue orateur*. — H. C., *Résumé de la conférence de M. Brunetière sur l'éloquence de Bourdaloue*. — Eugène Griselle, *Deux panégyriques* (Saint Étienne ; Saint Ignace). — Ferdinand Castets, *Sermon sur « l'Ambition »*. — Henri Chérot, *Le crucifix de Bourdaloue*. — Le P. Blaise Gisbert, *Histoire critique de la Chaire française, manuscrit inédit* (suite).

Revue critique. — N° 28 : Arnould, *Racan* (Victor Glachant). — Canat, *Une forme du mal du siècle* (F. Baldensperger). — N° 29 : Lenel, *Marmontel* (Georges Gazier). — Maugras, *L'idylle d'un gouverneur, la comtesse de Genlis et le duc de Chartres* (A.-C.). — N° 30 : Scheltema, *Les baisers de Jean Second* (G. Huet). — Nos 31-32 : Senac de Meilhan, *L'Émigré*, p. Stryienski et Funck-Brentano (A.-C.). — Tobler, *Le vers français, 4e éd.* (A.-J.). — Nos 33-34 : Lachèvre, *Les poésies de Des Barreaux* (E.-B.). — Prudhomme, *Molière à Grenoble* (L.-R.). — *H. Humbert Delisle de la Drévetière* (L.-R.). — *Lettres de Mme de Staël à Meister*, p. Usteri et Ritter (F.-B.). — Schuré, *Précurseurs et révoltés* (R.). — Roll, *Souvenirs d'un claqueur et d'un figurant* (L.-R.). — Nalis, *Précis de littérature française* (L. R.). — Nos 35-36 : Nolhac, *Louis XV et Mme de Pompadour* (R. Guyot). — Paupe, *Stendhal* (A. C.). — N° 37 : *La correspondance d'Alfred de Vigny* (C.-B.). — N° 38 : J. Reinach, *Quelques lettres à Peyrat* (L. R.). — Desjardins, *Poussin* (H. de C.). — Saunier, *David* (H. de C.). — N° 39 : Stenger, *La Société française pendant le Consulat* (A. Mathiez). — N° 40 : Davignon, *Molière et sa vie* (L. R.). — Maugras, *La cour de Lunéville* (L.-R.). — Berger, *Mirabeau-Tonneau* (A. Mathiez). — Brunetière, *Histoire de la littérature française classique*, I (L. R.). — N° 41 : Du Bellay, *La défense et illustration de la langue francaise*, p. Chamard (P. Laumonier). — N° 42 : Mathiez, *La théophilanthropie* (R. Guyot). — N° 43 : Villien, *L'abbé Eusèbe Renaudot* (P. Lejay). —

N° 44 : Brunnemann, *Robespierre trad. Levi*, I (A. Mathiez). — Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*, III (H. Léonardon). — N° 45 : Marbe, *Le rythme de la prose* (A. Meillet). — Kastner, *Histoire de la versification française* (A. Jeanroy). — Brandin et Hartog, *Prosodie française* (A. Jeanroy). — N° 46 : Baldensperger, *Gœthe en France* (A. C.). — N° 47 : Telleen, *Milton dans la littérature française* (Ch. Bastide). — Jovy, *La Fontaine maître des eaux et forêts* (L. R.). — Pératé, *Versailles* (H. de C.). — N° 48 : Grammont, *Le vers français* (A. Meillet). — Soubies, *L'Académie des Beaux-Arts, Almanach des spectacles* (A. C). — L. G. Pelissier, *Lettres de M^lle de Scudéry à Huet* (L. R.).

Revue de Paris. — 1^er juillet : Sainte-Beuve, *Lettres à une jeune fille.* — Marius-Ary Leblond, *George Sand et la démocratie.* — 15 juillet : Gustave Lanson, *L'affaire des « Lettres philosophiques » de Voltaire.* — 1^er août : Ernest Dupuy, *Les années de jeunesse de M^me Roland.* — 1^er et 15 août : Henri Potez, *W. B. Yeats et la renaissance poétique en Irlande.* — 15 août : Bernardin de Saint-Pierre, *Apologie.* — 1^er et 15 septembre : Henrik Ibsen, *Lettres à Georg Brandes*, I et II. — Paul Stappfer, *Victor Hugo à Guernesey*, I et II.

Revue des Deux Mondes. — 1^er juillet : A. Le Braz, *Le drame dans l'épopée celtique.* — *Une correspondance inédite de Sainte-Beuve : lettres à M. et M^me Juste Olivier.* — F. Roz, *Une bibliographie anglaise du roman historique.* — 15 juillet : *Une correspondance inédite de Sainte-Beuve : lettres à M. et M^me Juste Olivier*, II. — Dauphin Meunier, *Lorenzaccio.* — René Doumic, *Revue littéraire : les religions civiles sous le Directoire.* — Téodor de Wyzewa, *Une tragédie nouvelle de M. d'Annunzio.* — 1^er août : Ferdinand Brunetière, *L'éloquence de Bourdaloue.* — *Une correspondance inédite de Sainte-Beuve : lettres à M. et M^me Juste Olivier*, III. — 15 août : G. Rageot, *Herbert Spencer et la philosophie de la vie.* — René Doumic, *Revue littéraire : la renaissance du roman social.* — 15 septembre : René Doumic, *Revue littéraire : Condorcet et la Révolution.* — T. de Wyzewa, *Le sixième centenaire de la naissance de Pétrarque.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1904, n° 3 : Jean Plattard, *Les publications savantes de Rabelais.* — Abel Lefranc, *Le tiers livre du « Pantagruel » et la querelle des femmes* (2^e article). — Jacques Boulenger, *La « Supplicatio pro Apostasia » et le bref de 1536.* — Marcel Schwob, *Notes pour le commentaire.* — Henri Clouzot, *Topographie rabelaisienne.* — Henri Grimaud, *Notes sur l'hôtellerie de la Lamproie.* — Hugues Vaganay, *De Rabelais à Montaigne : les adverbes terminés en* ment (suite). — Abel Lefranc, *Gambetta et Rabelais.*

Romanische Forschungen. — XV, 3 : Adolf Stark, *Syntaktische Untersuchungen im Anschluss an die Predigten und Gedichte Olivier Maillards 1430-1502 mit besonderer Berücksichtigung des ersten Auftretens des neufr. Sprachgebrauchs.*

Le Temps. — 2 juillet : Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui : les historiettes de M. Gebhart.* — 3 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Daniel Lesueur.* — 4 juillet : X., *Chronique théâtrale.* — 5 juillet : *Les Félibres à Sceaux.* — 7 juillet : Joseph Galtier, *La restauration de l'opérette : M. Charles Lecocq.* — 9 juillet : Raoul Aubry, *La brève histoire de M. Francis de Croisset.* — 10 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (MM. Jules Huret et Maurice Mæterlinck). — 11 juillet : X., *Chronique théâtrale.* — 17 juillet : *Inauguration du monument à la mémoire de Pasteur à Paris.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (MM. Louis Le Cardonnel et Pierre de Querlon). — 18 juillet : A. D. Walkley, *L'année théâtrale en Angleterre.* — 21 juillet : A. Mézières, *Le général Fabvier* (par M. Debidour). — 24 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (M. Marcel Boulenger et M^lle Antonine Coullet). — (Supplément) Michel Delines, *George Sand et l'auteur de « Crime et Châtiment ».* — 26 juillet : A.-D. Walkley, *L'année théâtrale en Angleterre.* — 27 juillet : Joseph Galtier, *Promenades et visites : ma vocation dramatique, M. de Féraudy et M. Mounet-Sully.* — 30 juillet : *L'abbé Folliolley.* — 31 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (MM. Michel Mielvaque et Edmond Huguet). — 1^er août : X., *Les concours publics du Conservatoire : tragédie et comédie.* — Michel Delines, *L'œuvre d'Antone Pavlovitch*

Tchekhov. — 2 et 3 août : Maurice Dumoulin, *Les fêtes d'Orange.* — 3 août : Joseph Galtier, *Promenades et visites : un après-midi chez les Sévriennes.* — 7 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Un divorce », par Paul Bourget* — 8 août : Jean Moréas, *L'année théâtrale en Grèce.* — 9 août : Albert Sorel, *Un émigré au service de l'empereur* (Mémoires de d'Espinchal). — 12 août : *Waldeck-Rousseau.* — 14 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Déchéance » par Léon Daudet.* — 15 août : Perez Galdos, *Le théâtre en Espagne.* — 18 août : Camille Bellaigue, *Silhouettes de musiciens : George Sand.* — 20 août : A. Mézières, *Lorenzaccio.* — 22 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le Journal de Sonia; Enfance de Victor Hugo.* — 23 août : Manuel Bueno, *Le théâtre espagnol contemporain.* — 25 août : Raoul Aubry, *Les derniers jours de la Malmaison.* — 28 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (M. Paul Flat; La généalogie de Victor Hugo). — 29 août : Mathilde Serao, *L'année théâtrale italienne.* — *Le monument de Spuller à Sombernon.* — 4 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Sur la branche », par Pierre de Coulevain.* — 5 septembre : Matilde Serao, *Le théâtre italien : la production dramatique.* — 8 septembre : Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui : les maîtres de nos maîtres.* — 9 septembre : *La lettre et la poste aux lettres.* — 11 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (MM. Francis Jammes et Émile Fog). — 12 septembre : Arthur Eloesser, *Le théâtre à Berlin.* — 13 septembre : A. Mézières, *Le maréchal Canrobert.* — 18 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la littérature documentaire.* — 19 septembre : X., *Chronique théâtrale.* — 22 septembre : Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui : les maîtres de nos maîtres.* — 24 septembre : Nozière, *M. Berthelot.* — 25 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (J.-H. Rosny). — 26 septembre : Arthur Eloesser, *Le théâtre à Berlin.* — 27 septembre : *La statue de Talma.* — 29 septembre : Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui : les libres pensées de M. Berthelot.*

Vossische Zeitung, Sonntagsbeilage. — N° 27 : A. Eloesser, *George Sand.*

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXVII, 5-7 : Stiefel, *Die Nachahmung italienischer Dramen bei einigen Vorläufern Molieres.* — Stemplinger, *Ch. de Beys, Odes d'Horace en vers burlesques.* — Schultz-Gora, *Studie su Eloa von Alfred de Vigny.* — W. Martini, *Victor Hugo's dramatische Technik*, I.

Zeitschrift für franz. und englischen Unterricht. — III, 5 : Brun, *Le mouvement intellectuel en France 1904.* — Morillot, *La Bruyère* (Rigal).

LIVRES NOUVEAUX

At (Le R. P.). *Gratry; Sa philosophie. Paris, Savaète.* In-8 de 44 p. Prix : 75 cent.

Backhaus (Johann). *Alexis Piron's Jahrmarktspiele.* Dissertation de Leipzig. in-8 de 98 p.

Baillière (Henri). *La Crise du livre. Paris, J.-B. Baillière.* In-16 de 104 p.

Barbier (Eugène). *Le Théologal de Bossuet. Simon-Michel Treuvé* (1651-1730). *Dijon, Pillu.* In-8 de 70 p. (Extrait du *Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon.*)

Berger (Eugène). *Le vicomte de Mirabeau* (Mirabeau-Tonneau) [1754-1792]. Années de jeunesse; l'Assemblée Constituante; l'Émigration. *Paris, Hachette.* In-16 de 398 p. Prix : 3 fr. 50.

Bézy (J.). *Un prédicateur apostolique au XVIII^e siècle.* Étude sur la vie et les œuvres de Bon-Pierre Frey de Neuville, jésuite, d'après des documents inédits (1693-1774). *Paris, Picard.* In-8 de 546 p.

Boisjoslin (Jacques de) et Georges **Mossé**. *Notes sur Laclos et « les Liaisons dangereuses ». Paris, Sevin.* In-18 jésus de 46 p.

Bonnard (J.) et **Salmond** (Am.). *Grammaire sommaire de l'ancien français, avec un essai sur la prononciation du IX^e siècle au XIV^e siècle. Paris, Welter.* In-8 de 74 p. Prix : 3 fr. 50.

Bourdaloue. *Deux sermons inédits sur le royaume de Dieu.* Publiés par Eugène Griselle. *Paris, Beauchesne.* In-8 de 58 p.

Bourrilly (V. L.). *Fragments de la première ogdoade de Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey. Paris, Bellais.* In-8 de xviii-182 p.

Brantôme (de). *Œuvres de Brantôme. Vie des dames galantes.* Édition revue d'après les meilleurs textes, avec une préface historique et critique et des annotations, par H. Vigneau. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus de xvi-388 p.

Braunschvig (Marcel). *Le Sentiment du beau et le Sentiment poétique.* (Essai sur l'esthétique du vers). *Paris, F. Alcan.* In-8 de 246 p.

Broc (de). *Paysages poétiques et littéraires* (Jean et Clément Marot; Ronsard; Bossuet et le Grand Condé; les Jugements littéraires de Fénelon; le Mariage dans les comédies de Molière; l'Influence de Voltaire et de J.-J. Rousseau; le Sentiment poétique de Chateaubriand; Lamartine; Victor Hugo; Deux peintres de la vie rurale et de la province : André Theuriet et René Bazin). *Paris, Plon-Nourrit.* In-16 de iv-303 p. Prix : 3 fr. 50.

Cahen (Léon). *Condorcet et la Révolution française.* Thèse. *Paris, F. Alcan.* In-8 de xxxi-593 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. 17 : Boucicaut-Bournus. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., 1,258 col.

Chamaillard (Edmond). *La Poésie et les Poètes devant Pascal. Paris, Gougy,* In-16 de 111 p. Prix : 2 fr.

Chateaubriand. *Lettres de Chateaubriand à Sainte-Beuve.* Publiées et annotées par Louis Thomas. *Paris, Champion.* In-8 de 8 p. (Extrait du *Mercure de France.*)

Chateaubriand. *Napoléon raconté par Chateaubriand.* Préface et notes par Maurice Dreyfous. *Paris, Flammarion.* In-8 de XII-402 p. Prix : 7 fr. 50.

Comte (Auguste). *Correspondance inédite*, 3e série. *Paris, 10, rue Monsieur-le-Prince.* In-8 de 345 p. Prix : 7 fr. 50.

Courteault (Paul). *Marguerite de Navarre d'après ses dernières poésies et ses derniers historiens. Pau, impr. Empérauger.* In-8 de 33 p. (Extrait de la *Revue du Béarn et du pays basque*).

Debuchy (Paul). *Théorie brève de la composition littéraire. Tours, Cattier.* In-16 de XII-144 p.

Delaunay (Paul). *Silhouettes d'écrivains. Alcooliques et névrosés.* Edgar Poë; Hoffmann. *Paris, Gougy.* In-8 de 32 p.

Deuxième (le) *Centenaire de la mort de Bourdaloue et la Paroisse Saint-Paul-Saint-Louis. Paris, Lahure.* In-8 de 51 p. Prix : 1 fr.

Doman (W.). *Dufresnys Lustspiele.* Dissertation de Leipzig, in-8 de 91 p.

Doncieux (Georges). *Le Romancéro populaire de la France.* Choix de chansons populaires françaises. Textes critiques; avec un avant-propos et un index musical par Julien Tiersot. *Paris, Bouillon.* In-8 de XLIV-522 p.

Dornis (Jean). *Le Théâtre italien contemporain. Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus de 412 p. Prix 3 fr. 50.

Du Bellay (Joachim). *La Deffence et Illustration de la langue françoyse.* Édition critique par Henri Chamard. *Paris, Fontemoing.* In-8 de XXI-383 p. Prix : 7 fr. 50.

Duine (F.). *La mort de La Mennais, Vannes, impr. Lafolye.* In-8 de 16 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne*).

Ernest-Charles (J.). *Les samedis littéraires*, 2e série. *Paris, Perrin.* In-16 de XXI-444 p.

Faguet (Émile). *En lisant Nietzsche. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18 de 367 p.

Fénelon. *Lettres inédites de Fénelon à la duchesse de Chevreuse (née Colbert) et au duc de Chevreuse.* Publiées par Moïse Cagnac. *Paris, libr. des Saints-Pères.* In-8 de 38 p. (Extrait de la *Quinzaine*).

Fischer (R.) *Essai sur quelques romans de Paul Bourget.* Programme de Weissenfels. In-8 de 26 p.

Glinel (Charles). *François Buloz ennuyé par Alexandre Dumas père. Laon, impr. du « Journal de l'Aisne ».* In-8 de 21 p.

Gosse (Edmund). *L'influence de la France sur la poésie anglaise.* Conférence, traduite par Henry-D. Davray. *Paris, Société du Mercure de France.* In-8 de 32 p.

Gréard (Octave). *Notice sur Paul Jacquinet, ancien directeur des études à l'École normale supérieure, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, recteur honoraire. Mâcon, Protat.* In-8 de 38 p. et portrait (Extrait du *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves de l'École normale supérieure*).

Gros (J. M.). *Le mouvement littéraire socialiste depuis 1830. Paris, Michel.* In-16 de 327 p. Prix : 3 fr. 50.

Héron (A.). *Le Journal des savants. Rouen, impr. Gy.* In-8 de 11 p.

Jardel (Ludovic). *De la production, en justice, de la correspondance.* Thèse. *Paris, Arthur Rousseau.* In-8 de VIII-189 p.

Jarrin (Albert). *Un économiste libéral au XIVe siècle* (Jean Bodin). Extraits de son ouvrage sur « le Rehaussement et Diminution des monnaies ». *Chambéry, impr. savoisienne.* In-18 jésus de 23 p.

Jouin (Henry). *Lakanal en Amérique, d'après sa correspondance inédite* (1815-1837); ce qu'il faut penser de son ouvrage « Vingt-deux ans de séjour aux États-Unis ». *Besançon, impr. Dodivers.* In-8 de 71 p. (Extrait de la *Revue idéaliste.*)

Labadie (Ernest). *Nouveau supplément à la Bibliographie des mazarinades. Paris, Leclerc.* In-8 de IX-62 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Labat (Gustave). *Beaumarchais à Bordeaux* (octobre, novembre et décembre

1782). *Bordeaux, impr. Gounouilhou.* In-4 de 24 p. (Extrait des *Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.*)

Lacombe (Paul). *A propos de « Balzac imprimeur ». Paris, Leclerc.* In-8 de 11 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Larmandie (de). *Un homme de lettres : Fernand-Lafargue. Paris, impr. Bouchy.* In-16 de 116 p.

Larroumet (Gustave). *Derniers portraits* (le duc d'Aumale, Charles Garnier, le Comte Henri Delaborde, Gustave Moreau, Alexandre Falguière). *Paris, Hachette.* In-16 de 287 p. Prix : 3 fr. 50.

Lavergne (Adrien). *Jean François Bladé.* Notice biographique et bibliographique. *Auch, impr. Cocharaux.* (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Gers.*)

Le Double (Docteur A.-F.). *Rabelais anatomiste et physiologiste.* Avec une préface par M. Mathias Duval, *Paris, Leroux.* In-8 de xiv-440 p. avec 174 illustrations et 32 fac-similés dont 6 hors texte en héliogravure. Prix : 15 fr.

Lévy (Albert). *Stirner et Nietzsche.* Thèse. *Paris, Société nouvelle de librairie.* In-8 de 116 p. Prix : 3 fr.

Maugras (Gaston). *La Cour de Lunéville au XVIII^e siècle* (les Marquises de Boufflers et du Châtelet; Voltaire, Devau, Saint-Lambert, etc.). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8 de 485 p. Prix : 7 fr. 50.

Maze (C.). *Étude sur le langage de la banlieue du Havre. Paris, Dumont.* In-8 de xii-226 p. et portrait. Prix : 7 fr.

Meyere (Victor de). *Un romancier flamand.* Cyriel Buysse. *Paris, Sansot.* In-16 de 28 p. Prix : 1 fr. (Collection d'études étrangères.)

Millon (A.). *Une journée chez Botrel. Le Poète; Son œuvre. Vannes, impr. Lafolye.* In-8, de 64 p.

Monuments (*Les plus anciens*) *de la typographie parisienne.* Préfaces typographiques des livres sortis des presses de Sorbonne (1470-1472). Recueil de fac-similés, précédé d'une introduction par Pierre Champion. *Paris, Champion.* In-4°, de 22 p. et planches.

Morillot (Paul). *La Bruyère. Paris, Hachette.* In-16 de 208 p. Prix : 2 fr. (Les Grands Écrivains Français.)

Musset (Alfred de). *On ne badine pas avec l'amour. Paris, Carteret.* Grand in-8 de 131 p. avec 35 lithographies originales et couverture illustrée par Louis Morin.

Omont (Henri). *L'édition de Froissart de Dacier. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 7 p. (Extrait de l'*Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France,* 1903.)

Omont (Henri). *Notice sur les manuscrits originaux et autographes des œuvres de Brantôme,* offerts par M^me^ la baronne James de Rothschild à la Bibliothèque nationale. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 54 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes.*)

Pascal (Blaise). *Pensées.* Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe et publiée avec une introduction et des notes par Léon Brunschvicg. *Paris, Hachette.* In-8, 3 vol.; t. I, cccx-114 p.; t. II, 449 p.; t. III, 431 p. Prix : 7 fr. 50 chaque vol. (Les Grands écrivains de la France.)

Patry (L.). *Rabelais et Flaubert. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 15 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes.*)

Porée (l'abbé). *Note sur Auguste Le Prévost et Charles Nodier. Rouen, impr. Gy.* In-8 de 13 p.

Pressensé (M^me^ Edmond de). *Souvenirs et Lettres inédites,* publiés par Gabriel Monod. *Paris, Fischbacher.* In-16 de 86 p.

Quentin-Bauchart (Ernest). *Mélanges bibliographiques* (1895-1903). *Paris, Leclerc.* In-8 carré de 243 p.

Quet (Édouard). *Alfred Capus.* Biographie précédée d'un portrait frontispice, illustrée de divers dessins et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une

bibliographie. Ornements typographiques d'Orazi. *Paris, Sansot.* In-16 de 45 p. Prix : 1 fr.

Reggio (Albert). *Au seuil de leur âme, étude de psychologie critique* (Paul Bourget, Edmond Rostand, Anatole France, Jules Lemaître, Marcel Prévost, J.-K. Huysmans, Édouard Rod, Henri Sienkiewicz, Léon Tolstoï, Gabriel d'Annunzio, Maurice Mæterlinck.) *Paris, Perrin.* In-16 de VI-315 p.

Renan (Ernest). *Mélanges religieux et historiques. Paris, Calmann-Lévy.* In-8 de II-399 p. Prix : 7 fr. 50.

Répertoire *bibliographique de la librairie française pour l'année 1903* (4e année), rédigé par D. JORDELL. *Paris, Nilsson.* In-8 à 2 col., de 264 p. Prix : 7 fr. 50.

Reuter (Otto). *Der Chor in der französischen Tragödie. Berlin, Ebering.* In-8 de 76 p. 2 fr. 50.

Roll (Maximin). *Notes sur la Comédie-Française.* Souvenirs d'un claqueur et d'un figurant. *Nancy, impr. Berger-Levrault.* In-16 de XI-138 p. Prix : 2 fr.

Rouge (I.). *Frédéric Schlegel et la genèse du romantisme allemand* (1791-1797). *Paris, Fontemoing.* In-8 de XIV-316 p. Prix : 7 fr. 50.

Sand (George). *Souvenirs et idées.* Ouvrage posthume. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus de 288 p. Prix : 3 fr. 50.

Schröter (R.). *Syntaktische Untersuchungen zu Blaise de Monlucs Commentaires et Lettres.* Dissertation de Leipzig, in-8 de 54 p.

Senchet (Émilien). *Essai sur la méthode de Francisco Sanchez,* professeur de philosophie et de médecine à l'Université de Toulouse. Thèse. *Paris, Giard et Brière.* In-8 de XXXIX-177 p.

Staël (Mme de). *Dix années d'exil,* par Mme de Staël. Édition nouvelle d'après les manuscrits, avec une introduction, des notes et un appendice par Paul GAUTIER. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8 de XXXVI-431 p. Prix : 7 fr. 50.

Stenger (Gilbert). *La Société française pendant le Consulat.* 2e série : Aristocrates et Républicains; les Émigrés et les complots; les hommes du Consulat. *Paris, Perrin.* Petit in-8 de II-440 p.

Sudre (Léopold). *Grammaire française* (cours moyen). *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de VII-185 p.

Tavan (Alphonse). *La Fête du cinquantenaire de la fondation du Félibrige,* qui sera célébrée le 22 mai 1904, à Font-Ségugne. *Avignon, Aubanel.* Grand in-16 de 104 p. et portraits.

Verlaine (Paul). *Poésies religieuses.* Avec préface de J.-K. HUYSMANS. *Paris, Messein.* In-18 jésus de XXIX-256 p. Prix : 3 fr. 50.

Voltaire. *Extraits en prose de Voltaire.* Publiés avec une introduction et des notes par L. BRUNEL. *Paris, Hachette.* In-16 de XLVII-407 p. Prix : 2 fr.

Voltaire. *Quatre lettres et trois chapitres de l'Essai sur les mœurs,* avec une introduction et des notes, par L. BRUNEL. *Paris, Hachette.* In-16 de XVI-63 p. Prix : 75 cent.

Welter (Nicolas). *Théodore Aubanel.* Un chantre provençal de la beauté. Traduit de l'allemand par J.-J. WALDMER et F. CHARPIN. Avec un discours de Frédéric MISTRAL. *Marseille, Aubertin et Rolle.* Petit in-8 carré de LXVII-249 p.

Wendt (Karl). *Pierre Charron als Paedagoge unter besonderer Berücksichtigung seines Verhältnisses zu Michael de Montaigne.* Dissertation de Rostock, In-8 de 88 p.

Wiese (O.). *Kritiche Beiträge zur Geschichte der Jugend und Jugendwerke Nodiers 1780-1812.* Dissertation de Kiel. In-8 de 45 p.

Wohlfeil, *Die deutschen Molière-Uebersetzungen.* Programme de Francfort-sur-le-Mein. In-4 de 48 p.

CHRONIQUE

— Poursuivant ses recherches dans les archives de la Provence sur les représentations dramatiques qui y furent données du xv^e^ au xvii^e^ siècle, M. Edmond Poupé a relevé les mentions de 51 représentations nouvelles et les titres de 24 « histoires », « jeux » et « tragédies », et il a publié ces renseignements divers dans le *Bulletin historique et philologique* (1904, n° 1, p. 13). Nous nous contenterons d'indiquer ici les titres des pièces jouées : *les Amours et les Médisants* (Brignoles, 1461) ; *le Sacrifice d'Abraham* (Draguignan, 1528) ; *Sainte Suzanne* (Draguignan, 1533 ; Lorgues, 1582) ; *la Passion* (Cotignac, 1546 ; Fayence, 1583) ; *Job* (Barjols, 1551) ; *l'Enfant de Perdition* (Aups, 1577) ; *Sainte-Madeleine* (Saint-Maximin, 1582 ; la Verdière, 1679) ; *le Mauvais Riche* (Aups, 1582 ; Lorgues, 1624) ; *Sainte-Barbe* (Fréjus, 1597) ; *le Chevalier désespéré* (Brignoles, 1598) ; *l'Usurier* alias *le Trésorier* (Draguignan, 1602) ; *Saint-Laurent* (Fayence, 1603) ; *la Destruction de Jérusalem* (Fréjus, 1606) ; *Joseph le Juste* (Saint-Maximin, 1617) ; *Saint-Sébastien* (Cotignac, 1623) ; *Samson* (le Luc, 1624) ; *Sainte-Catherine* (Fréjus, 1633) ; *Saint-Eustache* (Saint-Maximin, 1645) ; *Saint-Donat* (Callian, 1645) ; *le Cid* (Fayence, 1654) ; *les Trois Rois* (Lorgues, 1661) ; *Saint-Pons* (Collobrières, 1670) ; *Sainte-Dorothée* (Saint-Maximin, 1673) ; *Judith et Holopherne* (Lorgues, 1676).

— Dans son article sur *les Publications savantes de Rabelais* (*Revue des études rabelaisiennes*, 1904, fasc. 3), M. Jean Plattard examine successivement les publications médicales et historiques de Rabelais et les conditions dans lesquelles elles se produisirent. Son édition du second volume des *Epistolae* de Manardi est précédée d'une dédicace qui est toute la part personnelle de Rabelais à l'ouvrage et qui laisse entrevoir quelques-unes des tendances de ce libre esprit. Son édition des *Aphorismes* d'Hippocrate ne fournit aucune preuve de ses aptitudes philologiques. Quant à la réédition de la *Topographia antiquae Romae* de Marliani, Rabelais se contenta encore de la faire précéder d'une dédicace de sa façon. Comme on le voit, il ne prit jamais grand goût aux publications érudites, et pour celles auxquelles il collabora, sa part fut toujours très restreinte.

— On trouvera dans le même fascicule de *la Revue des études rabelaisiennes* une étude de M. Jacques Boulenger sur *la « Supplicatio pro Apostasia » et le bref de 1536*, que Rabelais obtint du pape pour l'absoudre de la faute qu'il avait commise en abandonnant son couvent. En dépit des contradictions et des erreurs qu'il relève dans les témoignages sur cette supplique et sur ce bref — contradictions et erreurs qu'il énumère et qu'il discute, — M. Boulenger croit à l'authenticité de ces deux documents tels que nous les connaissons maintenant, d'après deux copies du xvii^e^ siècle, et son argumentation semble fort vraisemblable.

— Bossuet avait tout d'abord eu la pensée d'écrire en français le traité qu'il a composé sous ce titre : *De doctrina Concilii Tridentini circa dilectionem in*

sacramento pœnitentiae requisitam. Il avait même commencé à rédiger ce traité sous sa première forme, et la *Revue Bossuet* a publié dans son fascicule de juillet tout ce qui en subsiste et qui était demeuré inédit dans les collections du baron Henri de Rothschild.

— Signalons aussi dans le même fascicule une dissertation de M. Eugène Levesque sur *Bossuet à Paris, ses divers domiciles, la maison où il mourut.* Bossuet habita successivement : au Grand Doyenné de Saint-Thomas du Louvre ; à la place Royale, le n° 17 actuel de la place des Vosges ; puis, rue Platrière, sur la paroisse Saint-Eustache ; ensuite, au coin de la place des Victoires et de la rue des Petits-Champs ; enfin, rue Sainte-Anne, où il mourut dans l'immeuble qui porte actuellement le n° 46 et qui est resté à peu près tel qu'au temps de Bossuet.

Le tirage à part qui a été fait de cet article est accompagné des reproductions photographiques de quelques-uns des immeubles dont il y est question.

— Nous avons déjà signalé que le second centenaire de la mort de Bourdaloue avait été commémoré le 12 mai dernier. On trouvera l'énumération et l'analyse des manifestations diverses provoquées par cet anniversaire dans le fascicule du 1er juillet de la *Revue Bourdaloue*, qui contient aussi deux panégyriques inédits : — l'un de saint Étienne, par Bourdaloue, l'autre de saint Ignace, attribuable à Bourdaloue, — publiés l'un et l'autre par M. Eugène Griselle.

— M. Gustave Lanson retrace, dans *la Revue de Paris* du 15 juillet, *l'Affaire des « Lettres philosophiques » de Voltaire*, d'après des documents inédits tirés de la collection Joly de Fleury, à la Bibliothèque nationale. Ces documents montrent que ce ne fut ni la cour ni le ministre Chauvelin qui tinrent le plus rigueur à Voltaire et le forcèrent à demeurer onze mois éloigné de Paris pour son libelle, mais bien le procureur général Joly de Fleury, dont l'opiniâtreté ne désarma pas et qui maintint, contre toutes les sollicitations, l'arrêt du Parlement qui condamnait l'ouvrage au feu.

— Le lieu de naissance de Collin d'Harleville était mal connu. *L'Amateur d'autographes* tranche la question en publiant (15 novembre) l'acte de naissance du poète, conservé aux archives de l'hôtel de ville de Maintenon. Il en résulte que Jean-François Collin naquit le 30 mai 1755, à Maintenon, et fut baptisé le même jour à l'église Saint-Pierre.

— L'*Itinéraire de Paris à Jérusalem, par Julien, domestique de M. de Chateaubriand*, que M. Edouard Champion a publié, avec une introduction et des notes, d'après le manuscrit original appartenant à M. Lesouëf, présente surtout l'intérêt de pouvoir servir de moyen de contrôle pour les impressions et pour le récit de Chateaubriand. On sait pertinemment aujourd'hui comment celui-ci composait et quelle part il laissait à son imagination, même dans ceux de ses ouvrages où elle avait le moins à faire. Il n'est donc pas inutile de pouvoir rapprocher ce qu'il dit de ce qu'un autre en dit, plus modestement, mais aussi sans doute plus exactement. Tantôt Julien complète son maître, tantôt il le rectifie, et tantôt aussi il se tait sur des incidents longuement narrés par Chateaubriand. Ce n'est pas ce silence qui est le moins instructif dans son témoignage.

D'ailleurs, Chateaubriand a fort bien connu le récit de son compagnon. Il le cite fréquemment dans son propre ouvrage, mais comme il sait citer, avec une liberté d'interprétation qui équivaut parfois à une traduction de sa pensée personnelle.

— Par sa nouveauté et par la hardiesse de sa conception le théâtre de Victor Hugo devait provoquer la parodie; et, de fait, il n'est pas de pièce de lui qui n'ait donné lieu à d'autres productions dans lesquelles les moyens scéniques des premières sont exagérés et tournés en ridicule. Il importait pour l'histoire littéraire que toutes ces œuvres plus ou moins plaisantes et judicieuses fussent examinées, et c'est ce qu'a fait M. Alexandre Blanchard dans son étude intitulée *Le Théâtre de Victor Hugo et la Parodie*. L'auteur commence par dresser la liste de toutes les parodies qu'il a connues. — Peut-être eût-il fallu là un peu plus de détails bibliographiques. — Il y en a 6 pour *Hermani*, 3 pour *Marion de Lorme*, 2 pour *le Roi s'amuse*, 3 pour *Lucrèce Borgia*, 3 pour *Marie Tudor*, 3 pour *Angelo*, 4 pour *Ruy-Blas*, et 7 pour les *Burgraves*. Puis, l'auteur analyse toute cette littérature de circonstance, dont l'esprit n'est pas, le plus souvent, très relevé et dont la critique peut se résumer de la sorte : on reproche à Hugo de manquer de vraisemblance et d'ingéniosité dans l'invention, de grossir les effets, de mettre à la scène des actions immorales et de les exposer dans un style rocailleux et dur. Mais, sauf une ou deux qui restent assez plaisantes, ces parodies sont ternes et froides et ne peuvent plus intéresser maintenant qu'à titre de document.

— Revenant sur un sujet précédemment traité par M. Eugène d'Eichthal, M. Th. Colardeau a publié une étude intitulée *Le septième livre d'Hérodote et les « Trois cents » de Victor Hugo* (extrait des *Annales de l'Université de Grenoble*, t. XVI, n° 1), dans laquelle il essaie de compléter la précédente et de suivre de près l'historien grec et le poète français. Le dessein de l'un et de l'autre est fort différent, aussi leur œuvre est essentiellement diverse. Nous ne pouvons mentionner ici toutes ces divergences. Nous nous contenterons de citer la conclusion de cet examen qui en indique bien l'esprit général : « Les *Trois cents*, c'est le livre VII en raccourci. Chose curieuse, là où il (Victor Hugo) suivait visiblement son modèle, il multipliait les inexactitudes de détail; ici, au contraire (c'est-à-dire en terminant le poème comme il l'a fait), où il semble avoir tiré tout de sa propre imagination, il a, par une sorte d'intuition, rendu on ne peut plus fidèlement, en la revêtant d'une forme poétique, la pensée de l'historien. »

— *Le Bulletin du Bibliophile* a récemment publié trois lettres inédites d'Alfred de Vigny. La première a paru dans le fascicule du 15 juillet. Elle porte la date du 1er décembre 1859 et a été adressée au Dr Brierre de Boismont. Les deux autres, datées respectivement du 13 mai 1855 et du 2 avril 1856, sont adressées au comte de Moncorps et mises au jour par son petit-fils, le vicomte de Savigny de Moncorps (15 octobre).

— M. Maurice Masson a étudié, dans *la Revue de Fribourg* (octobre 1904), *La poésie de Lamartine et son principe d'évolution*, dont il essaie de déterminer les phases successives. Ce sont, d'après lui : au début, la poésie d'isolement, caractérisée par la méditation; puis la poésie religieuse, consacrée surtout à l'hymne (*Harmonies*); ensuite, la justice sociale, qui s'épanouit dans les « discours » de *Jocelyn*, dans *la Chute d'un ange* et surtout dans *les Recueillements*; enfin la poésie du souvenir, dont on trouve l'expression la plus significative dans les poèmes de l'*Isolement*, *la Vigne et la Maison* et dans les derniers vers de Lamartine. Mais M. Masson ne manque pas de faire remarquer combien Lamartine échappe à toutes les formules de la critique, pour si compréhensives qu'elles soient.

— Dans son étude sur *Brizeux et Marie*, *Marie et sa famille*, M. Pierre Laurent a publié plusieurs documents authentiques inédits. Ce sont : l'acte de naissance de Marie-Renée Pellan (13 germinal an X), la *Marie* de Brizeux —

son acte de mariage avec Thomas Bardonil (14 février 1824) et son acte de décès (20 mai 1864), le tout accompagné de quelques autres actes accessoires et de témoignages divers sur Marie et sur sa famille.

— A l'occasion du centenaire de Georges Sand, M. Henry Harrisse a publié à très petit nombre d'exemplaires une brochure intitulée : *Derniers moments et obsèques de Georges Sand, souvenirs d'un ami.* On y trouve quelques détails sur la fin de l'illustre écrivain et aussi les raisons qui firent donner par sa famille à ses obsèques un caractère religieux, bien que la malade n'eut laissé aucune indication à cet égard. Tout cela est retracé avec autant de précision que d'émotion.

— Dans une brochure intitulée : *François Buloz ennuyé par Alexandre Dumas père*, M. Charles Glinel raconte, à l'aide de documents inédits en sa possession, les démêlés de ces deux contemporains. Jusqu'en 1844, ils vécurent en bonne intelligence et Dumas fit paraître nombre d'articles dans les deux revues que Buloz dirigeait, *la Revue des Deux Mondes* et *la Revue de Paris*, comme il fit représenter plusieurs pièces au Théâtre-Français, dont Buloz était le commissaire royal. Les relations se brouillèrent à la suite des cinq lettres sur l'art dramatique que Dumas donna à la fin de 1844, dans *la Démocratie pacifique* et qui prenaient Buloz à partie avec vivacité. Ce fut là le signal d'une petite guerre de plume dans laquelle intervinrent amis ou ennemis des deux adversaires. Mais cette escarmouche n'avait pas eu d'autre suite et elle était oubliée lorsque Dumas crut devoir la raconter à sa façon, en écrivant ses mémoires qu'il commençait à publier en 1853, dans son journal *le Mousquetaire*. Buloz ne crut pas devoir laisser passer la chose sans protester et travestir son rôle à l'égard de Dumas. Il riposta par une lettre rectificative que *le Mousquetaire* dut insérer (26 décembre 1853) et, peu après, il attaquait Dumas à comparaître devant le tribunal correctionnel. Les juges condamnèrent Dumas pour diffamation, mais non pour injure, et Buloz obtenait quelques dommages et intérêts et quelques insertions du jugement. C'était peu pour satisfaire sa colère, qui avait été fortement échauffée par les attaques de Dumas. Mais la parfaite loyauté du directeur de la *Revue des Deux Mondes* avait été démontrée par les débats.

— M. Félix Chambon a consacré dans *les Annales romantiques* (juin et août) une piquante étude à *Deux passions d'un philosophe*, c'est-à-dire aux sentiments de Victor Cousin pour Mme Louise Colet et pour une inconnue dont le nom n'est pas prononcé. On y trouve quelques lettres inédites qui servent à éclairer ces deux épisodes de la vie du fameux philosophe.

— M. François Ponsard, fils du célèbre auteur dramatique, a publié dans le n° 7 du *Bulletin de la société de l'histoire du théâtre*, *l'Histoire d'une comédie* : *L'Honneur et l'Argent*, que son père fit représenter, à l'Odéon, le 11 mars 1853. C'est l'exposé des circonstances dans lesquelles Ponsard écrivit son œuvre — le second empire avait interdit son théâtre tragique, — dont une aventure personnelle lui offrit le sujet. On trouve quelques lettres inconnues de l'auteur à sa famille et aussi quelques témoignages inédits portés alors sur sa pièce, dont le succès fut éclatant.

— *Les Lettres de Prosper Mérimée aux Lagrené*, publiées par M. Edmond de Lagrené, n'ont été tirées qu'à 75 exemplaires et n'ont pas été mises dans le commerce. Elles sont au nombre de 89, adressées soit à M. de Lagrené, ancien ministre de France en Grèce, soit à sa femme, née Varinka de Doubensky, soit à sa fille Olga. Quelques-unes d'entre elles sont écrites en russe, et c'est là ce qui fait le principal attrait de ce rare volume, orné de quelques

portraits et de quelques fac-similés d'autographes et que M. Félix Chambon a fait précéder d'une introduction consacrée surtout à Mérimée *russisant*. On y trouvera également la bibliographie des travaux de Mérimée sur la Russie.

— Nous avons le regret d'enregistrer la mort de M. Jules de Chantepie du Dézert, conservateur de la bibliothèque de l'Université de Paris à la Sorbonne, et inspecteur général des bibliothèques universitaires, survenue le 8 novembre dernier, après une longue et cruelle maladie. Né le 4 juillet 1838, M. de Chantepie appartint quelque temps à l'enseignement secondaire, après avoir été élève de l'École normale supérieure. Il revint bientôt après dans cet établissement, d'abord comme surveillant général, puis comme bibliothécaire, et alors il ne s'écarta plus de sa voie, qu'il avait trouvée désormais. A l'École normale et à la Sorbonne, il donna des preuves d'une merveilleuse entente des besoins des bibliothèques et de ceux des travailleurs. Aussi affable qu'érudit, aussi modeste qu'obligeant, M. de Chantepie laisse le souvenir d'un délicat à tous ceux qui l'approchèrent et qui eurent recours à son inlassable bonne grâce, si loyale et si savante.

— Le fascicule n° 15 du *Manuel de l'amateur de livres du* XIX^e^ *siècle* (1801-1893), par M. Georges Vicaire, vient de paraître. Il achève la lettre M et le tome V de l'ouvrage. On y trouvera la bibliographie de plusieurs noms importants de l'histoire littéraire, parmi lesquels nous citerons ceux de Henry Monnier, Charles Monselet, Anatole de Montaiglon, Michel de Montaigne, Montalembert, Émile Montégut, Montesquieu, Hégésippe Moreau, Henry Murger, Paul et Alfred de Musset.

— Un comité vient de se former pour organiser une société destinée à réimprimer des textes publiés dans les quatre derniers siècles et à mettre au jour même des textes inédits, dans des éditions correctes et d'un prix abordable. Sans publier des livres de luxe, cette société donnerait à ses éditions toute l'élégance conciliable avec le bon marché.

Le comité provisoire de la « Société des textes français modernes » est composé de MM. Ferdinand Brunot, Gustave Lanson, Edmond Huguet, Joseph Bédier, Henri Chamard, Ernest Coubet, Adrien Dupuy et Mario Roques.

Les adhésions et communications doivent être adressées à M. Edmond Huguet, 30, rue Guilbert, à Caen (Calvados).

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

TABLE DES MATIÈRES

Eugène Rigal. La comédie de Molière. L'homme dans l'œuvre..... 1
Gustave Simon. Victor Hugo auteur dramatique à quatorze ans..... 22
Henri Potez. Le premier Roman anglais traduit en français..... 42
Pierre Toldo. Étude sur le théâtre de Regnard (*suite*)..... 56
Ernest Dupuy. L'amitié d'Alfred de Vigny et de Victor Hugo..... 189
Louis Delaruelle. Ce que Rabelais doit à Érasme et à Budé..... 220
C. Latreille. Bossuet et Joseph de Maistre, d'après des documents inédits... 263
Paul Bonnefon. Charles Perrault. Essai sur sa vie et ses ouvrages..... 365
Victor Giraud. Un fragment autographe du manuscrit primitif des « Mémoires d'Outre-Tombe »..... 421
P. Laumonier. Chronologie et variantes des poésies de Pierre de Ronsard (*suite*). 436
Gustave Lanson. L'idée de la Tragédie en France avant Jodelle..... 541
Gaston May. Observations sur un passage des « Caractères » de La Bruyère.. 586
Eugène Grelé. Un roman de Barbey d'Aurevilly : « Germaine » ou « Ce qui ne meurt pas »..... 594

Mélanges.

Auguste Bailly. Les Épitaphes d'Anne de Joyeuse, duc et amiral de France, par Jean-Antoine de Baïf..... 88
René Harmand. Les « Pensées » de Pascal et le « De Contemptu Mundi » de Pétrarque..... 104
Paul Bastier. A propos du « Paradoxe ». Talma plagiaire de Diderot..... 108
Victor Giraud et Albert Gschwind. Les variantes des « Martyrs »..... 110
L.-G. Pélissier. Les correspondants du duc de Noailles (*suite*)..... 140
Henri Omont. Nouvelle correspondance de Victor Jacquemont avec M^lle^ Zoé Noizet de Saint-Paul (1827-1832)..... 282 et 477
Pierre Toldo. A propos d'une inspiration de Rabelais..... 467
Jacques Langlais. Notes inédites d'Alfred de Vigny sur Pierre et Thomas Corneille..... 469
A. Delboulle. Notes lexicologiques (*suite*)..... 492
J. Derocquigny. Quelques notes à la « Deffence » de Du Bellay..... 652
L'colonel Largemain. Bernardin de Saint-Pierre, ses deux femmes et ses enfants. Documents inédits (*suite*)..... 654
Eugène Ritter. La première préface de « Zulma »..... 670
A.-C. Villemain exempté du service militaire..... 672

Comptes rendus.

Georges Grente. Jean Bertaut (Joseph Vianey)..... 156
Albert Le Roy. L'aube du Théâtre romantique (J. Bury)..... 164
Giuseppe Fraccaroli. L'Irrazionale nella Litteratura (P. Toldo)..... 166
Léon Séché et Paul Laumonier. Œuvres poétiques de Jacques Peletier, du Mans (Joseph Vianey)..... 335
Fernand Baldensperger. Gœthe en France (D. Mornet)..... 337
Max Jasinski. Histoire du sonnet en France (Henri Potez)..... 340

Supplément à la *Revue d'Histoire littéraire*, n° 4 (octobre-décembre 1904).

Henri Chardon. Scarron inconnu et les types des personnages du « Roman comique » (Paul Morillot)..... 510
Georges Beaulavon. Le Contrat social, de Jean-Jacques Rousseau, nouvelle édition (L. Brunel)..... 517
Roberti Gaguini *Epistolæ et Orationes*. Texte publié et annoté par Louis Thuasne (Louis Delaruelle)..... 522
Paul Desjardins. La méthode des classiques français (J. Bury)..... 524
Antoine Albalat. Le travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains (Henri Potez)..... 525
Paul Morillot. La Bruyère (Alfred Rébelliau)..... 673
Jules Haraszti. La littérature dramatique au temps de la Renaissance, considérée dans ses rapports avec la scène contemporaine (J. Haraszti)..... 680
Edmond Dreyfus-Brisac. La clef des « Maximes » de La Rochefoucauld (Édouard Droz)..... 686
Louis Thomas. La dernière phase de la pensée religieuse de J.-J. Rousseau, ou son fragment allégorique sur la Révélation (L. Brunel)..... 689

Périodiques..... 169, 343, 526 et 691
Livres nouveaux..... 176, 350, 533 et 697
Chronique..... 181, 355, 537 et 701

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE LITTÉRAIRE
de la France

STATUTS

ARTICLE PREMIER.

Il est créé une *Société d'Histoire littéraire de la France* destinée à fournir aux personnes qui s'intéressent à l'Histoire de la France littéraire des moyens de se réunir, d'échanger leurs idées, de profiter en commun des recherches individuelles, d'unir leurs efforts et de grouper leurs travaux.

ARTICLE 2.

La Société se compose de membres titulaires, de membres perpétuels et de membres bienfaiteurs.

Pour faire partie de la Société il faut être présenté par un des Sociétaires, et être agréé à Paris par le Conseil d'administration, dans les départements par le bureau des Comités prévus à l'article 11.

Les membres titulaires versent une cotisation annuelle de 20 francs due au 1er janvier pour l'année entière et payable en une fois.

Les membres perpétuels rachètent la cotisation annuelle par une somme une fois versée de 500 francs.

Le titre de membre bienfaiteur est réservé aux personnes qui versent une somme de 1 000 francs au moins.

ARTICLE 3.

Le siège social est à Paris, 23, rue Madame.

Le Conseil d'administration de la Société se compose de 30 membres élus pour cinq ans par l'Assemblée générale.

Il choisit parmi ses membres un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire, d'un Secrétaire-archiviste et d'un Trésorier.

Le Bureau est élu pour un an. Nul ne peut être élu membre du bureau s'il n'est Français et s'il ne jouit de ses droits civils et politiques.

Le Conseil se réunit au moins deux fois par an, et peut toujours être convoqué sur la demande du quart de ses membres.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement des membres manquants, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

Le renouvellement des membres sortants du Conseil, désignés par le sort, a lieu tous les ans par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

On peut voter par correspondance.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.

ARTICLE 4.

Une Commission de quatre membres, nommés par le Conseil, contrôlera la gestion financière de la Société. Le Trésorier y est admis de droit.

Voir page IV la liste des membres de la Société.

P. 7644.

Le Trésorier représente la Société en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il recueille directement les cotisations des membres à Paris et dans les départements.

Une Commission de dix membres, également nommés par le Conseil, sera chargée du soin des publications.

ARTICLE 5.

Les ressources de la Société se composent :

1° Des cotisations et souscriptions de ses membres;

2° Des dons manuels et des subventions qui pourraient lui être accordés;

3° Du produit de la *Revue* et des diverses publications qu'elle se propose de faire paraître;

4° Du revenu du fonds de réserve et des placements qu'elle pourra opérer.

ARTICLE 6.

Les fonds disponibles seront placés en rentes françaises nominatives 3 0/0 ou en obligations nominatives de chemins de fer dont le minimum d'intérêt est garanti par l'État.

ARTICLE 7.

Le fonds de réserve comprendra :

Les cotisations des membres perpétuels ou bienfaiteurs.

Ce fonds sera inaliénable : les revenus en pourront être appliqués aux dépenses courantes.

ARTICLE 8.

La Société se propose de publier une *Revue périodique*, des mémoires et des ouvrages intéressant l'Histoire de la Littérature française, et d'aider, dans la mesure de ses moyens, au développement de ces études.

ARTICLE 9.

Aucune publication ne peut être faite au nom de la Société sans l'examen préalable et l'approbation de la Commission prévue à l'article 4. Toutes les publications de la *Société d'Histoire littéraire de la France* porteront la marque ou la devise qu'elle adoptera.

ARTICLE 10.

L'Assemblée générale des membres de la Société se réunit une fois par an.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration.

Son bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation morale et financière de la Société.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés, chaque année, à tous les membres de la Société.

ARTICLE 11.

Des groupes pourront être institués dans les départements. Ils devront se composer au moins de 30 membres.

Ces groupes éliront un bureau qui se renouvellera de la même manière que le Conseil central.

Ils tiendront le Conseil au courant de leurs réunions et de leurs travaux.

Le Président de chaque groupe aura droit de séance et de vote dans le Conseil de la Société.

ARTICLE 12.

Les Assemblées générales pourront avoir lieu dans les villes où siégera un groupe, sous la présidence du bureau de ce groupe.

ARTICLE 13.

La qualité de membre de la Société se perd :

1° Par la démission ;

2° Par la radiation prononcée, pour motifs graves, par l'Assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents, sur le rapport du Conseil d'administration et le membre intéressé dûment appelé à fournir ses explications.

ARTICLE 14.

Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration ou sur une demande écrite qui devra être signée de vingt-cinq membres de la Société et soumise au bureau au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet, ne peut modifier les Statuts qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

En cas de modifications statutaires, la Société devra solliciter de nouveau l'autorisation prévue par l'article 291 du Code Pénal.

ARTICLE 15.

La Société ne pourra être dissoute que par une Assemblée générale convoquée spécialement à cet effet et à la majorité des deux tiers des membres présents.

ARTICLE 16.

En cas de dissolution, l'actif de la Société est attribué, par délibération de l'Assemblée générale, à une ou plusieurs Sociétés ou Institutions consacrées à l'étude de la langue et de la littérature françaises.

ARTICLE 17.

Les discussions politiques et religieuses sont interdites dans les réunions de la Société.

ARTICLE 18.

Le Président fera connaître à l'autorité les changements qui se sont produits dans la composition du conseil ; il lui adressera chaque année la liste des Membres ainsi qu'un compte rendu de la situation morale et financière de la Société.

BUREAU :

Président..... **M. Arthur CHUQUET**, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Villemomble (Seine).

Vice-Présidents..... **M. Gustave LANSON**, professeur à la Faculté des lettres de l'Université, 282, boulevard Raspail, à Paris.

M. J.-J. JUSSERAND, ambassadeur de France à Washington.

Secrétaire..... **M. Paul BONNEFON**, bibliothécaire à l'Arsenal, 1, rue de Sully, à Paris.

Trésorier..... **M. Max LECLERC**, éditeur, 5, rue de Mézières, à Paris.

Président honoraire. **M. Gaston BOISSIER**, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au Palais de l'Institut, à Paris.

Secrétaire honoraire. **M. F. BRUNOT**, professeur à la Faculté des lettres de l'Université, 8, rue Leneveux, à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM.

Bédier (Joseph), professeur au Collège de France, 11, rue Soufflot, à Paris.

Claretie (Jules), de l'Académie francaise, administrateur général de la Comédie-Française, 155, boulevard Haussmann, à Paris.

Clédat, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Courbet (Ernest), receveur municipal de Paris, 1, rue de Lille, à Paris.

Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital-Carle, à Bordeaux.

Doumic (René), professeur au collège Stanislas, 48, rue Jacob, à Paris.

Dupuy (Ernest), inspecteur général de l'Instruction publique, 2, avenue du Parc de Montsouris, à Paris.

Eichthal (Eugène d'), 144, boulevard Malesherbes, à Paris.

Faguet (Émile), membre de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de l'Université, 59, rue Monge, à Paris.

Gazier (A.), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université, 22, rue Denfert-Rochereau, à Paris.

Lavisse (Ernest), membre de l'Académie française, directeur de l'École normale supérieure, 5, rue de Médicis, à Paris.

Lemaitre (Jules), membre de l'Académie française, 39, rue d'Artois, à Paris.

Lenient, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université, 14, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris.

Margerie (A. de), doyen de la Faculté catholique des lettres, à Lille (Nord).

Monod (Gabriel), membre de l'Institut, président de section à l'École pratique des Hautes Études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 18 bis, rue du Parc de Clagny, à Versailles.

Nolhac (de), conservateur du Musée national de Versailles, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études.

Omont (Henri), membre de l'Institut, conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 17, rue Raynouard, à Paris.

Picot (Émile), membre de l'Institut, consul honoraire, professeur à l'École des Langues orientales, 135, avenue de Wagram, à Paris.

Rébelliau (Alfred), bibliothécaire de l'Institut, 23, quai Conti, à Paris.

Rousselot (l'Abbé), professeur à l'Institut catholique, 23, rue des Fossés-St-Jacques, à Paris.

Roy (Émile), professeur à la Faculté des lettres de l'Université, 9, rue de Mirande, à Dijon (Côte-d'Or).

Servois (Gustave), directeur honoraire des Archives nationales, 101, boulevard Malesherbes, à Paris.

Tourneux (Maurice), homme de lettres, 34, quai de Béthune, à Paris.

MEMBRES PERPÉTUELS :

MM.

Hyde (H. James), président honoraire de la Fédération de l'*Alliance française* aux États-Unis, vice-président de la Compagnie d'assurances l'*Équitable des États-Unis*, 18, rue Adolphe-Yvon, à Paris.

Rothschild (Baron Edmond de), 41, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.

Wahlund (Karl), professeur honoraire à l'Université, Upsal (Suède).

MEMBRES TITULAIRES :

MM.

Amborski, professeur à l'Université, 21, rue Lyczanow, à Léopol (Galicie, Autriche).

Bibliothèque des Archives départementales des Côtes-du-Nord, 9, rue du Parc, à Saint-Brieuc.

Arnould (L.), professeur de littérature française à l'Université, à Poitiers (Vienne).

Auvray (Lucien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 15, rue de l'Arsenal, à Paris.

Bailly (Auguste), 5, rond-point Bugeaud, à Paris.

Baldensperger (Fernand), professeur de littérature comparée à la Faculté des lettres, 58, cours Morand, à Lyon.

Ballu (C.), conservateur des hypothèques, à Mortagne (Orne).

Barante (Baron de), 22, rue du Général-Foy, à Paris.

Batiouschkof, professeur agrégé à l'Université, à Saint-Pétersbourg.

Baudrier (Julien), 3, rue Bellecour, à Lyon.

Behrend (A.), libraire, 13, unter den Linden, à Berlin.

Beljame, maître de conférences à l'École normale supérieure, 29, rue de Condé, à Paris.

Bellaton, professeur, 50, rue de Rome, à Marseille.

Bernès (Henri), professeur au lycée Lakanal, 127, boulevard Saint-Michel, à Paris.

Berret (Paul), professeur au lycée, 1, avenue de Sceaux, à Versailles.

Béthune (Baron de), 61, rue de la Station, à Louvain (Belgique).

Betz (prof. Dr Louis P.), Freie Strasse, 89, à Zurich.

Bibliothécaire en chef de la bibliothèque impériale de l'université, à Strasbourg.

Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles.

Bibliothèque royale, à Copenhague (Danemark).

Bibliothèque publique de la ville, promenade des Bastions, à Genève.

Bibliothèque de l'université, à Giessen (Allemagne).

Bibliothèque municipale, rue Ancelot, au Havre (Seine-Inférieure).

Bibliothèque de l'université, à Leipzig.

Bibliothèque de l'université de l'état, à Liège.

Bibliothèque de l'université, 18, quai Claude-Bernard, à Lyon.

Bibliothèque, 4, rue de la Préfecture, au Mans (Sarthe).

Bibliothèque universitaire de Montpellier (Hérault).

Bibliothèque de l'académie de Neuchâtel (Suisse).

Bibliothèque de l'arsenal, 1, rue de Sully, à Paris.

Bibliothèque du sénat, rue de Vaugirard, à Paris.

Bibliothèque universitaire de Paris.

Bibliothèque de la ville, rue Gambetta, à Versailles (Seine-et-Oise).

Bixio (Maurice), 17, quai Voltaire, à Paris.

Bodin (Louis), agrégé des lettres, 7, rue d'Assas, à Paris.

Bonaparte (Prince Roland), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 10, avenue d'Iéna, Paris.

Bonnet (Raoul), maison Charavay, 3, rue Furstenberg, à Paris.

Boulenger (Jacques), sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève, 26, rue Cambacérès, à Paris.

Bourciez, professeur à la Faculté des lettres, 139, cours Victor-Hugo, à Bordeaux.

Bouvier, professeur à l'Université, 10, Bourg-de-Four, à Genève.

Bouwens van der Boijen (Otto), 29, rue Pierre-Charron, à Paris.

Bovet (prof. Dr E.), Bergstrasse, 29, à Zurich.

Braunholtz, Sydney House, 37, Chesterton road, à Cambridge (Angleterre).

Brière (Gaston), attaché au Musée de Versailles, 113, boulevard Beaumarchais, à Paris.

Brun (Pierre), Villa Cyrano, allée des Arts, à Montpellier (Hérault).

Brunel (Lucien), professeur de première au lycée Henri IV, 28, avenue de l'Observatoire, à Paris.

Buche, professeur agrégé au lycée, 5, rue Pierre-Corneille, à Lyon.

Bury (Joseph), professeur au lycée, le Puy (Haute-Loire).

Mlle Buvignier-Clouet (Madeleine), à Verdun (Meuse).

MM.

Cahen (Albert), professeur de première au lycée Henri IV, 53, rue Condorcet, à Paris.

Cambon (Paul), ambassadeur de France, à Londres.

Canfield (Arthur), professor of University of Michigan, à Ann-Arbor (Michigan, États-Unis).

Cartier (Alfred), bibliothécaire du Musée, 4, boulevard du Théâtre, à Genève.

Castaigne (E.-J.), proviseur du lycée, à Moulins (Allier).

Céleste (Raymond), bibliothécaire de la ville, rue Mably, à Bordeaux.

Cercle de lecture de l'université (Akademischer Lese-Verein) à Bonn (Allemagne).

Chantavoine, professeur de première au lycée Henri IV, 9, rue du Val-de-Grâce, à Paris.

Chantepie (de), bibliothécaire à la Sorbonne, à Paris.

Chatelain (Émile), directeur adjoint à l'École pratique des Hautes Études, 71, avenue d'Orléans, à Paris.

Chatelain (Henri), 49, boulevard de Port-Royal, à Paris.

Clément (Louis), professeur au lycée Janson-de-Sailly, 52, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

Cochin (Henry), 5, avenue Montaigne, à Paris.

Cohn (Adolphe), à l'Université Columbia, à New-York.

Comte, professeur au collège Rollin, 52, rue d'Amsterdam, à Paris.

Condamin (Dr James), professeur à l'Université catholique, 26, place Bellecour, à Lyon.

Cordier (Henri), professeur à l'École des langues orientales, 54, rue Nicolo, à Paris.

Counson (Albert), lektor à l'Université, 31, Sophienstrasse, à Halle (Allemagne).

Courcel (Valentin de), propriétaire, 20, rue de Vaugirard, à Paris.

Croiset (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, 13, rue Cassette, à Paris.

Crosnier (Alexis), professeur à l'École des Hautes Études, 22, rue Donadieu-de-Puycharic, à Angers (Maine-et-Loire).

Dejob, professeur adjoint à la Sorbonne, 80, rue de Ménilmontant, à Paris.

Delacroix (Norbert), 19, rue Smolna, à Varsovie (Russie).

Delaruelle (Louis), maître de conférences à la Faculté des lettres, 26, rue de Lille, à la Madeleine-lez-Lille (Nord).

Delboulle, à Grandcourt (Seine-Inférieure).

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs, à Paris.

Devaux (l'Abbé), professeur à la Faculté catholique des lettres, 22, quai Fulchiron, à Lyon.

Doutrepont (Georges), professeur à l'Université, 56, rue des Joyeuses-Entrées, à Louvain (Belgique).

Droz, professeur à la Faculté des lettres, à Besançon (Doubs).

Duchemin (Marcel), 7, rue Alboni, à Paris.

Dupont (P.), professeur à la Faculté des lettres, 4, rue d'Anjou, à Lille.

Ecole normale supérieure de Pise (Italie).

Enschedé (J.-W.), à Haarlem (Hollande).

Estève (Edmond), professeur de première au lycée, 12, rue Le-Cesve, à Poitiers (Vienne).

Expert, 97, boulevard Arago, à Paris.

Félice (Paul de), pasteur, 8, rue du Chemin-de-Fer, à Enghien (Seine-et-Oise).

Florisoone, professeur au lycée, à Amiens (Somme).

Foulché-Delbosc (R.), directeur de la *Revue hispanique*, 156, boulevard Malesherbes, à Paris.

Gaiffe, professeur au lycée, à Besançon (Doubs).

Gallas, professeur à l'École militaire, à Alkmaar (Hollande).

Gallice (Henri), à Épernay (Marne).

Gas (Camille), avocat, villa Espagne, 94, route de Marseille, à Toulon (Var).

Geijer (P.-A.), professeur à l'Université, à Upsal (Suède).

Gilbert de Voisins (Comte A.), 4, rue Boissière, à Paris.

Gillot (Hubert), 14, rue de l'Observatoire, à Strasbourg (Alsace).

Giraud (Victor), professeur à l'Université de Fribourg, à Miséricorde, près Fribourg (Suisse).

Gistucci (Léon), professeur de première au lycée, à Toulon (Var).

Glachant (V.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 98, rue d'Assas, à Paris.

Golm (Eugène), chez M. Gaulon, libraire, 39, rue Madame, à Paris.

Granges (des), professeur au collège Stanislas, 142, rue de Rennes, à Paris.

MM.

Griselle (l'abbé Eugène), docteur ès lettres, au château de Courcelles, par Presles (Seine-et-Oise).

Grossherzogliche Bibliothek, à Weimar (Allemagne),

Guibert (l'Abbé), supérieur du Séminaire des Carmes, 74, rue de Vaugirard, à Paris.

Guy (Henry), 34, rue Valade, à Toulouse (Haute-Garonne).

Haarst (J.-W.-G. Van), bibliothécaire de l'Université, à Groningue (Hollande).

Hamel (Van), professeur à l'Université, à Groningue (Hollande).

Haraszti (Jules), professeur à l'Université, à Kolozsvar (Autriche-Hongrie).

Harmand (René), chargé de cours à l'Université, 20, rue Grandville, à Nancy.

Harward University, à Cambridge (Massachusets, États-Unis).

Havet (Louis), membre de l'Institut, 5, avenue de l'Opéra, à Paris.

Hermann (Gustave), sous-préfet honoraire, à Excideuil (Dordogne).

Herr, bibliothécaire de l'École normale supérieure, 11, rue du Val-de-Grâce, à Paris.

Huguet, professeur à la Faculté des lettres, 30, rue Guilbert, à Caen (Calvados).

Jarnik (Jean-Urbain), professeur à l'Université tchèque, à Prague.

Joret, 59, rue Madame, à Paris.

Kermaingant (de), 102, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

Koschwitz (Édouard), Universitätsstrasse, à Marbourg (Allemagne).

Laborde (marquis de), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, 25, quai d'Orsay, à Paris.

La Caille, ancien magistrat, 50, boulevard Malesherbes, à Paris.

Lachèvre, directeur de la Société financière et du journal *Le Comptant*, 2, rue des Colonnes, à Paris.

Lafenestre (Georges), membre de l'Institut, 5, avenue du Lycée-Lakanal, à Bourg-la-Reine (Seine).

Lagarrigue (Victor), à Murviel-lez-Béziers (Hérault).

Lahovary (C.), 17, rue de Médicis, à Paris.

Largemain' (lieutenant-colonel), 1, rue de Russie, à Nice.

Larivière (Ch. de), trésorier-payeur général, à Lons-le-Saunier (Jura).

Latreille (Camille), professeur au lycée, à Lyon (Rhône).

Lauer (Philippe), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 15, rue Arsène-Houssaye, à Paris.

Laumonier (Paul), maître de conférences à l'Université, 14, rue Le-Cesve, à Poitiers (Vienne).

Ledieu (Alcius), conservateur de la Bibliothèque communale, 150, rue St-Gilles, à Abbeville (Somme).

Lefranc (Abel), professeur au Collège de France, 26, rue Monsieur-le-Prince, à Paris.

Lelong, avocat, 59, rue Monge, à Paris.

Léna, professeur au lycée Condorcet, 18, rue Cortambert, à Paris.

Spoelberch de Lovenjoul (Vicomte), 37, boulevard du Régent, à Bruxelles.

Mareuse (E.), 81, boulevard Haussmann, à Paris.

M^me^ Marty-Laveaux (V^e^ Ch.), 1, avenue Duquesne, à Paris.

MM.

Masson (Maurice), professeur de littérature française à l'Université, villa San Carlo, à Fribourg (Suisse).

Matzke (John), professeur de langues romanes, Stanford University, (California, États-Unis).

Maupas (l'Abbé), curé de Flamanville, par Motteville (Seine-Inférieure).

Mayer (Henri), professeur au lycée Condorcet, 201, Faubourg-St-Honoré, à Paris.

Michaut, chargé de cours à la Faculté des lettres, à Lille (Nord).

Monot, professeur au lycée, 2, rue des Salines, à Lons-le-Saunier (Jura).

Morel (Louis), Leonhardshalde, 15, à Zurich (Suisse).

Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes, 15, rue de Jussieu, à Paris.

Morf (D^r^ H.), 8, Klettenbergstrasse, à Francfort-sur-le-Mein.

Morillot, professeur à la Faculté des lettres, à Grenoble (Isère).

Musée Condé, château de Chantilly (Oise).

Nervo (Baron Robert de), propriétaire, 17, rue de Marignan, à Paris.

Neumann (Prof. D^r^) [pour le Roman Seminar], Bergstrasse, 45, à Heidelberg-Neuenheim (Allemagne).

Novati (Francesco), 18, Borgonuovo, à Milan (Italie).

Oger (l'Abbé), ancien directeur au grand séminaire de Soissons, 22, avenue Rapp, à Paris.

MM.

Parturier (Eug.), professeur au lycée, 115, boulevard de Strasbourg, au Havre.

Pélissier (Léon-G.), professeur à l'Université, villa Leyris, boulevard Jean-Jacques-Rousseau, à Montpellier (Hérault).

Perdrigeat, professeur au lycée, 43 bis, rue La-Barrière, à Rochefort (Charente-Inférieure).

Philipot (E.), maître de conférences à l'Université, 29, boulevard Laënnec, à Rennes.

Piajet (Arthur), professeur, 8, rue de l'Orangerie, à Neuchâtel (Suisse).

Plattard (Jean), professeur à Liancourt (Oise).

Potez (Henri), rue du Grand-Coquempot, à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Prarond (Ernest), à Abbeville (Somme).

Estrée Quentin (Paul d'), publiciste, 5, passage Saint-Paul, à Paris.

Radouant (René), professeur au lycée Henri IV, 19, boulevard de Port-Royal, à Paris.

Rajna (Pio), professeur, 84, via Cavour, à Florence (Italie).

Ravel (Antoine), en son hôtel, à Cavaillon (Vaucluse).

Ravaisson-Mollien (Louis), bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, 11, quai Voltaire, à Paris.

Raynaud, bibliothécaire honoraire de la Bibliothèque nationale, 130, avenue de Villiers, à Paris.

Reinach (Théodore), 9, rue Hamelin, Paris.

Rigal, professeur à la Faculté des lettres, à Montpellier (Hérault).

Ritter (Eugène), professeur à l'Université, 4, rue du Mont-de-Sion, à Genève (Suisse).

Roman Seminar der K. Universität, à Marbourg (Allemagne).

Romanischer Seminar der Universität, à Freiburg-i-B. (Allemagne).

Roques, chargé de cours à l'École normale supérieure, 4, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Rossel, professeur à l'Université de Berne (Suisse).

Rothschild (Baron Henri de), 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

Rousselle (Gaston), professeur de philosophie au collège d'Épernay (Marne).

Saget, Kastanienallee, 10, à Jurjew [Dorpat], (Livonie, Russie).

Schmidt (Erich), professeur à l'Université, 8, Matthaikirchstrasse, à Berlin.

Séminaire de Philologie romane de l'Université de Zurich (Suisse).

Seminar für romanische Sprachkunde der Kaiserl.-Universität, à Strasbourg (Alsace).

Sirven, professeur de première à l'École alsacienne, 21, rue Denfert-Rochereau, à Paris.

Someren (Van), bibliothécaire de l'Université royale, Wittevronwenstraat, à Utrecht (Hollande).

Souriau (Maurice), 30, rue Guilbert, à Caen (Calvados).

Starse (Jean), 2 bis, rue du Pont-Neuf, Paris.

Toinet (Raymond), avocat, rue du Trech, à Tulle (Corrèze).

Toldo (Pietro), professeur à l'Institut de Turin, 3, Via Giusti, à Turin (Italie).

Truchy, professeur au Lycée, 8, place Salinis, à Auch (Gers).

Universitätsbibliothek, à Bâle (Suisse).

Universitätsbibliothek, à Fribourg-en-Brisgau (Suisse).

Universitätsbibliothek, à Gratz (Autriche).

Universitätsbibliothek, Sachsen-Weimar-Eisenach, à Iéna (Allemagne).

Urbain (l'Abbé Charles), 41, rue de Chaillot, à Paris.

Vanderhaeghem (Ferdinand), bibliothécaire en chef de l'Université de Gand (Belgique).

Vianey (Joseph), maître de conférences à la Faculté des Lettres, rue Marcel-de-Serres, à Montpellier.

Vicaire (Georges), homme de lettres, 51, rue Scheffer, Paris.

Vignon (Jules), 45, avenue de Noailles, à Lyon.

Vollmoller (Karl), Wienerstrasse, 25, à Dresde (Allemagne).

Voretzsch (Carl), professeur à l'Université, 15, Uhlandstrasse, à Tubingue (Allemagne).

Welter, libraire, 4, rue Bernard-Palissy, à Paris.

Wright (C. H. C.), professeur, 7, Buckingham St., à Cambridge (Mass., États-Unis).

Zyromski (Ernest), professeur de littérature française à la Faculté des lettres, 33, rue des Marchands, à Toulouse (Haute-Garonne).

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

BIBL. LONDIN SHL WITHDRAWN

1991 — 1